This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

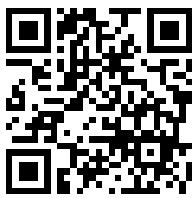

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
B 4 056 612

Digitized by Google

SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT
LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

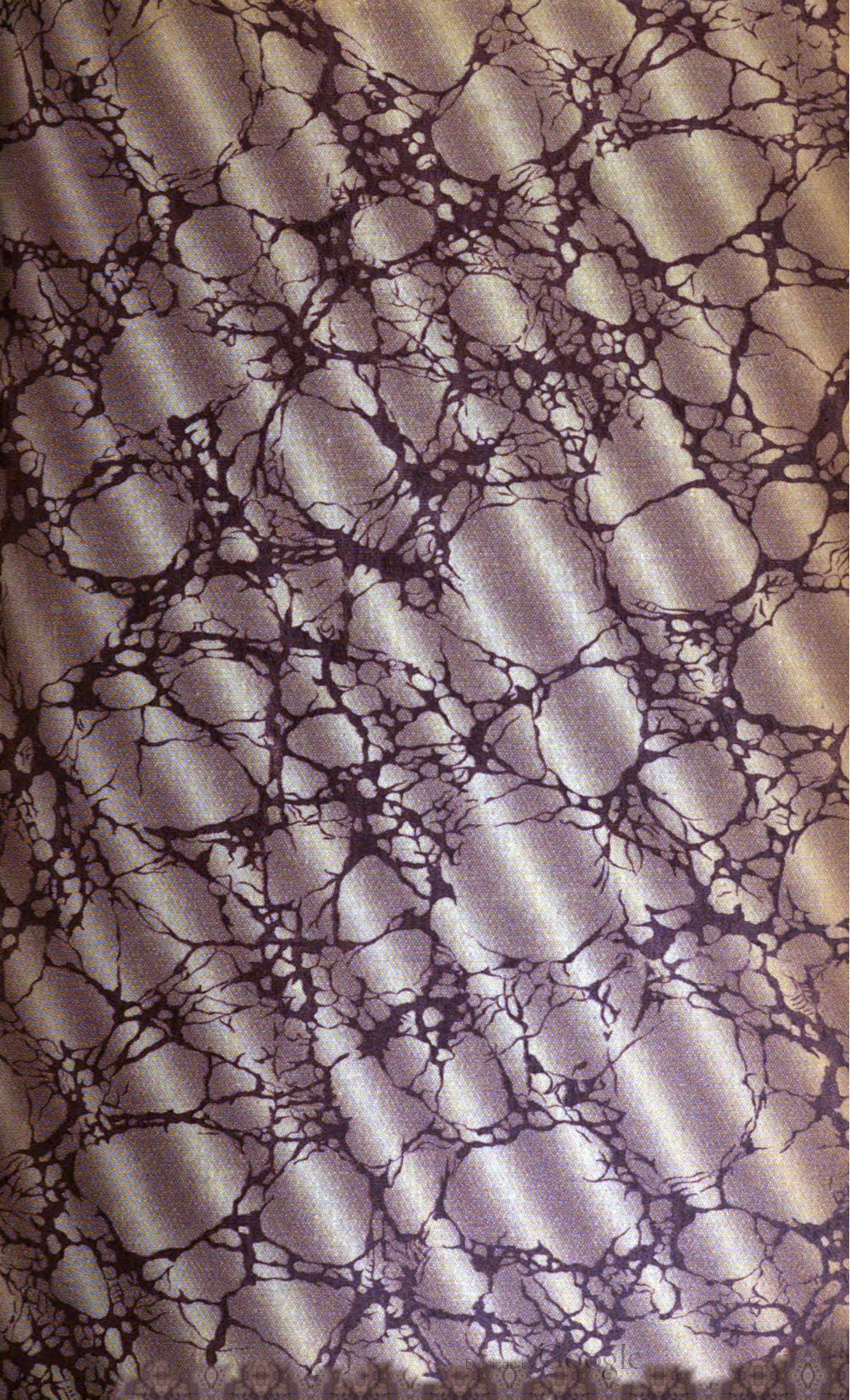

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L. SAINÉAN

UNIV. OF CALIFORNIA

LES SOURCES INDIGÈNES DE L'ÉTYMOLOGIE FRANÇAISE

TOME DEUXIÈME

RÉALITÉS ET MIRAGES

PARIS
E. DE BOCCARD, ÉDITEUR
Anciennes Maisons Thorin et Fontemoing
1, RUE DE MÉDICIS, 1
1925

Digitized by Google

UNIV. OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

LES SOURCES INDIGÈNES
DE
L'ÉTYMOLOGIE FRANÇAISE

Digitized by Google

DU MÊME AUTEUR

ÉTUDES LINGUISTIQUES

L'Argot Ancien (1455-1850). Ses éléments constitutifs, ses rapports avec les langues secrètes de l'Europe méridionale et l'Argot moderne, Paris, 1907 (*épuisé*).

Les Sources de l'Argot Ancien. Tome Ier, Des origines à la fin du XVIIIe siècle. — Tome II, Le XIXe siècle (1800-1850), Paris, 1912.

Le Langage parisien au XIXe siècle. Facteurs sociaux. Contingents linguistiques. Faits sémantiques. Influences littéraires, Paris, 1920.

Ouvrages couronnés par l'Institut et l'Académie française.

PHILOLOGIE DE LA RENAISSANCE

L'Histoire naturelle et les branches connexes dans l'œuvre de Rabelais, Paris, 1920.

Œuvres complètes de Fr. Rabelais, Edition critique publiée sous la direction d'Abel Lefranc, in-4°, Paris, 1912 et suiv. (*Commentaire philologique des livres I et II*).

La Langue de Rabelais. Tome Ier, Civilisation de la Renaissance. — Tome II, Langue et Vocabulaire, 2 vol. in-8° raisin, Paris, 1922-1923.

RECHERCHES ÉTYMOLOGIQUES

La Création métaphorique en français et en roman. Images tirées du monde des animaux domestiques. Fasc. I, Le Chat. — Fasc. II, Le Chien et le Porc, Halle, 1905-1907.

Notes d'étymologie romane. Trois séries (*Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXX et XXXI), Halle, 1906-1907.

Les Sources indigènes de l'Etymologie française. Tome Ier, Nouvelles Perspectives. — Tome II, Réalités et Mirages, 2 vol. in-8° raisin, Paris, 1924-1925.

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

L. SAINÉAN

LES SOURCES INDIGÈNES DE L'ÉTYMOLOGIE FRANÇAISE

TOME DEUXIÈME

RÉALITÉS ET MIRAGES

PARIS
E. DE BOCCARD, ÉDITEUR
Anciennes Maisons Thorin et Fontemoing
1, RUE DE MÉDICIS, 1
1925

Digitized by Google

UNIV. OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA
C25'11
S28
1925
V.2
MAIN

LIVRE HUITIÈME

CRÉATION SPONTANÉE

(SUITE)

TROISIÈME SECTION

LANGAGE IMITATIF

Le domaine qui embrasse les diverses manifestations du langage onomatopéique est autrement étendu que celui du langage enfantin. Le nombre des vocables qui découlent de cette source primitive est considérable et quelques jalons d'orientation s'imposent sur un terrain aussi accidenté.

Nous passerons successivement en revue les exclamations et interjections, les bruits et les sons, le mouvement oscillatoire, les voix des animaux, pour nous arrêter en dernier lieu à certaines catégories spéciales.

Nous aurons ainsi embrassé l'ensemble des manifestations du langage imitatif et fait ressortir son importance spéciale pour la recherche étymologique.

Les sources ici, comme pour le langage enfantin, coulent abondamment. Nous en avons donné, en tête du livre précédent, les indications bibliographiques indispensables.

Les mêmes lois — phonétiques, morphologiques et sémantiques — régissent le langage imitatif et le langage enfantin, l'un et l'autre remontant à une source commune, la création spontanée.

Ce qui caractérise avant tout les onomatopées, comme les termes du premier âge, c'est leur nature à la fois plastique et universelle, que de nouveaux exemples mettront pleinement en évidence.

592166

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

INTERJECTIONS

Nulle part, la manière étroite de l'étymologie courante d'envisager les sons naturels (*Naturlaute*) ne ressort avec plus d'évidence que dans l'explication traditionnelle de certaines interjections et exclamations.

Les laisses de la *Chanson de Roland* finissent par *aoi !* Que n'a-t-on pas dit sur l'origine de cette exclamation? Après un déluge d'hypothèses, Nyrop pense que cet *aoi* est tout bonnement « une onomatopée, analogue à l'anglais *ahoi !* le danois *ohoi* [1] ! ».

Et le cri de *haro !* pour appeler à l'aide, est encore considéré par le même érudit comme « d'origine inconnue ». Cette exclamation se rencontre dans la XVIe des *Fables* de Marie de France :

Harou ! harou ! hé ! aidiez moi...

Elle est inséparable du cri de vénerie *hare !* de la même époque, pour exciter les chiens, et qui est toujours vivace, comme *haro* lui-même.

On y a longtemps vu le nom d'un chef normand [2]. L'origine imitative est hors de doute [3] : *harau ! haré ! hareu ! hari ! haro ! harou !* Ces interjections, sous leurs différents aspects, sont à coup sûr primitivement des cris de chasse. Encore aujourd'hui, *harro !*

1. *Grammaire historique*, t. III, p. 310. Voir, sur les diverses explications d'*aoi*, la note au vers 9 de l'édition de la *Chanson de Roland* par Léon Gautier.

2. Cf. Thierry (1572) : « *Harol, crier harol,* Rolonem inclamare. Cestuy Rol, duc de Normandie, fut si grand et si rigoureux justicier que de merveilles, tellement que les Normans ont encore de coustume, quand on leur fait aucun grief, de l'appeler en aide et crier *Harol* comme s'ils disoient : Ha, Rol, où estes vous pour me defendre? »

3. Le *Dictionnaire général* remarque à ce propos : « Origine incertaine ; peut-être simple onomatopée. Quelques-uns y voient un appel à *Rou* (Rollon), ancien duc de Normandie ; mais l'ancienne forme *hareu* ne favorise pas cette opinion ».

Cf. Caseneuve (dans Ménage) : « Il est certain que *haro* signifioit cri et clameur longtemps avant la naissance de ce duc Rollo, qui vivoit sous le règne de Charles le Simple ».

Digitized by Google

harro ! est le cri des chasseurs entre eux si c'est un lièvre (si c'est un loup, pour exciter le chien à sa poursuite, on lui crie *harlou !*) Le verbe *harer* ou *harrer*, haler un chien, en perpétue l'écho.

C'est dans le langage des chasseurs que survivent également d'anciens cris de guerre que les combattants poussaient dans la mêlée.

Le *hallali !* cri des piqueurs à leurs chiens pour les rameuter quand le cerf est aux abois, rappelle le cri de guerre des anciens Grecs : ἀλαλά ἀλαλά ! D'érudits voyageurs anglais du XVIIIe siècle le rapprochent du cri de guerre des Turcs [1] : *Allah, Allah !* [2]

Dans le *Mistère de Saint Quentin*, ce cri de guerre se présente sous cette forme :

7801. Sus, sus, ribaux, *alyaly*,
Qu'esse cy, dya ? vous rendez-vous ?

De même, dans l'espagnol *alarido*, « cri lamentable et espouventable comme des gens qui se plaignent ou qui combattent » (César Oudin), qu'on lit dans le poème du *Cid*. On a également voulu y voir la formule monothéiste de l'Islam [3], comme d'ailleurs dans le cri de chasse *hallali !* que Darmesteter interprète à son tour par *allez ! allez !* (Körting y voit la phrase allemande : *halt alle hie !*) et son synonyme *hahali !* par *ha, halez !* [4]

La *Chanson d'Antioche* attribue le cri de guerre aux Sarrasins :

884. *Aride ! aride !* hucent, Mahons ! quex destorbier !
Sarrasins assailirent, s'es ont fait esveiller.

Cet *aride !* (esp. *arido !*), à coup sûr la forme primordiale (pour-

1. Marcel Devic écrit encore (dans le *Supplément* de Littré) : « *Hallali.* Ne serait-ce pas une imitation du cri des guerriers musulmans *la ilah illa'llah*, il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu ?... ».

Cf. Henri Lammens, dans ses *Remarques sur les mots français dérivés de l'arabe* (1890) : « *Hallali.* C'est une onomatopée, dit Brachet. Sédillot a raison de ne pas se contenter de cette explication. Il est bien plus naturel de voir dans *hallali* une imitation du cri de guerre des Musulmans : *ilah ilallah*, il n'y a de Dieu que Dieu ! »

2. Edouard Tylor remarque à cette occasion (t. I, p. 221) : « Chez les Zoulous, le cri d'allégresse *halala*, pousser des cris de joie, a ses analogues dans *alala*, cri de joie des Tibétains et dans le gr. ἀλαλά, qui est employé comme un nom signifiant « cri de bataille » et même pour désigner l'assaut lui-même ».

3. Baist, dans *Romanische Forschungen*, t. IV, p. 374. On a encore cru y retrouver le latin *ululitus* (v. Körting).

4. Darmesteter, *Formation des mots composés*, p. 87. Voici ce qu'on lit dans l'*Histoire des Arabes* de L.-A. Sédillot (2e éd., Paris 1877, t. II, p. 221) : « M. Narducci a fait remarquer que *marciare*, marcher, est arabe. Ce terme, joint à l'interjection *allez ! allez !* (c'est-à-dire Allah ! Allah !) nous explique comment le verbe irrégulier *aller* s'est introduit dans notre langue. Quand Froissart se sert de ces expressions : « Allez ! Allez ! traître » et rappelle le grand *meschief* de la cité de Limoges, il parle arabe ».

Digitized by Google

vue plus tard de l'article arabe *al*), est proche parent de notre *hare!* cri par lequel le chasseur excite le chien à se lancer sur le gibier [1].

Hurluberlu exprime une confusion tumultueuse [2]. Ce mot revient chez Baïf comme interjection (éd. Marty-Laveaux, t. V, p. 93) :

Hurlu burlu ! tout est confus.

C'est sous cette même forme que le mot se lit dans le *V^e^ livre* de Rabelais, comme nom burlesque « saint *Hurluburlu* ». Avec le sens de tapage ou tumulte, *hurlyburly* a été deux fois employé par Shakespeare. L'allemand possède également des locutions analogues : *hurliburli*, précipitamment (Immermann) et *hurluriburli*, même sens (Gœthe).

Ces expressions sont indépendantes et découlent de la même source imitative.

Nargue! exclamation [3] dont Rabelais s'est le premier servi (l. IV, ch. LIII) : « Poinct. *Nargues, nargues* ». La forme primordiale est *gnargue*, encore vivace en Saintonge et dans le Midi, où la formule alternante *gnirgo-gnargo* se lit dans Goudelin. Le verbe *narguer* (en gascon, *gnargá*) remonte également au XVIe siècle, mais est encore inconnu à Rabelais.

Diez avait rapproché l'exclamation italienne de mépris *oibó*, fi ! bah ! du grec οἰβοῖ, expression de l'indignation [4] : « Les Italiens, ajoute-t-il, paraissent l'avoir appris des Grecs, rien ne passant plus facilement de peuple à peuple que les interjections ». A cela Meyer-Lübke de faire remarquer (n° 6049) : « Cette possibilité ne saurait être admise que si le mot a été introduit par les humanistes ».

En fait, les deux exclamations, grecque et italienne, sont absolument indépendantes et leur origine onomatopéique explique suffisamment cette concordance qu'on pourrait rencontrer aussi ailleurs.

Ces interjections primitives remontent parfois à un âge très reculé. Les exclamations grecques de détresse : βαβαῖ, παπαῖ, ainsi

1. Ces cris cynégétiques revêtent les aspects les plus variés. Tylor cite d'un ancien traité français de chasse cette phrase, entremêlée avec les cris : « Ha, bellement, *là, ilà, là, ilà* ! haut, valet » ; et quand les chiens sont découplés, cette autre : « Hau *là y là là y là, tayaut !* » Ce dernier cri du chasseur à la vue du cerf se décompose en *taï !* cri usuel pour appeler le chien, et de son synonyme *haut* ! Littré cite de Walter Scott ces équivalents de la Forêt-Noire : *Tayci!* cri pour chasser le chien, et *tailleho !*

2. Dans le Midi, on dit *turluburlu* (*à la*), à l'étourdi, à côté d'*estuberlu*, ce dernier répondant au synonyme *hustuberlu* du vulgaire parisien.

Dans le patois piémontais « aver il *torlo borlo* » signifie être de mauvaise humeur, c'est-à-dire être troublé.

3. Elle est ainsi définie par la première édition du *Dict. de l'Académie* : « Terme de raillerie et de mespris par lequel on marque le peu de cas que l'on fait de quelqu'un ou de quelque chose : *Nargue* de luy ! »

4. Dans Vadé, c'est une expression de terreur : « Ho ! ho ! *tourlouribo !* » Cf. Thurau, *Der Refrain*, p. 126.

Digitized by Google

que leurs formes amplifiées qu'on lit dans le *Philoctète* de Sophocle [1], rappellent les noms enfantins du père, des parents, que l'homme primitif, comme l'enfant et le sauvage, invoque aux moments d'angoisse ou de danger.

Ce qui a dérouté surtout les étymologistes, ce sont les sens différents et parfois diamétralement opposés du même mot. Les cris des charretiers *dia!* et *hue!* signifient en français : à gauche ! et à droite ! mais en Bretagne, en Suisse, dans le Jura, etc., c'est justement le contraire : *dia !* à droite ! et *hue !* à gauche [2] !

Cette élasticité sémantique est (on l'a déjà vu) précisément inhérente aux mots d'origine onomatopéique, et il n'y a là rien de surprenant. Mais en l'oubliant, on a fait remonter cette exclamation au gr. διά (Henri Estienne), à l'anc. fr. *diva* (Diez) et tout récemment on a proposé de dériver *dia!* du lat. *de hac*, avec la signification d'ici ; et *hue!* du lat. *huc*, avec le sens par ici [3] ».

C'est d'après cette méthode qu'on est arrivé à faire remonter *hucher*, appeler quelqu'un en criant, en sifflant (XIIe siècle), à un prétendu latin vulgaire [4] **huccare*, tiré de l'adverbe *huc*, par ici ! [5]

Ces exclamations peuvent devenir fécondes pour le lexique. En voici un exemple, tiré également du langage de la vénerie.

Pour lancer les chiens sur le gibier, les chasseurs les excitent en criant (suivant les régions) :

Halle ! à côté de *helle !* (dans la Haute et Basse-Normandie) et de *houle !* (dans le Bessin).

Hare ! dans la *Passion* de Gréban, où le berger, en apercevant le loup, clame :

4779. Je criay : Briet, *hare, hare !*

à côté de *herre !* (v. ci-dessous) et *houre !* dans un fabliau [6].

De là, ces séries verbales, aux divers aspects, obtenus par l'échange des liquides et l'alternance des voyelles :

a. — *Haller*, *haler*, lancer sur la proie (XVe siècle).

harer (1403 : « *harer* ou chacier un chien »).

1. *Philoctète*, v. 742 à 800 : ἀπαπαῖ, παπαπαῖ, παπαπαῖ, ἰώ, ἀτταταῖ... autant de cris d'angoisse.

2. De même, *aïce ! aïsse !* dans la Bresse, pour faire avancer les bœufs à gauche (en Roumanie : à droite).

3. Et l'auteur d'ajouter : « Quoi qu'il faille toujours tenir compte de la difficulté qu'il y ait à déterminer des étymologies pour des interjections, il nous semble très vraisemblable de supposer *de hac* et *huc* comme source de *dia !* et *hue !* » D. Fryklund, *ouvrage cité*, p. 139 et 144.

4. Du Cange se contente d'alléguer le bas-lat. *huccus*, cri violent, d'où les Picards auraient fait *huquer*, hucher.

5. Voir le *Dictionnaire général*.

6. Cf. t. IV, p. 195 du recueil Montaiglon et Raynaud :

Toz jors lors vait les chiens huant :
Houre, gibet ! *houre*, Manssel

Digitized by Google

harrier, *harier*, Champagne, exciter un chien ; anc. fr. *harrier*, *herrier*, *herier*, harceler, poursuivre.

herauder, exciter par des cris, dans une lettre de grâce de 1459 [1] ; Berry, Anjou, Poitou, etc. *harauder* (transcrit *arauder*) signifie exciter les bœufs au labour en chantant ou en sifflant.

b. — *Heller*, *heler*, même sens que *haler*, à Hague et au Val-de-Saire : *hèle-chien*, chasse à chien, chien qu'on hale [2].

c. — *Houler*, même sens que *haler*, dans le Bessin.

hourer, même sens que *harer*, anciennement en Picardie (cf. ci-dessus le passage allégué des Fabliaux).

Le sens essentiel de ces termes cynégétiques est pousser des cris :

1° Lancer la bête sur le gibier, en poussant des cris qui imitent plus ou moins l'aboiement : le béarnais *hourrá* signifie à la fois aboyer et lancer sur la proie. Il est foncièrement de la même source imitative que le latin *hirrire*, gronder (du chien enragé) et l'ancien grec ὠρύεσθαι, hurler, mugir.

2° Lancer un objet en général, d'où *houle*, *houlette* (XIIIe siècle), bâton de berger pour lancer des mottes de terre aux moutons qui s'écartent du troupeau.

3° Traquer : *haler* (v. Godefroy) et *harer* [3], même sens figuré [4].

Mais le cri confus en général est à la base même de cette famille onomatopéique, d'où :

a. — *Halloer*, anc. fr., poursuivre en criant (Godefroy cite trois passages de la *Vie de Saint Gille*).

heler, appeler à haute-voix ou à distance (document de 1391).

heller, *herler* [5], *herlier*, faire du tapage, d'où *hele*, *herle*, tumulte ou tocsin (et cri pour annoncer la fin d'une foire, en Champagne et en Picardie).

hôler, crier comme la hulotte appelée aussi *holotte* en moyen français (Cotgrave) ; mais le sens général persiste dans les termes *hola!* et *holo!* commandement d'arrêt (v. Godefroy).

houler, *hourler*, Wallonie, hurler : cf. *houlotte*, hulotte (Cotgrave).

b. — *Hare*, bruit (cf. *harvale*, tapage), à côté de *haria*, vacarme (cf. *hariacaria*, dans Guillaume Coquillart), ce dernier encore vivace dans le vulgaire parisien.

1. Cf. Godefroy : « Le suppliant appela son chien, le *heraulda* et prins après les pourceaux ».

2. Voir t. I, p. 249.

3. De là : *harel*, chat sauvage (Furetière), c'est-à-dire chat traqué par le chasseur.

4. Cf. Des Périers, *Cymbalum Mundi* : « On nous tue, on nous *hare*, on nous menace ».

5. Cf. *harle* ou *herle*, oiseau palmipède, voisin du canard, nom provincial du Centre, suivant Belon (v. *Dict. général*), et dit ainsi probablement d'après sa voix retentissante.

Digitized by Google

hire, dans *hirehare*, brouhaha. L'*Evangile des Quenouilles*, p. 82, qualifie ainsi un « marché sans ordre ».

hourer, même sens que *hôler :* la hulotte est appelée *hourette* en Wallonie.

Les idées les plus vagues ont régné jusqu'ici sur l'origine des vocables de cette catégorie. Faute d'avoir saisi leur ensemble, on a vu d'une part, dans *haler*, « une altération de l'anc. fr. *harer* » (cf. *Dict. général*) et, dans *harer*, l'ancien haut-allemand *haren*, appeler (v. Meyer-Lübke) ; d'autre part, *houler*, lancer, qui n'est que l'emploi généralisé dé l'acception cynégétique primordiale, est censé « d'origine inconnue » dans le *Dictionnaire général.*

Le dernier représentant de ce groupe onomatopéique est l'interjection *houra!* cri de guerre (emprunté du russe *oura!*) ou *hourra!* cri des matelots anglais (*hurrah!*). On a émis sur leur compte les conjectures les plus singulières [1].

En réalité, ce cri découle de la même source imitative que le béarnais *hourrá*, gronder, aboyer (v. ci-dessus). De là son universalité. Comme cri de combat, l'allemand *hurra!* se rencontre déjà chez les *Minnesänger* du Moyen Age. Il rappelle, par son origine onomatopéique, son synonyme *halala!* dont nous venons de montrer la grande diffusion chez les peuples anciens et modernes.

1. Voir Littré et *Le Nouveau Larousse illustré.*

Digitized by Google

CHAPITRE II

BRUITS ET SONS

Nous allons passer tour à tour en revue les bruits sourds, les bruits sonores des instruments de musique et les notions accessoires.

I. — BRUITS SOURDS

La notion de *cracher* est généralement rendue par des onomatopées dans les divers idiomes : le grec πτύω, le latin *spuo*, le français *cracher* et son équivalent méridional *escopir*, expriment par des moyens divers le bruit de l'expectoration. On monopolise *cracher* pour le germanique, qui ignore pourtant la forme plus simple *racher*, Pic. *raquer*, ce dernier encore usuel dans les provinces du Nord [1].

C'est également au germanique qu'on rattache *ébrouer*, éternuer (en parlant du cheval), en le confondant avec son homonyme *ébrouer* un drap, lui donner un premier lavage, qui, seul, accuse cette origine. La variante anc. fr. *esproer* [2] et le synonyme méridional *esbroufa*, corroborent cette provenance onomatopéique.

La notion de « jaillir » est rendue en provençal par autant d'onomatopées : *chourra*, *gilha*, *giscla* ou *siscla*.

Voici quelques autres vocables de cette catégorie :

Cloche, mot imitatif qui se rencontre dans les premiers monuments de la langue. Sa présence dans les idiomes germaniques et celtiques remonte à la même source onomatopéique. Le bas-latin *clocca*, simple transcription du normand *cloque*, représente une des formes alternantes de l'onomatopée *clic-clac-cloc*. Le sens primitif,

1. Meyer-Lübke voit également, dans *cracher* et *raquer*, des onomatopées indigènes. On lit déjà dans Ménage, v° *cracher* : « M. de Valois le jeune estime que ce mot a été fait par onomatopée, c'est-à-dire du son qu'on fait en tirant une flegme du fond de l'estomac... ».

2. Appliqué à la fois aux chevaux, aux chats, aux oiseaux de proie. L'allemand *sprüten* est une onomatopée apparentée et indépendante.

Digitized by Google

bruit violent et confus, répond exactement au roumain *clopot*, cloche, qui remonte au vieux slave *klopotŭ* (« strepitus »).

Cric, machine pour soulever de lourds fardeaux (xve siècle), d'après son grincement. Dans le Midi, *clico* désigne l'anneau ou le poucier servant à soulever le loquet et le loquet lui-même (appelé aussi *cliquet*). *Cric* est l'aspect alternant de *crac*.

Croquer (xvie siècle), forme alternante de *craquer* (xvie siècle), avec le double sens de manger et de dérober. Cette dernière acception, fréquente en moyen français (v. Littré), n'en est que l'application métaphorique [1]. L'italien *scroccare* (d'où *escroquer*, emprunt de la seconde moitié du xvie siècle) réunit également ces deux sens.

Fiarde, Forez, toupie, en rapport avec *fiouler*, Yonne, produire un sifflement, une sorte de vibration sonore, en parlant d'une pierre plate lancée à l'eau vivement, d'une toupie lancée en déroulant la corde qui l'enveloppe.

Horion, coup violent sur la tête (xiiie siècle), mot appliqué dès le xve siècle à une sorte de grippe [2]. Le patois normand désigne par *horgne* ou *horique* un coup de poing sur la tête, et *horier* a le sens de frapper en Lorraine.

Marmonner, *marmotter*, *marmouser* [3], verbes qui ne sont attestés qu'à partir du xvie siècle, mais dont l'existence remonte plus haut. Ce sont des pendants de l'ancien grec μορμύρω, murmurer en bouillonnant, et du latin *murmurare*. La langue littéraire n'en a retenu qu'un des aspects, mais les patois méridionaux ont conservé toute la gamme : *marmura* (Rhône), *mermura* (Querci), *mourmoura* (Auvergne).

Roupiller, verbe [4] du bas-langage parisien, dérive du jargon où il est antérieurement attesté (1628), mais à son tour, le mot argotique est de provenance dialectale. Dans les patois, *roupiller* signifie : 1° ronfler en dormant (Picardie, Corblet) ; 2° râler (Bas-Maine, Dottin) ; 3° murmurer, faire un léger bruit soit en pleurant soit en parlant : « il faut obéir sans *roupiller* » (Normand d'Yères, Delboulle).

L'argot ancien, en adoptant le mot, lui a donné le sens de « dormir », acception spécialement jargonnesque qui a passé au français. L'acception primitive de ce verbe, d'origine dialectale, étant

1. Avec le sens de « tricher », dans ce passage de la *Passion* de Gréban :

> 25732. Je te dis encores une fois
> Que quand ce gentil jeu sauras,
> Tu ne fauldras point de *croquer*.

2. Dont parle le *Journal d'un bourgeois de Paris*, sous l'année 1414 : « Et nommoit ou le mal *tac* ou le *horion* ».

3. Ce dernier encore vivace dans les patois : cf., d'une part, le berrichon *marmouser*, murmurer, et d'autre part, le poitevin *marmuser*, même sens.

4. Richelet le définit ainsi (1728) : « Mot de Paris, mais qui est bas et burlesque, pour dire s'endormir immédiatement après le repas ».

Digitized by Google

« râler, ronfler, murmurer », c'est-à-dire faire du bruit, l'étymologie courante « dormir dans sa roupille » (Littré et le *Dictionnaire général*) tombe d'elle-même. Le mot suppose un primitif *rouper*, ronfler en dormant, qui trouve des pendants dans les idiomes slaves (slovène, *hropati*, ronfler, et pol. *hrapac*, même sens).

C'est de la même source que dérivent certains verbes exprimant un choc ou des coups, tels que :

Briser, anciennement *bruiser*, qu'on retrouve à la fois en grec [1] et en celtique [2], ces divers idiomes ayant puisé indépendamment dans le temps et dans l'espace.

Frapper, à côté de *flauper* ou *flopper* qu'on rencontre dans divers idiomes [3].

De même *dronos* [4], provincialisme synonyme de *horion*, l'un et l'autre apparemment d'origine imitative.

II. — SONS DES INSTRUMENTS

Citons en premier lieu ces deux noms du tambour :

Baraban, vieux mot [5] qui reproduit la résonance même que fait entendre l'instrument frappé avec des baguettes. Il n'est donc pas surprenant de le retrouver ailleurs, par exemple en Russie, où le tambour porte ce même nom de *baraban*.

Autrement intéressant est le nom le plus ancien et le plus général que cet instrument porte en français. On rencontre *tabor*, avec le sens de « tambour », dès le XIe siècle dans les plus anciens monuments de la langue. Cette forme se maintient longtemps et le dérivé *tabouret* en porte encore la trace.

Ce n'est qu'à la dernière époque de la Renaissance qu'apparaît la forme nasalisée, qu'ignore encore Rabelais et que du Fail note comme une des innovations de l'époque [6].

Le sens primordial de *tabor*, généralisé en tapage ou vacarme, est encore sensible dans ses dérivés verbaux : *tabourder*, à côté de *tabu(s)ter* et *tambuter*.

La date très ancienne du mot, son sens spécial « bruit de tam-

1. Cf. Caseneuve (dans Ménage : « Hésychius explique βρίζειν par manger, dévorer et briser la viande avec les dents ».

2. La forme celtique *bris* (lire *briss*), briser, diffère d'ailleurs par sa finale.

3. L'homonyme italien *frappare*, découper, se rapporte ailleurs. — Quant au vieux fr. *frapaille*, canaille (dont se sert Eustache Deschamps, t. III, p. 60), encore vivace dans l'idiome vulgaire sous la forme primitive *frape*, il remonte au sens de « haillon » (cf. *farpe*, *ferpe*, etc.).

4. Voir notre *Langue de Rabelais*, t. II, p. 141 et 207.

5. On lit dans la vie légendaire de Saint Nicaise (Du Cange, v° *bachinator*) : « Sainct Nicaise fait chascun dimanche celebrer sa messe au son de *baraban* ».

6. Dans le XIXe des *Contes et Discours d'Eutrapel* (1585), où il s'agit de musique « ... illec pour leur plaisir battans un bacin, ou quelque meschant *tabourin* (faut il point *tambour*, suyvant la reformation derniere ?) »

Digitized by Google

bour », ainsi que sa forme longtemps non-nasalisée, excluent (comme l'a déjà remarqué Dozy) toute attache avec l'arabe *tonbour*, espèce de lyre, mais aussi (à l'encontre de l'avis de Marcel Devic) avec le persan *tabir*, tambour. Ce terme oriental, très ancien lui aussi (on le lit dans le *Chah-nameh* de Firdouci, mort en 1020), est le pendant et non pas l'original du mot français. L'un et l'autre [1] proviennent indépendemment de la même source onomatopéique [2].

Trudon, tapin, tambour (dans Rabelais, nom propre du « tabourineur » du seigneur de Basché), à côté de *trudaine*, bagatelle, mot qu'on lit au XVe siècle dans la *Farce de Pathelin* et dans les *Miracles de Nostre Dame* (XVII) :

> 497. Aler n'en vueil, de cy entour
> A mes *trudaines*.

Le mot signifie proprement « batterie de tambour ». L'alternance *trudon-trudaine* trouve son pendant en *fredon-fredaine*, le premier appliqué au chant des oiseaux et de l'homme (XVIe siècle) ; le deuxième, dès le XVe siècle, avec le sens figuré de folie de jeunesse, proprement chanson et refrain de chanson : « *Fredon, fredon, fredondille...* » (Rabelais, l. V, ch. XXVII).

Ces refrains nombreux et variés [3] — cf. *dondon-dondaine*, *ribon-ribaine*, etc. — ont laissé des traces dans le vocabulaire : *trique-dondaine* [4] (XVIe siècle), synonyme de *triquenique*, signifie babiole, bagatelle.

Passons maintenant aux noms de certaines espèces de trompettes :

Fanfare (XVIe siècle), mot dans lequel Pasquier voyait déjà une onomatopée *fanfe* [5], qui reproduit le son même de la trompette (*Recherches*, l. VIII, ch. VI). Dans le Midi, la cornemuse ou la vielle

1. En dernier lieu, Baist (dans la *Festschrift* pour Förster) voit, dans *tabor*, un croisement de l'arabe *atabal* et de l'africain *atambor*, tous les deux anciens en Espagne. Or, l'africain *atambor* semble lui-même un emprunt fait au français, comme le montre la double consonance étrangère à l'arabe.

2. Le mot *tabour* trouve ses correspondants dans le magyar *tobos*, tambour, ainsi que dans l'ancien gr. τύμπανον. Le terme français, sous sa forme nasalisée, a passé en Italie et en Espagne, et de là chez les Barbaresques.

3. Voir Gustave Thurau, *Der Refrain der französischen Chanson*, Berlin, 1900, p. 86 à 93.

4. Ancien refrain : *He, trikedondene! Trikedondaine!* Voir *Chansons satiriques et bachiques du XIIIe siècle*, éd. Jeanroy et Langfors, Paris, 1921, pièce XVIII.

5. Cf. Jean Loret, *La Muze historique ou Recueil de Lettres en vers* (1650 à 1665), éd. Jannet, 18 avril 1654 :

> Le choc faizoit un bruyant son,
> Les tambours *pata-pata-pon*,
> Les clairons *fanfare-fanfare*,
> Les trompettes *taran-tarare*,
> Et les fiûtes *tur-lu-tu-tu*...

On sait que les Romains exprimaient par *taratantara* le son éclatant de la trompette.

Digitized by Google

porte le nom de *fanfoni*, et *fanfouniá* ou *founfouniá*, c'est jouer de la cornemuse [1].

Ce terme *fanfare*, comme *tambour* lui-même, a fait le tour de la terminologie militaire européenne.

Muse, *musette*, cornemuse (XIIe-XIIIe siècle), suppose un verbe *muser*, chantonner (encore vivace dans le Hainaut), d'origine onomatopéique, proprement bourdonner (le son *mɀɀɀ*! étant parallèle à *bɀɀɀ!*), pendant du latin *mussare*, bourdonner, appliqué en particulier aux abeilles.

Son corrélatif est *bourdon*, abeille mâle et aussi instrument de musique, sens attesté dès le XIIe siècle. Le *Dict. général* remarque à ce sujet : « Origine inconnue. Le radical celtique *burd*, allégué par quelques auteurs, est en réalité *durd* (cf. le cymrique *dwrd*, bruit). Le bas-latin a *burdo*, *burdonus*, insecte analogue au bourdon ».

Comme son synonyme *besaine*, le mot *bourdon* est certainement indigène, répondant, quant au sens d'instrument bourdonnant, à l'anc. gr. βόμβυξ et au poitevin *vèɀe*. Dans les patois, le bourdonnement, représenté aussi par *brd!* est rendu par *berd* ou *bord* : en Poitou, *berdoire*, hanneton (appelé ailleurs « chanteur » et « musicien ») répond au bressan *bordiaine*, hanneton.

Tintamarre [2] est à *tintement* ce que *tintouin* est à *tintin*, tintement. Leurs suffixes traditionnels ont été échangés, dès le XVIe siècle, contre des suffixes imitatifs — *arre* et *ouin* — en renforçant ainsi leur caractère foncièrement onomatopéique.

Certains instruments au son strident ont pris le nom d'un oiseau de proie à la voix criarde. Tel *crécelle* et *crécerelle*, formes qui désignent à la fois l'émouchet et la crécelle, instrument au son aigre et bruyant [3]. Le plus ancien nom de l'oiseau est *cercelle* (XIIe siècle), proprement sarcelle, d'après sa voix stridente, qui le fait appeler *cric-crac* [4] dans le Jura, alors que cette même onomatopée désigne la crécelle dans le Midi.

1. Nicot remarque : « *Fanfarer*, proprement est quand ceux qui veulent jouster, se montrent en la lice avec trompettes et clairons ». Monet (1636) explique très bien le passage au dérivé *fanfaron* (emprunté à l'espagnol) : « Homme de guerre se présentant avec *fanfare* (« ostentatio ») à la vue d'une garnison pour attraire quelqu'un au combat ou à l'embuscade ».

2. Voir sur ce mot Pasquier (*Recherches*, l. VIII, ch. LII) et Nicot (1606) : le dernier y voit avec raison une onomatopée, le premier un mot composé de *tinte* et *marre*, outil de vigneron. Ce terme appartient presque exclusivement au genre comique (v. Brunot, t. III, 2e partie, p. 172).

3. Le *Dictionnaire général* postule, pour *crecelle*, un prétendu latin vulgaire **crepicella* ; d'autres ont voulu tirer le mot de *Kyrie eleison*, lequel (remarque Meyer-Lübke) « suppose une transformation par trop violente ». Cependant Ménage avait déjà remarqué : « La *crécerelle* (ce petit moulinet dont nous nous servons le jeudi et le vendredi de la semaine sainte au lieu de cloche) a été ainsi nommée à cause de l'oiseau qui porte ce nom, à la voix duquel le bruit qu'elle fait est semblable... ».

4. Le latin *querquedula*, source de notre *cercelle* ou *sarcelle*, est lui-même d'origine imitative (v. Walde, p. 633).

Digitized by Google

Ailleurs, c'est le grillon qui a prêté son nom à l'instrument : *grelot*, anciennement *grilot* (1392), parallèle à *grillet*, grillon et sonnette. Cette métaphore est confirmée par le synonyme *grésillons* [1], grillons et menottes, celles-ci produisant un grincement rappelant le cri de l'insecte.

C'est ainsi que plusieurs noms d'instruments de musique, à percussion ou à vent, expriment simplement le bruit qu'ils produisent étant frappés ou aspirés. On a tenté à différentes reprises de rattacher certains d'entre eux (par exemple, *tambour*) aux idiomes orientaux, mais ces efforts sont restés vains, les termes français, comme leurs congénères asiatiques, étant puisés à la même source onomatopéique. Ce sont là, en définitive, des créations analogues, mais indépendantes dans le temps et dans l'espace.

1. Le *Dictionnaire général* confond ce *grésillon*, grillon, avec son homonyme *grésillon*, grésil, verre pilé. *Grésillonner*, grilloter (du grillon), est proche parent de *grisoller*, qui se dit du cri de l'alouette.

Digitized by Google

CHAPITRE III

MOUVEMENT OSCILLATOIRE

La notion de balancement est fréquente dans le domaine onomatopéique. Son point de départ a été l'oscillation des cloches qui a fourni au vocabulaire nombre de verbes expressifs. En Savoie, *bambala*, *dandala*, *gangala* signifient à la fois osciller (en parlant des cloches ou de la balançoire) et se balancer, se dandiner.

Nous allons distinguer le balancement sous cette triple forme : oscillation, secousse, flottement.

I. — OSCILLATION

Les noms enfantins pour « cloche » — *bimbam*, *dandin*, *dindin*, *dondon* — ont produit des verbes ou d'autres dérivés. Voici le relevé des plus fréquents :

Brimballer, dont le sens primordial est ainsi défini par Monet : « Faire hausser et baisser les cloches en sonnant », à côté de « tomber de haut en bas en culbutant ». Nicot ne donne que cette dernière acception qui est secondaire, comme celle de se balancer en général. Les patois connaissent l'une et l'autre : *brimballer* signifie, en Picardie, sonner fortement (en Champagne, carillonner) et, dans les Deux-Sèvres, se balancer suspendu par les mains à une branche (d'où *brimballe*, escarpolette), en Savoie, flâner, etc.

C'est une forme renforcée et dissimilée de *bim-ban!* qui reproduit le son des cloches en branle. Quant à son synonyme *brinqueballer*, il a subi l'influence analogique de *trinqueballer*, antérieurement attesté. De là le dérivé technique moderne *bringueballe*, brimbale, levier d'une pompe [1], en rapport à *triqueballe*, charriot de transport (xve siècle).

1. Clairac en donne cette définition (1634) : « Le canal est nommé pompe, la pièce qui entre et puise l'eau est la boëte, au bas de laquelle et tout à l'environ est une pièce de cuir de bœuf nommé clapet : et le manche qui joue, hausse et baisse la boëte, *brimbale* ou *bringuebale* ».

Digitized by Google

Bateler, sonner les cloches (en ancien français), d'où ***bateleur***, sonneur (Forez, ***batelou***, même sens). En limousin, ***batelá*** signifie parler à tort et à travers [1].

Son corrélatif ***pateler*** s'applique au gazouillement des oiseaux [2]. De là ***patelin***, synonyme de patois et de pays natal, ce dernier encore vivace dans le vulgaire parisien.

Bonde, gros bouchon (xve siècle), remonte au sens de son retentissant que fait la bonde qu'on enfonce à coups de maillet dans un tonneau. Cette acception primordiale est celle du bas-lat. ***bunda***, « sonus tympani » [3] (xie siècle), sens inhérent à l'anc. fr. ***bondir*** [4], retentir (encore à St.-Pol, sonner les cloches), depuis la ***Chanson de Roland*** jusqu'aux textes du xvie siècle [5]. C'est à partir du xviie siècle que ***bondir*** passe au sens de sauter, c'est-à-dire de rebondir.

Le verbe ***bondir*** trouve son pendant dans le béarnais ***boumba***, ***boumbi***, rendre un bruit sourd, sonner, résonner et bondir.

Bredindin, nom ancien pour « fiacre » (1680), d'après son allure cahotante. En Anjou, ***berdindaine*** est le bruit que fait la clochette ou la sonnette d'une porte.

Sa forme parallèle est ***pretantaine*** ou ***pretentaille***, mot auquel Ménage donne ce sens: « Falbalas, franges et autres ornements aux habits des femmes ». Le terme est attesté dans la ***Muse Normande*** avec cette double acception:

1° Femme coquette et légère (t. III, p. 258):

> Asteure ichy la moindre *pretantaine*
> Se veste et marche ainchin comme une Reyne.

2° Dans l'expression vulgaire, « courir la ***pretantaine*** » (donné aussi par Oudin), courir de côté et d'autre, vagabonder (t. III, p. 208):

> Y l'y avoit une triollaine
> De gendarmes et de capitous,
> Qui courest tous la *pretantaine*
> Sur des chevaux comme des fous.

Les patois ont conservé le sens primordial de « grelots, sonnerie » [6].

1. On pourrait en rapprocher l'ancien grec βατταρίζω, bredouiller, et son synonyme βαττολογέω, bredouiller, radoter (v. Boisacq).

2. Cf. Palsgrave (1530): « Cest oyselet *patelle* desja, il chantera avant qu'il soit longtemps ».

3. C'est là le sens primitif de *bonde*. Cette acception, ainsi que la forme et la chronologie, écartent définitivement la prétendue dérivation d'un type germanique qu'on ne cesse d'alléguer depuis Ménage et que le *Dict. général* expose encore: « *Bonde*, emprunté d'un radical germanique, souabe *bunte*, allem. *Spund*, bouchon, qui paraissent dérivés du latin *punctum* ». Autant d'assertions, autant d'erreurs.

4. Dans ***Renaud de Montauban***, le cor des fils Aymon porte le nom de *Bondin*. Un type **bombitire*, prétendue source de *bondir*, est à la fois factice et superflu.

5. « Paris feit hautement *bondir* son cor » (Jean Le Maire, *Œuvres*, t. I, p. 159).

6. Cf. « ***pretintailles*** ou ***pertintailles***, grelots que les rouliers et les conducteurs

Digitized by Google

C'est là le point de départ [1], répondant au synonyme angevin « en *bredindaine* », en bombe, en noce, proprement en galop, d'après la sonnerie des grelots attachés au cou des chevaux.

Brelique-breloque, en désordre [2] (1680), le premier terme avec le sens de « breloque » dans les Farces du XVIe siècle, le dernier seul resté dans le vocabulaire : *breloque* (XVIIe siècle), menus bijoux qui pendent à une chaîne de montre, etc., et *berloque*, sonnerie de clairon.

Le sens primordial subsiste dans le wallon-picard *barloquer*, vaciller, osciller, se balancer (à Saint-Pol, *faire barloquer un liquide*, c'est lui imprimer un mouvement oscillatoire qui tend à le répandre). Dans le Languedoc, *barloco* désigne une sonnerie de cloche pour annoncer le commencement et la fin du travail, à côté du gascon *barlangá*, sonner les cloches à toute volée, et de *barlingo-barlango*, sonnerie de grelots d'un attelage.

Le point de départ est *berlique* ou *berlingue*, clochette, d'où le sens de bavard que le mot a en Picardie [3] et dans le Midi (en italien, *berlingare* signifie aussi babiller, jaser). Dans le Bas-Maine, *berlingue*, se dit de la cloche qui annonce l'heure du travail, du repas, et en Normandie, *berlinguette* signifie petite sonnette. A Rennes, *berlingouin* est le nom donné par le peuple au cimetière et, dans le Morvan, il désigne un homme à grosses jambes qui flâne. En Savoie, *brelan* (forme renforcée de *balan*) désigne la balançoire et, dans les Vosges, *beurlander*, c'est sonner l'une des trois cloches en volée, en l'accompagnant des carillons des deux autres.

Dandin, avec le sens de sonnette au cou du bétail, est attesté dès le XIVe siècle [4] et le mot subsiste dans les patois (Bas-Maine, etc.). En Champagne (Forêt-de-Clairvaux), *dandan* est le nom enfantin de l'église, du clocher, et se *dandoler*, signifie se bercer en marchant (en italien, *dondolare*, se dandiner). En Anjou, *dinder* signifie tinter, *dindelle*, petite cloche, et *dindon*, son de cloche, suivant le carillon : *dindan, dindon, digue, digue, don !* De là :

Dandin, synonyme du lyonnais *dada*, dadais (« grand garçon qui

de diligence attachent au cou de leurs chevaux » (Vallée d'Yères). — « *Partantaille*, grelots attachés au cou des chevaux » (Pas-de-Calais), — « *Pertintaille*, sonnerie, collier à grelots » (Bas-Maine). — « *Pertintaille*, ferblanterie, tout ce qui fait du bruit » (Dol, Haute-Bretagne).

1. Déjà indiqué par Ménage : « *Pretantaine*. C'est une onomatopée, c'est-à-dire que ce mot a été fait du bruit que font les chevaux en galop ».

2. Dans le patois piémontais, *berlic e berloc* désignent des paroles magiques : *andé a berlic*, c'est aller au hasard, au diable.

3. Le picard *berlingue* signifie à la fois femme bavarde et fille de mœurs dissolues (proprement celle qui brimballe, au sens libre). Charles d'Outrepont le fait à tort remonter à un flamand *brieling*, femme ou fille n'entendant rien à la conduite du ménage (*Zeitschrift*, t. XXI, p. 231), et cette étymologie erronée a passé dans le recueil de Meyer-Lübke.

4. Du Cange (v° *sonnaille*) : « Desquelles bestes à laine en avoit une qui avoit un *dandin* ou clochette pendue au cou ».

Digitized by Google

se dandine ») et du français *dadais*, a été employé en 1532 par Charles de Bourdigné dans son *Pierre Faifeu*, à côté de « sot » et « nyès ». De là, *dandiner*, dérivé du XVIe siècle.

Dondon, mot qui désigne encore dans le Midi la sonnerie d'une grosse cloche appelée *grosse dondon* (Mistral). De là, *dondon*, synonyme de *dodu*, que Henri Estienne écrit *domdom*, pour mieux marquer son origine. La variante plus ancienne, *dondaine*, machine de guerre des XIVe et XVe siècles, n'en est qu'une forme alternante, à l'instar de *trudon-trudaine*. Oudin (1642) donne, en outre, à *dondaine* le sens de cornemuse.

Triballer, verbe qu'on lit souvent chez Rabelais avec le sens général d'« agiter », mais qui garde des acceptions diverses dans les patois : carillonner et danser (Champagne), trimbaler, traîner à sa suite (Poitou), traîner de divers côtés, vagabonder à travers champs (Bas-Maine).

Ce verbe revêt les aspects suivants : *trimbaler*, forme moderne et *trinqueballer*, même sens que *brimballer* dans Rabelais [1]. En Champagne, *trinqueballer* signifie traîner et secouer la laine pour la séparer de toute poussière, d'où *triqueballe* ou *trinqueballe*, charriot de transport.

Ce dernier remonte au XVe siècle (cf. *Dict. général*) et semble représenter un croisement de l'anc. et dial. *triquer*, sauter, et *tribaler*, alors que la forme nasalisée *trinqueballer* (déjà dans Rabelais) désigne une agitation de cloches accompagnée de sonnerie (cf. *trincá*, tinter, en Dauphiné).

II. — SECOUSSE

Le mouvement saccadé est en outre représenté par les vocables : *Cahin-caha* [2], avec peine, très lentement (XVe siècle, *cahu-caha*), à côté de *cahot* (XVe siècle), secousse d'une voiture.

Haquet, nom parisien d'une sorte de camion [3]. Les deux autres formes alternantes sont *hiquet* et *hoquet* qui possèdent le même sens, le dernier seul retenu par la langue, le premier encore usuel dans le Bas-Maine (*hiquet* et *huquet*), Anjou [4], etc. C'est la notion de « secousse » (du véhicule ou du diaphragme) qui est à la base de ces divers aspects du même mot imitatif.

1. Cf. l. IV, ch. XL : « Ilz molestent tout leur voisinage à force de *trinqueballer* leurs cloches ».

2. Cf. *Dict. général* : « *Cahin-caha*. Semble une altération des mots latins *qua hinc qua hac* ». C'est un des derniers échos de Ménage !

3. Thierry le définit ainsi (en 1572) : « *Haquet*. Genus vehiculi birotis apud Parisios usitatissimi ».

4. « Nous disons en Anjou *hiquet* pour *hoquet* » (Ménage).

Digitized by Google

III. — FLOTTEMENT

Les verbes suivants s'y rattachent :

Baller, voler au gré du vent, être pendant (« les bras *ballants* »), parallèle au synonyme *baloier*, à côté de *balocher*, vaciller, l'un et l'autre encore vivaces dans les patois. De là, *balle*, enveloppe du grain (Robert Estienne) qui s'envole au vannage. Le provençal *balalin-balalan* ou *balin-balan* désigne à la fois le branle des cloches, le cahotement d'une voiture et le balancement du corps (d'ou *balandran*, brimballe et branle d'une cloche).

Balourd, Normandie, vacillant (se dit du fléau de la balance, d'une roue hydraulique), en rapport avec le synonyme provençal *falourd*, vertige, tournis. D'après ce que nous avons établi précédemment [1], *balourd* signifie apparemment celui qui marche en se dandinant (d'où le sens de « rustre »), alors que *falourde* (avec les variantes citées) désigne primitivement un fardeau qui fait vaciller. La finale accuse une contamination de *lourd*.

Friboler, Berry, voler au vent, voltiger (Yonne, *frivoles*, copeaux de menuisier), en rapport avec le méridional *faribole* [2].

Finissons par le thème DARD ou TART qui exprime la notion de vacillement, de tournoiement. Ce thème, simple ou renforcé, a fourni des éléments variés au vocabulaire :

Darder, Berry, trembler, et *dardeler*, frissonner, trembler de froid (Poit. *drediller*, même sens; Lorr. *dardeiller*, tituber); *derda*, Vendôme, tapage.

Ce thème a donné en français *daredare*, précipitamment (Oudin), proprement en tournoyant; mais il est plus spécialement représenté en Provence et dans la Haute-Italie. Là, le vénitien *dardano* (Brescia, *darder*, etc.), à côté du parmesan *tartaro*, désigne sur les côtes de l'Adriatique l'hirondelle de rivage, à cause de son vol ondoyant [3].

Mais c'est dans le Midi de la France que ce thème est surtout devenu fécond. Voici les notions qui s'y rattachent :

a. — Chanceler, vaciller : anc. prov. *tartalhar*, bégayer et grelotter, parallèle à l'italien *tartagliare*, bégayer, esp. *tartalear*, vaciller, chanceler [4] (Yonne, *teurteler*, trébucher, tituber), à côté du prov. *tartouca*, cahoter.

1. Voir t. I, p. 404.
2. *Ibidem*, p. 331.
3. « Le vol de l'hirondelle de rivage est si vacillant qu'on a pu le comparer à celui des papillons » (Brehm, *Oiseaux*, t. I, p. 540).
4. Diez rapproche ce « Naturausdruck » de l'arabe *tartara*, tituber (Freytag). En fait, il s'agit de formations analogues, mais indépendantes, à l'instar du thème parallèle FARFAR, déjà relevé, qu'on rencontre également à la fois en Orient et en Occident.

Digitized by Google

b. — Toupie qu'on fait tourner avec le pouce : *dardan* (d'où *dardaneia*, tournoyer).

c. — Oiseaux de proie caractérisés par leur vol vacillant, nullement rapide et décrivant de vastes spirales : *tartana*, *tartanas*, buse, milan, à côté de *tartarasso*, buse, autour, hulotte. Cette dernière est appelée en Champagne *trembleur*, parce que cette chouette crie en frissonnant comme tremblant de froid (Salerne).

d. — Espèce de barque et sorte de voiture à deux roues : *tartano*, proprement buse, d'après son allure lente.

e. — Colin-maillard : *tartanis-tartanas*, jeu où les enfants tournent et se détournent de tous côtés.

f. — Crécelle : *tartarella* et *tartavella*, mot passé sous cette double forme en ancien français. C'est à proprement parler le nom de l'oiseau de proie, appelé buse ou crécerelle, par allusion à son cri strident. C'est ainsi qu'en français, *crécelle* et *crécerelle* désignent à la fois la crécerelle femelle et l'instrument au son aigu et bruyant[1].

Ces exemples pourraient être augmentés par une exploration méthodique des parlers provinciaux. Ceux que nous venons de citer suffiront pour faire ressortir l'importance de ce genre de formations dans l'ensemble des éléments constitutifs du vocabulaire.

1. Voir t. I, p. 457.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

CRIS DES ANIMAUX

C'est le chapitre le plus nourri du langage enfantin et imitatif. Nulle part peut-être les lacunes de l'étymologie courante ne se montrent sous un jour plus frappant que dans cette partie de nos recherches. Elle embrasse un nombre considérable de faits qu'il importe de grouper et de classer, afin de mieux faire ressortir leur importance sous le rapport lexicologique.

Les cris des animaux présentent un grand intérêt pour la recherche des origines des noms vulgaires qu'ils ont reçus à côté et en dehors de la tradition latine. Aussi ont-ils appelé à plusieurs reprises l'attention des investigateurs.

La première monographie, copieuse et instructive, consacrée au sujet, est celle de Wilhelm Wackernagel, qui a colligé ses exemples dans la littérature classique, chez les peuples germaniques et romans [1]. Une trentaine d'années plus tard, un autre érudit suisse, J. Winteler, publia, à titre complémentaire, un recueil utile des cris des oiseaux comme auxiliaire étymologique [2]. Tout récemment, Oscar Hauschild a extrait de la littérature et surtout des patois allemands des matériaux abondants sur les cris des animaux domestiques, du bétail et de la volaille [3].

Les naturalistes, comme Brehm [4], ont également noté les cris des bêtes. En France, certains glossaires patois, comme ceux consacrés à la Haute-Bretagne par Sébillot et au Bas-Maine par Dottin, en ont également tenu compte.

1. W. Wackernagel, *Voces variæ animantium*. Ein Beitrag zur Naturkunde und zur Geschichte der Sprache, 2e éd., Bâle, 1869.

2. J. Winteler, *Naturlaute und Sprache*. Ausführungen zu W. Wackernagel, *Voces variæ animantium*, Programm der Aarauischen Cantonsschule, 1892.

3. O. Hauschild, « Naturlaute der Tiere in Schriftsprache und Mundart », dans *Zeitschrift für deutsche Wortforschung*, tomes XI et XII, Strasbourg, 1909-1910.

4. Le zoologiste westphalien Landois avait annoncé plusieurs volumes sur les *Tierstimmen*. Le premier a seul paru sous ce titre, à Fribourg-sur-Brisgau, en 1874. Il est exclusivement consacré aux batraciens. Enfin, l'ouvrage d'Alwin Voigt — *Excursionsbuch zum Studium der Vogelstimmen* (Dresde, 1906) — est le premier essai de notation musicale du chant des oiseaux.

Digitized by Google

Nous avons tiré parti de ces travaux qui mériteraient d'être repris, développés et systématisés, afin d'offrir une base plus ample pour l'étude étymologique de toute une partie de la nomenclature animale, notamment des appellatifs d'oiseaux, de batraciens et de strigiens.

Mais avant de les aborder, quelques considérations générales s'imposent.

De tous les éléments du vocabulaire, les onomatopées sont les moins transmissibles d'une langue à l'autre. Le latin, par exemple, qui en est amplement pourvu [1], n'en a légué au roman qu'un nombre insignifiant. C'est que chaque idiome en crée constamment et toujours adaptées à son génie propre.

Le chant des oiseaux est à coup sûr le même dans tous les pays; cependant sa traduction linguistique varie à l'infini d'un idiome à l'autre et souvent dans le même idiome. Rappelons le chant du coq, le *coquerico*, qui revêt des nuances innombrables. Le nom de *coucou* se rapproche seulement du latin *cucullus*, comme sa forme antérieure *cocu*, du grec κόκκυξ, nom qui prétend reproduire le cri même de l'oiseau (κόκκυ).

Peu ou point d'analogie entre les cris des langues romanes et ceux des idiomes germaniques. De là, l'illusion des étymologistes qui dérivent de cette dernière source des appellatifs tirés directement de la nature vivante. On est allé jusqu'à octroyer au germanique une espèce de privilège onomatopéique, auquel on a fait remonter des créations romanes indépendantes et souvent plus fécondes [2].

Le savant qui a le premier traité ce sujet, Wilhelm Wackernagel, a fait cette remarque (p. 37) : « L'Allemand a saisi le cri des animaux de la même manière que le Grec et le Romain et il l'entend de même au XIXe siècle ».

En principe, l'observation est juste, mais elle ne tient pas compte des nuances. Les peuples anciens et modernes ont certes entendu les voix des animaux à peu près de la même manière, mais chacun d'eux a essayé de les exprimer par des approximations plus ou moins grandes.

Il est certain que le chien domestique a aboyé de la même façon dans l'antiquité que de nos jours : le grec βαῦ (de βαῦζειν), le latin

1. Cf. H.-T. Peck, « Les mots imitatifs en latin », dans *Classical Studies in honour of Henry Drisler*, New-York, 1894, p. 226 à 239. Liste très nourrie de 132 onomatopées (ou prétendues telles), dont la très grande majorité est restée confinée en latin, les langues romanes n'en ayant hérité que des termes isolés.

2. Voici en outre quelques remarques complémentaires. Les ressemblances entre le latin et le français sont souvent adventices. Un verbe comme *fringoter*, gazouiller, se rapproche seulement du synonyme latin *fringultire*, le dérivé français remontant à *fringuer*; de même *tinter* est indépendant de *tinnitare* (qui aurait donné en français *tenter*), étant parallèle à *dinder*, tous dérivant de la même source imitative, mais indépendamment l'un de l'autre.

Digitized by Google

bau (de *bau-ba-ri*) et le *baw* des enfants, le prouvent suffisamment. Mais la traduction linguistique de ce cri essentiel de l'animal est susceptible de revêtir les aspects les plus divers, comme le montrent les patois. Il est même surprenant que ces transcriptions approximatives n'offrent pas une plus grande variété, comme le cas se produit pour *miauler*.

Vouloir donc rattacher au type unique latin *baubari* les multiples variantes dialectales, empruntées directement à la nature vivante, est purement illusoire. C'est ce qu'on a fait cependant pour l'italien *abbajare*, le français *aboyer*, anciennement *abayer* (v. Körting). Cependant, Diez se demandait déjà si *aboyer* n'était pas une création indigène (« ein auf eigener Hand gebildeter Naturausdruck »), et Thurneysen remarque à ce propos (*Keltoromanisches*, p. 42) : « Si le roman a imité l'aboiement, que le latin rendait par *bau*, avec *baï*, alors la différence entre *baubari* et *baiier* s'explique sans difficulté ». En effet, le roman traduit ce cri non seulement par *baï*, mais encore par *bàu*[1], *bèu*, *bòu*, *bou*... Les verbes français *abayer*, *aboyer*, *abauyer abawer*, s'expliquent réellement sans la moindre difficulté, à condition de faire abstraction du latin *baubari*.

De plus, dans les Alpes-Maritimes, on dit *baubà*[2] (d'après l'*Atlas*) pour aboyer, ce qui n'implique nullement que ce verbe provençal soit le descendant du verbe latin correspondant, les deux étant également les échos de la nature.

Selon qu'on attribue aux langues romanes une certaine originalité, une tendance à évoluer à côté du latin et indépendamment de lui, ou qu'on y voit au contraire des organes purement réceptifs et dépourvus de toute aptitude créatrice ; et d'autre part, selon qu'on considère les faits linguistiques dans leur ensemble, ou qu'on les étudie dans leur individualité et isolément, il est évident que les vues étymologiques seront forcément différentes.

On ne saurait assez insister sur l'origine absolument indépendante pour chaque langue de ces formations imitatives. Dériver le fr. *glapir* du germanique[3] est une erreur de méthode, vu que le roman et le germanique, à l'instar du grec et du latin, ont puisé leurs mots imitatifs à la même source, et que la création onomatopéique est un fait de nature universelle.

Il est donc parfaitement illogique et superflu de supposer que les cris romans des animaux ont dû se retrouver tels quels en latin vulgaire. Lorsque Gröber, dans ses *Substrata*, attribue au latin

1. D'où le sarde *baulai*, aboyer, que M.-L. Wagner (*Lautlehre der südsardischen Mundarten*, p. 16) explique par le type **baubulare*, tiré de *baubari*.

2. De là, *baubi*, chien courant, proprement aboyeur : « Les chiens *baubis* sont de gorge effroyable, ils heurlent sur la voye » (Du Fouilloux).

3. Voir *Zeitschrift*, t. XX, p. 353.

Digitized by Google

vulgaire l'archaïsme *belare*[1], pour le classique *balare*, parce que le Français et l'Italien disent *bêler* et *belare*, alors que le Romain disait *balare*, c'est là un procédé contraire à la réalité. La même induction erronée se répète à propos de **clociare* (classique *glocire*), et d'autres prétendues reconstitutions du même genre qui abondent dans le domaine courant de l'étymologie romane.

Ce n'est pas tout.

L'imitation des bruits et sons de la nature n'est qu'approximative et parfois assez vague, surtout après l'intégration des onomatopées dans le vocabulaire. Il en résulte que le même son, verbe ou nom, est appliquable aux animaux de genre ou d'ordre différents[2].

Comme les modulations de la voix du matou en chaleur se rapprochent plus ou moins du cri de l'âne, de la chèvre, du cochon, du chien, du chat, l'expression linguistique du grondement se confond parfois avec des verbes synonymes appliqués :

A l'âne : *braire*, miauler (Morbihan, etc.) ; cf. génois[3] *rägna* (Naples, *regnolejar*), miauler et braire (sens spécial au parmesan).

Au bœuf : Meurthe-et-Mos. *boualer*, miauler (Drôme, *bèula*), proprement beugler, et, dans l'Ardèche, *bramá*, bramer et miauler ; cf. Mayenne, *miander*, miauler (des chats et des jeunes veaux).

Au chien : Nièvre, Yonne, *euler*, miauler (« hurler ») ; cf. Savoie, *mioula* (*miáuna*, *miáura*), miauler et aboyer.

Au cochon : Pas-de-Calais, *ouigner*, miauler, proprement grogner, etc[4].

D'autre part, dans l'ancienne langue, *malot*, pourceau (donné par Cotgrave comme normand), par exemple dans le *Mystère de Saint-Quentin* :

14272. Tourrier, maubué, *gros malot* ..

est le même que *malot*, bourdon, frelon, dès le XIIe siècle (Chrestien de Troyes, *Yvain*) :

1. D'ailleurs superflu, *bêler* remontant à *beeler*, transcrit anciennement *besler*.

2. En Suisse allemande, remarque Hauschild (*loc. cit.*, t. XI, p. 150), le verbe *rüggen* désigne non seulement le roucoulement du pigeon, mais aussi le cri de la bécasse, de la chouette, des poules, et même des grenouilles, cochons, chiens.

De même en français : *bourri* désigne, suivant les régions, l'ânon (Berry), le taureau (H.-Auvergne), l'oie ou le canard (Suisse). De là l'impossibilité de rattacher le méridional *bourrico*, ânon (cf. *bourrin*, dans les patois) au lat. *burricus*, petit cheval (de *burrus*, roux).

3. C'est ainsi que les noms hypocoristiques de l'âne et de l'ânesse dans la Haute-Italie — Venise, *muso* ; Lombardie, *musa* ; Trévise, *mussa* — sont à proprement parler des appellatifs enfantins donnés au chat ou à la chatte. Cette constatation est corroborée par le correspondant toscan *miccio*, minet et âne (*miccia*, minette et ânesse), et, en France, par le forézien *miro*, âne, *mira*, ânesse (Lyon, *mirou*, chat, et *mira*, chatte). Il est donc superflu de faire remonter ces noms enfantins au latin *muscella*, petite mouche (« jeune mulet », dans Meyer-Lübke).

4. De même, en espagnol, *marrar* ou *morrar*, gronder se dit du chat en chaleur et du cochon, de là : fr. *maraud*, chat mâle, et esp. *morro*, minet, à côté de *marrano*, cochon de lait et porc.

Digitized by Google

117. Et taons poindre et *maloz* bruire.

Leur source commune est la notion de « gronder » (cf. haut-breton *maloua* ou *maloard*, matou).

Par ailleurs, le cri du hibou et du corbeau a la même résonance lugubre. En ancien et en moyen français, *choe* signifie à la fois chouette et corneille :

Yeux de corbaut noire comme une *choe*.
(Eustache Deschamps, t. IV, p. 318)

De même, *choucas*, petite corneille, par rapport au prov. *choucou*, espèce de chouette.

Et ce rapport revient partout ailleurs[1] : Côme, *ciorla*, corneille et chouette (albanais, *soră*, corneille, etc.).

Relevons encore le rapport entre certains noms hypocoristiques communs au porc et au bœuf, dont le mugissement se rapproche du grognement. De là : wallon *godi*, verrat et champenois *gode*, vache, Meuse *godin*, bouvillon (Lorraine : jeune taureau).

Les idées les plus confuses règnent habituellement à ce sujet[2]. Nous n'avons fait d'ailleurs qu'amorcer ici un problème très complexe et très fécond pour la recherche étymologique.

Les considérations qui précèdent ne sont pas sans intérêt et la méconnaissance des rapports mutuels entre les cris des animaux est devenue, on le verra, une source d'erreurs.

Essayons maintenant de répartir les nombreux matériaux de ce chapitre.

I. — CHAT

On a déjà montré comment la voix initiale *mi*, expression du miaulement, s'est successivement enrichie de toute la gamme vocalique et renforcée ensuite à l'aide surtout des liquides ou dentales.

Une partie de la nomenclature copieuse du félin, remontant à ce même cri, a également été relevée : *migne* et *mine*, *maraud* et *maroufle*, *mite* et *miste*, à côté de *mitou* et *matou*, etc.

Voici quelques données complémentaires :

Le nom de *misse*, chatte, Planchers-les-Mines (Haute-Saône), répond à l'espagnol *miza*[3], et *mozo*, chat, à l'italien dialectal *moss* (Ferrare) et *musso* (Sicile), même sens.

Son synonyme savoyard, *mezou*, minet (d'après l'*Atlas*) est le

1. Cf. notre *Création métaphorique en français et en roman*, fasc. I, *Le Chat*, p. 101-102.

2. Voir *Romania*, t. XLIV, p. 245.

3. Le lexicographe espagnol Cobarruvias (1612) a entrevu le rapport entre *miz* et *musio* : « Al gato llamamos *miz* del nombre antiguo suyo *musio* ». Cf. suéd. *miss*, allem. *Mietze*, alban. *mitsa*, tatare *mutch*, chat ou chatte, etc.

Digitized by Google

pendant du piémontais *mosi*, bas-latin *musio* [1], dont le primitif *musa*, chatte, survit encore dans des composés provençaux et catalans [2].

Un autre nom provincial du chat, *marcou* [3] ou *margaut* (les deux dans le *Moyen de parvenir*), subsiste dans le Centre et dans le Midi. Il exprime la notion de « gronder », commune au chat et au cochon.

Le béarnais *arnaut*, matou, est le même mot que *renaut*, grondeur (prov. *rena*, ronronner et gronder) : le vosgien *arnò*, chat mâle, répond au synonyme manceau *renao* [4], même sens. Et ce même rapport entre les deux bêtes revient pour le français dial. *maraud*, matou, et l'esp. *marrano*, cochon (cf. *maronner*, gronder).

Un dernier de ces noms hypocoristiques — le lorrain *raou* [5], matou, et le manceau *rouaud* (rwao) [6], à côté de la forme renforcée *ravaud* (Poitou) — dérive de l'état du matou en chasse de la chatte : à Pléchatel, *en raou*, et en Poitou, *en ravaut*, signifient en rut.

Pour appeler le mâle, la chatte pousse le cri caressant *rou-rou!* ou *m'rou-m'rou!* De là les verbes : *rauder* (rwaoder), dans le Bas-Maine ; ailleurs, *ravauder* et *marauder* (en français, l'un et l'autre appliqués tout d'abord aux chats vagabonds en quête d'amours). Dans ces rencontres nocturnes, les miaulements deviennent des cris aigus imitant presque les cris d'enfant au berceau [7].

Les savants qui ont étudié l'un ou l'autre des noms hypocoristi-

1. Isidore de Séville, *Origines* (l. XII, ch. II) : « *Musio* appellatur quod muribus infestus sit; hunc vulgus *cattum* a captura vocant ». Double étymologie illusoire, mais texte à retenir.

2. Voir t. I, p. 51.

3. Scarron s'en est servi dans le *Virgile travesti* (éd. Fournel, p. 179):

Les gros *marcous* s'entre-regardent
Ou de leurs griffes ils se lardent.

Dans le Berry, le *marcou* passe pour sorcier (Jaubert).

4. Dans les traditions populaires du Bas-Maine, *renaud* est identifié avec le nom propre correspondant : « Les *randous* ou chats sorciers, allant au sabbat, parlaient la langue de l'homme. On cite celui qui dit à son maître : *Le gars Renao est mort*, Renaud était le chat du voisin » (Dottin).

Dans le Béarn, *œil d'arnaout* désigne un grand œil ouvert (*ha lusi l'arnaout*, faire luire l'œil, jouer de la prunelle).

5. Cf. Suisse allem. *Rāuel*, chat mâle.

6. A côté de la forme nasalisée *randou* (rwandou), matou en chaleur, d'ou *randouler*, se plaindre, en parlant de la chatte séparée de son petit.

7. Ceci nous amène à dire quelques mots sur les suffixes des noms du chat : *ô* (transcrit *aud*), *i* (dimin. : cf. *mini*, *misti*, *cati*) et surtout *ou*, *ouf* (*oufle*).

Le suffixe *ou* est caractéristique pour cette nomenclature (cf. *marcou*, *marlou*, *malou*, *mitou*) et paraît remonter à *miaou*. Cet *ou* final alterne tantôt avec *eu* (cf. Ain, *mateu*, matou, et Noyon, *mareu*, à côté de *marou*) et tantôt avec *on* (fr. *minou* et *minon*, Lyon, *mirou* et *miron*, anc. fr. *mitou* et Poit. *miton*).

Le suffixe *ouf* (*oufle*) affecte, de même, les noms familiers du chat, tels que *mitouf* (anc. fr. *mitouflet*), Vienne, *marouf*, matou (cf. Holyband, *Dict. fr.-angl.* : « Un gros *marouſle* signifie proprement un gros et grand chat »), etc. Ce suffixe, de même que *aud*, a été extrait des noms propres germaniques : Burnouf, Ernouf, Marcouf, Renouf. L'hypothèse qui fait dériver les noms enfantins du chat des noms propres a été suggérée par ce fait.

Digitized by Google

ques du chat, isolément, ou tout au moins sans jamais en présenter un tableau d'ensemble, ont émis sur leurs origines une théorie tout autre que celle que nous venons d'exposer. Cette théorie, soutenue d'abord par Le Duchat [1] et La Curne [2], a été admise de nos jours par Scheler [3], Darmesteter [4] et Meyer-Lübke [5]. L'hypothèse de ces savants est simple et se résume en cette proposition: les noms enfantins du chat remontent à des noms propres. C'est ainsi que le wallon *marcou*, chat mâle, remonterait à Marculphus; le lorrain *raou*, à Radulphus; le français *matou*, à Matthieu (ou Mattulphus); le dialectal *marlou*, à Marulphus.

En principe, aucun animal domestique ne se trouve désigné par un nom propre et le folk-lore confirme ce fait, car « dans les récits populaires, là même où nous les trouvons les plus répandus..., les animaux n'ont pas de nom propre » [6]. Il y a un conte que tout le monde connaît, le *Chat botté*, et qu'on trouve déjà dans les plus anciens recueils des contes européens, dans les *Nuits* de Straparola (1550), dans le *Pentamerone* de Basile (1637) et dans les *Contes de ma Mère l'Oye* de Perrault (1697); il en existe en outre de nombreuses variantes chez les peuples de l'Europe et de l'Asie (Polivka en a colligé une soixantaine). Dans aucune de ces rédactions, le chat ne porte un nom propre. En revanche, dans une œuvre littéraire telle que le *Roman de Renart*, le chat en porte un: *Tibert*, dans la rédaction française, *Dieprecht*, dans celle du Moyen Age allemand. Il s'agit ici de la création d'un poète et non d'une création du peuple.

Enfin, les noms qu'on donne parfois aux animaux avec lesquels l'homme vit dans une familiarité affectueuse [7], ne sont jamais devenus les noms usuels de ces animaux.

Les noms d'amitié donnés au chat, ayant le même suffixe que certains noms propres d'origine germanique, se prêtaient facilement à une pareille hypothèse; mais il suffit de jeter un coup d'œil sur l'ensemble de la nomenclature pour se convaincre de son inanité. Le béarnais *arnò* (*renò*), chat, par exemple, fait immédiatement penser à Arnault ou à Renault, comme *raou*, à Raoul; mais tandis que les uns sont des substantifs verbaux tirés de *renâ*, gron-

1. Dans le *Dictionnaire* de Ménage (v° *marcou* et *raou*): « Nos anciens faisoient des noms d'animaux des noms de saints: *marcou* vient de Marc, comme *matou* de Matthieu. A Metz et dans toute la Lorraine, ce nom d'homme *Raoul* est donné à tous les chats mâles... ».

2. Dans son *Dictionnaire*, au mot *marcou*.

3. *Dictionnaire étymologique*, v° *malou*.

4. *Vie des mots*, p. 109.

5. *Grammaire des langues romanes*, t. II, p. 480.

6. Gaston Paris, dans le *Journal des savants* de 1894 (à propos de Sudre, *Sources du Roman de Renart*).

7. Tels, dans notre cas, le port. *Vincente*, chat, et l'esp. *Bartolo*, même sens, à l'instar du russe *Vaśko*, minet (proprement petit Basile).

Digitized by Google

der, et de *rouer*, ronronner, les noms propres remontent à Arnolt, Reginolt, Radulf.

Le « maistre *mitou* » du *Moyen de parvenir* rappelle « notre maître *mitis* » de La Fontaine, nom qu'on rencontre déjà au XVIe siècle dans un sermon de Menot [1]. Et c'est vers la même époque que Bonaventure Des Périers, dans sa XXIIIe nouvelle, spécule sur l'origine du mot, émettant une étymologie qu'on a répétée depuis à satiété [2]. D'ailleurs, *mite* lui-même, dont *mitis* est une autre forme hypocoristique, revient déjà au XIIIe siècle, dans un vers du *Roman de Renart*, où le terme enfantin est juxtaposé au nom proprement dit de l'animal [3].

En somme, la grande majorité des noms d'amitié donnés au chat est réductible à la notion de « miauler » ou à un des autres faits et gestes de la vie de cet animal.

Ces nombreux noms témoignent de l'importance sociale du chat et de la constante sympathie qu'il a su inspirer à l'homme. Ces noms de tendresse sont propres au langage enfantin et au parler populaire, ce qui explique leur fréquence dans les patois et leur rareté dans la littérature. Leur intérêt étymologique n'en est pas moins grand, car ils ont enrichi, comme on l'a vu, la langue littéraire d'une foule de mots qui y sont restés, grâce à l'oubli de leur humble provenance.

II. — CHIEN

Les verbes suivants, pour signifier « aboyer », sont des onomatopées :

Bourrer, répond au provençal *bourrá*, gronder, et au *borré*, aboyer, chasser en criant, de la Haute-Italie. En français, le sens d'aboyer a passé à celui d'exciter ou haler un chien, d'où *bourrer*, lancer sur le gibier, à côté de *bourrir*, s'élancer impétueusement [4], l'un et l'autre termes de chasse répondant au gascon *hourrá*, aboyer et haler.

Hourrá, Béarn, aboyer, pendant du latin *hirrire*, gronder (du

1. O, dicit mater, si eatis juxta illum quem vocatis le *bonhomme*, et vocatis *mitis*, comedet vos... ».

2. « ... *Mitis*, car vous sçavez bien qu'il n'est rien tant privé qu'un chat, et mesme la queue qui est souëve, quand on la manie, s'appelle *suavis* ».

3. Voir t. I, p. 57.

4. En parlant d'un faucon (XVIe siècle), mais déjà au XIIe siècle *burrir* a le sens généralisé de s'élancer (v. Godefroy). Tous ces aspects — *bourrer*, *bourrir*, *burrir* — du même verbe onomatopéique remontent à la même source, d'où dérivent également le lat. *borrire* des Inscriptions (v. Meyer-Lübke, n° 1250) ainsi que le bas-lat. *burrire*, crier, brailler, en parlant d'une bête (v. Littré).

Le *Dictionnaire général* sépare à tort *bourrer*, terme de vénerie, de *bourrir*, terme de volerie, en identifiant le premier avec *bourrer*, rembourrer, et en considérant le deuxième comme d' « origine inconnue ». Voir ci-dessous d'autres hypothèses sur la provenance de ces verbes imitatifs.

Digitized by Google

chien enragé). En français, *hourra!* cri du piqueur pour rappeler le chien, exprime simplement l'aboiement de la bête sous les coups de fouet du piqueur.

Jangler, aboyer, en parlant des chiens courants (Gaston Phœbus), pendant de l'ancien provençal *jangolar*, glapir comme le chien qu'on bat (Raynouard), aujourd'hui *jangoula* et *jingoula*, à côté de *ganguela*, formes et aspects qui confirment l'origine onomatopéique. Le hollandais *jangeln*, aboyer (que Diez rapprochait de *jangler*) dérive de la même source, comme d'ailleurs le latin *ɀinɀulare*, gazouiller, qu'on a récemment proposé pour le provençal *jangolar* [1].

Des quatre verbes latins qui désignent les variétés de l'aboiement — *gannire*, *glattire*, *latrare* et *ululare* — le français moderne n'a gardé que le dernier : l'ancienne langue possédait encore *glatir* (déjà dans la *Chanson de Roland*), qui fut remplacé, à partir du XIIIe siècle, par *glapir*, création indigène analogue au synonyme wallon *glawer*. Quant à *gannire*, il n'a laissé de trace qu'en italien, en espagnol et en portugais : le fr. *guannir* (gannir), l'ital. *guagnolare* (gagnolare), le catal. *guinyolar* et l'esp. *guañir*, grogner, procèdent d'un type WAN [2], expression du grognement, commun au chien et au cochon ; de là, leurs rapports intimes qui vont parfois, au point de vue linguistique, jusqu'à la confusion [3].

C'est ce qui est arrivé pour l'anc. fr. *guaignon* (*waignon*), *gaignon*, chien de basse-cour, qui répond au limousin *gagnoun*, cochon, proprement grognon. Pour expliquer le mot, on a d'abord imaginé un latin **canio*, rendu illusoire par la variante *waignon*. On a ensuite pensé au germanique *wang*, prairie (pour ainsi dire chien de prairie) et à l'anc. fr. *gaaignier*, labourer : « le chien qui gaaigne, c'est-à-dire qui fait paître, mène paître » (v. Körting).

Les recherches sur l'origine des cris particuliers au langage des chasseurs ne sont pas moins curieuses à cet égard. Pour exciter le chien à mordre, on imite parfois simplement l'aboiement ou le grondement. C'est ce qui est rendu par le fr. *bourrer*, prov. *bourrá*, lancer sur le gibier, proprement gronder ; H.-Italie, *boré*, *borá*, même sens. On fait venir le dernier de l'anc.-haut-allem. *burjan*, soulever [4]. Mais comme la terminologie gallo-romane de la chasse ignore à peu près l'influence germanique, Schuchardt, en repoussant cette origine, fait remonter *borrer* à une interjection analogue à l'allem. *burr!* dont on se sert pour chasser les oiseaux [5] ;

1. *Romania*, t. XXVIII, p. 193.
2. Diez faisait remonter l'ital. *guagnolare* à un type latin **gannicularc*, et l'esp. *guañir*, à un type germanique tiré de *wanjan*, pleurer.
3. Même rapport entre *houret*, mauvais chien de chasse (d'abord dans Molière), terme d'origine provinciale, répondant au normand *houret*, cochon (cf. ci-dessus le béarnais *hourrá*, aboyer et gronder).
4. *Zeitschrift*, t. XX, p. 529.
5. *Romanische Etymologien*, IIe fasc., p. 132, et *Zeitschrift*, t. XXIV, p. 417.

Digitized by Google

finalement, Nigra reprend la vieille étymologie de *bourrer*, rembourrer, qu'il identifie avec *borá*, chasser [1].

Le nom hypocoristique du chien, le plus répandu dans le temps et dans l'espace, c'est l'ancien français et provençal *gos*, qui, en catalan, s'est définitivement substitué au latin *cane*. Voici ses variantes :

Cos, anc. prov. (*Donat proensal*, XIIIe siècle : « *cotz*, parvus canis »); *gos*, *goz*, *guoz* [2], chien, au XIIIe siècle, bas-lat. *gossus* (1363) [3]; féminin *gossa*, diminutif *gosset*, *gosson* (moderne *gous*, *gousso*, *gousset*, etc.). De là, anc. fr. *gos*, *goz*, *gous*, *gouz* [4], dim. *gocet*, *goçon*, fém. *gosse* et *gousse* (XIIIe siècle).

Gos, devenu en catalan le nom usuel du chien [5], port. *gozo*, barbet ; esp. *cosque* (cozque) et *gosque* (gozque).

Cuccio, *guccio*, Italie, petit chien, à côté de *cuzzo*, *guzzo* (Oudin ; Naples : chien difforme) ; Galice, *cucho* ; prov. *coussou*, *goussou*, petit chien [6].

Quelle en est l'origine ?

Le cri dont on se sert habituellement pour chasser ou exciter les chiens pourrait être figuré par *css ! gss !* ou *gzz !* (Rabelais s'en sert à la fin du Prologue de son *Tiers livre*) ; en Provence, *cuss-cuss ! guiss-guiss ! gous-gous !* en Espagne *cuz-cuz !* à côté des formes amplifiées par une gutturale : *quesc ! guizg !*

C'est ce cri, sous ces figurations diverses, qui explique les aspects divers que ce nom hypocoristique a revêtus dans les idiomes romans et ailleurs. L'existence simultanée du mot en Europe et en Asie ne peut s'expliquer que par son origine imitative, origine partout la même. Un cri de chasse en a été le point de départ, et les diverses modulations de ce cri ont abouti aux formes multiples du mot.

Des noms hypocoristiques, c'est l'espagnol *gozque* qui attira l'attention de Diez : « Que signifie *que* dans *gozque* ? », se demande-t-il. Et Schuchardt de lui répondre, en le renvoyant au slave *kutchka*, chienne [7] ; mais le terme slave dérive de *kutcha*, chien (aujourd'hui en serbe), *ika* étant le suffixe du féminin, tandis que le *que* de *gozque* a une valeur en quelque sorte organique (diminutif

1. *Archivio glottologico*, t. XV, p. 496.
2. Marcabrun (dans Raynouard) : « Lo *guoz* ro (« aboie »), el lebrier gron ».
3. Cf. Du Cange : « Illa canis mastina, uxor sua et *gossus* suus ».
4. *Geste de Liège* (éd. Scheler, v. 3726) : « Fel et orguilheus fu plus que ne soit un *gos* ». — Brunetto-Latini, *Trésor* (éd. Chabaille, p. 235) : « Il y a petiz chiens *gouz*, qui sont bon à garder maison ». — Jean de Condé (dans Du Cange) : « Mastins et *gousses* et grans viautres ».
5. Jaume Febrer (cité par Diez) : « Un *gos* que en bon llemosi *can* est nomenat ».
6. Comparer : *cuts*, toutou, en roumain ; albanais tosque, *kutch* ; serbe, *kutche* (fém. *kutsa*) ; magyar, *kuszi*, à côté de l'albanais (guègue), *kuta* ; magyar, *kutya* ; afghan, *kuth* ; hindoustani, *kutha* (pers. *koutchaq*, turc, *kutchuq*).
7. *Zeitschrift*, t. XV, p. 96.

Digitized by Google

gosquillo), à l'instar de son synonyme *buʒque*, l'un et l'autre, formes renforcées de *goʒ*[1] et de *buʒ*. D'ailleurs, Schuchardt admet également que les variantes occidentales et orientales du mot remontent à la même origine, mais sans se prononcer sur le caractère de cette dernière : « L'histoire du mot s'éclaircira avec celle de la notion qu'il représente », se contente-t-il de conclure. Schrader[2] est plus affirmatif : il croit voir, dans ces noms hypocoristiques, « la même interjection onomatopéique *ku* qui avait fourni, à l'époque préarienne, le sanscrit *çv-an* (*çu-n*) ».

Nos recherches s'arrêtant au seuil même du latin, ne nous permettent pas de remonter si haut ni d'aller si loin. Il nous suffit de constater qu'autour du vieux tronc latin qui, sous sa puissante ramure, a abrité la *Romania* tout entière, d'humbles rejetons ont poussé et, nourris d'une sève nouvelle, ont donné naissance à une riche végétation. Mais, tandis que l'origine du premier échappe complètement à nos prises, les derniers se renouvellent constamment, parfois sous nos yeux, témoignant de l'incessante activité de l'esprit humain.

III. — PORC

En dehors des cris d'appel et de chasse, les verbes qui expriment le grognement et ses inflexions sont devenus une des principales sources des appellatifs vulgaires du cochon. Ces verbes, peu nombreux, sont parfois susceptibles d'une diversité de forme étonnante. Nous n'en retiendrons qu'un seul.

Lorsque le cochon est blessé, son grognement se change en cri aigu, prolongé, et qui devient grave et alterné, quand sa vie est en péril. Ce cri particulier est rendu par *couï-couï* (anc. gr. *koï-koï*) ou bien par *ouin-ouin* (anc. fr. *hoing*, grognement), *wann-wann!* d'où anc. fr. *guannir*, *guanir*, et esp. *guañir*, grogner. Ce cri revêt les aspects suivants[3] :

a. — *Couiner*, Berry (« le porc qu'on tue, *couine* », Jaubert) ; Guern. *couinaïr* ; Jura, *coinner* (Poit. *couïner*, du cri du lièvre et du lapin) ; prov. *couina*, à côté de *couenassa* (Dauph.), *cuina* (Clairvaux, *cuiner*) et *caïna* (« pousser un cri aigu »).

Quener, Saintonge, et Gasc. *quena* (« geindre »), à côté du Lyon. *quiner* (Forez, *quina*, « grogner »).

Chouiner, Morvan (et *chouner*).

b. — *Couigner*, Mayenne (« crier »), et Yonne, *coigner* (« grogner »), Savoie, *couingna*.

1. Cf. les cris pour exciter les chiens (formes simples ou amplifiées par une gutturale) : esp. *cuz-cuz!* à côté de *quesc! guizg!* cris parallèles au prov. *quisquis!* à côté de *cusc!*

2. *Reallexicon des indogermanischen Altertums*, t. I, p. 183.

3. Cf. notre *Création métaphorique*, fasc. II, p. 82 à 83.

Digitized by Google

Chouigner, Clairvaux.

Couinquer, Poitou, et Lyon, *quincher*.

c. — *Gouïna*, Aveyron (« grogner »); Saintonge, *guener* (« gémir »).

Gouigner, Mayenne (« pousser des cris aigus »), et Wallonie, *guigner*, glapir.

Gouincer, Mayenne.

d. — *Houiner*, Normandie (Calvados, *honner*), et *ouïner* (Bagnard, *ouena*), à côté du Berr. *vouiner*, Fr.-Comté, *vouinner*.

Hougner (hoigner) et *hongner*, anc. fr. (Messin, *hogner*, Norm. *houigner*, Pas-de-Cal. *ouigner*), à côté de *vuingnier* (XIIIe siècle), Fr.-Comté, *vougnier*, *vogner* (Wall. *wigni*, glapir).

Houincher, *ouincher*, Normandie; Vosges, *vouinquer*.

Le verbe, sous ses aspects multiples, s'applique également au cri des animaux dont la voix se rapproche plus ou moins du grognement, par exemple à l'âne (appelé *grougnaïre*, cochon, en Rouergue). L'anc. fr. *quanner*, *canner* ou *channer* (aujourd'hui Yonne), traduit primitivement le grognement (cf. ci-dessus *couïner* et *chouiner*). Sous la forme réduite *caner* (pour *quaner*), il signifie braire [1]. Avec ce sens, Eustache Deschamps dit *ricaner* (t. VI, p. 15):

Chanoine qui *ricane*
Comme uns asnes en un moustier [2].

Les patois du Centre et de l'Ouest ont gardé ce sens sous la forme *rechaner* (Berry, Anjou, etc.) et *rechagner*, dans le Loiret (Rolland, t. I, p. 210), anc. fr. *rechaignier*, montrer les dents, sens que possède également la variante *rechaner* et le moderne *ricaner*.

Des noms hypocoristiques du cochon dérivant des cris dont on se sert pour appeler ou (plus rarement) pour chasser la bête, citons les deux suivants:

Godi, wallon, verrat; Morv. *godot* et H.-Bret. (Mée), *godillon*, porcelet; Vaud, Valais, *gouda*, truie (suivant l'*Atlas*), à côté de *guedi*, porcelet, et Guernesey, *guedot*, cochon [3].

Gojo, Provence, cochon, et Vaucluse, *goujo*, truie. Cf. Mantoue, *gogin*, goret [4].

1. Le mot se lit dès le XIIe siècle chez le moraliste picard Renclus de Moliens (*Roman de Carité*, éd. Van Hamel, str. XXI, v. 5):

Mais aussi com la mere *cane*,
Tout ensement *canent* les filles.

Les manuscrits donnent comme variantes: *chane*, *quane*, *recane*, *rechane*.

2. Les *Cent Nouvelles nouvelles* disent *recaner*. Cf. nouv. LXI: « Et ainsi que cest asne veist la lumiere, il commença à *recaner* si hideusement... ».

3. Cf. allem. dial. *kodde*, goret (Nemnich).

4. Et de même: Béarn, *bilou*, pourceau; prov. *choun*, goret; Pas-de-Cal. *coutou*, porc (Norm. *quetou*, porcelet), etc., appellatifs qui reflètent des cris d'appel. Voir notre *Création métaphorique*, fasc. II, p. 84-85.

Digitized by Google

Les deux noms qui désignent la femelle, *truie* et *coche*, remontent également à une origine hypocoristique.

Le premier, propre au domaine gallo-roman [1], se trouve déjà dans le *Glossaire de Cassel* (VIIIe siècle) et représente ainsi le plus ancien [2] exemple du nom de la truie, tiré du cri dont on se sert pour la chasser [3], à l'instar du prov. *troutrou*, nom enfantin du cochon et de la truie [4].

Le second terme, *coche* (XVe siècle), qui désigne spécialement la truie châtrée, a un point de départ analogue : *cocho-cocho!* cri d'appel, en Provence, à l'instar de l'allem. dial. *kusch-kusch!* (Leipzig) et *küsch-küsch!* (Aix-la-Chapelle). Cette origine enfantine [5] du nom explique son existence non seulement en roman [6], mais encore dans certains idiomes germaniques (Aix-la-Chap. *küsch*, cochon), en slovène (*kotchey*, goret) et en magyar (*kotza*, coche).

Une seconde catégorie des noms hypocoristiques du cochon dérive des verbes exprimant le grognement, le cochon étant simplement conçu comme la bête qui grogne, comme le *grognon*. Tels ces thèmes [7] :

1° GAR, GOR, GUIR :

Gara, Savoie, truie (qui a eu plusieurs portées); Châlons, *garroille*, truie saillie; limous. et catal. *garri*, fém. *garrina*, gorret (cf. Berr. *jarraud*, cochon de lait), à côté de l'anc. fr. *garrot*, ragot (Rolland, t. I, p. 75); prov. *gouari*, goret, et esp. *guarro*, porc.

Gueri, Provence, goret (Rouerg. *goueire*, truie); Landes, *guirre*, vieille truie (Rolland).

Gor, Poitou, cochon; anc. fr. *guorre* [8] (Nicot), truie, *gorre* (et Poitou), *gore* (et Morvan), *gaure* et *waure* (Sav. *vora*, truie mère); prov. *goro*, *gorro*, *gauro* (Rouergue), truie mère, et *guori*, goret.

Gourre, anc. fr., truie, Berr. *goure*, prov. *gouro*.

1. L'italien *troja* est considéré comme un emprunt fait à l'anc. prov. *troya*, d'où dérive également, par l'intermédiaire du catalan, l'esp. *troya*, maquerelle (« truie ») ; le sarde *troju*, sale, dérive de l'ital. dial. *troja*, truie (v. Tommaseo).

2. Les textes cités par Brachet (*Dictionnaire étymologique*, v° *troja*) sont empruntés à Ménage et reposent sur des méprises : le témoignage allégué de Messala Corvinus est apocryphe, et le texte juridique qu'il cite est de Cujas, c'est-à-dire remonte au XVIe siècle.

3. En Normandie, en Saintonge et ailleurs, *trou-trou!* est le cri servant à chasser le porc. Cf. Monti, *Glossario del Como* (1845) : « *Troja*, porca... onomatopea : il grugnito del porco è *tru!* ».

4. Walde (p. 793) rapproche *troja* de l'irlandais *torc*, verrat.

5. Behrens voit également, dans *coche*, un cri d'appel, analogue à l'allem. *kuf*, qui est aussi devenu un appellatif du cochon (v. *Zeitschrift*, t. XIII, p. 413 ; et Schuchardt, *ibidem*, t. XV, p. 96).

6. Dans les patois français, *coche* avoisine *cache* (Lorraine), *cuche* (Namur), etc., alors que le masculin *cochon* se dit *cosson* dans les patois du Nord.

7. Cf. notre *Création métaphorique*, fasc. II, p. 87 à 89.

8. Nombreux dérivés dans l'ancienne langue et dans les patois (v. *Création métaphorique*, fasc. II, p. 88).

Digitized by Google

2° GAN, GON, GUIN :

a. — *Gana*, Dauphiné, truie (dim. *ganet*, goret), à côté de la forme renforcée savoyarde *ganda* (Suisse, *ouanda*), truie qui nourrit encore sa portée [1].

Gona, Aoste (*Atlas*), truie, et Frib. *gouna* (Ibidem).

Guenne, Jura, truie [2].

b. — *Gagno*, Limousin, truie, anc. prov. *ganhon*, goret, Lim. *gagnoun*, cochon.

Gogne, Berry, truie (anc. fr. dans Borel, à côté de *goignon*, cochon), Creuse, *gogno* et Aveyr. *gognou*, petit cochon gras [3].

Gounh, Bordeaux, cochon de lait; Rouergue, *gougnou*, goret.

Gouagnòu, Aveyron, goret (à côté de *gougnòu*), et Limousin, *gouignoun*, cochon (Honorat).

Gouine, Fr.-Comté, truie, et Neuchâtel, *gouèna* (suivant l'*Atlas*), répondant au prov. *gogno* (Aveyr. *gouïna*, grogner).

3° GAL, GOL, GUIL :

Gale, H.-Marne, truie, Morv. *galine* (qui a porté plusieurs fois), prov. *galeso* (même sens), à côté de *gaille*, Jura, Morv., truie (prov. *gaio*), Morv. *gaillot*, cochon (Montbél. *goillot*); — Côte-d'Or, *gouaille*, truie, et *gouillou*, cochon (Rolland, t. V, p. 213); — Morv. *gueille*, truie, et Lyon, *guillorda*, vieille truie. Cf. Genève, *coueler*, *coualer*, *couailler* et *gouailler*, grogner (Berry, *couïler*, et Norm. *guiler*, crier d'une voix aiguë).

La plupart des noms hypocoristiques du cochon (un petit stock de termes hérités et un plus grand nombre de noms d'origine inconnue mis à part) dérive, tantôt d'un cri d'appel ou de renvoi, tantôt de la voix sourde propre à la bête, et tantôt d'un caractère extérieur, physique ou moral. Pour donner des noms d'amitié aux animaux, il est naturel que l'homme du peuple ait tiré parti des faits immédiats que lui suggérait la nature.

Cette manière de voir est pourtant loin d'être admise et on s'est toujours efforcé de faire venir ces noms soit du latin [4] (ce qui serait possible, au moins historiquement); soit du grec (ce qui est plus difficile [5]), soit même de l'hébreu (ce qui est purement impossible).

1. D'un verbe *gander* (*wander*), grogner, à l'instar de *miander*, miauler, formes renforcées de *mianner* et *gouanner* (cf. *gana* pour *gouana*).

2. Cf. Piém. *ghen* et *ghin*, cochon.

3. Cf. Piacenza, Parme, *gogn*, cochon, *gognin*, goret.

4. C'est ainsi que l'italien *cionco*, *cioncolo*, goret, serait un reflet du lat. *suculus* (Caix, *Studi*, p. 101). En fait, l'abruzzois *ciocche* est proche parent du toscan *ciacco*, pourceau (v. la note suivante).

5. Le toscan *ciacco*, pourceau, est tiré (depuis Ménage) du gr. σύβακα, semblable à un porc (Hésychius), étymologie passée à Diez et à Körting.

Cf. Ménage (*Origini*) : « Carlo Dati deriva *ciacco* da *ciach-ciach!* che il porco fa nel mangiare ». A Dombes, le porc s'appelle *clapon*, parce qu'il fait claquer la langue en mangeant, à l'instar de l'allem. *Matz*, pourceau.

Digitized by Google

L'espagnol *marrano*, cochon, a été de bonne heure appliqué aux non-chrétiens, aux Maures et aux Juifs [1] qui ne mangent pas du porc, pour la même raison méprisante qui fait que les Turcs, à leur tour, appellent « cochon » (*domouz*) les mangeurs de porc, les chrétiens. Or, au lieu de voir, dans ce sens d'hérétique ou d'infidèle (Maure ou Juif converti), une application secondaire de la notion *cochon*, on est parti de celui-là pour en déduire celui-ci. C'est ainsi que *marrano*, cochon (primitivement grognon) et marane, a été mis en rapport avec la formule chaldaïque *maran atha*, « notre Seigneur est venu » (Corinth., xxvi, 22), sorte d'imprécation contre les impies. Cette étymologie, déjà proposée au xviie siècle par La Popelinière (dans Ménage), a été récemment reprise et développée [2].

Mais la plus caractéristique de ces étymologies traditionnelles est celle du fr. *truie*. Macrobe, grammairien du ive siècle, entre autres anecdotes, raconte celle-ci : « Cincius, en proposant la loi Fannia, reproche à son siècle qu'on servît sur les tables le *porc troyen* [3] ; on le nommait ainsi parce que ses flancs étaient bourrés d'autres animaux, comme le cheval de Troie était rempli de soldats armés ». Cette simple allusion à un *porcus trojanus* a suggéré à Eritreo (dans Ménage, *Origini*) et, indépendamment de lui, à Diez, un *porco di troja* et puis un *troja* tout court, pour désigner une truie pleine. Et c'est ainsi que le nom de la femelle du porc viendrait du nom d'un plat à la mode, attesté par un compilateur du ive siècle.

En réalité, les langues romanes, à l'exception du français et du provençal, ignorent *troia*, et cette considération géographique suffirait, à elle seule, pour écarter une dérivation dont le point de départ même est purement illusoire.

IV. — BÉTAIL

Les essais pour traduire les cris du bétail sont nombreux. Voici les plus habituels :

Le cri *bê* ou *bée*, commun au mouton et à la chèvre, a été successivement renforcé par des liquides, des gutturales ou des dentales (ces dernières pour éviter l'hiatus), d'où :

Bêler, anciennement *beeler* ou *besler* et *bler* (aujourd'hui dans le Centre).

1. Cf. pour ces derniers, prov. *gourret* (« goret »), terme injurieux à l'adresse d'un juif (Piém. *ghinouja*, juif, de *ghin*, cochon), et Mistral, v° *aurilho*.

2. Voir *Zeitschrift*, t. XIX, p. 172. A cette origine hébraïque on oppose une origine arabe *moharrana*, chose défendue à manger, d'où Meyer-Lübke tire à la fois l'andalous *maharrana*, lard frais, et l'espagnol *marrano*, cochon. Les deux origines orientales se valent.

3. Macrobe, *Saturnales*, l. II, ch. ix : « ... Quod *porcum Trojanum* mensis inferant; quem illis ideo sic vocabant, quasi aliis inclusis animalibus gravidum, ut ille Trojanus equus gravidis armatis fuit ».

Digitized by Google

Beuler et *beurler*, Wallonie, à côté du manceau *meuler*, meugler.

Bera et *berla* (*brela*), Provence et Haute-Italie.

Beda, Rouergue, bêler.

Son pendant *mê* ou *mée* est plus rare, mais non pas moins réel : « Vox earum non *me* sed *bee* sonare videtur », affirme Varron dans son *De re rustica*. C'est plutôt l'un et l'autre.

Pour appeler les moutons, le cri habituel est *brr-brr!* rendu en Haute-Bretagne par *bara-bara!* et en Provence par *beret! beri! berou!* ou *bra! brou!*

Un autre cri est *beꝛ* ou *biꝛ* qu'on lit dans une Sottie du XVIe siècle[1], d'où le franco-provençal *besela*, bêler, parallèle au synonyme berrichon *besiguer*.

Voici maintenant les noms hypocoristiques qu'on en a tirés :

A. — Appellations enfantines :

Baba, Vosges, mouton ; *bébé*, agneau ; *bibi*, Provence, chèvre, chevreau (Pas-de-Cal. *bibine*) ; *boba*, Vaud, vache ; *boubou*, Metz, vache ; *bubi* (cf. Loire, *beubine*, brebis, d'après l'*Atlas*).

Bia, Savoie, Suisse, chèvre (Anjou, *bion*, chevreau) ; *biou*, Provence, bœuf et taureau.

Mamé, Provence, brebis, mouton, agneau (Liège, *mamet*, bélier), à côté de *mêmê*, mouton (Pas-de-Cal. *memey*), et *moumou*, Deux-Sèvres, bœuf. Cf., dans Hésychius, μᾶ, mouton, et μήκη, chèvre.

B. — Appellations vulgaires :

I. — Thème BEL[2] :

Belard, moyen français, bélier, Saintonge, Poitou (et *blard*) ; — *belin*, mouton, agneau, aujourd'hui Bas-Maine, Poitou (et *blin*) ; — *belot*, Forez, Savoie, jeune mouton et agneau (et *blot*).

Le synonyme *bélier* (XIVe siècle) est inséparable de *belard* et de *belin*, tous remontant à *bel*, bêlement (sens encore vivace dans le Midi), qui a fourni également les synonymes dialectaux : *belaud*, *belot*, *belou*.

II. — Thème BER (BERL) à côté de MAR :

1. *Sotye pour le cry de la Bazoche* de 1548 (dans Picot, *Recueil*, t. III, p. 259). Une dame, poursuivie par un moine, est conseillée par ses frères de mettre son mari sous le lit et

> Quand le moyne sera venu,
> Affin qu'il soit par eulx congneu,
> Qu'elle dira : Belin, belin !
> Le mary, faict au jobelin,
> Respondra en mouton : *Bez, bez !*

2. Le latin *bela*, pl. brebis, de Varron, répond aux *balantes* de Lucrèce et au grec μῆλα.

Digitized by Google

a. — *Bara*, Wallonie, bélier (Meuse, *barau*, d'après l'*Atlas*), répondant au *bar*, mouton, et au *barro*, mouton, bouc, de la Haute-Italie [1].

Berau, *berou*, Wallonie, Lorraine, Savoie, Suisse ; *bero* (berro) et *beri* (berri), Provence, bélier (*beret*, chevreau, *berouge*, agneau malingre), à côté de l'ital. *birracchio*, veau d'un an, Piém. *berro*, bélier, et *bero*, agneau [2].

Berlard, Poitou, bélier, et *berlin*, *brelin*, mouton mâle [3], à côté de *berlaud*, bélier (*berlaude*, vieille brebis, en Picardie).

Borá, Savoie, taureau ; Auvergne, *bourri*, taureau (fr. *bouri*, bœuf de Madagascar), et *bourrec*, jeune taureau, agneau d'un an (prov. *bourret*, agneau d'un an, et Champ. *bourret*, veau ou mouton de six à dix mois) [4].

b. — *Mar*, Béarn, *marre* et *marro* (anc. prov. *marron*), Provence, bélier, mouton (Champ. *marrau*, mouton), répondant à l'abruzzois *marrone*, vieux bœuf, et à l'esp. *marron*, bélier.

[*Merino*, esp. mouton], à côté du vendéen *méret*, bouc (Rolland, t. V, p. 175).

Morro, Rouergue, bélier, mouton (esp. *morueco*).

III. — Thème BEC (BAC, BOC), à côté de MEC (MAC, MOC) :

a. — *Bac*, Doubs, bélier et bouc (selon l'*Atlas*) ; *bagot*, Jura, bélier d'un troupeau [5].

Bèque, Poitou, chèvre, Anjou, *bequereau*, chevreau (anc. fr. *bequerel*), *bequi*, Jura, chevreau, bouc ; *beco*, Provence, chèvre (sarde, *becca*), ital. *becco*, bouc [6].

Beg, Piémont, bouc ; *béguet*, Suisse, chevreau (Poit. *beguette*, brebis, et Anjou, *beguion*, chevreau).

Bique, chèvre, mot patois [7] passé au français ; *bicot*, Côte-d'Or, bouc (selon l'*Atlas* ; Yonne, *bicou*, chevreau), Loiret, *biquin*, bouc (Rolland, t. V, p. 174), et chevreau, en Luxembourg (Defrecheux) ; *bico*, Provence, chèvre (et *biquet*, chevreau) ; ital. dial., sarde, *biccu*, bouc [8].

1. Cf. les gloses dans Hésychius : βάριον · πρόβατον, et βαριχοι · ἄρνες ; ancien slave, *baranŭ*, bélier ; arabe, *baraq*, bélier, agneau, etc.

2. Cf. *ber*, mouton, en Albanie, et, en Perse, *berre*, bélier, agneau (javanais *bérok*, mouton).

3. Cf. Godefroy, sous l'année 1463 : « Item trente chiefz de *barlin* dont il y a cinq chastriz ».

4. Cf. esp. *borro*, *borrego*, agneau d'un an (port. *borreco*, bélier qui guide les autres).

5. Cf. Tyrol, *bagot*, bélier, suéd. *bagge*, même sens ; éthiopien, *baggeh*, mouton.

6. Cf. anc. gr. βήκη, bique, et serbe *bekavitsa*, brebis.

7. Voici deux témoignages lexicographiques :

Ménage (1694) : « En quelques lieux d'Anjou et aux environs de Paris on appelle encore présentement les chèvres *bicques* ». — Richelet (1728) : « Ce mot *bique* se dit dans quelques provinces de France et principalement en quelques endroits de Champagne pour marquer la femelle du bouc. Mais à Paris ce mot est inconnu ».

8. Cf. germ. *bik*, chèvre, et ancien slave *bykŭ*, taureau.

Digitized by Google

Biche, chèvre, Guernesey, Hainaut, Seine-Inf. (suivant l'*Atlas*) et *bichot*, bouc ; — Berry, *biget*, chevreau.

Bisque [1], chèvre, d'où français *bisquin*, variété de mouton (Poit. : bœuf à cornes recourbées) et Berr. *biscarlot*, bouc stérile.

Bigue, Normandie, Berry, Yonne, chèvre, et *bigot*, chevreau (Morvan, *biguet*).

Boc, ancien français et dialectal, bouc (*bocan*, Suisse, Savoie, bouc, répondant à l'ital. *boccone*), à côté de *bouque*, Poitou, chèvre (Berr. *bouquin*, bouc), et prov. *bouc* (fém. *bouco*) [2].

Bochi, Provence, bouc (Sav. *boçe*) ; Metz, *bocin*, jeune bouc ; — *boucho*, Provence, chèvre.

b. — *Magot*, Pas-de-Calais, bouc et chevreau, répondant au comasque (Val Tellina) *magot*, mouton ; — *maguet* et *maguette*, Pas-de-Calais, bouc et chèvre, à côté de *marguet* et *marguette* (variantes données par l'*Atlas*).

Meco [3], Provence, chèvre, et Pic., Pas-de-Cal., *mémèque*, brebis ; cf. Côme, *mec*, brebis d'un an.

Mèche, Aunis, vache qui ne donne pas du lait de tous ses tétons (Rolland, t. V, p. 20), et prov. *mechouso*, brebis maigre.

Migue, Berry, chèvre, d'où les diminutifs *miguelin* et *migoutte* [4].

IV. — Thème BED (BET) :

a. — *Bède*, Poitou, génisse ; *bedée*, Namur, jeune brebis ; *bedet*, Provence, petit agneau (Gasc. : veau), et *bedigo*, brebis d'un an, *bedin*, Bas-Maine, taureau (Norm. : veau) ; *bedon*, Bas-Maine, jeune veau (Vendée, *bedou*) ; *bedot*, Wallonie, mouton, brebis (Ardennes : bélier).

Bide, Berry, vieille brebis (Côme, *bida*, chèvre), *bidot*, Picardie, agneau.

Bode, Berry, Bas-Maine, Poitou, génisse (que sa mère allaite encore), avec les diminutifs *bodeau*, *bodet*, *bodin*, *bodon*, *bodot*, veau (anc. fr. *bodin*, bouc) ; *bôdille*, Metz, taureau (Forez, *baudie*) ; *bodo*, Provence, petite vache (esp. *bode*, bouc) ; — *boude*, Poitou, génisse (prov. *boudo*, chèvre), et *boudet*, veau.

b. — *Bette*, Forez, chèvre, et Béarn, *betel* et *betet*, veau ; Vienne, *bétion*, chevreau (suivant l'*Atlas*).

Bitte, Forez, chèvre (prov. *bito*) ; *bitié* [5], Bas-Maine, chevreau (Pléchatel, *biton*).

1. Cf. Poit. *bisquier*, gardeur de chèvres ; Dol, *bisquet*, pâtre, c'est-à-dire chevrier, etc.

2. Cf. anc.-haut-allem. *bocch*, bouc ; hindoustani, *bok*, bouc, et mongol, *bôge*, taureau.

3. Cf. anc. gr. μήκη, chèvre (d'où μηκῶμαι, beugler, allem. *meckern*, serbe *mekati*, bêler). Dans Homère, αἶγες μηκάδες, chèvres bêlantes.

4. Ajoutons : Côme, *moc*, jeune taureau, et ital. *mucca*, vache laitière (Piémont, *gnuc*, taureau), en rapport avec Cantal, *nuca*, bélier (selon l'*Atlas*). Cf. allem. *Muchmuch*, bœuf (Wackernagel, *Voces*, p. 135).

5. De là, le manceau *biteron*, petit gardeur de chèvres, petit berger (appelé aussi *biguard*).

Digitized by Google

Biste [1], chèvre, dans l'Ouest.

Boto, Provence, chèvre (*bottin*, Wallonie, bouvillon), à côté du forézien *boutin*, chevreau (wall. *bouteau*, bouvillon).

V. — Thème BEZ (BOZ, MOZ) :

a. — *Baʒe*, Malmédy, bélier; *baʒi*, *baʒin*, Wallonie [2].

Bèʒe, *béʒi*, Poitou, chèvre (Vendée, *béʒille*, chevreau, Berr. *béʒigue*); *béʒaine*, Champagne, brebis de deux ans, répondant au milanais *beʒin*, agneau, ital. (Sienne) *beʒʒera*, chèvre.

Biʒet, Poitou, chevreau, et *biʒou*, Wallonie, veau [3].

[*Boʒ*, Brescia, mouton (*boʒa*, brebis), et Venise, *bosello*, bouvillon], à côté du wall. *bouʒou*, veau, et Deux-Sèvres, *bousille*, chèvre (*bousiller*, mettre bas, de la chèvre [4]).

b. — *Modʒe*, Savoie, Suisse, génisse (*modʒon*, veau), à côté de *mouʒe* et de *modʒa*, même sens (moy. fr. *moge*, génisse, et Sav. *mouse*, même sens (en français : vache qui n'a pas vêlé pendant l'année).

Ajoutons-y ces séries de noms enfantins (d'après les cris d'appel) :

Guigui, Bournois, chèvre, et Saint-Pol, *guéguette*, même sens, à côté de *gogue*, *goguette*, Meuse, vache (prov. *gougo*, vieille vache qu'on engraisse pour la boucherie).

Quèche, Pléchatel, brebis, et Côtes-du-Nord, *quechou*, veau (Rolland, t. V, p. 7), à côté de *quiche*, brebis, dans la Meuse [5].

Cota, Bas-Valais, chèvre, et Saône-et-Marne, *queta*, mouton (Rolland, t. V, p. 124), à côté de *queutin*, agneau (*queuton*, mouton, brebis) de l'Yonne, parallèle au montbéliard *guedi* [6], chevreau [7].

Les résultats de l'étymologie courante, en ce qui concerne l'origine de ces noms du bétail, méritent d'arrêter notre attention. Leur trait caractéristique est de faire complète abstraction de la source première de la conception populaire, les voix de la nature ; et pour y arriver, on a recours aux procédés les plus singuliers, les plus contradictoires. Nous allons passer en revue les manifestations les plus récentes de cette tendance à peu près générale.

Voici, par exemple, le wallon *barau*, bélier, et ses équivalents romans : Côme, *bar*, bélier; Piém. *bero* (*berro*), même sens; ital. *birrachio*, agneau, et esp. *borro*, même sens. Ces formes différentes

1. Cf. Vendée, *bistoquet*, jeune berger (Deux-Sèvres, marchand de chèvres), c'est-à-dire chevrier, appelé *bistoron* ou *bistraud* dans les Deux-Sèvres.
2. Cf. suéd. *bäse*, brebis.
3. Cf. kurde *bizin*, jeune chèvre.
4. Cf. zende *bouza*, chèvre ; persan *bouz*, chèvre, bouc.
5. Cf. allem. *kitze*, chèvre, et turc *ketchi*, même sens.
6. Dans les Vosges, *guedé*, *guedi*, *guedon*, mots enfantins pour « chevreau ». Voir Bloch, p. 261. Cf., d'après l'*Atlas*, Allier, *gode*, brebis (ailleurs : vieille brebis), Meuse, *godelle*, vache (ailleurs : mauvaise vache), Puy-de-Dôme, *godet*, *godot*, brebis, anc. fr. et Vosges, *godin*, jeune taureau, Champ. *godine*, brebis (qui ne peut plus porter), et *godinette*, génisse. Voir, à titre de rapprochements, les noms hypocoristiques cités ci-dessus pour désigner le goret.
7. Cf. angl. *kid*, chèvre, et gr. mod. γίδι, même sens.

Digitized by Google

sont inséparables et, par leur alternance vocalique, elles trahissent une origine imitative, corroborée par la présence de ces mots dans les familles linguistiques les plus diverses. On les rencontre, en effet, non seulement en ancien grec et en vieux slave, mais encore en arabe, en javanais, en kurde, en malais, en persan. Faute de cette vue d'ensemble, on a proposé les dérivations les plus étranges.

Nigra voit, d'une part, dans le *bero* de la Haute-Italie (Suisse, *berou* [1], bélier), un type latin **berrulu*, diminutif d'un autre type **berru*, ce dernier reflet dialectal du lat. *verres*, verrat [2]; et d'autre part, il tire du lat. *burra*, vache au museau rougeâtre (Festus), proprement rousse, les termes romans qui désignent, dans les patois de la Haute-Italie, le taureau ou le bœuf (Val Soana, *borri*; Val Anzasca, *bore* [3]). C'est d'après le même procédé que Ménage dérivait l'italien *birracchio*, veau, du lat. *birrus*, rouge. Diez, par contre, faisait remonter au lat. *burra*, bourre, l'esp. *borro*, jeune agneau.

Les noms parallèles du bélier — prov. *marra* et *morro*, esp. *morueco* — sont rattachés par Diez au lat. *mas*, *maris* (au sens de « bélier »), et par Körting, à cause du double *r*, au lat. *marra*, pioche, tandis que *morueco* serait un dérivé de *moro*, Maure, par allusion à la polygamie des mahométans.

De son côté, Meyer-Lübke postule un type **marro*, qu'il considère comme « antéroman ». Le portugais *marrar*, frapper avec les cornes (en parlant des béliers), le surprend « dans son isolement géographique » et il propose de le rattacher à *marra*, pioche. Enfin, le flottement de la finale (catalan *marrá*, esp. *marron*) pourrait encore indiquer, à son avis, une origine germanique.

Le français *bouc*, anciennement *boc*, présente également le trait particulier aux noms onomatopéiques: Doubs, *bac*; Vendée, *becaud*; Loiret, *biquin*, à côté de l'italien *becco* et *boccone*. On retrouve ce mot en roman, en germanique, en celtique et dans quelques idiomes asiatiques [4].

On préfère néanmoins tirer le terme roman du germanique, lequel, étant moins riche en formes inflexives, se prête difficilement à une pareille dérivation [5].

1. Suivant Marchot (*Zeitschrift*, t. XVIII, p. 431), ce *berou* serait le nom propre Beroldus ou Berolphus, qui aurait perdu son sens propre pour ne retenir que celui de mâle: « L'idée d'un nom d'homme appliqué au bélier, remarque Gaston Paris (*Romania*, t. XXIV, p. 307), est en soi invraisemblable ». Meyer-Lübke se borne à poser les types **berr*, **barr*, et à voir dans les termes romans un « vieux mot alpestre ».

2. *Archivio glottologico*, t. XIV, p. 357.

3. *Ibidem*, t. XV, p. 114.

4. Voir ci-dessus, p. 37 et note 2.

5. Voici comment on explique ces divers aspects du mot (v. Körting) : « *Bukk*, ancien francique, bouc (anc.-haut-allem. *boch*) : ital. *becco* (l'*e* est peut-être dû à l'influence de *becco*, bec, par analogie de la barbe pointue du bouc avec celle d'un bec) ; prov. *boc-s*, fr. *bouc*, dont les formes féminines sont peut-être *bique* et *biche*, malgré la voyelle qui surprend... ».

Digitized by Google

Les opinions émises sur l'origine du provençal-catalan *brau*, taureau (fém. *brava*, génisse), ital. *brado*, même sens, sont tout aussi caractéristiques et nous les avons exposées ci-dessus [1].

Des noms qui désignent la femelle stérile, retenons le plus fréquent (sous ses formes alternantes) :

Mano, Provence, brebis stérile (dans les Pyrénées : jeune brebis); Var, *manoun*, bélier (suivant l'*Atlas*), parallèle au suisse romand *mani*, taureau d'un troupeau, et à l'ital. *mannarino*, jeune mouton châtré.

Menon, Provence, bouc châtré (fr. *menon* [2], chèvre du Levant), ital. *menno*, châtré.

Mono, Rouergue, brebis stérile, et Suisse romande, *mouni*, taureau d'un troupeau.

Cette alternance vocalique suffit, à elle seule, pour caractériser la provenance spéciale de cette série de mots vulgaires. On les a rapprochés tour à tour du latin, du gothique, de l'allemand [3].

Un dernier mot sur *bélier*, qu'on s'obstine (depuis Diez) à faire venir du hollandais *bel*, clochette (d'après l'analogie de l'allemand *Bellhammel* ou du fr. *mouton à la sonnette*). On peut objecter à cette dérivation :

1° C'est habituellement un mouton (cf. « mouton *belard* ») et non pas un bélier qui porte la cloche.

2° L'allemand *Bellhammel* peut également être rattaché à *bellen*, mugir (v. Kluge).

3° Il manque en français un primitif *bele*, clochette (*bélière* qu'on y rattache est un dérivé de *bélier*) : on conçoit *clocheman* (*cloche* étant français), mais comment tirer bélier d'un mot *bele*, clochette, que le français ignore ?

Le mouton *bélier*, à l'instar du mouton *belard*, est celui qui pousse des bêlements pour se faire suivre des autres moutons : « Le *bélier*, disait déjà Caseneuve (dans Ménage), est ainsi appelé de la façon de crier que nous appelons *bêler* ».

Et après deux siècles, il faut revenir à une dérivation dictée à la fois par le bon sens (*bélier* est inséparable de *belin*) et par la réalité des choses.

V. — VOLAILLE

La nomenclature est dominée, ici comme ailleurs, par de nombreuses appellations d'origine enfantine [4].

1. Voir t. I, p. 415 à 417.

2. « Ces boucs chastrez (en aucuns endroits appelez *menons*) entretient on au troupeau quatre ou cinq ans », Olivier de Serres, *Traité sur l'Agriculture*, p. 330.

3. On dérive l'ital. *menno* du lat. *minus*, qui a le ventre nu (v. Körting). Tappolet tire les termes romands *mani* et *mouni* des formes correspondantes de la Suisse allemande (*Bulletin du Glossaire*, 1902, p. 28), etc.

4. Voir Rolland, *Faune*, t. VI, p. 150 et suiv.

Digitized by Google

Le cri de la poule qui vient de pondre est figuré un peu partout par *cot! cot!* De là, le prov. *coto* [1], poule, pendant de *cocò*, *cocobé*, *cocodé*.

Le cri pour faire venir les poussins de la volaille (oies, canes, dindes) est *billi-billi ! biri-biri !* ou *pire-pire ! buri-buri ! bouri-bouri !* cri qui revêt les aspects :

a. — *Bourre*, Normandie, cane [2] ; *bouri*, Côte-d'Or, oie (Fr.-Comté : cane), à côté du berrichon *bure*, oie.

Biron, Languedoc, oison (fém. *birette*), à côté du quercinois *berou* (Piém. *biro*, dindon).

b. — *Bilot*, Reims, oie, à côté du berrichon *pilou*, jars.

c. — *Pire*, Guernesey, oie (et fém. *piroue*) ; *piron* et *pirot*, oison [3], en Normandie, Picardie et Poitou, à côté du guerneséen *pirette*, cane (Bresse : dinde), Calvad. *perette*, oie femelle, *perot* ou *prot*, Poitou, Saintonge, dindon.

C'est toujurs un cri d'appel qui est le point de départ de :

Pite, Morvan, jeune poule qui n'a pas encore pondu, répondant à l'ital. *pitta*, poule (Piém. *pito*, dindon).

Potet, Beauvais-sur-Mer, canard [4] (Rolland, t. VI, p. 177).

Le corrélatif espagnol *pata*, canard (en portugais, oie), en est un autre aspect. C'est cette origine onomatopéique qui explique l'existence du mot dans les familles linguistiques les plus différentes [5].

Mais on n'en a pas tenu compte. On est allé jusqu'à dériver du sémitique l'équivalent albanais *pata*, oie, sous prétexte que l'arabe désigne par *bat* à la fois l'oie et la cane [6].

Finalement, pour citer un exemple plus rapproché de nous, on a récemment proposé de tirer *birò*, nom piémontais du dindon, d'un prétendu latin **birrulu* (de *birrus*, roux), cet oiseau de basse-cour ayant la tête et la barbe de couleur rouge [7].

Remarquons, d'autre part, la polysémie de ces noms hypocoristi-

1. Le nom familier du coq dans le Midi, *caracó*, représente une aphérèse de *cacaracó*, qui y désigne à la fois le coquerico et le coquelicot. De là, le sens dérivé : camisole à petites basques recroquevillées, au début apparemment de couleur rouge (cf. *cacaracò*, nœud de rubans rouges placés en haut de la coiffure). Avec cette acception, *caraco* passa du Midi au français dans le premier quart du XIXe siècle.

2. « En Normandie, on appelle une cane *bourre* » (Ménage).

3. « *Piron*, un oison, dans l'Anjou. Dans le Maine et dans la Normandie, on dit *pirot* et *piroie* ; et, si on en croit Nicot, on dit *pirou* dans le Poitou » (Ménage).

4. Dans l'Aunis et les Deux-Sèvres, le cri d'appel aux canards est *pote ! pote !* en Normandie : *lire ! lire !* (Bessin, *lire*, *lirette*, cane) ; dans les Deux-Sèvres et ailleurs *rite ! rite !* (Aveyron, *ritou*, canard, *rite*, cane), etc. Voir Rolland, *Faune*, t. VI, p. 178 à 181. Cf. ce texte du XVIe siècle tiré de Loys Guyon, *Diverses Leçons*, p. 342 : « ... la chair des canes, *rittes*... ».

Rappelons le refrain du « Pont cassé » de Séraphin :

Les canards l'ont bien passé,
Tire, tire, lire !

5. L'italien *tacchino*, dindon, trouve son corrélatif dans le suédois *tocke*, coq.

6. Cité dans Diez, *Wörterbuch*, t. I, p. 309.

7. Nigra, *Archivio glottologico*, t. XV, p. 278.

Digitized by Google

ques, appliqués aux diverses variétés de volaille et même à des espèces animales éloignées.

En Poitou, le cri *bourri-bourri!* sert à appeler les pourceaux, et, dans le Bas-Maine, *bouri* désigne non seulement le canard, mais aussi l'âne, appelé en Anjou *bire* (ânesse : *burre*, Berry, oie) et *birot* (dial. *birot*, *pirot*, oison), à côté du berrichon *bourri*, ânon (H.-Auvergne : taureau). De là aussi l'angevin *biringue* (ou *bringue*) et *biroque*, mauvaise bête.

De même, *ritou-ritou!* cri pour appeler les porcs (dans l'Aveyron) et ailleurs les petits canards (d'où *ritou*, petit canard, et *rite*, cane).

Ajoutons finalement que l'appellatif *jars* est également de source imitative. Le nom remonte à *jarc* (comme le jars est dit dans les Deux-Sèvres), d'où *jargauder*, couvrir la femelle. Le point de départ de son nom est *garg*, expression de la voix sourde.

VI. — OISEAUX CHANTEURS

Certains noms d'oiseaux représentent des appellatifs qui sont l'imitation plus ou moins rapprochée de leur chant. Si ces noms ont jusqu'ici résisté à l'investigation étymologique, c'est qu'on n'a pas tenu suffisamment compte de cette constatation élémentaire. Entre les diverses sources où a puisé la nomenclature ornithologique, celle de la nature vivante n'est pas la moins féconde. Nous allons en rechercher les traces, en nous aidant, quant à la voix des oiseaux chanteurs, des travaux spéciaux déjà mentionnés [1] et des indications des naturalistes, assez parcimonieuses d'ailleurs. Cette partie délicate de l'ornithologie n'a malheureusement pas encore attiré l'attention qu'elle mérite. Buffon n'en fait aucun cas, pas plus que la plupart de ses successeurs. C'est à Brehm qu'on est redevable de quelques indications utiles à notre sujet [2].

Mentionnons, en premier lieu, les diverses espèces d'alouettes, qui portent généralement des noms d'origine imitative :

Cochelivier ou *cochelurieu*, alouette des bois ; *put-put* et *turlut*, alouette des arbres [3].

1. Voir ci-dessus, p. 20.

2. Brehm, *Oiseaux*, trad. fr., vol. I-II, s. d.

Pierre Belon, *Histoire des Oyseaulx*, Paris, 1555, et Salerne, *Ornithologie*, Paris, 1767, ouvrages riches en détails utiles et en renseignements dialectaux.

Voir, à titre comparatif, Hugo Suolahti, *Die deutschen Vogelnamen. Eine wortgeschichtliche Untersuchung*, Strasbourg, 1909, et Heinrich Bürkens, *Die französischen Namen der Singvögel*, Bonn, 1911, l'un et l'autre partageant encore les vues de l'étymologie courante.

Cf. aussi la curieuse étude de Bonelli sur les « Noms des oiseaux en Lombardie », dans les *Studi di filologia romanza* (t. IX, 1903, p. 270 à 489).

Quant à l'ouvrage de l'abbé Vincelot — *Les Noms des oiseaux expliqués par leurs mœurs* (Angers, 1872) — il n'a d'intéressant que le titre.

3. « Le *cugelier* porte différents noms tous tirés de son chant : à Orléans, *cuge-*

Digitized by Google

Cochevis, alouette huppée, moy. fr. *kokevieus* (Froissart), wall. *koklivi* (catal. *cotoliva*), Pic. *coviot* (bas-breton, *kôdioch*), esp. *cotovia* et *totovia*.

Le chant du cochevis ressemble beaucoup à celui de l'alouette proprement dite (de là, la confusion de leurs noms): fr. dial. *lulu*, *trelu* et *turlut* (cf. *turelure*, *tirelire*, chant de l'alouette). C'est de la même source que dérivent le nom de *cochevis* et ses variantes qui tentent, dans leur diversité, de reproduire le cri clair et perçant de l'oiseau, quelque chose de rapprochant au wallon *coklivi !* Sa voix peut aussi être figurée par « un léger *hoïd-hoïd* [1], ordinairement suivi de *coui-coui* ». De là, le nom guerneséen *houèdre*, alouette, et le bas-breton *alc'houedir*, même sens.

On a longtemps vu, dans l'initiale du mot, le nom du coq, en l'interprêtant par: qui tient du coq par sa crête de plumes [2], visage de coq [3]; coq-alouette (Grandgagnage). Tout récemment Marchot a suivi la même voie, en expliquant le liégeois *coklet* et le gruyérien *koutyeta* comme « petit coq », et *cochevis*, comme « petit coq vif » [4]. On a en outre rapproché le mot du germanique, du celtique et du grec [5]. L'équivalent bas-breton, cité ci-dessus, a la même origine onomatopéique.

Farlouse, alouette des près, nom provincial donné par Belon [6]: cet oiseau est appelé *pipi* et *quiqui* dans le Finistère (Rolland, t. II, p. 223). Ce nom de *farlouse* [7], comme sa variante *faloppe* (Belon), est tiré de sa voix, ainsi qu'en témoigne un refrain de chanson populaire messine [8].

lier ou *cujelier*; en Sologne, *cochelivier* ou *cochelirieu*, *piénu*, *flûteux*, *luteux*, *hurlut*, *musette*; ailleurs, *trelus* ou *cotrelus*; en Saintonge, *coutrioux* ». Salerne, *Ornithologie*, p. 560.

1. Voir Brehm, t. I, p. 220.

2. Belon, *Oyseaulx*, l. V, ch. XXII: « Le *cochevis* est ainsi nommé à nostre mode, pour ce qu'il a quelque chose qui tient du coq, c'est asçavoir ceste creste de plumes qu'il tient dressées sur la teste à la maniere d'un paon ».

3. Ménage: « Le *cochevis* est ainsi nommé de *coq*, et de *vis*, qui signifie visage: *cochevis*, c'est visage de coq, à cause qu'il a une creste comme un coq ».

4. *Romanische Forschungen*, t. X, p. 756.

5. Voir Körting.

6. Cf. p. 271: « Nous cognoissons un oyseau moult ressemblant à une alouette, excepté qu'il est de petite corpulence, lequel les habitants des confins des plaines de France nomment une *Farlouse* ou *Faloppe*, les autres Alouette de pré... Si l'on en esleve quelqu'une, elle sera trouvée de moult plaisant chanter... Elles font retentir les confins des desgorgements de la diversité de leurs voix ».

7. Le nom de *falourde*, hirondelle de mer (Littré), en est une variante postérieure.

8. « L'alouette et le pinson » (Puymaigre, t. II, p. 79):

L'alouette fit: *Falurette*,
Le pinson fit: *Faluron !*

Salerne remarque à cet égard (p. 192): « Ménage avoue que l'étymologie de *farlouse* ou *faloppe* ne lui est pas connue. Selon Le Duchat, *farlouse* est peut-être une corruption de *Prati alauda*...; mais il nous sera permis d'observer que cette étymologie semble tirée de trop loin; et sans aller chercher si loin, ne seroit-il pas plus naturel de dire que ces mots viennent du chant de l'oiseau, ainsi que la

Digitized by Google

Friquet, dont nous avons déjà indiqué l'origine imitative, confirmée par ses synonymes normands *pillery* et *guillery*[1] (cf. t. I, p. 86).

Gai ou *geai*, dont le nom imite approximativement le cri de l'oiseau : *kaï* (Brehm), d'où le synonyme wallon *caike* (cf. t. I, p. 87).

Le composé ancien *papegay* (XIIe siècle), comme l'arabe *babagá*[2], signifie tout simplement « père geai », répondant à l'appellatif synonyme de la Suisse allemande *Herr Gäger* [3].

Passons à la *grive*, dont le nom (attesté dès le XIVe siècle) est également une simple reproduction de son cri [4]. Les synonymes provinciaux — Norm. *claque* ou *claquette* et Suisse, *siffleur* — confirment cette origine imitative. Le *v* de *grive*, simplement euphonique (cf. ancien *griolé*, moderne *grivelé*), est ailleurs remplacé par un *b* ou un *g* : dans le Tarn, on dit *gribo*, et dans le Gers, *grigo*, grive [5].

Combien la dérivation réaliste du vieux Ménage contraste-t-elle avec les conjectures fantaisistes émises à notre époque ! [6]

Une espèce du genre grive, le *mauvis* (XIIe-XIIIe siècle), « ne fait que siffler et il siffle toujours » [7]. Le *v*, comme dans *grive*, est adventice et la finale semblable à celle de *cochevis*, qu'on appelle parfois *mauvis*. Ce nom reproduit le cri même de l'oiseau (*mow*) [8], analogue à celui de la *mouette* (XIVe siècle : *moette*) criarde [9]. Ménage nous assure qu'à Dieppe et ailleurs, on nomme la mouette *mauve*, c'est-à-dire *mauw*, ce qui confirme l'origine imitative.

La grosse grive est appelée *draine* et *drenne* ou *drine*, cette dernière remontant au XVIe siècle (v. *Dict. général*), à côté de *traine*

plupart de ces autres dénominations? Car l'alouette du pré chante assez plaisamment ».

1. « Le moineau friquet est appelé à Paris *friquet* ou *friquet*... En Basse-Normandie, *petit pillery* ou *guillery*, à cause de son cri », disait déjà Salerne (p. 266).

2. D'où on a parfois tiré le nom français. Voir Diez, *Wörterbuch*, t. I, p. 304 : « Ceux qui dérivent *pappagallo* de l'arabe *babaga*, qu'ils réfléchissent que ce mot n'a pas de radical en arabe et qu'il n'y apparaît que tardivement... ».

3. C'est du français que ce nom d'oiseau a passé en Italie (*pappagallo*), en Angleterre (*popingay*) et ailleurs.

4. « Les grives disent *gri-gri* », remarque Salerne, dans son *Ornithologie* (p. 2).

5. Suivant Scheler, *grive* viendrait d'un type **gripa*, d'un prétendu verbe *gripare*, gripper. On a dernièrement proposé de rattacher le nom à l'ancien français *grieu*, grec, étymologie reprise récemment par Nigra (*Archivio glottologico*, t. XV, p. 116 et 283).

6. On lit dans Ménage cet excellent article : « *Grive*. Oiseau. Il peut être que ce mot ait été fait par onomatopée du chant de cet oiseau : comme le grec, τριχάς, qui signifie une espèce de *grive* : laquelle, selon Aristote, livre IX de son *Histoire des Animaux*, chapitre 20, a un chant aigu et clair. Et en effet, ces mots τρι τρι, ou *grigri*, ne représentent pas mal le cri que font les grives. Le mot grec τρίζειν, *stridere*, a été fait ainsi par onomatopée ».

7. Buffon, *Œuvres*, t. XLV, p. 334.

8. De là les appellations picardes *miaule*, *miaux* (*miauve*), leur cri plaintif étant semblable à celui d'un chat (cf. allem. du XVe siècle, *merekatze*, mouette, dans Suolahti, p. 399).

9. « Le cri de la mouette rapace, semblable au paon, est à peu près *maou* » (Brehm).

Digitized by Google

ou *tric-trac*, comme elle est nommée ailleurs. Toutes ces variantes [1] reproduisent le chant même de l'oiseau : *dridri* ou *tritri*. La finale *in*, qui affecte en français la plupart des noms des oiseaux chanteurs, est purement analogique (cf. *siserin* et *tarin*).

Le *siserin*, petite linotte des vignes, appelé ailleurs *sicerre* ou *ciserre* (v. Littré), répond aux variantes dialectales allemandes *sariser* et *zischerlein* (Nemnich), toutes d'origine imitative.

Le nom de *serin* (XVIe siècle), que Belon fait remonter à celui de *sirène*, à cause de son chant [2], est tiré par Diez directement du gr. σειρήν, qui désigne un oiseau nocturne. Les deux appellatifs, indépendants l'un de l'autre, remontent en fait à un même point de départ imitatif. En Languedoc, *sirro* désigne le bruant des haies, et *serin*, le serin vert de Provence, appelé aussi *senilh* et *seresin*.

Le nom du *pinson* (XIIe siècle : *pinçon*) dérive de sa voix : « Son cri d'appel est *fink* ou *pink* » [3]. Il lui donne des intonations différentes, qui ont chacune sa signification propre, à côté de *kin-kin !* ou *pin-pin !* (« tel est le cri habituel du pinson » [4]). Les patois en ont tiré de multiples approximations : Morvan et Champagne, *quinson*, Norm. *quinquin*, breton *pint* et *tint*, etc. L'appellation la plus rapprochée du cri est le vendéen *pinguié*, pinson. L'origine onomatopéique est ainsi hors de doute [5].

Tarin, nom qui revient souvent dans les poésies d'Eustache Deschamps. Ce terme est également imitatif, comme le remarque déjà Belon [6].

A ces noms imitatifs d'oiseaux chanteurs, ajoutons les verbes destinés à reproduire leurs voix :

Cajoler, se dit de la voix du geai ou de la pie [7] : « De *caveolare*, par métaphore, tirée des oiseaux qui chantent en cage », et cette étymologie de Ménage se retrouve chez Diez et chez Körting. Son moindre inconvénient est de prendre pour point de départ le sens

1. Comme le languedocien *trido* ou *terido*, qui désigne à la fois la draine, la litorne et le proyer, ce dernier appelé aussi *teri-leri* ou *tri-tri*, d'après son chant.

2. *Histoire des Oyseaulx*, 1555, p. 354 : « Le *serin* a pris son appellation Françoise de l'excellence de son chant. Car tout ainsi comme l'on dit que les Sirenes endorment les Mariniers de la douceur de leurs chansons, semblablement, pour ce que ce petit oiseau chante si doucement, il a pris le nom de *serin* ».

3. Brehm, *Oiseaux*, t. I, p. 109.

4. Blaze, *Le Chasseur au filet*.

5. Cf. *Dict. général* : « *Pinson*... bas-lat. *pincionem* (Papias), d'origine incertaine ». Ce bas-latin est une transcription du roman. Meyer-Lübke, p. 485, opte également pour l'origine onomatopéique.

6. « Nous appellons un petit oyseau *tarin*, pource que l'oyons prononcer telle voix en chantant (p. 288) ».

Et Salerne affirme à son tour : « Nous le nommons en françois *tarin*, quelquefois *terin* ou *tirin*, à cause de son cri naturel » (p. 355). Cf. Brehm, t. I, p. 190 : « Son cri d'appel est *trettet* ou *tetterteltet*... ».

7. « Ils *cageollent* comme les gays » (Paré) et « il *cajolle* comme une pie bor gne » (Oudin).

Digitized by Google

secondaire (gagner quelqu'un par la parole ou par le geste) et de faire ainsi abstraction de l'acception primordiale : chanter, en parlant du geai. Or, ce dernier sens explique facilement le premier (c'est-à-dire enchanter par la voix ou en caressant), mais non pas inversement. A cela s'ajoute un troisième sens, dont il faut tenir compte : le wallon *cajo*, bigarré (comme le plumage du geai), répondant à l'ancien français *gai*, geai et bariolé. L'étymologie, pour être satisfaisante, doit convenir à cette triple acception.

C'est précisément un des noms méridionaux du geai qui répond à cette exigence : prov. *gach*, Toulouse *gajet* (Gard, *gachet*), parallèle au tessin *gagia*, geai, et parfois pie (anc. prov. *gacha* et ital. *gazza*, pie et geai), leurs habitudes étant communes. Un diminutif *gajole*, parallèle à *gajet*, devenu par dissimilation [1] *cajole* (*cageolle*), a fourni le verbe *cajoler* aux acceptions mentionnées.

Frigotter ou *fringoter*, répondant au latin *frigutire* et *fringutire*, gazouiller, en français, spécialement du pinson [2].

Son pendant est *grigoter* ou *gringoter*, synonyme de fredonner (xve siècle), s'appliquant spécialement au rossignol (Ronsard et Ambroise Paré).

Le chant des oiseaux est généralement rendu par *gazouiller*, qui s'est ensuite restreint à la voix de l'hirondelle. L'ancien français disait *gaziller* (xiiie siècle) et le provençal possède en outre *gazalhar*, tous diminutifs onomatopéiques d'un primitif *gazar* (Auvergne, *gasá*), anc. fr. *gazer* [3] et *jaser* (xiie siècle), le premier appliqué au geai [4], le dernier plus général, encore vivace.

Jaser a passé des oiseaux babillards (geai, pie, perroquet, merle, etc.) à l'enfant qui commence à parler et à l'homme qui parle à tort et à travers. Son diminutif *gazouiller* a parcouru exactement la même évolution, passant successivement du chant léger des petits oiseaux au babillage de l'enfant et au murmure des ruisseaux [5].

VII. — SIMIENS

La nomenclature française des diverses espèces de singes est une des plus copieuses que nous connaissions. Il faut y discerner en

1. Provoquée peut-être par l'influence analogique des noms similaires du geai, par exemple le wallon *caike*.

2. « Chaque oiseau a son ramage à part et ses cris propres... : du Rossignol gringotter; du Grillon, grésillonner : de l'Arondelle, gazouiller; du Pinçon, *frigotter* ou babiller... ». René François, *Merveilles de nature*, 1622, p. 60.

3. Diez tire *gaser* du scand. *gassi*, jars; Littré, du celtique : bret. *geiz*, gazouillement (onomatopée parallèle et indépendante du français, les deux remontant à la même source imitative).

4. Le Roux de Lincy et Fr.-Michel, *Recueil de Farces*, fasc. I, p. 13 : « Qu'il sçache *gaser* comme un geai ».

5. Ronsard donne à *gazer* le sens de gazouiller :

Oyr *gazer* un ruisseau qui murmure...

Digitized by Google

premier lieu une abondante nomenclature livresque, constituée d'une part par des emprunts faits à l'Antiquité (tels les noms gréco-romains tirés par Rabelais de Pline et restés confinés dans le domaine scientifique); et d'autre part, par les reflets de l'arabe *maïmoun*, à travers les avatars des versions bas-latines du Moyen Age (tels le moy. fr. *monne*, l'ital. *monna* et le prov. *mona*).

Aux noms de l'ancienne langue, la Renaissance a ajouté toute une série d'appellations nouvelles que nous avons étudiées ailleurs [1]. Ce sont pour la plupart des créations indigènes qui accusent des conceptions spéciales. Alors que les noms de *magot* et *matagot* remontent à des origines traditionnelles [2], ceux de *guenon* et *quinaud* reflètent (comme on le verra) des noms propres.

Quant aux noms ancien français dont nous tiendrons ici exclusivement compte, en renvoyant pour les autres à nos recherches antérieures, ils se rattachent à des traits physiques particuliers à ces animaux. Un des plus anciens, *babouin*, fait allusion aux grosses lèvres pendantes des cynocéphales [3].

Un autre indice caractéristique, le sourd murmure et le remuement des lèvres que le vulgaire a plaisamment comparés à une prière (la *patenôtre du singe*), se trouve à la base des appellations :

Marmotte, guenon, dont on a tiré un masculin *marmot*, singe des bateleurs, les deux usuels avec leur sens zoologique jusqu'à la Renaissance (encore dans Jean Le Maire).

Marmotte, proprement singesse, nom appliqué dès le XIIIe siècle, au gros rat des Alpes (et particulièrement de la Savoie, patrie de la marmotte), à cause du murmure qu'elle fait entendre lorsqu'elle est contente [4]. De là, l'interprétation vulgaire de bête qui marmotte. La forme *marmontain* (donnée par Cotgrave, à côté de *marmotain*) a subi l'influence de *marmonner*, à l'instar de l'allemand *murmeltier* (anc.-haut-allem. *murmonti*) et du réto-roman *murmont*, proprement bête qui murmure [5].

Marmouse, singe, forme conservée par le bas-breton [6] et survivant dans le terme *marmose*, un des noms vulgaires du didelphe marin, appelé aussi *marmotte* (Littré). De là, le diminutif *mar-*

1. *Histoire naturelle et les branches connexes dans l'œuvre de Rabelais*, Paris, 1921, p. 244 à 256.
2. Voir t. I, p. 252.
3. Cf. t. I, p. 427.
4. Brehm le compare au ronron du chat (*Oiseaux*, t. II, p. 83). « La marmotte, dit Buffon, *marmotte* en buvant ». Meyer-Lübke (*Dictionnaire étymol.*, p. 425) ignorant ce trait physique, suppose à *marmotte* un type anté-roman.
5. Le *murem montis*, conjecturé par Bochart (dans son *Hierozoicon*) et purement imaginaire, a été à tort retenu par Diez et par les étymologistes de nos jours.
6. *Marmouz*, singe, mâle (Victor Henry, *Lexique*, p. 196).

Digitized by Google

mouset, pris de bonne heure au sens d'enfant chétif [1] et de figurine sculptée [2].

Comme ces noms de singe ont été promptement appliqués aux petits enfants — sens hypocoristique dans l'idiome vulgaire : *marmot* à côté de *marmaille* et *marmouset* — cette circonstance a donné le change aux étymologistes, qui ont pris cette acception secondaire comme point de départ, en rattachant *marmot* au vieux français *merme*, petit (Scheler), étymologie reprise récemment [3].

En fait, toute cette famille lexicologique — *marmote*, *marmot* et *marmouse* — remonte aux verbes correspondants signifiant « murmurer » et se rapporte à un trait fréquent chez les singes, le continuel remuement de leurs babines.

D'ailleurs, l'antériorité de ces verbes imitatifs sur les noms correspondants des simiens est prouvée par le fait qu'ils sont communs aux idiomes les plus différents, alors que les appellatifs en question appartiennent en propre au français.

VIII. — OISEAUX NOCTURNES

La plupart des noms que portent les strigiens sont de formation indigène. Leurs cris ont fourni une source abondante, dont on a largement usé, et qui ont servi de point de départ à toute une catégorie d'appellations [4].

1. Cf. encore moy. fr. *marmion*, marmot (mot conservé dans la Suisse romande : *mairmoin*, petit garçon). Dans le *Mystère de la Passion* de Jehan Michel (1499), *marmyon* a le sens jargonnesque de « dupe », proprement singe. Voir, à ce sujet, nos *Sources*, t. I, p. 272-273.

2. L'acception de « figure grotesque », antérieurement attestée, ne tire pas à conséquence. Le sens zoologique est habituellement tardif dans les textes, alors que ses applications métaphoriques sont souvent attestées plusieurs siècles auparavant Nous en avons donné de nombreux exemples.

3. *Romania*, t. XX, p. 550 (Bos), et t. XXIII, p. 237 (Jeanroy) : *marmot*, *marmouset* et *marmotte*, ce dernier serait refait sur *marmot* (ce qui est contraire aux textes), tous remontant à l'anc. fr. *merme* (lat. *minimus*), petit.

Le passage de « singe » à « petit » est attesté par l'anc. gr. πίθηκος, singe et nain, mais l'inverse ne se rencontre nulle part.

4. Les voici d'après les données des naturalistes (Brehm, Buffon, Naumann) :

Chouette, émission de souffles fort semblables à ceux d'un homme ivre qui dort la bouche ouverte : *ché! cheu! chiou! chu-chu! chou-hou! chou-cou!*

L'effraie, en volant, pousse des cris âcres et lugubres (*cré! gré!* ou *ki-ki-ki!* et *kaw-kaw!*), précédés ou suivis d'un gémissement semblable à un soupir langoureux.

Le cri de la hulotte rappelle le hurlement du loup : *hou-hou! hou-ou-ou!* parfois *vreï!* en ajoutant *couwitt! quiwitt!* qui sonne tantôt *kakit!* et tantôt *guiwitt!*

La chevêche, en volant, crie : *poupou-poupou!* et, posée, *ème-hème!* tandis que la chevêchette crie : *quirrr-quirrr!* ou *gouih!*

Duc (et grand duc), cri sourd prolongé semblable à un ricanement bruyant, à un glapissement et hurlement de chien, aux cris des chasseurs, au hennissement des chevaux, au mugissement d'un bœuf : *bou-hou! pou-hou! hou-hou! ouhou-bouhou!* ou au gémissement d'une bête souffrante : *houihou! huibou!*

Hibou (ou chat-huant), cri plaintif ou gémissement grave : *caw!* (cow! cow!), *cou* (gou)! *clout!* (clou! clou!), et cri prolongé, rauque : *hô-hô-hô!* ou *uc! huc!*

Digitized by Google

Ajoutons que certains strigiens claquent du bec et soufflent ou sifflent à la manière des chats.

Quelques appellations héréditaires même n'ont pas échappé à l'influence imitative. C'est ainsi que le nom latin *præsaga*, qui présage, est devenu le nom de l'effraie : Poit. *presaie* (Gasc. *bresago*), fresaie, appelée vulgairement *oiseau sorcier* ou *oiseau de la mort*, car, lorsqu'elle vole les pattes en l'air, c'est signe de mort pour celui qui l'aperçoit ; elle inspire l'effroi par son cri aigre et sinistre ; de là, fr. *effraie* (de *effrayer*).

La forme *fresaie* (XIIe siècle) a, elle aussi, subi l'influence analogique de *fresser*, froisser, le cri de l'effraie étant semblable au grincement d'une scie (cf. le synonyme « strix *stridula* »).

Les noms français des rapaces nocturnes, qu'on a tirés de ces cris, se présentent sous des aspects divers que nous avons réunis ailleurs dans un tableau d'ensemble [1].

Quelques-uns de ces noms remontent à un passé reculé. Les plus anciennes traces de cette nomenclature sont représentées par les trois appellatifs :

Cauua, γλαύξ, de la version latine du Deutéronome (IIIe siècle), anc. fr. *cawe*, aujourd'hui dans le normand du Bessin.

Cavannus, hibou, mot gallo-roman (Ve siècle), suivant l'évêque de Lyon Eucherius : (mort en 454) « ... ululas..., quas vulgo *cavannos* dicunt [2] ». Ce nom, ailleurs donné pour expressément gaulois [3], est encore vivace en bas-breton : *caouenne*, hibou (*caouan*, chouette).

Hibou, attesté dès le Xe siècle dans une glose du commentaire biblique de Gerschom de Metz, et au XIe siècle dans Raschi [4], est transcrit *huiboust* par Palsgrave (1530).

Le premier et le dernier sont des noms imitatifs très fréquents dans les patois modernes [5] : *cauua* est la simple reproduction du cri plaintif du chat-huant (*caw!*), alors que *hibou* représente son gémissement prolongé [6] (*huibou !*)

Rappelons ici, au sujet des cris lugubres des strigiens et spécialement du grand duc, cette curieuse remarque d'un naturaliste allemand : « La légende du chasseur sauvage et des chasses nocturnes, de leurs présages terribles et d'autres superstitions enfantées par des siècles d'ignorance, tirent leur origine de ce vagabond nocturne, des jeux et combats du grand duc, surtout dans la période des chaleurs ». J.-A. Naumann, *Naturgeschichte der Vögel Deutschlands* (Liepzig, 1820 et suiv.), t. I, *Strix*, p. 445.

1. Voir *La Création métaphorique*, fasc. I, p. 97 à 100 (et la bibliographie correspondante).

2. Dans *Heptateuchi pars posteriori...*, éd. Ulysse Robert, Lyon, 1900.

3. Voir la scholie aux Bucoliques de Virgile (dans Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, v° *cavannus*) : « Ululæ aves de ululatu dictæ, cujus diminutivus ullucus, sicut Itali dicunt, quam avem Galli *cavannum* nuncupant ».

4. Voir t. I, p. 6.

5. Voir notre *Création métaphorique*, p. 98.

6. Cf. Hœfer, *Histoire de la zoologie*, p. 115 : « Son cri *ouhoubou-hou-huibou !* qu'il (le hibou) fait retentir dans le silence de la nuit, est propre à effrayer les passants ».

Digitized by Google

Le cri est parfois renforcé par une consonne initiale ou finale. C'est ainsi que le cri rauque *uc!* qui désigne le « duc » (Gênes, *ucco* ; Vélay, *ugou*), est devenu, dès le XIIIe siècle, *duc* [1] en provençal et en français. Et ce nom de l'oiseau a été de bonne heure littéralement interprété [2].

Voici maintenant un exemple de renforcement final :

Choc, Quercy, hibou (fém. *chouco*, chouette), avec les formes dérivées *chocotte*, chouette [3] (Quercy), *choquart*, espèce de corbeau [4] (Littré), *choucas*, espèce de corneille (XVIe siècle : *chucas*), termes d'origine provinciale. Leur provenance imitative est corroborée par l'anglais *chough*, corneille, et par les homonymes exotiques : serbe, *tchouk*, hibou ; albanais, *tchok*, chouette.

Il s'agit ici d'un ordre de faits universels. C'est à tort qu'on a voulu monopoliser en faveur du germanique ces créations spontanées, indépendantes dans le temps et dans l'espace. En fait, le roman et le germanique ont tour à tour puisé à la même source et il est parfaitement oiseux de rattacher l'un à l'autre.

Mackel renvoie, par exemple, le prov. *cau* (*chau*), anc. fr. et dial. *cawe*, mod. *choue*, à un type germanique **kava*, corneille, tandis que Diez se bornait à dire : « Le radical peut être germanique [5] ».

De même, le français moderne *freux* (1493) est inséparable du savoyard *farou*, hibou, et du verbe *frouer*, imiter le cri de la chouette, tous exprimant le sifflement ou grincement des chouettes et particulièrement le chuchotement prolongé de l'effraie. L'ancien-haut-allemand *hruoch* [6], corneille (d'où Diez tire *freux*) remonte en fait à la même origine imitative [7].

1. Les formes parallèles — prov. *tuc* et ital. dial. (Milan, Venise) *tugo*, duc — confirment cette origine.

2. On lit dans un écrit latin de la même époque (Du Cange) ; « Aves elegerunt regem quondam avem vocatam *Duc* ; et est avis pulchrior et major inter omnes aves ». Et d'autre part, Belon affirme dans son *Histoire des Oyseaux* (1555) : « On le nomme un *duc* en françois possible quasi comme s'il estoit conducteur de quelques oyseaux, quand ils partent pour s'en retourner en estrange païs ». Son explication a passé dans Littré ; « mais (ajoute Ménage) les oiseaux de nuit ne voyant presque point le jour, cet *otus* était un mauvais guide ».

3. Dans le vulgaire parisien, au double sens de « chouette » (= beau, chic) et de gros os recueilli par les chiffonniers. Voir notre *Langage parisien*, p. 256. Cf. prov. *chot*, hibou, *choto*, chouette, diminutif gascon *choudot*, hibou, mot passé au français.

4. Les strigiens ont une grande affinité avec les corvidées. Cf. ci-dessus, p. 24.

5. L'inverse est également inadmissible : « *Schuhu*, hibou, allemand moderne, emprunté au fr. *chouette*, influencé par *Uhu* », lit-on dans les premières éditions de Kluge. Nous avons constaté avec satisfaction que l'éminent germaniste, se rendant à nos arguments, a adopté, dans les éditions récentes de son *Dictionnaire*, notre manière de voir. Cf. aussi Suolahti, *ouvr. cité*, p. 311.

6. Meyer-Lübke fait remonter ce vocable moderne à un prétendu ancien francique **hrôk*, corneille moissonneuse.

7. Le naturaliste italien Ulysse Aldrovandi remarque déjà dans son *Ornithologia* (1646, t. I, p. 498) : « Quod ad avium harum nocturnarum appellationem attinet, videre licet pleraque per onomatopeiam confictam esse, uti etiam aliarum nonnul-

Digitized by Google

Ce principe plus conforme à la réalité devra dorénavant inspirer toute recherche d'ordre onomatopéique.

IX. — BATRACIENS

Le premier critère de leur nomenclature nous est fourni par la voix même de la bête, par son cri sonore et monotone, le coassement, commun aux grenouilles et aux crapauds. Chaque espèce a son chant particulier et très distinct, qu'elle fait entendre surtout au temps du frai. Au moment de la ponte, le crapaud accoucheur émet nuit et jour, mais surtout vers le soir, son coassement plaintif, sorte de gémissement lugubre qui rappelle l'aboiement du chien [1].

Ce cri, bruyant et rauque, ressemble tantôt au beuglement d'une vache, tantôt au grincement d'un essieu [2]; parfois il est empreint d'une grande douceur, d'une modulation quasi-musicale : de là, des surnoms tels que *chanteur*, *criard*, *musicien*, *sonneur*.

Voilà la source immédiate où l'on a puisé une première catégorie des noms du crapaud.

C'est ainsi que le plus ancien nom français de batracien : *putaus*, crapaud, nom qu'on lit dans un commentaire de Virgile du xe siècle [3], remonte à cette origine onomatopéique. Le nom reproduit le chant même du batracien rendu par *poupoute!* De là, en Anjou, *poupoute*, qui désigne à la fois le crapaud et un instrument de musique en cuivre; dans le Bas-Maine, *poutaud* ou *potaud* signifie crapaud, et *pouter* (*poter*), croasser. Ce son fluté du batracien a beaucoup d'analogie avec le chant du petit hibou; d'où encore, dans le Bas-Maine, *poute*, petit duc.

Certains de ces cris primitifs sont susceptibles tantôt d'un renforcement final (à l'aide d'une gutturale) et tantôt d'un redoublement, procédés familiers aux créations onomatopéiques. A cette catégorie appartiennent une nombreuse série de noms, dont la plupart désignent le crapaud chanteur [4].

Nombre d'autres appellations des batraciens ont été tour à tour tirées de leurs particularités physiques et de leurs rapports

larum, quales sunt cuculus, upupa, corvus ; sed harum præcipue, idq. non in unius gentis, sed quam plurimarum idiomate. Gratia exempli : Græcis βύας, *bubo* et *ulula* Latinis, *hibou* Gallis, Germanis *Eul*, *Uuul*, *Huru*, omnia a sono avis vocabula formata sunt ».

1. Brehm, *Reptiles*, p. 544, 608, etc. (et Fernand Lataste, « Les batraciens et particulièrement ceux d'Europe et de France », dans la *Feuille des jeunes naturalistes*, t. IX, 1878, p. 61 à 62).

2. « Le crapaud agite sa hideuse crécelle », Victor Hugo (*Le Rhin*).

3. Cf. *Revue des langues romanes*, t. VI, p. 435 : « *Bufo*, quod nos dicimus *putaus* ».

4. Voir *La Création métaphorique*, fasc. II, *Le Chien*, p. 116-118 (et la bibliographie correspondante).

Digitized by Google

avec les espèces animales plus ou moins éloignées, critères sur lesquels nous reviendrons dans la section suivante.

X. — COUP D'ŒIL EN ARRIÈRE

Au XVIe siècle, Etienne Pasquier, dans ses *Recherches de la France*, consacre le VIe chapitre du VIIIe livre, à notre sujet : « Des mots qui par leur prononciation representent le son de la chose signifiée que les Grecs appellent *Onomatopeies* ».

Il en reconnaît le caractère original et universel : « Si les dictions dont je veux parler representent en leur naïf ce pourquoy elles sont introduites, il ne me faut mendier les origines du Grec ou Latin, et moins encore de l'Allemant : estant et meres et filles d'elles mesmes. De celles-cy les aucunes denotent le son des choses inanimées et les autres la voix ou jargon ordinaire des animaux ».

Comme exemple des premiers, il cite le *tintin* de la cloche « que nos petits enfans appellent *dindan* », et la *fanfare* des clairons, comme le *trantra* du cor des chasseurs.

Et comme exemple des seconds : « le *beesler* des moutons et brebis, sur lequel se voulut jouer si à propos nostre Patelin ».

Ce cri, ajoute-t-il, est indigène, comme la plupart des autres : « Quelqu'un par aventure pensera que nous ayons emprunté plusieurs de ces mots du Romain, pour la rencontre qu'il y a eu de quelques-uns d'eux à nous; mais ce sont les animaux mesmes, qui par leur voix nous les ont enseignez. Et trouverez qu'en l'un de ceux qui est *beesler*, nous avons surmonté le *balare* Latin ».

Il termine par exposer, un des premiers, l'origine imitative d'un mot resté encore inexpliqué : « Je me contenteray de clore ce chapitre par ce mot d'*ahan* qui est une voix qui sort sans art du profond des buscherons ou autres manœuvres, quand avec toute force de bras et de corps ils employent leurs congnées à couper du bois, ... mot que nous avons mis en usage pour denoter une grande peine et travail de corps ».

Les langues littéraires sont généralement pauvres en termes de création spontanée, dont abondent par contre les patois et les parlers vulgaires. Mais ce n'est que depuis peu de temps que les recueils dialectaux de Mistral, de Dottin et d'Edmont ont accordé aux vocables enfantins et imitatifs tout l'intérêt qu'ils méritent. Et quant aux noms hypocoristiques des bêtes familières à l'homme, ce n'est que tout récemment que l'*Atlas linguistique de la France* nous en a révélé l'infinie variété et l'importance considérable pour la recherche étymologique.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

MOTS EXPRESSIFS

Depuis Platon et les Stoïques jusqu'à Leibniz et Court de Gébelin, on a toujours distingué deux sortes d'onomatopées : ou bien, le mot qui lui doit son origine est la répétition pure et simple d'un bruit propre à la chose dénommée, l'onomatopée proprement dite ; ou bien, « elle est plutôt symbolique qu'imitative et résulte d'une certaine adaptation de la tonalité du mot créé à l'idée qu'il exprime »[1].

Les *mots expressifs* désignent non pas un son, un bruit, un cri, comme les onomatopées, mais un mouvement, un sentiment, une qualité matérielle ou morale, action ou état quelconque, dont les phonèmes entrent en jeu pour peindre l'idée[2].

Les deux séries de termes sont d'ailleurs connexes : « Il n'y a pas de ligne de démarcation bien nette entre les mots faisant onomatopée et les autres simplement expressifs[3] ».

Voici quelques exemples :

Blec ou *blet*, ramolli, en parlant des poires trop mûres (XVIe siècle), se retrouve en grec βλάξ (βλακός), mou, dans le germ. *blet*, livide, dans le roum. *bleg*, flasque, dans le serbe *bleka*, niais, c'est-à-dire ramolli, répondant au fr. dial. *blesse* et au fr. vulgaire *blèche*. Il est superflu de faire dériver le fr. *blec* ou *blet* du germanique[4], le sens et l'existence du mot en roumain s'y opposant également. Tous ces termes découlent de la même source expressive.

Flûte, anc. fr. *flahute* et *flehute* (XIIe siècle)[5], en rapport avec le

1. P. Regnaud, *Origine et philosophie du langage*, p. 62.
2. L'appellation de *mots expressifs* est de Maurice Grammont, qui désigne sous ce nom ce que Schuchardt appelle *Lautsymbolik* ou qualité expressive de certains phonèmes qui les fait choisir de préférence pour exprimer certaines idées. Voir t. I, p. 394.
3. M. Grammont, *Le Vers français*. Ses moyens d'expression, son harmonie, 2e éd. Montpellier, 1913, p. 205 (voir la IIe partie : Les sons considérés comme moyen d'expression), et, à titre comparatif, le livre de H. Hilmer, *Schallnachahmung, Wortschöpfung und Bedeutungswandel*, Halle, 1914.
4. D'un prétendu francique **blet*, pâle (v. Meyer-Lübke).
5. Ces formes anciennes ont passé dès le Moyen Age en hollandais (*fluit*), en

Digitized by Google

synonyme roumain *fluer*, serbe *frula*, pol. *fuyara*, tchèque, *furla*, chalumeau. La forme languedocienne *flagut*, parallèle à *flahut*, à côté de *flaujo*, explique le diminutif *flageolet*, qui remonte à un primitif *flagol*, dont la variante *flageol* a subsisté jusqu'au XVIIe siècle. C'est de la même source que dérive le gallo-roman *flestel* ou *frestel*, galoubet (cf. anc. prov. *flaustel*, petite flûte), au sens généralisé dans l'ancienne langue (« tapage »).

Froignier, anc. fr., froncer le front, d'où *renfrogner*, moy. fr. *refrogner* (XVe siècle), en rapport avec l'ital. *frignuccio*, malheur, et *infrigno*, ridé, rapproché du kymr. *froensche*[1], faire une mine renfrognée.

Momer, se déguiser (d'où les dérivés *momerie* et *momon*, mascarade), à côté du gr. μῶμος, raillerie, de μῖμος, mime, bouffon, et de l'allem. *mummen* (*vermummen*), se masquer[2].

Moquer (XIIe-XIIIe siècle), rapproché du gr. μωκᾶν, railler, et μωκία, grimace, moquerie, répondant à l'esp. *mucca* (ital. *mocca*), moue, moy. fr. *moque* (« à moqueur la *moque* »)[3].

Un exemple curieux de ce symbolisme des sons se rencontre dans la famille lexicologique qui désigne le papillon. En voici les divers aspects :

a. — *Pampillon* (Côte-d'Or) et *pampoillot* (Fr.-Comté), *pamparolo* (Béarn), à côté de *pimpoillot*[4].

Parpillon (Poitou) et *parpaillon* (Provence), *parpaillot* (Fr.-Comté), à côté de Brescia *barbel*, port. *borboleta*, sarde *parabatola;* Vosges, *biblé* ou *bublé*.

b. — *Parfaillet* et *farfaillet* (Suisse romande).

c. — *Farfalla* (Italie), à côté de *parpaglione*.

Le basque appelle le lépidoptère *pimpinna*, le kurde, *pilpiluk* et *filfilik*. Le latin *papilio* accuse une origine analogue[5].

C'est de la même source que dérivent les formes parallèles de cette série :

allemand (*Fleute*), alors que le provençal a prêté ses formes à l'italien *flauto* et à l'esp. *flauta*.

1. *Zeitschrift*, t. XX, p. 201.

2. Cf. Meyer-Lübke, v° *momo* (onomatopée), grimace : « Il est douteux si le gr. μόμος, raillerie, en est le point de départ ; l'allemand moderne *Mummerei* dérive du français ».

3. Diez remarque à ce propos (*Dictionnaire*, t. II, p. 381) : « Il n'est pas facile d'élucider un mot comme *moquer*, dont le thème se rencontre en diverses langues avec la même signification ».

4. Voir Rolland, *Faune*, t. III, p. 314.

5. Walde (p. 560) rapproche le latin *papilio* de l'allem. *flattern*, onomatopée à laquelle remonte à coup sûr le roumain *fluture*, papillon, proprement voltigeur. Le lat. *papilione* a donné en français *pavillon* et en italien *padiglione*. L'ancien français *paveillon* a encore le sens de « papillon » dans *Floire et Blancheflore* (XIIe siècle). La remarque de Meyer-Lübke (v° *papilio* : « Sorr rapport d'une part avec le macédo-roumain *pirpiruna*, et d'autre part, avec l'ital. *farfalla*, est inintelligible ») s'évanouit devant le tableau tracé ci-dessus.

Digitized by Google

Fafée, *fafelue*, avec le sens de bourde, babiole, dans Eustache Deschamps, etc.

Fafelu, dodu, dans les Farces et chez Des Périers (« l'asne estoit si gras et si *fafelu* »), encore usuel dans le Bas-Maine.

Fafier, Metz, parler indistinctement.

Fanfelue, ancien synonyme de *fanfreluche* (v. Godefroy), bas-lat. *fanfaluca*.

Farfelu, même sens que *fafelu* (chez Rabelais).

Fanfreluche (Rabelais, Calvin, etc.), à côté de l'ital. *fanfaluca*, l'un et l'autre remontant à la même source.

A propos de ce dernier, le *Dictionnaire général* postule un latin vulgaire * *fanfaluca*, qui serait « une altération du gr. πομφόλυξ, bulle d'air ». Ce dernier a comme pendant, dans Hésychius, βομβυλίς, bulle d'eau, que Boisacq rapproche du lithuanien *burbulas*, même sens. Ce sont là, on le voit, de simples variantes expressives. Quant au prétendu latin populaire **fanfaluca*, il s'évanouit devant la série formelle que nous venons d'exposer.

Prenons ce thème FAF comme point de départ et essayons d'en suivre le développement formel et sémantique. En voici les divers aspects et les acceptions multiples :

I. — Thème FANF (FONF), exprimant un bruit vague de la voix ou d'un instrument :

a. — Hâblerie : prov. *fanfan*, murmure ; ital. *fanfano*, hâbleur ; Côme, *fanfola*, sornette (Sic. *fanfonia*), le dernier en rapport avec *fanfiole*, colifichet (« les *fanfioles* de la toilette », Diderot), dérivé qui rappelle *babiole* en rapport avec le synonyme italien *babbola*.

b. — Air rythmé des trompettes : *fanfare* (XVIe siècle), d'où esp. *fanfarron*[1] (passé en France au XVIIe siècle).

c. — Instrument : prov. *fanfoni*, *founfouni*, cornemuse, mandoline.

d. — Balbutier : Morv. *fanfouiner*, bégayer (cf. roum. *fomf*, nasillard).

II. — Thème FARF (FORF), exprimant une notion de légèreté ou d'agitation :

a. — Papillon, notion déjà relevée[2].

b. — Remuer en cherchant : prov. *farfouia* et *fourfouia*, farfouiller. En français dialectal, en espagnol et en comasque, ce verbe signifie aussi « begayer », sens qui remonte à la notion de « patauger ».

c. — Fanfaron : Sic. *farfante*, menteur (port. *farfante*, hâbleur),

1. Voir ci-dessus, p. 12.

2. Le terme *falbala*, volant, que de Caillères cite en 1692 dans ses *Mots mis à la mode*, comme une invention récente d'un courtisan, se dit *farbala* dans le Midi et, en Espagne, *farfala*, ce qui rappelle le nom italien du papillon (*farfalla*). C'est du français que dérivent l'allemand *Falbel* et l'anglais *furbellow*, falbala.

Digitized by Google

prov. *farfant* et *fourfant*, fanfaron, à côté de l'ital. *furfante*, coquin.

d. — Follet, esprit ou enfant : ital. *farfanicchio*, démon, à côté de *farfarello*, lutin ; prov. *fourfourou*, enfant qui remue sans cesse ; — prov. *farfadet*, à côté du comasque *farfatola*, esprit léger (cf. prov. *farfanteja*, apparaître et disparaître [1] comme un lutin ; *farfantello*, *parpantello*, lueur vacillante, fantôme).

Il s'agit ici, on le voit, de créations d'une portée universelle. De là, leur présence dans les idiomes les plus distants : en arabe, par exemple, *farfara* signifie radoter ; *farfar*, hâbleur ; *ferfer*, qui se dépêche, qui va vite, qui prononce à la hâte, etc.

Les détails qui viennent d'être présentés nous suggèrent les réflexions suivantes :

1° Etant donné le caractère universel de cette catégorie lexicologique, il est superflu et erroné de monopoliser en faveur d'un seul idiome — en l'espèce, l'arabe — les divers représentants de cette famille. Diez y avait rattaché le verbe *farfouiller* (et ses congénères) ; Cihac (t. II, p. 576), plusieurs vocables roumains qui dérivent de la même source onomatopéique ; et finalement, Meyer-Lübke y a fait remonter une bonne partie des termes cités, généralement propres à chaque idiome.

2° Il importe de ne pas confondre ces mots imitatifs avec les vocables héréditaires. C'est ainsi que Meyer-Lübke, au mot *symphonia*, range les termes provençaux *fanfoni* et *founfouni*, cornemuse, à côté du synonyme forézien *sanforgno*, etc., qui seul répond au mot latin.

De plus, sous *papilio*, le même savant insère les termes de création romane et de formation onomatopéique, qui ont précisément supplanté le vocable héréditaire. En effet, si l'on fait abstraction de l'anc. fr. *pavcillon*, papillon, d'une existence éphémère, les nombreuses substitutions gallo-romanes sont indigènes.

Dès le XIIIe siècle, *papillon*, qui est une forme abrégée de *parpeillon* (parallèle au méridional *parpaglioun*), se substitue définitivement au descendant du latin *papilio*. Ce dernier est d'ailleurs lui-même une création onomatopéique et rentre par suite dans la même catégorie linguistique.

3° L'échange des labiales explique suffisamment les rapports, d'une part, de l'ital. *farfalla* avec *parpaglione* et du dial. *barbel* avec *parabatola* ; et d'autre part, leur affinité avec le macédo-roumain *pirpiruna*, papillon, Meglen. *piperuga*, même sens, rapports que Meyer-Lübke déclare « incompréhensibles ».

4° L'alternance vocalique rend compte de l'ital. dial. (Versiglio)

1. Cf. Morv. *eferfanté*, troublé à l'excès par un accident imprévu ; Fr.-Comté, *eferfanta*, égaré (*farfantelo*, berlue).

Digitized by Google

furfuletto, tourbillon[1], qui est inséparable du sicilien *farfareddu* et *furfureddu*, turbulent, à côté du prov. *fourfourou*, enfant qui remue sans cesse.

5° On continue à envisager des verbes onomatopéiques du genre de *farfouiller* comme des mots composés, sans tenir compte de leurs pendants inséparables : le fr. *barbouiller* et le manceau *barfouiller*, qui en fournissent l'étape intermédiaire.

C'est à cette même source de mots expressifs que semble remonter une partie de la nomenclature romane pour « museau », dont la forme la plus ancienne (bas-lat., VIIIe siècle, *musus*, « rostrum, rictus ») est représentée sous les aspects suivants dans le domaine gallo-roman (en remarquant que la notion « museau » peut successivement passer à celles de bouche ou lèvre, joue ou visage, etc.) :

a. — *Mus*, en anc. prov., encore vivace en Gascogne (masculin parallèle à l'ital. *muso*), figurant dans le composé moyen français *bémus*, nigaud (proprement bouche bée, répondant au synonyme *bégueule*), à côte du dimin. *musel*, museau (XIIe siècle).

Muse, avec les diminutifs *musequin* (XVe siècle) et *musette* (aujourd'hui, à Saint-Pol). De là, *muser* et *amuser* (XIIe siècle), dont le sens propre est « tenir le museau tourné et fiché à quelque chose » (Nicot) ; en italien, *musare* signifie rester immobile à regarder, ne rien faire, c'est-à-dire regarder le museau en l'air, et *ammusarsi*, mettre le museau l'un contre l'autre, se donner du museau comme font plusieurs bêtes (Oudin)[2].

Ce sens primordial est encore vivace dans le langage de la vénerie, où *muser* signifie mettre le museau à terre pour chercher des biches, en parlant des cerfs en rut. Nous voilà loin des Muses et de leurs occupations favorites !

« *Muser*, nous dit le *Dictionnaire général*, est d'origine incertaine. Le mot se retrouvant avec un sens analogue et sous une forme correspondante dans la plupart des langues romanes, la phonétique autorise à supposer la création en latin populaire d'un verbe **musare*, au sens primitif de se livrer au culte des Muses »[3].

En fait, *muser* et *amuser* (comme *muse* et *museau*) appartiennent à une aire géographique limitée par la Gaule et la Haute-Italie, d'où ils ont rayonné ailleurs. Quant à leur sens, il a passé de

1. Meyer-Lübke, *Etymologische Wörterbuch*, v° *furfur*.

2. Dans le *Purgatoire* de Dante, *ammusarsi* signifie se toucher du museau en se rencontrant (comme font les fourmis).

3. Cf. Huet, dans Ménage : « *Muser*, être oisif, est dit pour *vacare Musis*, parce que l'occupation des gens de Lettres les éloignant de l'action, ils semblent être dans l'oisiveté et dans l'inutilité ».

Voir une paraphrase spirituelle des multiples sens de *muser* dans la préface qu'Edmond Rostand a écrite pour ses *Musardises* (1890).

Digitized by Google

bonne heure du langage des chasseurs dans la langue générale, où il a subi un relèvement de plus en plus sensible [1].

b. — *Mouse*, Picardie et Normandie, museau (d'où *mouser*, bouder), encore dans Villon.

Buzĕ, en roumain et en albanais, répond au tarentin *muso*, lèvre (proprement museau). Le suisse romand *mousette*, fillette (« petit museau ») répond au synonyme normand de Hague *bousette* [2], fillette à l'air déluré; de même le languedocien *mousiga*, fouger, a comme pendant *bousiga* : le boutoir est désigné dans le Midi à la fois par *mousigadou* et *bousigadou* [3].

c. — *Mousse et musse*, Bas-Maine, museau (prov. *musso*, même sens, et Naples, *musso*, lèvre).

De même *potte*, lèvre (surtout grosse lèvre), dans le Midi, s'est substitué à *lèvre* tout court en Gascogne, en Lorraine et en Suisse [4]. Ce vocable méridional trouve un pendant dans le roumain *bot* [5], museau, par une de ces substitutions des organes fréquentes dans ce domaine.

L'étude des mots expressifs est à peine entamée. Nous en citerons quelques nouveaux exemples à l'occasion de la nomenclature gallo-romane touchant le « tronc » et la « boue ».

Depuis Platon, on a disserté à perte de vue sur cette catégorie de mots et le *Kratyle* nous offre à cet égard un exemple plutôt négatif.

La plus grande circonspection s'impose dans une matière aussi délicate. Tout est encore à faire dans ce domaine scientifiquement inexploré. Il manque avant tout un recueil de vocables communs à plusieurs idiomes et désignant la même notion (comme c'est le cas par exemple pour certains termes signifiant « tronc » et « boue »).

Lorsqu'on sera en possession de matériaux sûrs et copieux, on pourra reprendre ces recherches, en leur donnant plus d'extension et d'ampleur. Les exemples que nous venons de citer suffisent pour faire ressortir l'intérêt et la portée de cette catégorie spéciale de la création spontanée.

1. Meyer-Lübke donne *musus* comme d'origine inconnue ; mais il y insère à tort l'italien *musa*, espèce de banane (en arabe, *mouz*). Cf. aussi *Romania*, t. XXXIII, p. 380.

2. Le bourguignon dit de même *abuser* pour *amuser*.

3. Le mot se retrouve ailleurs : « Vocable très répandu, familier à la fois au domaine allemand, celtique et arabe » (Diez, *Dict.*, t. II, p. 111). Cf. esp. *buz*, baiser ; arabe, *bus*, angl. *buss*, même sens, et bavarois *bussen*, baiser. Etant donné cette universalité, il est superflu de rattacher l'esp. *buz* à l'arabe (comme le fait encore Meyer-Lübke).

4. Voir Zauner, p. 285.

5. Voir dans Meyer-Lübke, v° *botulus*, l'impossibilité d'y faire remonter le vocable roumain.

Digitized by Google

CHAPITRE V

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

I. — IMPORTANCE ÉTYMOLOGIQUE

Cette étonnante variété de formes et de sens, inhérente aux termes de création spontanée, a jusqu'ici échappé à l'investigation étymologique. Nous en avons déjà donné plusieurs exemples; ajoutons-y le provençal *balandrá*, dont nous allons suivre les divers aspects.

Formes. — La diversité formelle de cette famille de mots est obtenue :

1° Par l'échange des labiales, indice certain des termes onomatopéiques : *balandran*, *malandran* et *palandran* sont un seul et même vocable au sens commun de « lourdaud ».

2° Par aphérèse : *landra*, battre le pavé (pour *balandra*); *landrin*, vagabond; *landra*, coureuse.

Cette variété méridionale du mot et de ses dérivés renvoie comme patrie à la Provence, d'où ils ont pénétré dans les patois de la Haute-Italie. Ceux-ci ont adopté les formes abrégées (*landra* [1], *slandra*) et ont complété l'échange des labiales, d'où le comasque *malandra*, coureuse (répondant au synonyme milanais *balandra*) et *malandrin*, vagabond (cf., en Guienne, *malandran*, malotru).

1. Mot passé dans le fourbesque (*landra*, femme) et de celui-ci dans le jargon du XVIe siècle. Cf. Guillaume Bouchet, *Serées*, t. III, p. 131 : « Une *andre* qui va sur le trotouër, c'est une femme qui va babiller », et dans le Sonnet narquois du capitaine Lasphrise de 1597, on lit, avec le même sens, *andrimelle*, composé synonymique d'*andre* et de *(fu)melle*.

Cependant *andre*, fille de joie, se rencontre déjà dans un monument épique du XIVe siècle, le *Roman de Bauduin de Sebourc* (t. I, p. 206) :

> 105. Mais pour vostre biauté, qui tant fait à prisier,
> Diroient tost ribaut, ou aucun fol loudier,
> Que vos seriés I. *andre* que je mainne en gibier.

Le provençal *landra*, on le voit, avait déjà passé dès cette époque en moyen français. Ce texte témoigne en même temps de l'ancienneté de certains représentants de cette famille, tels que *landre* et *palandre*.

Digitized by Google

Sens. — L'acception originaire de *balandra* est :

1° Balancement ou mouvement oscillatoire, d'où :

Balandra, bâtiment de mer (nom confondu ultérieurement avec *bélandre*). Les Italiens disent à la fois *balandra* et *belandra*, mais à Malte on appelle (nous dit Jal) *palandra*, la barque hollandaise à un mât.

Ce dernier nous rappelle l'ancien italien *palandra*, avec les formes secondaires *palandaria* (1480) et *palandrana*, passées au bas-latin (document de 1379). En moyen français, on lit *palandre* en 1480 dans Molinet et, antérieurement, *palandrée* ou *palandrie* dans Villehardouin.

Toutes ces variantes remontent au prov. *balandra* et *balandran* ou *palandran*, proprement balancement, s'appliquant à la fois au branle d'une cloche ou au balancement d'un navire, à la bascule d'un puits de campagne [1] ou au plateau d'une grande romaine, à un meuble embarrassant [2], au train de la maison, etc.

2° Se balancer en marchant, se dandiner, aller les bras ballants, d'où :

a. — *Balandran*, *balandrano* [3], ample vêtement rustique, terme passé au français et à l'italien (sous la forme *palandrano*) [4].

b. — *Balandran*, lourdaud qui va les bras ballants, dadais (avec les variantes *malandran* et *palandran* : v. Mistral).

c. — *Landrin*, fainéant, lambin, sens parallèle à l'ital. *malandrino*, vagabond, malfaiteur, terme venu des patois de la Haute-Italie.

3° *Landrá*, battre le pavé, courir ; d'où :

Landro, coureuse, avec des correspondants patois dans la Haute-Italie (v. ci-dessus), à côté de *landrouno*, terme injurieux à Marseille, et du lorrain *landroie*, femme ou fille qui se néglige.

Origines. — Plusieurs des termes cités passent pour d'origine inconnue (comme *balandran*, manteau) ou incertains comme *malandrin*, mot venu d'outre-monts et passé en provençal et en français [5].

1. On lit deux fois *balandran* dans Guillaume de la Barre (éd. Paul Meyer), tout d'abord avec le sens de « manteau », ensuite dans une autre acception (p. 41) :

De l'enfant se vay douar suenh
Quel vic sul *balandran* estar...

L'éditeur le rend ici également par « manteau d'étoffe grossière », mais Noulet remarque à ce propos (*Guillaume de la Barre*, p. 14) : « Dans nos patois du Languedoc, *balandran*, probablement confondu avec *balandràu*, signifie manteau et aussi bascule des puits et balançoire... Près d'Argelès (H.-Pyrénées), un rocher branlant est désigné de nos jours sous le nom de *Balandran* ».

2. Dans le langage parisien, *balandrin*, c'est la balle du colporteur, mais, en Anjou, le mot désigne le colporteur et ce qu'il porte (d'où *balandriner*, se promener lentement).

3. Sous la forme bas-latine *balandrana*, le mot figure dans les statuts des Bénédictins de Narbonne de 1226 (Du Cange) : « ... vestes quæ vulgo *balandranæ* et supertoli vocantur... ».

4. Voir t. I, p. 199-200.

5. En ce qui concerne *balandran*, manteau rustique, on a tour à tour supposé :

Digitized by Google

Pour *balandre*, bâtiment de mer (Saint-Simon s'en sert), Littré le distingue avec raison de *bélandre* (également dans Saint-Simon et dérivant du hollandais *bylander*), alors que le *Dictionnaire général* confond ces deux termes d'origines différentes. Diez y voyait un reflet du bas-allemand *binnenlænder*, bâtiment qui navigue dans l'intérieur du pays. On a vu que, sous la forme parallèle *palandra* [1], bâtiment de transport, le nom de ce navire remonte au Moyen Age [2].

Dans l'examen des termes de cette catégorie, il importe de faire abstraction de la phonétique traditionnelle et de suivre les règles particulières (comme l'échange des labiales) à ce genre de formations d'un caractère spécial.

II. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

On ne saurait imaginer jusqu'à quelles limites extrêmes on a poussé l'explication des mots de cette source. Depuis Ménage on fait remonter au latin ou au germanique non seulement des vocables onomatopéiques, mais et surtout des cris et des interjections, produits immédiats de la nature. Nous en avons donné plusieurs exemples au cours de ces recherches.

En voici quelques autres :

Ahan, effort pénible, surtout en labourant, mot qui remonte au premier âge de la langue. On le lit au xe siècle, à la fois sous la forme *aan* [3] et sous celle d'*ahan* [4]. La forme abrégée *haan!* est attestée dès le XIIe siècle [5] et on la lit encore dans Rabelais [6].

Primitivement, c'est un cri de laboureur ou de bûcheron [7] et, comme tel, il a parfaitement été expliqué par Pasquier [8]. Dans le

Le latin *balatro*, bouffon vulgaire, débauché, donc vêtement des gens mal famés (Schuchardt, dans Körting).

L'ancien-haut-allemand *wallandære*, pèlerin (Schmeller, dans Körting).

Suivant Meyer-Lübke, qui pose un type **balandra*, manteau (d'origine inconnue), « l'alternance de *b* et *p* ainsi que les finales *a*, *an*, *ana* renvoient à une origine germanique ».

1. Behrens (*Beiträge*, p. 292) doute du rapport entre *balandra* et *palandra*. Ce doute disparaît si l'on veut bien tenir compte de l'origine onomatopéique du mot.

2. Quant aux formes abrégées, Diez et Schuchardt (v. Meyer-Lübke) les font remonter au moy.-haut-allem. *landern*, vagabonder.

3. Dans la *Vie de saint Léger* : « *granz aanz* ».

4. Dans la *Passion du Christ* : « C'est *ahans* ».

5. Ambroise (*Estoire*, v. 2836) : « A l'ost defendre grant *haan* ».

6. Cf. l. IV, ch. xx : « ... comme à un fendeur de boys faict grand soulaigement celluy qui... crie *han!* » Cf. l. II, ch. xi : « Je sue icy de *haan* ».

7. Nicot (1606) : « *Ahan*, proprement pris, est la voix souspireuse qu'en l'effort du travail les gens de penible besongne jettent hors, et consequemment se prend pour grand travail, et est onomatopée, de *han*, son souspireux que ruent un grand coup de congnée ou autre outil, ou tirent ou levent à force quelque grief et pesant fardeau ou font quelque autre penible besogne. Ainsi l'on dit l'*ahan* qu'il a souffert luy a cousté la vie ».

8. Voir t. I, p. 52.

Digitized by Google

Midi, *ahan* correspond à *afan* qui est secondaire (cf. *Bafomet* et *foqueton* en rapport avec *Mahomet* et *hoqueton*). Il suffit de suivre son évolution depuis les anciens monuments de la langue, pour en saisir la valeur expressive [1]. La forme primordiale *aan!* a été renforcée en *ahan* ou *afan*, pour éviter l'hiatus.

C'est cette dernière pourtant qu'on prend pour point de départ et qu'on considère comme primitive [2].

L'exemple suivant, récemment proposé, n'est pas moins instructif. Un érudit orientaliste [3], frappé par la similitude que présentent les exclamations : anc. fr. *oste! ostes!* [4] pour repousser l'idée d'une chose :

Ostes! avoi! ce dit li sire...
(*Lay de l'espervier*, dans Godefroy)

esp. *oxte!* gare! et turc *ocht!* cri pour chasser les chiens, opine que le dernier est la source des deux autres : « L'origine turque semble assurée par le djagataï *och!* même sens ». Mais, ajoute-t-il, comment ce vocable est-il parvenu en France dès le XIIe siècle? « Il se peut qu'il ait été importé par les Croisades ».

C'est là une manière de voir à peu près générale [5]. En fait, toutes ces exclamations dérivent indépendamment de la même source imitative.

Rappelons à cet égard une bonne remarque de Scheler, à propos de *ɣut!* : « Interjection de dédain ou de refus, qui, comme la plupart des interjections, échappe à l'analyse étymologique. Si on en trouve des traces en sanscrit, c'est que les produits spontanés de la voix humaine naissent dans tous les climats ».

L'alternance vocalique, un des traits marquants des vocables enfantins et onomatopéiques, est toujours méconnue par les étymologistes.

A propos des mots enfantins français *caquet* ou *cacot*, pour œuf ou noix (primitivement coquille), à côté de *coco* (ital. *cucco*), œuf,

1. A l'encontre de l'opinion de Grammont qui soutient (*Revue des langues romanes*, 1900, p. 131) : « Le v. fr. *ahan*, ital. *affanare*, chagriner, prov. *afanar*, se donner de la peine, travailler avec effort, supposent une forme romane d'origine inconnue **affanare*. Tous ces mots sont inexpressifs ».

2. « *Ahan*, nous dit le *Dict. général*, est un substantif verbal d'*ahanner*. Celui-ci est d'origine inconnue. La forme primitive doit être *afaner*, comme le montre la comparaison avec les autres langues romanes. Il ne faut donc pas y voir, comme on l'a supposé, un dérivé de l'onomatopée *han!* »

3. Leo Wiener, dans *Zeitschrift*, t. XXXV (1911), p. 357 et suiv.

4. Cette interjection est toujours vivace sous la forme *ouste! houste!* cri pour chasser un chien ou un autre animal importun et, par dérision, un homme (v. *Langage parisien*, p. 356); ou sous celle réduite d'*ousse! housse!* dans la Bresse et ailleurs, cri pour chasser un chien ou un porc, etc.

5. Cette origine prétendue turque d'*oste!* a été accueillie par Meyer-Lübke (v° *obstare*). Il va sans dire qu'elle n'a rien de commun avec le verbe *oster*, ôter.

Digitized by Google

etc., Meyer-Lübke fait cette remarque [1] : « Les dernières raisons de cette alternance sont inconnues ».

Ailleurs, à l'occasion du verbe provençal *joumpa* ou *jumpla*, balancer, parallèle au sarde *giumpare* (moderne, *giampare*), sauter, qu'on est allé récemment jusqu'à faire remonter à un prétendu osque *diumpa* (« source »), le même savant avoue : « La voyelle du sarde moderne *giampare* reste inexpliquée en rapport avec l'ancien *giumpare* [2] ».

Enfin, en ce qui touche le moy. fr. *juper*, crier, en rapport avec le morvandeau *joper*, sauter, il aperçoit une incompatibilité entre ces formes, à cause de « la différence des voyelles [3] ».

Tous ces termes accusant une incontestable origine onomatopéique ; ces alternances vocaliques rentrent dans l'ordre des phénomènes normaux et particuliers aux vocables de cette catégorie.

D'autre part, le caractère indépendant des formations onomatopéiques est loin d'être reconnu. A propos de *babiller*, on lit : « Ce verbe coïncide d'une manière si frappante avec l'anglais *babble*, qu'il faudra peut-être admettre un emprunt de côté ou d'autre [4] ».

Cependant, dans une occasion analogue, l'auteur a lui-même fait cette remarque judicieuse (v° *gorr*) : « Diez compare l'allem. *gorren*, grogner, avec l'anc. fr. *gorre*, truie, fr. mod. *goret*, etc., mais ce verbe germanique ne saurait constituer une base pour les vocables romans ; elle représente plutôt une onomatopée semblable, il est vrai, mais indépendante ».

En dehors de l'originalité, c'est la généralité qui caractérise cette catégorie de termes spéciaux. Voici quelques exemples à ajouter à ceux déjà cités.

Dans l'ancienne Grèce, χοῖρος était le nom du cochon, appelé *ciro* en Italie et *chourro* en Provence. Depuis Ménage jusqu'à Diez on a fait venir le mot italien du grec sans tenir compte de l'impossibilité historique d'une pareille dérivation [5]. En fait, les trois noms mentionnés représentent, sous leur triple aspect, autant de formations onomatopéiques indépendantes qui désignent le cochon comme la bête qui grogne (cf. prov. *chourra*, gronder).

Nous avons montré que les noms romans de *bar* ou *berr*, pour bélier ou mouton, se retrouvent dans les langues les plus diverses de l'Europe et de l'Asie [6]. Ce n'est donc pas un « ancien vocable alpestre », comme on le suppose [7], mais un appellatif universel d'origine imitative.

1. Meyer-Lübke, v° *coccum*.
2. Idem, v° *jump*.
3. Idem, v° *jup*.
4. Idem, v° *babil*.
5. Idem, v° *choiros*.
6. Voir ci-dessus, p. 39 et 41.
7. Meyer-Lübke, v° *berr*

Digitized by Google

On pourrait dire la même chose du terme hypocoristique, fribourgeois ou vaudois, *lioba* ou *loba*, donné aux vaches quand on les appelle pour la traite :

> Les armaillis de Colombetta
> De bon matin se son leva :
> Ah ! ah ! *Lioba ! Lioba !* por l'aria...

lit-on dans le Ranz des vaches du canton de Vaud [1].

Or, ce nom enfantin de la vache se retrouve (comme l'avait déjà noté le doyen Bridel), non seulement dans la Suisse allemande et romande, mais en Tyrol et en Albanie. Voici comment Meyer-Lübke commente ces rapports ethniques : « On ne saurait affirmer si le suisse *lioba* a une attache quelconque avec l'albanais *lopa*, vache, et cela d'autant plus que les patois intermédiaires entre la Suisse et l'Italie n'en possèdent aucune trace. On pourrait supposer, pour l'albanais *loba*, un emprunt du suisse *loba*, hypothèse qui laisse inexpliqué le *p* du mot albanais. Si, par contre, on part de l'albanais, le vocable roman doit dériver de celui de la Suisse allemande, comme le montre le *b*. La supposition d'un vocable alpestre antéroman reste en l'air, car il manque un type, auquel on puisse ramener la forme à la fois romane, allemande et albanaise [2] ».

Tout cet échaffaudage d'hypothèses, avec leur attirail phonétique, s'évanouit devant le caractère enfantin [3] et hypocoristique du mot. Comme tel, il n'y aurait rien d'étonnant à le retrouver chez les bergers d'Asie ou d'ailleurs, la généralité étant la marque distinctive de cette famille lexicologique.

Notons pourtant à ce sujet une conception plus conforme à la réalité. La dernière édition de Ménage par Jault (1750) contient à ce sujet des réflexions de l'éditeur qui annoncent un esprit judicieux. A propos de l'interjection *fi !* que Caseneuve rattachait à « la langue thioise » et que Nicot tirait du latin *fimus* [4], Jault fait appel au bon sens [5].

1. L. Gauchat, *Etude sur e Ranz des vaches fribourgeois*. Supplément du Programme de l'École cantonale de Zurich, 1899, p. 16. L'auteur voit, dans *loba*, « une imitation, avec la bouche, de deux notes prolongées de l'Alphorn ».

2. Meyer-Lübke, v° *loba*.

3. En Russie, *liba-liba* est le cri pour appeler les moutons, et, en Hongrie, pour appeler les oies. Cette diversité fonctionnelle corrobore l'origine imitative du mot.

4. « *Fi!* du latin *fimus*, qui signifie fiente, par apocope : comme si le François, par cette diction rejective des choses qu'il veut abhorrer, disoit, ostez au loing cela : car c'est ordure et chose puante, comme fiente ».

5. « Les étymologies que M. Ménage rapporte de ce mot sont tirées de trop loin, et je ne les crois pas véritables. J'aime mieux le dériver de l'interjection latine *phy*, qui se trouve dans Plaute dans le sens d'*apage*, c'est-à-dire, pour marquer l'horreur : *phy in malam crucem!* Et cette interjection Latine peut avoir été faite de l'interjection Grecque φεῦ, qui s'emploie quelquefois pour marquer l'horreur, l'indignation. On écrivoit autrefois *phi*, ce qui approche davantage du

Digitized by Google

Et à propos de *tambour*, ce même savant fait encore entendre la voix de la raison [1].

Nous avons cité (à propos de *cracher*, *friquet*, *grive* et *pretentaine*) des opinions très sensées de Ménage, contrastant singulièrement avec celles qui ont été émises après lui sur les mêmes mots. En général, pourrait-on dire, le dix-neuvième siècle s'est montré réfractaire à toute intelligence des phénomènes linguistiques de ce genre [2].

Finissons par cette constatation réconfortante.

Les derniers dictionnaires étymologiques de Walde, pour le latin, de Boisaq, pour le grec, et de Meyer-Lübke, pour le roman, accusent des progrès sensibles en ce qui touche l'origine des termes imitatifs.

Qui ne se rappelle, par exemple, les explications idylliques que les indo-germanistes attribuaient jadis aux mots *père* et *mère* en grec et en latin? Le premier aurait signifié à l'origine « celui qui protège », le deuxième, « celle qui conçoit ». Ces interprétations ont été reléguées dans le domaine de la fantaisie : *pater* et *mater*, comme πατήρ et μητήρ, nous affirment les étymologistes récents, ont été formés sur les modèles des mots enfantins universels *papa* et *mama* [3].

D'autre part, dans le recueil récent de Meyer-Lübke, les termes

Latin et du Grec. Les Italiens disent *fi*, de même que nous, les Espagnols *fai*, les Anglois *fie*, les Allemans *fey*, les Flamans *foei*; qui viennent apparemment de la même source : ou, si l'on veut, *ce sont de ces mots que la nature dicte elle-même à tous les peuples, pour exprimer les mouvemens de leur âme* ».

1. « Mais je crois que chez les Arabes, les Espagnols et nous, le nom de cet instrument de guerre est une pure onomatopée, à cause du grand bruit qu'il fait ».

2. Bornons-nous à mentionner ces deux faits : Le terme *onomatopée* n'est pas mentionné une seule fois dans le *Dictionnaire étymologique latin* de Bréal et Bailly; et, sous la rubrique « Onomatopée », du *Traité* en tête du *Dict. général*, on lit ces paroles caractéristiques : « Il faut bien l'avouer, l'explication par onomatopée de tel ou tel mot n'est qu'une hypothèse provisoire destinée à disparaître un jour devant une étymologie définitive ».

3. Walde, p. 469 et 500. Cf. Bréal et Bailly, *Dictionnaire étymologique latin*, v° *mater* : « On explique ordinairement *pater* comme le « protecteur », d'une racine *pâ*, protéger, et *mater* comme la « créatrice », d'une racine *mâ*, mettre au monde... Mais ces explications ne sont pas absolument certaines. Il est possible que la syllabe *ter* ait été ajoutée après coup et par analogie à *pâ* et à *mâ*, qui étaient les anciens termes désignant le père et la mère ».

Il n'est peut-être pas superflu de consigner à ce propos les réflexions judicieuses d'A.-F. Jault, l'érudit éditeur de Ménage (v° *maman*) : « Ce nom, comme celui de *papa*, est un de ceux dont il ne faut pas chercher l'étymologie et qui est formé par la nature même dans la bouche des enfants... Dans le grec μητήρ, le latin *mater*, etc., le *ter* n'est qu'une addition..., laquelle ne vient point de leur nature, mais de l'institution des hommes... ».

Il est curieux que l'étymologie, après avoir traversé une période d'interprétation poétique à l'aide des racines indo-européennes, soit revenue à une manière de voir que le simple bon sens avait entrevue il y a deux siècles.

Digitized by Google

notés comme d'origine imitative sont nombreux et forment un parfait contraste avec le travail antérieur de Körting.

III. — REMARQUES FINALES

Arrêtons-ici ces recherches, que nous aurons l'occasion de reprendre dans la prochaine section avec des faits d'une portée plus générale.

On peut maintenant embrasser d'un coup d'œil les manifestations multiples et variées du langage enfantin et du langage imitatif. Ces deux langages (qui n'en font souvent qu'un) obéissent à certains principes d'ordre formel et sémantique que nous avons tâché de mettre en relief, en illustrant les applications par des exemples frappants.

Les langues mortes n'ont conservé à ce sujet que de rares représentants, alors que les idiomes modernes, et tout particulièrement les patois, nous permettent, par leur richesse inépuisable, de suivre l'évolution intégrale de ces vocables enfantins et imitatifs. Ils sont ainsi à même de projeter une pleine lumière sur les faits similaires du domaine classique.

Des principes qui régissent ces formations lexicologiques se dégagent plusieurs conséquences du plus haut intérêt pour l'étymologie :

1° Les onomatopées, comme les métaphores, peuvent se rencontrer indépendamment dans le temps et dans l'espace, ces formations étant à la fois indigènes et universelles.

2° Les coïncidences de ce genre entre les idiomes anciens et les idiomes modernes n'impliquent ni la continuité ni la descendance.

3° Les verbes ou les noms imitatifs, communs aux familles celtiques, germaniques et romanes, doivent être envisagés comme appartenant en propre à chacune de ces langues.

4° C'est une entreprise chimérique que de rattacher les onomatopées au latin et à plus forte raison à un latin imaginaire ou au bas-latin, qui n'est souvent que le travestissement du français ou du provençal.

Les données de l'étymologie courante à cet égard sont purement illusoires. On continue, en dépit du bon sens, à faire remonter au latin — généralement à un latin de fantaisie — au celtique ou au germanique, un ordre de faits foncièrement indigènes. Donnons-en ces derniers exemples :

Braire (XIe siècle), à côté de *ra re* ou *rer* (XIVe siècle), refléterait un type latin ainsi formulé par le *Dictionnaire général* : « *Braire*, du lat pop. **bragere*, mot d'origine incertaine. Le radical celtique *brag* correspond au lat. *fragor* et signifie crépitation, ce qui ne convient pas au sens de *braire* ».

Digitized by Google

Alors que ce même *Dictionnaire* considère *raire* comme « d'origine inconnue », Meyer-Lübke postule en sa faveur un type * *ragere*, mugir, et, pour l'italien *raitare*, bramer, un autre type * *ragitare* [1].

De plus, en ce qui regarde les fréquentatifs *brailler* et *railler* (XVe siècle), doublement indigènes comme origine et comme formation analogique, le *Dictionnaire général* note le dernier comme d' « origine incertaine », et attribue au premier un type latin (analogue aux précédents) : « Du lat. pop. **bragulare*, dérivé de **bragere* », donc doublement illusoire, comme primitif et comme dérivé.

Le point de départ de *braire* et *brailler* est le cri *braï*, parallèle à *bràu*, formes renforcées de *baï* et *bàu*. De là, d'une part, prov. *bradala*, aboyer (le *d* est adventice) et gasc. *braulha*, en rapport avec le languedocien *bralha*, aboyer et brailler. Quant au rapport formel entre *braire* et *raire*, il est identique à celui de *bruit* et *rut* (anc. *ruit*), cri que pousse le cerf en chaleur.

Bramer, qui n'est attesté que tardivement (dans Rabelais) et vient probablement du Midi, serait emprunté, nous dit le *Dictionnaire général*, « de l'anc. haut-allem. *breman*, mugir », et Meyer-Lübke de postuler un type germanique **brammon*, mugir, en faisant remarquer (n° 1270) : « L'anc.-haut-allem. *breman*, proposé par Diez, ainsi que le gaulois *bremm* par Thurneysen ne répondent pas à la voyelle *a* des formes romanes ».

En l'espèce, il est parfaitement indifférent, dans les vocables qui nous occupent, si les voyelles concordent ou non ; ensuite, et c'est là le point essentiel, l'anc.-haut-allem. *breman*, comme le mot celtique correspondant et son équivalent anc. gr. βρέμειν (« gronder, retentir »), dérivent indépendamment de la même source imitative, où a été à son tour puisé le roman *bramer*.

Etant donnée la polysémie des termes onomatopéiques, les sens de ces mots se confondent : *braire*, *brailler*, *bramer* reproduisent avec plus ou moins d'intensité le même cri général, ensuite restreint à telle ou telle espèce.

Railler, par exemple, ne diffère pas primitivement, sous le rapport du sens, de *brailler* [2]. Du sens d'aboyer ou braire, le mot est passé à celui de causer bruyamment [3]. De là le sens, exclusivement moderne, de plaisanter en s'adressant à quelqu'un : la *raillerie* n'est qu'une moquerie à haute voix

Le sens de bruit, inhérent à *railler*, aboyer et bavarder, est aussi celui de *râler*, appliqué spécialement au bruit des voies respiratoires. *Railler* et *râler* ou *raller* sont des variantes provinciales du même verbe. Le petit crapaud, appelé *râle* ou *râlet* dans le Berry

1. Voir son *Dictionnaire étymologique*, p. 525.
2. « Le chien *reille* », lit-on dans l'ancienne langue (v. Godefroy).
3. « Pour *railler* et deviser avec lui » (*Jehan de Paris*, p. 27, éd. Montaiglon).

Digitized by Google

et ailleurs, porte le nom de *raillard* ou *raillon* en Anjou, d'après sa voix désagréable et prolongée ; et le *râle* se dit *raille* en Picardie [1].

Le primitif *raer* ou *réer* s'est restreint au cri du cerf, comme son synonyme *bramer*, qui conserve encore, en moyen français [2] et dans les patois, le sens primordial de « mugir », inhérent au vocable correspondant germanique et celtique.

Il a dû exister aussi en grec ancien, où βρέμειν ne possède que des sens métaphoriques : gronder, en parlant de la mer ou des vagues qui se brisent, d'une tempête, et, par extension, de cris d'enfant et de tout bruit retentissant (comme celui des armes). En Languedoc, *bramá* s'applique tout d'abord au mugissement de certains animaux (bœuf, vache, âne, etc.), ensuite à la mer et aux vents violents — *lou grand bramàire*, le mistral — ensuite aux pleurs des enfants, aux vociférations des adultes, etc.

Il y a parfois, sous ce rapport du sens, des analogies frappantes. En grec ancien, βαυβάω, aboyer, signifie « dormir », par l'acception intermédiaire de « ronfler » ; or, en Anjou, *bauler*, aboyer, s'applique non seulement au vent qui mugit dans la cheminée, mais à la flamme qui y ronfle, d'où *baulée*, flambée, feu vif et clair de menues branches de paille, genêt, etc.

En somme, il s'agit là de formations spontanées, régies par des lois spéciales qui n'ont rien de commun avec celles de la phonétique habituelle. Il est parfaitement déplacé de les rattacher au latin et surtout à un latin hypothétique. N'a-t-on pas voulu y faire remonter même le roucoulement des pigeons, en interprétant leur gracieux murmure comme un son « rauque » (lat. *raucus*) ? [3] Et le *Dictionnaire général* ne rattache-t-il pas *frelon* à un latin tardif *furlonem*, voleur ? [4]

En fait, ce nom ne semble pas remonter au-delà du XVIe siècle (Rabelais). C'est un mot provincial passé alors au français : Maine, *ferlon* ou *feurlon*, à côté du *frolon* du Loiret (Rolland, t. III,

1. En Savoie, *ralyer* signifie à la fois grogner et bêler, et *relya*, crier d'angoisse. — Meyer-Lübke postule un type **rasclare* (**rasiculare* de *radere*), gratter, ratisser, pour *râler*, bramer, sens et origine incompatibles pour un mot français qui ne remonte pas au-delà du XVIe siècle.

2. Cf. Rabelais (l. I, ch. XIX) : « ... *bramer* comme une vache sans cymbales ».

3. Voir *Romania*, t. XXVIII, p. 437. Cette absurdité se lit encore dans le *Dictionnaire* de Meyer-Lübke, v° *raucus*.

4. « *Frelon*. Pour **frulon*, **furlon*, du lat. pop. *furlonem* (Isidore de Séville). *Furlonem* paraît composé de *fur*, proprement voleur, nom donné au frelon dans Varron, et de *lionem*, lion (cf. *fourmilion* et cette glose du VIIIe siècle *crabrones* : *furs leones*) ».

Ceci rappelle l'explication traditionnelle de *blaireau* (XIVe siècle : *blarel*), d'un type * *blodarellus*, petit marchand de blé, explication que le *Dictionnaire général* qualifie de « plus ingénieuse que solide ». Le nom désigne tout simplement la couleur du pelage de ce carnassier, appelé aussi *grisard* (dans le Hainaut) : dans le boulonnais, « vaque *blère* » est celle qui a la tête tachée de blanc (Haigneré). Voir aussi Rolland, *Faune*, t. VII, p. 109.

Digitized by Google

p. 273). Ce dernier répond aux synonymes *frondon* (Montbéliard) et *brondon* (Franche-Comté).

Il s'agit d'une onomatopée qui reproduit le bruit que fait en volant cette grande guêpe. Son synonyme berrichon *grolon* accuse la même origine imitative (cf. manceau *groler*, grogner, en parlant de la truie) et dans le Morvan, *gorlon* désigne l'abeille bourdon[1]. Le toulousain *foussalou*, frelon, a comme pendant le *boussalou* du Gers, qui font allusion l'un et l'autre au même bruissement de l'insecte volant. Le synonyme rouergat *fourfouron* renvoie à une source analogue.

Dans cet ordre de recherches, on le voit, il faut faire preuve d'une méthode différente de celle de l'étymologie traditionnelle. Celle-ci, si elle veut sortir du cercle vicieux où l'ont enfermée une méthode unilatérale et l'esprit de système, doit adopter des procédés plus larges et plus scientifiques, c'est-à-dire plus conformes à la réalité des faits linguistiques.

Guidé uniquement par des faits, nous avons tour à tour étudié la nature, les ressources et la mise en œuvre de la création spontanée. Elle sollicitera de plus en plus l'attention des linguistes et des psychologues. Lorsque ces recherches seront assez avancées, on s'apercevra des erreurs accumulées par la méconnaissance d'un facteur aussi fécond qu'universel. Il contribuera à élargir la sphère actuelle de la phonétique et de la sémantique; il éclairera d'un jour nouveau les origines et le développement de toute une partie du vocabulaire.

1. Diez voyait dans *frelon*, un dérivé de *frêle*, comme qui dirait: insecte au corps mince; il rattachait en conséquence le synonyme berrichon *grelon* (grolon) à *grêle*. — Meyer-Lübke, sans tenir compte de la date moderne du mot, fait remonter *frelon* à un type ancien germanique **horslo*, même sens.

Digitized by Google

LIVRE NEUVIÈME

VUES D'ENSEMBLE

Nous venons de passer en revue les noms hypocoristiques donnés aux animaux les plus familiers à l'homme, noms d'amitié pour la plupart d'origine enfantine. Ces appellations, malgré leur nombre considérable, sont loin de former le seul contingent de cette vaste nomenclature de la faune indigène. Pour en constituer le vocabulaire, la langue a puisé à des sources diverses qu'il importe d'examiner à leur tour.

Ces détails, ajoutés aux renseignements qui précèdent, constituent un ensemble qui embrasse, dans ses contours généraux, la plus grande partie de la nomenclature zoologique. On y discerne, à côté et en dehors des noms de la langue générale, qui représentent des vocables héréditaires transmis jusqu'à nous, un groupe imposant de termes hypocoristiques qui n'ont pénétré en littérature que grâce à un travail métaphorique, dont nous avons déjà fait ressortir la fécondité et le pittoresque.

Une fois en possession des différents critères qui en ont motivé le choix, nous tâcherons, par quelques exemples significatifs, d'en suivre l'évolution intégrale. En dernier lieu, nous examinerons un certain nombre de problèmes étymologiques.

Nous aurons ainsi fait le tour des principales notions qui se trouvent à la base de cette vaste nomenclature vulgaire. Elle n'a jamais été envisagée jusqu'ici que du point de vue des origines latines ou des apports du dehors. Nous y ajouterons les facteurs indigènes, variés et complexes, qui ont enrichi le vocabulaire national à côté de cette tradition latine et en dehors des divers contacts ethniques.

Digitized by Google

PREMIÈRE SECTION

DÉTAILS COMPLÉMENTAIRES

En dehors de ses noms hypocoristiques, la faune populaire est représentée par de nombreux appellatifs tirés directement de la nature vivante, du physique même des bêtes domestiques, de leur habitat, de leur reproduction ou d'autres particularités frappantes.

Nous allons passer en revue ces traits multiples et parfois communs à plusieurs espèces. Il importe notamment d'insister sur les rapports mutuels que présentent les cris des animaux les plus différents, particularité qui explique le lien intime unissant parfois des noms zoologiques très divers.

Ces recherches sont ici abordées pour la première fois; mais d'ores et déjà elles se révèlent fécondes et réservent des surprises à l'investigateur. On a trop longtemps supposé l'unité et la simplicité à la base des idiomes vulgaires. Ce qui les domine avant tout, c'est au contraire la complexité et, en second lieu, un manque de contours qui va jusqu'à la confusion. Cet aboutissement n'est point rare et des exemples variés viendront le corroborer.

Ces détails deviennent alors un véritable auxiliaire de la recherche étymologique. Le cadre, ainsi élargi et complété, fera rentrer dans le domaine des créations indigènes nombre de vocables restés obscurs ou sur l'origine desquels on n'a émis que des hypothèses illusoires.

Passons maintenant à l'examen circonstancié de ces divers éléments.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

TRAITS PHYSIQUES

Vivant dans l'intimité de l'homme, les animaux ont de bonne heure attiré son attention par maints caractères extérieurs, qui sont devenus par la suite une source féconde d'appellatifs vulgaires.

Bétail. — La couleur du poil, la robe, a fourni aux parlers populaires une riche nomenclature pour désigner les diverses espèces de bétail. De simples épithètes, ces désignations sont devenues autant d'appellatifs ou sobriquets. Dans le Berry, le bœuf porte des noms comme Blond, Brun, Chamois, Châtin, Grive, Robin, Rouge, etc. [1]

D'autre part, *Robin*, qui signifie de poil rougeâtre (sens du mot en Poitou), a successivement passé du bœuf (Berry) au taureau (Normandie, Yonne) et du bélier (Wallonie) au mouton. C'est avec ce dernier sens qu'il est entré dès le XVe siècle [2] dans la langue littéraire.

Dans le Midi, on appelle *mascaret* un bœuf de couleur bai brun, et *rouart*, un bœuf un peu âgé qu'on engraisse, proprement de couleur roussâtre.

Le lorrain *gaille*, chèvre, signifie proprement bariolé (Berry, *gaillard*, bœuf surtout de couleur blanche), pendant du lorrain *wairé*, taureau, qui est le moy. fr. *guarré*, bigarré. Le poitevin *burca*, mouton, signifie proprement brun, la toison blanche ayant des taches noirâtres (cf. Poit. *bur*, sombre, en parlant d'un chien, d'une étoffe, du temps).

Porc. — Plusieurs des noms vulgaires du porc sont tirés de particularités physiques, à savoir:

1° Du boutoir (avec lequel le cochon fouille le sol pour y chercher la nourriture): Guernes. *couturier*, cochon (anc. fr. *couturer*,

1. Ce dernier nom, sous sa forme diminutive (usuelle aujourd'hui dans le Poitou, Bas-Maine, etc.), figure déjà dans *Aucassin et Nicolette*, str. XXIV:

Le mellor de mes bues,
Roget...

2. Dans le *Mystère de la Passion* de Gréban, v. 4799.

Digitized by Google

sillonner la terre), et *fouilleau*, le plus petit de la ventrée; prov. *fousin fouseire*. cochon, proprement celui qui fouille [1].

2° Des défenses ou dents tranchantes du sanglier (appelées encore *broche*. *dagues*. *limes*) : wall. *daille*. sanglier (de l'anc. fr. et dial. *daille*. faux), Pas-de-Cal. *dale*. verrat; cf. *miré*. sanglier dont les défenses sont recourbées par la vieillesse, du moy. fr. *mires*, défenses de sanglier (Cotgrave).

3° De la graisse ferme qu'il porte entre chair et peau : Berry, *lard*. cochon gras [2]; Genève, *ar*. porc engraissé; inversement, anc. fr. *bacon*, chair de porc salé, flèche de lard (prov. *bacoun*, porc gras, lard entier), du holl. *bac*, cochon.

4° De sa peau : Forez, *pella*. truie (Sav. *peleira*).

5° De sa robe (bariolée, grisâtre ou gris noirâtre, dans le Midi) : Genève, *bête noire*, prov. *bestio negro* (cf. fr. *bête noire*, sanglier au dessus de six mois); Metz, *russon* verrat (« roussâtre »); Ariège, *marello*, truie mère, suivant l'*Atlas* (« noirâtre »); Poit. *mirole*, truie (Morv. *miré*, bariolé), et prov. *ragat*, cochon salé, proprement rayé.

6° Des soies ou poils raides qui couvrent son dos et son cou [3] : prov. *poilo* truie, répondant à l'esp. *cerda*, truie (et soie de porcelet), esp., port. *cerdo*, cochon et crin de porc.

C'est une de ses particularités spécifiques, la graisse, qui explique les noms franco-provençaux du porc : *calha*. *caya*. Provence, truie (Lyon. *caille*, masc. *cayon*, cochon). Ce sont là à proprement parler les noms méridionaux de la caille (*calha*). La caille est fort grasse. surtout à la fin de l'automne : « gras comme une caille » est une locution synonyme de « gras comme un cochon ».

Strigiens. — Certains noms d'oiseaux nocturnes se rattachent à des traits extérieurs.

Les aigrettes qui surmontent la tête de plusieurs espèces leur donnent l'apparence d'oiseaux cornus : fr. *cornerotte*, hibou, terme moderne d'origine dialectale, répondant au prov. *chot banu*, petit duc, proprement hibou cornu, et à l'anc. fr. (auj. wallon) *cacornu*, hibou, ou *chat cornu*, comme on lit dans Eustache Deschamps (t. VIII, p. 65). En Provence, *mounegueto* (« nonnain ») désigne la chevêche, à cause du plumage serré qui couvre sa tête.

Ou encore l'apparence d'oiseaux huppés : Bresse, *cheupran*, hibou (cf. *cheupe*, huppe); Vosges, *chuperon*, à côté de *huperon*, wall. *houperalle*; Sav. *loppaz*, petit duc (cf. Genève, *luppe*, huppe).

Leur large face semble la caricature de celle de l'homme : le picard (Saint-Pol) *jeune homme*. grand duc, répond au napolitain *facciommo*, hibou (« à la face humaine »).

1. Cf. lat. *scrofa* et gr. γρομφίς, truie, sanscrit *bhûdara*, porc (« qui fouille la terre »), appellations qui traduisent la même image.

2. Cf. bas-lat. *lardum*, (« porcus saginatus, ustulatus et salitus »), et Loiret, *larre*, truie (Rolland, t. V, p. 216).

3. Cf. en français, *habillé de soie*.

Digitized by Google

De là, aussi, leur désignation par des noms propres : Messin, *chan* (Jean) *horan*, hibou, et *gliaudot*, Lorr. *diaute*, chevêche (« Claude ») ; Poit. *Jon d'au bois*, moyen duc, appelé en Anjou *oiseau Jacques*, chevêchette (Rolland, t. II, p. 52 et 56) ; anc. prov. *barbajohan* (mod. *barbajan*) ; ital. *barbagianni* [1], proprement oncle Jean [2].

Leur aspect maussade explique des appellations telles que : prov. et moy. fr. *grimaud*, hulotte, *grimaude*, chevêche (Cotgrave), du prov. *grim*, moy. fr. *grimauld*, triste, renfrogné.

Batraciens. — Leur corps, couvert de verrues et d'aspérités, a suggéré maint de leurs appellatifs. Le crapaud est souvent désigné par des qualificatifs tels que galeux, rugueux, verruqueux, etc. De là, les noms suivants :

Crapaud (XIIe siècle : *crapot*), avec de nombreuses variantes [3]. Le terme dérive de l'anc. fr. *crape*, gale (aujourd'hui, wallon et picard, croûte et crasse), de sorte que *crapaud* ou *crapeux* signifie couvert de croûtes, galeux, répondant au prov. *grapelous*, rugueux, d'où la série parallèle : anc. prov. et fr. *grapaud* (auj. Berry, Poitou), prov. mod. *grapaou*.

Sué, moy. fr. (Nemnich, manque à Godefroy), proprement couvert de sueur et de crasse (comme la peau pustuleuse du crapaud) ; Lorr. *crachatte* ; Vosges, *crochotte*, rainette ; Norm. *craisset*, fr. *grasset* ou *graisset* (XVIe siècle : *gresset*), rainette, encore vivace en Poitou, prov. *graissan*, crapaud.

Ou bien le nom du crapaud (et de son petit) est tiré d'une partie saillante de son corps :

1° De sa patte (aux doigts courts, plats et inégaux) : catal. *gripau* (de *gripa*, griffe), la bête s'accroche en rampant, et rouergat *escambarlat* (de *escambarla*, enjamber) [4].

2° De sa queue, la larve du crapaud et de la grenouille ayant le corps terminé par une queue aplatie : Lorr. *bocawé* (*bacawé*), têtard, proprement crapaud à queue ; Hague, *racouet* (« rat à queue ») ; Cantal, *queue*, têtard (suivant l'*Atlas*), comparée tantôt à celle d'une poêle (Allier, *queue de poêle*, Idem) et tantôt au manche d'une cuillère (H.-Alpes, *cuiero*, Idem, prov. *cuiereto*, Morv. *queillerotte*, c'est-à-dire petite cuillère), ou d'un maillet de bois (prov. *masseto*, wall. *maquette*, *maquelotte* têtard).

3° De sa tête, la larve du crapaud ou de la grenouille ayant la tête

1. Généralement interprété comme Jean à barbe (cf. bas-lat. *barbiger*, bubo, avis onusta plumis).

2. Cf. Sic. *jacobbu*, hibou (c'est-à-dire Jacques) ; albanais, *djon*, hibou (*Djon*, Jean), d'où gr. mod γιώνης, même sens.

3. A savoir : *crapeux* (Pic., Sav.), *crapou* (Norm.), etc. et diminutifs anc. fr. *crapaudin*, *crapoudel*, mod. *crapelet*, Berr *crapi*, *crapuche*.

4. Cf. russe *lyagoucha*, grenouille (de *lyaga*, jambe), et gaël, *magach*, crapaud (de *mag*, patte).

Digitized by Google

confondue avec le tronc. De là : *têtard* (1303 : *testard*), à côté de Lot, *capo*, prov. *cabot*, Lim. *chabot* (norm., *cabot*, wall. *chabot* (Yon. *jabou*, têtard). Cette tête énorme est parfois comparée à celle de l'âne (Vienne, *tête-d'âne*, têtard, suivant l'*Atlas*) ou à celle du bœuf (Pyr.-Or. *cap de bòu*, Idem).

4° La couleur du corps joue également un certain rôle dans cette nomenclature (cf. prov. *biset*, mâle de la grenouille, proprement gris), principalement le vert auquel se rapportent les noms suivants :

Ramage (ramaige), Berry, crapaud, primitivement rainette (verte comme le rameau); Ain, *ramette* ou *ramotte*, rainette (d'après l'*Atlas*).

Verdier, en français, crapaud (et espèce de rainette) et prov. *verdanello*, rainette.

L'origine des noms romans du crapaud a été l'objet d'une controverse entre deux maîtres de l'étymologie romane, feu le comte Nigra et Hugo Schuchardt. Ce débat est d'un haut intérêt linguistique, en tant qu'il fait ressortir la part des éléments subjectifs dans l'examen des faits. Nigra, par exemple, voit la caractéristique du crapaud dans ses pattes courtes, et s'efforce d'en trouver l'application dans les noms de la bête. C'est ainsi que le catalan *calapat*, crapaud, signifierait, d'après lui : « quelle patte! », que l'italien dialectal *ciambott*, crapaud, dériverait de *ciampa*, patte, et le fr. *crapaud*. de l'ital. *grappa*, griffe [1].

Ce qui frappe Schuchardt à son tour à la vue d'un crapaud, ce ne sont pas ses pattes, mais l'extérieur de la bête, sa peau rude et pustuleuse, et il cite plusieurs exemples, empruntés au roman et au slave, dans lesquels le crapaud est qualifié de galeux ou de verruqueux [2].

En fait, le critère de Nigra revient moins fréquemment en roman que celui de Schuchardt, mais l'un comme l'autre ne constituent au fond que de simples accidents dans l'ensemble des motifs qui ont présidé à la formation de cette riche nomenclature. Bien qu'ils ne l'embrassent pas dans sa généralité, les deux savants romanistes ne visent pas moins à une application très large, trop large peut-être, de certaines vues prises isolément. On ne saurait assez insister et sur la multiplicité des images qui ont fourni cette nomenclature indigène, et sur l'avantage de l'envisager dans son ensemble.

Retenons encore les appellatifs :

Borgne, Côte-d'Or, têtard (suivant l'*Atlas*), et Vendée, *guerlingue*, rainette, Idem (cf. Poit. *guerle*, louche).

1. *Archivio glottologico*, t. XV, p. 109.
2. *Zeitschrift*, t. XXVII, p. 318, et t. XXVIII, p. 318 et suiv.

Digitized by Google

Muet, Berry, crapaud sonneur, le mâle de la *muette*, grenouille rousse (le mâle n'ayant pas de sacs vocaux).

Pauvre-homme, Lorraine, Vosges, crapaud, nom de pitié inspiré par sa difformité (en fr. *pauvre homme*, Nemnich, est le nom du crabe *bernard l ermite*).

Sourd. Berry, crapaud (en fr., salamandre; en Poitou, orvet).

Salamandre — La nomenclature de la salamandre est extrêmement riche dans les patois gallo-romans, et tout particulièrement dans ceux du Midi de la France. Cette nomenclature est tout entière constituée d'éléments indigènes[1]. Les particularités physiques y entrent pour une bonne part, à savoir:

1° Le corps. La salamandre secrète de la surface de son corps un liquide blanchâtre et visqueux, sa peau étant humide, gluante [2] et couverte de glandes; de là: Vosges, *crache* (« crasse »), Lorr. *crôche*, *crochatte*; Tarn-et-Gar. *glando* (« glande »), suivant l'*Atlas*, et wall. *rogne* De là, également, ses rapports avec les batraciens: Vaud, *crapaud*, salamandre, Sav. *molyon* (proprement têtard) et anc. fr. *tac*. Norm. *tat*, etc.

2° La couleur, à savoir:

a. — Blanchâtre: Poitou, *ablette*, salamandre (semblable au poisson de ce nom) et *ablaise* (amblaise), Sav. *arblaise*, même sens, suivant l'*Atlas*.

b. — Noire: fr. *mouron*. terme d'origine normande (cf. *moret*, noiraud), ou brunâtre: Berry *sauret*.

c. — Jaune (sa robe noire est clairsemée de taches d'or jaune vif): Dauph. *lourino*. *lourisso* (c'est-à-dire l'*ourino*), Lyon et Forez, *aurina*, à côté de *talaurina* (c'est-à-dire *tala-orina*), composé analogue à *talabrena* [3].

d. — Verte: anc. fr. *caumarengue*, salamandre [4], répondant au prov. *cau-marin* chou marin, à l'exemple du milanais *roseta*. *rosa marina*, salamandre (cf. Lorr. *avion de rochté*, même sens) et du limousin *mirtil*. proprement verte comme le myrte.

1. Voir la monographie du prince Lucien Bonaparte sur les Sauriens (dans les *Transactions of the Philogical Society*, Londres, 1882, p. 314 à 324), la *Faune* d'Eugène Rolland et la carte *salamandre* de l'*Atlas linguistique*.

2. Quand on la manie, la salamandre laisse transsuder cette liqueur que le vulgaire a comparée à des larmes. De là les altérations populaires du latin-gaulois du milieu du ve siècle *lacrimusa*, lézard vert (Polemius Silvius), nom passé à la salamandre (cf. Nice, *larmua*, gecko, et H.-Sav. *mouset*. salamandre), conçue comme larmoyante ou suintante. Les synonymes savoyards *larmota*, lézard, et *plandzeroula*, salamandre, viennent corroborer cette interprétation.

De Puitspelu a vu à tort, dans le lyonn. *larmise*, une contraction de *lacerta muricium*, le lézard des cailloux; et Hennicke, dans son glossaire de *Mireio* (v^e^ *lagramusa*), le reflet de *lacerta murorum*, influencé par *lagremous*, larmoyant.

3. Nous reviendrons sur ces formes contaminées dans l'Appendice A, au chapitre des Croisements.

4. Cité par Scheler (*Olla patella*. p. 45). Le mot est du xve siècle et a été emprunté du Midi. Cohn (*Archiv*, t. CIII, p. 231) y voit à tort une coquille pour *çaumar* (= *salmar*), c'est-à-dire salamandre.

Digitized by Google

e. — Principalement bigarrée (cf. *salamandra maculosa*) : Hain. *agaiant*; Côte-d'Or (*tat*), *brigolé* et Ille-et-Vill. (*sourd*) *gare*, fr. *suisse*, à cause de son costume bigarré [1]; — H.-Vienne, *bitor*, salamandre (suivant l'*Atlas*), proprement butor, dont le plumage fauve est marqué de petites taches brunes disposées en zigzags et formant des lignes variées.

3° La forme (svelte et élancée) : prov. *vero*, littéralement flèche, dard, répondant aux synonymes napolitains *lancelotto* et *sajettone*.

4° Les pieds. La salamandre est munie de quatre pattes latérales de même longueur, présentant quatre doigts dépourvus d'ongles; de là : Vienne, *quatrepattes;* Vendée, *quatrepieds;* Lorr. *couètebrèches* et *quatrepiches*. Ces pattes sont parfois comparées à des crocs : prov. *arpi*, Gironde, *esgràupioun* (Basses-Pyr. *esgripet*).

5° La queue (le corps allongé de la salamandre est terminé par une longue queue à pointe mousse) : Eure-et-Loire, *vercouet*, et Cher, *queue blanche* (d'après l'*Atlas*), May. *manche de coutiau*, salamandre (ldem).

Sauriens. — La nomenclature populaire du lézard (qui confond souvent les espèces) est en partie tirée de ses traits physiques.

1° Les dents : prov. *rassado*, lézard (de *rasso*, scie, à cause de la forme de ses dents), et *serrado*, *sarrado*, lézard ocelé (de *serro*, scie).

2° La forme (svelte et élancée comme celle de la salamandre) : Poitou, *langrotte* (c'est-à-dire l'*angrotte*), répondant au prov. *engrèulo*, lézard gris (de *grèule*, grêle, délié, mince); *clavato* (« petite clé ») et *clau de sant Peire* (« clé de saint Pierre ») ; cf. prov. *reguindoulo*, personne fluette (proprement lézard des murailles), et *grisolo*, personne maigre et chétive (« lézard gris »).

3° Les pattes (celles du lézard sont courtes et grêles, terminées par cinq doigts munis d'ongles déliés) : wall. *quatpesses* et Lorr. *quatrepiches*. A l'aide de ses griffes acérées, il grimpe sur les arbres ou sur les murailles; de là : prov. *escalobarri* et *gratamuro*, Poit. *grapiette* ou *rapiette* [2] et Suisse *gremilhetta* (« grimpereau ») ; prov. *estrapioun* (de *strapá*, glisser) et *reguindoulo* (de *reguindá*, remonter).

4° La peau (chagrinée ou ponctuée) : anc. prov. *sernalha*, mod. *cernilho* (de *cernilha*, criblé).

5° La robe : blonde (Côtes-du-Nord, *saure*). répondant à l'ital. dial. (Reggio) *arzintella*, lézard (d'après le reflet argentin de ses plaques); ou rougeâtre : ital. *ramarro* (répondant au suisse allem. *Kupferschlängeli*) et prov. *serpouleto*, semblable au serpolet, à fleurs pourpres.

1. Suivant l'explication du Prince Bonaparte qui cite les équivalents : Galice, *prinla*, salamandre (« peinte ») et Gênes, *vaccavéa* (« vache vraie »).

2. Cf. Val Anzasca, *rapola*, lézard (*Archivio glottol.*, t. XV, p. 295).

Digitized by Google

A la robe grise font allusion les noms provençaux et béarnais du lézard gris : *servantino*, proprement gris comme l'habit du cordelier (*servantin*), et *sanglarino* ou *singraulheto* [1], c'est-à-dire semblable à la robe sanglée du sanglier (*sanglar* ou *singlar*).

Ces traits physiques ont ainsi fourni le point de départ d'une portion notable du vocabulaire zoologique de la langue vulgaire. Mais ils sont loin d'épuiser la nomenclature indigène et les détails que nous venons de donner trouveront leur complément dans les renseignements qui suivent.

1. Le nom landais de la salamandre (*sangalete*, suivant l'*Atlas*) en est une simple variante.

Digitized by Google

CHAPITRE II

PARTICULARITÉS DIVERSES

Retenons encore certains détails secondaires :

I. — HABITAT

Boue. — **Toute une série des noms vulgaires, concernant principalement la truie et le sanglier, remontent à la notion « boue, mare », la bauge du sanglier étant un marécage et la truie aimant à se vautrer dans la fange [1]. De là, les noms suivants :**

***Bedat,* Vendée, Anjou, verrat, en rapport avec *bède*, boue (Pic. *bedoule*, boue liquide [2]).**

***Gadel*, *guadel*, pourceau, nom ancien qu'on lit dans les *Miracles* de Gautier de Coincy (Godefroy), en rapport avec le normand *gade* ou *wade*, boue.**

***Marcassin* (1496 : *marquesin*). sanglier au-dessus de six mois (Mayenne : porc à peau noire, Malmédy : goret), en rapport avec l'anc. fr. *marquais*, bourbier (Norm. *marcasse* [3]).**

***Ragot*. sanglier de deux ans (wall. *roguin*. porcelet), moy. fr. (auj. Vaud), *raguot*, cochon de lait (1411 : « trois petiz *raguoz* ») ; cf. May. *ragat*, eau bourbeuse, et Poit. *ragotère*. ornière (Saint. *ragouiller*. patauger).**

De même, plusieurs noms de batraciens remontent à la notion générale de boue ou vase, leur séjour habituel :

Barbou. Hautes-Alpes, têtard (suivant l'*Atlas*), en rapport avec le prov. *borba*, bourbe et le moy. fr. *barbelotte* crapaud ou grenouille (Oudin), de *barbelotter*, patauger.

Bot. fém. *bote* [4], anc. fr. et dial. (Berry, Champagne, Suisse), dim. *botel*, *boterel* (Morv. *boteror*, Lyon. *boteron*) : Messin, *bat*

1. Cf., XIIIe siècle, dans Littré : « Il resemblent la truie qui de boe est cargie ».
2. Cf. allem *Watz*, cochon, avec *waten*, marcher dans la boue.
3. C'était déjà l'opinion de Diez
4. On dérive habituellement l'anc fr. *bot*. ital. *botto*, crapaud, d'un radical germanique tiré du verbe hypothétique **botan*, frapper.

Digitized by Google

(Vaud, *bot*, têtard) ; prov. *boto*. Cf. bas-lat, *bottus*, *botta*, crapaud, à côté de *bota botta*, mare.

Bod (*bad*), Vosges, Lorraine ; cf. fr. dial. et prov. *bod*, bourbe (Lorr. *bodère*, Lim. *boudel*, même sens).

Chatou, Landes, crapaud (Rolland, t. XI, p. 87), et Vendée, *chatouille* (*chatoly*), rainette (suivant l'*Atlas*), proprement boue, répondant au milanais *sciatt* [1], crapaud.

Gargouio, Loire, têtard, et Basses-Pyr. *gargoulho*, grenouille (*Atlas*) ; Lyon, *gargolhon* (Forez, *gourgouillon*), têtard de grenouille. Cf. Saône-et-Loire, *gargouille*, limon, et Lozère, *gourgue* (d'après l'*Atlas*), même sens.

Goulheret, Suisse, têtard qui vit dans les flaques d'eau stagnantes (Montbéliard, *guillerotte*), et Périgord, *engoulhaudo*, grenouille. Cf. Jura, *gaulire*, boue, mare, et *guilhe*, crotte.

Marais, Berry, crapaud (collectif), proprement marécage.

Molyon, Savoie, têtard (cf. prov. *moulho*, marécage), appelé aussi *pissat*.

Pacot (*paquot*), Plancher-les-Mines, têtard : cf. Suisse, *pacot*, boue, limon.

Et finalement, plusieurs poissons de mer qui habituellement vivent enfoncés sous la vase : tels les noms de *baudroie*, de *requin* (v. Index) et de *touille*, chien de mer ou roussette, nom encore vivace dans les patois de l'Ouest, en rapport avec *touiller*, se vautrer dans la boue [2]. De même, *barbote* ou *bourbote* et *chatouille*, noms vulgaires de la lotte, poisson qui s'agite dans l'eau trouble (v. Index).

Mare. — Les canards et les oies barbotent dans l'eau trouble, mare ou marais, d'où ils tirent parfois leurs noms : *garsote*, cane, moy. fr., aujourd'hui en Poitou (de *garse*, mare) et Poit. *maroton*, caneton (de *marot*, marais) [3], à côté de l'angevin *molleton*, menu canard (de *mollet*, marécage).

Cavité ou creux. — Les oiseaux de proie nichent dans le creux des arbres. En Savoie, *bourna* désigne le creux d'un arbre où certains d'entre eux font leur nid. Quelques noms du hibou semblent désigner l'habitant des trous ou des cavités [4]. Tels :

1. Flecchia fait remonter le milanais *sciatt*, crapaud, à l'instar de Ménage et de Diez, à un type lat. **exaptus* (« attaché à, suspendu à »), en partant de son acception figurée de lourdaud, alors que Pascal (*Studi di filologia romanza*, t. VIII, p. 95) postule un type **exsapidus*. Cf. Schuchardt, *Zeitschrift*, t. XXVIII, p. 318.

2. Dès 1285, le nom de *toil*, squale, se rencontre dans la Vendée ; il répond au synonyme gascon et catalan *tolh*, espagnol *tollo*, qui a le double sens de squale et de bourbier. Nous y reviendrons.

3. Cette conception du canard comme « barboteur » se retrouve jusqu'en turc, qui désigne la cane par *kara batak*, proprement mare noire.

4. Bücheler tire le latin-gaulois *cavannus*, hibou, de *cava*, caverne, creux (v. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, v° *cavannus*). En provençal, *cavo* (*cabo*, *chavo*) désigne également le creux ou le trou d'un arbre.

Digitized by Google

Cava, anc. prov., chouette (et corneille), *cavec*, hibou; — Berry, *cavoche*, chevêche (cf. *caboche*, même sens, dans Littré).

Chava, anc. prov. (masc. *chavan*), Berr. *chavon* (fém. *chavotte*), à côté de l'anc. prov. *cavesca*, d'où fr. *chevèche* (XIIIe siècle : *chevece* et *chevoiche*), Berry, *chavèche* et *chavoche*.

Caban, *cabec*, prov., hibou, à côté de l'anc. prov. *cavana*, chouette, mod. *chaban*, Béarn, *chabeque*.

Remonte également à la notion creux d'un arbre : *cossard*, Charente-Inf., hibou (Vendée, *cosse* ou *cossarde*, buse), en rapport avec le berrichon ou poitevin *cosse*, souche.

II. — REPRODUCTION

Plusieurs termes appliqués au bétail remontent à la notion de sexualité, dérivant des verbes :

Luire, moy. fr., être en chaleur, courir la brebis, en parlant du bélier (proprement luire, brûler); H.-Bret. *en lue*, en chaleur, et *luetter*, couvrir (du bélier) [1].

Luiser, même sens primordial et métaphorique que le précédent : prov. *lusi*, être en rut (de la chèvre); Saumur, *lujer* (Rolland, t. V, p. 125), et Deux-Sèvres, *louzir*, s'accoupler (du bouc avec la chèvre).

Luiter, anc. fr., être en chaleur, couvrir la brebis (du bélier), aujourd'hui *lutter*, saillir (du bélier, du bouc); en *lut*, Poitou, en chaleur; dial. *luder* (pour *luter*). De là :

Lureau, moy. fr. et Morvan [2], bélier [3], à côté de *luron*, *luret* (Morbih. *loureau*, *louret*), même sens.

Lidoire, Berry, Poitou, même sens que *luisoire*, qui est en chaleur (d'une chèvre), Yonne, *leudiau* et *leujard*, bélier, formes tirées des verbes provinciaux *luder* (pour *luter*) et *lujer* (pour *luser* [4]).

Loail, anc. fr., veau (Berry, jeune taureau non encore châtré), à côté de *loueil* [5], veau (H.-Bret. *loueille*, taureau), Yonne, *luyau*, bélier.

Lozel, *locel* [6], anc. fr., veau, pendant de *lujeau*, même sens dans la Côte-d'Or (Rolland, t. V, p. 115).

Ce sont là des termes indigènes qu'on a fait remonter à tort à

1. Le bas-lat. *lear*, « vervex vel aries », est à rapprocher du synonyme *leuyard* de l'Yonne.

2. Chambure, dans son *Glossaire du Morvan*, avait déjà entrevu cette origine indigène.

3. Cf. les anciens synonymes : *coillier*, bélier (aujourd'hui, Lot, suivant l'*Atlas*) et Saône-et-Loire, *grenon* (Allier, mouton *grenard* ou *à grains*, Idem), en rapport avec *grenottes*, testicules.

4. Cf. bas-lat. *ludarius*, vervex.

5. Voir un texte de 1336, cité par Delboulle (*Romania*, t. XXXIII, p. 568).

6. Voir les textes cités par Delboulle (*Romania*, t. XXXIII, p. 568) et celui-ci qu'on lit dans l'*Inventaire mobil.* de Prost (t. I, p. 41 ; cf. p. 435) : « Deux vaches pourtans et un *louceaul* d'un an ».

Digitized by Google

diverses familles linguistiques : *loueil* a été rattaché au bas-breton[1] *leué, lué*, veau (alors que celui-ci est emprunté au haut-breton) ; et *lureau*, au vieux-norrois *hruts*, bélier[2].

III. — NOURRITURE

La manière de se nourrir de la volaille, en piquant le grain à coups de bec répétés, qu'on appelle *picorer* ou *picoter*[3], a également fourni quelques noms : Norm. *picot*, dindon (*picote*, dinde), à côté du Lyon. *pique-en-terre*, poulet, coq (« ne se dit que de l'animal vivant », de Puistpelu).

IV. — NOMS PROPRES

Ce critère est assez fréquent et constitue une des sources abondantes de la nomenclature. En voici les aspects principaux :

Bétail. — Certaines espèces, représentées dans le troupeau par un seul individu ou jouissant d'une particularité bonne ou mauvaise, sont désignées par un sobriquet qui devient appellation générique : *Guérin*, Berry, Poitou, bélier réservé pour la monte des brebis ; Eure-et-Loire, *Jean*, bouc ; Deux-Sèvres, *Lizet*, bouc (« petit Louis ») ; Basses-Pyr. *Marc*, bélier (suivant l'*Atlas*), à côté des synonymes *Martin* (Loire), *Michaut* (Vendôme) et Savoie, *Zaquet* (Jacquet).

Le nom dialectal *berto*, vieille brebis qui ne porte plus (en Provence, à côté de *bert*, antennois) ; en Poitou, *berte*, vache sans veau (à côté de *brette*), en bas-lat. *berta ovis*, brebis châtrée. De là, Deux-Sèvres, *bretaou*, bouc (Rolland, t. V, p. 174), et Berr. (*bret*, qui n'a qu'un testicule), *bertoune*, nom de vache. Le point de départ en est le nom de femme *Berthe*.

L'ânesse est appelée, dans certaines provinces, *Manon* (Vendôme) ou *Manette* (Blésois), diminutifs de Marie.

Volaille. — C'est ici qu'il faut ranger également certains appellatifs provinciaux de l'oie, du jars et du canard :

Godin ou *gaudin*, Anjou, oie, oison, à côté du champenois *godard*, jars (Saône-et-Loire) et *jodard*, même sens (Rolland, t. VI, p. 152), et *gode*, oie.

Guite, dans les Landes, canne, proprement Marguerite.

1. Ant. Thomas, *ibidem*, note. Le breton *leué* ou *lué*, veau, n'a en fait aucun rapport avec le moy. bret. *luc*, corn. *loch*, gael. *laogh*, même sens (v. Victor Henry, p. 184).

2. Meyer-Lübke, *Zeitschrift*, t. XXIX, p. 404 (étymologie passée dans son *Dictionnaire étymologique*).

3. Voir t. I, p. 82. Le dérivé *picotin*, ration d'avoine pour les chevaux, a passé de la volaille à la race chevaline.

Digitized by Google

Oiseaux. — Le butor est dit *galerand* dans la Haute-Bretagne [1], d'après le nom de Galerant, reflet du bas-lat. Walerannus (du germanique Gailran, cf. Mackel).

La plupart de ces noms ont été d'abord des sobriquets, qui sont restés tels ou sont devenus d'un emploi plus général. Parfois l'appellatif, primitivement facétieux, a fini par s imposer. Tel est le cas du nom ancien provençal *bertal* ou *bertau*, hanneton, qu'on lit dès le XIIe siècle chez le troubadour Marcabrun. *Bertal* et *Bertaud* ont été des noms propres jadis très répandus (v. Ritter), d'origine germanique. Ce n'est pourtant pas à cette origine que remonte *bertau*, hanneton, mais à sa forme uniquement méridionale. Il s'agit en l'espèce d'une création indigène de caractère facétieux.

D'un caractère également ironique (tout en se rattachant à des traditions populaires) est l'appellatif *roi Bertaud* [2], nom angevin du roitelet, dit ailleurs *roi Bedelet* (Provence), *roi Bouti* (Saintonge), *roi Bery* ou *Roable* (Sologne), etc. [3]

Ce point de départ facétieux est particulièrement accusé dans la nomenclature des insectes nuisibles à la vigne, sur laquelle nous reviendrons plus loin.

Simiens. — Le singe, conçu comme une caricature de l'homme, a souvent été désigné par des noms propres. Nous avons déjà cité *Bertrand* et *Roline*; ajoutons-y ces appellatifs dérivant de la même source et ne remontant pas au delà du XVIe siècle :

Guenon, qui désignait tout d'abord le petit singe à longue queue ou cercopithèque, est encore masculin chez Baïf :

> Si le Lion en sa fievre entre,
> Le *guenon*, logé dans son ventre,
> De cure au Lion servira.
> (Ed. Marty-Laveaux, t.V, p. 86)

1. Cf. Thierry (1572) : « *Galerand*, en Bretaigne, est l'oiseau que nous appelons butor en France ». — G. Cohn (*Suffixwandlung*, p. 30) le rapproche du bas-latin *galerannus* « avis species », dont Frédéric II parle dans son traité de chasse (Du Cange).

2. Cf. O. Schultz, dans la *Zeitschrift*, t. XVIII, p. 136. L'auteur ne pense pas qu'il s'agisse ici d'un transfert direct du nom propre à un animal, mais plutôt d'un pauvre diable portant ce nom, appliqué ensuite à un insecte ou à un petit oiseau, pour aboutir à l'acception de « petit, mesquin ». Il cite à l'appui en note (d'après La Curne) un passage des *Mémoires de Nevers*, où il est question de « tant de petits *rois bertaux* », c'est-à-dire de tant de roitelets. Aucune trace d'une acception générale de « petit ou mesquin ».

On en a donc induit à tort un anc. fr. *bertaud*, téméraire (cf. Meyer-Lübke), et Suchier, en alléguant l'expression proverbiale « résolu comme *Berthaud* », croit qu'on y fait allusion au nom du légendaire roi des Saxons. La phrase citée est pourtant une forme altérée de « résolu comme *Bartole* », qu'on lit antérieurement dans la *Comédie des Proverbes* (cf. *Anc. Théâtre*, t. IX, p. 75). Le nom du célèbre légiste était très répandu au XVIe siècle, comme en témoigne cet adage de l'époque, rapporté par Le Roux de Lincy (*Livre des Proverbes*, t. II, p. 27) : « Il sçait son *Bartole* comme un cordelier son *dormi secure* ». Cf. aussi Fleury de Bellingen, *L'Etymologie ou l'explication des Proverbes français*, A la Haye, 1656, p. 136.

3. Voir Salerne, *Ornithologie*, p. 244.

Digitized by Google

Rabelais, vers 1530, se sert, un des premiers, du nom de cet animal exotique, alors d'une grande rareté (l. I, ch. L). Pour exprimer leur gratitude envers Grandgousier, les Canariens jettent dans son navire ce qu'ils possédaient de plus précieux et de plus rare, entre autres, des *guenons*, des « papegays » et des pélicans.

C'est le navigateur breton Paulmy de Gonneville qui en fait le premier mention dans sa *Relation authentique du voyage ès nouvelles terres des Indes*, au début du XVIe siècle. Les Dieppois et les Malouinois, nous dit-il, y allaient quérir, entre autres, des « *guenons* et perroquets [1] ».

Les Bretons et les Normands ont donné à ce singe malicieux, dressé par les bateleurs, un nom propre *Guenon*, de même origine que *Guenet*, *Guenot*, diminutif de *Gouin* [2].

Quin, singe, et *quine*, guenon, noms qu'on rencontre chez Jean Le Maire et dans les pièces satiriques du XVIe siècle [3]. C'est l'abrégé de *Jacquin*, comme les dérivés :

Quinard, appellatif limousin du singe, reflet du nom propre *Quinard*.

Quinaut, singe, appellatif assez répandu au XVIe siècle (aujourd'hui encore vivace dans le Périgord), soit comme désignation zoologique, soit surtout comme application métaphorique dans Rabelais [4]. C'est le nom propre *Quinaut*.

Cet emploi des noms propres pour désigner les singes des bateleurs, longtemps seuls familiers à l'Européen, est fréquent. En wallon, il est dit *marticot* ou petit Martin, et en italien, *berta*, guenon, dont le diminutif *bertuccia* répond exactement à *guenuche*.

Poissons. — L'alose feinte, appelée *pucelle* par les pêcheurs de la Manche, porte ailleurs les noms d'*Agathe* et de *Jacquine* (Rolland, t. III, p. 122). Les petits maquereaux sont dits vulgairement, surtout en Normandie, *roblots* (Duhamel, Bescherelle, Littré), c'est-à-dire petit Robert. Ils portent généralement le nom de *sansonnet*, petit Samson.

Batraciens. — Notons encore que le crapaud porte, dans les Deux-Sèvres, le nom de *janot* (répondant à l'esp. *jaën*, crapaud), et celui de *quinard* dans le Limousin (nom qu'on y donne également au singe).

V. — COMPOSÉS SYNONYMIQUES

Parmi les noms enfantins du chat figurent à côté de formes re-

1. Voir notre *Histoire naturelle dans l'œuvre de Rabelais*, p. 244 à 246. L'étymologie qu'on y donne doit être rectifiée dans le sens indiqué plus bas.
2. Cf Ritter, p. 56, et Larchey, v° *Guenon*.
3. Cf. notre *Histoire naturelle*, p. 253
4. Voir *La Langue de Rabelais*, t. I, p. 33-34 ; t. II, p. 111, 251 et 390.

Digitized by Google

doublées — *mimi* et *moumou*, *mimiche* et *moumouche* — des composés du nom proprement dit de la bête avec un de ses équivalents hypocoristiques : dans le Poitou, *chamarao* et *chamahon* désignent le matou, proprement chat-maraud, chat-mahon (Haute-Bret. *mahon*, chat noir, de *maonner*, miauler). En français, *chattemite* répond à l'ital. *gattamagna* et au catalan *gatamusa*; et *catemine* (d'où *catimini*) est parallèle aux formes méridionales *gatamina* (Béarn) et *gatemine* (Gironde).

Un des noms les plus célèbres du chat mâle, *raminagrobis*, immortalisé par Rabelais et La Fontaine, signifie proprement le gros chat (*gros bis*) qui ronronne (*ramina*). Ce nom était encore vivace en Lorraine au XVIIe siècle.

La nomenclature du crapaud connaît également des composés synonymiques :

Caillobot, Aveyr., têtard (de *caille*, crapaud, et *bot*, même sens).

Lubot, Côte-d'Or, crapaud, suivant l'*Atlas* (composé de *lu* et *bot*).

Rabot, fém. *rabote*, Wallonie, Malmédy, crapaud, forme contractée de *raine-bote*, à l'instar de *nabot*, anc. *nainbot* (c'est-à dire *nainbot*). Cf. Abruz. *ranabotta* et *rabbott*, crapaud; Venise, *ranabottolo*, têtard.

Nous avons déjà, à plusieurs reprises, appelé l'attention sur le caractère vague des assimilations vulgaires, des transferts de noms zoologiques d'une espèce à l'autre. Ces analogies superficielles échappent souvent à l'investigateur et le hasard seul nous met parfois sur leurs traces.

Un exemple curieux nous est offert à cet égard par les noms pyrénéens du chamois, dont le plus connu, *isard*, est donné sous cette forme par Pierre Belon en 1553. « Emprunté du gascon *isart*, d'origine incertaine, peut-être ibérique », nous dit le *Dictionnaire général*. On a essayé de faire remonter le nom au grec, au germanique, au basque (v. Scheler).

Or, dans les Hautes-Pyrénées, le chamois est aussi dit *lizard* (Rolland, t. I, p. 72), qui n'est autre que le nom ancien français et dialectal du « lézard ». Ce rapprochement inattendu fut un trait de lumière qui éclaira en même temps les variantes du mot pyrénéen : *uzarn*, *uzart*[1].

Ces désignations analogiques pour les deux animaux sont frappantes et leur identité verbale reste hors de doute.

1. En voici le tableau comparatif :

Lézard :	Chamois :
Lizart, anc. fr. (auj., Vienne, etc.).	*Isard* (à côté de *lisard*), d'où le diminutif béarnais *sarri*.
Luzard, H.-Bretagne, et Sav. *luizard*.	*Uzart*, Provence.
Luzerne, Yonne, et *luiserne*, Morvan.	*Uzarn*, Pyrénées.

Digitized by Google

On n'entrevoit pas aisément le critère qui aurait pu la suggérer : la conformation des deux bêtes, leur couleur, etc., ne semble offrir, à première vue, aucun trait commun. Et cependant ce trait existe : c'est la vivacité des mouvements, l'agilité qui caractérise à la fois le lézard gris — appelé pour cette raison *Lacerta agilis* — et le chamois avec son allure bondissante. Ce trait purement extérieur a pourtant suffi au chasseur qui a le premier rapproché les noms des deux bêtes [1].

1. C'est surtout ses qualités de grimpeur de rochers qui ont dû faire donner au chamois son nom. Le lézard grimpe sur une paroi verticale, un mur, etc.

Digitized by Google

CHAPITRE III

RAPPORTS MUTUELS

Nous avons relevé le caractère sommaire des observations vulgaires en ce qui touche les voix des animaux. On a vu qu'elles peuvent être appliquées aux espèces animales les moins apparentées. C'est ainsi, par exemple, que *quaner* ou *caner* s'est tour à tour dit du cancan des canes, du braiment des ânes et du grondement des pourceaux, que *brailler* est parfois synonyme de miauler et *bêler* d'aboyer [1].

De là, des rapports multiples qui font ressortir le vague des appellations vulgaires. Nous avons déjà touché à ce sujet complexe, mais, vu son importance étymologique, nous allons en embrasser les diverses données dans leur ensemble.

Chien. — D'une part, plusieurs termes patois pour « aboyer » sont représentés par des verbes synonymes appliqués à d'autres espèces animales plus ou moins apparentées, à savoir :

Au bœuf : Ain, *bièula*, prov. *begoula*, aboyer, proprement beugler; cf. Guern. *bagouler*, aboyer, suivant l'*Atlas*.

Au cerf : Alpes-Mar. *rayaa* (Luxembourg : i *raw*, il aboie), suivant l'*Atlas*, anc. fr. *reiller*, aboyer [2].

Au chat : Landes, *gnaula*, aboyer, proprement miauler (cf. prov. *gna-gna-gnau*, onomatopée des plaintes d'un chien), et Yon. *ramiouler* ; Berr. *cahuler*, aboyer (Hainaut : hurler à la manière des chats); Sav. *mioula* (*miâuna*, *miâura*), miauler et aboyer; prov. *rangoula*, gronder (des chats et des chiens), et *rouna*, clabauder (Béarn, *arrouna*, ronronner).

A la chèvre : Aoste, *beler*, aboyer (suivant l'*Atlas*), proprement bêler ; bas-lim. *berla*, prov. *guela*, bêler et glapir.

Au cochon : prov. *caïna*, *quina* (quièuna), glapir, proprement grogner, et *quila* (quièula), Sav. *couila*, glapir, et *couilia*, grogner [3].

1. Cf. fr. *réer* (du cerf) et angl. *to bell*, réer (allem. *bellen*, aboyer).

2. Ajoutons encore le normano-picard *cahou*, *caou*, matou, qui est à proprement parler le nom dans l'Aisne (suivant l'*Atlas*) du hibou, dont la voix plaintive rappelle le miaulement, d'où Lorr. *chette de bo*, hibou, c'est-à-dire chatte de bois.

3. Cf. ital. *gagnolare* (guagnolare), glapir, proprement grogner, à l'instar de l'anc. fr. *gannir*, *guannir*, même sens.

Digitized by Google

Et d'autre part, plusieurs appellatifs indigènes des variétés de chiens expriment les rapports (en premier lieu, par le cri) qui unissent le chien aux autres espèces animales, à savoir :

Au cochon : *gaignon*, anc. fr., chien de basse-cour (aujourd'hui à Metz : gros chien), répondant au limousin *gagnoun*, cochon, proprement grognon (anc. fr. *guannir*, grogner), le grognement étant rendu plus expressivement par la variante *waignon*, à l'instar de *houret*, mauvais chien de chasse, terme d'origine dialectale (Norm., Meuse, *houret*, porc); — Norm. d'Yères, *hoingner* et *woingner* (Calvad. *ouïner*), hurler (c'est-à-dire grogner), à côté du wall. *wigni*, *guigner*, glapir.

Au crapaud (cf. son chant monotone) : *cabot*, variété de chien (Littré, *Suppl.*), Lyon, méchant petit chien, et Yonne, chien de petite taille, en rapport avec le dial. *cabot* (chabot), crapaud; *roquet* (1625), chien criard et hargneux, nom d'origine dialectale (Pas-de-Cal. *roquet* crapaud, grenouille) [1].

Porc. — Certains appellatifs du cochon et de la truie, étymologiquement en rapport avec ceux d'autres animaux plus ou moins apparentés, s'appliquent également :

Au blaireau (qui rappelle le porc par son museau [2] et par l'odeur qu'il exhale) : prov. *tessoun*, cochon (Landes : porcelet, Lot-et-Gar. : verrat, *Atlas*), Ariège, *toussin*, porc, *Atlas*, et Béarn, *touchin*, sanglier.

Au bœuf (son grognement se rapproche du mugissement) : wall. *godi*, verrat, et Champ. *gode*, vache; Meuse, *godin*, bouvillon (anc. fr. et Lorr. : jeune taureau), et Pléchatel, *boucaut*, petit taureau et jeune porc; Vaud, *guedi*, porcelet, et *guedi*, chevreau; *ragot*, sanglier, et Yon. *ragot*, taureau.

A la chèvre : Berne, *bèque*, truie, et Poit. *bèque*, chèvre; prov. *chouno*, truie et chèvre; Jura, *gaille*, truie, et Lorr. *gaille*, chèvre; Berry, *gazelle*, truie, et Langued. *gazelo*, chevrette.

Au chien : Creuse, *cagno*, truie (suivant l'*Atlas*), proprement chienne, et, inversement, anc. fr. *gaignon*, mâtin, à côté de *goignon*, porc.

Au rat : Berr. *rat* (*petit*), pour appeler les cochons [3]; Sav. *raton*, Genève, *ratyon*, cochon (Montbél. *raitot*, porcelet), et prov. *ratoun* (« rat »), mot pour appeler les porcelets; Lim. *garri*, petit cochon et gros rat.

1. Cf. ital. *botolo*, roquet, proprement petit crapaud (ital. *botto*, dial. *boto*, crapaud). — Brachet voit, dans *roquet*, une allusion à la légende qui représente *saint Roch*, accompagné de son chien *saint Roquet*. Mais le sens primordial de *roquet* est « crapaud ». Behrens (*Beiträge*, p. 236), à son tour, renvoie au bas-allem. *rokker*, querelleur, rapprochement également incompatible avec l'acception initiale du nom.

2. Cf. le jurassien *tesson cochon*, qui répond au fr. *blaireau à tête de cochon*.

3. « Il existe une certaine ressemblance de forme et d'allure entre le rat et le porc », Laisnel de la Salle

Digitized by Google

Bétail. — Certains termes de cette nomenclature se trouvent étymologiquement en rapport avec d'autres qui désignent des espèces plus ou moins rapprochées :

Antilope (mammifère de la famille des bovidés) : prov. *gazelo*, chevrette, proprement gazelle.

Chien : Berr. *chigot* (chigou), chevreau, en rapport avec Poit. *chicot* jeune chien ; May. *quelet*, petit agneau et petit chien.

Cochon : Hain. *bedon*, cochon de lait (et mouton, agneau) ; Côte-d'Or, *galigne*, vieille brebis Rolland, t. V, p. 123), proprement truie ; prov. *gorro*, vache (Béarn, *gourro*, jeune brebis), même sens initial ; Norm. *quetou*, goret, en rapport avec Yonne, *queutou*, mouton brebis ; Berr. *raquin*, agneau, avec wall. *roquin*, porcelet ; prov. *chouno*, chèvre, et *choun*, goret.

Batraciens. — Voici tout d'abord les rapports du crapaud avec les espèces de la même famille :

Avec la grenouille, le crapaud n'étant qu'une grenouille plus ramassée et plus lourde [1]. De là, une synonymie fréquente entre ces deux batraciens [2] : Suisse, *bò*, petite grenouille, et Sav. *bou*, rainette (anc. fr. *bot*, crapaud) ; anc. prov. *graissan*, crapaud, et fr. *graisset*, rainette.

Avec le lézard : Yon. *rainette*, petit lézard, et prov. *reineto*, grenouille verte et lézard gris.

Avec la tortue, sorte de crapaud à carapace ou cuirasse osseuse : Lyon. *caille*, tortue, et Berr. *caille*, crapaud, à côté du wall. *crapaud de mer*, tortue ; Gers, *carrec*, grenouille (Rolland, t. III, p. 66), Landes, *carrec*, rainette (*Atlas*), et fr. *carrec*, espèce de tortue ; Yon. *lut*, crapaud, et fr. *luth*, tortue à clin (Nemnich).

Ensuite avec des espèces animales plus ou moins éloignées, à savoir :

Avec le cochon, à cause de l'aspect immonde et d'une certaine affinité de la voix qui parfois ressemble à un grognement (cf. prov. *rena*, *raina*, *rana*, anc. *raynar*, grogner et coasser) : Berr. *caille* (Isère, *caillard*), crapaud, en rapport avec le lyon. et forez. *caille*, truie ; Isère, *cayounère*, têtard, et prov. *caiouno*, truie ; *galhodo*, Charente, grenouille (*Atlas*), en rapport avec le prov. *galho*, truie ; Dauph. *garaudou*, crapaud, et Périg. *gueiraudo*, grenouille ; Béarn, *pouchon*, crapaud (et pourceau), et Sav. *tessara*, têtard (Gironde, *tesse*, truie, d'après l'*Atlas*) ; Anjou, *godet*, têtard (Rolland, t. III, p. 67), en rapport avec le morvandeau *gadot*, porcelet.

Avec le crabe (nombreuses analogies physiques) : *crapelu*, variété de crabe (cf. *crapelet*, petit crapaud), et Clairv. *crabosse*, tê-

1. Cf. en latin, *rana turpis*, crapaud (Horace).

2. Cf. danois *padde*, grenouille (norrois *padda*, crapaud) ; slave *jaba*, crapaud (en russe) et grenouille (en polonais).

Digitized by Google

tard; Lozère, *padello*, têtard (*Atlas*), en rapport avec le girondin (chancre) *padelle*, sorte de crabe (Rolland, t. III, p. 225); Bessin, *tourteau*, crapaud, et fr. *tourteau*, crabe en forme de disque. Le calappe, principalement le calappe granulé ou crabe honteux, a fourni son nom au catal. *calapat*, crapaud (à côté de *galapat*).

Avec les oiseaux chanteurs (à cause de leur vivacité): Yon. *lulu*, crapaud, et fr. *lulu*, alouette des bois; Montbél. *guilleri*, têtard (en français, chant du moineau).

Avec les oiseaux nocturnes, dont le chant rappelle celui du crapaud [1]: May. *poute*, petit hibou, et *poutaud* [2], crapaud; wall., Metz, *côrasse*, rainette, et Berr. *couare*, corbeau; Vosges, *crâ*, crapaud et corbeau (Suisse, *crò*); Plancher-les-Mines, *crayotte*, crapaud, et *craille*, corbeau (cf. fr. *croasser*, de la grenouille et du corbeau); Ardèche, *graio*, rainette (*Atlas*), et prov. *graio*, corneille.

Avec les serpents, qui secrètent à la surface de leur corps une humeur gluante semblable à celle qui suinte du corps du crapaud: H.-Maine, *roquet*, orvet (Pas-de Cal. : grenouille); Anjou, *vlin*, serpent, et Bessin, *vlin*, crapaud (« venin »), le crapaud passant pour ramasser le venin de la terre.

Sauriens. — Relevons en dernier lieu les rapports des sauriens:

Avec le chat : Languedoc, *catamuso* (Gard, *Atlas*).

Avec le chien: Béarn, *chichanglo*, lézard de muraille, dérivé de *chichou* [3], petit chien, répondant au niçois *can souvestre*, salamandre tachetée.

Ajoutons les rapports des sauriens entre eux:

Avec le lézard, et spécialement avec le lézard gris, la salamandre ayant l'aspect extérieur d'un lézard à la peau nue, et Linné l'ayant placée dans le genre *Lacerta*. Le vulgaire confond souvent ces deux sauriens [4]: *labrena* est, à Menton et dans les Alpes-Maritimes, le nom du lézard, comme dans le Poitou (*labrèche*) et dans les Deux-Sèvres (*lavruche*).

Ces rapports divers, tout en accusant la conception vague et mobile du peuple en ce qui touche les voix des animaux, nous offrent les moyens de saisir certains rapprochements qui ont jusqu'ici échappé à l'investigation étymologique.

Soit *biche* (XIIe siècle : *bisse* ou *bice* [5]), femelle du cerf; *biche*,

1. « Le soir, le crapaud fait entendre, lorsque le temps est beau, un son flûté qui a beaucoup d'analogie avec le chant du petit hibou », Duméril et Bibron, *Herpétologie générale*, Paris, 1841, t. VIII, p. 676.

2. Voir ci-dessus, p. 31.

3. Schuchardt (*Zeitschrift*, t. XXVII, p. 614) rattache *chichanglo* à *cecilia*, orvet, terme inconnu dans le Midi.

4. La carte *salamandre* de l'*Atlas linguistique* porte en tête cette remarque : « Confusion fréquente avec le triton et même avec le lézard ».

5. Cf. « blanche *bisse* (« biche »), dans *Fierabras* (v. 4376), et « les cers et les *bisces* », dans les *Enfances Guillaume* (II, 18).

Digitized by Google

chienne (Oudin), et *bisse*, couleuvre (Cotgrave). Le *Dictionnaire général* y voit une triple source étymologique [1].

Suivant Scheler, *biche*, femelle du cerf, refléterait le lat. *ibex*, bouc, chamois; *biche*, chienne, l'anglo-saxon *bicce* (angl. *bitch*), et *biche* ou *bisse*, terme de blason, l'ital. *biscia*.

En fait, il s'agit là de simples variantes provinciales :

1° *Biche*, *bisse*, chèvre, à Guernesey, dans le Hainaut et dans la Seine-Infér. (suivant l'*Atlas*). En français, le sens de chèvre s'est restreint de bonne heure à celui de femelle du chevreuil. Nous avons vu que les mêmes verbes peuvent signifier à la fois aboyer et réer, aboyer et bêler.

2° *Biche*. petite chienne, proprement chèvre, par les analogies verbales (citées ci-dessus) entre l'aboiement ou le glapissement du chien et le bêlement de la chèvre.

3° Couleuvre, par une analogie assez vague : dans le Var, *bicho* ou *bisso* désigne à la fois la biche, l'orvet et la couleuvre [2].

4° De plus, *biche* ou *bisse* désigne non seulement de petits reptiles, mais aussi des insectes (sauterelle, etc.), à l'instar de l'hispano-portugais *bicho* ou *bicha* [3] (ce dernier semble emprunté du provençal).

La forme ancienne est *bisse*. devenue *biche* [4] dans le domaine normano-picard. Le pendant, *bique*. a été également appliqué au cerf : la « feuille du cerf », appelée *bique* à Pierrefonds (Oise) et à Evron (Mayenne), portait l'ancien nom de *bisse*, aujourd'hui *biche* [5].

Ce mot *biche*, chèvre et femelle du cerf, en même temps que du chamois, a comme pendant, dans la Haute-Italie, *beccia*, chèvre (Côme, *bescia*, même sens), à côté de *bezza*, chèvre (Val Soana, *bessart*, chamois, et *bessarda*, chèvre).

D'autre part, un verbe comme l'ancien *quenner* ou *caner* se trouve à la base des désignations pour cane et pour cochon (Lyon, *canot*, porcelet), et sert à exprimer à la fois le braiement et le grognement.

1. « *Biche*. Origine inconnue. Anc. franç. *bisse*, *bisce*, ce qui semble indiquer que le mot, sous sa forme actuelle, est un emprunt au dialecte normano-picard ». — « *Biche*, petite chienne. Semble être une abréviation de *barbiche* ». — « *Bisse*, couleuvre. Emprunté de l'ital. *biscia* qui est le lat. *bestia*, pris dans un sens spécial ».

2. De même en italien, *bescia*, couleuvre, en rapport avec le comasque *bescia*, chèvre, et le piémontais *bescia*, biche.

3. Cf., sur cette polysémie, les articles de G. Rollfs (dans la *Zeitschrift*, t. XLI, p. 354) et de Ch. Bruneau (dans *Romania*, t. XLVIII, p. 270), l'un et l'autre se bornant à signaler cette variété sémantique.

4. On fait habituellement remonter tous ces termes romans au lat. *bestia*, bien que la phonétique s'y oppose (v. Meyer-Lübke).

5. Rolland, *Flore*, t. VIII, p. 225. Cf. sous le rapport formel, les variantes *blèque*, *blèche* et *blesse*, blet, et anc. fr. *besche*, *besque* et *besse*, bêche.

Digitized by Google

Ces rapports expliquent aussi la variété du canard appelée *garrot*, proprement petit sanglier. le cri aigu et retentissant de l'*Anas clangula* étant comparé à celui du sanglier.

Le lapin est appelé en wallon *biquet*, et dans l'Yonne, *cabi* et *robin*, c est-à-dire mouton. En allemand, *Rammler*. bouc, signifie aussi lièvre mâle ou lapin. Celui-ci est en outre désigné, en moyen français (du Fail), par *briquet* ou *briguet*, c'est-à-dire petit braque.

L'expression *marran* du Bas-Maine, qui désigne une brebis en chaleur, ne diffère pas essentiellement du fr. dial. *maraud*, matou, et de l'esp. *marrano*, cochon, tous partant de la même notion de pousser des cris plaintifs, semblables aux miaulements ou grondements des bêtes en chaleur. Ce terme manceau trouve son pendant dans le vendômois *lureau*, rut, qui se dit spécialement de la chatte, alors qu'il s'applique en fait à la brebis.

La chauve-souris est tour à tour appelée dans les patois :

1° Chatte-souris (Pic. *cate-souris*), la tête du petit mammifère ressemblant à celle d'un chat.

2° Chouette-souris (Wall. *chawe-soris*), à cause du pelage qui rappelle le plumage de l'oiseau.

3° Coq-souris, appellatif normand (*coq* ou *cauque-souris*), passé en français comme terme nautique.

4° Crapaud-souris : Metz, *bot-volant*, *crapaud-volant*, chauve-souris (Zéliqzon).

On a vu que le cormoran ou corbeau marin porte aussi le nom de *coq maran* chez Eustache Deschamps, et nous avons donné la raison de cette appellation [1].

Ces exemples suffisent pour appeler l'attention sur un sujet fort complexe, qui permettra de résoudre plus d'une énigme étymologique.

1. Voir t. I, p. 19.

Digitized by Google

DEUXIÈME SECTION

EXEMPLES DE SYNTHÈSES

Nous essaierons de grouper, dans les pages qui suivent, un nombre limité de faits caractéristiques. Les notions de *coque* ou *coquille* (œuf, noix, escargot), de *souche* ou *tronc*, de *boue* et, finalement, les termes de pêche nous permettront de suivre leur développement progressif. Bien que la plupart de ces familles lexicologiques accusent des points de départ humbles et vulgaires, ils ont acquis au cours des siècles une importance exceptionnelle par leur évolution métaphorique.

Il importe d'étudier les origines de ces vocables et de faire ressortir les phases successives de leur évolution.

Les trois premiers exemples de synthèses témoignent de l'importance des facteurs indigènes, en faisant valoir leurs multiples créations sous le double rapport de la forme et du sens.

L'essai consacré à la pêche s'inspire à la fois de l'histoire et de la géographie linguistique. Il montre comment s'est constitué un vocabulaire technique, d'une variété et d'une richesse surprenantes, en puisant presque uniquement dans les sources locales. Les contributions fournies par les pêcheurs des différents ports océaniques et méditerranéens ont abouti à une abondante terminologie originale foncièrement vulgaire.

Ce traitement synthétique présente un double avantage :

En premier lieu, comme il embrasse des ensembles lexicologiques, il nous met à même de profiter de la lumière que projette tout groupement de faits similaires.

En second lieu, il nous permet de discerner, dans cette masse de vocables, les critères qui ont présidé à la constitution de ces vastes nomenclatures indigènes, dans lesquelles les quelques termes héréditaires ou empruntés sont comme étouffés sous la riche végétation, parfois luxuriante, des créations d'origine vulgaire ou enfantine.

Et finalement, ces recherches d'ensemble font ressortir les inépuisables ressources de l'esprit populaire pour varier à l'infini l'expression de certaines notions qui lui sont familières ou qui l'intéressent particulièrement.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

ŒUF ET SA COQUE

L'appellation enfantine *coco*, qui désigne aussi bien l'œuf que la coque, se retrouve un peu partout et aux différentes époques. Suivons-en l'évolution formelle et sémantique, avant de nous arrêter à ses origines [1].

I. — ALTERNANCES VOCALIQUES

Ce mot enfantin revêt tout d'abord les aspects suivants :

Coco, mot enfantin universel, aussi ancien que la langue (attesté dans les textes sous sa forme grammaticale *coque*), wall. *coca*, Aveyr. *cocou* ; ital. *cocco* et *cucco*, etc.

Caco (« œuf », Forez ; « noix », Provence), *caca* (« œuf », Reims ; « noix », Yonne, Clairvaux et Provence).

Queca (« noix », Vendée, Berry).

Quica, Lorraine.

Ajoutons-y les dérivés et les formes renforcées :

1. — Formes grammaticales

Les mots enfantins, en passant dans la langue générale, deviennent des catégories grammaticales et, comme telles, figurent exclusivement dans les textes :

1. Nos sources :

1° Les cartes correspondantes de l'*Atlas linguistique* (noté ici par A.) : carte 322 (coquille), 481 (escargot), 1476 (brou de noix) et 1518 (cosse).

2° Les glossaires patois.

3° Rolland, *Faune*, t. VI, p. 10 et suiv. (œuf) et *Flore*, t. IV, p. 29 à 51 (noix).

4° Pour les rapprochements, en dehors du gallo-roman, le II° fascicule des *Romanische Etymologien* de Schuchardt (t. CXLI des *Sitzungsberichte der philosophisch-historischen Klasse der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften*, Wien, 1899), synthèse hardie des vocables les plus disparates que l'auteur fait remonter au latin *cochlea* par divers types intermédiaires (voir la fin de ce chapitre).

Digitized by Google

a. — *Coque* (XIIIe siècle), appliqué tout d'abord à l'œuf, ensuite par analogie à la noix et à l'amande, au limaçon et à la tortue [1]. Nombreux dérivés dont plusieurs sont devenus féconds pour le vocabulaire :

Cocagne, primitivement œuf (Forez, *cacagno*, « œuf », wall. *cocogne*, « œuf de Pâques ») et, par extension, gâteau de forme ovale [2], d'où le nom traditionnel du fameux pays de *Cocagne* (conte qui remonte au XIIe-XIIIe siècle), rempli de toutes sortes de délices.

Cocal, cocale (« coquille de limaçon », Suisse; « œuf », Drôme; « noix », Dauphiné).

Cocard (« œuf », mot d'enfant, Oudin).

Cocasse, coquille d'œuf, de limaçon, etc. (avec ce dernier sens dans Remy Belleau)

Cocon, œuf, coque d'œuf et de ver à soie, en Provence (passé avec ce dernier sens en français); Parme, *cocon*, œuf, etc.

Cocot, synonyme de *coquet* (d'où le manceau *cocotier*, synonyme de *coquetier* et de *cocassier* (à côté du prov. *cocoto*, noix, c'est-à-dire coquille).

Coquelle (« coquille de noix », Puy-de-Dôme) et *coquelin* (« limace de mer », Guernesey).

Coquet (« œuf », H.-Savoie), d'où *coquetier*, synonyme de *cocassier*, marchand d'œufs et de volaille.

Coquille, diminutif de *coque*, tout d'abord d'œuf (d'où *coquillard*, synonyme de *coquetier*), ensuite de limaçon (XIIIe siècle) et d'autres mollusques (Jura, *coquillard*, escargot).

b. — *Caque* (« noix ouverte qui va quitter son brou », Vendée), avec les dérivés :

Cacagne (« œuf », Forez), *cacaille* (« noix », Aisne), *cacaillou* (« escargot », Pas-de Calais); *cacal* ou *cacau* (« noix, œuf », Provence), *cacasse* (« noix », Meuse), *cacasson* (« escargot », Côte-d'Or), *caquin* (« œuf », Gâtine; « noix », Morvan), *caquet* (« noix séchée », Berry).

Cacole (« coquille de noix », Forez), *cacot* (« noix », Vendée, Morvan), *cacotte, gagotte* (« œuf », Lorraine), *cacou* (« noix », Yonne), *cacouare* (« hanneton » [3], Franche-Comté), *cacouille* (« noix », Indre A.), *cacoille* (« escagot », Berry).

Cagot (« noix », Vienne), *cagou* (« noix et escargot », Vienne), *cagouille* ou *cagoulhe* (« limaçon », Saintonge, Gascogne), *cagoule* (« escargot », Champagne [3]).

Coucouaro (« hanneton », Dauphiné); Suisse, *cocouare*, et Bressan, *quincorne*, même sens [4] (cf. ci-dessus, *cacouare*).

Quicolo (« coquille de limaçon », Provence), à côté du dauphinois *quicoro* ou *quicouaro*, même sens.

1. Meyer-Lübke voit dans *coque* une forme régressive de *coquille*, ce qui est non seulement invraisemblable, mais va encore à l'encontre des faits : *coque*, sous sa forme bas-latine *coco*, est attesté dès le VIIe siècle, alors que *coquille* n'apparaît en littérature qu'au XIIIe siècle.

2. Meyer-Lübke fait remonter *cocagne* à un prétendu gothique *kôka*, moderne *Kuchen*, gâteau.

3. La carapace est commune à l'escargot et au scarabée : le poitevin *écharbot* signifie à la fois escargot et hanneton, à l'instar de *burgaut* (coquille d')escargot et hanneton.

4. En partant de cette forme, M. Paul Barbier fils y voit (*Rev. de philol. fr.*,

Digitized by Google

c. — Ajoutons les formes pourvues d'un double suffixe ou d'un suffixe analogique :

Coqueluche (« buccin à pourpre », Guernesey), en rapport avec *coquelle* (v ci-dessus), à côté de *caquelique* (« coquille de limaçon », Somme, *caqueluchotte*, *caquelotte* (« coquille de limaçon », Vienne) et du prov. *cacalaus* [1] (« limaçon et noix », Provence).

Coquenot (« noix », H.-Maine), en rapport avec *cocon* (v. ci-dessus).

Caquerole, coquille de limaçon et limaçon, prov. *cacarolo* et *caracolo* (« escargot », Provence), *caracole* (« escargot », Wallonie), à côté de *caquerotte* (« coquille d'œuf », Berry), bas-limous. *cacaroto*, coque d'œuf et coquille de noix.

Coucarel (« coquille d'escargot, escargot », Provence), *coucaroto* (« coque, coquille », Provence).

2. — Formes renforcées

Ce renforcement s'effectue principalement par l'insertion des liquides, à savoir :

A. — Thème CLAC, CRAC :

Claco (« œuf, noix », Guyenne), à côté du béarn. *claque*, *craco*, coquille bivalve. *cracoi*, coquillage.

B. — Thème CANC, GANG :

a. — *Canque* (« hanneton » [2], Franche-Comté), *cancouare* (même sens, Jura, Suisse), *cancouarne* et *cancouelle* (même sens, Morvan).

Councourno (« escargot », Alpes).

b. — *Gangue*, *gangotte* (« escargot », Lorraine); *gangaulo* et *ganguilho* (« coquille de limaçon », Provence), Havre, *ganguille*, coquille.

t. XXXIV, p. 39-55) le reflet du lat. *quinque cornua*, cinq cornes, par allusion au cinq antennes de l'insecte. Cette étymologie ingénieuse s'évanouit devant la chronologie et les variantes du mot :

a. — Les divers aspects du mot sont exclusivement modernes et régionaux.

b. — Les formes divergentes — *cacouare*, *coucouare*, etc. — accusent une origine enfantine.

c. — La finale *orne* est ultérieure : elle manque aux aspects primordiaux cités ci-dessus ainsi qu'à leurs formes nasalisées (*cancoire*, etc.).

Les mêmes raisons s'opposent au rapprochement de Puitspelu, qui rattachait le lyonnais *cancorna*, hanneton (et radoteuse) au genevois *quinquerne*, vielle, reflet de l'anc. fr. *quinterne*, guitare. Le point de départ de cet appellatif provincial du hanneton est le savoyard *coca*, proprement coquille d'escargot (celui-ci, comme le hanneton, étant pourvu d'une carapace), à côté de *cacouare* ou *coucouare* (v. ci-dessus), d'où les formes renforcées, à l'aide des liquides ou nasales, que nous citerons plus bas.

1. Les suffixes des vocables méridionaux sont tout aussi plastiques que leurs thèmes. A côté de *cacarolo* et *cacarolo* on a, non seulement *cacarauld* (*cagarolo*) *cagarauto*, mais encore les formes parallèles *caragaulo* et *caragaudo*.

Nous ne croyons pas qu'il faille y attacher une grande importance. Meyer-Lübke considère comme « tout à fait obscurs » les termes provençaux *cacarau*, *caragaulo*. *cacalauso* et va jusqu'à voir dans la finale du dernier le méridional *lauso*, ardoise (n° 4946).

Il est vraisemblable que *cacalaus* a subi l'influence analogique du synonyme *milhaus*, parallèle *à milhauc*, limace (v. ci-dessous).

2. Voir la note 3 de la page précédente.

Digitized by Google

C. — Thème CARC, GARG :

a. — *Carcalou* (« escargot », Berry); *carcan* (« noix vide », Provence), *carcasse* (« coquille de limaçon », etc.); *carcasson* (« escargot », Yonne); *carcolh* (« escargot », Béarn); *carcolo*, *carcuelho* (« coquille de noix », Béarn); *carquille* (« brou de noix », Berry); *carcoille* (« hanneton », Neuchâtel), à côté du synonyme de la Suisse romande *couercala* ou *coue(r) couara* (Bridel).

b. — *garguille* (« escargot », Lyon), *gueurguesson* (même sens, Yonne).

D. — Thème CASC :

Cascalho (« noix » Provence), *cascouet* (« escargot », Guyenne), *cascolha* (« coquille d'escargot », Béarn).

Coscolha (« coquille », anc. prov.), *coscolh* (« coquille de limaçon », Béarn).

Cosquille (« coquille », H.-Loire).

Cosquin (conservé comme nom propre provençal), synonyme de *coscolh*.

E. — Thème CLOSC (« coque d'œuf ou de noix, gros noyau », Provence), et *closco*, écaille d'huitre ou de tortue.

Voilà le relevé sommaire des variations phoniques de notre mot enfantin, depuis son état embryonnaire jusqu'à son complet épanouissement grammatical et lexicologique.

II. — PLASTICITÉ SÉMANTIQUE

A la souplesse de forme répond une grande variabilité de sens.

La notion de « coque », appliquée tout d'abord à l'œuf, a été analogiquement étendue à des fruits à coque (noix, amande, châtaigne) ou à des mollusques et à d'autres animaux à tégument (hanneton, tortue, etc.). Son correspondant méridional, *coco*, désigne, en outre, un gâteau oval ou oblong, avec le même sens que l'anc. fr. *cocagne*, le forézien *cacagno* et le lyonnais *cocasson* ou *gogasson* [1].

Le sens des dérivés de ce mot enfantin n'est pas moins élastique, comme il résulte des inductions métaphoriques que nous avons déjà relevées à l'occasion du Limaçon et de la Noix.

III. — ORIGINES

Le terme enfantin dont nous venons d'étudier l'évolution intégrale est probablement aussi ancien que la langue elle-même et d'une expansion universelle Rien n'est donc plus naturel que de le rencontrer indépendamment dans le temps et dans l'espace.

En grec ancien, par exemple, les vocables qui s'en rapprochent — les lexiques ne donnent que ceux qui sont devenus catégories

1. Cf. en roumain, *gogoaşa*, brioche, beignet.

Digitized by Google

grammaticales — découlent de la même source : tels κοκκάλος, graine de la pomme de pin (κόκκος, pépin de grenadier), à côté de κοκκάλια, coquillage, celui-ci parallèle à καικάλα, œuf (à Kythnos).

Remarquons l'alternance vocalique de ce dernier terme, semblable à celle des mots de notre famille, et qui accuse une fois de plus leur caractère enfantin.

On disait en bas-latin, au VIIe siècle, en Gaule : « Non vales uno *coco* », tu ne vaux pas une *coque* d'œuf, comparaison familière à l'ancienne langue :

> Biau pere, dit la damoisele,
> Ci a dolereuse novele :
> Vostre orguel *ne vaut une coque ;*
> Sachiés que fortune vous moque.
> (*Roman de la Rose*, v. 6541)

Le point de départ, simple et spontané, du vocable enfantin s'est progressivement enrichi de formes et de sens multiples. Nous avons retracé les diverses étapes qu'il a parcourues jusqu'à son dernier aboutissement.

Tel n'est point la manière de voir de l'étymologie courante. Les éclaircissements fournis par le *Dictionnaire général* [1] sont plus qu'aléatoires et trahissent simplement l'embarras et l'hésitation.

Schuchardt est allé plus loin dans ce sens. En abordant l'ensemble de cette lignée lexicologique — les termes français et provençaux que nous avons groupés, ainsi que leurs correspondants recueillis dans la *Romania* toute entière — il fait remonter, directement ou indirectement, au latin *cochlea* toute cette masse de vocables, et quelques douzaines d'autres plus ou moins étrangers à notre sujet [2].

La coquille de l'escargot devient ainsi un petit monde qui renferme toute une partie du vocabulaire roman. On reste émerveillé devant la hardiesse d'une pareille tentative et notre étonnement grandit encore devant la simplicité des moyens dont l'auteur fait usage. Il a tout bonnement étendu ce pauvre *cochlea* sur un véritable lit de Procuste et, bon gré mal gré, en a tiré un grand nombre d'avatars qu'il se complaît à attribuer au latin vulgaire [3].

1. « *Coque.* Origine incertaine. Semble se rattacher au lat. *concha*, proprement coquille, par une altération inexpliquée ».

« *Coquille.* Emprunté du lat. *conchilium*, altéré sous l'influence de *coque* et devenu féminin par une confusion de la terminaison avec le suffixe *ille* ».

2. *Romanische Etymologien* (dans les *Sitzungsberichte der Wiener Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse*, t. CLXI), Wien, 1899, p. 1 à 53.

3. Voici ces types d'après l'analyse fidèle qu'en a donnée M. Grammont (*Revue des Langues Romanes* de 1901, p. 183) :

« Schuchardt commence par dresser un tableau des formes auxquelles pouvait donner naissance *cochlea*, c'est-à-dire le latin vulgaire *coclea*, *coclia*.

« Trois formes pouvaient en sortir directement : *cocla*, *cokila*, *clocia*.

Digitized by Google

Il faudrait certes posséder l'érudition et l'ingéniosité de Schuchardt pour le suivre dans son voyage vertigineux à travers ce monde de fictions verbales. Il suffira, pour en faire ressortir les tendances et les procédés, de relever quelques faits d'ensemble de cet immense *excursus :*

1° Nous avons envisagé cette famille de mots comme la descendance progressive d'un vocable enfantin. Or les mots de cette catégorie sont régis, comme nous l'avons montré, par les mêmes lois que les termes onomatopéiques. La plus commune de ces lois est celle de l'alternance vocalique que nous avons remarquée indépendamment, aussi bien en français qu'en ancien grec.

De là, par exemple, les variations phoniques *coque*, *caque*, *queca*, *quica*, etc., à côté de κόκκαλος et καικάλια.

Schuchardt, en rattachant au contraire cette famille linguistique au latin *cochlea*, se trouve du coup arrêté par un phénomène que la phonétique ordinaire est impuissante à expliquer, et voici la solution qu'il propose :

« Il ne peut être question ici d'un processus phonétique pur; malgré une certaine répugnance, qui n'a d'ailleurs rien de commun avec la science, j'explique cet *a* pour *o* par l'immixtion du lat. *cacare*... » (p. 26).

2° Touchant l'origine du dauphinois *cocal* (cocau), œuf, l'auteur émet une triple hypothèse : « Le type **cocale* peut être une formation secondaire de *coca*, ou bien le résultat d'un changement de suffixe, ou encore d'une influence analogique de κόκκαλος... » (p. 31).

Ce dernier cas implique la prémisse que l'enfant, qui appelle la noix *cocau* en Dauphiné, savait le grec, ou, comme dans le cas précité, le latin.

« De la première, *cocla*, peuvent sortir directement *cocula* et *cloca*; de *cocula*, on peut tirer *coca* ; du mélange de *cloca*, avec *cocla*, sort *clocla* ; du mélange de *cocula* avec *cocla*, sort *coclula* ; du mélange de *cocula* avec *cloca*, sort *clocula* ; du mélange de *coclula* avec *clocula*, sort *cloclula*.

« De la seconde forme *cokila*, sort directement *coćila* ; de *coćila*, sort *coćula* ; de *coćula*, on peut tirer *coća* ; d'autre part, *coćula* peut devenir, par simple métathèse, *ćocula* ; enfin, le même *coćula*, en se mélangeant avec la troisième forme *clocia*, peut donner *cloćula*.

« Ce tableau est irréprochable et nous pouvons le signaler comme un modèle... Il repose sur une série de déductions rigoureuses qui répondent bien au développement ordinaire des langues.

« Voilà donc les diverses formes auxquelles *cochlea* pouvait donner naissance. On voudra bien remarquer tout d'abord que *clocca* ne figure pas dans le tableau, puis se poser cette question : ces formes qui pouvaient sortir de *cochlea*, en sont-elles effectivement sorties ? M. Schuchardt croit répondre suffisamment en montrant, avec la profonde érudition et la richesse d'exemples qu'on lui connaît, que chacune de ces formes est représentée dans les langues romanes par des mots dont la signification n'est nullement incompatible avec celle de *cochlea*. Le fait qu'un mot pourrait remonter à telle forme ne prouve pas qu'il en descende réellement. Il y a donc une lacune dans le raisonnement de notre auteur ; il en doit résulter une certaine défiance, que l'examen du détail peut seul anéantir ou confirmer ».

Digitized by Google

3° A propos du saintongeais *cagouille* [1], limaçon (gascon, *cagoulho*), Schuchardt y voit le reflet de **coculia*, « peut-être fusion de **cocula* et *conchylium* » (p. 31).

4° Finalement, en ce qui concerne l'origine du prov. *cacaraulo* (devenu en fr. *caquerole*), l'auteur y découvre le reflet d'un type **cocariola* et, dans celui-ci, « une dérivation de **cocula* plutôt que de **coca*, mais plus probablement un reflet de *cochlea* lui-même, le *cochleola* de saint Jérôme » (p. 32).

Ces exemples et le résumé reproduit ci-dessus renseignent suffisamment sur l'esprit de la méthode appliquée à ce genre de recherches. Au lieu de voir dans la langue l'œuvre des enfants, des femmes et du menu peuple, le latiniste et le grammairien l'envisagent d'un point de vue tout spécial, comme un mécanisme savant et subtil. De là ces rapprochements aléatoires, ces types factices, cette vaine dialectique.

Loin de se tenir strictement aux faits linguistiques eux-mêmes, l'étymologiste latinisant se lance dans l'abstraction, échafaude des hypothèses de plus en plus idéales et, perdant ainsi tout contact avec la réalité, finit par opérer avec des équations purement imaginaires.

Le procédé de restitution linguistique se révèle, dans ces conditions, à la fois vain et périlleux. Schuchardt, ayant poussé à ses dernières exagérations cette méthode artificielle, l'a définitivement compromise.

1. M. Ant. Thomas affirme à son tour (*Mélanges*, p. 40) : « Il est difficile de nier que le gascon *cogolha*, coquille de limaçon, postule **coculea* pour κοχλίας ». Et les formes parallèles — *cacouille* et *cagouille*, *cancoille* et *carcoille*, *cascolho* et *coscolho* — à quels types pourraient-elles bien remonter? L'auteur se garde prudemment de le dire, alors que Schuchardt les fait franchement rentrer toutes dans la coquille de *cochlea*.

D'autre part, le dérivé ancien français *cagouillon*, au sens de balle de blé dans un texte poitevin, représente clairement, nous dit encore M. Thomas (*ibid.*, p. 41), « le lat. **cucullionem*, proprement « capuchon ». La forme primitive a dû être **cogoillon*, comme celle de *cagouille* est *cogoille* ». — Ces deux hypothèses, également caduques, s'évanouissent devant la constatation du bon sens, qui voit dans *cagouillon* un diminutif indigène de *cagouille*.

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

CHAPITRE II

NOIX ET SA COQUE

Les différentes parties de la noix, particulièrement sa coque et son écale, sont représentées par une nomenclature abondante et variée [1].

I. — COQUE DE NOIX

Toute une série de noms enfantins remontent au thème *coc* ou *cac* et à ses variantes amplifiées *carc* ou *casc*, que nous avons groupés plus haut.

Voici les autres désignations pour « coquille » et « noix », les deux appellations se confondant d'habitude :

1° Notion « bateau ». En bas-latin, *scap' a* a déjà ce sens, et son diminutif *scaphula* désigne la moule de rivière (*Unio*), appelée *cafotte* dans les patois (on s'en sert pour écrémer le lait) et *petite barque*, dans la Côte-d'Or [2]. S'y rapportent :

a. — *Escaffe*, dans l'ancienne langue (« les *escaffes* ou coquilles de moule », dans Godefroy), aujourd'hui, *écaffe*, « coquille de noix » (Vosges), *écofe* (« écale », Meurthe), a produit de nombreux dérivés [3].

b. — *Caffe* (« coquille de noix », Jura).

Cafo (« coque de noix ou de légumes », Provence), d'où *ecafa*, écaler des noix, écosser des légumes ; *cafiote* (scafiote), à côté de *chafe* (chafiote), dans les Ardennes.

1. Pour nos sources : voir la note bibliographique en tête du chapitre précédent.

2. Rolland, *Faune*, t. III, p. 219.

3. A savoir : moy. wall. *escafelotte* (« coquille de noix », Watriquet), aujourd'hui, *écaflot* (« écale », Somme) ; *écaflote* (« écale », Valenciennes ; cosse de légumes, v. Littré) ; *scafelotte* (« écale », Wallonie) ; *scafia*, *scafiote* (Namur).

Escafette, écale de noix (Oudin), et coquille de limaçon (v. *escafote*).

Escafillon, moy. wall., coquille de noix (Watriquet) ; aujourd'hui, *scafion* en Belgique et *écaflion* à Valenciennes.

Escafote, coquille d'œuf (Froissart). Cf Nicot (1606) : « *Escafette*... C'est une grande et longue coquille de moule de riviere dont les femmes en Picardie amassent la craime de dessus le lait pour faire du beurre ».

Digitized by Google

Cafre (Gasc.), à côté de *chafre* (« coquille de noix », Poitou ; « noyau », Morvan), d'où *échafrer* écaler des noix.

Coffe (« coque de légumes », Morvan)[1].

2° Notion de « cavité » ou « creux » :

a. — *Cabot*, *gabot* (« noix dont la coque est fortement bossuée », Vendée).

Cobe, *gobe* (« noix bossuée », Berry, Eure), d'où *gobier* (« noyer », Eure).

Gobille (gobeille), Vendée, coquille de noix.

b. — *Cafaroto*, coque ou cosse de légumes, équivalent languedocien du prov. *cafo* déjà relevé.

c. — *Creuse*, *cruse* (« coquille de noix », Jura ; « coquille d'œuf », Côte-d'Or), *creusille* (Berry), *creuille* (Morvan), *cruque* (Guernesey), *cruge*, (Morvan), *cruvel* (« coquille de noix ou d'œuf », Provence), et *cros*, *clos* (« coquille de noix », Languedoc).

II. — BROU DE NOIX

L'écale est représentée par une double série de termes, les uns remontant à la notion écale ou écaille, et les autres, à celle d'ordure ou de pelure sale.

En voici les représentants :

1° Ecale ou écaille.

La partie verte de la noix s'appelle communément *écale* (XIIe siècle : *escale*), anciennement aussi *escaille* (XIIIe siècle). Ces deux vocables revêtent dans les patois des formes souvent abrégées, avec de nombreux dérivés que résume le tableau suivant :

A. — Formes primitives :

a. — *Cale* (Berry, Poitou), d'où *caler*, écaler (Aunis) ; *calo* (Provence, Limousin).

Chale, *échale*, écale (Berry, Bas-Maine), d'où *chaler*, écaler (Yonne, Aube, Vendée), terme employé par Rabelais.

b. — *Caille*, *caillon*[2], écale (Poitou), *caio* et *escalho* (Provence).

c. — *Gale* (« noix », Bavay, Nord).

d. — *Gaille* (« noix », wallon) d'où *gailler*, noyer.

B. — Dérivés analogiques :

a. — *Calau* (« écale », anc. fr.), *calaud* (« noix dépouillée de son brou »,

1. Mot donné par le *Trévoux* de 1771 : « Ce mot *coffe* n'est en usage que dans les campagnes, au lieu de cosses, pour signifier la cosse qui enveloppe les pois, les fèves et autres légumes... Quelques-uns ont cru que ce mot venait de *coffe* ou *coeffe*, qui est le nom qu'on donne encore en Bassigny aux gousses des fèves ».

2. *Caillon*, bonnet, en est le sens figuré, comme son pendant *calau*, qui réunit les deux acceptions.

Digitized by Google

Poitou [1], Eure), *calâ* (« quartier de noix », Saintonge), *caléa* (« noix », Vendée), à côté d'*écalau* (« noix », Aube).

Caillau (« coquille de noix,, noix », Ardennes, Aisne), à côté d'*écaillau*, même sens (Meuse).

Galau (« noix », Eure).

b. — *Caleil* (« coquille de noix et noix », Côte-d'Or).

Chaleil, *chaleuil*, *chareuil* (même sens, Poitou, Berry).

c. — *Caleron* « écale ». Allier), à côté d'*échaleure* (Yonne), *échalure* (Aube).

d. — *Calin* (« coquille de noix »), à côté de *écalin* (« coquille d'escargot », Guernesey), *escallin* (« coque d'amande », 1557).

Chalin (« coquille », Berry, Vendée) et *échalin*, même sens (Berry).

e. — *Calogne* (« coquille de noix »), d'où *calognier* (« noyer », Loiret).

f. — *Calon* (« noix », Yonne, Berry), d'où *calonier* (« noyer », Yonne), *écalonnier*, noyer (H.-Maine).

Chalon (« coquille de noix », Anjou), à côté d'*échalon* (« noix », Nièvre), d'où *échalonnier* (« noyer », H.-Maine).

g. — *Calosso* (« châtaigne sèche », Provence).

h. — *Calot* (« noix écalée », Furetière), *calote* (« écale », H.-Maine, Morvan), d'où *calottier* (« noyer ». Morvan).

Chalotte (« écale ». Poitou), d'ou *échaloter*, Morvan, écaler des noix.

Galot (« noix »), d'où *galotier* (« noyer », Eure).

i. - *Caluche*, *caileuche* (« coquille de noix », Morvan), d'où *écalucher*, écaler des noix.

Autre série de ces dérivés :

a. — *Ecalippe*, « coquille de Saint-Jacques » (Boulogne-sur-Mer), au XVIe siècle (Godefroy) : « Trois *escalippes de S. Jacques* dont deux sont en caisse d'argent doré ».

Ecalope (« écale », Normandie), d'où *écaloper*, écaler des noix; *éclope* (« écale », Orne).

Escalope (« coquille de limaçon », dans Rutebeuf).

Eschalope (« coquille de noix », dans Gautier de Coincy).

Chalope, coquille de noix (XVIe siècle) et, aujourd'hui, dans la Vendée.

Chalupe (« écale et cosse », Vendée, « coquille de noix », Deux-Sèvres), d'où *échaluper*, écaler des noix.

b. — *Calafe*, *calafre* (v. ci-dessous *caloffe*).

Chalafe, *chalafre* (« brou », Morvan, Vendée), à côté d'*échalafe* (Vendée), *échalafre*, même sens (Morvan).

Caloffe (« écale, cosse », Morvan, Lorraine) ; *caloufo*, *escalofo* (« écale et pelure », Provence), d'où *escaloufa*, écaler, écosser.

Chaloufo (même sens, Provence).

Ecalofe (« cosse », Saône-et-Loire) ; *écalofre* (« écale », Morvan), d'où *écalofrer*, écaler des noix.

c. — *Caiofo* (« cosse », Provence), à côté de *gaiofo*, même sens.

Pour saisir l'origine de ces vocables, il importe d'embrasser les formes parallèles de chaque groupe ou série.

1. Dans le Morvan, *ealau* désigne un os d'animal dépouillé de sa chair, et en Poitou, *caléa* signifie nu, c'est-à-dire dépourvu de son enveloppe.

Digitized by Google

Soit, par exemple, le bourguignon *caleil*, coquille de noix, identique au gascon *calelh* (calei), lampe rustique (sens métaphorique secondaire . Mistral et Ant. Thomas ont tiré ce *caleil* du lat. *calyculus*, calice; mais cette forme est inséparable du berrichon *chalin* et de l'orléanais *calogne*, coquille de noix (anc. prov. *calonh*, caleil), etc., représentant tous des dérivés d'*escale* ou d'*escaille* pourvus de suffixes analogiques[1].

De même, en ce qui touche les formes parallèles : le morvandeau *caloffe* et le languedocien *caloufo*. cosse de légumes, Mistral et Schuchardt[2] y voient l'anc. gr. κέλυφος, peau d'un fruit (influencé dans son initiale par le lat. *calyx*). Une pareille hypothèse fait complète abstraction de l'historique — ces formes sont toutes modernes — pour passer sur d'autres difficultés (v. Meyer-Lübke). Il suffit d'ailleurs d'en rapprocher les formes parallèles — *écaloffre*, d'une part, et *escaloufo*, de l'autre — pour rendre leur point de départ indubitable.

2° Pelure sale. Une autre série de ces désignations pour le brou de la noix est tirée des vocables au sens primitif de « sale », la pelure de la noix tachant les mains en noir. Ce sont :

Bogue (« cosse », Vendôme ; en fr. coque de châtaigne) et *boguille* (« écale et coquille de noix », Bas-Maine), en rapport avec le Norm. *boque*, boue (cf. prov. *boudouco* et *raco*, gousse, proprement bourbe).

Casot (« écale de noix », Jura), d'où *cassotier*, noyer, en rapport avec *casse*, boue délayée.

Escraffe (« écale », Rutebeuf), aujourd'hui *écrafe* (« coquille de limaçon », Lorraine, « écale », Meuse) ; *crafaille* (« écale », Metz) de *craffe* (« coquille », anc. fr.). Dans les patois, *craffe* est synonyme de « crasse ».

Rascaille (« écale », H.-Loire), à côté de *rascal* (même sens, Lot), d'où *rascala*, écaler, éplucher. A rapprocher le prov. *rasco*, crasse, teigne.

En somme, les critères de cette nomenclature sont nombreux et divers. Ils ont donné naissance à une famille lexicologique aussi abondante que variée. Celle-ci a été, à son tour, féconde en images caractéristiques, constituant ainsi un ensemble qui mérite d'arrêter le linguiste et le psychologue.

1. Cf., pour *caleil*, ses synonymes, par exemple le vendéen *gobeille*, et le français *coquille* lui-même. Voir aussi t. I, p. 145.

2. *Zeitschrift*, t. XXIX, p. 327 note (à propos du lat. *galla*). L'auteur rapproche *galopo*, noix de galle, de la Guyenne, du Lang. *escalopo*, écale, et l'équivalent français *chalope* (XVIe siècle), en les ramenant tous au gr. κέλυφος (ce que Mistral avait déjà indiqué pour le terme languedocien), et en y ajoutant *caiofo*, *gaiofo*...

Digitized by Google

CHAPITRE III

ESCARGOT OU LIMAÇON

Le langage vulgaire confond souvent les deux genres de mollusques, l'escargot ou limaçon à coquille la *cochlea* des Romains) et la limace nue ou sans coquille apparente. Ce dernier terme est seul représenté par le latin *limacem*, mais il a subi lui-même des changements inusités.

A côté de la forme *limace*, la Gaule, l'Italie et la Roumanie connaissent (exclusivement ou à côté de celle-ci) la forme transposée *milace* : Meuse, *mèlçon*[1], limaçon, à côté de *lemchon*; le langued. *limauco* est dans le Tarn *milnauco*; le roumain ne connaît que *melc*[2] ou *melciu*[3].

De plus, l'initiale de cette forme transposée a été traitée à l'instar de celle des mots enfantins, l'escargot ou limaçon jouant un rôle traditionnel de premier ordre[4].

Ce n'est pas tout. Dans les formulettes enfantines touchant l'escargot, le thème *milc* (Tarn, *milhauc*) devient tour à tour, en se combinant avec les finales d'*escarbot* ou *escargot* :

Minauco, Rouergue, Aveyron; *manigot*, *minagot*, *minigot*, Yonne.

Miragot, *imargot*, *mirabot*, Yonne.

En dehors de ce terme héréditaire, la monenclature de l'escargot est foncièrement indigène et se rattache intimement à diverses particularités physiques du mollusque, à savoir :

1. Nos sources : Rolland, *Faune*, t. III, p. 193 à 213, et t. XII, p. 22 à 60. — *Atlas linguistique*, cartes « escargot » et « limace ».

2. En breton, *melc'houéden*, composé de *milace* et de la même finale qu'on trouve dans le cymr. *malw-od-en*, limaçon, en rapport avec *malhuenn*, morve. Victor Henry fait remonter l'une et l'autre formes au radical celtique *mall*, mou (*Lexique étymologique du breton*, p. 198).

3. Le bulgare *meltchov*, limaçon, dérive du roumain (terme complètement isolé en slave) et non pas inversement, comme l'admet Cihac.

4. De là, en roumain, *melc* et *belc*, dans le composé *cocobelc* ou *cucubelc*, colimaçon (d'où, par abréviation et transposition, le nom moldave *culbec*, limaçon). De là, également, le comasque *bercio*, limace, passé en italien avec le sens de « louche » (*berciolocchio*), par allusion à la bave du mollusque. Cf. dans le patois de Val-Tellina (Piémont), *bercia*, chassie et chemise, proprement limace.

Digitized by Google

1° La large coquille en hélice où le mollusque s'enferme à l'approche de l'hiver. Nombre d'appellations vulgaires de l'escargot signifient tout simplement coquille et sont représentées par le vocable *coque*, d'origine enfantine, avec ses alternances vocaliques et ses formes amplifiées : *canc* (*gang*), *carc*, *casc*, etc., c'est-à-dire essentiellement par le même thème qui désigne à la fois la coque de noix [1] et la coquille d œuf, point de départ du vocable enfantin.

Les mots dérivant de cette source ont parfois subi des influences analogiques : le languedocien *caragol*, limaçon, par exemple, est devenu *escaragol* et *escaragot*, par contamination avec *escarabat*, escarbot, comme le prouvent les formes intermédiaires limousines *escarabol* et *escarabot*, escargot. Dans l'Yonne, *escarbot* désigne aussi l'escargot comme, dans le Berry, *écharbot*. Le moyen français *escaragol* et la forme moderne *escargot* sont également d'origine méridionale.

La forme *colimaçon* (dans les patois, *calimaçon*) représente un composé de *coque* (dial. aussi *caque*) et de *limaçon* [2].

En opposition avec le thème *coque*, auquel remontent un grand nombre d'appellatifs de l'escargot, le thème *cal*, si abondamment représenté dans la nomenclature de la noix, n'a fourni que des noms isolés :

Calin. Normandie, limaçon, nom qui figure, sous les formes contaminées *calibot*, c'est-à-dire *cali*(*n*) et (*escar*)*bot*, dans une formulette enfantine de Boulogne-sur-Mer.

Escalope, que Rutebœuf emploie avec le sens de coquille de limaçon :

> La limace gete son cors
> De l'*escalope* toute fors
> Par le biau tens...
> (*Poèmes*, éd. Jubinal, t. II, p. 215)

Un autre équivalent, *escaffe*, n'a pas été plus fécond et il suffira de renvoyer au tableau que nous avons tracé ci-dessus [3].

2° A la forme enroulée ou en spirale de la coquille se rapporte : *viragot* (fusion de *vire*, tour, circonvolution, et de la finale d'*escargot*), Bourgogne (Rolland, t. III, p. 201), répondant au sicilien *ghirigoro*, escargot (pour *caragolu*), en italien exclusivement avec son acception métaphorique : « détour, zig-zag, trait de plume merveilleusement entrelacé » (Oudin).

3° Après la coquille, ce qui a frappé le vulgaire, ce sont les antennes appelées vulgairement *cornes*, pédicules qui supportent

1. Par exemple, *cacalaus* et *cacalauso* désignent, en Languedoc, l'escargot et la noix de grosse espèce. Ce mot est pourvu d'une double finale (*al* et *aus*) analogique : cf. *cacaudo*, noix, dérivé de *cacaut*, transcription livresque de l'enfantin *caco*. Voir aussi ci-dessus, p. 96.

2. C'est le pendant du synonyme roumain *cocobelc* déjà mentionné.

3. Cf. ci-dessus, p. 101.

Digitized by Google

les yeux des limaçons (d'où aussi l'épithète *borgne*, que les enfants leur donnent). L apparition de ces cornes est saluée avec des cris de joie par les enfants de tous les pays, par exemple dans la Seine (Rolland, t. III, p. 198) :

Colimaçon borgne,
Montre-nous tes cornes...

De là, les désignations de « bouvillon » ou « chevreau », représentées par :

a. — *Bicorne*, *bigorne*, Yonne, Suisse, escargot, à côté de *cornard* (Meuse) et *cournat* (Gascogne), même sens :

Estragot *bigorne*,
Montre-moi tes cornes,

dans une formulette de l'Yonne[1].

b. — *Cabirol*, escargot, dans le Midi (Aude), proprement chevreau.

4° La peau rugueuse de la limace est couverte d'une humeur visqueuse, dont elle enduit les corps sur lesquels elle rampe. La désignation provençale *bouié*, bouvier, y fait allusion : la bave de la limace est assimilée au sillon que trace le laboureur ; l'appellation espagnole de la limace, *babosa*, signifie la baveuse, répondant au sicilien *babbaluccu*, limaçon.

5° Le limaçon, retiré dans sa coquille, a été comparé à une poule tapie dans son nid. De là, le champenois (Aube) *pitagot*, limaçon (fusion de *pite*, jeune poule, avec la finale d'*escargot*), appellation parallèle à l'ital. *chiocciola*, limaçon, proprement jeune poule qui glousse, qui a des poussins : c'est un diminutif de *chioccia*, poule couveuse (d'où l'on a tiré un masc. *chioccio*[2], mal en point ou enroué, proprement qui geint comme une poule couveuse).

6° D'après sa forme :

a. — Mince : *pingre*, Marne, limaçon (*Atlas*), proprement épingle (en français, « chiche »), répondant au synonyme méridional *minçounenco*, limaçon (*Atlas*), proprement très mince.

b. — Corps allongé : *loche* (nom de poisson passé à la limace).

7° Finalement, d'après sa couleur, le gros limaçon porte les noms de « petit chien » et de « louve » ou de « louveteau » :

a. — *Cagnol*, en Provence, escargot, proprement petit chien,

1. Ce nom répond aux synonymes : italien (vénitien) *bovolo* et roumain *bourel*, colimaçon. Nigra (*Archivio*, t. XV, p. 279) voit à tort, dans *bovolo*, un diminutif du lat. *bova*, serpent. Ferrari (1676) en avait déjà entrevu la véritable origine : « Credo a corniculis, velut bubulus ».

2. Schuchardt (*Romanische Etymologien*, p. 30 et 16) fait remonter *chiocciola* à un type **clocula*, et *chioccia* elle-même (ainsi que son dérivé *chioccio*) à **clocia* pour *clocea* (des Gloses), mais l'une et l'autre formes n'auraient pu donner en italien que *chiozza*.

Digitized by Google

répondant au *canigot* (fusion de *caniche* avec la finale d'*escargot*), limaçon, de l'Yonne.

b. — *Loubet*, Provence (*loubo*, Var), variété d'escargot, appelée aussi *juzievo*, juive.

8° Formes contaminées. Les altérations des noms vulgaires de l'escargot sont nombreuses dans les formulettes enfantines des différentes provinces. Nous en avons déjà mentionné plusieurs; ajoutons-y quelques échantillons plus compliqués d'appellations lorraines :

Cherigangogne, *cheritangogne*[1], Metz, escargot, fusion d'*écharbot* et *estangogne*. qui devient « escargot d'*Angone* », c'est-à-dire *estangone*, variante d'*estargot* pour *escargot*.

Le *canigot*, escargot, de l'Yonne, devient dans les Vosges *nigogot* et simplement la finale redoublée, comme dans la formulette lorraine (Rolland, t. III, p. 197) :

Escargot, *got*, *got*,
Montre-moi tes cornes...

Mescargot, *mesquergot*, escargot, fusion de *limace* et d'*escargot*.

Mesgangot, *mestangot*, escargot, fusion de *limace* et de *gangau*, escargot, ou de *tangone* (pour *estangot*, escargot).

Voilà les détails essentiels touchant la nomenclature vulgaire de l'escargot. En les parcourant, on s'aperçoit non seulement que les créations indigènes en constituent le noyau, mais que les termes héréditaires isolés ont eux-mêmes subi l'influence analogique des appellatifs enfantins de cette catégorie.

1. Cf. le messin *cherigangotte*, coccinelle (fusion d'*écharbot* et *gangotte*, coquille).

Digitized by Google

CHAPITRE IV

TRONC OU SOUCHE

La nomenclature du tronc présente nombre de particularités qui affectent même certains appellatifs de l'héritage latin. Nulle part la création indigène n'a été plus féconde ni plus expansive [1].

En premier lieu, on a ajouté au masculin un féminin analogique. A côté de *tronc*, reflet du lat. *truncus*, on a suivant les provinces :

Tronche, grosse souche, forme usuelle en moyen français et dans les patois.

Tronce, même sens, mot employé au XVIe siècle par d'Auton (v. Littré), primitif de *tronçon*.

Trogne, souche, dans les patois (Bas-Maine, Limousin, etc.), primitif de *trognon*, tronc de chou.

Les patois méridionaux fournissent la série complète du masculin et du féminin : le languedocien *trounc* a, comme pendant, le béarnais *trounch* et le bordelais *trougn*, a côté des féminins *trounco*, *trouncho*, *trounco*, *trougno*.

On a ensuite grossi le nombre des aspects formels. En dehors de *tronquer*, *troncher* (lat. *truncare*), le français possède *trancher* ou *trancer* (cf. *tranҫon*, tronçon, tranche), à côté de l'anc. *trenchier*, et le provençal nous offre ici encore la série complète [2] : *tranca*, *trenca*, *trinca* (ou *trancha*, *trencha*, *trincha* [3]).

Ces alternances formelles sont certainement dues à l'usure, à

1. Nos sources :

1° La carte 1903 (souche) de l'*Atlas linguistique*, qui envisage principalement les aspects phonétiques du mot.

2° Pour le Midi de la France, les dictionnaires de Mistral et de Piat.

3° Pour les idiomes non-romans, un article suggestif de Schuchardt (*Zeitschrift*, t. XV, p. 97 à 104) et, pour les autres langues romanes, un mémoire de Mme Elise Richter, riche en faits et en rapprochements plus ou moins plausibles, mais conçu d'un point de vue par trop unilatéral. Nous y reviendrons plus loin.

2. Meyer-Lübke (v° *truncare*) remarque avec raison que la phonétique est impuissante à expliquer ces divers aspects.

3. S'y rattachent des formes dialectales, comme le manceau *trignon*, trognon, et le prov. *trinquet*, trinquet, mât de misaine, forme parallèle à *tronquet*, *tronchet*. Ce terme a passé en français (XVIe siècle) et dans les autres langues romanes par l'intermédiaire des marins provençaux.

Digitized by Google

l'emploi très fréquent de ces termes familiers aux peuples agricoles.

Les phonéticiens font remonter ces modifications au latin vulgaire qui n'en peut mais. Ils forgent en conséquence autant de types correspondants [1]. Il suffit de parcourir l'ensemble de ces phénomènes analogiques (d'ailleurs particuliers à la Gaule) pour faire évanouir ces fictions des grammairiens.

Le latin *cippus*, tronc, en tenant compte des remarques faites ci-dessus, présente le tableau suivant :

a. — *Cep*, fém. *ceppe* ou *seppe* (cf. Saintonge et Poitou, *seppe*, souche).

Cipe, à côté de *supe* : à Marseille on dit *supo* et *cepo*, pour souche ; le berrichon *supiau* a le même sens que le fr. *cepeau*, pièce de bois servant à supporter le soc de la charrue.

Çope ou *sope*, à côté de *soupe* (Poit. *soupée*, cépée).

b. — *Chepe*, fém. *cheppe*, à côté de *chipe* ou *chupe* (Norm. *chipée*, *chupee*, pousses d'une souche).

Chope, fém. *choppe*, à côté de *choupe* : l'anc. fr. *çoper* a été remplacé par le dial. *chopper*, et *açoper* par *achouper*, achopper, formes usuelles dans le domaine normano-picard [2].

Même variation dans le sens.

Soit, par exemple, *chopper* (XIIe siècle : *çopper* ; XIIIe siècle : *achouper*) qui signifie :

1° Se heurter contre un obstacle, synonyme de *broncher*, qui accuse une image analogue.

2° Dodeliner de la tête, sommeiller, équivalent manceau d'*assoupir*, dérivant de la même source.

3° Attraper, voler, dans le Haut-Maine, même sens que *chiper* du vulgaire parisien. Le provençal *achipa*, même sens, a comme pendants *acipa* et *açupa*, à côté du limousin *supa*.

Après ces préliminaires, procédons à l'énumération des sources qui ont alimenté cette nomenclature.

I. — VOCABLES HÉRÉDITAIRES

En dehors de *cippus* et *truncus*, le latin a fourni encore les termes :

1. Cf. le *Dict. général* :

« *Tronche*. Du lat pop. **trunca*, variante de *truncus*.

« *Trancher*, pour *trencher*, anciennement *trenchier*, d'un type **trincare* qui a dû exister de bonne heure en latin populaire, à côté de *truncare* ».

2. En Italie, *cioppo* et *zoppo*, tronc creux (dial.), à côté de *ceppo*, souche, *zeppo*, brin. Les vocables patois pour « sabot » (qui remontent à la notion de « souche ») corroborent ces divers aspects du lat. *cippus* : Tyrol, *zoppel* (Venise, *zopelon*) ; Bergame, *söpel* ou *süpel* ; Côme, *sciupel*.

De plus, en Italie, *cioppo* ou *zoppo* a été nasalisé en *ciompo*, lourdaud (esp. *zompo*, catal. *sompo*), à côté du vénit. *zompo*, manchot, et du roum. *ciump*, moignon. De là, analogiquement, ital. *ciampare*, broncher, et *zampa*, patte.

Digitized by Google

Broncus, chicot, d'où, en Provence, *brounc*, nœud de bois (ital. *bronco*, tronc, chicot), à côté de *branc*, *brenc*, chicot, brin, aspects divers parallèles à ceux de *truncus* que nous venons de relever. L'anc. fr. *bronche*, souche, broussailles, survit dans ses dérivés.

Cuspus, sabot (dans les inscriptions) : Menton, *cosp*, souche et sabot.

Radix, racine (par une forme intermédiaire, cf. *arracher*, de **radicare*) : *rache*, souche[1], à côté du forézien *rago*, même sens; de là *racheau*, souche[2], *rachicot*, petite souche, dans le Bas-Maine, et *rachon*, arbuste rabougri, dans le Morvan. En provençal *rasigot* (et *cigot*), chicot.

Stipes, tronc, a donné, dans l'ancienne langue, *estive*, tige (et flûte), d'où *estivot*, qui survit dans le normand *étibot*, petite souche.

Thallus, tige, branche verte, représenté par *talle*, culée d'arbre (XVe-XVIe siècle), Morv. *tale*, *tole*, rameau, et par toute une série de dérivés aux finales analogiques[3].

II. — EMPRUNTS GERMANIQUES

Deux termes sont à relever :

Bloc, tronc (XIIIe siècle), à côté de *blot* (XIVe-XVe siècle), ce dernier conservé dans la fauconnerie. L'ancien français *plot*, tronc, s'y rattache apparemment, comme variante régionale (cf. *bloc* et *blot*, perche de faucon).

Estoc, souche (allem. *Stock*), encore vivace dans les patois : Bas-Maine, etc., *étoc*, même sens, avec le diminutif wallon *stochet*.

III. — CRÉATION INDIGÈNE

Le contingent le plus abondant et le plus varié de cette nomen-

1. Cf. 1459 : « un *rache* de fust ».
2. Cf. 1366 : « le *racheau* ou la chouque ».
3. Tels :

Talabard, en Gascogne, billot ou tronçon de bois qu'on suspend au cou des bêtes pour les empêcher de trop courir.

Talabas, synonyme limousin du précédent (passé en anc. fr. sous la forme *talevas*, grand bouclier), d'où *talabassié*, talevassier, lourdaud.

Talabot, en Provence, trognon et petit bout d'homme, d'où en anc. fr. comme injure (Du Cange, v° *talavacius*) : « Par maniere d'injure appela *talebot* ».

Taligot, en Poitou, tranche, au sens généralisé : « un *taligot* de pain ».

Taloche, équivalent lyonnais du prov. *talosso*, billot : en ancien français, synonyme de *talevas* (d'où *talocher*, frapper d'un bâton).

Talon, équivalent haut-breton du poitevin *taligot*; on dit à Rennes : « un *talon* de pain ».

Talope, Bas-Maine, souche d'arbre, d'où partent des rameaux (Berry : petit tas; Morvan : balle de jeu), à côté de *taroupe*, nœud d'arbre (et paquet de filasse). Thomas Corneille rend *taroupe* par « poil touffu entre les sourcils ». C'est un provincialisme manceau (« chanvre grossier ») ou angevin (« chevelu, fort paquet de racines fines »).

Talos, trognon, billot ou bâton court (Du Cange, v° *talus*) : « Le suppliant prins à deux mains le baston ou *talos* » (prov. *talosso*, souche).

Digitized by Google

clature est de formation indigène. Il se présente sous différents aspects que nous envisagerons à tour de rôle.

A. — Caractères spéciaux

Voici les notions qui se trouvent à la base de certains de ces appellatifs :

1° Cavité, creux, d'où tronc, souche, notion représentée par cette triple série :

a. — Creux, concavité :

Cabas. Poitou, creux d'un arbre, et *cabasse*. tronc d'arbre creux (prov. *cabasso*), d'un primitif *cabe*, reflet médiéval du lat. *cavus* (cf. bas.-lat. *cabare* pour *cavare*).

Racot, *ragot*, Bas-Maine, souche (prov. *rago*, trou, cavité), prov. *ragot*, chicot de dent, à côté de *ragasse*, vieil arbre à moitié mort (Belgique : tronc de chou), Berry, *racosse*, vieille souche ; Vosges, *rogue*, trognon.

b. — Caverne (cf. « tronc caverneux », dans La Fontaine) : *caborno* et *caborgno*, en Provence, creux d'arbre, vieux tronc, proprement caverne.

c. — Corbeille, panier :

Garbo, Provence, tronc d'arbre creux (*gorbo*, *gourbo*, grande corbeille, hotte d'osier), à côté de *groubo*, souche, petite souche ; Lyon, *groba*, grosse bûche [1].

Grop ou *grob*, anc. prov. [2], nœud [3] (XIIIe siècle), moderne, *grop*, nœud, dans les Alpes, en rapport avec l'anc. prov. *grop*, hotte (dans un document de Carcassonne, v. Emile Levy) [4].

d. — Coquille (cf. inversement le béarnais *couspec*, coquille, en rapport avec le mentonnais *cosp*, souche) :

Coque, Berry, Morvan, etc., souche, petite souche (Saintonge : grosse bûche ; Vosges, trognon), à côté du limousin *cacarauno*, arbre creux (cf. *cacaraulo*, limousin, grosse noix).

Caluche (*caileuche*), Morvan, souche, proprement écale de noix

1. Le roumain *scorb*(*ura*), tronc creux, du lat. *scrobis*, fosse pour recevoir un jeune arbre, en est le pendant.

2. Cf. XIIIe siècle : « *Grobs*, *grops*. nexus vel nodus » (*Donat proensal*).

3. Proprement nœud d'arbre, notion remontant à celle de souche ou tronc (cf. le béarnais *ganchou*, nœud, avec le fr *ganse*).

4. Les pendants italiens *groppo* ou *gruppo* (*di legno*), nœud d'arbre, et son diminutif *groviglio*, même sens (prov. *groubilho*, petite souche), dérivent de la même source (cf. ital. *aggrovigliare*, se recoquiller, pendant du prov. s'*agroubilha*, v. t. I, p. 132). Meyer-Lübke postule, pour ce dernier, un prétendu type **globilia*, en forme de peloton.

On confond généralement ces appellatifs botaniques italiens avec leurs homonymes : *groppa*, croupe, *groppolone*, à croupeton (v. Meyer-Lübke), dont ils diffèrent par la chronologie et le sens. Cf. Oudin (*Recherches*, 1642) : « *Gruppo*, nœud... et un pacquet. Item, haussement de croupe ».

Digitized by Google

(*écalucher*, écaler), répondant au prov. *calosso*, chicot d'arbuste, trognon (*calos*, souche d'arbrisseau), de *calo*, écale, coque de noix.

Cosse, Berry, Saintonge, Poitou, souche, proprement cosse ou coque de légumes.

2° Caduc ou ruineux : *crollo*, *craulo*, Rouergue, arbre creux, à côté du prov. *groulho*, *gourlo*, même sens (Berr. *gorle*, trou d'un arbre), proprement arbre qui croule, dont le tronc est branlant (en Guyenne, *croula*, *groula*, branler, remuer).

3° Tête ou sommet de l'arbre :

Caboche, Picardie (St.-Pol), petite souche, proprement grosse tête, parallèle au langued. *caborgno*, grosse souche (fr. vulg. *caborgne*, caboche et chabot).

Coqueluche, Morvan, tronc d'arbre, vieille souche à demi morte, à côté de *coqueluchon*, petite souche de bois, petit tronc d'arbre à demi sec, proprement capuchon.

Couifre, Provence, souche d'arbre, en rapport avec *couifo*, coiffe.

4° Pied de l'arbre :

Cambarot, Provence, souche d'un vieil arbre coupé, semblable à une écrevisse à longue pattes.

Caus, souche, proprement talon.

Pege, Provence, tige d'arbre, proprement bas d'un pied d'arbre.

5° *Bigorne*, petite enclume à deux pointes ou cornes, a fourni l'image du tronc tortu (dont les racines sont les cornes). De là :

Bigorgne, *bigorne*, Normandie, grosse souche et morceau de gros bois de chauffage tordu.

Corgne, *corniau*, Berry, tronc étêté, rabougri, c'est-à-dire *bicorne*, *bicorneau*, petite bigorne.

Gantchou, Béarn, souche, répond au langued. *gancho*, crochet [1] (*ganche*, de travers) : de là, prov. *ganso*, fr. *ganse* (XVIe siècle, *gance*), nœud, primitivement nœud d'arbre.

Gorne, Morvan, bûche de bois, forme abrégée de *bigorne*.

6° Corps rond : *burlo*, Provence, souche d'arbre ébréché, à côté du dauphinois *burlet*, bâton ferré [2].

B. — Mots expressifs

Cette catégorie de termes, comme les vocables onomatopéiques eux-mêmes, peuvent se rencontrer indépendamment dans le temps et dans l'espace. Il est pourtant digne de remarquer que les mots expressifs pour *tronc* ou *souche*, tout en se retrouvant dans plusieurs

1. L'italien *gancio* (esp. *gancho*), crochet, en dérive. Le terme italien a passé en turc et de là dans les autres idiomes balkaniques. Cf. t. I, p. 380.

2. Cf. *bourlette*, massue, dans une lettre de rémission de 1357 : « Baculo, gallice *bourlete* sive massue, in capite percussit ».

Digitized by Google

pays romans, semblent pour la plupart faire défaut aux langues germaniques et aux idiomes slaves. La raison nous en échappe. Toujours est-il que la Provence, la Haute-Italie et la Roumanie — pays éminemment agricoles — en sont abondamment pourvus. Ils semblent rares chez les Germains et les Slaves.

Autre remarque qui mérite d'être retenue.

L'élaboration métaphorique, souvent très ancienne, de ces mots expressifs a fait parfois complètement oublier leur point de départ agricole. Aussi, pour rétablir les étapes de leur historique, force est, ici plus qu'ailleurs, d'avoir recours à la comparaison du même terme dans les différents pays de la *Romania*.

Ceci dit, nous allons dénombrer ces vocables spéciaux, en les distinguant d'après leurs initiales :

1° Mots expressifs commençant par une labiale. L'alternance des labiales *b* : *m*, particulière aux créations onomatopéiques, affecte également ces vocables :

a. — Thème BOD ou BOT. En tenant compte de l'alternance des labiales et de la nasalisation, on obtient l'ensemble suivant :

Boudourre, Provence, dont le sens primordial se retrouve dans le roum. *budure*, tronc d'arbre creux.

Moudourre, Provence, et esp. *modorro*, lourdaud, en rapport avec le basque [1] *modorro*, tronc creux.

Boto, *bouto* [2], Rouergue, creux d'arbre [3].

Bount, Provence, écorné (c'est-à-dire tronqué), parallèle au roum. *bont*, émoussé (sens de l'esp. *boto*).

Moti, *mout*, Provence, écorné (cf. *boti*, t. I, p. 133), proprement tronqué.

But, fem. *butte*, tertre, borne, primitivement tronc.

b. — Thème BOGN, BORGN :

Bougno, *bugno*, Provence, souche d'arbre, partie noueuse où sont attachées les branches.

Mougno, *mogno*, Provence, souche d'arbrisseau ou d'arbuste.

Borgno, Languedoc (Rouergue, *bourgno*), creux d'arbre, à côté du limousin *borno*, *bourno*, même sens.

c. — Thème BORR (BOUR) : *borre*, *boure*, wallon, tronc, souche, parallèle au bergamasque *bor(r)a*, même sens.

d. — Thème BORD : *bourdo*, Provence, souche d'un arbre arraché [4].

1. Le sens agricole se retrouve à coup sûr dans un patois espagnol, ce qui expliquerait seul l'évolution métaphorique. Le roumain a *módor*, *modoran*, lourdaud, parallèle au synonyme *buduran* (devenu *bădăran*).

2. En vieux norrois *butr*, souche, holl. *butt*, obtus, lourdaud ; allem. *butt*, émoussé, rabougri. Voir, pour les emprunts magyars de cette source, l'article cité de Schuchardt.

3. Thème devenu fécond en roumain : cf. *butuc*, souche ; *buture*, creux d'arbre ; *buturuga*, petite souche.

4. Mme Elise Richter a consacré une monographie très nourrie (de 138 pages à l'évolution sémantique de la lignée *burd* en roman (t. CLVI des *Sitzungsberichte der Kaiserl. Akad. der Wissenschaften, Philos.-hist. Klasse*, Wien, 1907). C'est un échantillon du genre des *Massenprobleme*, dont Schuchardt a fourni

Digitized by Google

e. — Thème MOC: *moucho*, Provence, souche, à côté de *moucá*, émousser, se heurter [1].

2° Mots expressifs commençant par une sifflante:

a. — Thème CHOC, SOC:

α. — *Choque, chouque*, Normandie, Picardie, grosse bûche, souche (1381: « busche ou *chouquet* »).

Chouc, chouco, Provence, souche, *chouquet*, petite souche.

Chuque, Normandie, souche, *chuquet*, petite souche.

Chicot, reste d'un tronc, à côté de *chiquet*, pendant du norm. *chuquet*.

6. — *Soco, soca*, Provence, anc. fr. *çoche*, souche (XVe siècle), aujourd'hui, Berr. *soche*, à côté du manceau *soque* ou *sogue*, souche.

Souc, souco, Provence, à côté de *souch*, *soucho*, en fr. *souche* [2], diminutif *souchet* et *souquet*.

Suc, suco et *such, sucho*, Provence, souche [3].

b. — Thème CHOT ou SOT, le premier dans le Midi (à côté de la forme nasalisée *sount*), l'un et l'autre ne possédant plus que des acceptions métaphoriques, comme leurs correspondants italiens *ciotto* et *zotto* [4].

3° Mots expressifs commençant par une dentale:

a. — Thème TOC:

Toc, Provence, tronc, souche, chicot (Metz, *toque*, trognon de chou) [5].

Tacot, Berry, Maine, Poitou, souche, chicot (Hainaut: pièce, répondant à l'ital. *tacco*, talon, et *taccone*, pièce de cuir que l'on met sous les talons des souliers).

Tanc, Provence, chicot, souche, à côté du Morv. *tancot*, souche.

b. — Thème TOP: *topo*, Provence, souche. pendant de l'ital. *toppo* et de l'esp. *tope*, souche.

c. — Thème TOT, représenté par le prov. *toti*, tronc, trognon.

le modèle par son *cochlea*. Des centaines de vocables, d'origines les plus diverses, y sont rattachés à la notion initiale de « roseau », notion qui serait inhérente au thème *bord*, d'origine celtique. L'auteur y confond des ordres d'idées foncièrement différentes : 1° Notion de souche ou tronc ; 2° Notion de boue ; 3° Notion de bourdonnement, etc.

En partant de ces deux prémisses également illusoires — notion initiale « roseau » et origine celtique — l'auteur, après avoir entassé des mots à perte de vue, n'aboutit à rien de positif, à aucune étymologie certaine. Ce *Massenproblem*, comme ceux de Schuchardt lui-même, n'apporte aucun résultat concluant.

1. En roumain, *mocan*, montagnard ou lourdaud, découle de la même source. L'italien *monco* (« tronqué, manchot ») en représente la forme nasalisée.

2. « Quand Yvain fut assis sur ceste tronche de bois que nous appelons *souche* en françois » (Froissart, dans Littré).

3. L'Italie offre les pendants de ce double aspect : *ciocca, ciocco*, tronc, à côté de *sciocco* et *zocco*, souche. Le roumain ne connaît que le diminutif *ciocâliu*, trognon, mais le type survit dans la forme nasalisée *cionc, ciung*, chicot et tronqué, répondant à l'ital. *cionco*, manchot.

4. Le sens agricole est encore vivace dans certains pays de l'Italie et en Roumanie : Naples, *ciuotte*, tronc, et roum. *ciot*, tronc et nœud de bois, à côté de *cion*, chicot et tronqué (celui-ci pendant du prov. *sount*, écorné).

5. En Espagne, *tocon*, souche, à côté de *tocha, toza*, même sens; en italien, *tocco*, morceau (roum. *toc*, talon).

Digitized by Google

C. — Formes renforcées

Certains vocables indigènes désignant le tronc possèdent une forme amplifiée par l'insertion d'une liquide devant la labiale, phénomène qui affecte d'autres termes du lexique et sur lequel nous reviendrons ailleurs. Telles sont les formes méridionales :

Calabourno, variante limousine parallèle au langued. *caborno*, vieux tronc.

Carabougno, Languedoc, cavité d'un arbre pourri, à côté de *caborgno*, creux d'arbre.

On peut en rapprocher *calabourdo* à côté de *cabourdo*[1].

D. — Formes contaminées

Une fusion s'est parfois opérée entre deux appellations synonymes, d'où les vocables normands : *chicorgne*, vieil arbre noueux (Bas-Maine, *chicorne*, culée), à côté de *chigorne*, grosse souche, et *gigorgne*, même sens, formes contaminées de *chicot* et *bicorne* ou *bigorne*, souche.

E. — Résidu inconnu

Les trois termes suivants restent obscurs :

Bille, tronc (XIVe siècle), à côté de *billot*, remontant à la même époque. Terme propre à la Gaule, commun au celtique et au slave.

Rabas, Languedoc, souche.

Rosse, Anjou, souche.

Voilà le relevé, forcément incomplet, des diverses appellations pour « tronc » ou « souche » dans le Nord et le Sud de la France, avec des renvois pour les désignations correspondantes dans le reste de la *Romania*. Dans cette masse de vocables agricoles, les termes de création indigène, par leur nombre et leur variété, l'emportent de beaucoup sur les mots d'héritage latin. Certains de ces derniers en ont même subi le contre-coup dans leur forme et leur sens, témoignant ainsi de l'intimité et de l'action mutuelle de ces deux couches du vocabulaire foncièrement différentes.

1. Même amplification dans le port. *cabaça* et *calabaça*, calebasse, terme emprunté au XVIe siècle de l'hispano-portugais, d'où il passa également en catalan et en provençal (*calabasso*, *carabasso*, *carbasso*). L'appellatif remonte à coup sûr au port. *cabaz*, cabas. En partant de la notion de « creux », inhérente à *cabas*, le portugais *cabaça* aura commencé par désigner la calebasse vidée ou courge sèche et ensuite la *cucurbita lagenaria* ou gourde.

Digitized by Google

CHAPITRE V

BOUE ET SES CONGÉNÈRES

Voici les séries des termes qui rentrent dans notre sujet :
Boue, bourbe, crotte, fange ;
Limon, vase (barboter, patauger) ;
Bourbier, flaque, mare.

Les représentants gallo-romans de ces catégories remontent en premier lieu au latin, certains autres dérivent des idiomes voisins, principalement germaniques. Cependant, la grande majorité appartient à la formation romane ou demeure d'origine obscure. Nous allons aborder ces sources multiples [1].

I. — TERMINOLOGIE PROPREMENT DITE

Nous passerons rapidement sur les termes héréditaires et les emprunts du dehors pour arriver aux critères qui ont présidé à la nomenclature indigène, objet essentiel de nos recherches.

Héritage latin. — Les mots provenant de cette source sont relativement peu nombreux :

Limus, limon : *lum*, anc. fr., diminutif *limon* ; Charente, *loumeron* A., prov. *lim*, etc.

Lutum, boue : *lute*, anc. fr., mod. *lut ;* prov. *loudo*, boue.

Palus, marais (gr. πηλός, boue) : *palu*, anc. fr., boue, marais (aujourd'hui en Poitou).

Ces mots, du fonds même de la langue, ont gardé leur signification concrète, n'ayant ultérieurement subi que peu ou point de changements métaphoriques.

Emprunts germaniques. — Ce sont les plus importants aussi bien sous le rapport du nombre que du développement métaphorique.

1. Nos sources :
1° *Atlas linguistique*, cartes : boue, boueux, bourbier, bouse, creux, limon, mare, etc.
2° Dépouillement correspondant des glossaires patois de la France et de la Haute-Italie (ces derniers à titre de rapprochements).
3° Le *Dictionnaire* de Godefroy et le *Trésor* de Mistral.

Digitized by Google

Nous avons déjà cité, comme exemple, le thème WAT et ses dérivés, avec leur riche évolution formelle et sémantique [1]. Voici les autres représentants de ce groupe, qui dérivent, pour la plupart, du bas-allemand ou du néerlandais, le reste provenant de l'ancien haut-allemand ; quelques-uns remontent au gothique.

1° Commençons par les emprunts gothiques :

Fani (anc. norrois et angl. *fen*, bourbier, anc. haut-allem. *fenna*, marais), boue : anc. fr. *fagne*, *fangue*, boue, et *fogne*, à côté de *fanc* (XIIe siècle) et *fange* ; anc. prov. *fanh*, *fanha* (mod. *fagno*, à côté de *fougno*, *faugno* [2]) et *fanc*, *fanga* (mod. *fango* [3]).

Le français moderne *fange* (XIIe siècle) répond au normand *fangne*, au poitevin *fagne*, *fogne*, boue, au wallon *fagne*, marais bourbeux, et au vosgien *faigne*, terrain marécageux. Ces diverses formes, comme aussi celles du provençal, sont autant de variantes dialectales [4], reflétant le bas-lat. *fania* (dans un diplôme [5] de Childéric de 667), transcription du gothique *fani*.

Mari (island. *marr*, mare, néerl. *maar*, « stagnum, lacus, palus »), eau stagnante : *mare* (XIIe siècle), à côté du moy. fr. *marre* (d'où *marreux*, marécageux : 1571 : « terroir *marreux* »), et les dérivés : *marais* (XIIe siècle : *mareïs*), anc. *marage* et *maresc*, d'où *marécage* (XIVe siècle ; *marescage*), à côté des formes patoises : wall. *marasse*, marais, Pas-de-Cal. *marée*, flaque (Vosges : limon).

Wallan (néerl. *wallen*, « bullire, ebullire, scaturire », et *walle*, « ebullitio, profundum »), jaillir : *galir*, anc. fr. (auj. Picardie), *jalir* et *jaillir* (XIIe siècle), *galée*, sauce, bourbier ; prov. *regala* (*regoula*), ruisseler (Suisse, Vaud, *se gaula*, se crotter jusqu'aux genoux).

Waskan, laver (cf. angl. *wash*, lavure et bourbier) : anc. fr. *waschier* (XIIIe siècle), *guaschier*, *gaschier*, salir, souiller (mod. *gâcher*, délayer le plâtre), Norm. *vachier* (vaquier), salir, éclabousser (*vachicoter*, Calvad. *bachicoter*, barboter, Namur, *vachoter*, clapoter), et May. *guecher*, marcher dans la boue ; — anc. fr. *wachas*, marais (Berr. *vachée*, flot d'urine) et *waschié* (wasquié), *gaschié*, boue, bourbier (mod. *gâchis*), Poit. *guache*, flaque, et *gachée*, mare ; anc. prov. *guacha*, mod. *gacha*, gâcher (Creuse, *gachot*, boue A.) [6].

1. Voir t. I, p. 303.

2. Dans l'Aude, *fraugno*, fange (forme renforcée).

3. De là, ital. *fango*, *fanga*, fange, à côté de *fogno*, *fogna*, bourbier, égout.

4. Grandgagnage a le premier expliqué *fange* par *fagne*, en le dérivant du bas-latin *fania*, mot germanique latinisé. Des analogies telles que prov. *estanc-estagne*, parallèle à *fanc-fagne*, rendent superflue l'hypothèse de Mackel, qui admet deux types gothiques : *fani* et **fania*. Ajoutons que le français et le provençal sont seuls en jeu, le terme italien étant emprunté du provençal.

5. Avec le sens de « forêt » (« ... prædium meum in *fania* Wallare... »), c'est-à-dire de forêt marécageuse. Voir les *Mémoires de la Société de Linguistique*, t. II, p. 70 (d'Arbois de Jubainville) et p. 171 à 176 (Gaidoz).

6. De la même source, et conformément à la phonétique locale : Sav. *vouàfa* (pour *waça*, anc. fr. *waschier*), patauger (Genève, *vouaffer*, s'enfoncer dans un li-

Digitized by Google

Walchan, fouler le drap : anc. fr. *gauchier* (Lyon, *gaucher*, fouler la vendange dans la cuve), Berr. *gaucher*, *gauger*, mettre les pieds dans la boue (Dijon, *gauger*, salir, Frib. *gautcher*, mouiller, éclabousser) ; prov. *gaucha*, fouler aux pieds et patauger [1].

Watan, patauger, se vautrer (v. t. I, p. 303).

2° Les vocables suivants se rattachent au moyen haut-allemand :

Gülle, mare (auj. purin) : *goille* [2], anc. fr., mare, Berr. *gouille*, boue, et *gouiller*, patauger (Genève : se salir en marchant dans la boue; Vaud. se *golyi*, se crotter jusqu'aux genoux) ; prov. *golho*, *goulho*, boue, mare.

Kôt, boue : *coti*, wallon, marais (May. *coti*, jaillir, éclabousser ; cf. norm. *cotiver*, satisfaire ses besoins naturels).

3° Finalement, certains termes de cette catégorie accusent une origine bas-allemande ou néerlandaise :

Brod, bouillon, proprement liquide en ébullition (cf. *brodeln*, bouillonner), bas-lat. *brodum*, jus (anc. haut-allem. *brot*, bouillie) : *bro* (XIIe siècle), *brou*, *broue* (de *broda*), anc. fr., boue, dimin. *brouet*, bouillon (Nord, *brouet*, boue, limon A.), et *brouage*, marais salant ; prov. *brodo*, boue [3].

Marsch, terrain marécageux (angl. *marsh*, marais) : *marchage*, *marchas*, anc. fr., marais (Berr., Poit. *marchais*, grande mare, étang).

Wase (« cæspes, limus, lutum, cænum ») : *wase*, Picardie, boue, limon, d'où fr. *vase* (XVIe siècle), à côté du norm. *gaʒe* (moy. fr. *gaʒouiller*, salir) ; prov. *gasoulho*, boue (d'où *gasoulha*, gargouiller). La variante régionale *haʒe*, boue (norm. *haʒé*, marécage, d'où *enhaʒé* [4], embourbé), est à *gaʒe* ce que *halopin* est à *galopin*.

D'un thème dialectal parallèle *woʒe*, boue, dérivent : Poit. *goiser*, marcher dans la boue, H.-Gar. *gouʒo*, flaque, et Drôme, *gousilha*, mare A., à côté du wall. *houʒâ*, fondrière, moy. fr. *houʒé*, crotté (mod. *houʒures*, crottes mises aux branches par le sanglier).

Wasse, « incrementum, increlio » (*wassen*, « surgere ») : *gace*, anc. fr. (Poit. *guace*), mare, à côté de *gasse* (Poit. : mare, boue, limon ; Meurthe-et-Mos. : terre *wasse*, limon), *gassel* et *wassel*, marécage, *gassouil*, flaque (Poit. et boue), *gasser*, laver dans l'eau, détremper, abreuver (Châlons : salir ; Lyon, *gassi*, agiter un liquide ; Dijon, *éguasser*, tremper dans l'eau ; Morv. *gaucer*, *gausser*, salir,

quide épais, et *vouaffe*, boue liquide), à côté de *guafa*, *gaffa*, patauger (Lyon, *gaffer* et prov. *gafa*, d'où *gafo*, gué), *gafoly*, salir, aiguëer du linge (prov. *gafoulha*, barboter).

1. Voir t. I, p. 239.
2. D'après Meyer-Lübke (*Zeitschrift*, t. XIX, p. 279).
3. Cf. ital. *broda*, *brodo*, bouillon et boue.
4. Passé au vulgaire parisien dès le XVIe siècle et mentionné comme parisianisme par Henri Estienne, avec le sens figuré d' « affairé ». Voir notre *Langage parisien*, p. 5.

Digitized by Google

crotter, mettre les pieds dans la boue) ; Lyon, *gassouille*, boue liquide (anc. fr. et Pic. *gassouiller*, salir; Lyon : patauger), Poit. *gassot*, petite mare (Valais : boue A.), Lyon, *gassouillat*, bourbier, et Lorr. *gosset*, flaque. Dans le Midi, *gacilho*, *gassoulho*, boue (d'où *gacilha*, *gassoulha*, barboter) et *gassa*, guéer, *gasso*, gué.

Ces éléments germaniques sont, on le voit, nombreux et féconds, notamment dans les patois. Mais ce qui leur donne une importance exceptionnelle, c'est non seulement leur passé lointain, mais encore et surtout l'évolution métaphorique qu'ils ont traversée, ce qui a permis à nombre de termes provinciaux de s'introduire et de se généraliser dans la langue. Nous en avons fourni un exemple caractéristique par la lignée lexicologique représentée par le thème *wat* (*wot*), qui, ayant pénétré en français par un double canal haut-allemand et bas-allemand, y a trouvé une grande diversité d'applications métaphoriques.

II. — NOMENCLATURE INDIGÈNE

Les créations populaires, tout autrement variées que la terminologie héréditaire, embrassent deux ordres de faits d'origine différente : la formation primaire, par onomatopées ou mots expressifs, et la formation secondaire, par l'emploi restrictif du sens de certains termes de la langue générale. Cette dernière catégorie, dont la portée est plus claire et l'application immédiate, nous occupera en premier lieu.

A. — FORMATION SECONDAIRE

Les ressources dont dispose le vulgaire pour exprimer les accidents du monde extérieur sont multiples. Voici les divers aspects sous lesquels se présentent les faits qui nous occupent :

I. — La notion *boue* est rendue par :

Bave : Char.-Inf., Vendée, *bave*, limon A. (cf. inversement, Morv. *bourbe*, bave, et Dauph. *linso*, même sens) [1].

Bouillie et bouillon : *bouillie*, boue visqueuse, H.-Loire, *bouillat*, boue A. et fr. *bouillon*, même sens (Côte-du-N. : limon A.); — wall. *papin*, vase noire (proprement bouillie épaisse), prov. *paparot*, boue, et *bouldro* (*boudro*), boue et limon, proprement bouillonnement [2]; Meuse, *boule*, *bouly*, boue (Luxemb. : limon A.) d'où Poit. *bouler*, patauger, Yon. *se bauler*, se vautrer; prov. *boulo*, *boulho*, boue (de *bouli*, *boulhi*, bouillonner, *boula*, patauger) ; anc. fr. et dial. *bobe*, boue (= bouillie) [3].

1. Cf. Naples *babaluscia*, mare (de *baba*, bave).

2. Cf. anc. fr. *boudre*, bouillir (Jura et Norm., bouillonner); Lyon, *boudre*, endroit où l'eau fait remous.

3. Cf. ital. *bobba*, bouc et bouillie, *polta* et prov. *poulto* (*pouto*), bouillie et boue.

Digitized by Google

Bourre : Berr., Poit. *bourraille*, crotte, et *bourrier*, ordure (fr. *bourrier*, poussière, balayures), Saône-et-L. *bourreux*, boueux [1].

Bris, fracture : *casse*, Poitou, boue, limon, motte de terre, petite flaque (et *cassoil*, *cassote*, bourbier); prov. *casso*, motte de terre (lieu couvert d'éboulis, de pierres concassées).

Fosse : Indre, Vienne, Char. *fosse*, boue, et Malmédy, *fossé*, même sens A.

Foulure (v. ci-dessus *walkan*) : prov. *cacheio*, boue (« pétrie ») et *cachero*, boue (proprement fromage pétri), *cachous*, boueux ; *prauto*, boue, lie (de *prauti*, fouler), et *traupo*, bourbe (de *traupi*, fouler aux pieds [2]).

Gravier : Norm. *grau*, *grou*, boue, et May. *grabouille*, eau bourbeuse, *grabouiller* (gravouiller), agiter l'eau, patauger (de *grabiau*, *graviau*, gravier), à côté de *gribouiller*, troubler l'eau (Norm. *gribouillis*, borborygme, Cotgr.), et de *graboter*, jouer avec la boue, anc. fr. *garbot*, dysenterie (de *grabot*) ; Béarn, *grabo*, *gravo*, boue.

Lavage : prov. *labarido*, *lavarido*, boue (produite par le dégel).

Molle (terre) : Berr. *mollange*, *mollée*, boue liquide, et Creuse, *moularde*, boue (Pas-de-Cal. *moulique*, limon A.); prov. *moulido*, boue.

Mortier : Pas-de-Cal. *mortier*, boue (Nord : limon A.); cf. fr. *gâchis*, mortier et boue. Cf. moy. fr. *betun*, boue (lat. *bitumen*, bitume) et prov. *mauto*, mortier et boue (lat. *maltha*, ciment).

Pâte : wall. *pastai* (« pâté »), margouillis (fr. *paster*, emporter de la boue à ses pieds, en parlant du lièvre), et fr. *pâte*, boue liquide, prov. *pastoligo* (« pâte-boue »), à côté de *pastica*, *pastissa*, *pasthoulha*, patauger, proprement pétrir, faire un pâté.

Sable (cf. gravier) : Côtes-du-Nord, *sabe*, limon (Hautes-Pyr. *sabline*) A.

Terre : anc. fr. *terral*, boue, et Puy-de-D. *taro* (*tiaro*), limon A.

II. — La notion *crotte* est parfois rendue par :

1° Baie : anc. prov. *baga*, crotte (« *bagas* de capras »), parallèle au mantouan *bagola*, boue (Piacenza : bouse). Cf. prov. *favoroto*, crotte de brebis (proprement féverole).

2° Poil : prov. *peloto*, crotte, et Lyon. *pelu*, sale, fangeux (le sobriquet *Puitspelu* signifie puits fangeux), répondant au monferrin *pilla*, ital. *pillachera* [3], boue, crotte (*pillacola*, crottin).

3° Tarte (plaisamment) : moy. fr. *tartre* (*bourbonnoise*), bourbier, et Morv. *tertoueillou*, sale, répondant au piacentin *tartleint*, crotté (réto-rom. *tartar*, se crotter, en parlant des petits enfants).

III. — La notion secondaire *mare*, qui dérive de celle de « boue », est rendue par des termes se rapportant :

1° A la profondeur :

Abîme : prov. *abime*, fondrière (fr. *abîme*, ruisseau profond).

Bain : Saône-et-L. *bain*, mare A. ; Suisse, *bainna*, flaque (Lyon, *benouiller*, mouiller abondamment, de *bener*, baigner) [4].

1. Cf. esp. *borra*, boue.
2. Cf. esp. *trampal*, bourbier (de *trampa*, trépignement).
3. Diez le fait remonter directement au lat. *pilus*, poil. Meyer-Lübke, par contre, le rattache à l'anc. grec πηλός, boue (d'où calabr. *pellu*, terre boueuse, etc.), parce que « la notion de poil » est plus éloignée. Cette remarque tombe d'elle-même.
4. Cf. esp. *baña*, bourbier.

Digitized by Google

Bas (lieu) : anc. fr. *baisse* (1250), lieu marécageux (transcrit en bas-lat. *baissia*, « locus humilis, depressus, paludosus, dumetis et vepribus plenus »); *baissière*, bas-fonds; Lorr. *basse*, flaque (Yon. *basser*, remuer l'eau); Lyon, *bassouille*, boue liquide, et *bassouiller*, patauger; prov. *basso*, mare.

Bassin : wall. *bassin*, mare, et Drôme, *bassin d'aygo* A.

Creux (lieu) : Pas-de-Cal. *creuse*, ravin (prov. *cruo*); Creuse, *creux*, mare (Isère, *creux pien di borba*), Berry : eau profonde et bourbeuse); Berr. *caugne*, mare (proprement creux). Cf. Berry, *canche*, mare, avec le Lang. *canco* (conco), terrain creux.

De là également : prov. *cabot*, mare (*caboulha* et *cafoulha*, patauger); Poit. *gabot*, flaque (cf. *cabot*), Lyon, *gabouille*, boue (*gabouiller*, remuer une eau malpropre), prov. *gaboulh*, flaque (*gaboulha*, patauger); — prov. *gavo*, flaque (Gasc. : torrent, d'où fr. *gave*), et *gavóuda*, patrouiller (Hain. *galvauder* [1], gâter un terrain); Jura, *gavouille*, flaque; — Poit. *gavagner*, salir, et Sav. *gavasser*, crotter (Poit. *gavachon*, mauvais terrain).

Cuve : Champ. *hotte*, bourbier (cf. *déhotter*, débourber, tirer un chariot d'un bourbier; *enhotter* embourber); prov. *tinal*, fondrière (« cuveau »).

Eau stagnante (ou morte) : Berr. *morte*, bourbier, fondrière (Morvan : eau stagnante); Maine, *mortier*, mare (Berry : cuvier à faire la lessive) [2].

Etang : Dord. *étang*, mare, et prov. *estanco*, même sens, à côté de *tagno*, bourbier (= *estagno*).

Fond : anc. fr. et Poit. *fondrée*, mod. *fondrière* (XVIe siècle), flaque; Gironde, *houn*, mare A. (« fond »).

Gouffre : Lozère, *gouffre*, mare A. (en français : ruisseau profond).

Lavoir : Char.-Inf. *lavoué*, mare A.

Piscine : prov. *pesquié*, mare, et *pesca*, *pescalha*, patauger, proprement pêcher, prendre du poisson [3].

Puits : Yon. *peu*, marécage (« puits ») [4].

2° Au bouillonnement de l'eau :

Bouillie et bouillon : anc. fr. *bouille* et *boullon*, mare [5]; May. *bouillon*, même sens (Berry : source jaillissante); Pas-de-Cal. *boulan*, bourbier (de *boulir*, bouillir); Puy-de-Dôme, *bouillant*, mare A. (Morv. *bouillasse*, Forez, *bouillat*); prov. *boulidou*, bourbier (« source bouillonnante »), à côté de *bouio*, *bouiaco*, mare, *boudrié*, *boudroi* et *buiro*, flaque (de *bouri*, *bouira*, bouillonner); *pouin*, fondrière, et *pousinas*, bourbier (de *pou*, *pous*, bouillie); prov. (Forez), *caumasso*, marais (de *cauma*, bouillir), et Béarn, *garlas*, bourbier, H.-Alpes, *gourlet*, mare (cf. *garloupa*, *gourloupa*, bouillonner).

Eau : Béarn, *aigué*, *eigué*, mare (« évier »); fr. *éveux*, marécageux (de l'anc. fr. *eve*, eau).

Goutte : Berr. *goutte*, terre humide (« qui dégoutte »), mare, petit étang; Lorr. *gotel*, terre marécageuse; wall. *gotte*, marécage, et *goti*,

1. L'*l* est adventice. Ce terme provincial a passé au français avec un sens métaphorique dès le XVIe siècle (v. Furetière).
2. Cf. bas-lat. *morta*, bourbier, *mortarium*, étang, et *morteria*, marécage.
3. Cf. esp. *pecinal*, bourbier (de *pecina*, piscine).
4. Cf. ital. *pozza*, mare.
5. Du Cange, v° *bultio* : « un *boullon* ou bourbier ».

Digitized by Google

croupir; Morv. *guète*, terrain fangeux (cf. *gute*, goutte) et *s'engueter*, s'embourber (Suisse, *guethi*, se salir en route).

Source: prov. *naiss*, mare (de *naisse*, naître, sourdre), à côté de *nasso*, *nesso*, pré coulier (*nasse*, *nesse*, sourdre) et de *narso*, fondrière (pour *nasso*) [1].

3° Aux arbres plantés aux bords des mares:

Chêne: anc. fr. *sagne*, marais (auj. Yonne), prov. *sagno*, proprement chêne (*cassagno*); Berry, *chagnat*, bourbier (de *chagne*, chêne).

Typha: prov. *sesquié*, marécage (de *sesqué*, massette).

Vergne (« aune »): Rouergue, *vergne*, marécage.

4° A l'odeur qui s'en dégage:

Ordure: Forez, *crasso*, ravin.

Puanteur: anc. fr. *putel*, bourbier (« eau puante »), et norm. d'Yères *putet*, petite mare; cf. prov. *pousteme*, bourbier (« apostème »).

5° A diverses circonstances:

Clair (endroit): prov. *clar*, flaque, lagune, étang; Saintonge, *clair*, même sens (« les huîtres de Marenne s'engraissent dans les *clairs* »).

Ecroulement: anc. fr. *crolière* (mod. *croulière*), marais; *croleus*, marécageux, et wall. *s'écroler*, s'embourber.

Gravier: prov. *gravas*, ravin, et Béarn, *grabé*, marais (*grabot*, *gravot*, petit marais); Suisse, *grabou*, ravin: cf. Rouerg. *grelo*, fossé, ravin (« grêle »).

Lavure: prov. *lavagno*, *lavalho*, mare.

Mou (terrain): moy. fr. *molière* (Cotgr.), fondrière, auj. *mollière*, sol marécageux (Berr. *moullière*), à côté de *moloise*, prairie humide; Berry, Jura, Sav. *mouille* (moly), marécage; prov. *molo*, bourbier (d'où *remoula*, se vautrer), *molenc*, fondrière, à côté de *moulho*, marécage.

6° Aux excréments d'animaux tels que:

Bœuf (et vache): prov. *bouvo*, boue, bouse (Isère, *bovassi*, mare A.), *bouvino*, boue, bouse, borne, répondant à l'ital. *bovina*, bouse.

Bouc: May. *boche* [2], boue (*bochu*, boueux), à côté du Bessin *boque* et du Luxemb. *bosse* [3], boue, limon A. (moy. fr. *bociou*, *bossiou*, marais), en rapport avec le prov. *bochi*, bouc, Sav. *boce*, même sens. Cf. Poit. *magot*, vase, et picard *magot*, bouc.

Chèvre: Dijon, *guille* et Doubs, *gueille*, crotte de chèvre (cf. Vendée, *gueille*, chèvre A.); Forez, St.-Etienne, *cattes*, crottin (Sav. *catola* et Frib. *quetoles*), à côté du Piém. *caterla*, crotte (cf. Valais, *coterla*, chèvre); prov. *beco*, crottin (et chèvre), wall. *begot*, *bigot*, boue et jus de fumier (cf. dial. *begot*, *bigot*, chevreau).

Mouton (cf. Piém. *berlo* [4], crotte de mouton, crotte): *berlo*, Landes,

1. Cf. sarde *benazzu*, bourbier, de *benare*, couler (c'est-à-dire jaillir de la veine, sourdre) et *benale*, veine d'eau.

2. Cf. Poit. *bouchaud*, sous-sol des terres marécageuses.

3. Cf. en français, *bosses*, terre cultivable entremêlée aux marais salants (Littré). Palissy, dans son *Discours admirable de la nature des eaux* (1580), explique les *bosses*, par les bouses, les vases, retirées des clairs pour les curer ou rejeter sur les bords. L'allem. *Bosz*, fange (1482, v. Grimm), est-il emprunté au français?

4. Cf. dans les patois français *berlin*, *berlaud*, mouton. Nigra (*Archivio glottologico*, t. XIV, p. 376) tire le terme piémontais d'un type latin **pirula*, petite poire. Double hypothèse illusoire, formelle et sémantique.

Digitized by Google

marais (*berlino*, fosse d'aisance), prov. *berlifo*, crotte (d'où *emberlifa*, barbouiller, empêtrer), répondant au dial. ital. (Canavese) *berlifa*, crottin (*emberlifar*, crotter), Piacenza, *berleina*, égout.

Poule : prov. *poulin* [1], fondrière (wall. *poulin*, crotte), et Tarn, *pouiaco*, mare A., répondant à l'ital. *pollino*, bourbier, proprement fiente de poule.

Truie : *caille*, Suisse, excrément de poule, de mouche (et *cailli*, fienter, des oiseaux) ; May. *couaille*, boue, crotte (*couailler*, se crotter) et Poit. *caillade*, terre argileuse détrempée par l'eau ; prov. *calheto*, gadoue (*calhet*, vidangeur et sale).

7° C'est principalement le porc, animal malpropre par excellence (du moins réputé comme tel), qui a prêté son nom pour désigner la boue et le bourbier. Voici les termes qui s'y rattachent :

Galha (*gala*), truie (prov. *gaio* ou *galho*, H.-Marne, *gale*) : Lyon. *gaillot*, flaque, Isère, *galho*, mare A. (d'où *galhassa*, *gaulhassa*, se vautrer), à côté de *gale* (Landes, *gole*, boue, mare A.), Poit. *galipe*, mauvais terrain (« marécage »), et *galipot* [2], boue, d'où Norm , May. *galipoter*, marcher dans la boue (Poit. *galiboder*).

Gana (*ganha*), truie (Dauph. *gana* et prov. *gagno*, Berr. *gogne* ; Rouerg. *gougnon*, goret) : Lim. *gano*, mare, et Berr. *gâne*, même sens (*engâner*, embourber), May. *ganer*, mouiller, salir (et *guener*, crotter, marcher dans l'herbe humide), *ganouille*, eau sale (*ganouiller*, troubler l'eau, et *guenouiller*, sauter dans l'eau vaseuse) ; Vienne, *guène*, foire, Poit. *gagne*, gué, boue (*gagnochis*, amas de boue), et *gougnat*, mortier, boue, mare, prov. *gaugnas*, bourbier, May. *gogner*, mouiller, crotter (Genève, *gogneux*, crasseux) [3].

Gara (*wara*), truie (Sav. *gara*, anc. fr. *gaure* et *waure*, *gore* ; prov. *gueri*) : May. *garouiller*, patauger (Châlons, *guereiller*, crotter) et Norm. *varouiller*, se salir, se vautrer, H.-Maine, *gareau*, évier, et May. *gorer*, croupir, être stagnant ; prov. *garoulho*, mare (*garoulha*, gargouiller).

8° Ajoutons l'étable ou la porcherie, dont le nom a laissé des traces dans le même sens [4]. Le bas-latin *sodes*, *suda*, « fossa et porcorum stabula » (dans la Loi salique, *sotem*, *sutem*, « area porcorum »), se présente en français sous cette double forme d'origine dialectale :

Soue, étable à porc ;

Soute (aujourd'hui, Guernesey), Pic. *saute*, prov. *souda* [5], étable, à côté de *sot*, *chouot*, creux, fosse (Lyon, *sota*, fossé), Suisse, *sota*, *chotta*, abri contre la pluie, etc. (catal. *sota*, bourbier) [6].

1. Cf. moy. fr. *poulier*, sorte de gravois (1475, cité par Delboulle, *Romania*, t. XXXIII, p. 598) : « Certaine portion de vase et gravois nommé *poulier* ».

2. Source à coup sûr du fr. *galipot*, emprunt régional du XVIIe siècle, précédé par la variante *garipot*, variété de pin (XVIe siècle), ce dernier répondant au synonyme latin *picea* (de *pix*, poix). Rapprocher en outre le sens de *galipot* avec celui de *cambouis* (primitivement « boue »).

3. Cf. ital. *gagno*, creux, basse fosse, étable (Oudin), et *gogno*, égout. On rapproche *gagno* du lat. *ganeum*, taverne (v. Meyer-Lübke).

4. Cf., inversement, Sav. *baw*, étable, proprement boue.

5. Cf. *Romania*, t. XXV, p. 91.

6. Cf. Lomb. *sota*, bouse, à côté de Parme, Reggio, *zotta*, ordure (Sic. *zotta*, mare).

Digitized by Google

De là, les termes provinciaux : *échautir*, *enchouti*, Poitou, salir de boue (d'un thème *chaute*, *choute*, boue = Pic. *saute*, étable), Rouerg. *choutas*, bourbier [1].

De même, le lat. *sucula* (d'où l'anc. prov. *sulha*), *suculus*, porcelet, a fourni les dérivés suivants :

Souil (dial. *sou*), *seul* (dial. *seu*) et *seulg* [2], anc. fr., soue, souille ; Norm. *souil*, ordure, Poit. *souil*, *soueil*, flaque ; anc. prov. *solh*, ordure, mod. *soulh*, bourbier, mare.

Souille, anc. fr., boue et souillure (*souiller*, se rouler dans la boue), Berr. *souille*, mare, lieu bourbeux (en fr., bauge du sanglier), et *seuille*, ordure, *souillart*, sale, et *souillat*, mare ; prov. *soulho*, cloaque, mare, à côté de Puy-de-D. *soyo*, boue A., Aveyr. *souro*, limon (prov. *souiro*, *souilho*, bauge, bourbier [3]).

Cheuiller, Yonne, salir (Berr. *seuiller*), et *chouiller*, souiller (prov. *choulha*) [4].

L'assibilation de la dernière variante est propre à certains patois et on en rencontrera ci-dessous des exemples analogues.

Voilà les points de vue multiples et divers qui ont présidé à la constitution d'une grande partie de cette copieuse nomenclature. Mais ce n'est là qu'un des aspects du problème.

Nous allons maintenant envisager les données, autrement nombreuses et fécondes, du facteur onomatopéique, qui occupe une place considérable dans l'ensemble de cette famille lexicologique.

B. — FORMATION PRIMAIRE

Nous avons déjà amplement exposé le développement graduel du langage imitatif et les principes qui le régissent, notamment les deux traits de son aspect phonétique : l'alternance des voyelles et l'échange des labiales. Nous ajouterons quelques remarques complémentaires sur le renforcement à l'aide de consonnes et sur la diversité de sens qui ont présidé à la constitution de cette nomenclature spéciale.

1. — Consonnes parasites

Les consonnes parasites sont surtout des liquides (*l*, *n*, *r*), principalement les deux dernières ; elles viennent renforcer généralement les dentales (*d*, *t*).

1. Cf. Monferr. *ciotta* (« pozzetta fatta dall' acqua piovana ») ; Lucques, *ciotta*, excrément (« boue »), à côté du comasque *sciott* (« stronzo, sterco cavallino »).

2. « Le sanglier vient au *seulg*, et se boute dedans en la boe, et se toulle parmi le *seulg* ». *Roy Modus*, fol. 32 v°.

3. Cf. ital. *zolla*, motte (anc. fr. *soillon*, pièce de terre), à côté du sic. *zoddaru* (c'est-à-dire *zollaru*), crotte.

4. Cf. ital. *ciolla* (« donna sciatta »), primitivement boue (v. la note précédente).

Digitized by Google

N : Sav., Lyon, *gandouse*, gadouc, purin (de *gadouse*) ; prov. *gandoulho*, flaque (de *gadoulho*) et *gansoulho*, boue (de *gassoulho*).

R : Reims, *s'aloutrer*, se crotter (en anc. fr. *aluter*), prov. *loudro*, boue (pour *loudo*) ; Poit. *gadrouille*, boue liquide (de *gadouille*), et *gaudrer*, salir ; wall. *gaudrouï*, patauger, à côté du norm. *vaudrer*, se vautrer, et *vâtre*, boue liquide (de *wate*) ; prov. *pastroulha* [1], patauger (de *pastoulha*).

N R : Sav. Suisse, *gandrouille*, boue liquide (de *gadouille*), prov. *gandroulho*, boue (*gandroulha*, barboter).

2. — Concordance sémantique

La notion fondamentale *boue* a été le point de départ d'une série d'équivalences sémantiques que nous passerons simplement en revue :

Boue = argile : prov. *bard*, *liso*, *taupo* désignent l'une et l'autre (cf. inversement, Abruzz. *creta*, boue, primitivement argile) ; anc. gr. πηλός, boue et argile ou torchis.

Boue = bouse : Poit. *bouse*, boue (prov. *bouso*).

Boue = gazon : *gazon* est un dérivé de *gaze*, forme normande de *vase*, boue, le gazon étant une portion de terre vaseuse recouverte d'herbe (v. ci-dessous *motte*).

Boue = lie ou marc, c'est-à-dire ordure du vin, de l'huile : anc. gr. πηλός, boue et lie de vin, θόλος, boue, limon et lie ; néerl. *moer* (« limus, lutum, fæces »).

Boue = mare : wall. *fagne*, boue et marais ; cf. anc. gr. τέλμα, boue et marécage, βόρβορος et τύντλος, fange et bourbier ; lat. *palus*, mare, en rapport avec l'anc. gr. πηλός, boue.

Boue = motte ou portion de terre vaseuse : *motte*, répond à l'ital. *motta*, fange, et au prov. *moto*, terre argileuse, à l'instar du béarnais *tasco*, motte (esp. *tasca*, boue).

Voilà les rapports matériels les plus fréquents que présentent les termes désignant la notion *boue*. Passons maintenant aux divers critères qui se trouvent à la base des vocables onomatopéiques pour cette même notion.

C. — VOCABLES ONOMATOPÉIQUES

Maints critères ont constitué cette formation primaire. Voici ceux qu'on rencontre le plus fréquemment :

1. — Agitation de l'eau

Une série de ces termes exprime le bruit que fait un corps en agitant

1. Cf. les pendants *fatrouiller*, *fastrouiller*, qui n'ont gardé que des sens métaphoriques (v. Index).

Digitized by Google

un liquide, ou une personne en marchant dans l'eau : *boue* est, dans ce cas, synonyme d' « eau remuée ou troublée » (cf. prov. *treboulino*, boue, proprement eau trouble). Voici les thèmes qui s'y rattachent :

1. — Thème PAC (PEC), BAC (BEC), avec ses formes alternantes et renforcées :

Paca, H.-Savoie, Suisse, boue, et *pacot*, boue, limon [1].

Peco, Provence, crottin ; Berr. *péquiat*, boue (Vendée : crotte).

Pachoc, Savoie, boue, mare A., prov. *pachaco* et *pajaco*, bourbier [2].

Bâche, fr., bourbier (prov. *bacho*, mare [3]).

Bauche, Morvan, boue (spécialement endroit marécageux où s'engraissent les bœufs), Saintonge, *bauches*, terrain vague ; *bauge*, anc. fr., bourbier (Cotgrave), aujourd'hui, bourbier où se vautre le sanglier, et terre grasse (c'est-à-dire limon) ; Fr.-Comté, *se bauger*, se vautrer dans la boue.

Poca, Savoie, boue A., Maine *poque*, *poquet*, fondrière (Pas-de-Cal. *poquer*, tripoter) ; Berr. *poquignat*, boue.

Poche, wallon, tache de boue (d'où *pochi*, patauger, Pas-de-Cal. *pocher*, tripoter), et Norm. *pochat*, flaque, à côté de Dordogne, *pouchot*, boue A. [4]

Pocras, *paucras*, Bas-Maine, boue (Yonne, *paucrer*, manier salement), en rapport avec le parmesan *pacra*, boue (forme renforcée de *pacca*).

2. — Thème PAT, PET, POT :

Pate, *patte*, Berry, Yonne, boue (d'où *pater*, *patter* [5], patauger, se crotter), Norm. *patocher*, se couvrir de boue (Hainaut : patauger, May. : marcher mal), d'où fr. *patauger* [6], marcher dans la boue (XVIIIe siècle), à côté de l'anc. synonyme *patoier* (XIIIe siècle), Pas-de-Cal. *patoufler* ; anc. fr. *patoueil* (1473), bourbier, mare (auj. Morvan), *patouille* (XVIe siècle), même sens (Cher : boue, limon A.), May. *patois* (patwé), boue, bourbier, Berr. *patoille*, boue délayée, anc. fr. *patouiller* (XVe siècle), barboter ; prov. *patoi*, *patoulh*, bourbier (*patoulha*, barboter [7]).

Pète, H.-Savoie, boue A., et Suisse, *petola*, crottin, prov. *peto*, *petolo*, crotte, à côté de *pite*, Guernesey, boue liquide, May. *pitois*, même sens (*pitouiller*, patauger [8]).

Potet, wallon, flaque, et Valais, *pota*, boue, limon A. (Neuchâtel : bourbier), Berr. *potignat*, boue épaisse [9].

Première variante BAT (BAD), BET (BED), BOT (BOD) :

1. Cf. ital. *pacca* et *pacchia*, boue.
2. Cf. ital. *paccia*, boue, et allem. *Patsch*, boue, *Patsche*, bourbier (*patscheln*, patauger, *patschen*, barboter et lancer de l'eau au visage).
3. Cf. Bologne, *batch*, gâchis, et allem. *Batsche*, bourbier.
4. Cf. H.-Italie *poccia*, boue (Tyrol : mare, et *pocciar*, patauger). Caix (*Studi*, p. 136) dérive *poccia* d'un type lat. **putea*.
5. En Poitou, *patter*, adhérer comme de la glaise : « la terre *patte* aux roues, aux souliers ». Cf. bas-allem. *patten*, patauger.
6. On voit généralement dans *patauger* (comme dans *patouiller*) une dérivation irrégulière de *patte* (Littré) ou de *pataud* (*Dict. général*).
7. Cf. ital. *patta*, boue, mare, et *pattume*, bourbier, à côté de *patacca*, boue (auj. crachat) ; esp. *patullar*, patauger.
8. Cf. Mantoue, *petola*, boue, Côme, *peta*, crotte.
9. Cf. Lucques, *pota*, bourbier, et ital. *pottiniccio*, boue.

Digitized by Google

a. — *Bat*, Guyenne, lagune (proprement boue), en rapport avec *bade*, Alençon, boue [1], May. *bader*, couvrir de boue; Pas-de-Cal. *badoufler*, patauger [2].

Matte, Gironde, terre d'alluvion (Littré, *Suppl.*), proprement boue; prov. *mato*, crotte, bourbe (qui s'attache à la chaussure), bloc de gazon (d'où *matigna*, patauger).

b. — *Betta*, Lorraine, mare, et Gasc. *beto*, boue, à côté du Pic. *bède*, boue (*bédoule* et *bidoule*, boue liquide).

Meto, prov. boue (ital. *meta*, bouse).

Mite, fr. vase (d'où *mitière*, canal amenant l'eau de mer à la vasière), et *mitte*, vapeur qu'exhalent les fosses d'aisance; Basses-Alpes, *mita*, boue, limon A. (prov. *mito*), et Yonne, *mitoue*, mare, citerne rustique.

Nita, *gnita*, Basses-Alpes, boue, limon A. (prov. *nito* [3]).

c. — *Bota*, *botta*, bas-latin, mare (Tarn, *boto* A.), primitivement boue (prov. *embouta*, embourber); à côté de *bode*, boue (d'où Pic. *bodèle*, crotte, et Lorr., Vosges, *bodère*, boue, limon, Norm. *boudère*, boue); anc. fr. *boe* (de *bota*, XIIe siècle: « la *boe* de la strae »), mod. *boue* (XVe siècle; Vendée: limon A.), Meuse *baw* [4] et Seine-Inf. *bow* A., anc. fr. *bouace*, boue (Berr. *bouaille*) et *bouère*, mare.

Moto, prov., terre argileuse, motte de terre, Fr.-Comté, *motte* [5], gazon d'herbe marécageuse [6], Poit. *motereau*, petite île au milieu d'une rivière, et *motine*, marais [7].

Deuxième variante BAZ, BOZ (MOZ):

Base (*baze*), Poitou, boue, limon (wall. *baze*, mare); Gers, *bazo*, boue, limon A.

Bose, anc. fr., mare (Metz *boseré*, barbouillé, dans Ménage), et anc. prov. *bosa*, fr. *bouse*, excrément du bœuf (XIIe siècle; Poitou: boue) et May. *bousiller*, se vautrer dans la boue, se salir; prov. mod. *bouso*, boue, à côté du gascon *buso*, bouse, boue, lie.

Mouso, Lot, bouse A., et Berr. *mouzière*, marécage (dans une terre labourable).

Ajoutons les formes renforcées des thèmes et des variantes qui précédent, à l'aide des liquides *l* et *r*, simples ou combinées:

a. — *Paute* [8], anc. fr., fange, et prov. *pàuto*, boue, Alpes-Mar. *pàutan*, *pàutas*, bourbier [9] A.

1. *Rev. de philologie fr.*, t. VII, p. 220.
2. Cf. angl. *paddle*, patauger (flam. *pudel*, flaque).
3. Cf. Piém., Piacenza, *nita*, boue (Monferr. *nitta*).
4. Cf. kymr. *baw*, boue, et Suisse allem. *Baw* (*buu*), fimus, cænum (que Grimm rapproche à tort de *bauen*: « weil man mit ihm das Land baut »), tous ces termes remontant à la même source onomatopéique.
5. Cf. moy.-haut-allem. *mot*, mare, et Bavar. *Mott*, motte.
6. En moy. fr., *mote* signifie terre labourable, et *motte*, tourbe: « En Frise et en Hollande les *mottes* qu'ils appellent torf » (Palissy).
7. Cf. ital. *mota*, *motta*, fange, ravin, esp. *mota*, levée de terre. Parodi voit dans *motta* le lat. *mota* (de *movere*). Voir *Arch. glottol.*, t. XV, p. 373.
8. *Gérard de Roussillon*, v. 549: « ... en yver y a trop grand foison de *pautes*, de polus et de boe ».
9. Cf. H.-Italie, *pàuta*, Lomb. *palta*, boue (Ferrare: mare), et *paltano*, bourbier, à côté de l'ital. *pantano*, boue, bourbier (le bas-latin *pantanum* n'en est que la transcription), d'où moy. fr. *pantain*, marais, rétor-rom. *pantan*, boue, et esp.

Digitized by Google

b. — ***Patricot***, Savoie, boue liquide, et *patrigot* (Frib. *patrigoter*, patauger, tripoter), Norm. *patrocher*, salir ; Cher, *patrouille*, boue (= *patouille* ; d'où *patrouiller*, barboter, et Yon. *petrouiller*, bouillonner (d'un liquide gluant) ; prov. *petrolo*, boue liquide, Lyon. *pitrogne*, boue adhérente, May. *pitrou*, bourbier (Poit. *pitrouille*, d'où Berr., May. *pitrouiller*, patauger).

Badrer, Norm., salir, se vautrer ; Pic. *badrouille*, boue, limon ; Saint. *baudrer*, salir (Aunis, *embaudrer*, enfoncer dans la boue) ; Rouergue, *baudro*, boue.

Matroulha, prov., patrouiller ; pic. *matrouiller*, patrouiller (cf. ital. *motriglia*, boue).

Madre, Poitou, boue, et prov. *maudro*, même sens.

c. — ***Pautrer***, Yonne, salir, Poit. *pautrigner*, patauger, et *pautriquer*, tripoter ; prov. *pautro*, boue [1] (*pautri*, patauger, et *pautrilha*, tripoter).

3. — Le bruit de la pluie qui tombe dans l'eau est rendu, en provençal, par *cha-cha!* (*chac-chac*)! De là, les thèmes CHAC (CHAG), CHACHE, SAG (SOG) :

a. — ***Chac***, Béarn, flaque, averse, Gasc. *chacarnè*, mare, et Toulouse, *chacas*, *chaucas*, bourbier (à côté du synonyme *cauchas*, à Castres [2]).

Chacha, Wallonie, ordure, prov. *chaucha*, patauger (*chauchas*, bourbier).

Chayat, Béarn, torrent de pluie, et prov. *chacouta*, *chagouta*, agiter un liquide, barboter dans l'eau [3].

b. — *Sagoué*, Berry, marécage, et Poit. *sagouiller*, barboter ; prov. *sagougna*, agiter un liquide, et *sagoulha*, gargouiller.

Soguée, Mayenne, eau stagnante, et *soguer*, croupir.

Ajoutons-y les formes renforcées (à l'aide des liquides *l*, *n*, *r*) :

Salgouta, Provence, barboter dans l'eau [4].

Sangoiller, Bresse, barboter dans l'eau (prov. *changouta*), à côté du Châlon. *sansouiller*, barboter dans l'eau (Lyon : agiter l'eau bourbeuse), et prov. *sansoulha*, crotter.

Sargoulha, Provence, agiter violemment (primitivement un liquide), et *sargouta*, barboter dans l'eau [5].

4. — Le bruit qu'on fait en plongeant dans l'eau est rendu par *chap!* De là, les thèmes CHAP (SAP), CHOP (SOP), et leurs aspects nasalisés :

pantano, mare. L'italien, qui est le point de départ, rend illusoire un type latin vulgaire **pantanum* (v. Körting).

1. Cf. Béarn, *fautrec*, fange. De même, *fatrouiller*, farfouiller (en rapport avec *patrouiller*), et sa forme antérieure, *fastrouiller* (en rapport avec *pastrouiller*).

2. Cf. Piém. *ciacoié* et ital. *sciacquare*, barboter et agiter un liquide. Diez tire *sciacquare* d'un type latin **ex-aquare*.

3. Cf. Piém. *ciagoié* et *sciagoté*, ital. *sciaguattare*, agiter un liquide. Mackel voit, dans la finale de *sciaguattare*, le germ. *wada*, gué, « in hochdeutscher (langobardischer) Lautstufe ».

4. Cf. ital. *scialacquare*, tremper, mouiller, Monfer. *cialocchée* (« da *cic-cialoc*, rumore prodotto da un liquido in un vaso chiuso »). Suivant Caix (*Studi*, p. 54), *scialacquare* représenterait un croisement de *scialare* et *liquare*.

5. Cf. port. *charca*, flaque, répondant au béarnais *chac*, même sens. On a successivement fait venir *charca* du basque, du norrois et de l'allemand (v. Körting).

Digitized by Google

a. — *Chapot*, Provence, flaque, et *chapouta*, agiter un liquide, barboter dans l'eau (Wall., Lorr. *chapoter* [1]).

Chabot, *jabot*, Provence, mare, et *chabouta*, *jabouta*, barboter [2].

Champo, Provence, mare, *champot*, flaque (*champourda*, *champouta*, barboter dans l'eau [3]).

Chambourla, Provence, barboter dans l'eau, et *chambouta*, *jambouta*, même sens [4].

Chop, Provence, mouillé, et *choupi*, patauger, à côté de *chaupi*, patrouiller.

b. — *Sapauder*, Normandie, salir.

Sabouillat, Forez, bourbier, mare, et *sabouler*, rouler dans la boue [5], prov. *sabouti*, tremper, remuer dans l'eau [6].

Sampo, *sompo* [7], Provence, mare et *sambouta*, agiter un liquide, barboter [8].

Soper, wallon, tremper dans l'eau.

5. — Enfin, le bruit qu'on fait en foulant une terre vaseuse [9] est rendu par *tap!* d'où le thème TAP (TAB) et ses aspects alternants :

a. — *Tap*, anc. fr., limon argileux (*Romania*, t. XXXV, p. 408, XVIe siècle : « fonds de terre grasse de pur *tap* »), et prov. *tap*, argile (*tapi*, fouler aux pieds), Yon. *tapoiller*, marcher dans la boue [10].

b. — *Tepé*, Provence, gazon, motte de gazon, à côté de *tipo-tapo*, argile (Suisse, *teppa*, motte, *teppe*, lande, et *teppi*, pente de gazon très glissante [11]).

2. — JAILLISSEMENT DE L'EAU

Le bruit que fait l'eau sortant avec précipitation d'une source est rendu par *char!*

1. Cf. esp. *chapotear*, patauger, à côté de *chapurear*, et de *chapuzar*, barboter, plonger dans l'eau. On fait remonter *chapuzar* à un type latin **sub-puteare* (de *puteus*, puits).

2. Cf. Pist. *sciabottare* et ital. *sciabordare*, agiter un liquide.

3. Cf. esp. *champuzar*, plonger dans l'eau, et catal. *xampurrar*, patauger.

4. Cf. Lucques. *sciambottare*, agiter un liquide, et Abruzzes, *ciambane*, boue. Caix rapproche *sciambottare* du moy-haut-allem. *slam*, limon.

5. De là, fr. *sabouler*, considéré au XVIe siècle comme un parisianisme (Mathurin Cordier), venu du Midi.

6. Cf. esp. *zabullir*, plonger dans l'eau, et *zabucar*, agiter un liquide. On fait venir *zabullir* tantôt d'un type latin **subbullire* et tantôt de *sepelire*, enterrer (v. Körting). L'anc. esp. *sebollir*, *sobollir*, ensevelir (lat. *sepelire*, anc. prov. *sebolir* et *sobolir*), est un mot foncièrement différent (cf. Meyer-Lübke), par le sens et par la chronologie, de *zabullir*, plonger.

7. Cf. holl. *somp*, allem. *Sumpf*, angl. *swamp*, marais.

8. Cf. Parme, *sambotar* (zambotar), barboter dans l'eau et agiter un liquide, esp. *zambullir*, gargouiller, et *zampuzar*, plonger dans l'eau.

9. Cf. anc. gr. πάτος, boue (et chemin battu), πάτημα, crotte (« ce qu'on foule ») de πατέω, fouler aux pieds.

10. Cf. Piém. *tap*, motte, et esp. *tapia*, mur de bauche. Rapprocher l'arabe *thabia*, rempart, bastion (que Dozy suppose emprunté à l'espagnol) et le turc *tèpè*, colline, répondant à l'esp. *tepe*, motte.

11. Cf. H.-Italie, *teppa*, motte, gazon, et esp. *tepe*, même sens. On a tour à tour rapproché le mot espagnol du gr. τυπή, coup, et du germ. *tip*, sommet (*Zeitschrift*, t. V, p. 538, et t. XIV, p. 368).

Digitized by Google

1. De là, le thème CHAR (CHOR) :

Charrot, Provence, gargouillis (Forez : endroit le plus profond d'un étang), et *charrouta*, ruisseler, à côté de *charlaca*, bourbier, *chourlouta*, gargouiller (*churlac*, flaque, et *churluta*, ruisseler).

Chorro, Provence, bruit d'un liquide qui tombe, répondant à l'esp. *chorro* [1], jaillissement, *chorrear*, jaillir avec impétuosité, ruisseler.

Chourra, Provence, ruisseler, *chourrilha*, barboter, *chourrot*, source bruyante (*chourrouta*, ruisseler).

2. — Ou bien ce bruit est rendu par BOUF ! renforcé en BROUF ! De là :

Esbouffer, anc. fr., rejaillir, éclabousser, à côté du prov. *broufa*, *esbroufa*, sortir avec violence d'un vase, éclabousser [2].

3. — Ou encore ce bruit est rendu par BRICH ! BRIS ! De là :

Briche, anc. fr., boue (Suisse, *embretzi*, salir), Namur, *brichauder*, patauger, et *dibrichi*, couvrir de boue (Berr. *brèche*, ordure des petits garçons [3]).

Briseler, wallon, patauger (*débriseler*, éclabousser [4]).

Brochi, wallon, jaillir hors, faire irruption (d'un liquide, d'une substance pâteuse) ; prov. *brouchi*, *bruchi*, jaillir.

Brouser, anc. fr., salir de boue (aujourd'hui, wallon, picard), répondant à l'ital. *spruzzare*, jaillir, éclabousser ; prov. *brusi*, bouillonner, jaillir.

4. — Le bruit du cahotis d'un liquide et du clapotis des vagues est rendu, en provençal, par des onomatopées telles que *flac ! flic-flac ! flic-floc ! flisco-flasco !* et *plico-placo !* En Picardie, Pas-de-Cal., faire *flique-flaque*, c'est faire du bruit en pataugeant dans une flaque d'eau, et faire *flouque !* se dit du bruit causé par un corps lourd qui tombe dans l'eau. De là, les thèmes FLAC (FLACHE), PLAC (PLACHE), BLAC (BLACHE), avec leurs divers aspects :

a. — *Flaque*, Pas-de-Calais, limon A. (Hainaut : bouse), Pic. *flaque* [5] (d'où fr. *flaque*, emprunt du XVIIe siècle), à côté du Berr. *flagoter*, clapoter (des flots). Cf. le bas-lat. *flaca* (« locus cænosus »), d'où *flaie*, flaque (dans les Ardennes et en Wallonie).

Flache, anc. fr., flaque (XVe siècle : « certains granz fossez ou *flaches* »), auj. Berry (« creux d'une route ») et wallon (« flaque ») ; — *flace*, flaque (XIVe siècle : « une mare ou *flace* »), à côté de *flasque* (XIVe siècle : « de *flasques* ou de riviere ») et *flesque* (XVe siècle : « une petite *flesque* »).

Floc, moy. fr. (1461 : « *floc* d'eau »), aujourd'hui, en wallon, mare où l'on abreuve le bétail ; Poit. *floquer*, barboter, et Yonne, *flouquer*, remuer un liquide ; prov. *flouca*, clapoter (des flots).

1. Cf. turc, *tchorak*, boue.

2. Cf. ital. *sbruffare* (*spruffare*), flaquer, éclabousser. Cf. *plif, plaf, plouf !* pour exprimer un choc ou un rejaillissement : de là, apparemment, *piafa*, éclabousser, dans les patois de la Suisse romande (v. t. I, p. 223, note).

3. Cf. Piém. *sbrić* (sbrinć), éclabousser.

4. Cf. ital. *sbrizzare*, *sprizzare*, jaillir, éclabousser (Piém. *sprić*, éclaboussure). Cf. allem. *spritzen*, à côté de *britschen*, frapper l'eau au large, et de *bratsch !* onomatopée du bruit de la chute d'un corps demi-liquide (et bouse).

5. Cf. flam. *flacke* (« locus stagnantibus aquis opertus ») qui remonte à la même source imitative.

Digitized by Google

Floche, *flochiul*, anc. fr., marais, à côté de *floxe*, abreuvoir, mare.

b. — *Plaque*, Berry, flaque, et *plaquard*, petite mare ; Namur, *plaqui*, éclabousser, crotter, anc. fr. *plaquier*, enduire de mortier (Pic. se *plaquer*, se crotter), Pas-de-Cal. *placage*, plâtrage, wall. *placard*, large éclaboussure; Canada, *placoter*, patauger.

Plache, anc. fr., marais, pré humide, à côté de *place* [1] et de *plasc*, marais ; prov. *plaucha* [2], patauger.

c. — *Blaco*, prov., terre humide (cf. *flaque*, friche, lande), à côté de *blacho* (Lyon, *blache*), même sens, répondant à l'anc. fr. *flache*.

Bloche, *blosse*, anc. fr., motte de terre (auj. Reims, *blauche*), Forez *blogi*, boue [3].

d. — Une série à finale dentale et parallèle aux types précédents (cf. anc fr. *flat l* bruit d'une chose qui tombe lourdement, clapotement, glouglou, même sens que le prov. *flac l*) :

Bleto, Dauphiné, boue, à côté du limousin *blesto*, même sens (anc. fr. *bleste*, *blestre*, motte de terre), répondant au moy. fr. *blette*, motte de terre (Du Bartas ; auj., Normandie).

Blote [4], anc. fr., *blotte* (Nicot), motte de terre, à côté de *bloste*, *blostre*, et *bloute* (1378), *bloutte* (Cotgr.), *bloutre* (Nicot), *bloustre* (1416), répondant à l'ital. dial. (Pistoie) *biuta*, bouse, mortier, Dauph. *bloudo*, *bludo*, boue; H.-Loire, *bloso*, boue A , et Landes, *blouso*, mare, répondant au bolognais *biuda*, même sens.

Plauto, Provence, boue (*plauti*, patauger), et *plautro* (Lyon. *piotre*, boue [5]).

5. — Le bruit de l'agitation des flots est également rendu par le son CLAP ! (CLAB) ! De là :

Clapot, Hainaut, liquide répandu, et *clapoter*, gâcher un liquide (Norm. : marcher dans la boue), fr. mod. *clapoter*, en parlant de l'agitation des vagues.

Quiabot, Mayenne, flaque, pendant du poitevin *eliabot*, trou, creux (primitivement rempli d'eau), et *quiaboter*, aller à travers les ornières, Bessin, *cliaboder*, courir dans la boue ; anc. fr. *esclaboter* (XIIIe siècle), faire jaillir de la boue sur quelqu'un (auj., May. *éclaboter*, Pas-de-Cal. *écliboter*), à côté du moy. fr. *esclabosser* (Cotgr.), d'où fr. mod. *éclabousser*. Cf. prov. *esclaca*, éclabousser (de *claca*, frapper bruyamment).

3. — Bouillonnement de l'eau

Une troisième série de ces termes exprime le bouillonnement de l'eau dans laquelle s'élèvent des globules d'air, ou le bruit de l'eau qui frappe

1. Cf. flam. *plas*, flaque.
2. Cf. angl. *plash*, barboter dans l'eau (allem. *platschen*, *plätschern*, même sens), etc.
3. Cf. ital. *bioscia* (« neve poco condensata ») et *bioccia* (« acqua e neve congelata »). Caix (*Studi*, p. 129) fait remonter *bioscia*, *bioccia* au lat. *fluxus*.
4. Cf. anc. slave *blato*, marais, ruth. *balta*, boue (alban. *balte*, limon, bourbe, marais), en rapport avec le lombard *palta* (*pantano*), marais.
5. Cf. ital. *piota* (Lyon. *piotre*), motte de terre. Caix (*Studi*, p. 34) dérive *piota*, motte, du lat. *pilus* (cf. *pelouse*).

Digitized by Google

les parois d'un vase: *boue* est, dans ce cas, synonyme d' « eau bouillonnante ». Cette série comporte les types suivants :

1. — Thème BARB (VARV), BARF (FARF) :

a. — *Barbot*, Savoie, gros bouillon et eau en ébullition, *barbota*, cuire à gros bouillons, fr. *barboter* (XIIIe siècle, patauger (XVe siècle : *barbeter*).

Varbot (varibot [1]), Norm., bourbier, et *varvot* (d'où *varvoter*, barboter).

Barbouiller, barboter, salir (XVe siècle), à côté du manceau *barbouser*, couvrir de boue (Namur, *bribouser*, même sens), prov. *barbouta*, bouillir à gros bouillons, barboter [2].

Barfouiller, Lyon, barboter (des canards) et remuer un liquide.

Farfouiller, Poitou, marcher dans la boue; prov. *farfoulha*, bouillonner, barboter, gargouiller (et *fourfoulha*). En français, *farfouiller*, brouiller, mêler, emprunt provincial (XVe siècle).

b. — *Bierbo*, *buerbo*, Provence, boue, et *burbal* [3], effondrilles, sédiment, débris (en Rouergue).

c. — *Borbe*, anc. fr. (XIIe siècle), bourbe, auj. Jura, Morvan (*borbeter*, patauger); Savoie, *borba*, boue, bave, écume; Lyon, Suisse, *borbot*, bulle d'eau (*borbotà*, cuire à gros bouillons), wall. *borbou*, bourbier, *bourber*, barboter ; May. *borbouser*, couvrir de boue, salir ; prov. *borbo*, vase, lie [4].

Bourbe [5], fr. (XVe siècle), boue épaisse, bouse (Paré: « la *bourbe* de vache ») et lie (Nord: limon A.), *bourbeter*, se vautrer (Oudin), *bourbier*, (XIIIe siècle); prov. *bourbo*, bourbe, *bourbouira*, *bourboulha*, bouillonner, patauger (*bourboulho*, source qui sort en bouillonnant, bourbier, borborygme), Lim. *bourbousa*, patauger, prov. *bourbouta*, bouillonner, barboter.

Bourmo, Provence, bourbe, purin, et *burbo* (buerbo), bourbe, à côté de *burmo*, marécage.

2. — Thème BARD (BART), bouillonner (cf. esp. *brotar*, bouillonner, et prov. *bourtoutel*, bouillonnement circulaire que la chute d'un corps produit dans l'eau). De là :

a. — *Bard*, Provence, boue, limon, d'où *barda*, salir (Poit. *barder*), *bardoulha*, barboter [6].

Bart, Aveyron, argile A., et Béarn, *barto*, terrain humide auprès des étangs (proprement broussailles); Bas-Valais, *bratta*, *bratha*, grande boue, bourbier [7].

Brote, Lorraine, Vosges, boue, Toulouse, *brauto*, boue, lie.

b. — *Berdouille*, Hainaut, boue, limon A., et *berdacher*, patauger (en Poitou: « farfouiller »); Berr. *berdouère*, bourbier, et Poit. *berdoirer*, salir.

1. Joret décompose *varibot* en *vari* (du norrois *vari*, eau) et en un suffixe *bot*, doublet de *ot*. Voir *Mémoires de la Société de Linguistique*, t. V, p. 49. Cf. ci-dessus, t. I, p. 228.

2. Cf. ital. *barbottare*, bouillonner ; esp. *barbotar*, même sens.

3. Terme différent de l'homonyme *burbaio*, entrailles (lat. *burbalia*), d'où on tire à tort le prov. *buerbo*, boue (v. Meyer-Lübke, v° *burbalia*).

4. Cf. ital. *borbottare*, bouillonner (à côté du lombard *forbottare*, murmurer), esp. *borbotar* et *borbollar*, même sens.

5. Voir t. I, p. 402.

6. Cf. esp. *bardoma*, boue.

7. Cf. Gênes, *bratta*, boue et marc de café (d'où ital. *imbrattare*, salir).

Digitized by Google

c. — *Bordo*, Provence, immondices, en rapport avec l'anc. fr. *bourdé*, embourbé (Lacurne), auj. Touraine et Berry; *bourdaine*, eau profonde et bourbeuse; prov. *bourdalho* (bourdilho), ordure, lie, *bourdige*, bourbier, débris fangeux, *bourdigau*, immondices, *bourdouina*, troubler un liquide, se vautrer (*bourdoulho*, eau boueuse, détritus charriés par les eaux) [1].

Brode, *brodère*, Lorraine, Vosges, boue, et Norm. *brauder*, salir; Gasc. *braudo*, boue (*braudié*, bourbier).

3. — Thème BARG (BORG), bouillonner: cf. prov. *bourgoul*, gargouillis, et *bourgoulha*, bouillonner, à côté de *bourga*, *burga* (*burja*), bouillonner et patrouiller; esp. *burga*, eau thermale, c'est-à-dire source bouillonnante, en rapport avec la glose latine *burca*, *burga*, « cloaca », et le gr. mod. βοῦρκα, boue. Ce thème se présente sous la double forme BARG (MARC) et BARGOUL (MARGOUL):

a. — *Brac*, Provence, boue, et *bragous*, sale, c'est-à-dire couvert de boue (wall. *briaque*, bourbier, marais), en rapport avec le bas-lat. *bracus*, *bragus*, vallée (primitivement marécageuse [2]).

Brai [3], anc. fr. (XIIe siècle), boue, limon, marécage (à partir du XIVe siècle, goudron), et *broie*, limon (d'où *broier*, calfater, brayer, XIIIe siècle), Somme, *bré*, limon, et Pas-de-Cal. *braé* (Jura, *breyé*), boue A.

Brau, anc. fr., boue, à côté du gasc. *brau*, marécage (*brauchut*, marécageux): cf. Béarn, *brojo*, boue (pour *brogo*) et *brougero*, bourbier.

Breco, Provence, crotte, et Suisse, *bregou*, bourbier, wall. *brigage*, margouillis.

Marc, moy. fr., marais (1539, auj. résidu), et *marquais*, même sens (bas-lat. *marcasium*, palus, 1226); Pas-de-Cal. *marcouat*, fondrière, prov. *mar*, marc, et *marc*, béton (proprement boue).

b. — *Bargagne*, primitivement boue (cf. ci-dessous *margagne*), et *bargaigner*, manier salement (acception vivace dans les patois de la H.-Italie), à côté de *barguigner*, variante parallèle à *bargouiller*.

Bargouler, Bas-Maine, barbouiller (cf. « *débargouler* le visage ») et *bargouiller*, parallèle au prov. *bargalha*, salir, barbouiller.

Bagouler, forme réduite de *bargouler*, dont le sens primordial survit encore dans le morvandeau *débagouler*, déborder, en parlant d'un liquide (« l'eau *débagoule* d'un vase trop plein ») et dans le ferrarais *imbagular*, salir de boue.

Margouler, Bas-Maine, agiter l'eau et la boue, à côté de l'anc. fr. *margoillier* (XIIe siècle), rouler dans la boue, souiller (Berr. *margouillier*, patauger; Norm.: salir; Reims: manier salement), et moy. fr. *margouillis*, bourbier (XVIe siècle), à côté de Yonne, *margouille*, même sens, prov. *margoulh* [4], bourbier (*margoulha*, patauger), Dauph. *margol*, boue, à côté

1. Cf. Côme, *bordega* (bordiga), salir.

2. Cf. anc. gr. βράγος, bourbier (Hésychius), ital. *brago*, boue (Dante) et néerl. *brak*, eau salée (bas-allem. *brak*, boueux).

3. Mackel (p. 40) adopte, pour *brai* et prov. *brac*, l'étymologie du grec βράγος, proposée par Ménage. Ulrich (*Zeitschrift*, t. XXIX, p. 228) considère le terme *brai-brac* comme gallo-roman (l'ital. *braco* serait emprunté du provençal), en le faisant remonter à un radical celtique *brag*, puer.

4. A. Thomas (*Essais*, p. 78) postule un type **mergulium*, plongeon.

Digitized by Google

du lyonnais *margagne*, boue (Pas-de-Cal. *margaigne*, gadoue) et de l'anc. fr. *margoigner*, rouler dans la boue.

4. — Thème BROLH, bouillonner :

Brolhar, anc. prov., jaillir, germer, mod. *brolho*, boue, *broulha*, troubler l'eau (*broulhi*, marais); anc. fr. *brouller*, salir de boue [1]; wall. *brouli*, boue, limon, et *broulisse*, crotte, Morv. *brouiller*, crotter (Suisse, *brouilleries*, balayures) [2].

Borla, Provence, bouillonner, et *borlo*, boue délayée.

5 — Thème GARG, GORG, bouillonner :

Gargoter, anc. fr., bouillir avec bruit (auj. Poitou et Pic. : « faire *gargoter* la marmite »), Berr. *gargote*, bourbier; prov. *gargouta*, bouillonner, barboter, grouiller.

Gargouiller, fr., bouillonner, faire glou glou (XIVe siècle) (« les mets *gargouillent* »), barboter dans l'eau (des enfants) et grouiller (des intestins), d'où *gargouille*, bulle d'eau, bouillonnement (Berry : bourbier; Saône-et-Loire : limon A.), *gargouillis*, bouillonnement de l'eau (1581 : « au *gargouillis* d'une source »), Morv. *gargouillat*, mare; prov. *gargoulha*, gargouiller.

Ghergoié, Piémont, gargouiller, à côté du prov. *gregueja*, patrouiller, salir (d'où *grec*, gadouard) et fr. *gringue*, ordure, crotte (dans *gringuenaude*), Bordeaux, *grigoun*, souillon.

Gorgoner, anc. fr., bouillonner (*gorgon*, bulle d'eau), et *gorgoter*, faire entendre le bruit d'un pot qui bout; prov. *gorga* (gourgo), mare, *gourgoulha*, *gourgouta*, bouillonner, gargouiller, à côté de l'ital. *gorgogliare*, bouillonner, gargouiller [3].

4. — CRITÈRES DIVERS

Nous groupons, sous cette rubrique, un certain nombre de vocables dont on ne saurait préciser le point de départ, mais dont l'alternance vocalique témoigne suffisamment de l'origine onomatopéique. Ce sont :

1. — Thème LAS (LAZ) :

Lais, *laisse*, alluvion, limon (déposé par les eaux), fiente des bêtes noires (cf. *laie*) et sillon de vase; prov. *lais*, limon, et *lesso*, crasse.

Lise (XIIe siècle), boue (Norm., Berry : limon; Poitou : argile; Liège :

1. Cf. Du Cange, s. a. 1478 : « fangez et *broullez* de la boue ».

2. Encore usuel avec ce sens au XVIe siècle, chez du Fail, dans le IIe des *Discours d'Eutrapel* (éd. Assézat, t. II, p. 250) : « Elle, toute eschevelée, *brouillée* et terracée, s'en retourne à sa maison ». Le terme est toujours vivace dans le Morvan : *brouiller* et *embrouiller*, salir (d'où *embrouille*, salopette).

L'italien *brogliare* est apparemment tiré du français ou du provençal. Le gallo-roman possède seul la complète évolution sémantique : boue et souiller, bouillonner et brouiller, etc.

3. Ajoutons-y quelques composés synonymiques : Norm. *vachicoter*, *bachicoter*, barboter; Mayenne, *gelipoter*, Poitou, *ganipoter*, marcher dans la boue, à côté de *gassipoter* et *patifagner*, même sens; Lyon et Languedoc, *emberlificoter*, empêtrer, embarrasser, et Savoie, *patricoter* (patrigoter), patauger, tripoter, ces deux derniers devenus familiers au vulgaire parisien.

Digitized by Google

lie), d'où *enliser*, embourber (XVe siècle); et *lisier*, purin (Suisse *lizet*; prov. *liso*, glaise [1]).

Lois [2], anc. fr., sale; Aveyr. *lozo*, boue, limon [3].

2. — Thème LAT (LAD) :

Lat, Lot-et-Gar., mare A. (Yon. *lateux*, terre argileuse).

Let [4], H.-Savoie, mare A., et prov. *leto*, lagune [5].

Lede, Provence, lagune (d'où fr. *lède*, vallée entre deux dunes [6]).

Lot-z, anc. prov., sale [7].

3. — Thème MAC (MOC) :

Macaux, Yonne, ordures (déposées au coin des rues).

Mico, Provence, excrément, et *migoun*, crottin, bourbier.

Moque, moy. fr., motte de terre, et fr. mod. *moquette*, fumée de chevreuil.

4. — Thème TAC, TEC, TOC :

Taque, anc. fr. (auj. Pic.), tache, primitivement de boue, wall. *taquin*, crotte (*taquener*, se crotter); prov. *taco*, tache de graisse [8].

Tache, fr. (XIIe siècle), et *toiche* (XIVe), à côté de *teche* (XIe siècle), auj. wallon, même sens que *tache* [9].

Tai, *taie* [10], anc. fr., boue (= *taca*), *taier*, bourbier, et *entaier*, plonger dans la boue (auj. Berry : *entéier*; Yon. *entayer*, patauger).

Teque, anc fr., tache (XIIIe siècle), d'où *entequier*, mod. *enticher* (Yon. *entiger*, enfoncer dans la boue); et prov. *teco*, tache de graisse [11].

Toc, Provence, tache de graisse, et Ariège, *tiocar*, mare A.

Toiche, anc. fr. tache (v. ci-dessus *tache*) [12].

5. — Thème TRALH (DRALH), TROLH (DROLH) :

a. — *Tralha*, Limousin, patrouiller; Morvan, *traller*, avancer en sautant sur un pied (comme dans certains jeux d'enfants).

Dralha, Forez, patauger dans la boue (en provençal : marcher vite).

b. — *Trilha*, Provence, aller vite et légèrement, courir.

Drilha, Provence, courir (Suisse, *dreilli*, courir très vite).

1. Cf. esp. *lijo*, ordure, et Modène, *lezza*, boue (ital. *lezzo*). Diez dérive *lezzare*, puer. d'un type **oletiare* (de *olere*, exhaler une odeur); Canello (*Archivio*, t. III, p. 392), d'un type **olidiare* (de *olidus*, qui sent fort).

2. On fait venir *lois*, sale, du lat. *lutea*, d'argile, de boue (v. Körting).

3. Cf. Mil. *lozza*, boue, limon (sarde, *lozzu*, fange). Horning (*Zeitschrift*, t. XXII, p. 486) voit dans *lozzu* le reflet du lat. *lotum*, urine.

4. Rapprocher kymr. *llait*, limon, bret. *leit*, boue.

5. Cf. Lucques, *leto*, sali de boue, à côté de *lita*, boue, Haute-Italie. Caix dérive *leto* du lat. *oletum*, immondices; Flecchia fait remonter le milanais *lita* au lat. *liquida* (v. *Archivio*, t. II, p. 325).

6. Cf. H.-Italie, *leda*, boue (d'où *ledag*, liquide, proprement boueux).

7. Cf. ital. *loto*, boue, et *lotta*, motte de terre, gazon (Oudin).

8. Cf. ital. *tacca*, boue, crasse, et esp. *taquin*, boue, limon.

9. On le fait venir tantôt d'un radical latin *tac* (de *tactus*), d'où **tacticare* (Ulrich); et tantôt du goth. *taikns*, marque (Caix).

10. On voit généralement dans *taie* le reflet d'un germ. *tahja*, visqueux (cf. flam. *taai*, gluant).

11. Cf. ital. *tecca*, tache. La forme parallèle provençale *deca* (*decha*) a pris le sens de tare, vice de conformation, et a passé au vulgaire parisien (*dèche*, misère).

12. Cf. esp. *tocho*, mare.

Digitized by Google

c. — *Troil*, anc. fr., bourbier (pour *trolh*), à côté de *troueil*, même sens (*trouiller*, se salir, se vautrer, auj., Norm., Berry, salir de boue) ; prov. *trolha, troulha*, patrouiller, se crotter [1].

Traulha, Provence, patrouiller, à côté du picard *trauler*, marcher dans la boue (Morvan : aller de côté et d'autre, trimer).

Draulha, droulha, Provence, patrouiller.

d. — *Truillier*, anc. fr. salir ; gascon, *trulha*, se crotter, patrouiller.

Treuiller, Morvan, attendre longtemps avec ennui ; Anjou, *treuler*, trôler, vagabonder [2].

Les vocables fournis par le facteur onomatopéique sont ainsi d'une diversité infinie. Ils ont enrichi la langue et principalement les patois d'une nomenclature exubérante, qui a fourni de nombreux appoints au domaine métaphorique. Grâce à ce développement, plusieurs de ces termes provinciaux ont pu passer à la langue générale de diverses époques.

C'est ainsi que le thème que nous venons de citer en dernier lieu a successivement fourni *drôle* et *drille* [3], le terme de chasse *trôler* (en français, aller et venir [4] pour des riens) et la *trouille*, peur (proprement colique) du vulgaire parisien. A son tour, le vosgien *traula*, bredouiller, se rattache à la lignée sémantique que nous avons dénombrée ailleurs [5].

D. — MOTS EXPRESSIFS

Les termes de cette catégorie n'expriment pas, comme les précédents, des bruits ou des sons, mais certaines qualités et actions ou certains états : le caractère expressif de leurs phonèmes les fait choisir de préférence pour rendre des idées correspondantes. C'est ainsi, par exemple, que *l* exprime ce qui est glissant ou visqueux (cf. lat. *limus, lutum*), qualité rendue encore plus expressivement par *cl* (cf. angl. *clay*, argile) ou *gl* (cf. γλία, *gluten*), etc. Le landais *clot*, mare (Basses-Pyr. *gloto*), répond à l'anc. fr. *gloc*, boue, mare et viscosité, à l'instar du roum. *glod*, boue, et de l'angl. *clod*, *clot*, motte de terre (*to clot*, cailler).

1. Cf. sarde *troglìu*, flaque (Lucques, *truglia*, boue, d'où *intrugliare*, salir) ; esp. dial. *trollo*, boue. Schuchardt (*Roman. Etym.*, fasc. II, p. 60) rapproche *truglia* du lat. *tribulum*, herse pour battre le blé. Suivant d'Ovidio (*Archivio glott.*, t. XIII, p. 410), *intrugliare* se rattacherait au lat. *intrudere*, pousser par force dans ; Nigra (*ibid.*, t. XIV, p. 300) renvoie au fr. *touiller*. On a également rapproché ce verbe de *troja*, truie (v. Meyer-Lübke).

2. Ajoutons-y les sens dérivés :

a. — Diarrhée, foire (cf. le synonyme provincial *va-vite*) : Berry et Morvan, *drille* ; Fr.-Comté, *trouille* ; Poit. *drouille*, Flandre, *droule*.

b. — Marc (de noix, d'olives) : Châlons, *trouille*, Dauph. *trulho*.

3. Voir t. I, p. 161. Cf. Morv. *drôle*, vagabond, *drôler*, aller çà et là, et Bourgogne, *driller*, vagabonder (Poit. *se driller*, s'esquiver).

4. De là, l'allem. *sich trollen*, s'esquiver, et l'angl. *to troll*, rôder.

5. C'est au sarde *troglìu*, bourbier, que se rattache également l'italien *troglio*, qui bredouille, terme qu'on tire depuis Ménage de l'anc. gr. τραυλός, qui balbutie.

Digitized by Google

De même, l'anc. prov. *crota* (« de cabra »), moy. fr. [1] *crote* (mod. *crotte*), fiente, boue, trouve son pendant dans l'angl. *crot*, motte de terre, et flam. *krotte* (« lutum vestibus hærens »), l'un et l'autre simples variantes du groupe précédent.

Ajoutons cependant que le domaine est ici trop glissant pour ne pas imposer une grande réserve à l'investigation. Contentons-nous de citer ces quelques exemples :

1. — Thème LAP (LAB), qu'on retrouve à la fois en anc. gr. (λάπη, pituite), en slave (bulgare *lapam*, patauger), en turc (*lapa*, boue, bouillie), etc. :

Laper, wallon, patauger, et *lapoter*, remuer la boue, salir; anc. fr., Morv., Yon. *laper*, *lapper*, coller, être gluant (à côté du manceau *lampiner*, patauger); Landes, *lapa*, argile A., et prov. *lapo*, boue, limon [2].

Labade, Pas-de-Calais, boue liquide, et *labader*, se salir en marchant dans la boue; wall. *laboder*, patauger, et *laborer*, embouer; prov. *labara*, salir, et *labouieja*, patauger.

Lipo, Provence, limon (à côté de *limpo*).

Loppe, moy. fr., scorie, wall. *lopin*, crachat; Lyon, *loupa*, argile, et prov. *loupo*, boue.

2. — Thème LAC (LAG) qui se trouve indépendamment en roman et en germanique (anc.-haut-allem. *lahha*, moy.-haut-allem. *lache*, flaque, anglo-sax. *lagu*), sans rapport historique avec le lat. *lacus* :

a. — *Laca*, Mayenne, flaque (Corrèze: bourbier A.; Savoie: limon), *laquer*, se vautrer (en parlant des cochons); prov. *laco*, flaque, et *laca*, tremper, se vautrer [3].

Laga, Mayenne, flaque; prov. *lago*, même sens, et *lagan*, bourbier, *lagot*, mare (Béarn, *lagouta*, remuer l'eau).

Laie, fiente de bête noire (forme parallèle à *laca*).

b. — *Lèque*, wallon, vase noire, sédiment boueux, à côté de *lèche*, bave, étang naturel [4].

Lico, Provence, bourbe, et *ligo*, même sens, d'où *aligas*, bourbier, et *enliga*, embourber [5].

3. — Thème RAC, parallèle au précédent :

Raque [6], moy. fr., mare, marc de raisin, auj. Pic., boue, limon; *racage*,

1. « Les fientes de lievres et de connins sont appelées *crotes* » (*Roy Modus*, dans Littré).

2. Cf. esp. *lapachar*, bourbier.

3. Cf. ital. *lacca*, bourbier, mare, terrain bas, vallée, gouffre, tombeau (Oudin).

4. Cf. Romagne, *lecca*, boue, et esp. *legamo*, boue, limon. Diez tirait *legamo* du lat. *uligo*, humidité du sol; Schuchardt y voit, à cause du suffixe *amo*, un mot celto-ibérique (*Zeitschrift*, t. XXIII, p. 422). Ce suffixe se confond avec *ame* (cf. ital. *pacciame* avec le napolit. *guazzama*, gué) ou n'est qu'un doublet phonétique de *an* (cf. sarde *pantamu*, à côté de l'ital. *pantano*). En espagnol, *legamo* alterne avec *legano*.

5. Cf. Monferr. *liga*, boue, et catal. *lia*, limon. Le fr. *lie*, attesté déjà au xe siècle (« fecla sive *lias* vini »), remonte à *liga*, forme encore conservée en provençal (« bourbe, lie »). La dérivation d'un radical celtique, proposée par Thurneysen, soulève des difficultés (v. Meyer-Lübke).

6. Dans une lettre de grâce de 1395 (Du Cange) : « Une mare ou *raaque* ».

Digitized by Google

bourbier (*s'enracler*, s'enfoncer dans une ornière), et Pas-de-Cal. *raquettes*, boue des cours de ferme; Sav. *raclou*, *racliot*, boue; prov. *raco*, *racho*, marc de raisin [1] et lie du goudron (anc. fr. *rache*, même sens).

Rasque, anc. fr., bourbier, auj. Normandie, boue.

Roque, Pas-de-Calais, motte de terre (desséchée par le vent (les *roques* se forment de la terre labourée) et Sav. *roclon*, limon; wall. *rouque*, motte.

4. — Thème BOG (cf. angl. *bog*, fondrière, irl. *bogach*, marais, turc *bok*, boue, etc.): *bogue*, *bougue*, Normandie, terrain marécageux (en français, sable mouvant au bord de la mer) [2].

Nous avons déjà relevé le caractère aléatoire de cette catégorie de mots, dont l'aspect alternant ou la présence dans des familles linguistiques indépendantes témoignent de cette origine spéciale.

E. — MOTS OBSCURS

Voici le résidu des mots d'origine inconnue :

Baro, Bordeaux, boue, et Basses-Pyr. *bara*, mare [3] A., prov. *barenc*, marais, ravin, et *barri*, fosse pour provigner.

Bignou, anc. fr., mare, auj. Morvan, petite fondrière (Bas-Maine, *bignon*, tourbière recouverte d'herbes), à côté de *bogna*, H.-Loire, boue A [4].

Bornay [5], moy. fr. (1443), terre glaise (auj. Poit., Berry), à côté de *bornille*, boue et du dial. (Berry, Poit.) *bournais*, argile; Lim. *bonno* (= *borno*), terre marécageuse, fondrière.

Camois, anc. prov., boue (d'où fr. *cambouis* [6], XIVe siècle), à côté du prov. mod. *gamachis*, bourbier [7].

Chatroulha, Provence, patauger; Berry, Châlons, Forez, *satrouiller* (*sadrouiller*, *sandrouiller*), même sens [8].

Claune, anc. fr., mare (Palissy), auj. Poit. *clône*, même sens.

Gars, moy. fr., souillure (de la laine), et *garchas* [9], gué (1448), Berr. *garsouiller*, salir, et May. *guerser*, mouiller; — moy. fr. *gorse*, mare (*Coutumes de la Marche*, dans Ménage : « tertre et *gorse* »); auj., Yonne, *goursailler*, salir.

Messe, Damprichard (Fr.-Comté), boue, crotte, et *se messi*, se salir de boue (Malmédy, *massi*, sale).

1. Des Périers, dans sa « Chanson des vendanges », le transcrit *racque*, marc de raisin.

2. Cf. Lomb. *boga*, boue (Galice : bouse), et esp. *buega* (Galice, *boga*), borne, c'est-à-dire tas de boue et de bouse.

3. Cf. ital. et esp. *barro*, boue, argile; Venise, *baro*, broussailles (au bord des marais), à côté de l'ital. *borro*, *borra*, bourbe; — serbe, *bara*, mare.

4. Cf. esp. *boñiga*, bouse (Cuba : *moñiga*).

5. Cf. tchèque *brno*, boue, terre glaise.

6. « *Cambouis*, c'est le limon noir qui est aux deux bouts de l'essieul » (*Ménagier de Paris*, t. II, p. 263).

7. Sens figuré : imbroglio, gâchis (d'où *gamacha*, être embarrassé).

8. Cf. H.-Italie, *sciatar*, boue (Piacenza), *sciatara*, crotte (Crescenza).

9. Cf. anc. fr. *wachas*, mare.

Digitized by Google

Ratouiller, *se ratouiller*, Poitou, se couvrir de boue, et May. *randouiller*, remuer l'eau, à côté du savoyard *rot* (*roua*), boue, limon, *rote*, bourbier, et *rotin*, limon A.

Sanque, Namur, limon A. (wall. *sanquisse*, bourbe).

Tasche, *taische*, anc. fr., tache de graisse; Béarn, *tasco*, motte de terre, répondant à l'esp. *tasca*, boue.

Tatta, Suisse, boue, lande, et anc. fr. *tatouiller*, éclabousser (Yonne : faire des lavasses; Forêt-Noire : patrouiller; Poitou : tripoter), à côté de *tantouiller*, salir, se vautrer (Bessin : traîner dans la boue, Mayenne : passer dans l'eau); prov. *tautas*, bourbier, *tantoulha*, se crotter, *tountouina*, patrouiller [1].

Toil, *touil* (*toueil*), anc. fr., bourbier, d'où *toeillier*, *touillier*, salir, se vautrer, Berr. et Norm. *touiller*, crotter, salir de boue (Hainaut : agiter l'eau bourbeuse), fr. mod., agiter pour mélanger, répondant au catal. *toll*, bourbier, esp. *tolla*, *tollo*, boue, bourbier (*atollar*, embourber), à côté du catal. *doll*, bourbier, Pas-de-Cal. *doule*, boue liquide A. Le verbe semble manquer au provençal ancien et moderne.

Wape [2], wallon, aqueux [3], et Norm. *vâpier*, boue, bourbier, à côté de *wappas*, marais, 1289 (v. Godefroy); Sav. *wapo*, *gouapo*, mou (du linge humide), et Vendée, *gouapel*, limon (suivant l'*Atlas*).

De toutes les sources qui ont alimenté cette abondante nomenclature, c'est l'onomatopée qu'on rencontre le plus rarement dans les recherches étymologiques. A force d'en abuser, la linguistique a fini par la négliger à peu près complètement et même par l'éviter comme une source d'erreurs. La méconnaissance de cet élément créateur du langage a eu pour résultat de faire piétiner sur place les étymologistes ou de les faire tourner dans un cercle vicieux.

S'agit-il, par exemple, des termes tels que *barboter* et *barbouiller*, en rapport avec leurs correspondants italiens *borbottare* et *borbogliare*, on se trouve arrêté du premier coup par cette alternance vocalique, qui est précisément la caractéristique des créations imitatives. Pour expliquer ce phénomène, qui dépasse les procédés de la phonétique ordinaire, on y a vu tantôt une différence d'accentuation, tantôt une dissimilation, et plus souvent encore une influence analogique, celle du latin *barba*, en invoquant l'analogie de l'allem. *in den Bart brummen*, grommeler dans sa barbe [4].

1. Cf. anc. gr. τύντλος, boue, bourbier.

2. Cf. anglo-sax. *vapul*, bulle d'eau (*vapolian*, bouillonner).

3. Au sens figuré « fade », dans Froissart (t. I, p. 52) : « Leur estomac leur semble *wapes* et afoiblis ». Aussi sous la forme *gape* (v. Godefroy), et Gautier de Coincy caractérise les médicaments comme « *gapes* & moistes » (*ibid.*). — Horning (*Zeitschrift*, t. XV, p. 502) fait remonter le wall. *wape*, aqueux, au lat. *vapidus*.

4. « *Barboter* semble être une onomatopée », affirme déjà Ménage. Suivant Parodi (*Romania*, t. XXVII, p. 218), *barba* et *balbus* seraient en jeu dans l'ital.

Digitized by Google

Or, le sens primordial des termes cités n'est pas « marmotter », mais « cuire à gros bouillons » [1] et « patauger », sens qui n'ont rien à faire avec *barbe*.

C'est contre ces scrupules exagérés qu'on pourrait invoquer les paroles judicieuses de Schuchardt [2] : « Le domaine de l'onomatopée ne doit pas être évité, mais exploré. Une tâche très féconde y attend le linguiste. La plus grande prudence et la plus stricte rigueur devront présider à l'établissement des principes et des méthodes, sans pourtant faire renoncer à jeter un coup d'œil sur les langues plus ou moins éloignées. Celui-là seul, qui se tient exclusivement dans le domaine roman, pourrait croire que *barbouiller* et *barboter* sont formés de *barba* [3], et la connexion de *bourbe* avec *borbogliare* serait mise en doute par celui-là seul qui n'a pas en vue βόρβορος et βορβορύζειν. Or, on regarde bien au dehors, mais pas assez loin. Et de même qu'on dérivait jadis *bourbe* de βόρβορος, ainsi on dérive encore aujourd'hui des mots romans des germaniques, tandis qu'ils ont poussé ensemble sur le même sol onomatopéique ».

C'est également le cas de l'anc. grec βράγος, boue, indépendant de nombreux équivalents romans qui pourraient ainsi, comme pour le synonyme βόρβορος, contribuer à en éclaircir l'origine. Ce sont là des formations spontanées d'une portée universelle.

On ne saurait assez insister sur le caractère général de ces formations imitatives. Des termes, tels que le fr. *flaque* et le néerl. *vlacke*, sont apparentés, et non pas dérivés l'un de l'autre ; *clapoter* ne vient pas d'un radical germanique *klap* (« germanisch schallnachahmender Stamm »), ni *patauger*, d'un autre radical germanique *pat* (« der vermutlich niederdeutschen Ursprunges ist », Körting). Ce sont des formations parallèles et indépendantes qui remontent à la même source.

Entre le portugais *tepe*, motte de gazon, et le turc *tèpè*, tertre, c'est-à-dire motte de terre, il y a une communauté d'origine et non une filiation. La réponse de Palafox à la sommation des Français de rendre Saragosse : « Guerra hasta la ultima *tápia!* » c'est-à-dire

barbottare, tandis que *borbottare* serait seul d'origine onomatopéique.

Barbouiller : « Il vient sans doute de *barbe* » (Caseneuve) ; « de **barbulare*, qu'on a fait de *barbula*, dimin. de *barba* » (Ménage). Cette dernière étymologie est encore courante (v. Körting). Diez voyait, dans la finale, le lat. *bullare*, lancer des bulles. « Probablement, conclut Körting, *borbogliare*, *borbottare*, etc. sont des transformations onomatopéiques (peut-être sous l'influence analogique du gr. βόρβορος, boue), de **barbuliare*, **barbottare*, de *barba*, **barbotta* (diminutif) et signifient proprement grommeler dans sa barbe ».

1. Thurneysen (p. 91) doute à tort du rapport de *bourbe* avec l'anc. irl. *berbaim*, bouillonner, les termes pour « source bouillonnante » et pour « limon » restant (allègue-t-il) trop éloignés l'un de l'autre. Cf. pourtant ci-dessus, p. 133.

2. *Romanische Etymologien*, fasc. II, p. 240.

3. La parenthèse qui suit (« nicht etwa erst nachträglich dadurch beeinflusst ») peut être omise après la constatation sémantique faite ci-dessus (t. I, p. 424).

Digitized by Google

Guerre jusqu'à la dernière cabane (Lombardie, *tabia*), s'accorde parfaitement avec le sens du turc *thabia*, rempart, bastion. Cette universalité est également un des traits caractéristiques de l'onomatopée et de ses dérivés[1].

Les investigations très délicates touchant les *mots expressifs* ou la *Lautsymbolik* (comme l'appelle Schuchardt), ne sont pas encore sorties de leur phase subjective ; mais elles n'en ouvrent pas moins de nouvelles perspectives, tout en élargissant le domaine de la création linguistique.

La nécessité d'embrasser dans son ensemble l'évolution d'un terme est de toute évidence, et pourtant on en fait généralement abstraction.

C'est ainsi qu'on fait remonter l'italien *pattume*, boue, ordures (Milan, *pattum*), au latin *pactum*, enfoncé, compact (v. Meyer-Lübke), en faisant ainsi abstraction de la nombreuse famille lexicologique à laquelle se rattache son primitif *patta*, boue[2].

L'italien *pantano*, bourbier, par exemple, d'où dérivent les autres formes romanes, est inséparable de son doublet phonétique *paltano* et de son primitif *palta*, boue, familier au domaine gallo-italique. Le génois *bratta*, boue, qui revient dans le Bas-Valais et dans le Midi de la France, est le même mot que le lorrain *brote*, même sens. Nous croyons donc que l'établissement de types tels que **pantanum* et **bratta* (v. Körting et Meyer-Lübke) est au moins superflu.

Les termes italiens et espagnols, qui remontent à cette source, doivent être envisagés dans leurs rapports avec leurs correspondants gallo-romans. Faute d'avoir tenu compte de cette intime connexion, les étymologies qu'on a émises à leur sujet sont plus étranges les unes que les autres. Nous les avons mentionnées dans les notes qui accompagnent ces divers vocables.

Un exemple particulièrement instructif de cette méthode unilatérale nous est offert par l'étymologie récemment proposée pour l'anc. fr. *toeil*, *tooil*, boue, acception encore vivace dans les patois du Nord de la France, ainsi qu'en catalan et en espagnol.

Ce terme, comme beaucoup d'autres, n'a pénétré en littérature

1. Baist (*Zeitschrift*, t. V, p. 558) rapproche le roman *tepe* du grec τυπή, coup. Behrens (*ibid.*, t. XIV, p. 368), du germ. *tip*, sommet, par l'acception intermédiaire de « plateau couvert d'herbe ». C'est Schuchardt qui, le premier, releva le caractère onomatopéique du mot (du prov. *tapi*, piétiner) et, par suite, son existence indépendante dans diverses familles linguistiques.

2. « Rapprocher (remarque Meyer-Lübke) *pattume* de *palta*, boue, est plus difficile sous le rapport à la fois phonétique et sémantique ». Or, la forme *palta* est elle-même un aspect renforcé de *pata*, et, quant au sens, il est parfaitement le même dans le dérivé collectif.

Le même romaniste admet pour le lombard *palta*, boue, un type inconnu **palta*, lequel (comme son correspondant slave *balta*, lac) serait d'origine germanique. On ne saurait imaginer un chaos plus inextricable.

Digitized by Google

que grâce à l'oubli de son acception primordiale. Dans les plus anciens monuments de la langue, il figure avec des sens métaphoriques inconnus aux patois : mêlée sanglante, massacre, confusion, désordre, discussion, embarras (v. Godefroy).

On lit, par exemple, dans l'*Yvain* de Chrestien de Troyes :

1187. Tant que tuit furent tressüé
Et de l'angoisse et del *tooil*...

A côté de :

4535. Li senechaus qui *se tooille*
Et devolte en l'onde vermoille
Del sanc chaut, qui del mors li saut.

Et dans le *Roman de la Rose :*

6661. L'en te devroit en un putel
Tooiller cum un viex panufle [1].

Le mot garde son sens primitif dans des écrits moins relevés [2]. Il résulte de ces textes que *tooillier*, *touiller* signifie proprement salir de boue, se vautrer dans la boue ou troubler l'eau bourbeuse (acceptions encore vivaces dans les patois) et que le sens français d' « agiter pour mélanger » est moderne et secondaire (« mesler confusement avec saleté et ordure », Nicot).

C'est de ce dernier pourtant que part M. Ant. Thomas pour fixer les origines du mot, en le faisant remonter au latin *tudiculare*, piler, broyer [3].

1. Ce que le dernier éditeur P. Marteau (J. Croissandeau) rend ainsi :

On te devrait dans un *ruisseau*
Laver comme une vieille loque !

Alors que le sens véritable en est :

On te devrait dans un bourbier
Vautrer comme un vieux torchon !

2. Dans les lettres de rémission : « *Touillé* de boe » (lettre de 1400), à côté de « *touillé* de sang » (lettre 1406, Du Cange, v° *sordilentus*).

Dans les traités de chasse, comme celui du *Roy Modus*, dont nous avons déjà cité le passage correspondant.

Dans le *Journal d'un bourgeois de Paris* sous Charles VII (p. 109) : « Le regent et sa femme furent molt *touillez* de la boue que les pieds des chevaulx jettoient par devant et derriere ».

3. « La seule étymologie à proposer — et si évidente qu'il est inutile de la faire valoir — est le latin *tudiculare*, employé par Varron au sens même de « remuer, agiter ». *Tudiculare* est dérivé de *tudicula*, qui désigne tantôt un moulin à broyer les olives tantôt une cuillère à pot, et se rattache à *tudes*, marteau ». *Essais de philologie française*, Paris, 1897, p. 392.

Le patoisant picard J.-B. Jouancoux avait déjà, une vingtaine d'années auparavant, présenté cette étymologie dans ses *Etudes pour servir à un glossaire étymologique du patois picard* (Amiens, 1880, t. I, p. 293) : « N'est-il pas bien plus curieux encore de voir que certains mots latins qui n'ont pas passé en français, ont persisté dans le picard, témoin par exemple le verbe *touiller*, mêler, qui vient de *tudiculare*, employé par le polygraphe Varron? ». Et au mot *détouiller*, démêler : « Mot composé de *dé* et de *touiller*, lequel est venu du lat. *tudiculare*, remuer ».

Il serait surprenant que ces passages aient échappé à M. Thomas.

Digitized by Google

Non seulement cette étymologie néglige la valeur initiale du mot, mais elle fait encore abstraction des correspondants catalans et hispano-portugais (*atollar*, embourber, de *tollo*, boue), auxquels un *tudiculare* ne convient même pas sous le rapport phonétique [1].

Et c'est ainsi que cette étymologie, « si évidente », s'évanouit dès qu'on replace le mot dans son milieu (les patois) et dans son ambiance (les équivalents romans).

Un procédé non moins étrange consiste à envisager les finales de ces verbes onomatopéiques comme des reflets de mots de la langue générale. Le lyonnais *barfouiller*, barbotter dans la boue, le poitevin *farfouiller*, marcher dans la boue, et le prov. *farfoulha*, bouillonner, sont analysés en *bar*, *far* (prétendus reflets du lat. *bis*) et en *fouiller* (lat. *fodiculare*), mot à mot fouiller deux fois [2], étymologie formellement et sémantiquement inadmissible.

Le suffixe *ouiller* s'attachant analogiquement aux verbes de cette source — *barbouiller*, *barfouiller*, *patrouiller*, etc. — on a longtemps envisagé, pour *barbouiller*, le latin *bullare*, lancer des bulles, et, récemment, pour *barfouiller*, le latin *fodiculare*, fouiller. C'est suivant des prémisses analogues qu'on a expliqué *bagouler* (forme réduite de *bargouler*), par *bis* et *gula* [3], et *farfouiller* (autre aspect de *barfouiller*) par un composé de « *fouiller* et d'une particule d'origine incertaine » (*Dict. général*). On a cru finalement, découvrir dans le normand *margouiller* (autre aspect de *bargouiller*) « une particule péjorative *mar* et le lat. *gula* [4] ». Et ces décompositions factices se lisent encore dans Meyer-Lübke.

Ce sont là des illusions de grammairien que la simple concordance des faits suffit à dissiper. Pour en comprendre la formation, il faut dépasser les règles courantes de la phonétique et s'inspirer d'un ordre de choses à la fois plus spécial et d'une portée presque universelle.

1. Une forme parallèle comme *fodiculare* a donné en français *fouiller* et dans le Midi *fozilhar*.

2. De Puitspelu (*Dict. lyonnais*) et Horning (*Zeitschrift*, t. XXII, p. 481). — Schuchardt (*ibid.*, t. XXI, p. 203) voit dans l'initiale de *farfouiller* une syllabe à valeur expressive (« lautsymbolisch »). Mais le thème y est *farf* (cf. prov. *fourfoulha*), pourvu du suffixe *ouiller*.

3. *Dict. général*, v° *bagou*.

4. Joret (*Mém. Soc. Linguist.*, t. V, p. 49) considère le sens de « bourbier » (*margouillis*) comme ultérieur à celui du norm. *margouiller*, manger salement.

Voir aussi, dans l'Appendice A, le chapitre consacré aux suffixes analogiques et aux préfixes.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

TERMES DE PÊCHE

La nomenclature des termes de pêche rivalise en nombre et en importance avec celle des termes nautiques. Comme cette dernière, elle est à la fois très riche et foncièrement indigène. La majeure partie du vocabulaire des pêcheurs, si l'on en défalque une dizaine de termes venus du dehors, est constituée d'éléments tirés du fonds même de l'idiome national.

La pêche, on le sait, est une source de revenus et de bien-être pour les habitants du littoral et même du pays tout entier. Elle l'emporte de beaucoup sur la vénerie, qui est restée longtemps un divertissement de grand seigneur et dont l'importance décroit de jour en jour. Par contre, la pêche progresse et perfectionne constamment ses méthodes. Mais tandis que la chasse a trouvé de bonne heure accès en littérature et a été, à partir du XIVe siècle, l'objet de nombreux traités, la pêche est demeurée étrangère aux écrivains et jusqu'au XVIIIe siècle à peu près ignorée par les érudits.

Rabelais dont la langue a puisé à toutes les sources techniques, ignore la pêche, et la Pléiade, qui a continué l'œuvre du grand initiateur, n'en a tiré que des applications isolées [1], alors que la vénerie et la volerie occupent dans les deux vocabulaires une place prépondérante.

Comment expliquer un pareil contraste ?

Suivant une suggestion très séduisante [2], on en serait redevable au caractère social essentiellement différent des deux arts : la chasse, exercice noble par excellence ; la pêche, métier bas et roturier. Pourtant, Henri Estienne, qui avait pour l'ancienne langue la même sympathie que pour le vulgaire parisien, parle longuement dans sa *Précellence* (1579) des images tirées de la chasse, alors que la pêche n'y est même pas mentionnée.

1. Marty-Laveaux, *Langue de la Pléiade*, t. I, p. 409. La plus importante de ces images est celle d'*appas*, qui fut retenue par les dramaturges de l'âge classique.
2. Communication obligeante de M. Ferd. Brunot.

Digitized by Google

Bien plus, les deux fondateurs au XVIe siècle de l'ichtyologie, Rondelet et Belon, qui donnent, l'un et l'autre, les noms vulgaires et provinciaux des poissons, sans oublier les manières de les apprêter, ne touchent pas à la pêche, et, Charles Estienne-Liébault, dans son *Agriculture et Maison rustique* (1567), n'en mentionne les engins que dans le passage suivant (fol. 193 v°) : « C'est au laboureur ou fermier à prendre... le petit poisson à la sauve, à la treule et à la ligne ».

Chose curieuse ! Dans le premier quart du XVIe siècle parut une sorte d'encyclopédie technique, l'*Essay des Merveilles de Nature*, où le Père Estienne Binet consacre des chapitres spéciaux à la chasse, à la fauconnerie, aux poissons, mais la pêche en est complètement absente.

La *Nouvelle Maison rustique*, que le sieur Louis Liger publia à Paris en 1700 et qui fut plusieurs fois réimprimée, n'est guère plus riche en détails sur la pêche (t. II, livre I, ch. II) : aucun de ceux qu'elle fournit ne mérite de nous arrêter.

Il faut arriver à la seconde moitié du XVIIIe siècle pour rencontrer le premier ouvrage sur la matière, le célèbre *Traité général des pêches*[1], que Duhamel-Dumonceau, membre de l'Académie des Sciences, publia à Paris en 1769. Le livre fit sensation dès son apparition et il mérite pleinement l'éloge que lui décerne son éditeur neuchâtelois : « Cet ouvrage est sans contredit du petit nombre de ceux qui font honneur à notre siècle ».

Le *Traité* n'a rien perdu de la valeur de ses descriptions techniques ni de l'intérêt de ses données linguistiques, précises et circonstanciées. L'auteur s'est efforcé de réunir tous les vocables de pêche usités dans les nombreux ports du Nord et du Sud de la France. Il est étonnant qu'un ouvrage de cette importance ait jusqu'ici échappé aux patoisants des régions maritimes[2], aux lexicographes[3] et aux étymologistes[4].

1. En voici le titre complet : *Traité général des pêches et Histoire des poissons qu'elles fournissent*, par M. Duhamel-Du Monceau et M. de La Marre, Paris, 1769-1777, 3 vol. in-4° (dans *Descriptions des Arts et Métiers*, t. V, X et XI); IIe éd., Neuchâtel, 1776. Nous citons cette réimpression.

Le premier tome, consacré tout entier à la pêche, nous intéresse spécialement. Il est clos par un vocabulaire technique avec renvois au texte (p. 697 à 755) : « Explication de plusieurs termes qui sont en usage entre les pêcheurs ».

Le volume de l'*Encyclopédie méthodique*, intitulé *Dictionnaire de toutes les espèces de pêches* (Paris, l'an III de la République), n'est que le squelette de l'œuvre si vivante de Duhamel, avec omission de toutes les données documentaires.

2. Mistral a seul connu et utilisé Duhamel. Les données abondantes du *Trésor* sur la pêche constituent un des côtés les plus précieux de ce recueil, qui contraste à cet égard (comme sous beaucoup d'autres) avec les nombreux glossaires de la Normandie, si pauvres en données sur la pêche.

3. Le *Dictionnaire général* excepté, qui cite Duhamel surtout dans les premières lettres, mais qui utilise plus souvent l'*Encyclopédie méthodique*, dont le *Dictionnaire des pêches* (1795) n'est qu'un extrait du *Traité* de Duhamel.

4. Kemna l'ignore ainsi que Behrens et A. Thomas. Schuchardt en a seul récem-

Digitized by Google

La publication de Duhamel n'a jamais été surpassée ni égalée. Tous ceux qui depuis ont abordé le sujet se sont bornés à en reproduire, souvent textuellement [1], les renseignements d'ordre technique et géographique, ou d'en user avec une certaine discrétion [2].

Il importe, sous le rapport historique, de lui joindre les témoignages tirés des *Ordonnances* royales sur la pêche, qui se succèdent dès le XIIe siècle jusqu'à nos jours. Très rares pour la première période, XIe au XVIe siècle [3], elles deviennent nombreuses à partir du XVIe siècle [4] et constituent une documentation abondante.

Prenant pour guide Duhamel, complété par les textes des *Ordonnances* et élargi par les ressources ultérieures [5], nous allons aborder pour la première fois dans son ensemble cette copieuse nomenclature.

A. — CARACTÉRISTIQUE

La nomenclature de la pêche a pris de nos jours un développement surabondant. Elle a puisé aux vocabulaires des pêcheurs des divers ports de l'Océan et de la Méditerranée. De là, de nombreu-

ment tiré parti dans l'excursus qu'il a consacré à la pêche dans le second fascicule de ses *Romanische Etymologien* (v. plus bas). Ajoutons qu'Eugène Rolland cite Duhamel dans le IIIe tome de sa *Faune*, mais semble, dans le texte, ne l'avoir utilisé que de seconde main.

1. Jacques-Joseph Baudrillart, *Dictionnaire des pêches* (IVe partie du *Traité général des Eaux et Forêts*), Paris, 1833). L'éditeur plagie Duhamel à chaque page, presque à chaque mot. Les fautes d'impression même y sont fidèlement reproduites.

2. H. de La Blanchère, *La Pêche et les Poissons. Dictionnaire général des pêches*, Paris, 1868. Excellent livre de vulgarisation, qui complète Duhamel pour notre époque.

3. Elles ont été consignées par Du Cange et Godefroy.

4. Baudrillart les a réunies à la fin de son *Dictionnaire* sous le titre : « Règlements sur la pêche maritime » (p. 569 à 628). La première ordonnance est de 1686, la dernière, de 1826.

5. Nos sources, en dehors des ouvrages spéciaux déjà mentionnés, sont :

a. — Glossaires patois, notamment ceux de la Normandie, nombreux et de valeur inégale, mais où la pêche est à peine représentée. Tous ignorent Duhamel. Le relevé parcimonieux que Moisy a donné à la fin de son *Dictionnaire* (p. 580), contraste par sa pénurie avec le groupement final (t. II, p. 580) des termes de pêche qu'on lit dans le *Dictionnaire des patois d'Anjou* par Verrier et Onillon.

L'*Etude sur le langage de la banlieue du Havre*, de l'abbé C. Maze (1903), et le *Patois Boulonnais* (1903), du chanoine D. Haigneré, sont tout à fait insignifiants à ce sujet.

Ernest Deseille, *Glossaire du patois des matelots boulonnais*, Paris, 1894, cite aussi des termes de pêche. Données parcimonieuses, mais utiles.

L'*Atlas linguistique* donne une carte (n° 569) avec l'en-tête « Maille d'un filet », d'ailleurs sans importance lexicologique.

b. — Dictionnaires : Nicot (1605) et Cotgrave (1611), Ménage (1690) et Thomas Corneille (1694), *Trévoux* (1704-1772) et Bescherelle (1845), Littré et le *Dictionnaire général*.

c. — Monographies et articles :

Achille Jacquemin, *Vocabulaire wallon-français du pêcheur*, dans le *Bulletin*

Digitized by Google

ses séries synonymiques qui avaient déjà frappé Duhamel. Ce consciencieux investigateur revient à plusieurs reprises sur ce cumul lexicologique, qui n'a peut-être atteint nulle part des proportions aussi considérables.

« Il est à propos de prévenir, remarque Duhamel (p. 19), qu'on ne doit pas être surpris de voir donner quantité de noms différents aux mêmes objets, surtout quand ils appartiennent à la marine, puisqu'on parle différentes langues ou différens patois dans plusieurs des provinces de France qui bordent la mer. D'ailleurs, il n'y a point de petit port où les pêcheurs n'aient adopté des expressions qui leur sont particulières, et qui souvent ne sont que celles des ports voisins défigurées. A notre égard, nous avons employé les termes qui nous ont paru être d'un plus commun usage, sans prétendre qu'ils soient meilleurs que les autres ».

En réunissant, à la fin du volume, l'explication des termes de pêche, Duhamel complète ainsi sa pensée (p. 697) :

« Les côtes de la France, étant fort étendues et les lieux où l'on pratique les différentes pêches éloignés du centre du royaume, le langage des pêcheurs, qui est absolument ignoré dans les provinces éloignées de la mer, est de plus sujet à varier beaucoup sur les différentes côtes où l'on s'occupe de la pêche.

« Les Normands, les Bretons, les Saintongeois, les Flamands, les Picards, les Provençaux, ont des idiomes qui leur sont particuliers, d'où sont venus les différens noms qu'on a donnés à une même pêche : mais, quoique je me sois attaché à rapporter les expressions particulières à chacune de ces provinces, il ne faut pas présumer que j'aie rempli mes intentions sur ce point. Les variétés infinies qui se trouvent dans une même province, d'un port à l'autre, ont rendu la chose presque impossible ».

On verra, à l'occasion des noms innombrables donnés aux filets,

de la Société liégeoise de littérature wallonne, IIe série, t. XVI, 1891, p. 245 à 280. Travail médiocre et incomplet.

Louis Quesnevelle, « Termes de mer et de pêche en patois de Bernières-sur-Mer », dans le *Bulletin des parlers normands* de 1901, p. 452 à 456. Article d'amateur.

d. — Travaux de lexicologie et d'étymologie :

K. Kemna, *Der Begriff Schiff im Französischen*, Marbourg, 1901.

D. Behrens, *Beiträge zur französischen Wortgeschichte*, Halle, 1910.

H. Schuchardt, *Romanische Etymologien*, Wien, 1899. Renferme, à propos de *trouver*, un savant excursus sur *bouiller* et *bouille* dans les idiomes européens. Nous y reviendrons plus loin.

L'étude des noms de poissons sort du cadre de notre ouvrage. Il suffira de renvoyer aux consciencieuses recherches de Paul Barbier fils : « Noms de poissons, notes étymologiques et lexicographiques » (*Revue des langues romanes*, t. LI à LIV, 1908 à 1911, et t. LVI à LVIII, 1913 à 1915). Cf. pour les noms des poissons de l'Océan et de la Méditerranée, qu'on lit dans Rabelais, notre *Histoire naturelle dans l'œuvre de Rabelais*, p. 278 et suiv. Voir aussi les tomes III et XI de la *Faune populaire* de Rolland.

Digitized by Google

la surabondance de ce vocabulaire technique que nous allons maintenant aborder dans ses contours généraux.

B. — ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS

La terminologie de la pêche, comme celle de la marine, et assurément sur une échelle plus grande encore, est l'œuvre du populaire. Les quelques apports du dehors disparaissent dans cette immense végétation lexicologique, création vulgaire par excellence. Nous allons rechercher les facteurs psychologiques et géographiques qui ont abouti à un ensemble aussi luxuriant. Mais avant d'en aborder l'étude, il importe de faire ressortir, d'une part, la pénurie de la tradition latine et, d'autre part, l'insignifiance des emprunts aux idiomes étrangers et limitrophes de la France.

I. — TERMES HÉRÉDITAIRES

Les vocables de pêche qui remontent à la tradition latine désignent différentes espèces de filets, communs pour la plupart à la capture des oiseaux et à celle des poissons. Tels sont : *nassa* (nasse), *panthera* (pantière), *retes* (rets) [1], *sagena* (seine), à côté des formes bas-latines *tremaculum* (trémail) et *vertebolum* (verveux), qu'on lit dans la *Loi salique* du dernier quart du ve siècle.

Certains de ces termes ont subi, dans les parlers vulgaires, de nombreuses transformations. C'est ainsi que *nasse* y devient tour à tour, dans le Centre et dans le Midi, *nance* [2] et *lance* [3], à côté de *naze*, ce dernier familier au Nord (Wallonie), d'où il a passé au français [4].

A son tour, *verveux* figure à côté de *vervelle* et *vertevelle* [5], répondant au prov. *bartavello* (et *martavello*), loquet, claquet, parallèles à l'ital. *bertovello* (dial. *martavello*), verveux. Les variantes méridionales en sont particulièrement nombreuses : *vertoul* (ber-

1. Cf. Duhamel, p. 747 : « *Royes*. On nomme ainsi à Calais les pièces de filets qui, étant jointes les unes aux autres, forment une tessure de manets pour le hareng et le maquereau ».

Le diminutif *réseau* a, comme pendant, *resau* ou *ressaut* (*rissaut*) en Provence, et *raisson*, *rezzago*, à Toulon (v. La Blanchère).

2. Cf. Duhamel, p. 735 : « Les Provençaux appellent *nanses* des nasses faites d'osier et figurées comme le sont certaines souricières de fil d'archal, que dans l'Océan on nomme *bouragues* ».

3. Idem, p. 255 : « Espèce de nasse que les Provençaux appellent *lance*, gombin et gembin ».

4. « Quelques personnes prononcent *naze* » (Littré). — « *Naze* se dit quelquefois pour *naze*, d'où *nazière*, lieu où les pêcheurs tendent les *nazes* » (Bescherelle).

5. *Vertevelle*, en rapport avec *vervelle*, accuse une origine méridionale (cf. *bartavella*, loquet). Quant à *verveux* ou *vervier* (1315 : *vervier*), il remonte à *vervel* (cf. *tel*, pl. *tieux*). C'est un pluriel devenu singulier.

Digitized by Google

toul), *vertuel* (bertuel, birtuel, bartuel), *vertoulen* (bertoulen, bourtoulen) et *vertoulet* (bertoulet), à côté du limousin *vervol*, etc. [1].

Vouloir réduire ces différentes finales à des types latins [2], est une entreprise chimérique. Le latin classique ne connaît que *vertibula*, diminutif de *vertebra*, et les termes romans correspondant sont des formations analogiques dont on trouve des germes dans le bas-latin du haut Moyen Age.

Remarquons que les diminutifs sont particulièrement nombreux dans cette nomenclature, et que les pêcheurs s'y sont donné libre carrière. Ils ont généralement eu recours à l'analogie, plus rarement à des croisements.

D'autre part, il y a eu substitution des finales, comme dans *pantière*, à côté de *pantenne*, verveux terminal de la bourdigue [3].

L'application à la pêche du lat. *tribula*, herse, remonte également au Moyen Age. Du sens de herse, engin de pêche semblable à la foène, *trible* ou *truble* passa, dès le XIIIe siècle, à celui de filet en forme de herse et finit par devenir un nom générique [4]. L'usage fréquent qu'on en fit au Nord de la France est attesté par de nombreux aspects provinciaux. L'historique tout à fait insuffisant de *truble* dans Littré a besoin d'être complété par les renseignements précis que nous fournit Duhamel. Au milieu du XVIIIe siècle, cet excellent investigateur avait recueilli, dans les divers ports de l'Océan et de la bouche même des pêcheurs ponantais, nombre de formes régionales [5].

1. Voir Mistral. Cf. Duhamel, p. 243 : « A Cette, en Languedoc, les pêcheurs font usage de petits verveux... qu'ils nomment *bertoulens* ou *bertoulettes*, probablement parce que c'est un diminutif de *bertaule*, nom qu'on donne aux verveux dans quelques provinces ».

2. Le type analogique **vertibellum* (au pluriel, **vertibella*) suffit à la rigueur pour expliquer les formes romanes. Il est superflu de postuler pour *vertevelle* (comme le fait M. Thomas, *Essais*, p. 340) un second type **vertabella*.

3. Cf. Berry, *pante*, filet pour prendre les oiseaux (abrégé de *pantière*). Au prov. *pantano* répond le langued. *pantaro* (v. Mistral).

4. Cf. Duhamel, p. 213 : « Le terme de *truble* est en quelque façon générique... Il y en a de différentes grandeurs et leurs formes varient plus ou moins, ce qui peut avoir engagé à leur donner différents noms, comme *maniolle*, *lanet*, etc. ». — Et Du Cange, v° *tribula* : « Machina forte piscatoria (c'est-à-dire *truble*) in modum *tribuli bellici* ». Voir aussi le *Dict. général*.

5. En voici le tableau (p. 754) :

« *Treille*, filet approchant du carreau, avec lequel les femmes du pays d'Aunis prennent des chevrettes, loches, aloseaux et aubussons ». — Le wallon dit *troule* et *trule*, truble.

« *Treu*. Les pêcheurs des environs de Royan nomment ainsi une espèce de truble avec laquelle ils prennent des chevrettes.

« *Treuille*, ou *trulot*, petite truble pour des chevrettes, qui n'est pas montée sur un cercle, mais sur deux règles parallèles l'une à l'autre. Elle est en usage à l'isle de Rhé ». — En Champagne et en Poitou, on dit *truille*, sur les côtes de Bretagne, *treuille* ou *treulot* (La Blanchère, p. 743).

« *Trouillotte*, sorte de petit filet qu'on nomme ailleurs *caudrette* ou *chaudrette* ». — Le primitif *trouille*, truble, attesté en moyen français (XVIe siècle), est encore vivace en Poitou.

« *Trubleau*, petite truble ».

Digitized by Google

La forme méridionale *trublo*, complètement isolée dans la Méditerranée, est à coup sûr un emprunt fait aux pêcheurs de l'Océan, chez lesquels on rencontre le terme dès le XIIe-XIIIe siècle [1].

On attribue souvent au latin des termes de pêche qui appartiennent en propre aux parlers locaux. C'est ainsi que Scheler fait directement remonter le nom de la nasse dite *folle* au lat. *follis*, poche de cuir, soufflet, alors que Littré se borne à demander: « Est-ce le lat. *follis*, sac? » et le *Dict. général* d'ajouter: « Origine incertaine, se rattache peut-être au lat. *follis*, enveloppe ».

Or, il s'agit d'un terme moderne et spécialement normand. Le premier texte, de 1553, est extrait du *Journal* du sire de Gouberville[2] et, en français, la première mention figure dans l'ordonnance de 1681 (v. Littré).

Voici la raison de cette appellation : « La *folle*, dit Duhamel (p. 723), sert à prendre des poissons plats, particulièrement des raies; c'est pourquoi en quelques endroits [de Picardie] on les nomme des *rieux* », ou *rayeux*, comme on dit ailleurs. Or, la raie à long bec est dite *sotte* (v. Littré), qui est synonyme de *folle*, d'où aussi le nom de cette nasse. Ou bien, comme d'autres noms de filets, cet appellatif est-il tout bonnement facétieux — nappe *folle* — sans doute parce qu'on promène le filet au hasard, en tous sens.

Date et provenance excluent donc également toute attache avec l'antiquité.

Le nombre des termes tirés du latin reste ainsi fort réduit. Schuchardt a récemment essayé [3] d'amplifier cette descendance, en y ajoutant nombre de restitutions calquées sur les termes français et provençaux qui désignent l'action de troubler l'eau (pour faire sortir le poisson) et les engins qu'on emploie à cet effet.

La forme *troubleau*, attestée dès le XVIe siècle (v. Littré), a été contaminée par *troubler*. Littré y voit un dérivé de *troubler* et *eau*, parce que « après avoir tendu le filet, on bat et on trouble l'eau pour prendre le poisson ».

Le *Trévoux* de 1752 donne le primitif *trouble*, truble, avec cette explication : « On nomme un filet un *trouble*, parce qu'on trouble l'eau... ». — Cette forme est encore vivace à Lyon et ailleurs.

1. Son dernier avatar, comme forme et comme sens, semble *turlotte*, ligne usitée pour le brochet : « On emploie, nous dit Baudrillart pour pêcher les brochets, l'hameçon, le collet, le *truble*... ». — *Turlotte*, petite truble (cf. *trulot*), finit par désigner une espèce de ligne volante. Pour cette réduction du sens, rappelons *alignolle*, dans le Midi, filet en simple nappe, proprement petite ligne.

La Blanchère prétend (p. 808) que « la *turlotte* est décrite dans les plus anciens auteurs et dont ils font le plus grand éloge ». On le lit tout d'abord dans la *Nouvelle Maison rustique* (1700) de Liger (t. II, p. 595) : « ... à la ligne volante, autrement dit à la *turlotte* ». Ce terme manque non seulement à Duhamel, mais à Baudrillart; il réapparaît dans Bescherelle (1845), d'où il a passé dans Littré.

2. « Ceulx qui avoient levé et couppé ces *folles* à la mer » (p. 807). Cf. Duhamel, p. 596 : « On fait encore de grandes pêches, surtout à Dieppe, avec des filets à grandes mailles... connus sur les côtes de Normandie sous le nom de *folles* et *demi-folles*, et destinés à prendre des poissons plats ».

3. Dans le second fascicule de ses *Romanische Etymologien*, à propos de l'origine de *trouver*, reflet supposé de *turbare*.

Digitized by Google

Essayons de serrer de près les données qu'il nous fournit en ce qui touche le français, le provençal et l'italien de la Haute-Italie, pour faire ressortir une fois de plus la frêle complexité de ces groupements verbaux.

En parcourant la masse lexicologique groupée par Schuchardt, on est frappé par une double constatation:

En premier lieu, les écrivains classiques ne nous ont transmis aucun vocable avec le sens spécial de *bouiller* et de *bouille*. Le verbe *pulsare*, qui a peut-être été aussi appliqué à la pêche, se retrouve dans l'allemand *pulsen*, mais est resté inconnu au roman avec cette acception technique.

En deuxième lieu, alors que les idiomes germaniques sont pauvres en pareilles désignations, les langues romanes, principalement la Normandie, la Provence et la Haute-Italie, en sont abondamment pourvues.

Ces prémisses autorisent à conclure que la nomenclature romane correspondante est foncièrement indigène et de création vulgaire.

On pourrait y discerner les critères suivants qui ont présidé à sa constitution:

1° Une série de verbes d'origine onomatopéique: *bouffer*, en français; *boumba* et *gounga*, bouiller, dans le Midi (d'où *boumbo* et *goungo*, bouille). Le synonyme allemand *pumpen* en dérive également.

2° Une autre série de verbes de la langue générale dont le sens a été restreint à la pêche: *brasser*, *fourgonner*, *troubler*, etc.

3° La notion de « bouillir » et de « bouillonner » est inhérente à cette famille de mots:

En français, *bouillir* et *boulir*, à côté de leurs doublets provinciaux: *bouiller* et *bouler* (d'où *bouille* et *bouloir*).

En provençal, *bourja*, *bourga*, *burga* (*burgalha*), dont l'acception primordiale est de même « bouillonner ».

4° La notion de remuer la vase remonte à celle de « boue délayée ». L'italien *bordare*, bouiller (d'où *bordo*, bouille), à côté du dialectal *burdigare*, l'un et l'autre inséparables du prov. *bordo* (*bourdoulho*), limon, *bourdouïra*, troubler, en parlant d'un liquide qu'on remue.

La reconstruction de types pour cette catégorie de termes relativement modernes et souvent dérivés des sens plus généraux est, dans ces conditions, non seulement arbitraire, mais va encore à l'encontre des faits. Cependant, ici comme ailleurs, les types abondent sous la plume de Schuchardt:

Bouiller, doublet provincial de *bouillir*, attesté au XVIIe siècle, remonterait à un primitif **bulliare*, intensif de *bullare*, alors que le synonyme sarde *buluʒare* reflèterait un type **bulligiare*.

Bourja serait, à son tour, le descendant méridional d'un **buri-*

Digitized by Google

care, qui remonterait lui-même à **burcare*, et celui-ci à **burbicare*, pendant de *bullicare*.

Burdigare, de la H.-Italie, inséparable du primitif *bordare*, reflèterait un **burdicare* [1] (de *burdo*, bâton).

Furgalha, en Provence, bouiller, signifie proprement fourgonner, d'où remuer la vase pour faire sortir le poisson, parallèle à l'ital. *frugare*, sonder, fureter : le premier viendrait d'un type **furculare ;* le deuxième, de **furicare*. Ce dernier type n'est en fait que la simple transcription du lucquois *furicare* (Venise, *furegar*), farfouiller, forme exactement parallèle au prov. *furga* (gasc. *hourica* et *houriga*), fouiller, fureter, proprement fourgonner.

Fogná, fouiller, Haute-Italie, reflèterait un type **fundiare*. Quant à la variante piémontaise *frogné*, elle représenterait une contamination du synonyme italien *frugare*. Or, ce double aspect du verbe répond au prov. *fougnà*, patauger, de *fagno*, fange (qui se dit *fraugno*, dans l'Aude). Le sens primordial en est remuer la vase, d'où fouiller en général. Même évolution que pour *farfouiller* et pour l'italien *bordare*, bouiller.

Mais l'exemple le plus instructif nous est offert par *triboler* ou *tribouiller* (« remuer, troubler ») et, comme nom, *tribouil* (« trouble, agitation »), avec de nombreux dérivés, aux acceptions métaphoriques.

Schuchardt propose pour *triboler* un primitif **turbulare* (qui a effectivement donné *troubler*) et, pour sa forme mouillée, *tribouiller*, un autre type **turbuliare*, qui est une restitution purement idéale (comme **turbula* pour *truble*).

De plus, dans l'ensemble des formes et des sens notés par l'auteur [2], on peut nettement distinguer :

1° Un engin de pêche, attesté dès le XIIIe siècle sous le nom de *trible* ou *truble*, dont nous venons de relever les aspects multiples et l'origine médiévale.

2° Un verbe *triboler* qui, dès le XIIe-XIIIe siècle, revient dans les monuments littéraires avec des sens figurés : agiter, tourmenter, etc. C'est à coup sûr le reflet savant du lat. *tribulare*, presser, tourmenter. Les formes régionales *tribouiller* et *trifouiller* sont ultérieures et leur application à la pêche est moderne et dûe à une influence analogique (cf. *bouiller* et *fouiller*).

Les deux appellatifs — le verbe et le nom de l'engin — ont été influencés, au cours de leur évolution, par *troubler*. On a d'une part, en français, *trouble* (pour *truble*), et d'autre part, dans le Var, *turbulá*, même sens que *treboulá*.

En tenant compte de ces faits, il sera permis de conclure que

1. Meyer-Lübke, v° **furicare*, y explique le prov. mod. *burgà*, bouiller, par une contamination avec **burdicare*, c'est-à-dire par un type deux fois inexistant.
2. Schuchardt, *mémoire cité*, p. 137 à 140 et p. 177 à 181.

Digitized by Google

cette nouvelle germination prétendue latine vulgaire reste purement factice et en dehors de toute ambiance historique ou sociale.

II. — EMPRUNTS GERMANIQUES

La nomenclature de la pêche, à l'encontre de celle de la marine, est à peu près exempte d'éléments germaniques. Le relevé de Mackel, pour le français et le provençal, n'en renferme aucun, et pour cause. Les idiomes germaniques sont de beaucoup moins riches à cet égard que les parlers gallo-romans, et le traducteur allemand de Duhamel, le savant Schreber, note souvent, à propos de filets par exemple : « Ce terme manque à notre langue ».

On a pourtant et à diverses reprises fait dériver de source germanique plusieurs de ces vocables. Nous allons les passer en revue.

Allemand. — On lit dans le *Dictionnaire général*, à propos de *haussière* ou *aussière*, cordage : « Peut-être dérivé du germanique *hals*, cou, la *haussière* étant à l'origine la corde que tire le haleur en l'appuyant sur son épaule (cf. l'anglais *hawser*) ».

Or, le mot français vient du Midi, où *aussiero* désigne à la fois le gros cordage et la bordure à grosses mailles qu'on ajoute à un filet délié pour lui donner de la force et le relever. Dans l'un et l'autre sens, c'est un dérivé de *aussà*, hausser, relever. L'anglais *hawser*, cordage, vient à coup sûr du français, et l'italien *alzaia*, haussière, corrobore cette origine méridionale.

Hollandais. — Behrens (*Beiträge*, p. 128) tire *hallope*, filet de pêche, du néerlandais *hal-up* (« hale dessus »). Cependant, ce terme, encore inconnu à Duhamel, ne remonte pas au-delà du XIXe siècle (v. Littré) et appartient en propre à la Bretagne. C'est une forme abrégée de *halopin*, nom de la petite seine à Brest, dite aussi filet à éperlans et à lançons (La Blanchère), comme *brège*, de *brégin*. A son tour, *halopin* est, comme dans le Bas-Maine, la prononciation locale de *galopin* (v. Dottin) et représente ainsi une des métaphores si fréquentes dans cette nomenclature.

C'est un appellatif plutôt facétieux, comme qui dirait « galopin », à l'instar du méridional *courantille*, proprement coureuse, filet qu'on abandonne à lui-même et qui dérive au gré du courant (Duhamel p. 364). « On appelle, nous dit ailleurs Duhamel (p. 755), *vas-tu*, *viens-tu*, une pêche qui se fait avec un filet du genre des manets ou des tramaux qu'on tend de terre par le travers d'un courant ».

Anglais. — L'unique terme anglais qui au XVIIe siècle ait passé aux pêcheurs du Nord de la France est *drague* ; encore a-t-il subi dans leur bouche de singulières métamorphoses :

Drège, *dreige* [1], grand tramail. Forme francisée (pour *draige*),

1. Cf. Duhamel, p. 384 : « On la nomme [cette pêche] *drege* sur les côtes de

Digitized by Google

attestée dès le XVIe siècle (v. *Dict. général*), d'où « bateau *dreigeur* » (ordonnance de 1651).

Grage: « C'est le nom qu'on donne en Basse-Normandie à la *drague* aux huîtres » (Duhamel, p. 726). Aujourd'hui, au Havre, *grager* est parfois pris pour *draguer* (Maze): le sens habituel de *grager* est peigner le lin (1403), c'est-à-dire le *dréger* [1].

Draigneau, filet traînant, forme donnée par l'ordonnance de 1726 (Baudrillart, p. 575). Croisement de *drague* et de *haveneau*.

Draine, à côté de *drainette*, filet dont on se sert à la dérive et, pour cette raison, dite aussi *drivonette* ou *drouillette*, sur la côte de Haute-Normandie (« par corruption, je crois, de *dérivette* », Duhamel, p. 342 et 343). Ce filet flotte et dérive au gré du courant. La forme *dravenet* est donnée par l'ordonnance de 1726, déjà citée.

Dranet, sorte de seine, terme donné par Thomas Corneille (1694), par l'ordonnance de 1726 et par Duhamel [2]. C'est un diminutif tiré de *draine*, filet qu'on traîne à la marée basse.

Draguelle [3], *dranguelle*, sorte de drague (Duhamel, p. 442), forme picarde, à côté du normand *dranguiet* (« vieilli », Moisy).

Driguelle, variante picarde du précédent, donnée par l'*Encyclopédie* (1755): « Dranguelle ou *driguelle* [4] ».

Drogueur, bâtiment de Haute-Normandie pour la pêche de la morue, du hareng, du maquereau (Duhamel, p. 718). Variante de *dragueur* [5].

C'est ainsi que *drague* a parcouru toute la gamme vocalique et a subi, en dehors de la nasalisation, différentes influences modificatrices: *draine* représente une contamination par son synonyme *traîne*; *drouillette*, un croisement de *drague* avec *trouille* (« tru-

Normandie et de Picardie, apparemment à cause que le filet gratte ou drague le fond de la mer ».

1. Cette constatation suffit pour identifier *drège*, drague, avec *drège*, peigne de fer pour séparer la graine du lin d'avec ses tiges, peigne comparé à la *drague*, racloire en fer adaptée à un filet en forme de sac pour détacher, du fond de l'eau, les huîtres, moules, etc. La dérivation de l'allem. *Dresche* (v. *Dict. général*) est donc à la fois incompatible comme sens (en allemand, « fléau ») et superflue.

2. « On traîne derrière la seine un *dranet* ou colleret, pour retenir le poisson qui pourrait s'échapper » (p. 408).

Thomas Corneille (1694): « *Dranet*, sorte de filet que deux hommes traînent dans la mer... On s'en sert sur les côtes de Normandie, et on l'appelle autrement *coleret* ».

3. Le normand en a tiré le dérivé *dragueler*, *dragler*, boire à tire-larigot, terme appartenant en propre aux marins et pêcheurs: *dragleux*, biberon, est dans la *Muse Normande* de David Ferrand (v. ci-dessus, t. I, p. 321, note 3).

4. Cf. *Trévoux* (1772): « *Draguelle* ou *driguelle*, terme de pêche, nom que l'on donne à une espèce de grande chausse, à l'usage des pêcheurs flamands et picards ».

5. Duhamel remarque à cet égard (p. 384): « L'ordonnance de la marine écrit *dreige*; quelques-uns écrivent *droige* ou *dreigue*. C'est pourquoi on appelle ces pêcheurs tantôt *drégeurs*, tantôt *dreigeurs* et quelquefois *drogeurs* ou *drogueurs* ».

Il est donc superflu de faire venir le bateau *dragueur* du hollandais (*Dict. général*) qui n'en peut mais.

Digitized by Google

ble »), alors que *dravenet* semble résulter d'une fusion de *dranet* avec *drivonet*. La raison du changement de *drage* en *grage* nous échappe.

On a dernièrement rattaché à l'anglais plusieurs de ces formes dérivées ou contaminées :

Pour *dranet*, Metivier, Jorct, Moisy (et le *Dict. général*) le font remonter à un prétendu **drag-net*, alors que l'anglais ne connaît que *draft-net*, filet à draguer.

D'autre part, Behrens (*Beiträge*, p. 84) voit dans *drivonette* un anglais *driftnet* [1]. Il suppose en outre le vocable germanique *net*, filet, entre autres, dans la finale de *havenet*, forme parallèle à *haveneau* et à *havet* [2]. Toutes ces suppositions restent illusoires.

De plus, *dériver* lui-même (comme terme de marine et de pêche) n'a aucun rapport avec l'anglais *drive*, pousser. La variante *driver* (que le *Dict. général* cite d'après d'Aubigné) est une prononciation vulgaire pour *dériver*. D'ailleurs, le bilan des emprunts anglais en français ne compte aucun verbe, et cette constatation suffit.

Scandinave. — Le *Dict. général* fait remonter au norrois *hafr*, sorte de filet, le terme de pêche *haveneau*. C'est là un écho de Bugge (*Romania*, t. IV, p. 361). La simple constatation chronologique — le terme est donné pour la première fois par le *Trévoux* de 1752 — suffit pour écarter définitivement cette étymologie. Sous sa double variante, le terme se rattache à *have*, havet, d'où les formes diminutives : *havet* et *haveau*, usuelles à Brest (La Blanchère, p. 312), à côté de *haveneau* ou *havenet*, en Saintonge, *havenat* (Duhamel).

C'est de la marine que nombre de vocables d'origine germanique ont passé à diverses époques aux pêcheurs, notamment pour désigner la barque ou le bateau à pêche [3], tels *canart*, *clinquart*, *dogre*, *gribanne*, etc., ainsi que les noms de certains cordages (cf. *raban* et *ralingue*).

Mais la plupart des emprunts que les pêcheurs ont faits aux marins sont indigènes. Tels : *chalon*, *chaloupe*, *chalut* ou ret traversier, *tartane* [4], etc.

1. Le *drivenet*, cité par Meyer-Lübke, est inexistant.

2. Behrens avait antérieurement exposé ces vues (*Mélanges Chabaneau*, p. 554), mais aucun des exemples qu'il allègue n'est concluant. Le *codnet*, filet pour la pêche de la morue, qu'il cite, est un anglicisme uniquement attesté dans un texte anglo-normand.

D'autre part, *ravenet* (p. 85 et 222), nom normand d'un filet avec lequel on prend des oiseaux, dériverait de *ravir* pourvu de la finale de l'angl. *rafflenet*, sorte de filet pour prendre des oiseaux et des poissons. Ce *raffle* serait tiré du français, et la finale du mot normand aurait subi l'influence analogique de *havenet*.

3. Voir le relevé dans Kemna et chez Duhamel, p. 66 et suiv. (« Bateaux à pêche »).

4. Voici les éclaircissements que donne Duhamel sur ces diverses embarcations de pêche (p. 712, 725 et 750) :

« *Chalon*, grand filet que les pêcheurs de rivière traînent entre deux bateaux. Ce terme n'est guère d'usage.

Digitized by Google

En tenant compte de ces faits — l'emprunt anglais *dragué* est moderne et ne tire pas à conséquence — on peut en induire que les éléments germaniques manquent en principe au langage des pêcheurs. Non pas qu'ils en soient complètement absents, mais ils ne lui appartiennent pas en propre.

III. — EMPRUNTS HISPANO-PORTUGAIS

L'inépuisable nomenclature méridionale de la pêche ne compte guère que deux vocables étrangers qui remontent à l'arabe, et qui lui sont parvenus, indirectement, par l'intermédiaire du catalan ou de l'espagnol. Ce sont :

Eissaugo [1] (d'où en français *aissaugue*), à côté de *savego* et *saugo*, long filet de pêche et bateau qui le traîne (du catal. *chaveca* [2], esp. *jabega*, reflet de l'arabe *chabaka*, filet). La prosthèse en provençal est fréquente pour les mots de cette origine : cf. *eissiroc*, siroco, et *eissirop*, sirop, etc. [3]

Madrago (d'où en français, *madrague*, dans l'ordonnance de 1681)

« ***Chaloupes***, petits bâtiments qu'on embarque dans les vaisseaux, et qui sont d'un grand service dans les rades. On s'en sert pour la pêche.

« ***Chalus*** ou ***chalut***. C'est un filet en chausse, sans ailes, ou une drague qu'on traîne. Il y en a qui sont montés sur des espèces de traîneaux de bois.

« ***Ganguy***. C'est ordinairement un filet plus petit que le brégin, et qui a les mailles très-serrées : le grand *ganguy* est un vrai brégin. Ce qu'on nomme *ganguy des carambots* et *ganguy des oursins*, sont des dragues qui traînent au fond de la mer. Celui qu'on appelle *à la voile* ressemble assez à la tartanne.

« ***Laüt***, bâtiment qui sert à Cette à faire la pêche à la tartanne.

« ***Tartanne***, bâtiment léger dont on fait grand usage sur la Méditerranée pour le commerce, quelquefois pour la guerre, et même pour la pêche... Ce bâtiment sert à Marseille, au Martigue et sur les côtes de Languedoc, à une pêche qu'on appelle *à la tartanne* : elle se fait avec un grand filet à manche qui s'appelle aussi *tartanne*, et ressemble au ganguy ».

Duhamel cite, en outre, *quenouille* (« on nomme ainsi sur la côte de Haute-Normandie les bateaux pour la pêche »), qui n'est qu'une forme divergente de *quenart*, nom d'un navire qu'on lit dans les plus anciens monuments de la langue (v. Kemna). Aujourd'hui, en Saintonge, *quenouille* désigne une espèce de filet.

Ajoutons-y ces trois dénominations qui sont communes aux pêcheurs du Midi de la France :

Bergot, sorte de nasse dont font usage les pêcheurs de la Garonne (Duhamel, p. 257 et 706), nom à rapprocher de l'ital. *bargozzo*, petite chaloupe des pêcheurs de l'Adriatique. Le terme manque à Mistral et à Kemna, qui fait mention de *bargot*, petite barque, dans des documents français du XIVe siècle.

Lacoule, filet usité à Rochefort (La Blanchère p. 213), répond au prov. *lacoun*, chaland ou gabare (cf. Kemna, p. 161).

Trabac, trabacon, filet pour la pêche des anguilles à Toulon (La Blanchère). En Provence, *trabaco* répond à l'ital. *trabacca*, baraque, et *trabaccolo*, sorte de navire usuel dans l'Adriatique (v. Kemna, p. 214).

1. Duhamel fait remarquer (p. 413) : « Il est bon de commencer par prévenir que les uns écrivent *eissaugue*, les autres *aissaugue*, *essaugue* ou *issaugue*. Ces incertitudes de dénominations sont fréquentes entre les pêcheurs, même entre ceux d'une même côte ».

2. Cf. Duhamel, p. 426 : « Sur les côtes de Malaga et de Marveilha, on nomme le filet à mailles ferrées *xabega*... ».

3. Voir A. Thomas, *Essais*, p. 293, et l'Index de notre ouvrage.

Digitized by Google

enceinte de filets, de l'esp. *almadraba* (arabe *madraba*, filet pour la pêche du thon).

Remarquons pourtant que les compartiments ou chambres de la madrague portent exclusivement des noms provençaux [1].

Duhamel, qui a visité la grande madrague de Bandol, nous en a laissé une description détaillée; quant à celle de Toulon, il nous donne, un des premiers, les noms particuliers que portaient alors (et que portent encore) les divers compartiments de ce parc de filets tendus à la mer [2].

C. — CRÉATION INDIGÈNE

Si nous défalquons la dizaine de vocables latins ou bas-latins et les quelques emprunts isolés ou indirects faits au germanique et à l'arabe, la très grande majorité des termes de pêche français et provençaux sont de création vulgaire.

Nous allons examiner au fur et à mesure les éléments divers qui ont constitué cette copieuse nomenclature et ont contribué à l'enrichir. Nous discernerons en premier lieu, parmi ces facteurs, la métaphore sous ses différents aspects et les multiples apports régionaux. Nous reviendrons ensuite aux vocables de la langue générale qui furent appliqués à la pêche, à ceux surtout qui désignent la notion de « filet ».

Un relevé de termes d'origine obscure clôra cette étude forcément sommaire d'un sujet fort complexe, mais d'une réelle importance sociale et linguistique.

I. — MÉTAPHORE

La métaphore, transparente ou usée, joue ici, comme ailleurs, un rôle fécondateur de premier ordre. Son action dans le langage des pêcheurs, comme dans celui des marins, est considérable. C'est grâce à ce facteur capital que nous parviendrons à résoudre plus d'une énigme étymologique.

Animaux. — Des filets portent :

1° Des noms de bêtes de labour :

Bœufs ou gangui à deux bateaux [3].

1. A savoir *bourdounero* (« bourdonnement »), *farati* (« ferré »?), *grado* (« agréable »), *gardi* (« garde »), *gravichelli* (« gradins »), *isouleto* (« petite île »), *pichoun* (« petit »), *corpou* (« corbeau ») ou *chambro di mort* (v. Mistral).

2. Voici ce dénombrement (p. 461) : « La première chambre se nomme à Toulon le *bourdounoro*. La seconde, qui forme la grande entrée, s'appelle le *farati*; la troisième, le *gardy*; la quatrième, le *pichou*. La cinquième est composée de trois parties, qui ont aussi leur nom particulier : la première s'appelle le *gradou*; la seconde, le *gravichelli*; enfin, la troisième se nomme le *corpou* ».

3. Cf. Duhamel, p. 430 : « La pêche au gangui, dite *du bœuf, des bœufs* ou *aux*

Digitized by Google

Vache, nom du gangui à un seul bateau (La Blanchère).

On a récemment contesté la réalité de ces images zoologiques, mais à tort, comme nous l'avons montré [1].

Ajoutons-y : *bête* (Bescherelle) ou *bête marine* [2], petit bâtiment comparé à une bête de trait, d'après le provençal *beto*, bateau plat servant à la pêche, dont les diverses parties portent des noms spéciaux (v. Mistral).

2° Ou encore d'animaux ravisseurs :

Loup, nom d'un filet dont on se sert vers l'embouchure de la Loire pour prendre des lamproies (La Blanchère); nom d'un autre filet [3] dont on se sert sur les côtes des environs de Nantes (Idem).

Louve, verveux cylindrique à plusieurs ouvertures (Duhamel, p. 732), nommé aussi *rafle* (Idem, p. 745).

Renard, nom donné dans certains endroits au verveux (Duhamel, p. 239).

3° Ou finalement d'oiseaux de proie : *épervier*, filet en forme de cloche, terme qu'on lit dans l'ordonnance de 1669 : « On le nomme aussi *furet* [4], *risseau*, etc. » (Duhamel, p. 720).

C'est un autre oiseau de proie, l'*émerillon*, qui a fourni la notion de « crochet » d'hameçon, comme dans l'ancienne langue *chatte* (v. Godefroy) et, en français moderne, *chat*, « petit grappin dont se servent les pêcheurs » (Duhamel).

Toutes ces métaphores sont transparentes. Voici maintenant quelques exemples d'images effacées également tirées du monde animal.

Chèvre. — Remontent à cette notion les termes suivants de pêche, d'origine provinciale :

Bichette, filet monté sur deux perches courbes (Duhamel, p. 230). Le mot est employé par l'ordonnance de 1727 (Baudrillart, p. 580) et il est encore vivace à Boulogne-sur-Mer (Deseille, p. 61). Le *Dict. général* donne le terme comme « d'origine inconnue ». C'est tout simplement le diminutif du dialectal *biche*, chèvre, au sens figuré de « support » (cf. *chèvres*, pieds qui servent à monter les hauts étaliers du guideau, La Blanchère). Le synonyme languedocien, *bichot* ou *bichoun*, nasse pour les anguilles, accuse le même point de départ.

bœufs, probablement parce qu'on a comparé les deux bateaux qui traînent de concert un même filet à une paire de bœufs qui sont attelés à une voiture ». Cf. aussi t. I, p. 173.

1. Cf. t. I, p. 172. Rappelons que les pêcheurs bretons appellent *charrue* un filet « en manche, semblable au chalut » (Duhamel, p. 712).

2. Cf. Duhamel, p. 704 : « Les Provençaux nomment *bette marine* de petits bateaux qui leur servent pour plusieurs sortes de pêche ». Le provençal *besti*, bête, répond au dauphinois *beti*, même sens.

3. Cf. Duhamel, p. 732 : « Dans la rade de Nantes, on appelle *loup* un filet qu'on tend en pleine eau sur trois piquets ou perches ».

4. En Anjou, *furet* est l'appareil placé à l'extrémité du filet et qui sert à effrayer le poisson. Comme nom de filet, *furet* est donné par l'ordonnance de 1669.]

Digitized by Google

Cette image trouve un double pendant en Normandie :

Bout de quièvre, bichette dont les perches sont terminées par des cornes de chèvres, filet « fort en usage du côté de Caen » (Duhamel, p. 231). Il figure dans l'ordonnance de Louis XIV de 1681 (Baudrillart, p. 570). Aujourd'hui, dans le Calvados, *bout de chèvre* filet porté par deux bâtons terminé par deux cornes (Quesneville).

Bouquetout : « Le petit bouteux qu'on nomme volontiers *bouquetout* dans l'amirauté de Coutance... sert aussi pour prendre des chevrettes » (Duhamel, p. 223). Ces chevrettes sont dites *bouquets* et *bouquetoux* dans le Nord et dans le Midi de la France.

Crapaud. — Le nom de ce batracien est à la base des appellatifs :

Rabot, bouloir de pêche. L'ordonnance de 1669 défend de se servir de *rabots* pour troubler l'eau. Le terme signifie proprement « crapaud » (d'après la forme arrondie de cette perche) et il trouve des pendants dans les synonymes correspondants des patois italiens : *bodolo* (à Trieste)[1] et *ẓambot* (à Parme), l'un et l'autre noms du crapaud et du bouloir. En provençal, *granouièro* est un engin pour pêcher les grenouilles.

Epervier. — C'est là, croyons-nous, le point de départ du terme de pêche :

Breveux : « On nomme ainsi sur la côte d'Isygny un crochet de fer, dont on se sert pour tirer les homards et les crabes d'entre les rochers » (Duhamel, p. 708). Ce terme de pêche normand, passé au français, est l'application métaphorique de *brevier*, épervier, en Normandie (Boulogne-sur-Mer, etc.). Rappelons, sous le rapport de la forme, *vervier* et *verveux*, et sous celui du sens, le synonyme français correspondant *émérillon*, l'un et l'autre faisant allusion aux serres de ces oiseaux de proie (cf. anc. fr. *gerfault*, crochet, Godefroy).

Poule. — Une autre image nous est offerte par :

Gline, « panier couvert dans lequel les pêcheurs mettent le poisson qu'ils ont pris » (Duhamel, p. 726). On dit aussi *glène* (Littré). La première forme, la plus usuelle, se lit dans le *Dict. général*. Les deux variantes sont les noms patois de la « poule » au Nord de la France (Norm. *gline*, Pic. *glène*, reflets du lat. *gallina*). Quant à son application à des ustensiles, nous avons déjà cité des exemples correspondants[2].

Nous avons réservé la plus importante de ces métaphores, celle qui se rattache au nom méridional de l' « âne », si abondamment pourvu de suffixes variés :

1. Cf. Schuchardt, *Rom. Etymologien*, fac. II, p. 96, 140 et 160. Le vénitien *bodolo*, gros et court, ramassé (que l'auteur cite en dernier lieu) remonte à la même métaphore. Cf. t. I, p. 101-102.

2. Voir t. I, p. 44-45. A Boulogne-sur-Mer, *glène* désigne un paquet de filets (Deseille, p. 85).

Digitized by Google

Bouraque, *bourache*, *bouragne*, nasse d'osier « qui est faite comme les souricières de fil d'archal [1] ».

Bourriche, panier oblong, sans anses, dont on se sert pour faire voyager la marée [2].

Bourricho, Languedoc, bourriche, panier ouvert ; nasse, engin de pêche (à côté du masculin *bourrich*, panier carré dont on se sert pour ramasser les châtaignes, en Limousin et en Béarn, Mistral).

Bourroche, Normandie et Anjou, petit panier rond à un seul couvercle et nasse à deux ouvertures (Verrier et Onillon). Dans le Calvados, panier dans lequel on met la crevette lorsqu'on est en pêche (Quesnevelle).

Ce dernier vocable est la survivance du plus ancien représentant du groupe. Une ordonnance sur la pêche de 1289 en fait mention sous la forme *bourroiche* (v. Godefroy), que les ordonnances ultérieures donnent sous les variantes : *bourrouche*, *borreche*, *berroiche*, etc. Cotgrave a *bourrache*, forme devenue en Normandie *bouraque* et *bouragne*.

Les deux aspects essentiels : *bourriche* et *bourroiche* sont les reflets des termes méridionaux : *bourric* (Languedoc et Gascogne) et *borrisco* (Marseille), âne, à côté de *bourrico*, *bourrisco*, ânesse. Le sens intermédiaire est « panier » [3], d'où nasse en forme du panier de basse-cour à claire-voie qu'on appelle *mue*.

C'est du Midi que le nom, avec son application métaphorique, passa en Normandie et en Anjou, où, dès le XVIe siècle, *bourriche* désigne un panier oval (sens passé au français) et spécialement, aujourd'hui, un grand filet solide, établi à demeure, où on conserve le poisson (Verrier et Onillon).

Rappelons quelques appellatifs facétieux. Les pêcheurs nomment *patenôtres*, les morceaux de liège qui leur servent à suspendre leurs filets sur l'eau (Baudrillart), et dont l'enfilade fait songer aux grains d'un chapelet.

Ils donnent le nom de *frères* aux piquets qui font le tour de la paradière (Duhamel, p. 725) et celui de *mères*, aux cordelettes génératrices du filet dit *épervier* (La Blanchère). On appelle *valet* (terme fréquent dans la technologie populaire) « un morceau de bois qui a un crochet à chacun de ses bouts et sert à tenir tendue la portion du filet qui est faite » (Duhamel, p. 165).

Border un filet d'une lisière de grandes mailles, c'est l'*enlarmer*

1. Cf. Duhamel, p. 219 et 220 : « On ne fait usage des *bouraques* qu'entre les rochers. Comme il s'en trouve sur les côtes de Normandie, depuis Bayeux jusque par le travers de la Hague, cette sorte de pêche y est ordinaire ».

2. Cf. La Blanchère, p. 103 : « Les pêcheurs qui veulent conserver leur poisson vivant, se serviront avec avantage du petit filet, auquel des marchands ont donné, je ne sais pourquoi, le nom de *bourriche*. Il se compose d'un sac maintenu ouvert par deux ou trois cercles d'osier ».

3. Voir t. I, p. 44.

Digitized by Google

(Duhamel, p. 720), ces mailles étant semées comme des larmes[1] (Littré).

Terminons par deux expressions qui remontent au langage des pêcheurs et dont on a jusqu'ici méconnu la provenance.

L'appât qui garnit l'hameçon se disait dans l'ancienne langue (et se dit encore dans les patois du Nord) *abet*, écrit aussi *abait*, à côté d'*abec* qu'on lit encore dans Nicot (1606). C'est, en effet, un déverbal d'*abecquer* (l'hameçon), aujourd'hui, *embequer*[2].

Ce verbe *abeter* a acquis, dans l'ancienne langue, les acceptions métaphoriques de « séduire » (proprement appâter) et de « tromper », c'est-à-dire prendre à l'hameçon, répondant exactement à l'anc. fr. *amorcer*, attirer, d'*amorce*, appât pour le poisson, sens généralisé dans la langue moderne.

C'est avec son acception métaphorique qu'*abet* (« instigation ») a passé en anglais. Les étymologistes se sont fourvoyés sur l'origine de ce terme de pêche, en le faisant remonter à l'anglo-saxon *baiten*, mordre (Diez), au norrois (Joret), voir à un prétendu francique **betan*, faire mordre (Meyer-Lübke).

D'autre part, *gober l'hameçon*, se laisser attraper, ou simplement *gober*, d'où, en Normandie et ailleurs, *jober*, tromper (« je m'y *ai jobé*, je m'y suis laissé prendre », Joret), représente la même métaphore[3].

La pêche exige une longue patience et favorise la réflexion. De là, cette expression caractéristique des pêcheurs marseillais et lyonnais : *brouger* (*broujá*), méditer, réfléchir profondément, ruminer, même verbe que *bourger*, fouiller l'eau, remuer la vase (pour faire sortir le poisson). Cette curieuse métaphore représente ainsi un souvenir de la pêche fluviale ou côtière[4].

1. Etant donné la mentalité des pêcheurs, il est déplacé de voir, avec le *Dict. général*, dans *enlarme*, une altération, par étymologie populaire, de l'anc. fr. *enarme* (encore dans Cotgrave), courroie pour passer le bouclier au bras. — Tout d'abord, le verbe *enlarmer* (1688) est d'un siècle antérieur au substantif verbal *enlarme* (1771); ensuite, quel rapport pourrait-il bien y avoir entre une « grande maille » et une « courroie de bouclier »?

2. Dans le normand du Bessin, on dit *bète* et *bèque*, appât, à côté d'*abet* et *abèque*, amorce (Joret).

En fait, les variantes anciennes et modernes renvoient à un double point de départ : 1° *Bec*, d'où *abéquer* et *embéquer*, à côté d'*abechier*; 2° *Beite* ou *bète* (en Normandie), d'où *boite* ou *bouette* (en Bretagne), à l'instar de *bète* et *boite*, boisson.

Ce *bète* remonte-t-il à une source germanique? On l'affirme, mais les idiomes de cette famille ne possèdent pas de termes réels correspondants et les étymologistes en sont réduits à des formes « reconstruites » (v. Mackel et Meyer-Lübke). Ajoutons que l'ancien dérivé normand *abeter* apparaît dans les textes avec une acception exclusivement métaphorique, alors que son sens technique continue à vivre dans les patois du Nord. C'est là une constatation habituelle, que nous avons souvent relevée.

3. Joret (*Patois du Bessin*, v° *jober*) le fait remonter dubitativement à Hiob ou au vieux flamand *jobbe*, insipide.

4. Cf. De Puitspelu, *Dict. Lyonnais*, v° *brouger* : « D'après M. Chabaneau, du latin *rumigare* ». — Voir, pour quelques autres métaphores tirées de cette source, notre *Langage parisien*, p. 179-180 : « Termes de pêche ».

Digitized by Google

II. — APPORTS RÉGIONAUX

Duhamel nous a laissé un tableau géographique très complet de la pêche maritime et fluviale, telle qu'elle se pratiquait dans son temps aux ports du Nord, de l'Ouest et du Midi de la France [1].

Il commence son exploration par Dunkerque, port de la Flandre, la continue par la Picardie (Calais, Boulogne), la Haute-Normandie (Dieppe, le Havre, etc.), la Basse-Normandie (Caen, Cherbourg) et la Bretagne (Saint-Malo, Saint-Brieux, Brest, Nantes), sans négliger les côtes de la Saintonge ni du Poitou.

Arrivé au golfe de Gascogne, l'auteur passe en revue les pêches qui se font dans les rivières de Dordogne et de la Garonne. Passant ensuite à la Méditerranée, il parcourt la côte du Roussillon, puis celle du Languedoc par Narbonne. Il clôt son excursion par la Provence, dont il suit également les côtes, en s'arrêtant complaisamment aux ports de Martigues et de Marseille.

Nous renvoyons à cette longue, vivante et minutieuse enquête technique, en nous bornant à recueillir chemin faisant les détails linguistiques qui nous intéressent.

Il suffira, pour le but que nous poursuivons, de répartir l'ensemble de ces apports régionaux en deux groupes principaux, suivant que les pêcheurs ressortissent à l'Océan ou à la Méditerranée.

Le vocabulaire des pêcheurs ponantais diffère essentiellement de celui des pêcheurs levantins, bien qu'ils se soient mutuellement influencés, dans des proportions inégales. Alors que la Normandie, à l'époque moderne et par l'intermédiaire du français, a fait passer quelques termes isolés — *appelet*, *bauffe*, *drague*, *orin*, etc. — au provençal, celui-ci a exercé une influence importante (et dès le XIIe-XIIIe siècle) sur le français et sur les patois des régions maritimes de l'Ouest.

A. — VOCABLES OCÉANIQUES

Nous examinerons successivement les termes de pêche dont on est redevable aux pêcheurs normands, picards et bretons. Le contingent lexicologique qu'ils ont fourni nous intéresse tout particulièrement. Nous ne retiendrons d'ailleurs que les termes les moins transparents, en réservant pour une rubrique spéciale ceux qui ont résisté à nos recherches.

Nous disposons, pour la documentation des vocables océaniques, d'un acte officiel important, la *Déclaration* de 18 mars 1727. En voici le titre: « Déclaration du Roi, concernant les pêches à

1. « Exposé général des pêches qui se font sur les différentes côtes » (p. 591 à 672).

Digitized by Google

pied et tentes à la basse eau, sur les côtes des provinces de Flandre, pays conquis et reconquis, Boulonnois, Picardie, et Normandie[1] ».

Il y est souvent fait mention des divers noms d'engins de pêche. En voici les passages essentiels :

« Les mailles de filets servant aux pêcheries nommées *hauts parcs* ou *étentes*, *étales*, *hautes pentieres*, *hauts étaliers*, *palis*, *marsaiques* et *harenguieres*...

« Les filets servant aux pêcheries nommées *bas parcs* ou *tournées*, *fourés*, *fouresses*, *courtines*, *bas étaliers* et *venets*...

« Les filets servant aux pêcheries nommées *ravoirs*, simples ou rets entre l'eau...

« Les filets qui serviront aux pêcheries nommées *guideaux* à bas étaliers et guideaux volants; aux *benâtres* volans, *baches*, *chausses*, *sacs*, *gonnes*, *tonnes* et *nasses* ; aux *verveux*, *clivets*, *entonnoirs* et *tonnelles* volans, et aux autres pêcheries non flottées montées sur piquets, auront les mailles de 2 pouces en quarré au moins.

« Les mailles des rets qui formeront les sacs des *havenets*, connus aussi sous les noms de *havets*, *haveaux*, *bichettes*, grands *savenelles* et *savonceaux*, seront de 15 lignes au moins en quarré.

« Les rets qui formeront le sac du *bouteux* ou *bout de quievre*, connu aussi sous le nom de *buhautier*, *saunet*, *savre*, *lanet*, *panier*, *ruche*, *rucher*, *chapeau à sauterelles* et *grenadiere*, auront la maille de 6 lignes au moins en quarré.

« Le filet du *carreau*, connu aussi sous le nom de *hunier* et *échiquier*.

« Pourront estre tendus à la coste, à la basse eau, les filets nommez *folles*, *demi-folles*, grandes et petites *canieres*, grandes et petites *pentieres*, grands et petits *rieux*, *cibaudieres*, *six-doigts*, *mailles royales*, *lesques*, *bretellieres*, *haussieres*, *fluës*, *flottées*, *muletieres*, *rets à croc*, *rets entre roches*, *traversis*, *macqueraulieres*, *tramaux* et tous autres rets de pied flottez, pourvu que la maille soit de la grandeur ci-après prescrite »[2].

1. Reproduit in-extenso à la fin du *Dictionnaire des pêches* de Baudrillart, p. 578 à 583.

2. Complétons ces données par les passages de l'ordonnance de Louis XIV sur la marine, d'août 1681 (Baudrillart, p. 569 à 573) :

« Les pêcheurs pourront se servir des rets ou filets appelés *folles*, *dreigues*, *tramaux* ou *tramaillades*...

« Les mailles des filets appelés *picots* seront de même grandeur que celles de la dreigue...

« Faisons défense aux pêcheurs d'employer de la *résure* pour attirer la sardine...

« Permettons de tendre sur les grèves de la mer et aux bayes et embouchures des rivières navigables des filets appelés *hauts* et *bas parcs*, *ravoirs*, *courtines* et *veinets*...

« Les parcs appelés *bouchots* sont construits de parcs entrelacés...

« Faisons aussi défense à toutes personnes de se servir de *bouteux* ou *bouts de quievre*, *ruches*, *paniers* et autres engins, pour prendre crevettes, *grenades*, ou *salicots*...

Digitized by Google

Ces témoignages, antérieurs d'un demi-siècle à Duhamel, viennent ainsi corroborer les détails donnés par le *Traité général des pêches* de 1769.

1. — Picardie

Commençons par défalquer de cette abondante nomenclature les termes qui reviennent à la Picardie [1] (y compris la Flandre française) :

Bouchot, parc ouvert construit en clayonnage (Duhamel, p. 303), proprement petit bosquet [2], terme donné par l'ordonnance de 1681 [3].

Carte : « La *carte* de Dunkerque est un filet en chausse qu'on traîne ; aussi c'est une espèce de drague » (Duhamel, p. 447 et 711). Le terme, d'origine locale [4], manque à l'ordonnance de 1727.

Cibaudière : « C'est le nom qu'on donne dans quelques ports sur la côte de Dunkerque aux *folles* » (Duhamel, p. 365 et 713). Ce terme, d'origine incertaine [5], se rencontre dans l'ordonnance de 1727 [6].

Gobelette, « petit bateau de Picardie » (Duhamel, p. 726), encore

« Enjoignons aux propriétaires des madragues de mettre sur les extrémités les plus avancées de la mer des *hoirins*, bouées ou *graviteaux*... ».

Antérieurement, l'ordonnance de 1669 nous fournit ces termes (Baudrillart, p. 389 et suiv.) :

« Aux arches des ponts, aux moulins et aux gords, où se tendent les *dideaux*...

« Ne pourront aussi mettre *bires* ou nasses d'osier à bout des dideaux...

« Faisons très expresses défenses aux maîtres pêcheurs de se servir d'aucuns engins et harnois prohibés par les anciennes ordonnances sur le fait de la pêche, et en outre de ceux appelés *giles, tramail, furet, épervier, chalon* et *sabre*, dont elles ne font point mention...

« Leur défendons en outre de bouiller avec *bouilles* et *rabots*... ou de mettre ligne avec *eches* et amorces vives ensemble... d'aller à la *fare* ou de pêcher dans les noues avec des filets, et d'y *bouiller* pour prendre le poisson et le frais qui a pu y être porté par le débordement des rivières... ».

Enfin, la *Declaration du Roy* (22 avril 1726) pour le rétablissement de la pêche du poisson de mer, renferme ces passages :

« Faisons défense à toutes personnes de traîner à la mer, le long des côtes et aux embouchures des rivières, des *seines, collerets, corets, traines, dranet, draignaux, dravenets* et autres semblables filets et instruments traînants...

« Faisons défense aux pêcheurs de pêcher... aucun fray de poisson connu sous les noms de *blanchemelée, menuise, saumonelle, guildre, manne, semence*, et sous quelque autre nom et dénomination que ce puisse être ».

1. Aucun des glossaires patois de cette région ne donne les termes de pêche relevés par Duhamel dans les ports picards et flamands.

2. Cf. l'ordonnance de 1317 (dans Godefroy) : « Les *buschieres* que on dit cramail à fouiller ».

3. Son pendant ancien est *ramée* (Du Cange, v° *rameda*) : « Un goret, autrement dit *ramée*, qui est une pescherie dans la riviere entre les deux isles de Saint-Nigaise ».

4. Cf. Saint-Pol, *carte*, mesure de bois pour les grains, le sel, etc. (proprement la quatrième partie d'un boisseau), et Lille, *quartau*, petit tonneau à l'usage des savonniers (Vermesse), terme provincial passé au français (v. *Dict. général*).

5. *Cibaudière* suppose *cibaud*, raie, que nous n'avons pas rencontré. Cf. en Rouergue, *cibado* (*civado*), crevette de mer.

6. Cf. le *Trévoux* de 1771 : « *Cibaudière*. Nom qu'on donne sur les côtes de Flandre et de Picardie à des filets pour la pêche, nommés ailleurs *folles* ».

Digitized by Google

vivace à Boulogne-sur-Mer (Deseille, p. 85). C'est un diminutif de *gobe*, coquille[1], notion fréquente pour désigner un bateau (v. Index).

Grenadière, « grand bouteux qui sert à prendre des chevrettes que les Flamands nomment *grenades*. On appelle aussi *grenadière* une petite seine qui sert au même usage » (Duhamel, p. 224 et 727). Il s'agit de la crevette rouge, d'où le nom de *grenade*. Borel mentionne déjà la *grenade de mer* (Rolland, t. XII, p. 90), et *grenadière* figure dans l'ordonnance de 1727.

Jets, de Picardie, sont « des demi-folles tendues en ravoir » (Duhamel, p. 729), proprement filets jetés à la mer.

Macle : « Du côté d'Abbeville, on nomme *macle*, peut-être par corruption de *maille*, ce qu'ailleurs on appelle *rieux* » (Duhamel, p. 365), c'est-à-dire filets pour prendre des raies. Ce filet est appelé ailleurs *maille royale* (Idem, p. 366).

Miterne, synonyme de *jonchère*, « toufles de jonc qui se forment dans les étangs et deviennent quelquefois des îles flottantes » (Duhamel, p. 730 et 735). C'est le picard *muterne*, taupinière. Le terme se lit auparavant dans Liger[2].

Toulette, « terme picard, espèce de poulie en bobine... » (Duhamel, p. 752). A rapprocher du terme nautique *tolet* (v. *Dict. général*).

2. — Normandie

Les contributions fournies par cette région éminemment maritime comptent parmi les plus importantes. La plupart ont passé au français et quelques-unes se retrouvent jusque dans le Midi de la France. Voici les termes qui remontent à cette source[3] :

Appelet, *aplet*, cordeau garni de lignes : « Une pièce de cordes garnie d'empiles et d'hameçons se nomme souvent dans l'Océan une pièce d'*appelets*... L'*appelet* sert à prendre des maquereaux, des merlans et d'autres petits poissons » (Duhamel, p. 21 et 33). C'est un mot spécialisé de l'ancienne langue dans laquelle *aplet* désignait un « outil » en général. Ce terme a passé au français et au provençal moderne (v. Mistral).

1. De là, apparemment, l'angevin *job*, bateau de la Maine : *monter le job*, mystifier, expression synonyme de « monter un bateau » (v. Verrier-Onillon et ci-dessus le bessin *jober*).

2. Cf. *Nouvelle Maison rustique* (1700), t. II, p. 581 : « Il se trouve quelquefois dans les étangs des grosses mottes de terre, des isles, islottes et autres atterrissemens qu'on comprend sous le nom de *miternes*, et qui y font beaucoup de tort ». Cf. notre Index sur l'origine de ce mot picard.

3. Les patois normands disposent d'une douzaine de glossaires, depuis le recueil de Duméril (1849) jusqu'au plus récent de Beaucoudray (1910). Ils mentionnent à peine les termes de pêche, pourtant une des grandes industries de la Normandie. On peut faire la même constatation en ce qui touche les termes nautiques et les noms de poissons de l'Océan, les uns et les autres très parcimonieusement représentés dans ces publications.

Digitized by Google

Aque, *acque*, première forme dans Bescherelle et Littré (*Suppl.*), deuxième, dans Duhamel, aspect normand d'*aiche* ou *èche*, appât (cf. *achée*), à côté de « hareng à la *haque* », préparé pour servir d'appât. Dérivés : *aquer*, *acquer*, amorcer un haim, et *aqueresse*, femme qui amorce un haim.

Bauffe, maîtresse corde ou grosse corde des pêcheurs [1]. Le mot, sous la forme *baffe*, revient déjà comme terme de pêche en moyen français et il survit dans le dérivé *baffouin*, cordage (v. Index). Le sens primordial de *baffe* est « renflé », pendant du synonyme nautique *bosse*, cordage.

Bélée, corde flottante [2]. C'est une prononciation vulgaire de l'ancien *baller*, flotter (prononcé *bailer*), comme le prouve son synonyme *traîner la balle*, pêche « qui s'approche beaucoup de celle qu'on nomme *libouret* » (Duhamel, p. 33). Son pendant picard est *flotte* ou *flotteron*, dite *flottée* à Brest.

Baluette, « petite baguette ajustée le long de la corde qui sert pour pêcher à la balle » (Duhamel, p. 702). Cf. à Boulogne-sur-Mer, *balouette*, girouette placée en haut du grand mât (Deseille, p. 58). Le sens primordial serait donc baguette mobile, flottante (cf. *baloyer*, *balouer*, voltiger).

Bétuse, tonneau pour le transport du poisson vivant. On lit ce terme, encore inconnu à Baudrillart, dans Bescherelle (1845), d'où il a passé dans Littré et le *Dict. général*. C'est un provincialisme qui a pénétré en français, à deux époques différentes, sous un double aspect :

1° *Bétoire*, puisard destiné à absorber les eaux (1700, dans la *Nouvelle Maison rustique* de Liger), du norm. *bétoire*, excavation où l'on recueille les eaux de pluie (Robin). Les variantes *bétoure* (Idem) et *béture* (Cotgrave) montrent que le sens primordial est « boisson » : de là, dans le Bas-Maine, se *béturer*, s'enivrer (à côté de *boiture*, ivrognerie, et *boite*, boisson).

2° *Bétuse*, prononciation de *béture* dans les patois de l'Ouest : dans le Bas-Maine, *bétoise* (*bétwiz*), c'est-à-dire *bétoire*, désigne un tonneau percé de trous dans lequel on garde le poisson vivant (Dottin). C'est là aussi le sens du fr. *bétuse*, emprunt provincial du XIXe siècle.

Bouteux, sorte de grande truble très usuel sur la côte de Normandie (cf. Duhamel, p. 224). Le terme figure dans l'ordonnance de 1681 et Furetière (1690) le donne pour la première fois.

Buhotier, petit bouteux qui sert à prendre des chevrettes : « On

1. Cf. Duhamel, p. 20 : « Quand ces cordes menues garnies d'hameçons se trouvent distribuées en nombre sur une corde principale, cette corde s'appelle dans l'Océan *bauffe* ou *maîtresse corde*, et dans la Méditerranée *maistre de palangre* ».

2. Cf. Duhamel, p. 21 et 137 : « Pêcher par fond ou à cordes flottantes qu'on nomme la *bélée* ou au libouret ». « De la pêche aux cordes flottantes, dérivantes à la marée, qu'on nomme en quelques endroits de la Normandie *bélée* ».

Digitized by Google

le nomme *buhotier* dans l'amirauté de Bayeux » (Duhamel, p. 709). La forme *buhautier* est donnée par l'ordonnance de 1727. Le terme est toujours vivace à Boulogne-sur-Mer : « *Buhottier*, petit filet en forme de poche et à manche » (Deseille, p. 64). Il dérive de *buhotte*, nom normand du goujon de mer (Rolland, t. III, p. 156), et dans le Bessin, *buhotte* désigne la crevette grise, d'où *buhoquier*, nom du filet (Joret). Son pendant picard, suivant Duhamel (p. 225), est *buchottier*, « des crevettes que les Picards nomment *buchots* ».

Cahuottier, verveux (Duhamel, p. 709), de *cahuhau* [1], nom qu'on donne, à l'embouchure de la Seine, aux feintes laitées qu'on apporte à Paris (Baudrillart).

Canière, filet à prendre les roussettes [2], nom figurant dans l'ordonnance de 1727. La Blanchère donne *cannier* (sic) comme synonyme de *brette* ou chien de mer.

Colleret [3], petite seine en forme de collier, terme qu'on lit en 1553 dans le *Journal* du sire de Gouberville (v. *Dict. général*). « On pêche avec dans les étangs, au bord de la mer et entre les rochers » (Duhamel, p. 399). Son correspondant languedocien est *coulette* (dans le Midi, *couieto*), espèce de truble à Toulouse.

Equille, nom normand du poisson *aiguille de mer*, terme qu'on lit au XVIe siècle dans Lescarbot. Duhamel en accuse expressément son origine normande [4]. Le *Dict. général* rattache le mot à *esquille*, terme méridional employé en médecine, double raison (géographique et technique) d'incompatibilité.

Esclipot, caisse dans laquelle on laisse tomber la morue hachée et habillée (Duhamel, t. III, p. 438), variante d'*esquipot*, l'une et l'autre formes normandes d'origine [5].

Etiquette, couteau à manche de bois qui sert aux pêcheurs à tirer les vers du sable (Duhamel, p. 496). La forme *estiquette* est attestée en moyen français (1387) et remonte à l'ancien verbe normand *estiquer*, piquer.

Flue, filet extérieur, à petites mailles, du tramail [6]. Le terme

1. Cf. La Blanchère, p. 17 : « Dans la Seine-Inférieure les pêcheurs appellent *cahuhau* le mâle de la feinte, et ils ne l'estiment qu'au second rang. C'est le contraire de l'alose vraie ».

2. « On appelle *cannière* (sic) en Basse-Normandie une espèce de bretellière qui sert à prendre des chiens de mer » (Duhamel, p. 710).

3. Cf. Thomas Corneille (1694) : « *Coleret*, sorte de filet que deux hommes traînent en mer aussi avant que la force de l'eau leur permet d'y tenir pied. Il est d'usage sur les côtes de Normandie ». Le *Trévoux* de 1752 le cite sous la forme doublement fautive *céleret* ou *coloret*.

4. « Les poissons qu'on emploie communément pour amorcer sont... les lançons, les aiguilles, qu'on nomme en Normandie quilles, *équilles* ou équillettes... » (p. 52).

5. Voir *Dict. général*.

6. « Le filet qui est refermé entre deux hamaux se nomme en Ponant la *flue*, la *carte*, ou la *nappe*, ce dernier nom est celui qu'on lui donne aux bords de la Méditerranée » (Duhamel, p. 368). — « En quelques cantons de Normandie, on donne ce nom [*flue*] aux *demi-folles* » (Idem, p. 723).

Digitized by Google

qui se lit dans l'ordonnance de 1727, est apparenté à *flouée*, attesté anciennement à Rouen comme terme de marine (cf. *Romania*, t. XXXIII, p. 358).

Folle, appellatif normand d'une espèce de raie et du filet pour la prendre, terme déjà relevé.

Gonne, « grand tonneau dans lequel on met dans le Nord le saumon salé » (Duhamel, t. III, p. 439), avec le sens général de « futaille » (sens passé au vocabulaire nautique), dans la *Muse Normande* de David Ferrand (1646). Comme terme de pêcheur, *gonne* se lit dans l'ordonnance de 1727.

Le mot représente une forme assimilée de *gonde*, pour *gondre* (1441), gondole, par l'acception intermédiaire de « vaisseau », commune aux deux. C'est ainsi que *busse* (anciennement *buce*) a désigné du XIIe au XIVe siècle un bateau très large [1], ensuite un tonneau (avec le dérivé *bussard*, 1493), encore très usuel dans l'Anjou [2].

Manet, filet à nappe simple qui se tend en ravoir (Duhamel, p. 733). Origine incertaine : est-ce filet solide dont on se sert à tour de bras (*main*) ou filet résistant composé de gros fil [3]? Son pendant méridional *maniolle* désigne une grande truble employée dans l'Adour, près Bayonne (Duhamel, p. 733).

Marsaique, nom donné dans la Manche au manet employé pour la pêche du hareng (La Blanchère), de *marchais*, qualificatif donné au hareng vide de laite et de rogue après qu'il a frayé (Duhamel, p. 734). Le terme est dans l'ordonnance de 1727.

Orin, corde qui sert à joindre une bouée en mer à sa câblière. Cette corde répond à l'extrémité du filet qu'on a calé au fond de la mer (de l'anc. fr. *orée*, bord). Attesté dès le XVe siècle (v. *Dict. général*), le vocable a de bonne heure subi l'action analogique de *bouée* (dont il est inséparable), d'où les variantes *hoirin* (ordonnance de 1681) et *boirin* (ce dernier dans le *Trévoux* de 1771). Du Nord, par l'intermédiaire du français, *orin* a passé (comme son synonyme *bauffe*) dans le Midi.

Ravoir, « filet tendu par le travers des *ravins* ou des courants d'eau... qu'on nomme sur quelques côtes (de Normandie) *ravoirs* [4], ainsi que les filets qu'on y tend » (Duhamel, p. 283 et 745). Le terme figure dans l'ordonnance de 1681. C'est un archaïsme encore vivace dans le patois du Nord : *ravoir*, ravin, torrent.

1. Voir Kemna, p. 145.

2. Suivant le *Dict. général*, *busse* serait « une autre forme de *botte*, encore inexpliquée ». Il s'agit en fait de deux termes d'origine essentiellement différente : l'une germanique, l'autre latine.

3. Cf. Duhamel, p. 328 : « L'aiguillère sédentaire est un filet de fil de chanvre doublement retord que les Provençaux nomment *à la bonne main* ; ainsi il est assez gros ».

4. Cf. A. Thomas, *Mélanges*, p. 324. Le passage qu'on y cite de Baudrillart, est une reproduction textuelle de Duhamel.

Digitized by Google

Rousret: « C'est le nom qu'on donne à Calais aux folles ou bouteux qui servent à prendre des chevrettes et des sauterelles » (Duhamel, p. 747), peut-être rets à prendre des crevettes rouges.

Saunet, sorte de filet, terme donné par l'ordonnance de 1727, proprement salé. Pendant de *sauret* et des synonymes méridionaux mentionnés plus bas.

Saveneau, *savenelle*, *savonceau*, filet [1] à main, monté sur deux bâtons, courbes ou droits, ces derniers rentrant dans la catégorie des *haveneaux*. Ce dernier terme a exercé son influence formelle sur le primitif *save*, parallèle à *sauve*, engin de pêche attesté dès le XVIe siècle [2]. Le sens proprement dit en est « réservoir ». Le terme, sous ses divers aspects, figure dans l'ordonnance de 1727 et chez Duhamel (p. 231 et 748).

Savre, filet qui sert à prendre des lançons sur le littoral normano-picard [3]. Sous sa double forme, *sabre* (ordonnance de 1681) ou *savre* (ordonnance de 1727), le terme rappelle le méridional *salabre* (v. ci-dessous).

Saureau, terme déjà attesté dans le bas-latin (1223) [4], et en ancien français dès 1289 (Godefroy: « *saure*, rebours, marchepied »). Le sens primitif en est « salin » (anc. fr. *saurée*, salaison). Dans le Midi, *sauret* est une sorte de filet du genre brégin (Mistral), à côté de *salabre*, espèce de truble dans les réservoirs des bourdigues, proprement pourvu d'un appât « salé » (cf. *salabrous*, dont le goût est salé, et *salobre*, air salin). Il répond au prov. *sausseiroun*, saveneau, littéralement « salière » [5].

Warnette, « petite seine très légère dont les mailles sont fort petites, et qu'on nomme *warnette* en Normandie » (Duhamel, p. 166 et 597). De là: *warnetteur*, « bateau qu'on nomme ainsi au petit Veulle, fauxbourg de Dieppe » (Idem, p. 73). Le terme remonte à *wardenette*, qu'on rencontre dès le XIVe siècle [6]. C'est un diminutif analogique tiré de *warder*, garder, et renvoie, comme *sauve*, à la notion de « réservoir ».

Plusieurs vocables de cette catégorie (donnés par Duhamel) ont gardé leur cachet de terroir. Tels: *broquer*, percer le poisson avec l'hameçon; — *caudrette*, chauderette, truble suspendu par des cordes; — *digon*, pointe de fer, et *digot*, aiguillette dont on se

1. Cf. Duhamel, p. 231 : « *Savenelle*, *saveneau*, *savonceau*, qu'on nomme encore *colleret à main* et en provençal *saussayron* ».

2. Voir ci-dessus, p. 146.

3. « On pêche encore avec une espèce de bouteux nommé *savre* dans l'amirauté de Coutance » (Duhamel, p. 225 et 748).

4. Cf. Du Cange, v° *saurarium* : « De aliis autem ingeniis ad piscandum, scilicet de *saurario* ad clocham... »

5. Cf. prov. *sausseja*, pêcher aux anguilles au moyen d'un paquet de vers que l'on sauce dans l'eau (Mistral).

6. Delboulle cite ce passage tiré des Archives de la Seine-Inférieure (*Romania*, t. XXXVI, p. 229): « Le fillé qui doibt servir à la dite ferme, doibt estre de la grandeur et façon d'une *wardenette* servante à pescher ».

Digitized by Google

sert pour piquer et prendre le poisson [1]; — *flamèque* « filet dont se servent les pêcheurs de Caux pour prendre du hareng hors le temps permis » (Duhamel, p. 723), proprement flambeau, donc pêche nocturne interdite; — *marander*, avec une double signification « savoir mettre les appelets à la mer [2] et raccommoder [3] les filets » (Duhamel); — *picot*, filet d'usage en Normandie (« on lui donne ce nom, parce qu'on pique le fond autour du filet pour engager le poisson à donner dedans », Duhamel, p. 362) et *picoteux*, petit filet et petit bateau de la côte de Basse-Normandie; — *pléteux*, instrument des faiseurs de hameçons, proprement plieur (de *pléter*, plier); — *roquets*, petites roches où se plaisent plusieurs espèces de poissons; — *quinqueportes*, verveux à cinq entrées.

C'est par le travers de Dieppe que les pêcheurs normands visitent les côtes d'Angleterre. Nombre d'appellatifs anglais de poissons ont ainsi passé en normand et de là en français. C'est le cas, par exemple, pour *rogue*, œufs de morue salée (dont on se sert comme appât) en Normandie et en Bretagne, terme d'origine scandinave passé au français au XVIIIe siècle (v. *Dict. général*); de même, *saur* ou *sor* (« hareng »), XIIIe siècle, salé et séché à la fumée, d'origine néerlandaise, d'où les dérivés *saurer* et *sauret*. Ce sont là de rares emprunts que la nomenclature de la pêche a faits aux idiomes germaniques.

Souvent, en franchissant la Manche, ces noms ont été plus ou moins altérés et parfois appliqués à d'autres poissons ou encore à des mollusques et à des coquillages.

Tel est le cas de l'anglais *codfish*, morue, surtout salée. Belon le mentionne sous la forme *colfiche* [4]. Il a survécu sous des formes altérées comme appellatif de mollusque et de coquillage [5] :

Coquefiche, Honfleur, nom de la plus petite espèce de peigne ou pèlerine.

Cottefiche, Honfleur, même sens; à Granville, nom d'un coquillage (v. Littré).

Godefiche, à Trouville, mollusque, terme employé par Flaubert

1. Voir t. I, p. 369.

2. Cf. Thomas Corneille (1694) : « *Marander*. On dit en termes de mer, mais bassement et seulement dans la Manche, qu'un vaisseau *se marande*, pour dire qu'il se gouverne bien ».

3. Dans ce sens, c'est une métathèse de *ramender*, « terme de Haute-Normandie qui signifie radouber un filet » (Duhamel, p. 745), l'un et l'autre verbes encore vivaces : « *Marander*, remettre les cordes dans la manne à mesure qu'on retire les poissons des hameçons, et *ramender*, raccommoder » (Deseille, p. 93 et 108).

4. *Histoire des Poissons*, 1555, p. 128 : « Il n'y a Anglois, se meslant de vendre les poissons salez, qui ne sçaiche nommer un poisson *Colfisch*, qui est à dire *Ichthyocolla*... Les Anglois l'apportent à Londres de celle partie de leur isle qui regarde Hollande ».

5. Cf. un article de Paul Barbier fils (*Revue des Etudes rabelaisiennes*, t. VII, p. 408) et une note complémentaire (*ibidem*, p. 446).

Digitized by Google

(« des oursins, des *godefiches*, des méduses », *Un Cœur simple*). Au sens de « morue séchée », *godefiche* se dit encore à Sion, dans le Valais.

Gofiche, à Cherbourg, même sens que *coquefiche*.

Golfische, espèce de coquille (Bescherelle).

Gotfiche, même acception, forme et sens donné par Félibien (*Dict. d'Architecture*, 1676, p. 607).

Nous rencontrerons à nouveau ce nom de poisson en Bretagne, où il a acquis un développement particulier.

3. — Bretagne

Les Bretons, comme les Normands, sont essentiellement marins et pêcheurs [1].

La plupart des termes nautiques normano-bretons, adoptés par Rabelais (et dont plusieurs se sont généralisés dans la langue), [2] appartiennent au patois haut-breton, en même temps que les noms de poissons que Maître François a empruntés aux pêcheurs bretons [3].

C'est également le cas des noms que portent les engins de pêche usités en Haute-Bretagne. La Blanchère a dressé un relevé complet [4] des noms des filets (fixes, flottants et traînants), dont se servent les pêcheurs ponantais dans les arrondissements maritimes de Cherbourg, Brest, Lorient [5]. Ce sont généralement des appellatifs

1. Voir sur l'état actuel de la population, C. Vallaux, *La Basse-Bretagne, Etude de géographie humaine* (Paris, 1907), ch. VIII, p. 219 à 252 : Pêcheurs et industries maritimes.

2. Voir *La Langue de Rabelais*, t. I, p. 104 à 107, et t. II, p. 154-155.

3. Cf. notre *Histoire naturelle dans l'œuvre de Rabelais*, p. 278 à 290, et *La Langue de Rabelais*, t. I, 29 à 31.

4. *La Pêche et les Poissons*. Paris, 1868, p. 312 à 317.

5. Voici ces données :

Premier arrondissement (*Cherbourg*)

Tramaux sédentaires — Nasses — Chaudières — Claies et Paniers — Verveux — Louves.

Rets à harengs — Rets à sardines — Rets à maquereaux — Carreaux ou huniers — Filets à saumons.

Folles ou filets à raies — Demi-folles — grandes Canières — grandes Pentières et grands Rieux — petites Pentières — petites Canières — petits Rieux et Cibaudières — Chalut ou Rets traversier — petit Chalut ou Chalut à chevrettes — Senne claire — Senne drue — Haveneau.

Deuxième arrondissement (*Brest*)

Tramaux sédentaires. — Picots ou filets à aiguillettes — Havenet, Havet ou Haveau — Casier à vieilles — Filets à saumons — Ravoir — Uves — Casiers, etc. — Chaudières — Claies — Paniers — Bouraque — Verveux et Louve.

Sennes à prêtres — Rets à grados — Rets à sardines — Aplets à harengs — Aplets à maquereaux — Carreau ou Hunier — Filets à saumons — Ciseaux — Senne à chevrettes.

Folles ou filets à raies et à gros poissons — Demi-folles — grandes Canières — grandes Pentières — grands Rieux — petites Canières — petites Pentières — petits Rieux — Cibaudières — Six doigts — Mailles royales — Lesques — Bretellières — Haussières — Flues — Flottées — Muletières — Rets à croc — Rets entre ro-

Digitized by Google

communs au Nord de la France : *filet*, *havenet*, *louve*, *nasse*, *rets*, *senne*, *tramail*, *verveux*. Nous avons déjà parlé de *bretellière* et de *halopin* ; restent les premiers vestiges provençaux : *lesque* et *sedor*, sur lesquels nous reviendrons. Quant à *uve*, nom de filet à Brest (que La Blanchère a omis à l'ordre alphabétique), c'est le descendant de l'anc. fr. *huve*, corde de halage (XIIIe siècle).

Une place à part revient à *guideau*, filet en forme de manche, fort en usage sur les côtes de Normandie et de Bretagne. En bas-breton, ce filet se dit *kidel*, nom qu'on retrouve en cymrique : « Le français *guideau* et l'anglais *kiddle* sont empruntés, respectivement au breton et au cymrique », nous dit Victor Henry qui considère le terme comme foncièrement celtique, mais en donne une étymologie qui ne résiste pas à l'examen [1].

Le plus ancien texte (fourni par Du Cange, v° *panchon*, de 1295) transcrit *quideaulz* (forme qu'on lit encore dans Cotgrave à côté de *guideau*). Mais, comme l'a montré M. Ant. Thomas [2], le terme se rencontre dès 1155, sous la forme bas-latine *kidellus* [3], dans une ordonnance de Henri II.

Cette date reculée fait évanouir les rapprochements proposés récemment avec l'allemand [4].

Ce qui parle en faveur d'un emprunt bas-breton [5], ce n'est pas seulement la date reculée du terme et son absence dans le Midi, mais aussi les nombreuses altérations qu'il a subies en passant aux pêcheurs français des différentes régions du Nord [6].

chers — Traversières — Maquereaulières — Séchées — Tressons et Tressures — Chalut ou Rets traversier — grande Senne à jet — petite Senne — Halopin — Senne à prêtres — Haveneau.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT (*Lorient*)

Tramaux sédentaires — Picots ou filets à aiguillettes — Nasses — Chaudières — Claies — Paniers — Verveux — Louves.

Seine à éperlans et à anchois — Rets à sardines — Rets à harengs — Rets à maquereaux — Carreau ou hunier — Sedor ou Filet à saumons.

Folle — grande Seine à jet — Seine à prêtres — Chalut — Haveneau.

1. ***Lexique***, p. 66 : « Emprunt bas-lat. **catilla*, altéré de **catella*, diminutif de *catena*, chaîne ». — Ce sont là autant de suppositions gratuites. Cf. pour la dernière, t. I, p. 44.

2. ***Essais***, p. 317.

3. C'est sous cette même forme que *kidellus* figure dans la *Magna Charta* de 1215. Murray pense que *kiddle* n'a commencé à être réellement courant en anglais qu'à partir de 1550. Dans les documents officiels bas-latins et anglo-français, le terme n'a qu'une valeur livresque.

4. Soit avec le moy.-haut-allem. *kitel*, ample vêtement, « hypothèse provisoire », émise par M. Thomas. Le terme allemand est relativement moderne, ne remontant pas au-delà du XVe siècle (v. Grimm). Suivant Schuchardt (*Zeitschrift*, t. XXV, p. 498), le terme *Kiedel*, dont s'est servi Luther, désignait un filet à manche ou à sac, donc un engin analogue à *guideau*.

Soit avec le bas-allemand ou frison *kidel*, lequel, comme terme de pêche, étant donnée sa date tardive, est à coup sûr tiré du français.

5. Ajoutons que le terme a produit un dérivé uniquement en breton : « *Kidella*, pêcher au filet dit *kidel* » (Le Gonidec).

6. Ces avatars ne sont pas dépourvus d'intérêt linguistique et constituent autant

Digitized by Google

Voici maintenant les termes que Duhamel attribue aux pêcheurs bretons [1] :

Boette ou *boite*, appât : « Ce mot est synonyme d'*esche* ou amorce pour tous les pêcheurs depuis la Manche jusqu'à l'Océan » (La Blanchère [2]). Terme passé au français, où *boite* désigne l'appât pour la morue, et *bouetter* [3], c'est attirer les sardines. Le vocable est une prononciation locale du synonyme guerneséyen *bète* (normand *abet*), appât. Aujourd'hui, à Royan, *boite*, appât pour la pêche (Jônain).

Bourlotte, ver blanc marin que l'on trouve dans les fissures des rochers (La Blanchère). Dans les patois du Berry et du Poitou, *berlaud*, ver blanc, désigné proprement le bélier, métaphore fréquente [4]. A Liège, on dit *bourle*, bélier (suivant l'*Atlas*), pendant du synonyme haut-breton *bourlot*.

Cahosse, *cahosset* (« dans l'amirauté de Saint-Brieuc, petit haut-parc qu'on appelle communément *closet* », Duhamel, p. 320 et 719) : c'est la prononciation locale de *carrosse* (« petit bas parc dont le dessus est couvert par un filet ». Idem, p. 711).

Charrue, filet en manche, « d'usage en Basse-Bretagne, semblable au *chalut* » (Duhamel, p. 712). C'est là une interprétation populaire de *chalut*, par le rapprochement avec la pêche *aux bœufs*.

d'étymologies populaires. En voici les différentes interprétations vulgaires (en partant de la forme actuelle *guideau*) :

a. — *Guide-eau* (encore dans Larousse). Littré dérive *guideau* de *guide* et *eau*, et Scheler affirme expressément : « Le terme de marine ou de pêche *guideau* est un composé de *guide* et *eau* ».

b. — *Diguial*, filet qui sert à barrer les rivières (Bescherelle), rapproché de *digue* : « *Diguial*, sorte de grand filet terminé par une nasse et établi au pied des digues » (Littré). Cf. Duhamel, p. 717 : « *Diguiaux*, grand filet en forme de manche... que les pêcheurs de la Seine établissent entre les arches des ponts » ; et p. 273 : « Les guideaux qu'on tend sur les ponts de Saint-Cloud, de Poissy, etc. et que les pêcheurs de ces endroits nomment *diguiaux*... ».

c. — *Dideau*, forme donnée par l'ordonnance de 1669 et par le *Trévoux* de 1750. « On l'appelle aussi *diedeau* » (Littré), proprement deux doigts (*deau*, doigt, dans les patois de l'Ouest), nom d'un filet aux mailles grandes de deux doigts. Cf. Duhamel, p. 717 : « *Deux doigts*, filets du bouiller ayant leurs mailles d'un pouce et demi en quarré ».

Ces explications populaires (résultant d'un rapprochement fortuit des termes *guider*, *digue* et *doigt*) ont été adoptées par Littré et d'autres.

1. Cette région ne possède pas encore de glossaire digne de son importance maritime. Les recueils d'A. Leroux (*Mée*, 1881), et Ad. Orain (*Ille-et-Villaine*, 1891) méritent à peine une mention. Celui de Dottin et Langouet (*Pléchatel*, 1901) ne donne pas non plus de renseignements se rapportant à la pêche.

Les termes des pêcheurs bretons que nous tirons de Duhamel (et dont plusieurs ont passé au français) se trouvent ici mentionnés pour la première fois dans une étude lexicologique.

2. « *Boette*. C'est le nom qu'on donne du côté de Tréguier aux petits poissons qui ne viennent que d'éclore ; ailleurs on les nomme *menuise*, *nonnat* » (Duhamel, p. 526 et 705).

3. Cf. Duhamel, p. 57 : «... des appâts... que les pêcheurs de sardines emploient pour *bouetter*..., c'est-à-dire pour engager les sardines à donner dans les filets... » et La Blanchère, p. 96 : « On dit *boitter* pour escher ou amorcer : c'est garnir d'appât l'hameçon ». Voir, sur l'origine du mot, ci-dessus, p. 162.

4. Voir t. I, p. 74.

Digitized by Google

Engamer, avaler complètement l'hameçon (La Blanchère), du haut-breton *gamer*, manger avidement.

Gravette, ver blanc (comme appât) [1]. C'est un diminutif de *grave*, gravier, sable.

Harouelle, corde garnie de lignes latérales : « Pêche appelée *arondelle* ou *harouelle* aux environs de Saint Brieuc » (Duhamel, p. 122). C'est là à coup sûr une prononciation locale du mot français, forme parallèle à *harondelle* dans les patois (par exemple, en Picardie), dite ainsi peut-être parce qu'on la fait voler en la lançant.

Houleviche, *houllebiche*, *houlbiche*, avec ce double sens :

1° Sorte de squale, sur le littoral normano-breton, encore auj. vivace à Saint-Vast (Manche) avec le sens de grande roussette (Rolland, t. XI, p. 157). Le plus ancien texte est du XVIe siècle [2].

2° Filet, qu'on appelle ailleurs *bretellière*. L'éclaircissement que nous en donne Duhamel [3], nous met sur la piste de l'origine du nom. C'est la prononciation haut-bretonne du normand *golfiche*, morue, surtout séchée, terme que nous avons déjà relevé [4].

Maquereaulière, espèce de petite canière usitée en Bretagne (ordonnance de 1727 et La Blanchère).

Résure, œufs de poissons salés qui servent pour attirer les sardines [5]. En français, ce terme se lit dans l'ordonnance de 1681. Prononciation locale du vieux mot *rasure* (devenu *raisure*), raclure, même évolution de sens que son synonyme *menuise*.

Tessure, jonction les uns au bout des autres d'appelets ou de ma-

1. « On donne en Bretagne ce nom de *gravettes* à différents annélides errants que l'on trouve sur le bord de la mer et qui sont excellents pour la pêche à la ligne » (La Blanchère).

Cf. *Encyclopédie méthodique*, v° *gravettes* : « Vers qui servent d'appât aux pêcheurs de la Hougue pour prendre le merlan ».

2. Il est tiré du *Journal* du sire de Gouberville p. 142 : « Le vieil Castel me donne deux *houllebiches* ». Cf. Duhamel, p. 610 : « Au quartier de Cherbourg on prend... des *houlbiches* ou chiens huans, des roussettes... ».

3. « Il y a des endroits où l'on dit bretelles, au lieu de bretellières. Dans l'amirauté de Barfleur, on nomme *houleviches* les rets à chiens. Ces rets diffèrent des bretellières en ce que celles-ci ne prennent que de petits chiens ; au lieu que les *houleviches* en pêchent de gros que l'on appelle *houles*, et qui sont assez estimés sur cette côte, où on les sèche et apprête comme la merluche » (Duhamel, p. 366).

4. Duhamel ne donne que ces deux variantes. On lui en a attribué une troisième : *hauche-buche*, qu'on lit dans le volume posthume de la *Faune* de Rolland (t. XI, p. 157). M. A. Thomas, en partant de cette transcription fautive, s'efforce d'en retrouver l'étymologie (*Romania*, t. XXXIX, 1910, p. 234) :

« Je n'ose proposer d'étymologie ferme. L'anglais dialectal possède différentes variétés de squales, et des noms comme *hull-cock* et *hound-fish* (Rolland, t. XI, p. 154 et 157) ; mais je crains que ce cliquetis de phonèmes approximativement consonantes ne soit qu'un attrape-nigaud, et je n'en conclus rien ».

Ces réserves sont sages, mais n'aurait-il pas mieux valu jeter un regard dans l'ouvrage même de Duhamel ? M. Thomas se serait alors aperçu que *hauchebuche* est une simple coquille de Rolland ou de son éditeur (le XIe volume de la *Faun* étant posthume).

5. Cf. Duhamel, p. 746 : « Les pêcheurs des cantons de Brest donnent aussi ce nom au filet qu'ils emploient pour prendre les sardines, apparemment à cause qu'en se servant de ce filet, ils se servent aussi de la *résure* ».

Digitized by Google

nets, terme normano-breton passé au français (Duhamel, Bescherelle et Littré), proprement entassement. Prononciation vulgaire pour *taissure* (cf. ci-dessus, *résure*).

Tignolle, embarcation [1]. Variante de *tillole* [2] « petit bateau pour la pêche... dans le port de Bayonne » (Duhamel, p. 76).

Tresson, espèce de filet qui est d'usage en Bretagne (Duhamel, p. 367 et 754), à côté de *tressure* (La Blanchère). C'est le pendant de *tressoun*, filet de pêche usité en Dordogne (de *tresso*, tresse, ruban de fil).

Traversis, *traversière*, espèce de petite canière usitée en Bretagne : première forme dans l'ordonnance de 1727; deuxième, dans La Blanchère.

Nous avons réservé le plus curieux de ces appellatifs bretons: *guelde*, appât, terme qui remonte (comme on le verra) à *maniguette*, prononcé en Bretagne *maniguède*. Sous cette forme, ou sous celle abrégée en *guelde*, le vocable a tour à tour désigné :

1° *Maniguette*, petite crevette, dite ainsi en Bretagne d'après sa couleur d'un rouge vif et luisant, comme la crevette rouge, d'où aussi son synonyme flamand et picard *grenade* : « On amorce encore avec quelques crustacés... comme la petite chevrette, appelée crevette et grenade à Dunkerque... chevron et *maniguette* [3] en Bretagne » (Duhamel, p. 56).

2° *Guelde* (*gueldre*), *guilde* (*guildre*), avec les diminutifs *guildille* et *guildive*, appât qu'on fait surtout avec de petites crevettes. Forme abrégée du nom précédent. L'ordonnance de 1726 en fait mention [4], et Duhamel est le premier qui ait cité les variantes du mot [5].

3° *Guildive*, nom donné par les colons français des îles de l'Amérique à une sorte d'eau-de-vie ou rhum d'un parfum tout particulier (avec les dérivés *guildiverie* [6] et *guildivier*).

1. Cf. Duhamel, p. 504 : « Dans le Morbihan, amirauté de Vannes, les pêcheurs vont de basse mer sur les vases avec de petits bateaux qu'ils nomment *tignolles*, qui sont figurés comme une navette, mais dont une extrémité se termine quarrément ».

2. Cf. Ant. Thomas (*Romania*, t. XXXI, 1902, p. 430) : « *Tillole* a passé de Bayonne en Bretagne, et il y est devenu, par une intéressante dissimilation, *tignole*. Cette dernière forme, qui manque dans Littré, est donnée par le *Dictionnaire français-allemand* de Mozin ».

Mozin a pris le nom à l'*Encyclopédie méthodique* (1795) et celle-ci à Duhamel. Quant à l'échange de *l* mouillée en *gn*, et inversement, voir t. I, p. 100, note 4, et Index, v° *babigner*.

3. Ce terme manque à la *Faune* de Rolland (cf. t. III, p. 228, et t. XII, p. 90).

4. Passage cité plus loin (v. Index).

5. « Ce qu'on nomme en Bretagne *gueldre*, *guildille*, *guildive*, ou encore *guildre*, se fait avec des chevrettes, des cancres et du menu fretin de toutes sortes de poissons qu'on pile pour en former une pâte » (p. 58).

« *Gueldre*, *guildille*, *guildive*, *guilde*, appât qu'on fait avec des poissons du premier âge, des petites chevrettes ou de la chair de quelques poissons cuits » (p. 727).

6. Ce terme remonte au début du XVIIIe siècle. Le Père Labat en parle dans son

Digitized by Google

Il est hors de doute que les sens donnés sous 2° et 3° remontent à la *maniguette*, qu'on emploie précisément pour donner du montant aux eaux-de-vie. Parmi les colons français des îles de l'Amérique se trouvaient donc des pêcheurs bretons, qui ont appliqué à l'eau-de-vie locale le même nom de *guildive* (forme tirée de *maniguette*) qu'ils avaient donné dans leur pays à un appât pour prendre les poissons.

Ou bien — et cette explication nous paraît plus plausible — les pêcheurs ponantais ont plaisamment appelé le tafia des Nègres *guildive*, comme qui dirait appât du gosier.

Le nom de la *maniguette*, produit exotique, dite aussi graine de paradis ou poivre de Guinée, est ainsi devenu fécond en Bretagne sous le rapport lexicologique. Deux de ces vocables ont passé dès le XVIIIe siècle au français, sous la double forme *gueldre* et *guildive*, pour désigner soit un appât de pêche soit le tafia des indigènes des îles de l'Amérique.

Donc, si l'on excepte *guideau* où *guidel*, tous les vocables que nous venons de citer ont été empruntés par les pêcheurs bretons au patois haut-breton. Ils constituent le pendant des termes nautiques, que Rabelais avait trouvés en usage « entre Bretons et Normans mariniers ».

4. — Pays de l'Ouest

L'Aunis et la Saintonge, le Poitou[1] et la Vendée, aussi bien que l'Anjou, ont prêté quelques vocables de terroir au langage français du pêcheur. Citons :

Bourgne, *bourgnon*, sorte de nasse qu'on met au bout des parcs ouverts, selon Duhamel (p. 302) qui situe le mot à l'Ile de Ré (p. 632). Terme de provenance méridionale, attesté tout d'abord

Nouveau Voyage aux iles de l'Amérique (1722), t. III, p. 410 : « L'eau-de-vie qu'on tire des cannes est appelée *guildive*, les sauvages et les Nègres l'appellent *tafia* ».

Littré, d'après lequel nous citons ce texte, l'accompagne de ce commentaire : « Ce passage du P. Labat prouve que *guildive* est né parmi les colons français, tandis que *tafia* appartient aux sauvages. M. Roullin a fait quelques conjectures, supposant que *guil* représente soit *guiller*, fermenter, soit *giler*, terme populaire, pour jaillir, et *dive*, forme corrompue de diable. Mais, dans ces cas où tout renseignement historique manque, on ne sait jamais si quelque circonstance spéciale, quelque nom propre ne sont pas cachés sous le mot qu'on veut expliquer ».

1. Voir Duhamel, p. 623 (Poitou) et p. 625 (Aunis et Saintonge).

Les données des patois modernes sont tirées des glossaires de : Jônain (*Saintonge*, 1869), Favre (*Poitou*, 1867), Dottin (*Bas-Maine*, 1899) et Verrier-Onillon (*Anjou*, 1908).

Cf. également E. Clouzot, *Les Marais de la Sèvre Niortaise du Xe à la fin du XVIe siècle* (1904), ch. VIII : La pêche et la chasse. Les étangs et les canaux, alimentés par la Vendée et la Sèvre, ont de tout temps abondé en poissons de tout genre, mais quant aux noms d'engins de pêche, les données sont très parcimonieuses.

Digitized by Google

dans un document poitevin [1] et encore vivace en Poitou (Favre).

Bouterolle, sorte de filet, terme donné sans plus par Littré et le *Dict. général*. On le lit dans Duhamel [2] comme appellatif de la nasse. Il est encore vivace en Poitou, où il désigne une nasse en osier, alors que dans le Berry, *bouterolle* signifie grand panier d'osier, de forme arrondie, dans lequel on porte les provisions de fruits secs. Le sens en est : petite *boute* ou tonneau. Les pêcheurs de la Loire nomment *bottereau* ou *bossereau* (c'est-à-dire petite botte ou petit baril) la boîte de planche, percée de trous, dans laquelle ils conservent le poisson vivant (Verrier et Onillon).

Couperu, « nom que les pêcheurs d'Oleron et d'Aunis donnent à une espèce de petite truble ou de nasse » (Duhamel, p. 715).

Couvreau ou *corret*, nom provincial donné à une sorte de drague (Duhamel, p. 442), désigne proprement dans l'Anjou l'alose feinte, *covéreau* (Rolland, t. III, p. 122). La Blanchère situe ce nom à Nantes et Baudrillart donne le dérivé *couvrée*, feintier. La forme *coret* est donnée par l'ordonnance de 1726.

Echampeau, « bout de ligne où l'on attache l'hameçon pour pêcher de la morue » (Thomas Corneille). En Anjou, *champeau* désigne le brin de fil qui supporte un hameçon.

Ecrille, clayonnage pour empêcher le poisson de sortir d'un étang (*Trévoux* [3] de 1752). Terme tiré des patois de l'Ouest : dans le Bas-Maine, *écrille* désigne non seulement un déversoir d'étang, un petit ruisseau de dégagement, mais aussi le barrage d'un ruisseau (Dottin), sens passé en français. Le terme remonte au manceau *écriller*, glisser (*écrillée*, glissade, *écrilloches*, échasses), anc. fr. *escriller*, glisser, s'échapper [4].

Farillon (transcrit *pharillon* [5] par Duhamel), sorte de pêche au feu à la fouenne : « Cette pêche des orphis ou *pharillon* se pratique dans l'amirauté de Poitou » (Duhamel, p. 506). Le primitif *fare*, qu'on lit dans l'ordonnance de 1669, répond au prov. (*fan*)*faro*, torche, flambeau pour la pêche de nuit, chasse ou pêche au flambeau (proprement air de chasse, fanfare).

Mêlis, blanchaille, écrit *meslis* par Duhamel, qui l'explique ainsi (p. 734) : « C'est un mélange de toutes sortes de poissons du premier âge. Ailleurs on l'appelle *nonnat* ».

1. Cf. t. I, p. 126.

2. Voir le passage cité plus loin.

3. « Clôture faite de barres posées de travers pour empêcher le poisson de sortir des étangs par les décharges ».

4. Ce terme n'a donc aucun rapport avec *grille* (Littré et le *Dict. général*) et, vu sa date moderne, encore moins avec le lat. *craticula* (Behrens, *Beiträge*, p. 354). La forme secondaire *égrilloir* a seule subi l'influence purement extérieure de *grille*, et c'est cette forme que donne uniquement Furetière (v. *Dict. général*).

5. La Blanchère traite deux fois de ce mot provincial passé au français, v° *farillon* et *pharillon*, ce dernier interprété par « petit phare ». Il le définit : « Réchaud spécial, porté à l'extrémité d'un bras qui l'éloigne du bateau et dans lequel on fait un feu clair pour attirer les poissons ».

Digitized by Google

Rave[1], nom saintongeais (Jônain) de l'appât, dit en Normandie et en Bretagne *rogue :* « On doit encore mettre au nombre des appâts la résure, *rave* ou rogue... » (Duhamel, p. 57). Le terme n'est pas identique à *rogue* (comme le suppose Littré), mais d'origine foncièrement indigène : proprement « rave », à laquelle on a comparé l'œuf de la morue, comme, dans le Midi, *rabo* (« rave ») désigne le frai de poisson.

Vredelée, en Vendée[2], filet dont le haut est garni de flottes de liège. Terme qui se rattache au verbe normand *verdaler*, agiter bruyamment.

Enfin, c'est par l'intermédiaire d'un de ces patois qu'ont pénétré en français les termes de pêche :

Billottée, dans l'expression *à la billottée*, vendre à bon marché par lots ou en bloc le poisson d'un étang (Duhamel, p. 564).

Corcerons, synonymes de *flottes*, petits morceaux de liège qu'on attache aux empiles, pour que les haims se détachent du fond (Duhamel, p. 48), proprement petites écorces, répondant à *flotterons*.

Espadot ou *espardot* (la première forme dans Duhamel, la deuxième dans Baudrillart), crochet qui sert à prendre le poisson au fond des écluses, diminutif d'*espart*, terme d'origine germanique (v. *Dict. général*). On lit *esparduit*, crochet, dans un fabliau (v. Godefroy).

Gord, parc de poisson (et filet qui sert à une sorte de pêche), dit *goret* en Bretagne, ancien terme océanique attesté déjà au XIIe siècle (v. *Dict. général*).

B. — VOCABLES MÉRIDIONAUX

Le Midi de la France, avec ses côtes étendues et ses nombreux cours d'eau, est le pays par excellence de la pêche maritime et fluviale. Aussi dispose-t-il d'une nomenclature à la fois riche et originale, qui remonte assez haut et dont l'expansion a été très efficace. On en trouve des vestiges dès le XIIe-XIIIe siècle en bas-latin et en ancien français, et nombre de ces vocables ont passé dans le langage des pêcheurs ponantais.

En jetant un coup d'œil sur le tableau[3] tracé par La Blanchère, en ce qui touche les filets de pêche en usage dans les arrondissements maritimes de l'Océan, on constate que la nomenclature rele-

1. On lit dans l'*Encyclopédie méthodique*, v° *morue* : « La résure, rogue, graine, *rave, rabe, rève, rébe* (car tous ces termes patois sont synonymes), sert sur les côtes de Bretagne à pêcher la sardine ». Cette énumération a passé, avec force autres détails, dans Baudrillart, p. 330.

2. Cf. Duhamel, p. 297 : « On fait une pêche de Saint-Michel-en-l'Herme avec un filet qu'on nomme *vredelée* ».

3. Tableau reproduit ci-dessus, p. 172-173.

Digitized by Google

vée à Cherbourg en est encore exempte. C'est à Brest et à Lorient qu'on en trouve les premières traces:

Bouraque, dernier survivant d'un terme de pêche méridional qui a revêtu divers aspects dans les patois de l'Ouest (Anjou, *bourriche*, dès le XVIe siècle) et dans les ordonnances de pêche (*bourrache*, etc.) à partir du XIIIe-XIVe siècle.

Lesque, *lisque*, petite canière, terme mentionné dans l'ordonnance de 1727 [1]. Dans le Midi, *lesco* désigne la chasse au loup ou au renard au moyen d'un *lesc*, appât, bête morte, que l'on place dans les campagnes pour attirer les loups ou les renards.

Sedor ou filet à saumons, à Lorient, dit *sadoure*, tramail sédentaire, à Rochefort. Duhamel l'attribue aux pêcheurs de la Loire [2]. Ce terme survit chez les pêcheurs angevins sous la double forme *sidereau* et *sidoreau*, grande seine à pêcher (Verrier et Onillon). C'est le reflet du prov. *sadour*, espèce de filet de pêche fait en tramail, proprement repu ou saturé (de poissons).

Toute une partie des termes de pêche méditerranéens a passé aux diverses époques en français [3]. Nous avons déjà fait mention de la *bourgne* ou du *bourgnon* (le premier texte est poitevin), du *chalut* et de la *tartane*, du *ganguy*, de la pêche dîte *aux bœufs*, etc. ainsi que de nombreux vocables spéciaux consignés par le *Dictionnaire général*.

Ces termes méridionaux, encore rares dans les trois premiers arrondissements maritimes, deviennent assez fréquents dans l'arrondissement de Rochefort [4].

1. Cf. Duhamel, p. 365 : « Dans l'amirauté d'Eu, les pêcheurs donnent le nom de *lesque* ou *lisque* aux cibaudières ou petits rieux ».

2. « On se sert d'un filet que les pêcheurs de la Loire nomment *sidoro* et qui est du genre des folles » (p. 621).

3. L'ordonnance de Louis XIV sur la marine d'août 1681 (déjà citée à la p. 164) fait pour la première fois mention de quelques termes des pêcheurs de la Méditerranée. En voici les passages essentiels :

« Défendons de faire la pêche du *ganguy* et du *bregin* et celle du *marqueseque* ou du *nonnat*...

« Faisons en outre défense aux pêcheurs qui se servent d'engins appelés *fichures* de prendre les poissons enfermés dans les *bastudes*.

« Faisons défense à toutes personnes de poser en mer des *madragues* ou filets à pêcher des thons et d'y construire des *bordigues* sans notre expresse permission ».

4. En voici le relevé d'après La Blanchère (v° *filet*), avec quelques corrections indispensables :

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT (*Rochefort*)

Sadoures ou Tramaux sédentaires — Bichareire — Péougue — Stoueyres — Tirolet — Jagude — Sardinal de fond — Claies et Nasses — Bourgnes ou Bourgnons.

Tramaux flottants — Tramaux dérivants — Bigeareire ou Finette — Trougueret — Sardinière — Carreau ou Carrelet — Lacoule — Havenet — Filets à aiguille.

Folle — Martramaou — Touillaud — Aumaillade — Leyraou — grande Senne ou Traîneau — Senne à aubussot — Senne de Sauou (?) — Senne de Risteou (?) — Chalut ou Rets traversier — Haveneau.

Digitized by Google

Et pour donner une idée sommaire de l'ensemble de cette nomenclature méridionale, nous reproduisons, d'après le même ichtyologiste, le bilan des engins de pêche usités dans l'arrondissement de Toulon [1].

Ajoutons, sous le rapport historique, la *Déclaration du Roi,* du 23 mars 1728, au sujet de la pêche du poisson de mer dans la province du Languedoc [2].

Mais, c'est toujours Duhamel qui reste la source principale, en même temps que Mistral (qui a tiré profit de ce savant investigateur) et dont le *Trésor* est infiniment supérieur (comme sous tous les autres rapports) aux recueils dialectaux des pays maritimes du Nord.

Nous allons répartir l'ensemble de ces contributions d'après les trois principales régions de pêche méridionales.

1. — Gascogne

Voici les termes de pêche qui dérivent de cette source :

Biécharèire (ou ***biécharié***), tramail dont on se sert sur la Dordo-

1. Le voici : Cinquième arrondissement (*Toulon* et *Corse*)

Battude — Sotte ou Armaillade — Aragnole — Réclare ou Schietta — Hautée ou **Battude** de poste — Battude du large — Combrière ou Escombrière — Palamidière ou Bestinara — Thonaire — Boguière — Aiguillère — Paradière — Gangui fixe autre que ceux pour les anguilles — Tis, Tisses ou Oiselière.

Romatières — Croupatières — Ségétière — Entremaillade — Tremaillade — Entremaille — Tremail — Entremaux — Battude à trois nappes — Alozat — Payolle.

Tramaux ou Rets tramaillés — Tremaci — Carré — Globe — Calen — Lampe à croc ou Venturon — Mugelière — Canard — Cannat — Sautade ou Bond.

Rissole ou Socletière.

Pantennes — Brégels — Paradières — Etudies ou Esturies — Ganguis fixe — Trabacs ou Trabacons.

Veyradier — Courantille — Thonaire — Sardinal ou Menaica — Anchoubé — Rissole — Boguière et Aiguillière.

Le Bœuf ou Gangui à deux bateaux — La Vache — Tartanne ou Gangui à un bateau — le Moulinet — Fourcade ou faux Gangui — Eissaugue, Traîne, Boulier, Brégin ou Sciabica — le Sciabicotto — l'Epervier, Rais, Raisson ou Rezzago — le Gangui à chevrettes, Chevrotière, Camboroutière ou Crevotière.

Ce tableau et celui qui précède exigent quelques explications.

Voici tout d'abord les fausses transcriptions que nous avons cru devoir rectifier (coquilles qui manquent naturellement à l'ordre alphabétique) : *abissot* (pour *aubussot*), *bigareire* (pour *bigeareire*), *chevautière* (pour *crevotière*). *tics* (pour *tisses*), *thoaire* (pour *thonaire*), *trégin* (pour *brégin*), *trongeret* (pour *trougueret*).

Remarquons ensuite que les termes *bestinara, menaica, rezzago, sciabica* et *tremaci* sont les équivalents corses pour *palamidière, sardinal, raisson, brégin* et *tramail.*

Et finalement, nous ignorons quels poissons l'auteur a voulu désigner par « (senne de) *saoou* » et par « (senne de) *risteou* ». Ces termes, manquant également à l'ordre alphabétique, feraient supposer ici encore des formes erronées. D'ailleurs, les coquilles lexicographiques abondent dans cette nomenclature spéciale (v. le chapitre final de l'Appendice A).

2. Il y est fait mention de la *pesche du gangay*, de la *pesche de la tartanne*, de celle du *boulier* et de la *bastude*. Voir Baudrillart, p. 583 à 584. D'ailleurs, Duhamel a connu ce document et l'a utilisé en partie.

Digitized by Google

gne : *bechardiero* (*bechardieiro*), filet à trois nappes, destiné à la pêche des saumons et des aloses (de *bechard*, beccard, saumon femelle [1]).

Brougnée, sorte de filet : « Ces nasses se nomment sur la Garonne *brougnées* et sont figurées comme une manche » (Duhamel, p. 637). *Brougnou* est la variante gasconne du languedocien *bourgnou* (proprement ruche), sorte de nasse qu'on met au bout des parcs ouverts (Idem, p. 707).

Estoueyre ou *stoueyre*, filet semblable au tramail : *estouer*, espèce de tramail dont on se sert dans la Gironde pour prendre des soles et des turbots. En gascon, *estori* (*esteiro*) désigne la natte de jonc ou de sparterie [2].

Jagude, sorte de pêche dans le bassin d'Arcachon, qui se fait au moyen d'un filet sédentaire : *jagudo*, proprement couchée [3].

Palet de Gascogne, courtine : « sorte de rets traversans qu'on nomme *palets* à la côte du Médoc » (Duhamel, p. 292 et 737). Proprement dais (*pali*).

Péougue, *peugue*, tramail sédentaire dans le golfe de Gascogne [4] : *pèugue*, sorte de pêche que l'on fait en pleine mer (cf. le *Peugue*, rivière de Guyenne).

Tirolet, filet sédentaire, dans le golfe de Gascogne [5] : *tirolo*, filet monté sur une perche, usité dans la Dordogne. En Languedoc, *tirolo*, *traiolo* signifie poulie (de *tiro*, bande, pièce de filet, et *traio*, câble qui sert à conduire un bac).

Trouguerey, filet à éperlans dans le golfe de Gascogne (La Blanchère), dit *trougueret* à Brest (Idem, p. 313), de *trauguen*, *trougon*, nom du goujon en Gascogne et en Rouergue.

Touillaud, filet pour prendre des touilles ou chiens de mer, dans le golfe de Gascogne [6].

1. Duhamel le mentionne sous la quadruple forme : *bisaré* (p. 635), *bigearreyn* (p. 643) ou *bigeareyre* (p. 340) et *biécharié* (p. 704) : « tramail dont on se sert dans la Dordogne... C'est, je crois, le même qu'on nomme dans la Gironde *bizarré*. On le nomme aussi *bicharrière* ».

2. Cf. Duhamel, p. 720 : « *Estoire* ou *estoueyre*, sorte de tramail dont on se sert dans la Gironde pour prendre des gattes ou feintes, des soles ou turbots. On les nomme aussi *bigearreyres* ou *bigearreyns* ».

3. Cf. Duhamel, p. 642 et 729 : « La pêche, qu'on nomme *jagude* dans le bassin d'Arcachon, est une espèce de manet qu'on tend sédentaire dans les chenaux ».

4. Cf. Duhamel, p. 339 et 373 : « La plus considérable pêche qu'on fasse au cap de Gascogne, est celle de *peugue*. Les pêcheurs de Gascogne donnent à ces filets le nom de *peugue* ainsi qu'à des rets qui sont du genre des manets ».

5. Cf. Duhamel, p. 637 : « On pêche sur la Dordogne avec le filet nommé *tréaule* ou *tirolle* ».

6. La Blanchère écrit tantôt *thouillaud* (v° *filet*) et tantôt *thonilaud*, qu'il explique ainsi : « Filet servant exclusivement dans le golfe de Gascogne pour la pêche de l'esturgeon et du *thonil* ou *créac* ». *Thonil* est manifestement une erreur pour *toulh* ou *touille*, squale nez, que La Blanchère donne seul à l'ordre alphabétique.

Digitized by Google

2. — Languedoc et Provence

Les termes de pêche languedociens se confondent souvent avec ceux de la Provence. Nous les traiterons sous la même rubrique:

Badail, filet en forme de chausse que l'on traîne au fond de l'eau [1], du prov. *badai*, proprement bâillement. Cf. en Anjou, *venir á bâillon*, se dit du poisson qui vient bâiller ou respirer à la surface ou au bord de l'eau.

Bandingue, ligne attachée à la tête d'un filet tendu à la basse eau [2], du prov. *bandenco*, proprement bandeau.

Bordigue, ***bourdigue***, enceinte de roseaux et de joncs pour pêcher [3], terme donné par Furetière (1690). Le prov. *bordigo* est un diminutif de *bordo*, cabane. Les bordigues sont de vraies demeures, divisées en plusieurs chambres [4]. L'absence du mot en ancien provençal s'oppose à tout rapprochement avec le latin (v. *Dict. général*).

Bourgin et ***brégin***, filet à manche [5], l'une et l'autre formes passées au français du XVIIe siècle. Le provençal possède cette double forme, à côté de *burgin*, cette dernière variante se rencontrant déjà au XIIIe siècle dans un document marseillais (sous l'aspect bas-latin *bruginus*). Ces variantes remontent au verbe *bourja*

1. « C'est une vraie drague qu'on nomme aussi *gangui à la voile* » (Duhamel, p. 429 et 701).

2. « Les *bandingues* sont des lignes qu'on attache à la corde qui porte les liéges et qui borde la tête du filet » (Duhamel, p. 297 et 702).

3. « Il y en a en Provence et en Languedoc, et des petites dans la Camargue. Ces sortes de pêches trop dispendieuses sont inconnues dans le Nord » (Duhamel, p. 259 et 707).

4. En voici la description, telle que nous la donne Duhamel, avec la mention des noms provençaux appliqués à ses différentes parties (p. 262):

« Le tour se nomme *tours de dehors*; la nasse qui y répond, la *pentenne*, le réservoir, la *serve*; le dernier goulet, *demi-anneau*; les clayonnages qui le forment, le *coutelet*; la chambre qui est entre les coutelets, le petit *baladou* (« lieu où l'on danse »); les goulets qui sont au-dessous se nomment *embourigues* (« nombril »); la chambre comprise entre les embourigues s'appelle *grand baladou*; le retour de côté pour gagner le tour se nomme *requinquette* (« petit retour »)... Les goulets qui sont à cette partie se nomment *bouques* et *contrebouques*; les tours sont dits *reculadou* (« qui sert à reculer ») et le passage qui est formé d'un filet, se nomme *capoulière* (« directrice ») ».

5. Cf. Duhamel, p. 707 et 708:

« *Bourgin* ou *brégin*, on nomme ainsi à Marseille un filet qui ressemble beaucoup au petit boullier, et qui ne diffère de l'aissaugue que par la grandeur des mailles.

« *Brège*, tramail dont on se sert dans la Gironde pour prendre les esturgeons ou créats.

« *Brégin*, *bergin* ou *bourgin*. On donne en Provence ce nom à un filet qui diffère peu de l'aissaugue; il est seulement moins grand. Il prend bien des noms différents dans les ports où on l'emploie ».

De la forme abrégée *brège* dérive *brégel*. « filet fixe employé spécialement à la pêche des anguilles, à Toulon » (La Blanchère), terme originairement identique à *brégin*.

Digitized by Google

(*burja*, *burga*), troubler l'eau pour faire sortir le poisson, d'où engin pour le pêcher.

Coupeillon, « nom que les bourdiguiers donnent à une pêchette ou sorte de truble qui leur sert à prendre le poisson qui est dans les tours des bourdigues » (Duhamel, p. 263 et 714), du langued. *coupaioun*, proprement petit coup de filet.

Faurrade, enceinte de filets ou petit parc pour renfermer les thons (Duhamel, p. 722), du prov. *faurado*, même sens (de *faure*, amarrer une enceinte de filets, la fixer avec des ancres).

Gombin, *gembin*, *jambin*, nasse cylindrique qui a deux entrées munies de goulet (Duhamel, p. 255 et 726). Ces variantes qui répondent à celles du Midi — *chambin* (Languedoc), *jambin*, *gambin* (Marseille), *goumbin* — semblent signifier petite jambe. Cf. d'une part, prov. *cambo* (*chambo*, *jambo*), *combo*, jambe et gambe, sorte de cordage, en marine, et d'autre part, *jambe d'une maille*, le fil qui forme une de ces côtes (Duhamel, p. 728).

Hautée, filet plus haut que la *battude* (Duhamel, p. 728), du prov. *autéo*, filet de pêche usité à Marseille et mentionné dans une ordonnance de 1575 (v. Mistral).

Palangre, maîtresse corde (appelée *bauffe* dans l'Océan), avec les dérivés *palangrer*, pêcher avec cette corde, et *palangrier*, le pêcheur cordier de l'Océan (Duhamel, p. 737), du prov. *palangro*, terme apparenté à l'ital. *palanca*, planche (cf. *palanchino*, « une corde au bout du timon pour le marinier », Oudin). A Royan, *palangote* est le nom de la pêche à la corde.

Rissole, *reissole*, « filet dont on se sert en Provence pour prendre des malettes, des anchois et des petites sardines » (Duhamel, p. 747), c'est-à-dire de la friture, dite en provençal *reissolo* ou *rissolo*.

Sautade ou *bond*, filet de pêche (La Blanchère), du prov. *sautado*, sorte de tramail dont on se sert pour prendre les muges et les loups (Mistral).

Une série de ces appellatifs, dérivant de la notion « bouillir », méritent une attention particulière. On a d'une part, *bouillir* et *boulir*[1], ce dernier, aspect normal (*bouillir* ayant subi une influence analogique), encore vivace dans les patois du Nord. Et d'autre part, *bouiller* (1669), faire bouillir et troubler l'eau pour faire sortir le poisson de son gîte, à côté du synonyme ultérieur *bouler*[2], d'ori-

1. L'anc. fr. dit *boulie* pour *bouillie*.

2. Le poète Sarrasin, Normand d'origine, se sert de *boulu* pour *bouilli*, d'où le vulgaire a tiré *boulue*, gourde en cuir bouilli, et *boulure*, excroissance à la racine des jeunes plantes, à côté du composé *échauboulure*, petite cloque sur la peau produite par la chaleur (Robert Estienne, 1549, donne *eschaubouillure*). Il ne s'agit donc pas ici d'une « altération » (*Dict. général*), mais d'une forme parallèle, postérieure et vulgaire. Enfin, le terme technique *boulée*, résidu du suif fondu

Digitized by Google

gine provinciale. C'est au prov. *boulir*, bouillir, bouillonner, que remontent nombre de dérivés passés au français : *boulièche* (Cotgrave), *boulier* (1681) et *boulejon*, néologisme récent.

La notion de « bouillonnement » est à la base du verbe et de ses dérivés techniques.

Les formes *bouiller* (à côté de *bouillir*) et *bouler* (à côté de *boulir*) représentent ainsi des doublets vulgaires ou provinciaux, à l'instar de *gauder* (à côté de *gaudir*) ou *goder* (à côté de *godir*), de *bourrir* et *bourrer*, de *gravir* et *graver*, etc. Ces aspects secondaires, *bouiller* et *bouler*, vu leur date moderne, ne sauraient être rattachés au latin [1]. A plus forte raison leurs dérivés s'opposent-ils à de pareils rapprochements. C'est ainsi que *boulier* [2] (prov. *boulié*) ne peut remonter au lat. *bolus* (gr. βόλος), filet, comme le propose le *Dict. général* [3], ni son synonyme *boulièche* (prov. *bouliecho*), à un type **bulligium* (v. Meyer-Lübke).

Ces engins de pêche sont conçus comme des outils pour fouiller et remuer l'eau : ils dérivent directement de *boulir*, faire bouillonner l'eau, répondant au synonyme provençal *bourgin* (de *bourja*, bouiller) ou à ses synonymes français : *bouille* et *bouloir* (tirés directement de *bouiller* et *bouler*).

Ajoutons les termes spéciaux (tous dans Duhamel et Mistral) : *afaner*, appâter le poisson [4] ; — *baudau*, corde d'auffe pour les bordigues (*baudèu*) ; — *baude*, *baudo*, cablière ; — *canestau*, panier dans lequel le pêcheur roule les cordes ; — *espens* ou *spens*, pièces qui composent le filet du sardinal ; — *espion*, nom du sardinal en Roussillon (proprement espion) ; — *nonnat*, petit poisson (appelé *menuise* dans l'Océan) ; — *quioulette*, manche qui termine le filet appelé paradière (prov. *culeto* ou *quieuleto*, proprement culotte) ; — *tirassadou*, partie de l'embouchure d'un filet qui traîne à terre.

Voilà les vocables qui nous ont paru mériter de retenir notre attention. Tâchons maintenant de faire valoir l'abondance et la variété de cette nomenclature technique, en embrassant dans son ensemble une seule de ses catégories, la plus copieuse : les nombreux appellatifs de filets en français et en provençal.

(1782), que le *Dict. général* donne comme « d'origine inconnue », signifie littéralement *bouillie*.

1. Voir *Dict. général* : « *Bouiller*. Peut-être d'un verbe hypothétique du lat. pop. **bulliare* (tiré de *bulla*), produire un bouillonnement dans l'eau ». Meyer-Lübke le fait directement remonter au lat. *bullare*, couvrir de bulles.

2. *Boulier*, au sens de « pot de terre », signifie simplement « bouilloire » (v. Littré).

3. Cf. Duhamel, p. 419 et 707 : « Du filet dit, à la côte de Narbonne, *boulier*, *bouillière*, *bouliche*, *boulièche*... *Bouligou*, c'est le nom qu'on donne à Cette à une espèce de brégin ».

4. Cf. Duhamel, p. 57, qui le donne comme synonyme de *bouetter* et d'*affamer*. En provençal *afana*, c'est fatiguer, et, comme terme de pêche, c'est jeter de l'appât pour attirer le poisson (Honnorat).

Digitized by Google

III. — RICHESSE LEXICOLOGIQUE

Rien ne saurait mieux faire ressortir l'exubérance du vocabulaire des pêcheurs que l'énumération de leurs divers engins de pêche, et particulièrement de leurs filets. On en compte, rien que pour le français, plus de soixante-dix espèces, différant par la forme, les dimensions et la force des mailles [1].

De plus, comme cette nomenclature a puisé au langage des pêcheurs régionaux des différents ports, on a abouti à une masse verbale, où le même engin est représenté par nombre de synonymes.

Duhamel, qui a consacré une bonne partie de son *Traité* aux filets, relève souvent cette particularité. Voici quelques-unes de ses réflexions (en dehors des généralités déjà exposées) :

« Il y a des filets de bien des espèces et de bien des formes différentes, suivant les lieux où l'on se propose de pêcher, et l'espèce de poisson que l'on chasse. Nous essaierons de les décrire tous, et de faire connaître les circonstances où il convient d'employer les uns plutôt que les autres (p. 14) ».

Plus loin, il cite comme exemple (à propos de *guideau*) :

« C'est de ces sortes de filets, et de la façon de s'en servir que nous allons nous occuper. On a varié leurs formes et leurs dimensions ; ce qui a engagé à leur donner différens noms, tels que ceux de *guideaux*, *manches*, *sacs*, *poches*, *verveux*, *lassins*, *varvoustes*, *bertoulens*, etc. (p. 234) ».

Et à l'occasion des nasses : « On leur donne diverses formes ; et, suivant les côtes où l'on en fait usage, on les connaît sous différens noms, comme *nasse*, *nasson*, *nanse*, *lance*, *bire*, *bouteille*, *ruche*, *panier*, *boutterolle*, etc. (p. 250) ».

Sur les appellatifs communs pour désigner la même manière de pêcher :

« On emploie des filets dont la grandeur des mailles soit proportionnée à la grosseur des poissons qu'on veut qui s'y emmaillent. On les nomme, suivant les différentes côtes, *mancts*, *marsaiques*, *harenguyères*, *harengades* ; sur les côtes de Picardie, *rets à rob-*

1. Nos sources :

Duhamel (p. 135 à 491) : « Des filets et des différentes façons de les employer pour plusieurs sortes de pêches ».

Baudrillard, v° *filet* (p. 182 à 199).

La Blanchère, v° *filet* (p. 310 à 316). Plusieurs noms de filets qui y figurent (sous une forme souvent erronée) ne se retrouvent plus à l'ordre alphabétique.

Boissière, *Dict. analogique*, v° *filet*. Liste très nourrie, puisée surtout dans Bescherelle, mais déparée par de nombreuses coquilles qui ont passé de Bescherelle à Littré et au *Nouveau Larousse illustré*. Nous y reviendrons dans l'Appendice A, chapitre consacré aux Coquilles lexicographiques.

Quant aux termes méridionaux, consulter Piat et Mistral.

Digitized by Google

lots, parce que les petits maquereaux ou les sansonnets des côtes de Normandie s'y nomment *roblots*. Ces différens noms, et plusieurs autres qu'on donne à la même façon de pêcher, suivant la langue qui est en usage sur les différentes côtes, désignent des filets tendus sur des perches, et dont les mailles doivent être d'une grandeur proportionnée à la grosseur des poissons qui doivent s'y emmailler (p. 288) ».

Quant aux aspects multiples du même terme, Duhamel fait remarquer : « Les pêcheurs sont sujets à corrompre tous les termes propres à leur art. Le *brégin*, se nomme *brigin* à la Ciotat ; *bergin*, à Antibes. Le *bregin* de Cette est un sardinal nommé *boulejou*. Dans plusieurs ports de Provence, on le nomme *bourgin*, *burgin*, *petit bouliech*, petite *cissaugue*; *traîne*, etc. (p. 426) ».

Parlant enfin des pêches qui se font à la traîne et qu'on peut comprendre sous le terme générique de *drague*, il ajoute : « On varie de différentes manières l'ajustement de ce filet ; ce qui a fait donner des noms particuliers aux pêches qu'on pratique avec la drague : à quoi il faut ajouter la variété des noms qui viennent du jargon des pêcheurs, qui est différent dans chaque port. Ces noms sont : *drague*, *chausse*, *cauche*, *chalut*, *sac de drague*, *bache traînante*, *couvreaux*, *carte*, *corret*, *dranguelle* ou *drangelle* (p. 442) ».

Essayons maintenant de rechercher les critères essentiels qui ont présidé à la nomenclature des filets (y compris quelques termes de pêche apparentés et des noms d'engins similaires).

1. — Notions concrètes

I. — **Le premier critère et le plus fréquent est tiré du nom des poissons qu'on se propose de pêcher.** Ce principe est ainsi énoncé par Duhamel (p. 336) :

« On donne à ces filets différens noms, suivant les espèces de poissons auxquels ils sont destinés, et encore suivant l'endroit où on les tend. A l'égard de l'espèce de poisson, l'on nomme *haranguier* ou *haranguyère*, le filet qui doit prendre des harengs ; *sardinau* ou *sardinal*, celui qui est propre à prendre des sardines : l'*aiguillière* est pour les aiguilles ; la *marsaique* pour les maquereaux ; les *muliers* pour prendre des mulets »

S'y rattachent nombre d'appellatifs, relatés généralement par Duhamel (sauf mention spéciale) et désignant des filets pour prendre divers poissons, à savoir :

Aiguillière, des aiguilles de mer (prov. *aiguiero* et *laiguiero*), chez Duhamel également sous la double forme *aiguillière* et *laguillière* [1].

1. « On tend l'*aiguillière* entre deux eaux, ce filet sert à prendre des aiguilles et quelquefois des meuges ou des bogues » (p. 699), à côté de *laguillière*, « rets en usage à Marseille » (p. 730).

Digitized by Google

Areignole, filet pour prendre des vives (prov. *aragnolo*, d'*aragno*, jeune vive [1]).

Caboudière, des chevennes (prov. *caboudiero*, *cabediero*, de *cabedo*, chevenne [2]).

Camboroutière, des crevettes (prov. *cambarot*, crevette de mer), La Blanchère.

Combrière, des maquereaux (prov. *coumbriero*, *escoumbriero*, de *scomber*, maquereau), terme donné par Thomas Corneille (1694).

Estonière, des thons (gasc. *estounéiro*, de *touno*, thon), Bescherelle (1845).

Palamidière, des pélamides (prov. *palamidiero*, de *palamido*, pélamide).

Potinière, des sardines (prov. *poutiniero*, de *poutino*, sardine) [3].

Romatière, des raies (prov. *roumatiero*, de *roumeto*, raie piquante), La Blanchère.

Socletière, des athérines (prov. *saucletiero*, de *sauclet*, petit poisson de mer, proprement sarcloir, ainsi nommé à cause de sa forme).

La finale *ier* alterne avec *ière* (Furetière donne *combrier* pour *combrière*) :

Buhotier, filet à crevettes (de *buhot*, crevette, en Normandie), terme déjà relevé.

Créadier, filet à esturgeons (gasc. *creadié*, de *creat*, esturgeon), La Blanchère.

Grenadier ou *grenadière*, filet à crevettes (du picard *grenade*, *guernade*, crevette), déjà relevé.

Veyradier, filet pour prendre des maquereaux (du lang. *veiradié*, de *veirat*, maquereau), La Blanchère.

Sur le type de *sardinal* : *martramaou*, filet pour prendre de grandes raies, à Rochefort (La Blanchère), du bordelais *martrame*, espèce de grande raie (Mistral), nom de l'ange de mer à la Tête-de-Buch (La Blanchère).

Parfois le même terme désigne le poisson et le filet pour le prendre. Tels : *bretelle* [4] et *houleviche*, en Bretagne ; *folle*, raie et rayeux, en Normandie, etc. (cf. ci-dessus, p. 151), à l'instar du synonyme *sotte*, raie oxyrrhinque et filet semblable aux demi-folles (La Blanchère).

Ajoutons ces appellatifs spéciaux :

Alozat, alosière (La Blanchère).

Anchoubet, filet flottant pour prendre des petits anchois (La Blanchère), dits *anchovo* en Languedoc.

Croupatière, nappe trémaillée dans la Méditerranée (La Blanchère). En Provence, suivant Mistral, *croupatiero* signifie uniquement lieu hanté par les corbeaux. Cf. pourtant *corbeau*, nom vulgaire du poisson *Corbs noir* (La Blanchère).

1. Duhamel lui donne comme synonyme *caboussière*, mais celui-ci s'applique aux macreuses (prov. *cabussiero*, macreuse et filet qu'on tend entre le fond et la surface de l'eau, de *cabussié*, qui aime à plonger).

2. Cf. Duhamel, p. 347 : « La grande battude, qu'on nomme *areignol* au Martigue, est un filet fait de fil de chanvre retors et assez fin ». Proprement toile d'araignée.

3. Cf. Duhamel, p. 783 : « Mailles de manches dites en Provence *potinières*, servant à prendre de fort petites sardines qu'on nomme *potines* ».

4. Voir t. I, p. 391, et ci-dessus, p. 175.

Digitized by Google

Finette, filet employé à Rochefort pour prendre des raies (cf. *fine*, nom provincial de l'anguille).

Lampresse, filet pour prendre des lamproies, proprement « anguille *lampresse* » [1], lamproie, sur les côtes de l'Ouest (Rolland, t. III, p. 97). Duhamel attribue *lampresse* aux pêcheurs de la Loire (p. 621).

Rieux, *rayeux*, nom picard de la folle, qu'on lit dans l'ordonnance de 1727.

Sechée, filet à prendre des sèches, à Morlaix, suivant Duhamel (p. 367).

Thonaire, filet dont on se sert dans la Méditerranée à prendre des thons (ordonnance de 1681).

II. — Le fil ou tissu dont on confectionne les filets. De là, *filet*, appliqué aux oiseaux (XIIIe siècle) ou aux poissons (XIVe siècle), et toute une série de termes techniques tirés du métier de tisserand (*ordun*, longueur des lignes, prov. *ourdun*, chaîne ourdie, *ourdir* les cannes, etc.). S'y rattachent :

Esturie, filet employé pour prendre les anguilles, à Toulon (La Blanchère), du prov. *esturio*, filet usité dans les étangs du bas Languedoc (d'*estori*, natte de jonc ou de sparterie).

Lassin, filet à manche (Duhamel, p. 234), synonyme de « lacet » (cf. anc. fr. *laçon*, lacet).

Lis ou *dreige*, « filet composé de soixante et dix rangs de mailles » (Duhamel p. 732), désigne dans la marine le « bord de la laize d'une toile à voile », proprement lisière [2] (dans le Bas-Maine).

Tis ou *tisse*, filet à trois rangs de mailles, proprement « tissure » (en provençal [3].

Toile, nappe qui est entre les deux tramaux du tramail (Duhamel, p. 752).

Tresson, *tressure*, le premier terme commun aux pêcheurs bas-bretons et gascons, le deuxième, breton. L'un et l'autre signifient ce qui est tressé.

Y remontent également les notions apparentées :

a. — Mailles (dont les dimensions servent à différencier les filets) :

Aumée, *hamaux*, rets à grandes mailles : « *Aumées* ou *hamaux*, nappes à grandes mailles, faisant partie des tramaux » (Duhamel, p. 701).

Aumaillade, *armaillade*, à côté d'*entremail* ou *entremaillade*, filets en tramail dont on fait usage en Languedoc et en Provence. La forme *amairade*, que donne encore Duhamel, répond au prov. *ameirado*, de *meiràu*, principal (proprement maternel), suivant la grandeur des mailles.

Claire, tessure aux mailles larges, et *reclaire*, filet en nappe simple (les deux dans Duhamel), répondant au prov. *claro*, *reclaro*, même sens [4].

1. Cf. A. Thomas, *Mélanges*, p. 99.
2. Cf. A. Thomas, *Mélanges*, p. 101, et Schuchardt, *Zeitschrift*, t. XXVI, p. 409.
3. Cf. Duhamel, p. 380 et 752 : « *Tis*, *tisse*, signifie en quelques endroits de la Provence une maillade, mais assez souvent il ne signifie qu'une nappe de filet. Ce qu'on appelle au Martigue le *tis* ou la *tisse* est semblable à l'*entremail* de ce port ».
4. Voir Index.

Digitized by Google

Maclonnière, filet composé de trois nappes ou mailles [1], pendant méridional des synonymes picards *macle* et *maille royale*.

Marqueseque, filet à mailles serrées, pour la pêche du *nonnat* (très petit poisson qui pullule dans les parages d'Antibes et de Nice), du prov. *marco-seco*, maille extrêmement petite, proprement maille aveugle. Ce nom de filet est mentionné dans l'ordonnance de 1726.

Nappe, filet intérieur à petites mailles du tramail [2].

Paiolle, *payolle*, filet fixe, en nappe triple, que l'on emploie à Toulon (La Blanchère); « filet d'usage à Martigue » (Duhamel, p. 737), du prov. *paiolo*, proprement paillette.

Ségétière, tramail dont on se sert dans la Méditerranée pour pêcher dans les grands fonds (Duhamel, p. 749), du prov. *segetiero*, filet de trente brasses de long sur une brasse de hauteur, proprement flèche (d'après ses mailles étroites).

Tramail, proprement trois mailles (v. ci-dessus, p. 149).

b. — Vêtement, pris comme un tout ou une partie :

Bourse, synonyme de *manche* ou de *sac* : « On dit *bourse* de l'aissaugue » (Duhamel, p. 707).

Braies à chausse, ancien engin de pêche dont l'usage a été prohibé par les ordonnances de 1388, 1402 et 1515 (Baudrillart).

Chapeau, « sorte de truble dont on se sert à Calais pour prendre des chevrettes » (Duhamel, p. 712). En Provence on nomme *capeiroun* (« chaperon ») un filet en forme d'entonnoir, muni d'un manche, dont on se sert dans les petites rivières [3].

Chausse, filet à petites mailles, dit *cauche* en Normandie (Duhamel, p. 442 et 712), figure dans l'ordonnance de 1727 [4].

Coiffe, filet à grandes mailles et évasé (Duhamel, p. 713).

Manche, filet en forme de tuyau conique (Duhamel, p. 234), à côté de *mango* (« manche »), grand filet dont on se sert près de Fréjus (Idem, p. 733) et de *maniguière*, « pêcherie formée de filets tendus sur des pieux qui aboutissent à des manches où entrent les anguilles » (Idem, *ibidem*).

Poche, « espèce de sac de toile avec lequel on prend à Morlaix beaucoup de menuise » (Duhamel, p. 742).

Sac, espèce de filet en forme de manche [5].

III. — Conformation. Le filet présente divers aspects : carré, rond, cylindrique ou conique. De là :

Boulet, « petit bouteux dans l'amirauté d'Oisterhan » (Duhamel, p. 224).

Calen, filet qu'on suspend à l'avant d'un bateau (Duhamel, p. 710), du prov. *calen*, proprement lampe à croc.

1. Cf. Duhamel, p. 367 et 732 : « Sorte de tramail dont on fait usage dans les étangs de Catte... Ce que les Languedociens nomment *macloniere*, sur les côtes de la Méditerranée, est un filet que l'on peut rapporter aux folles ».

2. Cf. Duhamel, p. 735 : « On donne ce nom au filet des tramaux qui est entre les deux tramaux qu'on appelle communément *flue* ».

3. Cf. Duhamel, v° *ray* ou *capeiron* (p. 745).

4. Cf. *Trévoux* (1772) : « *Chausses* ou *sac*, c'est une espèce de petit filet qui se met au fond des grands filets que l'on nomme des *dideaux* ».

5. Cf. Duhamel, p. 747 : « On se sert à Morlaix d'une espèce de manche de toile claire, montée sur un cercle, pour prendre de la menuise ; on l'appelle *sac* ».

Digitized by Google

Carreau, *carré*, *carrelet*, « nappe carrée qu'on tend sur deux portions de cerceau qui croisent et qu'on attache au bout d'une perche » (Duhamel, p. 711). Le nom est donné par l'ordonnance de 1727.

Ciseaux, nom d'un filet à Brest (La Blanchère), dont les cerceaux se croisent comme une paire de ciseaux.

Colleret, filet à la traîne disposé en demi-cercle, terme normand répondant au synonyme gascon *coulet*.

Courtine, filet remplaçant le clayonnage du parc (Duhamel, p. 716), nom donné par l'ordonnance de 1727.

Crousille : « On nomme ainsi en Provence des enceintes de filets ou des espèces de parcs qu'on établit au bord des étangs » (Duhamel, p. 716). Du prov. *crousilho*, proprement disposition en croix.

Echiquier, autre nom donné au *carreau* ou *carrelet* (Duhamel, p. 718), figure dans l'ordonnance de 1727.

Faux, « grand filet à manche monté sur deux quenouilles » (Duhamel, p. 722).

Fourcade, filet usité à Toulon, répond à la *fourquette* de l'Océan, proprement fourche recourbée.

Globe, filet employé dans les canaux et cours d'eaux qui font communiquer les étangs salés avec la Méditerranée (La Blanchère). Dans l'Hérault, *globe* désigne un filet de corde attaché aux quatre coins (Mistral).

Hunier, carrelet profond au bout d'une vergue (Duhamel, p. 729), nom donné par l'ordonnance de 1727.[1]

Ponche, filet de forme triangulaire (Duhamel, p. 723), du prov. *poun-cho*, pointe.

Roulée, nappe de filet qui sert dans la Loire à prendre des lamproies (Duhamel, p. 747).

Tournée, synonyme du précédent (v. Blanchard), nom donné par l'ordonnance de 1727 [1].

Varvouste, nom provincial du guideau (Duhamel, p. 234), du moy. fr. *virevouste*, tour, détour.

Venturon [2], autre nom donné en provençal au *calen*, proprement qui va à l'aventure, ce filet étant relevé au moyen d'un contrepoids. Les pêcheurs provençaux l'appellent aussi *toumbo-levo*, qui tombe et qui se lève, mouvement de bascule.

IV. — Clôture, enceinte :

Boutique : « On nomme ainsi sur la côte de la Hougue des nasses appelées *bouraques* » (Duhamel, p. 708).

Cage, sorte de nasse (Duhamel, p. 709).

Casier, *casiard*, nasse à prendre des homards, terme de pêcheurs bretons passé au français. Cf. Duhamel, p. 712 : « *Cazier*, nasse à peu près semblable aux bouraches avec laquelle on prend dans le quartier de Saint-Malo des poissons à croûte ».

1. Duhamel attribue en outre à ce terme ces deux acceptions : 1° « On donne ce nom, dans l'amirauté de Saint-Brieuc, au colleret » ; 2° « On appelle *tournée* une seine qui est tirée par deux bateaux ».

2. Cf. Duhamel, p. 210 : « De la pêche au carrelet, qu'on nomme *calen* ou *venturon* ».

Digitized by Google

Closet, petit haut parc, formé d'un filet en manet et tendu sur des perches (Duhamel, p. 713).

Cloyère, synonyme de *bourriche* [1] (de *cloie*, forme archaïque et provinciale de *claie*).

Enceinte ou *seinche*, grand filet avec lequel on entoure un banc de poissons, formant une espèce de parc, pêche propre à la Méditerranée (Duhamel, p 748).

On pourrait ranger sous cette même rubrique les *parcs* pour la pêche, formant des enceintes au bord de la mer, appelés *bouchots* (= bosquets) quand ils sont ouverts et en bois; *closets*, quand ils sont fermés; *fourée*, espèce de bas-parcs, ou *fouresse*, double appellatif qu'on lit dans l'ordonnance de 1727, etc.

V. — Piquets ou supports pour tendre les filets:

Canard, « espèce de filet soutenu par des roseaux » (Duhamel, p. 710). Il est aussi dit dans la Méditerranée *cannat* (La Blanchère), du prov. *canat* (« claie de roseaux »), filet usité pour la pêche des muges, dans les étangs de l'Hérault.

Etale, *étente*, filets fixes, termes donnés par l'ordonnance de 1727.

Palicot, Tête-de-Buch, « petit parc tournant que les pêcheurs ont aux endroits où ils jugent qu'il y a beaucoup de poissons » (Duhamel, p. 737), du prov. *palico*, proprement palis, échalas.

Palis, filets du même genre que les manets [2].

Picot, filet à aiguillettes usité en Normandie : « On tend des *picots* à l'embouchure de la rivière de Caen » (Duhamel, p. 741).

Paradière [3], filet dont on forme une enceinte en le tendant sur des pieux, du prov. *paladiero*, *paradiero*, proprement palissade [4].

VI. — Croc ou crochet, ajusté au bout d'une perche, dont on se sert pour détacher les coquillages des rochers ou en tirer les crustacés. De là :

Croc, dans le Calvados, bâton terminé en croc pour pêcher des crustacés (Quesnevelle).

Graviteau, crochet (ordonnance de 1681), diminutif de l'anc. fr. *gravet*, *grau*, crochet.

Haveau, *haveneau* ou *havenet*, filet tendu sur deux perches qui se croisent comme une paire de ciseaux: « Les petits *haveneaux* de Vannes diffèrent peu des *bouteux* de Normandie » (Duhamel, p. 728).

Heribel, autre engin de pêche dont le nom se rencontre dans la coutume de Dieppe de 1396 [5].

1. Cf. Duhamel, p. 532 et 713 : « *Cloyère*. Petit panier dans lequel on met un assortiment de poissons pour la provision d'une maison ».

2. Cf. Duhamel, p. 737 : « On leur donne bien des noms différens, suivant les poissons qu'on se propose de prendre, comme *marsaique*, *harenguière*, *harengade*, etc. ».

3. Cf. en Normandie, *paradis*, filet à mailles étroites pour la pêche des petits poissons (Moisy).

4. Cf. Duhamel, p. 738 : « Les pêcheurs de la Mediterranée ont eu l'industrie d'établir des parcs en pleine eau, qu'ils nomment *paradière* ou *aiguillère* ».

5. « Congres ne doibvent rien se ilz sont pesqués à hoc, à *heribel* et à molinet » (cité par Delboulle, *Romania*, t. XXXIII, p. 365).

Digitized by Google

Hoc, *hocq*, engin de pêche déjà mentionné, à côté de *hec*, *hecq*, filet pour oiseaux (ordonnance du XIVe siècle).

Varre, harpon pour la capture des tortues, terme moderne donné par le *Trévoux* (1752), comme usuel en Amérique [1], de l'esp. *varra*, barre.

Le bas-latin *vertibolum*, qui a donné *verveux*, remonte à une notion analogue (cf. *vervelle*).

S'y rattachent des noms d'outils particulièrement agricoles :

Fichure, nom provençal de la fouane (*fichouro*), mentionné dans l'ordonnance de 1681 [2].

Herse, avec laquelle on pêche sur les sables et les grèves [3].

Rateau, pourvu de dents de fer dont on se sert pour ramasser des coquillages et des poissons qui s'ensablent [4].

Resaigue, « grande tessure de tramail dont on se sert dans la Méditerranée » (Duhamel, p. 746), du prov. *ressego*, proprement scie.

Segarier, *se guerié*, partiede la manche des filets du ganguy (Duhamel, p. 749), même sens que le précédent.

Le plus ancien représentant de cette catégorie, *truble*, accuse un point de départ analogue (bas-lat. *tribula*, herse).

VII. — Flambeau :

Faille, « filet qui est d'usage en Provence » (Duhamel, p. 722), torche de bois résineux pour faire la pêche au flambeau et filet pour attrapper les morues (du prov. *faio*), terme qui répond au *flammèque* de l'Océan.

Fare, fête de pêcheurs qui se faisait vers le mois de mai [5], nom donné par l'ordonnance de 1669.

Fasquié ou *fastié* (chez Duhamel : *phasquier* et *phastié*), terme provençal pour désigner une pêche au flambeau, une chasse au réverbère.

VIII. — Salé. Certaines espèces de poissons d'eau douce sont très friands de sel. Les filets sont pourvus d'un appât saucé dans l'eau de la mer. De là les appellations :

Sabre ou *savre*, forme abrégée de *salabre*.

Salabre, *sauret*, *sausseyron*, synonymes méridionaux que nous avons déjà relevés.

Saunet, proprement un peu salé, nom ponantais de filet donné par l'ordonnance de 1727, répondant à l'ancien synonyme *saureau*.

Enfin, la pêche se confond parfois avec la chasse, nombre de filets

1. « *Varre*, bâton qui fait partie d'un instrument dont on se sert en Amérique pour prendre ou pêcher les tortues ».

2. « On appelle volontiers de ce nom en Provence la pêche à la fouane ou au harpon » (Duhamel, p. 722).

3. « Ceux qui ont des *herses* et des bêtes de trait, expédient beaucoup plus leur pêche que ceux qui sont obligés de se servir du rateau » (Duhamel, p. 499).

4. « Les pêcheurs à basse-eau se servent de deux espèces de *rateaux*, les uns semblables à ceux des jardiniers, les autres beaucoup plus grands » (Duhamel, p. 745).

5. Cf. Baudrillart. p. 181 : « Ils s'assemblaient pour faire une pêche solennelle et de réjouissance, mais comme les *fares* ne tendaient qu'à dépeupler les rivières, l'ordonnance de 1669 les a sagement défendues ». Voir. sur l'origine du terme, ci-dessus, p. 178.

Digitized by Google

étant communs aux oiseaux et aux poissons : *bastude* [1] ou *battude*, filet pour la pêche aux maquereaux, proprement battue, et *cache* ou *chasse*, « filet tendu sur des piquets en forme de palis » (Duhamel, p. 709).

Nombre de filets s'appliquent à la pêche et à la chasse des oiseaux (cf. *filet*, *nasse*, *rets*, etc.). C'est ainsi que *mervau*, ancien nom poitevin d'un filet pour les oiseaux [2], n'est que l'aspect provincial de *verveux*, parallèle au synonyme dialectal italien *martavello* (doublet de *bertovello*).

2. — Métaphores

Des appellatifs de filets ont été tour à tour tirés des noms :

1° D'animaux, à savoir :

Des bêtes de labour : *bœufs*, *vache*. Ajoutons : *charrue*, nom breton pour *chalut* [3] et *traîne*.

D'animaux ravisseurs : *loup*, *louve*, *renard*.

D'oiseaux de proie : *épervier*.

Ainsi que les images tirées de l'âne (*bourriche* ou filet à cercles, etc.), de la chèvre (*bichette*, etc.), du crapaud (*rabot*), de l'épervier (*breveux*), de la poule (*gline*), etc. Il suffira de renvoyer aux détails déjà donnés sur ce sujet.

2° Des parties du corps :

Bras ou brassée : *brassade*, filet dont les mailles ont quatre lignes d'ouverture (Duhamel, p. 419 et 708), du prov. *brassado*, proprement ce qu'on porte entre les bras.

Doigt, terme qui sert à indiquer la grandeur des mailles [4].

Jambe (de filet), le fil qui forme un de ses côtés : *gombin* ou *gembin*, c'est-à-dire *gambin* ou *jambin*, nom provençal des nasses cylindriques.

Main, d'où apparemment : *manet*, filet en nappe simple, et *maniolle*, grande truble pour prendre de petits poissons.

3° Des objets creux ou cylindriques (vases, ustensiles, etc.) ; cf. *escave*, nom qu'on donne dans la Dordogne à un filet très semblable à la seine (Duhamel, p. 720), du gascon *escavo*, filet qu'on traîne avec des cordes (proprement creux). S'y rattachent :

Boisseau, autre nom provincial donné à la nasse (v. Duhamel, v° *nasse*).

Le nom de *carte*, de la Flandre française, filet en chausse qu'on traîne, y remonte (cf. pic. *quarte*, mesure pour les grains).

Barrique : *barique*, « nasse de figure conique qui sert dans la Garonne à prendre des lamproies », à côté de *borique*, même sens (Duhamel, p. 702 et 706).

Bouteille : « *Bire*, *buire* ou *bouteille*, sorte de nasse que les pêcheurs de

1. Cette forme est donnée par l'ordonnance de 1681.

2. Etienne Clouzot, *ouvr. cité*, p. 134 et 136. Cf. Ant. Thomas, *Romania*, t. XXXVII, p. 127.

3. Cf. Duhamel, p. 616 : « Les pêcheurs de Brest traînent des manches de filet, qu'ils nomment *charrues* ; c'est le *chalus* de Haute-Normandie, avec lequel on prend principalement des poissons plats ».

4. Cf. Duhamel, p. 717 et 749 : « Les *deux-doigts*, filets de bouliers qui ont leurs mailles d'un pouce et demi en quarré ; *six-doigts*, c'est le nom qu'on donne aux folles en quelques endroits ».

Digitized by Google

la Seine mettent au bout de leurs guideaux » (Duhamel, p. 705). L'ordonnance de 1669 donne : « *bires* ou nasses d'osier », forme parallèle à celle de *bure*, l'une et l'autre remontant au sens de « cruche » que *buire* (*bure* ou *bire*) possède en Normandie [1] et dans les patois de l'Ouest.

Corbeille : *garbelle*, nasse (La Blanchère), du prov. *garbello*, verveux, proprement corbeille.

Panier, « grand nasse que les meuniers ajustent aux décharges de leur moulin » (Duhamel, p. 250 et 738), nom donné par l'ordonnance de 1681.

S'y rattachent : *banne*, flue des tramaux (Duhamel, p. 702), proprement benne, et *benâtre*, petit parc de clayonnages ouverts (Duhamel, p 704), prov. *benasto*, panier pour pêcher, à côté du moyen français *bignon* [2], du languedocien *begnou*, *bignou*, verveux, truble, proprement banneau.

Réservoir : *save* ou *sauve*, répondant au méridional *serve*, nom d'une des chambres de la bourdigue (Duhamel, p. 749).

Ruche, autre nom donné à la nasse (Duhamel, p. 250) : *bourgne* ou *bourgnon*, sorte de nasse [3].

Ruche, *rucher*, noms donnés par l'ordonnance de 1727.

Seau (de puits) : *pousal*, *pouceau*, filet de boulier (Duhamel), du prov. *pousal* (de *pous*, puits).

Voilà les points de vue essentiels qui ont présidé à cette copieuse nomenclature foncièrement indigène.

En jetant un coup d'œil sur les pages qui précèdent, nous pouvons en induire :

I. — Sous le rapport du fond :

1° De toutes les branches de l'activité technique, aucune ne dispose d'une nomenclature aussi abondante que celle de la pêche. De là, une synonymie fréquente qui a été peu à peu différenciée.

2° Cette nomenclature porte un cachet éminemment créateur. Pour la réaliser, les pêcheurs de divers pays de l'Océan et de la Méditerranée ont largement puisé dans leurs patois; et quant à la dénomination des multiples engins de pêche, ils se sont tour à tour inspirés : des noms provinciaux des poissons et des crustacés, du mode de tissage des divers filets et des dimensions de leurs mailles, de la conformation extérieure, des images tirées du monde animal ou des parties du corps humain, etc.

3° Ces termes spéciaux, tout d'abord particuliers aux pêcheurs ponantais et méditerranéens, ont successivement passé pour la plupart au français, à diverses époques, grâce aux nombreuses ordonnances royales sur la pêche maritime et fluviale.

1. Cf. Deseille, p. 64 : « *Bure* ou *bire*, bouteille et engin de cette forme pour prendre le poisson ».

2. Dans une lettre de grâce du XVe siècle (Du Cange, v° *bigo*) : « Le suppliant, qui aucunes foiz s'entremect de pescher, passant avec aucuns engins, nommez *bignons* ou venuges » (c'est-à-dire *vegnous*, doublet languedocien de *bignous*).

3. Voir t. I, p. 128.

Digitized by Google

II. — Sous le rapport de la forme :

1° Echange fréquent de suffixes. Un terme méridional comme *bourric* (*bourrich*) survit encore dans le normand *bouraque* et dans l'angevin *bourriche*, après avoir revêtu dans le passé nombre d'autres finales.

2° Essais d'interprétation vulgaire (ce qu'on appelle *étymologie populaire*), appliqués aux termes les plus anciens, tels que *guideau* et *truble*.

3° Nombreux croisements, grâce auxquels un terme comme *drague* se présente sous des aspects assez surprenants pour donner le change aux étymologistes.

IV. — RÉSIDU OBSCUR

Dans les relevés que nous venons de dresser — à l'exception du dernier paragraphe qui donne un aperçu synthétique des principales notions servant à désigner les filets — en passant sur les vocables généralement admis, nous n'avons tenu compte que des termes les moins transparents ou de ceux qui prêtaient à la discussion. Il s'en faut de beaucoup que nous ayons épuisé les obscurités d'une nomenclature aussi exubérante. Le nombre des inconnues reste assurément assez sensible. Nous avons cru que ces éléments méritaient la même sollicitude que les autres représentants de ce vocabulaire technique et nous allons les passer en revue, en les groupant sous quelques rubriques d'ensemble.

. Cordes. — *Bruime* : « On appelle ainsi en Provence une corde qui borde la tête du filet et qui porte les nattes de liège. On la nomme en Ponant *ralingue* » (Duhamel, p. 709). On dit à Marseille *brime ;* dans le Rhône, *brome* (Mistral).

Drôme, cordage qu'ailleurs on nomme *orin* (Duhamel, p. 718).

Harviau, « anse de corde qui sert à établir le grand filet en chausse... qu'on emploie sur les grandes rivières » (Duhamel, p. 728).

Liban : « On appelle ainsi en Provence la corde qui borde le pied du filet et à laquelle on attache le lest » (Duhamel, p. 731).

Crochet. — Les termes qui désignent cet engin de pêche — *croc* [1], *gaffe* [2], *have* [3] (havet, haveau, havenet), *heribel*, *hoc* [4] — que nous avons déjà relevés, restent obscurs.

1. Mackel, p. 33, en conteste l'origine prétendue germanique. Dans l'Aude, on dit *cricot*.

2. Cf. Duhamel, p. 725 : « *Gaffe*. Cet instrument est d'un grand usage pour tirer à terre les poissons. Les petits se nomment *gaffeaux* ; en quelques endroits on les nomme *halle-crocq* et *gauchon* ». Ce dernier est une coquille pour *ganchou*, terme méridional (cf. ci-dessus, p. 113). Quant à *gaffe*, au sens de morue verte (« la plus grande de toutes les sortes de morues », *Trévoux*), le nom reste obscur.

3. Mackel, p. 124, repousse toute provenance germanique. Cf. le doublet ancien *hef*.

4. Behrens (*Beiträge*, p. 136) propose le néerl. *haak*, même sens.

Digitized by Google

FILETS. — *Auvel*, claie de canne pour faire l'enceinte des bourdigues (Duhamel, p. 701).

Clivet, autre nom du verveux dans l'ordonnance de 1727.

Gille, épervier de la plus grande dimension (La Blanchère), nom qu'on lit dans l'ordonnance de 1669.

Hargnère : « On nomme ainsi sur les côtes de Haute-Normandie quelques brasses de filet à larges mailles qui terminent les extrémités des seines » (Duhamel, p. 728).

Lanet, « petit truble dont on se sert pour prendre des chevrettes dans les algues. Il est ordinairement monté comme une raquette et son manche est souvent fort court » (Duhamel, p. 214 et 730). Ce terme qu'on lit dans l'ordonnance de 1727, est encore vivace au Havre et ailleurs.

Légrau, *égrau*, filet de la pêche dite *jagude* « dans les chenaux de Buch » (Duhamel, p. 642, 719 et 730). La Blanchère transcrit *leyraou* (coquille pour *legrau*) et le situe à Rochefort (v° *filet*[1], p. 316).

Leugeon, « filet dont les mailles ont deux pouces d'ouverture que les pêcheurs de la Tête-de-Buch tendent sédentaires et en pleine eau » (Duhamel, p. 731). Cf. *luzin*, menu cordage formé de deux fils simplement retors (Idem, p. 732) et ce passage : « Dans le bassin d'Arcançon, les pêcheurs se servent des filets qu'ils nomment *leugeons*, *petuts* et *filet de trois fils* » (Idem, p. 339).

Petut, « filet de Gascogne... il ne diffère du *leugeon* que par la grandeur des mailles » (Duhamel, p. 741).

Venet, bas parc formé de filets demi circulaires : « D'après la forme qu'on leur donne, on appelle les parcs sur filets *courtine*, *tournée*, *venets*, etc. » (La Blanchère). Le terme se lit dans les ordonnances de 1681 (*veinet*) et de 1727 (*venet*).

Les anciennes ordonnances sur la pêche du XIIIe au XVIe siècle renferment un grand nombre d'appellatifs pour désigner les engins de pêche. Nous en avons relevé la plus grande part au cours de ces recherches. Quelques-uns cependant échappent à la recherche étymologique, à cause de leur forme incertaine qui varie d'une ordonnance à l'autre et parfois dans le même acte officiel.

C'est ainsi que l'ordonnance de 1326 fait mention de ces engins (v. Godefroy) : « le *bas rebours*, le *chiffre*, garnis, *vallois* amende... » [et plus loin] : « le *bas rembrouer*, le *chiphre* garni de vallois... »

Celle de 1402 cite les mêmes engins sous les formes : « le *bats robouoir*, le *ciffre*, garnis, *valais*, amandes, le *puisouer*... ».

Cotgrave donne en outre : « le *bas roborin*, as *rembouer* » (à côté de *remboer*, rejeter dans la boue). Baudrillart cite de plus (v° *en-*

1. Manque à l'ordre alphabétique.

Digitized by Google

gin) d'après les ordonnances de 1515 et 1550 : « *rabouer* ou *bas roborin*... amende, *pluserois*... »[1].

Seule une édition critique de ces anciennes ordonnances sur la pêche pourrait mettre un terme à de pareilles incertitudes et assurer une base solide à la recherche des origines pour des termes que les auteurs eux-mêmes des règlements avaient fini par ne plus comprendre.

Vocables divers. — Ajoutons finalement les termes :

Crône, « trou ou petite caverne au bord de l'eau, assez souvent sous des roches » (Duhamel p. 716). Cf. prov. *crauna*, creuser par érosion.

Esnard, ainard, ligne qu'on attache à la tête d'un filet pour le tenir entre deux eaux (Duhamel, p. 720). A Boulogne-sur-Mer, *esnard* désigne la ficelle qui sert à attacher le filet à sa corde (Deseille, p. 79). Cf. *aine* ou *ainette* de hareng.

Lannes : « On appelle ainsi dans l'Océan les lignes fines qui partent de la maîtresse corde » (Duhamel, p. 730).

Quipot, « nom donné par les pêcheurs du Boulonais à une variété du *libouret*... sert surtout à prendre le maquereau. A proprement parler, le mot *quipot* s'applique plutôt à l'avalette ou baleine qui complète l'engin » (La Blanchère).

L'obscurité de ces vocables réside précisément dans leur origine indigène. Ils accusent des points de vue spéciaux qui nous échappent et représentent autant de termes régionaux qui restent pour la plupart à déterminer.

Les termes de pêche nous offrent ainsi, en même temps qu'un complément utile aux termes nautiques, des matériaux copieux qui nous ont permis de faire ressortir une fois de plus l'inépuisable fécondité de la création vulgaire. Une dizaine de vocables, héréditaires ou empruntés, sont comme submergés dans un torrent verbal, alimenté presque exclusivement par des sources indigènes[2].

1. Ces transcriptions fautives, en ce qui touche les termes de pêche, ne sont pas moins fréquentes aux temps modernes. Voir ci-dessus, p. 181 et le dernier chapitre « Coquilles lexicographiques » de l'Appendice A : Phénomènes accessoires.

2. La nomenclature de la fauconnerie, également abondante et variée, est essentiellement constituée d'éléments exotiques et offre ainsi un parfait contraste avec les termes de pêche en très grande partie foncièrement français ou provençaux.

Digitized by Google

TROISIÈME SECTION

PROBLÈMES ÉTYMOLOGIQUES

Nous venons de parcourir rapidement quelques nouvelles avenues du domaine étymologique. Ces explorations sommaires ont produit des résultats appréciables. Des recherches systématiques dirigées dans ce sens contribueront à serrer de plus près les problèmes, à les présenter sous un jour nouveau et à résoudre définitivement nombre d'inconnus. Mais il serait à la fois puéril et frivole de supposer que les ressources fécondes dont nous avons essayé de tirer parti, sont appelées à dissiper toutes les obscurités.

Le nombre des termes d'origine inconnue ou incertaine reste toujours considérable, et pour cause. Si on réfléchit que la langue est la gardienne fidèle des sentiments d'une longue suite de générations qui y ont déposé leurs peines et leurs joies, leurs croyances et leurs coutumes, on comprendra que cet océan verbal, quelle que soit la perfection des instruments de sondage, gardera toujours des profondeurs mystérieuses et inaccessibles.

Bien que nous disposions, pour certains vocables, de renseignements suffisants d'ordre historique et géographique, leurs origines n'en restent pas moins impénétrables. C'est le cas, par exemple, de l'ancien terme *natre*, rusé, méchant, mot encore vivace dans les patois.

L'ancienne langue connaît un vocable *natre* ou *nadre*, à côté de la forme purement graphique *nastre*, que Godefroy rend par « malicieux, méchant, bizarre ». Il est encore vivace, sous cette double forme, dans les parlers provinciaux :

En Poitou : *nadre*, fin, adroit, rusé, acariâtre (Lalanne), et *natre*, méchant, mauvais caractère (*natreté*, finesse, mauvais vouloir).

En Limousin : *nadre* ou *natre*, plaisant, divertissant, facétieux.

On lit deux fois *nastre* dans le *Roman de la Rose*, une première fois à propos d'avares :

> 5491. Diez het avers les vilains *nastres*
> Et les dampne comme idolastres.

Nastres est ici pour *natres*, comme on le voit par la graphie

Digitized by Google

parallèle « idolastres », et le sens en est simplement « méchant ».

Au XVe siècle, ce mot revient deux fois dans le fragment d'une *Passion*, citée par Picot [1]. Au XVIe, Brantôme s'en sert pour caractériser Don Carlos [2]. Le sens du mot est « fin », avec une nuance de singularité.

On s'est mépris et sur la forme initiale et sur les acceptions de ce terme. En partant de la graphie *nastre*, on l'a rattaché à tort à *naistre* [3], naître, ou bien on y a vu la finale détachée du *vilain nastre* du *Roman de la Rose* [4], hypothèse peu plausible [5], comme une autre émise au même sujet [6].

I. — CAS SPÉCIAUX

Le but des recherches qui suivent est d'appeler l'attention sur quelques-uns de ces vocables énigmatiques et, par certains détails, de mettre sur la voie de leur solution.

Mais avant de les aborder, essayons de faire saisir, par quelques considérations préalables, les causes les plus fréquentes de cette obscurité lexicologique.

Haillon. — La notion de « haillon » possède en français une synonymie des plus abondantes et, chose curieuse! tous ces vocables ou presque tous ont jusqu'ici échappé à l'investigation étymologique. Les voici dans leur ordre chronologique :

XIe siècle : *cince*.

XIIe siècle : *farde* (aujourd'hui, *harde*), *felpe*, *ferpe* ou *frepe* (aujourd'hui, *fripe*).

XIIIe siècle : *label* ou *lambel* (aujourd'hui, *lambeau*).

XIIIe-XIVe siècle : *chipe*.

XVe siècle : *haillon* et *loque*.

XVIe siècle (Cotgrave) : *chiffe* ou *chiffon*, *drille*, *guenille*, *nippe* [7].

1. On y lit : « ... faulx ribaut *natre* » (v. 325) et... « ce puant *natre* » (v. 606). Emile Picot, dans le glossaire adjoint (*Romania*, t. XIX, p. 282), rend *natre* par « méprisable, méchant ».

2. Cf. *Œuvres*, t, II, p. 105 : « Ceux qui l'ont veu et cogneu disent qu'il estoit fort *natre*, estrange, et qu'il avoit plusieurs humeurs bizarres »; et, t. I, p. 105 : « Il estoit fort bizarre et tout plein de *natretez* ».

3. « *Nastre*, naturel, de naissance. Ce mot était constamment accolé à une épithète infamante pour le renforcer ». J. Croissandeau, dans l'édition elzévir du *Roman de la Rose* (t. V, p. 227). Godefroy ajoute, de son côté : « s'applique particulièrement aux hommes occupés de métiers bas ».

« *Natre*, naïf », Gaston Raynaud (*Romania*, t XII, p. 228 : glossaire à un fabliau du XIVe siècle).

4. Dans la finale *nastre*, l'*s* est purement graphique, comme en témoignent les formes dialectales *natre* et *nadre*.

5. Ernest Langlois, dans *Zeitschrift*, t. XXXI, p. 220 à 225.

6. Dom Carpentier (dans Du Cange) fait remonter *natre* au lat. *natrix*, hydre, serpent d'eau (qui aurait donné *narris*).

7. Nous ne visons pas à être complet, il s'en faut de beaucoup. Cette syno-

Digitized by Google

Quelques mots sur chacun de ces synonymes :

Chiffe, chiffon (Cotgrave) ; Thierry donne en 1572 *chiffetier*, « crieur de vieulx drapeaulx », comme normand [1].

Chippe (Guyart, *Royal lignage*), forme probablement réduite de *chupe*, se rattache au thème qui signifie « tronc », comme qui dirait chose tronquée, fragment [2].

Cince, le plus ancien de ces synonymes (déjà dans *Alexis*), survit encore dans certains patois : guenille (Aube), écouvillon (Deux-Sèvres, Vendée) ; en Basse-Normandie, nous dit Ménage, « on dit des *chinches*, pour dire des chiffons ». L'italien a *cencia* avec le même sens.

Drille, mot vulgaire d'origine moderne (début du XVIe siècle) qu'on prétend rattacher au celtique (v. *Dict. général*).

Felpe, ferpe ou *frepe*, guenille, aujourd'hui *fripe* ou *frape*, avec les dérivés dialectaux *fripouille* ou *frapouille*, guenille.

Guenille, vêtement sale et usé (Cotgrave), à côté de *guenippe* (Jean Marot), aujourd'hui en Poitou et en Gascogne (*ganilho*). Son point de départ semble être la notion « boue » [3].

Haillon (XVe siècle), employé par l'auteur anonyme du *Journal d'un bourgeois de Paris* (attesté aussi, en 1404, à Béthune).

Harde (XIIe siècle : *farde*), même rapport analogique que *hors* à *fors*, primitivement même sens que *fardeau*. La forme moderne est donnée par Robert Estienne (1539).

Lambeau (XIIIe siècle : *label* et *lambel*), à côté de *délabré* (Thierry, 1572). En wallon, *labaïe* ou *labenne* désigne une femme déguenillée et fainéante, une coureuse [4].

Loque (XVe siècle, Chastellain), à côté de *loqueteux*, par l'intermédiaire du diminutif *loquet* ou *loquette* (Cotgrave). Jehan Thierry (1572) désigne ces vocables comme « Picards ».

Nippe (Cotgrave), avec des sens spéciaux dans les parlers provinciaux : en Anjou, torchon, écouvillon ; dans le Morvan, morceau de pain, de gâteau.

Ces équivalents sont donc autant d'expressions régionales, de

nymie française pourrait être allongée, en y ajoutant les équivalents du Midi de la France ; d'ailleurs, les mêmes obscurités enveloppent la plupart des termes romans de cette catégorie.

1. Le terme paraît en effet un aspect régional de *chipe*, antérieurement attesté. Voir, sur cet échange des labiales, ce que nous avons dit ci-dessus, t. I, p. 403.

2. Sous le rapport du sens, on peut encore rapprocher le normand *chique*, chiffon, en rapport avec le picard *chique*, morceau (de pain), primitivement « tronçon », acception encore inhérente au diminutif *chiquet* (d'où *déchiqueter*).

3. Voir Index.

4. Behrens (*Beiträge*, p. 145) tire les termes wallons du néerl. *labbei*, femme bavarde (de *labben*, jaser).

Le wallon *labaie*, gourgandine, signifie proprement fripouille (*labaille*), et *labenne*, femme déguenillée, c'est-à-dire *labine*, remonte à un dérivé *labin*, loqueteux : cf. le nom propre *Lambin* en rapport avec *Lambel*, primitivement lambeau.

Digitized by Google

provincialismes afflués à Paris à diverses époques. C'est là, croyons-nous, la raison principale de leur incertitude d'origine.

CACHER. — Voici une autre série pour la notion « cacher » qui a été rendue à diverses époques par :

Mucer, le plus ancien représentant de cette série (*esmucier*, s'échapper, se lit déjà au XIe siècle dans les *Gloses* de Raschi) qui a duré en littérature jusqu'à la fin du XVIe siècle et continue à vivre dans les patois. On a tour à tour fait venir ce verbe du germanique et du celtique [1], tentatives restées infructueuses.

Cacher, substitut ancien (le composé *escacher* remonte au XIIe siècle) qui l'a emporté, probablement d'origine méridionale [2], et dont la provenance latine vulgaire est plus qu'hypothétique [3].

Cuter apparaît dans les textes dès le XIIIe siècle, terme resté encore dans le nom provincial *cute-cache*, jeu de cligne-musette. On a proposé de le tirer d'un type **cuditare*, modelé sur le breton *kuz*, cachette, type prétendu latin vulgaire [4] et parfaitement illusoire, le français ne possédant dans son héritage latin-celtique aucun verbe de cette origine.

POUSSE. — La même incertitude subsiste quant à la synonymie de la « pousse » ou du « rejeton » :

Bourgeon (XIIe siècle, *burgon*), dont on a fait remonter l'origine à un type **burrionem* (Ménage), lequel, suivant Horning, aurait dû donner *boiron* [5].

Scion (XII-XIIIe siècle, *cion*), qu'on tire d'un « radical » germanique illusoire (v. Index).

Drageon, forme provinciale qu'on lit dans Ronsard et qu'on a fait remonter à un type germanique (que contredit la variante *drugeon*).

CANARD SAUVAGE. — C'est surtout la nomenclature vulgaire de l'histoire naturelle qui abonde, et pour des raisons analogues, en pareilles inconnues. En voici un exemple :

Les diverses espèces de canes, surtout sauvages, portent des

1. Thurneysen (p. 108) le tire d'un type **muciare*, remontant probablement à un radical celtique. Est-il besoin de faire remarquer qu'un *mot* roman ne saurait dériver du *radical* d'un idiome étranger ?

2. Comme l'avait supposé Gaston Paris.

3. Horning avait proposé le type **coacticare*. — Cf. *Romania* t. XV, p. 628 : « Ces formations sont faciles à imaginer... j'aime à croire que le mot vient du Midi » (Gaston Paris).

4. Cf. Thomas (*Romania*, t. XLII, p. 387) : « Il est évident que le *t* du français *cuter* ne peut sortir d'un *d* gaulois. Il faut donc supposer que le gaulois a été latinisé en **cudare* et que ce verbe a donné de bonne heure naissance à un fréquentatif **cuditare*, dont la formation a pu être favorisée par des verbes de sens identique, comme *latitare* et *occultare* ». Véritable échafaudage d'hypothèses subjectives dont le point de départ n'est pas moins fragile.

Notons que, en Poitou, on dit *se cuper* (à côté de *se cuter*), s'accroupir, s'asseoir sur les talons (Favre).

5. L'hypothèse de Ménage a été reprise dernièrement par Ant. Thomas (*Mélanges*, p. 36). Cf. Horning, *Zeitschrift*, 1903, t. XXVII, p. 142.

Digitized by Google

noms dialectaux, sous lesquels la plupart ont passé dans l'œuvre de Buffon ou de ses collaborateurs, et de là au français. Mentionnons les suivants :

Le *garrot*, ou petit plongeon (*Anas clangula*), ainsi nommé à cause de sa voix[1] stridente (allem. dial. *Schreyer*).

Le *milouin*, cane à tête rousse, et la *macreuse*[2], de couleur noire.

La sarcelle (*Anas querquedula*), appelée aussi *arcanette* ou *racanette*[3].

Le *souchet* ou canard rouge à grand bec (*Anas clypeata*), appelé *rougeot* dans le Jura.

Le canard *tadorne*, appelé *tardone* dans la Camargue (Rolland, t. II, p. 395) et *tardouno* en Languedoc.

Finalement, la *ridenne* ou *ridelle*[4], désignation normano-picarde de l'*Anas strepera*, appelée *chipeau*[5] en Normandie.

La plupart de ces appellations restent obscures à cause de leur provenance locale ou en raison de particularités qui nous échappent.

Une autre raison d'incertitude étymologique vient de ce que nous ignorons le point de départ de certains vocables, la classe sociale ou professionnelle qui s'en est tout d'abord servie.

ALLER. — Que n'a-t-on pas dit sur l'origine du verbe *aller* (*anar*, en Provence; *andare*, en Italie)?

Etaient-ce des marins qui ont les premiers employé ce verbe? Alors *adnare* ou *annare*, nager vers la terre ou s'approcher du rivage en nageant, serait la solution de l'énigme, par une image analogue à *arriver*. Etaient-ce plutôt des militaires? *Ambulare*, marcher, serait le bienvenu.

Vingt, trente autres hypothèses ont été émises, faute d'un point de départ certain[6]. On a, en outre, rattaché le verbe à l'indo-européen, au grec, au celtique, au germanique, voire à l'arabe.

TROUVER. — Un problème analogue nous est offert avec l'origine de *trouver*. Si l'on en est redevable aux pêcheurs, l'étymon *turbare* (proposé par Diez et repris par Schuchardt) serait tout indiqué; si, par contre, ce verbe dénote primitivement une préoccupation artistique, le type **tropare* (postulé par Gaston Paris) s'imposerait. La

1. Voir ci-dessus, p. 92.

2. Forme donnée par Oudin (1642) et parallèle à *macroule*, synonyme normand attesté antérieurement.

3. Mot méridional : *arcaneto* ou *racaneto* (d'*arcano*, ocre rouge), orcanette, probablement d'après la couleur.

4. Elle est dite *Reidente* dans le Munsterland (Rolland, t. III, p. 397), terme emprunté probablement au français.

5. Voir t. I, p. 316 sur *chipeau* et *souchet*, qui semblent remonter à la notion « souche », mais le *tertium comparationis* échappe.

6. Voir la dissertation de G. Stucke, *Französich « aller » und seine romanische Verwandten, Eine kritisch-etymologische Untersuchung*, Darmstadt, 1902.

Digitized by Google

patrie de *trobar* serait alors la terre classique des *tropi* ou chants mélodieux, la Provence, d'où le mot aurait rayonné au Nord de la France et de l'Italie [1].

Mais, dès le XIe siècle, *trouver* a déjà le sens généralisé qu'il a gardé : voir se présenter enfin ce qu'on cherche. L'acception littéraire de *trouver*, au Moyen Age, composer poétiquement, est-elle la primitive ou la dérivée? Gaston Paris regarde le mot comme propre à la France (d'où il aurait passé en espagnol, en italien et en ladin) et son développement de sens est tout à fait complet au XIe siècle. Malheureusement, le point de départ (**tropare*) reste tout aussi hypothétique que l'évolution sémantique.

La reprise indéfinie des tentatives pour faire remonter un terme obscur au latin est souvent vaine et superflue. On conçoit à la rigueur cet effort continu lorsqu'il s'agit d'un vocable comme *aller*, très usuel et commun aux différents idiomes romans. Mais que dire de ces essais réitérés et toujours infructueux pour un terme comme l'ancien français *desver*, devenir fou, qui appartient en propre au français du Nord?

De plus, on a associé ce verbe archaïque à *rêver*, bien que les deux termes diffèrent par la chronologie, la forme et le sens :

1° *Desver* se lit déjà dans la *Chanson de Roland*, alors que *rêver* n'apparaît qu'au XIIIe siècle.

2° L'*s* de *desver* est organique, alors que celui de *resver* est simplement graphique.

En outre, *desver* ou *derver* n'a pas de variante, alors que *rêver* en possède plusieurs.

3° A l'encontre de *desver*, le verbe *rêver* signifie non seulement « songer, délirer », mais encore « rôder, vagabonder », qui est à coup sûr l'acception primordiale.

Malgré ces différences, on a successivement imaginé [2] pour ces deux verbes nombre de types dont aucun n'est satisfaisant [3].

1. Cf. Gaston Paris, *Mélanges linguistiques*, p. 615 à 626, et en dernier lieu, un article d'Ant. Thomas, dans ses *Nouveaux Essais*, 1904, p. 334 à 343.

2. Voir, pour les renvois, les recueils de Körting et de Meyer-Lübke.

3. Les voici :

**Desuatus*, type tiré par Cohn de *suus*, en quelque sorte qui n'est pas maître de soi-même. Cf. Gaston Paris (*Romania*, t. XXIII, p. 613) : « Une formation comme **desuatus* paraît trop manquer d'analogie ou de vraisemblance ».

**Disaequare*, d'où *desver*, par l'intermédiaire d'une forme plus récente **desiver* (Ulrich). Cf. Gaston Paris (t. XXVIII, p. 635) : « C'est peu probable ».

**Disvadere*, sortir du bon sens, à côté de **disripare*, sortir du rivage, types proposés par Ulrich pour *desver* ou *derver* (*Romania*, t. VIII, p. 264, et t. IX, p. 579). Cf. Meyer-Lübke : « Ne saurait être pris en considération ».

**Erratare*, rôder, tiré par Bugge d'*errare*, errer, pour expliquer *rêver*. Cf. Körting : « Hypothèse insoutenable ».

**Requare*, type tiré par Nigra de **requa*, pour *requies*, repos, d'où *rêver*. Cf. Körting : « Impossible ».

Digitized by Google

Meyer-Lübke, qui passe condamnation sur toutes ces hypothèses, accepte la dernière, *aestuare*, comme un fait acquis. Or, celle-ci est précisément la plus risquée. Elle ne tient aucun compte du sens matériel primitif de *rêver*, ni de ses variantes, comme *raver* (dans deux lettres de rémission du XIVe siècle), sans parler de *reder*, qui semble découler de la même source.

Nous n'avons pas épuisé (il s'en faut de beaucoup) la série de ces conjectures étymologiques ; on en trouvera bien d'autres dans Scheler, Körting et Meyer-Lübke.

En somme, aujourd'hui comme en 1901, l'origine de *desver* et *rêver* reste toujours à l'état de problème.

Körting fait à ce propos la réflexion suivante (v° **deexripo*) : « Le mot est à coup sûr d'origine latine, car on ne saurait le dériver ni du germanique ni du celtique. On ne peut admettre non plus qu'il s'agisse d'un mot historique dû à quelque événement que nous ignorons ». Le consciencieux lexicographe ne se doutait guère, on le voit, du rôle fécond de la création populaire.

Ces efforts, répétés et restés toujours infructueux, nous paraissent quant à nous renvoyer plutôt à une conception indigène [1].

II. — EXEMPLES ISOLÉS

Arrêtons ici ces considérations et passons à l'analyse de quelques termes qui rentrent dans notre sujet [2].

**Desviare*, dévier, et **exviare*, sortir du chemin, types proposés par Staaff en 1901 pour *desver* et *resver*. Cf. Gaston Paris (t. XXXI, p. 498) : « L'étymologie de *desver* et *resver* reste toujours aussi obscure ».

Æstuare, avoir chaud, être agité, que Vising a proposé en dernier lieu (1908) — par les types **deæstuare*, et **reæstuare* pour *desver* et *rêver* (dans la *Romania*, t. XXXVII, p. 157).

1. Un exemple instructif nous est fourni par le synonyme italien *pazzo*, fou. Après en avoir cherché l'origine, depuis Ménage jusqu'à nos jours, dans un latin réel ou imaginaire — *patiens*, **patius*, etc. (v. Körting et Meyer-Lübke) — on finit par reconnaître sa provenance indigène. Sous sa forme littéraire (*pazzo*) ou provinciale (*paccio*), ce terme désigne l'individu dont l'intelligence est devenue trouble comme l'eau boueuse, comme la boue délayée (sens primordial de *paccio*). Et cette acception matérielle est encore inhérente à certaines locutions (*acqua pazza*, eau rougie) comme aux dérivés *impazzare* (cf. *uove impazzate*, œufs brouillés) et *strapazzare*, excéder, rudoyer. Voir l'article de Biadene, dans Mussafia, *Beisteine zur romanischen Philologie* (Halle, 1905, p. 669-675).

2. L'incompatibilité de deux ou plusieurs sens du même mot renvoie à coup sûr à des origines différentes, parfois également inconnues. Tel est le cas des vocables :

Camion, sens actuel, attesté dès le XIVe siècle, à côté de ses autres acceptions : très petite épingle et sabot d'enfant ; à Guernesey, *camion* signifie, en outre, enfant gâté, petit favori.

Friper, manger et chiffonner (cf. F. Brunot, t. III, p. 92-93).

Gibe, serpe, en ancien français (d'où *gibet*, fourches), à côté de *gibe*, sacoche, gibecière (*giber*, anc. fr., secouer, agiter ; *gibier*, terme de chasse, XIIIe siècle).

Digitized by Google

1. — Bazir, s'évanouir, mourir.

On rencontre ce mot au xve siècle à la fois en littérature (dans la *Farce de Pathelin*) et dans le plus ancien document jargonnesque, le dossier des Coquillards dijonnais de 1455.

Dans la *Farce*, ce terme a le sens de mort ou perdu sans ressource; dans le jargon, celui de tuer, ou faire mourir. Il est encore vivace dans certains patois : *bazir*, mourir, dans les Deux-Sèvres (Beauchet-Filleau) et surtout en Provence, où *basi* s'applique à la fois aux hommes (« mourir »), aux bêtes (« crever ») et aux choses (« disparaître », en parlant de l'argent).

Ce n'est pas tout.

Certains dérivés ont, dans les patois, des sens spéciaux qu'il importe de consigner : *bazîner*, St.-Pol et Wallonie, vaciller, faire des écarts, et *bazoter*, Poitou, chanceler, se dandiner (Favre).

Nous croyons que toute cette famille lexicologique remonte aux noms hypocoristiques du mouton : *baze*, à Malmédy, et *bazin*, dans les Ardennes. Le sens primordial de *bazir* et de ses dérivés a dû être « avoir le tournis »[1], d'où, d'une part, chanceler, et, d'autre part, s'évanouir, mourir.

Ce dernier sens se rencontre au xve siècle dans le picard (*Farce de Pathelin*) et il est encore vivace en Provence[2].

C'est ainsi que *bazir*, comme terme de jargon, a passé du Nord dans le Centre et le Midi et, par l'intermédiaire de ce dernier, dans le fourbesque et la *germania*. Le vocable, appartenant en propre au français du Nord, est en effet inconnu à l'ancien provençal ainsi qu'aux langues littéraires de l'Italie et de l'Espagne.

Le jargon s'en est de bonne heure emparé et l'a gardé pendant des siècles. Dès 1455, le dossier des Coquillards dijonnais mentionne *bazir*, tuer, et *bazisseur*, meurtrier. La liste des mots jargonnesques recueillie par Guillaume Bouchet (1597) donne *bezarder*, mourir; le *Jargon de l'Argot* (1628) connaît *basourdir*, tuer, et le vocabulaire des *Voleurs* (1837) de Vidocq renferme le verbe *esbasir*, assassiner.

1. Le berrichon *bazin* désigne le mouton sujet au tournis.

2. On n'en a rapproché jusqu'ici que le vieil irlandais *bass*, mort. Thurneysen, p. 83, remarque expressément : « L'anc. irl. *bas* a primitivement un *s* double, mais le verbe primordial anc. irl. *ba-*, mourir, pourrait remonter à un type *bas-* ». — La forme et la chronologie s'y opposent également.

D'une part, *bass*, mort, manque au français, seul idiome dont il y ait lieu de tenir compte en l'espèce ; et d'autre part, *bazin* est inconnu aux idiomes celtiques. D'ailleurs, comment un adjectif vieil irlandais ou un type verbal du même idiome serait-il parvenu en France au xve siècle ? Est-il besoin d'insister sur le fait qu'un terme français, tardivement attesté, ne saurait remonter à un *radical* vieil irlandais ?

Digitized by Google

L'expansion en dehors du jargon s'est faite sur une grande échelle.

Cette bande des malfaiteurs dijonnais englobait des affiliés de divers pays: Provençaux et Gascons, Espagnols et Italiens. C'est grâce à eux (et à leurs semblables) que le terme s'est propagé à travers la Provence, où il subsiste toujours, et a été successivement incorporé au fourbesque (et à la *germania*), d'où *bazir* a passé dans le vulgaire italien. Il y est assez répandu et fréquemment employé [1].

La copieuse phraséologie où il figure montre combien le terme de jargon a profondément pénétré dans le parler vulgaire de l'Italie. Plus forte encore a été l'action sur le provençal (v. Mistral) et c'est toujours du jargon que le français a tiré au XVIIe siècle *bazourdir* et au XVIIIe *abasourdir* [2]. Celui-ci représente ainsi la dernière survivance de cette famille jargonnesque d'origine foncièrement vulgaire.

2. — Béron, rigole d'un pressoir.

Ce terme provincial désigne un élément constitutif du pressoir, la rigole dans le barlong par où s'écoule une partie du vin. Le mot se lit pour la première fois dans l'*Economie générale de la campagne* du sieur Louis Liger, parue à Paris en 1700. Les éditions ultérieures de cet ouvrage (portant pour titre *La nouvelle Maison rustique*) renferment une description circonstanciée des « Pressoirs à vin », mais on y cherche en vain le terme *béron* [3]. Il figure pourtant dans l'article « pressoir » de l'*Encyclopédie* de Diderot (« ... la gouttière, qu'on appelle le *béron*, verse la liqueur à travers un panier... ») et il est encore vivace [4].

On a voulu récemment y voir un vocable spécifiquement normand et un dérivé du latin *bibere*, boire [5]. C'est là une double méprise.

Bescherelle donne, à côté de *béron*, endroit du sommier par où le cidre coule, *bellon* [6], grand cuvier du pressoir à cidre. Ce der-

1. Les *Recherches* (1642) d'Oudin font mention de : « *Basire*, estre prest de mourir, mourir (*basito*, mort), et *sbasire*, s'esvanouir, se pasmer (*sbasito*, sorte de gueux mal en ordre, gredin) ».

A son tour, Petrocchi (1894) cite ces exemples du langage familier : « *Basire* dalla fame, dal freddo, mi sento *basire* (dérivé : *basimento*, défaillance) » et « *sbasire* dal sonno, dalla fame. Mi sento *sbasire*. Quasi cascava *sbasito* dall' allegrezza ».

2. Voir t. I, p. 355.

3. La quatrième édition est de 1732 (v. t. II, p. 500 à 507).

4. Voir G. Bélèze, *Dictionnaire universel de la vie pratique*, VIIe édit., Paris, 1888, article « pressoir à tesson ».

5. Behrens, *Beiträge*, p. 23 : « *Béron* est un dérivé de *bibere*, anc. fr. *beire*, et doit appartenir primitivement au patois normand ».

6. Cf. *Trévoux* (1771) : « *Bellon*, c'est le nom qu'on donne en Normandie au grand cuvier des pressoirs, où l'on brasse les cidres et les poirés ». Il ajoute plus

Digitized by Google

nier est transcrit *bélon* par Theuriet, terme lorrain désignant le charriot de vendange (Littré, *Supplément*).

Quant à *béron*, il faut le rapprocher du manceau *béraud*, petit canal qui, dans les pressoirs à cidre, sert à conduire la liqueur exprimée du tablier dans le cuvier (« mot qui n'est guère employé que dans quelques communes voisines de la Normandie », Dottin).

En Normandie, on dit à la fois *beyau* et *beleron* (Moisy), ce dernier, fusion des synonymes *bellon* et *béron*.

En somme, le français *bellon* côtoie le lorrain *bélon* et *béron*, le normand *bérau*, sans tenir compte de *beyau*. Nous voilà loin du latin *biberel*

L'étude de l'ensemble de ces variantes nous ramène aux noms hypocoristiques du bélier [1] ou mouton : le lorrain *belon* [2] répond au savoyard *belou*, jeune mouton, agneau, et sa forme *béron* à *berou* ou *berau*, nom du bélier en Lorraine et en Wallonie, parallèle au *beyer*, bélier, du Bas-Maine (Yonne, *beillaud*).

Le vocable *béron* représente donc une image zoologique, ce qui ne doit pas nous surprendre, la terminologie du pressoir étant en grande partie constituée de métaphores, comme nous l'avons montré à plusieurs reprises [3]. Une d'entre elles, les « *belliers* du pressoir » (mentionnée par Rabelais), est proche parente du moderne *béron*, nom d'origine provinciale et spécialement lorraine.

3. — Charrée, cendre.

Ménage consacre un article à ce mot : « *Cherrée*. C'est la cendre qui a servi à la lessive, dont on améliore les prés. De *cinerata*. On dit en Basse-Normandie *carrée* et *charrée*. On dit à Paris *cherrée*. C'est donc comme il faut dire ».

Le terme remonte au XIIIe-XIVe siècle, et le *Dict. général* fait remarquer : « *Charrée*. Origine inconnue. Le limousin *chadras* empêche de voir dans le mot, comme on l'a proposé, un dérivé de *char* ».

En fait, des notions diverses ont servi de point de départ, à savoir :

1° Contenu d'un charriot, notion à laquelle se rapportent aussi bien le normand *carrée* et le parisien *charrée* ou *cherrée* ainsi que les équivalents méridionaux *cairado* et *cheirel*, tous désignant la charretée de cendre servant à amender la terre.

loin : « Ce mot de *bellon*, grand cuvier de vendange, est en usage en quelques endroits de Champagne ».

1. Voir le tableau que nous avons donné ci-dessus, p. 35 à 36.

2. L'alternance finale *on-ou* est fréquente dans les noms hypocoristiques : cf. *minon* et *minou*, *milou* et *miton*, etc.

3. Cf. t. I, p. 165, et notre *Langue de Rabelais*, t. II, p. 281.

Digitized by Google

2° Cendre, notion représentée par le prov. *cendrada*, charrée, proprement quantité de cendre.

3° Boue, notion qui semble être à la base du limousin *chadro*, parallèle au langued. *chatro* (dans *chatroulha*[1], patauger) et à l'ital. dial. (Crescenza) *sciatar*, boue.

La charrée est cette fois conçue comme une masse de cendre boueuse.

4. — Enchifrené, enrhumé.

La forme primordiale survit encore dans le bas-breton *sifern*[2], rhume, et dans le méridional *chifarnel*, coup donné sur la tête. C'est le sens primitif, et le premier texte qu'on cite du *Roman de la Rose* en garde encore le souvenir :

14340. Nus n'i gardast condicion,
Foi, ne veu, ne religion,
Se ne fust aucuns forcenés
Qui fust d'amors *enchifrenés*
Et loyalement s'amie amast.

Une série parallèle se présente sous un aspect renforcé : *chanfrein*, armure qui couvre la tête du cheval (XIIe siècle), à côté de *chinfreneau*, coup, horion (XVIe siècle).

Cette double série formelle est inséparable du verbe ancien provençal *capfrenar* ou *chapfrenar*, proprement mettre le frein sur la tête du cheval, et, au sens figuré, « refréner »[3]. L'ancien français connaît également *chafresner*, avec la même acception figurée (v. Godefroy).

La succession des sens serait donc : mettre le frein au cheval ou couvrir sa tête d'une armure défensive, sur laquelle on frappait aux joûtes et aux tournois, d'où : donner un coup d'épée ou de bâton sur la tête; et (à l'état neutre), être frappé, recevoir un coup, au propre et au figuré.

De là : 1° rhume de cerveau, proprement coup sur la tête, même évolution que pour *horion*; 2° coup reçu, saisissement, comme dans les vers cités du *Roman de la Rose*.

Du côté des sens, le mot n'offre aucune difficulté; seul le côté formel est embarrassant. Comment expliquer le rapport morphologique entre *capfrenar* ou *chafrenar* et *chifren* avec *chanfrein* et

1. En Bourgogne (Bresse châlonnaise), on dit à la fois *satrouiller* et *sadrouiller* (Berry, *sandrouiller*), patauger.

2. Ou *chifern* (cf. dans Littré, la variante *enchiferné*).

3. Sens qu'on lit dans une version de Boèce (v. Raynouard) : « Que ades nos membre de *chapfrenar* aquel fol talent », qu'il nous souvienne maintenant de modérer ce fou désir.

Digitized by Google

chinfreneau? Ces divergences supposent des contaminations, dont la réalité et la raison d'être nous échappent.

On a essayé tout récemment [1] de rattacher notre mot à *chiffe*, *chiffon*, avec un prétendu sens primitif de « diable », en attribuant à la maladie une origine superstitieuse.

Cette conception va à l'encontre des faits.

D'une part, les noms que le rhume a portés aux différentes époques en France remontent tous à des notions concrètes, c'est-à-dire à des termes déjà existants dans la langue. Tels : *chifren* et *horion* (« coup »), *coqueluche* (« capuchon »), *grippe* (« saisissement »), etc.

D'autre part, les mots *chifren* et *chifarnel*, comme leurs formes nasalisées *chanfrein* et *chinfreneau*, sont inséparables de *chafrenar* ou *capfrenar* et s'imposent également à l'attention de l'étymologiste.

5. — Enjoler, séduire.

« C'est une métaphore, dit Ménage, prise des oiseleurs qui attirent les oiseaux dans leurs filets, par le chant d'autres oiseaux ». Il identifie ainsi l'anc. fr. *enjaoler*, emprisonner, avec *enjôler*, séduire (xvie siècle), sens réellement incompatibles.

Littré et le *Dictionnaire général* s'en font encore l'écho.

En fait, il s'agit de deux verbes d'époque et de signification essentiellement différentes. D'une part, *enjaoler*, emprisonner, du xiie-xiiie siècle et d'autre part, *enjôler*, séduire par des flatteries en action ou en paroles, verbe donné tout d'abord par Jehan Thierry (1572).

Ce dernier est un emprunt du terroir normand : *engauler*, enjôler, terme qui était encore vivace à Rouen au xviie siècle [2]. Ce verbe se rencontre aussi, et sous sa double forme, dans le Midi ; en Languedoc, *engaula*, et en Gascogne, *enjaula*, enjôler, l'un et l'autre remontant à *gau*, *jau*, le nom gallo-roman du coq : *enjôler* veut

1. Urtel, « Autour du rhume », dans le *Bulletin du Glossaire des Patois de la Suisse romande*, t. XII, 1913, p. 3 à 82. L'auteur, après avoir énuméré plusieurs séries lexicologiques qui ne présentent que des rapports purement extérieurs, donne au petit bonheur à *chifern* l'acception de « démon », en le rattachant au terme *chiffe* et à ses dérivés propres ou figurés : Auvergne, *chifo*, *chifour*, dépit, chagrin, en rapport avec le terme du vulgaire parisien *chiffonner*, chagriner, froisser. Dans cette étude, qui embrasse la nomenclature savante et vulgaire des différentes variétés du rhume, Urtel a utilisé notamment plusieurs cartes de l'*Atlas linguistique* (n° 1155, 1321, 1783 et 1815) et les matériaux du futur *Glossaire de la Suisse romande*.

2. On le lit dans la *Muse Normande* du poète rouennais David Ferrand (éd. Héron, t. III, p. 34) :

> On ammene un sergeau pour venger chette injure
> Qui cuidait m'*engauler* en me faisant biau, biau...

Digitized by Google

dire proprement séduire par des coquetteries. Ce verbe dialectal représente ainsi une métaphore tirée de la basse-cour.

Son dérivé diminutif, *engaultrer* ou *enjaultrer*, tromper, se lit, suivant les éditions, dans le *Testament* de Villon :

869 5. Tousjours trompeur autruy *enjaultre* (var. *engaultre*).

C'est la même image tirée du diminutif *gaulet* ou *jaulet*, à côté de *jauletre*, petit coq, ce dernier représenté par le dérivé *jauletru*, dans une farce de l'Ancien Théâtre [1].

6. — Galer, faire bombance.

Essayons de faire ressortir les divers aspects de ce verbe devenu fécond sous le rapport sémantique.

Formes. — A l'instar de *gaudir* et de *gauder*, l'ancienne langue possède *galir* et *galer*. Une variante *waler* manque aux textes, mais Dom Carpentier a extrait l'expression « avoir *wala* (= galé) » d'un recueil de miracles (v. Du Cange) et l'ancien provençal *gualiar* [2], au sens secondaire de « duper [3] », en témoigne également.

Sens. — La notion de « jaillissement », qui est la primitive, a produit ces deux acceptions essentielles :

1° Impétuosité. Le plus ancien témoignage du XIIe siècle (v. *Dict. général*) parle du feu grégeois qu'on fit lancer (*galir*) sur l'ennemi par des machines de guerre. Le vieux terme de marine *galerne*, vent impétueux [4], encore vivace, dérive de la même source.

2° Vigueur physique. Le verbe *galer*, faire bonne chère, mener joyeuse vie, possède dans l'ancienne langue de nombreux dérivés, parmi lesquels *gale*, bonne chère [5], et *galant*, qui a parcouru une brillante carrière. Un ancien traité de chasse du XIVe siècle parle d'un « *gallant* levrier », c'est-à-dire gaillard, et le sens de « robuste » s'est conservé jusqu'au XVIe siècle [6].

1. Voir ici même, t. I, p. 80.

2. Donné par Diez, à côté de *galiar*, parallèle à l'anc. fr. *galier*, se moquer.

3. Ce sens, comme celui de « railler », remonte à la notion de « manger avidement » (cf. t. I, p. 234).

4. L'anglais *gale*, vent violent, de la même source germanique, représente encore le primitif qui a reçu, au Nord de la France, un suffixe analogique. Le terme anglais a passé dans l'irlandais moderne *gala*, souffle (v. Thurneysen, p. 61), de même que son correspondant haut-breton est devenu *gwalerne* en bas-breton (Idem).

5. Cf. lettre de grâce de 1489 (Du Cange) : « Le suppliant y [par les tavernes] demoura buvant, mangant et menant *gale* avec les autres ». Cf. Villon, *Testament*, v. 1720 : « A vous parle, compaings de *galle* ».

6. Rabelais qualifie Frère Jean de « jeune *guallant*, frisque... » et le vin de Grèce de « *guallant* et voltigeant ». Il écrit ailleurs, en parlant de l'éducation physique de Gargantua (l. I, ch. XXIII) : « ... pour *gualentir* les nerfs, on luy avait faict deux grosses saulmonées de plomb ».

Digitized by Google

C'est encore chez Rabelais qu'on trouve les indices de l'évolution ultérieure du mot [1].

On connaît les diverses vicissitudes de *galant*, souvent pris ironiquement [2]. Quelle curieuse histoire [3] que celle de ce terme, depuis le « *gallant* levrier » de Gace de la Bigne jusqu'au *galant* de cour, si finement décrit par Voltaire !

Origine. — L'ancien *galir*, jaillir (forme encore vivace en Picardie), remonte au gothique *wallan* (néerl. et allem. *wallen*), jaillir, bouillonner, à côté de *walle*, bouillonnement, jaillissement, source de *gale* (dans *galerne*), vent violent, et de *galée*, bourbier, c'est-à-dire amas d'eau bouillonnante.

Expansion. — Le français *galer* a exercé une influence sensible sur l'italien *gallare*, se réjouir, homonyme d'un autre *gallare* qu'Antoine Oudin définit ainsi (1642) : « Nager sur l'eau comme une noix de galle ». Celui-ci diffère essentiellement de *gallare*, se réjouir excessivement, *galla*, réjouissance, reflets immédiats de nos vieux mots *gale* et *galer*. A partir de la Renaissance, ces termes franco-italiens sont revenus en France sous la forme *gala* et *régaler*.

La chronologie, les formes et les sens multiples séparent nettement le développement des vocables italiens et français, qui se sont d'ailleurs mutuellement influencés [4].

7. — Grièche, sens divers.

L'historique de ce mot est un des plus confus qu'on connaisse. A défaut d'une lumière complète, nous essaierons d'y introduire un peu d'ordre et de clarté.

Les lexicographes ont attribué à *grièche* des sens plus ou moins sujets à caution. C'est un terrain à déblayer, en commençant par dénombrer les sens appuyés par les textes.

1. — Sens de « grec ».

A côté de l'ancien *grezesche*, figure une fois *griesche* dans l'*Enéas* du XIIe siècle (v. *Dict. général*). Cette acception se trouve à la base de plusieurs appellations du domaine de l'histoire naturelle :

1° *Pie grièche*. A ce propos il importe de relever le curieux

1. Il parle des chevaliers « tant preux, tant *gualans* », d'une peinture « *gualante* et mirificque » et il écrit ailleurs (l. II, ch. XII) : « Pantagruel fist vestir Panurge *gualantement* selon la mode du temps qui couroit ».

2. Les Coquillards dijonnais de 1455 s'appelaient *Galans* de la Coquille, comme quelques années plus tard, en 1472, il est question de « *Galans* de la Feuillée » (v. Godefroy).

3. Ch. Livet et F. Brunot l'ont esquissée : cf. *Lexique de Molière*, t. II, p. 446 à 454, et *Histoire de la Langue*, t. III, p. 237 à 240. Nombreux dérivés en moyen français : *galet*, *galier*, *galois*, etc.

4. La supposition de Meyer-Lübke (v° *gallare*) que l'Italie serait la patrie de *galer* est en contradiction avec les faits.

Digitized by Google

passage touchant la caille dans le *Trésor* de Brunetto Latini [1] ainsi que les témoignages des naturalistes des XVIe et XVIIe siècles [2].

2° *Perdrix grièche :* « Dans le gâtinais, on appelle *perdrix griesches*, et par corruption *perdrix gouesches*, les perdrix rouges » (Ménage).

3° *Poule grièche*, c'est-à-dire poule exotique ou étrangère, en opposition à la poule domestique. Palsgrave explique *poulle griache* par « morehen », foulque ou poule noire.

4° *Ortie grièche*, terme qu'on lit déjà dans Gautier de Coincy (v. Godefroy). Palsgrave écrit *ortie griache* et Olivier de Serres déclare à ce propos (p. 627) : « *Ortie griesche*, pour grecque, par mot corrompu ».

5° *Noix grièche*. En Franche-Comté, on désigne par *noix grièche*, la noix hargneuse [3] ou ligneuse qui est très dure à casser (Rolland, t. IV, p. 51).

Ces diverses expressions sont demi-savantes et calquées sur le latin des naturalistes du Moyen Age et de la Renaissance. Ceux-ci donnent *pica græca*, à côté de *urtica græca* (Rolland, t. X, p. 17). Des livres, ces appellations ont passé dans la langue et sont ainsi devenues populaires.

2. — Sens divers.

Ce terme *grièche* possédait, dans l'idiome vulgaire, un homonyme dont la valeur primordiale est malaisée à préciser. En voici les diverses acceptions :

1° Noms de jeux. Deux de ces noms portent le nom de *grièche*, à savoir :

a. — Jeu de dés, mentionné dans Rutebeuf, qui met en tête d'un de ses poèmes « *Griesche* d'Yver ». L'éditeur du poète parisien, Jubinal, y ajoute une note absolument insignifiante (t. I, p. 26). Il se demande s'il faut rattacher ce nom à son homonyme de la série des jeux de Gargantua (jeu foncièrement différent), et finit par mentionner une conjecture de Paulin Paris, suivant laquelle ce jeu

1. Ed. Chabaille, p. 211 : « Contornix est uns oiseaus que li François clament *gresches* [variantes : *griesche, greoces*], parce que ele fu premiers trovée en Grece ».

2. Pierre Belon fait remarquer dans son *Histoire des Oyseaulx* (1555, p. 126) : « Qui vouldroit considerer l'appellation vulgaire *Pie griesche* de cet oyseau, penseroit qu'on deust entendre que ce fust quelque Pie estrange, venue du païs de Grece ; mais la raison en est autre : C'est que les Francoys voyans cest oyseau assez commun partout en leur contrée, ayant les taches blanches par les costez comme une Pie, et ne luy ayant trouvé nom mieux à propos, l'ont nommé *Pie griesche* ».

Et Salerne d'ajouter (p. 29) : « Quant à ce qu'Aldrovandus ajoute que le mot françois *Pie griesche* ne signifie pas la même chose que *Pie grecque*, comme Gesner se l'imagine, mais Pie grisâtre ou d'un gris blanchâtre, il est le seul de son avis ».

3. Cf. dans le Berry, *poire grecque*, poire au goût acerbe (à côté de « temps *gree* », ou revêche).

Digitized by Google

aurait été importé de l'Orient, à l'époque des Croisades, rapprochement et supposition également illusoires.

Après Rutebeuf, c'est Eustache Deschamps qui en fait mention en passant dans une de ses *Ballades* (t. VII, p. 262 des *Œuvres*) :

> La chandelle dont la flamesche
> Lui fist getter à *la griesche*
> XV poins; si vit l'estincelle.

L'éditeur Gaston Raynaud, au mot *griesche* de son Glossaire, renvoie simplement à la note de Jubinal et adopte sans plus de façon l'explication conjecturale de Paulin Paris.

En somme, on ignore tout de ce jeu et de son origine [1]; mais il était dès le XIIIe siècle très répandu, et Godefroy allègue plusieurs textes contemporains, à commencer par un document picard des archives de Douai (1257) et en finissant par une lettre de grâce de 1458, où le jeu est appelé *gryache*. Ce nom de jeu était encore usuel au début du XVIe siècle. Gringore en parle dans la troisième édition (1532) de son poème *Chasteau de Labour :*

> 270. Qui s'esbatoient en ung quignon,
> A la *griaiche*, à passer dix,
> A la rainette [2].

b. — Jeu du volant, dans Rabelais. Etant donné la place qu'il occupe dans la série des jeux du jeune Gargantua (l. I, ch. XXII), il semble que l'homonyme rabelaisien diffère du jeu précédent à la fois par son sens et par sa provenance [3].

2° Nom de prison. Une des geôles de l'ancien Châtelet de Paris, spécialement destinée aux femmes, s'appelait au XIVe siècle *griesche* [4]. Au XVe siècle, Alain Chartier s'en sert comme d'une épithète (*Œuvres*, éd. 1627, p. 650) :

> C'est mort ou prison très *griesche*.

Ce terme était encore usuel au XVIIIe siècle, dans l'argot des prisons [5].

3° Acception indéterminée, dans un fabliau du recueil Gaston

1. Des textes cités par Franz Semrau (*Würfel und Würfelspiel im alten Frankreich*, 1910, p. 58-59), il ne ressort aucune donnée positive touchant ce jeu qu'on croit habituellement d'origine grecque.

2. Voir Ch. Oulmont, *Revue des Études Rabelaisiennes*, t. VII, p. 132.

3. Avec l'acception de « volant », le mot est angevin : « *Gruesche*. Nous disons en Anjou jouer à la *gruesche*, pour dire jouer au volant... Ce qui me fait croire que ce jeu a été ainsi appelé parce qu'on y joue ordinairement avec un volant fait d'ailes de perdrix griesches » (Ménage). Il est encore vivace dans l'Anjou (Verrier et Onillon).

4. « ... en la *griesche*, qui sont prisons fermez ». Voir nos *Sources de l'Argot Ancien*, t. I, p. 11.

5. « Des seaux, en terme de prison, *griaches*, où les prisonniers font leurs besoins ». *Ibidem*, p. 12.

Digitized by Google

Raynaud (t. IV, p. 231), où l'un des manuscrits porte cette leçon :

Atot la maçue *griesche*...

tandis qu'un autre manuscrit donne :

Atout sa maçue *gouesche*...

Dans son glossaire, l'éditeur explique ce dernier par « grecque ». Mais, que veut dire une massue grecque?

Le mot *gouesche*, comme synonyme de *griesche*, revient (on l'a vu) à plusieurs reprises : perdrix *goèche* (v. Godefroy) ou *gouache*, cette dernière forme dans Belon (p. 5 : « la perdrix *gouache* ou grise »). Mais tandis que *grièche* appartient en propre au français, *gouache* se rencontre aussi dans le patois du Midi (*gouacho*) avec le sens de pie-grièche. Nous en ignorons et le sens réel et l'origine, comme d'ailleurs de *grièche* lui-même.

3. — Sens controuvés. Le *Dictionnaire* de Trévoux (1772), qui résume les travaux lexicographiques antérieurs, attribue à *grièche* plusieurs sens sujets à caution (passés ensuite dans Bescherelle et ses successeurs) :

1° Qui est rude ou piquant (à propos d'*ortie grièche*).

2° Acerbe (*acerbus*). Le Duchat (dans Ménage) explique la prison « très *griesche* » d'Alain Chartier, par « très griève », et Littré de se demander : « Serait-ce le feu grec ou grégeois qui aurait fait passer à un dérivé de *grec* le sens de pénible, douloureux? »

3° Bariolé (*varius*) : « Le sens de « bariolé », a été attribué par quelques dictionnaires à *grièche*, on ne sait du reste à quel titre » (Littré). Cette acception a son point de départ dans le passage de Belon cité ci-dessus.

On peut donc conclure que, à côté de *grièche*, grec, il y a eu un homonyme indigène aux acceptions multiples, en dehors de *gouache*, dont la sphère sémantique se confond souvent avec celle de *grièche*. C'est tout ce qu'on saurait affirmer actuellement.

8. — Maquereau, poisson.

Toutes les tentatives pour expliquer l'origine du mot ont jusqu'ici échoué. Nous allons l'envisager successivement sous les rapports de la forme et du sens.

Formes. — Le mot *maquereau* appartient en propre aux patois du Nord, ce poisson fréquentant abondamment les côtes de la Picardie et de la Normandie. Le bas-latin *macarellus*, XIIe siècle, n'est que la transcription du picard *maqueriau*, appellé *maquet* à Reims. Il a dû aussi porter le nom de *maquille*, comme le montre le dérivé *maquilleur*, bateau qui sert à la pêche du maquereau.

Ces variantes sont des diminutifs d'un primitif *maque*, dont le sens et l'origine restent à fixer.

Digitized by Google

Le maquereau est souvent désigné par des noms de quadrupèdes : cheval, verrat [1], etc. Or, *maquille*, une des appellations du maquereau, signifie, dans les patois du Nord, « taureau », suivant l'*Atlas* [2].

Pour la forme diminutive, on a comme exemple l'angevin *bequereau*, chevreau, à côté du messin *bodille*, taureau (de *bode*, génisse) ; et quant au radical, le picard (Pas-de-Calais) *magot* ou *maguet*, bouc (suivant l'*Atlas*), primitivement *macot* ou *maquet* [3], parallèle au picard *mèque* (mémèque), chèvre (cf. *bique* et *bigue*, dans le Centre).

Sens. — Les acceptions de *maquereau* sont nombreuses :

1° Entremetteur [4], sens signalé dans la seconde moitié du XIIIe siècle (chez Rutebeuf), contemporain de *maquignon*, revendeur de chevaux. La forme *maquignon* remonte à celle de *maquillon* également usuelle (v. Littré) et celle-ci, comme *maquereau* lui-même, représente apparemment un trait de la vie sexuelle du poisson [5].

2° Sorcier, sens du wallon *maquerai*, induit à coup sûr du précédent.

3° Taches aux jambes, causées par l'usage immodéré de la chaufferette [6], sens qui se rattache au physique du maquereau, dont la peau est tachetée de bleu, de vert, etc.

En jetant un coup d'œil sur ces diverses acceptions, il est permis d'en induire que ce nom de poisson n'est qu'une des applications du sens primordial de « taureau » (*maquille*), et que les autres acceptions de *maquereau* se rattachent intimement à la conformation extérieure et à la vie reproductive du poisson. Son nom représenterait ainsi un exemple curieux du cas de la survivance à peu près exclusivement métaphorique d'un des noms hypocoristiques du bétail.

9. — Molequin, linon.

Ce terme, qui désigne surtout une étoffe précieuse, n'a pas sur-

1. Voir t. I, p. 100.

2. Cf. *Atlas*, *Index*, carte 1287.

3. Ce nom semble être à la base du champenois *maquel*, tas de foin (sens attesté dans une lettre de grâce de 1427) : « Il y avoit un petit *maquet* de foing, où le suppliant geta un tison de feu ». Cette métaphore zoologique est fréquente. Voir, sur des images similaires, ci-dessus, t. I, p. 154.

4. En dernier lieu, Tobler tire *maquereau*, entremetteur, d'un prétendu verbe *maquier*, arranger une affaire (du holl. *maken*) : « Si on regarde la conjecture de M. Tobler comme fondée, remarque Gaston Paris (*Romania*, t. XXXII, 1903, p. 128), il resterait à chercher l'étymologie du nom de poisson ».

5. Voir t. I, p. 100.

6. Voir Gaston Paris (passage cité) : « M. Tobler ne parle pas de *maquereaux*, taches aux jambes... je ne sais comment ce sens (tombé en désuétude) se rattache aux deux autres, c'est-à-dire aux sens de poisson et d'entremetteur ».

Digitized by Google

vécu à l'ancienne langue, où il est attesté par de nombreux textes du XIe au XVe siècles. Son abondance formelle et sémantique complique plutôt qu'elle n'éclaircit ses origines. Nous allons l'envisager sous le triple rapport : formel, sémantique et étymologique.

VARIANTES. — Elles sont nombreuses et parfois déconcertantes. Les voici dans leur ordre chronologique :

Molequin, qu'on lit déjà au XIe siècle dans une des gloses françaises de Raschi (« *Molekin* [1], des moquettes ou étoffes veloutées de laine ») et, au XIIIe, dans le *Roman de la Rose* :

21203. Cendaus, *molequin* arrabi...

à côté de *moulequin*.

Mulequin, dans un texte dijonnais, d'où le dérivé *meulequinier* [2], attesté au XVe siècle (v. Du Cange).

Melequin, dans un inventaire de 1266 (Godefroy) : « linceus, naples et touaille, *melekins* et cuevre chiefs ».

Morequin, dans un document de 1349 et dans une lettre de grâce de 1456 : « Cinq aulnes de drap noir, appelé *morequin* ».

Musequin, dans des textes de 1338 et 1350 (v. Godefroy).

La forme primitive est *molequin* (avec les nuances *melequin* et *mulequin*). La variante *morequin* a l'air d'une interprétation vulgaire, alors que l'aspect *musequin* semble reproduire la prononciation parisienne d'une variante *murequin* (qui manque à nos textes, mais cf. le picard *murequinier*).

SENS. — L'acception de batiste, linon (dont on faisait des voiles de femmes) est la plus fréquente. C'est elle qui, sous des formes diverses, est inhérente au *molequin* du XIe au XVe siècle [3].

Godefroy cite en outre des textes épiques — « bon or *melekin* » — où notre mot qualifie l'or pur, sens parallèle à celui de « monnaie d'or » que le bas-latin *meloquinus* ou *moloquinus* a dans plusieurs documents de la cour papale (v. Du Cange). L'acception de « monnaie » est aussi celle de l'ancien mot portugais *malaque*.

1. Arsène Darmesteter, *Les Gloses françaises de Raschi*, éd. Brandin, p. 62.

2. Suivant le *Complément du Dictionnaire de l'Académie française* (1845), *mulquinier*, celui qui fabrique des toiles fines, serait « encore très usité dans les départements du Nord de la France ». Cette assertion a passé dans Bescherelle (1845). Littré cite une lettre patente, Flandre et Hainaut, de 1781, où il s'agit de « tisserands et *mulquiniers* ». Dans les *Etudes du patois picard* (1880) de Jouancoux, on lit : « *Mulquinerie*. Fabrique ou fabrication de toile très fine. Se dit dans le Vermandois. C'est un dérivé de *mulquinier*, ouvrier qui tisse des toiles fines, telles que linon, batiste, etc. Ce tisserand s'appelait jadis *meulquinier* (Abbeville), *murquinier* (Arras), *musquinier*, au XVe siècle (Péronne) ».

Rappelons enfin que, dans *La Recherche de l'absolu* de Balzac, roman qui se passe à Douai, le valet porte le nom de *Lemulquinier*.

3. Suivant Littré, *molequin* serait usuel en teinture, où « vert *molequin* » désigne un vert de mauve. Il cite de l'*Instruction générale pour la teinture* du 18 mars 1671, le LVe article qui parle de « vert de laurier, vert *molequin*, vert brun ». Il est manifeste que cette nuance du vert était celle de l'étoffe dite *molequin*.

Digitized by Google

Origine. — Le vocable portugais remonte à coup sûr à l'arabe *malaki* [1] ou *meleki*, royal (Dozy). Faut-il y faire également remonter notre *melequin* ou *molequin* avec le sens d'or pur (c'est-à-dire royal)? Il est difficile de se prononcer. Quant au sens d'étoffe, il n'est attesté qu'en français et, malgré la qualification du *Roman de la Rose* — « molequin *arrabi* » — il se peut que le terme ne soit pas d'origine orientale. Toujours est-il que les nombreuses altérations du mot renvoient à une source étrangère [2].

10. — Touffe, bouquet...

On hésite parfois à attribuer maint vocable au latin ou au germanique, mais cette hésitation disparaît dès qu'on envisage la question de près. Il s'agit en l'espèce du mot *touffe*, dont voici les données essentielles.

Formes. — La forme la plus ancienne, *tuffe*, se lit dans un texte du XIVe siècle. Elle est encore vivace dans le Midi (*tufo*) et dans le vulgaire parisien sous la forme réduite *tiffes*, cheveux.

L'ancien *tuffe* fut de bonne heure réduit à *tiffe*, d'où le moy. fr. *tiffer*, coiffer, mod. *attifer*. En Champagne, *tiffe* a encore le sens d'ajustement de tête, de coiffure [3].

La forme moderne *touffe* remonte au XVe-XVIe siècle et a été précédée par celle de *toffe* (cf. dans une lettre de rémission de 1420 : « un *toffel* d'ortyes »).

Sens. — L'acception du mot dans le premier texte cité par Du Cange — « un heaume, c'est assavoir une *tuffe* de plumes » — est celle de plumet ou aigrette de casque, c'est-à-dire exactement le même sens que celui du lat. *tufa* (dans Végèce).

Dans le Midi, *tufo* a encore le sens de plumet ou huppe d'oiseau et houppe de laine. Le terme a été de bonne heure appliqué à la chevelure et à l'herbe.

Parmi les vocables curieux que le poète bohème Raoul Taingui intercala, avant 1425, dans les manuscrits d'Eustache Deschamps et de Froissart, figure *tuffe*, synonyme de « rustre », par allusion à ses cheveux touffus [4]. Toutes les fois que Froissart parle des gens

1. *Malaquin* est un nom fréquent de Sarrasin dans les Chansons de geste (voir la *Table des noms propres* d'Ernest Langlois).

2. Les hypothèses émises à ce sujet par Dom Carpentier (dans Du Cange) et par Fr.-Michel sont aventureuses ou vagues. Suivant le premier, *molequin* refléterait un prétendu **melocineus*, fait de *melocina*, mauve, et l'étoffe aurait été ainsi nommée à cause de la couleur. — Fr.-Michel renvoie à l'arabe *malik*, roi, « dont le nom aurait désigné l'excellence du *molequin* et son affectation primitive au costume des classes élevées ». Quant à la forme *morequin*, elle en indiquerait la provenance comme étoffe mauresque. Voir ses *Recherches sur les étoffes... pendant le Moyen Age*, t. II, p. 51.

3. Voir t. I, p. 197.

4. A la fin du manuscrit du *Mirouer de mariage*, d'Eust. Deschamps, on lit

Digitized by Google

du commun, il y ajoute une kyrielle d'épithètes injurieuses : « ces meschans villains, *tuffes*, guieliers, bomules... » [1].

Ce double sens se retrouve également en roumain : *tufa*, touffe et buisson.

ORIGINE. — La forme et l'acception primordiales du français *touffe* répondent exactement (on l'a vu) au latin *tuffa*.

D'autre part, la présence du même mot en roumain exclut *à priori* toute attache avec le germanique.

Celui-ci d'ailleurs ne possède aucun terme précis [2] pouvant servir d'original, et les étymologistes se bornent à forger des types correspondants. Mackel, avec sa prudence habituelle, ne les donne d'ailleurs que sous toute réserve [3]. Bien entendu, chez Meyer-Lübke, de simples conjectures prennent l'air de faits acquis. Il sépare ainsi le fr. *touffe* (qu'il fait remonter à un francique imaginaire **tupfa*, toupet) du lat. *tufa*, d'où il fait venir le roumain *tufa*, buisson, le catalan *tofa de neu*, flocon de neige [4], l'italien *tufaccolo*, papillotte, et l'espagnol *tufo*, boucle de cheveux.

Cette répartition du latin *tufa* sur tout le domaine de la *Romania* montre que ce vocable a dû avoir, dans le parler vulgaire, une sphère sémantique plus étendue. Les multiples acceptions et dérivés roumains de *tufa* en témoignent suffisamment.

Comme terme militaire, le latin *tufa* a été adopté par les Byzantins avec le sens de panache (τοῦφα), d'où la présence du mot en grec moderne, et aussi, probablement, par les Anglo-Saxons [5] (avec le sens d'étendard), alors que l'anglais moderne *tuff* est emprunté au moyen-français *tuffe*.

Quant à l'origine du mot, le latin *tufa* semble apparenté à l'ancien grec τύφη, typha, plante aquatique aux larges feuilles, ayant acquis en latin le sens de touffe, buisson et aigrette (de plumes) employée comme insigne militaire (v. Boisacq).

tufaument, et ailleurs cette rubrique : « Lettres envoyées à Paris par ledit Eustache avec plusieurs voirres et lampes catervales et non *tufales* ». Eustache Deschamps, *Œuvres*, éd. des Anciens Textes, t. VIII, p. 71, et t. IX, p. 397, note.

1 Froissart, éd. Siméon Luce, t. II, avant-propos.

2. L'anglais *tuff*, touffe, est emprunté au moyen français.

3 « Le fr. *touffe*, s'il nous est permis de supposer un type préallemand **tuppa*, anc.-haut-allem. **tuppha*... » (p. 22) et « **Tuppha*, fr. *touffe*, si la dévivation est exacte » (p. 181).

4. De même, en provençal, *tufo de nieu*.

5. « Selon le témoignage de Beda, le mot *tufa* est d'origine anglo-saxonne », nous dit M. Ernout (*Éléments dialectaux du vocabulaire latin*, 1909, p. 240), mais les termes de l'érudit ecclésiastique anglais, mort en 735, sont loin d'être décisifs. Parlant du roi anglo-saxon Edwin (636-653), Beda le décrit portant dans les rues « illum genus vexilli quod Romani *tufam*, Angli vero appellant *thuf*... ». Etant donnée la date relativement tardive du témoignage, c'est plutôt l'inverse qui a dû avoir lieu. D'ailleurs, la présence du vocable en roumain en fait remonter la date jusqu'à l'époque de la romanisation de la Dacie et exclut ainsi *a priori* toute origine germanique.

Digitized by Google

III. — CONSIDÉRATION FINALE

Les créations verbales des foules ont pénétré dans la langue littéraire à diverses époques. M. F. Brunot en a signalé l'apparition à plusieurs reprises, à commencer par le XIVe-XVe siècle : « Je noterai d'abord, dit-il, l'apparition d'un nombre vraiment grand de mots dont on ne peut trouver la provenance. Et il ne s'agit pas ici de mots, où tel phénomène phonétique, tel saut brusque de signification demeure inexpliqué, mais de mots dont l'origine même est absolument inéclaircie. Un certain nombre peuvent appartenir à l'argot... tous paraissent frappés au coin populaire et éveillent par là une curiosité d'autant plus grande »[1]. Il a noté ailleurs[2] les « Mots d'origine inconnue ou incertaine » pendant la période intermédiaire (1600 à 1660) et, finalement, les « Mots nouveaux entrés dans la langue » pendant la période classique (1660 à 1715).

Il y a là une masse considérable de néologismes, restés jusqu'ici d'origine obscure ou douteuse, que nos recherches ont sensiblement réduite[3].

Ces listes de termes obscurs pourraient être indéfiniment allongées, si l'on tenait compte de l'ancien et du moyen français ainsi que des patois gallo-romans.

Malgré les recherches de tant d'étymologistes érudits et sagaces, le nombre des inconnus est légion. Et il en sera toujours ainsi.

Un des mérites du *Dictionnaire général* est d'avoir relevé avec soin cette catégorie de mots. Plusieurs ont depuis été éclairés ou définitivement résolus ; mais le résidu n'en est pas moins important.

A entendre M. Ant. Thomas, « on peut dès maintenant entrevoir le jour où le vocabulaire français aura livré tous ses secrets. Ce jour-là, la science aura remporté une belle victoire » (*Nouv. Essais*, p. 9). Nous ne partageons pas cette illusion généreuse. Le domaine de l'inconnu, malgré des réductions inévitables dans l'avenir, restera toujours assez vaste pour alimenter la curiosité intellectuelle[4].

1. *Histoire de la langue française*, t. I, p. 502-503.
2. *Ibidem*, t. III, p. 223-225, et t. IV, p. 460 à 514.
3. Des quatre-vingts mots (cités par M. Brunot) une demi-douzaine à peu près (cf. *berne*, *calepin*, *lambourde*, *trigauder*, etc.) ont seuls résisté à nos recherches.
4. Rappelons à ce sujet les réflexions de Turgot (article *Etymologie*, dans *Œuvres*, t. III, p. 58) : « Le grand objet de l'art étymologique n'est pas de rendre raison de l'origine de tous les mots sans exception et j'ose dire que ce serait un but assez frivole. Cet art est principalement recommandable en ce qu'il fournit à la philosophie des matériaux et des observations pour élever le grand édifice de la théorie générale des langues : or, pour cela, il importe bien plus d'employer des observations certaines, que d'en accumuler un grand nombre. J'ajoute qu'il seroit aussi impossible qu'inutile de connaître l'étymologie de tous les mots ».

Digitized by Google

D'ailleurs, la recherche des origines des mots n'est qu'une parcelle de l'investigation scientifique : elles ont toutes deux le même but : la vérité. *Etymon*, en grec, signifie *vrai*, *véritable*.

La vérité sera-t-elle jamais entièrement dévoilée, et la statue d'Isis livrera-t-elle tous ses secrets? La chose n'est même pas souhaitable.

Ce qui importe en effet à l'humanité, ce n'est pas autant la vérité elle-même, que sa poursuite, que l'effort constant pour s'en rendre maître. Lessing a admirablement exprimé cette pensée réconfortante : « Ce qui fait la valeur de l'homme, ce n'est point la vérité qu'il possède, ou qu'il croit posséder, c'est l'effort sincère qu'il a fait pour la conquérir ; car ce n'est point par la possession, mais par la recherche de la vérité que l'homme grandit ses forces et qu'il se perfectionne. Si Dieu tenait renfermée dans sa main droite la vérité toute entière, et dans sa main gauche l'aspiration éternelle vers la vérité, même avec la condition de se tromper toujours, et s'il me disait : « Choisis! » je saisirais humblement la main gauche et je dirais : « Donne, mon Père, car la vérité pure n'est faite que pour toi ».

Digitized by Google

LIVRE DIXIÈME

APERÇUS RÉTROSPECTIFS

Les faits que nous venons d'exposer trouveront un complément, et comme une contre-épreuve, dans le coup-d'œil que nous allons jeter sur les éléments constitutifs du vocabulaire.

Suivant la doctrine courante, le lexique est exclusivement formé de mots populaires et de mots savants ou (comme on dit en Allemagne) de mots hérités, empruntés ou étrangers.

Nous allons successivement passer en revue le latin vulgaire, le grec, le celtique et le germanique[1]. Dans cette série d'excursus, nous prendrons comme guides les ouvrages qui font autorité en la matière, en premier lieu le *Dictionnaire étymologique* de Meyer-Lübke et le *Dictionnaire général* dont l'« Introduction » expose avec savoir et critique l'état actuel de la lexicographie.

Tout en passant sous silence les faits définitivement acquis, nous appliquerons aux autres les résultats de nos propres recherches. C'est à la lumière de ces nouvelles acquisitions que nous examinerons au fur et à mesure les cas douteux et nombre de mots obscurs qui encombrent le vocabulaire.

Les nouvelles ressources étymologiques que nous venons de faire valoir nous permettront de discerner, dans cette masse lexicologique, les données dont la valeur est permanente des éléments transitoires ou franchement caducs. Nous ferons tour à tour ressortir les lacunes et les superfluités, les réalités et les mirages de l'investigation courante. Le monde des fictions verbales qu'a produit la méconnaissance des facteurs indigènes sera scruté dans ses origines et dans son développement, point de départ et évolution également factices.

1. Quant aux idiomes de l'Orient dont les emprunts portent un cachet à part, nous leur avons consacré une étude complémentaire. Voir Appendice B : Emprunts orientaux.

Digitized by Google

PREMIÈRE SECTION

LATIN VULGAIRE

La théorie que le français, comme les autres langues romanes, descend du latin de la plèbe (*sermo rusticus*), et non pas du latin écrit (*sermo urbanus*), remonte au XVIe siècle, et elle trouve son expression presque définitive chez Ménage. Il était d'ailleurs tout naturel d'admettre que les idiomes parlés de la *Romania* dérivassent du latin des légionnaires, des mercantis et du menu peuple qui les accompagnait dans les diverses provinces de l'empire romain.

Les difficultés commencent dès qu'il s'agit de préciser la nature de ce latin vulgaire. Les écrivains de l'Antiquité — historiens, grammairiens, glossographes — ne nous en ont transmis que des débris rares et isolés dont l'ensemble, pour tout dire, reste insignifiant. Dans le but d'augmenter ces données parcimonieuses, on s'est tourné de nos jours du côté des langues romanes elles-mêmes, mais les résultats ont été presque aussi décevants.

On est alors revenu au latin classique et on s'est mis à le solliciter, avec ménagement tout d'abord, avec des moyens de coercition de plus en plus violents ensuite. Le grammairien est sans pitié. Il a étendu maint vocable latin sur un vrai lit de Procuste, pour le raccourcir ou l'allonger, suivant le besoin de ses hypothèses étymologiques. Ou bien, s'attaquant au mot français, il en a rapproché un mot latin qu'il s'est efforcé d'adapter phonétiquement à l'aide d'expédients fallacieux, et le décalque ainsi obtenu forme le « type », censé latin vulgaire, du mot roman.

L'historique de ces tentatives multiples et compliquées n'a jamais été fait. Il suppose un labeur considérable, un vrai dévouement à la science. Nous l'avons essayé dans l'espoir qu'il ne sera pas sans profit pour la discipline étymologique elle-même.

Mais avant de l'aborder, il importe d'exposer avec quelques détails quel parti on a tiré de divers matériaux réels ou supposés.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

MISE EN ŒUVRE

On connaît aujourd'hui toute l'étendue du vocabulaire latin, qui a été exploré aux différentes époques et dans ses monuments les plus variés. Un nouveau et définitif *Thesaurus linguæ latinæ* est en cours de publication[1]; le *Corpus glossariorum latinorum* a clos, en 1901, son septième volume. En dernier lieu, les langues romanes elles-mêmes sont venues augmenter, faiblement il est vrai, cet immense trésor. Voyons de quelle manière on a utilisé d'aussi belles ressources.

I. — GÉNÉRALITÉS

Lacunes. — Le latin a jusqu'ici livré toutes ses richesses. Il reste peu de chose à glaner après plusieurs générations de moissonneurs. On pourrait encore recueillir quelques épis oubliés; mais ce ne serait là que des trouvailles isolées.

En voici une qui manque au répertoire le plus récent de Meyer-Lübke:

Chimarus, chevreau, nom attesté par un texte de l'*Itala* (v. *Thesaurus*), répondant au χίμαρος de la Vulgate. Le mot survit en Espagne, en Italie et dans le Midi de la France: esp. *ʒimarro*, *ʒamaro*, mouton; — napolitain, *ʒimarro*, bouc, à côté de *ciamarro*, vieux bœuf; — prov. *chimarro*, *choumarro*, mule de haute taille, à côté de *gimerre*, *jumerri*, mulet de haute taille et prétendu métis d'un taureau et d'une ânesse (d'où le fr. *jumart*).

Cette origine est surtout intéressante sous le rapport sémantique. C'est à elle que remontent les noms d'habillement — *samarre* ou *chamarre* et *cimarre* ou *simarre* — qui, après avoir désigné une jaquette rustique de peau de mouton avec sa laine, ont passé à un

1. Depuis 1900, à Leipzig. Il renferme jusqu'ici les lettres A à D.

Digitized by Google

vêtement orné de passementeries et finalement à la robe de certains magistrats[1].

Nous avons signalé une autre lacune — *surna* ou *surnia* (dans Festus), chouette — qui a laissé une descendance exclusivement métaphorique en Espagne et en France[2].

Mais en dehors de ces glanes rares et oubliées, on peut dire que le champ est clos : la source du latin est à peu près tarie.

Superfluités. — C'est précisément à cause de cet épuisement que certains romanistes ont demandé à des termes de cette origine plus qu'ils ne peuvent donner. Deux exemples suffiront pour faire ressortir cette tendance à gratifier des attributions les plus disparates le latin qui n'en peut mais.

On lit dans le *Corpus* cette glose (t. V, p. 325) : « *Faluppas*, quisquilias, paleas minutissimas vel surculi minuti ».

Donc *faluppa* signifie : déchets ou balayures de menue paille ou éclats de bois menus. Un éminent phonéticien, M. Horning, en a tiré toute une portion de lexique roman, en vocables italiens, provençaux et français. Bornons-nous à ces derniers : *frapper*, à côté de *flapper* (Bas-Maine, *fyaper*) ; *frepe*, *frape*, *fripe*, haillon, à côté de *felpe* et *pelfre*, même sens, etc.

Le verbe *frapper* accuse en français une origine onomatopéique (comme le montrent les variantes *flapper* et *flauper* ou *floper*) et n'a à coup sûr aucun rapport avec l'italien *frappare*, découper, hacher[3]. Quant au nombreux groupe ancien français et dialectal qui signifie « haillon », il se rattache à un ensemble lexicologique obscur que nous avons déjà relevé : *faluppa* y est à coup sûr étranger.

D'ailleurs, quel rapport pourrait-il y avoir entre la notion « petite branche » et « haillon » ? L'auteur en marque ainsi les intermédiaires :

1° Pousse, petite branche, ramille ;

2° Plant, bouture ;

3° Lâche, languissant, fané (parce que les boutures, avant de prendre racine, pendent lâchement) ;

4° Chiffon...[4]

Rien que l'énonciation de pareilles énormités témoigne de l'état lamentable de la sémantique ou plutôt du peu de cas qu'en font les phonéticiens.

Meyer-Lübke, après avoir dénombré les principaux représentants

1. Voir t. I, p. 199.

2. *Ibidem*, p. 50 et 96.

3. En effet, l'italien *frappare*, découper un habit ou une étoffe, tiré de *frappa*, lambeau, est apparenté au français vulgaire *frapouille* ou *fripouille*, haillon, tous remontant à l'ancien *frape*, *fripe*, haillon.

4. Voir *Zeitschrift*, t. XXI, p. 191 à 198. Cf. *ibidem*, t. XXV, p. 741 ; t. XXVI, p. 328, et t. XXX, p. 71.

Digitized by Google

de cette prétendue descendance, fait remarquer : « L'origine, l'acception primordiale et la migration de cette souche lexicologique, appartenant surtout à la France et à la Haute-Italie, sont inconnus. *Faluppa* se trouve, avec les sens indiqués, dans des gloses du xe siècle, mais on ne saurait prouver que ces acceptions sont les primitives ».

Voici un exemple non moins instructif.

Parmi les extraits du grammairien romain Festus, faits au VIIIe siècle par Paul Diacre, se trouve le terme *burrus* avec le sens de « rouge ». On y a fait remonter toute une famille de noms romans du bétail : *bourret*, Champagne, jeune veau ou agneau ; — esp. *borro*, agneau d'un an et bélier ; — langued. *bourrec*, petit agneau, etc.

La couleur joue, à vrai dire, un certain rôle dans la nomenclature du bétail ; mais, en l'espèce, ce critère n'y est pour rien. En effet, parallèlement aux noms cités, on trouve les séries : *beret*, Provence, chevreau ou agneau, et *berri*, bélier ; — Piém. *bero*, agneau, et *berro*, bélier ; — ital. *birracchio*, veau d'un an, etc.

Pour être conséquent, il faudrait rattacher ces séries au même vocable *burrus*, rouge. C'est ce qu'on n'a pas manqué de faire, en y rapportant en outre le piémontais *biro*, dindon, etc. [1]

Est-ce tout ? Nullement.

C'est de ce même *burrus* que dériverait le port. *barro*, boue, et *borrar*, souiller, etc. [2]

Il est superflu d'insister sur des procédés aussi arbitraires, conséquences extrêmes d'une manière de voir par trop systématique et exclusive.

Chaos sémantique. — Ces exemples témoignent déjà du peu de cas qu'on fait de la sémantique lorsqu'il s'agit d'octroyer à tout prix au latin ce qui appartient en propre au roman. Les deux exemples suivants feront encore mieux ressortir un procédé qui ne laisse pas d'être inquiétant. Nous les transcrivons textuellement du recueil récent de Meyer-Lübke, en nous bornant aux vocables français et provençaux (dont les correspondants romans constituent des formes parallèles) :

Bullare, bouillir, bouillonner, se couvrir de bulles, auquel remonteraient :

1° *Bouler*, prov. *boula*, bouiller pour faire sortir le poisson, patauger, fouler les vendanges, anc. fr. *abouler*, s'éprendre [3].

2° Avec un redoublement onomatopéique : *barbouiller* et *barbotter* ; prov. *barbouia*, gâcher, remuer et bredouiller (à côté de l'ital. *garbuglio*, désordre, d'où fr. *grabuge*).

1. Mlle Elise Richter, *mémoire cité*, p. 12 et 25. Voir ci-dessus, p. 41.
2. Meyer-Lübke, *Dictionnaire*, v° *burrus*.
3. Godefroy ne donne qu'*aboulir*, fondre ; Tobler ignore l'un et l'autre.

Digitized by Google

3° Par dérivation régressive : *bourbe*, d'où *bourber*, patauger, etc.

L'auteur ajoute cette remarque : « Il est difficile de dire jusqu'à quel point *barbe* aurait influencé cette famille de mots et quelle part de création imitative lui revient »[1].

Non moins caractéristique est le cas suivant, dont le point de départ n'est même pas un mot réel, mais un « type », c'est-à-dire un terme induit d'un ensemble de cas analogues ou prétendus tels :

« *Patta*, patte... Fr. *patte*, esp., port. *pata*, cane, oie. Dérivés : fr. *pataud*, *patois*, *patauger* et *patouiller*, *patin*... L'origine de cette famille lexicologique, appartenant surtout à la France et à l'Espagne, est obscure. Un type germanique **patta* pourrait être construit à l'aide des autres langues indo-européennes, mais il ne trouve qu'un faible appui dans l'anglo-saxon *pattan*, fouler... Peut-être s'agit-il d'une onomatopée... Le français *pantoufle* ne peut appartenir à ce groupe (comme le supposait Diez)... ».

Essayons d'y voir clair.

Commençons par écarter l'hispano-portugais *pata*, cane et oie, terme à coup sûr d'origine imitative, comme en témoigne le pendant albanais *pata*, oie[2].

Eliminons ensuite les formes *pataud* et *patin*, simples dérivés de *patte*. Il reste :

Patte (XIIIe siècle, *pate*), avec ses variantes anciennes et dialectales : *pauta*, *poe* (= **pota*), *plauta*, etc.

Patois, intimement connexe à *patauger* et à *patouiller*.

Pantoufle, forme littéraire pour la dialectale *patoufle*, l'une et l'autre tirées du verbe provincial (Pas-de-Calais, etc.) *patoufler*, marcher dans la boue.

Tous ces termes remontent (nous l'avons montré[3]) à la notion « boue », d'où le vulgaire a tiré les idées plus ou moins disparates : pied d'animal (grossier ou sale); bavardage rustique (comparé à une eau bourbeuse); soulier à trotter dans la boue, etc.[4]

Rapprochements illusoires. — On s'est constamment efforcé de tirer parti de la moindre indication d'un écrivain ou d'un glossateur ancien, sans même observer à cet égard les règles élémentaires de la méthode philologique. Comme le sens (et parfois même la forme) des vocables latins est souvent sujet à caution, ces rappro-

1. Voir ci-dessus, p. 140.
2. *Ibidem*, p. 41.
3. Voir t. I, p. 188.
4. Sous le type **graulus* (sans astérisque chez Meyer-Lübke), pour *graculus*, choucas, l'auteur range, non seulement le fr. *grolle* et le prov. *graulo*, corneille, mais encore les homonymes : 1° anc. fr. *grole*, vase en forme de flacon ; 2° franco-prov. *graulo*, savate, en faisant remarquer : « Le même mot désigne en ancien français un vase et en Normandie, Franche-Comté et Lyonnais, de vieilles chaussures ». Or, ces deux acceptions n'ont aucun rapport avec *grolle*, corneille, et remontent à la notion de tronc d'arbre creux, d'où, d'une part, écuelle en bois, et d'autre part, soulier à semelle de bois (v. t. I, p. 127 et 128).

Digitized by Google

chements sont alors opérés au petit bonheur. Voici quelque exemples :

Du Cange avait extrait ce passage du recueil de recettes traditionnelles, *De medicamentis empiricis*, du médecin gaulois du IVe siècle Marcellus Empiricus : « Atque in affectæ maxillæ ad sedandum dolorem dentium et gingivarum et *geusiarum* adhibentur ». Et Du Cange explique ce *geusiæ* par « genæ, unde Galli *jouës* ».

C'est à ce prétendu gaulois *geusiæ*, joues, que Meyer-Lübke rapporte entre autres le fr. *gosier* [1], sans tenir compte des aspects anciens ou dialectaux du mot : le picard *gaʒe* et l'anc. fr. *gueuʒe* ou *geuse*, aspects qui renvoient indubitablement à une origine onomatopéique [2].

Le *Corpus glossariorum* a récemment cité, d'après un manuscrit du VIIe siècle, cette glose : « *Gurgustium*, domus paupera, popina sordida (à côté de « guttur ») ; — *gurgustia* ou *gurgutia*, loca tabernarum tenebrosa, ubi convivia turpia fiunt... ».

A ce vocable dont ni la forme ni le sens ne sont suffisamment clairs, on a fait remonter non seulement l'italien *gorgoʒʒo*, gosier (dont la forme parallèle *gargoʒʒa* reste alors inexpliquée), mais un prétendu français *gargousse*, auquel on attribue le sens de « gargote » [3].

Et ces rapprochements ont semblé si péremptoires que Körting et Meyer-Lübke se sont empressés de les insérer dans leurs recueils.

Voilà l'image la plus récente de la confusion dans laquelle se débat l'étymologie romane. Et nous n'avons fait qu'effleurer le domaine. Il importe maintenant d'y pénétrer plus profondément.

II. — TYPES

C'est le terme consacré pour désigner les formes hypothétiques, les reconstructions des romanistes, les inductions idéales de l'étymologie courante. Ces types sont innombrables et ils pullulent dans les recueils lexicographiques consacrés à l'étymologie romane.

Nous en discuterons plus loin la légitimité et la raison d'être. Bornons-nous ici à quelques exemples significatifs.

Nous avons déjà cité [4] le cas du prov. *bràu*, taureau (devenu en Italie *brado* ou *bravo*) qu'on a fait venir du lat. *barbarus*, mot qui

1. Meyer-Lübke, *Dictionnaire*, v° *geusiæ*.
2. Voir t. I, p. 398.
3. *Gargousse* n'a jamais signifié en français que « cartouche » : le mot n'a donc aucun rapport avec le sens que lui donne M. Horning (« eigentlich Würgort, d. h. Ort in dem man durch Engigkeit oder Dunst fast erstickt wird, Kneipe, Spelunke », *Zeitschrift*, t. XVIII, p. 239), sens purement imaginaire.
4. Voir t. I, p. 397.

Digitized by Google

n'a pas laissé d'autre trace en roman. Après plusieurs types successivement admis et rejetés — comme **brabidus*, etc. — on s'est finalement arrêté à *barbarus*.

Mais comment arriver de *bràu* à *barbarus*? « Par un latin populaire **brabus* », nous dit le *Dictionnaire général*. Il faut donc supposer ces formes idéales intermédiaires : **barberus*, **barbrus*, **brabus*, formes qui ne diffèrent pas essentiellement de celles postulées jadis par Ménage.

D'autre part, sous le rapport du sens, comment transporter au bétail une épithète que les Romains eux-mêmes n'appliquaient qu'aux nations étrangères ou aux personnes?

Et d'où le paysan de Provence (ou d'Espagne) aurait-il pu connaître un terme littéraire resté par ailleurs complètement étranger au roman?

Ce sont là des questions, paraît-il, oiseuses, car l'équation *bràu* = *barbarus*, malgré sa double impossibilité, formelle et sémantique, s'est partout imposée et jouit d'une approbation générale.

La plupart des vocables spéciaux ont été réduits à des origines semblables.

Pour expliquer le prov. *bradala*, beugler, qui répond au port. [1] *bradar* (anciennement *braadar*), on a tour à tour imaginé ces types :

1° **Balitare*, tiré de *balare*, bêler.

2° **Balatrare*, tiré de *balatro*, bouffon.

3° **Barathrare*, ouvrir la bouche comme un gouffre (tiré de *barathrum*, gouffre).

Meyer-Lübke, qui passe condamnation sur toutes ces élucubrations, postule lui-même un :

4° **Balaterare*, « composé peut-être, ajoute-t-il, de *blaterare*, babiller, et de *blatterare* [2], crier comme le chameau ».

Et toutes ces inductions pour ne pas se rendre à l'évidence, à savoir que le provençal *bradala*, comme son correspondant portugais, représente tout bonnement une forme renforcée de *braala* (port. *braar*), proche parent du primitif de *brailler*.

Autre exemple :

« **Bullucea*, petite pomme (cf. *bulluca*, petite pomme) : fr. *beloce*, petite prune sauvage (Sav. *beloche*, Norm. *bloque*) ».

Le terme *beloce* est attesté pour la première fois au XIIIe siècle dans le *Roman de la Rose*, d'où la forte présomption d'une origine indigène. Le mot représente en effet un aspect de *blosse*, variante de *blesse*, *blèche*, etc. [3]

1. L'esp. *baladrar*, gueuler (qu'on allègue à cette occasion, v. Meyer-Lübke, v° **balaterare*), représente à coup sûr un croisement des synonymes *balar* et *ladrar*.

2. Ces deux verbes, soit dit en passant, n'en font qu'un (la graphie n'y est pour rien) : *blaterare* s'est dit d'abord des béliers, ensuite de l'homme.

3. Voici ce que nous dit le *Trévoux* de 1771 : « *Beloces*... On le dit en Champa

Digitized by Google

Par son sens et par sa forme, ***bullucea* est donc pour le moins une reconstruction superflue.

Citons encore les efforts du même genre pour élucider l'anc. fr. *flahuter*, flûter.

Diez s'était contenté de proposer un **flatuare*, tiré de *flatus*, souffle ; mais les progrès ultérieurs de la phonétique semblent exiger un **flatutitare*, composé véritablement monstrueux ; et tout récemment on a allégué un **fautlare*, type tiré des notes *fa ut la*[1].

Voici maintenant un nouvel exemple de l'aisance avec laquelle on multiplie ces types. Il s'agit du vieux mot *fernicle*, dont Godefroy cite quelques textes qu'il importerait de situer sous le rapport chronologique et géographique. De plus, on ignore et la forme primordiale et le sens précis du terme. En effet :

1° D'une part, dans les textes *fernicle* côtoie *fornicle* et *founicle*, et ces variantes sont encore vivaces dans les patois de l'Ouest.

2° D'autre part, l'acception de « terrible » (que lui donne Godefroy) ne convient pas tout à fait aux textes cités et contraste avec les sens de « chatouilleux » (*frenicle*, Poitou) et d' « ombrageux » (*founique*, Bas-Maine) que le même mot a dans les patois.

Dans ces conditions, toute recherche de l'origine du mot est actuellement impossible. Mais pour les forgeurs de types, c'est là un terrain tout indiqué. Aussi en a-t-on successivement proposé :

**Infernicola*, habitant de l'enfer (Gade, dans Körting).

**Frenicus*, phrénétique (A. Thomas, *Romania*, t. XXXIX, p. 231).

Ce dernier auteur expose ainsi les raisons qui militent en faveur de son type : « Je ne me sens aucune tendresse pour **infernicola* qui a été mis en avant et que Körting a bénévolement accueilli. Il est plus naturel de penser au grec latinisé *phreniticus* ou *phreneticus*, qui a pu être remplacé barbarement par **frenicus*, dérivé reposant à la fois sur φρήν et sur *frenum* ».

Donc, le premier Français qui s'est servi de *frenicle*, savait le grec et le latin tout comme notre étymologiste.

En fait, les données essentielles touchant l'historique du mot nous manquent. Quand on les possédera, on s'apercevra qu'il s'agit en l'espèce d'un provincialisme d'origine indigène, et alors les « types » allégués iront simplement rejoindre la masse déjà imposante de leurs congénères.

Finissons par cette série de restitutions hypothétiques, à propos de *trémousser* :

a. — **Transmotiare*, se remuer fort (« vocable barbare », Scheler).

gne de toutes les prunes en général, et il n'est en usage que parmi le peuple... On prononce *bloce*, que le petit peuple emploie aussi pour dire *blette* ou *bleque*, ène poëre *bloce*, c'est-à-dire, une poire blette, une poire molle par trop de maturité ». Cf. ci-dessus, p. 53.

1. Voir Meyer-Lübke, v° *fa-uta*. Cf. ci-dessus, p. 53-54.

Digitized by Google

b. — **Tumultuare*, faire du tapage, en serait, d'après Tobler, le point de départ (« impossible », ajoute Meyer-Lübke).

c. — **Transmovitare*, suivant Meyer-Lübke.

Et tous ces « types » pour un verbe moderne donné pour la première fois par Robert Estienne (1539)! Gaston Paris faisait remarquer à propos du deuxième (*Romania*, t. XXXVI, p. 623) : « **Tumultuare* devrait remonter à une époque fort ancienne, et alors comment le mot ne se trouve-t-il pas avant la fin du XVIe siècle ? »

En fait, c'est une formation foncièrement populaire, représentant un croisement des synonymes *tremeur* et *secousse*, d'où *trémousse*, point de départ du verbe correspondant (v. Index).

C'est ainsi que les types varient avec chaque étymologiste. Ce sont là des créations éminemment subjectives. On en a indéfiniment augmenté le nombre, et tel étymologiste est devenu notoire par la quantité de « types » qu'il a imaginés. Etant donnée l'importance que ces êtres de raison ont acquise dans la théorie courante du latin vulgaire, nous reviendrons sur le procédé et nous l'envisagerons sous toutes ses faces.

III. — MÉTHODE RECONSTRUCTIVE

Diez l'ignore encore, il part dans son *Dictionnaire étymologique* de la réalité, des vocables existants.

C'est Schleicher qui inaugura les reconstructions idéales, en les introduisant dans le domaine indo-européen. Il forgea même toute une fable dans ce prétendu proto-aryen qu'auraient parlé les ancêtres des Aryas avant leur séparation. Ce morceau, inséré dans sa *Chrestomathie des langues indo-européennes* (1863), fit jadis nos délices, lorsque nous abordâmes, sous la direction du regretté Abel Bergaigne, l'étude du sanscrit.

Les opinions sur cette langue primitive varièrent avec les savants linguistes qui lui succédèrent, et de Gabelentz a pu dire, non sans malice, que « le proto-aryen changea d'aspect de Schleicher à Brugmann »[1].

Eternelle illusion de grammairien qui croit tenir entre ses mains l'embryon même du langage primordial, alors qu'il n'étreint en réalité que les fantômes de son imagination![2]

1. *Die Sprachwissenschaft*, 1891, p. 182.

2. Suivant Kluge, le but principal de la linguistique est l'établissement du proto-aryen : « La méthode reconstructive, ajoute-t-il, a pris des racines si solides que nous sommes persuadés connaître la *Grundsprache* des Aryas tout aussi à fond que n'importe quel idiome disposant d'une littérature plus ou moins riche » (*Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache*, de Paul et Braune, t. XXXVII, 1911, p. 479).

La première partie du *Dictionnaire comparatif des langues indo-européennes* de Fick (IVe éd., 1891-1894) est consacrée au « Wortshchatz der Grundsprache ».

Digitized by Google

Aussi les réalités linguistiques ont-elles pour lui moins d'attrait que ces formes idéales, ces types « reconstruits » [1], mobiles et changeants avec le savant qui les imagine [2].

Michel Bréal, à propos des erreurs habituelles aux linguistes, parle à son tour de la chimère « de l'*urindogermanisch* », de ce prétendu idiome proéthnique indo-européen, « que tant de linguistes ne se lassent pas de construire et de reconstruire » [3].

Cependant la « chimère », loin de s'évanouir, fit des conquêtes. Elle passa dans le domaine roman, où le principe proto-aryen céda la place au latin vulgaire [4].

Qu'était au juste le *sermo rusticus*? A part quelques traits du ressort de la prononciation, de la grammaire et du vocabulaire, c'était essentiellement du latin. Le vulgaire parisien de nos jours pourrait en donner une idée [5].

Mainte particularité de ce parler rustique conservait une couleur généralement plus archaïque en même temps qu'il restait largement ouvert au néologisme.

De même que, chez nous, les puristes se sont efforcés pendant près de deux siècles à mettre la jeunesse en garde contre la prononciation du peuple et ses innovations lexicologiques, de même les grammairiens romains appellent de temps en temps l'attention de leurs contemporains sur ces tendances du vulgaire. L'*Appendix Probi*, du IIIe siècle, renferme une liste de formes incorrectes accompagnées de leurs formes corrigées : Ne dites pas... Dites : « *Syrtes*, non *Syrtis*; *Byzacenus*, non *Byzacinus*, etc. C'est l'ancêtre de nos innombrables recueils de *Locutions vicieuses* [6].

Les gloses, les remarques des grammairiens et surtout les ins-

1. Dans son *Dictionnaire étymologique*, Kluge fait cette remarque à propos de l'origine de *Kauz*, hibou : « Ce terme, attesté très tardivement (XVe siècle) et manquant à l'ancien-haut-allemand et aux vieux dialectes germaniques, rend difficile l'établissement d'un type (*Grundform*) ancien-haut-allemand ».

Et quant à son dérivé métaphorique, *kauzen*, se blottir : « Il appartient, avec son synonyme *kauern*, au même radical *kû*. Son type gothique serait *kûwatjan* ». Cf. t. I, p. 97.

2. La notion de *radical*, autre abstraction de grammairien, en est inséparable. Elle a eu sa période de vogue avec Max Müller et sa génération, et des vestiges en subsistent. L'excellent *Dictionnaire grec-français* de Bailly (1895) se termine par une « Table des racines mentionnées dans le Dictionnaire ». A son tour, le *Dictionnaire étymologique* de Skeat (1910) donne encore, en appendice, une « Liste de radicaux indo-germaniques ».

3. *La Sémantique*, p. 4.

4. Cf. Max Bonnet, *Le Latin de Grégoire de Tours*, p. 32 : « Il est à craindre que cet idiome latin vulgaire [des romanistes] ressemble beaucoup à la langue indo-européenne reconstruite par Schleicher. Chose curieuse! C'est justement depuis que l'entreprise de Schleicher est généralement condammée qu'on a redoublé de zèle à reconstruire la « langue romane ».

5. Voir notre ouvrage sur le *Langage parisien au XIXe siècle*, 1920, passim.

6. Voir, sur l'*Appendix Probi*, le mémoire de Gaston Paris, dans *Mélanges linguistiques*, p. 33 à 45, et sur les *Locutions vicieuses*, notre *Langage parisien*, p. 20 à 40.

Digitized by Google

criptions ne nous fournissent que de maigres renseignements sur les différences lexicologiques du *sermo rusticus*. Alors que, pour le langage parisien, les sources abondent, celles du latin vulgaire sont en très petit nombre.

De là l'idée des restitutions hypothétiques, du procédé reconstructif que Meyer-Lübke a le premier formulé et appliqué sur une vaste échelle. Suivons-en la progression successive.

Digitized by Google

CHAPITRE II

HISTORIQUE DU LATIN VULGAIRE

Voici les phases principales que présente cette conception toute moderne du latin vulgaire. Nous allons l'envisager chez les maîtres étymologistes du passé et surtout chez ceux de notre époque.

I. — GILLES MÉNAGE

Erudit de premier ordre, même à l'époque de Du Cange, Ménage a été l'initiateur des études étymologiques en France et en Italie. Sa conception de l'étymologie française est la plus vaste qui soit, trop vaste même, comme nous l'avons montré dans notre Introduction; mais les conditions essentielles y sont indiquées avec une rare précision.

Son *Dictionnaire* [1] renferme, en fait d'origines latines du vocabulaire, la plupart des étymologies encore courantes. Elles furent adoptées en majorité par Diez, qui leur accorda ainsi un crédit qu'elles conservent toujours. C'est en effet à Ménage que remontent les étymologies latines populaires : **accaptare* (achever), **aboculus* (aveugle), *avis struthia* (autruche), *branca* (branche), *calautica* (calotte), **caveolare* (cageoler), *concha* (coque), **culicinum* (cousin), *colucula* (quenouille), **cremere* (craindre) [2], *fata* (fée), **fodiculare* (fouiller), *gigerium* (gésier), **gradire* (gravir), *libellum* (niveau), **scrofella* (écrouelle), **troja* (truie), etc.

Tous ces vocables sont consignés, dans Meyer-Lübke, sous le nom de Diez qui les a tirés de Ménage : « Des trois cents premiers mots que Ménage et Diez traitent en commun, celui-ci a adopté

1. Il eut trois éditions, deux du vivant de l'auteur (1650, 1694) et une posthume, 1750, publiée par Jault, qui y a consigné ses propres opinions et les notes manuscrites de Le Duchat. Cette édition renferme également une réimpression du *Trésor* de Pierre Borel (1655), augmenté de vocables tirés de Nicot (1606), etc.

2. « Je crois qu'il vient de **cremere* qu'on a dit vraisemblablement pour *tremere* » (Ménage).

Digitized by Google

plus de deux tiers des dérivations proposées par Ménage » [1]. Tous les romanistes d'ailleurs sont redevables à Ménage, même et surtout ceux qui en ont médit [2].

Mais il est le premier qui ait cru devoir « solliciter » le latin pour le besoin des étymologies préconçues. Il a imaginé toutes sortes d'intermédiaires fantaisistes pour aboutir à un simple travestissement du mot français en latin [3]. Ce sont ces avatars imaginaires qui ont nui à la réputation du savant et ont fait oublier les réels et nombreux services qu'il a rendus à la discipline étymologique. Le révérend Père Besnier, à la fin de sa préface au *Dictionnaire* de Ménage, en relève déjà l'injustice : « L'on n'oublia pas quelques origines ou forcées, ou fausses que l'on crut être en droit de tourner en ridicule ; sans considérer que sur un si grand nombre d'étymologies franches, on pouvoit bien lui en passer quelques-unes de douteuses et de moins plausibles, pendant qu'on en pardonnoit de plus méchantes et en bien plus grand nombre aux fameux grammairiens d'un parti qui se pique de tout sçavoir ».

Une réhabilitation s'imposait de nos jours. Elle a été effectuée [4]

1. G. Gröber, *Grundriss der roman. Philologie*, t. I, p. 25.

2. M. Ant. Thomas tantôt comble Ménage d'éloges et tantôt l'accable de mépris, suivant qu'il adopte ou non ses étymologies. Notre étymologiste du XXe siècle n'est pas cependant sans avoir contracté quelques dettes envers son devancier.

En voici un exemple : « *Baillerge*. Dans le premier Scaligerana : *Balearicum hordeum*, apud Columellam, est notre *baillerge* ».

On lit dans les *Mélanges* de A. Thomas (p. 27) : « *Baillard*, subst. masc., et *baillarge*, subst. fém., sont les noms vulgaires de la variété d'orge à deux rangs. ... Je propose comme étymologie *balearicum*, *balearica*, proprement des îles Baléares... Je n'ai d'autre garant de la réputation et de la nature de l'orge des Baléares que le témoignage écrasant de la phonétique ; mais l'hypothèse est si satisfaisante que je la crois légitime ».

Pas un mot de Ménage auquel revient cette hypothèse étymologique que Meyer-Lübke cite sous le nom de M. Thomas. Voir aussi l'article *ousane* chez ce dernier et dans Ménage.

3. Voici quelques exemples moins connus de ces types (recueillis dans le *Dictionnaire étymologique*) :

« *Haneton*. Aspiré. Lat. *scarabæus arboreus*, gr. μηλολόνθη. De *tabanus*, de cette manière : *tabanus*, *tavanus*, *tavanellus* : *vanellus*, *vanello* : *vanellone*, *uanellone*, *haneton*. *Tabanus* n'est pas un *haneton* : c'est un *taon* ; mais les étymologistes n'y regardent pas de si près ».

« *Hibou*. Oiseau. Lat. *bubo*. Pasquier dit que ce mot a été fait par onomatopée. Périon dit la même chose, ajoutant que quelques-uns le dérivent du Latin *bubo*. M. Huet le dérive de *hic bubo*. Bourdelot dit que les Septante prennent *Ibis* pour *noctua* : ce qui lui donne la pensée que *hibou* pourrait avoir été fait d'*Ibi*. Je crois qu'il a été fait de *bubo*, de cette manière : *bubo*, *bubus*, *vubus*, *hubus*, *hybus*, *hibus*, *hibuvius*, *hibou* ».

« *Jargon* sorte de langage extravagant. De *barbaricus*, nous avons fait de même *jargon*, de cette manière : *barbaricus*, *baricus*, *varicus*, *guaricus*, *guarcus*, *guarco*, *guarconis*, *jargon*, *gergon*, en y préposant un *G* comme en *guespe*, de *vespa* ».

« *Magot*. Sorte de singe. De *mimus*, *mimicus*, *mimacus* : *macus*, *macutus*, *maguttus*, *magottus*, *magot* ».

« *Quinaud*. Ce mot a été formé du latin *pithecus*, de cette manière : *pithecus*, *pithecuinus*, *cuinus*, *quinus*, *quinaldus*, *quinaut* ».

4. Mlle Samfiresco, *Ménage polémiste, philologue, poète*, Paris, 1902.

Digitized by Google

avec une science et une conscience dignes du grand érudit du passé [1].

II. — FRÉDÉRIC DIEZ

Tout en tirant parti de ses prédécesseurs et particulièrement de Ménage, Diez n'en reste pas moins le véritable initiateur de la philologie romane. C'est lui qui lui a donné des assises solides et un développement considérable. Sa *Grammaire* (1836) et surtout son *Dictionnaire* [2] (1853) sont des œuvres initiatrices qui n'ont rien perdu de leur mérite.

Son *Dictionnaire* notamment conservera toujours une haute valeur par l'esprit qui l'anime et la méthode qui l'inspire. Ses successeurs pourraient encore en faire leur profit et méditer sérieusement des remarques comme celle que lui suggère le mot *marcher* : « Les vocables particuliers à chacune des langues romanes sont plus difficiles à être élucidés que les mots qui leur sont communs, attendu qu'il manque à ceux-ci la lumière résultant de la variété de ces formes nationales ».

L'intuition de Diez l'a préservé des écarts ultérieurs, en lui faisant adopter, dans le traitement du vocabulaire roman, une double série : mots communs aux langues romanes ou à plusieurs d'entre elles, et vocables particuliers à l'italien, à l'espagnol et au français. Cette répartition, à la fois logique et historique, lui a permis de partir de l'état actuel de ces idiomes.

1. Tandis qu'on répète indéfiniment telle bizarrerie étymologique de Ménage, on n'a pas suffisamment prêté attention aux observations judicieuses dont il accompagne souvent ses recherches sur les origines des mots.

Rappelons cet exemple.

A l'occasion du vocable *busard*, qu'on tire habituellement du latin *buteo*, Ménage fait remarquer : « Notre *buse* n'est pas le même oiseau que le *buteo* des Latins..., mais les étymologistes n'y regardent pas de si près. Il suffit, pour fonder cette étymologie que plusieurs aient appelé *buse* le *buteo* des Romains ».

En fait, ni la forme ni le sens de *buteo* ne conviennent à *busard*. Sous le rapport géographique, le français est seul en cause : c'est, en effet, du français que le nom a passé en anglais (*buzzard*), en allemand (*Busshart*) et, par l'intermédiaire du prov. *busac*, en italien (*bozzago*).

Cet appelatif est originaire du Nord de la France, où survit encore le vieux verbe *buser*, autre aspect de *muser* (v. Index). Le busard est l'oiseau *musard* par excellence. Il reste des heures perché sur une branche, attendant sa proie, patient et immobile.

L'acception de « stupide » n'est nullement tirée de la nature de ce rapace, mais de son caractère rebelle au dressage de la fauconnerie (cf. l'ancien proverbe : On ne peut faire d'un busard un épervier). Le busard, par contre, fait preuve d'une certaine ruse pour saisir sa proie.

Parmi les créations indigènes de la volerie, *busard* (et son pendant *buse*) occupe la première place par son ancienneté et par son extension géographique.

2. Il eut trois éditions du vivant de l'auteur (1853, 1861 et 1869) ; les deux éditions posthumes, données par Scheler, conservent fidèlement le texte de la troisième.

Digitized by Google

Ce procédé, seul raisonnable parce qu'il répond seul à la réalité [1], a été malheureusement abandonné plus tard au profit d'un système unitaire qui englobe tous les idiomes romans. En partant le plus souvent d'un « type » supposé latin vulgaire, on substitue l'hypothèse et l'entité à la réalité, procédé aléatoire devenu (comme on le verra) une source d'erreurs et d'illusions. Il a faussé la compréhension des faits linguistiques et a eu les conséquences les plus fâcheuses sur l'avenir des recherches étymologiques [2].

III. — HUGO SCHUCHARDT

Parmi les successeurs de Diez, Hugo Schuchardt occupe une des premières places. On rencontre son nom à toutes les avenues du

1. Un grand nombre d'étymologies de Diez sont devenues caduques, notamment ses emprunts à Ménage, Ferrari, Henri Estienne, etc. Dès lors, pourquoi reproduire indéfiniment ce poids mort, qui encombre les récents recueils étymologiques, sans aucun profit pour le progrès de la discipline elle-même? Ne faudrait-il pas plutôt, par un sentiment de piété envers la mémoire du Maître, reléguer dans l'ombre cet attirail du passé — entre autres, les étymologies tirées du grec et du basque — pour ne conserver que les éléments durables ou fécondants de son œuvre ?

2. Partir du latin est un procédé souvent anti-historique et contraire à l'évolution réelle des vocables romans.

Soit, par exemple l'en-tête *cattus*, sous lequel Meyer-Lübke range tous les dérivés métaphoriques romans tirés du nom de chat. Cependant, les Romains n'ont connu cette bête qu'à l'état sauvage et le latin n'en a par suite tiré aucune image, alors que ce nom est métaphoriquement devenu très fécond en roman. On fausse l'histoire en attribuant au latin un développement qui appartient en propre au roman.

Le même lexicographe range, sous *Arabs*, l'esp. *alarbe*, brutal, le prov. *alabre*, vorace, et le fr. *arabe*, avare, vocables modernes qui accusent des formations et des conceptions indigènes (v. Index). De même, sous le type **arabiscus*, figure l'ital. *arabesco*, arabesque, terme qui ne remonte pas au delà de la Renaissance.

Le procédé est encore plus choquant lorsqu'il s'agit de termes modernes. On lit dans le même recueil : « *Fiacrius*, nom d'un saint. Fr. *fiacre*, voiture de louage (du nom de la maison où habitait en 1640 le premier cocher de fiacre) ». Renseignement d'ailleurs inexact.

Ménage, qui donne le premier ce terme (dans ses *Origines*, 1650), affirme : « On appelle ainsi à Paris, *depuis quelques années*, un carrosse de louage, à cause de l'image de S. Fiacre qui pendoit pour enseigne à un logis de la rue Saint-Antoine, où on louait ces sortes de carrosses. *C'est ce dont je suis témoin oculaire* ». Dès lors, pourquoi donner, sous sa forme latinisée, le nom de ce moine irlandais? Encore s'il s'agissait d'un terme qui remonterait au Moyen Age ; mais l'état civil de *fiacre* datant des environs de 1640, que signifie ce travestissement en latin?

On pourrait indéfiniment multiplier ces exemples de latinisation à outrance, ou de fausse attribution, aux dépens de l'histoire et de la réalité. Le procédé, appliqué sur une large échelle, peut ainsi devenir une source d'erreurs et de nonsens.

En définitive, les vices inhérents à cette méthode, pratiquée en grand par Körting et Meyer-Lübke, peuvent être ainsi formulés :

1° Si l'en-tête représente un latinisme réel, l'étymologiste latinisant risque souvent d'attribuer à l'antiquité un développement lexicologique qui, totalement ou partiellement, lui est resté étranger.

2° Si l'en-tête représente un « type », son point de départ et son aboutissement restent également illusoires.

Digitized by Google

domaine linguistique. Esprit sagace, disposant d'une rare érudition, il a laissé dans tout le domaine de la *Romania*, et même au-delà, des traces nombreuses et variées de son activité. Il a partout promené sa curiosité inlassable, passant successivement du latin vulgaire au celtique, du roumain au magyar, du basque au créole, de la *lingua franca* aux *Mischsprachen* de l'Autriche [1], sans cependant aboutir à une œuvre durable et féconde. Il a prodigué les trésors de son savoir dans nombre de mémoires et d'articles, toujours intéressants et suggestifs, mais sans obtenir de résultats concluants.

Il a cependant résumé ses vues méthodiques à plusieurs reprises [2] et non sans retentissement, mais il n'a pu arriver à une formule nette, à une vue d'ensemble claire et péremptoire.

Quant au sujet spécial qui nous occupe, Schuchardt l'a abordé aux différentes périodes de sa longue carrière. Après avoir débuté par un ouvrage magistral, le *Vocalisme du latin vulgaire* (1866), il nous a donné, une trentaine d'années plus tard, à son âge mûr, ses *Etymologies romanes* (1898), dont le deuxième fascicule s'ouvre par un de ces problèmes collectifs (*Massenprobleme*) qu'il affectionne, consacré au latin *cochlea* et à sa descendance romane. Il y prodigue, comme d'habitude, des trésors d'érudition et d'ingéniosité, mais il abandonne, hélas! au lecteur le soin de se débrouiller au milieu de cet amas de richesses.

C'est dans ce travail que Schuchardt a poussé jusqu'aux dernières limites la possibilité des types à tirer de *cochlea*. Ce sont là autant de virtualités, de formes conjecturales, de jeux de probabilité. Quand on essaya d'en grouper les restitutions idéales, ce latin « reconstruit » — étiqueté « latin vulgaire » — se révéla factice et aléatoire. Son caractère subjectif et illusoire [3] apparut sous son véritable jour même aux yeux les moins prévenus.

Le même travail, qui contient cet étonnant provignement d'un « latin reconstruit », renferme également un très savant *excursus* sur les équivalents de *bouiller* et *bouille* (de pêche) en roman, en allemand, en russe et jusqu'en magyar. On peut y admirer, comme d'habitude, la vaste érudition de l'auteur, ses grandes aptitudes combinatoires, mais l'ensemble — nous l'avons montré [4] — présente le même caractère problématique, la même tendance latinisante que nous venons de constater.

1. Les pages essentielles touchant ces diverses questions viennent d'être habilement groupées par Leo Spitzer dans le recueil festif, *Hugo Schuchardt Brevier. Ein Vademecum der allgemeinen Sprachwissenschaft* (Halle, 1922), publié à l'occasion du LXXXe anniversaire de ce savant. La bibliographie jusqu'en 1921 — ouvrages et publications, mémoires et articles — n'y occupe pas moins de 842 numéros.
2. Voir *Zeitschrift*, tomes XXIV, XXVII et XXVIII.
3. Cf. ci-dessus, p. 98 à 100.
4. Cf. ci-dessus, p. 152-153.

Digitized by Google

En somme, ces restitutions idéales, si fréquentes dans les *Romanische Etymologien*, les multiples avatars de *cochlea*, aussi bien que les formes calquées sur les termes romans de pêche, sont des conceptions subjectives qui restent confinées dans le domaine des entités verbales.

IV. — GUSTAVE GRÖBER

En reprenant dans son ensemble l'étude des éléments latins vulgaires qui se trouvent à la base des langues romanes, Gustave Gröber a accompli cette tâche délicate avec beaucoup de discernement et de savoir. Sous le titre de « Substrata latins vulgaires du vocabulaire roman »[1], il nous a donné la liste des mots latins vulgaires attestés par l'accord de tous les idiomes néo-latins ou de plusieurs d'entre eux. Quelques réserves touchant les mots d'origine imitative mises à part[2], ce tableau nous présente les seuls résultats positifs qu'on ait obtenus jusqu'ici en fait de latin vulgaire[3].

La comparaison de deux ou trois idiomes romans, sur laquelle est fondée l'étude des *substrata*, est juste en soi, mais souvent illusoire dans la pratique. Comme on ignore à peu près historiquement l'italien et l'espagnol — le français disposant seul d'un « historique » — comment établir si tel mot est indigène ou emprunté?

Citons cet exemple entre plusieurs. On lit dans le recueil de Meyer-Lübke, p. 117 : « *Calyptra*, voile de femme. — Ital. *calotta*, prov. *calota*, fr. *calotte*. Formation régressive : *cale*. La dérivation de *calotte* de *cale* n'est pas probable, attendu que *calotte* est antérieurement attesté et plus répandu que *cale* ».

Or, voici l'état réel des vocables cités : l'italien *calotta* est un emprunt moderne fait au français (il manque encore aux *Recherches* d'Oudin, 1642) ; le provençal *calota* est étranger à l'ancien provençal (le terme n'est donné que par le *Floretus*, vocabulaire provençal-latin manuscrit du XVe siècle). Reste le français *calotte*, attesté à la fin du XIVe siècle, en rapport avec *cale*, attesté au XVe. Mais, d'une part, cette différence chronologique est simplement spécieuse[4] ; et d'autre part, les nombreux diminutifs provinciaux de *cale* témoignent suffisamment de son antériorité. D'ailleurs, le caractère à la fois dialectal et moderne du mot exclut toute attache avec le grec *calyptra*, à peine représenté en latin[5].

1. Dans l'*Archiv für lateinische Lexicographie*, t. I à VII, 1884 à 1892.
2. Voir t. I, p. 426.
3. Voir le tableau précis et exact qu'en a récemment tracé M. C.-H. Grandgent, dans son livre : *An Introduction to vulgar Latin*, Boston, 1907. Et quant aux langues romanes, le résumé lucide et substantiel d'E. Bourcier, *Éléments de linguistique romane* (2e édition, Paris, 1923).
4. Cf. t. I, p. 6 et 146.
5. D'où la remarque de Körting : « On fait remonter plus justement *calotte* au

Digitized by Google

V. — WILHELM MEYER-LÜBKE

Ces résultats malheureusement ne diffèrent pas beaucoup de ceux déjà consignés par Diez, et l'on est bien obligé de convenir que ni les fragments recueillis chez les Anciens ni les renseignements induits des idiomes romans eux-mêmes ne nous avancent guère dans la connaissance du latin vulgaire.

En présence de cette double déconvenue, un des romanistes contemporains les plus agissants, Meyer-Lübke, conclut qu'il faut avoir recours aux grands moyens. Puisque les monuments écrits de l'Antiquité et les langues romanes vivantes ne nous fournissent que des résultats précaires, il ne nous reste qu'à reconstruire ce latin vulgaire défaillant : « L'histoire du latin vulgaire *doit être reconstruite* presque en entier des langues romanes vivantes, les matériaux parcimonieux que nous a transmis l'Antiquité ne sauraient servir que comme point d'appui [1] ».

C'est en 1888 que Meyer-Lübke formula « cette prétention inouïe », comme la qualifie en 1892 le philologue Seelmann [2], qui établit une démarcation tranchée entre *le latin vulgaire de l'histoire et celui des romanistes*, le latin reconstruit ; car autrement, ajoute-t-il, on risque de créer *un pur latin de fantaisie* [3] ». Et il développe ainsi sa pensée : « Actuellement le latin vulgaire sert à coup sûr aux romanistes à couvrir toute théorie qu'on aurait forgée ; il importe de discerner les formes historiquement réelles des entités d'une fantaisie confuse et effrénée (*substanzlose Erzeugnisse einer wüsten ungezügelten Phantasie*) [4]

Mais le branle était donné et, dès l'année suivante, c'est Meyer-Lübke qui, dans la même revue, prenait la place de Seelmann pour exposer les progrès annuels du latin vulgaire.

lat. *calautica*, coiffe à l'usage des femmes de distinction ». Autant de l'un que de l'autre.

Ajoutons que l'italien et le provençal ignorent complètement le primitif *cale*, dont les formes dérivées permettent de relier *calotte* à son pendant *galurin* du vulgaire parisien de nos jours.

1. Dans le *Grundriss* de Gröber, t. I, p. 359.

2. *Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der romanischen Philologie*, t. I, p. 39 et suiv. (« Volkslatein »).

3. A la même époque, un autre philologue, Sittl, dans un compte-rendu sur le latin vulgaire et le bas-latin pendant les années 1884 à 1890 (dans *Jahresbericht über die Fortschritte des klassischen Altertums*, t. LXVIII, p. 226 à 286), arrive à une conclusion analogue : « Das Vulgärlatein, mit welchem die Latinisten operiren, ist ein Phantasiegebilde ».

Voir aussi Bonnet, *Le Latin de Grégoire de Tours*, p. 31 : « Le latin vulgaire ainsi compris n'a jamais existé que dans les cerveaux de quelques savants ».

4. Dans le camp des linguistes, l'insigne celtisant Thurneysen, esprit pondéré et critique s'il en fût, proteste à son tour contre ces reconstructions chères aux romanistes qu'il qualifie d' « ideale lateinische Urformen » (*Zeitschrift für vergl. Sprachforschung*, t. XXX, p. 497).

Digitized by Google

Ces conquêtes furent très rapides, et la plupart des romanistes y contribuèrent, chacun pour une part plus ou moins importante. Il serait malaisé et presque impossible de vouloir embrasser ces efforts dispersés (aujourd'hui réunis dans les recueils de Körting et de Meyer-Lübke) et de valeur inégale. Comme l'ouvrage de Körting ne possède plus aujourd'hui qu'un caractère rétrospectif, nous nous sommes attachés uniquement au lexique de Meyer-Lübke. Les données du récent *Dictionnaire étymologique des langues romanes* ont si souvent été analysées au cours de notre ouvrage qu'il ne resterait plus maintenant qu'à en faire la synthèse.

Nous avons cru préférable de concentrer nos recherches sur une individualité plus marquante. Or, parmi les romanistes de nos jours, M. Ant. Thomas, par la continuité de son effort dans ce domaine, par la précision de sa méthode et par l'autorité qui s'attache à son nom, nous a semblé l'étymologiste représentatif qui méritait cet examen particulier.

Digitized by Google

CHAPITRE III

PROCÉDÉS ET APPLICATIONS

En révisant le *Dictionnaire général*, œuvre posthume d'Hatzfeld-Darmesteter, M. Ant. Thomas a eu la bonne fortune de voir passer sous ses yeux les trésors séculaires du vocabulaire national. De cet immense voyage à travers le temps et l'espace, il n'a rapporté que des détails isolés et secondaires, évitant de parti délibéré tout vocable d'ordre social ou en rapport avec la civilisation d'une époque.

Des trois volumes d'étymologie qu'il a publiés, aucune idée d'ensemble ne se dégage. Ils sont constitués de pièces et de morceaux, d'où, chose singulière ! le français proprement dit est presque absent [1].

Si l'on fait abstraction de certaines contributions incidentes, la très grande partie de ces volumes est remplie de recherches curieuses sur l'origine des mots patois, particulièrement de ceux du Centre [2]. L'auteur y fait souvent preuve de savoir et de méthode, mais aussi et surtout d'une conception par trop étroite des phénomènes linguistiques.

Confiné exclusivement dans la phonétique, M. Thomas ne tient compte ni de la chronologie, ni des influences ambiantes, ni sur-

1. Des cent notices des *Essais*, à peine le cinquième se rattache au français.

Des cent et une notices des *Nouveaux Essais*, quatre seulement touchent au français : caillou, cerneau, haleine, trouver.

Enfin, des deux cent cinquante-neuf notices des *Mélanges*, une douzaine à peine sont françaises : acheter, ancien, bourgeon, chenevis, copeau, lumignon, nuitamment, rosser, tréteau, tringle, varcuse.

Donc, sur un total de quatre cent cinquante notices, une quarantaine seulement appartiennent au vocabulaire français.

2. Une des sources les plus fécondes de ses suggestions étymologiques est le *Trésor* de Mistral. M. Thomas s'en inspire souvent, tout particulièrement dans ses *Mélanges*. Voir les articles : *aissade, aisson, aleron, bignon, boisseza, coulindrou, ginousclo, gobeter*, etc.

Autant le *Trésor* est admirable sous le rapport de ses richesses lexicographiques, autant ses indications étymologiques sont hasardées et étranges. Il est curieux que ce soit précisément ce côté conjectural qui ait séduit M. Thomas. Nous en donnerons plus loin des exemples.

Digitized by Google

tout des sources vives de la création populaire. Il finit par envisager le mot comme sans attache dans le temps et dans l'espace et par le ranger, dépouillé ainsi de toute réalité, auprès d'un « type » qui n'est souvent qu'une simple fiction de grammairien. Nous avons donné au cours de notre travail de nombreux exemples de cette manière de voir trop exclusive.

A côté de quelques trouvailles heureuses, M. Thomas a multiplié à perte de vue cette germination artificielle, aboutissant à une latinité plus que douteuse, qui n'est le plus souvent que le décalque des mots français en latin.

Nous allons passer en revue les nombreux représentants de ces catégories factices, en les répartissant sous quelques rubriques d'ensemble.

I. — DÉRIVATION ANALOGIQUE

Tout le monde est d'accord sur l'influence considérable de l'analogie dans le domaine de la dérivation[1]. C'est là un « vaste domaine où le langage semble se jouer des lois phonétiques », et M. Thomas, en en citant un exemple, ne peut « contenir un mouvement d'humeur contre les ravages de l'analogie »[2]. Elle dérange en effet la belle symétrie de ses syllogismes étymologiques.

Il est un des rares philologues qui n'en tiennent presque pas compte. Son esprit est à tel point habitué à caser tout dérivé français dans un moule censé latin qu'il ferme les yeux sur les cas les plus évidents. De là cette multiplicité de « types », étiquetés latins vulgaires, qui remplissent les index de ses ouvrages, et dont voici un exemple significatif.

A propos du vendéen *éti*, « rance, aigre », pendant du synonyme méridional *estadis*, M. Thomas écrit[3] :

1. Ce sont les néo-grammairiens qui ont mis en pleine lumière le rôle capital de l'analogie dans le développement linguistique. Voir, à ce sujet, l'importante préface que Brugman et Osthoff ont mise en tête des *Morphologische Untersuchungen* (1878), dont voici le passage essentiel :

« L'ancienne école linguistique (Bopp, Pott, Grimm, Curtius) étudiait avec ardeur les langues, mais beaucoup trop peu l'homme qui les parle. Or le mécanisme du langage a une double face, psychologique et physiologique. L'ancienne école, en étudiant la phonétique ou physiologie des sons, ne s'occupait presque pas des causes internes et psychologiques. C'est de la psychologie que relève l'analogie... L'association des idées a son contre-coup dans l'association des formes ».

Voir en outre, sur la dérivation analogique en français, le premier chapitre de l'Appendice A.

Si l'efficacité de l'analogie est manifeste dans le domaine indo-européen, son rôle est décisif dans la formation des idiomes vivants, des langues romanes notamment. Ce facteur psychique y influence constamment les processus phonétiques, dont il trouble le rigoureux mécanisme.

Sacrifier l'analogie dans le domaine de la dérivation, c'est faire abstraction de l'individu parlant, de la vie et du mouvement qu'il imprime à sa langue.

2. *Nouveaux Essais*, p. 30 et 32.

3. *Ibidem*, p. 266.

Digitized by Google

« Il vient, comme lui, du verbe *stare* par l'intermédiaire d'un type latin vulgaire **staticius* (qui manque dans Körting et qui doit y être inscrit à son rang alphabétique) et il doit s'écrire normalement *étis*. Godefroy a de nombreux exemples de *estaïf*, « lent, paresseux » : c'est le même thème, avec un suffixe différent; le type étymologique est le latin classique *stativus* (encore une addition à faire à Körting). Enfin, le languedocien emploie aussi une autre variante, à savoir *estantis*, de **stanticius* (troisième addition à Körting). Mistral rappelle justement que le catalan a le même mot et il en rapproche l'italien *stantio*, « croupi, rance »; l'italien nous reporte à un autre type du latin vulgaire : **stantivus* (quatrième addition à Körting) ».

Si Mistral avait également cité le pendant roumain *stătut*, même sens, M. Thomas n'aurait pas manqué d'ajouter : « Le roumain nous reporte à un autre type du latin vulgaire : **statutum* (cinquième addition à Körting).

Or, dans tous ces cas, il s'agit bel et bien de dérivations indigènes par voie analogique, et le *Dictionnaire étymologique* de Meyer-Lübke, qui a paru dix ans après les *Nouveaux Essais*, n'a accueilli aucune de ces prétendues additions au latin vulgaire, et pour cause : les types postulés par notre étymologiste n'ont jamais existé que dans son imagination.

A propos de *chènevis*, le *Dictionnaire général* remarque que le mot est « pour *chenevuis*, dérivé de *cheneve*, forme française très ancienne de *chanvre* ». Suivant M. Thomas (*Mélanges*, p. 50), « on ne peut guère hésiter à y reconnaître un type **canaputium* », à côté de **canapatum*, **canapetum*, **canaponem*, **canaposum* et **canaposa*, qui sont postulés par d'autres noms français ou provençaux du chènevis. Naturellement, aucune trace de ces « types » dans le recueil de Meyer-Lübke.

Le fait que chaque langue romane a eu recours à un suffixe analogique différent est une preuve péremptoire que ces formes dérivées, indépendantes les unes des autres, manquaient totalement au latin vulgaire.

L'exemple cité en note n'est pas moins instructif[1]. Tous les types que l'auteur y prodigue sont purement imaginaires, et aucun

1. Cf. *Nouveaux Essais*, p. 253 :

« L'espagnol *yeguero*, « gardien des cavales », remonte à *equarius* et son synonyme archaïque *yegarizo*, *yeguerizo* remonte de même à un très ancien type latin **equaricius* : naturellement la diphtongue initiale est due à l'influence ultérieure de *yegua*. On peut admettre aussi **equaciarius*, qui a dû donner **egacero*, d'où *yeguaceria*, « haras ».

« L'ancien provençal nous offre l'adjectif *eguin*, qui répond à **equinus* et qui peut, lui aussi, avoir été tiré postérieurement de *ega*, « jument »; *egassier* et *egatier*, qui supposent des dérivés à suffixes doubles : **equaciarius* (cf. l'espagnol **egacero*) et **equattarius* ».

Digitized by Google

d'entre eux ne saurait prétendre à être pris au sérieux. Aussi manquent-ils tous au recueil de Meyer-Lübke [1].

Voici cependant toute une série de pareils postulats :

Agrassol, fruit du groseiller, nom provençal que Mistral rattache à *agras*, verjus (du lat. *agrestis*).

« Je crois, affirme M. Thomas (*Mélanges*, p. 6), qu'on peut hardiment restituer en latin vulgaire un type **acraciolus*, diminutif d'**acracius*, tiré lui d'**acrus*, aigre, à l'aide du suffixe *acius*, *aceus*. Le type **acracius* a survécu dans l'*esgras*, relevé par Godefroy dans le Maine au commencement du xve siècle, et le dérivé *aigrassol*, pommier ou poirier sauvage, est encore vivant dans le Berry, le Blaisois, le Bas-Maine ».

Or, ce terme manceau *esgras* répond exactement au prov. *agras*, et l'*aigressol* du Centre et de l'Ouest, au prov. *agrassol*, l'un dérivé immédiat, l'autre, reflet secondaire du lat. *agrestis*. Pas trace d'**acraciolus*, ni d'**acracius*, qui restent en définitive simples transcriptions en latin du vocable méridional.

**Annucularia*, à propos du savoyard *nollière*, stérile, en parlant surtout de la vache : « Dans le Maine, on dit *anouillère*, *aneuillère*, que M. Dottin traduit par « stérile, qui n'a pas eu encore de veau dans l'année ». Il remonte indubitablement à un type du latin vulgaire **annucularia* » [2].

Le savoyard *nollière*, pendant du manceau *anouillère*, est directement tiré d'*anouille* (Norm. *anouil*, Gasc. *anoulh*, bouvillon d'un an), l'un et l'autre reflets immédiats d'*annuculus* des Inscriptions.

**Annuplus*, refleté par le prov. mod. *anouble*, bouvillon d'un an (*Essais*, p. 238) : « De même que le latin populaire a créé **manuclus*, poignée, à côté de **manuplus* (*manipulus*), il a pu en sens inverse créer **annuplus* à côté de *annuclus* ».

Cette appellation, inconnue à l'ancien provençal, exclut *a priori* toute attache avec le latin vulgaire. La finale du nom moderne *anouble* a certainement subi (comme le suppose M. Thomas lui-même pour le prétendu latin vulgaire) l'influence analogique de *double* : cf. prov. *doublen*, bœuf et mouton de deux ans.

**Carraricia*, type du lyonnais *charolesse*, chemin suffisant au passage des chars. Nizier du Puitspelu avait pensé avec raison que c'était là un dérivé de *char*, à l aide d'un double suffixe. M. Thomas suppose (*Mélanges*, p. 49), pour ce mot moderne, un type superflu **carraricia*, qui serait devenu successivement « **chararesse*, ensuite **charoresse* et finalement *charolesse* ».

1. La lecture de l'ouvrage très nourri et pourvu de nombreuses statistiques de F.-T. Cooper — *Wordformation in the roman Sermo plebejus* (New-York, 1895) — ne saurait que confirmer notre manière de voir.

2. *Mélanges*, p. 112.

Digitized by Google

Tous ces intermédiaires typiques manquent naturellement à Körting et à Meyer-Lübke.

**Pullinacia*, fiente de poule, serait la source non seulement du prov. *poulinasso*, même sens, mais encore du synonyme montbéliardais *penesse*. Et voici les étapes intermédiaires que propose M. Thomas (*Nouveaux Essais*, p. 316) : « Il ne me paraît pas téméraire de supposer que la forme archaïque **penesse* a dû être *polinasse* et correspondre au prov. moderne *poulinasso* ».

La forme archaïque! Le mot est uniquement attesté de nos jours à Montbéliard.

A dû être... conjecture suggérée par un rapprochement superficiel. L'auteur ne tient pas suffisamment compte de la variante forézienne *punassi* (cf. prov. *penais* et *punais*), qui est décisive pour l'origine du vocable de Montbéliard. Et M. Thomas de conclure : « Le type **pullinacia* serait représenté régulièrement par **pelenesse* ou même (en le supposant soumis à la loi de Darmesteter) par **pelnesse*... ».

Simple échafaudage d'hypothèses qui dénoncent la fragilité du point de départ.

**Pliconem*, à propos du blaisois *plon*, osier, anciennement et dialectal *ploion*, *pleion*, *plion*. Au lieu de voir, dans ces variantes, des dérivations directes des verbes *ployer* et *plier* (anciennement *pleier*), le mot s'appliquant tout d'abord aux pousses flexibles de la vigne, M. Thomas suppose sans motif que ces formes patoises sont « influencées par le verbe *ployer*, *plier* » et que l'ancien *pleon* (dont le blaisois *plon* serait l'unique forme non contaminée) « paraît remonter directement à un type du latin vulgaire **pliconem*... » (*Nouv. Essais*, p. 318).

Ce prétendu latin vulgaire n'est bien entendu qu'un simple décalque du mot français. Le *Dictionnaire général* remarque avec raison : « *Pleyon*, brin d'osier, forme dialectale pour *ployon*, dérivé de *ployer* ».

L'exemple suivant témoigne de la légèreté avec laquelle on attribue des types au latin vulgaire.

Dans un ancien document limousin figure, à côté de *daureri*, orfèvre, la leçon fautive *daurezi* [1], avec le même sens. Or, c'est de cette dernière forme que part M. Thomas pour admettre « que *daurezi* est une forme renforcée, sous l'influence de *daurar*, d'un primitif **aurezi*, lequel se tire sans difficulté d'un type latin **aurificinus*, dérivé de *aurifex* » (*Essais*, p. 277).

Et Meyer-Lübke de remarquer, au mot *aurifex* : « La forme pro-

1. C'est d'une coquille exactement pareille que résulte le mot méridional *amasina* pour *amarina*, comme le reconnaît M. Thomas lui-même (*Nouveaux Essais*, p. 155).

Digitized by Google

vençale n'est pas tout à fait claire ; il faut écarter le type **aurificinus* de Thomas ».

Il faut l'écarter, et pour cause, la forme *daurezi* étant à coup sûr une simple coquille pour *daureri* [1], l'ancien provençal ne connaissant que *dauradier*, *daurelier* et *daurier*, doreur (v. Levy).

La plupart des termes français ou provençaux, étudiés par M. Thomas, sont générateurs d'un ou de plusieurs « types » et peuvent par suite donner prise à la critique. Faute d'espace, nous n'avons cité que quelques cas significatifs, en renvoyant pour les autres aux recueils mêmes de l'auteur.

Essayons maintenant de faire ressortir la fécondité de la dérivation indigène, en étudiant la famille lexicologique gallo-romane qui se rattache au latin *caput*. Remarquons, à ce sujet, d'une part, que plusieurs vocables méridionaux ont passé au Centre et au Nord de la France; et, d'autre part, que la plupart des appellatifs correspondants s'appliquent à certains poissons [2] et, subsidiairement, au têtard de la grenouille, à cause de leur tête disproportionnée avec le reste du corps [3].

Voici les représentants de ce groupe lexical:

1° *Caboce*, Normandie, grosse tête (XIIe siècle), d'origine méridionale, variante graphique de *cabosse*, devenu *caboche* en Picardie, d'où le mot passa au français (premier texte dans Rabelais).

2° *Cabos*, anc. prov. et anc. fr., chabot (Béarn, têtard de grenouille),

Cabosso, Provence, tête (en style familier) et bulbe de cacao (passé avec ce sens au français : *cabosse*); Gers, têtard de grenouille.

1. Voici quelques autres *types* dont le point de départ se trouve dans le *Trésor* de Mistral :

Bignon, terme de pêche, truble : « Je n'hésite pas à me rallier à l'opinion de Mistral, qui rattache *begnoun* au celtique *benna*, prototype du fr. *benne*... La naissance d'un mot **bennione* en latin vulgaire à côté de *benna* n'est pas plus surprenante que celle de **falcione*, à côté de *falce*, d'où l'anc. fr. *fauçon*... » (*Mélanges*, p. 34). Voir ci-dessus, p. 195.

Trelliono, carillonner, en Lyonnais, « est apparenté au prov. *trignouno*..., qui dérive de *trignoun*, dans Raynouard sous la forme *trigno*. L'étymologie est transparente, bien que Raynouard ne l'ait pas vue. *Trinho* est le lat. *trinionem*, variante de *ternionem*, le nombre trois, dans l'espèce sonnerie de trois cloches » (*Mélanges*, p. 156). Cf. Mistral : « *Trignoun* (bas-lat. *trinio*), sonnerie à trois cloches, carillon ».

2. Voir Paul Barbier fils, « La racine *cap*-tête » dans la nomenclature ichtyologique (*Revue de philologie française*, t. XX, 1906, p. 192 à 227). Cf. Rolland, *Faune*, t. III, p. 74 et 143.

3. C'est à un indice semblable que remonte le nom de *cachalot*, emprunté au XVIIe siècle du portugais *cachalote*, qui dérive de *cachola*, caboche, et désigne ainsi un poisson à grosse tête. En effet, la tête du cachalot est énorme, elle est aussi large et aussi haute que son corps, dont elle n'est pas nettement séparée (Brehm, t. III, p. 847). Le catalan l'appelle également *capgros* (« grosse-tête ») et l'italien *capidoglio*, c'est-à-dire tête à huile (d'où le moyen français *capdol*).

Digitized by Google

Chabosseau, Charente, chevène (Vienne, *chaboisseau*).

Chavasson, Rhône, chevène.

Chevasson, Jura, même sens, pendant du méridional *cabasson*.

3° *Cabot*, anc. fr. et Normandie, chabot (*caborgne*, en Picardie). Le mot désigne en outre le têtard de grenouille ou du crapaud en même temps qu'une variété de chien (Littré), méchant chien à Lyon(cf. ci-dessus, p. 88).

Chabot, poisson à grosse tête (wallon et limousin, têtard de grenouille).

Chavot, Franche-Comté, chabot.

4° *Cabus*, pommé, emprunt provençal du XIIIe siècle (fém. *cabusse*).

Chabus, Auvergne, pommé.

Chabusse (Berr. *chebiche*), tiges ou feuilles de légumes coupées, enlevées de leur racine.

Chavassi, Lyon, même sens.

Voilà en gros la descendance française du latin *caput* et de ses correspondants méridionaux passés au français. Ce sont là des dérivés, de formation populaire, au Midi et au Nord de la France.

Pour certains d'entre ces derniers, M. Ant. Thomas a imaginé toute une série de types, à savoir :

Pour *chevasson*, nom jurassien de la chevène (*Mélanges*, p. 51) : « Nous sommes, dit-il, assurés par le témoignage des formes romanes que le latin vulgaire a désigné ce poisson par les dérivés **capicius* (prov. mod. *cabes*) et **capocius* (prov. anc. *cabot*). Il est plus naturel encore d'admettre **capacius*, « le poisson à grosse tête », tout à fait analogue à **beccaccia*, l'oiseau à grand bec, la bécasse. **Capacius* a bientôt pris place à côté de **capacio*, comme *gobio* à côté de *gobius* ».

Il est fâcheux que les termes de comparaison de l'auteur tombent à faux : *bécasse*, dérivé de *bec*, est une formation française qui n'a rien de commun avec le latin ; *gobius* et *gobio* sont des réalités latines, alors que les restitutions de M. Thomas sont purement ficti-

1. On lit dans la troisième édition (1907) de Körting ce curieux article :

« **Capum*... Le français suppose comme dérivé du lat. vulg. **capum* les types latins vulgaires : **capacia*, **capacio*, **capalis*, **capaneus*, **capaticus*..., **capicius*, **capovea*, **capiceus*, **capucea*, **capuceum*... », soi-disant reflets des vocables **quevaize* (?), *chevasson*, etc.

Tous ces « types » d'une prétendue dérivation latine vulgaire ont été suggérés à Körting par les *Mélanges* de Thomas et par une dissertation de Bernitt, *Latein « caput » und *capum nebst ihren Wortsippen im Französischen*, Kiel, 1905.

Nous venons d'examiner les dérivés « typiques » du premier, ceux du deuxième ne méritent pas qu'on s'y arrête. Les uns et les autres manquent (et pour cause) à Meyer-Lübke.

Est-il encore besoin d'insister sur un procédé aussi arbitraire et superflu ? Il fausse à la fois l'évolution linguistique, en substituant des entités à des réalités indigènes, et il familiarise l'esprit avec l'omnipotence de la phonétique exclusive aux dépens de l'analogie et de la création populaire.

Digitized by Google

ves. Il est superflu d'ajouter qu'aucune de ces prétendues acquisitions du latin vulgaire n'a été adoptée par Meyer-Lübke.

A propos de *chebiche*, fane, forme moderne répondant au poitevin *chabusse*, méridional *chabusso*, M. Thomas écrit (*Mélanges*, p. 49) : « Je crois qu'il faut voir dans *chebiche* une forme assimilée dont l'état antérieur doit être **chebice*... **Chebice* correspond à un type latin **capicia*, comme le rouergat *kobis* correspond à la forme masculine **capicium* : ce sont des dérivés de **capus* pour *caput*, tête. En lyonnais on dit *chevassi*, c'est-à-dire **capûcia*. Partout le sens est le même ».

Ainsi, pour ces emprunts méridionaux (comme le montre le *b* conservé), il ne lui a pas fallu moins d'une dizaine de types d'un latin vulgaire suspect et dont aucun ne figure dans le récent *Dictionnaire d'étymologie romane* de Meyer-Lübke.

II. — ECHAFAUDAGE D'HYPOTHÈSES

On trouve dans le travail si remarquable de Turgot sur l'*Etymologie*, au milieu de tant d'idées fortes et lumineuses, ce principe de critique qui doit servir à apprécier la certitude des étymologies : « Il faut rejeter toute étymologie qu'on ne rend vraisemblable qu'à force de suppositions multipliées ».

Ceci à propos des procédés étymologiques de Ménage et de ses séries de termes intermédiaires « qui n'ont jamais existé que dans son imagination ». Il dit : « Cet auteur est un exemple frappant des absurdités dans lesquelles on tombe, en adoptant sans choix ce que suggère la malheureuse facilité de supposer tout ce qui est possible : car il est très vrai qu'*il ne fait aucune supposition dont la possibilité ne soit justifiée par des exemples* [1] ».

Ces réflexions auraient mérité d'être méditées par plus d'un romaniste, et tout particulièrement par M. Thomas qui a renouvelé le procédé de Ménage sous une forme plus savante, plus ingénieuse, mais non moins arbitraire et factice. Les termes intermédiaires abondent chez l'un et chez l'autre : ceux de l'étymologiste moderne sont plus discrets, plus logiques en apparence ; mais leur point de départ et leur succession hypothétiques n'en accusent pas moins une conception anti-scientifique.

Ménage part d'un mot latin réel pour arriver, par des formes interposées fantaisistes, à une simple transcription du mot français en latin [2] ; M. Thomas procède d'un « type », censé latin vulgaire,

1. Turgot, *Œuvres*, Paris, 1808, t. III, p. 32.

2. Ajoutons aux exemples cités les deux suivants moins connus :

« *Bredouiller*, bégayer. De *blæsus*, par *blæsulidus*, *blæsulidulus*, *blæsulidulare*, *blædulare*, *bradulare*, bredouiller ».

« *Chicot*... De *truncus*. *Truncus*, *trunci*, *truncicus*, *truncicotus*, *cicotus*, chicot ».

Digitized by Google

pour aboutir, par nombre d'intermédiaires hypothétiques, à un type final qui n'est pas moins irréel que son point de départ.

En voici un exemple :

Le mot *manivelle* apparaît avec ce sens sous les formes ***manvelle*** [1] ou ***menevelle*** [2] dans deux exemples (cités par Godefroy) de 1297 et 1325. Ce sont là les témoignages les plus anciens de ce mot qui a gardé cette double forme primordiale dans la terminologie nautique [3].

Il s'agit donc en l'espèce d'un terme vulgaire qui ne remonte pas au-delà du moyen français et dont l'origine est assez transparente : le latin *manualis* a donné dans l'ancienne langue ***manvel*** ou ***menvel*** au masculin et *manvelle* ou *menvelle* au féminin, de même qu'*annualis* a donné la forme vulgaire ***anvel*** à côté d'***annuel***. *Manvelle* est tour à tour devenu *menvelle* et *manivelle* sous l'influence analogique de *menotte* et de *manier*. L'italien *manovale*, manuel et manœuvre, remonte également à *manoale*, alors que la forme parallèle *manovella* est un emprunt fait au français.

Voici maintenant l'argumentation de M. Thomas. Sans tenir compte de la date relativement moderne des termes français et italiens, il commence par rapprocher de l'italien *manovella* le mot ancien *bertovello*, nasse : « La comparaison de l'italien *bertovello*, de **vertibellum*, conduit à admettre pour *manovella* le type ****manibella***, qui est à *manibula*, synonyme de *manicula*, dans le même rapport que **vertibellum* à *vertibulum* » (*Essais*, p. 339).

Ensuite, quant à *manivelle* dont l'*i* se trouve déjà dans le plus ancien exemple, il fait remarquer (*Ibidem*, p. 340) : « En français, **manibella* aurait abouti à **mambelle*, peut-être à ****manvelle*** (cf. cervelle de **cerbella*)... Je tiens que la forme primitive est ****manevelle***, dialectalement *menevelle*, et que l'*i* s'y est introduit par étymologie populaire, probablement sous l'influence de ***manier***. **Manevelle* s'explique de lui-même, si l'on admet la substitution de **manabula* à *manibula*, d'où **manabella* ».

En d'autres termes, aux trois formes réelles et uniquement appuyées de documents — *manvelle*, *menevelle* et *manivelle* — M. Thomas substitue trois « types », c'est-à-dire trois formes hypothétiques imaginées pour le besoin de l'étymologie : 1° ****manevelle*** (qui n'est attesté nulle part); 2° ****manabula*** (pour ***manibula***); 3° ****manabella***.

Le point de départ et l'étape intermédiaire étant illusoires, la

1. Cf. Godefroy : « Le *manvelle* d'un pot esmaillé... » (1297).
2. *Idem* : « La *menevelle* dou puits » (1325).
3. « *Manuelle*, outil à double crochet pour tordre les cordages (outil appelé généralement *manivelle*).
« *Manvelle*, barre en bois que les timoniers tiennent à la main pour gouverner le vaisseau » (Thomas Corneille, 1690).

Digitized by Google

conclusion ne saurait prétendre à la moindre réalité. Mais M. Thomas va plus loin. Considérant **manabella* comme une acquisition définitive, il s'en sert pour étayer d'autres entités du même genre [1].

Ce n'est pas tout. Dans un texte berrichon de 1386, on lit *genevelle*, au sens de « penture », mot encore vivace en patois saintongeais. C'est là évidemment, étant données la date et l'application technique, une contamination populaire de *genou* (« la penture est effectivement un genou », Jônain) et de *manivelle*. Comme M. Thomas ne voit partout que du latin vulgaire, il continue cette germination factice, à la fois vide et superflue [2].

Passons à quelques cas analogues.

A propos d'un autre termé béarnais, *gusmet*, peloton, et *gusmera*, mettre en peloton, l'auteur cumule les intermédiaires hypothétiques [3]. Il y aurait lieu à admettre, suivant lui :

1° Une métathèse: *gusmet* serait pour **gumset*;

2° Un premier type étymologique **glumellum*;

3° Une prétendue forme primitive béarnaise **glumel*;

4° Cette forme dissimilée en **gumel*;

5° Un type final **glumuscellum.*

Le mot *vignoble* se lit pour la première fois chez le poète parisien Rutebeuf. Il vient à coup sûr du Midi, où on le rencontre au XIe siècle sous la forme provençale *vinobre* (Du Cange) et au XIIe-XIIIe siècle sous celle du languedocien *vinovol* ou *vinhovol :* « De *vinhovol* nous allons, les yeux fermés, au type étymologique **vineobulum*... Le mot est de formation singulière [4], il faut l'avouer. Je ne vois qu'un biais pour expliquer **vineŏbulum*: de même que, par un curieux pléonasme, on a allongé de bonne heure *casula*, chasu-

1. A propos du bournois *menevé*, petite gerbe de chanvre (dans un document bas-latin de 1383 : « unum *menevellum* canapis »), M. Thomas dit : « Le mot se rattache au latin *manipulus*, lequel est représenté phonétiquement par le gascon *meneble* ; mais pour expliquer la conservation d'une voyelle avant la syllabe tonique, il faut supposer que le latin vulgaire a dit **manapellus* au lieu de **manipellus*, comme il disait **manabella* (d'où *manivelle*) au lieu de **manibella* » (*Mélanges*, p. 109).

2. « Voyons si l'on peut tirer *genevelle* du latin *genu*. Le latin possède *manibula* à côté de *manicula*, et le français *manivelle* remonte à une forme populaire **manabella*. Je suppose un doublet **genibulum* à côté de *geniculum*, d'où **genabulum*, **genabula* et finalement **genabella*, type postulé par *genevelle*. On peut se demander si *janua*, porte, ne serait pas pour quelque chose dans l'origine de *genevelle*: phonétiquement **januabella* aurait abouti au même résultat que **genabella*, mais l'hypothèse d'un dérivé **januabulum* n'est pas très vraisemblable » (*Mélanges*, p. 80).

3. « Je suppose que *gusmet* est une métathèse de **gumset*. Pour expliquer la disparition de la consonne qui suivait le *g* initial, le patois de l'Armagnac est précieux : il dit *gumet*, *gumera*, et nous permet de poser des types étymologiques **glumellum*, **glumellare*, qui ont donné primitivement **glumel*, **glumela*, puis **gumel*, **gumela*, par dissimilation. Nous pouvons donc expliquer *gusmet* par **glumuscellum* » (*Mélanges*, p. 91).

4. Si singulière que Körting considère le type comme « impossible ».

Digitized by Google

ble, en *casubula*, on a pu de *vineŏla* tirer **vineŏbula*, et le masculiniser plus tard en **vineŏbulum*... Ceux qui voudront bien croire avec moi à l'existence de **vineŏbulum* iront peut-être jusqu'à admettre **vineŏbrum*, d'après l'analogie de *vertebrum-vertibulum*, *latebra-latibulum* » (*Essais*, p. 398).

En présence de pareilles conjectures arbitraires, on se rappelle les paroles judicieuses de Turgot (dans son article sur l'*Etymologie*) : « Il faut non pas renoncer à rien savoir dans ce genre — en l'espèce, le latin vulgaire — mais seulement à se résoudre à beaucoup ignorer ».

Un dernier exemple non moins édifiant.

Ceux qui ont feuilleté la *Flore populaire* de Rolland ont remarqué la végétation formelle, parfois luxuriante, de certains noms de plantes qui jouent un rôle dans la médecine des campagnes.

Tel est le cas de l'euphorbe ou épurge qui compte plus de cent espèces indigènes. Sa nomenclature, qui se rattache au latin *lactuca*, a subi, en Gaule et ailleurs, nombre de transformations dues tantôt à des altérations par étymologie populaire, tantôt à l'échange de suffixes, tantôt à des réductions formelles, etc.

Rien qu'en France, ces avatars atteignent un chiffre considérable[1], qu'il faudrait multiplier si l'on voulait embrasser les reflets des dérivés de *lactuca* dans toute la *Romania*. Attribuer cette masse de variantes dialectales à autant de types du latin vulgaire serait à la fois excessif et superflu [2]. C'est pourtant ce parti qui a été adopté par M. Thomas [3].

Il est évident que, dans ces variantes dont le point de départ a été le latin *lactuca* (en provençal, *lachugo*), l'analogie et l'étymologie populaire ont joué un rôle important. Leur action s'est exercée à la fois sur la finale et sur le corps du mot, en aboutissant à cette abondante efflorescence qui déroute le grammairien et lui suggère autant de transcriptions en latin. Le fait qu'aucune de ces variantes ne se trouve en ancien provençal témoigne suffisamment de l'inanité de toute attache avec le latin vulgaire. Ce sont

1. Rolland, *Flore*, t. IX, p. 220 à 228.

2. Mistral, à lui seul, donne une quinzaine de variantes, parmi lesquelles : *lachusclo*, *lanchousclo* (*linchousclo*) ; — *lachusco* ; — *janjusclo*, *ginousclo*, *ginusclo* ; — *jousclo*, *jusclo*, *juclio* ; — *chusclo*, *chousclo*, etc.

3. « Le provençal moderne nous offre, pour la dénomination de l'euphorbe, une série de mots qui remonte manifestement à un type du latin vulgaire **lactuscula*. Le montpelliérain *ginousclo* postule **lactinuscula*. En Rouergue, on dit *lachuscle*, au masculin, et non *lachusclo*, comme ailleurs : faut-il admettre que dès l'époque antique on disait en Gaule **lactusculum* à côté de **lactuscula*? Mistral enregistre aussi *lachusco*, qui semble remonter au simple **lactusca* » (*Mélanges*, p. 97). — Cf. p. 83 : « De même que *lachusclo* a perdu sa syllabe initiale (confondue avec l'article féminin) et est devenu *chusclo*, puis *jusclo* dans certaines régions, de même nous pouvons remonter de *ginousclo* à **chinousclo*, puis à **lachinousclo*, c'est-à-dire, en fin de compte, à un type du latin vulgaire **lactinuscula* ».

Digitized by Google

là des jeux de la nomenclature populaire qui se suffisent à eux-mêmes et lui appartiennent en propre [1].

III. — IDOLA VERBI

Cette tendance de l'étymologiste latinisant à substituer aux réalités linguistiques des fictions verbales finit par l'absorber au point de lui faire voir partout, même dans les constatations les plus évidentes de l'expérience et de la vie, des *idola verbi*, des fantasmagories.

Nous allons donner quelques exemples significatifs de cet état d'esprit chez M. Ant. Thomas.

I. — Parmi les noms vulgaires du requin figure *touille* [2], forme moderne qu'on lit dans Baudrillart (1835), mais qui a été précédée (v. Godefroy) par *toil* (1285) et *toueil* (1474). Ces variantes ont été tirées à diverses époques des formes correspondantes du verbe *touiller*, anciennement *tooillier*, *toillier* et *toeillier*, d'où *tooil* (*toil*), à côté de *toeil* (*toueil*), bourbier.

Le requin, à l'instar de plusieurs autres poissons qui vivent enfoncés dans la vase, a été ainsi nommé d'après son habitat [3]. Le gascon *tolh*, requin, répond également à l'esp. *tollo*, bourbier et squale.

M. Thomas, considérant en bloc ces formes divergentes du nom du poisson [4], conteste leur rapport avec le verbe *touiller* et voit, dans le moderne *touille*, « une graphie certainement fautive ».

Voici son argument essentiel : « Le verbe *touiller* se présente en ancien français sous la forme *tooillier*... le nom du requin est dès l'origine *toil*, monosyllabique ».

Cette objection spécieuse s'évanouit dès qu'on se rend compte des variantes du verbe et du nom (v. Godefroy) : la plus récente, *touille*, ainsi que celles qui l'ont précédée, représentent autant de déverbaux correspondants.

Et la conclusion : « Le type étymologique [de *toil*] paraît être **tolium* ou **toculum*, mais l'origine première m'échappe ».

L'origine lui échappe... et pour cause, les types cités n'étant que des travestissements en latin du nom français correspondant.

II. — Le terme *soule*, nom du ballon de cuir rempli de son ou de mousse en Haute-Bretagne (*choule*, en Picardie), a résisté

1. Même remarque dans le domaine de la faune populaire. Les reflets romans directs du latin *upupa*, huppe, par exemple, disparaissent dans une abondante synonymie indigène d'origine onomatopéique. Cf. Rolland, t. III, p. 99.

2. Son équivalent *touille-bœuf* représente, à notre avis, un composé synonymique : le *touille* dit aussi *bœuf* (cf. Rolland).

3. Voir ci-dessus, p. 80. Cf. anc. prov. *solh*, ordure, avec le moy. fr. *seulh*, *souil*, *soueil*, même sens (v. ci-dessus, p. 125).

4. *Romania*, t. XXXIX (1910), p. 258.

Digitized by Google

jusqu'ici à l'investigation étymologique. On lit *çoule* dans le *Roman du Renart*, ce qui suggère ces réflexions à M. Thomas (*Mélanges*, p. 51) : « L'ancienne graphie *çoule* concorde avec la forme picarde *choule* et oppose une barrière infranchissable à l'étymologie par *solea*... Il nous faut un type primitif commençant par *ce* ou *ci*, sans doute quelque chose comme **ciulla*, dont nos successeurs en philologie française nous révèleront un jour le mystère ».

« Nos successeurs en philologie française » auront mieux à faire qu'à courir après des fantômes, à la chasse des « types » chers à notre auteur. Ils commenceront par rechercher les conditions historiques, géographiques et techniques du mot, en constatant :

1° Son apparition relativement tardive (XIIe-XIIIe siècle), en rapport avec *pelote*, antérieurement attesté.

2° Son aire dialectale restreinte — Bretagne, Picardie et Normandie — en rapport avec la grande extension de ses synonymes *balle*, *éteuf*, *pelote*.

3° Son sens spécial : *soule* dénote une simple variété de la notion inhérente à ses synonymes.

4° Ses formes divergentes (en dehors des variantes citées) : *saoule* (donné par le *Trévoux* [1]), à côté de *chaule* (Du Cange) et de *cheole* (Ménage [2]).

Ces constatations parlent plutôt en faveur d'une origine indigène encore à trouver, et les formes divergentes ne cadrent nullement avec le mystérieux **ciulla*, qui reste ainsi planant dans le vide.

III. — Les oiseleurs berrichons appellent *saunée* la corde munie de lacets pour prendre les alouettes (Comte Jaubert). Ce terme de terroir a été adopté par Georges Sand qui, dans la *Petite Fadette*, le transcrit *saulnée*.

Le sens littéral est « salée », mais il est évident que le sel n'y est pour rien. Il ne joue, en effet, aucun rôle dans la chasse aux oiseaux, à l'encontre des poissons qui en sont très friands (d'où *saunet*, genre de filet pourvu d'un appât salé).

A notre avis, le verbe *sauner* est pris ici avec un sens plus général : parsemer de grains d'orge ou de froment (dont les alouettes sont gourmandes), à l'instar de *saupoudrer*, qui, en horticulture, signifie couvrir légèrement de fumier (v. Littré). Le participe *saunée*, désignerait, en ce cas, la raie du champ parsemée de ces grains.

De plus, en Berry, cet engin porte encore les noms de *cordée* et de *sillonnée*, la première faisant allusion à ses ficelles, la deuxième (comme l'affirme le comte Jaubert), parce que « l'on tend ces ficelles, attachées à des lacets, *le long des sillons* ».

1. « Ce jeu qui s'appelle *saoule* en Bretagne, se nomme en Normandie la pelote ou l'éteuf ».

2. « *Cheoller*, *choller* ou *choulier*. Mot picard qui signifie jouer au ballon ».

Digitized by Google

Cette explication, simple et naturelle, semble suspecte à M. Thomas. Et au lieu, pour se renseigner, de recourir à un manuel d'oiseleur, il préfère se fier à son savoir philologique : « La dernière phrase [du comte Jaubert], affirme-t-il[1], est un piège innocemment tendu à notre curiosité, car il y a *sillon* et *sillon* », c'est-à-dire il y a le sillon des laboureurs et celui que l'auteur va nous révéler.

Il commence par rapprocher ce *sillon* du poitevin *seie*, lacs pour prendre les oiseaux (Lalanne), et finit par identifier *sillonnée* avec *saunée*. Voici ce tour de force :

« Est-il possible de douter que le latin *seta*, mis en avant par Mistral (pour *sedou*) et autres, soit l'étymologie qui s'impose? Le berrichon *a dû* posséder une forme primitive **seon*, élargie en **sion*, sous l'influence du simple *seie* (lat. *seta*), puis contractée en **sion*, écrit abusivement *sillon*. D'autre part une évolution phonétique de **seon* en **saon*, d'où le *saonée*, aujourd'hui *saunée*, est parfaitement admissible ».

Donc le *sillon* de l'auteur n'a rien de commun avec le *sillon* des champs, et il ne lui faut pas moins d'une demi-douzaine d'étapes intermédiaires, absolument fictives et arbitraires, pour faire rejoindre par force *saunée* à *sillonnée*.

Prémisse illusoire, conclusion chimérique.

A cette savante élucubration opposons l'expérience des chasseurs, des oiseleurs, dont l'opinion, en l'espèce, mérite quelque considération. Bornons-nous à citer deux spécialistes en la matière, un théoricien[2] et un oiseleur de métier[3], qui affirment que ces lacets se tendent le long des sillons des champs, semés de grains, pour que les alouettes friandes viennent s'y prendre.

A ces expériences professionnelles, M. Thomas substitue une

1. *Romania*, t. XLII (1913), p. 425 : « Pour trouver l'étymologie de *saunée*, ajoute-t-il, il faut tenir compte du synonyme *sillonnée* ».

2. Baudrillard (*Dictionnaire des chasses*, v° *alouette*) :

« On emploie un grand nombre de moyens pour la chasse de l'alouette et principalement le fusil, les nappes, la ridée, le traîneau, la tonnelle, les fourchettes, les collets, les gluaux...

« A la chasse au collet, on attire les alouettes dans un terrain ou l'on s'est aperçu qu'elles se plaisent, en y jetant du grain d'orge ou du froment. On prend ensuite des ficelles longues de quatre à cinq toises ; *on les tend au fond des sillons*, après les avoir garnies de collets, faits de deux crins de cheval, à nœuds coulants et qu'on attache aux ficelles. — On jette après cela un peu de grains le long des ficelles... Les oiseaux, attirés par le grain, *se promènent dans les sillons* et s'y prennent aux collets ».

3. M. Conrad, *Nouveau manuel complet d'oiseleur* (Paris, 1897, p. 153 et 281) :

« Ces lacets d'alouettes doivent se tendre principalement dans *les sillons des champs*, où il y a du blé et de l'avoine... Il faut avoir le soin de placer ces lacets *au milieu des sillons*... dans la partie du champ que les alouettes fréquentent de préférence.

« Pour prendre des alouettes aux lacets, on les dispose *le long des sillons* ou *raies des champs* et on sème quelques grains autour ».

Digitized by Google

conjecture arbitraire — la prétendue identité de *sillon* et de *seie*, soie — et toute une série d'intermédiaires fantaisistes et parfaitement superflus.

On peut ainsi suivre, dans son œuvre étymologique, la progression constante vers l'abstraction et le vide. Moins accusée dans les *Essais* et les *Nouveaux Essais*, elle prend des proportions inquiétantes dans les *Mélanges*, qui offrent un ample recueil de sophismes étymologiques.

IV. — CAS SPÉCIAUX

Rangeons, sous cette rubrique, des inductions moins compliquées, mais tout aussi sujettes à caution :

Cagouillon, balle de blé, dans des textes du Poitou (v. Godefroy) : « Le mot *cagouillon* représente clairement le latin *cuculionem*, proprement « capuchon »... On comprend sans peine comment l'enveloppe du grain de blé a pu être comparée à un capuchon. La forme primitive a dû être **cogoillon*, comme celle de *cagouille* est *cagoille* »[1].

La forme primitive *a dû* être..., mais en fait nous ne connaissons que *cagouillon*, diminutif direct de *cagouille*, lequel, comme nous l'avons montré, a également eu le sens de « capuchon »[2].

Girouet, girouette se rencontrent tout d'abord dans la deuxième édition du *Dictionnaire* (1549) de Robert Estienne qui ajoute : « Il vient de *gyrare* ». C'est le son médian *ou* qui a embarrassé les étymologistes. Pour l'expliquer, M. Thomas postule un primitif **girou*, qu'il rapproche du bas-lat. *gyrovagum*, en l'appuyant sur l'analogie des noms topiques et de celle de l'anc. fr. *sarcou*, reflet de *sarcophagus*[3].

Remarquons tout d'abord que le vocable *girouet, girouette* a été modelé, quant à la double finale, sur *pirouet, pirouette*, antérieurement attesté et dont nous avons établi l'origine métaphorique[4].

Ensuite, le rapprochement onomastique invoqué par M. Thomas ne résiste pas à l'examen, si l'on tient compte de la date moderne de notre mot, qui exclut toute attache avec le latin, classique ou postérieur. Même sophisme quant à l'égalité du traitement de

1. *Mélanges*, p. 42.
2. Voir ci-dessus, p. 100.
3. Cf. *Essais*, p. 308 : « Je propose de considérer *girouet, girouette*, comme les diminutifs d'un primitif **girou*, qui représenterait phonétiquement le latin *gyrovagum*, mot qui n'appartient pas à la langue classique et qui se trouve pour la première fois dans la règle de saint Benoît (v^e^-vi^e^ siècles). De même que *Rotomagum* est devenu de bonne heure *Rotomago, Rotomao, Rotomo*, de même *gyrovagum*, passant par **gyrovao*, **gyrovo*, a dû aboutir à **girou*, d'où les diminutifs *girouet, girouette*. Nous avons, dans *sarcofagum* = *sarcou*, le pendant de *gyrovagum* = **girou*, puisque dans les proparoxytons *f* (*ph*) et *v* se confondent ».
4. Voir t. I, p. 88.

Digitized by Google

l'ancien *sarcou*, sarcophage, et du moderne **girou*, primitif qui n'a jamais existé.

Ce terme *girouette* n'est d'ailleurs que la francisation (sous l'influence analogique du vieux verbe *girer*, tourner) de l'ancien normand *wirewite*, reflet du norrois *wedhrwiti*, même sens [1]. Quant au lorrain *girouande*, dévidoir [2], il représente une contamination de *girouette* et *girande*.

Grèule, nom provençal moderne du « loir », appelé dans le Midi *rat grèule*, nom que Mistral rattache au latin *glis, gliris :* « Mais comment ? Je crois qu'on peut admettre l'existence d'un diminutif latin **glirulus*. De même que *corulus* « coudrier » est devenu **colorus* par métathèse (de là, le provençal *colre*, le français *coudre*, etc.), **glirulus* est devenu **glilurus*, puis **grilurus*, par dissimilation. **Grilurus*, prononcé avec un *i* bref, comme en témoigne le français *loir* et *lérot*, aboutit régulièrement à *grèure*, forme usitée sporadiquement dans le Midi de la France et d'où est sortie, par une nouvelle dissimilation, la forme plus répandue *grèule*. Mais les patois méridionaux ont d'autres formes dont je ne m'explique pas nettement l'origine ; il est inutile de les mentionner ici » [3].

Nous avons cité tout au long ce passage, parce qu'il nous permet de suivre pas à pas l'argumentation de l'auteur :

1° Le parallélisme entre *corulus* et **glirulus* est *a priori* inadmissible, le premier remontant aux origines de la langue, le deuxième, à l'époque moderne.

2° Cet anachronisme étant donné, la série d'étapes intermédiaires est doublement illusoire.

3° L'abondante nomenclature patoise de ce rongeur dans le Midi, toute moderne et indigène, doit rendre plus circonspect.

En effet, à côté de *grèule*, on dit en Languedoc *grièule*, l'une et l'autre variantes se rattachant apparemment au verbe méridional *grèula* ou *grièula*, pousser un cri aigu, qu'il s'agisse du grillon, du chat en colère ou du rat. On lit dans un vieux noël (cité par Mistral) :

Lou rat *greulavo*,
Lou cat mioulavo...

Nous voilà loin du latin vulgaire, des diminutifs, des formes

1. Comme l'a montré Horning (*Zeitchrift*, t. XXII, p. 561). L'auteur y rattache à tort nombre de termes dialectaux : Meuse, *piroille*, gros sou avec lequel on joue au jeu de bouchon (Lahourasse) ; Metz, *pireville*, même sens (Zéliqzon) et haut-breton, Ille-et-Villaine, *pirevire*, bouton de bois, traversé par une cheville qu'on fait tourner avec le pouce (Orain). Tous ces vocables provinciaux renvoient à la même origine métaphorique que *pirouelle*, toton (v. t. I, p. 83).

2. Mentionné dans l'article de M. Thomas. Dans la Haute-Marne, *giroinde*, dévidoir (Littré, *Suppl.*). Voir, en dernier lieu, Behrens, *Beiträge*, p. 116-117.

3. *Mélanges*, p. 91.

Digitized by Google

doublement dissimilées, et tout cela pour aboutir à cette conclusion décevante : « Les patois méridionaux ont d'autres formes, dont je ne m'explique pas nettement l'origine... ». Cette origine mystérieuse remonte à la même source vulgaire foncièrement indigène.

Rosser, battre, avec ce sens, rare dans l'ancienne langue (*roissier*) ; le premier texte moderne est dans La Fontaine. Quant à son origine, voici ce qu'en dit M. Thomas (*Mélanges*, p. 134) : « Nous sommes phonétiquement amené à proposer **rustiare*. **Rustiare* a été tiré de **rustia* « gaule », comme *flagellare* de *flagellum*. Le provençal moderne *rousta* « rosser » vient encore à l'appui de mon hypothèse, puisqu'il semble représenter **rustare*, formé directement sur *rustum* ».

A ces affirmations on pourrait objecter :

1° Le sens de « battre » est secondaire, *rosser* ayant en Anjou et ailleurs l'acception de « se frotter avec force l'un contre l'autre, en parlant des branches », sens qui dérive de *rosse*, souche [1], vieux chêne rabougri (en Anjou).

2° Le provençal moderne *roustá* est tout bonnement le doublet de *rousti*, rôtir, griller, et, plaisamment, rosser, d'où *roustio* et *rousto*, volée de coups, proprement grillade (cf. le synonyme provençal *brulado*, brûlure et rossée).

V. — BAS-LATIN

On connait le rôle important du bas-latin comme organe intellectuel de l'Europe pendant tout le Moyen Age. Nombre de termes de philosophie, d'histoire naturelle, de médecine, etc., en dérivent. C'est là une source scientifique et technique de premier ordre.

Mais à côté de ce rôle intermédiaire, le bas-latin n'est généralement que la transcription en latin de mots italiens, provençaux ou français. Turgot avait déjà appelé l'attention sur ce fait, dont Ménage a tant abusé [2], et Gaston Paris a insisté à son tour sur cette illusion si préjudiciable à l'étymologie [3].

1. Voir ci-dessus, p. 116.

2. « On veut quelques fois donner à un mot d'une langue moderne, comme le françois, une origine tirée d'une langue ancienne comme le latin, qui, pendant que la nouvelle se formoit, étoit parlée et écrite dans le même pays en qualité de langue savante. Or, il faut bien prendre garde de prendre pour des mots latins les mots nouveaux auxquels on ajoutoit des terminaisons de cette langue, soit qu'il n'y eût véritablement aucun mot latin correspondant, soit plutôt que ce mot fût ignoré des écrivains du temps. Faute d'avoir fait cette légère attention, Ménage a dérivé *marcassin* de *marcassinus*, et il a perpétuellement assigné pour origine à des mots français *de prétendus mots latins, inconnus lorsque la langue latine étoit vivante et qui ne sont que ces mêmes mots français latinisés par des ignorans : ce qui est en fait d'étymologie un cercle vicieux* » (*Etymologie*, p. 44).

3. « On sait que si le latin littéraire a fait pénétrer beaucoup de mots dans le français, en revanche le bas-latin a, pendant tout le Moyen Age, *admis un très*

Digitized by Google

M. Thomas accorde souvent au bas-latin une valeur indépendante du français et une priorité qu'il ne mérite guère.

C'est ainsi qu'il écrit, à propos du français, ancien et dialectal, *gerce* ou *jarse*, brebis (jeune ou vieille) : « Dans le cartulaire de la Trinité de Caen, on trouve en latin *gercia* et en français *gerce* », puis il ajoute (*Mélanges*, p. 95) : « Il faut évidemment rapprocher ce mot de *germia*, *germgia*, *jermgia*, *gergia*, qui se lit à plusieurs reprises dans le polyptique de l'abbé Irminon, et qui paraît désigner la brebis qui est mère pour la première fois. Les textes wallons du Moyen Age nous offrent aussi *germe*, *germette* (dans Froissart) et *germelette*. Les rapprochements tentés avec le latin *gerere* ou *vervex* ne valent certainement rien ; le type étymologique paraît avoir flotté entre **germica* et **germicem* ».

En fait, il s'agit de deux mots qui n'ont aucun rapport entre eux.

D'une part, *germe*, jeune brebis, dans l'ancienne langue (1205), encore vivace en Wallonie et en Picardie [1], et remontant au latin *germen*, germe, appellation parallèle au synonyme grec μόσχος, veau, proprement rejeton, pousse.

D'autre part, *jarce* ou *gerce*, jeune brebis, nom également conservé dans les patois normands (*gerque*, Bessin, *gerche*), à côté du manceau *jarce*, variantes qui trouvent leur pendant dans le languedocien *garcho*, brebis stérile. Mistral identifie ce dernier avec *garço*, jeune fille et garce. Si ce rapprochement est exact (et nous le croyons), nous aurions là, sous le rapport sémantique, une évolution exactement parallèle à celle du nom précédent.

Quoiqu'il en soit, ni ce mot ni son pendant antérieur n'ont absolument rien de commun avec les types imaginés par M. Thomas. Les bas-latins *gercia* et *germia* ne sont que de simples transcriptions des mots français *gerce* et *germe*.

VI. — EXEMPLE CONCLUANT

En dernier lieu, M. Thomas a exposé sa théorie étymologique, à

grand nombre de mots français, en les affublant plus ou moins adroitement de formes latines » (*Mélanges linguistiques*, p. 332, note).

Il faut en effet discerner, dans le bas-latin, deux catégories de vocables :

1° Termes qui remontent réellement à cette évolution tardive du vocabulaire latin. Exemple : le moyen français *coquemart*, bouilloire, comme le provençal *coucoumar*, pot, accuse un bas-latin *cucumarium*, pendant du byzantin κουκουμάριον, pot (x° siècle), et de l'ancien slave *kukumarĭ*, godet, tous dérivés médiévaux du lat. *cucuma*, chaudron, marmite.

2° Termes qui ne sont que la transcription des mots romans correspondants. Exemple : le moyen français *poulemart*, gros fil d'emballage, comme le provençal *pouloumar*, grosse ficelle, remonte au bas-latin *polomarium*, simple reflet du catalan *palomar*, fil de câble. Cf. t. I, p. 175.

1. Cf. Pic. *gerne*, *germe*, agneau, femelle dans sa première année, à côté des termes wallons : *germotte*, brebis d'un an, et *gernon*, jeune brebis. Voir Behrens, *Beiträge*, p. 238.

Digitized by Google

l'occasion de l'étude qu'il a consacrée à *deloir* [1]. Pour en mieux saisir les idées, nous allons les faire précéder par quelques considérations préalables.

Le terme *deloir*, décembre, se lit dans une série de chartes qui ne remontent pas au delà du XIIIe siècle. Cet appellatif n'a pas trouvé accès en littérature et semble resté étranger au langage vulgaire, aucun patois n'en portant trace. Ces circonstances feraient supposer en l'espèce un vocable juridique, peut-être au sens primordial de « délai », désignant le mois de « décembre » comme le dernier terme de l'année. C'est là une piste qu'on pourrait suivre [2].

Bornons-nous à faire remarquer que les langues romanes, ici comme ailleurs, se sont montrées fécondes en dehors de la tradition latine. Aux noms officiels du calendrier gréco-romain, elles ont ajouté diverses innovations lexicologiques. On peut en apprécier la variété, en parcourant le beau travail de Clémente Merlo [3]. Mais ces équivalents vulgaires ignorent toute survivance de la nomenclature cultuelle romaine. Ces créations indigènes s'inspirent uniquement des noms de saints ou tirent leurs qualificatifs des opérations agricoles, des états atmosphériques, etc. Mais encore une fois aucun souvenir de l'antiquité romaine, religieuse ou profane.

Ceci dit, passons à l'exposé de M. Thomas.

Il commence par définir sa méthode de recherche: « La vraie méthode de la science étymologique est très simple, très terre à terre: elle consiste à suivre les yeux fermés le fil de la phonétique historique ».

Très simple, très terre à terre... Nous le croyons « les yeux fermés », l'auteur s'étant affranchi (comme on l'a vu à plusieurs reprises et comme on le verra tout à l'heure) de toutes contingences, n'ayant retenu que la forme du mot. Dépouillé ainsi de toutes les conditions ambiantes, le mot ou plutôt sa forme est prête à recevoir n'importe quelle empreinte étymologique. Une fois de plus nous pouvons ici surprendre le procédé de l'auteur. Habituellement, il superpose le terme français ou provençal à un « type »; cette fois il s'agit d'un vocable réel. *Deloir* [4] serait le latin vulgaire *delerus*, fou, extravagant (attesté dans l'*Appendix Probi* pour *delirus*): « *Deloir* ne peut venir que du type latin *delerus*, variante de *delirus*... J'entends bien l'objection qu'on va me faire : en latin *delerus*

1. *Mélanges*, p. 171 et suiv. L'étude a paru d'abord dans la *Bibliothèque de l'Ecole de Chartes* de 1901.

2. Cf. anc. fr. *delaior*, délai (Godefroy), et les variantes de l'ancien verbe *deleer*, retarder, au Nord et au Sud de la France.

3. *I nomi romanzi dei Stagioni et dei Mesi, studiati particolarmente nei dialetti ladini, italiani, franco-provenzali e provenzali. Saggio di onomasiologia*, Turin, 1904. Voir, pour les équivalents vulgaires de *décembre*, p. 174 et suiv.

4. Avec les variantes: *daler, deleir, delair, delier, delor.*

Digitized by Google

ne veut pas dire « décembre ». Elle ne m'émeut pas. J'ai pour principe, quand il y a conflit entre la phonétique et la sémantique, de donner toujours tort à cette dernière, car je suis persuadé que plus je lui fais perdre de procès, plus je l'enrichis.

« L'affirmation que *deloir* vient du latin *delerus* peut être considérée comme une vérité absolue, parce que nos cadres phonétiques sont complets et qu'il n'y a pas de place pour une autre hypothèse. L'affirmation que *delerus* n'a pas été employé en latin pour désigner le mois de décembre, n'est qu'une vérité relative... elle est à la merci d'un fait nouveau. Or, je crois qu'on doit reconnaître ce caractère de « fait nouveau » à l'identité phonétique de *deloir* et de *delerus*, demeurée inaperçue jusqu'ici... Il appartient aux historiens de nous dire pourquoi le mois de décembre a été qualifié de *delerus* ».

Voici à peu près ce que nous diront les historiens :

1° Aucun nom mythologique n'a été *directement* transmis au roman ; à plus forte raison, aucun terme de la sphère cultuelle.

Des usages religieux se sont perpétués, il est vrai (telle la *Fête des Fous*, travestissement médiéval des *Saturnales*), mais jamais sous le *nom* même qu'ils portaient dans l'Antiquité.

2° L'Italie a seule hérité certaines particularités des dialectes italiques en même temps que de multiples souvenirs de l'ancienne Rome ; mais ni l'italien ni les patois de la péninsule ne portent aucune trace d'un *mensis delerus*, comme équivalent des antiques Saturnales.

3° Comment dès lors, dans une aire assez restreinte de la Gaule [1] et à une époque relativement tardive — dernière période du Moyen Age — les Saturnales romaines se seraient-elles perpétuées sous le nom de *mensis delerus*, complètement inconnu à l'Antiquité classique?

4° La lexicologie romane elle-même s'oppose à une pareille identification, ses corrélatifs indigènes étant tous modernes et d'inspiration locale.

Ce n'est donc pas la sémantique seule, mais l'histoire, la géographie et le vocabulaire lui-même qui opposent un véto formel au rapprochement purement extérieur de M. Thomas.

Reprenons maintenant un à un ses arguments et tâchons d'en peser la valeur :

Plus je fais perdre à la sémantique de procès, plus je l'enrichis... Il est facile de dresser le bilan de ces acquisitions rien qu'en parcourant notre ouvrage. Rappelons seulement ces deux « enrichissements » ressortissant à l'Antiquité : l'anc. fr. *enchoistre*, qui

1. Le terme *deloir*, sous ses variantes, se rencontre dans des chartes écrites à Paris et en Bretagne, en Champagne, en Bourgogne et dans la Creuse.

Digitized by Google

remonte à la notion de « salir de boue », serait un souvenir de la peinture pompéienne, et *recinchier*, proprement nettoyer avec un chiffon, perpétuerait l'eau lustrale du sacerdoce antique.

L'affirmation que « deloir » vient du latin « delerus » peut être considérée comme une vérité absolue... De quelle admirable vertu semble douée cette phonétique exclusive ! Du simple rapprochement des deux vocables (et on a vu leur distance incommensurable) éclate comme par miracle, non pas une simple vérité, mais une « vérité absolue », qui ferme à jamais la sphère de la recherche : « Il n'y a pas de place pour une autre hypothèse ».

Vérité absolue ! N'est-ce pas là un écho du fâmeux axiome des néogrammairiens : « Les lois phonétiques agissent aveuglement et par une aveugle nécessité »? On a décoré du beau nom de *lois* les simples concordances des phonèmes. Ce n'était pas assez : ces lois, au sens historique, ont été hardiment égalées aux lois de la nature. De là, en linguistique romane, une nomenclature effarante : biologie, géologie, paléontologie ; certitude mathématique, vérité absolue... [1] Et pourtant, ces grands mots ne veulent-ils pas tout simplement dire : correspondances de sons, conflits d'homonymes, rapprochements d'ordre lexical?

La sémantique est à la merci d'un « fait nouveau »... Et ce « fait nouveau », ajoute l'auteur, c'est *son* identification de *deloir* avec *delerus*... Véritable cercle vicieux ! Cette identification, contestable sous tous les rapports, devient aussitôt sous sa plume un argument irréfutable.

Conclusion : « Le mois de décembre avait reçu dans le latin vulgaire d'une partie de la Gaule le qualificatif de *delerus*, et ce qualificatif a fini par prendre dans l'usage la place du nom propre du mois... Je ne connais aucun texte latin, ni haut ni bas, dans lequel *delerus* ou *delirus* soit associé comme qualificatif à décembre... Il y a des étymologies qui peuvent se passer de commentaires ».

Il serait superflu d'insister. Concluons à notre tour : Si le terme *delerus* est réel, il n'a laissé aucune trace en roman ; quant au *mensis delerus*, il n'a jamais existé que dans l'imagination de notre étymologiste.

1. L'étymologie romane a certes fait depuis Diez des progrès importants ; mais ceux-ci autorisent-ils des prétentions aussi énormes ? Il n'est peut-être pas superflu de rappeler à cette occasion les paroles si modestes et si sensées du fondateur de notre discipline : « La chose la plus élevée qu'atteint l'étymologiste, c'est la conscience d'avoir agi scientifiquement ; il n'est pas en possession d'une certitude absolue : une notice insignifiante peut lui faire perdre à l'improviste et à sa confusion ce qu'il avait péniblement acquis. De pareilles surprises sont communes à toute investigation, mais dans le domaine étymologique, c'est là une expérience journalière, dont le plus ingénieux n'est pas exempt. Donc, de la modestie, lors même que tout semble appuyer nos déductions ! » (Diez, *Etymologisches Wörterbuch*, préface).

Digitized by Google

Nous arrêtons ici ces détails qui pourraient être facilement multipliés, grâce aux index des *Essais*, des *Nouveaux Essais* et des *Mélanges*, singulièrement riches en reconstructions de ce genre.

En somme, le nombre de ces restitutions hypothétiques est considérable. Deux générations ont travaillé en ce sens et leurs efforts sont consignés dans les recueils de Körting et de Meyer-Lübke. Le tableau, sobre et en somme exact, que Gröber avait tracé des *substrata* latins vulgaires, disparait sous cette végétation touffue d'espèces parasitaires.

On en doit l'introduction pour une portion notable à M. Ant. Thomas. Il a mis au service de ces « types » un réel talent d'exposition, une grande lucidité de pensée, un savoir solide et étendu. Tous ces dons n'ont pas réussi à insuffler la moindre parcelle de vie à ces êtres de raison. La plupart sont déjà allés rejoindre le monde des entités scolastiques, et encore est-ce peut-être beaucoup dire que de comparer ces fictions de grammairien aux subtiles raffinements de la pensée médiévale.

Pour mettre en œuvre ces restitutions, on a eu recours à une méthode fallacieuse, à des procédés à la fois arbitraires et factices, dont deux surtout reparaissent avec une fâcheuse fréquence :

1° L'abus des formes intermédiaires qui ne diffèrent pas *essentiellement*, comme nous l'avons montré à plusieurs reprises, de celles employées jadis par Ménage. Il suffira de substituer, dans le passage cité en note, le mot *phonétique* à *sémantique* et de remplacer l'exemple allégué par un des « types » créés par M. Thomas pour l'appliquer, *mutatis mutandis*, à l'auteur lui-même [1].

2° L'emploi des rapprochements aléatoires sans aucun égard aux contingences, où l'ancien et le moderne, le réel et le factice, sont perpétuellement confondus.

Un des derniers exemples que nous avons cités — *girouette* — résume assez bien le procédé. Le point de départ choisi est **girou*, forme qui n'a jamais existé. Comme le latin ne possède pas de mot qui puisse phonétiquement lui convenir, M. Thomas se contente

1. Cf. *Mélanges*, préface : « C'est pour avoir cru à la toute-puissance de la sémantique que tant d'étymologistes des siècles passés se sont irrémédiablement perdus. Ménage tire *haricot* de *faba* avec un grand appareil phonétique ; mais on découvre facilement ce qui se cache sous ces apparences trompeuses : en réalité, c'est la sémantique qui est la maîtresse de Ménage et la phonétique n'est que le souffre-douleur ».

La sémantique n'a été abordée que de nos jours et, à l'heure actuelle, elle est loin d'être constituée. L'attribuer à l'époque de Ménage, n'est-ce pas commettre un évident anachronisme? C'en est un autre que de reprocher à Ménage d'avoir méconnu la phonétique, qui ne fut établie sur des bases scientifiques que deux siècles plus tard par Diez et ses successeurs. En fait, la vraie source d'erreurs pour Ménage — tout comme pour M. Thomas — ce sont plutôt les formes factices, les intermédiaires hypothétiques, les *types*, en un mot la substitution des fictions verbales aux réalités linguistiques.

Digitized by Google

d'un bas-latin *gyrovagus*, vagabond (VIe siècle). Reste à prouver que ce terme monacal se superpose parfaitement à notre **girou*, et l'auteur d'invoquer le témoignage de l'ancien mot *sarcou*, cercueil (dans le *Roland*), reflet direct de *sarcophagus*. Il part donc d'une entité et, par un rapprochement spécieux, il aboutit soit, comme dans la plupart des cas analogues, à une autre entité, soit, en l'espèce, à un mot vague, création d'origine cléricale. Encore passons-nous sur le sens, car quelle analogie pourrait-il bien exister entre *girouette*, banderole ou flèche qui tourne au gré du vent, et *gyrovague*, moine errant?

Ce n'est pas chose facile [1] que de percer les mailles serrées de l'argumentation de M. Thomas, lucide, spirituelle, parfois incisive. Il n'y manque que la réalité et la vie. Tout s'y meut dans un monde irréel, dans le vide.

Les prémisses sont hypothétiques, les intermédiaires hasardées, la conclusion illusoire. Et cependant, tout se déroule suivant une logique irréprochable, la façade ne laisse rien à désirer. C'est cet extérieur correct, ce sont ces apparences mathématiques qui ont donné le change aux meilleurs juges [2].

L'auteur en a été lui-même la première victime. Opérant, comme les géomètres, avec des abstractions, des entités, il a fini par se donner le sentiment de l'infaillibilité [3]. Mettant au monde des êtres de raison, il a fini par les *réaliser*, les douer d'une réalité objective et s'en servir comme d'arguments positifs pour augmenter le nombre [4] de ses créations illusoires.

Cette méthode *exclusivement* phonétique, on ne saurait le nier, a exercé une influence néfaste, et ses ravages dans le domaine étymologique sont incalculables. Elle a entravé pour un demi-siècle tout progrès sérieux et fait tourner l'étymologie dans un cercle vicieux.

Mais d'ores et déjà on peut dire que la recherche hypothétique du latin vulgaire a vécu. L'action stérilisante [5] que cette méthode exclusivement phonétique a eue sur le progrès des études a pris fin ou est sur le point de le faire.

Dans cet ordre de recherches, on tiendra compte de plus en plus du moment historique, du milieu social et surtout de la réalité vivante. Des signes avant-coureurs d'une nouvelle orientation se font jour partout.

Les auteurs des récentes études de dialectologie gallo-romane

1. *Nouveaux Essais*, p. 9 : « Il faut plus de science pour se garder d'une mauvaise étymologie que pour en trouver dix bonnes ».

2. On a pourtant l'impression que M. Thomas, malgré son assurance, semble sentir le terrain se dérober sous ses pas; de là, des formules constamment dubitatives : Je crois, je suppose, etc.

3. Voir ci-dessus, p. 261.

4. *Ibidem*, p. 251.

5. M. Ant. Thomas n'a produit aucun disciple et n'a suscité aucune œuvre.

Digitized by Google

font déja preuve d'une méthode plus large et plus conforme à la réalité. Délaissant le procédé routinier du passé, ils puisent aux sources vives [1] et prennent pour base l'état actuel des parlers provinciaux [2].

1. Rappelons les thèses déjà citées de Terracher (1914) et d'Oscar Bloch (1917), l'une et l'autre réagissant contre l'opinion courante d'une tradition latine ininterrompue. Voir aussi ces deux travaux importants : Georges Millardet, *Etudes de dialectologie landaise*, Toulouse, 1910, et Charles Bruneau, *Etude phonétique sur les patois d'Ardenne*, Paris, 1913.

2. Cf. Terracher, *ouvr. cité*, p. 40 :

« Le criterium de la correspondance phonétique est insuffisant et, le plus souvent, il reste impossible de déterminer d'après l'état actuel d'un parler populaire comparé à un état lointain (en l'espèce le latin vulgaire) ce qui est propre au développement de ce parler et ce qui tient aux influences extérieures, à des emprunts assimilés. Et ainsi apparaît tout ce qu'il y a d'anti-historique en cette phrase de Gaston Paris (dans ses *Parlers de France*) : « Les parlers vulgaires sont... le résultat de l'évolution spontanée, variée suivant les lieux, du latin importé en Gaule par la conquête romaine ».

Digitized by Google

CHAPITRE IV

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

A. — CARACTÉRISTIQUE GÉNÉRALE

Il est temps de nous demander : Quelle langue se cache sous cette étiquette de « latin vulgaire », dont la plupart des étymologistes ne manquent jamais d'affubler leurs restitutions ? La réponse n'est pas très embarrassante : C'est une latinité plus que suspecte, la plupart du temps franchement chimérique, en un mot un « latin de fantaisie ».

Nos recherches objectives nous ont conduit aux mêmes conclusions que les appréciations sommaires des latinistes et des linguistes dont nous avons cité plus haut l'opinion [1].

Essayons maintenant d'envisager de plus près les arguments qui s'opposent à cette tendance de latinisation à outrance.

I. — CRITÈRE HISTORIQUE

Le moment de l'apparition des vocables dans les textes peut être décisif pour la détermination de leur origine. Un mot, étranger à l'ancienne langue, attesté à la dernière période du moyen français, du XIVe au XVIe siècle, exclut *a priori* toute attache avec le latin. La phonétique a effectivement perdu toute portée à cette date tardive.

1. Du côté des romanistes, une seule voix de protestation se fit entendre, mais elle résonna dans le désert. Elle aurait pourtant mérité de retenir l'attention des spécialistes La voici : « Les reconstructions vulgaires dont les romanistes sèment leurs ouvrages parfois avec une prodigalité faite pour surprendre... Toute forme romane est ainsi ramenée, le plus souvent même sans nécessité, à un prétendu prototype vulgaire reconstruit de toutes pièces, avec plus ou moins de bonheur suivant la pénétration ou l'expérience du philologue... Il s'agit de ces reconstructions d'un caractère scientifique en apparence, dont on prétend enrichir le vocabulaire du latin vulgaire, et dont on tire tout aussitôt, l'exemple fût-il isolé, une loi générale et absolue qui régira dès lors toutes les formes similaires dont on voudra bien gratifier le latin vulgaire » (F.-G. Mohl, *Introduction à la chronologie du latin vulgaire*, 1899, p. 22).

Digitized by Google

Voici quelques exemples tirés du récent *Dictionnaire* de Meyer-Lübke :

« *Ægyptus*. Egypte. — Ital. *ghetto* ; Nice, *guet* ».

Le premier terme, l'italien *ghetto* (qui a passé dans le Midi de la France et dans les autres idiomes européens) est moderne. C'est en 1551 que fut établi le premier *ghetto* à Rome, bien avant toute autre ville. Dans les anciens documents vénitiens, les rues habitées par les Juifs se nommaient *judaca* ou *judacaria* [1].

Bornons-nous à cette simple constatation chronologique et passons sur le sens qui s'appliquerait cependant plutôt aux Bohémiens [2].

Le latin *Ægyptus* est parfaitement superflu : la forme (étant donnée sa date tardive) et le sens s'y opposent également. En effet, *ghetto* remonte à coup sûr à *borghetto* [3], petit bourg (prov. *bourguet*), d'où la forme abrégée actuelle.

Cette méconnaissance du critère chronologique a fait que les récents dictionnaires romans traînent encore toute une partie de l'attirail étymologique du passé. Les hypothèses d'un Covaruvias, d'un Ménage, d'un Ferrari reviennent encore trop souvent sous la plume des étymologistes.

Contentons-nous de citer ces deux exemples en dehors du domaine gallo-roman. On lit dans le recueil de Meyer-Lübke :

« *Monedula*, choucas. — Tosc. *monello*, gamin ; Pavie, *monat*, même sens ; Côme, *monat*, croque-mort, garde des pestiférés... ».

L'un et l'autre termes sont provinciaux et inconnus à l'ancienne langue. A propos du premier, de *monello*, Tommaseo remarque : « On le dérive de *monedula*, image de vivacité, de ruse », et dernièrement Mlle Sperber a démontré la possibilité phonétique du passage de *monedula* à *monella*, d'où l'on aurait induit un masculin *monello* [4]. Mais ni l'un ni l'autre n'ont tenu compte du critérium chronologique, qui exclut *a priori* toute attache avec le latin.

Remarquons tout d'abord que le latin *monedula* n'a laissé en roman aucun reflet vulgaire du sens zoologique, ce qui lui enlève la condition psychologique essentielle d'une application métaphorique en italien. Tommaseo, après les paroles citées, ajoute : « Le ferrarais et lombard *monino*, petit singe, est le nom caressant ou plaisant du petit enfant » [5]. Le toscan *monello* en est le pendant, comme le synonyme espagnol *monuelo*, petit singe et gamin.

Le moins qu'on puisse objecter contre une origine latine de *mo-*

1. *Jewish Encyclopædia*, v° *ghetto*.

2. Cf. D'Aubigné, *Fœneste*, l. III, ch. II : « Il s'advisa d'en appeler à la *petite Egypte* », c'est-à-dire aux Bohémiens.

3. Littré, dans son *Supplément*, cite, comme origine hypothétique de *ghetto*, l'hébreu *guet*, divorce, sens incompatible ; d'ailleurs, le nom vient des chrétiens et non pas des Juifs.

4. Dans le XVIIe des *Beihefte zur romanischen Philologie*, p. 151.

5. Cf. Pauli, *ouvr. cité*, au mot *monello*. Ses objections tombent à faux.

Digitized by Google

nello, c'est d'être superflue, étant donnée l'apparition tardive du mot[1]. En fait, les trois formes — *monatto*, *monello* et *monino* — représentent autant de diminutifs vulgaires ou provinciaux qui remontent à la notion « singe », appliquée tour à tour (à cause de la saleté qui leur est commune) au moutard, au polisson et au croque-mort. Cette triple application trouve sa correspondance en français : *magoguet*[2], *marmot* et *marmouset*.

Mais revenons au recueil cité. On y lit en outre :

« *Musteus*, semblable au moût, frais, nouveau. — Ital. *moscio*, faible, languissant; esp. *mozo*, jeune homme ».

En ce qui touche l'italien *moscio*, il suffit d'en relever les variantes : *muscio* (Naples) et *moss* (Ferrare), à côté de l'italien *mogio* et *muso*, *mosi* (Piémont). Or, toutes ces formes divergentes[3] nous renvoient directement aux noms hypocoristiques du chat mâle : *moscio*, minet (Milan), à côté de *muscio*; *moss*, minet (Ferrare); *mogio*, chat (Toscane), qui remonte (comme le piémontais *mosi*, chat), au bas-lat. *musius*, premier nom hypocoristique de la bête.

Le petit chat offre, en effet, le type de la faiblesse physique et sa délicatesse est un des traits qui frappent l'observateur.

Quant à l'espagnol *mozo*, son origine enfantine est indubitable : c'est l'application figurée de *mozo*, chat, comme nous l'avons déjà allégué.

Meyer-Lübke rappelle, à propos de *mozo*, l'expression romaine *mustea virgo* pour jeune fille. On pourrait également ajouter l'angevin *moustot*, poupard, et *moutard*, ce dernier passé au langage parisien. Aussi n'est-ce nullement le sens qui s'oppose à ce rapprochement, mais la date relativement tardive du mot. D'ailleurs, ni *musteus* ni les autres types qu'on a successivement proposés ne sont satisfaisants même sous le rapport phonétique[4].

L'italien *moscio*, comme l'espagnol *mozo*, sont donc des vocables d'origine provinciale ou enfantine.

D'autre part, le sens de *moscio*, languissant, est (comme l'avait déjà remarqué Diez) diamétralement opposé à *musteus*, frais, jeune. Il diffère aussi essentiellement des termes romans pour « humide » (anc. fr. et prov. *mois*, etc.), dont on le rapproche habituellement.

L'origine latine, traditionnelle depuis des siècles, qu'on lui attribue, s'évanouit devant le sens hypocoristique du mot, qui ne remonte pas au delà de la Renaissance.

1. Le premier texte que cite Tommaseo est tiré du *Malmantile*, poème facétieux du florentin Lorenzo Lippi (mort en 1664).

2. Voir t. I, p. 252.

3. Schuchardt (*Romanische Etymologien*, fasc. II, p. 57 et suiv.) relève déjà ces variantes, mais n'en tire aucun parti.

4. Cf. D.-M. Ford (*The old spanish sibilants*, Boston, 1900, p. 76 et suiv.) rejette, pour *mozo*, à la fois *mustus* et **mutius*, en faisant remarquer : « Il n'est pas facile de trouver une étymologie qui convienne à la forme et au sens du mot ».

Digitized by Google

Le criterium historique devient ainsi un garde-fou contre les traditions étymologiques fantaisistes du passé. A ces élucubrations surannées on a ajouté nombre de suppositions non moins illusoires [1].

Ce criterium ne manque pas au recueil de Meyer-Lübke. On l'y rencontre de temps en temps [2], mais généralement l'auteur est le premier à en faire abstraction. L'abandon de ce principe ne va pas sans inconvénients, comme nous avons eu l'occasion de le montrer à plusieurs reprises.

II. — LATIN SUPERFLU

C'est ainsi qu'on a imaginé non seulement d'innombrables types, c'est-à-dire des restitutions purement hypothétiques, pour des termes de création populaire, mais on a établi, comme autant de points de départ, des termes réellement latins qui n'en peuvent mais. Nous en avons cité plusieurs au cours de cet ouvrage. En voici quelques autres :

Cougousso, Provence, caboche, tête. Ce terme familier et moderne est rattaché par Suchier (*Zeitschrift*, t. XIX, p. 101) au lat. *cocutia*, qui désigne dans Pline un fruit inconnu, à côté de *cucutium*, capuchon. L'auteur fait remarquer qu'un terme qui désigne la coiffure pouvait acquérir l'acception de tête [3].

Mais voici les données correspondantes de Mistral : « *Cougot* (Auvergne), *cougouet* (Dauphiné), *cougousso* (Nice), *cagouen* (Périgord), occiput, tête, en style familier; chignon, nuque, en Gascogne et en Limousin ».

La forme parallèle *cagouen* (en Poitou et ailleurs, *cagouet*) montre l'inanité du rapprochement avec le latin et renvoie à une origine enfantine [4], qui explique à la fois l'alternance vocalique et le sens burlesque du mot.

Flouer, *frouer*, tricher au jeu. Ce terme de jargon du xve siècle, rattaché par Meyer-Lübke au lat. *fraudare*, tromper, est tout bonnement une métaphore vulgaire, analogue à *piper*, se rapportant au cri avec lequel on leurre les oiseaux. Les deux formes *frouer* et

1. Telles : **muccidus* et **mutius* (v. Meyer-Lübke). Ajoutons que Guyet (dans Ménage) avait déjà rapproché l'esp. *mozo*, jeune homme, de « *mustus*, c'est-à-dire *novus* ».

2. Au type **excautare* (proposé pour *échouer*) : « Le mot ne se rencontre qu'à partir du xvie siècle. — Au mot *morigerare* (pour *morguer*) : « La principale difficulté de cette étymologie est le fait que le mot n'apparaît tout d'abord qu'au xve siècle ».

3. Cf. Meyer-Lübke, v° *cocutia*. Pour les mêmes raisons, l'ancien provençal *cascolha* (moderne, *cascoulho*), coquillage, coque, à côté du doublet phonétique *coscolha* (moderne, *couscoulho*), ne saurait remonter au lat. *cuscolium*, graine de kermès (v. Meyer-Lübke). Cf. ci-dessus, p. 97.

4. Voir ci-dessus, p. 97, et t. I, p. 185.

Digitized by Google

flouer se lisent également dans les *Ballades en jargon* de Villon.

Leri, Provence, allègre, jovial, libertin. Diez et Mistral renvoient au lat. *hilaris*, joyeux ; Thurneysen, à un type gaulois **leiri*, **leri*, assidu, « l'une et l'autre suppositions (ajoute Meyer-Lübke) présentant des difficultés phonétiques ».

Ce terme semble tout bonnement un abrégé d'*arleri*, Arlésien et léger, folâtre, un des types sociaux de la Provence (v. Mistral).

Voici un exemple significatif de la tendance à substituer aux créations populaires indigènes des latinismes superflus :

Le latin *camomilla* n'est resté en roman que comme terme pharmaceutique. Il a partout été remplacé par des équivalents indigènes. A cause de la ressemblance de ses fleurs blanches et jaunes, le vulgaire a assimilé la camomille puante à une matricaire d'une odeur vive et pénétrante et d'une saveur très amère.

De là, le critère principal — la notion *amer* — qui a présidé à la nouvelle nomenclature vulgaire :

D'une part, les termes méridionaux *amaraco* et *amaroun*, à côté d'*amarousso* ou *marousso*. Ces formes abrégées se rencontrent dès le XVIe siècle : Duchêne (1554) donne *maron*, aujourd'hui *amaron* ou *amarou*. La plus importante est *maroute*[1] (ou *marouette*), qui du Midi (cf. Suisse romande, *marotte* pour *amarotte*) s'est répandue dans tout le Nord de la France.

D'autre part, au Centre et dans l'Ouest, on rencontre *ameron* et *ameruche* (Berry), *emeroche* (Lorraine), etc.[2]

Plusieurs appellatifs du Midi ont passé dans les patois du Nord et de l'Ouest : *marousse* (Le Mans), *amarotte* (Mayenne), *marotte* (Deux-Sèvres) et *maroutte* (Normandie), etc.

La nomenclature botanique de la Renaissance en porte déjà des traces. On y cumule les transcriptions vulgaires : *amaracus*, *amarella* et *amarusia*, à côté des synonymes anciens, foncièrement différents, *amalusta* et *amalocia*, qu'on trouve dans Apulée.

Dans la version française de la *Chirurgie* (1314) de Mondeville, on rencontre *amouroustre* (éd. Bos, § 1867), qui est visiblement un essai de francisation d'après l'*amalusta* de la nomenclature médiévale. Le traducteur de la *Chirurgie* calque habituellement ses néologismes sur le texte (cf. *sicamour*, d'après *sicomorus*, sycomore) ; mais il s'agit là d'une tentative restée absolument isolée.

« L'*Herbarium* attribué à Apulée nous apprend — dit M. Thomas[3] — que la plante dite communément *chamæmelon* s'appelait

1. Rapprocher la forme *papoute* du Morvan avec son correspondant berrichon *papotte*, bouillie.

2. Voir, pour d'autres variantes locales, Rolland, *Flore*, t. VII, p 28 et suiv. La forme normande *amouroque* fait allusion à *amour*, désignant spécialement la « matricaire », appelée dans le Midi *matrouno*.

3. *Mélanges*, p. 106.

Digitized by Google

en Campanie *amalocia* et en Dacie *amalusta*. Il semble donc que l'*r* se soit introduite dans le nom de cette plante par étymologie populaire sous l'influence du latin *amarus* ».

Si l'on excepte *amouroustre*, francisation savante du Moyen Age d'*amalusta* de la nomenclature botanique, tous ces appellatifs vulgaires ne remontent pas au-delà du XVe-XVIe siècle. D'autre part, ces termes *amalocia* et *amalusta* n'ont jamais franchi les recueils techniques. Comment dès lors des vocables savants, restés étrangers à la Gaule, auraient-ils pu être adoptés par le peuple gallo-roman?

Ici, comme ailleurs, M. Thomas s'affranchit de toute contingence. Se basant uniquement sur le suffixe de *maroute* et d'*amouroustre*, il ne craint pas de les faire remonter au latin dace *amalusta*. Cependant la chronologie et la géographie s'y opposent nettement. De plus :

1° *Amouroustre* est un simple démarquage savant d'*amalusta*, de la pharmacopée médiévale, vocable oublié d'ailleurs dans un manuscrit unique et resté inédit jusqu'en 1897.

2° *Maroute* est une des formes méridionales (cf. ci-dessus) qui ont passé du Midi au Centre et au Nord.

« Je puis signaler, ajoute notre étymologiste, comme représentant très fidèlement le type latin **amarusca*, le blaisois *amarouche*, *marouche* ». Or, cette forme blaisoise est inséparable du berrichon *ameruche* et du lorrain *emeroche*, l'une et les autres aux suffixes modernes, n'ayant rien de commun ni avec le médiéval *amarusca*, moins encore avec le latin[1].

M. Thomas a ainsi été amené à voir dans la notion « amer », non pas la base même de la nomenclature vulgaire, mais un simple élément de contamination. C'est substituer à la réalité de la conception populaire une double prémisse illusoire.

Ce renversement des données essentielles est caractéristique et méritait d'être relevé, comme un des procédés typiques de la latinisation à outrance[2].

Jusqu'où on a pu aller dans cette voie, un dernier exemple pourra servir à le démontrer.

A propos des différences phonétiques touchant le traitement de *tl* en français, différences qui répondraient à une diversité chrono-

1. Cf. Horning (*Zeitschrift*, t. XX, p. 346) qui y voit également des suffixes modernes.

2. M. Thomas est à tel point dominé par la fantaisie reconstructive qu'en citant, par exemple, les équivalents provençaux de *maroute*, il note scrupuleusement (*Mélanges*, p. 105) : « *Amaroun* reflète **amaronem* ; *amarun*, **amarumen* ; *marousso*, **amarucia* ».

Tous ces dérivés provençaux étant modernes, il est parfaitement oiseux de forger leurs correspondants latins, ceux-ci n'ayant jamais existé que dans l'imagination de l'auteur.

Digitized by Google

logique (*Zeitschrift*, t. XXXI, 1907, p. 200), Horning croit trouver un exemple certain, à l'appui de sa thèse, dans les formes successives : *vesse*, chienne, prostituée; *veʒon*, femme malpropre, etc., formes qui refléteraient le lat. *vitium*, vice.

Par malheur, *vesse*, provincialisme orléanais qu'on lit pour la première fois dans Rabelais, est tout simplement le déverbal de *vessir* (lat. *visire*), nom de dénigrement donné à la femme libre [1]. Quant au normand *veʒon*, il n'a non plus rien de commun avec *vitium*, se rattachant directement à une série onomatopéïque que nous avons déjà étudiée [2].

Souvenirs mythologiques. — Nous avons montré qu'aucun nom de la mythologie romaine ne nous est *directement* parvenu de l'Antiquité, que les deux appellatifs *Diana* et *Neptunus* n'ont survécu en français et en roman qu'à travers leurs travestissements médiévaux.

On a néanmoins prodigué à tort et à travers ces prétendues réminiscences mythiques [3].

C'est ainsi qu'on a vu le reflet de *Jupiter* dans une facétie de métier ou d'argot scolaire (v. Index), et on a noté, comme des survivances d'*Orcus* [4] et de *Vulcanus* [5], des termes savants ou demi-savants. Mais l'exemple le plus significatif nous est offert par *Silvanus*.

Diez, séduit par l'équation phonétique : ital. *salvaggio*, sauvage = lat. *silvaticus*, en a induit cette autre : ital. *salvan*, lutin = lat. *Silvanus*.

Cette opinion méritait un examen approfondi pour en confirmer ou infirmer la véracité. On s'est contenté de la ressasser pendant un demi-siècle, de Christian Schneller à Meyer-Lübke.

Flecchia, en citant les variantes lombardes (*salvan*, *sarvan*, *sel-*

1. Cf. Ménage, v° *vesse* : « En Anjou nous disons une *vesse* pour dire une putain. Nous disons aussi en Basse-Normandie une petite *vesse*, en parlant d'une petite fille malicieuse ». — Dans les patois, *vesse* est tour à tour appliquée à la chienne (Vendée) et à la truie (Provence), à l'instar des poitevins *gaupe* et *houlère*, vieille truie, proprement prostituée.

2. Voir t. I, p 419.

3. Voir Meyer-Lübke, *Etymologisches Wörterbuch*, aux noms *Jupiter*, *Orcus*, *Silvanus* et *Vulcanus*.

4. Il suffit de parcourir l'article nourri *Orco* dans Tommaseo et Bellini pour reconnaître sa source livresque. La succession des sens est : enfer, être infernal (ogre), hideux ou vilain.

C'est ainsi que le synonyme *Tartarus*, Tartare et Pluton, qui désigne, comme terme savant, l'enfer dans les vieux textes roumains (*tartar*), a acquis de nos jours, dans la langue vulgaire (*tartor*), les acceptions de diable ou démon, de vilain et de chef infernal.

5. Parodi (*Romania*, t. XXVII, p. 232) va jusqu'à postuler un type **bulcanus* (= *Vulcanus*) pour expliquer l'ancien toscan *bolcano* ou *borgano* (anc. génois *borcan*), enfer, conçu comme le « volcan » des damnés). En portugais, *bolcão* signifie nuage qui annonce une tempête, cette dernière assimilée à un volcan.

Forme et sens remontent à la notion savante de *volcan*, et nullement à la divinité romaine *Vulcanus*.

Digitized by Google

van), ajoute : « E il Silvanus de' Romani come divinità di carattero boschereccio, pastorale ed agreste, che più tardo il popolo converti in una specie di folletto [1] ».

Cependant, ces variantes mêmes auraient pu mettre en garde contre une pareille identification. Les formes *salvan* et *sarvan* ne sont guère que des aspects dialectaux de *servan*, qui est le point de départ. En effet, ce terme n'est pas particulier à la Haute-Italie : on le rencontre également dans les Pyrénées et dans les Alpes Vaudoises [2].

Le *salvan*, *sarvan* ou *servan* de la Haute-Italie désigne, comme le *servant* des Pyrénées et des Alpes, le feu-follet, conçu comme esprit domestique ou génie familier, comme le serviteur ou le compagnon de service des pâtres. Pas trace de *Silvanus* qui reste confiné dans l'antique panthéon de Rome [3].

III. — LATIN RECONSTRUIT

Nous en avons déjà fait ressortir le caractère artificiel et variable suivant les époques et les auteurs. Voici quelques réflexions complémentaires.

Et tout d'abord une remarque statistique.

Il nous a paru intéressant de comparer l'Index « Latin » des *Mélanges* (1902), en ce qui touche les termes « reconstruits » par A. Thomas, avec ceux qui figurent effectivement dans le recueil récent de Meyer-Lübke (1910-1920).

Pour les trois premières lettres, l'Index renferme soixante-dix vocables pourvus d'astérisques et censés « latins vulgaires ». Une

1. *Archivio glottol.*, t. II, p. 10 (cf. t. IV, p. 334).

2. Cf. Sébillot, *Folklore de France*, t. I, p. 230, et t. III, p. 114 :

« Les *servants*, ou lutins des montagnes, des Alpes et des Pyrénées, étaient des esprits amis du foyer, pénétraient dans les maisons pendant l'absence des montagnards et *leur rendaient une foule de menus services*...

« Dans les Alpes Vaudoises, des lutins ou *servants* protégeaient aussi les chalets et les gardaient des voleurs ; *ils rendaient maints services aux pâtres*.

« Les lutins s'appellent... *fouletot* en Franche-Comté et en Bourgogne ; *Foulta* et *Servant*, dans la Suisse romande ».

3. Ajoutons que l'autre acception du mot : lueur vacillante (Turin, *sarvan*, et Trentin, *salvanel*, à côté du piémontais *sarvan* ou *servan*), est secondaire et remonte à celle de « lutin », association d'idées assez commune (v. t. I, p. 271 et ci-dessus, p. 56).

Un dernier exemple. Suivant Mistral (et son étymologie a trouvé des adhérents), le terme méridional *belin*, sorcier, enchanteur, reflèterait le nom de l'Apollon gaulois, *Bellinus* ou *Belenus*, divinité des Arvernes. Or, ce nom *belin*, inconnu à l'ancienne langue, est un emprunt du moyen-français *beliner* (Rabelais), enchanter par de belles paroles, tromper en flattant, de même que le dérivé *embelinà*, enchanter, enjôler, reproduit le moyen-français *embeliner*, capter, séduire (Tabourot). Les sens de « sorcier » et d' « ensorceler » n'en sont que des acceptions figurées : le vrai sens en est « séducteur » et « duper ». Le verbe *beliner*, duper, remonte à *belin*, sot (v. Godefroy), proprement mouton.

Digitized by Google

vingtaine à peine, c'est-à-dire moins du tiers, a pris place dans le *Dictionnaire étymologique des langues romanes*. Une révision ultérieure pourrait encore infirmer plus d'un de ces types : **burrio*, **cucullio*, etc. (v. notre Index).

A voir cette masse prodigieuse de vocables pourvus d'astérisques, on ne peut se défendre d'un sentiment de méfiance pour les procédés qui ont abouti à cette germination artificielle.

Leur très grande majorité était encore inconnue à Diez et à Gröber, qui avait dressé vers 1885 le bilan lexicologique du latin vulgaire. Tout cet appareil factice est l'œuvre de notre génération, et l'étonnement augmente quand on considère les proportions inattendues.

Le seul mot *cochlea* a suggéré à Schuchardt une trentaine de types, et *caput* a été enrichi par A. Thomas d'une douzaine de dérivés hypothétiques. Ajoutons-y les innombrables restitutions idéales qui remplissent des revues et des volumes dans tous les pays romans, et que leurs auteurs attribuent sans plus au latin vulgaire.

En en tenant compte, on pourrait croire que le lexique latin vulgaire (renfermé par Gröber en quelques pages) s'est indéfiniment accru. Cette extension, hélas ! est en grande partie décevante, et la fécondité est ici en raison inverse de l'exubérance.

La plupart de ces restitutions sont mort-nées et n'ont laissé derrière elles que des ombres (v. Körting).

Nous avons essayé de mettre à nu le côté subjectif et aléatoire du procédé reconstructif. Mais la besogne est à peine entamée. Il s'agit en effet de soumettre à une critique objective toutes ces formes idéales, pour y discerner le vrai du faux, le réel du factice. L'imagination l'emporte infiniment dans cette pratique du latin reconstruit — et il ne saurait être question que de celui-ci. Les auteurs qui le mettent en œuvre partent souvent de prémisses fausses ou spécieuses en admettant des intermédiaires plus ou moins sujets à caution.

De là leur caractère variable et fragile, changeant d'aspect avec chaque étymologiste et à des laps de temps insignifiants [1]. Une comparaison à cet égard entre les recueils de Körting et de Meyer-Lübke ne laisse pas d'être instructive.

Ces restitutions de formes censées latines vulgaires, passées au crible d'une analyse rigoureuse, se résolvent généralement en abstractions scolastiques, en subtilités vaines et oiseuses. Les progrès réels de l'étymologie romane sont conditionnés par un élagage systématique de ces plantes parasitaires.

1. En voici un exemple significatif, à propos de l'origine de *tertre* (Thomas, *Essais*, p. 391) : « Si l'on veut le tirer de **termitem*, il faut supposer qu'il a pris un *r* épenthétique très anciennement, car il est déjà tel quel dans *Roland*. J'y aurais moins de répugnance qu'à admettre le **tertinum* de Darmesteter ou le **tertrum* suggéré par Körting ».

Digitized by Google

En attendant de voir la réalité reprendre ses droits incontestés dans ce domaine, on pourrait d'ores et déjà poser quelques principes pour servir de jalons à une nouvelle orientation de la recherche étymologique :

1° *Critérium chronologique.* — Tout vocable appartenant en propre au moyen français et, en général, ne remontant pas au-delà de la Renaissance, exclut *a priori* toute attache avec le latin. Ce critérium, que nous avons partout appliqué au cours de notre ouvrage, suffirait, à lui seul, pour éliminer une bonne moitié du latin « reconstruit » jusqu'ici.

2° *Critérium géographique.* — Les termes spéciaux ou d'ordre professionnel, particuliers à une seule province, sont pour la plupart d'origine indigène ; tels, par exemple, les appellatifs de coquillages chez les pêcheurs saintongeais qu'on a essayé de faire remonter à des « types », c'est-à-dire à des formes illusoires [1].

D'autre part, il est malaisé de soutenir, dans l'état actuel de la lexicographie romane, qu'un terme est commun à deux ou trois idiomes de la *Romania*, alors qu'en fait il a rayonné d'un centre unique. C'est le cas, par exemple, de certains termes nautiques provençaux qui se sont répandus au Nord et au Sud [2].

3° *Critérium psychologique.* — La multiplicité des hypothèses qu'on a mises en avant pour maintes « reconstructions » est un indice certain de leur inanité.

Un seul mot latin, brisé en autant de facettes verbales qu'on voudra — soit *cochlea* — peut trahir une certaine virtuosité linguistique, mais ces avatars factices ne sauraient refléter les origines, multiples et diverses, des vocables de cette famille lexicologique.

On s'est encore efforcé de remplacer le rôle fécond de l'analogie par une série de dérivations hypothétiques — de *caput* notamment — mais ces formes subjectives planent dans le vide.

Enfin, une grande partie de ce latin « reconstruit » revient de droit aux facteurs indigènes, dont nous avons tâché de faire ressortir la féconde diversité et la participation considérable à la constitution du vocabulaire.

Le futur Dictionnaire étymologique des langues romanes ne sera plus une liste alphabétique des reflets du latin réel ou hypothétique, un dénombrement de mots des diverses origines ethniques, suggérées à peu près exclusivement par la phonétique ; mais une vaste synthèse, inspirée à la fois par la psychologie, l'histoire et la vie sociale. L'étymologie des mots y sera inséparable de leur histoire, des choses et des idées qu'ils servent à exprimer. Les créa-

1. Voir t. I, p. 7 et suiv.
2. *Ibidem*, p. 40.

Digitized by Google

tions des foules y figureront au même titre que les termes héréditaires ou empruntés.

IV. — CONSIDÉRATION FINALE

Tâchons maintenant d'embrasser dans son ensemble la sphère très complexe du latin vulgaire, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui dans le domaine étymologique.

Car il y a latin et latin.

Il y a tout d'abord le latin classique que tout le monde connaît.

Il y a ensuite le latin vulgaire, essentiellement identique au précédent, quelques particularités mises à part. Ces dernières nous sont imparfaitement connues par les renseignements directs de l'Antiquité. Les principaux éléments latins, qui constituent le fonds du lexique roman, coïncident en très grande partie (à quelques nuances orthoépiques près) avec le latin classique, alors que les survivances attestées comme telles du latin vulgaire y sont fort réduites.

Il y a enfin le latin des romanistes que les philologues classiques se bornent à qualifier de « latin de fantaisie ». Ce latin est en effet une acquisition toute récente. Resté encore à peu près inconnu à Diez et à Gröber, il est essentiellement l'œuvre d'un savant romaniste Meyer-Lübke, qui en a formulé les principes et a fini par l'imposer à toute une génération d'étymologistes.

C'est ce prétendu « latin vulgaire » que nous avons seul en vue.

Ce qui le caractérise d'emblée, c'est qu'il considère les vocables romans *in abstracto*, sans aucune attache chronologique ou sociale. En principe, tout mot roman (resté étranger au grec, au celtique ou au germanique) *doit* être latin, et nous avons déjà minutieusement exposé les divers procédés suivis dans cette voie de latinisation à outrance.

On a vu que le point de départ et l'aboutissement sont également précaires.

Contentons-nous ici de quelques exemples complémentaires, le sujet, envisagé dans son ensemble, pouvant aisément fournir la matière d'un volume. Encore ne tiendrons-nous compte que du recueil récent de Meyer-Lübke, qui a réduit sensiblement les transcriptions hardies de Körting, en faisant dans sa préface ces sages réserves : « Le mot souche doit représenter une forme qui a *réellement* existé. On n'a donné comme reconstructions, comme *substrata*, que des vocables qui n'ont pu être formés dans l'évolution à part des langues romanes ».

Ce sont là des paroles très sensées, mais qui ont, elles aussi, beaucoup évolué dans la pratique.

Voici donc les catégories réelles auxquelles remontent la plupart de ces restitutions idéales groupées par Meyer-Lübke :

Digitized by Google

1° Métaphores :

« **Æqualiare*. — Fr. dial. *s'égailler*, s'éparpiller, Norm. du Bessin, *se dégailler*, s'étendre sur le dos, prendre ses ébats (Joret, *Romania*, t. VIII, p. 439) ». — « La forme s'y refuse aussi bien que le sens » (Scheler).

On lit dans le *Supplément* de Littré : « *Egailler*, disperser, dans le langage des départements de l'Ouest. *Egaillez-vous!* cri des Vendéens entre eux, quand ils se dispersaient en tirailleurs [1] ».

Dans le Forez, on dit également *egalha*, disperser : c'est une image tirée de la caille [2] (dite *caille* ou *gaille* dans le Midi), proprement se disperser comme des cailles effrayées par le coup de fusil du chasseur.

« **Disparpaliare*, disperser (de *palea*). — Ital. *sparpagliare*, fr. *éparpiller*, prov. *esparpalhar* (cf. *disparpallavit*, Pétrone) ».

Ici encore, comme l'a supposé Diez, on a affaire à une image zoologique. La patrie du mot est la Provence ou l'Italie. Dans la première, *esparpalhá* a comme pendant *esfarfalhá*, disperser (de *farfallo*, phalène, parallèle à *parpalho*, papillon). Dans la seconde, *sparpagliare* (du lombard *parpaglia*, papillon), côtoie *sfarfallare*, qui n'a gardé que le sens primordial « devenir papillon ». Quant à la forme française, *éparpiller* (anciennement, *esparpeiller*), elle remonte au même point de départ, *esparpailler*, parallèle à la forme méridionale.

Sous le rapport du sens, *papillonner* signifie également aller de çà, de là, comme le papillon voltige de fleur en fleur.

« *Phthisicus*, phtisique. — Dérivé : Norm. *tequier*, Pic. et Wall. *teguer*, tousser ; Bas-Maine, *teugasser*, *teugoter*. Cf. *Romania*, t. XXXV, p. 295 ».

Le renvoi vise un article de Decrocquigny, qui rapproche les verbes normano-picards cités ci-dessus de certaines formes archaïques qui restent sujettes à caution. Mais quant à *teuguer* lui-même, il n'a absolumeut rien de commun avec *phthisicus*, et il suffit, pour le faire évanouir, de reproduire ces données du *Glossaire* de Dottin : « *Teugasser*, *teugacer*, tousser ; *teugot*, vieux pot fêlé (« e tousse comme un *teugot* ») ; *teugoter*, tousser souvent ».

Le point de départ en est *tègue* ou *teugue*, tesson, pot fêlé, d'où la métaphore vulgaire, répondant au forézien *chabor*, toux opiniâtre, proprement caverneuse (cf. langued. *chaburni*, creux).

Détachons, en outre, cet exemple du tableau d'ensemble [3] que Gröber a tracé des survivances latines vulgaires en roman :

1. L'homonyme manceau *égailler*, étendre, déployer le linge (Dottin), se rapporte ailleurs, comme en témoigne la variante *évailler*.
2. Ailleurs, la même image est tirée de la perdrix : en italien, les verbes synonymes *sparnazzare* (Arezzo, *sparnicciare*) et *starnazzare*, éparpiller, remontent à *pernice*, perdrix, et à *starna*, perdrix grise.
1. *Lateinische Substrata* (dans *Archiv für lat. Lexicographie*, t. I, p. 254).

Digitized by Google

« **Burrula*, diminutif tiré de *burra*, bourre (*burræ*, fadaises, sornettes), d'où l'anc. prov. *bourlar* (mod. *bourla*), railler, anc. fr. *bourle*, bourde; ital. *burlare*, plaisanter (l'*u* [1] surprend) ».

Le provençal *bourlá*, *burlá*, railler, tromper, ainsi que le fr. *bourle*, tromperie (encore vivace à l'époque [2] de Molière), comme leur pendant italien *burla*, sont tous des termes plus ou moins modernes et se rattachent aux opérations du jeu de boules (en provençal, *bourlo*, *burlo*), leur point de départ (le bas-lat. *burla* est une dissimilation de *bulla*). C'est une image tirée des jeux, comme tant d'autres qui ont enrichi le vocabulaire.

Dans ces différentes métaphores il s'agit d'images pittoresques et foncièrement vulgaires, auxquelles on s'efforce de substituer soit des types inexistants (**æqualiare*, **burrula*), soit des termes savants (*phthisicus*) qui n'ont laissé aucune trace en roman, soit enfin de prétendus dérivés: la forme citée de Pétrone représente à coup sûr, non pas un dérivé de *palea*, paille (Körting donne **expaleare*), mais une fusion des verbes synonymes *dispergere* et *dispalare*.

2° Onomatopées:

On lit dans le même recueil de Meyer-Lübke:

**Bombitire*, bourdonner. — Fr. *bondon*.

**Bragere*, crier. — Fr. *braire*.

**Bragitare*, crier. — Fr. *braidir*.

**Bragulare*, crier. — Fr. *brailler*.

Tous ces types sont modelés sur les mots français correspondants, d'origine imitative et par suite indigènes [3].

Voici ce que dit Gröber [4] à propos des types **ragitare* et **ragulare*, imaginés par Flecchia (et admis par Meyer-Lübke): « Ces types ne me semblent pas fondés pour les onomatopées italiennes et françaises (*railler*). Les deux langues étaient à même de les former de leur propre fonds ».

3° Transcriptions pures et simples de mots français:

« **Duraniolus* (de *durus*) — Fr. *durillon* ».

Terme du XIVe siècle, dérivé indigène de *dur*. Contentons-nous de cet unique exemple après les nombreux spécimens donnés au cours de cet ouvrage.

4° Types supposés (et donnés comme d'origine inconnue).

1. La raison phonétique qui est ici déplacée (vu l'âge moderne du mot) a fait postuler à Meyer-Lübke un autre type **burula*, plaisanterie, niche, dont la réalité vaut celle du premier. Voir aussi t. I, p. 195.

2. En parlant d'une certaine mascarade, il dit (*Bourgeois gentilhomme*, acte III, sc. XIII): « Je prétends faire entrer dans une *bourle* que je veux faire à notre ridicule », c'est-à-dire dans une farce...

Ch. Livet s'est complètement mépris à ce sujet (*Lexique de Molière*, t. I, p. 277): « Molière a pris ici le mot italien *burla*, au lieu du mot *bourde* qu'on trouve de tout temps dans notre langue avec le même sens ».

3. Voir ci-dessus, p. 67.

4. *Archiv für lat. Lexicogr.*, t. V, p. 240.

Digitized by Google

Un grand nombre de mots typiques figurent, chez Meyer-Lübke, en tête des groupements lexicologiques d'origine obscure. Nous en donnons la liste en note [1], en faisant remarquer que la plupart se résolvent en créations indigènes, comme nous l'avons montré au cours de cet ouvrage ; d'autres ont été replacés dans leur époque et dans leur milieu, ce qui facilitera la recherche de leurs origines.

Bornons-nous à ces indications générales, en renvoyant pour les autres vocables à l'index spécial [2] qui groupera, en même temps que le bas-latin, les mots latins « reconstruits » qui appartiennent en fait à une latinité suspecte ou chimérique [3].

C'est ainsi que partout où il s'agit de création primaire (*onomatopée*) ou secondaire (*métaphore*), de dérivés proprement dits (*durillon*) ou de formations originales (*brise*, etc.), on s'est ingénié à substituer aux mots-images des fictions, à la réalité vivante des fantômes lexicologiques. Ceux-ci ont fini à la longue par constituer tout un vocabulaire idéal ou purement fantaisiste.

Remarquons enfin que la conception de ce prétendu latin vulgaire varie de dix ans en dix ans. Meyer-Lübke a éliminé la moitié du bagage reconstructif de Körting. Dans un prochain avenir tout ce fatras hypothétique sera relégué dans le domaine des entités scolastiques.

En cherchant à en débarrasser le terrain de notre discipline, nous avons constamment eu en vue cette première règle de l'étymologie, formulée il y a plus d'un siècle par Turgot : « Il est naturel de ne pas chercher d'abord loin de soi ce qu'on peut trouver sous sa main ».

Et, comme corollaire, ce principe critique pour apprécier la certitude des étymologies, établi par le même penseur : « Toute étymologie étrangère doit être écartée, lorsque la décomposition du mot dans sa propre langue répond exactement à l'idée qu'il exprime ».

1. Cf. les en-têtes : *accismare* (achesmer), *bagasa* (bagasse), *baderna* (baderne), *balandra* (balandre), *baragna* (bréhaigne), *baua* (boue), *biga* (bigue), *bragum* (brac), *bratta* (braudo), *bricco* (bricon), *brimb* (brimbe), *brisa* (brise), *dardanus* (tartane), *droll* (drôle), *flauta* (flûte), *gaba* (gave), *galerna* (galerne), *gascaria* (jachère), *git* (guite), *hura* (hure), *mascarare* (mascarer), *musus* (museau), *succa* (souche), etc.

2. Cet index donnera également le *latin superflu*, c'est-à-dire les mots latins réels, auxquels on a fait à tort remonter des vocables d'origine indigène.

3. Ajoutons que la méthode reconstructive vise en premier lieu le latin, mais elle n'a pas épargné les autres éléments historiques du vocabulaire : le gaulois et le germanique. Le français même, ancien ou dialectal, n'a pas non plus complètement échappé à cette restitution arbitraire d'intermédiaires fictifs, en dehors de toute contingence historique ou sociale. Notre index donnera ces prétendus avatars français et provençaux, dont on est redevable à M. Ant. Thomas.

Digitized by Google

DEUXIÈME SECTION

GREC, CELTIQUE, GERMANIQUE

CHAPITRE PREMIER

GREC ANCIEN

Le français ni le provençal ne possèdent, en fait d'ancien grec, aucun mot qui n'ait auparavant passé par la filière latine [1]. Ménage avait déjà fait cette constatation [2] : « Il est certain que nous n'avons aucun mot François venant du Grec, qui n'ait passé par le Latin : à la réserve de ceux qui ont été faits par les gens de Lettres depuis un siècle ou deux (comme *apedefte*) ».

Mais Ménage est le premier à oublier ce principe étymologique. Il nous dira, au mot *tapinois*, que « Trippault, Fred. Morel et Henri Estienne le dérivent de ταπινός ». Et lui d'approuver cette étymologie, adoptée, chose curieuse ! par Diez, et qui traîne encore dans Körting.

C'est à l'époque de la Renaissance que remonte cette manie de tirer directement le français du grec. Budé et Henri Estienne en furent les représentants les plus illustres. L'orthographe même s'en ressentit alors, et Rabelais écrit *charesse*, *cyre*, *pantophle* pour *caresse*, *sire*, *pantoufle* [3].

1. Théodore Claussen avait commencé un long travail sur les « Mots grecs en français » (*Romanische Forschungen*, t. XV, 1904, p. 774 à 883). Ces prolégomènes, qui ne dépassent pas la période gréco-latine, n'ont pas eu de suite, l'auteur s'étant probablement aperçu de l'inanité de son entreprise.

2. Ménage, *Observations sur la langue Françoise*, 2e éd., Paris, 1675, t. I, p. 230.

3. Voici ce qu'on lit dans Ménage à propos des deux premiers :

« *Caresser*... Trippault est des ceux qui le dérivent de χαρίζεσθαι. Il est sans doute qu'il vient de *carus*, dont les Italiens ont aussi fait *carezzare*... ».

« *Sire*... Trippault et le cardinal du Perron le dérivent de κύριος... et M. Du Cange est aussi du même avis. Mais ils se trompent tous : *Sire* vient indubitable-

Digitized by Google

Le bénédictin Joachim Périon a été un des premiers à réunir, en 1555, les vocables français censés d'origine grecque [1]. Plusieurs de ses étymologies, adoptées par Ménage et Diez, figurent encore dans Körting et Meyer-Lübke.

Dans le curieux traité d'Henri Estienne, la *Conformité du langage françois avec le grec* (1565), l'illustre helléniste nous donne à son tour un relevé alphabétique de mots français censés d'origine grecque. Ce recueil contient les étymologies propres à l'auteur aussi bien que celles de ses émules, et particulièrement celles de « ce povre moine, nostre maistre Périon ».

Le grec a la vie dure. Telle fantaisie d'Henri Estienne — comme *braquemart* — s'est perpétuée jusqu'à nous (elle est encore dans le *Dict. général*). Gaston Paris la qualifie « une des bouffonneries de la vieille étymologie [2] ».

Elle n'est pas la seule. Le provincialisme *monaut*, écourté, adopté par La Fontaine, serait (suivant Littré et le *Dict. général*) le grec μονώτος, qui n'a qu'une anse, mot rare en grec même, dont se serait servi le géographe Polémon ! [3]

D'autre part, le morvandeau et lorrain *caloffe*, écale, ainsi que ses autres équivalents dialectaux, reflèteraient, d'après Schuchardt, le grec κέλυφος, cosse, terme employé par Aristote et Théophraste (dans son *Histoire des plantes*). Et Meyer-Lübke de discuter sérieusement une élucubration étymologique qui va à l'encontre de l'histoire et du bon sens [4].

A qui ferait-on croire que le provençal *bòu*, bœuf et bateau de pêche, remonterait avec ce dernier sens au grec βόλος, coup de filet et filet? Par quel canal ce mot grec se serait-il faufilé en Provence? Le terme, d'ailleurs est moderne, inconnu à l'ancien provençal; donc toute attache avec l'antiquité s'évanouit d'elle-même. En fait, il s'agit de deux termes essentiellement différents sous le rapport de la chronologie et du sens [5].

Voici deux nouveaux exemples de la facilité avec laquelle on assigne des origines grecques à des termes modernes.

ment du latin *seniore*, ablatif de *senior*. Comme les personnes âgées ont eu de tout temps les premières dignités..., les écrivains de la basse Latinité ont usé de mot *senior* pour *seigneur...* ».

1. On lit entre autres dans son traité :

Fol. 64ᵃ : Βόρβορος, lutum, cœnum, Gallice *borbier*.

Fol. 65ᵇ : Χοῖρος, porcus, unde *gorin* Gallice formatur.

Fol. 72ᵇ : *Galoche* a Latina voce *gallicæ*... Καλοπόδιον, i. e. calceus ligneus, a Turonis nostris aliisque finitimis *sabot*, vel *çabot* dicitur, ab aliis *galloche*, quod magis Latina ortum est ». *De linguæ Gallicæ origine ejusque cum Græca cognatione libri IV*, Paris, 1553.

2. *Mélanges linguistiques*, p. 208. Cf. t. I, p. 368.

3. Voir l'Index.

4. Voir ci-dessus, p. 104.

5. Cf. t. I, p. 172.

Digitized by Google

Il s'agit tout d'abord du provençal *errour*, crépuscule, au sujet duquel Hennicke a dernièrement proposé dans son glossaire de *Miréio* (éd Koschwitz) : « Etymologie populaire d'un type latin **ahorum*, gr. ἄωρος ».

Remarquons que l'ancien provençal, tout en possédant *errour*, erreur, égarement, n'en ignore pas moins l'acception moderne. Or, ce sens de « crépuscule » est une simple extension du sens original, pour marquer l'heure incertaine qui n'est plus le jour et n'est pas encore la nuit, la confusion de la lumière et des ténèbres, le *chiaroscuro* des Italiens. Le patois lorrain désigne l'aube par *âre*, ou *âre di jo*, répondant à l'anc. fr. *erre*, égarement, ce qui représente à peu près la même image [1].

Le deuxième exemple nous est offert par le moyen français *lave* ou *laive* (1318), pierre de grès plate, qui survit encore dans le jurassien *laive*, couche de pierre très polie, de *laver*, nettoyer, polir.

Nigra (*Archivio*, t. XIV, p. 284) le rapproche du grec ancien λάας, pierre. Cependant la dérivation indigène est corroborée par le berrichon *lave*, dépôt limoneux d'une inondation, le provençal *lavo*, pierre plate, et *lavasso* (*labasso*), même sens, proprement lavasse, averse, répondant aux synonymes italiens *lava*, lave de volcan (à Naples : averse) et *lavagna*, ardoise (d'où *Lavagne*, ville de la côte de Gênes), proprement lavure (sens du provençal *lavagno*), et non pas inversement, comme on l'a supposé récemment (v. Meyer-Lübke).

En somme, on n'a jusqu'ici, malgré de nombreuses suppositions, rendu certain, ni même probable, l'existence d'un seul hellénisme français ou provençal, en dehors bien entendu des mots gréco-latins et de quelques vocables byzantins qui ont pénétré en français par l'intermédiaire du bas-latin [2].

1. Ajoutons que le provençal moderne possède une riche synonymie pour peindre la disparition graduelle de la lumière. L'entrée de la nuit est appelée tantôt *errour* ou *vaguesoun* (état vague de la lumière), tantôt *garre* (« grisâtre ») et *calabrun* (cf. *brune*), tandis que l'obscurcissement complet porte le nom de *escabour*, de *escabourni*, s'obscurcir (comme dans une caverne).

2. Même constatation pour l'italien. Meyer-Lübke cite nombre de vocables italiens tirés du grec qu'il attribue à Diez. Celui-ci les a empruntés non sans quelque indulgence à Ménage ou à Ferrari. Tels : *ciro*, cochon (de χοῖρος) ; *pitocco*, mendiant (de πτοχὸς) ; *tapino*, misérable (ταπεινός), etc.

En ce qui touche *ciro*, il est (comme on l'a vu) proche parent du synonyme provençal *chourro*, cochon, tous les deux inséparables du verbe *charrà*, grogner. Le grec χοῖρος, comme le sicilien *chiri* (Galice, *quiro*), cochon, remonte à la même notion primordiale.

Pour *pitocco*, v. t. I, p. 82.

Quant à *tapino*, il s'agit à coup sûr d'un emprunt fait à l'ancien provençal *tapin*, pauvre, terme copieusement représenté en ancien français, dont un dérivé *tapinois* a survécu jusqu'à nous. Tous remontent au verbe *tapir*, également vivant.

L'examen historique rejette ainsi dans l'ombre ces prétendus hellénismes, qu'on a déniché à l'époque de la Renaissance et qu'on aurait mieux fait d'oublier dans les vieux recueils où ils ont vu le jour.

Digitized by Google

CHAPITRE II

CELTIQUE ET BRETON

Depuis le XVIe siècle, la celtomanie, comme la grécomanie, n'a cessé d'exercer ses ravages dans le domaine de l'étymologie française. Ce travers atteint son point culminant au XVIIIe siècle, mais aujourd'hui encore il n'est pas complètement abandonné [1].

En principe, le français ignore tout mot celtique (gaulois, vieil-irlandais, etc.) qui n'ait d'abord passé par le latin. Aussi toutes les tentatives de dérivation de ce genre sont-elles restées jusqu'ici stériles, comme le constatait Gaston Paris en 1888 : « Les étymologistes qui prétendent rattacher un mot roman à un mot celtique sont presque toujours des hypothèses dénuées de fondement [2] ».

On rencontre dans le recueil de Meyer-Lübke plusieurs hypothèses de cette nature ; mais aucune ne résiste à l'examen. Bornons-nous à citer les deux suivantes :

« **Bekos*, gaulois, abeille. — Prov. mod. *beco*, abeille, guêpe.

« **Besena*, gaulois, ruche. — Réto-rom. *baʒenna* et *maʒeina*, anc. fr. *besaine*, abeille ».

Comment un mot provençal moderne, comme *beco*, pourrait-il remonter à un mot gaulois ?

Comment, d'autre part, son synonyme *besena* serait-il exclusivement redevable de son suffixe à un type prétendu gaulois? L'alternance ladine *baʒeina* et *maʒeina* accuse suffisamment l'origine onomatopéique du mot que l'auteur a tort de mettre en doute [3].

Des nombreux types allégués par Meyer-Lübke aux mots **albuca*, **andera*, **balca*, **barros*, **bekos*, **besena*, **crinos*, etc. — et on sait ce que ce terme « type » implique d'arbitraire et de factice — aucun ne saurait emporter la conviction.

1. Voir les pages lumineuses que G. Dottin consacre aux celtomanes dans son ouvrage récent : *La Langue gauloise, Grammaire, Textes et Glossaire*, Paris, 1920. Cf. p. 73 : « Le breton d'Armorique s'est depuis longtemps pénétré d'éléments français. Ce sont précisément ces mots d'emprunts qui ont servi aux celtomanes pour démontrer l'origine celtique du français ».

2. *Mélanges linguistiques*, p. 438.

3. Voir ci-dessus, p. 418. L'auteur est à tel point persuadé du celtisme de *besaine* qu'il s'en sert comme d'un argument péremptoire pour forger des types analogues (cf. **gravena*).

Digitized by Google

Un exemple suffira pour faire ressortir la légèreté avec laquelle on imagine ces types gaulois. On lit dans le récent *Dictionnaire étymologique* de Meyer-Lübke :

« **Dubos*, gaulois, noir. — Fr. (sapin) *double*, sapin noir... ».

Cet article n'étant pas accompagné de référence, est censé appartenir à l'auteur. Or, voici quel est l'état réel de l'appellatif français, qui accuserait cette origine gauloise et remonterait ainsi à une haute antiquité.

Le terme *sapin double* est canadien et n'a pénétré en France qu'au XIXe siècle. On l'appelle aussi *sapin noir*, d'après sa couleur, mais son pendant *double* exprime tout bonnement la ressemblance que cet arbre présente avec le *sapin blanc* (également importé d'Amérique), dont il est le *double*, aussi bien sous le rapport de la conformation que sous celui des applications industrielles.

Le nom de *sapin double* (appelé par les botanistes *Pinus nigra* ou *Pinus americana*) manque encore au *Polyglottenlexicon der Naturgeschichte* de Nemnich, paru de 1792 à 1798. Il figure pour la première fois dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles* en 60 volumes, de 1827, dont l'article correspondant commence ainsi (t. XLVII, p. 516) : « Le *sapin noir*, encore connu sous le nom de *sapin double*..., croit naturellement dans le Canada et dans la partie septentrionale des Etats-Unis de l'Amérique... ».

Donc, le nom de *sapin double* est récent et de provenance d'outre-mer. Qu'y a-t-il là d'ancien et de gaulois? [1]

Le tableau des éléments gaulois qu'on lit dans l' « Introduction » au *Dictionnaire général* est à peu près complet et exact, si l'on en défalque :

1° Des verbes imitatifs ou expressifs, comme *bramer*, *braire*, *bruire*, *renfrogner*.

2° Des noms d'animaux, comme *bouc*, *mauvis* [2], etc.

3° Des termes indigènes qui se rapportent ailleurs, comme *drille*, *mignon*, *musser*, *rogue* (« hautain »), *trogne*, *truand*.

A propos de ce dernier, Thurneysen, qui a soumis à un examen critique les vocables celtiques de Diez, remarque : « Son origine celtique est bien certaine [3] ». Nous avons montré que cette origine est inadmissible aussi bien sous le rapport formel (*trutain* existe à côté de *truand*) que sous celui de la nomenclature même du « mendiant » en français, qui est foncièrement indigène [4].

1. Tout aussi aventureux est le celtisme des noms botaniques *ive* (XVe siècle) ou *vélar* (XVIe siècle), dont la date moderne renvoie à une origine indigène.

2. Victor Henry dit à propos du breton *milfid* ou *milvid*, mauvis : « Emprunt du breton au roman ou réciproquement, on ne sait ». Il s'agit plutôt de formations indépendantes.

3. *Keltoromanisches*, Berlin, 1884, p. 81.

4. Voir ci-dessus, p. 338. Cf. V. Henry : « Bret. *truant*, gueux, cymr. *truan*,

Digitized by Google

Encore passons-nous sur l'incompatibilité du sens (cymrique *truan*, faible, malheureux), le gueux étant généralement désigné par des épithètes défavorables : goinfre, rôdeur, etc. (v. t. I, p. 344), et nullement par des qualificatifs de commisération.

Etant donnée l'insignifiance de l'héritage celtique légué par les Romains, des tentatives pour en augmenter l'importance ont surgi à diverses époques, mais surtout à la nôtre. Depuis près d'un demi-siècle, on assiste à une sorte d'enrichissement factice, dû à l'intrépidité de certains étymologistes. Comme le procédé de restitutions idéales est entré dans les habitudes, on fait formellement abstraction de certains indices que nous révèlent les restes celtiques transmis par l'Antiquité.

On y constate, par exemple, l'absence totale de verbes, ce qui n'a guère empêché les savants de les prodiguer : *baɀir*, *brailler*, *briser*, *broder* [1], *cuter*, *gober*, *heurter*, *musser*, dont aucun ne résiste à l'examen. Des investigateurs, très prudents par ailleurs, se sont montrés trop indulgents pour ces élucubrations, en les consignant comme autant de faits acquis au vocabulaire gaulois [2].

Personne, peut-être, n'est allé aussi loin dans la voie de celtisation à outrance que l'auteur du récent *Dictionnaire étymologique des langues romanes*, dont l'index gaulois renferme à peu près 240 vocables. Si l'on en défalque les 25 mots donnés par le *Dictionnaire général* (p. 11-12), « dont la provenance gauloise est assurée », ainsi que les 20 autres pour lesquels « elle est très vraisemblable », il en reste à peu près 200, que l'on s'est efforcé, faute de mieux, à rattacher au gaulois.

Parmi ces derniers, il y a un grand nombre d'absolument fictifs et nous avons signalé les plus frappants. Citons encore :

« *Brinos* (gaulois), verge?... Fr. *brin*... ». — Or, le mot *brin*, on l'a vu [3], remonte à *brinc* ou *bring* (cf. *bringé*), emprunt provençal du XVe siècle, et son sens primordial de « branche » a été atténué ultérieurement en « menue tige ».

« *Gascaria*, jachère. D'où? » (mot inclus dans l'index gaulois). — Terme foncièrement indigène [4].

faible, calamiteux... Le fr. *truand* est emprunt breton, mais en revanche c'est au français que le breton doit son *t* final, qui n'est pas étymologique ».

1. Le *Dict. général* se borne à constater, pour *broder* (XIIe siècle : *brosder*), que « le radical *broz*, qui signifie pointe, se trouve à la fois dans les langues celtiques et dans les langues germaniques ». Meyer-Lübke le fait remonter au type germanique **bruzdan*, broder. Voir, pour les autres termes cités, l'Index de notre ouvrage.

2. Voir G. Dottin, *ouvr. cité*, p. 223 à 302 (« Glossaire gaulois »). L'auteur y a trop bénévolement accueilli les suggestions des romanistes plus ou moins sujettes à caution et, en ce qui concerne les verbes allégués, franchement illusoires.

3. Voir t. I, p. 328.

4. *Ibidem*, p. 154.

Digitized by Google

Non seulement l'auteur attribue ainsi au gaulois tout ce qui a échappé jusqu'ici à l'investigation étymologique, mais encore il considère comme primordiaux des termes bas-bretons empruntés au français, tel *houlenn* (de *houle*) [1].

La prédilection de Meyer-Lübke pour les reconstructions linguistiques n'a pas non plus épargné le gaulois ni (comme on le verra) d'anciens idiomes germaniques, par exemple le francique. Mais alors que, dans le domaine du latin vulgaire ou censé tel, il avait encore gardé quelques réserves ou scrupules, en ajoutant un astérisque aux vocables hypothétiques, il s'en affranchit complètement pour le gaulois et pour le francique. Ici l'hypothèse cède la place au fait acquis et le mot conjectural devient tout simplement un mot réel. L'auteur passe ainsi de l'abstraction à la réalité et, à en juger par le nombre de ces métamorphoses, il ne lui en coûte guère d'effectuer ces sauts périlleux. Nous reviendrons plus loin au francique; bornons-nous à citer ici, pour le gaulois, ces quelques exemples caractéristiques :

« **Frogna* (gaulois), narines, naseaux. — Anc. fr. *froigne*... ».

Le cymrique ne connaît que *ffroen*, « naseaux » et, en rapprochant de *frogne* son pendant italien *frigno* (cf. *infrigno*), on se trouve en présence d'un terme onomatopéique indépendant en France et en Italie, terme qui n'a rien de commun avec le cymrique. Le prétendu gaulois **frogna* n'est alors qu'une simple transcription du mot français.

**Skofla*, type supposé ancien breton pour le fr. *écoufle* dont *skofla* n'est que le décalque. Le bas-breton *skoul* a effectivement subi, en passant au français, une influence analogique indigène (v. Index).

« **Trugna* (gaulois), museau. — Fr. *trogne* [2] ».

Le cymrique ne connaît que *trwyn*, nez, sens et forme également inadmissibles, d'ailleurs parfaitement superflus, étant donnée la provenance indigène de *trogne*, proprement tronc, souche, une des nombreuses applications métaphoriques de ce terme rustique.

En définitive, que reste-t-il des deux cents « types » gaulois, dont Meyer-Lübke pense avoir enrichi l'étymologie romane?

Ce sont, pour la plupart, des inductions au petit bonheur qui s'évanouissent au contact des réalités linguistiques correspondantes. Plusieurs trahissent des erreurs manifestes (cf. **brinos*), des confusions fâcheuses (cf. **dubos*) ou des sens incompatibles (cf. **butina*); d'autres, enfin, sont des emprunts du français (cf. *houlenn*)

1. A ce propos, on est surpris de ne pas trouver cité, dans la bibliographie de Meyer-Lübke, le précieux *Lexique étymologique du breton moderne* de Victor Henry.

2. Thurneysen se borne à dire (p. 114) : « Le cymrique *trwyn*, nez, peut remonter à un thème **trogn* ou **trugn* ».

Digitized by Google

ou des transcriptions pures et simples des vocables français (cf. **trugna*) [1].

Pauvre langue gauloise ! Après avoir subi dans le passé les furieux assauts des celtomanes, elle a vu de nos jours son mince héritage antique subitement enrichi par des reconstructions idéales plus ou moins sujettes à caution. Mais, hélas ! cette récente profusion de termes gaulois [2] est purement apparente. En dépit de ces tentatives répétées et illusoires, le stock gaulois n'a pas été augmenté d'un seul vocable positif [3], en dehors de ceux qui, déjà intro-

1. Ce rapprochement des dialectes celtiques, notamment du cymrique, est souvent déplacé, par exemple à l'occasion du nom de *belette*.

Le campagnard, frappé par l'aspect gracieux de cette espèce de martre :

Damoiselle *belette*, au corps long et fluet,

l'a désignée par « petite belle », et ce nom d'amitié se retrouve dans les idiomes les plus divers.

On a essayé à plusieurs reprises (v. Meyer-Lübke) de rapprocher *belette* du cymrique *bele*, martre. Ce dernier terme manquant au bas-breton, on pourrait se demander par quel intermédiaire le vocable cymrique aurait-il pénétré en France. D'ailleurs, le vulgaire ne connaît que son idiome natal et, en désignant ce minuscule carnassier par *belette*, il n'a fait que traduire une impression de la réalité. Ajoutons que *belette* (confirmé par l'ital. *bellora*) est un appellatif secondaire, le terme historique étant *mutoille* (lat. *mustela*), encore conservé dans plusieurs patois.

2. Ajoutons cet unique exemple en dehors du domaine gallo-roman. On lit dans Meyer-Lübke : « **Crinos* (gaulois), cochon, en Piém. *c(u)rin*, même sens ».

Or, le terme piémontais revêt ces divers aspects locaux : Giaglione, *carrin* ; Fenestrelle, *curin* ; Piém. *crüin* et *crin* (Val-Soana, *crune*), à côté de *grin* (Mondovi), etc. Si les dialectes celtiques modernes offrent les pendants *cruina* et *grein*, cochon, le tchèque dit *chruna*, cochon, le grec moderne, γουρούνι, etc.

D'une part, l'alternance vocalique du terme piémontais : *carrin*, et *cur(r)in*, et d'autre part, son universalité témoignent indubitablement d'une origine imitative, remontant au cri de la bête, à son grognement. Le piémontais *crinè*, grogner, répond au synonyme provençal *carrinca* (*crinca*), pendant de l'allem. *kürren* ou *gürren*, grogner (c'est-à-dire crier *gurr!*).

Les équivalents celtiques modernes n'autorisent nullement à en induire un gaulois **crinos* pour expliquer le piémontais *curin*, ces formations étant foncièrement indépendantes et propres à chaque idiome.

3. Tout récemment M. J. Jud a soumis à l'examen des celtisants trois séries de « Mots d'origine gauloise » (*Romania*, t. XLVI à XLIX, 1920 à 1923). Ces recherches, très fouillées et circonspectes, n'aboutissent en somme à aucun résultat concluant. A propos du dauphinois *brogier*, réfléchir, proche parent du marseillais et lyonnais *brouger*, méditer (v. ci-dessus, p. 162), l'auteur le fait dubitativement remonter à un prétendu type romano-celtique **broticare* ou **brodicare*. Frappé de la petite extension géographique du vocable méridional, il ne tient pas suffisamment compte de son apparition tardive, comme forme et comme sens. Le terme manque, non seulement à l'ancien provençal, mais à la plupart des patois du Midi. Cette circonstance et son acception abstraite renvoient également à une création moderne d'origine indigène.

Remarquons d'ailleurs que les autres expressions vulgaires pour la même notion n'accusent pas une conception plus relevée.

Tel le synonyme *buser*, réfléchir, encore vivace dans le Nord de la France. Chez Froissart, qui s'en sert fréquemment (v. Godefroy), ce verbe alterne avec *merencolier* ou *imaginer* et *muser*, ce dernier ayant chez lui exactement le même sens : « Il pensoit et *musoit* fortement » (éd. Luce, t. II, p. 132).

Ce verbe *buser* n'est, en effet, qu'un autre aspect de *muser*, les deux remontant

Digitized by Google

duits en latin, ont passé au roman lors de la colonisation romaine.

Tout autre est le cas du bas-breton, qui a fort peu donné au français, mais lui a énormément emprunté. Nous l'avons déjà envisagé sous ce double aspect [1].

à la même source onomatopéique. Leur point de départ est la vénerie, où ***buser*** s'applique au chien quêteur nonchalant, comme ***muser***, au cerf en rut (cf. ci-dessus, p. 57). Voir aussi le ***Dict. général*** qui tire inversement ***buser*** du nom de l'oiseau ***buse***, ce qui ne convient pleinement ni à l'acception cynégétique primordiale ni au sens abstrait ultérieur du verbe wallon ou picard. Cf. ci-dessus, p. 236.

D'ailleurs, cette dérivation de ***buser*** a été proposée dès 1856 par Escallier (***Remarques sur les patois***, p. 10) : « ***Busier***, pour réfléchir, penser longuement et stérilement, est un verbe de notre patois [picard] emprunté aux oiseleurs. Il se dit par comparaison avec l'habitude et l'air stupide d'une sorte d'oiseau de proie appelé ***buse*** ».

Quoiqu'il en soit, ce verbe, au sens abstrait, éminemment vulgaire, est devenu fécond dans les pays du Nord, comme en témoignent les diminutifs ***businer*** (Froissart), ***busiller*** (Lille), ***buseler*** (Wallonie), etc., tous dérivés foncièrement indigènes.

1. Voir t. I, p. 381 à 392 : Actions et réactions.

Digitized by Google

CHAPITRE III

IDIOMES GERMANIQUES

Les emprunts tirés des langues germaniques constituent, après le latin, l'élément le plus important du vocabulaire français [1]. Cette pénétration s'est opérée à diverses époques et par des canaux différents, le même emprunt étant parfois représenté par une double ou une triple forme dialectale. Ces variantes géographiques présentent un intérêt particulier que nous avons fait ressortir au cours de ces recherches.

Plus important est le développement sémantique de ces vocables dans le nouveau sol où ils se trouvèrent transplantés. Cette évolution mérite de nous arrêter. En voici un exemple :

Le germ. *kraue*, griffe, crochet, reflété par l'anc. fr. *croe* [2], même sens, se trouve à la base des composés suivants qui ont jusqu'ici échappé à l'investigation étymologique :

Acrouer, s'accroupir, mot provincial qu'on lit dans Rabelais (l. V, ch. VIII), aujourd'hui encore vivace dans le Poitou et la Saintonge : *s'acrouer*, s'accroupir, en parlant de la poule qui se baisse pour couvrir ses poussins [3]. Dérivant de *croe*, ongle, le sens en est : se mettre à croupetons sur le bout des ongles, répondant au saintpolois *à croue-croue*, assis sur les talons, accroupi.

Encrouer, accrocher, verbe attesté dès le XIIe siècle dans l'expres-

1. L'ouvrage fondamental est celui d'Emile Mackel, *Die germanischen Elemente in der französischen und provenzalischen Sprache*, Heilbronn, 1887.

Théodore Braune a inséré dans la *Zeitschrift* (t. XIX à XXII, 1895 à 1898) de « Nouvelles contributions pour la connaissance de quelques mots romans d'origine germanique ». Ces articles n'ajoutent rien d'essentiel au travail précédent.

En dernier lieu, le livre substantiel de Dietrich Behrens (*Beiträge zur französischen Wortgeschichte*, Halle, 1910) apporte des éclaircissements sur l'origine de plusieurs vocables provinciaux limitrophes aux régions de l'Allemagne.

2. Eust. Deschamps s'en sert avec le sens spécial de griffe ou serre de faucon (*Œuvres*, t. V, p. 72) : « Je voy faucon quand il jette sa *croe*... ».

La forme parallèle anc. fr. *graue, groe*, griffe et croc ou fourche à dents recourbées (*gravoire*, peigne pour séparer les cheveux), reflète le rhénan *grawe*, griffe, peigne. Le patois picard possède à la fois *graue*, griffe, ongle, épine de ronce, et *groe*, fourche à dents recourbées servant à retirer le fumier des étables.

3. A côté du berrichon *s'agrouer*, s'accroupir pour abriter les poussins.

Digitized by Google

sion encore vivace « arbre *encroé* », c'est-à-dire accroché à un autre [1]. Le patois manceau possède à la fois *encru*, accroché (« rester *encru* »), et *encrouer*, *encrouiller*, suspendre, accrocher un objet en le jetant dans les branches d'un arbre, d'un toit (Dottin).

Escroer, griffer. Les autres sens en ancien français sont : déchirer, détacher et enregistrer (proprement griffonner), d'où le moderne *écrouer*. C'est de ce verbe qu'on a tiré *escroe*, bande de parchemin sur laquelle on écrit (XIIe siècle : « bonnes *eschroes* ») et rôle de dépense (« les *écroues* de la maison du roi »), d'où finalement registre de prison (cf. *écrouer*, dresser un écrou et mettre en prison). L'association d'idées : griffe et morceau détaché, est également familière au néerlandais *krappe* (« frustum decerptum sive abscissum »), griffe, crochet. Le sens primitif du verbe est encore transparent dans l'anc. fr. *escrouer la laine*, la carder, la gratter.

Voici un autre exemple de cette fécondité sémantique des emprunts germaniques sur le sol français.

Il s'agit de l'ancien mot *grabouil*, confusion, attesté avec ce sens dès le XVe siècle (aujourd'hui dans le Morvan), à côté de *garbouil* [2], *garbouille*, querelle, d'où *garbouiller*, embrouiller. D'origine dialectale, le terme appartient en propre aux patois du Nord : *crabouï*, *grabouï*, gratter, fouiller et gribouiller, dérivant de l'allem. *krabbeln*, *grabbeln*, gratter, griffonner, grouiller, s'agiter (Diez pensait déjà à cette origine), la finale ayant subi l'action analogique des autres verbes en *ouiller*.

C'est du français que *garbouil* a passé au provençal (*garboui*, tumulte, confusion, *garbouli*, faire du vacarme) et, par l'intermédiaire de ce dernier, au piémontais (*garbui*) et à l'italien [3] (*garbuglio*, confusion, mêlée) [4].

La forme secondaire *garbuge* (XVIe siècle, dans Cholières), querelle et noise, aujourd'hui *grabuge* [5], est également d'origine

1. Cotgrave donne *encroué* comme normand et Ménage de remarquer : « Ce mot est fort en usage en Basse-Normandie, où les enfans et autres jettent des bâtons dans les pommiers et dans les poiriers pour abattre des pommes et des poires... Et comme il arrive souvent que ces bâtons demeurent embarrassés dans les branches, on dit qu'un bâton est *encroué*... J'apprends que les Angevins disent aussi *encruché* dans le même sens... ».

2. « *Garbouil* veut dire proprement le remue mesnage qui est parmy le peuple en dissension » (La Noue, *Dictionnaire des rimes*, 1598).

3. Dans cette langue, le premier texte où l'on rencontre *garbuglio* est la *Suocera* de Varchi (Florence, 1569) : « Ed ora trova ogni cosa in *garbuglio* ». Le mot est donc d'un siècle postérieur au français *garbouil*.

4. C'est d'Ovidio qui a le premier vu, dans *garbuglio*, un emprunt fait au français (*Archivio*, t. XIII, p. 404). Nigra fait remonter toute cette famille lexicologique au lat. *carabus*, crabe (*Ibid.*, t. XIV, p. 277). La chronologie et le sens s'y opposent également : l'acception primordiale de *grabouil* est querelle ou dispute à coups de griffe.

5. Le suffixe *uge* est une forme renforcée du dialectal *uche*.

Digitized by Google

dialectale (May. *grabuche*, gâchis, gaspillage, Norm. *grabuge*) et a aussi pénétré en provençal, en piémontais et en génois (*garbuggiu*, même sens que l'italien *garbuglio*).

Le critère chronologique n'est pas seul à militer en faveur de la priorité du français [1]. Il y a encore la variété des formes et des sens.

A côté de *grabouiller*, familier à l'ancienne langue et aux patois, le français moderne possède *gribouiller*, griffonner et grouiller, en parlant des intestins (ce dernier sens est seul donné par Cotgrave), également d'origine dialectale : picard, *gribouiller*, griffonner (et tourmenter, fâcher, dans le Morvan). Il répond à l'allemand *kribbeln*, variante de *krabbeln*, griffonner, grouiller.

La langue moderne en a tiré :

Gribouillage, griffonnage, barbouillage (sens donné par le *Trévoux* de 1752).

Gribouillis, même sens que *gribouillage* (en Normandie « désordre ») et nom de diable (dans Rabelais), proprement celui qui empoigne.

Gribouille (1548), niais, proprement brouille-tout, devenu le type populaire de l'imbécilité [2].

Gribouillette (1690), nom de jeu enfantin qui répond au berrichon *grippe-grappe*.

Le sens fondamental est « griffonner » et « grouiller » ; de là, d'une part, « quereller », et de l'autre, « mêler, brouiller, confondre ». On retrouve ces diverses acceptions dans les patois : Pas-de-Calais, *gribouille*, groseille à maquereau, fruit épineux (« qui égratigne ») ; prov. *griboulho*, ribotte (« désordre, gâchis ») ; Bas-Maine, *gribouiller*, troubler l'eau (cf. norm. *gribouillis*, borborygme, dans Cotgrave), *gribouillée*, chose emmêlée, querelle, à côté de *grabouille*, eau bourbeuse (c'est-à-dire trouble) et *graboche*, mauvaise boisson (Dottin), proprement mélange, ce dernier répondant à *grabuche*, querelle, c'est-à-dire mêlée, brouille, confusion.

C'est à des différences dialectales que se rattache également l'ancien verbe *tumer* [3], signifiant à la fois sauter, tomber et faire tomber, renverser (anc.-haut-allem. *tumôn*, chanceler et tomber),

1. C'est également le cas de *faquin* qui a passé du français à l'italien, et non pas inversement, comme on l'admet d'habitude. Voir notre *Langue de Rabelais*, t. I, p. 138-139.

2. En Picardie, *Gribouille* joue le même rôle que *Jean le Diot* (c'est-à-dire l'Idiot) en Bretagne. Le terme a passé avec ce sens en Piémont, où *Griboja* représente le même type ; on y dit ironiquement : « *Furb com Griboia, ch'a stermava i so dnè an sacòcia d'i auti*, Rusé comme Gribouille qui cachait son argent dans la poche d'autrui ».

3. En Champagne et Lorraine, *tumer*, tomber (Fr.-Comté : s'épancher hors de) ; dans le Morvan, *teumer*, répandre de l'eau, c'est-à-dire renverser.

Digitized by Google

parallèle à *tumber* et *tomber* (cf. anglo-sax. *tumbian*, angl. *tumble*), rouler [1].

Le languedocien *tuma* signifie, en outre, retentir sourdement, ce qui nous rapproche du sens de « résonner », que *tombir* et ses composés [2] ont en ancien français. Le moy.-haut-allem. *tumel*, bruit sourd, répond au moderne *Tummel*, culbute et vertige.

Le doublet *tomber-tombir* est en fait un seul et même mot, dont le sens a passé tout naturellement de la notion de « culbute » à celle de « bruit » qu'elle cause [3]. Le lexicographe Monet a très bien saisi cette transition sémantique (1635) : « *Tombir*, crouler, trembler et bruire à l'occasion d'un grand secouement ».

Ce n'est pas tout.

Notre série verbale a été confondue avec celle d'un autre homonyme, accusant une origine foncièrement différente. Il s'agit des anciens verbes *estomir* ou *estombir* avec le sens d' « engourdir ». Leurs représentants en vieux français et leurs survivances dans les patois ont été récemment l'objet d'une étude très nourrie de M. Ant. Thomas. Il en a retrouvé trace dès le XIe siècle (Raschi cite *entomiç*) et les parlers provinciaux en conservent des vestiges nombreux, sous la double forme *entomi* et *entombi* [4].

A côté d'*entomir* ou *entombir*, on rencontre dans les textes de bonne heure, mais plus rarement [5], les formes *estomir* [6] ou *estombir* [7].

Le participe *estommi* a dans Rabelais le même sens qu'*entombi* dans Nicot : « interdit, étonné, stupide ». Il est encore vivace : May. *étomi* [8], à côté du picard *étombi*.

1. L'italien possède également la double forme *tomare* et *tombolare*, culbuter, ce dernier, diminutif d'une forme disparue **tombare* (cf. fr. *tomber*), alors que l'esp. *tumba*, culbute (d'où le roum. *tumba*, même sens, terme introduit par des bateleurs), rappelle l'anc. fr. *tumeor* ou *tombeor*, faiseur de culbutes, sauteur, saltimbanque. De là, également, l'anc. fr. *retombe*, timbale, même sens que l'allem. *Tummler* et l'angl. *tumbler*.

2. Cf. *estombir* et *retombir*.

3. M. Thomas fait remonter *tombir* à un type germanique (*Romania*, t. XLII, 1913, p. 428) : « Il est permis de supposer une forme **tumbjan* (cf. anc.-haut-allem. *bitumjan*, circumvenire). Comment le verbe germanique a-t-il passé du sens de *rotare* à celui de *resonare*, je l'ignore, et je laisse aux germanistes le soin d'élucider la question... ». C'est là expliquer *obscurum per obscurius*.

4. Voir *Romania*, t. XLII, 1913, p. 394 à 399.

5. On a généralement confondu cet *estomir* avec *estormir*, attaquer à l'improviste, assaillir.

6. Celle-ci également dans les gloses de Raschi (éd. Brandin, Paris, 1909, p. 59) : *Estomir*, c'est-à-dire irriter (var. : *estormir*).

7. Le composé *destomir* et *destombir* (attesté dès le XIIe siècle) est encore dans Rob. Estienne (1539) : « *Destombir* ses mains qui estoient *entombies*, destupefacere manus stupidas » (« c'est leur faire perdre cet engourdissement que cause le froid », ajoute Nicot en 1606).

8. M. Thomas y voit plutôt une des formes vulgaires pour « anatomie » : le manceau possède, il est vrai, *létomie*, mais avec le sens exclusif de personne maigre comme un squelette.

Digitized by Google

Quant à l'origine de ces mots, M. Thomas y voit le reflet de l'anc.-haut-allem. *tumb*, muet, sourd, sot. Mais d'une part, cet adjectif manque au français, et d'autre part, comment passer de l'acception de « muet ou sourd » à celle d' « engourdir »?

En fait, le point de départ a été *estombir* ou *estomir*, qui, dans les gloses de Raschi, alterne avec *entomir* [1]. Ce verbe reflète le moy.-haut-allem. *stumben*, engourdir (au propre et au figuré), littéralement être engourdi comme une souche (moy.-haut-allem. *stumb*).

Un dernier et curieux exemple du changement de sens nous est offert par le mot *mic-mac* [2] ou *miquemaque*, forme qui remonte à *mitemaque*, mêlée, confusion, terme qu'on rencontre au commencement du XVIe siècle [3].

Cette forme a été précédée par celle de *mutemate*, rébellion, mot fréquent au XVe siècle et répondant au flamand *muitmak*, émeute [4].

Telle vieille étymologie germanique continue à être prise au sérieux, malgré son caractère caduc.

Depuis le XVIe siècle, on rapproche notre *bise*, vent du Nord, de l'anc.-haut-allem. *bîsa*, même sens. Ce rapprochement, proposé tout d'abord par Juste Lipse, a été repris de nos jours par Kluge et on le lit encore dans le recueil de Meyer-Lübke [5].

Cependant, cette étymologie germanique est phonétiquement insoutenable, le terme ancien allemand étant réellement *bissa* (cf. *Beisswind*, proprement vent mordant). C'est pour la même raison qu'*écraser* ne saurait venir du norrois *krasa* (prononcé *krassa*), ni les verbes *baʒir* et *briser* des types celtiques *bass* et *briss*.

Combien plus vraie et plus suggestive est l'opinion émise par un étymologiste du XVIIe siècle que Ménage cite en ces termes: « Je suis fort de l'avis de M. Huet, qui dérive ce mot *bise* du mot *bis* en

1. Cf. d'une part, *estomir* (p. 59) et *entomiç* (p. 133) et, d'autre part, *estomissement* et *entomissement* (p. 74), suivant les manuscrits, avec le sens d'étourdissement.

2. On le lit tout d'abord dans la *Comédie des Proverbes*, acte I, sc. VI : « Il y a du *mic mac* ». Le mot a ensuite passé dans les *Curiositez* (1640) d'Ant. Oudin.

3. On le lit dans le dernier des Mystères, le *Saint Christophle* (1530) du maître Chevallet (IVe journée, fol. BBB IIII v°) :

> Braquemont. A l'assault!
> Barraquin. Frappe!
> Brendin. Croeque!
> Fremineud. Serre!
> Alibraquin. Quel *mitemaque!*

4. Aux textes connus il faut ajouter celui des *Cent Nouv. nouvelles*, œuvre rédigée en Flandre même (nouv. C) : « Le peuple de la cité... par *mutemacque* se leva contre le seigneur ». Voir Ant. Thomas (*Romania*, t. XLI, p. 80) qui a le premier indiqué l'origine flamande du mot.

5. Celui-ci donne à *bise* le sens primordial de « nord-ouest », au lieu de « vent du Nord », d'où « septentrion » ou « contrée septentrionale », acception secondaire (v. Littré, v° *bise*).

Digitized by Google

la signification de noir ». Et entre autres images similaires, il cite celle du latin *aquilo*, bise, d'*aquilus*, noirâtre. Ménage ajoute : « Les Turcs appellent aussi le vent de bise *kara yel*, c'est-à-dire vent noir ».

Il s'agit donc de deux notions primordiales essentiellement différentes : d'une part, vent mordant (*bîsa*) et d'autre part, vent noir, bis (*bise*). Cette dernière image n'est pas d'ailleurs restée isolée, même en français. Charles Nisard cite, dans ses *Parisianismes* (p. 128) : « *Gris*, vent de la bise, froid ».

Nous pouvons maintenant envisager les emprunts germaniques dans le temps et dans l'espace.

I. — RELEVÉ STATISTIQUE

L'Introduction au *Dictionnaire général* a résumé en quelques tableaux excellents les emprunts allemands anciens et modernes. Pour les rendre irréprochables, il faudra en retrancher :

1° Des mots enfantins : *babine*, *baboue*, *tette*, etc.

2° Des termes onomatopéiques : *bonde*, *bramer*, *charivari*, *clapet* et *clapier*, *laper* et *lamper*, *taper* et *tapir*, *treper* et *trépigner*, *troter*.

3° Des noms d'animaux : *bélier*, *bique*, *bondrée*, *bot* (« crapaud »), *cane*, *chamois*, *chouette*, *crapaud*, *freux*, *halbran*, *hanneton*, *hulotte*.

4° Des vocables de diverses origines : *baudrier*, *beignet*, *bille* (« boule »), *blottir*, *duvet*, *escofier*, *hulot* (*hublot*).

5° Des verbes : *avachir*, *farder*, *griper* et *grimper*, *mâchurer*, *radoter*, *trôler*.

6° Des substantifs : *balle* (d'épi), *bélître*, *bogue*, *borde*, *botte* (« assemblage d'objets »), *gamin*, *gueuse* (de métal), *touffe*, etc.

Tous ces vocables se rapportent à des origines diverses, pour la plupart de création populaire [1].

II. — RÉFLEXIONS CRITIQUES

On a tant abusé des dérivations du norrois, du francique, du gothique, etc., qu'on ne saurait assez insister sur la date de l'apparition des vocables correspondants dans les textes. Cette constatation n'est malheureusement possible qu'en français, l'italien (faute d'un dictionnaire historique de la langue) étant à peu près dépourvu de tout contrôle chronologique.

1. Voir l'Index de cet ouvrage.

Feu Joret, dans son étude sur le *Patois du Bessin* (1881), attribue souvent aux idiomes germaniques des verbes onomatopéiques qu'on retrouve un peu partout : *gnafer*, mordre à la dérobée (anglo-sax. *gnafan*) ; *gnaguer*, mordre (norr. *gnaga*) ; *happer*, attraper, saisir (néerl. *happer*), etc. Voir l'Index.

Digitized by Google

C'est ainsi qu'on fait remonter à une origine langobarde des termes italiens modernes, tels que *arrabattarsi* [1], s'efforcer, ou *bica*, tas de gerbes [2]. Or, il appert que le premier de ces vocables est inconnu à l'ancienne langue et que le dernier est un provincialisme moderne (cf. sarde. *bica*, chèvre), exprimant une métaphore analogue à nos synonymes *chevrette* (Morvan) et *bique* (Yonne).

On attribue, d'autre part, une origine scandinave ou norroise à des mots français modernes, comme les termes de marine *bidon* et *bitte*, créations nautiques foncièrement indigènes. De même *nabot*, provincialisme indigène, ne remontant pas au delà du XVIe siècle [3].

A côté du critère chronologique dont on fait si bon marché, dans cet ordre de recherches comme partout ailleurs, il faut également tenir compte de l'influence des différents contingents ethniques qui se sont succédés en France depuis la Renaissance. Nous voulons parler des troupes mercenaires, les Ecossais de la garde royale d'une part, les Suisses et les Lansquenets de l'autre. C'est à ces derniers que remontent les expressions *carousse*, *dasticoter* et *halecret*, qu'on s'obstine à tirer de la langue littéraire du moyen ou nouveau haut-allemand [4]. Il faut les restituer aux patois alémanique et souabe, parlés par ces troupes étrangères [5].

De même, le moyen français *blocus* (à côté du moderne *blockhaus*) n'est pas une altération de l'allem. *Blockhaus* (v. *Dict. général*), ni un dérivé du moy.-haut-allem. *blokhûs* (v. Meyer-Lübke), mais le reflet direct des formes provinciales *blochus* (1380) et *blocus* (1397), qu'on rencontre dans des textes provenant des régions limitrophes aux pays allemands (v. Godefroy).

C'est aux Ecossais que remontent par contre des mots comme *dringuer*, à côté de *trinquer* (les deux encore dans Marot).

On a d'ailleurs franchement abusé de ces origines germaniques Non seulement on a monopolisé à leur profit les termes onomatopéiques, mais on les a prodigués à tort et à travers. On lit dans le *Dictionnaire* de Diez ces trois étymologies qui se suivent (t. II, p. 333) :

« *Guenille*... Suivant Frisch, du flam. *quene*, souquenille ».

« *Guenippe*... Assurément du moyen néerland. *knijpe*, piège dans lequel on tombe ».

« *Guenon*... Suivant Frisch, de l'anc.-haut-allem. *quená*, femme, angl. *queen* ».

1. Cf. Meyer-Lübke, au mot *arapaiton* (moderne, *arbeiten*), étymologie proposée par Caix.
2. *Idem*, au mot *biga*. Voir t. I, p. 50.
3. Voir Meyer-Lübke, aux mots *bida*, *biti* et *nabbi*. Cf. t. I, p. 40 et 101.
4. Idem, aux mots *das dich Gott*, *garaus* et *halskragen*.
5. Voir, à leur sujet, *La Langue de Rabelais*, t. I, p. 76, et t. II, p 15 et 17.

Digitized by Google

Nous avons montré que ces trois appellatifs, de création indigène, représentent autant de provincialismes qui ont passé au français à l'époque de la Renaissance.

Autre remarque d'ordre méthodique.

Un *mot* français ne saurait venir que d'un *mot* celtique, germanique, etc. Dire qu'un vocable français dérive d'un *radical* germanique, c'est affirmer une chose vague et même inexistante, le terme *radical* étant une fiction de grammairien, comme les *types* que nous venons d'examiner. Mieux vaut, dans de pareils cas, renoncer à toute étymologie.

A entendre M. Ant. Thomas, l'origine du mot *goupillon* doit être cherchée « dans un radical *vipp* ou *wipp* que le latin ne peut pas fournir [1] ». A son tour, le vocable *scion*, pousse, rejeton, remonterait à un radical germanique : « Je propose de rattacher *scion* à la racine germanique *ki*, qui se trouve dans l'allem. *Keim*, germe [2] ».

Et à propos du terme de filerie *tie*, pointe métallique du fuseau : « Je propose de rattacher *tie* au radical qui se trouve dans le goth. *tiuhan*, allem. *ziehen*, tirer [3] ».

Quant à l'anc. fr. *wibet*, moucheron : « Peut-être faut-il reconnaître dans *wibet* le radical germanique *wab*, se mouvoir çà et là [4]... ».

En réalité, tous ces vocables n'ont rien de commun avec le germanique. Pour le dernier, le fait est certain, l'étymologie des autres reste à préciser.

Dernièrement, M. Behrens a entrepris des recherches consciencieuses sur nombre de mots patois limitrophes aux provinces allemandes.

Nous avons déjà eu, à plusieurs reprises, l'occasion d'aborder certaines de ses données [5]. Ses notices abondent en renseignements dialectaux et techniques qui en constituent le côté le plus précieux. Voici quelques exemples qui compléteront ceux que nous avons déjà allégués.

L'auteur a établi l'origine flamande de certains termes de jeu patois, tels que le picard *quenique*, petite bille en terre cuite, qui a pénétré en Normandie (*canique*) et jusque dans le Midi (*canico*, bille de pierre). Mais son synonyme *chique*, dont la sphère sémantique est considérable (cf. *chicane*, etc.), n'a rien de commun avec le germanique [6], comme le montre sa forme primordiale *chuque* [7].

1. *Mélanges*, p. 310. — Cf. Meyer-Lübke, v° *gossypium*.
2. *Ibidem*, p. 137.
3. *Ibidem*, p. 151.
4. *Ibidem*, p. 169. — Voir, sur *wibet*, l'Index de notre ouvrage.
5. Voir t. I, p. 134.
6. *Beiträge*, p. 50.
7. Cf. t. I, p. 134-135 et t. II, p. 115.

Digitized by Google

Toute attache avec l'allemand *schicken*, même à titre d'hypothèse, s'évanouit : *chuque* et sa forme réduite *chique* sont les noms patois de la souche (Norm. *chuque*, à côté de la forme réduite du français *chicot*) et désigne la bille à jouer en terre cuite, en marbre, en verre.

Durelin, nom provincial du *quercus robur*, que Behrens suppose identique à l'allemand *Dürrling* ou *Düreiche* [1]. Or, à côté de *durelin*, Rolland cite *derlin* et *drelin*, en Loiret, Yonne, Nièvre, Cher, Indre, et dans l'onomastique, *Droulin*, *Drouillot*, *Drouillet*. En effet, cet arbre s'appelle *drouille* dans le Berry, *drylhe* en Savoie (Nicot: *drille*), etc. Nous voilà loin de l'allemand *Dürrling*, avec lequel *durelin* n'a qu'une ressemblance purement fortuite.

On lit à la p. 295 des *Beiträge* : « Körting rattache à tort, en opposition à Diez, *frelore* à l'anglais *forlorn*, moy. angl. *forlore*(*n*) : c'est l'allemand *verloren*, comme le montre la voyelle de la syllabe initiale... Il reste douteux si l'anc. fr. *forelore* (argot, *fourloure*) remonte à l'anglais ou au français. A cette famille il faut assurément rattacher le norm. *fourlore*, sorte de revenant sous la forme d'une flamme errante ».

Or voici le véritable état des choses :

1° Le *frelore* de la *Farce de Pathelin* et de la « Chanson des Suisses à Marignan » (1515), est l'alémanique *ferlore*, répondant à l'allemand littéraire *verloren*.

2° Le *forelore* qu'on lit dans le *Roman de Renart*, éd. Méon :

2840. Dist Renart : Tot est *forelores*... [2],

est l'écossais *forlore*, pendant de l'anglais *forlorn*.

3° Le *fourloure*, malade, du jargon, est moderne (1690) et représente le dernier souvenir du moy. fr. *forelore*.

4° Finalement, le normand *furlore*, feu follet (que Moisy rattache déjà à *frelore*) est pour *furolle*, feu follet (Palsgrave), et n'a aucun rapport avec la famille de mots que nous venons d'étudier.

Ces réserves mises à part, il faut reconnaître que les *Beiträge* de M. Behrens apportent à l'étymologie française nombre d'appoints utiles et instructifs.

III. — MISE AU POINT

L'influence des divers idiomes germaniques sur le français est des plus considérables et remonte au passé le plus reculé. Etant donnée son action millénaire, il est fâcheux qu'on ait greffé sur un

1. *Beiträge*, p. 352. — Cf. Rolland, *Flore*, t. X, p. 175.

2. Le mot a ici la fonction d'un adjectif : perdu sans ressources, et non pas « paroles inutiles, peines perdues » (comme l'expliquent à tort Diez et Godefroy). Voir *Revue des Etudes rabelaisiennes*, t. VII, p. 458 à 459.

Digitized by Google

tronc aussi fécond des branches adventices ou simplement caduques.

On a octroyé d'une part au germanique le monopole des créations spontanées, et d'autre part (comme nous l'avons montré), on lui a attribué nombre de termes indigènes.

Très rarement on a tenu compte du critère chronologique [1]. On n'hésite pas à faire remonter jusqu'à l'islandais, voire jusqu'au gothique et au vieux norrois, des vocables modernes et même récents [2].

De plus, on n'a pas hésité à tirer des *mots* français de *radicaux* germaniques, c'est-à-dire en fait de fantômes lexicologiques, et, pour marcher dignement sur les brisées des reconstructeurs du latin, on a hardiment posé des types germaniques.

Tel, pour en citer un nouvel exemple, **blettian*, devenir blême, blesser, type et sens prétendus franciques mais également suspects, source, d'après Meyer-Lübke, du verbe français *blesser*, anc. fr. *blecier*, Ouest, *blossi*. Or, ce *blecier*, qu'on lit déjà dans la *Chanson de Roland* et dans une glose de Raschi (« *blecier* les olives »), est un dérivé indigène de *blece*, appliqué tout d'abord aux fruits (olives, poires, prunes) trop ramollis, d'où le sens ultérieur de « meurtrir ». Son synonyme normand *blesquir*, blettir, se lit fréquemment dans la *Muse Normande* de David Ferrand.

Le primitif *blet* lui-même ne saurait remonter à un prétendu francique **blet*, livide, dont le séparent le sens et les nombreuses variantes (*blesse*, *bleche*, *blesque*), inconnues au germanique. Mackel qui admet ce rapprochement, s'empresse pourtant d'ajouter (p. 88) : « Je ne sais malheureusement comment dériver de ce **blet* l'ancien français *blecier*, moderne *blesser* ». Et Meyer-Lübke de répliquer par un deuxième type prétendu francique : **blettian*. Donc hypothèse sur hypothèse, l'une et l'autre également illusoires et superflues !

Et toutes ces conjectures sont hasardées pour ne pas se rendre à l'évidence qui est celle-ci : *blec* ou *blet*, comme ces congénères, est un terme expressif indigène d'où ses nombreux aspects qui trouvent leurs correspondants dans les idiomes anciens et modernes [3].

Sans se limiter au latin, Meyer-Lübke a étendu le procédé recon-

1. Voir Meyer-Lübke, aux mots *drille* et *écraser*.

2. Voir, chez le même, les vocables *bedon*, *bisquer*, *flâner*, *nabot*, etc.

Cf. cet article dans Scheler : « *Tribard*, probablement un composé du goth. *triu*, bois, et du germanique *bar*, bâton, verrou... ». — Le terme *tribard* (attesté tout d'abord dans Rabelais) est un provincialisme angevin, désignant le gros morceau de bois que l'on suspend par une corde au cou des vaches méchantes. C'est probablement un composé vulgaire de *tri-barre*, triple barre. Suivant Huet (dans Ménage), *tribar* est une « machine composée de trois bâtons qu'on met au cou des pourceaux pour les empêcher de passer au travers des haies ».

3. Voir ci-dessus, p. 53.

Digitized by Google

structif aux autres éléments constitutifs du lexique, au gaulois et notamment au francique. Il a, de par son autorité, *réalisé* les hypothèses de ses devanciers et souvent insufflé la vie à de purs fantômes.

Il faut s'appuyer sur ces prudents conseillers, qui s'appellent Thurneysen et Mackel, pour ne pas risquer d'être pris dans le réseau de ses *réalisations* scolastiques. Nous avons déjà parlé de ses types censés latins vulgaires, de même que de ses hardies reconstructions gauloises. Voici maintenant quelques spécimens de vocables franciques vivifiés par sa baguette magique :

Mackel avait supposé, pour le mot *touffe*, un anc.-haut-allem. **tuppa*, **tuppha*, **ʒuppha*, moderne, *Zopf*. Cf. Meyer-Lübke : « *Tupha* (francique), toupet; *ʒuppfa* (langobarde). — Fr. *touffe*; ital. *ciuffo*, toupet ».

L'astérisque supprimé, la forme simplement hypothétique est ainsi donnée comme réelle.

Ailleurs, Mackel conjecturait un germanique **turba* (anc.-haut-allem. *ʒurba*, gazon), pour le mot *tourbe*; Meyer-Lübke donne directement : « *Turba* (francique)... ».

Le gothique, le langobard et notamment le francique ressuscitent ainsi, en chair et en os, sous la plume de ce maître ès-reconstructions linguistiques. Qu'on parcourt la seule lettre W [1] et on s'apercevra que ces vocables, pourvus partout dans Mackel et Körting d'un astérisque, c'est-à-dire donnés à titre d'hypothèse, figurent tous dans le récent *Etymologisches Wörterbuck*, comme des réalités du vocabulaire germanique.

Pour faire ressortir l'inanité de ces restitutions arbitraires, extrayons quelques exemples de la masse :

Morfier, manger, terme foncièrement vulgaire qu'on trouve attesté dès le XVIe siècle (Rabelais, du Fail, etc.). Le sens initial survit dans le champenois *morfiller*, mâcher, et dans le picard *morfalier*, manger avidement en ouvrant fort la bouche et en appuyant fortement les dents les unes contre les autres (Hécart).

On retrouve le mot dans l'ital. *morfire*, bâfrer [2], et dans quelques patois allemands (Bavière, *murfeln*, mâcher avec les lèvres fermées) et jusqu'en roumain : *molfâi* et *morfoli*, mâcher, grignoter. Ce dernier idiome exclut nécessairement tout type ancien germanique et renvoie, comme les formes parallèles, à une origine imitative, exprimant le mouvement des joues lorsqu'on mâche lentement, surtout chez les personnes qui n'ont pas de dents.

Braune, qui ne disposait pas de tous ces éléments comparatifs,

1. Cf. wadi, wango, wariwulf, waso, winkjan, wirbilon, etc., etc.

2. Terme proprement jargonnesque. Le langage des malfaiteurs s'en est emparé dès le XVIe siècle, en France, en Italie et en Espagne (dans ces deux derniers pays, par l'intermédiaire du provençal). Cf. ci-dessus, p. 206-207.

Digitized by Google

avait risqué un type ancien haut-allemand **murphjan* [1]. Meyer-Lübke pose hardiment un langobard *morfjan* tout court Or, ce vocable germanique, hypothétique ou prétendu réel, s'évanouit devant ces deux faits :

1° Cette famille de mots ne remonte pas au-delà du xve-xvie siècle ;

2° Son existence en roumain exclut péremptoirement toute provenance ancienne germanique.

Pauta, Provence, gros pied, terme inconnu à l'ancienne langue et représenté dans le Midi par les variantes : *piauto* (Rhône), *plauto* (Querci) et *pòuto* (Dauphiné). Mistral en donne ces sens : 1° patte, grosse patte, gros pied ; 2° paume de la main ; 3° trace du pied dans la boue.

Ces variantes (on l'a vu) nous renvoient à *pauto*, *plauto*, *pòuto*, qui signifie boue un peu ferme, fange, d'où la notion de pied sale ou gros pied. Le manceau *pocre* (Poit. *paucre*) en offre l'exact pendant [2].

L'abondance de ces formes dans les dialectes méridionaux et leur rareté dans le germanique, qui généralement a eu recours à des emprunts au roman (cf. allem. *Pfote* et bavar. *Ploten*, à côté du néerl. *poote*, angl. *paw*) plaident en faveur d'une origine indigène. On est dès lors surpris de voir Mackel rattacher *pauta* à un type francique **pauta*, complètement étranger aux idiomes germaniques qui, pour la plupart, ont tiré cette notion du roman [3]. Mais on est stupéfait de voir cette simple conjecture de Mackel devenir chez Meyer-Lübke un fait acquis : « *Pauta* (francique), patte. — Anc. fr. *poue*, prov. *pauta* ».

« *Worm* (francique), pus ».

Parmi les nombreuses suppositions provoquées par *gourme* et ses variantes provinciales, figure celle de Schuchardt, qui fait remonter cette famille à l'allem. *Wurm*, signifiant entre autres, dartre rongeante et farcin des chevaux.

Ces sens sont inconnus à l'ancienne langue, mais l'auteur n'en induit pas moins un francique *worm* (« pus »), tout court.

1. *Zeitschrift*, t. XXI, p. 216. Mackel (p. 25) s'était borné à juxtaposer le fr. *morfier* avec le moy.-haut-allem. *murfen*, réduire en pièces, et le néerl. *morfen*, mâcher.

2. Voir ci-dessus, p. 188. L'allemand vulgaire *Patsche* signifie également à la fois patte et bourbier.

L'italien *piota*, pied, plante du pied, signifie encore gazon, motte de terre et (dans le patois) pierre plate, tous sens qui manquent au provençal. Quant à la dérivation du prov. *plauta* de l'ancien italique *plautus* ou *plotus*, plat, large, aux pieds larges, terme ombrique (suivant Festus), il suffira de faire remarquer que la chronologie et la géographie (le gallo-roman ignorant toute trace régionale italique) s'y opposent également.

3. Mackel cite un bas-rhénan *pote* du xive siècle, alors que l'ancien français *poe* lui est antérieur.

Digitized by Google

Ce n'est pas tout. Meyer-Lübke a inséré dans son recueil d'étymologie romane nombre de vocables et de sens qu'il attribue à un moyen-haut-allemand [1] de son cru [2].

Ces exemples suffiront pour mettre en garde contre un expédient fâcheux, qui permet à l'auteur de franchir d'un seul bond la distance, parfois incommensurable, qui sépare la conjecture de la réalité.

Veut-on maintenant se faire une idée du caractère négatif de mainte de ces attributions au germanique ? Il suffira de citer ces lignes significatives de Schuchardt :

« La variété des formes fondamentales germaniques — *schlendern* [3], *slendern*, *slentern*, *lendern*, *lentern*, *lantern*, etc. — se reflète fidèlement dans les variantes correspondantes romanes. Là aussi nous rencontrons les variantes phonétiques intimement connexes dans un groupe lexicologique que Diez a réparti en deux articles et Körting en trois [4]... ».

L'auteur y rattache toute une série de vocables romans, dont quelques-uns intéressent nos recherches [5] :

1° Prov. *landrá* (*landá*), battre le pavé, ital. *landra* (*slandra*), prostituée.

1. Nous avons consulté le *Mittelhochdeutsches Wörterbuch*, de W.-Ch. Müller et F. Zarncke (Leipzig, 1854-1866, 4 vol.) et le *Mittelhochdeutsches Handwörterbuch*, de M. Lexer (Leipzig, 1873-1878, 3 vol.).

2. Voici ce qu'on y lit :

a. — « *Halberent* (mhd.), jeune canard sauvage. — Fr. *halbran* ».

L'auteur renvoie à Diez et à Mackel. Le premier se borne à affirmer que l'allemand appelle, à raison de sa petitesse, *halbente* (Nemnich) l'*anas rustica*, en ajoutant : « Au lieu de *halbent*, on a pu dire *halberent* (dans le moy.-haut-allem. *ent* étant masculin ». Et Mackel d'ajouter : « Fr. *halbran*, s'il dérive du moy.-haut-allem. *halberant* ».

Donc, simples conjectures et moins encore, si l'on tient compte du fait que les dictionnaires du moyen-haut-allemand ignorent à la fois *halbant* et *halberant* (*ant*, et non *ent*, étant à la fois masculin et féminin) et que notre *halbran* est dit en moyen-haut-allemand *wilder ant*.

b. — « *Han* (mhd.), hanneton. — Dérivé français *hanneton* ».

Le sens donné ici au moyen-haut-allem. *han* (mod. *Hahn*) est controuvé. Les dictionnaires médiévaux ne connaissent que *han*, coq, et rien de plus. Certains patois modernes possèdent, il est vrai, *Weidenhahn*, au sens de hanneton, mais il s'agit là d'un composé « coq des saules » (cf. en anglais, *cok-chafer*, hanneton, proprement coq-scarabée) et d'un provincialisme, forme et sens absolument inconnus à l'allemand du Moyen Age.

c. — « *Werbel* (mhd.), courtillière. — St.-Pol, *verblet*, Hain. *verbot*, etc. ».

Le *mittelhochdeutsch* ignore, et pour cause (v. Index), le sens indiqué, possédant uniquement *werbel* avec l'acception de « sommet de la tête », ce que la langue moderne exprime par *Wirbel*.

Ainsi Meyer-Lübke a non seulement *réalisé* (au sens scolastique) des vocables franciques et gaulois, transformant en réalités de simples conjectures, mais encore il a imaginé des vocables et des sens qu'il a imposés de sa propre autorité au moyen-haut-allemand.

3. Aux sens : 1° lancer ou jeter avec force ; 2° battre le pavé.

4. *Zeitschrift*, t. XXVI, 1902, p. 588.

5. Cf. aussi Meyer-Lübke, v° *lendern*.

Digitized by Google

Nous avons montré que la patrie de ce groupe est la Provence, d'où les vocables ont pénétré dans les patois de la Haute-Italie, en italien et en français [1].

2° *Lanterner*, verbe dans lequel Schuchardt voit une contamination du germ. *lantern* avec le fr. *lanterne*.

En fait, *lanterne* a produit en français une floraison sémantique abondante [2] et restée absolument étrangère aux idiomes germaniques.

3° *Landreux* (« faible, malade ») et *landore* (« paresseux »).

Le premier, terme vulgaire qu'on lit chez Oudin (1640), est encore vivace en Champagne (« frileux, malade »), à côté de *landroux* ou *landoux*, déguenillé (teigneux, en Poitou), proprement couvert de lentes (*lendes*).

Quant à *landore*, c'est un provincialisme méridional, attesté tout d'abord chez Rabelais et resté jusqu'ici d'origine obscure.

En somme, aucun des vocables cités par Schuchardt n'a rien de commun ni avec le verbe *lentern* et ses variantes ni avec le germanique. Ce *Massenproblem*, comme les autres, se résout finalement en suppositions illusoires.

Quand on établira — en partant du consciencieux travail de Mackel — le bilan exact des emprunts germaniques en français et en provençal, on s'apercevra que nombre d'entre eux reposent, en ce qui touche la création métaphorique, sur une totale méconnaissance des facteurs indigènes, et, quant à la création spontanée, sur une prétendue suprématie du germanique sur le roman, alors que ce dernier a fait preuve au contraire d'une fécondité et d'une variété incomparables.

Arrêtons ici le bilan des termes héréditaires, empruntés et étrangers. De ces sources historiques, les plus essentielles pour la constitution et l'enrichissement de la langue ont été le latin et le germanique. Le grec et le celtique n'y ont pénétré que par une filière latine. Quant aux éléments orientaux, ils représentent des emprunts secondaires ou tertiaires, dont l'importance linguistique est pour ainsi dire négative [3].

Des influences ultérieures, celle de l'Italie pendant la Renaissance est d'un intérêt historique et social de premier ordre. Nous avons essayé de faire ressortir cette importance capitale dans notre ouvrage sur la *Langue de Rabelais*.

L'action de l'Espagne, à partir de la seconde moitié du XVIe siècle et surtout pendant la période classique, présente un caractère

1. Voir ci-dessus, p. 59.
2. Voir notre *Langue de Rabelais*, t. II, p. 291-292.
3. Cf. l'Appendice B : Emprunts orientaux.

Digitized by Google

littéraire très accusé. Son influence linguistique est moindre et peu de vocables de cette source ont pénétré dans la langue générale.

Dans la recherche des origines du vocabulaire français, il importe d'ajouter au latin et au germanique les facteurs indigènes, en premier lieu la métaphore linguistique et le langage imitatif, celui-ci créant sans cesse, celle-là opérant sur des matériaux déjà existants et aboutissant ainsi à de véritables créations [1].

Mais tandis que les sources historiques du vocabulaire sont aujourd'hui taries, les facteurs indigènes restent toujours vivaces et leur action se continue indéfiniment. Si les premières ont seules absorbé jusqu'ici l'intérêt des philologues, les derniers s'imposeront de plus en plus à l'attention des futurs investigateurs.

1. En dehors de ces sources de premier ordre, il importe à l'étymologiste de tenir également compte des facteurs psychologiques complémentaires : suffixes analogiques, croisements, étymologies populaires, facéties verbales, origines anecdotiques et coquilles lexicographiques. Voir, à ce sujet, l'Appendice A : Phénomènes accessoires.

Digitized by Google

CONCLUSION

Essayons maintenant de récapituler les principaux résultats qui se dégagent de ces longues recherches.

Historique. — L'investigation étymologique se confondra de plus en plus avec l'*historique*, appliqué non seulement aux éléments héréditaires latins (comme le pensait Gaston Paris), mais au vocabulaire tout entier. Cette détermination de l'état-civil des mots implique le plus souvent leur origine. Le moment où un vocable apparaît dans un texte, le milieu social où on le rencontre sont des données d'une importance capitale. Leur méconnaissance, notamment en ce qui concerne le facteur chronologique, est devenue une source d'erreurs et d'illusions.

De toutes les langues romanes, le français seul peut être étudié historiquement. Une suite ininterrompue de monuments littéraires depuis le xe siècle jusqu'à nos jours offre au philologue un champ d'exploration presque indéfini. Grâce aux travaux de Du Cange, de Littré, de Godefroy et d'Hatzfeld-Darmesteter, nous sommes à même de situer, avec plus ou moins d'approximation, la chronologie de chaque terme ancien ou moderne.

Il importe donc en premier lieu de replacer chaque vocable dans son époque et dans son milieu, et non pas de l'envisager *in abstracto*, dégagé de toute contingence, comme on le fait habituellement.

Phonétique et Sémantique. — On continue à faire de la phonétique le pivot de la linguistique, la base fondamentale sur laquelle repose tout l'édifice d'une langue [1].

1. Voir le travail récent de Georges Millardet sur la « Linguistique et la dialectologie » (*Revue des langues romanes* de 1921 et suiv.), surtout la première partie : « Aperçu général » (p. 29 à 54). Etude des plus suggestives, riche en idées et en faits, d'un des représentants les plus autorisés de la jeune génération des dialectologues, mais unilatéral, en tant que l'auteur ne tient pas suffisamment compte du travail mental des foules en dehors de toute phonétique. Ces articles viennent de paraître en volume, sous le titre : *Linguistique et Dialectologie romanes. Problèmes et Méthodes*, Paris, 1923.

L'auteur y défend, par des arguments plutôt spécieux, l'utilité de *partir du*

Digitized by Google

On lui attribue un caractère universel et permanent, sans tenir compte de ses limites dans le temps et dans l'espace, et, par suite, de sa disparition graduelle dans les périodes ultérieures du développement de la langue.

La phonétique est indispensable pour les périodes constitutives de l'idiome national : en ancien français, elle joue un rôle absolument prépondérant, sinon exclusif. Mais, à partir du moyen français, elle cède la place de plus en plus largement à la sémantique. C'est à cette longue évolution ultérieure qu'on pourrait appliquer les fortes paroles de Gilliéron : « La vie du français n'est pas dans les organes phonateurs, elle est dans le cerveau » [1].

La phonétique de l'ancienne langue devient de la simple orthoépie aux âges suivants, et le titre du célèbre ouvrage de Charles Thurot : *De la prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle* (1881), pourrait être sans inconvénient reculé de deux siècles.

A partir du XIIIe-XIVe siècle, c'est la sémantique qui règne en souveraine. On a vu par de nombreux exemples que les masses populaires interviennent constamment pour enrichir le vocabulaire, soit par la création spontanée — infiniment plus vaste qu'on ne l'a supposé jusqu'ici — soit par l'élaboration psychologique d'un fonds déjà acquis. Dans l'un et l'autre cas, la phonétique est totalement absente et la psychologie devient le principe dominant.

En somme, et quelle que soit l'importance de la phonétique pendant la période constitutive de la langue, son rôle se réduit de plus en plus ensuite jusqu'à s'effacer complètement, à partir d'une époque voisine de la constitution définitive de l'idiome national. Dès lors, pendant la longue période ultérieure, la psychologie reste l'agent essentiel, sinon unique, de l'évolution du lexique.

La valeur de la phonétique devient ainsi relative et son efficacité se réduit à un temps et à un lieu déterminés. En outre, elle doit compter avec les caprices et les influences ambiantes, avec l'action parfois absorbante de la langue littéraire sur les patois, si bien mise en relief par les études de Gilliéron et de ses élèves.

La conception de l'exclusivité de la phonétique a fait totalement méconnaître la participation des masses à la formation du vocabulaire, ce que Gilliéron appelle « le travail du peuple », et, comme

latin dans l'étude des langues romanes, au lieu de prendre leur état actuel pour point de départ. C'est fournir une occasion perpétuelle aux reconstructions des forgeurs de « types » et substituer un état figé au développement continu, avec toutes les contingences de la vie en plein épanouissement. Nous avons déjà caractérisé plus haut ce procédé en tant qu'appliqué au vocabulaire étymologique. Voir ci-dessus, p. 237.

1. *La Faillite de la phonétique*, p. 102.

Digitized by Google

suite fatale, la substitution *d'entités* aux forces mêmes de la vie.

Ces reconstructions hypothétiques, ces restitutions idéales, dont de nombreux exemples émaillent notre ouvrage, cachent, sous leur pléthore apparente, une lamentable indigence en résultats positifs.

Nous avons partout substitué des réalités aux mirages étymologiques, en montrant par exemple que le nom de la *truie* n'est pas un souvenir de la guerre de Troie, pas plus que l'ancien *enchoistre*, grossier, n'est un reste de la peinture pompéienne, ou le picard *recinchier* une réminiscence de l'eau lustrale des Romains.

Le terme *patois* (anciennement aussi *patrois*) ne se rattache pas au *patrius sermo*, ni le mot *verve* au latin *verba*, mais l'un et l'autre remontent (on l'a vu) à la notion « boue délayée » (sens primordial des deux vocables encore vivaces dans les patois), à l'instar des verbes synonymes *barbouiller* et *patauger*.

Ces mirages iront rejoindre les explications idylliques qu'on attribuait jadis aux noms de parenté indo-européenne.

L'imagination des foules est plus terre à terre. Ses images, souvent banales et grossières, contrastent avec celles des poètes et des... érudits.

Entités. — Le prétendu caractère universel et permanent de la phonétique a conduit à la création de tout un monde de fantômes lexicologiques. Nous avons suivi, avec force détails, les singulières vicissitudes de la méthode reconstructive, depuis son introduction dans le domaine roman jusqu'à son plein épanouissement à l'heure actuelle.

On se rappelle l'extrême pénurie de renseignements fournis par l'Antiquité sur le latin vulgaire. En présence des lacunes des textes et de l'histoire, les romanistes se sont efforcés d'induire des langues romanes elles-mêmes la physionomie et le lexique de ce *sermo rusticus*.

Nous avons montré le caractère souvent aléatoire de ces tours de force subjectifs. L'accord même entre deux ou trois idiomes romans n'offre pas toujours un critérium suffisant pour en incorporer la forme au latin vulgaire. Le terme, en apparence commun, peut en effet être propre à une seule langue, d'où il a passé aux autres à titre d'emprunt.

C'est le cas notamment des termes de marine (cf. *bigue* et *bitte*), termes voyageurs par excellence, qui se retrouvent en plusieurs idiomes, alors qu'ils n'ont eu qu'un pays d'origine unique.

Malheureusement, les restitutions idéales des étymologistes, leurs *types*, sont souvent induits de vagues présomptions ou imaginés de toutes pièces, quand ils ne sont pas de simples transcriptions des mots français. Nous en avons donné de nombreux exemples au cours de cet ouvrage.

Digitized by Google

Ce genre de restitutions idéales représente une grande partie du lexique étymologique roman.

Voilà une constatation irréfutable et déconcertante. Elle est renforcée par cette autre :

La masse des vocables attribués arbitrairement à un prétendu latin vulgaire, au grec, au celtique, est en réalité le fait des créations du peuple, des hommes de tout âge (enfants, jeunes gens, vieillards), de toutes classes sociales (paysans, bourgeois), de toutes les professions (laboureurs, ouvriers, hommes de métier). Ou bien c'est un reflet des coutumes et des usages, des pratiques et des superstitions.

Création populaire. — Il faudra tenir compte en premier lieu de la création métaphorique qui, à elle seule, est appelée à résoudre nombre d'énigmes du lexique roman. Elle a fourni à la langue les contributions les plus variées, les plus vivantes, les plus colorées.

Les concordances sémantiques, autre avenue inexplorée, jetteront à leur tour un jour inattendu sur les associations d'idées qui se trouvent à la base de maint problème étymologique.

Viendra ensuite la création spontanée, représentée par le langage enfantin et imitatif, que nous avons embrassée pour la première fois dans son évolution intégrale dans le temps et dans l'espace. Elle a enrichi la langue par des apports d'une fécondité inépuisable.

Ces deux forces créatrices par excellence — la création métaphorique et la création spontanée — l'une plongeant ses racines dans les matériaux constitutifs de la langue, l'autre, agissant puissamment et sans cesse sur leur développement psychologique, embrassent une grande partie du vocabulaire.

A côté et en dehors de ces facteurs de premier ordre, les traditions populaires, les patois et les langues spéciales compléteront tour à tour cet ensemble de recherches.

Enfin, les vues d'ensemble feront ressortir les multiples points de vue qui ont présidé à la nomenclature vulgaire des animaux domestiques, de la flore indigène, etc., témoignant de l'inépuisable fertilité de l'esprit populaire.

Voilà les sources, nouvelles ou renouvelées, que nous avons ouvertes à l'investigation étymologique. Elles nous ont révélé un idiome d'une souplesse et d'une variété incomparables, à la fois précis et nuancé, abstrait et vivant, lumineux et coloré, admirable instrument de la pensée et de la science.

A ces facteurs [1] toujours vivaces et si abondamment représentés

1. Voir, sur les sources indigènes complémentaires, l'Appendice A : Phénomènes accessoires.

Digitized by Google

aux différentes époques, on s'est ingénié à substituer une latinité superflue, suspecte ou franchement imaginaire. On s'est efforcé, depuis près de deux générations, de remplacer le mouvement et la vie par des entités, les forces vives par des reconstructions chimériques, le dynamisme du langage par des procédés exclusivement mécaniques. Cette conception, subjective et étroite, est d'autant plus déplacée qu'il s'agit, non pas de langues mortes, mais d'idiomes en pleine vitalité et créateurs par excellence.

Parmi les langues romanes, le français occupe une place d'honneur par sa force fécondante, par ses vocables évocateurs, par ses mots-images. Ce merveilleux instrument, d'un pittoresque incomparable, nous a permis, grâce à ses monuments littéraires et linguistiques, de soumettre à une épreuve rigoureuse les restitutions hypothétiques de l'étymologie romane et d'en faire ressortir l'inanité et la subjectivité.

Double but. — Nous nous sommes efforcé ainsi, en premier lieu, d'élargir et de compléter les données de l'étymologie, en ajoutant à la triple catégorie lexicologique courante — mots héréditaires, mots étrangers, mots empruntés — une quatrième catégorie : les éléments indigènes de création populaire.

Cette création vulgaire est à la fois féconde, variée et multiple. Sous ses divers aspects, elle embrasse un domaine des plus vastes et, explorée dans ses profondeurs, elle est appelée à ouvrir à l'étymologie des perspectives illimitées.

En second lieu, nous avons tenté de déblayer le terrain de l'étymologie romane, encombré par un fourré inextricable de reconstructions hypothétiques, d'*idola verbi*, de restitutions idéales.

Echafaudages d'hypothèses, avec leur correction apparente, ces fictions verbales font l'effet des mirages du désert. Elles peuvent séduire à première vue, examinées de près, elles s'évanouissent comme des ombres.

Si l'on ne veut voir l'étymologie périr d'inanition, malgré sa stérile abondance, il faut lui insuffler un sang régénérateur, des forces nouvelles puisées aux sources mêmes de la vie.

Digitized by Google

APPENDICES

APPENDICE A

PHÉNOMÈNES ACCESSOIRES

Nous venons de passer en revue quelques-uns des facteurs d'ordre psychologique ou linguistique, qui ont présidé à la création des mots ou des sens nouveaux. A côté de ces agents de première importance, il importe de tenir compte de certains phénomènes secondaires, que les grammairiens rangent habituellement dans la morphologie et que nous allons examiner ici sous le rapport exclusivement lexicologique.

C'est en premier lieu l'analogie, dont l'action s'étend dans tout le domaine de la langue. Nous en avons déjà étudié un des aspects les plus curieux, les associations d'idées qui aboutissent aux concordances sémantiques. Cette fois, c'est le rôle qu'elle joue dans la propagation des suffixes que nous allons essayer de faire ressortir.

Les cas de contaminations et d'étymologies populaires apporteront des contributions instructives, surtout les croisements lexicologiques, fréquents et variés.

D'autre part, l'ironie et la facétie verbales, malgré leur intervention discrète dans le domaine étymologique, ne laisseront pas d'éclairer maint coin resté jusqu'ici inexploré. Ce genre d'amusettes populaires et certains *curiosa* étymologiques viendront utilement s'ajouter à ces diverses influences accessoires.

La série sera close par une revue sommaire des coquilles lexicographiques qui encombrent les dictionnaires, font double emploi ou rendent méconnaissable la physionomie de certains termes, notamment dans le domaine technique.

Ces données accessoires viennent ainsi compléter les renseignements fournis par les facteurs essentiels qui ont été tour à tour, au cours de cet ouvrage, l'objet d'une étude approfondie.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

SUFFIXES ET PRÉFIXES

I. — SUFFIXES ANALOGIQUES

On a jusqu'ici étudié l'action de l'analogie dans le domaine de la phonétique et de la morphologie, mais on n'a pas poussé encore l'investigation jusqu'à la dérivation des mots. C'est là une lacune considérable, qui a laissé subsister nombre d'incertitudes plutôt apparentes que réelles [1].

-NAUDE. — Voici, par exemple, ces trois mots donnés par le *Dictionnaire général* :

« *Baguenaude.* — Origine inconnue (xvᵉ siècle) ».

« *Chiquenaude.* — Origine inconnue (Palsgrave) ».

« *Gringuenaude.* — Origine inconnue (d'Aubigné) ».

Il est manifeste que l' « inconnu » réside ici dans la finale, et nullement dans le terme initial qui n'a rien d'obscur pour nous : *bague*, baie, est dans Rabelais, qui l'a tiré du provençal [2] ; *chique*, coup, est le languedocien *chico*, qui a le même sens que *chiquenaude* ; *gringue* est la forme nasalisée de *grigue* (au Canada on dit *griguenaude*, crotte desséchée), qui se trouve aussi à la base de *grigou* [3].

Qu'est-ce donc que ce suffixe *-naude* ?

1. L'étude des rimes et des noms propres se révèle particulièrement utile pour l'analogie suffixale. Nous avons consulté :

a. — Pour le moyen français :

Jehan Le Fevre, *Dictionnaire des Rimes françoises*, Langres, 1572 (IIᵉ éd. publiée par Tabourot, Seigneur des Accords, 1587).

Odet de La Noue, *Le grand Dictionnaire des Rimes françoises selon l'ordre alphabetique... avec l'interpretation et l'origine des mots plus rares du Palais, de la Milice, Venerie et autres.* A Genève, 1623 (Iʳᵉ éd., 1596).

b. — Pour le français moderne :

Pierre Richelet, *Dictionnaire des Rimes*, Paris, 1667.

F. Morandini d'Eccatage, *Grand Dictionnaire des Rimes françaises*, Paris, 1886.

La plus récente de ces publications — *le Dictionnaire méthodique et pratique des rimes françaises* par Ph. Martinon (Larousse, s. d.) — tient compte à la fois de la langue littéraire et du parler vulgaire.

Quant aux noms propres, nous avons utilisé : Eugène Ritter, *Les Noms de famille*. Paris, 1875. Travail précis et substantiel.

Le *Dictionnaire des noms* (1880) de Larchey a l'inconvénient d'abandonner au lecteur le choix entre plusieurs conjectures.

Il manque encore un ouvrage scientifique sur l'onomastique française, lacune des plus sensibles.

2. « Trois antiques lierres... tous chargez de *bagues* » (l. V, ch. xxxiv).

3. Voir t. I, p. 318-319.

Digitized by Google

Nous le trouvons attaché par ailleurs aux mots :

Becquenaude, femme bavarde, à côté de *becquerelle*, l'une et l'autre formes dans les farces de l'*Ancien Théâtre* (t. II, p. 154, et t. III, p. 116).

Caquenaude, Berry, cousin (insecte), forme parallèle à *caquereau* (Rolland, *Faune*, t. III, p. 307).

Cincenaude, même sens en ancien français, à côté de *cincenelle* et de *cince*, tout court.

Ce dernier vocable est particulièrement instructif : *cince*, reflet du lat. *cimicem*, est pourvu d'une série de suffixes analogiques, tout simplement pour lui donner plus de corps, plus d'ampleur, sans d'ailleurs rien ajouter à sa valeur initiale. De même, *baguenaude*, *chiquenaude* et *gringuenaude* ne disent ni plus ni moins que *bague*, *chique* et *gringue*, tout courts.

Il n'en est pas autrement de *piquenaude* (synonyme de *chiquenaude*, à Damprichard), en picard, *piquenote*, francisé en *pichenette*, qui signifie littéralement petite piqûre.

Ce qui a contribué à donner un certain mystère à ces suffixes, c'est leur rareté, la langue littéraire ne connaissant que ces trois mots pourvus du suffixe analogique *-naude*, variante d'*-aude*. Une enquête, poursuivie, à ce sujet, dans l'ancienne langue et dans les patois, fournirait des résultats autrement féconds. Malheureusement les recherches de ce genre sont jusqu'ici restées tout à fait isolées [1].

-NARD. — Parallèlement à *-naud*, *-naude* (pour *-aud* [2], *-aude*) on trouve *-nard* (= *-ard*) dans *goguenard* (dérivé donné par Oudin, 1640) et *traquenard* (Rabelais), ce dernier parallèle au synonyme postérieur *traquet*, l'un et l'autre termes de chasse dérivés de *traquer* le gibier. L'ancienne langue connaît *piquenart*, piquier, dans un document flamand de 1384 (v. Godefroy).

Ce sont des noms propres [3] qui ont fourni le point de départ de ce genre de suffixes. Nous allons les passer en revue.

-BAUD. Ce suffixe a été extrait des noms comme Archambaud et Clarembaud, Guillebaud ou Guilbaud. De là :

Chicambaud, terme de marine, pièce de bois mobile sur laquelle on amure la misaine (Nicot, 1606), forme précédée par *chicabau* (1543), l'une et l'autre dérivant de *chique*, souche, tronc (cf. *chicot*).

Cornebaud, cornard, qu'on lit dans Eustache Deschamps (*Œuvres*, t. IX, p. 124).

Couillebaut et *quinebaut* sont des sobriquets donnés à un marchand de volaille dans la *Dyablerie* (1507) d'Eloy d'Amerval [4].

1. On en est redevable principalement à Horning : « Les suffixes *-accus*, *-iccus*, *-occus*, en français » (*Zeitschrift*, t. XIX, p. 170 à 188) ; « Le suffixe *-istre* en français » (*Ibid.*, t. XXVI, p. 325 à 326).

2. Cf. *sabrenaud*, savetier, emprunté du normand au XVIIe siècle, remonte à *sabre*, *safre*, goinfre, sobriquet habituel donné au savetier. Voir notre *Langage parisien*, p. 198.

3. Voir Eugène Ritter, *ouvrage cité*, et Ernest Langlois, *Table des noms propres de toute nature compris dans les Chansons de geste imprimées*, Paris, 1904.

4. A propos d'étudiants parisiens qui faisaient des dettes pour gibier et volaille (fol. M, II v°) :

Franc compaignon, non pas villain,
Que les femmes, j'en suis certain,
N'osoyent nommer *couillebaut*,
Mais l'appeloient *quinebault*.

Digitized by Google

Courtibaud, ancien nom berrichon et angevin de la dalmatique.

C'est à un procédé suffixal du même genre qu'on est redevable des verbes patois comme le champenois (Yonne) *piquenoter*, manger sans faim et du bout des dents, proprement picoter ou becqueter. Une forme parallèle *piqueniquer*, probablement parisienne, est la source du *piquenique*, mot que Ménage consigne le premier en 1650 [1]. D'autre part, Philibert Le Roux, dans son *Dictionnaire comique* (1718), fait ressortir le caractère parisien du vocable [2].

C'est un néologisme du milieu du XVIIe siècle, comme l'affirme Ménage, et c'est de Paris que l'usage et le mot ont traversé la Manche: en anglais, suivant Murray, le *picnic* n'apparaît pas antérieurement à 1748 et ce n'est qu'en 1800 qu'il semble s'être complètement introduit. Comme sens, *piquenique* ne dit pas plus que picotin ou becquée. De même *triquenique*, en moyen français, bagatelle, est inséparable du wallon *triquenoter*, s'arrêter à des vétilles [3].

Guillebaud, dans le dérivé poitevin *enguillebauder*, engager, embaucher, retenir, à côté de *guillebauder*, s'occuper de rien (Lalanne), en rapport avec l'ancien verbe *guiler*, attraper, tromper.

Loquebault, loquet (v. Godefroy).

Racambaud ou *rocambaud* (transcrits *racambeau* et *rocambeau*), terme de marine, même sens que le simple *raques* [4] (v. *Dict. général*). Le mot a subi l'influence analogique de *chicambaud*.

-BERT. Suffixe extrait des noms comme Childebert, Colbert, Dagobert, Philibert, etc. :

Coquebert, sot, même sens que *coquard*, nigaud, en moyen français, encore dans Rabelais, sous la forme nasalisée *coquimbert*, parmi les noms de jeux du jeune Gargantua (l. I, ch. xx) : « A *coquimbert*, qui guaigne perd ».

Cornebert, nom d'un outil de tisserand, dans un *Olim* de 1279 : « Oustius que l'en appelle *cornebert* ».

Musembert, étourdi, même sens que *musart*, dans Gautier de Coincy.

-ICOT, suffixe abstrait de Janicot (à côté de Janinot et Jacot) : *boursicaut* ou *boursicot*, petite bourse [5] ; *mauricaud* ou *moricaud*, petit Maure, ce dernier dans les *Serées* de Guillaume Bouchet.

-ERNE, extrait des noms de personnes comme Hodierne, Holoferne, ou

1. Avec cette explication : « *Piquenique*. Nous disons *faire un repas à piquenique*, pour dire : faire un repas où chacun paye son écot. Ce mot n'est pas ancien dans notre langue, et il est inconnu dans la plupart de nos Provinces ».

2. « C'est un divertissement fort à la mode à Paris, et voici comment il se pratique. Lorsque des amis font une partie de plaisir, ils conviennent de se divertir à *pique-nique*, c'est-à-dire chacun pour son écot, pour sa part, à proportion que la dépense est grande, et ces sortes de *pique-niques* se font hors de Paris au cabaret ».

3. Le jeu d'enfants *niquenoque*, qui figure parmi les jeux du jeune Gargantua, a un sens essentiellement analogue. Au Canada *piquenoque* signifie chiquenaude, et *pique* ou *noque* y désigne également un jeu d'enfants, où un des joueurs cache une épingle entre le pouce et l'index (Dionne).

4. Ainsi défini par Fournier (1643) : « *Raques*. Boules de bois enfilées en formes de chapelet et grosses patenostres, qui accolent le mast et les vergues, et servent pour plus facilement hausser la vergue ».

5. Nyrop (*Grammaire historique*, t. III, p. 192) note la finale de *boursicot* comme suffixe d'origine douteuse.

Digitized by Google

des noms de villes comme Salerne, etc., suffixe particulièrement fréquent dans les Chansons de geste (Biterne, Loquiferne, Palerne, etc.). Y remontent les vocables :

Baderne, même sens que *bad(r)ouille*, l'un et l'autre termes modernes des marins ponantais, passés au français. Leur point de départ est le normand *badrer*, se salir, se vautrer (*badrouille*, boue, limon), d'où la notion de vieux cordage goudronné. La forme *baderne*, adoptée par les matelots bas-bretons, remonte à un primitif *bade*, boue, parallèle à son aspect renforcé *badre*. Le terme a été transporté par les matelots ponantais dans le Midi, d'où il a passé en italien et en espagnol.

Galerne, vent fort (XIe siècle), d'un primitif *gale* (encore conservé dans le synonyme anglais *gale*, vent violent), se rattachant à *galer*, qui a aussi donné *galant*, primitivement fort, vigoureux [1].

Giberne, boîte à cartouches couverte de cuir, mot d'origine provinciale (donné par le *Trévoux* de 1752) et de même souche [2] que *gibecière* (1350), grand sac en cuir du chasseur (anc. fr. *gibasse* et *gibecier*), l'un et l'autre mots remontant à l'ancien terme *gibe*, sacoche, primitivement de chasseur.

Guiterne (XIIIe siècle), en rapport avec *guitare* (Oudin, 1640) : « Altération inexpliquée », dit le *Dictionnaire général* [3].

Muterne, Pas-de-Calais, taupinière, de *mute*, motte, tas de terre [4].

Poterne (XIIe siècle : *posterne*), en rapport avec son contemporain *poteau* (XIIe siècle : *posteau*) [5].

-OUARD, abstrait de Berouard, Gibouard, Ricouard, etc. : *bidouard*, cheval qui trotte; *grimouard*, moue dédaigneuse [6], mots de la vieille langue. Ce suffixe est surtout fréquent dans l'ancien jargon : *Parouart*, Paris (dans les *Ballades* de Villon), etc.

-OIN, -OUIN, tiré des noms propres comme Baudoin, Grimoin, Hardoin, etc., s'attache surtout aux mots d'origine onomatopéiques :

Babouin, grosse lèvre et nom de singe à lèvres pendantes, à côté de *sagouin*, modelé ultérieurement sur le précédent [7].

1. Voir ci-dessus, p. 211 et 212. — Dans les idiomes celtiques, *gal* désigne plutôt une qualité morale (bret. *galloud*, puissance, anc. irl. *gal*, vaillance). Le breton *gwalerne*, nord-ouest, est emprunté au français. Cf. V. Henry, *Lexique*, p. 128 et 146.

2. La date moderne, la forme et le sens (*giberne* ayant passé des chasseurs aux militaires) empêchent de rattacher ce mot au lat. *zaberna*, espèce de bissac (dans les Edits de Dioclétien).

3. L'ancien mot était encore usuel au XVIe siècle sous la double forme *guiterne* (du Fail) et *guinterne* (Rabelais), cette dernière sous l'influence de *quinte*, cinquième corde : la guitare, qui ne comptait d'abord que quatre cordes, fut montée dès le XVe siècle à cinq cordes doubles.

4. Horning (*Zeitschrift*, t. XVIII, p. 225) voit dans *muterne* un composé bilingue : le moy.-haut-allem. *molt*, poussière, accollé à l'ancien mot *terne*, tertre. Voir ci-dessus, p. 166, le terme de pêche *miterne*, qui n'en est que la forme réduite.

5. En Rouergue, *galaferne* signifie goinfre, et dans les Alpes, *galaverno* désigne le gosier, la gorge. Cf. *baiuerno*, bluette, d'où *bailliverne* (XVe siècle) et *baliverne* (XVIe siècle).

6. Dans Eustache Deschamps (*Œuvres*, t. III, p. 70).

7. « De l'espèce appelée *sahuins* dans la langue du Brésil, et par corruption en français *sagoins* », nous dit La Condamine, dans son *Voyage dans l'Amérique méridionale* (1745, p. 166).

Digitized by Google

Pingouin, oiseau appelé *pinguin* par les Indous et passé en français, à la fin du XVIe siècle, par l'intermédiaire de l'anglais. Thomas Corneille (1690) écrit *pinguin*, et le *Dictionnaire de l'Académie* de 1762 donne la double forme *pingoin* ou *pinguin*.

Tintouin (XVIe siècle), « dérivé de *tinter*, avec un suffixe anormal » (*Dict. général*).

-ORT. Certains de ces suffixes sont moins transparents, mais leur existence n'est pas douteuse. Le diminutif *-or*, par exemple, s'attache, comme son pendant *-ot*, à des substantifs, adjectifs et verbes :

a. — *Bistouri*, encore vivace dans l'Yonne avec le sens de bâtonnet. Le patois poitevin dit de même *calori*, petit bonnet (de *cale*) et, dans l'Yonne, *cocheri*, robinet, à le même sens que *cochet*. Ajoutons le poitevin *mistouri* (dans *cache-mistouri*), colin-maillard (de *miste*, minet), ainsi que *mitouries*, chatteries (en Champagne) et jadis mascarade [1] burlesque à Dieppe le jour de l'Assomption (Moisy).

b. — *Badelory*, niais [2], du prov. *badalori* (de *badaud*, bouche bée), à côté du prov *tantalori*, hurluberlu, ce dernier répondant au moy. fr. *tintelore*, bruit assourdissant.

c. — *Picorer*, à côté de *picoter*, et l'anc. fr. *pipelorer*, enjoliver (G. de Coincy), à côté de *pipeloter* (*Roman de la Rose*).

-ISTRE. — La rareté de ces suffixes dans la langue littéraire rend les vocables qui en sont pourvus obscurs ou impénétrables. L'ancien suffixe *-istre*, par exemple, n'a survécu que dans *bélitre*, alors qu'il est mieux représenté dans l'ancienne langue et dans les patois [3]. Le suffixe de ce mot a ainsi échappé à l'investigation étymologique.

-OCHE. — Parfois, on se trouve en présence de formes dialectales : *caboche*, *galoche* et *taloche* sont des prononciations normano-picardes des vocables méridionaux correspondants : *cabosso*, *calosso* et *talosso*. La tentative de faire remonter ce suffixe au latin vulgaire est restée illusoire [4].

Un verbe normano-picard comme *balocher*, balancer, a pu propager analogiquement des formations comme *flanocher* et d'autres similaires : *bavocher*, *effilocher*, *piocher*, *riocher*.

Remarquons que les plus anciens noms en *-iche* (*Robichon*, Froissart, et *Robichonnet*, Jean Le Maire) sont picards, d'où, ensuite, *Godiche* ou *Gaudiche* (pour Claude), à côté de *bourriche*, *pouliche*, etc.

L'apparition tardive du suffixe corrobore cette propagation analogique.

Une forme comme *roquentin* (XVIIe siècle) a été modelée sur *galantin*, qui lui est antérieur. Au XVIIe siècle, *roquentin* désigne (comme *roquart* en moyen français) un vieux militaire en demi-solde logé dans une place forte (*roque*); mais aussi un galantin ou vieillard qui veut faire le

1. Voir t. I, p. 284.

2. « Les frères ou pour le moins les cousins germains de *sot* sont : niais, badaut (que le vulgaire en quelques lieux appelle *badiory*), nigaud, badin, et plusieurs autres ». Henri Estienne, *Apologie pour Hérodote*, t. I, p. 65.

3. Dans l'article (cité ci-dessus) de Horning, *bélitre* doit être ajouté aux autres exemples allégués par l'auteur.

4. « Ces formations, remarque Gaston Paris (*Romania*, t. XXIV, p. 606), sont à peu près toutes inconnues à l'ancien français et il paraît difficile de les rattacher directement à un suffixe du latin vulgaire. J'incline à croire qu'il y a eu propagation récente de terminaisons d'origine incertaine et sans doute multiple ».

Digitized by Google

jeune homme : « Puis disest ce vieux *roquentin* », lit-on dans la *Muse Normande* (t. IV, p. 96).

-OUILLER. — C'est par voie analogique que le suffixe *-ouiller* s'est propagé, en s'attachant aux verbes d'origine onomatopéique : *barbouiller*, *farfouiller*, *gazouiller*, etc. *Bredouiller* diffère, comme sens et origine, du synonyme ancien *bredeler; chatouiller*, sous ses nombreuses variantes (voir l'*Atlas*), remonte bien à la notion « chat », mais a subi diverses influences analogiques : *cattouiller* et *gatouiller* (Palsgrave), *chatouiller* et *chastouiller* (Thierry), cette dernière variante influencée par *chastier* (châtier), répondant à l'anc. fr. *casteiller*, à côté du champenois *gratouiller* (Aube), contaminé par *gratter*. L'ancien provençal a déjà *castiglar* (XIIIe siècle), à côté de *catilhar*, moderne *catilha* et *gratilha*.

-ARRE. — D'ailleurs, les termes d'origine imitative donnent aux suffixes habituels une forme spéciale. Diez rattachait *bizarre* au basque, sous prétexte que le suffixe *-arre* est inconnu aux langues romanes. C'est là une illusion, comme il résulte des comparaisons suivantes :

Bizarre, en rapport avec ses correspondants méridionaux *bisart* et *bijar*, devenu en français *bigearre* ou *bijard* (cf. t. I, p. 420).

Chimarro, mule (esp. *zimarro*, mouton), en rapport avec le latin *chimarus*, chevreau (v. ci-dessus, p. 224).

Fanfare à côté de *tarare*; prov. *guindarro* et *quitarro*, guimbarde.

Tintamarre, en rapport avec *tintouin*.

Tous ces termes ne remontent pas au-delà du XVIIe siècle.

Cet *-arre* est tout simplement l'adaptation onomatopéique du suffixe *-ard* de la langue générale [1].

-AFRE. — Nous avons déjà étudié l'origine du suffixe *-afre*, détaché du nom propre *Golafre* des Chansons de gestes et qui est devenu ultérieurement très fécond, revêtant des aspects multiples :

-afre, *-ofre*. Le poitevin *chalafre* [2] et le picard *écaloffe* ou *caloffe*, écale, répondent au prov. *calofo*, brou de noix. De là, par voie analogique, les termes méridionaux : *balofo*, balle de blé, moy. fr. *baloffe* (auj. Lyon), *pelofo*, pelure [3], etc.

Un des noms dialectaux pour « lèvre », *balot* (Saintonge et Poitou), thème *bal*, nous en offre la série complète :

Balafre, primitivement grosse lèvre.

Baulifre, dans Eustache Deschamps (t. V, p. 16), à côté du bournois *bolefre*.

Balifes, Picardie, Démuin, grosses lèvres.

Baloufes, Boulonnais, Pas-de-Calais, joues gonflées, d'où *ébarloufrer*, se dit des porcs qui, en mangeant, laissent échapper de la gueule une partie de la nourriture demi-liquide, la font jaillir dehors [4].

1. D'origine analogique, également, les suffixes du thème *garg : gargamelle* à côté de *gargate*, gorge ou gosier, auxquels les patois méridionaux ajoutent *garganet* et *garganto*.

2. Gautier de Coincy en use déjà métaphoriquement : « ... sot et *chalefre* », à côté de : « Un sotart vilain *calafre* » (v. Godefroy).

3. Et, parallèlement, *-ope* : moy. fr. *chalope*, coquille de noix, à côté du méridional *escalopo*, écale.

4. Voir L. Brébion, *Etude philologique sur les patois du Nord de la France*, Paris, 1907, p. 43.

Digitized by Google

Et cette série des dérivés de *cale*, écale et noix, formes déjà relevées : *calafre* (d'où *cafre*) et *chalafre* (d'où *chafre*) ou *chalefre*, à côté de *calofre* et *escalufré* (v. Index).

Les suffixes, comme les mots eux-mêmes, ont leur date, ancienne ou moderne, et leur emploi spécial, littéraire ou dialectal.

Les envisager en bloc, c'est commettre une confusion analogue à celle qui fait remonter aux origines les plus lointaines les vocables d'âges différents.

Voici trois mots : *brenèche*, *garnache* et l'italien *vernaccia*. Ces termes diffèrent à la fois par leur date, leur sens et leur pays d'origine :

Brenèche désigne, dans les patois du Centre et ailleurs [1], le vin blanc nouveau, encore bourbeux et trouble (Martellière), terme moderne se rattachant directement à *bren* ou *bran*.

Garnache, vin exotique, renommé dès le XIIIe siècle, subsiste sous la forme *grenache*, cépage noir cultivé particulièrement dans les vignobles de Banyuls, etc., et vin produit par ce cépage. Cf. aussi La Garnache, nom de lieu en Vendée, pays qui produit du vin blanc.

Quant à l'italien *vernaccia*, sorte de vin blanc, attesté dès le XIIIe siècle, il signifie proprement vin hivernal et semble une transcription savante du précédent [2].

Il s'agit donc, on le voit, à des époques et dans des régions différentes, tour à tour d'un vin indigène ordinaire, d'un cru excellent importé de l'étranger et finalement du vin de liqueur d'un cépage cultivé en Italie et en Sardaigne.

Voilà pour les suffixes; quant aux thèmes, le premier se rattache à coup sûr à *bren*, son; le dernier est synonyme d' « hivernal », alors que le thème de *garnache* ou *grenache* reste obscur.

Tout impose donc une séparation tranchée entre ces trois vocables. Et cependant, M. Thomas trouve le moyen de les réunir et de les identifier [3]. C'est un tour de force, si l'on veut, mais qui va à l'encontre des données élémentaires de l'histoire et du bon sens.

Citons encore les deux suffixes suivants :

-ANDRE. — Suffixe abstrait de *calandre*, *malandre*, etc., ou encore des noms propres Alexandre, Léandre, etc. et propagé par voie analogique : *Filandre* (XIVe siècle(, fil léger ou fibre charnue [4].

En Poitou, *balafre* désigne le bouton à la bouche des moutons, et, en Champagne, *berlaf(r)e*, le mal aux lèvres. Cette dernière forme est la métathèse de *balafre* (le milanais *barleffi*, ital. *sberleffe*, balafre, en est un emprunt).

1. Cf. *Trévoux*, v° *brenèche :* « C'est le nom qu'on donne en Normandie au poiré nouveau dans le temps qu'il est encore doux... ».

2. Voir les textes cités par Du Cange : le « vin de *Garnache* » y est attesté dans un compte royal en bas-latin de 1312, alors que *vernache* n'y figure que dans des écrits d'un caractère savant.

3. « Le *b* initial des formes patoises *brenèche*, *bernache*, etc., doit remonter à une forme **vernache*, calquée plus fidèlement sur l'italien **vernaccia* que *grenache* ». A. Thomas, *Mélanges*, p. 36.

4. Cf. Ménage : « *Filandres*. Filets qui s'engendrent dans le corps du faucon. De leur ressemblance à des filets ». Le *Dictionnaire général* fait remonter *filandre* à un primitif **filande*, qui n'est attesté nulle part.

Digitized by Google

Solandre, crevasse à la sole du cheval.

Ce suffixe est plus répandu dans le Midi : *escamandre*, déguenillé (d'*escamo*, effilure), en rapport avec *peiandre*, guenille (de *peio*, loque), le premier répondant exactement à *filandre*.

-IGNER. — De même le suffixe *-igner*, parallèle à *-iner* et à *-iller*, apparaît dès le moyen français dans nombre de verbes :

Croquiner, croquer souvent, à côté de son synonyme *croqueter* (XVIe siècle), d'où, d'une part, *croquinolle* et *croquignolle* (les deux formes dans Rabelais [1] avec le sens de « chiquenaude »), et, d'autre part, *croquette*, synonyme wallon du précédent.

Grafigner (Villon), parallèle à *grafiner* (Anjou), la double forme vivace dans le Bas-Maine, à côté *d'esgrafiner* et *esgrafigner* (les deux dans Rabelais [2]) et encore usuelle dans le Berry, Poitou, Bas-Maine, etc. Ces formes dérivées remontent à l'ancien verbe *grafer*, *agrafer*, *esgrafer*, griffer, égratigner (de l'anc.-haut-allem. *crapho*, griffe, crochet).

Gratigner (Palsgrave), parallèle à l'ancien *gratiner* (XIIe siècle), de *grater*, gratter.

Harpigner et *harpiller*, empoigner (XVIIe siècle), de *harper*, même sens (XVIe siècle).

Piétiner, dérivé moderne (Oudin), de l'anc. *pieter*, frapper du pied.

Tapigner, maltraiter, de *taper*, frapper avec le plat de la main.

Tortiner, tordre (aujourd'hui dans le Hainaut), à côté de *tortiller*, antérieurement attesté.

Trépigner (XIVe siècle), parallèle à *trepiller* (de l'ancien verbe *treper* [3], danser), et *trotigner* [4], en rapport avec *troter*.

Ajoutons-y : *babigner* (Villon) et *babiller*, *gouspigner* (Bas-Maine) et *gouspiller*, *houspigner* (écrit *houcepignier*, v. Littré) et *houspiller*, etc. Ces alternances trouvent leur pendant dans le diminutif *-ignon -illon*, fréquent surtout dans des noms propres (v. t. I, p. 100).

Rien de plus étrange que les suppositions présentées jusqu'ici sur plusieurs des mots que nous venons de passer en revue.

A propos de *bequenaud*, Delboulle cite un passage de Sully [5], passage auquel l'éditeur de la *Romania* ajoute cette note : « Le sens se comprend sans peine ; mais d'où vient ce mot injurieux? M. Behrens propose de lire : *baguenaut*, répondant au prov. *baguenaud*, frivole [6] ».

C'est tout bonnement notre *becquenaut*, qu'Oudin explique ainsi dans ses *Curiositez* (1640) : « Une *becquenau*, c'est une cajolleuse. Vulgaire (et

1. Mais le mot est antérieur au XVIe siècle ; on le lit dans le *Mystère de Saint-Quentin* (v. 4326) : « Pour leur donner des *croquignoles* ».

2. Henri Estienne affirme (*Précellence*, p. 329) qu'à Paris « on ne dit point autrement que *graphigner* ou *egraphigner* ».

3. A côté de *triper*, fouler aux pieds, piétiner, d'où *tripoter*, avec le dérivé *tripot*, jeu de paume, point de départ des sens figurés : intrigue, embarras, etc.

4. Eustache Deschamps connaît *trotignon*, pour pied (*Œuvres*, t. VII, p. 11). La forme parallèle *trotiner* se lit dans un texte de 1410.

5. Dans les *Lettres de Henri IV* : « Je vis naistre ces nouvelles amours [de Henri IV avec la marquise de Verneuil] avec grand regret... et voyant passer cette affection si avant qu'il me fallut trouver cent mille escus pour donner à cette *baquenaut* (cité dans *Romania*, t. XXXI, p. 357).

6. Voir Behrens, *Beiträge*, p. 20.

Digitized by Google

Bon bec, c'est-à-dire qui parle beaucoup). La *becquenau* qui a accuse saint Fiacre », même sens [1].

A côté de *becquenaude*, on a *bequenelle*, femme bavarde, en Champagne (Forêt de Clairvaux) et, en moyen français, *becqueresse*, femme criarde, qu'on lit déjà dans le *Mistere du Vieil Testament* (v. 34435).

Que n'a-t-on pas dit à propos du *jacquemart* d'horloge, qui remonte au nom propre Jacquemart, formé analogiquement sous l'influence des nombreux noms personnels en *-mart* (comme Hadamard, etc.). Le sens dérivé est attesté, dès le xve siècle, dans le *Mystère de Saint-Quentin* :

20547. Ne nous fault harnois ne cuirasses,
Ne loquette ne *jacquemart*.

Suivant Littré, ce serait là une altération du flamand *jackman*, homme armé d'une jaque, et Scheler de se demander : « Qui sait si le *jaquemart* n'est pas tout bonhomme affublé en Mars ? »

En ce qui touche *croquignole*, Georg Cohn y voit « une création de Rabelais », car, ajoute-t-il, « le mot français ne remonte pas à coup sûr à un type vulgaire ». En désespoir de cause, il explique la finale d'une manière forcée : *croquer*, *croquigner*, *croquigne*, *croquignole*, « sans qu'aucun de ces intermédiaires soit existant [2] ».

On a vu que le mot est antérieur à Rabelais et qu'il représente un dérivé analogique indigène.

Des vocables foncièrement français sont rattachés, à cause de leurs finales, au latin : *durillon* refléterait un **duraniolus*; *mousseron* (champignon qu'on trouve sous la mousse), un prétendu germanique **mussiro*, etc. [3]

Plus curieux encore est l'exemple du prov. *escamandre*, dans lequel on a vu tout simplement *Scamandre*, le nom antique de la rivière de Troade [4].

Quant au picard *caloffe*, qui coexiste à Saint-Pol avec *écaloffe* (comme pendant du méridional *calofo*, écale), il représente *écale* pourvu d'un suffixe analogique [5].

Enfin, des mots proprement dits ont parfois été à tort envisagés comme suffixes. Tel est le cas de la finale *-bot*, qui figure dans une série de noms normands analysés par Joret. Cette finale représenterait, suivant lui, le suffixe *-ot*, et la lettre intercalaire *b* aurait été induite des mots comme *chibot*, civet, *chabot*, sabot, etc. Il cite comme exemples :

1. Et le *Dictionnaire de Trévoux* d'ajouter : « *Bequenaude*. Mot injurieux qui est en usage dans quelques provinces de France et surtout à Meaux, pour signifier une femme criarde ou qui a mauvaise langue ».

2 G. Cohn, *Die Suffixwandlung im Vulgärlateinischen und im vorlateinischen Französisch*, Halle, 1891, p. 260, note.

3. Meyer-Lübke, aux mots **duraniolus* et **mussiro*. Cf. Mackel, p. 32 : « Il est très difficile de tirer l'anc. fr. *mosse*, mousse, d'un thème germanique **mosa* ».

4. Cf. *Mireio* éd. Koschwitz : « Probablement, dit Hennicke (en suivant Mistral), une confusion d'Escamandre, rivière de la Phrygie et étang des environs de Saint-Gilles, et d'*escande*, esclandre ».

5 Schuchardt (*Rom. Etym.*, p. 3, 51 et 262) a émis l'opinion que ce *calofo* remontait au grec κέλυφος, écorce ou peau d'un fruit, influencé par le lat. *calix*, calice. Il faudrait donc supposer que le campagnard, qui s'est le premier servi du terme moderne *caloffe*, savait le grec et le latin, et possédait, en outre, une intelligence rompue aux processus linguistiques. Cf. ci-dessus, p. 104 et Index.

Digitized by Google

nerchibot (de *nerchi*, noirci) et *varibot*, bourbier, du norrois *warri*, eau [1].

Or, *nerchibot* signifie proprement noirci comme le *bot* (crapaud), à l'exemple du champenois (Clairvaux) *courcibot*, raccourci (c'est-à dire ramassé) comme un crapaud. Quant à *varibot*, c'est une forme parallèle à *varvot*, tirée du verbe normand *varvoter*, doublet de *barboter* (v. Index).

Voilà quelques aperçus d'un sujet fort complexe. Des recherches systématiques sur l'influence de l'analogie dans le domaine suffixal réservent à l'investigation plus d'une surprise. Des mots qu'on croyait venir de fort loin se révèleront alors comme la résultante analogique de créations populaires.

II. — PRÉFIXES IMAGINAIRES

Depuis une cinquantaine d'années, toute une série de prétendus préfixes ont inondé le champ de l'étymologie française. Ils constituent autant d'expédients pour éluder des obscurités réelles ou supposées.

Non seulement ces préfixes n'ont rien expliqué, mais ils ont empêché tout progrès sérieux pour une catégorie de mots qu'on a ainsi enfermés dans une sorte de cercle vicieux. Le procédé suivi jusqu'ici, à leur égard, ressemble à celui des vieux commentateurs classiques, qui s'efforçaient d'expliquer *obscurum per obscurius*. C'est rendre service à la discipline étymologique que d'en désencombrer le terrain de ces parasites d'un nouveau genre.

Commençons par la particule qui s'est manifestée la première et qui a fait la plus brillante fortune.

1. — Préfixe *ca-*

Le point de départ de cette théorie, plus embarrassante qu'utile, a été l'ancien provençal *caluc*, qu'un traité de grammaire provençale du XIIIe siècle définit par « curtum habens visum ». Diez propose d'y voir un composé de *ca-luc*, en rapprochant la syllabe initiale du synonyme manceau *calorgne*, et il en demande l'explication.

On a fait là-dessus toutes sortes d'hypothèses : « La particule *cal* doit être d'origine germanique, ou scandinave, ou bas-bretonne, ou, ce qui est moins vraisemblable, basque », affirmait Darmesteter [2]. Depuis on a proposé de tirer ce *ca-* tantôt du flamand [3], tantôt du préfixe latin *co-* [4], etc.

1. *Romania*, t. XXIX, p. 264 : Suffixe *bot*.
Inversement, des suffixes indigènes sont méconnus : « J'incline à reconnaître, dit M. Thomas (*Romania*, t. XXXV, p. 460), l'ancien *bouzecle*, pastèque, dans le patois messin actuel *bozek*, gros enfant stupide et sale ». Or, il s'agit en l'espèce, comme l'a reconnu Horning (*Zeitschrift*, t. XIX, p. 183), d'un dérivé de *bouse* pourvu du suffixe *-èque*. Zéliqzon explique *bozek* par « gros garçon saligaud » et « glouton ». On peut ajouter le franco-provençal *bouset*, petit bonhomme, proprement petit tas de bouse.

2. *Traité de la formation des mots composés*, Paris, 1873, p. 112.

3. Salverda de Grave, dans *Mélanges Kern*, Leyde, 1903 (p. 123 à 126 : « Sur un préfixe français »). Le suffixe *ca-*, au sens augmentatif et péjoratif, serait le suffixe flamand *ka-* des verbes comme *kabooten*, battre à coups redoublés; *kadullen*, taquiner, etc.

4. Jules Feller, *Notes de philologie walonne*, Liège, 1912 (p. 222 à 237 : « Le

Digitized by Google

Cette fausse lueur a égaré la recherche pendant un demi-siècle. Tandis que Nigra appelait de nouveau l'attention sur ce problème obscur de l'étymologie romane [1], Gröne s'efforçait vainement de circonscrire la question et de réduire presque à néant l'existence d'un préfixe *ca-* [2].

Arsène Darmesteter avait ajouté les mots suivants à ceux déjà cités par Diez (*caluc* et *calorgne*): *califourchon*, *calimafrée* ou *galimafrée*, *calimande* (poisson aussi nommé *limande*) et *capendu* ou *carpendu*, tous termes d'origine plus ou moins obscure; — *charivari*, une onomatopée; — *colimaçon*, un composé dont l'initiale représente un mot et non pas une particule; — sans oublier les verbes *cabosser*, *cafouiller*, *chaffourer* (« qui se trouve dans Rabelais »), qui, eux, non plus, n'ont rien de commun avec cette prétendue particule.

Darmesteter voyait encore le même préfixe dans *cagot*, *cajoler*, *camus*, *camouflet*, *galvauder*, tous vocables accusant des origines diverses. L'énumération se clôt par cette note : « Les patois possèdent un nombre beaucoup plus considérable de composés avec *cal*. Nous les examinerons dans l'étude spéciale que nous consacrerons à cette particule ».

Le projet n'a pas abouti, mais la théorie est restée en vigueur, bien qu'aucune ne soit plus caduque.

Une fausse interprétation a tout d'abord donné l'illusion de la grande fréquence de cette particule.

Le picard *calouc* (inséparable du prov. *caluc*) se prononce dans le Bas-Maine *calouche*, d'où l'analyse apparente en *ca-louche*; le manceau *caborgne* (picard, *caliborgne*) a influencé son synonyme *calorgne* de la même région. Leurs thèmes sont *cab* et *cal*, pourvus du suffixe *orgne*.

L'analogie a ensuite exercé une influence dominante : *capendu*, à côté de *carpendu*, à l'exemple du picard *capeleuse* et *carpeleuse*, chenille, proprement chat pendu et chatte peleuse.

L'étymologie populaire est intervenue, à son tour, pour en modifier les aspects : le méridional *caforno*, repaire, recoin (reflet du lat. *caverna*), devient, en Languedoc, *cataforno*, et en Gascogne, *gatihorno*, proprement trou de chat [3].

Mais le plus grand nombre de ces prétendus préfixes s'évanouissent.

Le *calfourchon* de Ronsard (moderne *califourchon*) remonte à l'expression ancienne (XIIIe siècle) *aler à calforchiés*, marcher obliquement [4]. Il représente, comme le bas-lat. *calofurcium*, fourche, une forme amplifiée du dial. *cafourche*, enfourchure et carrefour, en Saintonge et en provençal. Le sens premier renvoie donc à une allure enfourchée.

Calimande, même sens (dit-on) que *limande*; mais cette forme manque à la *Faune* de Rolland et aux traités de pêche. Elle reste suspecte.

prétendu suffixe péjoratif *ca-* en français et en wallon »). Conclusion : Ce *ca* ne vient pas de l'étranger; son point de départ est le préfixe latin *co-* (hypothèse entrevue par Grandgagnage).

1. *Archivio glottologico*, tomes XIV et XV.

2. Dans sa dissertation *C vor a im Französischen*, Strasbourg, 1888.

3. Nous avons été également victime de cette illusion presque générale, en voyant dans *ca-* les aspects dialectaux du nom de « chat » (*Création métaphorique*, p. 49 à 55).

4. Voir notre *Création métaphorique*, p. 52 à 53.

Digitized by Google

. *Colimaçon*, dont nous avons déjà indiqué les éléments constitutifs.

C'est à Schuchardt que revient le mérite d'avoir rompu le charme qu'a longtemps exercé ce préfixe *ca-*, en expliquant *caluc* comme un tout organique [1]. Il a émis aussi des vues originales sur quelques autres vocables de cette catégorie.

Tout en partageant son doute sur l'existence d'une particule *ca-*, nous différons d'avis avec lui sur l'explication qu'il donne de son point de départ. Schuchardt considère les composés de cette catégorie [2] comme autant de contaminations bilingues, chaque cas particulier supposant un croisement de nature différente [3].

En principe, ce procédé d'interprétation verbale, lorsqu'il n'opère pas sur des éléments homogènes appartenant à la même langue, est trop complexe pour s'accorder avec l'intelligence simpliste des foules. De telles combinaisons lexicales exigent un effort de mémoire et une érudition étrangers aux libres éclosions de l'esprit populaire. Les explications de Schuchardt présentent d'ailleurs de sérieuses difficultés phonétiques [4].

2. — Préfixe *ba-*

Le préfixe latin *bis* est reflété dans un petit nombre de mots anciens, comme *bestondre* ou *bellue* (XIIIe siècle), devenu, à partir du XVIe siècle, *berlue*. Il n'a laissé aucun vestige certain en *ba-* ou *bar-*. Tous les mots commençant ainsi sont modernes ou dialectaux et n'ont aucun rapport avec le latin. *Balourd*, comme l'italien *balordo*, vient du Midi et remonte à une origine onomatopéique (cf. ci-dessus, p. 18), alors que son contemporain *balafre* est inséparable du moyen français *baulifre*, lèvre (Eustache Deschamps), *baulevre* (XIIe siècle) ou *baulievre* (XIIIe siècle et Rabelais), devenu *baulèvre* dans la langue moderne, ces dernières formes étant contaminées par *lèvre*.

C'est Arsène Darmesteter qui a donné à ce préfixe une extension considérable [5]. Il voit en effet le reflet de cette particule *bis* :

1° Dans *barbouiller* et *berloque*, qui sont des onomatopées.

1. *Zeitschrift*, t. XXVII, p. 613 et suiv.

2. *Ibidem*, et *Romanische Etymologien*, fasc. II, p. 33.

3. A savoir : *califourchon*, composé de *caballus* et *fourchon* (« *caballus* qui a été en partie très défiguré et méconnu par les savants eux-mêmes »); — *calimande*, fusion de l'allem. *Kliesche*, limande, et du fr. *limande*; — *colimaçon*, forme résultante de *limaçon* et de l'anc. fr. *escale* (escaille), à l'instar de l'anc. esp. *coguerzo*, d'un type **coca* + *cortice*.

4. Voici quelques éclaircissements : *califourchon* reflèterait, dans son premier élément, le lat. *caballus*; mais alors, comment se fait-il que dans aucun patois gallo-roman *cabal* n'ait abouti à *cal*, et, cette supposition une fois admise, comment rendre compte des aspects nombreux du mot?

On ne conçoit pas non plus le cas de *calimande*, compromis vraiment singulier de fusion bilingue.

L'explication fournie par *colimaçon* est certainement plus naturelle que le fameux type **cochlo-limax*, imaginé par Ménage; mais elle n'est pas moins embarrassante sous le rapport formel.

5. *Traité de la formation des mots composés*, p. 110 à 111, et, récemment, L. Brébion, *ouvrage cité*, p. 43 (Préfixes *ba*, *bar*), etc.

Digitized by Google

2° Dans *bagouler*, *bigarrer* et *bigle*, tous mots sans rapport avec le latin (v. Index).

En somme, aucune trace dans la langue générale du préfixe latin *bis*[1], qui a laissé maintes survivances dans l'ancienne langue.

Un exemple fera ressortir l'inanité de ce prétendu préfixe. On lit dans le *Dictionnaire général* :

« *Bertaud*, vieilli, châtré et, plaisamment, un mari *bertaud* (*Parnasse satyrique*). Mot du XVIIIe siècle. — Altération, sous l'influence de *bertauder*, de l'anc. fr. *bertous*, participe passé de *bertondre* ».

« *Bretauder*, 1° Tondre inégalement; 2° Couper les oreilles (à un chien, à un cheval), châtrer. On dit aussi *bertauder* : « (Cheveuls) berlongs et *bertaudez* » (Rob. Estienne), et *bretauder* (Cotgrave). — Altération de l'anc. fr. *bertondre*, *bestondre*, composé avec le lat. *bis*, particule péjorative, et *tondre* ».

Donc, partout des altérations, alors qu'en fait il s'agit de vocables qui diffèrent essentiellement par leurs origines, à savoir :

1° *Bertouser* et *bestondre*, tondre mal, verbes qui n'ont pas survécu.

2° *Bertauder*, châtrer et tondre, verbe remontant à *bertaud*, mouton ou bouc (« châtré », dans le Hainaut), et à *berte*, vieille brebis, noms encore vivaces dans les patois [2].

Le préfixe de *bertauder* est donc purement imaginaire, comme les prétendus rapports de ce verbe avec *bertouser* et *bertondre*.

3. — Préfixe *far-*

Ce prétendu préfixe serait représenté uniquement par *farfouiller*, variante onomatopéique de *barfouiller*. Le terme serait venu au français de la Picardie ou de la Wallonie. Quant à l'origine du préfixe, le patoisant Jules Feller y voit un reflet wallon du lat. *foris* [3].

Farfouiller serait donc composé de *far* et *fouiller* (lat. **fodiculare*); mais alors comment expliquer le double sens de « patauger » et de « bredouiller » que ce verbe a dans les patois, exactement parallèle à celui de *barfouiller* et *bafouiller*? (v. Index).

4. — Préfixe *san-*

Ce préfixe se trouverait représenté dans les verbes lyonnais *sampiller*, déchirer; *sandrouiller* et *sansouiller*, tremper dans l'eau sale en agitant [4].

1. Le grand nombre de composés avec *bis*, qu'on lit dans Körting, a été réduit au minimum par Meyer-Lübke; mais il s'en trouve encore de contestables et d'erronés : tels **bis-leffur*, prétendue source de *balafre*, ou **bisrotulus*, prétendu point de départ de *balourd*, etc. Le premier n'a aucun rapport avec le germanique (cf. ci-dessus, p. 315) ni le second avec le latin.

2. Voir ci-dessus, p. 89. Cette constatation est pleinement corroborée par le terme correspondant de la Haute-Italie, *bertonar*, qui accuse également une origine zoologique (*bertone*, cheval courtaud et gros singe). Quant au synonyme comasque *bertolda*, Monti le considère comme un emprunt moderne du français *bertauder*. Le pendant sémantique de l'italien *bertonar* est le français *monaut* (v. Index).

3. *Notes de philologie wallonne*, p. 237 à 238 : « Le préfixe *far* ».

4. Voir nos *Etymologies Lyonnaises* (tirage à part de la *Revue de philologie française*, t. XXII, 1908), p. 29 à 30.

Digitized by Google

On a ainsi multiplié à perte de vue ces suffixes imaginaires, en subodorant un peu partout leur présence. Dès qu'un vocable présentait, dans son élément final, une analogie quelconque avec un mot correspondant de la langue générale, l'initiale était sans plus de façon conçue comme préfixe.

Pourquoi, dans *farfouiller*, un préfixe *far*? Parce que le reste du mot serait le verbe *fouiller*. Pourquoi encore, dans *barfouiller*, un préfixe *bar*? Pour la même raison. Pourquoi, enfin, dans *sansouiller*, un préfixe *san*? Parce que la finale *souiller* est en elle-même intelligible.

Ce sont là des procédés d'analyse aussi illusoires qu'arbitraires. En effet, les thèmes de *barfouiller* et de *farfouiller* sont *barf* et *farf*, parallèles à *barb-ouiller*, autant de variétés d'un même thème expressif.

Quant au lyonnais *sansouiller*, qu'on rencontre aussi dans le Berry (« salir ») et à Châlons (« barbotter dans l'eau »), c'est la forme nasalisée d'un primitif *sasouiller* ou *chachouiller*, comme le montrent les verbes parallèles provençaux *sansoulha*, crotter, à côté de *chauchoulha*, patauger.

Ces prétendus préfixes représentent donc autant de vaines entités grammaticales. Ils iront rejoindre les types lexicologiques qui foisonnent dans notre domaine. Les uns et les autres ont exercé une influence néfaste, en arrêtant et en faussant pendant un demi-siècle la recherche étymologique, au détriment de la réalité et du progrès linguistique.

III. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

L'étude d'ensemble des suffixes nous suggère les réflexions suivantes :

1° Leur rareté a longtemps fait méconnaître l'origine des mots qui en sont pourvus. C'est le cas de *bélitre*, *cagou*, *filou*, *grigou*.

Diez fait remarquer à propos des deux derniers : « La difficulté étymologique de *filou* réside moins dans le thème que dans la finale. Cet *-ou* est-il équivalent à *-ucul*, comme *genou* de *genuculum*?... Il y a certains mots pourvus du suffixe *ou* qui désignent des personnes et ont un sens péjoratif, tel *grigou*, *cagou*... En ce qui touche la finale de *grigou*, Ménage l'explique non sans raison par *græc-ulfus*, mais le premier élément ne paraît pas satisfaisant, attendu que les Grecs n'étaient pas réputés au Moyen Age comme faméliques... » [1].

On s'est ainsi complètement mépris sur l'origine de ce suffixe, lequel, on l'a vu, renvoie tantôt à la Haute-Bretagne pour *cagou* (où le mot et la chose sont également familiers) et tantôt au langage parisien (comme c'est le cas pour *filou*). Provincial ou vulgaire, le suffixe *-ou* est pour *-eux* ou *-eur*, comme le montrent les variantes : *fileur*, *caqueux*, *grigieux* (v. Index).

Dans plusieurs noms hypocoristiques du chat — *matou* ou *mitou*, *marcou* et *marlou*, *minou* et *mirou* — la finale *ou* est simplement analogique (cf. *miaou*). Elle alterne parfois avec *eu* : cf. Ain, *mateu*, et Noyon, *mareu*, à côté du vendéen *marou*, matou.

1. Diez, *Wörterbuch*, t. II, p. 305 et 331.

Digitized by Google

Par contre, les suffixes des appellatifs enfantins *minoufle* (cf. le nom propre Minouflet), *mitoufle* (cf. Mitouflet) et *maroufle* (nom vendéen du chat mâle), reflètent la finale des noms propres d'origine germanique: Burnouf, Marcouf, Renouf, etc. L'hypothèse qui fait remonter ces noms enfantins eux-mêmes à des noms propres a été précisément suggérée par leur finale.

2° Leur fréquence dans les patois n'a laissé que peu de traces en littérature. Le terme *cale* possède, en poitevin par exemple, une demi-douzaine de suffixes [1], inconnus à la langue littéraire. Les termes qui désignent la « boue » en sont de même abondamment pourvus.

3° De simples finales ont souvent été interprétées comme des vocables à part. Citons cet exemple :

Farandole, danse provençale, terme particulier au Midi, d'où il a passé à Paris et en Espagne, où *farandula* signifie « troupe de comédiens ambulants ». Ce dernier sens a suggéré à Diez l'explication par l'allemand *fahrende Leute*, gens ambulants, et Meyer-Lübke de faire remarquer : « L'interprétation serait juste seulement si l'on supposait que le vocable a été importé par la guerre de Cent ans ou par celle de la Succession ».

En fait, la patrie du mot est la Provence, comme le montrent les nombreuses formes dérivées [2]. L'échange des labiales témoigne de l'origine onomatopéique des verbes de cette famille, exprimant un mouvement circulaire, un branle ou une ronde.

Voici un autre exemple. On lit dans le recueil de Meyer-Lübke cet article (sans renvoi) :

« *Farand man* (moy.-haut-allem.), vagabond. — Lyon. *faraman*, rôdeur [3], coureuse (dans le dernier sens aussi *faramanda*) ».

Dans le Forez, nous dit Mistral, on donne le nom de *faraman* à une grande femme de mœurs équivoques. Ce terme est inséparable du languedocien *faramio*, bête sauvage, bête noire, furie, remontant l'un et l'autre à *feram*, sauvage. Dans l'Ouest, la *bête faramine*, superstition particulièrement vendéenne, découle de la même source.

Quoiqu'il en soit, il ne saurait être question d'allemand pour l'origine du lyonnais et forézien *faraman*, et, quant à la finale, elle représente,

1. Voir ci-dessus, p. 102-103.

2. Mistral cite les suivantes :

Farandoulá, danser la farandole, même sens que le languedocien *barandelá*.

Farandoulado, chaîne de personnes qui dansent la farandole, ribambelle, grande suite, troupe (cf. le sens de l'emprunt espagnol *farandula*).

Farandoulaire, celui qui danse la farandole, qui aime la farandole.

Farandouleja, danser en farandole, danser la ronde.

Farandoulo, farandole, répondant au synonyme languedocien *barandello*, danse ronde, l'une et l'autre inséparables de *brandello*, branle, danse, forme parallèle au dauphinois *frandolo*, farandole.

3. De Puitspelu, aux mots *faraman* et *faramando*, ne donne que le sens de « femme de mauvaise vie ». Au sens de « rôdeur », le lyonnais dit *faramelan* (avec la même finale que le prov. *archelant*, vagabond).

Les *Farand-man* des Lois burgondes, que Du Cange rend par « de pede pulverosi », c'est-à-dire petits marchands étrangers qui allaient vendre de foire en foire (les *pieds pouldreux* du moyen français), n'ont rien de commun avec le lyonnais-forézien *faraman*.

Digitized by Google

non pas un mot proprement dit, mais tout simplement le suffixe *an* ou *and* (cf. *faramanda*).

Un dernier exemple. Le nom de *coquelourde* est donné à différentes fleurs (anémone, narcisse, etc.), d'après leur coque ou coquille (cf. le synonyme *gobelet*). Le botaniste de la Renaissance Duchesne (1544) donne ces deux équivalents : « *Cocles* ou *coquelourde*, anémone » et « *Coquelourde*, coquelicot ». Ce dernier est appelé *coquelet* au Pas-de-Calais, alors que l'anémone est dite *coquerelle* dans le Haut-Maine.

Il s'agit à coup sûr d'un suffixe analogique et non pas du mot *lourde* [1], comme le prouve le synonyme *coqueluche*, dans la Manche (Rolland, t. VIII, p. 118).

Si le nom de *coquelourde* remonte à la notion « coquille », son synonyme normand *cloquourde* ou *clouquelourde* représente la notion de « cloche » (*cloque*, en normand), appellatif qui trouve son pendant dans le méridional *cascabel*, grelot et coquelourde, ainsi que dans le hollandais *Klockenblom*, anémone.

Les exemples que nous venons d'alléguer et ceux déjà cités montrent l'importance de l'analogie dans le domaine des suffixes comme partout ailleurs. L'analogie devient ainsi un véritable auxiliaire de la recherche étymologique.

1. Cf. Ménage : « Bourdelot... a écrit que nos paysans appellent cette fleur [anémone] de la sorte *coquelourde*, parce que la coque a plus de poids que celle des autres anémones... ». Et cette hypothèse est encore alléguée par Littré.

Digitized by Google

CHAPITRE II

CROISEMENTS

Nous tiendrons ici compte exclusivement des croisements du lexique, c'est-à-dire de la juxtaposition ou fusion de deux termes synonymes ou apparentés qui se présentent en même temps à l'esprit, soit pour renforcer l'idée initiale, soit pour la mettre en relief. Les cas de ce genre sont fort nombreux dans le langage parisien du XIXe siècle, et nous renvoyons aux pages que nous leur avons consacrées [1].

Les croisements ne manquent pas non plus aux périodes antérieures, et il suffira de nous arrêter à ceux qui ont résisté jusqu'ici à l'investigation étymologique.

On lit dans l'Introduction du *Dictionnaire général* (p. 72) : « Signalons enfin des suffixes verbaux d'origine inconnue, comme... *nicher* dans *pleurnicher* ; *-ifler* dans *écornifler* ».

Ce sont là des mots et nullement des suffixes :

Ecornifler signifie à la fois escroquer quelqu'un (avec ce sens déjà au XVe siècle dans Martin Le Franc, v. Godefroy) et chercher quelque bon morceau. C'est la fusion d'*écorner* et de *nifler*, renifler (dans l'ancienne langue), d'où le double sens de rafler l'argent de quelqu'un et de renifler un bon repas. Le mot n'est donc pas un dérivé d'*écorner*, « irrégulier et plaisant » (Littré), « de fantaisie » (Scheler) ou « burlesque » (*Dict. général*), mais la contamination de deux termes apparentés.

Pleurnicher est ainsi défini par d'Hautel (1808) : « Mot satirique, répandre des larmes sans être ému, pleurer à la manière des enfants afin d'obtenir ce que l'on désire ». Le *Dict. général* cite ce passage de Diderot dans une lettre à Mlle Volland (1774) : « Le plus insigne *pleurnicheur* vieillard que vous ayez jamais connu ». Mais ce mot provincial est attesté un siècle auparavant (vers 1660) dans la Suite du *Virgile travesti* de Scarron [2].

1. *Le Langage parisien au XIXe siècle*, p. 111 à 118.
2. Ed. Fournel, t. X, p. 364 :

> Voyez un peu la belle histoire,
> De procurer ainsi victoire
> Aux restes d'un cheval de bois
> A des bandits, des Albigeois,
> A leur général *pleure-niche*,
> Plus propre à parer une mèche...

Digitized by Google

La forme réelle est *pleurmicher* (devenu au XVIIIe siècle, dans le langage parisien, *pleurnicher*), et son origine est normande: *pleurmiche*, pleurnicheur; *pleurmicher*, pleurer, à côté du simple *micher*, ou *chemicher*, pleurer comme un enfant (Du Bois). Le mot n'est donc pas une « dérivation irrégulière et péjorative de *pleurer* » (Littré), ni un dérivé de *pleurer* « tout court » (*Dict. général*), mais un vocable normand transplanté à Paris et réduit ultérieurement dans sa forme.

La condition essentielle de ce processus psychologique — contamination ou croisement — c'est que l'individu qui parle ait simultanément présents à sa mémoire les termes à rapprocher, termes appartenant en propre à sa langue maternelle, la seule que possède le paysan ou l'homme du menu peuple. Ces prémisses vont à l'encontre de la plupart des cas de contamination qu'on trouve dans les travaux de Schuchardt, sous la plume duquel ce phénomène revient fréquemment.

En voici un exemple qui concerne les noms provençaux de la salamandre: *alabreno*, appelée ailleurs *galabreno* (à Vignerol, suivant l'*Atlas*) et *talabreno* (dans le Gard). Schuchardt voit, dans *alabreno* ou *alabrando*, des altérations du lat. *salamandra*; dans *galaberno*, un compromis de *colubra* et de *salamandra*, et dans *talabreno*, une fusion de *salamandra* et de *tarentula*[1].

Examinons de plus près ces suppositions.

Le latin *salamandra* aurait produit ces diverses appellations provençales du reptile, soit par des étapes hypothétiques (telles que **salabandra*, **salabranda*), soit par croisement avec d'autres noms d'animaux, tels que couleuvre ou tarentule.

On peut contrôler la première hypothèse à l'aide des aspects divers que *salamandra* a revêtus dans les patois gallo-romans. Le mot, comme terme savant, est resté à peu près intact: suivant l'*Atlas linguistique*, on dit *salamanda* (H.-Saône), *salamande* (Char.-Inf.), *salamindre* (H.-Vienne), *salamondro* (Dordogne), etc. Dans ce tableau complet des variantes populaires, on ne trouve nulle part les formes hypothétiques de Schuchardt.

Quant aux croisements cités, ils cadrent fort mal avec la prémisse psychologique que nous venons d'énoncer.

En fait, les noms provençaux de la salamandre sont autant de créations populaires, par suite indigènes, destinées à remplacer le terme latin correspondant, qui n'est jamais devenu entièrement vulgaire. C'est ainsi qu'*alabreno* est un dérivé de *alabre, alabran*, glouton, goulu, ce reptile étant très vorace; et les appellations parallèles, *galabreno* et *talabreno*, remontent à la même épithète: *gala*, goulu, et *tala*, vorace.

Les impressions des divers sens passent souvent d'un domaine à l'autre. On dit, par exemple, une « lumière *éclatante* » et une « voix *claire* », etc. La notion de « sombre » amène ainsi à « sourd », sans autre intermédiaire: prov. *chorni*, sourd et d'un caractère sombre. Bien que Meyer-Lübke[2] explique ce *chorn* par *surdus* + *morne*, il n'y a pas trace de surdité, et la notion de « sombre » est tout simplement appliquée ici à la voix.

1. *Zeitschrift*, t. XXVII, p. 614.
2. *Etymologisches Wörterbuch*, v° *surdus*.

Digitized by Google

En laissant de côté les croisements par simple juxtaposition comme *tournevirer*, qui sont assez transparents, nous retiendrons uniquement les cas de fusion sous leur double aspect: fusion de termes synonymes, (type *pleurnicher*) et fusion de termes apparentés (type *écornifler*).

A. — FUSION DE TERMES SYNONYMES

Citons en premier lieu ce curieux exemple :

La forme actuelle *frimousse*, visage, a été précédée par celle de *frimouse*[1], l'une et l'autre fusion des synonymes *frime*, mine, et *mouse* ou *mousse*, face, figure (proprement museau). De plus, un troisième synonyme, *physionomie*, par ses altérations populaires *phylosomie* et *phylomie* (les deux dans Cotgrave), a également agi sur *frimouse*, d'où cette triple forme : *phrymouse* et *phlymouse*, à côté de *phryllelimouse* (les trois dans Cotgrave) ou *frelimouse* (dans Regnard). Oudin remarque (1640) : « La *firlimouse*, c'est-à-dire la mine. Mot fait à plaisir[2] ».

Voici maintenant quelques cas analogues, moins compliqués, recueillis en vieux français et dans la langue moderne.

I. — Dans l'ancienne langue :

Churelurer, humer avec plaisir, terme employé par le satirique picard Gautier de Coincy[3]. C'est là une fusion de *churler*, boire d'un trait, et *turelurer*, jouer de la cornemuse, répondant à *flûter*, chanter et boire. Cette expression picarde est ainsi le pendant exact de *boire à tire-larigot*. Dans le Midi, on dit, avec le même sens, *churlutá*, c'est-à-dire *churler* et *tureluter*, variante de *turelurer*. Oudin en offre une troisième variante (1640) : « *Churlupper*, c'est-à-dire boire excessivement ».

Gaimenter, se plaindre, à côté du synonyme *gramenter*, qui représente la fusion du précédent avec *se gramier*, s'affliger.

II. — Dans la langue moderne.

Relevons tout d'abord ce curieux exemple :

Chauffourer, noircir ou barbouiller, en parlant du parchemin ou du visage, à côté de *chaffourer*[4], l'une et l'autre formes fréquentes avec ce sens chez Rabelais et ses successeurs (Montaigne, Brantôme[5], d'Aubigné, etc.).

1. Voir, sur ces variantes, le livre de Fr.-Michel, *Etudes sur l'Argot*, v° *frimousse*.

2. Mérimée, à la fin de *Carmen*, donne un curieux relevé des emprunts bohémiens à l'argot des malfaiteurs parisiens, parmi lesquels figure notre mot : « Mais une étymologie dont je suis fier, c'est celle de *frimousse*, mine, visage, mot que tous les écoliers emploient ou employaient de mon temps. Observez d'abord qu'Oudin, dans son curieux dictionnaire, écrivait en 1640 *firlimouse*. Or, *firla*, *fila*, en *romani*, veut dire visage, *mui* a la même signification : c'est exactement l'*os* des Latins. La combinaison *firlamui* a été sur-le-champ comprise par un bohémien puriste et je la crois conforme au génie de sa langue ».

3. Dans *Fabliaux et Contes*, éd. Barbazan et Méon, t. I, p. 317.

4. On lit souvent cette forme réduite dans les *Serées* de Bouchet, et elle est encore vivace en Poitou : *chaffourer*, écrire mal, barbouiller (Lalanne). La notion de « noircir » amène, dans certains patois, des acceptions plus générales : *chaffourer*, troubler les traits de l'écriture ou du visage (Saintonge); se couvrir, en parlant du ciel (Anjou), etc.

5. *Œuvres*, éd. Lalanne, t. V, p. 229 : « Je m'en rapporte à eux sans chercher

Digitized by Google

Son point de départ est l'ancien verbe *chauffourer*, chauffer au four ou au fourneau à faire de la chaux, cuire la chaux, cuire en général (*Mystère de Saint-Quentin*) :

8700. Se g'y vois, il seront murdris,
Rostis, forboulis, *chauffourés*.

Le sens de « cuire » en général est attesté dans un devis de la cathédrale de Noyon de 1459 (v. Godefroy) : « Il faut demolir et reffaire les pillers, lesquelz sont ars et *chauffourez* ».

Ce terme a subi une double contamination :

1° Sous l'action analogique de l'homonyme rabelaisien *chat fourré* [1], juge rapace, *chaffourer* a acquis le sens d'égratigner dans le vulgaire parisien (Delvau) et celui de griffonner, maltraiter, frapper (dans le Bas-Maine).

2° *Echauffourée* (XIIIe siècle, *eschaufourée*), croisement des synonymes *échauffer* et *chaufourer*, réduit à *échaffourer*, chasser un animal avec des cris, bouleverser, à côté de *chafourer*, donner la chasse, mettre en fuite.

Passons maintenant à des cas analogues :

Badigoine ou *badigoince*, grosse lèvre (mot provincial adopté par Rabelais), représente une fusion des synonymes dialectaux *bade*, lèvre, et *bagouin*, mâchoire et bavard (Yonne, Berry, *bagot*), comme la forme parallèle *bailligoine* ou *bailligoince* [2], de *balot*, lèvre (Saintonge, Poitou), et *bagouin*. C'est ainsi que le gâtinais *badigouler*, bavarder, resulte de la combinaison des synonymes *bader* et *bagouler*, comme le bessin *badelagoule*, bavard, de *badeler* (cf. Lorr. *bodeler*, bavarder) et *bagouler*.

Bajoue, grosse joue pendante (XIVe siècle : *bajoe*), fusion du dialectal (Berry, etc.) *bagot*, mâchoire, et *joue*.

Bancroche, qui a une jambe de travers (terme vulgaire donné par le *Trévoux* de 1752), est une fusion de *bancal* et *croche*, ce dernier ayant ce sens déjà dans le *Moyen de pavenir*. Le patois manceau dit, avec le même sens, *pattecroche*, bancal.

Batifodage, plafond de terre grasse et de limon. Terme de maçonnerie, fusion de *bâtir* et *échafaudage*.

Cabasser, tromper, c'est-à-dire *jouer du cabas*, métaphore tirée du trafic des céréales [3], est tour à tour devenu *cabuser* (XVe siècle) et *gabuser*, sous l'influence analogique des synonymes *abuser* et *gaber*. Ce dernier survit dans le bourguignon *gabegie*, fraude (prov. *gabugio*), qui a passé au langage parisien.

Castille, petite querelle (1478), mot encore vivace dans les patois du Centre, tiré de l'anc. verbe *casteiller* chatouiller, taquiner [4]. C'est une contamination de *catiller*, chatouiller, et *châtier* (anc. fr. *castiller*).

m'amuser d'en *chafourer* le papier ». Dans Littré, ce mot est incorrectement cité sous la forme *escafourer*.

1. Cf. Pascal (*Œuvres*, éd. Lemerre, t. I, p. 79) : « Leur hermine [des magistrats] dont ils s'emmaillotent en *chafourés* ».

2. Le berrichon *bagatouère*, mâchoire (c'est-à-dire *bagot*, avec la finale de *machoire*), répond au *bailligouère* de l'Yonne.

3. Cf. Le Duchat (dans Ménage) : « *Cabasser* s'est dit proprement du grain que les valets dérobent et qu'ils cachent dans des paniers, en attendant la commodité de le vendre ».

4. On le lit dans *Renart le Nouvel* (v. 6910) : « L'une *casteille*, l'autre rit... » Cf. anc. prov. *castiglar*, châtouiller, et *castigar*, châtier.

Digitized by Google

Chambranle, cadre fixe où joue la porte, la fenêtre (1673), est un provincialisme tiré du manceau *chambranle*, balançoire, *chambranler*, osciller, remuer, et celui-ci représente une fusion de *chamboler*, chanceler, et de *branler*. La forme, antérieurement attestée, *chambrande* (1313), renferme son synonyme *brander*, branler.

Escogriffe, avec des sens multiples:

1° Voleur, escroc [1], acception primordiale qu'on lit dans la *Comédie des Proverbes* [2].

2° Parasite: « *Escogriffe*, c'est-à-dire un escornifleur, un frippon » (Oudin, 1640), acception corrélative à la précédente.

3° Homme de grande taille et de mine suspecte, synonyme (dans Cotgrave) de *hallebreda* [3], *falourdin*, *loricard*, *longue-eschine*, etc., sens donné par Furetière (1690) [4]. En provençal, *arpian* signifie aussi à la fois escroc, voleur et escogriffe.

4° Rustre, manant [5]. Cotgrave, qui donne tous ces sens à notre mot, le désigne comme « Orléanois ». Scheler y voit « un mot de fantaisie », et le *Dict. général* le note comme « d'origine inconnue ». Il représente manifestement une fusion d'*escroc* et de *griffe*, emblème du voleur.

Falibourde, menterie, fusion des synonymes *falourde* et *bourde* [6]. Eustache Deschamps dit, avec ce même sens, *fafelourde*, fusion de *fafée*, bourde, et de son synonyme *falourde*.

Faligoterie, bourde, du manceau *faligoter*, dire des niaiseries, des sottises (*haligoter*, mettre en fagots), de *falourde* et *fagoter*.

Guenippe, salope (Jean Marot), fusion des synonymes *guenille* et *nippe*. La forme et l'acception primordiales du mot sont encore vivaces en Poitou: *ganipe*, guenille. Ses synonymes *saligaud* et *salope* rentrent dans cette même catégorie [7].

Haligorne, bourde, mot qu'on lit dans les *Satires de la Cuisine papale* (1560). C'est une fusion de *falourde* et de *corne*, fable, équivalent donné par le *Catholicon* de Lille, glossaire latin-français du XVe siècle [8].

Lantiponner, « terme populaire et burlesque qui signifie faire les choses maladroitement, tourmenter, harceler quelqu'un en le tiraillant » (Furetière, 1690). C'est une fusion de *lanterner* et *lamponner*, chanter des *lampons* ou couplets satiriques.

1. Cotgrave le rend par « *clusterfist*, qui grappille avec le poing ».

2. Cf. acte III, sc. v: « Voicy des *escogriffes* qui ne nous apporteront rien. Ne laissez pas traisner un chiffon qui vous appartienne: ils ont la mine de le serrer; et regardons plustost à leurs mains qu'à leurs pieds ».

3. Pour *halebardas*, suisse armé de halebarde, répondant au synonyme méridional *lansaman*, escogriffe, proprement lansquenet.

4. « Terme vieux et populaire qui se dit par injure à un des gens de grande taille, mal bâtis et de mauvaise mine ».

Avant Furetière, La Noue définit ainsi le mot: « *Hallebreda*, c'est un terme dont on uze pour signifier une fille ou femme de grand corps et maladroite ».

5. On lit dans l' « Adieu burlesque de la guerre à la France », 1649, p. 6:

> Et ces gros piffres de Lorrains,
> *Escogriffes* et goulpharins...

c'est-à-dire manants et goinfres.

6. « Tous ces *falibourdes* astrologiques » (Cholières, *Matinées*, p. 245).

7. Voir t. I, p. 323.

8. « Hibernas, *Fables espaignars* (« hispanicas cantilenas »), vaines cozes, *cornes* ».

Digitized by Google

Lantiverner, Bas-Maine, lanterner, traîner en longueur par des frivolités, fusion de *lanterner* avec son synonyme *baliverner*. Le lyonnais dit, avec le même sens, *lantibardaner*, proprement marcher lentement comme une punaise (*bardane*).

Mingre, chétif (Cholières), et *maingrelet*, maigre, mots qui ne remontent pas au-delà de la seconde moitié du XVIe siècle (Baïf), représentent des fusions de *maigre* et de son synonyme ancien *aingre* ou *haingre*.

Mitoufle, anc. fr., mitaine (sous l'influence du synonyme *moufle*), répondant au prov. *manoufło* [1], mitaine, fusion de *mano*, main, et *moufle*.

Mornifle, coup sur le visage, mot remontant au XVIe siècle et désignant un jeu de cartes (Marot). C'est un composé de vocables provinciaux *morne*, museau, et *niffe* ou *niffle*, nez.

Ratafia, eau-de-vie de sucre ou de jus de fruits (XVIIe siècle), terme attesté dans la Xe des *Satires* de Boileau :

Sirop exquis, *ratafias* vantés...

C'est une fusion des synonymes *raque* (arack), eau-de-vie des nègres, des colons, et *tafia*, eau-de vie de sucre, le premier nom arabe (XVIe siècle), le dernier provenant des nègres des îles de l'Amérique (XVIIe siècle).

Rogomme, liqueur forte (XVIIe siècle). Mot vulgaire qui semble représenter une fusion de *rhum* et *gomme*, sirop de sucre [2].

Sagrolle, Mayenne, sabot (et *grolle*, chaussure).

Soudrille, « terme de mépris qui se dit d'un soldat libertin, fripon » (*Dict. Académie* de 1694). Ce mot, fréquent dans la littérature burlesque du XVIIe siècle (Bruscambille, Scarron, etc.), représente une fusion des synonymes *soudard* et *drille*.

Tarabuster, molester (Molière, La Fontaine), fusion des synonymes *tabuster* et *rabaster*, même sens, usuels ou XVIe siècle [3].

Nombre de termes de pêche présentent ce genre de contaminations. Tels *drague*, *écrille*, etc. (v. Index).

B. — FUSION DE TERMES APPARENTÉS

Un exemple curieux de ce genre de fusion nous est offert par *calfater* (XVe siècle), devenu successivement *calfreter* (Rabelais), sous l'influence de *freter* (garnir un navire), et *calfeutrer* (XVIe siècle), à côté de *gallefreter* (Rabelais), ce dernier sous l'action analogique de *galler*, frotter.

Comme sous la rubrique précédente, nous envisagerons également ici à tour de rôle les vocables anciens et les vocables modernes.

I. — En vieux français :

1. Diez, v° *pantoufle*, rattache *manoufło* au lat. *manipulus*.

2. La graphie antérieure *rogum* (v. *Dict. général*) ne doit pas nous donner le change sur l'origine du mot. On le prononçait toujours *rogome* et on l'écrivait à la même époque tantôt sous une forme et tantôt sous une autre (v. Fr.-Michel, *Etudes sur l'Argot*, v° *fioler*). La graphie anglicisante *rogum* (cf. angl. *gum*, gomme) rappelle l'emprunt anglais à peu près contemporain *rhum* ou *rum*, toujours prononcé *rom*.

3. Le béarnais *sabarcou*, synonyme d'*abarqué*, savetier, représente une fusion des synonymes *sabot* et *barco*, chaussure.

Digitized by Google

Astromare, astrologue, nom contaminé par la finale de *cauchemar*, au sens de « sorcier »[1]. En ancien provençal, *estrolomia* (en anc. ital. *storlomia*) désigne l'astrologie, par contamination de la finale d'*astronomie*, les deux vocables se confondant au Moyen Age.

Boffumer, *se boffumer*, s'emporter, de *boffer* (bouffer) et *se fumer*, se mettre en colère, dans Villon et Coquillart.

Embaufumer, croisement d'*embaumer* et de *fumer* (dans le *Mystère de Saint-Quentin*), survit dans le languedocien *embaufuma*, encenser avec des louanges, cajoler, mystifier et aussi empuantir, infecter (Mistral).

Emberlucoquer, avec de nombreuses variantes (v. *Dict. général*), à côté d'*embreloquer*, attacher aveuglement. Cette dernière forme se rattache à coup sûr à *breloque* (cf. *brelique-breloque*, confusément); la première semble représenter, dans son élément final[2], un croisement avec le terme de marine *encoquer*, fixer, attacher un cordage.

Epilence, épilepsie (Oresme), mot contaminé par *esquilence*, esquinancie, conservé en fauconnerie.

Ermoufle, *ermofle*, hypocrite, fusion d'*(h)ermite* avec *escoufle* (*escofle*), écoufle, ou influencé par toute autre finale analogique (cf. saint *Christophle*). On le lit dans les *Miracles de Nostre Dame* de Gautier de Coincy (passage cité dans Du Cange) où il s'agit du diable de l'enfer :

Ces papelars et ces *ermouftes*
Assez les tient pires qu'escoufles.

Gramoire, anc. fr. (XIIe siècle), magie, proprement grammaire (c'est-à-dire art par excellence), devint *grymoire* (XIIIe siècle), grimoire, par contamination avec *Grimaud*, diable, malgré l'apparition tardive en lexicographie de ce nom démoniaque.

Marmouselle, dans Rabelais (l. II, ch. XII), sous l'influence de *damoiselle*. Villon écrit *marmousettes*, féminin de *marmouset*.

Minopet, enfant jeune, de *mineur* et d'*Isopet* (cf. *Catonnet*) dans ce passage du XIIIe siècle (Robert, *Fables*, t. II, p. 460) :

Aussitost meurt un *minopet*
Comme un vieil, ce dit Isopet.

Mirloret, bouffon, mot parisien (suivant Cotgrave), employé par Pasquier et L'Estoille. C'est un croisement de *mirifique* et de *pipelorer*, enjoliver, mot à mot mirifiquement bariolé, d'après son costume.

Talemelier, boulanger de gros pain, à côté de *talmetier*[3], l'un et l'autre dérivés des verbes *taler*, pétrir, et *mesler*, mélanger, ou de *taler* et *met*, pétrin (*pain de met*, pain de ménage).

Ventrouiller, s'enfoncer dans la boue jusqu'au ventre (XIIe siècle), fusion de l'anc. et dial. *vdtrouiller*, se vautrer, et de *ventre*.

B. — En français moderne (littéraire ou dialectal) :

Caniveau, pierre creusée dans son milieu pour faire écouler les eaux.

1. Mot qu'on lit dans la *Vefve* de Larivey (acte V, sc. II) : « Comme si je ressemblois à ces *astromares* indiens qui vivent d'odeur ».
2. Quant à l'élément initial, on pourrait y voir *berlique* ou *breluque*, chaîne agrémentée de petits objets pendants.
3. Voir pour d'autres variantes, t. I, p. 15.

Digitized by Google

Mot technique donné par Thomas Corneille (1694) [1], fusion de *canal* et de *niveau* (ou plutôt *riveau*, ruisseau).

Haridelle (XVIe siècle : du Fail [2], Tabourot), provincialisme normand, résultant de la fusion de *harin* ou *harique*, haridelle, et de *ridelle*.

Isabelle, robe jaune clair (en parlant du cheval). Mot donné par Oudin (1640) et représentant une fusion d'*isard*, chamois, et *mirabelle*, l'un et l'autre de couleur jaune clair.

Mirliflore, jeune dandy (XVIIIe siècle), de *mirlifique*, admirable, et *flores*, ostentation, élégance.

Patarafe, paraphe [3]. Ce n'est pas une « corruption de *parafe* » (Littré et *Dict. général*), mais une fusion de *patte* (écrit aussi *pate*) et de *paraphe* : la *patarafe*, c'est le *paraphe* des illettrés, qui, ne sachant écrire, tracent confusément sur le papier de leur patte, de leur main, un paraphe illisible, quand ils ne mettent pas simplement une croix.

Prestolet, mot dépréciatif, employé tout d'abord par Loret (1657) [4], représente une fusion de *prestre* et de *pistolet* (ce dernier, au sens ironique, déjà dans Rabelais).

Ravigoter, que Cotgrave désigne comme « Picard », est une fusion de *ravigorer*, donner de la vigueur, et *vivoter*. Il ne s'agit pas là d'une « substitution de suffixe » (*Dict. général*), mais d'un croisement de verbes apparentés.

Recroquiller et *recroqueviller*, se ratatiner, fusion de *recoquiller* (Rob. Estienne donne en 1539 à la fois « cornes *recoquillées* » et « cornes *recroquevillées* ») et de *recrobiller* (Oudin, 1640) : « *Se recroquiller* et se *recroqueviller* » (Cotgrave, 1611, et Richelet, 1680, donnent *recroquebiller*). Ce dernier verbe, employé par Saint-Simon, est tiré du patois lyonnais, où *grobille* désigne une souche et *se regrobiller* signifie s'accroupir, se ratatiner. Les formes contaminées *recroquiller* et *recroqueviller* remontent au XIVe siècle (v. *Dict. général*).

Ribambelle, terme moderne d'origine provinciale (cf. norm., berr. *riban*, ruban), représentant un croisement avec *bambin*, d'où file d'enfants, marmaille (à Paris). La forme et le sens primitifs se retrouvent au Canada : *rubandelle*, fusion synonymique de *ruban* et de *bandelle* (de *bande*) pour exprimer une file ou longue suite d'objets [5].

Roquentin, primitivement synonyme de *roquart*, vieux militaire logé dans une place forte (*roque*), acquit au XVIIe siècle, sous l'action de *galantin* [6], le sens de vieillard qui fait l'amoureux.

1. « *Caniveaux*. On appelle ainsi les plus gros pavez qui traversent le milieu du ruisseau d'une rue où les charois passent ».

2. *Baliverneries*, éd. Royer, t. I, p. 194 : « Monté sur une meschante *haridelle* de cheval ».

3. Terme ainsi défini par Furetière (1690) : « Plusieurs traits et paraffes brouillés, confus, où l'on ne connaît rien ».

4. Cf. Brunot, *Histoire de la langue*, t. IV, p. 496.

5. Voir Dionne, *Le Parler populaire des Canadiens français*, v° *rubandelle* : « Petite bande d'un tissu quelconque, de papier, sous forme de ruban ; tailler des *rubandelles* de papier avec les ciseaux ».

6. Cf. le dial. *coquentin* (de *coq* et *galantin*), avec cette double acception 1° (en Anjou), volant (fait d'ailes de coq) ; 2° (Côtes-du-Nord), nom du coquillage Bernard l'hermite ; « aller de travers comme un *roquentin* » (Rolland, *Faune*, t. XII, p. 95). Voir ci-dessus, p. 314-315.

Digitized by Google

Scribouilleur, méchant écrivain, néologisme récent, fusion de *scribe* et *gribouilleur*. Hector France donne *scribouillage*, mauvais style.

Trémousser, remuer vivement le corps [1], mot donné par Rob. Estienne (1549). C'est une contamination du terme vieilli *trémeur*, tremblement, et de *secousse*, d'où *trémousse* (point de départ du verbe correspondant), parallèle à *trémoussement*, qu'on lit dans les *Nuits de Straparole*, traduites par Larivey (1573) : « De ce *trémoussement* et plaisante secousse ».

Nombre de ces croisements méritent une attention particulière.

Ecoufle, anc. fr. *escofle*, milan, le plus ancien emprunt bas-breton [2], a subi des influences indigènes. Le mot (attesté déjà au XIIe siècle) survit encore en Normandie (*écoufle*, buse) et dans le Bas-Maine (*écouble*, bondrée).

Le patois de cette dernière région possède le verbe *s'acoufler*, s'accroupir, répondant à celui de l'Yonne *s'écoufler* et *s'acoublir*, même sens, ce qui permet de voir, dans les variantes du mot, des noms tirés des verbes correspondants. L'*écoufle*, milan ou buse (les noms des deux espèces se confondent), est l'oiseau qui se tient accroupi sur la branche, attendant que quelque proie passe à sa portée.

Gosse, gousse, terme méridional influencé par son synonyme plus ancien *dolsa* (*dorsa*), est tour à tour devenu *golsa*, *gorsa*, chacune de ces variantes contaminées étant représentée par des applications métaphoriques.

Jongleur, nom donné au XVe siècle aux derniers ménestrels ou *jogleors* (lat. *joculatores*), lesquels, tombant en discrédit en même temps que la récitation épique, furent assimilés aux *jangleurs* ou menteurs de profession [3]. Les deux formes, *jogleor* et *jongleor*, d'origine diverse et indépendante, représentent ainsi deux périodes différentes dans l'histoire de l'improvisation épique au Moyen Age.

Mièvre, s'est dit tout d'abord de la chèvre [4]. La finale du mot est celle de *chèvre*, et le vocable lui-même a passé de la bête aux enfants [5].

Un exemple autrement complexe est le suivant :

1. Ajoutons cet exemple tiré d'un parler provincial : *brétiller*, étinceler, pétiller, dans une chanson populaire saintongeaise (Bujeaud, t. II, p. 357) :

Buvons un coup, buvons-en deux...
De ce bon vin qui *brétille* en nos verres.

Fusion de *bretonner*, étinceler (de *bretons*, étincelles) et de *pétiller*.

2. En breton, *skoul*. Pour passer de celui-ci à *escofle*, Victor Henry (p. 243) se voit forcé d'admettre un type **skouvl*, **skoufl* « attesté par le fr. *écoufle* ». Cf. Diez et Scheler, v° *écoufle* : « Le breton *skoul*, allégué par Chevallet, répugne à la lettre du mot français ». Voir ci-dessus, p. 286.

3. Dans un glossaire latin-français du XVe siècle, on trouve cette curieuse nomenclature : « Garrire, *jengler*, bourder, ordement parler. — Joculor, *janglor*. — Mima, *jongleresse*. — Parasitus, *jongleur*, lescheur ».

Le mot était devenu synonyme de bateleur, et Thierry (1564) le note comme picard : « *Jongleur*, disent les Picards que nous appellons basteleur, *Ludius* ».

4. Comme en témoigne le plus ancien texte, le *Renart le Nouvel*, du XIVe siècle : « Se kievre ki par jovenece estoit si *mievre* », c'est-à-dire si faible, si chétive, sens encore vivace en Normandie : « *Mièvre*, délicat, souffreteux (ne se dit que des enfants) ».

5. On lit dans une des *Lettres* de Chapelain de 1663 (t. II, p. 286) : « *Mièvre* est un mot du menu peuple et signifie jeune fripon, hargneux, volontaire, faiseur de niches et de désordre ». Et Ménage affirme à son tour : « *Mièvre* se dit des enfans

Digitized by Google

La merluche, au corps très allongé, séché au soleil, constitue le *stockfisch* (proprement poisson-bâton) des Hollandais et des Allemands. Elle est appelée *gauberge* en 1135 [1], nom d'origine obscure, mais dont le sens primordial est à coup sûr pièce de bois longue, perche. On trouve, en effet, dans un document de 1315, « lates et *escouberges* », à côté d'*escoperche* (1340), cette dernière forme influencée par *perche* de bois. La forme moderne *goberge* désigne à la fois la merluche (Rondelet) et les barres de bois mobiles qui se mettaient au travers d'un châlit pour soutenir la paillasse et le matelas (Richelet).

Là ne s'arrête pas la contamination.

De *goberges* de lit, on a tiré le verbe se *goberger* (« se réjouir, vulgaire », Oudin), c'est-à-dire prendre ses aises, s'étendre sur le lit par fainéantise. Mais, dès le XVIe siècle, on a *gauberger* ou *goberger*, railler, qu'on lit dans la *Légende de Pierre Faifeu* de Charles de Bourdigné (p. 52) :

Sans qu'il congnust que Faifeu le *gauberge*...

et le dérivé *gaubergeux*, infatué, est une des injures que les fouaciers de Lerné adressent aux bergers de Grandgousier (Rabelais, l. I, ch. XXV).

Il est à peu près certain que ce sens figuré a été influencé par celui de *gober* et *se gober*.

La forme et le sens d'un grand nombre de mots ne sauraient ainsi s'expliquer que par des croisements. La contamination, ayant influencé une partie notable du vocabulaire, acquiert une certaine importance pour nos recherches. Une étude systématique à ce sujet pourrait contribuer à résoudre plus d'une énigme étymologique.

qui sont remuans et qui font toujours quelque petite malice ou quelque petite friponnerie. En Normandie on dit *nièvre*... ».

1. « Pisces sicci qui vocantur *gauberges* » (Godefroy).

Digitized by Google

CHAPITRE III

ÉTYMOLOGIE POPULAIRE

Les altérations que subissent les termes scientifiques ou techniques, en passant par la bouche du vulgaire, ont reçu le nom d'*étymologie populaire*. Nous avons déjà cité les changements de ce genre dans le mot *physionomie*, néologisme attesté dès le XIIIe siècle. Au XIVe siècle, Eustache Deschamps écrit *phillosomie*, comme le peuple prononce encore de nos jours, devenu *filomie* dans le Bas-Maine. Henri Estienne y fait allusion à plusieurs reprises [1].

Les patois et les parlers provinciaux abondent en exemples de cette nature. Un terme comme *anatomie*, « squelette », présente dans le Bas-Maine ces avatars : *atomie*, personne chétive, maigre comme un squelette (poitevin *étomie*, momie, et prov. *toumio*, cadavre), à côté d'*étomie* (« le vlà resté comme une vieille *étomie* »), de *natomie*, momie, dépérissement, et de *létomié*, *lotomie*, personne faible ou vieille remuant difficilement.

D'autre part, le terme technique médical *atonie* devient successivement, dans le Bas-Maine : *lotonie*, maladie de langueur (*loton*, rachitique, maladif), à côté de *notonie*, enfant réduit au dernier état de maigreur (Dottin) [2].

Dans certains patois, la pie-grièche est appelée *mère agasse*. C'est une interprétation vulgaire de *margasse*, prov. *amargasso* ou *amargot*, même sens que *margot*, pie.

Les érudits ne sont pas à l'abri de ces explications superficielles. L'illustre naturaliste du XVIe siècle, Pierre Belon, en parlant du *rossignol*, nous donne une véritable étymologie populaire : « Les Françoys, à notre jugement, le nomment *rossignol*, en partie pour ce qu'il est roux,

1. « *Physionomie*, pour lequel mot le vulgaire dit *phlomie*, *philomie*, *philonomie;* aucuns encore pis : *phelomie* et *phlebotomie* ; mais plusieurs aussi de ceux mesmes qui pensent parler mieulx correctement, *philosomie* ». Henri Estienne, *Conformité*, p. 216.

2. En Champagne, dans le patois de Clairvaux, *académie* a acquis le sens de manière, façon (« pas tant de *cadémies* ») et l'expression *faire des cadémies* y signifie faire des embarras, des grimaces, des minauderies, des difficultés avec ostentation pour accepter ou pour donner quelque chose : « Une femme se grime, s'attife, singe le beau langage, *elle fait des cadémies* » (Baudoin). Le sens intermédiaire, c'est faire de belles phrases comme celles des académiciens, imiter le style soutenu ou maniéré, puis l'affectation passa du langage aux gestes ou aux manières.

Digitized by Google

luy voyant la plume rousse tirant quelque peu à la couleur enfumée »[1].

Un exemple curieux nous vient du terme *fleurs* pour « menstrues ». S'agit-il là d'une déformation du lat. *fluor*, comme le prétend Charles Estienne, dans son *Anatomie* de 1555 (v. *Dict. général*) ou bien d'une métaphore populaire qu'explique très bien un autre médecin de l'époque, Laurent Joubert[2]? On lit *fleurs*, et non *flueurs*, dans la *Chirurgie* de Mondeville (v. Littré) : « Le sanc mestrueus, ce sont les *fleurs* de la fame ». Le synonyme italien *fiori* ne fait que confirmer cette métaphore.

Mais voici quelques exemples plus typiques et plus rapprochés de nous.

A propos de *frelampier*, mot qu'on lit pour la première fois dans la *Comédie de Proverbes* (1633)[3], Oudin donne cette explication (1640) : « *Frelampier*, c'est-à-dire un homme de rien. Le mot est corrompu de *frère lampier*, moine qui avait anciennement la charge d'allumer les lampes. Vulgaire ».

Cette étymologie populaire — car c'en est une — fut répétée par les lexicographes ultérieurs, depuis Philibert Le Roux[4] (1718) jusqu'au *Dictionnaire général*, qui en induit à son tour un mot purement imaginaire **lampier* (« mot dérivé plaisamment de *lampe* »). D'Hautel donne encore *frelampier* (« homme obscur et de néant ») et il subsiste toujours dans les patois : Picardie et Normandie (« goujat, mauvais sujet »); Anjou (« freluquet, petit faraud »; acception ironique), Champagne (« fainéant, vaurien »), etc.

Le sens primordial est encore vivace dans la Vallée d'Yères, où *ferlampier* désigne l'ivrogne, et *ferlamper* signifie boire comme un ivrogne (cf. Yonne, *ferlampe*, association de buveurs et de débauchés). C'est là l'origine du mot[5] : à Saint-Pol, *ferlaper* signifie boire avidement comme les chiens (se dit aussi des hommes), et *lamper* est appliqué aux ivrognes, comme dans ce refrain de chanson (cité dans Furetière):

Lampons
Camarades, *lampons !...*

L'interprétation traditionnelle de *ferlampier* par *frère lampier* est donc

1. Belon, *Histoire des Oyseaulx*, Paris, 1555, p. 335. Et cette suggestion sourit à Meyer-Lübke (v° **lusciniolus*). La prononciation moderne remonte au XII° siècle, ce qui n'empêche guère Charles de Bovelles de prétendre (1533) : « *Luscignol* ou, selon la prononciation corrompue des Parisiens, *rossignol* ».

2. « Les *fleurs* d'une femme sont dittes à la similitude des plantes qui fleurissent communément avant que produire leur fruit ». Joubert, *Erreurs populaires et propos vulgaires touchant la médecine*, Paris, 1580, II° partie, p. 191 et suiv. : « Explication de quelques phrases et mots vulgaires touchant les maladies principalement ».

3. Cf. acte I, sc. VII : « Tu es beau *frelampier*, c'est bien à toy que j'en voudrois rendre compte ».

4. Dans son *Dictionnaire comique*, Le Roux en fait deux articles :

« *Ferlampié*, terme de paysan qui veut dire à peu près nigaud.

« *Frelampier*, pour un homme de rien, de peu de mérite, ainsi dit du frère qui a soin d'allumer les lampes ».

5. Jouancoux (*Etudes pour servir à un glossaire étymologique du patois picard*, Amiens, 1880 à 1890, t. I, p. 270) a entrevu ce rapport entre *frelampier* et le picard *ferlamper*, boire comme un ivrogne.

Digitized by Google

une simple étymologie populaire. D'ailleurs, si un « *frère lampier* » a jamais existé, sa charge n'avait en elle-même rien de dégradant, et on ne voit pas bien comment le terme qui la désignait pouvait aboutir à une acception aussi défavorable.

L'origine provinciale du mot, spécialement picarde, est donc indubitable[1].

Passons à un autre exemple :

Gouspin, dont l'acception primordiale de « voleur » était encore usuelle au XVIIe siècle[2], figure chez D'Hautel au début du XIXe siècle, avec un sens généralisé[3]. Le mot est très répandu dans les patois de l'Ouest : à Rennes, petit gamin, petit mauvais sujet (Saubinet) ; dans le Bas-Maine, galopin, gardeur de chèvres, petit berger (Dottin) ; en Anjou, mauvais sujet, demi-bohème, etc. (Verrier et Onillon).

Gouspin, dérive du manceau *gouspiner*, *gouspigner*, forme parallèle à *gouspiller*, grappiller (Dottin), au propre et au figuré, d'où dérober secrètement, friponner.

Or, ce vocable est accompagné dans Littré de cette explication : « *Gousser*, manger, dans le parler populaire du XVIe siècle, et *pain* : un malheureux qui ne vit que de pain[4] ». La graphie du mot, écrit toujours *gouspin*, a été, pour le besoin de cette étymologie, modifiée en *goussepain* et adoptée par certains écrivains (Richepin, Courteline, etc.). Mais on a vu que le sens primitif est « voleur », et de celui-ci à « jeune homme » il n'y a qu'un pas, franchi également par ses synonymes *gamin*, *gosse* et *polisson*.

Le même lexicographe donne de *houspiller*, parallèle à l'ancien *houcepingnier* (du *Roman de Renart*), une interprétation également populaire : « La forme ancienne est *houcepigner*, la forme subséquente *houssepiller* On doit donc y voir le mot *housse*, *houce*, composé avec *pigner* ou *piller* ; et le tout signifiera *peigner* ou *piller* (saisir) *la housse*, le vêtement de dessus, et, figurément, battre, tourmenter, secouer : c'est ainsi qu'on dit populairement tomber sur le casaquin de quelqu'un ».

Et cette explication a été adoptée par le *Dict. général*[5], malgré les sérieuses objections de Scheler[6].

1. Ce n'est pas tout. Par une autre étymologie populaire, *ferlampier*, qui, comme terme des argousins, a dans Vidocq (1837) le sens de « mendiant ou voleur du dernier étage », a fini par désigner le condamné habile à rompre les fers. Voir nos *Sources de l'Argot Ancien*, t. II, p. 106.

2. Voir t. I, p. 142.

3. « Sobriquet que l'on donne ordinairement à un petit polisson, à un enfant d'humeur dissipée qui ne fait que jouer dans les rues. On donne aussi ce nom, par mépris, à celui qui, dans une maison, est chargé de toutes les commissions, à un homme de fort basse extraction ».

A Paris, le mot est encore vivace : « L'oreille indiscrète du premier *goussepin* qui passe », Courteline, *Gaietés*, p. 368.

4. Cette étymologie, déjà donnée par Fr.-Michel, rappelle cette autre de Richelet (1680) : « *Pimbèche*, femme fainéante à qui il faut mettre du pain au bec ». Cf. ici même, t. I, p. 322.

5. « *Houspiller*. Altération de *houspigner*, plus anciennement *houssepignier*, composé de *housse* et *pignier* pour *peigner*, proprement peigner le manteau, battre. Souvent altéré en *gouspiller* au XVIe et XVIIe siècle ».

6. « Cette manière de voir — l'explication de Littré — sourit assez ; cependant le *houcepigner* du *Renart* pourrait bien être une transformation populaire, d'autant plus que *housse* = *vêtement* n'est pas constaté ».

Digitized by Google

En fait, *houcepigner*, *houssepigner* ou *houspigner* sont des différences purement graphiques, et les suffixes verbaux *-igner* et *-iller* alternent habituellement (v. ci-dessus, p. 317). Quant à *houspiller*, c'est une prononciation provinciale, picarde ou mancelle, de *gouspiller* [1].

Les altérations vulgaires des noms de saints ont produit toute une hagiologie imaginaire: *saint Aignan* a donné naissance à un prétendu *Saint Teignant*, guérisseur de la teigne; le manceau *saint Elier* est ainsi devenu *Saint Telier*, et le lorrain *saint Ail*, un *Saint Taille*, etc. [2]

Un curieux exemple d'étymologie populaire est *brouillamini*, mélange [3], mot dans lequel Oudin (1640) a déjà reconnu une altération du terme pharmaceutique *bolarmenii*, bol d'Arménie, que le peuple a conçu comme un brouillement ou mélange [4].

Non moins singulier est *batifoler*, folâtrer, emprunt méridional du XVIe siècle. Le dauphinois *batifela* signifie conter des bourdes, bavarder (comme sa variante *patifela*, bavarder, tripoter), forme et sens modifiés par l'intrusion des notions *battre* et *fol*, d'où la forme *batifoula*, badiner, folâtrer [5].

Le verbe *gueder*, manger avec excès, dont nous avons cité un exemple du XVIe siècle, se lit encore au XVIIIe siècle dans le *Chansonnier historique de la Régence* (1715-1723):

Ce fut un soir après soupé
Que le Régent s'étant *guedé* [6]...

Suivant Littré, le verbe serait identique à *guéder*, teindre avec la guède: « *Gueder*, rassasier, c'est traiter le corps comme le teinturier traite une étoffe qu'il guède ». Et le *Dictionnaire général*, en adoptant cette identification, la résume ainsi: « 1° (technologie) saturer une étoffe avec la guède; 2e fig. saturer, rassasier ».

C'est là encore une étymologie populaire. Les deux verbes homonymes diffèrent essentiellement par leur chronologie et leur origine [7].

Le prov. *caforno*, cavité, est interprété à la fois *cataforno* et *gatihorno*, niche de chat, cette bête aimant à se fourrer dans les cheminées et les fours.

Le nom de *chouan*, écrit *chahuan* au XIIIe siècle, est compris, à partir du XVIe, comme *chat-huant*, nom rapproché du chat à cause de certains traits communs (cri, pelage).

1. Voir t. I, p. 142 et 320, et ci-dessus, p. 317.
2. Voir d'autres exemples dans Schätzer, « Origine et forme des noms français de saints » (*Romanische Forschungen*, t. XXII, p. 89).
3. Cf. Livet, *Lexique de Molière*, t. I, p. 299.
4. Le *Dict. général* cite comme premier exemple un texte de 1627; il faut en reculer la date de près d'un siècle, le mot se trouvant déjà dans le *Disciple de Pantagruel* de 1538 (éd. Jacob, p. 64): « ... le blanc et glaire des œufs et du *brouillamini* ».
5. L'étymologie courante de l'ital. *battifolle*, boulevard, rempart (« où les jeunes gens allaient s'amuser », *Dict. général*), ne soutient pas l'examen: d'une part, ce vocable primitif manque au français, et d'autre part, le verbe français fait défaut à l'italien.
6. Pierre Adam, *Etude*, p. 10.
7. Voir t. I, p. 305.

Digitized by Google

L'ancien terme de pêche *guideau* a été diversement interprété par les pêcheurs de l'Océan [1].

Pour comprendre ce genre d'altérations, il faut se faire peuple et s'efforcer de saisir la marche de l'esprit des foules. Mais les érudits de nos jours ont souvent abusé de cette rubrique d' « étymologie populaire » pour attribuer au vulgaire leurs propres élucubrations.

Deux espèces de petits hérons de l'Afrique qui viennent en Europe, sont appelés *garde-bœufs*, à cause de l'habitude qu'ils ont de se percher sur les bœufs et les buffles (d'où le nom scientifique de *bubulcus*), pour dévorer les larves parasites logés dans la peau de ces ruminants. A entendre le Rév. Smithe Palmer [2], ce nom de *garde-bœufs* serait une altération du nom indigène *aboo-gerdan*, devenu *laboogerdan*, interprété comme *bœuf-garde* ou *garde-bœuf*.

De pareilles fantaisies remplissent deux dissertations parues à peu d'intervalle [3]. Nous les aurions passées sous silence, si les dictionnaires d'étymologie romane [4] ne s'étaient empressés de les accueillir et de leur accorder ainsi une certaine autorité.

On apprend ainsi, non sans surprise, que des mots comme *aigrefin*, *cloporte*, *chantepleure*, *dame-jeanne*, etc., sont autant d'altérations populaires, alors qu'en fait il s'agit d'autant de conceptions originales [5].

Un ou deux exemples suffiront pour faire ressortir cette tendance à voir partout des déformations. Prenons le mot *omelette* [6], dont la forme primitive *amelette*, attestée dès le xve siècle (v. Littré), encore donnée par Richelet et Furetière, subsiste toujours dans les patois (Picardie, Bas-Maine, etc.).

Ménage en a parfaitement exposé l'origine : « Les Italiens appellent *anima* la semence des fruits. Et ils appellent *animelle*, c'est-à-dire *peti-*

1. Voir ci-dessus, p. 173.

2. *Folk-Etymology*, Londres, 1882.

3. Chr. Fass, *Beiträge zur französischen Volksetymologie*, dans les *Romanische Forschungen*, t. III, p. 473 à 515 (Erlangen, 1887) et Otto Roll, *Ueber den Einfluss der Volksetymologie auf die Entwickelung der neufranzösischen Schriftsprache*, Kiel, 1888.

4. Voir Körting et Meyer-Lübke.

5. Voir ces mots dans notre Index.

Le *Traité* qui précède le *Dictionnaire général* renferme un paragraphe (le 509e), consacré à la corruption, confusion et étymologie populaire. Les assertions y sont souvent contestables :

1° « Pourquoi *godailler* a-t-il remplacé *gogailler*, *grenouille renouille*, *hublot hulot*...? Il serait bien difficile de le dire ».

Certains de ces doublets sont de diverses origines (*gogailler* et *godailler*, *grenouille* et *renouille*), comme *godiche* et *godon*, ou représentent deux aspects différents du même nom (*hulot* et *hublot*). Voir Index.

2° « L'homophonie semble avoir seule agi dans le changement de *fageolet* en *flageolet* (haricot), d'après *flageolet*, de *flueur* en *fleur* (flux menstruel), d'après *fleur*, de *frouer* en *flouer* d'après *flou*... ». — Dans ces cas spéciaux, il s'agit également, ou d'appellatifs divers (*fageolet* et *flageolet*), ou d'interprétations savantes (*fleurs*) ou enfin des dérivés onomatopéiques (*frouer* et *flouer*). Voir l'Index et notre *Langage parisien*, p. 36 et 232.

6. Cette forme moderne (sous une graphie prétendue étymologique) se lit dans Rabelais : « une *homelaicte* d'œufz » (l. IV, ch. IX) et résulte d'*aumelette*, comme le mot se prononce encore en Gascogne.

Digitized by Google

tes âmes, certaines béatilles, comme foyes, cœurs, roignons, gesiers et autres parties des entrailles des animaux, dont on fait ordinairement des fricassées. Nous disons de même, en France, l'*âme d'un fagot* pour dire le dedans d'un fagot. Or, comme une *amelette* ou *omelette* n'est autre chose qu'une fricassée d'œus, nous avons dit *amelette*, pour signifier une fricassée d'œus : car *amelette* parmi nous veut dire *petite âme*, qui est un mot dont Ronsard [1] s'est servi ».

Deux siècles auparavant, *Le Menagier de Paris* (1490) désigne l'omelette par *alumelle* ou *alumette*. C'est à coup sûr un mot d'origine différente. Littré et les auteurs du *Dict. général* y voient bien à tort le point de départ d'*omelette*, qui accuse une toute autre conception métaphorique [2].

Le cas suivant est encore plus suggestif.

Monaut, qui n'a qu'une oreille, en parlant des bêtes (chat, chien, cheval), sens du mot en wallon (à Mons, il signifie sourd, c'est-à-dire privé des oreilles). Le synonyme picard *moneux*, écourté, se dit à Demuin *mone*, proprement singe. Ce provincialisme se rencontre uniquement dans un des *Contes* de La Fontaine (« Le faiseur d'oreilles ») :

> Un chien, un chat, un cheval *monaut*.
> Quoi d'un enfant *monaut*
> J'accoucherais? ..

Il appartient aux patois du Nord et répond exactement, quant au sens, à l'italien *bertone*, cheval courtaud, proprement gros singe [3].

Littré et le *Dict. général* voient, dans *monaut*, terme vulgaire par excellence, l'ancien grec μόνωτος, à une oreille, mot resté étranger même à la terminologie scientifique. Ce vocable, loin d'être une création de notre fabuliste, est un emprunt fait aux patois du Nord, où il est encore usuel avec un sens plus ou moins large.

La rubrique de l'*Etymologie populaire* embrasse donc, on le voit, les rapprochements verbaux fortuits des foules en même temps que ceux des érudits. Nous aurions pu multiplier les exemples de l'une et l'autre catégories, mais ceux que nous avons cités suffisent pour accuser des conceptions et des tendances diamétralement opposées.

1. Eustache Deschamps emploie déjà *amelette* avec le sens de petite âme.

2. Voir, en dernier lieu, sur *omelette*, Gilliéron, *Généalogie des mots qui désignent l'abeille*, Paris, 1918, p. 250 à 253.

3. Cette explication est corroborée par ce texte du XVIe siècle tiré du *Disciple de Pantagruel* (1538), pastiche lucianesque (éd. Paul Jacob, p. 8) : « Par ce moyen avoient ilz perdu les aureilles et estoient tous demeurez *monnins et sans aureilles comme cinges* ».

Digitized by Google

CHAPITRE IV

IRONIE ET FACÉTIE VERBALES

L'ironie et la facétie verbales jouent un certain rôle dans le domaine lexicologique. Envisagées dans leur ambiance linguistique, elles peuvent parfois éclairer d'un jour nouveau l'origine de certains vocables et expressions typiques. Nous allons consacrer une rubrique à chacun de ces phénomènes accessoires.

I. — IRONIE VERBALE

L'ironie verbale se manifeste en divers sens. Elle imprime aux mots ou aux phrases un cachet particulier, dont il faut tenir compte lorsqu'il s'agit d'en scruter le point de départ [1]. En voici quelques aspects.

1. — Dégradation professionnelle

Plusieurs noms, qui désignent des métiers ou des professions du passé, ont subi, pour des raisons diverses, une dégradation sémantique que nous allons suivre dans la nomenclature militaire et nautique.

La raison principale de l'acception péjorative de certains appellatifs militaires du passé a été l'allure brutale de la soldatesque de l'époque qui a ainsi laissé ses empreintes dans la langue :

Argoulet, archer à cheval (1540) et homme de néant, ce dernier sens encore vivace dans les parlers vulgaires.

Carabin, arquebusier à cheval, devenu déjà un nom injurieux au XVIe siècle et dont le souvenir survit encore dans le Midi [2].

Loricard, proprement cuirassier [3], acquit dès le XVe-XVIe siècle le sens de « fanfaron » (v. Godefroy). Aujourd'hui, dans le Bas-Maine, le terme désigne un vieux coureur, un homme ridicule.

Maheutre, soldat protestant du temps de la Ligue ; aujourd'hui, dans le Bas-Maine, lourdaud, maladroit, désagréable.

Talevassier, proprement armé du *talevas* ou grand pavois ; aujourd'hui, dans le Bas-Maine, coquin, pillard.

1. Voir notre *Langage parisien*, p. 395 à 413 (« Ironie »).
2. Cf. t. I, p. 116.
3. Eustache Deschamps se sert du latinisme *lorique*, cuirasse.

Digitized by Google

D'autre part, chez les marins, *ealfat* est devenu une appellation méprisante : *gallefretier*, proprement calfat, a déjà chez Rabelais le sens de « goujat, vaurien », et cette acception péjorative est encore vivace dans les parlers du Centre et de l'Ouest.

Dans le Midi, *barco* désigne à la fois la barque et le libertin, le joueur.

Les pêcheurs ne jouissent pas d'une meilleure réputation : le normand *pesqueux*, pêcheur, est synonyme de mauvais, de misérable [1].

Sens péjoratifs. — Pour désigner des notions défavorables, la langue préfère se servir de termes venus du dehors. C'est une manière de voiler la vilenie du sens propre.

C'est ainsi que le provençal *bagassa*, prostituée [2], a passé non seulement en français, mais en espagnol et en italien (en même temps que *puttana*). A son tour, l'italien *bordello*, lupanar (de l'anc. fr. *bordel*), a fait le tour des langues européennes.

C'est aussi la raison principale qui justifie l'introduction du grand nombre de vocables péjoratifs tirés de l'italien dont Henri Estienne a donné une singulière explication [3].

On a souvent vu, mais à tort, dans maint emprunt allemand une sorte d'antiphrase. Les exemples qu'on allègue habituellement tombent à faux. Les termes *lober* et *hère* sont foncièrement indigènes ; *bouquin* a commencé par être synonyme de « livre », sans aucune nuance défavorable (v. Littré) et, quant à *rosse*, son origine allemande est loin d'être assurée (v. Meyer-Lübke).

Par contre, il est vrai que plusieurs vocables tirés de l'espagnol ont acquis, passant au français, des sens péjoratifs : *capitan* (cf. *fanfaron*), *habler* et *palabre*. Ce sont des raisons d'ordre social et psychologique qui ont imprimé à ces emprunts leur nuance caractéristique.

2. — Dégénérescence des noms propres

La banalité de certains noms propres, résultant de leur emploi fréquent, en a souvent fait l'expression de la sottise ou de la niaiserie : « Chaque nation, dit Montaigne (*Essais*, l. I, ch. xlvi), a quelques noms qui se prennent, je ne sçais comment, en mauvaise part ; et à nous Jehan, Guillaume, Benoist ».

La langue abonde en appellatifs de ce genre plus ou moins transparents : *godiche*, mot provincial passé au français au xviiie siècle, en rapport avec le moy. fr. *gaudichon*, l'un et l'autre noms d'amitié tirés de Claude ; *nigaud* (xve siècle), reflet du nom propre *Nigaud* [4] ou *Nicaud* (cf. *Rigaud* et *Ricaud*), pendant de Colas (c'est-à-dire Nicolas), Nicaise, Nicodème, etc.

1. En Italie, le sicilien *sciabicca* signifie à la fois filet (ou bateau de pêche) et ribotte (d'où *sciabicchiari*, godailler) ; le lucquois *sciabicca* signifie « vaurien » et son dérivé *sciabigotto*, « sot » ; dans les Abruzzes, *sciabeccotte* désigne le marin débauché : (« uomo dato alla mala vita e titolo spreggiante di abitante di marina », Finamore).

2. Proprement jeune fille, changement de sens analogue à *fille* et à *garce*.

3. Voir notre *Langue de Rabelais*, t. I, p. 145-146.

4. Voir Ritter, *Les Noms de famille*, 1875, p. 15 : Nicaud, Nicod... Nigaux.

Digitized by Google

C'est à cet ordre d'idées que se rattache un terme synonyme — *jobelin* et ses pendants — usuel surtout en moyen français et repris par la langue moderne.

Des noms propres, *Jobelin*, *Jobelot*, *Jobet*[1], attestés à différentes époques, sont devenus, à partir du XVe siècle, les représentants typiques de la sottise. De là, dans l'ordre chronologique :

Jobelin, sot, niais, dans les farces, type du bonhomme et du mari débonnaire, désigne au XVe siècle et particulièrement chez Villon le jargon des malfaiteurs, c'est-à-dire le langage de ceux qui contrefont les simples : « Entendre le *jobelin* », c'était tout d'abord comprendre le jargon, ensuite, les ruses des gueux, et finalement, tout métier louche ou truc, tour d'adresse[2].

Jobelot, niais, bonhomme, dans une lettre de grâce de 1454[3].

Jobet, bénin, et spécialement mari trompé, épithète appliquée dans Tahureau au mari bonhomme revenu des champs[4].

C'est de ce dernier qu'on a tiré, par dérivation régressive, *jobe*, qu'on lit à la fois dans les *Propos rustiques* de du Fail (ch. VI : « un *jobe* ou caillette ») et dans la *Confession de Sancy* de d'Aubigné.

Jobard, dérivé récent, tiré directement de *jobe*, bien que le nom propre *Jobar* soit attesté dans un cartulaire de l'an 1161.

Cette famille de mots n'a rien de commun avec le Job de la Bible, dont la patience et la longanimité auraient fait un équivalent de niais, de dupe[5].

3. — Expressions proverbiales

C'est également ce caractère banal de certains noms propres qui en rend l'usage indifférent ou ironique. Tel paraît être le cas des expressions :

Parler d'autre Bernart ou chanter de Bernart, changer de conversation ou parler d'autre chose.

1. Ritter, p. 45 : Gobel, Gobelin, Gobelet... Gobart, Gobet, à côté de Jobelin, Joblot, Jobet.

2. Dans la *Vie de St. Christophle* de 1530, la maquerelle s'adresse ainsi à ses filles (IIIe journée, fol. II re) :

> Vous sçavez qu'entre vous, fillettes,
> Debvez, pour avoir bon encontre,
> Faire de vos corps belle monstre,
> Pour avener l'eau au moulin.
> Car, qui n'entent le *jobelin*,
> N'a garde de prendre la caille.

3. Voir Du Cange : « Icellui suppliant oy et entendy que Pierre Pelerin le nommoit et appeloit, par maniere d'injure et mocquerie, *jobelot*, qui est à entendre selon la maniere de parler et langaige du pays [d'Artois] qu'il estoit un chetif et meschant et de petite entreprinse ».

4. *Dialogues*, éd. Conscience, p. 121 : « Elles feront accroire au pauvre *jobet* que ce sera pour l'amour de luy... ».

5. Génin faisait remonter *jobe* au nom du patriarche biblique *Job*. Dans le *Rôle de la Taille de 1292*, on trouve fréquemment ce nom : Geofroi *Job* (p. 10) ; *Job*, le tavernier (p. 30) ; etc. ; mais notre mot *jobe* en diffère par la forme et par le sens.

Dans l'Anjou on dit : « C'est la femme à *Job* », pour dire qu'elle est acariâtre (Verrier et Onillon). Réminiscence biblique.

Digitized by Google

Chanter, parler, plaider d'autre Martin, même sens que précédemment, expressions familières aux Chansons de geste [1], d'où elles ont passé dans une des branches du *Roman de Renart*, dans les Fabliaux et dans les Mystères [2].

Il est superflu, à notre avis, de voir, dans les noms propres de ces locutions, des souvenirs livresques ou historiques [3], ou encore des altérations de mots plus ou moins homonymes [4].

Il nous semble que *parler* ou *chanter d'autre Bernart* ou *d'autre Martin*, c'est tout simplement parler d'un autre individu, d'un autre sujet.

Un exemple curieux de l'emploi ironique d'un nom propre nous est offert par *Godard*. On lit dans les *Curiositez* (1640) d'Antoine Oudin : « *Servez Godard, sa femme est en couches*. C'est une façon de parler vulgaire pour refuser quelque chose à un impertinent qui se veut faire servir en maistre, ou bien à un impatient ».

Ce proverbe a donné naissance aux hypothèses les plus singulières. On est allé jusqu'à y voir une survivance d'une très ancienne coutume, la *couvade*, encore vivace dans le pays basque. Le patoisant picard Corblet s'en est fait le premier l'interprète [5], et son explication fut adoptée en dernier lieu par Littré, dans son *Supplément*.

Or, il suffit, pour rétablir l'origine du proverbe, d'en citer le premier témoignage qu'on lit dans la *Comédie des Proverbes* d'Adrien de Monluc, pièce qui remonte la fin du XVIe siècle. Voici ce passage (acte II, sc. III) : « C'est un habile homme après *Godard*... Voilà monsieur Veau, trempez luy sa soupe ! *servez Godard, sa femme est en couches* ».

Il s'agit donc, on le voit, tout bonnement d'un dicton ironique ou facétieux. Encore aujourd'hui, en Anjou, *faire le godard*, signifie être père d'un nouveau né. *Godard* est ici le type du mari fainéant et prétentieux [6].

II. — FACÉTIES VERBALES

Il convient de réserver, dans le domaine étymologique, une petite place à la facétie verbale. Les gens du peuple aiment les amusettes, les

1. Voir la *Table des noms propres* d'Ernest Langlois.

2. Par exemple dans la *Passion* de Greban :

> 19683. Pourtant ne suis je pas assuty.
> Il faut *chanter d'aultre Martin*.

3. Cf. *Romania*, t. XIX, p. 334, note, et Fr.-Michel, *Etudes sur l'argot*, v° *Martin*.

4. Suivant Suchier (*Miscellanea Ascoli*, p. 66), *Martin* serait pour *matire*, matière, et *Bernart*, une altération analogue.

5. Abbé Corblet, *Glossaire du patois picard*, 1851, v° *godard* : « Jadis, dans le Béarn et les provinces voisines, le mari d'une femme en couches se mettait au lit pour recevoir la visite de ses parents ».

Le Roux de Lincy, dans son *Livre des Proverbes* (1859, t. II, p. 612), en donne cette explication (d'après un recueil manuscrit) : « Ce proverbe vient d'un marin Godard, hydrographe à Saint-Malo, dont la femme accouchait tous les ans ».

6. Bescherelle l'explique déjà dans ce sens : « C'est une ironie emphatique contre les prétentions d'un paresseux, qui voudrait qu'on lui fît sa besogne, ou d'un indiscret qui, en réclamant quelque service, montre une exigence déplacée, ou bien encore d'un impertinent qui se donne des airs de commander ».

Digitized by Google

jeux d'esprit, les jeux de mots, souvent les grosses plaisanteries. On a dépensé des trésors d'ingéniosité pour expliquer sérieusement des tours facétieux, sans naturellement aboutir à aucun résultat satisfaisant. Nous allons prendre comme exemple deux de ces facéties verbales, un vocable et une locution, pour en suivre le développement.

Le vocable en question est *catus*, qui a eu la bonne fortune d'être employé par la Fontaine (« Le Psautier ») :

> Ayant sur soi ce nouveau couvre-chef,
> Et s'étant fait raconter derechef
> Tout le *catus*, elle dit irritée :
> Voyez un peu la petite effrontée.

Littré, qui explique cette expression vulgaire par « cas, aventure », y voit une « corruption latine du mot *cas* ».

Les commentateurs du fabuliste n'en ont pas saisi le sens : « Corruption macaronique et badine du mot *cas*, resté dans le langage du peuple », lit-on dans l'édition des *Grands Ecrivains* (t. V, p. 416), explication qui n'est d'ailleurs qu'un écho de celle donnée par Littré.

Le vocable se trouvant chez Littré privé d'historique et manquant au *Dictionnaire général*, essayons d'en tracer l'histoire.

Il remonte au XVIe siècle où on le lit dans la *Prognostication des Prognostications* de 1561 [1]. On le rencontre ensuite dans le *Moyen de parvenir* [2]. Oudin ne l'a pas oublié dans ses *Curiositez* (1640), qui ont paru une trentaine d'années avant les *Contes* de la Fontaine : « *Il y a du qu'as-tu*, c'est-à-dire il y a quelque mal couvert, quelque sujet de se plaindre. Vulgaire ».

La graphie *qu'as-tu*, donnée par Oudin, est la bonne, le mot n'étant que la transcription populaire de *qu'as-tu?* forme qu'on lit effectivement dans le *Virgile travesti* de Scarron [3].

Cette expression vague, analogue aux synonymes *chose* et *machin*, est encore vivace dans les parlers provinciaux. Dans le Bas-Maine, *catu* désigne tout objet dont on ne peut se rappeler le nom (Dottin), et dans le Morvan, *câtu* signifie pays lointain : *voir du câtu*, c'est voir du pays, voyager (Chambure).

Ce genre de formations — phrase réduite à un mot — est fréquent et vivace dans le vulgaire parisien [4].

1. Montaiglon, *Recueil*, t. IV, p. 43. L'auteur conseille aux garçons de se garder à manger des fruits non encore mûrs qui causent des maux de ventre et même la mort :

> Enfans, gardez ces fruits nouveaux,
> Vous qui chevauchez sans houseaux,
> Prenez garde à ceste maniere.
> En esté, quand l'huys de derriere
> S'ouvre, c'est mauvais *catus*,
> Mil et mil en sont abbatus.

2. Cf. ch. XXXI : « Quoy! ceste petite friande là est-elle aussi grondeuse? Il y a du *rastu* en son faict... », c'est-à-dire il y a quelque chose qu'on ne dit pas.

3. La dame Pyrgo, gouvernante des enfants de Priam, après qu'Iris eut enflammé les nefs de Troie, s'écrie (éd. Fournel, l. V, p. 197) :

> Je trouve ici bien du *qu'as-tu*...

4. Voir notre *Langage parisien au XIXe siècle*, Paris, 1920, p. 102 à 104.

Digitized by Google

Passons maintenant à une expression proverbiale qui a suscité de nombreuses interprétations. Elle est tout d'abord donnée par Oudin (1640) : « Il s'est levé *dès le poitron Jacquet*, c'est-à-dire de très bonne heure ».

C'est sous cette forme qu'elle est tour à tour employée au XVIIe siècle par Mme de Sévigné (v. Littré), par Loret et Champmeslé [1].

Il serait oiseux de citer les diverses explications, plus étranges les unes que les autres, qu'on en a données à diverses époques. Contentons-nous de faire remarquer qu'à côté de *potron jacquet*, point du jour, on trouve la locution synonyme moderne *potron minet* [2].

Jacquet est un des noms vulgaires donnés à l'écureuil ou a son petit ; mais que signifie le mot *potron*, qu'on a successivement altéré en *patron* (v. Littré), *petron* (Bas-Maine), *pitroun* (Norm. de Hague), déformations qui témoignent de l'oubli complet du mot. Quel est-il en réalité ?

On a vu que la forme ancienne est *poitron*, seule usuelle au XVIIe siècle. C'est le vieux mot *poistron*, le derrière, qui n'a survécu que dans cette unique expression sous sa double forme :

Dès le poitron jacquet, de très bonne heure, c'est-à-dire dès qu'on peut apercevoir le derrière de l'écureuil qui, dès son lever, grimpe sur les arbres.

Dès le potron-minet, c'est-à-dire dès que le minet montre son derrière (le chat, comme l'écureuil, se levant de bonne heure) : le chat s'éveille en faisant le gros dos et en dressant la queue. Cette expression est parallèle à celle qu'on lit dans une comédie de l'*Ancien Théâtre* (t. VII, p. 144) : « Vous estes sortis du logis *avant que les chats ne fussent chaussés* ».

Il est curieux que l'ancien vocable *poistron* [3], disparu dès le XVe siècle, ait ainsi survécu dans un proverbe, dernier refuge des archaïsmes.

1. — Exemples variés

Chaque profession a d'ailleurs son genre de facéties verbales. Les marins ont baptisé *dame Jeanne* une grosse bouteille, et les pâtissiers ont appelé *brides à veaux* une sorte de pâté [4].

Le nom de *moine* a été plaisamment donné à la toupie, le gros ven-

1. Voir Ferd. Brunot, *Histoire de la langue*, t. IV, p. 495.

2. Bescherelle l'explique ainsi : « S'éveiller *au potron-minet* ou se lever *dès le potron-minet*. C'est-à-dire de très grand matin, comme le petit chat, qui, distinguant très bien les objets dans le crépuscule, à cause de la conformation particulière de ses yeux, profite de ce moment pour s'exercer avec plus d'avantage à la chasse des souris ».

3. Cette graphie, usuelle aux XIIIe et XIVe siècles, devient *poitron* dès le XVe siècle. Le mot se trouve dans Cotgrave et même dans Oudin (1642), mais nous ne l'avons pas rencontré dans les textes du XVIe siècle ; il semble être sorti d'usage à la fin du XVe.

L'autre sens de l'ancien *poistron*, grosse prune jaune (avec cette acception, fréquent au XVIe siècle, v. Godefroy), est encore vivace dans certains patois (Yonne, etc.).

4. Voir, sur *dame-jeanne*, t. I, p. 13, et sur *brides à veaux*, t. I, p. 205.

Digitized by Google

tre leur étant commun. Dans le Midi, *carme* désigne indifféremment le religieux de cet ordre et le sabot ou la grosse toupie.

Au même genre appartient le nom facétieux de *ribaud*, mauvais garnement, donné à la rafle d'une grappe de raisin dépouillée de ses graines, ce que l'Italien appelle *piccarello* (« petit voleur »), alors que le méridional nomme *arlot* (« gueux ») le grappillon, c'est-à-dire la grappe de raisin mal venu et chétif [1].

De même, *croquignole*, pour pâtisserie à croquer, et son synonyme *talmouse* (XVIe siècle: *talemouse*), proprement qui écrase (*tale*) le museau (*mouse*), répondant au synonyme *cassemuseau* (XVe siècle). L'équivalent moderne *mâchemourre* [2], nom donné par les marins aux débris de biscuit, reflète le prov. *machamourre* (composé de *macha*, écraser, et *mourre*, museau), pendant exact de notre *talmouse*.

Deux autres exemples d'appellatifs facétieux.

Dans les plus anciens textes, le paysan ou rustre est plaisamment désigné par *culvert* (v. Godefroy), surnom analogue au *cul-terreux* du vulgaire moderne, d'où les acceptions secondaires de vil ou abject. A l'époque de la Renaissance, ce sobriquet vulgaire fut rapproché de *colliberti*, chez les Romains, classe intermédiaire entre les hommes libres et les esclaves [3].

D'autre part, *couillaud*, gaillard, fréquent chez Rabelais comme terme de tendresse, a désigné depuis le valet de chanoine du chapitre d'Angers: « On appelle ainsi dans l'église cathédrale d'Angers (nous dit Ménage) les valets des chanoines qui servent à l'église. De *colliberti* ».

Au Moyen Age, on appelait *couillage* (en bas-latin, *culagium*) la redevance, grâce à laquelle les ecclésiastiques étaient autorisés à garder des concubines [4]. Le mot désignait également le don en provisions, vin ou argent, que le nouveau marié devait faire à ses compagnons. Du Cange en cite de nombreux textes, dont voici le premier en date, de Jallons sur Marne, 1373 : « ... son bec jaune, appelé ou dit païs *couillage* ».

Les étymologistes anciens et modernes pourraient fournir une cueillette abondante.

Le nom méridional de la matelote à la provençale, appelée plaisamment *bouillabesse* (ou *boui-abesso*), c'est-à-dire la marmite *bout*, *abaisse*-la, parce qu'il ne faut qu'un bouillon pour cuire ce mets (Mistral), a été in-

1. Rolland, *Flore*, t. III, p. 215.

2. Le circonflexe, purement graphique, a été amené par la notion apparentée de *mâcher*.

3. P. Viollet, dans son *Histoire du droit civil français* (3e éd., 1905, p. 336), ignorant la véritable provenance de notre sobriquet, fait remarquer : « Le mot *collibertus* a donné dans le français du Moyen Age *culvert*, *cuvert*. Nous devrions dire un *cuvert* et non un *colibert*. Mais quand les érudits se sont préoccupés des *colliberti* des textes latins, ils n'ont point songé aux *culverts* des textes français. Ils ont dit à tort *colliberti*, et nous nous trouvons obligés d'employer ce mot inutile ».

Du Cange consacre un long article à *collibertus*. Après avoir cité l'explication d'un glossaire latin-français — « *collibertus*, Franc, ensemble affranchi » — il continue ainsi : « Sed *collibertorum* conditio alia apud nos fuit... ». En effet, il n'y a aucune filiation historique ni aucun rapport sémantique entre le terme de droit romain *collibertus* et l'ancien français *culvert*, sobriquet indigène du « vilain ».

4. Cf. Rabelais, l. II, ch. VII : « Le *couillaige* des promoteurs ».

Digitized by Google

terprété par Adolf Tobler comme « entrailles de l'abbesse » (*botula abbatissæ*), ce que Gaston Paris (*Romania*, t. XXII, p. 340) qualifie de « jeu d'esprit ».

Le *Trésor* de Mistral a absorbé, comme un fleuve immense, les nombreux affluents qui ont alimenté la langue d'oc depuis un siècle. Le poète y a ajouté une copieuse phraséologie et de fréquentes citations; mais surtout, de multiples données traditionnelles qui en font un des recueils lexicographiques les plus instructifs que nous ayons. Le côté étymologique, seul, est plutôt fantaisiste et les explications facétieuses y foisonnent. Citons-en :

Chafaret, sofaret, bruit confus, tumulte infernal, proprement cri du *chafarou* (*tsafarou*), nom savoyard du hibou ou chat-huant. Mistral le dérive de l'hébreu *chofar*, trompette synagogale, ou de l'arabe *sofar*, mois où les musulmans célèbrent l'anniversaire de la mort du Prophète. Et le poète d'ajouter : « Il est à remarquer que les Provençaux aiment à exprimer l'idée de vacarme par un mot emprunté aux religions étrangères ». Il cite à l'appui *ramadan, sabat, sinagogo.*

Au terme *moustafa* (pour *moustafard*), qui désigne un homme ou un enfant au visage barbouillé, proprement barbouillé de moût (*moustous*), terme pourvu d'un suffixe analogique, Mistral renvoie à l' « arabe *Mustapha*, nom d'homme ». Le vocable méridional répond exactement au synonyme angevin *moustot* ou *moutard*, poupard, proprement baveux comme un pot de moutarde.

Et à *ramadan*, il donne cette double acception: 1° Carême des mahométans; 2° Sabbat que font les chats pendant la nuit. Or, avec ce dernier sens, on dit plutôt *roumadan* (à côté de *ramatan*), variantes tirées des verbes *roumièuta* (*remièuta, ramiata*), miauler, en parlant des chats en rut (voir aussi t. I, p. 249).

Plus curieuse encore est l'origine généralement attribuée au nom normand du poisson *requin* ou *requien*. Son correspondant wallon, *raquin* [1], semble tout simplement faire allusion à l'habitat du poisson au fond de l'Océan (de *raque*, vase) ou encore à sa malpropreté (cf. lat. *squalus*), sens corroboré par le prov. *bardoulin*, nom de divers requins (de *bard*, boue, vase).

Ce serait, suivant Huet (dans Ménage), une toute autre raison: « Poisson très dangereux, ainsi nommé parce que, quand il a saisi un homme, il ne lâche jamais sa prise et il ne reste plus qu'à faire chanter le *requiem* pour le repos de l'âme de cet homme-là ».

Et l'illustre naturaliste Lacépède de commenter cette étymologie aventureuse : « *Requiem*, qui désigne depuis longtemps en Europe la mort et le repos éternel, et qui a dû être souvent, pour des passagers effrayés, l'expression de leur consternation, à la vue d'un énorme squale et des victimes déchirées ou englouties par ce tyran des mers » [2]. L'étymologie de Huet a d'ailleurs été admise par Diez et par Littré.

Ce sont là des amusettes de savants ou de poètes. Elles constituent le

1. D'où *raquin*, prostituée (proprement requin), du vulgaire parisien.
2. Passage cité dans la *Grande Encyclopédie* (1885-1900), v° *requin*.

Digitized by Google

côté humoristique de l'étymologie. Chaque investigateur a commis quelque peccadille de ce genre et bien présomptueux serait celui qui jetterait la première pierre.

2. — Noms propres

L'emploi facétieux des noms propres de personnes constitue un des côtés les plus curieux de ces amusettes populaires. On a plaisamment donné à certains outils des noms d'homme, et nous en avons déjà cité maint exemple.

Ajoutons celui de *faubert*, balai de navire fait de vieilles cordes (Furetière, 1690), d'après un marin portant ce nom [1].

Nous avons vu que des noms propres sont parfois donnés au singe ou à des animaux domestiques. En français, l'âne est dit *baudet*, c'est-à-dire Baudet [2], pendant de *manette* ou *manon* (c'est-à-dire Marie), sobriquets provinciaux de l'ânesse. De même, le gascon *mitro*, ânesse, et *mitron*, ânon, sont l'écho des noms méridionaux *Mitre* et *Mitron*.

Littré tire *baudet* de l'anc. fr. *baud*, gai, content, hardi, « et qui a été appliqué en diminutif à l'âne mâle à cause de sa hardiesse et de sa vivacité ». Il n'en est rien : *baudet* est un appellatif facétieux, une amusette du populaire. Le nom de *baudet* rappelle l'ancien synonyme *Baudouin* de l'épopée animale, l'un et l'autre facéties vulgaires [3].

On a aussi appliqué des noms propres aux petits vers ou aux vers blancs, tout particulièrement à ceux qui endommagent les feuilles de vigne. Les ravages de ces coléoptères ont appelé sur eux l'attention des cultivateurs, qui leur ont donné des noms très variés. Comme cette nomenclature a jusqu'ici échappé à toute recherche, elle vaut la peine de nous arrêter.

Le célèbre entomologiste J.-H. Fabre avait été frappé par la pénurie des noms provençaux touchant les insectes. C'est précisément à propos du charançon de vigne qu'il constate cette lacune [4]. L'excellent obser-

1. Cf. Ritter, p. 43 : Faubert et Foubert. C'est dans un autre sens, le cas de *hulot* ou *hublot*, petit sabord, terme nautique donné sous sa première forme par Thomas Corneille (1694), l'une et l'autre formes reflétant les noms propres Hulot et Hublot (cf. Ritter, p. 43), nom de l'inventeur.

2. Ritter, p. 42 : Baudet, diminutif de Baud.

3. Une autre application facétieuse du nom propre est son emploi pour désigner le membre viril. Rabelais en use largement, lorsqu'il l'appelle *Jean Chouart* ou *Jean Jeudi*. C'est également le cas du synonyme *godemichi*, qu'on lit dans les *Matinées* de Cholières à propos de châtrés (t. I, p. 158) : « Je m'en rapporte aux *godemichi* de velours et d'yvoire qui sont enfournez en la grottesque ».

Richelet le donne dans la 1re édition, 1680, de son *Dictionnaire* (la deuxième omet le mot) avec cette explication en latin — qui brave l'honnêteté : « Mentula vitrea quâ, ut perhibent, utuntur male sanæ virgines, quam circa ipsarum pectus ulcerosum sævit amor ».

M. Ant. Thomas (*Mélanges*, p. 86, note) s'est mépris, en rattachant le nom au vieux mot technique *godemetin*, sorte de cuir (v. Index), reflet de l'esp. *guadamaci*, cuir doré servant de tenture murale. Le sens et la forme s'y opposent également.

En fait, *godemichi* est un composé de *Gode* (Claude) et de *Michi* (Michel), répondant exactement aux synonymes libres qu'on lit dans Rabelais.

4. J.-H. Fabre, *Souvenirs entomologiques*, Etudes sur l'instinct et les mœurs des insectes, 7e série (ch. xi, p. 145) : le Rhynchite de la vigne. Voici le passage :

Digitized by Google

valeur du petit monde des insectes n'aurait pas appris sans surprise que, à l'encontre de la pénurie méridionale, les patois de l'Ouest, du Centre et du Nord possèdent des appellatifs nombreux, qui constituent une curieuse synonymie du *Rhynchite* de la vigne si parcimonieusement représenté dans le Midi.

Bien plus. Un de ces noms remonte à un passé reculé, au XIIe siècle, lorsque le chroniqueur normand Orderic Vital, parlant des pillards de son temps, leur applique, comme un sobriquet injurieux, le nom de l'insecte ravageur des vignes. Il les appelle tour à tour *guiribecci* et *hilibecci* [1], c'est-à-dire des coupe-bourgeons ou lisets.

Cet emploi métaphorique précède de quatre siècles le premier témoignage de l'acception zoologique. Suivons-en les traces dans le temps et dans l'espace.

1° Lexicographes :

1549. Robert Estienne : « *Lizet* qui ronge la vigne qui bourgeonne. *Volucra volvox* ».

1572. Jehan Thierry ajoute à la définition précédente : « A Orléans on l'appelle *hurbec* vel rectius *urbec* ».

1606. Nicot paraphrase ainsi l'explication de son prédécesseur Thierry : « ... *urbec*, a verbo *uro* et gallico *bec*, car il brusle et fait mourir le bourgeon qu'il picque de son bec ».

1611. Cotgrave nous donne cette synonymie (v° *vine-fetter*) : Ver coquin [2], chenille de vigne, *hurbais*, *vibec*, liset.

1694. Ménage : « Coupe-bourgeon... Nous l'appelons autrement *lisette* et *urebec*. — *Liset*, ver qui ronge la vigne, voy. *urbec*. — *Urbec*. Petit animal, autrement appelé *coupe-bourgeon*. La Chronique de Langres : « L'an 1516 ce mesme Evesque (c'est Michel Boudet, Evêque de Langres) décerna commission contre les rattes, souris et *urebeques*, qui mangeoient les bleds emplantez ».

1718. *Trévoux* : « *Urebec* .. On l'appelle aussi *harbec* (sic) ou coupe-bourgeon. — *Coupe-bourgeon*... On l'appelle *libette* (sic) ou *urebec*. — *Lisette*, petit ver qui s'appelle autrement *coupe-bourgeon* ».

« Le paysan le connaît ; il le désigne même d'un nom spécial, honneur rarement accordé au monde des petites bêtes.

« Le vocabulaire rural est riche concernant les plantes ; il est très pauvre concernant les insectes. Une douzaine ou deux de vocables, d'inextricable confusion par leur généralité, représentent toute la nomenclature entomologique en idiome provençal, si expressif cependant, si fécond lorsqu'il s'agit du végétal, parfois mauvais brin d'herbe que l'on croirait connu du botaniste seul.

« Avant tout, l'homme de la glèbe s'informe de la plante, la grande nourrice ; le reste lui est indifférent. Superbe parure, curieuses mœurs, merveilles de l'instinct, tout cela ne lui dit rien. Mais toucher à sa vigne, manger l'herbe d'autrui, quel crime abominable ! Vite, un nom, vrai carcan suspendu au col du malfaiteur.

« Cette fois le paysan provençal s'est mis en frais d'un terme spécial : il a nommé *Bécaru* le rouleur de cigares. L'expression savante et l'expression rurale pleinement concordent ici. *Rhynchite* et *Bécaru* s'équivalent ; l'un et l'autre font allusion au long bec de l'insecte ».

1. Cf. Du Cange, v° *ghiribeccus* : « Unde omnes ab eisdem quibus impudenter nocuerint, *Hilibecci* despective cognominati sunt » (l. XIII, p. 905), et plus loin : « Furentes *Ghiribeccos*, ut dictum est, viriliter repulit » (p. 906).

2. Ce terme est attesté pour la première fois dans Rabelais (l. IV, ch. IX) qui écrit *verdcoquin*.

Digitized by Google

1845. Bescherelle : « *Bêche*... On l'appelle *coupe-bourgeon* et *pique-brot*. — *Hubert*, nom vulgaire de l'attelabe de la vigne. — *Hurebec*, ancien nom de la chenille de vigne. — *Pique-broque*... On dit aussi *coupe-bourgeon*. — *Urbère*... On l'appelle aussi *urbée* ».

1874. Littré, au mot *hubert*, *hurbec* et *urebec*, reproduit simplement Bescherelle, sans donner aucun historique.

Le *Dictionnaire général* omet ces appellatifs vieillis ou confinés dans les parlers provinciaux.

2° Patois :

Normandie. Orderic Vital, qui, dans son *Histoire ecclésiastique*, use souvent de vocables de terroir, appelle par mépris les pillards de son temps *guiribecci* et *hilibecci* (v. ci-dessus).

Orléanais : « *Hullebert*. On appelle ainsi à Auxerre ce scarabée qu'on appelle ailleurs *liset* et *urebec* et *coupe-bourjon* » (Ménage). On a vu que Jehan Thierry attribue à cette même région le nom de *hurebec*.

Berry : « *Urbet*. On a écrit aussi *hurbet*, *hurber* et *érubé*... » (Jaubert).

L'*Atlas linguistique* donne, à côté de *hurbet*, ver blanc, la variante *hurlubet*, croisement de *hulebert* et *hurbet*.

Suisse romande : *gueribé* (Bonhote), *garibet* (Bridel), à côté d'*urbet* (Vaud, *urebec*).

3° Contaminations. De bonne heure les mots de cette famille ont subi des modifications dans la finale pour donner une apparence d'explication à ces noms étranges. Dès le XIIe siècle, la finale apparaît comme *bec*, par allusion au rostre puissant de l'insecte. Le mâle a, au devant de la tête, une sorte de trompe dure, fort longue et munie de petites pointes comme des dents de scie, avec laquelle il endommage les feuilles de la vigne. De là les noms à la finale en *bec*, que le moine normand Orderic Vital emploie comme sobriquets (v. ci-dessus).

Dans le Berry, l'eumolpe de la vigne s'appelle aussi *durbec*, « comme qui dirait à bec dur » (Jaubert).

Une autre altération ancienne est *heure-beuf*, synonyme d'*hurbec*, dans un document de 1470 extrait des fiefs de la châtellenie d'Orléans[1].

4° Etymologie.

M. Ant. Thomas, qui a le premier fait rentrer les anciens vocables normands *guiribec* et *hilibec* dans notre famille lexicologique[2], déclare (*Mélanges*, p. 93) : « Je ne suis pas en mesure de donner l'étymologie

1. *Etat de dépenses de façon de vigne* (dans Godefroy) : « Ledit jour, XXIV avril, pour dix filles lesquelles vaquerent à ouster les *heurbeufs* ».

Godefroy cite à cette occasion *herboz*, insecte qui attaque les bestiaux, dans deux documents fribourgeois de l'an 1400 (Règlement pour la boucherie : « Que les bestes ou vaches mourussent de *herboz* »), appellatif qui semble se rapporter ailleurs. Cf. cependant le nom propre *Herbault* et l'origine analogue des noms de l'eumolpe.

2. La curieuse synonymie vulgaire du Rhynchite est foncièrement française. Elle est inconnue par ailleurs. Nous avons fait une enquête à ce sujet et en voici les résultats qui méritent d'être retenus.

Le grand répertoire de Nemnich, véritable *corpus* de la nomenclature d'histoire naturelle à la fin du XVIIIe siècle, ignore *Eumolpus* et *Rhynchites*. L'Index français renvoie de *liset* à *coupe-bourgeon* et celui-ci est ainsi expliqué : « Ein den Weinstöcken schädliches Insect ». Le terme *urebere* est glossé par « le gribouri de la vigne », et *gribouri* est rendu par « Cryptocephalus » (ce dernier manque à l'ordre alphabétique).

Digitized by Google

définitive du mot ». On n'a même pas proposé d'hypothèses: Ménage, Scheler et Littré sont complètement muets à ce sujet.

Schuchardt est le premier qui s'en soit récemment occupé [1]. Il en a fait l'objet d'un de ses *Massenprobleme*, que nous avons déjà eu l'occasion de caractériser à plusieurs reprises. Il y cumule à perte de vue des vocables d'époque et d'origine diverses et cette avalanche lexicologique étourdit le lecteur plus qu'elle ne l'éclaire.

Mais avant d'en examiner les divers aspects, essayons de présenter nos propres vues sur l'origine de ces appellations entomologiques.

Commençons par faire remarquer que le paysan français, en dénommant cet insecte, l'a envisagé plaisamment comme un petit bonhomme et l'a affublé d'un nom propre. C'est ainsi que, depuis le XVIe siècle, il l'a désigné par *liset*, c'est-à-dire *Liset*, petit Louis.

Ce trait de l'humour rustique éclaire d'un jour inattendu les origines de la plus grande partie de cette nomenclature spéciale. En effet, tous les noms obscurs en apparence que nous venons de mentionner, représentent autant de noms propres :

Hulbert ou *Hilbert* se trouve à la base de la forme orléanaise *hullebert* (Ménage) et de la variante contaminée *hilibeccus* (Du Cange).

Garibert, à côté de *Guerbert* et de *Guillebert*, a produit à son tour :

a. — *Garibet* et *gueribet* (Bridel), *erubé* (Jaubert), formes réduites.

b. — *Guiribeccus* (Du Cange), forme contaminée.

Ensuite, *Herbert* ou *Herbet* a donné :

a. — *Urbère* (Trévoux), *hureber* (Suisse), à côté de *urbet* et *urebet* (Jaubert).

b. — *Hurbec* et *urbec* (Thierry), *urebec* (Bridel).

Finalement, *Hubert* [2] survit sous cette même forme (Bescherelle).

Cette série onomastique est parallèle à *Liset*, que donne déjà Robert Estienne (1549), et elle trouve son pendant dans l'italien *giannino*, ver blanc (des fruits), appelé aussi *giannello* ou *bacco gianni*, c'est-à-dire ver petit Jean [3]. Ce ver, à cause de sa couleur, a également été assimilé à un mouton (le provençal *beroun* désigne l'un et l'autre), et nous avons déjà donné des exemples de cette métaphore zoologique.

Ajoutons que le nom de *vibec*, cité par Thierry, n'est qu'une variante de l'ancienne appellation normande *wibet*, moucheron (qu'on lit déjà,

Et quant aux dictionnaires bilingues, on n'en est pas plus avancé :

En italien, *liset* est rendu par « verme chi rode la vite » (Ant. Oudin) et *urbec*, par « capriuolo, vitticcio » (c'est-à-dire : vrille ou tendon de vigne et rejeton au pied de la vigne, Idem).

En espagnol, *liset* ou *hurbec* est rendu par « rebolton guzano », c'est-à-dire par ver tortillon (César Oudin).

En allemand, Sachs-Villatte rend *liset* par *Nebenstecher* (terme qui manque à Nemnich).

Ces constatations ne sont pas dépourvues d'intérêt. La synonymie entomologique du français est absolument isolée, et *a priori* ne saurait se rattacher au germanique, comme Schuchardt a tenté récemment de le faire.

1. *Zeitschrift*, t. XXVI, p. 395 et suiv.

2. L'angevin *chalubert*, larve d'un insecte propre à la pêche, rappelle l'ancien nom propre Charibert.

3. Pieri, dans les *Miscellanea Ascoli*, p. 425. Le bournois (Fr.-Comté) *Jean-Jean* désigne également le ver des fruits.

Digitized by Google

au XIIe-XIIIe siècle, dans les *Psaumes* et dans les *Fables* de Marie de France), à côté de *guibet*, qu'on rencontre ultérieurement (Godefroy).

Ces variantes remontent également à des noms propres [1], *Wibert* et *Wibet*, alors que *vibec* représente une altération populaire semblable à celle de la série précédente.

Quant à *bibet* (qu'on identifie habituellement [2] avec *wibet*), il diffère sous le rapport de la forme et de la chronologie : *bibet* n'est attesté que dans un dictionnaire latin-français de la fin du XVe siècle et le mot se rencontre fréquemment au XVIe siècle (v. Godefroy). Cotgrave le note comme normand. Nous croyons qu'il s'agit en l'espèce d'un vocable enfantin avec l'acception de « petit » : dans certains patois *bibi* est le nom du hanneton, à l'instar de *hurbet*, qui désigne à la fois le ver blanc et le hanneton (v. l'*Atlas linguistique*).

Revenons maintenant au *Massenproblem* de Schuchardt.

Ce savant ramène les multiples aspects de *hurbec* et de ces congénères (y compris les sobriquets d'Orderic Vital) à une double origine allemande : *werre*, taupe-grillon, et *wiebel*, charançon, dont la fusion (**wer-ibel*) aurait formé, suivant l'auteur, le terme *werbel*, taupe-grillon, encore vivace dans certains patois allemands (*Ackerwerbel*, cité par Nemnich). Schuchart ajoute à cette occasion nombre de détails instructifs. En voici un résumé forcément incomplet :

1° De *werbel* dériverait l'italien dialectal *barbel*, charançon, dans la Haute-Italie. Au sens de « papillon », *barbel* ne serait qu'une variante de *farfalla* ou *parpaglione*.

2° Au type **wer-ibel*, c'est-à-dire à la forme hypothétique primordiale de *werbel*, remonteraient les divers noms français : *garibet*, *gueribé* (*érubé*), etc. ; *hurebet* et *hubert*, etc. Ces noms furent de bonne heure influencés par « bec », d'où des formes contaminées : bas-latin *guiribeccus*, fr. *hurebec*, etc., à côté de *durbec*, *durbet*.

3° L'appellatif *béche* représenterait l'aphérèse de *durbec* [3].

4° Suisse, *grimaud*, hurbet, et *mirbé*.

5° A cette série se rattacherait également une double famille méridionale (appellatifs de divers insectes) : *babàu*, *babot* et *barbot*, *babarudo* et *barbarudo*, etc. [4]

6° A l'allem. *Wiebel*, charançon, remonterait l'anc. fr. *wibet*, *guibet*, *bibet*, ainsi que les appellatifs méridionaux *bibal*, *bigal*, *bigar*, etc. [5]

1. M. Thomas rattache *wibet* à « un radical germanique *wab*, se mouvoir çà et là » (*Mélanges*, p. 169) ; Schuchardt y voit l'allem. *Wiebel*, charançon (*Zeitschrift*, t. XXVI, p. 396), dont le correspondant anglo-saxon *wifel* (angl. *weevil*), seul à retenir en l'espèce (puisqu'il s'agit d'un ancien terme normand) ne cadre pas formellement avec notre mot.

2. Le mâle de l'eumolpe est bleu avec des reflets dorés.

3. C'est à coup sûr le même mot que *béche*, outil agricole : le coléoptère ronge les bourgeons de la vigne comme la bèche tranche les racines.

4. Schuchardt n'oublie pas les correspondants du Nord de la France (*barbot*, *barbou*, *barbelotte*) et Meyer-Lübke y ajoute : St.-Pol, *verbelé*, et rouchi *verbot*, courtillière. Ce dernier manque à Hécart, et Edmont définit le premier : ver ou larve, sorte de mouche qui produit une tumeur sur la peau des bêtes à cornes (Corblet transcrit *ver blet* et l'explique par « ver luisant »). Il s'agit donc d'un tout autre mot et d'un sens essentiellement différent.

5. Meyer-Lübke fait remonter ces divers vocables à un anglo-saxon *wibba*, insecte ailé.

Digitized by Google

Essayons maintenant de serrer de près ces multiples données. Nous pouvons une fois de plus saisir sur le vif un de ces problèmes collectifs qu'affectionne tant Schuchardt. Nous avons déjà montré que, dans ce genre de groupements lexicologiques, les vocables individuels sont sacrifiés au profit d'une conception d'ensemble plus ou moins cohérente. Envisageons donc cette masse verbale :

Son point de départ, le *guiribeccus* d'Orderic Vital, comme l'*hurebet* de nos jours, remonte (on l'a vu) à un nom propre d'homme, *Guerbert* et *Hurbert*[1], appellation facétieuse qui trouve son pendant dans le synonyme moderne *Liset* ou *Lisette*.

Les synonymes *grimaud* et *mirbet* reflètent également des noms propres : cf. *Grimaut* et *Mirbaut*, ce dernier probablement influencé dans sa finale par le nom plus connu *hubert*.

Une origine indigène analogue revient au nom anc. fr. *wibet* ou *guibet*, qui remonte également (comme nous l'avons montré) à un nom propre *Wibert* ou *Guibert*[2].

L'un et l'autre appellatifs n'ont donc rien de commun avec le germanique.

Passons aux autres représentants de la même série :

Le *barbel*, charançon, de la Haute-Italie, serait différent de son homonyme *barbel*, papillon. Cependant (et c'est Schuchardt lui-même qui fait la remarque), l'italien *farfallino* réunit les deux sens : petit papillon et charançon. Sous le rapport de la forme comme sous celui du sens, *barbel* est le même mot d'origine onomatopéique.

On sait que les termes de cette nature sont susceptibles des formes et des sens les plus divers.

C'est à la même origine enfantine et imitative que remonte la double série d'appellatifs méridionaux : *babàu*, *babot* et *barbot*, etc.

Nous avons redressé en notes les autres rapprochements fortuits du même genre[3].

1. La finale *ert*, conservée dans la variante *urebert* (transcrit *urebèrt*), a été réduit à *et* (transcrit *è*).

2. Quant aux formes parallèles *bibet* et *bibal*, ce sont apparemment des termes enfantins, alors que leurs correspondants *bigal* et *bigar* se rapportent ailleurs.

3. Non seulement l'échafaudage du *Massenproblem* s'écroule, mais son assise même, le supposé *Werbel*, mérite d'être envisagé de près.

Dans son *Polyglottenlexicon der Naturgeschichte* (1793-1798), Nemnich donne une longue série d'équivalents allemands pour « courtillière » (*Gryllus gryllotalpa*). Dans cette synonymie figurent : *Werre*, *Werl* et (*Acker*)*Werbel*.

Pour tout esprit non prévenu, ce dernier ne saurait être qu'un diminutif analogue à *Werl* (avec l'insertion d'un *b*). Schuchardt y voit un composé de *Werre*, courtillière, et de *Wiebel*, charançon, par un intermédiaire typique **werr-ibel*. « De bonne heure, ajoute-t-il, les deux termes se sont fondus ». De bonne heure... Qu'en sait-on ? Ce nom d'(*Acker*)*Werbel* est uniquement attesté par Nemnich à côté de *Werl*.

Quoi qu'il en soit, il s'agit là d'un appellatif moderne, provincial et isolé, de l'insecte. Schuchardt y rattache plusieurs familles lexicologiques romanes, entre autre le groupe français pour le charançon des vignes, représenté notamment par *hurbec* et ses congénères. Chronologiquement, ces appellatifs sont les plus anciens de la série, leurs correspondants normands remontant (on l'a vu) au XIIe siècle. Dès lors, comment les rattacher à un équivalent germanique inconnu à l'ancien et au moyen-haut-allemand ? C'est ce qu'a parfaitement saisi Meyer-Lübke

Digitized by Google

En somme, aucun des vocables du problème collectif de Schuchardt ne se rattache à *Werbel* ou à *Wiebel*. Ils appartiennent tous à la formation indigène et représentent des conceptions absolument étrangères au germanique

Dans cette masse lexicologique, les divers termes ne présentent d'autre cohésion que l'idée préconçue de l'auteur, et celle-ci, en dernière analyse, se révèle isolée et stérile.

3. — Périphrases

Citons finalement quelques périphrases facétieuses, chères au vulgaire et qui ont également échappé jusqu'ici aux étymologistes. Telles :

Croquer le marmot, attendre longtemps en vain, locution parallèle au synonyme *croquer le marmouset*, qu'on lit dans la *Comédie des Proverbes* (acte II, sc. VI) : « Ils ne me peuvent fuir... je leur feray *crocquer le marmoset*, comme il faut ».

On a donné de cette expression diverses explications qui ont le tort d'être trop sérieuses. Il s'agit en l'espèce d'un genre de locutions plaisantes familières au peuple : *croquer le marmot* ou *le marmouset* est tout simplement une périphrase vulgaire pour *marmotter* et *marmouser*, c'est-à-dire claquer des dents ou grommeler, comme font les singes dépités ou les personnes qui s'ennuient à attendre [1].

Le vulgaire parisien dit avec ce même sens *avoir mangé du singe*, être de mauvaise humeur et ne pas tenir en place (Rossignol).

Au XVIe siècle, on lit fréquemment dans Rabelais et Monluc l'expression *estre logé chez Guillot le songeur*, pour faire un songe ou rêver. Oudin, dans ses *Curiositez* (1640), cite plusieurs facéties analogues du vulgaire parisien de son temps, comme *faire Jacques Delosges*, pour se sauver (« c'est par allusion de *desloger* »).

C'est de la même manière qu'il faut expliquer l'ancienne expression *crocquer la pie*, laquelle est pour *pier*, boire copieusement, dont Rabelais (probablement pour se moquer des philologues de son temps) nous donne une étymologie anecdotique dans le Prologue de son *Quart livre*.

L'expression familière *faire gille*, se sauver précipitamment, remonte à la fin du XVIe siècle [2] (Régnier et *Comédie des proverbes*). Le *Moyen de parvenir* rattache cette locution vulgaire à saint Gilles, explication anecdotique répétée encore dans le *Dictionnaire général*.

Il s'agit en fait d'une périphrase pour *giller*, jaillir, verbe d'origine

qui, avec sa souplesse habituelle, forge sans plus un moyen-haut-allemand : **werbel*, courtillière.

Ce terme manque à tous les recueils du *mittelhochdeutsch*, et pour cause, car il s'agit en l'espèce d'un type, c'est-à-dire d'un être de raison imaginé pour les besoins de l'étymologie.

1. Cf. Norm. *guenonner*, se morfondre, perdre le temps à attendre (Moisy). Furetière explique ainsi *croquer le marmot* : « Locution venue de ce que les compagnons peintres, quand ils attendent quelqu'un, s'amusent à faire sur les murailles le croquis de marmots ». Explication anecdotique qui s'évanouit devant les analogies sémantiques citées ci-dessus.

2. « *Faire Saint-Gille* signifie, à Béziers, déménager, les loyers y commençant et finissant à la Saint-Gille, le 1er septembre » (Mistral).

Digitized by Google

méridionale (Scheler). Cette locution facétieuse se rencontre fréquemment au XVIIe siècle chez les écrivains burlesques. Elle est encore vivace dans le Midi.

On lit dans le *Testament* de Villon :

1671 : Si vous *allez à Montpipeau*,
Ou *à Rueil*, gardez la peau.

Il faut y voir de simples paraphrases pour *ruer* et *piper* [1], c'est-à-dire si vous volez en pipant ou en ruant la victime à terre, calembours vulgaires analogues à *aller à Niort* pour *nier* [2].

Les *Curiositez* (1640) d'Oudin abondent en pareilles expressions. Rappelons encore la suivante : « *Appeler Huet*, c'est-à-dire vomir. La voix de celuy qui rend gorge approche du mot ». En fait, *appeler Huet* est synonyme de *huer*, faire du bruit.

III. — ARGOT SCOLAIRE

Nombre de termes et d'expressions d'origne livresque portent un caractère nettement facétieux. On en est redevable aux écoliers et à leur entourage.

Nous avons caractérisé ailleurs et à plusieurs reprises les écoliers, notamment ceux de la Renaissance [3], qui ont fourni leur appoint dans l'enrichissement de l'idiome national. De nos jours, au XIXe siècle, l'action des écoliers, grands ou petits, s'est également fait sentir [4].

Comme on n'a pas tenu jusqu'ici suffisamment compte de cet élément social dans le vocabulaire, nous allons en suivre les vestiges et en faire ressortir le développement dans la langue littéraire et dans les patois. Ce bilan lexicologique découle d'une triple source :

MYTHOLOGIE. — C'est au XVIe siècle que remontent les quelques souvenirs mythologiques qui ont acquis des sens spéciaux du fait des écoliers. Ils persistent dans les patois avec des acceptions comiques, qui ont souvent embarrassé les folkloristes et les lexicographes :

Bacanal [5], en Picardie, vacarme causé par une réunion bruyante : « I font un *bacanal* qu'on n'y entend mie goutte » (Edmont) ; Lyon, *bacchanal*, grand bruit, boucan (Puitspelu).

1. Suivant une remarque ingénieuse de feu René Guillon (*Romania*, t. XLIII, p. 102).

2. Ajoutons quelques rectifications.

On lit dans Scheler, v° *chicot* : « Au XVIe siècle, *chicot* exprime une qualité morale : « Sa cour estoit pleine de bons esprits et de gens de sçavoir, au lieu de fols, de *chicots*, de flatteurs, d'harlequins » (Du Verdier). En fait, c'est ici une allusion à Chicot, le fameux bouffon du roi à la cour de Henri III, puis à celle de Henri IV. Ses saillies étaient souvent pleines d'esprit et de bon sens.

D'autre part, la variété de poire, dite dès le XVIe siècle *poire de chiot* (cf. *Anc. Théâtre*, t. IX, p. 61) doit être rapprochée de *poire de quiot* de 1537 (Rolland, *Flore*, t. V, p. 36), l'une et l'autre se reportant au nom de Chio, île célèbre par ses fruits à l'odeur de musc.

3. Voir *La Langue de Rabelais*, t. II, p. 390 à 394 (« Latin scolaire »).

4. Voir *Le Langage parisien*, p. 433 à 448 (« Argot scolaire »).

5. L'italien vulgaire *baccano*, tapage, en dérive également, et non pas directement du latin (v. Meyer-Lübke).

Digitized by Google

Cupidon, Bas-Maine, enfant malpropre : « Te v'là fait comme un *cupidon* » (Dottin).

Jupitar, *jupiter*, enfant turbulent, brise-tout, dans le Berry (« Cet enfant est un *jupitar*, on ne peut pas en chevir », Jaubert) ; dans le Bas-Maine, « enfant méchant ». On en a donné des explications bien singulières et on est allé jusqu'à y voir une survivance mythologique[1]. Les parlers provinciaux en ont tiré : *jupitrer*, Anjou, jouer avec turbulence ; Vendée, *jopitrer* (« faire des jeux bruyants et de mauvaise grâce », Lalanne), à côté du Norm. de Hague *jipoutre*, grande jeune fille un peu joyeuse (Fleury).

Jupin, autre nom de Jupiter, dans les Chansons de geste, est devenu, à l'époque de la Renaissance et grâce aux écoliers, synonyme de « polisson » ou d'étudiant tapageur[2].

Cette parodie du nom épique est déjà accusée dans la *Passion de Saint-Quentin* :

5512. Il n'y a *Jupin* ne *Jupette*
Qui ne soient esgratignés.

De là au sens de *jupin*, dans l'argot scolaire du XVIe siècle, il n'y a qu'un pas. La Harangue de Monsieur le Recteur Roze, dans la *Satire Menippée*, le franchit lorsqu'elle débute par cette phrase (éd. Frank, p. 98) : « Tant de fripons, friponiers, *juppins*, galoches, marmitons et autres sortes de gens malfaisants... ». Ajoutons que, dans le Gard (Grand'Combe), *jupin* a le sens de gamin tapageur, comme le *jupitar* du Berry et du Bas-Maine.

Proserpine, Bas-Maine, furie, femme acariâtre : « Elle t'est comme une *Proserpine* », à Laval (Dottin). On a voulu également y voir une survivance mythologique[3].

GRAMMAIRE. — Le rudiment a de même laissé des traces dans le vocabulaire :

Ablativo, mot populaire (nous dit Littré) qui ne s'emploie que dans ce cas : *ablativo tout en un tas*, c'est-à-dire tout ensemble, avec confusion et désordre. Le *Dict. général*, comme Littré, tire directement le terme du latin. L'expression proverbiale remonte au jargon des écoliers du XVIe siècle. La *Comédie des Proverbes* d'Adrien de Monluc en fait

1. Cf. Sébillot, *Le Folklore de France*, t. IV, p. 327.

2. Il est possible que l'ancien verbe *juper*, crier, brailler, ait été pour quelque chose dans cette acception scolaire de *jupin*. Mais ce verbe était-il encore usuel au milieu du XVIe siècle ? Il est permis d'en douter. Les textes donnés par Godefroy ne remontent pas au-delà du XVe.

On lit dans le *Glossaire du Berry* par le Comte Jaubert : « *Trait de Jupiter*. Terme de charpentier. Mode d'assemblage de poutres entées l'une au bout de l'autre. Cette coupe de bois imite assez bien les traits en zig-zag, sous lesquels on figure la foudre ».

Or, ce même terme se dit dans le Bas-Maine *trou de Jupiter*, « assemblage de deux morceaux de bois, au moyen d'une clef de bois, qui serre davantage à mesure qu'elle s'enfonce » (Dottin).

Il s'agit là d'un appellatif facétieux, œuvre d'un loustic qui a fait ses classes. L'expression technique a passé dans le Midi sous le nom de *joun de Jupiter*, espèce de joint fait par enchevauchure (Mistral).

3. Cf. Sébillot, *Le Folklore de France*, t. IV, p. 327.

Digitized by Google

mention [1], et Dancourt s'en est souvenu dans sa pièce *Charivari*. L'expression, encore populaire, est familière aux parlers provinciaux, par exemple dans le Bas-Maine [2] et ailleurs.

Nous avons là un souvenir des embarras des écoliers pour l'emploi de l'ablatif absolu, que le rudiment expose confusément.

L'origine scolaire de cette expression est corroborée par la finale *-bus*, dont sont pourvus quelques mots français (comme *rasibus*), plus nombreux dans l'ancienne langue : *coquibus*, synonyme de *coquart*, sot; *lordibus*, lourdaud (cf. *bornibus*, borgne, dans le Hainaut).

Rabelais, qui avait un faible pour l'argot scolaire, comme pour tous les argots, y a souvent recours. Si la *poudre d'oribus* (dont Epistemon obtient des effets miraculeux) lui est antérieure, la *barbe d'oribus*, c'est-à-dire la barbe d'or (euphémisme pour ordure), un des jeux du jeune Gargantua, lui vient directement du milieu scolaire [3]. Finalement, le nom du dominicain Mathieu Orry, Inquisiteur général, devient sous sa plume *nostre Maistre Doribus*.

Latin macaronique. — Les Farces de l'Ancien Théâtre sont entrelardées de ce genre de latin factice calqué sur le français :

Motus n'est que la transcription macaronique du français *mot*, alors que *mordicus* est un latinisme, l'un et l'autre provenant des écoliers.

Rapiamus, Lyon, avec un double sens : 1° Avare, grippe-sou, forme macaronique de *rapiat* et *rapin*; 2° Rapt, vol : *faire rapiamus*, enlever tout [4].

Ce sont là autant d'échos plus ou moins lointains du Pays latin.

Ces exemples suffiront pour faire ressortir le rôle réservé à la facétie dans la recherche des étymologies.

A côté des facteurs de premier ordre, tels que la création métaphorique et le langage imitatif, en dehors des sources dialectales et traditionnelles, les éléments accessoires que nous venons de passer en revue apportent des contributions d'importance diverse, mais dont il faudra tenir compte si l'on cherche à éclaircir certains points du vocabulaire restés obscurs ou complètement inconnus.

1. *Anc. Théâtre*, t. IX, p. 43 : « Pour ne point mettre *ablativo tout en un tas* et ne rien confondre ».

2. On lit dans le *Glossaire du Bas-Maine* : « *Ablativo*, tas, amoncellement, avec confusion et désordre » (Dottin). Le terme n'est jamais employé isolément. C'est du français parisien que l'expression a passé dans les provinces.

3. Dans les patois (Bas-Maine, Poitou), *oribus*, chandelle de résine, dérive de la même source.

4. Cf. Vachet, *Glossaire des Gones de Lyon*, 1907, p. 288 : « Comme on le voit, le Lyonnais sait le latin ». Et Nizier du Puitspelu, *Le Littré de la Grand' Côte*, 1903, p. 290 : « *Rapiamus*. Barbarisme plaisant forgé par les élèves qui ont transformé *rapere* en *rapire* ». Voir aussi Mistral.

Digitized by Google

CHAPITRE V

CURIOSITÉS ÉTYMOLOGIQUES

La question du mélange linguistique sort du cadre de nos recherches. C'est à Schuchardt qu'on est redevable des observations les plus piquantes à ce sujet. Dans son *Slawo-Deutsches und Slawo-Italjänisches* (1884), il étudie les influences des idiomes avoisinants, notamment l'action du slave sur l'allemand de l'Autriche et sur les patois triestin et vénitien. Ce sont là des recherches d'un haut intérêt, mais qui échappent à nos prises. Nous mentionnerons seulement certains faits qui touchent à notre domaine.

On a récemment découvert que certains noms français de maladies venaient du russe. Ces élucubrations ayant trouvé place dans le recueil de Meyer-Lübke, comme faits acquis, il importe d'en dire quelques mots. Retenons-en :

Grippe, dont le nom serait un reflet du russe *chripŭ*, enrouement, cette maladie, prétend-on, s'étant propagée, après 1782, de la Russie sur toute l'Europe [1].

Or, dans un « Mémoire sur les rhumes épidémiques qui ont régné à Nîmes pendant l'été dernier » (1762), on lit : « Cette maladie a reçu différents noms. Celui sous lequel on la désignait le plus souvent dans notre ville [Nîmes] était la *barraquette* [2]... On l'appelait encore la *grippe*, la *petite poste*, etc. [3] »

Quelques années plus tard, Voltaire, dans une lettre du 10 janvier 1768, écrit : « La *grippe*, en faisant le tour du monde, a passé par notre Sibérie, et s'est emparée un peu de ma vieille et chétive figure ».

Les noms que les maladies de ce genre ont portés aux différentes époques en France sont foncièrement indigènes. Ils remontent soit à une cause préservative, comme *coqueluche*, soit à des termes désignant un coup sur la tête, comme *chinfreneau* et *horion* (v. Index).

1. Wesmer, dans *Zeitschrift für deutsche Wortforschang*, t. IX, p. 21. L'auteur se borne à affirmer que cette maladie est « un enfant de la steppe ». Cf. aussi Meyer-Lübke, nos 1886 et 3871. Mais le premier qui ait opiné dans ce sens, c'est Schuchardt qui écrit en 1884 (*Slawo-Deutsches*, p. 69) : « Le mot français *grippe* dérive du russe *chripŭ*, enrouement, cette maladie étant venue de Sibérie ».

2. Aujourd'hui, *barraqueto* désigne en Dauphiné une espèce de tremblement particulier aux jeunes chiens et la gourme des jeunes chats (Mistral).

3. *Journal de médecine, chirurgie et pharmacie* de févr. 1763, t. XVIII, p. 112 et suiv. — Communication obligeante du Dr. Paul Dorveaux.

Digitized by Google

Ce catarrhe épidémique, tout en étant de provenance asiatique, n'en porte pas moins un nom foncièrement français : « il a été dit *grippe*, parce qu'il *grippe*, saisit une foule de gens » (Littré). Dans une de ses lettres, le naturaliste genevois Charles Bonnet, dont les *Œuvres* parurent à Neuchâtel entre 1779 et 1783, confirme le sens du terme [1].

C'est du français que *grippe* a passé, après 1782, en allemand et, antérieurement, en 1776, en anglais. Murray cite, à cette date, le plus ancien témoignage extrait de la *Correspondance* de Jekyll et ce passage fournit une nouvelle confirmation de l'origine indigène du mot [2].

De plus, le russe *chripŭ* semble une simple transcription du fr. *grippe*, à l'exemple du synonyme russe *kokliousch*, coqueluche. D'ailleurs, le sens d' « enrouement », qui est celui du russe *chripŭ*, ne convient à aucune des trois formes de la grippe (nerveuse, thoracique et gastro-intestinale) [3].

Suivant le même étymologiste, le français *scorbut* viendrait du russe *skrobotŭ*, grattement et scorbut (v. Meyer-Lübke).

Or, l'emprunt de ce nom aux marins hollandais est hors de doute. Il est attesté dès 1622 par le Père René François [4]. Le néerlandais *schorbük* est habituellement interprété comme la maladie qui déchire le ventre.

C'est par les marins français que le terme *scorbut* a successivement passé en anglais (*scorbute*), en italien (*scorbuto*) et en espagnol (*escorbute*). Le plus ancien texte, cité par Murray, remonte à 1597. Quant au russe *skrobotŭ*, scorbut, il représente à coup sûr un emprunt du français. La forme russe est un rapprochement par étymologie populaire, le sens de « grattement » n'étant nullement une caractéristique de cette maladie.

Ces témoignages opposent un véto formel à des inductions aventureuses qu'il faut simplement reléguer dans le domaine des *curiosa* de l'étymologie [5].

1. « Vous avez peut-être ouy parler de ces mauvais rhumes épidémiques, auxquels les François, qui nomment tout, ont donné le nom de *grippe*, qui est en effet très significatif » (*Œuvres*, t. XII, p. 213).

2. « An epidemic cold seem to have spread itself from London to Barcelona. In passing through the kingdom (France), it has obtained the name of *grippe*, a term significant enough from the nature of its attack on the throat ».

3. L'ouvrage du Dr. Ed. Brissaud (*Histoire des expressions populaires relatives à l'anatomie, à la physiologie et à la médecine*, Paris, 1888) n'a d'intéressant que le titre.

4. *Essay des Merveilles de nature* (Rouen, 1622). On y lit à la p. 110 : « *Scurbut*, c'est le nom d'une maladie qu'on prend aisément sur la Mer. Les Hollandois la nomment ainsi ». Et plus loin (p. 113) : « Le *scurbut* est un mot Hollandois pour signifier le mal que les Portugais appellent *mal des gencives* et nos François nomment *mal de terre* ».

5. Le rapprochement proposé par Schuchardt entre le méridional *tuco*, courge, et le slave *tyky*, même sens (cf. Meyer-Lübke, n° 9021), n'est pas moins fortuit et spécieux.

On a, depuis Diez, rapproché l'anc. fr. *endart*, inutilement (ital. *indarno*), du slave *darom*, gratuit. Cet ancien abverbe français est inséparable du verbe *édarner*, étourdir, des patois de l'Ouest, du prov. *darnagas* (*tarnagas*), pie-grièche. Cette famille remonte peut-être à l'anc.-haut-allem. *darni*, *tarni*, sombre (cf. Helzer, *Die Reichenauer Glossen*, p. 34). On a vu ci-dessus (p. 327) que les notions de « sombre » et de « sourd » alternent parfois, ce qui atténue l'objection de Meyer-Lübke touchant le sens du mot germanique (v° **darnos*).

Digitized by Google

Passons maintenant en revue quelques autres suppositions du même genre.

I. — ÉTYMOLOGIES ANECDOTIQUES

L'étymologie anecdotique, qui défraie encore nos dictionnaires, est entièrement du ressort de l'étymologie populaire. Comme celle-ci, elle part des apparences qu'elle rattache au petit bonheur à un personnage plus ou moins historique, à un événement ou à un détail accidentel.

Parfois la chronologie suffit, à elle seule, à montrer l'inanité de ces rapprochements fortuits. Ailleurs, c'est le sens et le témoignage des textes qui remettent les choses au point. En voici quelques échantillons :

Binette, physionomie, figure (plutôt ironiquement). Cf. Littré : « Les perruques de Louis XIV furent dites *binettes*, de *Binet*, le premier friseur du roi après la Vienne ».

Suivant le *Dictionnaire général*, *binette* serait un mot de la fin du XVIIe siècle et dériverait de *Binet*, coiffeur de Louis XIV. Or *binette*, tête, physionomie, terme encore inconnu à Bescherelle (1845), n'est attesté en littérature que dans la seconde moitié du XIXe siècle. Aucun texte sûr ne fait même mention de l'existence d'une *binette*, perruque (v. Fr.-Michel). On lit pour la première fois *bobine*, figure risible, dans un glossaire argotique de 1846, et *binette*, figure, physionomie, dans la dernière édition du *Jargon de l'Argot* (1849). Dans le vulgaire parisien, *binette* est tout simplement l'aphérèse de *bobinette*, dont le primitif *bobine* a exactement le même sens ironique et figuré.

Brocard, raillerie piquante, mot qui remonte au XVe siècle et appartient, comme forme et comme sens, à la Picardie. On en attribue pourtant la paternité à un évêque Burchard qui aurait vécu au XIe siècle [1].

Cette explication, déjà consignée dans Ménage, est historiquement sujette à caution. Un des premiers recueils de « brocards » juridiques parut à Paris en 1497 sous le titre de *Brocardia juris*. Or, c'est une simple transcription en bas-latin du picard *brocard*, appliqué ici aux sentences ou aux dictons de droit.

Goliard, nom donné au Moyen Age aux clercs ou moines défroqués qui couraient le monde comme ménestrels ou jongleurs. Ce nom viendrait d'un prétendu évêque *Golias*, auquel on attribuait des tours pendables et des poésies satiriques [2].

1. Voici ce qu'en dit Littré : « Il y a, dans le bas-latin, *brocarda*, *brocardicum*, *brocardicorum opus*, qui signifient sentences de droit contenues dans un ouvrage que compila, dans le XIe siècle, *Burchard*, évêque de Worms. *Burchard* ou *Brocard* donna son nom au livre, *burcardus*, aux sentences *brocardiques* ; et les sentences même ont donné, par extension et plaisanterie, le leur aux *brocards*, paroles moqueuses ».

Cf. *Dict. général* : « La formation du mot *brocard* est peut-être dûe en partie au bas-lat. *brocardus*, aphorisme de droit, altération d'un nom propre, celui de Burckard, évêque de Worms, auteur d'un recueil célèbre de droit canonique ».

2. On lit dans Du Cange : « *Goliardi*, bufones, joculatores iidem sunt, *goliardia*, histrionia. Parasitus quidam, *Golias* nomine, in papam et curiam romanam carmina famosa impudenter evomuit ».

Digitized by Google

En fait, le bas-latin *goliardus* n'est que la transcription de l'anc. fr. *goliart*, gourmand, goinfre, épithète habituelle des gueux qui, faméliques, couraient le monde en quête d'aumônes.

Lambin, lent, paresseux, a été rattaché, au début du XIXe siècle, au nom du savant philologue Denis Lambin (mort en 1572), auteur de nombreux commentaires dont le style lourd et lent serait devenu proverbial. Cette étymologie fut émise pour la première fois par Sébastien Mercier [1]; elle a été depuis ressassée par la plupart des lexicographes.

Tandis que Scheler la met en doute [2], Brachet range *lambin* (et *lambiner*) parmi les mots d'origine historique [3]. Cependant, le *Dictionnaire général* déclare expressément : « L'opinion qui rattache *lambin* au nom du célèbre savant *Lambin* est dénuée de preuves ».

Voici les données essentielles sur ce vocable qui ne remonte pas en littérature au-delà de la seconde moitié du XVIe siècle, lorsqu'on le rencontre chez un auteur poitevin avec le sens de « traînard » [4]. Les naturalistes de la Renaissance ont appliqué *lambin* à une variété de hanneton, dont les mouvements pendant le jour sont singulièrement lents. Ce sens est donné par Cotgrave, qui attribue en outre à *lambin* des acceptions très vagues [5], ce qui montre que ce provincialisme n'était pas encore très répandu. Le même lexicographe ignore le dérivé *lambiner*, mais il donne à sa place *lambelliner*, au sens de duper ou à peu près [6].

Quant à *lambin* [7], ce terme est à coup sûr identique au nom propre *Lambin*, forme parallèle à *Lambel* et à *Lambelin*. Leur point de départ commun est *lambel*, lambeau, d'où le sens de « loqueteux ». Cette acception primitive a subi dans son initiale l'influence analogique de l'homonyme *lent*, d'où le sens de « paresseux ».

La preuve nous en est fournie par le pendant wallon *labenne* (c'est-à-dire *labine*), qui a gardé la forme primordiale (cf. *label* et *lambel*) et l'acception primitive (« femme déguenillée et fainéante »).

Marauder, terme soldatesque de provenance indigène, qui, dès le XVIIe siècle, a passé dans la terminologie militaire européenne. On a longtemps rattaché le mot au nom d'un prétendu comte de Mérode, dont l'écho se trouve encore dans Littré [8].

1. Cf. Mercier, *Néologie ou Vocabulaire des mots nouveaux* (Paris, 1801, t. II, p. 86) :

« *Lambiner*. Lambin, célèbre commentateur de Lucrèce, Cicéron, Plaute, etc., ennuya même les savants par le soin minutieux qu'il a constamment dû rapporter, avec la plus scrupuleuse exactitude, les diverses leçons des auteurs qu'il commente. Il fit naître le mot *lambiner*, dont on se sert encore quelque fois, quoique le règne des commentateurs soit passé ».

2. « J'aime à douter de la justesse de cette hypothèse, sans vouloir contester absolument que ce soit un nom propre qui ait déterminé l'expression ».

3. « Du nom de *Lambin*..., réputé parmi les savants pour la longueur de ses explications et la diffusion de ses commentaires ».

4. Cf. Guillaume Bouchet, *Serées*, t. I, p. 141 (IVe *serée* du livre Ier qui remonte à 1584) : « Il me semble, disoit-il, que la paille te conviendroit mieux, estant un vray *lambin* ayant la paille au cul, puisque tu crois cela se pouvoit faire ».

5. « *Lambin*. Also a great cokes, doult, hoydon, lout, looby, foolish lubber ».

6. « *Lambelliner*. To gull, deceive, besot, bring into a foolish Paradice ».

7. Il est à peine besoin de mentionner l'opinion de Schuchardt (*Zeitschrift*, t. XXVI, p. 584), qui attribue dubitativement à *lambiner* une origine allemande (*lampen*, pendre).

8. « On l'a tiré d'un comte de *Mérode*, commandant pendant la guerre de

Digitized by Google

On a d'ailleurs émis sur l'origine de ce terme les suppositions les plus singulières[1]. Nous en avons montré l'humble extraction, la *maraude* s'appliquant tout d'abord aux matous qui rôdent la nuit en quête d'amour.

Matagot, hypocrite, sens exclusivement familier à Rabelais. Suivant Godefroy, ce serait un « terme d'injure tiré du nom de Mathieu Got, chef des Anglais dans le Perche au XVe siècle ». On a vu que cette acception rabelaisienne représente une image tirée de la vie physique du singe, sens primordial de *matagot*.

Mitron, maître garçon d'un boulanger. Le *Dictionnaire général*, qui ne connaît pas d'exemple antérieur à Furetière (1690), ajoute cette remarque étymologique : « Semble formé de *mitre*, à cause de la forme primitive de la coiffure des garçons boulangers ».

Littré, qui ne donne pas d'historique, est plus affirmatif : « Le *mitron* est ainsi nommé de la *mitre* ou coiffe de papier qu'il porte ordinairement ». Scheler cite une origine analogue qu'il attribue à Le Duchat, dans Ménage[2]. Mais cette explication étymologique n'appartient pas en propre au célèbre commentateur de Rabelais. C'est un souvenir vague de celle qu'on lit, un siècle auparavant, dans le *Moyen de parvenir*, qui nous offre le plus ancien témoignage historique du mot. Ce texte nous montre en même temps que *mitron* n'était pas encore fort répandu au début du XVIe siècle, puisqu'il en donne l'explication[3].

C'est la source de l'origine anecdotique du mot qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Il s'agit en réalité d'un emprunt méridional, le gascon *mitron*, qui signifie à la fois « mitron » et « baudet » (de *mitro*, bourrique), d'où le sens de porteur de pain. Rappelons que la planche sur laquelle les fourniers déposent les tables de pain porte dans le Midi le nom d'âne (*ase*).

La comparaison du garçon boulanger à une bête de charge est une de ces facéties dont le vulgaire est coutumier.

trente ans d'un régiment de soldats pillards ; mais *maraud* (*maraut*) est dans Villon, 200 ans avant le comte de Mérode...

« D'après Ménage, le maréchal de Luxembourg disait *mérode*, attribuant le nom de la *maraude* au comte Mérode (voy. ci-dessus). L'espagnol dit *merodar*, mais le mot est pris du français ».

1. Voir t. I, p. 214 à 216.

2. Celui-ci se borne à dire : « L'origine du mot *mitron* ne m'est pas connue ». Le dernier éditeur insère ensuite cet article posthume de Le Duchat :

« *Mitron*. Ce mot vient de *mitra*, parce que les garçons boulangers, quand ils font la pâte, ont un bonnet de papier qui ressemble en quelque façon à une mitre ».

3. Voici le passage de l'historiette du *mitron* et de la femme du conseiller (ch. LXXXVI) :

« Le boulanger de la ville tenoit à ferme une maison qui estoit à ce monsieur le conseiller, et là y avoit un beau jardin où les arbres rapportoient de beaux abricots, et de bonne heure. Ce jardinier, ayant recueilly de plus beaux abricots et premiers, appela le *mitron*, auquel il commanda d'en porter un quarteron à monsieur le conseiller.

VALERON. Qu'est ce que *mitron* ?

TÉRENCE. Ho ! pauvres ignorants. Les valets des boulangers sont ainsi nommez pource qu'ils n'ont point de haut-de-chausses, mais seulement une devantiere, telle ou semblable à celle des capucins, qu'ils nomment une *mutande*, et qui, en pur scholastique, est nommé une *mitre renversée*. La mitre couvre la teste, et ce devanteau le cul ».

Digitized by Google

Pagnote, lâche, poltron. Littré en donne une étymologie anecdotique tirée à la fois de La Curne et de Ménage [1]. Cette explication s'évanouit devant les termes patois : Champagne, *pagnotte*, paresseux ; Berry, *pagnot*, mou (Genève, *pagnot*, nigaud), masculin induit du féminin. Le point de départ est le provençal *pagnoto*, marc de noix et poltron.

De même l'italien *farinello*, coquin, signifie proprement marc ou résidu de graines huileuses. En provençal, *farinel* a le sens de « nigaud » et celui de « marc [2] ou résidu » (dans le Gard), à l'instar de *pastel*, marc et lourdaud.

Le français *pagnote* n'a donc rien à faire avec l'italien *pagnotta*, petit pain, terme qui ignore toute évolution métaphorique, ni avec le piémontais, où le mot a simplement le sens de « panade ».

Ripaille, dont l'historique embrasse deux périodes distinctes, représentées chacune par un sens spécial.

1° Sens ancien : « butin ».

Du XIIIe au XVIe siècle, *ripaille* est un terme technique militaire, sens spécial encore relevé par Cotgrave qui note le mot comme « Normand » [3]. La forme primordiale *rispaille* se lit au XIIe-XIIIe siècle dans l'*Histoire de Guillaume le Mareschal* :

10627. Molt i gaaingnerent *rispaille*.

Ce sens était encore vivace au XVIe siècle. Dans la *Néphélococugie* de Pierre Le Loyer (1579), revue satirique des classes sociales de l'époque, il est question d'un picoreur « prompt à faire la *ripaille* chez le bonhomme [4] ». Et encore au XVIIe siècle, Oudin cite dans ses *Curiositez* (1640) cette locution vulgaire : « *Tout à la ripaille*, c'est-à-dire à qui pourra prendre ».

2° Sens moderne : « bonne chère ».

Du Fail, en 1585, en citant l'expression *faire ripaille*, ajoute « comme ils parlent en Anjou » [5] ; mais on la lit vers la même époque dans les *Apres-dinées* de Cholières.

Fleury de Bellingen (1656) est le premier qui, en partant de ce sens moderne, a fait remonter le mot au nom du château de Ripaille en Haute-Savoie, étymologie fréquemment citée et qu'on lit encore dans Littré. Cependant Ménage avait déjà exprimé des doutes à son sujet :

1. « En 1542, dans le Piemont, les Espagnols appeloient les soldats françois *pagnottes*.

« Les Italiens, dit Ménage, appelle *gentiluomini di pagnotta* ces gentilshommes que les seigneurs louent pour leur escorte aux jours de cérémonie, à cause qu'on leur donnait des pains ce jour-là. Le nom de la *pagnotta* passa à ces hommes d'escorte, qui, tenus en peu d'estime, déterminèrent le sens péjoratif du mot ».

Et dans le *Dictionnaire général* : « Emprunté de l'ital. *pagnotta*, proprement « petit pain », nom donné par dérision à des soldats d'occasion qui se louaient pour un pain ».

2. Suivant l'*Atlas linguistique*.

3. Cf. *Dictionary* : « *Ripaille*. Is properly a terme of war signifying pillage : whence *ripaille necessiteuse*, a needie and rascal companie that lives onely upon the spoyl ».

4. Voir Em. Philippot, *Essai sur la langue de du Fail*, p. 154.

5. *Dialogues d'Eutrapel*, ch. XXI : « Le petit flageolet pour faire *ripaille* au soir (comme ils parlent en Anjou) et resjouir les compagnons... ».

Digitized by Google

« J'ai peine à croire que cette étymologie soit la véritable, cette façon de parler étant inconnue dans la Savoye ».

Ces sages réserves sont confirmées par l'ancienne forme *rispaille* et le sens soldatesque du mot. Son acception primitive semble être « rognure » ; l'Index de l'*Atlas linguistique* donne à la fois *ripes* et *rispesses*, copeaux. C'est là une indication plutôt qu'une solution du problème étymologique.

Roupiller, dormir : « Dérivé (nous dit Littré) de *roupille*, casaque, s'envelopper dans sa casaque et dormir ». Cette étymologie, purement anecdotique, se lit encore dans le *Dictionnaire général* : « Peut-être dérivé de *roupille*, dormir dans sa *roupille* ».

Cette dérivation s'évanouit devant l'historique du mot (qui manque à Littré et au *Dictionnaire général*) :

1° Le terme est donné au XVIIe siècle par Furetière comme particulier au peuple de Paris, mais sans aucun rapport avec la soldatesque.

2° Il est antérieurement attesté dans les documents jargonnesques remontant au XVIe siècle.

3° Il est de provenance dialectale, ayant dans les patois le sens général de « râler » ou « ronfler ».

C'est à coup sûr un verbe d'origine onomatopéique [1].

Nous avons donné, au cours de cet ouvrage, de nombreux exemples de ce genre d'étymologies qui ont eu cours pendant des siècles [2].

Un intérêt particulier s'attache aux noms de *bégards* ou *béguins* (au féminin, *béguines*) que portaient depuis le XIIe-XIIIe siècle des sectes plus ou moins hérétiques et des communautés de femmes dévotes, en Belgique, en France et en Allemagne.

Dès 1220, on trouve à Louvain une maison de bégards, la plus ancienne de ce genre. Le poète parisien Rutebeuf associe déjà *papelart* [3] avec *béguin* et le *Roman de la Rose* fait mention des

Beguins à grans chaperons.

Depuis Du Cange jusqu'à Littré, on en tire le nom d'un prétendu verbe flamand *beggen*, mendier, « à cause de la pauvreté à laquelle ces gens se vouaient » (Littré).

Or, le flamand ignore tout verbe de ce genre : « Un flamand *beggen*, mendier, n'a jamais existé », affirme Murray, qui pense au contraire que l'anc. fr. *begard* pourrait être la source des termes anglais *beggar*, mendiant, et *to beg*, mendier [4].

D'autre part, on a longtemps rattaché *bégard* et *béguin* au nom du prêtre liégeois Lambert Beggh ou Le Bègue, qui les aurait institués en 1170, alors que les *Béguines* porteraient le nom de la bienheureuse

1. Voir ci-dessus, p. 9-10.

2. Voir dans l'Index : *baragouin*, *braquemart*, *dame-jeanne*, *jobe*, etc. Sur *péquin*, civil (dans la bouche du troupier), terme qu'on a longtemps rattaché à la ville de Pékin (d'où la graphie *pékin*), voir le *Supplément* de Littré et notre *Langage parisien*, p. 136.

3. L'ancienne langue possédait, en outre, *bigardie*, hypocrisie (v. Godefroy).

4. *Historical Dictionary*, v° *beguar*.

Digitized by Google

Begga, sœur de sainte Gertrude, fondatrice d'une communauté dès l'an 692.

Ce sont là des origines simplement anecdotiques, qu'on n'a jamais étayées d'aucune preuve sérieuse (v. Ménage).

Cette étymologie prétendue historique, adoptée par Moréri dans son *Dictionnaire* (1674-1678), a été ressassée pendant deux siècles, et son dernier écho se lit encore dans le *Dict. général*, v° *béguine* : « Dérivé de Lambert Le Bègue, fondateur au XIIe siècle du premier couvent des béguines ».

Cette assertion est formellement contredite par les faits :

1° Le nom médiéval *bégard* est synonyme de *béguin* : « *Beguini* iidem qui *beghardi* », affirme expressément Du Cange.

2° Sous cette double forme, c'est un sobriquet donné à des hérétiques ou à des sectaires à partir du XIIIe siècle. Le féminin *béguine* passa aux communautés de femmes dévotes.

Il rappelle cet autre sobriquet, *turlupin*, que le vulgaire donnait à des hérétiques de la même époque, dont le nom est également devenu l'expression de la dévotion outrée. Villon les associe dans son *Testament* :

1158. Item, aux Freres mendians
Aux Devotes et aux *Beguines*,
Tant de Paris que d'Orleans,
Tant *Turlupins* que *Turlupines*.

3° Le nom de *begardi* ou *beguini* est inséparable de *beguttæ* ou *biguttæ*, mentionné dans deux chartes de 1445 et de 1511 : « *Beghardus* et *Beguinus* et *Begutta* sunt viri et mulieres tertii ordinis » (Du Cange).

Quelle en est l'origine ?

Le sens primordial de *bégard* dans l'ancienne langue est « sot » :

25258. Jhesus, n'as tu point du regart
A ton dangier qui est patent ?
Es tu devenu tant *begard* ?
Voy tu point la mort qui t'attend ?
(Gréban, *Passion*, éd. G. Paris).

Son pendant *begaud*, fréquent en moyen français (Menot, Henri Estienne), survit encore dans maint patois [1].

Le sens primitif de l'ancien *beguin* est également « sot » (sens encore vivace à St.-Pol). Godefroy cite un exemple de Girard de Roussillon, chanson de geste qui mentionne également les *Bigots*, nom épique d'un peuple du Midi de la France.

De même pour son synonyme *bigot*, Dom Carpentier fait remarquer (dans Du Cange) : « *Beguta*. Vocabularium utriusque juris. Idem quod *Beguina*, Gallice *Bigotte* ».

Nous avons retracé ailleurs l'évolution historique et sémantique du terme *bigot*, depuis sa valeur de sobriquet dans le cartulaire de Redon de 1096 et dans le roman de Wace du XIIe siècle (où cette épithète est donnée aux Normands) jusqu'au sens de « faux dévot » que le terme acquit en moyen français [2].

1. Voir t. I, p. 71. En Normandie, *bégard* est synonyme de *bègue*.
2. Cf. t. I, p. 71-72. Le bas-latin *begutta* n'est que la transcription du provençal (cf. le méridional *bigoutá* en rapport avec *bigoter*, se dépiter).

Digitized by Google

Ce sens, on l'a vu, n'est qu'une induction tirée de la notion « sot » et cette notion elle-même remonte à celle de « chevreau », dont *bigot* est l'expression hypocoristique.

Ce *bigot* ou *bégot* (écrit aussi *bégaud*), d'où les *beguttæ* des chartes baslatines citées ci-dessus, est à son tour inséparable de *bégard* ou *béguin*. Tous ces dérivés et diminutifs remontent en dernier lieu à la forme *bègue* ou *bigue*, nom hypocoristique de la chèvre, type de la niaiserie. *Bigue*, comme le diminutif *bigot*, est encore, avec son sens zoologique, familier à la Normandie [1].

Ces différents noms sont donc foncièrement français et leur point de départ métaphorique explique suffisamment l'obscurité qui a si longtemps enveloppé leurs humbles origines.

Du français, le nom est passé en Angleterre et en Allemagne, alors qu'en Belgique les termes français *bégard* et *béguin* ont subi l'influence graphique du rapprochement traditionnel avec les noms propres flamands Beggh et Begga, d'où les variantes locales (citées dans Du Cange) : *beghardi*, *beggardi*, *beghardi*, *beguardi*, *beghini*, etc.

Les noms de ces hérétiques rentrent ainsi dans un ensemble lexicologique d'origine vulgaire, dont les traces se sont complètement effacées au cours des âges. Grâce à cette transformation sémantique, ils ont pu pénétrer en littérature et laisser des vestiges isolés dans la langue de nos jours.

II. — FANTAISIES ETHNIQUES

On a parfois fait remonter certains termes à des noms de peuples ou de pays et ces prétendus rapports ne sont pas moins apparents que les précédents. Citons à ce sujet :

Blèche, mou, perfide Le terme remonterait au nom des Blaques ou Valaques, suivant l'érudit Huet, évêque d'Avranches [2], et de nos jours, Francisque Michel en donne une explication bien peu différente [3].

Quant à l'étymologie réelle du mot, on a vu qu'il représente une application figurée tirée du fruit *blec* ou *blet*, alors que ce terme rustique est lui-même un mot expressif qu'on rencontre dans les idiomes les plus différents.

Flandrin, homme grand et fluet. Littré et le *Dictionnaire général* l'in-

1. Voir ci-dessus, p. 36 à 37.

2. Dans Ménage : « On dit *Blesche*, pour *Blacque*. C'est ainsi qu'on appelait autrefois les *Valaques*; et *Blacquie*, pour *Valachie*. Froissard, liv. 4, ch. 81 et 83, dit que les Valacques étoient de fort méchantes gens. Et Leuclavius, dans ses *Pandectes Turciques*, dit que c'est une nation fort infidèle à ses maîtres et à ses Princes ».

3. « Comme l'a fait remarquer Huet, *blesche* vient bien de *blas*, *blac*, *blacque*, qui signifiait autrefois *valaque*...

« Huet, après avoir invoqué deux autorités pour établir que les Valaques étaient de fort méchantes gens, voit dans la mauvaise réputation de ce peuple l'origine du mot *blesche* ; je crois qu'il est dans l'erreur, et voici comment j'explique ce terme. Les colporteurs, qui sillonnaient autrefois la France encore plus qu'aujourd'hui, étaient pour la plupart des Bohémiens, venus le plus souvent de la Valachie, où l'on trouve, dit de Peyssonnel, une prodigieuse multitude ».

Digitized by Google

terprètent comme « homme de Flandre »[1]. Malgré cette double autorité, l'origine ethnique du mot n'en reste pas moins contestable.

Ce qui confirme notre doute, c'est qu'en provençal *flandrin* n'a nullement le sens français, mais celui de « grand lambin, fainéant, désœuvré, lendore », c'est-à-dire le même sens que *landrin*, ce dernier inséparable de *balandrin*, se dandinant, tous désignant un individu à la démarche lourde, aux bras ballants. Notre mot, comme on le voit, appartient au Midi, où il est copieusement représenté.

De plus, on peut entrevoir la fausse analogie qui a suggéré le nom ethnique. C'est apparemment l'oiseau appelé « flamant » qui en a été le point de départ : son petit corps repose sur des jambes longues[2] de près d'un mètre et sa démarche est lente, irrégulière et quelque peu vacillante. De là, les deux détails retenus par le français et le provençal, touchant d'une part, la haute taille, et d'autre part, l'allure dandinante, d'où à la fois grand dadais et nonchalant.

Cette même confusion des homonymes a entraîné dans le Midi le double rapprochement : « *Flamand*, Flamand, indolent, lendore... », à côté de « *Flamen*, *Flamenc*, 1° (Oiseau) flamant; 2° Flamand, de Flandre, indolent, lendore » (Mistral). Et ceci achève de nous convaincre de l'origine ornithologique pour le sens péjoratif de *flandrin*.

Ce n'est pas tout. On lit dans le recueil de Meyer-Lübke cet article : « *Flaming*, Flamand. — Ital. *fiamingo*, flamant, Piém. *fiameng*, exquis, fr. *flamant*, catal. *flamenc*, frais, en parlant du visage ».

Autant d'assertions, autant d'erreurs. Commençons par en défalquer le fr. *flamant*[3] et son synonyme italien *fiamingo*, qui reflètent l'un et l'autre le prov. *flamenc*.

Quant au piémontais[4], rappelons que l'expression *neuv e fiamant* répond exactement à celle de *flambant neuf* du vulgaire parisien. C'est à la même notion de « flambant » que remonte le terme ancien catalan *flamenc*, qui signifie proprement au visage brillant[5].

1. Ils en donnent cette raison : « *Flandrin* signifie de Flandre, Flamand, et est un sobriquet péjoratif donné aux gens grands et fluets, à cause de la haute taille qui est ordinaire chez les Flamands » (Littré). Cf. *Dictionnaire général* : « Dérivé de *Flandre*, nom de pays, à cause de la longue taille et de la mollesse des Flamands ».

2. Le Duchat l'avait déjà entrevu (dans Ménage), mais il y mêle constamment le nom de l'oiseau et le nom ethnique.

3. Voici ce qu'en dit Buffon : « *Flamant*. C'est à tort qu'on écrit ainsi ce mot. Nos plus anciens naturalistes prononçaient *flambant* et *flammant*, et d'un oiseau couleur de feu ou de flamme, on fit un oiseau de Flandre; on lui suppose même des rapports avec les habitants de ces contrées, où il n'a jamais paru ». La remarque, sans être étymologiquement fondée, méritait d'être retenue.

4. Cf. cet article de Dal Pozzo, dans son *Glossario etimologico Piemontese* (1893) : « *Fiamèngo*, squisito, fresco; *neùv e fiamànt*, nuovo e splendido per freschezza. Etimo : dal provenz. *flamenc*; in italiano, *fiammingo* vuol dire esatto come un antico lavore di Fiandra ».

5. Diez cite de la *Numancia* de Cervantès ce passage (v° *braiman*) : « ... rostros tan lustrosos... pareceis... de padres *flamencos* engendrados ». En espagnol, comme en provençal, *flamenco* signifie à la fois flamant et Flamand.

Mistral en offre le meilleur commentaire :

« L'adjectif rom. *flamenc*, *flamenca*, signifiait « couleur de flamme » : le chroniqueur catalan Desclot dit que Jacques le Conquérant avait *molt gran cara e vermella e flamenca* ».

Digitized by Google

En somme, dans ces divers rapprochements, on a constamment confondu ces trois homonymes méridionaux : 1° *flamenc*, flambant, brillant (de visage), fringant (d'allure); 2° *flamenc*, phénicoptère, aux ailes d'un rouge ardent; 3° *Flameng*, Flamand ou Flandrin, natif de Flandre. Et cette confusion s'est perpétuée pendant près de deux siècles, depuis Le Duchat jusqu'à Meyer-Lübke.

Gilet, qu'on a longtemps rattaché à Gille, bouffon de théâtre, reflète en réalité l'espagnol *gileco*, terme originaire du Nord de l'Afrique [1].

Grigou, ladre, avare, sens remontant à celui de lépreux (bas-lat. *grigulosus*, transcription de l'anc. fr. *grigieux*). Depuis le XVIIe siècle, on y voit le descendant de *Græcus* [2]. On a fait d'ailleurs remonter à *græcus* (v. Scheler et Meyer-Lübke), avec la même invraisemblance (v. Index), *grièche* et *grive* et ses dérivés *grivelé* et *grivois*.

Polaque, Picardie (*polacre*, Normandie), sale, dégoûtant, pendant du prov. *poulacre*, gros poulet sale, dégoûtant, la poule étant le plus sale des gallinacés. Scheler, qui identifie à tort ce *polacre* avec l'ancien terme *pouacre*, goutteux [3], ajoute : « Nous n'hésitons pas à rejeter l'opinion de l'abbé Corblet, qui voit dans *polake*, ordurier, dégoûtant, un synonyme de *polak* = polonais. Nous épargnerons cet affront à la Pologne ».

En effet, il s'agit en l'espèce d'une métaphore tirée de la basse-cour (v. t. I, p. 81).

Turc, ver blanc (XVIIe siècle), appellatif d'origine provinciale (Saintonge, *teur* ou *tur*), proprement taureau, par allusion à la grosseur de cette larve [4]. Littré le croit ainsi nommé « par plaisanterie, à cause qu'elle s'attaque principalement aux poiriers de bon chrétien », et Rolland (t. III, p. 332), parce que « la tête de la larve du hanneton semble être coiffée d'un turban turc ».

Mais l'explication de Littré n'est qu'un écho de Ménage [5]. En fait, il s'agit d'une métaphore vulgaire d'origine zoologique.

Ce n'est pas tout. On a également attribué aux Turcs le nom de *tricoises*, anciennement *turquoises*, sorte de tenailles dont le nom remonte au XIIe-XIIIe siècle. On lit dans Ménage cette note de Le Duchat : « *Tur-*

1. Voir t. I, p. 374 à 376.

2. On lit dans Ménage : « M. Furetière dit, que quelques-uns dérivent ce mot de *græcus:* la plupart des Grecs qui viennent en France, étant des misérables. Cette étymologie n'est pas sans apparence ».

Et la même origine fut reprise de nos jours par Génin, qui flaira dans *grigou* le *græculus esuriens* de l'époque de décadence. Cf. Körting, v° *græcus* : « De là, avec le suffixe *ulf*, peut-être le français *grigou*, proprement Grec chiche. Le sens du mot résulterait de l'expérience des Croisés touchant l'esprit de lucre des Byzantins. Diez doute, il est vrai, de cette étymologie, mais à peine saurait-on en trouver une autre ».

3. Les deux vocables, *pouacre* et *polacre*, diffèrent essentiellement par la chronologie et la forme correspondantes.

4. Voir t. I, p. 78. En provençal, *turc* signifie stérile (synonyme de *taure*), en parlant d'une vache ou d'une femelle : *es turc*, il est impuissant; *fedo turco*, brebis stérile.

5. « On appelle ainsi un petit ver qui s'engendre entre l'écorce et le bois des arbres, et qui les perce et en suce la sève; à cause qu'il s'attache plutôt aux poiriers de bon-chrétien qu'aux autres arbres, et qu'il est comme leur ennemi particulier ».

Digitized by Google

quoise, sorte de pincette à arracher des clous. De sa ressemblance à celle d'un Turc habillé et coiffé d'un turban ».

Et deux siècles plus tard dans Littré : « *Tricoises*, tenailles à ferrer... Altération, comme le montre l'historique, de *turcoises*, tenailles à la Turque. Le gaëlique aussi dit *turcaid*, tricoises, et en gaëlique *turcach* signifie un Turc ».

A cela il faut objecter :

1° Le plus ancien texte du XIIIe siècle, tiré de la *Chirurgie* de Mondeville, donne *turquoises*, mais ce vocable n'a rien de commun (comme on le verra) avec les Turcs.

2° Le terme gaëlique, comme son correspondant bas-breton *turkez*, vient du français (v. Henry).

3° Les Turcs étaient parfaitement inconnus en Europe au XIIIe siècle. Lorsque Villehardouin parle des *Teurs*, il entend ceux de l'Asie, et dans les Chansons de geste, les *Turs* désignent les Sarrasins (v. Langlois). Remarquons que l'*arc turquois* ne fait son apparition, et pour cause, qu'au XVe siècle. Les « arcs de Turquie » sont pour la première fois mentionnés dans des documents de 1431 [1].

4° La forme primordiale du mot est *esturcoise* (v. Godefroy) et dérive du verbe *esturquer*, arracher. La forme intermédiaire *estriquoises* se trouve dans Cotgrave et, sous la forme *étricoises*, elle est encore vivace en Picardie (v. Jouancoux). Les documents de Valenciennes donnent *estruquoises* (1368) et *esturquoises* (1408). La forme *estricquoyres*, qu'on lit dans Palsgrave (1530), est apparemment parisienne : elle y côtoie le verbe *estriquer*, serrer, reserrer.

C'est le mérite de Scheler d'avoir appelé l'attention sur cette origine indigène et d'avoir écarté ainsi définitivement une étymologie anecdotique qu'on lit encore dans le *Dictionnaire général*.

Ces exemples suffisent pour montrer combien nos dictionnaires traînent encore de poids mort du passé.

Finissons par cet exemple significatif.

Depuis deux siècles on attache des qualificatifs défavorables — avares, usuriers, rapaces — aux Arabes qui n'en peuvent mais. Nous allons suivre ces attributions gratuites à travers les textes et les lexicographes, et en rechercher la genèse et l'évolution.

Textes. — Les nombreux textes de l'ancienne langue, où figure le nom d'*Arabe* et ses dérivés — textes recueillis par Godefroy et Tobler — lui donnent exclusivement le sens ethnique, appliqué au peuple de l'Arabie ou à la race des chevaux arabes. C'est également le cas des exemples non moins nombreux, qu'on lit dans la *Table* des Chansons de geste par Ernest Langlois. Nulle part on ne retrouve la moindre trace d'une nuance défavorable.

Le premier témoignage (resté inconnu à Littré et au *Dict. général*) remonte au premier quart du XVIIe siècle. On le lit dans la *Comédie des Proverbes* [2].

1. Voir t. I, p. 107.

2. La servante Alizon y apostrophe ainsi le Docteur Thesaurus (acte I, sc. IV) : « Vous estes riche comme un Juif... Vous estes plus avare qu'un usurier... On ne

Digitized by Google

Mais c'est Boileau [1] et Molière [2] qui ont contribué à donner au nom une large expansion. Grâce au dernier, *Arabe*, au sens d' « homme dur, avare », s'est maintenu dans la littérature dramatique (Poisson, Regnard, Sedaine, Boursault). On le lit également dans les *Historiettes* (1657) de Tallemant des Réaux [3].

Lexicographes. — Nicot (1606) et Cotgrave (1611) ignorent encore ces acceptions défavorables Antoine Oudin en fait le premier mention dans ses *Curiositez* (1640), mais l'exemple qu'il cite [4] semble tout simplement un souvenir de la *Comédie des Proverbes*, parue quelques années auparavant, et son explication, un commentaire du passage que nous avons cité.

Richelet est en fait le premier lexicographe qui donne le terme et en accuse en même temps le caractère spécial (1680) : « *Arabe*, au figuré et au satirique, il veut dire vilain, sordide, usurier et avare ».

Furetière (1690), à son tour, explique *Arabe* par « durement avare, cruel, impitoyable » (suivent plusieurs phrases forgées par l'auteur), en le justifiant ainsi : « Cette expression a été rapportée de la Terre Sainte, où les pèlerins étaient cruellement traités par les Arabes ».

Ces détails, répétés par le *Trévoux* (1704 à 1771), restent courants au cours du XVIIIe siècle.

La première édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1694) fait remarquer, au mot *Arabe* : « Il n'est pas mis ici comme un nom de nation, mais comme signifiant un *avare qui rapine sur tout, qui exige au-delà de la justice* ».

Et dans le *Dictionnaire historique de l'Académie française* (1888), on lit au mot *Arabe* : « Il signifie quelquefois dans le langage familier un homme qui prête son argent à un intérêt exorbitant ou qui vend excessivement cher ou qui exige avec trop de dureté ce qu'on lui doit ». Suit une série de témoignages qui complètent ceux de Livet et qui appartiennent tous aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Patois. — Les sens indiqués ci-dessus, comme usuels dans le « langage familier », n'ont jamais été communs aux parlers vulgaires ou provinciaux. Le langage parisien les ignore et, dans les vocabulaires dialectaux, ils sont à coup sûr de provenance littéraire et, comme tels, particuliers aux villes plutôt qu'aux campagnes. C'est ainsi par exemple qu'Edmont note, pour le picard *arabe*, avare (prononcé *arape*), qu'il se dit seulement dans la ville de Saint-Pol, mais non pas dans ses faubourgs.

Tout autre est le cas dans le Midi, où le nom, sous la double forme

sçait ce que vous estes : les uns disent que vous estes Grec, les autres Latin. Pour moy, je dis que vous n'estes ny Grec, ny Latin, mais vous estes *un peu Arabe* ».

1. Dans sa VIIIe *Satire* (1667) :

> Endurcis-toi le cœur : sois *Arabe*, Corsaire,
> Injuste, violent, sans foi, double faussaire.

2. Dans l'*Avare* (acte II, sc. v) : « Quel Juif ! Quel *Arabe* est-ce là ? C'est plus qu'au denier quatre ».

3. Voir Livet, *Lexique de Molière*, t. I, p. 128, et le *Dict. historique de l'Acad. fr.*, v° *Arabe*.

4. Oudin (1640) : « *Un peu Arabe*, c'est-à-dire d'humeur chiche, rude, cher en ses marchandises ».

Digitized by Google

Arabe (livresque) et *alabre* (vulgaire), a parcouru une évolution spéciale qui mérite de nous arrêter. Mistral nous fournit des renseignements circonstanciés [1].

Des exemples qu'il cite, *arèbre* représente un croisement d'*arabre* et d'*acèbre*, acerbe. Quant aux formes : *arable*, *alabre*, *arabre*, ce sont des variantes vulgaires d'*arabe*, qui dans l'ancienne langue d'oïl était déjà devenu *arable* (d'où l'adjectif *arablois*, arabe).

Sens. — On y discerne une triple acception :

1° Rapace, avare, usurier. Ce sens résulte du croisement du nom éthnique *Arabe* avec le verbe méridional homonyme *arrapa*, ou *arapa*, attraper, saisir, escroquer, extorquer, verbe qui a passé aux patois du Centre (on le lit aussi dans Rabelais) ; de là, prov. *arap*, rapace. Il s'agit donc d'une action analogique d'ordre lexical et nullement d'un souvenir historique. A entendre Ménage (répété par Furetière), ce mot d'*Arabe*, au sens d' « exacteur, avare et sévère », « nous est venu des Pèlerins qui voyageoient en la Terre Sainte, où ils étaient maltraités par les Arabes ». La simple constatation chronologique — ce sens n'apparaît qu'au XVIIe siècle et il est complètement étranger à l'ancienne langue — suffit pour infirmer définitivement cette assertion.

2° Vorace, goulu. C'est là un souvenir traditionnel des Chansons de geste, par assimilation moderne des Arabes avec les Sarrasins, ceux-ci envisagés comme géants et goinfres [2].

3° Rude, sauvage [3], assimilation toute moderne des Arabes avec les Mores et les Turcs. De là aussi l'expression, également livresque, *traiter quelqu'un de Turc à More*, locution dont ont usé le Père Garasse, Molière [4], Voiture, Scarron [5].

1. Les voici :

Arabe (Dauph. *Arable*), Arabe ; homme dur, avare.

Alabre (Dauph. *arable*, Mars. *arabre*), vorace, goulu, avide, cupide : *quel alabre !* quel harpagon ! *Larabre*, nom de famille provençale.

Arabrous, rude, fâcheux, rigoureux, incommode, sauvage dans les Alpes (*tens arabrous*, vilain temps ; *er arabrous*, air maussade).

Arebre, dur, âpre, vif, en parlant du temps.

2. Voir t. I, p. 32. — Le sens de « vorace » est ancien, comme le prouvent les dérivés : *alabran*, halbran et goulu, ce canard sauvage étant très vorace (nom passé au XIVe siècle en français), et *alabranda*, salamandre (v° Index).

3. C'est ce dernier sens qu'on retrouve indépendamment en espagnol. Le moyen espagnol connaît, comme terme historique, *Alarabe*, Arabe (attesté au XVe siècle dans la *Cronica general*), d'où l'on a tiré au XVIIIe siècle la forme abrégée *alarbe*, au double sens : 1° Arabe (sens qu'on lit dans Quevedo) ; 2° Inculte, barbare ou brutal, acception que donne la première édition du *Dictionnaire de l'Académie espagnole* (1726). L'explication qu'elle ajoute — « dicese in odio de los Arabes, que dominaron in España » — est dépourvue de toute valeur historique, ce sens du mot étant inconnu à l'ancien et au moyen espagnol.

Ajoutons que le galicien *alarbio*, géant, épouvantail, proprement semblable à un Arabe, est du ressort des traditions populaires. Dans les contes haut-bretons, le Sarrasin joue le rôle d'un ogre et, dans ceux de l'Europe orientale, le Maure (*Arap*) revêt un caractère démoniaque.

C'est de l'espagnol qu'*alarbe*, barbare, a passé au portugais (*alarve*) et au catalan (*alarb*).

4. Cf. *Précieuses ridicules*, sc. IX : « Je vois ici des yeux qui ont la mine... de *traiter* une âme *de Turc à More* ».

5. Voir Livet, *Lexique de Molière*, t. III, p. 750.

Digitized by Google

Nous pouvons donc conclure qu'aucun de ces sens défavorables[1] ne se rattache historiquement au nom propre *Arabe*, que les Chansons de geste envisagent exclusivement sous le rapport ethnique ou religieux (cf. « *li maufé* Arabi », dans *Les Lohérains*).

Tous ces qualificatifs défavorables — avares ou usuriers rapaces — sont modernes et proviennent d'influences analogiques ou littéraires.

1. Rappelons que Du Cange rattachait le picard *se mahonner*, se battre à coups de poing, à *Mahon*, Mahomet. Voir t. I, p. 80.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

COQUILLES LEXICOGRAPHIQUES

Dans un travail consacré au *Dictionnaire anglais-français* (1611) de Cotgrave, nous avons relevé les transcriptions erronées et les contresens [1] qui fourmillent dans cette œuvre considérable et qui, pour la plupart, ont passé aux lexicographes postérieurs, notamment à Antoine Oudin (1640 et 1642).

Nous faisons ici abstraction des leçons fautives des grands écrivains, consacrées par les lexicographes, et dont nous avons traité ailleurs [2]. Cependant, certaines de ces « coquilles » se sont maintenues jusqu'à nous. Tel le terme de pêche *bassouin*, sorte de cordage, forme transmise par le Père Fournier, dans son *Hydrographie* (1643), et qu'on lit encore dans le *Supplément* de Littré, où elle est étayée par un document officiel. C'est pourtant une coquille manifeste pour *baffouin*, remontant à l'ancien *baffe*, grosse corde de pêcheur, mot attesté dès 1454 (v. Godefroy). La confusion typographique au XVIe siècle de l'*s* minuscule avec l'*f* a ainsi laissé des traces non seulement dans le texte de Rabelais [3] — Borel et La Curne donnent *bassouer*, pour *baffouer*, attacher avec une corde — mais encore dans les ouvrages spéciaux.

Nous allons envisager ce sujet complexe dans son ensemble et sous un de ses aspects particuliers.

I. — FAITS GÉNÉRAUX

Les coquilles lexicographiques sont particulièrement fréquentes dans le domaine de la technologie. Plusieurs ont persisté pendant des siècles et on en rencontre encore dans les dictionnaires de nos jours.

Deux érudits lexicographes, Ant. Thomas et Ad. Hatzfeld, en ont dressé un bilan curieux et instructif [4]. Cependant, tout n'est pas irréprochable dans leurs allégations, et il leur est arrivé de prendre pour « coquilles » des vocables réels. C'est ainsi qu'ils reprochent aux vieux lexicographes, depuis Thierry (1572) jusqu'à Furetière (1690), d'avoir inséré dans leurs recueils un mot inexistant *bruthier*, buse [5].

1. Dans la *Revue des Etudes Rabelaisiennes*, t. VII, p. 139 à 174.
2. Cf. *La Langue de Rabelais*, t. II, p. 210 à 216.
3. Voir *ibidem*, p. 168.
4. Cf. *Romania*, t. XX, p. 464 à 469 et 617 à 621.
5. Voir p. 465 : « Le mot a été intercalé par Jean Thierry (1564) entre *bruant* et

Digitized by Google

Et pourtant, rien de plus réel que cette forme *brutier*, à tort suspectée par nos savants. Elle est encore vivace dans le Midi — *brutié*, butor (Mistral) — d'où elle a passé en français au XVIe siècle et a été recueillie par Thierry et Cotgrave, sources des lexicographes postérieurs [1]. Tout au plus pourrait-il être question d'une confusion de sens — Thierry ayant attribué au terme méridional l'acception de « busard » — et nullement d'une coquille, c'est-à-dire d'une forme erronée ou imaginaire.

D'ailleurs, cette variante méridionale répond à celle de *bruhier*, buse, du Nord de la France, l'une et l'autre parallèles à *butor*, en rapport avec son pendant dialectal *buhor*. Nous avons montré que, dans ces vocables, l'hiatus est évité soit par un *h* aspirée soit par une dentale [2].

Voici une autre prétendue « coquille » qu'on lit cette fois dans le *Dictionnaire général*. Etant donnée l'autorité dont cet ouvrage jouit à bon droit, il l'a imposé aux autres recueils lexicographiques :

« *Brisaudage*, premier cardage de la laine. Dérivé de *brisauder*. Quelques dictionnaires donnent, par erreur, *brifaudage*.

« *Brisauder*, dérivé de *briser*. Quelques dictionnaires donnent, par erreur, *brifauder* ».

Or, *brifauder* est seul réel, représentant une image hardie, familière aux gens de métier [3], et, en outre, une forme qui remonte au XIIIe siècle, alors que *brisauder*, comme *brisaud*, est inexistant.

En effet, le *Complément du Dictionnaire de l'Académie* (1845) et Bescherelle (1846), qui donnent les premiers ces termes de la technologie vulgaire, ne connaissent que *brifauder*. S'inspirant du *Dictionnaire général*, le *Nouveau Larousse illustré*, prétend, lui aussi, que « c'est par erreur qu'on dit *brifauder* », alors que Littré adopte l'une et l'autre de ces formes, en les faisant remonter à des origines différentes.

Nous avons déjà cité le cas étrange du mot *hébrieux*, coquille résul-

bruine; cela suffirait à rendre probable que *bruthier* est une simple faute d'impression. Ce qui le rend tout à fait sûr, c'est qu'il cite après sa définition le proverbe : « Jamais on ne fera d'un *bruhier* (sic !) un espervier ». Dans le *Thresor* de Nicot (1606), on s'est mépris sur la forme et on l'a aggravée en voulant la corriger : au lieu de mettre *bruhier* en vedette, on a mis *bruthier* dans le proverbe. Par suite, Cotgrave, qui a travaillé sur Nicot, ne connaît que cette forme fautive. De même Oudin. Le mot s'est simplifié dans Furetière : il a perdu une consonne, celle qu'il aurait dû garder, et est devenu *brutier*. Depuis, tous les dictionnaires ont cette forme, y compris Littré et Sachs-Villatte. Il n'y a pas de coquille plus manifeste dans son origine et qui ait eu un plus brillant succès ».

Eugène Rolland, s'en inspirant, répète à son tour (*Faune*, t. IX, p. 29) : « *Bruthier*, donné par Thierry, est une faute d'impression ».

1. De plus, *bruthier* figure, au XVIIe siècle, dans le proverbe « D'un *bruthier* on n'en sçauroit jamais faire un esprevier », tel que le donne Fleury de Bellingen dans son livre *De l'Etymologie des Proverbes* (1656), ce que l'ancienne langue exprimait par « L'en ne puet fere espervier en nule guise d'un *busart* », (*Roman de la Rose*).

Les synonymes latins — *buteo*, espèce de faucon, et *butio*, butor — remontent à la même source onomatopéique et il est superflu d'y rattacher les termes romans correspondants (v. Meyer-Lübke), qui représentent des formations parallèles et indépendantes.

2. Voir t. I, p. 414-415.

3. Cf. *Ibidem*, p. 216-217.

Digitized by Google

tant du pluriel *les brieux*, c'est-à-dire *les briefs*, lettres de congé de l'amirauté en Bretagne [1].

On trouvera, au cours de notre ouvrage, d'autres exemples de pareilles altérations, réelles ou supposées [2].

Ce qui importe, c'est de ne voir, dans des vocables réellement existants ou dans leurs applications métaphoriques, de prétendues « fautes d'impression » et, par suite, de ne pas attribuer au peuple notre propre ignorance.

On lit dans le *Dictionnaire général*, à propos du terme tardif de fauconnerie *garron*, mâle de la perdrix : « Emprunté du prov. mod. *garroun*, d'origine incertaine (cf. *jars*, mâle de l'oie). Quelques dictionnaires donnent, par erreur, *garbon* ».

En fait, ce dernier seul est vivace, alors que *garron* est sorti d'usage : Bescherelle et Littré ne connaissent que *garbon*. Et loin d'être une « coquille », c'est une forme réelle, reflet du prov. *gabroun*, remontant, comme sa forme assimilée *garroun*, à *gabre*, mâle de la dinde. La métathèse *garbon* est particulière au français.

De même, pour *caquerolle*, au sens de *casserole*, où le même *Dictionnaire* voit « une faute d'impression », alors que les deux équivalents remontent à des origines différentes [3].

L'explication par de prétendues « altérations » reparaît touchant le terme *coquillade*, nom de l'alouette huppée et d'un poisson qui porte sur la tête une espèce de crête. C'est l'emprunt méridional *couquilhado*, proprement huppée, c'est-à-dire « qui porte une *coquille*, ancienne coiffure de femme », selon le *Dictionnaire général*, ce qui est parfaitement exact ; mais on lit dans l'Introduction [4] (p. 21) : « Le provençal *coquillade*, altération probable d'un plus ancien **cogoulhada*, est sans rapport avec le fr. *coquille*, mais remonte au lat. *cuculla*, capuchon, qui se retrouve dans *cagoule* et *coule* ». C'est substituer à la réalité des suppositions arbitraires et chimériques.

L'exemple suivant n'est pas moins suggestif.

Depuis le XVIe siècle, les botanistes donnent, comme équivalents de la petite joubarbe ou de l'orpin, les noms vulgaires *tripe-madame* (1547) ou *trique-madame* (1546). Littré renvoie du premier au deuxième, dont il donne une explication scabreuse, qui a effarouché Scheler : « J'abandonne à la fantaisie d'autrui le soin de tirer au clair l'origine de cette appellation populaire de la petite joubarbe ».

Le *Dictionnaire général* voit dans *tripe-madame* une « altération » de

1. Voir *Ibidem*, p. 318.
2. Cf. Index, aux mots *aigrefin*, *chantepleure*, *cloporte*, *vrille*, etc.
3. Voir t. I, p. 108, et ci-dessus, p. 96.
4. On sait que cette partie de l'Introduction a pour auteur M. Ant. Thomas, qui y a inséré ses propres conceptions. De là des contradictions manifestes avec les étymologies qui figurent dans le corps du *Dictionnaire*, comme le cas précisément qui nous occupe.

D'ailleurs, le terme *altération* revient souvent sous la plume de M. Thomas, là où il s'agit réellement de vocables d'origine foncièrement différente. Nous avons signalé à plusieurs reprises cette tendance par trop expéditive. Voir, à l'Index, les mots : *bozek*, *brefanié*, *brenèche*, *cormaran*, *sillonnée*, etc.

Digitized by Google

trique-madame, qu'il commente ainsi : « Paraît composé de *trique* et *madame*, sans qu'on puisse expliquer autrement cette locution [1] ».

En fait, l'un et l'autre noms sont également réels, tirés des verbes synonymes (anciens et dialectaux) *triper* et *triquer*, sauter, danser : « saute-madame » est un appellatif facétieux qui fait allusion au goût astringent de cette herbe qu'on mange en salade.

Il ne s'agit donc en l'espèce ni d'altération ni d'allusion obscène, mais tout bonnement d'une facétie vulgaire.

Autre exemple typique.

Il concerne le terme vieilli *brin d'estoc*, sur le compte duquel nos lexicographes ont depuis deux siècles accumulé comme à souhait toutes sortes de bévues et de méprises. On le lit uniquement dans l'*Histoire universelle* de d'Aubigné (1616-1620). A l'occasion du terrible siège de la ville de Harlem [2] en 1572-1573 par le duc d'Albe, l'historien fait mention de *brins d'estoc* [3], terme qu'Antoine Oudin, dans ses *Recherches italiennes* (1642), rend par « baston ferré » D'Aubigné s'est apparemment servi à cette occasion d'un mot du terroir saintongeais et c'est cette origine provinciale qui explique sa rareté extraordinaire dans les textes.

Chose curieuse ! Ce terme, isolé en français, a trouvé accès en italien (sous la forme *brandistocco*), où il jouit d'applications plus fréquentes. Il y apparaît dans la poésie facétieuse du XVIIe siècle [4] et depuis est resté confiné dans le domaine burlesque [5].

Voilà les données parcimonieuses, mais seules positives, dont nous disposons pour l'historique de *brin d'estoc*. Voyons maintenant les superfétations dont on est redevable aux lexicographes, en examinant le mot successivement sous le rapport de la forme, du sens et de l'origine.

FORMES. — Dans son *Histoire universelle*, d'Aubigné écrit *brins d'estoc*, graphie qui figure à la fois dans l'édition princeps et dans l'édition récente publiée par le baron de Ruble. En écrivant *brins d'estoc*, l'auteur se montre parfaitement conscient des éléments constitutifs du mot.

Une vingtaine d'années plus tard, Antoine Oudin transcrit *brindestoc*, en un seul mot, mais la forme primordiale revient dans la première

1. « Il est difficile, nous dit à son tour Eugène Rolland (*Flore*, t. VI, p. 108), de savoir ce que signifie ce mot de *tripe-madame* ». Il en rapproche dubitativement le premier terme d'un prétendu homonyme *tripe*, velours de laine (1630), de sorte que *tripe-madame* pourrait signifier « tricot de laine de Madame ».

2. Voici le passage (l. VI, ch. XIX, t. IV, p. 161 de l'édition du baron de Ruble) : « Ceux de Harlem trouverent encores moien de recevoir quelques rafraichissements par des soldats vestus en païsans, qui se sçavoient aider des *brins d'estoc*; mais on les empescha par gens de mesme condition ».

3. L'éditeur, qui explique les termes vieillis, n'a pas cru devoir s'arrêter à notre mot.

4. Tout d'abord dans *Il Malmantile racquistato* (1668) du poète florentin Lorenzo Lippi (mort en 1664), chant IX, v. 31 :

> Il principe d'Ugnano, ed Amostante,
> Da toccatori fan col *brandistocco*.

5. On le lit en outre dans le poème burlesque *Presa di Sammamiato*, de Neri Ippolito (v. Tommaseo), et, finalement, dans le Prologue des *Satires* d'Alfieri : « Ecco un prode venir col *brandistocco* Pendente al fianco che a combatter viemmi ».

Digitized by Google

édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1694) et elle reste la plus générale.

De nos jours, le *Nouveau Larousse illustré* renvoie de *brin d'estoc* à *brandestoc*, c'est-à-dire adopte la forme italienne comme la primitive, alors que celle-ci est le simple décalque du mot français.

Sens. — Le *Dictionnaire de l'Académie* de 1694 donne cette définition : « *Brin d'estoc*, long baston ferré par les deux bouts : sauter un fossé avec un *brin d'estoc* ».

Premier contresens. Oudin, après avoir expliqué le terme par « baston ferré », ajoute : « Pannero [1] che mangiano i soldati in Hollanda », contresens répété par César Oudin (1660) et par La Curne (éd. Favre) : « Sorte de pain que mangent les soldats en Hollande ». Evidemment, il y a là une confusion avec un homonyme néerlandais commençant par *brood*, pain (cf. *broodstuk*, tranche de pain).

Deuxième contresens : arme d'hast, pique ou javelot.

Roquefort (1808) : « *Brindestoc*, bois propre à faire des lances pour joûter [2] », définition qu'on retrouve dans Bescherelle (1845).

Le *Nouveau Larousse illustré* : « *Brandestoc* ou *bran d'estoc* (et par corruption *brin d'estoc*), arme de main en usage au XVIe-XVIIe siècle et qui a beaucoup de rapports avec notre moderne canne à épée [3] ».

L'auteur de cet article [4] a cette fois puisé à des sources suspectes Dans son livre spécial *Les Armes* (1890), Maurice Maindron ne souffle mot, et pour cause, ni de *brin d'estoc* ni de *brandestoc*.

Le point de départ de cette singulière méprise est une double influence analogique : d'une part, en français, le vocable final *estoc* signifie à la fois « bâton » et « longue épée » ; et d'autre part, en italien, l'élément initial *brando* a le sens de branc ou épée. Celui-ci a également agi sur la forme du mot italien (d'où *brandistocco* pour *brin d'estoc*).

Les lexicographes italiens, comme les nôtres, se sont étrangement mépris sur la valeur réelle de *brandistocco*, expression facétieuse tirée du français et qui, dans les vers burlesques cités ci-dessus, signifie simplement bâton ferré, gourdin. Ils y voient un terme technique militaire, une sorte de pique [5] ou de javelot [6].

C'est Ménage qui a propagé, un des premiers, cette erreur [7]. Il est su-

1. Faute d'impression pour *panetto*. Cf, César Oudin, *Thresor des deux langues* (1660) : « *Brindestoc*, baston herrado ; *item* pan baço que se dà a los soldados en Hollanda ».

2. Cf. *Complément du Dictionnaire de l'Académie* (1845) : « *Brin d'estoc* (ancien terme militaire), genre d'épée qui était analogue au *brand* ».

3. Suit un développement encyclopédique qui finit ainsi : « Les *brandestocs* se portaient beaucoup à la guerre notamment dans les combats d'approche ».

4. A l'article *Epée* du *Nouveau Larousse*, article qui a pour auteur Maurice Maindron, on lit : « Les épées fourrées rentrent dans la catégorie des *brins d'estoc* (sic) ». On peut en induire que le même spécialiste a rédigé l'article *brandestoc*.

5. Tommaseo et Bellini : « *Brandistocco*, speze d'arme in asta, simile alla picca, ma con asta più corta e ferro più lungo ». Cf. Alberti, *Dictionnaire italien français* (1788) : « *Brandistocco*, javelot des Romains ».

6. Tommaseo attribue en outre à *brandistocco* un autre sens spécial : « Arquebusiers préposés à la garde des places les plus dangereuses ». Appeler « gourdins » les gardiens de cet emploi, n'est-ce pas là un sobriquet facétieux, une vraie saillie vulgaire ?

7. Dans ses *Origini della lingua italiana* (1685). On y lit : « *Brandistocco*, per

Digitized by Google

perflu d'ajouter qu'aucun traité consacré à l'armement ne fait mention de *brin d'estoc*, ni de *brandistocco*.

ORIGINE. — D'Aubigné, chez lequel on rencontre pour la première fois *brin d'estoc*, s'est probablement servi d'un terme saintongeais, au sens de tige qui pousse sur une souche et qui sert à faire un gourdin ou une massue. Cette expression, foncièrement indigène, est proche parente des expressions synonymes : *brin d'arbre*, pousse d'arbre, et *brin de bois*, longue poutre de chêne, de hêtre, etc.

Mais comme d'Aubigné emploie le vocable à propos de soldats néerlandais déguisés en paysans, nos premiers étymologistes se sont efforcés de le rattacher au hollandais *springstok*, perche à sauter [1]. Depuis, cette origine germanique fut adoptée par tous leurs successeurs : par Borel au XVIIe siècle, par le *Trévoux* et par La Curne au XVIIIe, par Diez, Littré et le *Dictionnaire général* au XIXe.

La plupart renvoient, comme Ménage, à l'origine néerlandaise ; mais Diez et Littré rattachent le mot directement à l'allemand *Springstock*, perche à sauter, terme moderne [2] qui n'a aucun rapport avec le texte de d'Aubigné [3]. D'ailleurs, le vocabulaire de l'auteur de l'*Histoire Universelle*, un des plus riches après celui de Rabelais, ignore les néologismes allemands ou hollandais, et, dans l'espèce, il se sert d'un terme éminemment français, particulier apparemment à la Saintonge.

De plus, il a échappé à Diez le rapport intime qui unit au français le vocable italien, qu'il considère comme un composé de *brandire*, brandir, et de *stocco*, perche. Et cette étymologie, comme celle de *brin d'estoc*, figure encore dans Körting et dans Meyer-Lübke.

Cette origine germanique est expliquée comme une « altération » par le *Dictionnaire général* ou comme une « assimilation de *spring* à *brin* », par Littré [4], alors que Scheler la formule avec quelque réserve : « *Brin d'estoc*, mot façonné, dit-on, sur l'allemand *Springstock*, bâton servant à sauter ».

L'hypothèse d'une provenance germanique, hollandaise ou allemande, s'évanouit devant l'origine indigène, corroborée à la fois par la forme et le sens du mot. C'est en français un terme rustique, qui, en passant à l'italien, y a acquis une valeur exclusivement burlesque.

Il en résulte :

una spetie d'asta non molto lunga, ovvero una mezza picca... *Brindestoc* si dice in Francia ».

1. D'où cette définition de Ménage, conforme à son étymologie (1650) : « On appelle ainsi dans la Flandre ces bâtons avec lesquels on saute les canaux. Du Flamand *springstok*, qui veut dire la même chose ».

Et cette définition spécieuse se trouve répétée dans le *Trévoux*, dans Boiste, etc. De plus, elle a passé dans les dictionnaires modernes hollandais-français, par exemple, dans celui de Kramer, aux mots *pols* et *springstok* rendus l'un et l'autre par *brindestoc* (alors que le vieux recueil de Mellema, 1589 à 1636, n'en souffle mot).

2. C'est à cause de cette date tardive que Meyer-Lübke octroie *springstok* au moyen-haut-allemand, qui l'ignore.

3. Cet auteur met habituellement dans la bouche des Lansquenets ou des Reîtres les quelques vocables allemands qu'il mentionne dans son *Histoire Universelle*. Voir, à ce sujet, la *Revue du XVIe siècle*, t. III, 1915, p. 65 à 66.

4. Au mot *brin d'estoc* ; mais, à l'article *estoc*, on lit : « *Brin d'estoc* est une altération de l'allem. *Springstock*, bâton qui aide à sauter, à franchir. On aurait dû au moins écrire *brind-estoc* ».

Digitized by Google

1° En français, *brin d'estoc* a exclusivement le sens de « bâton » ou de « gourdin ».

2° Cette expression rustique, uniquement attestée chez d'Aubigné, est, sous le rapport du sens, intimement apparentée à *brin d'arbre* et à *brin de bois*.

3° Vers le milieu du XVIIe siècle, donc à peu près un demi-siècle après le premier texte français, *brin d'estoc* passe dans la Haute-Italie et en italien (sous la forme *brandistocco*), avec un sens facétieux très accusé.

4° Les éléments constitutifs du mot ont influencé analogiquement, en français et en italien, la sphère sémantique du mot. On l'a identifié tour à tour avec une pique (*estoc*) ou une épée (*brando*).

5° Ce sens, exclusivement livresque et fort sujet à caution, ne répond à aucune réalité technique. Il est l'œuvre des seuls lexicographes.

En somme, un seul texte (celui de d'Aubigné) et une seule définition plausible (celle de « baston ferré », donnée en 1642 par Oudin), voilà le canevas sur lequel nos lexicographes, comme ceux de l'Italie, ont, depuis deux siècles et demi, brodé de multiples arabesques. Ils ont tour à tour imaginé des formes, des sens et des étymologies, qui constituent autant de floritures lexicographiques [1].

II. — TERMES DE PÊCHE

Passons maintenant à un relevé sommaire des coquilles touchant les termes de pêche, domaine technique qui en est singulièrement riche.

Voici celles que nous avons notées au cours de nos recherches sur le langage spécial des pêcheurs.

Remarquons tout d'abord que Duhamel, dans son *Traité des pêches* (1769), a reproduit tels quels les termes méridionaux qu'il a entendus dans les divers ports de la Méditerranée C'est ainsi que, à côté de *bicharié*, il écrit *bigearreyn* et *bizarré*, et ces deux formes estropiées ont été reproduites depuis par les lexicographes (v. Baudrillart, Bescherelle, etc.), comme autant de dénominations distinctes [2].

1. Une recherche critique, appliquée au *Dictionnaire* de Godefroy, pourrait donner des résultats importants. Cette vaste publication fourmille de fausses transcriptions et de non-sens, ce qui ne doit pas surprendre, étant donnée l'immensité des dépouillements faits sur des textes en partie inédits. En voici quelques échantillons cueillis au hasard dans les premières lettres :

Cacorun, sorte d'oiseau de nuit (double citation) : c'est *cacornu*, hibou (cf. ci-dessus, p. 73).

Chofnet, *cholnet*, sorte de filet, à côté de *codnet*, même sens : le dernier est seul exact (cf. ci-dessus, p. 156).

Givelier, *gruelier*, terme de mépris, ribaud, goujat : double coquille pour *guieliers* ou *gueliers*, diables (cf. t. I, p. 292).

Godemelin, espèce de godeau (?), ce que le *Lexique* de Bonnard et Salmon rend par « gâteau » : il s'agit de « cuir gaufré » (cf. t. I, p. 202).

Hieu, employé par euphémisme pour Dieu dans des jurons : *vertuhieu!* (Baïf), coquille pour *vertubieu!*

Hurlep, mauvais lieu (du Fail) : la leçon correcte est *hurleu* (cf. t. I, p. 19).

Ces contresens et ces leçons fautives sont souvent dus aux éditeurs peu scrupuleux, comme en témoigne le dernier exemple des *Propos rustiques* de du Fail, cité d'après l'édition Assézat contrôlée par celle de La Borderie.

2. Le *Complément du Dictionnaire de l'Académie* de 1845 donne trois articles : *bicharrière*, *biéchiarié* et *bigearreyn*, chacun accompagné d'une définition.

Digitized by Google

D'autre part, le terme donné correctement dans le texte de Duhamel sous la forme *sedor* [1], est fautivement reproduit dans son vocabulaire final sous celle de *tedoro*. Et cette coquille a été indéfiniment répétée par les lexicographes, à commencer par l'*Encyclopédie méthodique* (1795) et à finir par le *Nouveau Larousse illustré* qui donne encore, comme autant d'appellatifs distincts de filets, *tedoro* et *sedor*, *bigearrière* et *bigeurreyn*.

De plus, Bescherelle (suivi par le *Nouveau Larousse*) ajoute : *rèdre* [2], « grand filet qui sert à la pêche du hareng », autre coquille qu'on lit également dans Littré. Elle manque, et pour cause, à Duhamel, à Baudrillart et à La Blanchère. De même, le doublet : *ainards* et *esnards*, petites gances pour attacher le bord d'un filet (Duhamel, p. 699 et 711), a été reproduit, comme mots à part, par tous les autres (*Encyclopédie méthodique*, Boiste, Baudrillart, Bescherelle, *Nouveau Larousse*), alors qu'il s'agit du même terme, suivant sa prononciation moderne ou sa graphie archaïque. Rappelons encore les formes incertaines de certains vieux termes de pêche que nous avons déjà relevées.

Le *Dictionnaire de Trévoux* de 1752 n'en est pas non plus exempt.

Le *bout-de-quièvre* de Duhamel y est aussi donné sous la forme *bouteau*, et cette coquille se lit jusque dans Littré.

Le terme *colleret* (écrit ainsi par Thomas Corneille en 1694) est à peu près partout reproduit sous la double coquille *céléret* [3] et *coloret*. Et voici qu'on lit dans le *Nouveau Larousse illustré* : « *Celeret*, sorte de filet... On dit aussi *coloret* ! »

Passons maintenant aux coquilles qui appartiennent en propre aux lexicographes du XIXe siècle :

Avano est cité par le *Complément* [4] et par Bescherelle, à côté de *haveneau*, et le *Nouveau Larousse*, après avoir consacré un article à *avano* (accompagné d'une gravure), remarque à *haveneau* (autre article illustré) : « On dit encore *avano* et *havenet* ».

Carve, comme nom de filet, se lit dans le *Complément* et dans Bescherelle, dans Littré et dans le *Nouveau Larousse*. C'est une coquille pour *carte* [5], uniquement donnée par Duhamel et Baudrillart. Chose curieuse ! la coquille s'est définitivement substituée à la forme authentique, qui précisément manque aux dictionnaires cités.

1. Voir ci-dessus, p. 173.

2. Cf. aussi le *Complément* cité aux mots : *rèdre*, *sadour* et *tedoro*.

3. Baudrillart, aux mots *celeret* et *colleret*, en fait deux articles distincts. Il procède de même pour *seime* et *seine*, pour *raclare* et *réclare*, etc.

4. *Complément du Dictionnaire de l'Académie*, publié sous la direction d'un membre de l'Académie française avec la collaboration de MM.., avec une préface par Louis Barré, professeur de philosophie, Paris, 1845. Dans la préface, l'auteur relève, non sans acrimonie, les bévues et les confusions de ses devanciers ; mais l'ouvrage fourmille lui-même d'erreurs, de fausses attributions (par exemple à Rabelais), de contresens et de coquilles, qui ont passé dans Bescherelle, Littré, etc. Ce *Complément* est pourtant une des sources où ont tour à tour puisé les lexicographes du XIXe siècle.

Notons que le *Dictionnaire* de Boiste, dont les éditions se sont succédées de 1800 à 1866, renferme également la plupart de ces coquilles : *carve* et *couperas*, *engarre* et *estérote*, *manicolle* et *puchelle*, etc.

5. Voir ci-dessus, p. 165.

Digitized by Google

Couperas figure dans Baudrillart (p. 366), dans le *Complément*, dans Bescherelle et Littré, à côté de *couperu*, « nom que les pêcheurs d'Oleron et d'Aunis donnent à une espèce de petite truble » (Duhamel). La première forme est la coquille de la seconde.

Estérote (à côté d'*asterote*), espèce de tramail, coquille d'*estoire*, l'une et l'autre dans le *Complément* et dans Bescherelle, alors que Littré n'admet que le premier, omettant ainsi la forme authentique. Le *Nouveau Larousse* donne *estérote*, en ajoutant : « On dit aussi *estoire* ». La Blanchère leur a substitué une deuxième coquille, *étudie* (p. 298), donnée à l'ordre alphabétique; mais, à l'article « filet » (p. 312), il écrit *étudie* ou *esturie*.

Manicolle et *maniolle*, la dernière seule correcte, figurent toutes les deux dans le *Complément*, dans Bescherelle et dans le *Nouveau Larousse*

Satron, lamproie (comme appât) se lit dans Bescherelle, Boissière, etc. Le moyen français disait *satrouille* et, au XVIe siècle, le sire de Gouberville écrit *satroul* (v. Godefroy), dont la forme citée en tête est une fausse graphie.

D'autres erreurs de ce genre sont moins transparentes, mais leur forme n'en reste pas moins sujette à caution. On lit dans le *Complément*, dans Bescherelle (1845) et dans le *Nouveau Larousse* (1900) :

Cheneveau, sorte de filet... Est-ce pour *cheveneau* ?

Engarre. filet lesté par un de ses côtés...

Puchette. espèce de filet... Coquille pour *pochette*.

Et, pour finir, citons *surherbe*, que Boissière donne comme nom de filet et qu'on ne retrouve dans aucun des lexiques cités. On se demande dans quelles eaux troubles l'auteur est allé pêcher ce monstre. C'est là, peut-être, une coquille de *salabre*.

Le dernier *Dictionnaire général des pêches* (1868), de La Blanchère, dans ses relevés départementaux des engins de pêche, abonde, lui aussi, en transcriptions erronées. Nous avons déjà rectifié les plus frappantes des leçons fautives qu'on y rencontre et qui manquent naturellement à l'ordre alphabétique (v. ci-dessus, p. 181).

Ainsi, les sources livresques ont activement propagé les coquilles lexicographiques. Ces sources sont tour à tour représentées par :

1° Les Ordonnances de pêche dont les plus anciennes offrent souvent, par les négligences des copistes, un chaos inextricable (cf. ci-dessus, p. 197).

2° Les Dictionnaires des pêches, à commencer par celui de l'*Encyclopédie méthodique* (1795), maigre extrait de Duhamel, et celui de Baudrillart (1833), jusqu'au plus récent ouvrage de ce genre de La Blanchère (1868).

3° Les Dictionnaires généraux de la langue, depuis celui de *Trévoux* (1752) et de Boiste (1800), à travers le *Complément du Dictionnaire de l'Académie* (1845) et Bescherelle (1846), jusqu'à Larousse et à Littré.

Tous renferment des formes superflues ou fautives, des doublets et des triplets erronés, à côté des mots réels correspondants.

Aucune autre branche de l'activité technique n'a été déparée par autant de coquilles que cette nomenclature de pêche. Déjà surabondante en elle-même pour des raisons que nous avons exposées, elle est devenue inextricable par la végétation parasitaire dûe aux lexicographes.

Digitized by Google

Nous avons essayé de grouper un certain nombre de ces déformations. Ce serait une œuvre méritoire et indispensable à l'étymologiste qu'un recueil complet des coquilles lexicographiques. Mais son établissement suppose une science et une patience peu communes. En attendant, nous avons tâché d'ajouter de nouveaux éléments aux données de nos devanciers [1] qui ont abordé ce sujet compliqué et relevé la fâcheuse propagation de ces errements à travers les dictionnaires [2].

1. Lire, à ce sujet, les réflexions judicieuses d'Ant. Thomas (*Romania*, t. XXXIV, 190 ·, p. 130), à propos des coquilles dialectales : « On ne se doute pas assez des efforts qu'il faut faire pour lutter contre les erreurs dans ce domaine infesté des monstres ».

2. Dans un domaine apparenté, celui du jargon, les coquilles lexicographiques ont pullulé pendant deux siècles et, se compliquant de recueil en recueil, ont fini par rendre l'étude étymologique inextricable. Nous leur avons pour la première fois appliqué la critique des sources. En rétablissant les leçons authentiques, nous avons fourni une base solide à l'étude des origines argotiques. Voir, à ce sujet, l'*Argot Ancien*, p. 18 à 28, les *Sources de l'Argot Ancien*, t. II, p. 22 à 81, et le *Langage Parisien*, p. 73 à 76, p. 494 à 498 et 525 à 527.

Digitized by Google

APPENDICE B

EMPRUNTS ORIENTAUX

Dans un travail important [1] sur les plus anciens mots d'emprunt en francais, les éléments orientaux — arabes et persans — sont représentés par une douzaine de termes tels que: *alcube*, *auferrant*, *algalife*, *amiral*, *azur*, *ciclaton*, *échecs*, *escarlate*, *mahomerie*, *meschin*, *tabor*, etc. L'auteur considère ces vocables comme venant directement de l'arabe ou du persan.

C'est une pure illusion. Reprenons un à un les termes cités et précisons leur état réel :

Alcube, *algalife* et *meschin* ont simplement passé de l'espagnol en français, par l'intermédiaire des pèlerins ou toute autre transmission orale; *auferrant* est une création fantaisiste de nos poètes épiques, terme mi-arabe et mi-français; *amiral* et *azur*, comme *ciclaton* et *escarlate* [2], viennent directement du bas-latin, comme d'ailleurs *échecs* (du bas-lat. *scachi*); enfin, *mahomerie*, mosquée (dans *Roland*), est un dérivé purement français de *Mahom*, ancien nom de Mahomet. Quant à *tabor*, comme nous l'avons montré, c'est un mot foncièrement indigène.

En somme, ces premiers prétendus emprunts arabes n'ont aucun rapport direct avec l'Orient et nous sont arrivés par le canal du bas-latin et de l'espagnol, ce dernier unique débiteur immédiat des Arabes [3].

1. Heinrich Berger, *Die Lehnwörter in der französischen Sprache ältester Zeit*, Leipzig, 1899, p. 320 à 326. L'auteur ajoute *almaçor* (dans *Roland*), du nom propre *Almansor*, et *jaserant*, cotte de mailles, qui dénonce un intermédiaire hispano-provençal.

2. Cf. Dozy-Engelmann, p. 372 : « Les Arabes ont emprunté le mot *echkarlat* aux Européens et ne l'ont employé qu'assez tard ».

3. Nous avons tiré parti dans ce chapitre des recherches étendues que nous avions jadis entreprises en vue d'une étude d'ensemble sur l'influence orientale dans la branche occidentale de la *Romania*, et tout particulièrement en français et en italien. Nous avons abandonné ce projet non sans avoir acquis la conviction que ces éléments orientaux sont des apports secondaires du bas-latin et de l'espagnol, lorsqu'ils ne sont pas de source livresque ou (comme on le verra) de formation factice indigène.

Nous avions auparavant consacré un ouvrage étendu en roumain à l'*Influence orientale sur la Langue et la Civilisation roumaines* (Bucarest, 1900, 3 vol.), où le sujet est envisagé sous le rapport à la fois historique, social et linguistique. La partie linguistique a paru en français dans la *Romania* (t. XXX et XXXI, 1901-1902).

Digitized by Google

Un seul terme du vocabulaire oriental du *Roland* manque à l'espagnol :

2074. Wigres è darz, e *muserax* e atgiers.

Ce *muserat*, qu'on lit également dans les *Chétifs* (v. Godefroy), désigne la lance ou le javelot, sens de l'arabe *myzrak*.

Mais s'agit-il bien là d'un emprunt direct de l'arabe ? On l'a affirmé à tort [1]. A notre avis, la forme *muserat* accuse un emprunt oral et représente, dans le *Roland*, l'apport d'un pèlerin de Jérusalem. L'auteur du poème a simplement adopté le mot, comme les autres vocables hispano-arabes. Il est néanmoins surprenant que *muserat* se rencontre quatre siècles plus tard dans une lettre de grâce de 1478, sous la forme *migerat* [2]. « Cette forme, remarque Baist, est des plus persuasives, répondant au français *girafe*, anc. esp. *azorafa* ».

C'est là une erreur : *girafe* nous est venu par l'intermédiaire de l'italien, alors que l'espagnol reflète seul directement la forme arabe. La question de *muserat* ne saurait être pleinement élucidée que lorsqu'on sera en possession de données plus amples. Il suffit pour le moment de relever son aspect francisé, ce qui est pour nous l'essentiel, accusant un emprunt oral indirect.

Dans la notice que Gaston Paris a consacrée à *muserat*, il conteste son caractère asiatique, en y voyant un emprunt direct franco-arabe de la première heure [3]. Une pareille hypothèse est infirmée par nos recherches. Le français ignore tout emprunt oriental direct antérieur à la *Chanson de Roland*.

Passons maintenant à l'examen critique des divers éléments que les idiomes de l'Orient ont apportés au français.

1. « L'assimilation de la finale au suffixe fréquent *-at* ne soulève pas de difficulté pour un mot emprunté, l'allégement des consonnes se rattache au pluriel *mazaryk* ». Et il en conclut : « *Myzrak* manque au byzantin-italien, comme à l'espagnol et au provençal. Il ne s'explique que par la croisade ». Baist, dans Förster, *Festgabe*, 1902, p. 216 et 220.

2. Sous celle de *miseracle*, dans le *Moniage Renoart* (éd. Fr.-Michel).

3. *Romania*, t. XXXI, p. 419 : « N'est-il pas très naturel d'admettre que *muserat*, comme *almaçor*, *tabor*, *algalife*, est un emprunt fait par les Francs aux Arabes, dans le temps de leurs luttes en Espagne ? »

Le premier et le dernier des termes mentionnés sont hispano-arabes ; quant à *tabor*, voir ci-dessus, p. 10-11.

Meyer-Lübke, v° *mizrak*, cite en tête l'italien *mugavero*, soldat armé d'une sorte de javelot, terme qui n'est que l'esp. *almogávar*, guerrillero, reflet de l'arabe *almogâvir*, combattant. Cf. Diez, *Dictionnaire*, t. I, p. 283.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

ARABE

Des langues orientales — arabe, persan et turc — c'est l'arabe qui a exercé l'influence la plus longue et la plus efficace sur l'Espagne, l'Italie et la France. A vrai dire, cette action de l'arabe n'a été réelle et directe que sur l'espagnol, alors que l'italien et surtout le français n'en sont que les reflets.

La domination arabe en Provence (720 à 759) n'a laissé aucune trace dans le vocabulaire méridional [1]. Les recherches de l'arabisant J.-T. Reinaud sont concluantes à cet égard. Ni la langue ni la littérature n'en ont gardé de souvenir [2]; les traditions populaires, qui rattachent le nom de *Sarrasins* aux anciens monuments du passé [3], répondent à un trait de psychologie populaire, suivant lequel tout ce qui est cyclopéen ou gigantesque est attribué aux peuples païens disparus : anciens Grecs, anciens Hébreux, anciens Maures.

On ne saurait assez répéter que le français ne possède aucun mot arabe par contact direct avec les Musulmans. L'affirmation courante que nombre de ces mots arabes furent introduits chez nous à l'époque des Croisades doit faire retour exclusivement au bas-latin. Il suffit de jeter les yeux sur les termes arabes dans les *Mémoires* de Joinville (XIIIe siècle) pour constater que l'auteur les rapporte de seconde main, et non pas par fréquentation directe. Lorsqu'il parle de la « beste estrange » qu'il appelle *orafle*, la girafe, on sent bien qu'il répète par ouï-dire l'arabe *zorafa* ou *zerafa*, que les Italiens ont plus tard appelé *giraffa* (d'où le nom français actuel).

1. Le cas est le même pour la Sicile, occupée par les Arabes dès la fin du VIIe siècle, et où l'arabe était encore parlé au XVIIIe. Le patois sicilien de nos jours ne semble en avoir conservé que des vestiges insignifiants. Voir G. de Gregorio et C.-F. Seybold dans les *Studi glottologici* (t. II, p. 225 à 238, et t. III, p. 225 à 252), relevés où il y a à prendre et à laisser, plutôt à laisser : des onomatopées et des mots italiens (d'origine hispano-arabe) y grossissent inutilement la liste.

2. *Invasions des Sarrazins en France... pendant le VIIIe, le IXe et le Xe siècle, d'après les auteurs chrétiens et mahométans*, Paris, 1836, p. 289.

3. Voir Mistral, *Trésor*, v° *Sarrazin*, et notamment la *Table* d'Ernest Langlois, v° *Sarrasin*, etc., p. 604 à 608. Cette épithète et ses dérivés y désignent tantôt la langue et la loi des Musulmans, le peuple ou le roi, tantôt des armes (brant, haubert, heaume) et tantôt des objets de différente nature (cor, drap, mur, or), etc.

Digitized by Google

C'est du bas-latin que les termes arabes scientifiques ou techniques — médecine, botanique, pharmacie, etc. — ont passé depuis le XIIe siècle au français ; et c'est de l'espagnol que les mots courants de cette origine ont pénétré en ancien français. A partir de la Renaissance, l'influence arabe devient purement livresque et c'est l'italien qui sert alors d'intermédiaire entre l'Orient et l'Occident.

De nos jours seulement, avec la conquête de l'Algérie, nombre de mots arabes ont directement été importés par nos troupiers d'Afrique, et plusieurs d'entre eux sont devenus populaires. Ce sont d'ailleurs les seuls, les anciens éléments hispano-arabes étant généralement restés confinés dans le domaine littéraire.

Il importe, pour une compréhension plus juste de ces faits linguistiques, de les envisager sous le triple aspect historique que nous venons de signaler.

A. — ANCIEN FRANÇAIS

Les mots arabes abondent dans les Chansons de geste, à commencer par le *Roland* qui en compte déjà un nombre important. Tous sont d'origine espagnole et ont été rapportés par les nombreux pèlerins français de Saint-Jacques de Compostelle et autres lieux vénérés, accompagnés de détails, confus et étranges, sur la vie et la religion des Maures d'Espagne. Suivant une conception traditionnelle, les Arabes sont représentés comme des païens, et Mahomet comme un faux dieu, qu'ils adorent en même temps qu'Apollon [1], Jupiter et Tervagant. Ce dernier nom est à tel point altéré qu'on n'est pas parvenu jusqu'ici à en découvrir le prototype.

L'auteur de la *Chanson de Roland* partage l'ignorance de ses contemporains sur la religion des Sarrasins. N'étant pas chrétiens, suivant la conception simpliste des clercs du Moyen Age, ils devaient être païens et par suite adorer des dieux et des idoles. De là, le transfert des divinités mythologiques aux Musulmans d'Espagne et d'Orient.

Les historiens des Croisades ne sont guère mieux renseignés. L'auteur anonyme des *Gesta Francorum* (1095), en parlant des Sarrasins, se sert souvent de la formule « omnia deorum numina [2] ».

Quant aux poèmes du cycle des Croisades — la *Chanson d'Antioche* et la *Conqueste de Jerusalem* — dont les auteurs ont pris un contact effectif avec les Arabes, ils s'inspirent uniquement des Chansons de geste antérieures, et notamment du *Roland*, dont les données sur les croyances musulmanes se sont imposées à tous : poètes, historiens, voyageurs, etc. [3]

Les pèlerins ont recueilli ces vocables hispano-arabes au petit bonheur, le long du chemin, comme les coquilles témoins de leur pieux voyage. Reçus par ouï-dire et passant de bouche en bouche, ils s'altérèrent jusqu'à devenir souvent méconnaissables.

1. Sous la forme *Apollin*, qui a produit analogiquement *Jupin* et *Jovin* (à côté de *Jupiter*, dans le *Roland*)

2. Voir l'index de l'édition Hagenmeyer.

3. Cf. la dissertation d'Emile Dreesbach, *Der Orient in der altfranzösischen Kreuzzungslitteratur*, Breslau, 1901.

Digitized by Google

Les auteurs des Chansons de gestes, en les faisant passer à leur tour dans leurs poèmes, s'efforcèrent encore de les franciser, c'est-à-dire de les travestir. Ces vocables, doublement étrangers, devinrent ainsi, sous la plume des clercs, une matière plastique susceptible de prendre toutes les formes. Il y a là des créations purement fantaisistes et une végétation parasitaire qui dépasse toute imagination.

De même que les idées dominantes de l'époque sur la religion musulmane ressortissent à la farce plutôt qu'à la réalité, de même ces hispanismes arabes, si fortement défigurés, revêtent un caractère burlesque très accusé. Devant ces déformations grotesques, les arabisants perdent leur arabe, et les romanistes leur latin [1].

Quel contraste avec la belle figure que font les emprunts arabes chez les poètes et les chroniqueurs de l'Espagne ! Dès 804 ou à peu près, on rencontre des mots arabes dans les chartes officielles. Le poème du *Cid*, contemporain de notre *Roland*, est, comme celui-ci, empreint d'arabismes [2], naturels dans l'un, importés dans l'autre.

Les arabismes espagnols sont d'origine orale, empruntés directement des Arabes qui ont occupé l'Espagne pendant huit siècles, du VIIIe au XVe. C'est par la bouche même des Maures, et non par les écrits des savants, que ces vocables ont passé à l'espagnol. C'est la prononciation vulgaire de l'arabe qui est donnée au XVIe siècle par un des premiers lexicographes, le Père Pedro d'Alcala, dans son *Vocabulista Aravigo en letra Castellana*, paru à Grenade en 1505 [3], dans l'intention de faciliter la conversion des Maures récemment soumis, ce qui fait dire à Dozy dans la préface de son *Glossaire :* « La plupart des mots qui ont passé à l'espagnol et au portugais manquent aux lexiques arabes ».

Ces mots arabes espagnols se prêtent seuls à un traitement scientifique [4], alors que les avatars de leurs reflets en ancien français constituent

1. Voici les publications sur l'élément oriental en français :

Pihan, *Dictionnaire étymologique des mots français dérivés de l'arabe, du persan et du turc*, Paris, 1847 (IIe éd. 1866). — L'auteur ignore l'histoire de la langue et englobe sous ce titre les vocables des origines les plus diverses. Rien à retenir de ce premier essai.

Marcel Devic, *Dictionnaire étymologique des mots d'origine orientale* (arabe, hébreu, persan, turc, malais), Paris, 1876 (Supplément au *Dictionnaire* de Littré). — Si l'on fait abstraction de la nomenclature arabe des sciences et des arts, le résidu est insignifiant. Devic ne tient aucun compte des orientalismes de l'ancien et du moyen français ni des apports algériens de nos jours, c'est-à-dire, en somme, des aspects le plus curieux et les seuls réels de cette influence.

Henri Lammens, *Remarques sur les mots français dérivés de l'arabe*, Beyrouth, 1890. Beaucoup de bonne volonté, mais peu de savoir et de méthode. L'auteur ne connaît, en fait d'étymologie française, que Génin et Brachet.

Voir également les *Dictionnaires étymologiques* de Körting (1907) et de Meyer-Lübke (1911-1920), qui se bornent d'ailleurs à citer les opinions plus ou moins contestables des arabisants et des romanistes.

2. Amador de los Rios, compte, dans le *Cid*, vingt-six mots de « indudable estirpe arabiga ».

3. Réimprimé par Paul de Lagarde, Göttingen, 1883. Il fut précédé par un *Glossarium latino-arabicum*, écrit en Espagne au XIe siècle (éd. Seybold, Berlin, 1900) et par un autre du XIIIe siècle, par le moine dominicain Ramon Martin (*Vocabulista in Arabico*, éd. Schiaparelli. Florence, 1871).

4. Notons, à ce sujet, les deux recueils :

R. Dozy et W.-H. Engelmann, *Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés*

Digitized by Google

une véritable tératologie linguistique, dont nous allons suivre les transformations factices.

I. — FORMES CONTAMINÉES

Les quelques vocables arabes, que les pèlerins avaient ramassés au cours de leurs voyages, étaient devenus, sous la plume des clercs, une matière plastique qu'ils maniaient à leur guise et dont ils tiraient des mots et des sens nouveaux, créations fantaisistes restées d'ailleurs confinées dans le domaine de l'ancienne poésie épique.

Nous allons montrer, par quelques exemples significatifs, les résultats de cette végétation artificielle.

L'espagnol *alfage* [1], avec le sens de « pèlerin qui a visité la Mecque », se lit à la fin du XIIIe siècle dans *La Gran Conquista de Ultramar* (l. II, ch. CCXI) : « Un *alfage* que dicen ellos por su clerigo, uno de los mayores, es asi como obispo de su ley ». Le nom a déjà ici la valeur honorifique qui s'attache en Orient à tous ceux qui ont visité la cité sacrée de l'Islam (en arabe, *al-hadjdj* [2], pèlerin).

Dans les Chansons de geste, *aufage* figure en premier lieu comme un titre de distinction donné aux chefs sarrasins (dans le *Couronnement Looys*, v. 430) : « J'irai parler à l'amirant *aufage* ».

Ce titre honorifique, attaché aux grands seigneurs et même aux souverains, revient dans plusieurs autres passages cités par Godefroy, auquel nous renvoyons. Il passe ensuite avec le sens de « noble » au cheval arabe de race (dans *Otinel*) :

962. Par le champ bronche l'*alfage* de Nubie
Un Sarrasin que dampne deu maldie...,

à côté de « bon destrier *aufage* » [3].

Voilà les sens d'*aufage* dans l'ancienne épopée [4]. Les vieux poètes en ont tiré ces mots nouveaux :

1° *Aufaine*, avec le double sens de :

a. — Chef de Sarrasins (dans *Blancardin*) :

de l'arabe, Leyde-Paris, 1869 (la première édition avait été conçue comme appendice au *Dictionnaire étymologique* de Diez).

Leopoldo de Eguilaz y Yanguas, *Glosario etimologico de las palabras españoles de origen oriental*, Grenade, 1886. Comme méthode, ce recueil reste inférieur à celui de Dozy-Engelmann.

Le meilleur travail sur la phonétique hispano-arabe est celui que Baist fit insérer dans les *Romanische Forschungen* (t. IV, p. 345 à 422), et le plus récent, le substantiel résumé de Christian Seybold « La langue arabe dans les pays romans » (Gröber, *Grundriss*, t. I, p. 398 à 405).

1. Précédé par *alhage* (*alhache*) qu'on lit dans la *Chronique Alfonsine* et dans des documents de Grenade (v. Baist, *mémoire cité*, p. 293 et 390). Cf. anc. esp. *Mafomat* avec l'anc. prov. *Bafomet*, pour Mahomet.

2. Voir Devic, dans les *Mémoires de la Soc. de Ling.*, t. V, p. 37, et Ant. Thomas, *Essais*, p. 214.

3. Voir, sur ce sens de « coursier », Franz Bangert, *Die Tiere in altfranzösischen Epos*, Marbourg, 1885, p. 30.

4. Les *Aufage* ou les *Aufaige* désignent les Sarrasins en général dans *Covenant Vivien* et *Baudouin de Sebourc*,

Digitized by Google

4200. Li amiral et li *aufaine*
Et amuafle et aumaçor.

b. — Cheval de race arabe (Jean Bodel, *Saisnes*, strophe LXXVI) : « A tant ez I. message sor I. destrier *aufaine* » [1].

Ce dernier sens fit fortune hors de France, en même temps que les Chansons de geste elles-mêmes. En Italie, *alfana* se rencontre dans la poésie héroï-comique, avec le sens de palefroi ou destrier et de cavale [2]. César Oudin (1660) le rend par « une cavalle sauvage et d'estrange païs ».

C'est Pulci qui s'en sert le premier dans son *Morgante* (chant IX, str. LXI) :

Però d'un salto monta in sull'*alfana*,
Ch'era una gran cavalla e valorosa.

Viennent ensuite Boiardo et Arioste [3].

Le synonyme composé *buscalfana* [4] signifie littéralement cavale des bois, jument sauvage (cf. les vers ci-dessus cités de Pulci) [5].

C'est dans le domaine de l'imagination qu'il faut reléguer l'étymologie que Ménage donne d'*alfana*, en le dérivant, ainsi que *haquenée*, du latin *equus*. Mais il clôt son long article sur *haquenée* par un trait d'esprit [6].

Les étymologies proposées de nos jours ne sont pas plus avenantes [7]. En fait, la forme *aufain* (fém. *aufaine*) représente une contamination d'*aufage*, cheval de race arabe, et de l'anc. fr. *aubain*, cheval blanc [8]. Dans *Faucon de Candie*, le cheval du roi Louis porte le nom d'*Albaine*.

2° ***Auferrant***, cheval de bataille, coursier, autre contamination d'*aufage* et de l'ancien adjectif *ferrant*, gris de fer, pelage tenu en haute

1. Et, au féminin, avec le sens de jument (dans *Aleschans*) :

1625. Et Desraez chevanchoit une *aufaigne*.

2. Cf. *La Crusca* : « *Alfana*, sorta di cavalla araba, grossa e gagliarda, e trovasi anche per qualcumque altra cavalcatura. Dallo spagnolo *alfana* ».

3. Voir *Orlando inamorato*, chant I, str. IV, et *Orlando furioso*, chant II, str. XLI.

4. *La Crusca* : « *Buscalfana*, cavallo grosso e magro che ora più communemente direbesi rozzone. Quasi *brusca* o *brutta alfana* ».

5. On le lit dans la LXIVe des *Nouvelles* de Sacchetti : « Aveva accattato un cavalaccio di quegli della tinta di Borgognissanti, che era una *alfana*, alta e maghera, che parea la fame ».

De la poésie héroï-comique italienne, *alfana*, cavale, passa dans Cervantès (*Don Quijote*, 1re partie, ch. XVIII) : « El otro que carga y oprime los lomos de aquella poderosa *alfana* ».

6. « Il me reste à faire part ici à mes lecteurs de cette belle épigramme que M. le chevalier de Cailly a faite sur mon étymologie d'*alfana* :

Alfana vient d'*equus* sans doute.
Mais il faut avouer aussi,
Qu'en venant de là jusqu'icy,
Il a bien changé sur la route ».

7. Mahn, dans ses *Etymologische Untersuchungen* (1854, p. 145), dérive l'esp. *alfana* de l'arabe *al hasân* (« cheval beau, fort et entier », Richardson), avec le changement de *h* en *f* familier à l'espagnol et la chute de *s* amenée par la contraction du mot. Meyer-Lübke le tire de l'arabe *faras*, en même temps qu'*auferrant* (v. ci-dessous).

8. Cf. *Roman d'Alexandre*, fol. 64 :

Alexandres monta el destrier castelain,
Il estoit tres tous blans, por çou claiment *Aubein*.

Digitized by Google

estime au Moyen Age et jusqu'au XVIIe siècle [1]. Ce mot factice désigne donc un cheval gris à robe mouchetée (dans *Fierabras*, v. 5743) : « A deux mains se leva sur l'*auferrant*... ». Le vocable a été francisé aussi en *hautferrant* (v. 5552) : « Contre son frere va sur un grant *hautferrant* gascon ».

De l'ancien français, le mot passa en ancien provençal (*alferan*, coursier).

Les diverses hypothèses, qu'on a émises jusqu'ici sur l'origine du terme [2], partent de la supposition qu'il s'agit là de vocables réels et non pas, comme nous le pensons, de combinaisons lexicologiques factices. Remarquons que *ferrant* désigne parfois, à lui seul, un chef sarrasin, seigneur d'Avranches (dans *Anseïs de Carthage*) et s'applique couramment aux chevaux de race [3].

3° *Afarous*, abrégé d'*alfarous*, contamination d'*aufage* et de l'ancien adjectif *efferoux*, farouche, désigne à la fois le chef sarrasin à l'aspect cruel (*Prise de Pampelune*) :

800. Dou departir que fist Maozeris l'*afarous*...

et sert d'épithète avec le sens de « redoutable » (*Ibidem*, v. 4695) : « A lerai voir Carlon que tant semble *afarous* ».

4° *Aufarain*, croisement d'*aufage* et *furain*, sauvage, qui désigne un chef des Sarrasins (dans *Prise d'Orange*) :

599. Et l'*aufarain* de Sagremont sor mer...

et un mulet (*Mort Aimery*, v. 1553), à côté d'*auferin* impétueux, en parlant d'un cheval (v. Godefroy), croisement d'*aufage* et *ferin*, sauvage.

La forme *aufart* (dans *Prise de Pampelune*) :

6072. Quand ories l'olifant, che fu de Helmont l'*aufart*...

est une variante abrégée de la précédente.

II. — FINALES ANALOGIQUES

Des finales analogiques ont souvent été ajoutées aux vocables de cette origine. La fantaisie ou le caprice des poètes épiques en ont indéfiniment augmenté le nombre. Par exemple, le mot arabe *amir*, chef ou émir, revêt dans les Chansons de geste les finales suivantes :

Amiracle (« escu »), dans le *Roland*, v. 1660.

Amiraſle (cf. *ibidem*, v. 850), à côté d'*amuraſle* (v. 894 et 1269).

Amirayon (dans *Les Loherains*), fusion d'*amir*, émir, avec *Arragon* (cf. *Arragon l Arabi*, roi sarrasin, dans *Prise d'Orange*).

Amiragus, *amirajus*, *amiraju* (toutes ces formes dans *Le roman de Foulque de Candie*), fusion d'*amir* avec *Estorgus*, nom de Sarrasin (v. Index).

Amirail ou *almirail* (dans *Roland*).

1. Voir Gay, *Glossaire archéologique*, v° *ferrant*.

2. Depuis Du Cange, on tire *auferrant* de l'arabe *faras*, cheval de guerre (esp. *alfaras*, coursier). Diez y voit, par contre, le mot français *ferrant*, précédé de l'article arabe *al*. Suivant Meyer-Lübke, c'est du mot arabe *faras* que dérivent à la fois l'esp. *alfaras*, l'anc ital. *alfana* et l'anc. prov. *alferan*.

3. Voir Bangert, *Die Tiere*, p. 27 à 30, et Langlois, *Table*, p. 215 à 216.

Digitized by Google

Amiral, avec le sens de « chef » en général (dans *Roland*). C'est plus tard que les Siciliens ou les Génois donnèrent au mot le sens spécial de chef d'une flotte (avec cette acception dans Joinville).

Amirant (dans *Couronnement Looys*)[1].

Amirauble (dans *Floovant*), reflet du bas-latin *admirabilis* (v. 1118) : « I. riche *amirauble* qui Babiloine tint ».

Amirault de Carthage (dans *Florimont*).

Amiré (dans *Aliscans*), pendant de l'anc. prov. *almirat* et du bas-lat. *ammiratus*.

Et la forme altérée : *amuaſle*[2] ou *amuable*, même mot qu'*amiraſle*, *amuraſle* et *amirauble* (dans *Aiol*, v. 10345) : « Prince u duc u *amuable* ».

Les pendants italiens sont : *almirante*[3] (celui-ci pris à l'espagnol) et *almiraglio* ou *ammigraglio*. L'initiale a subi en bas-latin l'influence du latin *admirare*, d'où les formes analogiques : *admirabilis*, *admiraldus*, *admirandus* et *admiratus* (à côté d'*amiratus*).

Devic clôt ainsi son article sur *amiral* : « Les désinences *al*, *aut*, *ant*, *é*, etc. restent donc toujours inexpliquées ».

Il est tout à fait oiseux de rechercher, en dehors de la fantaisie, les origines de ces multiples altérations. On l'a pourtant essayé à plusieurs reprises et naturellement en pure perte. *Amiral*, par exemple, au sens moderne, refléterait (suivant Mahn et Dozy) l'arabe *amir-al-ba hr*, commandant de la mer[4]. Encore tout récemment on a proposé des origines arabes aventureuses pour chacune des nombreuses finales énumérées ci-dessus[5]. C'est tout simplement ajouter la fantaisie étymologique au caprice sémantique qui a seul présidé à ces travestissements lexicaux.

Voici quelques autres altérations du même genre :

Almaçor (dans *Roland*) a été francisé en *aumachier* (dans *Oberon*, v. 298) : « Et l'*aumachier* li flance erraument »,

et, en *aumarchis* « de Biterne », dans *Ogier* (cf. Langlois, p. 98), à côté de « Vivien l'*aumachour* ».

Mais quel est le point de départ des synonymes *almafé* et *amustal* (dans *Flore* et *Blancheflor*) ?

Le titre d'*almafé*, synonyme de « chef arabe » (dans *Otinel*) :

1023 Pucele gente, fait li vielz *almafez*,
Par Mahumet, por quei nul en gabez...

représente un croisement d'*almaçor* et de l'ancien mot *maufé*, diable. Dans l'*Estoire de la Guerre Sainte* d'Ambroise, histoire en vers de la troisième croisade (1190-1192), les Sarrasins sont qualifiés de « gent

1. Cf. *Aridaſle* et *Aridant*, noms de rois sarrasins (Langlois. *Table*, p. 47).

2. Voir, sur cette forme, les remarques de Gaston Paris (*Romania*, t. XXXI, p. 414, note).

3. La syllabe initiale est censée représenter l'article arabe qu'on prodiguait à tort et à travers, même aux mots d'autre origine (cf. *almuça*, aumusse), parmi lesquels plusieurs sont d'origine latine. C'était marquer le mot comme oriental. Cervantès (*Don Quijote*, IIe partie, ch. LXVII) : « Es Morisco como lo son todos aquellos [vocablos] que en nuestra lengua Castellana comencian en *al* ».

4. Eguilaz lui substitue *âmir al-rahl*, commandant du convoi de la flotte espagnole. Amari, dans sa *Storia dei Musulmani in Sicilia* (t. III, p. 351), explique le bas-latin *amiratus* par le byzantin ἀμηρᾶδος.

5. C. Gebhardt, *Das arabische Etymon einiger arabischer Wörter*, Programme du Gymnase de Greiz, 1912.

Digitized by Google

maldite, gent à diable, le peuple al diable », etc. [1] *Almafé*, suivant la conception du trouvère, signifie donc l'*almaçor* du diable.

Le titre d'*amustal* est particulièrement curieux. Il se présente souvent sous la variante *amustant* : le souverain de Cordoue portait indifféremment le titre d'*Amustant de Cordes* ou *Aumaçor de Cordres*. Dans le *Chevalier au Cygne*, vers 23143, on trouve réunis ces divers titres honorifiques : « *Amustant*, amiral, aupatris [2] et aufage ».

Sous la forme *amostante*, le nom a passé dans la poésie héroï-comique italienne (Berni, etc.).

A force de se familiariser avec les procédés factices de ces poètes épiques, on finit par dépister leurs subtiles trouvailles.

Qu'est-ce donc que cet *amustal* ou *amostal* ?

C'est tout bonnement la forme abrégée du bas-latin *almostalaf*, magistrat sarrasin (de l'ar. *almostahlaf*, juré, Dozy), que les auteurs des Chansons de geste ont élevé en dignité. Dom Carpentier cite (dans Du Cange) un document espagnol de 1342, où figure un *almostalaf* que notre lexicographe rend par « magistratus sarracenicus » Dans l'Espagne chrétienne, on trouve plusieurs sortes de *mostahlaf* ou *almostahlaf* : « A Léon et à Tolède ils étaient synonymes de *jurados*, officiers municipaux ou échevins; à Valence, l'*amostahlaf* était inspecteur des soieries » (Dozy, p. 176).

Les trouvères ont en outre créé analogiquement la variante *amostant* (cf. *amirafle* et *amirant*), en lui attribuant le même sens vague de dignité honorifique qu'*almançor* ou *aufage*. L'*amustrai*, roi païen, oncle d'Yvori (dans *Beuve de Hampton*), s'y rattache.

Dernier exemple de ces avatars : l'hispano-arabe *azagaya*, sorte de javelot, a revêtu en ancien et en moyen français des formes très divergentes [3].

III. — PÉNURIE D'IDÉES

Cette exubérance formelle et cette végétation artificielle des éléments orientaux dans notre ancienne littérature pourraient donner le change sur leur nombre et leur importance. En fait, cet ancien contingent d'origine arabe-espagnole est très restreint et n'embrasse qu'un horizon d'idées limité. Plusieurs notions essentielles viendront compléter plus tard cette première greffe exotique.

C'est ainsi que le temple mahométan s'appelle jusqu'au XIVe siècle *mahomerie* [4] (qu'on désigne ensuite par *meschite* ou *mosquée*) et cette appellation se lit encore dans les *Mémoires* de Joinville [5].

1. Voir l'édition Gaston Paris, p. 566.

2. Un des titres donnés aux rois sarrasins : c'est le latin *patricius*, patricien, précédé de l'article arabe *al*. Dans le « Roman d'Audigier » (Méon, *Recueil*, t. IV, p. 230), *aupatris* désigne le sexe, probablement par jeu de mots avec *matrice*.

3. Au XIVe siècle, *archegaye* (dans Eust. Deschamps); au XVe, *harsegaye* (v. Du Cange) ; au XVIe, *azagaye* (Rabelais) et *zagaie* (Brantôme). Et encore n'avons nous cité que les aspects principaux du mot en renvoyant pour les variantes au *Glossaire archéologique* de Victor Gay.

4. Le nom de *Mahomet* devint un synonyme d'idole, encore dans Froissart (t. XI, p. 238) : « Là où les eglises souloient estre, ilz ont mis leurs ydoles et leurs *mahomets* ».

5. Ed. de Wailly, p. 64 : « Le moustier Nostre Dame en la ville (de Cypre) estoit fait en la *mahommerie* des Sarrazins... ».

Digitized by Google

La pièce d'étoffe enroulée autour de la tête des Orientaux porte, chez le même historien [1], le nom de *touaille*, toile, ce qu'on a appelé au XVe siècle *toliban* (Commynes), au XVIe, *tulban* (Postel) et *turban* (Ronsard).

On pourrait multiplier ces exemples.

En somme, nos poètes épiques ont considérablement augmenté, par des procédés artificiels, un tout petit stock de mots arabes qu'ils ont indirectement recueillis de la bouche des Espagnols et traités avec un sans-gêne invraisemblable.

IV. — SURVIVANCES

Combien de ces termes ont-ils subsisté? Cette première couche n'a laissé que des traces isolées, que l'on trouve confinées surtout dans les patois.

Voici quelques-uns de ces souvenirs du passé :

Aufage, Bas-Maine (*aofaj*), volage, évaporé, ombrageux, facile à épouvanter (Dottin); Anjou (*aufège*), fier, orgueilleux, peu causant : « Cet homme n'est pas *aufège* » (Ménier). En Haute-Bretagne (Mée), *aufage* signifie âpre et sauvage, en parlant du goût : « Après la Chandeleur, les perdrix ont un goût *aufage* » (Démuin). Les acceptions du mot se sont ainsi de plus en plus généralisées et les dernières rappellent à peine le cheval fougueux, le coursier généreux qui portait ce nom.

Méchin, jeune homme, serviteur, et *mechine*, jeune fille, servante (en ancien picard, *mesquin*, *mesquine*), sont toujours vivaces dans les domaines wallon et picard : *meskène* ou *méquène*, servante [2].

Dans l'ancienne langue, *meschin*, qui appartient aux emprunts hispano-arabes de la première heure [3], jouit d'une grande extension et a notablement étendu sa sphère sémantique.

Quant au français, le plus important de ces souvenirs lexicologiques, c'est le mot *goinfre*, par l'intermédiaire du gascon *gouafre*, qui remonte (suivant l'historique que nous avons tracé au début de cet ouvrage), à travers toutes sortes d'avatars, au *Golafre* des Chansons de geste. Les parlers vulgaires ont en outre conservé des formes parallèles, *gouillafre* et *galifre*, dont nous avons déjà cité l'abondante végétation [4].

Un nom de chef sarrasin, dans le *Roland* et autres poèmes épiques, *Baligant* ou *Beligant* (v. Index), a laissé des traces dans le Midi, en Languedoc et en Gascogne, où *beligand* désigne aujourd'hui un vaurien, un vagabond [5].

1. *Ibidem*. p. 197 : « Messires Jehan li donna (au Sarrazin) de s'espée sur une *touaille* dont il avoit sa teste entorteilliée... ».

2. On lit dans le *Trévoux* de 1750 : « En Champagne le petit peuple dit *méchine* pour servante... Les Picards prononcent *méquine* ou *méquène* ».

3. On le lit déjà dans les *Gloses de Reichenau* (VIIIe siècle) : « Sarraceni *meskinum* mendicum vocant ».

4. Voir t. I, p. 26 à 33.

5. Mistral cite comme synonyme *pelican*, nom qui figure, sous la forme *spelican*, dans le *jobelin* de Villon. Voir, à ce sujet, notre *Langage parisien*, p. 505 à 506.

Digitized by Google

On a prétendu voir une réminiscence du mot *Alcoran* (venu du bas-latin au XIVe siècle) dans deux locutions qu'on se complait à attribuer au populaire : « Je n'entends pas plus qu'à l'*Alcoran* », c'est-à-dire je n'entends rien (Littré), et « s'en moquer comme de l'*an quarante* », c'est-à-dire ne s'en soucier guère (*Dict. général*). Cet *an quarante*, nous dit-on, serait pour *Alcoran*. En fait, ces deux locutions n'ont rien de populaire [1] et l'explication de la dernière [2] doit être reléguée dans le domaine de la fantaisie [3].

V. — BAS-LATIN

C'est le bas-latin qui, après l'espagnol, a fourni à l'ancien et au moyen français sa nomenclature scientifique et littéraire d'origine arabe. Relevons :

Alcoran (XIVe siècle), alors que la forme abrégée, *Coran*, appartient à l'époque moderne, l'un et l'autre termes exclusivement livresques.

Un autre synonyme savant est *Alfurcan* qu'on lit fréquemment dans la seconde moitié du XVIe siècle [4]. L'édition latine du Coran par Bibliander, publiée en 1550, en est la source principale [5]. Le mot arabe est dérivé de *firqh*, proprement enseignement de la pratique de l'Islam.

Algiere, *hégire*, l'un et l'autre reflets indirects de l'arabe *alhedjra* ou *hedjra*, fuite (de Mahomet à Médine, le 16 juillet 622) [6]. La forme moderne, empruntée de l'espagnol *hegira*, se lit tout d'abord dans le *Moyen de parvenir* (1611).

Nombreux sont les termes d'anatomie que les versions en bas-latin des ouvrages de médecins arabes et particulièrement d'Avicenne ont fait passer dans la langue. Plusieurs termes ont même pénétré en ancien français et se sont maintenus avec un changement de sens. Tels :

Nuque, qui, dans les anciens traités de chirurgie [7], possède encore le

1. Elles manquent l'une et l'autre, et pour cause, au *Livre des Proverbes français* de Leroux de Lincy.

2. Bescherelle, le *Dict. historique de l'Académie* et Littré l'ignorent.

3. On lit dans Mistral, v° *Alcoran* : « *Se trufa de quicon come de l'Alcoran* » (se moquer de quelqu'un comme de l'Alcoran) et, par corruption, *de l'an quaranto* ». Le *Dict. général* s'en est fait l'écho et l'a transmise au *Nouveau Larousse* (qui en donne une explication de son cru).

4. A. Thevet, *Cosmographie universelle* (Paris, 1575, t. I, fol. 160 r°) : « De la faulse religion de Mahomet et de son *Alfurcan* dict *Alcoran* ». Cf. fol. 10 v° : « Environ l'an 1510, un certain Mahometan tascha de faire une secte à part et condamner Haly, Oclan, Homar... et tous les autres Docteurs de *Turcan*, qui est à dire l'*Alcoran* ».

Cf. Ménage, v° *Alcoran* : « Les Turcs appellent aussi leur Loy *Alphorcan* ».

5. Elle parut sous ce titre : *Doctrina Machumetis summatim comprehensa ab Hermano Dalmato ex arabico translata*. On y lit (t. I, p. 190) : « Sed dic, si placet, Deus tibi misit scriptum ? — Respondit (Machumetus) : Sic. — Quod ? — Dicit : *Alfurcan*. — Cur dictum *Alfurcan* ? — Dixit : Quia discretæ sunt sententiæ et figuræ ejus ».

6. La première forme, savante, se trouve dans *La Vicissitude ou Variation des choses*, de Loys Le Roy (1584, fol. 88 v°) : « Tel fu donc le commencement de l'*algiere* de Mahumet ».

7. Voir notre *Langue de Rabelais*, t. II, p. 22-23, et la note sur l'expansion géographique du mot.

Digitized by Google

sens primordial de « moëlle », sens ultérieurement modifié et devenu populaire. C'est du français que le mot passa en italien sous la forme *gnucca* [1], qui est exactement la prononciation italienne du français *nuque* [2] (en espagnol, *nuca*, moëlle épinière), qui s'est maintenue dans les patois de la Haute-Italie.

Rachette ou *rassette*, ancien terme anatomique désignant la paume de la main, sens encore conservé dans le langage des chiromanciens pour désigner la ligne du poignet [3].

Des termes d'alchimie et d'astronomie ont également passé du bas-latin dans l'ancienne langue sous des formes plus ou moins altérées (qui ont été recueillies par Devic) ; mais ces mots techniques n'ont pas franchi leur domaine special.

Non plus que ces deux noms d'étoffes:

Aucassi, nom d'une étoffe orientale, dans *Girart de Roussillon* (XIIe siècle): « Ensenhas de cendas et d'*aucussi*... ». Du bas-lat. *alquexi*: « Mantos duos aurifusos, alii *alquexi* auro texto » (Du Cange), que Dozy tire de l'arabe *alwachi*, sorte d'étoffe précieuse fabriquée à Almérie, à Malaga et à Murcie.

Mustabet, étoffe de soie brochée, terme qu'on lit à la fois dans les anciens romans [4] et dans l'*Estoire* d'Ambroise (XIIe siècle) :

10512. E *mustabet*e baudequins,
Et ciglatons et osterins...,

c'est-à-dire étoffe de soie et autres riches tissus de l'Orient.

Le roman d'*Atis et Prophelias* nous dit que le nom de cette étoffe était connu en Espagne et en Gascogne d'où elle venait (fol. 108 v°) :

Mustabet le welent nommer :
Ainsi le welent apeler
Cil Espaignol et cil Gascoing,
Qui en connoissent la fachon.

C'est le reflet du bas-latin *mudbage*, noté par Santa Rosa dans un document portugais de 1147: « Tres cappas, una de ciclaton el alia de *mudbage* ». Le point de départ en est l'arabe *moudabbadj*, étoffe de soie brochée d'or (Dozy).

Tout autre est le cas des termes devenus populaires comme *orange* (XIIIe siècle), qui vient directement du bas-latin *arangia*, reflet de l'arabe *naranǰ*. Ce sont les Arabes qui ont introduit au XIe siècle ce fruit inconnu des Romains (les *mala aurea* dans Virgile sont des coings). La forme française a, en outre, subi l'influence analogique d'*or*, l'orange étant conçue comme un fruit doré.

1. Le terme *nuca* a encore chez Dante son acception primordiale (v. Devic).
2. Voir, dans Zauner, les étymologies antérieures devenues caduques, et quant aux réserves de Zauner lui-même sur l'origine arabe du mot, à cause de son expansion géographique, nous avons montré ailleurs que celle-ci en corrobore précisément la provenance. Cf. notre *Histoire naturelle dans l'œuvre de Rabelais*, p. 350-351.
3. Cf. *La Langue de Rabelais*, t. II, p. 23.
4. Voir Francisque Michel, *Recherches sur... les étoffes de soie*, t. I, p. 258. — Le *mattabas* d'un compte de 1352 (Godefroy), donné comme synonyme de *marramas*, désigne une étoffe lamée d'or du même genre.

Digitized by Google

C'est au bas-latin que remontent également les noms de jeux importés de l'Orient :

Echecs, dont le nom (anc. prov. *escac*, ital. *scacchi*) accuse une origine bas-latine, figure déjà dans le *Roland*. Très usuel à toutes les époques [1], ce jeu a laissé des traces nombreuses dans le vocabulaire, comme *échec*, *mat* [2] et ses dérivés, à côté de vocables disparus : *aufin*, aujourd'hui *fou*, mot qu'on lit encore dans les *Poésies* de Charles d'Orléans, joueur [3] passionné d'échecs. En ancien provençal, *alfil* (du bas-lat. *alphinus*), terme qu'on rencontre dans la *Chanson d'Antioche* (v. 51).

De même *fierce* [4] ou *fierche*, cette dernière forme dans le *Roman de la Rose* (v. 7447), passage où le terme est pris au figuré comme le reste de la nomenclature. Ce *fierche* est ensuite devenu *vierge*, entraînant les appellations corrélatives de *dame* et de *reine*.

Hasard, nom du jeu et du coup de dés dans l'ancienne langue [5], par exemple dans le *Roman de Brut* (v. 10836). Jeu néfaste, mais très répandu au XIVe siècle, lorsqu'Eustache Deschamps le prend pour thème de son « Dit du gieu des dez [6] ». Le terme *hasard* y désigne le point de trois fois six (« dix et huit »).

Dérivé du bas-latin *azardum*, le mot *hasard* a généralisé son sens technique, dont il garde cependant une trace au pluriel : *hasards*, certains points fixes qui sont toujours favorables à celui qui tient le dé.

Le bas-latin *azardum*, dé, est le reflet de l'arabe vulgaire *az-zâr* (contracté de *zahâr*), dé à jouer. L'objection de Devic que « ce mot manque aux dictionnaires classiques » n'est pas décisive. La plupart des termes passés d'Orient en Occident appartiennent à l'idiome parlé, donc à l'arabe vulgaire des différentes époques. D'ailleurs, le byzantin connaît déjà ἀζάρι, « alea, tesseræ, alearum ludus, Gallis *jeu de hasard* » (Du Cange). C'est par le turc que *zâr*, dé à jouer, a passé dans les langues de l'Europe orientale [7].

VI. — PROVENÇAL

Un petit nombre de ces termes arabes ont passé de l'espagnol au français par l'intermédiaire de la Provence. Le plus ancien est *jaseran* qu'on lit déjà dans le *Roland*, v. 1604 : « Trestut le cors e l'osberc *jazerenc* ».

1. Voir R. Spitzer, *Kulturstudien. Beiträge zur Geschichte des Spiels in Altfranzösischen* (Heidelberg, 1891, p. 28 à 40 : « Echecs »). — Fr. Strohmeyer, « Le jeu d'échecs en ancien français » (dans les *Abhandlungen* dédiés à Tobler, 1895, p. 381 à 403), où l'auteur tient également compte des métaphores tirées de l'ancienne nomenclature de ce jeu.

2. Anc. fr. *mat*, triste, et prov. *mat*, fou (comme l'ital. *matto*), proprement faible d'esprit, évaporé (cf. en provençal, *vin mat*).

3. Pierre Champion, *Charles d'Orléans*, p. 475 à 477.

4. Anc. prov. *fersa*, répondant au persan *fers*, général.

5. Voir Franz Semrau, *Würfel und Würfelspiel im alten Frankreich*. Halle 1910. Nombreux textes sur les sens figurés de *hasard* dans l'ancienne langue : chance, aventure, danger, etc.

6. *Œuvres*, t. VII, p. 254.

7. Cf. là-dessus un article de Tiktin dans l'*Archiv für das Studium der neuern Sprachen* de 1911, t. CXXVII, p. 162 à 174.

Digitized by Google

C'est le provençal *jaserenc* (mod. *jaseiran*, collier de femme formé de mailles), de l'esp. *jacerina*, cotte de mailles, proprement algérienne, de *Djazaïr*, nom arabe d'Alger, ville d'où venaient beaucoup de ces cottes.

Voici quelques autres termes de cette catégorie :

Arquabot, coquin, dans une lettre de grâce de 1461, du prov. *arcabot*, débauché (anc. prov. *alcavot* et *alcauot*, maquereau), celui-ci reflet du catalan-galicien *arcabot* (esp. *alcahucte*, maquereau), de l'ar. *alkauwat*, entremetteur.

Arcannette, forme dérivée du prov. *ourcaneto* et *arcaneto*, d'*arcano*, teinture jaune, dont le point de départ est l'esp. *alcana*, ar. *alkanna*, plante tinctoriale originaire de l'Orient (v. Devic).

Sarbacane, à côté de *sarbataine* (Rabelais), l'une et l'autre formes remontant au XVIe siècle, du prov. *sarbacano*, et celui-ci, de l'esp. *zarbatana*, même forme et sens en arabe d'Espagne (v. Devic).

Tahut, cercueil, dans l'ancienne langue (v. Godefroy), du prov. *atahut* (*tahut* et *tabut*), bière, cercueil, de l'esp. *atahud*, même sens (ar. *at-tabut*, coffre, caisse).

VII. — CONSIDÉRATIONS HISTORIQUES

Dans la dérivation de ces mots orientaux, on ne tient pas suffisamment compte de leur introduction successive dans les différentes langues romanes. Voici par exemple l'article que Meyer-Lübke consacre au terme *orange :*

« *Narandj*, persan... : ital. *arancia*... ; fr. *orange*, prov. *auranja*... ; esp. *naranja*, port. *laranja*... ».

La véritable succession est toute autre. L'oranger et son fruit ont été apportés par les Arabes tout d'abord en Espagne [1] et au Portugal (cf. ital. *portogallo*), d'où le nom a passé en Italie et dans le Midi de la France. Le vénitien *narantsa* est l'écho de l'espagnol, alors que les formes italienne, provençale et française ont subi des influences analogiques.

Citons encore, du même recueil, cet article touchant le *citron* :

« *Limoun*, persan : ital. *limone*, fr. et prov. *limon*, esp. *limon*... ».

Ici encore il faut renverser l'ordre. Les Arabes ont introduit la culture du citronnier tout d'abord en Espagne, et c'est de là qu'il a passé aux autres pays romans [2].

L'histoire confirme, ici comme ailleurs, que l'Espagne a seule reçu directement des Arabes les noms de ces fruits de l'Orient, qui se sont ensuite propagés sous la forme hispano-arabe dans les branches occidentales de la *Romania*.

Nombre d'autres termes arabes ont été introduits en France par voie commerciale.

La volerie, par exemple, utilisait plusieurs oiseaux exotiques, qui venaient de Tartarie ou de Barbarie, de l'Asie ou du Nord de l'Afrique. Les Candiotes et les Vénitiens servaient d'intermédiaires entre l'Orient et la France [3].

1. De Candolle, *L'Origine des plantes cultivées*, p. 146.
2. *Idem*, p. 144.
3. Pierre Belon remarque dans son *Histoire des Oyseaux* (1555), p. 117 : « Les

Digitized by Google

Guillaume Tardif, dans son traité de *Fauconnerie* (composé en 1492), distingue le faucon tunisien, originaire de Thunes (Tunis) — appelé *alfanet* (esp. *alfaneque*, v. Devic) — du faucon de Barbarie [1]. Quant au *sacre*, il ajoute qu'il « est pris és isles de Levant, en Cypre, Candie et Rhode, et pour ce dit-on qu'il vient de Russie, de Tartarie et de la mer Major » (fol. 67 v°).

De là le nom, de l'ar. *çaqr* [2], espèce de faucon en usage parmi les anciens Arabes du désert. Ce terme nous est venu de l'Orient, par divers intermédiaires, comme l'art même de la chasse au faucon qu'ignoraient les Grecs et les Romains [3].

VIII. — INFLUENCES MUTUELLES

Ces emprunts spéciaux mis à part, l'ancien français est redevable exclusivement à l'Espagne de ses premiers vocables arabes. Il leur a imprimé une physionomie à part et plusieurs de leurs rejetons artificiels (comme *aufaine*) sont allés enrichir la langue héroï-comique de l'Italie et de l'Espagne.

D'ailleurs, abstraction faite de ces importations isolées et secondaires, notre ancienne poésie épique a largement compensé ses premiers emprunts. On sait la brillante fortune des Chansons de geste en dehors de la France et particulièrement en Espagne [4]. Dès le XIIe siècle, leur influence se fait sentir dans les premiers monuments de la langue. Si le poème du *Cid* n'en porte que peu de traces, la chronique *Gran Conquista de Ultramar*, de la fin du XIIIe siècle, représente par contre un remaniement des chansons françaises et provençales du cycle de la Croisade.

L'influence espagnole s'est ainsi manifestée à deux époques différentes : une première fois, du XIe au XIIIe siècle, comme intermédiaire entre le français et l'arabe ; une seconde fois, dès la fin de la Renaissance

nobles qui habitent és isles de Cypre, Rhodes et Candie, usoient des faulcons Tartares ou Barbares plus volontiers que de ceux qui se trouvoient niaiz en leur païz ».

1. De même qu'on a longtemps dérivé le nom de *sacre* du latin *sacer* (encore dans Diez), il est curieux de lire dans l'*Essay des merveilles de nature* (1622) du Père René François, p. 47 : « Le Tunisien ou *Alphanet*, ab Alpha, c'est-à-dire primus falconum dicitur a Græcis ».

2. Le hobereau, appelé *tagarot* (de l'esp. *tagarote*), tire son nom de Tahort, ville de Barbarie. La forme *tagerot* (donnée par Littré) et celle de *tagierot* (par Boiste) sont des leçons fautives.

3. Comme cet art a été surtout pratiqué par les Germains et les Orientaux, la nomenclature de la volerie compte, à côté des termes latins *autour* et *faucon* (dans Firmicus Maternus, *astur* et *falco*, vers l'an 300), plusieurs appellatifs germaniques (*émerillon*, *épervier*, *gerfaut*), hispano-arabes (*alfanet*, *sacre*, *tagarot*), indigènes (*busard*, *crécerelle*, *émouchet*, *lanier*, *tiercelet*). Notons que l'acception métaphorique (cf. *lanier* « lâche ») a précédé, dans les textes anciens français et provençaux, le sens zoologique proprement dit, phénomène que nous avons souvent constaté.

4. Voir Léon Gautier, *Les Epopées françaises*, t. II, p. 326 à 345, et surtout Ramon Menéndez Pidal, *L'Epopée castillane à travers la littérature espagnole*, trad. par H. Mérimée, Paris, 1910, chap. I : Les origines de l'épopée castillane.

Digitized by Google

et surtout au XVIIe-XVIIIe siècle, lorsque son action a porté à la fois sur le vocabulaire et sur la littérature.

L'influence française en Espagne s'est également exercée à deux reprises : tout d'abord, par sa littérature épique, aux XIIe-XIIIe siècles; ensuite, par son action philosophique et littéraire, au cours des deux derniers siècles.

Dans une appréciation d'ensemble, il faudra tenir compte de cette double action réciproque.

D'autre part, nous avons relevé à plusieurs reprises l'action considérable que l'arabe a directement exercée sur le vocabulaire espagnol, où l'on trouve des emprunts remontant au VIIIe siècle, c'est-à-dire à l'époque même de l'établissement des Sarrasins dans la péninsule. Quelle a été à son tour l'influence de l'espagnol sur l'arabe? La question est d'importance pour l'histoire de la civilisation et elle nous intéresse tout particulièrement [1].

Déterminer avec précision les diverses catégories de ces emprunts arabes-espagnols, c'était là une tâche infiniment difficile et compliquée. Un éminent orientaliste espagnol, François Javier Simonet, l'a assumée et s'en est acquitté avec méthode et compétence [2]. Ce n'est pas ici la place d'exposer en détail les résultats de cette enquête consciencieuse. Quelques faits essentiels suffiront.

Il ressort des témoignages recueillis par Simonet (p. XVIII à XXVI) que les Espagnols soumis à la domination arabe, les Mozarabes, usaient du castillan comme d'une langue vulgaire (appelée *aljamia* [3]). Ce sont eux qui transmirent aux Maures nombre de mots espagnols d'arbres,

1. Cf. Dozy-Engelmann dans la préface de leur *Glossaire* :

« Le nombre des termes espagnols qui ont passé dans l'arabe que j'ai notés, n'est guère moins considérable que celui des mots espagnols dérivés de l'arabe, que contenait la première édition de ce *Glossaire*. Il est vrai qu'on en trouve beaucoup chez les historiens et les voyageurs arabes-espagnols ; mais ils sont assez fréquents chez les botanistes. En effet, il était fort naturel que les Arabes d'Espagne adoptassent, pour désigner des plantes qui ne vivent pas en Orient, les noms sous lesquels les Espagnols les connaissaient. La même observation s'applique aux noms de quelques animaux. Puis, au fur et à mesure que les Espagnols recouvraient le terrain perdu et faisaient des progrès dans la civilisation, leurs termes s'introduisaient de plus en plus dans les milieux arabes et parmi les Mauresques de Grenade qui vivaient sous la domination chrétienne. Ils étaient nombreux, comme on peut le voir, par exemple dans Pedro de Alcala. Ils le sont encore aujourd'hui dans le dialecte du Maroc et dans celui de Tunis, par suite de l'émigration forcée des Mauresques. « Les chapeliers de Tunis, dit M. de Flaux (*La Régence de Tunis*, p. 45), sont presque tous descendants des Maures d'Andalousie; leurs outils portent encore des noms espagnols ». Peut-être même quelques-uns de ces mots ont-ils passé dans l'arabe à une époque assez reculée La circonstance qu'on ne les trouve pas chez les auteurs arabes ne prouve pas qu'ils n'étaient pas en usage chez le peuple arabe, car en général ces auteurs aimaient trop la pureté du langage pour ne pas répudier des termes étrangers. Cependant ils se trouvent même chez eux plus souvent qu'on ne le pense ordinairement ; mais les éditeurs et les traducteurs ne les ont pas toujours reconnus ».

2. *Glosario de voces ibericas y latinas usadas entre los Mozárabes, precedido de un estudio sobre el dialecto hispano-mozárabe*, Madrid, 1888 L'auteur est mort en 1897.

3. Pedro de Alcala rend l'espagnol *Romance* (c'est-à-dire le roman, le castillan) par *Aljamia* o *Latin*.

Digitized by Google

plantes, animaux, instruments agricoles, termes d'architecture [1], etc.

Parmi ces vocables castillans en usage chez les Maures (et particulièrement chez ceux de Grenade) figurent des termes d'habillement [2] : *capa*, *capel*, *çamarra*, *mant*, *mallotha* (« mantille »), etc. ; de chaussure : *calsa*, *chanca*, *parga* (cf. esp. *alpargata*), *patin* et surtout *sapat* [3] (arabe africain *sabat*, soulier), ce dernier pendant de l'italien *ciabatta*, que le commerce génois ou vénitien a répandu jusque dans l'Extrême Orient [4].

Dans les noms d'arbres, relevons ceux de l'ajonc, particulier à l'Espagne et à la Provence : *archilaca* (mentionné par Ibn Bouklarikh dans son dictionnaire de médecine vers 1106), à côté de *jaulaq*, le premier répondant au valencien *argiluga* (prov. *argelac*) ; le deuxième, au castillan *aliaga*, *aulaga* ou *yulacca*. Ce mot *jaulac* est particulièrement intéressant : il témoigne que l'arabe est en l'espèce débiteur de l'espagnol et non pas inversement [5].

Dans les fruits, citons *bortokal*, orange (venant du Portugal), en rapport avec l'ar. *narandj*, source de l'esp. *naranja*, orange.

Nous passons sur les nombreux emprunts du domaine agricole, ainsi que sur ceux du ressort de l'architecture, branche peu cultivée par les Arabes [6], et nous remarquons pour finir (à l'encontre de l'espagnol qui ne possède aucun verbe directement pris à l'arabe) que nombre de verbes espagnols se trouvent dans les lexiques de Ramon Martin et de Pedro d'Alcala (tels *carcal*, calcar ; *pakkat*, pegar ; *tarbach*, trabajar, etc.).

Voilà pour l'espagnol ; quant à l'italien et au provençal, ce sont les marins méditerranéens ou levantins qui en ont introduit nombre de vocables dans l'Orient et réciproquement. Alors que les marins provençaux ont transporté leur *dame-jeanne* jusqu'en Arabie [7], les matelots turcs ont à leur tour apporté à Marseille leur *bardak* ou cruche, terme répandu dans le Midi où il désigne aussi l'ustensile en fer blanc dans lequel les frères quêteurs recevaient l'huile qu'on leur donnait dans les moulins. L'expression méridionale *pourta sa bardaco* (ou *bardacho*), porter son nécessaire, ses provisions de bouche, témoigne de la popularité en Provence de ce vocable exotique.

C'est de la même source que dérivent *cardacho*, ami intime (*eli soun cardacho*, ils sont amis intimes ; *ma cardacho*, ma bien aimée, Mistral),

1. Cf. Dozy-Engelmann, préf. p. XI : « Je ne connais aucun auteur arabe qui ait écrit sur l'architecture ».

2. Voir, à ce sujet, Dozy, *Dictionnaire détaillé des noms des vêtements chez les Arabes* (Amsterdam, 1845) et le *Supplément aux dictionnaires arabes* (Leyde, 1881).

3. Le castillan *zapato* est déjà attesté au xe siècle et on le lit dans le *Cid*. La forme africaine répond au langued. *sabato* (catal. *sabata*).

4. Voir t. I, p. 103-104 et 366. Ajoutons les dénominations pour « cordonnier » : *calçatair*, *labarca* et *sapataïr*.

5. Cf. ici même, t. I, p. 17-18.

6. On n'aurait à retrancher du tableau d'ensemble tracé par Simonet que les vocables d'origine enfantine, qui appartiennent en propre à l'arabe africain aussi bien qu'à l'espagnol : *dad* ou *ded*, père nourricier ; *lala*, grand'mère, nourrice ; *mimi* ou *moumou*, bambin ; *nana*, mère, etc. Voir notre Index.

7. Voir t. I, p. 13-14. Tandis que le prov. *damajana* a voyagé jusqu'en Asie (arabe *damadjan*), la forme correspondante française *dame-jeanne* a passé en italien (*damigiana*) et en anglais (*demijohn*).

Digitized by Google

de l'osmanli *kardach*, frère; ainsi que *chifout*, chenapan (à Nice) [1].

De même *leventi*, proprement levantin, soldat volontaire servant particulièrement sur la flotte turque (et jeune homme qui a une mine chevaleresque). Ce dernier vocable a acquis en provençal les acceptions de: 1° Bandit; 2° Fanfaron, fat, freluquet; 3° Jeune éventé, espiègle, égrillard. Mistral cite l'expression *fai soun leventi*, il fait le fendant.

Et encore *taifo*, avec ce triple sens:

1° Soldats, matelots et mousses d'un vaisseau, équipage;

2° Valetaille, tous ceux qui ne mangent pas avec les chefs;

3° Foule, plèbe, menu peuple (synonyme de *chiourme*). Terme devenu de bonne heure populaire: le poète provençal Toussaint Gros (mort en 1748) appelle les poules et coqs la *taifo pouerto-cresto*, la gent porte-crête.

C'est le turc *tayfa*, peuple, troupe, société, corporation, suite, cortège, équipage d'un navire. Ce dernier sens nous fait saisir le point de départ nautique de ce terme et de ses congénères.

Un autre de ces termes directement importés par les marins turcs est *camalo*, portefaix dans les Alpes-Maritimes: *a d'espalo coumo un camalo*, il a de fortes épaules (Mistral). C'est le turc [2] *hamâl*, même sens, qui a également passé en génois: *camalo*, porte-faix (d'où *camalá*, porter des fardeaux).

Ces faits curieux touchent à l'histoire de la civilisation si intimement connexe aux données de la linguistique. Faute d'en avoir tenu compte, on a souvent attribué à des mots français, provençaux, italiens et espagnols, des origines orientales, alors qu'en l'espèce, c'est l'Orient qui est le débiteur. *Caban* et *dame-Jeanne*, le prov. *argelas* et l'ital. *ciabatta*, tous ces termes et nombre d'autres ont passé de l'Europe en Asie ou en Afrique. Loin de diminuer la portée de la civilisation orientale, de pareilles constatations l'éclairent et la complètent.

B. — MOYEN FRANÇAIS

On a vu que la plupart des mots arabes de l'ancienne langue ont été importés d'Espagne par les pèlerins sous une forme plus ou moins altérée. Les clercs, auteurs des Chansons de geste, les ont ensuite traités à leur gré et fantaisie; ils leur ont fait subir, par caprice ou par ignorance, nombre de modifications et de travestissements, sous lesquels plusieurs d'entre eux ont repassé dans le burlesque de l'Italie et de l'Espagne.

Le caractère dominant de ces emprunts de la première heure est secondaire ou tertiaire et franchement aléatoire.

Toute autre est l'allure des emprunts arabes introduits en français depuis la Renaissance. Ceux-ci sont l'œuvre des voyageurs et des savants

1. Voir t. I, p. 380.

2. Voir le *Dictionnaire* de Meyer-Lübke, v° *hammel*. On y lit une forme *kamal* prétendue turque (l'osmanli ne connaît que *hammâl*, vulg. *hamâl*). Quant au fr. mod. *camelot* (que Mistral et Meyer-Lübke mentionnent à cette occasion), c'est un terme d'origine jargonnesque, donc indigène. Voir, à son sujet, notre *Langage parisien au XIX° siècle*, p. 240 et 522. Cf. ici même, t. I, p. 348.

Digitized by Google

qui ont visité l'Orient. Ces nouveaux emprunts ont passé de leurs relations en littérature et n'ont presque pas dépassé la langue écrite.

Cette fois, c'est l'Italie qui joue le rôle d'intermédiaire entre la France et l'Orient. Ce nouveau facteur s'est parfois superposé au premier. Il en est résulté que nombre d'arabismes appartenant à la première période sont revenus à la seconde sous une forme italienne. En voici deux exemples :

Le mot hispano-arabe *mesquino*, chétif (de l'ar. *meskin*, pauvre), qu'on lit déjà dans le *Poème du Cid*, s'était acclimaté en ancien français sous la forme francisée *meschin* ou *mescin*, avec le sens de garçon, domestique (au féminin, *meschine* ou *mescine*, jeune fille ou servante), sens encore usuel au début du XVIe siècle (Jean Marot) et conservé par certains patois (picard et wallon).

Or, à l'époque de la Renaissance, ce même mot reparaît sous la forme *mesquin*, reflet de l'ital. *meschino*, pauvre, misérable. Rabelais l'ignore encore, mais il est employé dans la seconde moitié du XVIe siècle (et figure dans Cotgrave).

Littré remarque à ce sujet : « Le sens actuel de *mesquin* se déduit facilement du sens étymologique; mais il est singulier qu'il n'y en ait aucune trace dans les anciens textes ». Cette singularité disparaît si l'on tient compte des deux époques successives dans l'historique du mot : la phase ancienne espagnole et la phase moderne italienne. D'ailleurs, le vocable italien est primitivement, comme le français, un reflet de l'espagnol et son sens de « valet ou servante » (sens inconnu au provençal), un souvenir de notre ancienne langue.

Tel est également le cas des mots :

Assassin, forme italienne qui a été précédée par *Assacis* (dans *Conquête de Jérusalem*), *Harsassis* (Guillaume de Tyr) et *Hasisins* (Marco Polo). Le nom (comme on sait) désignait, à la fin du XIIe siècle, des sectaires fanatiques, mangeurs de haschisch et meurtriers au nom de leur religion [1].

Les variantes de l'ancien français, comme celles de l'italien, accusent un intermédiaire byzantin ou grec moderne (χασίσι pour *haschisch*). L'ancien espagnol connaît encore la forme chuintante *axixen*, c'est-à-dire *achichen*, dans *Conquista de Ultramar* (XIIIe siècle), alors que la langue moderne dit *asecins*, probablement sous l'influence italienne ou française.

Girafe, d'après l'ital. *giraffa*, forme parallèle au *giraſte* de Marco Polo et à l'*oraſle* de Joinville, qui le fait figurer parmi les cadeaux du Vieux de la Montagne, chef des Assassins, à saint Louis [2]. Rabelais désigne encore par son nom gréco-latin de *camélèopardale* cette bête rare, dont aucun exemplaire vivant n'avait jusqu'alors paru en Europe.

1. Joinville les décrit ainsi à propos des Bédouins ou Arabes nomades (éd. de Wailly, p. 88) : « Les Beduyns croient li Vieil de la Montagne, cil qui nourrit les *Assacis*. Et croient que quant li om meurt pour son signour, ou en aucune bone entencion, que l'ame d'aus en va en meillour cors et en plus aaisié que devant; et pour ce ne font force les *Assacis*, se l'on les occist quant il font le commandement dou Vieil de la Montagne ».

2. Ed. de Wailly, p. 163 : « Entre les autres joiaus que il envoia au roy [Saint Louis], les envoia un oliphant de cristal mout bien fait, et une beste que l'on appelle *oraſle*, de cristal aussi ».

Digitized by Google

C'est en 1536, à la ménagerie Strozzi de Florence, qu'il eut l'occasion de voir, un des premiers en Europe, une *girafe* vivante. Le nom italien *giraffa*, girafe, encore inconnu à Rabelais et à Belon, ne devint français que dans la seconde moitié du XVIe siècle (v. Cotgrave); mais on le lit, sous sa forme italienne, dans la relation du *Saint voyage de Jherusalem* du Seigneur d'Anglure, entrepris en 1395 [1].

Mosquée, forme moderne (d'après l'ital. *moschea*) pour *musquete* [2], qu'on lit dans le *Voyage de oultre mer* du cordelier Jehan Thenaud (1528), à côté de *musquée* [3]. Ces deux formes furent précédées par *mesquite* (XIVe-XVe siècle), d'après l'esp. *mesquita*, francisé au début du XVIe siècle en *meschite*, que Jean Le Maire emploie en même temps que *musquette* ou *musequette*.

André Thevet [4] se sert à la fois de l'ancienne forme et de la nouvelle, alors que Loys Le Roy (qui affecte les archaïsmes) écrit encore *mesquite* et *mesgede* [5]; mais Belon emploie exclusivement la forme moderne [6].

Raquette, forme empruntée à la fin du XVe siècle (tout d'abord dans Guillaume Coquillart), de l'ital. *racchetta*, palette au jeu de paume et de volant. Même mot que l'ancien terme anatomique (déjà relevé) *rasquette* ou *rachette*, paume de la main.

Sultan, à coté de *soldan*, la première forme du XVIe siècle, la dernière remontant au XIIIe et longtemps en usage. L'italien possède à la foi *soldano* et *sultano*, ce dernier reflet de l'arabo-turc *soultan*. Ménage voit dans *soudan* « une corruption de *sultan* » : ce sont deux phases chronologiques différentes.

Des termes du moyen français sont parfois tirés arbitrairement de l'arabe, alors qu'il s'agit réellement de formations indigènes.

C'est ainsi que les vocables parallèles à l'esp. *bernegal*, tasse plate à boire, ont été rattachés à l'ar. *berniya* ou *borniya*, vase (qui avait déjà donné l'esp. *albornia*, grande écuelle), et M. Ant. Thomas trouve ce rapprochement « très probable »; seulement ajoute-t-il, « je ne me rends

1. Ed. Bonnardot et Longnon, p. 63 : « En ung aultre lieu en ladicte cité [du Caire] nous veismes cinq aultres bestes mout estranges et mout sauvages à veoir, lesquelles sont appellées *giraffa* ».

Cotgrave donne aussi le nom sous la forme erronée *hirable* (sous laquelle elle a passé dans Godefroy), à côté de *giraffe* qu'il rend, non pas par un équivalent (il ignore le *cameleopardale* de Rabelais), mais par une définition circonstanciée, preuve que la bête était encore inconnue en France et en Angleterre.

2. La forme *muscat* se lit dans *Le saint voyage de Jherusalem*, du seigneur d'Anglure, p. 59 : « En celle dicte cité [le Caire]... a douze mille eglises de Sarrasins que l'on appelle *muscas*, esquelles ilz font et dient leurs devocions ». Une relation contemporaine italienne (citée par les éditeurs) donne ainsi le passage : «... le chiese de' Sarraceni che si chiamano *moschete* ».

3. « Au meilleu de ceste ville de Mecque est une grande *musquete* comme le Colisée » et « chascun Souldan fait bastir une *musquée* et la dote ».

4. *Cosmographie de Levant* (Lyon, 1554, p. 59 et 140) : « Mahomet fit dresser [à Constantinople] en rondeur un temple pour lui, lequel en langue Turquesque est appellé *Mosquée* ». — « Et est leur *Mesquite* [du Caire] un temple tout blanc au dedans où il y a grande quantité de lampes ardentes ».

5. Voir Henri Becker, *Un humaniste au XVIe siècle, Loys Le Roy*, Paris, 1900.

6. Dans ses *Observations* (1554) : « Nous y estions [au village de Cataro près du Nil] au temps de leur caresme : parquoy la suommité des haultes tours ou clochers des *mosquées* estoient tous entournez de lampes ardentes qui esclerent toute nuict » (fol. 136) ».

Digitized by Google

pas compte de l'existence d'un *b* ou d'un *c* dans les formes romanes [1] ». Ces formes, en dehors de l'espagnol, sont :

Bernigàu, Provence, vase à différentes applications techniques (v. Mistral).

Brenigal, moy. fr., et *bernigaut* [2], sorte de coupe à boire, à côté de *vernigal*, même sens.

Ces vocables moyens français viennent du Midi et du Nord de l'Italie [3] : Venise, *vernicale* [4], et Gênes, *vernigau* [5]. Ce dernier a passé d'une part en Provence et d'autre part en Espagne. La patrie du mot est effectivement l'Italie, où l'on disait au xve-xvie siècle *vernicare*, vernir, vernisser (moderne, *verniciare*). L'emprunt moyen français *vernigal*, dont Godefroy cite deux témoignages extraits du *Livre de Marco Polo*, désigne simplement une « coupe plate *vernie* ou laquée d'or ». C'est ce sens primordial de « vase verni ou vernissé » qui explique les diverses acceptions techniques que le vocable a reçues dans le Midi de la France.

Il s'agit donc en l'espèce d'un terme indigène, qui n'a rien de commun avec l'Orient latin, ni arabe.

C. — FRANÇAIS MODERNE

Les vocables algériens importés par nos coloniaux sont des emprunts oraux, mais ne proviennent pas de l'arabe proprement dit. Ce sont des reflets du *sabir* algérien, c'est-à-dire du mélange hétéroclite d'arabe, d'italien et d'espagnol qu'on parle aux Echelles du Levant et qui sert d'intermédiaire entre les indigènes musulmans et les Européens. Cette *lingua franca* remonte au xvie siècle et Cervantès en fait déjà mention pour l'Algérie et le Maroc.

Ces emprunts modernes algériens jouirent d'une rapide extension, grâce à l'influence des casernes, et plusieurs passèrent de nos jours dans le langage populaire parisien et de là dans les parlers provinciaux. Nous en avons donné ailleurs le relevé [6].

Bornons-nous à rappeler, en dehors de *gourbi*, de *matraque* [7] et de *smalah*, le mot *bezef*, « beaucoup », si familier à nos troupiers, et qu'on rencontre en italien dès le xviiie siècle, l'un et l'autre provenant de la *lingua franca* du Levant et non pas directement de l'arabe [8].

1. *Romania*, t. XXVIII, p. 173. Cf. aussi Meyer-Lübke, v° *borniya*.

2. Leçons rectifiées par M. Thomas (Godefroy donne : *breingal* et *bernigant*).

3. M. Thomas ajoute : « ou de l'Orient latin ». Cette addition est superflue.

4. Le vocable subit ultérieurement une restriction de sens. Ant. Oudin l'explique ainsi (*Recherches*, 1642) : « *Vernicale*, à Venise, une escuelle de bois dans quoy les forçats mangent ».

5. Parodi (*Romania*, t. XXVII, p. 235) considère tous ces termes comme « d'origine incertaine ».

6. Voir notre *Langage parisien au XIXe siècle*, p. 148 à 162.

7. Avec le sens de « gourdin », terme récent, très usuel, rapporté par les soldats d'Afrique (v. Hector France).

8. On lit dans la *Romania* de 1902, p. 111, sous la signature Giaccomo de Gregorio : « Noi abbiamo riusciti à scoprire la connessione de l'it. *bizzeffe* coll' avverbio del l'arabo volgare *bizzaf*, beaucoup ». L'auteur n'ajoute pas par quelle voie ce vocable a pénétré en italien : ce sont les marins, siciliens ou génois, qui l'ont

Digitized by Google

Nous venons ainsi de parcourir, dans le temps et dans l'espace, cette curieuse influence arabe, qui revêt chez nous, partout et à toutes les époques, un caractère à part.

Importée de l'Espagne et du Levant, ou dérivant des sources livresques, toujours de seconde ou de troisième main, après avoir enrichi notre ancienne épopée et la littérature des XVIe-XVIIe siècles, elle n'a laissé dans la langue générale et dans les parlers provinciaux que des vestiges rares et isolés, bien que des contributions récentes soient venues en augmenter le nombre et les vivifier.

introduit en Italie, après l'avoir emprunté à la *lingua franca* ou *sabir*, source également de notre *bezef*, de l'arabe africain (algérien, marocain ou tunisien) *bizzef*, beaucoup.

Digitized by Google

CHAPITRE II

PERSAN ET TURC

I. — PERSAN

L'ancienne langue ignorant complètement tout emprunt arabe direct, à plus forte raison ne saurait-on parler d'apport persan par voie orale. Les quelques vocables de cette origine, en ancien français, nous sont venus au Moyen Age du bas-latin et, à l'époque de la Renaissance, des relations des voyageurs en Orient.

Le terme *azur*, par exemple, qu'on lit déjà dans le *Roland*, avec son sens primordial de *lapis lazuli* (cf. bleu *lapis*) :

344. Li palais fu d'*azur* listez et avenanz...

sens qui se retrouve en espagnol et en italien, reflète, non pas le persan *lâdjourd* (comme l'admet le *Dict. général*), mais tout bonnement le bas-latin *azurrum* (à côté de *lazur* et *lazulum*) [1].

De même *caravane* (XIIIe siècle) ne vient pas directement du pers. *qaroudn*, mais bien du bas-latin *carvana* [2], troupe de voyageurs [3], celui-ci naturellement écho occidental du mot asiatique.

1. C'est à *azur* que se rattache également le synonyme bas-lat. *persus*, terme qui a de bonne heure passé en français (*pers*) et en italien (*perso*) avec des acceptions différentes suivant les époques et les auteurs (voir, sur cette variabilité de sens, un article récent de Maurice Mann, « La couleur *perse* en ancien français et chez Dante », dans *Romania*, t. LIX, 1923, p. 186 à 203; cf. p. 592-597).

Le bas-latin *persus*, déjà attesté dans les *Gloses de Reichenau*, signifie proprement persan et désigne une couleur originaire de la Perse (dans la *Chanson de Roland*, *Pers* alterne avec *Persans* et *Persis*). Le terme remonte au Moyen Age : un *persicus color*, qu'on a prêté au latin (cf Ott, *Etude sur les couleurs*, p. 91), repose sur une méprise.

Les couleurs jouent un rôle important dans la vie sociale des peuples de l'Orient, notamment de la Perse et de la Turquie. De là une copieuse nomenclature chromatique que les Persans et les Turcs ont transmis à l'Europe et surtout aux pays balkaniques.

On a ainsi, d'une part : *azur* et *lilas* (de Perse), à côté du bleu *turquin* et de l'italien *mavi*, bleu azur (qui est le turc *mavi*, au même sens); et d'autre part, dans la chromatique populaire roumaine, cinq termes différents, de provenance turque, pour désigner autant de nuances de bleu, quatre autres de jaune, huit de rouge et quatre de vert. Cette chromatique vulgaire, abondante et variée, d'une réelle importance dans la vie rustique, est entièrement constituée d'éléments osmanlis (v. notre *Influence orientale*, t. I, p. CCXXXVII).

2. Dans l'*Estoire de la Guerre sainte* d'Ambroise (XIIe siècle), on lit constamment *carvane* avec le sens de « caravane ».

3. Le terme *carsano* a acquis en provençal un sens nautique (« navires mar-

Digitized by Google

Voici un exemple de la seconde catégorie :

Bazar, équivalent de halle ou marché, mot qu'on lit pour la première fois dans le *Voyage d'oultre mer* de Jehan Tenaud (1528)[1] et, sous sa graphie moderne, dans les *Observations* (1554) de Belon[2]. Ce terme est devenu populaire et fécond à Paris[3] et notamment dans le Midi[4], où il a acquis un grand développement formel et sémantique.

On a d'ailleurs attribué gratuitement nombre de mots au persan, tels : *carquois*, *échec* et *tambour*, qui n'ont rien de commun avec cette langue. Nous avons déjà traité du premier et du troisième de ces termes; quant à l'ancien mot *eschec* (XIIe siècle), il se rattache à coup sûr au germanique.

Maint de ces prétendus emprunts orientaux se sont perpétués depuis Ménage jusqu'à nos jours. C'est à notre vieil étymologiste que remonte l'origine persane des vocables *gueules* et *sarabande*.

En ce qui touche *gueules*, son origine indigène est hors de doute. Ce terme a désigné tout d'abord les petits morceaux de fourrure coupés sous le gosier (ou la *gueule*) de la martre, et, en second lieu, une certaine couleur[5].

Alors que le *Dictionnaire général* soutient encore que *gueules* (XIIIe siècle) est « emprunté du persan *gul*, rose », Ménage est cette fois plus prudent : « D'autres croient que *gueules*, dans le sens de rouge, vient du persan *gul*, qui signifie rose ; mais comme ce mot persan se dit de la rose en général et qu'on ne voit pas qu'il signifie plus particulièrement

chands qui vont de conserve, course de vaisseaux de Malte contre les Turcs ») et il a pénétré dans plusieurs locutions vulgaires citées par Mistral : *faire la caravano*, faire le cabotage dans le Levant ; *a fa si caravano*, il a beaucoup voyagé, il a eu des aventures, il a mené une vie dissipée, il a fini ses fredaines.

1. Ed. Schefer, p. 48 : « Ceste ville de Cayre est plus riche que aultre pour... l'habondance des marchans... (qui) y ont *baasas* (c'est-à-dire *bazd*) et halles appropriées à chascune marchandise... ».

2. A propos de Damas (fol. 149 v° et 152 r°) : « Le *Bazare*, c'est-à-dire le marché, est fort beau et est couvert par le dessus... les *Bazares* et Bazestans sont dedans le circuit des murailles... et n'y a village qui n'ait son marché, appellé le *Bazare* ».

Son synonyne arabo-turc *bezzistan*, cité par Belon, n'est attesté qu'au XVIIIe siècle par le *Dict. général*.

3. Voir notre *Langage parisien*, p. 150.

4. Mistral, v° *bazar*, donne un article très nourri : sens variés et généralisés (« bataclan », « lupanar »); copieuse phraséologie (cf. *courre li bazar*, courir le guilledou) et plusieurs dérivés (comme *bazaruta*, tripoter, bavarder, jacasser).

Voir aussi l'article *turban* : 1° Bourrelet d'enfant; 2° Mal de tête (d'où le verbe *turbana*, porter à la tête, donner mal de tête).

5. Il suffit de parcourir, dans le *Dictionnaire* (1694) de Thomas Corneille, ces deux articles pour en saisir le développement sémantique :

« *Gueules*. Terme de blason. Nom de la couleur rouge que les Orientaux nomment *gul* et *ghiul*. Quelques-uns font venir ce mot de certaines peaux rouges qu'on nommoit autrefois *gueules* ».

« *Guse*. Terme de blason dont on se sert en parlant de tourteaux de couleur sanguine ou de laque ».

Ces deux textes qui s'éclairent mutuellement (*guse* ou *gueuse* étant synonyme de *gueule*) ne figurent pas dans l'excellent article que Nyrop vient de consacrer à l'historique du mot (*Romania*, t. XLVIII, p. 559 à 570).

Digitized by Google

la rose rouge que la rose blanche, on n'en peut rien conclure par rapport à l'étymologie du mot *gueules* ».

Quant à *sarabande*, emprunté à l'esp. *zarabanda*, ancienne danse et air de danse, terme que Ménage tire du pers. *serbend*, sorte de chant (proprement fin d'un chapitre), il suffit de rapprocher la variante portugaise *sarambeque*, pour en montrer l'inanité. Ce terme manque, et pour cause, à Dozy et à Devic. D'ailleurs, par quelle voie un terme de musique persane se serait-il introduit en Espagne?

Un dernier exemple nous fera mieux saisir le côté aventureux de pareils rapprochements.

Le terme *zanka* signifie, en zende (suivant Lagarde), « jambe ». On en a induit [1] un persan **zanka*, chaussure, dont on rapproche le latin *zanca* ou *tzanga*, sorte de bottes molles (chez les Parthes). Le terme oriental serait venu aux Romains par l'intermédiaire du syriaque (*bar*)*zank*, jambière, guêtre. Et Körting d'ajouter : « Il peut suffire au romaniste que *zanca* soit attesté en latin ».

On en a donc rapproché le florentin (et italien) *zanca*, jambe (au pluriel, « échasses »), le comasque *zance*, sabots, et l'anc. prov. *sanca*, cothurne, en rapport avec l'ital. dial. (Varallo) *sanca*, jambe; napolitain, *cianghe*, même sens. De plus, dans une partie de l'Italie, comme dans le Frioul et l'Engadine, *zanc* signifie « gauche » (comme l'anc. prov. *sanca*), à côté de l'esp. *chanclo*, sabot.

Il s'agit en l'espèce, on le voit, d'une famille lexicologique romane, qui n'a rien de commun avec le terme exotique isolé qu'on lit chez Trébellius Pollio, historien du IIIe siècle. Les termes romans cités en diffèrent :

1° Par la chronologie, étant pour la plupart modernes et provinciaux.

2° La notion de « gauche » est incompatible avec celle de « jambe » ou de « chaussure ».

Ces termes romans supposent apparemment une forme primordiale *cianca*, souche (parallèle à *cionco*, chicot), d'où les acceptions de (grosse) jambe, de sabot et de gauche (ou boiteux). Une pareille hypothèse est corroborée par le synonyme italien *ciompo* et *ciampa*, primitivement souche (cf. *ciampar*, broncher), à côté du ladin *ciamp* (Frioul, *tsamp*), gauche, et ital. *zampa*, patte.

Tous les termes cités sont ainsi foncièrement indigènes et n'ont rien de commun ni avec le persan ni avec l'Orient [2].

1. Voir l'article de Gustave Meyer, dans *Zeitschrift*, t. XVI, p. 525. Muratori avait déjà rapproché l'italien *zanca* du latin *tzanga*.

2. Suivant Meyer-Lübke (*Dict.*, v° *fisak*), l'italien *fusciacco*, saint Suaire, refléterait le persan *fissak*, parasol. Mais, pourrait-on demander, par quelle voie ce nom d' « ombrelle » a-t-il passé de la Perse en Italie pour y devenir successivement :

1° Lange ou maillot des nourrissons : *una fusciacca di bambino*;

2° Longue écharpe, comme la portent aujourd'hui les charretiers toscans et le populaire sicilien. Le poète florentin du XVIIe siècle Antonio Salvini emploie le mot à propos d'une nymphe (v. Tommaseo et Bellini);

3° Saint Suaire qu'on porte aux processions.

Or, ces trois acceptions sont également celles du simple *fascia*, dont *fusciacca* ou *fusciacco* semble représenter un dérivé, par l'intermédiaire d'une prononciation provinciale (*fosciacca*), dûe à l'influence de la labiale.

Ce mot qui remonte au XVIe siècle n'a ainsi rien de commun ni avec le persan ni avec la notion de « parasol » ou d' « ombrelle ».

Digitized by Google

II. — TURC

Pendant le XVIe siècle, les quelques vocables turcs qu'on lit dans Rabelais et dans Guillaume Bouchet se présentent sous une forme plutôt fantaisiste [1].

Cette façon d'estropier les mots turcs a continué au XVIIe siècle. Les turcismes passés au français depuis la Renaissance sont parfois tout aussi vagues que les arabismes des Chansons de geste [2].

La plupart des mots turcs nous sont venus par l'intermédiaire de l'Italie, qui les a elle-même reçus de Turquie par une filière grecque moderne. C'est à ce double intermédiaire que remontent les termes :

Bacha et *bassa*, la première forme dans Rabelais, la deuxième, dans Guillaume Bouchet [3]. Ménage s'est mépris sur sa provenance [4]. Cette forme italienne *bassá* (à côté de *bascia*) vient directement, non pas du turc *bachá*, mais du grec mod. μπασσά, reflet immédiat du mot turc.

Janissaire accuse dans sa forme les mêmes intermédiaires : ital. *ianizzero* et gr. mod. γιανιτζάρης, écho direct du turc *yeni tcheri*. Au XVIe siècle, Rabelais écrit *genissaire* [5], dans une lettre datée de Rome (janvier 1536), Loys Le Roy se sert alternativement de *ianitzaire* et *ianissaire* [6], alors que Belon écrit *genissayre* [7] et Montaigne, *janissere*, cette dernière forme, la plus proche du moderne *janissaire*, usuelle depuis le XVIIe siècle.

Ce rôle intermédiaire du grec moderne remonte plus haut. Certains emprunts orientaux se retrouvent pour la première fois en byzantin. Le terme de marine *calfater*, attesté dès le XIIIe siècle, remonte à coup sûr à l'ar. *kallaf*, garnir un navire de fibres végétales ; mais il a été propagé par des marins byzantins. L'empereur d'Orient Michel V (1041-1042) portait déjà le surnom de *Calaphate* (καλαφάτης), calfat, qui rappelait son humble extraction.

Un exemple plus curieux de ce rôle intermédiaire du grec byzantin

1. Voir *La Langue de Rabelais*, t. II, p. 8 à 10.

2. On lit dans l'*Histoire Universelle* de d'Aubigné (t. V, p. 320) : « Amurat fit partir Mustapha en tiltre de *Ralesquier* (= *Seraskier*), général d'armée ». On lit encore dans le *Trévoux* de 1752 cette définition doublement erronée : « *Agalari*, page du grand Seigneur du premier ordre. Ce mot signifie *favori* en langue turque ».

3. *Serées*, t. III, p. 76 : « Les Turcs faisant bien fouëtter leur Haga, leur Visir, leur *Bassa*, leur Beylierbey, leur Sanjaque ».

4. « Comme les Italiens prononcent *Bassa*, plusieurs parmi nous prononcent aussi *Bassa* : et c'est comme parle toujours le Gazetier [Renaudot ?]. Rusbeck, dans ses *Lettres de son Ambassade de Turquie*, a aussi rendu en Latin ce mot Turc de la sorte. Mais ce qui a particulièrement contribué à introduire cette prononciation, c'est le Roman de l'*Illustre Bassa* de l'illustre Mademoiselle de Scudéry. Pour conclusion, je crois qu'on peut dire indifféremment *Bacha* et *Bassa* ; mais avec cette différence, qu'en parlant du Roman de Mademoiselle de Scudéry, et du Héros de ce Roman, il faut toujours dire l'*Illustre Bassa*, *Ibrahim Bassa* : et il faut toujours dire *Ibrahim Bacha*, en parlant d'un autre Bacha qui s'appelleroit de ce nom-là ».

5. Ce mot a chez lui un sens spécial, particulier à la chancellerie papale, celui d'officier ecclésiastique. Voir *Revue des Etudes Rabelais.*, t. VII, p. 345.

6. Voir H. Becker, *Loys Le Roy*, p. 345.

7. *Observations* (1554), fol. 32 r°.

Digitized by Google

nous vient du terme *drogman*, passé en français au XVIe siècle de l'ital. *dragomano*, emprunté à son tour du byzantin δραγούμαννος, celui-ci seul reflet direct de l'ar. *tardjouman*, interprète. Mais, dès le XIIe siècle, le terme byzantin avait donné en anc. fr. *drugement*, devenu au XVIe siècle *trucheman*, sous l'influence de l'esp. *trujaman*, celui-ci italianisé en *turcimanno*. Le prototype arabe a ainsi pénétré en français à des époques différentes, par une triple filière : byzantine, espagnole et italienne.

On pourrait à la rigueur répéter, pour le turc, ce que nous venons de dire pour l'arabe et le persan. Le français ne possède aucun mot turc direct en dehors des emprunts livresques et restés tels. Comme pendant aux créations fantaisistes de nos poètes épiques, rappelons le *mamamouchi* de Molière, nom, dans le *Bourgeois gentilhomme* [1], d'un dignitaire burlesque, de l'invention du grand comique [2].

1. Cf. acte IV, sc. III :

Covielle... Pour avoir un beau-père qui soit digne de lui, il [le Grand Turc] veut vous faire *Mamamouchi*, qui est une certaine grande dignité de son pays.

Mons. Jourdan. *Mamamouchi*.

Covielle. Oui, *Mamamouchi*, c'est-à-dire, en notre langue, Paladin... ».

Aujourd'hui, à Marseille, *mamouchi* (abrégé de *mamamouchi*) désigne plaisamment un Turc (Mistral). Souvenir de la comédie de Molière.

2. L'explication qu'en donne Littré (« Mot arabe signifiant propre à rien... de l'ar. *mâ menou chi*, non chose bonne ») est insoutenable. Nous partageons l'opinion de Barbier de Meynard, qui voit (dans le turc de Covielle) « un composé de sons burlesques dénué de sens tout comme le mot *mamamouchi*... » (voir Molière, *Œuvres*, éd. Despois et Mesnard, t. VIII, p. 171, note).

Digitized by Google

CHAPITRE III

PRINCIPES MÉTHODIQUES

I. — GÉNÉRALITÉS

L'espagnol étant seul héritier de l'arabe et les autres langues romanes de l'Occident n'en présentant que des répercussions, il n'est pas surprenant que les emprunts hispano-arabes récèlent, dans leur bel ensemble, nombre de correspondances de sons qui ont permis de dresser un tableau exact de leur phonétique.

Il serait parfaitement déplacé d'avoir recours à la même méthode pour le français [1], le provençal ou l'italien, langues qui ont emprunté tels quels leurs éléments orientaux ou les ont modifié à leur gré. En français, tout particulièrement, ces éléments accusent, suivant les époques, des intermédiaires nombreux : le bas-latin et l'espagnol, pour la période ancienne; le grec moderne, l'italien et le provençal, pour l'époque moderne.

Il en résulte qu'on ne saurait faire remonter un mot français *directement* à l'arabe. Marcel Devic s'est complètement mépris à ce sujet. Après avoir rappelé les rapports multiples entre l'Occident et l'Orient, il ajoute : « Ces faits connus de tous justifient pleinement la recherche, dans l'arabe, de toute étymologie française dont le latin, le germanique, le celtique ne peuvent rendre compte ». Ce procédé anti-historique a vicié, dès l'abord, toutes les hypothèses proposées par l'éminent arabisant pour des mots français, en dehors de la nomenclature scientifique. Deux ou trois exemples suffiront.

Maître *Aliboron* serait le savant arabe *Al-Birouni*, contemporain d'Avicenne, et cette conjecture a semblé tellement séduisante que la *Grande Encyclopédie* lui consacre un article spécial.

1. Le Père Lammens a pourtant essayé de le faire dans l'Introduction de son livre, où il prétend suivre « les changements subis par les lettres arabes en passant dans le français ». Il est à peine besoin de dire que cette tentative n'aboutit, et ne pouvait aboutir, à rien de concluant.

On lit à ce propos dans la *Romania*, t. XIX, 1890, p. 500 : « Si l'on en juge par les hésitations et les contradictions des arabisants, rien ou presque rien n'est fait : ni la phonétique ni le lexique [des emprunts orientaux] n'ont encore d'histoire sérieuse ». La phonétique est ici de trop.

Digitized by Google

D'autre part, *satin* serait l'ar. *zeitouni*, étoffe de velours et de satin ; *sébile*, l'arabe *zebil*, corbeille ; *solive*, l'ar. *saleb*, arbre, etc. [1]

Gaston Paris avait déjà reconnu que les mots arabes, qui ont pénétré en français, « viennent *plutôt* de l'Espagne que directement de l'Asie [2] ». Nos recherches nous autorisent à dire, pour la période ancienne, qu'ils « viennent *exclusivement* de l'Espagne ».

Toute dérivation d'un mot français directement de l'arabe est nulle et non avenue.

Nous l'avons déjà montré pour le provençal *argelas*, ajonc de Provence, arbre foncièrement indigène, qui n'a rien de commun avec l'Orient [3]. A plus forte raison, cette origine arabe est-elle inadmissible lorsque le terme oriental manque à l'espagnol.

On lit dans le récent *Dictionnaire* de Meyer-Lübke : « *Azum al huc*, arabe, os de la hanche. De là le provençal *amaluc*, hanche (du cheval) ».

L'étymologie est de Devic [4], et notre lexicographe l'accueille comme un fait acquis. Mais comment arriver de *azumalhuk* à *amaluc*, et par quelle voie ce terme, inconnu à l'espagnol, se serait-il faufilé en Provence ?

Or, le provençal *amaluc* est le même mot que le gascon et languedocien *maluc* ou *malhuc*, mailloche, gros maillet de bois, auquel le paysan méridional a comparé la hanche ou le croupion du cheval [5]. En Guienne, *malh* désigne à la fois le maillet et la hanche (d'où *esmalha*, disloquer les hanches).

Un autre mot provençal, *eissaugo*, long filet de pêche et bateau qui traîne ce filet, dériverait (suivant A. Thomas) de la même source [6]. En fait, le prov. mod. *eissaugo*, à côté des variantes *saugo* et *savego* (v. Mistral), se rattache directement à l'esp. *jabeca*, filet, dont la forme antérieure *axabeca* expliquerait l'initiale [7] et les formes divergentes de l'emprunt méridional.

1. On lit dans son recueil (*Supplément* de Littré) : « *Bran*, bœuf sauvage, en Provence... Ce mot doit probablement être mis à côté de l'esp. *albaran*, sauvage... ». — Or *bran* est une coquille pour *brau*, dont nous avons déjà parlé (t. I, p. 416-417). Cf. aussi *Romania*, t. XX, p. 619.

2. *Mélanges linguistiques*, p. 28.

3. Voir t. I, p. 17-18.

4. *Mémoires de la Soc. de Linguistique*, t. V, 1884, p. 47 : de l'ar. *a'zm el houqq*, os de la cavité cotyloïde.

5. D'ailleurs, les termes arabes d'anatomie ont pénétré en français par l'intermédiaire des versions bas-latines des œuvres de médecins arabes comme Avicenne (cf. *nuque* et *rassette*). La fantaisie d'un orientaliste comme Devic, qui ignorait l'histoire de la langue, ne suffit pas pour donner du crédit à une origine arabe, phonétiquement et historiquement inadmissible.

6. « Le mot provençal, nous dit M. Ant. Thomas, vient de l'arabe *chabaka*, qui a le même sens (esp. *jabeca*, anciennement *axabeca*). Dans le prov. *eissaugo*, nous avons sûrement affaire à une forme ancienne, bien que le mot ne soit pas signalé dans les textes du Moyen Age ». *Essais de philologie*, p. 293. L'*essavegotus* (d'un texte marseillais de 1454, Du Cange), dont il y est fait mention, répond exactement au corse *sciabigottu*, filet. Voir ci-dessus p. 157.

7. Traitant de l'anc. prov. *eisirapa*, *ichirapa*, cruche (*Romania*, t. XLIII, p. 75 et suiv.), M. Thomas voit dans la voyelle initiale « une prothèse vocalique destinée à faciliter la prononciation ». Nous croyons que ce préfixe s'est propagé par voie analogique là où il ne reflète pas un prototype espagnol (cf. *eisiroc*, siroc).

M. Thomas fait aussi venir directement, de l'arabe *boutsikha*, le prov. *aubieco*,

Digitized by Google

Un exemple frappant d'une ressemblance purement extérieure nous vient du prov. *cafas*, panier carré à claire-voie dans lequel on emballe des marchandises. A première vue, on serait tenté d'en rapprocher l'arabe *qafas*, cage (d'où l'orientaliste Defrémery tirait le mot méridional *cabas*). Il n'en est rien. Les termes méridionaux *cabas* et *cafas* sont dans le même rapport que *caborno* et *caforno*, tous remontant à un thème *cav*, devenu (suivant les régions) *cab* ou *caf*. Ils ont la même source que les synonymes de la Meuse, *chaffe* et *chabosse*, sorte de cage d'osier en forme de cône tronqué, à claire-voie, dans laquelle on met la volaille, ainsi que le wallon *chaive*, cage pour transporter les poulets (Grandgagnage).

On a d'ailleurs attribué à l'arabe (et subsidiairement au persan) nombre de termes qui n'ont rien de commun avec l'Orient et dont il est grand temps de débarrasser les traités d'étymologie. C'est ainsi qu'on a prétendu faire remonter à l'arabe :

Caban ou *gaban*, mot dont la patrie est l'Italie, d'où il a passé en Espagne et en France [1], introduit par les marins qui l'ont répandu jusque dans l'Europe orientale, en serbe et en turc. On lit dans le *Dictionnaire général* : « *Caban*. Emprunté de l'esp. *gaban*, qui est lui-même emprunté de l'ar. *aba* (avec un *a* aspiré), sorte de manteau ».

Double assertion erronée. Le français *caban* ne saurait venir d'un esp. *gaban*, et l'aspiration initiale arabe n'a jamais abouti à une gutturale [2]. D'ailleurs Devic, après avoir mentionné cette prétendue étymologie arabe, ainsi que le persan *kapan*, *kapanek*, caban (« qui pourraient bien être d'origine européenne ») conclut : « Je ne vois là rien d'assuré pour l'étymologie du mot qui nous occupe ».

Carafe, mot donné par Oudin en 1642 : « Emprunté de l'ital. *caraffa*, qui est d'origine arabe » (*Dict. général*). Cette origine serait, suivant Dozy, le verbe arabe *garafa*, puiser; mais (remarque Lammens) « lorsqu'il s'agit de déterminer la forme arabe qui a donné naissance à l'esp. *garrafa*, l'illustre orientaliste n'a plus guère que des conjectures et des analogies ». L'origine du mot reste à trouver.

Cimeterre, mot qui apparaît à la fin du XVe siècle sous des formes plus ou moins altérées [3], est généralement rapproché du turco-persan *chimchir*, même sens : « Emprunté, nous dit le *Dict. général*, de l'ital. *scimitarra*, qui se rattache au persan *chamchir* ».

Or, le mot italien n'est attesté qu'au XVIe siècle (dans Arioste) et ne saurait servir de source au mot français ; quant au vocable persan il est inadmissible sous le rapport de la forme. La source du mot reste inconnue.

Haras, mot qui remonte au XIIe siècle : « D'origine incertaine ; se rat-

pastèque, comme son correspondant anc. fr. *bouzerle* (cf. *Romania*, t. XXXV, p. 460), l'un et l'autre reflètant tout simplement l'esp. *albudeca*, pastèque.

1. Voir t. I, p. 199 et 373.

2. Dans l'unique exemple cité par Baist (au début de son étude sur la phonétique hispano-arabe), *algarabia*, de l'ar. *al 'arabiya*, la gutturale est de nature plutôt euphonique (cf. esp. *alarbe* pour *alarabe*, Arabe).

3. Cf. *Les Passages d'oultre mer* de 1492 (dans Godefroy) : « Ils avoient targes et *semitarges* qui sont espées de Turquie ».

Digitized by Google

tache peut-être à l'ar. *faras*, cheval » (*Dict. général*). Formulée même sous cette forme dubitative, l'assertion ne résiste pas à l'examen. Le terme n'a rien de commun avec l'arabe : il manque à l'espagnol (qui ne connaît qu'*alfaras*, cheval) et au provençal. C'est un mot indigène, inséparable de *harasser* (malgré sa date [1] ultérieure) et des noms provinciaux de chevaux : Norm. *harasse* ou *harousse*, vieux cheval, haridelle (à côté de *harasser*, faire le commerce des vieux chevaux).

Housse, sorte de mantelet et couverture (XIIIe siècle) : « Anc. franc. *houce*, peut-être emprunté, à l'époque des Croisades, de l'arabe *ghouchia* », suggère le *Dict. général*. Même objection historique que pour le mot précédent. Devic n'en fait même pas mention dans son recueil. C'est probablement un mot provincial, une prononciation régionale de *gousse* [2].

Masque, sorcière et épouvantail, un des mots les plus anciennement attestés en bas-latin, que Dozy et Devic identifient avec l'ar. *maskhara*, farceur et moquerie. Ni l'un ni l'autre de ces orientalistes n'a prêté attention à la différence sémantique tellement profonde que les Arabes eux-mêmes (suivant le témoignage de Dozy) ont ultérieurement greffé le sens européen sur leur homonyme indigène [3].

Masser, pétrir avec les mains, mot du XVIIIe siècle : « Emprunté de l'ar. *mass*, manier, palper », nous dit le *Dict. général*. Pure impossibilité. L'espagnol (à plus forte raison le français) n'a pas directement hérité de l'arabe un seul verbe, et les verbes qu'il possède sont toujours dérivés d'un nom antérieur [4]. C'est à leur exemple que le terme commercial lyonnais *grabeler* (ou le bas-lat *garbellare*), passer au crible, remonte à *garbel*, crible (ital. *garbello*, esp. *garbillo*, ar. *gharbil*, même sens). L'étymologie prétendue arabe de *masser* a été proposée par Pihan, arabisant aventureux s'il en fût ; Devic l'a exclue de son recueil, bien que Littré l'ait accueillie avec trop de complaisance.

Matassin, bouffon, mot du XVIe siècle : « Emprunté de l'esp. *matachin*, d'origine arabe » (*Dict. général*). Double erreur. Notre vocable est le reflet immédiat de l'ital *mattacino*, proprement petit fou, d'où également l'emprunt espagnol. Ce terme, comme son pendant *masque*, n'a rien de commun avec l'Orient, et Dozy s'est fourvoyé en proposant des origines arabes pour l'un comme pour l'autre

Mortaise, anciennement *mortoise*, entaille, vide ou trou, mot technique du XIIIe siècle, passé en anglais (*mortise*) et en espagnol (*murtaja*). Devic le tire d'un arabe hypothétique *mourtazz*, planté, inséré, en ajoutant : « *Murtaja* n'est pas dans le *Glossaire* d'Engelmann et Dozy ». Et pour cause. Le mot est emprunté du français, où il se présente comme une formation indigène. Ainsi que la plupart des termes de métier, *mortaise*

1. L'anc. fr. *harace*, proprement « poursuite », est donné dans un glossaire comme un qualificatif de la robe du cheval : « Cheval *harace*, equus spadix », c'est-à-dire cheval bai (v. Godefroy).

2. Voir t. I, p. 320.

3. Cf. *ibidem*, p. 267 à 270.

4. Cf. Engelmann-Dozy, *Glossaire*, introduction : « C'est bien à tort qu'on a voulu quelquefois dériver des verbes espagnols directement de l'arabe ». Même remarque en ce qui touche l'action turque sur le roumain dont le vocabulaire ignore tout verbe de cette origine. Voir notre *Influence orientale*, t. I, p. LXV.

Digitized by Google

ou *mortoise* est une métaphore tirée de la notion de *mort* avec le sens de « vide ». En charpenterie, *scier en mourant*, c'est scier de telle sorte que l'épaisseur du bois aille en diminuant ; et en coûture, *aller en mourant*, c'est retrécir un pli jusqu'à le faire disparaître. C'est une image de ce genre qui est à la base de *mortaise* [1].

Potiron, provincialisme passé dans la langue générale à l'époque de la Renaissance, serait, suivant Devic, l'ar. *foutour*, champignon. Cette étymologie n'a pas besoin d'être réfutée et nous l'aurions passée sous silence, si elle n'avait pas été récemment reprise par Schuchardt. Nous avons indiqué ailleurs la provenance foncièrement indigène de ce mot vulgaire [2].

Tabour, forme primitive de *tambour* et source de nombreux dérivés. Mot très ancien et foncièrement indigène, comme nous l'avons montré [3]. Non seulement ce mot n'a rien de commun avec l'Orient — « ce qui est certain, c'est que *tambour* ne vient pas du mot arabe *tonbour* qui a toujours désigné une espèce de lyre » (Dozy) — mais encore « les Barbaresques ont emprunté leur *atambor*, tambour, aux Espagnols » (Dozy). Devic a proposé, à son tour, le pers. *tabir*, dérivation que le Père Lammens qualifie de « forcée », ce qui ne l'empêche pas de proposer, lui aussi, l'ar. *tabl*, tambour, qui a donné l'esp. *atabal*, timbale.

Tartane, petit bâtiment méditerranéen, mot du XVIIe siècle : « Emprunté de l'ital. *tartana*, qui paraît tiré de l'ar. *taridah* », nous dit le *Dict. général*. Cette dernière hypothèse, déjà énoncée dans Ménage (« *tartane* peut avoir été fait de *terida* »), est sans fondement [4].

Il s'agit en fait de deux termes foncièrement différents : l'un ancien, *tarida*, passé en bas-latin et en vieux français (v. Littré) ; l'autre moderne et provençal, servant à désigner une espèce d'hirondelle et passé au vocabulaire nautique par une image analogue à celle d'*arondelle*, petit bâtiment très léger.

En somme, toutes ces dérivations orientales au petit bonheur proviennent de la méconnaissance des facteurs indigènes dans l'évolution linguistique. En voici, pour conclure, un dernier exemple, *bergamotte*, dont Caseneuve (dans Ménage) avait cependant indiqué la véritable étymologie, celle de *Bergame* en Italie [5].

Cette origine italienne est l'évidence même [6] ; elle a pourtant cédé le

1. Dans le Morvan, *mortaille* est synonyme de *mortaise*, comme en moyen français : « Il a *mortasié* vingt livres par an pour fonder une messe... », exemple qu'on lit dans Palsgrave, qui explique *to mortayse* par « mettre en main morte et amortir une terre ».

En somme, *mortaise* désigne l'entaille où vient « mourir » le tenon.

2. Voir t. I, p. 102.

3. Cf. ci-dessus, p. 10-11.

4. On veut généralement (remarque le Père Lammens) que *tartane* dérive de l'arabe ; mais alors d'où vient la finale *-ane* » ?

5. « *Bergamotte*. C'est une espèce de poire, qui a pris son nom de Bergame en Italie, d'où elle fut apportée en France. Car Charles Estienne, dans son livre intitulé *Seminarium*, dit qu'à peine de son tems on commença d'en planter les arbres en France ».

6. Le terme *bergamotte* manque à Devic, absence d'autant plus significative que Littré lui attribue la même origine turque que Ménage. De même, pour l'espa-

Digitized by Google

pas à une fantaisie orientale, turque dans l'espèce, qu'on s'est complu à attribuer à cette espèce de poire et qui remonte à Ménage [1].

La facétie étymologique (car c'en est une) de Ménage a fait une brillante fortune et a su s'imposer partout. Elle règne encore sans conteste, et on la lit non seulement dans Littré et le *Dict. général*, mais jusque dans l'*Historical Dictionary* de Murray. Rien pourtant de moins justifié que cette origine turque. Ces bouffonneries de la vieille étymologie (comme disait Gaston Paris à propos de *braquemart*) ont la vie dure, et il importe de les rayer définitivement du domaine étymologique. Les raisons ici sont multiples et péremptoires :

Forme. — Il suffit de transcrire exactement les deux mots osmanlis, à savoir *beyarmoudi*, suivant la prononciation vulgaire (car il s'agit ici d'une transmission purement orale), pour faire disparaître tout rapprochement entre l'italien et le turc.

Sens. — La forme et l'accent du mot osmanli ne s'opposent pas seuls à une telle dérivation (qui aurait donné, en italien, *beiarmudi*, à l'instar de *sagri*) : il faut encore tenir compte du sens et de la chronologie.

Bergamotta a d'abord désigné une espèce de citron, le fruit du *bergamotto*, bergamotier (*Citrus bergamius*), que l'on cultive dans le Midi de l'Europe et spécialement à Bergame ; le nom de ce fruit a été ensuite donné à une variété de poire, *pera bergamotta*, d'un goût et d'une odeur exquis et jaune comme le citron bergamote (cf. *poire citron*).

C'est là aussi l'opinion de Charles Estienne [2] et celle de Cotgrave qui, en matière d'histoire naturelle, a puisé aux meilleures sources de son temps [3].

Chronologie. — Le terme manque d'historique dans Tommaseo et dans Littré, ce qui ne veut pas dire qu'il soit moderne ou récent. Voici, faute d'une chronologie suivie, quelques dates essentielles :

gnol, *bergamota* est absent du *Glosario* d'Eguilaz y Yanguaz qui embrasse les termes espagnols d'origine orientale.

1. « Ces poires, dit-il dans son *Dictionnaire*, nous sont venues d'Italie : ce qui a fait croire à quelques personnes que nous les avions ainsi appellées de la ville de Bergame. Mais ces personnes-là se trompent. *Bergamotte* est un mot Turc. Et ces poires sont venues en Italie de Turquie, où on les appelle *begarmoudi* ; qui est comme qui diroit *la Reine des poires* : *armoud* en Turc signifie *poire* et *beg*, que l'on prononce *bey*, signifie *Seigneur* (*Iscanderbeg* ou *Iscanderbey*, c'est *Alexandre Seigneur*). Le Caporali, dans son poëme intitulé *Orti di Mecenate* :

Qui dunque il *Bergamotto* avea'l primiero
Luogo : e gli convenia : polchè in Turchesco
Bergamotto vuol dir il Signor pero.

Le Cardinal du Perron, dans ses *Perroniana* : « Je pensois que les poires que nous appellons des *bergamottes*, fussent ainsi nommées à cause de Bergame, et qu'elles fussent venues d'Italie : mais elles viennent de Turquie ; car en langage Turquesque, *Beg* veut dire Seigneur, et *armod*, poire. Les Italiens, au lieu de *begarmoud*, ont dit par transposition de lettres, *Bergamotta*, d'où nous avons fait *Bergamotte*, et les Espagnols *Bergamota* ».

2. Cf. *Seminarium*, Paris, 1540, p. 69. Remarquons encore que les emprunts turcs ne comptent aucun nom botanique. Celui de *tulipe* (appelé *tulipan* par Olivier de Serres) est directement tiré de *tulipan*, une des variantes françaises du mot *turban* au XVIe siècle, par l'intermédiaire de l'ital. *tulipano* ou *tolopano*, turban.

3. « *Bergamotte*. A yellowe pear with a hard rind good for perry ; also, the delicate Italian small peare, called the *Bergamotte* peare ».

Digitized by Google

Le nom de la poire *bergamote* se trouve, sous la forme *bergamotte*, dans Rabelais [1]. C'est en 1546 [2] que parut le tiers livre de *Pantagruel*, et comme il s'agit d'un emprunt fait à l'italien (l'ancienne graphie l'indique), l'existence du mot dans cette langue doit être sensiblement antérieure. En effet, en anglais, *bergamot* est attesté dès 1516 (v. Murray), et il est emprunté au français. On arrive ainsi, pour l'italien, à une date antérieure à l'expansion des Turcs en Europe.

Non seulement l'italien *bergamotta* a passé, à la fin du XVe siècle, en France et de là en Angleterre, mais encore, sous sa forme napolitaine *bergamutta* ou *pergamutta*, le mot a été adopté par l'osmanli lui-même : *pergamout*, d'où il s'est répandu dans les idiomes balkaniques.

Il en résulte que le turc *begarmoudi* est en osmanli une étymologie populaire servant à expliquer l'emprunt exotique *bergamout* ou *pergamout*. C'est de l'Italie, et spécialement de la ville de Bergame, que ce nom de poire s'est répandu aussi bien en Occident que dans l'Europe orientale [3].

II. — REVUE SOMMAIRE

Des recherches qui précèdent, il se dégage un certain nombre de conséquences qu'il importe d'envisager de près

Nous avons montré que les vocables arabes des Chansons de geste sont des emprunts espagnols de deuxième et de troisième ordre, et que les Croisades n'y ont rien ajouté, les poèmes épiques sur les guerres d'Orient étant fondus dans le même moule que leurs congénères du cycle espagnol.

La fantaisie s'y est de bonne heure installée en souveraine. Tous les éléments arabes du Moyen Age français ne sont qu'une véritable fantasmagorie, qui rappelle d'avance la « turquerie » de l'époque classique.

1. Cf. livre III, ch. XIII : « Vous mangerez bonnes poires crustumenies (ville de Toscane) et *berguamottes*... ».

2. Dix ans auparavant, en 1536, Charles Estienne en fait mention dans son opuscule *De latinis et græcis nominibus arborum... cum Gallica eorum nominum appellatione*, p. 62 : « Magnopere commendantur *bergamota, poires bergamotes*, seri nostra memoria et succo præstantia ».

3. C'est également le cas de l'italien *gancio*, crochet (en marine), gaffe, terme qui a passé en osmanli (v. t. I, p. 380). C'est du turc que le mot est venu, comme terme de marine, dans les idiomes balkaniques.

Quant à l'origine de l'ital. *gancio*, il faut le rapprocher du béarnais *gantchou*, souche. Le sens initial en est donc nœud d'arbre, d'où les notions de « crochet » et de « nœud », celui-ci représenté par *ganse*, aspect languedocien du mot béarnais (cf. ci-dessus, p. 113).

Suivant Schuchardt (*Slavo-Deutsches*, p. 42), l'hispano-portugais *gaita*, flûte de berger, remonterait au turc *ghaïda*, même sens : « L'Islam l'aura traîné (comme je crois) en Espagne et en Portugal ». Ce rapprochement, historiquement insoutenable, a passé dans Meyer-Lübke. Le terme existe également en béarnais (*gaito*, musette) et le mot turc a pénétré dans plusieurs idiomes de l'Europe orientale (serbe, bulgare, ruthène, polonais).

Selon l'arabisant Seybold (Gröber, *Grundriss*, t. I, p. 404), l'arabe *gaita* est d'origine espagnole. Il y aurait donc deux centres d'expansion : d'une part, l'espagnol qui a fourni le terme au mauresque et, d'autre part, l'arabe africain qui l'a transmis au turc. Cette conclusion répond exactement aux conditions historiques et géographiques des vocables en question.

Digitized by Google

Les formes et les acceptions de ces emprunts hispano-arabes, abandonnés au caprice des jongleurs et des trouvères, subirent des avatars surprenants et passèrent, quant au sens, des hommes aux bêtes et aux choses, sans autre raison que l'ignorance totale de ces âges reculés sur le véritable Orient.

La même tendance à franciser à outrance les termes arabes continue à dominer ultérieurement chez les historiens et les voyageurs.

Joinville, qui accompagne en 1248 saint Louis à l'avant dernière croisade contre l'Egypte et qui séjourne plusieurs années en Orient, nous rapporte que les Arabes appellent *orafle* la girafe, dite en réalité *zorafa*. Ailleurs (p. LXVII, éd. de Wailly), parlant d'un instrument de torture employé par les Sarrasins pour briser les jambes, il le désigne par *brenicles*, terme déformé jusqu'à devenir méconnaissable.

De tous les idiomes de l'Orient, l'arabe a seul exercé une influence notable dans le temps et dans l'espace. Mais c'est l'hispano-portugais, par son contact séculaire avec l'arabe, qui en a subi les empreintes immédiates. Quant aux autres langues de la *Romania* — italien, provençal, français — elles reçurent indirectement de l'Espagne leur stock de mots arabes. Le reste leur vint, toujours indirectement, par deux autres canaux : par voie commerciale, et c'est l'italien qui assuma le rôle d'intermédiaire ; de source livresque, et ce sont les ouvrages arabes de médecine et de science, vulgarisés par le bas-latin, qui servirent de truchement.

On pourrait citer comme exemple de la première catégorie le terme de fauconnerie *sucre*, venu de l'arabe par le commerce levantin ; et comme exemple de la seconde, le terme livresque *nuque*, qui a successivement passé au français et, de celui-ci (comme le montre l'historique) à l'italien et à l'espagnol.

Il en résulte, d'une part, qu'aucun mot arabe en français (comme en provençal et en italien) ne se rattache directement à l'Orient, mais provient de l'Espagne ; et d'autre part, que les arabismes transmis par le trafic ou par les livres sont des emprunts secondaires et tertiaires.

Dès lors, aucun terme français, provençal ou italien, ne saurait remonter directement à l'arabe. C'est là un critérium essentiel, dont on n'a jamais tenu compte. En voici un exemple tout récent.

A propos de l'italien *caffo*, impair, Schuchardt, partant de l'hypothèse que le vocable serait emprunté à un jeu (où il indiquerait le revers de la monnaie), le rattache directement à l'arabe africain *qafa*, pile d'une pièce de monnaie, revers d'une médaille [1].

Cette supposition s'évanouit devant le fait (constaté par Schuchardt lui-même) qu'on rencontre antérieurement le mot en provençal. Hugues Faidit, dans son *Donat proensal* (XIIIe siècle), parlant des rimes en *af*, cite entre autres : « *caf*, impar ». D'autre part, le mot revient dans le Nivernais [2], et il est encore vivace en Berry, avec le double sens d' « impair » et de « creux [3] ».

1. *Zeitschrift*, t. XXVIII, p. 98, et t. XXXIII, p. 84.

2. Cf. Ménage, v° *caf* : « On appelle ainsi en Nivernois le nombre impair. Les Italiens disent de même *caffo* ».

3. Le comte Jaubert donne un article très nourri sur *caffe*, impair, qui se dit

Digitized by Google

La patrie de *caf* est à coup sûr la Provence ou plutôt l'Italie, d'où le mot a rayonné dans le Centre de la France. Son origine est obscure, mais une chose reste acquise : il n'a rien de commun avec l'arabe. Comment d'ailleurs un terme africain, qui manque à l'espagnol et au catalan, se serait-il introduit en Provence ou en Italie au XIIIe siècle [1] ? La possibilité même de pareilles suppositions est historiquement exclue.

On sait quelle influence sociale, artistique et scientifique l'arabe a exercée sur l'espagnol ; mais parmi ces emprunts oraux — remarque digne d'être retenue — il ne se trouve pas un seul verbe. Cette constatation péremptoire n'a guère empêché les arabisants de rattacher à l'arabe le verbe espagnol *falagar* (moderne *halagar*), caresser, flatter, en l'identifiant avec l'arabe *hallak*, « deuxième forme de *halak* que Pedro d'Alcala rend par *sossacar*, c'est-à-dire soutirer, dépouiller adroitement [2] ».

Le sens et l'historique s'opposent également à cette identification. Elle est d'ailleurs superflue, le verbe espagnol étant inséparable du synonyme provençal *flacà* ou *flagougná* [3].

Jusqu'où on a poussé ce jeu de rapprochements au petit bonheur, une citation du recueil de Meyer-Lübke suffira à le montrer :

« *Moharrana*, arabe, chose interdite... esp. *marrano*, porc, cochon [4]... Le mot est au Moyen Age, en Espagne et en Portugal, une expression de mépris pour les Juifs et les Maures passés au catholicisme. De là ital. *marrano*, maudit, traître (surtout dans la Haute-Italie) ; Bergame, *marra*, homme fort, prov. *marre* (*marró*), lourdaud, homme borné, brutal, bourru, grossier, têtu, difficile à traire (en parlant des vaches)... ».

On ne saurait accumuler plus de contresens. Quelle singulière conception que celle de faire remonter à un terme abstrait arabe le nom vulgaire du cochon en hispano-portugais ! Nous avons montré d'une part, que cet appellatif hypocoristique est inséparable de ceux qui désignent le chat mâle ; et d'autre part, c'est aux noms vulgaires du bélier (*marre* ou *marro*) que se rattachent les acceptions figurées mentionnées par Meyer-Lübke [5].

non seulement du bœuf qui a perdu son compagnon, mais aussi des objets inanimés (soulier, chaussure, mitaine). De plus, comme substantif, *caffe* signifie un enfoncement, une dépression d'une surface qui doit être plane : « Ce mur a un *caffe* », c'est-à-dire un endroit qui est *caffe*.

1. Baist, romaniste doublé d'un arabisant, suppose, à son tour (*Zeitschrift*, t. XXXII, p. 424), que l'italien *caffo* viendrait de l'hébreu *qafa*, creux de la main, terme propagé par l'argot juif international du jeu de dés.

2. Baist, dans *Romanische Forschungen*, t. IV, p. 357.

3. Voir t. I, p. 231. Nombreuses autres hypothèses : latin reconstruit, gothique, etc. (v. Körting).

4. Meyer-Lübke rend l'esp. *marrano* par « viande de porc », ce qui est l'acception secondaire : le sens primordial est « cochon, porc », ensuite « du porc ». Cf. César Oudin, *Trésor* (1660) : « *Marrano*, un porc chastré, un jeune porc d'un an ; *marrana*, de la chair de porc fraiche, du porc frais ». — L'andalou *moharrana*, du lard frais, que l'auteur met en tête du groupe, est tout à fait isolé et n'a aucun rapport avec *marrano*, porc.

D'ailleurs, Saavedra avait déjà proposé cette origine arabe (dans le *Dictionnaire de l'Académie espagnole*) et Baist s'y rallie récemment en ce qui touche *marrana* (v. *Kritischer Jahresbericht* de Volmöller, t. VI, p. 315).

5. Voir ci-dessus, p. 23.

On a prodigué l'arabe à tort et à travers. Un dernier exemple :

Digitized by Google

Mais revenons au français et au provençal.

Des étymologistes, en quête d'origines arabes, n'ont pas hésité à forger des « types » orientaux. C'est ainsi que Pougens avait allégué, pour *barbacane*, un prétendu arabe *bârbâk-khaneh*, galerie servant de rempart devant une porte [1], alors qu'en arabe, *barbakh* signifie tuyau d'aqueduc, évier, trou d'égout, canal de l'urètre (Devic). D'autre part, le lexicographe anglais Wedgwood a proposé, à son tour, un persan *bâla-khaneh*, chambre ouverte au-dessus de la grande entrée. Devic remarque avec raison : « Quant à supposer que la fin du mot *barbacane* représente le persan *khâneh*, maison, je n'y vois aucune vraisemblance ».

Que d'autres hypothèses [2] en l'air (la première figure encore dans le *Dictionnaire général*, la deuxième, dans Meyer-Lübke) pour ne pas se rendre à l'évidence d'une origine indigène métaphorique [3] ! Notre nomenclature des fortifications abonde en comparaisons et en images comme toutes les créations vulgaires.

Certains archéologues ont été inventifs à ce sujet. On trouve dans la *Grande Encyclopédie* (et dans le *Nouveau Larousse*) un article *moucharaby* où on lit : « Au Moyen Age, les *moucharabys*, conçus en vue de la défense, avaient leur plancher inférieur percé de mâchicoulis ».

Or, c'est là l'écho de l'*Architecture militaire du Moyen Age* par Mérimée et Lenoir (1843) [4]. Leur *moucharabi* est inventé de toutes pièces. L'arabe possède, il est vrai, un *mechrabbiyah*, espèce de balcon où l'on place des aiguières pour faire rafraichir des liquides ; mais ce terme n'a rien de commun avec l'architecture ni avec le Moyen Age.

On a attribué, en outre, à l'arabe ses propres emprunts à la marine vénitienne ou provençale. C'est ainsi que l'arabe *sounbeki*, donné par Meninski en 1688 comme « genus navigii in Asia frequentis », et considéré par Richardson comme un terme venu en Asie par la filière de l'osmanli, n'est que le reflet turc moderne de l'italien *zambecco*, chébec (1605), au xve siècle *stambecco*, proprement bouquetin [5].

D'autre part, l'arabe moderne *tartaneh*, navire de transport, est direc-

L'espagnol *amarillo*, jaune, a été tour à tour rattaché à l'arabe *'ambar*, ambre (v. Körting) ou à l'arabe *amrâ*, blanchâtre (v. Meyer-Lübke). Or, il s'agit en l'espèce d'une métaphore botanique : *amarillo*, jaune, désigne proprement l'amaryllis, dont une espèce porte le nom d'*amaryllis jaune*, vulgairement appelée narcisse, aux fleurs d'un jaune très doux.

1. *Trésor des origines*, Paris, 1819, t. I, p. 137.

2. Voir l'*Historical Dictionary* de Murray, pour d'autres conjectures orientales non moins invraisemblables.

3. Cf. t. I, p. 168-169.

4. Cf. p. 34 : « *Moucharabi*, mâchicoulis (titre). Nous avons donné le nom de *moucharabi* à ces balcons munis d'un parapet qui paraissent empruntés à l'Orient. Bientôt on imagina de les multiplier, on les appella *mâchecoulis* ou *mâchicoulis* ». Et les auteurs de donner, sous la figure LIV, un *Moucharaby* de l'enceinte d'Aigues-Mortes, et, sous LVI, un autre de l'hôtel de Sens.

5. L'arabe *chabbâk* (d'où on dérive habituellement l'ital. *sciabecco*, bâtiment à trois mâts) est un terme récent en arabe, alors que *sciabecco* remonte par ses variantes au xve-xvie siècle : *stambecco* (Burchiello) et *zambecco* (1605), à côté de *sciambecchino* (d'où l'esp. *chambequin*) et du port *enxabeque* qu'on rencontre au xve siècle dans la *Chronique* du comte Don Pedro. Cf. t. I, p. 174.

Pour le sens primordial de « bouquetin », voir le *Supplément* de Littré (v[e] *ché-*

Digitized by Google

tement emprunté au provençal *tartana*, nom qu'on lit dans un document de 1669 [1].

On rapporte habituellement à l'arabe : *carraca*, gros navire, génois ou vénitien, pour le transport des marchandises, en s'appuyant sur ce passage des *Gestes des Chiprois*, écrites en français par l'italien Philippe de Navarre (éd. G. Raynaud, p. 228) : « Il pris I vaiseau des Sarazins que les Sarazins apelent en leur langage *karaque*... en la barche et en la *quaraque*... ».

Cette affirmation est loin d'être décisive, étant donnée la complète ignorance de l'arabe des chroniqueurs du Moyen Age. Quoiqu'il en soit, les identifications proposées jusqu'ici ne résistent pas à l'examen [2]. La forme et l'accent renvoient plutôt à une provenance indigène, spécialement vénitienne [3].

Enfin, en ce qui touche les arabismes livresques, c'est par le bas-latin, c'est-à-dire par les versions latines des ouvrages scientifiques [4] des Arabes que se sont introduits les termes d'histoire naturelle qu'on lit dans Vincent de Beauvais et dans Albert le Grand. Par exemple, l'arabe *maïmoun*, singe, est représenté en italien et en provençal moderne par le masculin (*gatto*) *mammone* et (*gat*) *mimoun*, à côté du féminin *mona* ou *monna* et *mouno*, guenon. L'ancien français possède en outre les diminutifs *mamonet* et *monequin*. Le premier se trouve en bas-latin dès le XIIIe siècle dans le *Speculum naturale* (1253) et dans le *De Animalibus* (1478), compilations tirées des traités zoologiques arabes, traduits en bas-latin, et de la partie correspondante du *Canon* d'Avicenne [5].

En somme, les éléments arabes du français — comme ceux du provençal et de l'italien — appartiennent à cette triple catégorie :

1° Ce sont généralement des emprunts hispano-arabes, sur lesquels

bec, p. 361), où il est fait mention, chez un auteur arménien du Ve siècle, d'un « navire en forme de chevreuil ».

1. Voir *Lettres, Instructions et Mémoires de Colbert* (passage cité dans Kemna) : «... font acheter en Provence des barques, polacres et *tartanes*... ».

L'arabe *tartaneh* n'a formellement et chronologiquement rien de commun avec l'arabe *taridah*, navire de transport (mentionné dès 1246, v. Kemna).

L'arabe a en outre tiré de la marine vénitienne et provençale un autre terme nautique sous la double forme *barkah* et *bardja* : la première, de l'italien *barca* (attesté dès le Ve siècle), la seconde du provençal *barja* (attesté dès le XIIe siècle).

2. Pas plus l'arabe *harraqah*, barque sur le Tigre (v. Kemna, p. 193), que l'arabe *qorqor*, grand bateau marchand, plur. *qarâqir* (Dozy), remontant au malais *korakora*, grand bateau (Devic), d'où le portugais *coracora* (esp. *caracoa*).

3. Ajoutons *taforée* (du XIVe au XVIIe siècles), de l'esp. *tafurea*, navire pour le transport de l'artillerie, qu'on rapproche au petit bonheur de l'italien *tafferia*, écuelle (cf. Körting).

4. Ces versions sont remplies de contresens parfois effarants. Cf. notre *Histoire naturelle dans l'œuvre de Rabelais*, p. 167.

5. M. Ant. Thomas a consacré à *mamonet* un article très nourri (*Romania*, t. XXXVIII, p. 556 à 563), mais sans se prononcer sur sa source immédiate.

Voir, sur l'origine de l'arabe vulgaire *maïmoun*, un article de M. Blondheim (*Romania*, t. XLI, p. 260 à 265). Il combat l'hypothèse de ceux qui l'identifient avec l'homonyme arabe *maïmoun*, heureux, en lui en substituant une autre : « Il semblerait que les Arabes aient appelé (*simius*) *felix* le singe de l'*Arabia felix* ».

A notre humble avis, l'arabe *maïmoun* est inséparable du grec ancien μιμώ, guenon.

Digitized by Google

les anciens poètes ont brodé des fioritures et des arabesques, qui rivalisent avec le merveilleux des Chansons de geste.

2° Plusieurs sont dûs au trafic avec le Levant, et c'est alors l'Italie qui a servi d'intermédiaire entre l'Orient et la France.

3° D'autres ont un point de départ livresque, dans les œuvres scientifiques arabes traduites en bas-latin, dans les relations de voyages, etc.

En dehors de cette triple source, il n'y a pas et il ne peut y avoir d'arabismes français tirés directement de l'arabe par emprunt oral[1].

1. Le *Dict. général* donne une liste de plus de 250 « Mots d'origine arabe » (Introduction, p. 31-32), qui ont passé au français à diverses époques. En appliquant à ce groupement les critères énoncés ci-dessus, il résulte :

1° La plupart de ces emprunts orientaux sont d'origine hispano-arabe.

2° Les termes botaniques, comme le reste de la nomenclature scientifique, remontent au bas-latin.

3° Plusieurs de ces vocables ont passé au français par l'intermédiaire de l'italien et du provençal, qui les ont généralement tirés eux-mêmes de l'hispano-arabe.

4° Nombre d'entre eux dérivent des sources indigènes et n'ont rien de commun avec l'Orient : *barbacane*, *caban*, *charabia*, *haras*, *housse*, *masser*, *matassin*, *papegai*, *tabouret*, *tambour*, *tartane* (v. ces mots dans notre Index).

On affirme couramment que des « mots arabes viennent d'Orient et qu'ils ont pu passer directement de l'arabe dans le français à l'époque des Croisades » (*Dict. général*, Introd., p. 31). Cette assertion est dénuée de toute base historique ou linguistique. L'ancien français ne compte aucun emprunt arabe sûr qui remonterait à un contact direct avec les Arabes de l'Asie (v. ci-dessus, p. 386).

Ces mêmes critères, appliqués à l'Index « Arabe » du recueil de Meyer-Lübke (p. 1057 à 1059), fourniraient des résultats analogues quant à la source *directe* des éléments orientaux en roman. On constatera que l'hispano-portugais a *seul* subi la répercussion linguistique *immédiate* des Arabes, alors que les vocables arabes, dans les autres langues romanes de l'Occident, sont de deuxième ou de troisième ordre.

Ajoutons-y les divers intermédiaires, qui, comme le bas-latin, ont contribué à propager les termes scientifiques ou techniques. Le commerce et les voyages ont fourni leur contingent dans cet ensemble lexicologique.

En définitive, provenance indirecte hispano-arabe, origine livresque (versions bas-latines et relations de voyage), voie commerciale par divers intermédiaires — voilà les étapes que les termes arabes ont dû franchir avant de s'introduire en français, en provençal, en italien.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

NOMS PROPRES

L'élément oriental présente, dans notre ancienne épopée, un caractère factice des plus accusés, et nous l'avons montré à mainte reprise. Les clercs, en hébergeant les pèlerins de Saint-Jacques, avaient recueilli de leur bouche, en même temps que les récits de leur voyage, les quelques bribes hispano-arabes que ceux-ci avaient retenues au petit bonheur. C'était là un petit fonds de vocables, une douzaine tout au plus, sous des formes plus ou moins altérées, que les trouvères surent multiplier par voie analogique ou par d'autres expédients factices. Ils jonglèrent avec ces mots exotiques comme les enfants en bas-âge avec leurs créations linguistiques; ils en diversifièrent, comme eux, à la fois la forme et le sens.

D'une part, un mot hispano-arabe, comme *amir*, affecte, dans nos Chansons de geste, une demi-douzaine de finales plus étranges les unes que les autres, donnant ainsi au mot des aspects bizarres capables de dérouter les étymologistes, arabisants ou romanistes.

D'autre part, un terme comme *aufuge*, rapproché du mot indigène *aubaine*, devient par contamination *aufaine* et lui emprunte en même temps son sens de « destrier », absolument inconnu à l'espagnol.

Ce sont là de véritables créations littéraires, des mots de pure fantaisie, dont certains ont fait une brillante fortune, même en dehors de France. Mais, à deux ou trois exceptions près, ces vocables sont restés confinés dans le domaine de l'ancienne poésie épique.

Ainsi, un stock insignifiant d'emprunts hispano-arabes a produit artificiellement tout un petit vocabulaire à l'aspect énigmatique, qui a échappé jusqu'ici à l'attention des érudits et des littérateurs. C'est une véritable germination artificielle, une espèce d'utopie linguistique.

L'examen des noms propres, censés arabes, dans les Chansons de geste, fera encore mieux ressortir cette marqueterie lexicologique.

Un simple coup d'œil jeté sur la copieuse *Table* d'Ernest Langlois est de nature à frapper l'imagination par l'abondance des formes et la diversité des sens: un seul et même nom y désigne souvent un souverain, un cheval, un pays, etc. Mais cette richesse formelle n'est qu'apparente, cette multiplicité sémantique, de pure fantaisie.

Voici, par exemple, le mot *calife*, que nous allons suivre dans ses multiples avatars à travers les Chansons de geste, où on le rencontre dès le

Digitized by Google

XIIe siècle. C'est primitivement un titre ou dignité qui a fini par devenir un nom propre.

L'espagnol connaît *califa*, empereur, roi, vicaire, lieutenant (sens donnés par Ramon Martin), et anciennement, *algalifa*, vicaire, mot qu'on lit dans un des premiers monuments bas-latins et castillans, le *Traité* de 1115 entre Alphonse Ier le Batailleur, roi d'Aragon et de Navarre, et les Maures de Tolède : « Hæc est carta quam fecit rex imperator Adefonsus... cum alcudi (c'est-à-dire *alcadi*, maire) de Tutela, et cum illos *algalifos* »[1].

Les pèlerins français, qui se dirigeaient vers Saint-Jacques de Compostelle, entendirent le mot *calife* ou *algalife* sur leur route, le recueillirent et le transmirent aux clercs, auteurs des Chansons de geste. Voici ce qu'il est devenu sous leur plume :

1° Formes primitives :

Calife, seigneur de Bagdad, l'*apostole* des Sarrasins, d'où « la gent *Califas* », les habitants de Bagdad. Sous le nom de *Calife* ou *Califre de Baudas*, on le lit encore dans Joinville[2], et on a vu le rôle que son image grotesque jouait dans les cérémonies publiques[3].

Algalife, oncle de Marsile, tué à Roncevaux, à côté d'*Argalifes*, peuple païen.

2° Formes amplifiées :

Califre (dans *Vivien de Mombrant*), forme isolée.

Galifre de Tire.

Agalifre, *Algalifre*, *Algalife*, oncle de Marsilie, tué à Roncevaux.

3° Formes réduites :

Galie, *Agalie*, *Argalie*, *Augalie*, oncle de Marsile, tué à Ronceveaux (*Agalie*, princesse sarrasine), ville ou pays sarrasin, etc.

Galiant, chef sarrasin.

Galien, roi sarrasin, père d'Otinel.

Galienne, fille de Galafre, roi de Tolède, devenue la femme de Charlemagne[4].

4° Formes dérivées :

Califas, comme épithète à « gent » (v. ci-dessus, n° 1).

Ajoutons que le nom de *galifre* (abrégé de *Galifre de Baudas*) a survécu dans plusieurs parlers provinciaux avec le sens de « goinfre ». Il représente un des souvenirs les plus anciens des Chansons de geste[5].

1. Cf. Gaston Paris, *Extraits de la Chanson de Roland*, p. XXVI, note : « Ce nom d'*algalife* est intéressant, parce qu'il paraît bien remonter à une tradition directe et fort ancienne ; dans les poèmes consacrés aux croisades, on dit le *calife* et non l'*algalife*. L'*algalife* de Roland, par une suite de déformations, est devenu l'*Argalia* de Bojardo et de l'Arioste ».

2. Ed. de Wailly, p. 209 : « Li rois des Tartarins avoient prise la citei de Baudas et l'apostole des Sarrasins, qui estoit sire de la ville, lequel on appeloit le *Calife de Baudas* ».

3. Voir t. I, p. 30-31.

4. Dans les légendes épiques espagnoles, imitées des nôtres, les *Palacios de Galiana* désignent les Palais de Galienne, fille de Galafre, roi de Tolède. Voir, sur cette expression devenue ultérieurement légendaire et incompréhensible, Gaston Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 208. Cf. aussi, sur le *Palais Galienne*, Bédier, *Légendes épiques*, t. III, p. 169.

5. Voir t. I, p. 26 à 33.

Digitized by Google

Une des tendances les plus familières aux trouvères, c'est la francisation des noms de cette catégorie : les *Assassis* ou Assassins deviennent fréquemment *Haut assis* (v. Langlois) et l'*Aumachour de Cordres* y est transformé en *Altumayor de Cordres*. Son synonyme, *Desramé* de Cordres, rappelle à coup sûr le nom d'*Abdérame* ou Abdérahman, porté par plusieurs califes d'Espagne de 728 à 1008.

Mahomet, abrégé ultérieurement en *Mahom*, alors que celui-là est francisé en *Bafaumé* ou *Baufumé*, ce qui rappelle l'ancienne forme provençale et espagnole *Bafomet* :

> Rois Baufumez et li rois Desramés,
> Et Agolans...

sont les souverains musulmans qui commandent Narbonne (dans *Aimeri de Narbonne*).

Mais en dehors de quelques traces isolées, la fantaisie l'emporte et nos recherches apportent une nouvelle confirmation aux dires de M. Bédier sur le manque d'historicité des cycles épiques : « Nos poètes n'ont pas combiné des événements historiques, mais des thèmes poétiques [1] ».

Nous allons maintenant passer en revue les noms principaux que les Chansons de geste attribuent à des personnages sarrasins et à des régions orientales.

A. — ONOMASTIQUE

Parmi les milliers de noms de Sarrasins que renferme la copieuse *Table* de Langlois, on ne rencontre pas un seul terme arabe authentique. Les deux ou trois noms de cette provenance (tels Abdérame, etc.) se présentent sous des formes altérées, au point de devenir méconnaissables. L'onomastique des Chansons de geste, à la fois abondante et vide, est puisée presque exclusivement aux sources indigènes. Les trouvères en ont extrait un petit nombre de formes qu'ils ont variées à l'infini. Le résultat se confond ainsi avec celui obtenu dans le domaine lexicologique, où quelques germes ont suffi pour faire épanouir une végétation luxuriante. Essayons de mettre un peu d'ordre dans ce domaine encore inexploré [2].

I. — PERSONNAGES SARRASINS

Les noms des personnages sarrasins, dans les Chansons de geste, ont été puisés à des sources multiples, pour la plupart indigènes, que nous allons embrasser dans leur ensemble.

1. — Noms provençaux. Commençons par constater que les deux protagonistes sarrasins dans la *Chanson de Roland*, les chefs de Saragosse, portent des noms indigènes familiers au Sud de la France :

Marsile ou *Marsire* (dans la *Chronique* de Turpin, *Marsirius*), surtout son frère : *Baligant*, le *Beligandus* de Turpin et le *Balugan* de la *Prise de Pam-*

1. Bédier, *Légendes épiques*, t. I, p. 358.
2. Cf. Gaston Paris, *Extraits de Roland*, p. 57 : « Les noms de Sarrasins sont puisés à des sources jusqu'à présent non explorées ».

Digitized by Google

pelune. Ces variantes renvoient à la forme primordiale *Beluqant*, répondant au languedocien *beluqant*, étincelant, brillant, par allusion aux yeux, brillants et étincelants, des Maures.

Biancardin, conseiller de Marsile, pendant du nom d'*Aubiqant*, roi sarrasin (= *Albicant*), accuse la même origine méridionale, ainsi que les noms [1] :

Amaflor, prince d'Aubeflour, roi sarrasin.

Clamador, nom d'un Sarrasin (dans *Anseïs de Carthage*), est ailleurs le nom d'un chevalier du parti des Lorrains (v. Langlois), à côté d'*Esclamart*, appliqué à différents personnages sarrasins.

Clarin, *Clarion*, *Claris*, etc., noms de Sarrasins, à côté d'*Esclarabin*, *Esclaribon*, etc.

Corbados, roi sarrasin de Jérusalem (v. Langlois), proprement gros où vilain corbeau.

Escorfaut, neveu de Marsile, etc (d'*escorfi*, forme languedocienne du provençal *escorpi*, scorpion), à côté de *Corfaut* ou *Corfarin*.

Estorgant ou *Astorgant*, nom de Sarrasin (d'*astor* ou *estorc*, autour), à côté d'*Estorgus*.

Finabel, nom de Sarrasin, à côté de *Finagloire*, etc.

2. — Noms français. Les noms de cette source rivalisent avec ceux d'origine méridionale :

Agrapart, géant tué par Huon de Bordeaux (nom du démon dans l'ancienne langue), même sens que *Harpin*, nom de géant et de roi sarrasin.

Aiquin ou *Aquin* (Haquin) et *Anquetin* (c'est-à-dire Anquetil), noms de rois sarrasins.

Amboire d'Oluferne, porte-étendard de Baligant, alterne avec les variantes *Ambroine*, *Alboin*, *Alborion*.

Ataignant d'Oluferne, fils de Marcabré, etc.

Brehier, roi sarrasin, proprement buse, à côté de *Butor*, nom fréquent de Sarrasins, de roi, etc.

Bruan (ou *Brulan*) *de Monmiré*, nom de chef sarrasin (de *Montmirail*, dans la Marne, arr. d'Epernay).

Buiron, nom de Sarrasin (de *buron*, d'après la coloration brune).

Champion, neveu du roi Galafre.

Clarembaut, Sarrasin tué par Charlemagne dans la *Chanson de Roland* (ailleurs nom d'un seigneur français).

Claude, d'où *Claudas*, *Claudis*, *Claudoine*, *Clodué*, Sarrasins, rois, etc.

Corsable, à côté de *Corsu* ou *Corsaut* (*Corsolt*), par allusion à la taille énorme, les Sarrasins ayant été conçus comme des géants.

Escouflart, Sarrasin, etc., proprement rapace (d'*escoufle*, écoufle).

Estormarant, nom de Sarrasin ou de peuple païen (d'*estorme*, tumulte, combat, avec la finale d'*amirant*).

Malingres, roi sarrasin (dans la *Chanson d'Antioche*).

Morgant, fils de Desramé, qui était « faé » comme Morgant, frère de la fée Morgue, avec les dérivés : *Morgalan* et *Morgalant*, roi d'Aufemie.

Sortibrant de Coïmbre, ou *Sortinbrant* de Connimbre, roi sarrasin, proprement « au *brand* sorti » (cf. *Tornebrant*).

1. Voir, pour tous ces noms, l'ouvrage cité d'Ernest Langlois.

Digitized by Google

Ainsi que les formes contaminées :

Balistant d'Octrente, roi sarrasin (fusion de *Balan* et *amustant*).

Clarifan, messager de Baligant, nom résultant du croisement de *Clarin* et d'*olifan*.

Cornabadas, chef sarrasin (de *Cornu* et *Corbadas*).

Cornuafar, espion sarrasin, fils d'Aufarion (cf. *aufart*, ci-dessus, p. 392), et *Cornumarant*, roi sarrasin de Jérusalem (ce dernier fusion de *cornu* et *amirant*).

Cornuble (et *Cornubre*), nom de Sarrasins et de la ville portugaise de Coïmbre, représente une fusion de *Conibre* et *Nuble* (« Nubien »), les deux derniers dans *Roland*.

Ajoutons des noms pourvus de suffixes de la langue vulgaire : *Aridafle*, *Marsoufle*, etc.

Les essais d'identification pour certains de ces noms sont à tel point aléatoires qu'ils méritent à peine qu'on s'y arrête [1]. Mais lors même que le nom rappelle vaguement celui d'un chef sarrasin — par exemple, *Corbarun* pour *Kerbogah* [2] — sa forme altérée prouve précisément que le trouvère n'y pensait guère.

3. — Noms bibliques. Les personnages sarrasins portent souvent des noms traditionnels de patriarches, de géants et surtout de démons empruntés à l'Ecriture Sainte :

Aarofle ou *Aerofle*, *Esrofle*, des Puis de Valfondée, roi sarrasin, frère de Desramé (altération d'*Aaron*) [3].

Abraham et *Absalon*, noms de rois sarrasins.

Caïn ou *Caïm*, et *Caïmant* ou *Cayman*, Sarrasin, prince d'Odierne, à côté de *Caem* de Valernie, etc.

Golias, nom de Sarrasin, roi, amirâl, etc. (et *Goliath*), à côté de *Jonas*, *Longis* et *Longin*, etc.

Laban et, par métathèse, *Balan*, amirant, père de Fierabras et roi sarrasin.

Les Sarrasins étaient généralement conçus comme une race maudite. Dans les *Enfances Vivien*, ils sont désignés comme des gens qui ressemblent au diable (v 2164)... « alle gent qi ressanblent malfei. . ». et les *Narbonnais* disent expressément (v. 7226) : « Ce sont deables qui d'anfer sont issuz ». En conséquence, les trouvères identifient leurs noms avec ceux des démons de la Bible [4] :

Astaroz, nom de Sarrasin (dans le *Covenant Vivien*).

Lucifer, de Baudas, roi sarrasin, à côté de *Laquifer*, géant sarrasin, et de *Luciabel*, nom de Sarrasin.

1. On lit dans le récent ouvrage de M. Boissonnade, *Du nouveau sur la Chanson de Roland*, p. 240, note : « Le nom de *Corsable*, pourrait être berbère. On trouve un Correyax vers 1114 parmi les émirs almoravides ».

2. Cf. *Gesta Francorum*, éd. Hagenmeyer, p. 323 : « *Curbaram*, princeps militiæ Soldani Persiæ ».

3. Cf. Du Fail, *Contes d'Eutrapel* (1586), ch. xxiii : « ... que le grand *reaffle* peust rompre le col à celuy... ». C'est là une metathèse d'*eraffle*, démon, nom qui rappelle celui d'*Aerofle*, mentionné ci-dessus.

4. De là, aussi, la synonymie fréquente, dans les Mystères, entre Sarrasins et diables, ceux-ci portant généralement les noms de ceux-là. Voir, à ce sujet, la dissertation de H. Wieck, *Die Teufel auf der mittelalterlichen Mysterienbühne Frankreichs*, Leipzig, 1887.

Digitized by Google

Sathanas, nom injurieux appliqué aux Sarrasins.

Se rattachent à cette même conception diabolique les appellatifs :

Adragant, nom de Sarrasin (du prov. *drac*, lutin, diable), à côté de *Dragolan*, Sarrasin, individu ou peuple.

Cornebu, c'est-à-dire corne de bœuf, nom du frère du roi Corbon, à côté de *Cornicas* ou *Cornigant* (*Corniquant*) et *Cornifle*, nom de différents personnages sarrasins, rois, etc. [1]

II. — DIVINITÉS SARRASINES

En dehors de Mahomet ou *Mahon* [2], les noms donnés généralement aux divinités ou idoles sarrasines sont tirés de la mythologie : Apollin, Jupiter ou Jupin et Tervagant, qui traduit (comme on le verra) Mercure.

D'autres appellatifs de ces dieux prétendus sarrasins représentent des souvenirs de l'Antiquité ou sont simplement tirés du français :

Baraton ou *Baratron*, nom donné à un dieu sarrasin dans plusieurs Chansons de geste (*Galien*, *Enfances Vivien*, *Baudoin de Sebourc*, etc.), d'où l'expression « la gent *Baraton* », les Sarrasins. Ce même nom y désigne un roi sarrasin et l'enfer (dans *Oyier*, *Couronnement de Louis*, *Chanson de Jérusalem*). C'est là le sens primordial.

Cahu ou *Chahu* (*Chaü*), nom d'une divinité sarrasine dans *Roland* et dans la *Chanson d'Antioche*, où il est question de Garsion, amiral d'Antioche (t. II, p. 9) :

Coiement a juré Mahomet et *Cahu* [3].

Cet appellatif représente l'aspect dialectal du chat-huant (wall. et pic. *cahu* et *chahu*), auquel les traditions populaires attachent des idées superstitieuses. En Provence, *grimaud*, hibou, est un nom du diable et, en Piémont, le hibou s'appelle « diable de montagne ». C'est avec le sens de « diable » que *Cahu* a passé, des Chansons de geste dans les Mystères [4].

Ce n'est pas le seul vestige épique qu'on retrouve dans l'ancienne littérature dramatique. La *Passion de Saint-Quentin* en renferme plusieurs autres, tels que *Corbadas* ou *Escorfault*, noms de diables.

Malquidant, nom de prétendue divinité dans *Jerusalem* (v. 6894) : « Alés, faites venir Mahom et *Malquidant* », c'est-à-dire *Malcuidant* (ou malpensant), comme le confirme une des variantes de *Roland*, où le même nom désigne un roi sarrasin.

Margot, nom d'un dieu sarrasin dans un grand nombre de Chansons

1. Dans le *Jeu de saint Nicolas*, de Jean Bodel, on reproche aux Sarrasins d'adorer « un mahommet *cornu* ».

2. Ce nom occupe, dans la *Table* de Langlois, une place considérable (p. 413 à 418).

3. Ailleurs nom de personnages sarrasins, roi, amiral, etc. (v. Langlois).

4. Par exemple, dans les *Miracles* de *Théophile* de Rutebeuf :

Dame honorée,
Bien sera m'ame devorée
Qu'en enfer sera demorée
Avec *Cahu*.

Voir Rutebeuf, *Œuvres*, éd. Jubinal, t. II, p. 260. Dans les *Miracles de Nostre Dame*, le démon porte le nom de *Boffumet*, reflet direct de *Baufumé* (Mahomet) des Chansons de geste.

Digitized by Google

de geste (*Fierabras*, *Enfances Vivien*, *Les Narbonnais*, etc.), nom qui rappelle les *Magog* ou *Margot* de la Bible.

Marmouzet, dieu sarrasin (dans *Galien le Restoré*, v. 243), proprement figure grotesque [1].

III. — TERVAGANT

Nous avons déjà touché aux idées baroques que les clercs du Moyen Age s'étaient formées sur la religion des Musulmans d'Espagne, auxquels ils attribuaient l'adoration des idoles sous les noms de Mahomet, d'Apollon, de Jupiter et de Tervagant, ce dernier terme resté jusqu'ici impénétrable. Nous croyons être à même de percer le brouillard, qui enveloppe depuis des siècles ce nom mystérieux. Etant donnée son importance littéraire, nous allons l'envisager sous ses différents aspects, en ne retenant d'ailleurs que les données essentielles.

Chronologie. — La *Chronique* de Turpin traite dans un chapitre « De idolo Mahumet », mais ignore encore les noms des divinités mythologiques et particulièrement *Tervagant*. Celui-ci appartient donc en propre à l'auteur du *Roland*, qui l'a transmis aux trouvères ultérieurs.

Dès le XIIe siècle, les Chansons de geste pénètrent en Espagne et en Allemagne. Dans *Willehalm*, poème de Wolfram d'Eschenbach (inspiré de la *Bataille d'Aleschanz*), on lit fréquemment *Tervagant* [2].

En Angleterre, c'est le poète anglo-saxon Layamon qui en use en 1205 dans son poème de *Brut*, adaptation du *Roman de Brut* du trouvère normand Wace (v. Murray). On verra quel avenir attendait en Angleterre ce nom sous une forme légèrement altérée.

Variantes. — Les divers manuscrits de la *Chanson de Roland* donnent, pour *Tervagant*, ces variantes : *Tervigant*, *Tarvigant*, *Trivigant*. Ce sont là les formes primitives essentielles que les trouvères ont ensuite multipliées [3].

Toutes ces variantes conservent le *v* de la syllabe médiane. C'est en Angleterre que *Tervagant* est devenu, à partir du XIVe siècle, *Termagant* et a pénétré, sous cette forme, dans la langue, où il subsiste toujours. Il suppose une influence analogique anglaise qui reste à préciser [4], car cette variante est absolument inconnue en France.

1. Avec le sens d' « idole », ce nom revient encore sous la plume de Calvin, qui, dans un de ses *Sermons*, qualifie ainsi les images de Jésus et des saints : « Ceux qui se chauffent du mesme bois dont ils font leur dieu... et se prosternent pour adorer le *marmouset* qu'ils ont fait, sont par trop insensez ». *Opera*, t. III, sermon XXII.

2. Par exemple (str. 291, v. 22) :

> Mir sint dri got erkant :
> Der heilige *Tervagant*,
> Mahumet und Apolle...

Cité par Müller et Zarncke, *Mittelhochdeutsches Wörterbuch*, 1861, v° *Tervagant*.

3. Voir la *Table* de Langlois.

4. Le changement de *Tervagant* en *Termagant* est certainement l'œuvre d'un clerc, qui a voulu ainsi rapprocher ce nom énigmatique peut-être de celui du dieu *Terme* ou plutôt de *Trimégiste*. Cette dernière hypothèse nous est suggérée par le curieux article de Florio, célèbre traducteur en anglais des *Essais* de Montai-

Digitized by Google

TEXTES. — Les Chansons de geste qui donnent ce nom de *Tervagant* sont innombrables et on en trouvera dans la *Table* de Langlois un relevé exact et minutieux. Les textes les plus importants sont ceux du *Roland*, qui en fait mention une dizaine de fois [1]. Les textes des Chansons de geste ultérieures n'ajoutent rien d'essentiel à ces témoignages vagues et flottants.

RÉPERCUSSIONS LITTÉRAIRES. — On en trouve les échos en dehors de la poésie épique, dans les légendes hagiographiques et dans l'ancienne littérature dramatique, dans les *Miracles* [2].

Au début du XIIIe siècle, le *Jeu de saint Nicolas*, par Jean Bodel, reprend le thème de la statue brisée de Tervagant, déjà esquissée dans le *Roland*. Au XIVe siècle, les *Miracles de Notre-Dame* en font fréquemment mention [3].

Le nom de *Tervagant* est absent des Mystères de la Renaissance comme de la litterature narrative de cette époque. C'est uniquement en Italie et en Angleterre qu'on en retrouve les échos.

On le lit tout d'abord dans l'*Orlando furioso* de l'Arioste (1516), chant II, stance LIX :

> Bestemmiando Macone [4] e *Trivigante*,
> E di sua legge ogni maestro e donno,
> Ritornò Ferraù verso la fonte.

C'est surtout en Angleterre que *Tervagant*, sous sa forme locale *Termagant*, a fait une singulière fortune, y devenant synonyme d'individu turbulent ou de femme acariâtre. On le lit au XIVe siècle avec son sens

gne et auteur d'un dictionnaire italien-anglais intitulé *Worlde of words* (1598) : « *Termigisto*. A great boaster, quareller, killer, tamer or ruler of the universe ; the child of the earthquasse and of the thunder, the breather of death ». Le *Dictionnaire historique* de Murray n'a pas accueilli cet important témoignage.

1. Voici les passages qui nous intéressent :

> 610. Marsilies fait porter un livre avant :
> La loi i fut Mahum e *Tervagan*.
> Ço ad juret li Sarrazins Espans.
>
> 2468. Paien reclaiment Mahum et *Tervagant*,
> E Apollin que lur sei-nt aidant.
>
> 3265. Li Amiralz mult par est riches hum :
> Dedevant sei fait porter sun Dragun
> E l'estandart *Tervagan* e Mahum
> E une ymagene Apollin le felun.

2. Dans la *Vie de Christine*, de Gautier de Coincy, le nom de *Tervagant* est souvent mis dans la bouche d'Urbain le Sarrasin. Citons ce passage :

> 1358. Forment jure Apolins, *Tervagan* e Diane,
> Ses dius et ses diesses...

Vie de Christine, éd. A.-C. Ott, Erlangen, 1921.

3. Un messager sarrasin, s'adressant au roi et à son entourage, s'écrie :

> XXI, 165. Mes seigneurs, nos dieu Apollo,
> *Tervagan*, Mahom et Juno
> Vous vueillent en bien maintenir.

Et ailleurs :

> XIII, 753. Et dampné sans fin en enfer
> Qui *Tervagan* ni Jupiter
> Ne Mahon croient comme diex !

4. Tasso, dans *Gerusalemme liberata* (1575), ne connaît que *Macone*, et Rabelais met également dans la bouche de ses géants le serment « par Mahom ! », mais ignore (comme tout son siècle) *Tervagant*.

Digitized by Google

mythologique dans les *Contes de Cantorbéry* de Chaucer [1] et, avec le sens moderne, deux siècles plus tard, dans Shakespeare qui l'applique comme épithète [2] à un Ecossais (1re partie d'*Henri IV*, acte V, sc. IV) et dans un curieux passage où *Hamlet* (acte III, sc. II), s'adressant aux comédiens, fait allusion au rôle de *Termagant* dans les Miracles : « O cela me blesse jusqu'à l'âme d'entendre un robuste gaillard, la tête emperruquée, mettre une Passion en pièces, en véritables loques, et déchirer les oreilles des gens du parterre, qui pour la plupart ne sont capables de rien comprendre si ce n'est les pantomimes inintelligibles, ou bien le bruit : je voudrais qu'un tel gaillard fût fouetté pour exagérer même le *Termagant* [3]; un tel gaillard exhérode Hérode lui-même [4] : je vous en prie, évitez ces excès ».

C'est de l'Arioste, et non d'une source indigène, que s'inspire La Fontaine lorsque, dans son conte « La Fille du roi de Garbe », il met dans la bouche de ce roi d'Orient cette exclamation traditionnelle (vers 99 et suiv.) :

> Et, reniant Mahom, Jupin et *Tervagant*,
> Avec maint autre dieu non moins extravagant.

La Fontaine clôt ainsi indirectement la série des souvenirs sur *Tervagant* en littérature.

Caractéristique. — Les textes cités des Chansons de geste ne révèlent rien de positif touchant le nom ou les attributs de cette prétendue divinité sarrasine. Les éditeurs, commentateurs et traducteurs, tous ceux qui de près ou de loin se sont occupés de notre ancienne poésie épique, l'ont systématiquement passée sous silence.

Heureusement, trois chefs-d'œuvre de la littérature européenne — le *Roland furieux*, *Hamlet* et les *Contes* de La Fontaine — en ont transmis le souvenir et ces allusions ont suffi à attirer l'attention des commentateurs.

En ce qui concerne l'Arioste, on n'a pas encore établi la source immédiate où le poète a puisé son *Trivigante*. M. Pio Rajna, un des critiques italiens les plus versés dans cette ancienne poésie chevaleresque, dans son livre sur les *Fonti dell' Orlando furioso* (1900), n'a pas cru devoir s'y arrêter.

Par contre, les glossateurs et commentateurs de Shakespeare se sont efforcés de remonter aux sources. Des lexicographes anglais, Skeat et tout récemment Murray ont consacré à *Termagant*, devenu en anglais un appellatif usuel, des articles nourris et instructifs.

1. Conte de *Sir Scopas* :

> 13739. He seyd, child, by *Termagant*,
> But if thou prike out of myne haunt,
> Anon I slee thy stede with mace.

2. « ... that hot *termagant* Scot... ».

3. « ... I would have such a fellow whipped for o'erdoing *Termagant* ; it outherods Herod... ». — La traduction citée est celle de Montégut. François-Victor Hugo rend ici le nom propre par « matamores », se privant ainsi d'une expression pittoresque et évocatrice.

4. « Hérode, dans les anciens mystères, est le type du tyran violent, colérique, tonnant à pleine gueule et roulant des yeux » (Note de Montégut).

C'est là un parfait synonyme de *Termagant* dans les *Miracles plays* ou les Miracles anglais.

Digitized by Google

Certains éditeurs modernes de La Fontaine, comme Walkenaër (1830) et surtout Adolphe Régnier, ont essayé d'apporter à leur tour d'utiles contributions. Le premier voit dans *Tervagant* une corruption d'un prétendu dieu gaulois *Tarvos trigoranus* ou taureau à trois grues. C'est une explication inventée de toutes pièces.

La notice savante de Régnier, dans la collection des *Grands Ecrivains* (t. IV, p. 402), est jusqu'ici la seule qui mérite de retenir l'attention. Après avoir désigné l'Arioste comme source directe de La Fontaine, il groupe tout ce qu'on pouvait savoir à son époque sur le sujet.

Au cours de son analyse de la *Chanson de Roland*, dans l'*Histoire littéraire de la France* (t. XXII, 2852, p. 741), Paulin Paris voit dans les trois prétendues idoles des Sarrasins — Apollin, *Tervagant* et Mahom — « l'expression des trois religions ennemies du christianisme; il est permis de reconnaître dans Apollin le culte des Romains; dans *Thor* [1] ou *Vagan*, celui des Gaulois ou des Germains, et dans *Mahon*, celui des Sarrasins ». L'auteur oublie *Jupiter*. C'est là d'ailleurs substituer nos idées d'histoire religieuse à l'intelligence fruste d'un trouvère du XIe siècle [2].

ORIGINES. — Alors que Murray s'abstient de toute conjecture étymologique sur *Tervagant*, Skeat hasarde une suggestion suivant laquelle ce nom représenterait la lune errante, *Selené* dans le ciel et *Artemis* (ou *Diane*) sur terre, rappellant l'épithète de *dea trivia* que les Romains donnaient à Hécate. Le moindre inconvénient de cette conjecture est d'impliquer une érudition mythologique absolument étrangère au Moyen Age.

Une piste plus sérieuse avait été indiquée dès 1835 par Jacob Grimm dans sa *Mythologie germanique* (4e éd., t. I, p. 124) : « Dans le surnom de *Trismegiste* (Lactance), écrit l'illustre philologue, on peut supposer un écho du Mercure gaulois ou germain, surnom que les poètes romans et allemands du XII-XIIIe siècle transportèrent sur un dieu sarrasin *Termagan*, *Tervagan*... Ce *Termagant*, qu'on rencontre principalement dans l'ancienne poésie anglaise, se rattache peut-être à l'irlandais *tormae*, augmentation ».

Ce passage renferme plus d'une erreur. Il ne saurait être question d'un Mercure germain ou gaulois, mais uniquement du Mercure romain. Les poètes allemands du XII-XIIIe siècle ont tout simplement emprunté leur *Tervagant* aux trouvères, en même temps que le sujet de leurs poèmes épiques; enfin, le moyen anglais *Termagant* remonte à *Tervagant*, c'est-à-dire à un prototype ancien français.

En dépit de ces assertions hasardées, l'hypothèse du rattachement de *Tervagant* au *Trismegistus* de Lactance méritait d'être reprise. Elle le fut en effet plus tard par deux savants qui, sans connaître l'opinion de Grimm, l'ont chacun exprimée pour leur compte.

La notice substantielle d'Adolphe Régnier se termine ainsi : « On peut

1. On lit dans le récent ouvrage de M. Boissonnade (p. 248) : « Aux souvenirs déformés de la vieille religion celtique ou germanique appartient ce *Tervagant*, dont le nom est peut-être la forme altérée du Thor scandinave... ».

2. On a prétendu récemment que *Tervagant* serait le nom arabe du dragon, mais l'orientaliste Vullers, consulté à ce sujet, confirma le caractère non-arabe du nom. Voir Tavernier, *Zur Vorgeschichte des altfranzösischen Rolandsliedes*, Berlin, 1903, p. 186. Voir plus bas, p. 441, note 2, et p. 448.

Digitized by Google

faire dériver *Tervagant* ou *Termagant* de *Trismegiste*, surnom de Mercure ou Hermès ». Feu Michel Bréal, à son tour, a émis l'hypothèse que *Tervagant* pourrait être une forme très altérée d'Hermès *Trismegiste* [1].

Mais ni Grimm ni ceux qui, sans le savoir, ont partagé sa manière de voir n'ont apporté la moindre preuve pour étayer leur hypothèse. Il importe, pour la rendre plausible, de prouver tout d'abord que, sous le rapport du sens, *Tervagant* est synonyme de *Mercure*; et que, pour la forme, *Tervagant* est non pas le reflet phonétique ou morphologique de *Trismégiste*, mais son équivalent psychologique.

1° *Tervagant* tient la place de *Mercure*. Le texte suivant nous a paru décisif à cet égard. Dans la *Passion de Saint-Quentin* de la fin du XVe siècle, on lit ce dialogue entre un gueux et le chevalier Bayon, guéri à Rome miraculeusement de la lèpre par saint Quentin (éd. Chatelain, v. 13688 et suiv.) :

CLAQUEDENT.

Que ferés vous d'un tel lolart [2] ?
Vous volés vous horder d'ordure ?

BAION.

Il a fait la plus belle cure
En mon corps qui soit faite
Appole, Jupin et *Mercure*
N'ont fait si nette ne si monde.

Le témoignage est formel : *Mercure* y occupe la place du *Tervagant* de l'épopée. L'auteur du mystère s'est servi d'une donnée traditionnelle, qui remonte à coup sûr au Moyen Age. Dans Isidore de Séville, Mercure est envisagé comme législateur des Egyptiens — « *Mercurius Trismegistus* leges Ægyptiis tradidit » (l. V, ch. III) — et cet attribut a passé dans le Prologue de la *Loi salique*.

La raison pour laquelle les trouvères ont évité l'emploi du nom de Mercure réside probablement dans le fait qu'il était passé à un saint honoré à Césarée — *saint Mercure* — dont il est souvent question dans la *Chanson d'Antioche* et plus tard dans les *Miracles de Notre-Dame*, où le saint de ce nom est qualifié de « chevalier de Nostre Dame ».

2° L'épithète de *Trismegistus* était bien connue au Moyen Age. Employé au début du IVe siècle par Lactance, au VIIIe par Isidore de Séville, le nom n'est pas rare pendant cette période et il a certes été connu par les clercs et les trouvères.

3° Les poètes épiques, à commencer par l'auteur ou les auteurs du *Roland*, ont un penchant très accusé au travestissement des noms païens ou censés tels. Si *Apollin* a été à peu près épargné, *Jupiter* y devient par contre *Jupin*. Le nom de *Mahomet* surtout subit, sous la plume des trouvères, les avatars les plus étranges : il est abrégé en *Mahom* et transformé en *Baufumet*, le *Bafomat* des Provençaux et des Espagnols.

1. Nous n'avons pas réussi jusqu'ici à retrouver le texte. L'indication est donnée par le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie* de Bouillet, XXXIe édition, refondue sous la direction de Gourraigne, v° *Tervagant*.

2. Hérétique, disciple de Lollard, hérésiarque anglais du commencement du XIVe siècle.

Digitized by Google

L'attribut *Trismegiste* a eu le même sort : il a été métamorphosé en *Tervagant* à la suite d'une adaptation ou interprétation poétique. Mercure, le messager de l'Olympe, le dieu voyageur par excellence, a été conçu par les trouvères comme le dieu « trois fois errant ». *Tervagant*, ou *Trivagant*, rapproché du bas-latin *Trismegistus*, est ainsi une création épique. Tout en partant d'un nom ou d'un attribut réel du dieu Mercure, le trouvère lui a imprimé le cachet de sa propre conception.

Derniers échos. — En somme, bien que sorti de la réalité, *Tervagant* représente une des acquisitions du vocabulaire épique de l'époque, où la fantaisie joue un rôle prépondérant. Sa survivance est d'autant plus curieuse.

Ce nom vague d'une prétendue divinité sarrasine est, suivant Mistral, encore vivace dans les Alpes avec le sens d' « homme sauvage [1] ». Ce renseignement qui manque par ailleurs a, paraît-il, été recueilli oralement par l'illustre poète-lexicographe, dont les données traditionnelles sont empreintes d'une sincérité et d'une bonne fois absolues.

Mais, c'est en Angleterre que le terme a rencontré une vogue inattendue, depuis le XIVe siècle, à travers Chaucer et Shakespeare, jusqu'à nos jours. Sous la forme spéciale *termagant* [2], il signifie : (comme adjectif), turbulent, bruyant, grondeur; et (comme substantif), mégère, femme méchante, emportée, dragon, gendarme. On en a même tiré le dérivé *termagancy* pour exprimer l'idée de turbulence ou de caractère impétueux.

C'est à l'influence des Miracles qui se maintinrent en Angleterre plus longtemps que chez nous, c'est à ces représentations populaires que l'ancien *Tervagant* est redevable de ce changement de sens. On a vu que Shakespeare dans *Hamlet* y fait encore allusion.

Il est curieux d'ajouter qu'un changement de sens absolument parallèle a affecté chez nous l'autre nom de l'ancienne épopée, le *Jupin* des trouvères. Mais, c'est aux écoliers que remonte cette fois le sens comique que *jupin* à acquis à l'époque de la Renaissance, lorsqu'il devint synonyme de « polisson » ou d'étudiant tapageur [3].

En somme, l'onomastique sarrasine des Chansons de geste n'a rien de spécifiquement arabe. Les personnages orientaux y portent tantôt des noms propres français, provençaux ou bibliques, et tantôt des épi-

1. Cf. *Trésor* : « *Tarvagan*, homme sauvage dans les Alpes. *Tarvagan*, dans la *Chanson de Roland*, est le nom d'une divinité invoquée par les Mahométans. Etymologie : *tard* et *vagant* ».

2. On est surpris de lire cet article dans la première édition de Bescherelle (1846) : « *Termagan*. Croyances populaires. Nom par lequel on désignait, au Moyen Age, une idole qu'on croyait adorée des mahométans et invoquée par les enchanteurs... Quelques uns écrivent *Tervagant* ».

Cette notice renferme deux erreurs manifestes : tout d'abord, la forme *Termagant* est inconnue en dehors de l'Angleterre (comme on l'a vu ci-dessus); ensuite, ce nom des trouvères n'a jamais pénétré dans le domaine des traditions populaires françaises. La source de Bescherelle est le *Complément du Dictionnaire de l'Académie française* (1845), dont notre lexicographe reproduit textuellement l'article *Termagant*, moins cette phrase finale : « Shakespeare, dans *Hamlet*, nomme *Termagant*... ». Cet indice est concluant : l'auteur a tiré son article d'un commentateur de Shakespeare.

3. Voir ci-dessus, p. 358.

Digitized by Google

thètes faisant allusion soit au teint ou à la taille, soit à diverses conceptions traditionnelles sur les Sarrasins.

B. — TOPONYMIE

La fantaisie des trouvères ne se montre pas moins vivace dans les désignations géographiques. Quelques appellatifs mis à part, la très grande partie de cette nomenclature est de pure invention.

I. — GÉOGRAPHIE IMAGINAIRE

Les quelques cas de toponymie réelle sont à la fois très rares et extrêmement vagues [1], et les copistes ont encore contribué à augmenter ce caractère aléatoire. C'est ce qui est arrivé notamment pour le *Roland*. On y lit par exemple :

1913 . . . . . l'Algalifes
Qui tint Kartagene, *Alferne*, *Garmalie*...

et ces deux dernières localités alternent aux variantes avec : *Averne* et *Galice*, *Oliferne* et *Candie*, *Eufanie* et *Nubie*.

Nous reviendrons plus loin sur les noms en *-erne*. Arrêtons-nous pour le moment à *Garmalie* et à *Eufanie*, qui n'ont pas encore été éclaircis. Garmalie, nous dit-on [2], serait Caramanie, en Asie Mineure ; quant à *Eufanie*, son histoire est plus compliquée.

Nous avons déjà montré que l'ancien terme hispano-arabe *aufage* avait été modifié en *aufaine* sous une influence analogique indigène. En dehors des formes et des sens déjà mentionnés, voici ceux qu'en ont tirés les trouvères :

Aufaigne, qui alterne avec *aufage*, pour désigner : 1° un roi sarrasin ; 2° les Sarrasins (v. Langlois, p. 55).

Alfanie ou *Aufanie*, pays sarrasin, à côté d'*Alfamie*, princesse sarrasine (*Alfamion*, nom de Sarrasin).

Alferne, ville sarrasine (dans le passage cité ci-dessus du *Roland*), avec les variantes *Alverne*, *Oliferne* et *Eufanie*, ce dernier répondant à *Alfanie*.

Aufalerne, ville sur la mer Rouge, résidence du roi Galafre (croisement d'*Aufanie* et de *Falerne*).

Ce n'est pas tout. Il convient d'y ajouter les formes altérées :

Eufanie, variante déjà citée d'*Alfanie*.

Orfanie, même pays qu'*Aufanie* : dans *Beuve de Hampton*, il est question d'un « cheval d'*Orfanie* ».

Et d'autre part, les formes abrégées :

Fenie, pays sarrasin (« roi de *Fenie* », dans *Esclaramonde*).

Femenie ou *Famenie*, pays d'outre la mer Rouge : dans *Maugis d'Ai-*

1. Voir Gaston Paris, dans ses *Extraits de la Chanson de Roland*.

2. H. Hawickhorst, « La géographie chez Andrea de' Magnabotti » (dans *Romanische Forschungen*, t. XIII, p. 689 et suiv.). Le florentin Magnabotti (1370 à 1431) est l'auteur de plusieurs romans en prose inspirés des Chansons de geste. Dans ses *Nerbonesi*, *Carmalia* désigne une ville persane. — En dernier lieu, M. Boissonnade (p. 162) voit, dans *Garmalie*, « le pays des Berbères *Ghomara* ».

Digitized by Google

gremont, il est question de l' « or de *Femenie* » et on y lit l'expression « jusqu'en *Femenie* » [1].

La contamination de *feme*, femme, y est évidente. Le roman de *Blancardin* fait parcourir à son héros et à son ami divers pays de cette géographie mi-réelle mi-poétique :

Passent les pays de Lequiferne
Et de Baudaire et de Biterne,
Et le gouffre de Saternie,
Et passent devant *Femenie*,
U il n'en a se femes non [2].

Ce pays des femmes, situé dans l'Extrême Orient et décrit dans le *Roman de Troies* (v. 23230 et suiv.), est rappelé par Hue de la Ferté pour désigner la communauté des femmes [3]. Gilles le Bouvier (p. 76) l'identifie avec le pays des Amazones.

Le point de départ de la série, *alfaine* ou *aufaine*, étant un mot factice, une invention de trouvère, toute cette nomenclature est foncièrement imaginaire : les pays ou les villes d'*Alfanie* ou d'*Aufanie*, d'*Alferne* et d'*Aufalerne*, d'*Eufanie* ou de *Fenie* sont tous situés en pleine Utopie.

Continuons cette curieuse enquête sur la géographie de la *Chanson de Roland*.

Le manuscrit de Chateauroux (vers 228) mentionne un pays d'*Orabloi*, situé entre *Porpaillart* et *Belcler* : le *Port Paillart* est seul réel, *Belcler* est une appellation poétique et *Orabloi* est un autre aspect d'*Arabloi*, Arabe.

Aux appellations poétiques appartiennent également *Blondernie*, ville païenne (dans *Roland*, v. 3224) et *Clarbone*, pays sarrasin (*Ibid.*, v. 3259).

Une mention particulière est méritée par les noms de villes du *Roland* finissant en *-erne*. Leur point de départ est réel. Un nom comme *Salerne*, dans l'Italie méridionale, ville célèbre au Moyen Age par ses médecins, a fourni ce suffixe, devenu fécond sous la plume des trouvères.

Ils l'ont tout d'abord attaché à d'autres villes italiennes : Palerme devient, dans les Chansons de geste, *Palerne*, et Viterbe, *Biterne* [4] ; de même, la ville espagnole Valtierra se change en *Valterne*.

1. Ces formes abrégées rappellent *Galie*, autre nom de pays sarrasin, pour *Augalie*, proprement pays de l'Agalife (v. ci-dessus, p. 426).
2. Cité dans Fr.-Michel, *Recherches*, t. I, p. 203.
3. Le Roux de Lincy, *Chants historiques*, t. I, p. 174 :

Rois ne creés mie
Gent de *Femenie*,
Mais faites ceus apeler
Qui armes saichent porter.

4. On lit dans les *Narbonnais* (éd. Suchier) :

6147. Par desor l'iauwe fiert un Amoravi
Qui tient *Biterne* et Pampelune...

et son dernier écho dans la *Farce de Pathelin*, où celui-ci, simulant le délire, s'écrie (avec un jeu de mots sur *guiterne*, guitare) :

872. Sus tost la Royne des *Guiternes !*
A coup, qu'elle me soit approuchée ?...
Je sçay bien qu'elle est accouchée
De vingt et quatre Guiterneaux.

L'imprécation *au diable de Biterne!* familière à Rabelais, est encore vivace dans le Midi (v. Mistral). Cf. t. I, p. 296-297.

Digitized by Google

Ce suffixe a servi ensuite à toute une nomenclature fantaisiste dont voici le relevé :

Alferne ou *Alverne*, ville sarrasine déjà mentionnée.

Baiverne, *Balverne*, *Belferne*, variantes poétiques de *Biterne*, Viterbe.

Dans le *Dit de l'Herberie* de Rutebeuf on peut suivre les phases de cette évolution analogique. Le marchand d'orviétan y énumère les pays où il était allé chercher ses drogues merveilleuses, noms de pays qui sont autant de souvenirs de l'ancienne épopée [1].

Califerne ou *Galiverne*, ville sarrasine dans le *Roland* (v. 2924). « On ne sait ce qu'est *Califerne* », remarque Gaston Paris [2].

Ce pays des Califes, synonyme de *Galie* ou *Augalie*, trouve ses pendants dans *Moriane*, pays des Maures, et dans *Orabloi*, pays arabe, appellations des plus vagues qu'on pourrait tout aussi bien placer dans le pays des Antipodes.

Loquiferne, ville du géant sarrasin *Loquifer* (Lucifer) et pays de Gui de Bourgogne, à côté d'*Oliferne* ou *Holiferne*, ville sarrasine qui rappelle le nom biblique d'*Holoferne*, général babylonien tué par Judith.

Luiserne, ville sarrasine, sur la mer, en Espagne (Langlois). « On n'a pas réussi jusqu'à présent à identifier cette ville », nous dit plaisamment M. Bédier, qui consacre quelques-unes des pages les plus savoureuses de son livre à « ce petit problème » qui a suscité tant d'hypothèses illusoires [3].

Le relevé toponymique que nous venons de dresser, tout comme celui de l'onomastique, n'apporte aucune donnée positive. Les noms en sont incertains, incohérents et, tranchons le mot, bel et bien fantaisistes.

II. — IDENTIFICATIONS ILLUSOIRES

Tout récemment, dans un ouvrage d'une vaste érudition [4], M. Boissonnade, historien versé dans la littérature des croisades d'Espagne, a essayé de renouveler les connaissances qu'on possédait jusqu'ici sur le cadre géographique de la *Chanson de Roland*. Il consacre presque un tiers de son volume à faire ressortir, à l'encontre de l'opinion courante, la précision non seulement du cadre géographique de l'Espagne (p. 67 à 152), mais aussi des données, peu nombreuses d'ailleurs, relatives à l'Afrique du Nord (p. 152 à 168).

Ce sont surtout les noms en *-erne* qui ont appelé son attention. Nous

1. Meir ai passée,
Si m'en reving par la Morée.
Où j'ai fait mout grand demorée.
Et par Salerne,
Par Burlenne et par Byterne.
En Puille, en Calabre, à Palerne
Ai erbes prises,
Qui de granz vertuz sont emprises.

2. *Extraits de la Chanson de Roland*, p. 111.

3. Bédier, *Les Légendes épiques*, t. III, p. 152 à 166 : La ville légendaire de Luiserne.

4. P. Boissonnade, *Du nouveau sur la Chanson de Roland*. La genèse historique, le cadre géographique, le milieu, les personnages, la date et l'auteur du poème, Paris, 1923, p. 69 à 236.

Digitized by Google

avons montré que, certains appellatifs mis à part (comme *Biterne* et *Valterne*), la plupart de ces dénominations géographiques sont du domaine de la fantaisie.

M. Boissonnade n'est pas de cet avis. Il propose diverses identifications [1], dont le moindre inconvénient est leur caractère factice : l'érudit historien *reconstruit* ses noms géographiques, il nous donne *ses* hypothèses, au lieu de la réalité contemporaine.

Mais là même où il nous suggère des réalités géographiques, les identifications proposées n'emportent pas la conviction.

Voici *Belferne* (avec les variantes *Balverne* [2] et *Baiverne*). M. Boissonnade, après avoir remarqué que Gilles Le Bouvier désigne les Berbères sous le nom de *Belmerin* ou *Belmarine* [3], ajoute (p. 164) : « Les Beni-Merine, comme les Ifrène et les Ghomara, ont eu, entre le XIe et le XIVe siècle, un rôle considérable, soit dans le Maghreb, soit en Espagne ».

D'autre part, nous dit-on, *Oliferne* serait dans les Chansons de geste synonyme d'Alep, appelé *Galapia* [4] chez les historiens des Croisades (p. 205-206).

Mais alors, pourquoi le trouvère ou le pèlerin le rattache-t-il à Holoferne ? C'est que ce nom biblique lui est seul familier et *Oliferne* ou *Oluferne* désigne, dans son esprit, une ville d'Orient, sans aucune précision géographique.

Quelque grand qu'ait été le rôle des Berbères et des Almoravides dans les croisades franco-espagnoles, ce rôle est géographiquement tout à fait effacé dans le *Roland*, qui reflète l'ignorance des contemporains sur tout ce qui concerne l'Orient : géographie, croyances, coutumes, etc. Ce que la réalité géographique peut devenir sous la plume d'un ignare, nous l'avons montré par un exemple frappant de la première moitié du XVIe siècle [5]. Mais tandis qu'à l'époque de la Renaissance ce cas extraordinaire est resté à peu près isolé [6], il représente l'état même des connaissances géographiques chez les clercs et les pèlerins pendant le haut Moyen Age, du XIIe au XIVe siècle.

Il faut d'ailleurs tenir compte de l'ensemble de l'onomastique et du vocabulaire et non pas isoler ce bilan géographique des noms de personnages et des divinités prétendus sarrasins. Une vue synthétique est seule à même de dégager les éléments positifs ou fictifs de cette conception confuse du Moyen Age sur l'Orient musulman.

1. *Alferne* serait *Al Ifrène*, souvenir des Beni-Ifrène, tribu berbère (p. 158). Encore ce composé factice désignerait-il une tribu, et non pas une ville sarrasine. *Califerne* représenterait un composé de deux vocables berbéro-arabes, celui de *Kalaa* et d'*Iferne* (ou *Ifrène*), c'est-à-dire la place forte des Ifrènes (p. 189).

2. M. Boissonnade ajoute : *Belmerme*, mais cette variante manque à la *Table* de Langlois. C'est à coup sûr une coquille pour *Belmerin*.

3. Le texte de Gilles Le Bouvier ne donne que *Balmarin*, transcription de *Beni-Merin*, nom d'une tribu, et non pas d'une ville (unique sens de *Belferne* dans le *Roland*).

4. M. Boissonnade, p. 205, tâche d'expliquer le nom de « l'amiral *Galafes* », comme émir d'Alep.

5. Voir notre étude sur la « Cosmographie de Jean Alphonse le Saintongeais », dans *Revue des Etudes rabelaisiennes*, t. X, p. 19 à 67.

6. Nous pensons au copiste du *Manuscrit* du *Cinquième livre* de Rabelais. La plupart des noms propres et même des néologismes scientifiques ou littéraires y sont rendus méconnaissables.

Digitized by Google

De même que les vocables hispano-arabes subissent, dans le *Roland* et les autres chansons épiques, les plus singulières métamorphoses jusqu'à devenir méconnaissables aux yeux des arabisants et des étymologistes ; de même qu'une tradition polythéiste et idolâtre y caractérise uniquement le stricte monothéisme de l'Islam ; que les personnages sarrasins y sont toujours travestis en masques de carnaval ; qu'enfin l'ignorance la plus profonde règne sour tout ce qui touche à la vie musulmane ;

De même, les noms géographiques, altérés, modifiés, artificiellement multipliés ou forgés de toutes pièces, révèlent des connaissances géographiques frustes, fausses ou franchement imaginaires.

Le milieu géographique oriental n'y est qu'un fouillis inextricable, compliqué encore par l'abondance des variantes [1]. Vouloir y chercher partout des souvenirs, voire des précisions, c'est faire abstraction de la facture même de cette poésie épique, dans laquelle l'ignorance de l'époque et la fantaisie des trouvères dominent et transforment à plaisir le monde musulman.

L'examen d'ensemble de l'élément oriental, dans notre ancienne épopée, laisse une impression de même nature. Quelques échos lointains de la réalité hispano-arabe mis à part, le bagage oriental (ou censé tel) de nos Chansons de geste doit être relégué dans le domaine de l'imagination [2].

1. Cf. Alferne (Var. : Alverne, Oliferne, Olinferne, Eufanie, Ongrie). — Belferne (Var. : Balverne, Baiverne, Biterne, Bisterne, Bistrine), etc.

Le nom de la ville de Cappodoce y devient tour à tour : Capuel, Chabuel, Gadoinne, à côté d'Escababi, Escaladis, etc. (v. Langlois).

2. Voici une note bibliographique complémentaire touchant les essais d'interprétation du nom de *Tervagant* (v. ci-dessus, p. 434).

M. Paul Casanova lui attribue une origine arabe : *Tervagant* reflèterait la locution exclamative *tarabb al ka'bat*, par le maître de la Kabat ! « expression assez courante chez les premiers Musulmans, qui conservaient sous cette forme une survivance de leur culte pour la pierre noire de la Mecque et de la Kabat où elle était conservée » (Cf. son article : « Mahom, Jupin, Apollon, Tervagant », extrait des *Mélanges Hartwig Derenbourg*, Paris, 1909, p. 5). — Ce nom de *Tervagant*, inconnu à l'espagnol, appartient en propre à l'auteur du *Roland*, qui l'a transmis aux trouvères ultérieurs. Cette seule constatation suffit à exclure *a priori* toute provenance orientale.

W. Tavernier, dans sa notice sur « Tervagant » (*Zeitschrift*, t. XXXVIII, 1914, p. 226 à 229), y voit une sorte d'anagramme de *Saturne*. — Ce dernier nom est complètement inconnu aux Chansons de geste (v. Langlois).

La même année, Joseph Merk (*Anschaungen über die Lehre und das Leben der Kirche im altfranzösischen Heidenepos*, Halle, 1914, p. XVII, note 8) affirme, à son tour, que « *Tervagant* n'est étymologiquement que le *terra vagans*, celui qui rôde sur la terre, le diable... nom qui provient du milieu ecclésiastique ».

Tout récemment (*Zeitschrift*, t. XL, 1920, p. 497 à 500), Kazimir Jarecki a fait sienne cette dernière interprétation. Sous le titre « Une trinité païenne dans le *Roland* », il groupe les trois idoles : Apollon y symboliserait le Père des démons, Mahomet, le Fils du diable, et Tervagant, diable lui-même, serait la contre-partie du Saint-Esprit. — Que devient Jupiter dans cet « arrangement » ?

En somme, aucune vue positive ne se dégage de cet ensemble d'opinions.

Digitized by Google

ADDITIONS ET CORRECTIONS

TOME PREMIER

P. 13. ***Macecle***, massue... primitivement diminutif de ***mace***, masse, massue (XIIe siècle), attesté uniquement par son dérivé *maceclier*. L'acception de « boucherie » est secondaire et la forme renvoie à une origine provinciale qui reste à déterminer (cf. t. II, p. 319, le lorrain *bozek* [= *bosècle*], enfant sale).

Tribouiller... trifouiller... Voir Index.

P. 22. Encre... Ce terme manque à la liste copieuse de vocables concrets qui ont présidé à la nomenclature gallo-romane de la notion *boue* (cf. t. II, p. 120 à 125).

P. 65. ***Beauvotte***, charançon... messin, *bawate*, roquet... Zéliqzon en cite de nombreuses variantes dont il rapproche l'homonyme *bawatte*, tas de boue (cf. *bousier*). Dans un cas, comme dans l'autre, ce terme provincial reste foncièrement indigène.

P. 129. Omettre le piémontais *borlio* (lire : *borlo*), souche, trogne. Le doublet méridional *borgne* et *borlhe* représente des formes régionales (cf. le haut-breton *tignolle*, barque de pêcheur, avec le synonyme gascon *tillole*). Cette alternance des liquides est surtout fréquente dans les noms propres (cf. t. I, p. 100, note).

P. 140. *Baiveau* et *bailliveau*... Même rapport qu'entre Baïf et Baillif.

P. 156. Ce vocable (*embaucher*)... Ajouter : ainsi que son corrélatif ***débaucher*** (XIIIe-XIVe siècle), proprement faire sortir les bestiaux de la *bauche* ou grasse prairie.

P. 157. ***Pautre*** ou ***peautre***... Au sens de « paillasse » (XIIIe siècle), encore vivace dans le vulgaire parisien sous la forme ***piautre***, dans certaines locutions spéciales (v. *Langage parisien*, p. 22).

P. 160, note 4. La citation du ***Manant*** et du ***Philosophe*** est tirée des ***Illustres Proverbes, nouveaux et historiques*** (Paris, 1665, t. II, p. 33 à 35), qui reproduisent textuellement l'*Etymologie ou Explication des Proverbes* de Fleury de Bellingen (La Haye, 1656, v^o *drôle*). Ce n'est donc pas dans le *Moyen de parvenir*, mais dans les *Illustres Proverbes* (*aliàs* dans Fleury de Bellingen) que Caseneuve a puisé son étymologie scandinave du terme *drôle*.

P. 164. *Gueuse*... Rapprocher ***javotte***, masse de fer coulée (Littré), qui semble remonter à la même image technique (de *gavotte*, diminutif de *gave*).

P. 165. *Mouton* et *brebis*, comme termes pour désigner des parties du pressoir. Ajouter : *laie*, auge du pressoir, proprement femelle du sanglier, métaphore corroborée par l'abruzzois *purcelle*, cuve d'un moulin à huile (« petite truie ») et par l'italien *verrocchio*, pressoir d'olives (« petit verrat »).

Blin... *mouton*... Cf. lat. *sucula*, jeune truie et sorte de treuil employé dans les pressoirs.

P. 179. *Barbote*... De même, ***bourboteur***, sorte de navire (v. Godefroy).

P. 195. *Bilboquet*... Ce terme a passé dans la technologie populaire. Son corrélatif *quilboquet* (1622 : *quillebouquet*) désigne un outil de menuisier pour équarrir, d'où la forme contaminée *équilboquet* (cf. Bas-Maine, *égaloches*, échasses), à côté de *guilboquet*, variante due à une confusion graphique du *q* avec *g*.

P. 232. A Saint-Pol, *touiller* signifie à la fois remuer un liquide et parler confusément... Ajouter : De même, *brouiller*, barboter, marmoter, sens fréquent au XVe siècle (*Pathelin*, Villon, etc.). Cf. une note de Lucien Foulet dans *Romania*, t. XLVII, p. 581.

P. 248. *Chat*, diable, sorcier... Ajouter : St.-Pol, *co*, esprit follet apparaissant sous la forme d'un gros chat, à côté du suisse romand *chetta* (Vaud, *chète*), sabbat de chats sorciers, dits ailleurs *macauds* ou *marauds* (Berry), *randous* (Bas-Maine) et *matagots* (Provence).

Digitized by Google

P. 260. L'influence du jargon sur la littérature... Voir, en dernier lieu, le *Dialogue de Gautier et Martin*, farce inédite que vient de publier M. Paul Aebischer (*Revue du XVIe Siècle*, t. XI, p. 157 à 192). Dans ce dialogue, qui remonte à la fin du XVe siècle, deux aventuriers racontent leurs derniers exploits dans une langue « saturée de mots et d'expressions empruntés au jargon ». Ces termes spéciaux avaient donc déjà franchi le cercle fermé des malfaiteurs pour devenir accessibles aux habitués de ces spectacles populaires. On y rencontre non seulement des argotismes familiers à Villon, mais aussi des vocables du terroir neuchâtelois particuliers aux voleurs de cette région (cf. J. Jeanjaquet, « Argot des malfaiteurs dans la Suisse romande au XVIe siècle », dans *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande*, Lausanne, 1903, p. 68 à 70).

P. 266 ... anc. fr. *embeliner*, ensorceler... Supprimer l'explication donnée. Ce verbe est attesté tout d'abord chez Tabourot avec le sens d'enjôler. Voir t. II, p. 273.

P. 280. *Plantez! plantez!*... Furetière transcrit ici, sans le comprendre, le texte des *Illustres Proverbes*, c'est-à-dire en définitive Fleury de Bellingen (cf. l'addition à la p. 160) qui écrit à la p. 105 de son *Etymologie des Proverbes* : « En quelques provinces de France, le soir du dernier jour de l'année, des enfants crient par les rues *Au guy l'an neuf!* ou, par corruption, l'*Anguillanneuf!* Les Picards, après avoir crié l'*Au guy l'an neuf!* y adjoustent : *Planté! plante!* c'est-à-dire une année abondante et fertile en toutes sortes de biens ».

P. 292. *Grimaud*, diable... Au XVIe siècle, sobriquet donné aux petits écoliers turbulents des classes élémentaires.

P. 330. *Faitard*... Aussi sous la graphie moyen française *fetard* (v. Godefroy).

P. 338. *Drilhant*... Cf. moy. fr. *drillant*, brillant, étincelant (v. Godefroy).

P. 367. Tappolet, *Die alamanischen Lehnwörter*... Un jeune germaniste de Bâle, M. E. Steiner, vient d'en publier le pendant : *Die französichen Lehnwörter in den alamanischen Mundarten der Schweiz*, Bâle, 1921 (600 pages in-8°). Un glossaire de tous les mots français introduits à diverses époques dans les patois alémaniques clôt cette utile publication, qui abonde en aperçus d'ordre historique et social.

P. 391. *Bretonner*, marmotter (c'est-à-dire parler *bret* ou breton)... La *Farce de Pathelin* donne le primitif *bretter* avec ce sens (v. 433 : « ... ay-je tant *bretté* et parlé... ».

P. 392. *Brezanejar*... Ajoutons que, dans la *Prise de Cordres*, v. 2851, « uns *Braiz* » désigne un Breton.

P. 403. Echange de labiales... Ce phénomène n'est pas resté étranger aux langues classiques. L'exemple type est *formica*, fourmi, inséparable du grec μύρμηξ et de sa forme vulgaire βύρμαξ (Hésychius). C'est sans doute cet échange qui explique également le rapport entre *forma* et le correspondant grec μορφή (v. Walde).

P. 419. Esp. *bizarro*, courageux... C'est de l'espagnol que le terme passa au basque *bizar*, barbe, primitivement homme à barbe (cf., inversement, en roumain, *bârbat*, courageux, proprement homme à barbe).

P. 422. *Quiqui*, forme abrégée de *quiquiriqui*... C'est plutôt une forme alternante de *coco*, coq.

P. 424. Grec... Latin... La répartition que nous avons établie entre termes héréditaires et noms hypocoristiques, pour désigner les animaux domestiques, pourrait devenir aussi féconde dans le domaine des langues classiques. Le latin est presque dépourvu de pareils noms d'amitié, tandis que le grec possède maint appellatif de ce genre. En voici quelques aperçus :

Le grec σκύλαξ, petit chien, est ainsi appelé d'après son glapissement. Le verbe correspondant n'a pas survécu en grec, mais il est encore vivace en roumain, où *schildi* signifie « glapir » (Cihac, t. II, p. 331).

Le terme onomatopéique βάριον, pour mouton (cf. ci-dessus, p. 36), a été supplanté en littérature par le qualificatif πρόβατον, proprement bête qui marche en

Digitized by Google

avant, en tête du troupeau. Même substitution de μήκη, chèvre, par αἶξ (cf. ci-dessus, p. 37).

L'appellatif χοῖρος, cochon, remonte à la voix de la bête, comme son synonyme γρύλλος. Les pendants modernes (piémontais *ciro* et provençal *chourro*) confirment cette origine imitative.

Le nom enfantin du coq, κόκκο, n'a survécu en grec que dans des dérivés et des composés (peut-être à cause de son homonymie avec κόκκος, graine). Le nom hypocoristique a été remplacé par un qualificatif des adultes : ἀλεκτρυών, coq, proprement batailleur (cf. ci-dessus, t. I, p. 79), allusion à son caractère belliqueux (v. Boisacq), alors qu'en latin, le gallinacé est simplement représenté par une variété géographique, *gallus*, le coq gaulois (v. Walde), parallèle à notre appellatif provincial : coq *mahon* (v. Index).

Une comparaison systématique de ces noms enfantins, imitatifs et descriptifs, dans les idiomes romans et les langues classiques (comme nous l'avons montré par des exemples isolés) pourrait éclairer d'un jour nouveau nombre de termes obscurs. La richesse des langues vivantes en appellations hypocoristiques viendrait suppléer à la pénurie correspondante du vocabulaire classique.

P. 424, note. ... *loulou*... lire : *lolo*.

TOME DEUXIÈME

P. 14. Mouvement oscillatoire... Ajouter le gascon moderne *mazant*, *bazant*, branle, vacarme, tapage (*mazanta*, *bazanta*, donner le branle, secouer, cahoter). Ce sens, primitivement concret, et le double aspect de l'initiale renvoient à une source onomatopéique. L'ancien provençal n'en a retenu que des acceptions métaphoriques ; agitation, tracas, peine (Boèce), à côté de tumulte, bruit (nombreux exemples dans Raynouard et Levy). Le verbe *mazantar*, faire retentir, se lit uniquement dans Bertrand de Born. Voir plus bas l'addition à la p. 424.

P. 22. Sarde *baulai*, aboyer... Ce verbe trouve son pendant dans l'angevin *bauler*, même sens, à côté du synonyme berrichon *baüler* ou *bahuler*.

P. 57. *Bémus*... Ce terme moyen français diffère par la forme et par la chronologie de l'ancien synonyme *bemy*, que Druon (*Romania*, t. XLV, p. 270) explique comme une métaphore tirée de l'ancienne notation musicale.

P. 58, note. *Abuser* pour *amuser*... Même sens en Gascogne et en Limousin (v. Mistral). Cf. ci-dessous, p. 287, *buser* et *muser*.

P. 81. *Luire*... *luiser* (dial. *lujer*), à côté de *luiter* (dial. et vulg. *liter*, *lider*), être en chaleur... Le parler vulgaire exprime l'accouplement du bétail, soit par une effervescence physique (*luire* ou *luiser*), soit par la notion de combat sexuel, de lutte (*luiter*).

Suivant M. Tilander, ouvrage cité plus bas (p. 114), *luire*, saillir (du bélier), remonterait à un type **lugere*, dont *luctare* (source du synonyme *luitier*) serait le fréquentatif. De plus, *lujer*, prononciation provinciale de *luiser*, « doit représenter un **lugicare*... ».

Ce sont là des restitutions aussi oiseuses que chimériques. Voir, à leur sujet, l'addition à la p. 236.

P. 84. *Cobi*, *colibi*, dindon... La première forme représente un composé synonymique *coq-bin* (cf. *coquebin*) ; la deuxième, un composé de *coq* avec *libi-libi !* cri pour appeler les oies ou les dindes (v. t. II, p. 64, note).

P. 88. *Cabot*, crapaud et méchant chien... Ajouter : Terme de mépris donné à un comédien ambulant, à un acteur sans talent (dit aussi *cabotin*).

P. 121. Anc. fr. *garbot*, dyssenterie... Corriger : Proprement mal de saint Garbot ou saint Gerbold, évêque de Bayeux. Voir sur ce point une note de Holbrook dans sa récente édition de la *Farce de Pathelin*, p. 108 (à propos du vers 894 : « Bé dea ! j'é le *mau Saint Garbot* »).

P. 135. *Brouiller*, salir... Tout récemment M. Gunnar Tilander, dans ses consciencieuses *Remarques sur le Roman de Renart* (Göteborg, 1923, p. 164), cite un exemple manuscrit *soi brooillier*, auquel un autre manuscrit substitue *soi tooillier*,

Digitized by Google

se souiller. L'auteur sépare le terme français de son correspondant méridional *brolhar*, en faisant remonter le trissyllabique *brooillier* à « un type fictif **brodiculare*, fait sur le radical germanique *brod*, qui entre aussi dans le dérivé *brouet* ».

A l'appui, il allègue des types analogues ou prétendus tels : **tuduculare* (touiller), **fodiculare* (fouiller), **roticulare* (rouiller) et **suticulare* (souiller).

De ces types, **fodiculare* est seul corroboré par le prov. *fozilhar*, alors que tous les autres sont plus ou moins sujets à caution :

**Tuduculare*, pour *tudiculare*, piler, broyer. Le sens primordial de *touiller*, salir de boue, et son expansion géographique s'y opposent nettement (v. ci-dessus, t. II, p. 142-144).

**Roticulare* et **suticulare* appartiennent à une latinité douteuse. Ce sont des restitutions à la fois commodes et superflues, à l'exemple des autres tentatives du même genre, à propos desquelles on pourrait répéter les paroles déjà citées de Gaston Paris (v. ci-dessus, p. 202, note 3) : « Ces formations sont faciles à imaginer... J'aime à croire que le mot vient du Midi ».

Il en est de même de *brouiller* (dissyllabique ou trissyllabique), inséparable de l'anc. prov. *brolhar*, qui possède seul la série complète des sens : primitivement jaillir, bouillonner, d'où, d'une part, germer, bourgeonner (cf. *brolh*, rejeton, avec le mod. *giscle*, jaillissement et bourgeon), sens spécial à l'ancien provençal; et d'autre part, salir de boue, souiller, acception familière à l'ancienne langue et aux patois, encore inhérente aux dérivés *brouillon* et *brouillard*. En italien, *broglio* signifie tumulte, et en portugais, *abrolhar*, sourdre, jaillir. Cette polysémie parle en faveur d'une provenance onomatopéique.

A son tour, *souiller* répond à l'anc. prov. *solhar*, verbe tiré de *solh*, ordure, proprement porcelet (cf. ci-dessus, p. 125).

Quant à *rouiller*, rouler les yeux, bornons-nous à faire remarquer que le languedocien *roula* répond au gascon *roulha* (Mistral), ce qui ferait supposer un doublet régional (cf. en français, *boulir* et *bouillir*, *bouler* et *bouiller*).

P. 146. La pêche en est complètement absente... Ajouter : Le seul écrivain du xvie siècle qui touche à la pêche est le poète Antoine de Montchrétien. Dans son *Traicté de l'Œconomie politique*, paru en 1615, éloquent plaidoyer en faveur des arts mécaniques et du commerce, l'auteur relève l'importance de la pêche de la morue et du hareng, ainsi que des procédés des Hollandais et des Français pour les utiliser. Cf. l'édition de Funck-Brentano (Paris, 1889, p. 230 à 235).

P. 159. *Louve*, filet... Ce *louve* serait la traduction du synonyme allemand *Wolf*, et celui-ci, une fausse interprétation d'un *wertwolf*, prétendu reflet du type **vertabellum* (v. Meyer-Lübke, v^o^ *lupus*). Double supposition illusoire : le fr. *louve* et l'allem. *Wolf*, filet, sont des métaphores indigènes et indépendantes, et notre terme rentre dans un ensemble d'images zoologiques touchant les appellatifs des engins de pêche.

P. 176. *Maniguette*... *guelde*... La raison de la suppression de l'élément initial *mani* réside probablement dans son sens synonymique (cf. *manne* de poisson).

P. 196. *Drôme*... Ce terme de pêche est emprunté aux marins (v. *Dict. général*). Schuchardt (*Zeitschrift*, t. XXV, p. 346) en rapproche l'allem. *Drohm* (Dram), *Trum* (Tram), sans cependant en spécifier le sens.

P. 220. *Calepin*... Lire : *canepin*.

P. 235, note. *Baillard*... C'est également le cas du moy. fr. *ceoignole*, *soignole* (auj. *chignole*), bascule d'un puits ou manivelle de dévidoir. M. Thomas (*Essais*, p. 265) postule un type **ciconiola*, qu'on lit déjà dans Ménage, avec un renvoi justificatif.

P. 236. *Busard*... *buser*... Dans la branche franco-italienne du *Roman de Renart*, le busard figure sous le nom de « *Busnardo* lo criador ». C'est là apparemment un nom propre, comme les autres personnifications zoologiques de cette épopée animale. Cet appellatif est inséparable des noms propres : Busne, Busnel, Busnet, Busnot, Busnou, que Larchey cite comme encore vivaces. L'ancien français *buisnard*, sot (dont Godefroy cite de nombreux exemples), s'y rattache à coup sûr,

Digitized by Google

mais il est douteux qu'il remonte au nom du busard, l'ancienne langue ignorant un *busnard*, busard, et les patois n'en ayant conservé aucune trace.

M. Tilander (*ouvr. cité*, p. 14) admet sans plus cette identification, en faisant remonter **buisnard*, busard, à un type **buteonardum*, alors que *busard* lui-même représenterait un primitif **bute(o)ardum*.

Là ne s'arrête pas l'intrépidité de l'auteur. On lit à la p. 16 de son livre : « Si d'un côté *busier* répond à un type **buteare*, *busner*, de son côté, rend raison d'un **buteonare*, formé sur le cas-régime ».

Or, le prétendu anc. fr. *busner* est une coquille pour *businer* ou *buisiner*, que connaît seul Froissart (encore vivace en wallon moderne), formation diminutive indigène, analogue aux synonymes : montois *buseler*, lillois *busiller*, etc.

Si le rapport entre le latin *buteo* et le français *busard* est des plus douteux, les types allégués pour les dérivés sont de simples décalques des vocables français correspondants. Ces travestissements en latin tournent dans un cercle vicieux perpétuel et menacent, si l'on ne met un terme à ce sport latinisateur, de faire sombrer l'étymologie romane dans le factice et le vide.

Somme toute, l'origine de *busard* reste à trouver, le rapprochement que nous avons suggéré (p. 236) n'étant qu'une conjecture.

P. 269. Latin superflu... On lit dans Meyer-Lübke : « *Labyrinthus*, labyrinthe. De là, Milan, *lavarin*, lopins de terre qui servent de digue; et (avec l'échange du suffixe) Venise, *laorieri*, claie à l'ouverture de la nasse ». Il s'agit en fait de termes provinciaux de pêche, essentiellement différents, l'un et l'autre étant des dérivés indigènes et répondant aux synonymes italiens *lavario*, panier à poisson, et *lavorio*, petit travail (appliqué à l'ouverture d'un engin de pêche). Le premier vocable désigne (suivant Cherubini) le panier où l'on dépose le poisson, au fur et à mesure qu'on le pêche. Le pêcheur le plonge dans l'eau qui le baigne et le *lave* (d'où le nom). Pas trace directe de latin et aucun rapport, formel ou sémantique, avec *labyrinthus*. Ce curieux rapprochement, donné sans référence, est censé appartenir en propre à l'auteur.

P. 277. *S'égailler*, s'étendre (et *évailler*)... Ce verbe homonyme remonte à *éguail* (*évail*), rosée, de l'anc. fr. *aigue*, *eve*, eau, proprement s'étendre comme la rosée.

Le prototype *phthisicus* revient à M. Ant. Thomas, qui ajoute à l'article de Decrocquigny une note complémentaire.

P. 278... *Bondon*. Lire : *bondir*. Cf. prov. *boumbi*, bondir et résonner.

P. 298, note 2. *Bedon*... Lire : *bidon*.

P. 299. Types franciques... Ajouter : « **Bulka*, masse : anc. fr. *bousche*, botte, fagot, gerbe ». — Même origine indigène que *bouquet* (cf. *boucherel*, bouquet de bois) ou *bouchet*, l'un et l'autre termes ne remontant pas au-delà du XIVe siècle.

P. 311. Suffixes analogiques... Ajouter : -ROLLE, ROLE (cf. casserole, flammerole, moucherolle) : *Bouterolle*, filet, proprement petite boute ou outre (cf. *Dict. général*); *caterole*, trou de lapin, proprement chatière, même sens que *catiche*, l'un et l'autre dérivés normano-picards passés à la langue générale au XVIe et au XVIIe siècle (cf. *Dict. général*).

P. 382. *Ermoufle*. Godefroy ne cite que des exemples de Gautier de Coincy, chez lequel le mot rime avec *escoufle*. M. Tilander (*ouvr. cité*, p. 108) y ajoute quelques autres textes du XIIIe siècle (tirés du *Roman de Renart* et de l'*Histoire de Guillaume le Maréchal*), qui présentent une rime analogue. L'auteur s'efforce de tirer *ermofle* de l'ancien grec ἐρημοφίλης, qui aime la solitude, par un intermédiaire bas-latin inexistant **ermófilus*.

Peine perdue... De pareilles altérations finales, à nuance ironique, se rencontrent dans plusieurs Chansons de geste : *Aarofle*, pour Aaron, comme nom de roi sarrasin, se lit dans *Aliscans*, et *Marsoufle*, pour Marsile, nom du chef sarrasin, dans *Garin le Loherain* (v. la *Table* de Langlois).

La rime n'est certes pas restée étrangère à ces déformations satiriques, comme en témoigne précisément *ermoufle* lui-même, qui alterne habituellement avec *escoufle*. Le vieux poète, considérant le faux dévot ou l'hypocrite comme un fléau

Digitized by Google

social, le compare à un oiseau de proie : « ... ces *ermouſles*... pires qu'escoufles » (G. de Coincy).

P. 366. *Bigardie*, hypocrisie... Cf. esp. *bigardia*, tromperie. dissimulation, et *bigardo*, coquin, gueux, à côté de *begardo*, bégard — tous empruntés au français.

P. 367. *Begutta*, béguine... Cf. ital. *bigutta*, marmite des pauvres, proprement marmite de béguine. Terme vulgaire et moderne qui n'a rien de commun avec le lat. *guttus*, cruche à goulot étroit (v. Meyer-Lübke).

P. 374. Coquilles lexicographiques. Ajouter ces deux nouveaux exemples :

Sielon. Le Père Dan (*Histoire de Barbarie*, 1649, p. 52) parle d' « un certain météore que les mariniers [provençaux] appellent un *Sielon* ». Terme passé dans le *Glossaire nautique* de Jal (v° *sielon*). C'est une coquille pour *cyclone*, trombe.

Bartoloméo Crescenzio, dans sa *Nautica Mediterranea* (1607, p. 401), le transcrit *scilone* (« questo *scilone*, tromba o colonna... »). De là *échillon* (Furetière : *eschillon*), nuage dont la queue forme trombe (cf. Meyer-Lübke, v° **scalio*). Ce *scilone* diffère, quant à son origine, de *scione* ou *sione*, bourrasque, tempête, d'où le moy. fr. *scion* ou *sion* (cf. notre *Langue de Rabelais*, t. I, p. 117).

Suites, testicules de sanglier (du Fouilloux : *suytes*), à côté de *luites* qu'on lit dans Furetière et Thomas Corneille. La première forme est à coup sûr la coquille de la dernière, celle-ci se rattachant au moy. fr. *luiter* (cf. ci-dessus, t. II, p. 81).

P. 391. *Haquenée*... C'est-à-dire cheval de Hackney (anc. Hakenei), village anglais riche en pâturages, d'où les habitants de Londres tiraient leurs chevaux. Emprunt anglais du XIIe-XIIIe siècle. Voir Skeat, *Romania*, t. XXXVII, p. 164.

P. 400. L'influence espagnole sur le français... En dehors des vocables hispano-arabes recueillis oralement dès le XIe siècle et que nous venons d'embrasser pour la première fois dans leur ensemble, l'espagnol a agi de nouveau sur le français à partir de la seconde moitié du XVIe siècle. Rabelais l'ignore encore, mais Brantôme en est déjà imprégné. Ces emprunts modernes portent un cachet littéraire bien accusé. M. Fritz Schmidt en a récemment fait l'inventaire : *Die spanischen Elemente im französischen Wortschatz*, Halle, 1914.

P. 401. L'influence française en Espagne... Les plus anciens emprunts français en espagnol remontent au XIIe siècle et deviennent plus nombreux aux siècles suivants. M. J.-B. de Forest vient d'en dresser un relevé pour le XIIe et XIIIe siècles, en prenant comme textes le *Cid*, les poèmes de Berceo, *Alexandre* et Fernand Gonzalès (*Romanic Revew*, t. VII, 1916, p. 369 à 413). Sa liste ne contient pas moins de 218 emprunts français, offrant un parfait contraste avec le petit stock de termes hispano-arabes qui, recueillis oralement par les pèlerins, constituent presque tout le répertoire prétendu oriental de nos légendes épiques du XIe au XIIIe siècle.

P. 412... triple fillière... Nous avons montré ailleurs (*Langue de Rabelais*, t. I, p. 133 et 150) que *cramoisi* et *armoisi*, reflets des correspondants italiens *cremesino* et *ermesino*, remontent à une source bas-latine et levantine, alors que le terme plus ancien *carmin* (XIIe siècle) reste à l'état de problème. Un bas-latin **carminium* (que postulent le *Dict. général* et Meyer-Lübke) est inexistant.

P. 414. *Sébile*... Cotgrave, chez lequel on lit tout d'abord ce terme, le donne sous la double forme : *sebille* (vaisseau de vendangeur) et *sibille* (de pressoir). Il remonte, à notre avis, au nom de la ville espagnole Séville, riche en fabriques de poterie. Le *Dit des marchans* du XIIIe siècle l'appelle *Sebille*, Guillebert de Lannoy (*Voyages*, 1413 à 1421), *Sebile*, et Froissart, *Sibile*, cette dernière forme se lisant encore dans Rabelais (« l'estroict de *Sibyle* »).

Cette origine géographique trouve un pendant dans le synonyme *salverne*, sorte de vase (Rabelais), proprement vase fabriqué à Saverne, appelé anciennement Salaverne (Gilles le Bouvier), ville réputée pour ses poteries. Le jargon s'en est emparé dès le XVIe siècle sous la forme *saliverne*, écuelle de gueux, restée encore vivace.

P. 416. *Masser*... Le Gentil, dans son *Voyage dans les mers de l'Inde* (1779, t. I, p. 128), donne *macer* ou *masser* comme usuel parmi les colons français de ces régions. C'est donc du français que ce verbe a passé aussi bien à l'arabe *mass*

Digitized by Google

qu'aux autres langues européennes. Quant à son origine, il paraît identique à l'esp. *masar*, pétrir (de *masa*, pâte) : le masseur palpe et presse les parties musculaires du corps comme le boulanger pétrit la pâte du pain.

P. 421. L'origine de *caffo* est obscure... Si l'on tient compte de l'échange des labiales (cf. t. I, p. 403 et suiv.), *caffo* n'est qu'un aspect régional de *cavo*, creux : de là, d'une part, le sens d' « impair », c'est-à-dire défectueux, et d'autre part, celui d' « enfoncement » ou surface inégale. Cette interprétation est corroborée par le napolitain *scafo*, creux, et le sarde *caffudu*, profond (v. t. I, p. 404). L'origine indigène de l'italien *caffo*, impair (comme de son correspondant provençal *caf*), est ainsi définitivement établie.

P. 424. Il n'y a pas de vocables français ou provençaux tirés directement de l'arabe par emprunt oral... Meyer-Lübke avait fait remonter à l'arabe *ramadan* l'ancien provençal *mazan*, tapage. Tout récemment (*Zeitschrift*, t. XLIV, p. 147-150), Schultz-Gorra a repris ce rapprochement, en s'efforçant de l'étayer par des arguments d'ordre formel, sémantique et historique. Il explique par plusieurs exemples l'aphérèse (*mazan* pour *ramazan*) et justifie tant bien que mal les acceptions en apparence contradictoires de l'ancien vocable provençal (le *ramazan* étant à la fois un mois de privations et de joyeusetés). Quant à l'histoire, il suppose que l'arabe *ramadan* (sous la forme persane-turque *ramazan*) aurait pénétré en provençal après la première croisade. Le terme *mazan* serait ainsi un témoignage précieux du premier contact effectif des Musulmans avec les Provençaux, un souvenir unique de l'invasion des Sarrasins au xe siècle en Provence et en Dauphiné.

Ces présomptions s'évanouissent devant ces deux faits :

1° Le terme *ramadan* (ou sa variante *ramazan*) est en roman exclusivement moderne et d'origine livresque;

2° Le provençal moderne *mazant* a conservé le sens matériel primordial (« branle ») ainsi que sa forme alternante *bazant*, aspect et sens qui accusent indubitablement une provenance onomatopéique (v. ci-dessus, l'addition à la p. 14).

C'est cette origine indigène et spéciale qui explique à la fois la présence de *mazan(t)* dans les plus anciens monuments, les variantes *mazanh* et *mazan*, ainsi que les acceptions multiples anciennes et modernes.

Ajoutons que le provençal *ramadan*, sabbat que font les chats pendant la nuit (et hurlement des loups dans les montagnes) n'a rien de commun avec *ramadan*, carême des mahométans, comme le prouvent les divers aspects (*roumadan* et *ramatan*, à côté de *rabadan*) qui renvoient également à une origine imitative (cf. ci-dessus, t. II, p. 349).

P. 434, note 2. *Tervagant*... La plus récente étude est celle de David Beg dans la *Revue des Etudes arméniennes* de 1922 (t. II, p. 65 à 83). L'auteur y propose plusieurs rapprochements du « mot *Tervagan* » avec des vocables arméniens, autant de conjectures sujettes à caution. Nous devons cette référence à une communication obligeante de M. Barrau-Dihigo, hispanisant et bibliographe connu.

Addition finale. Notre bibliographie s'arrêtant en principe à l'année 1920, nous n'avons pas eu l'occasion de signaler certaines manifestations récentes d'une compréhension plus réaliste des faits linguistiques.

Tels, notamment, les nombreux articles que M. Leo Spitzer a fait paraître dans la *Zeitschrift für romanische Philologie* (1920 et suiv.), articles qui témoignent d'un esprit large et pénétrant. Ses conceptions gagneraient certes à être moins touffues, mais elles s'inspirent constamment de la nécessité d'élargir le cadre actuel de la recherche étymologique. Dans un de ses derniers articles (celui sur *bigot*, t. XLIV, p. 189 à 192), M. Spitzer a entrevu quelques-uns de nos résultats touchant la métaphore linguistique. Il s'agit chez lui d'intuitions plutôt que de démonstrations, mais la coïncidence reste intéressante et significative.

Nous sommes heureux de clore notre ouvrage sur une pareille constatation, qui ouvre de nouveaux horizons à l'étymologie romane.

Digitized by Google

INDEX

A. — INDEX DES MOTS

I. — FRANÇAIS

(Ancien, moyen et moderne, littéraire et dialectal, parisien et provincial. Les coquilles lexicographiques sont entre parenthèses. Les vocables pourvus d'un astérisque sont inexistants)

aan, II, 61.
Aarofle, II, 429, 446.
abait, II, 162.
abasourdir, I, 355, 356; II, 207.
abawer, II, 22.
abayer, II, 22.
abec, II, 162.
abecquer, II, 162.
abet, II, 162, 174.
abeter, II, 162.
abisquer, I, 69.
ablaise, II, 76.
ablativo, II, 358, 359.
abouler (?), II, 226.
aboyer, II, 22.
abuser, II, 58, 444.
acariâtre, I, 270.
accoubler, I, 404.
accoutrer, I, 11, 197.
acesmer, I, 197.
achemer, I, 97; II, 279.
achocre, I, 131, 132.
achopper, I, 130, 131, 135; II, 110.
achoqué, I, 131.
achuqueté, I, 124.
açoper, I, 130, 131, 137; II, 110.
acoublir, II, 334.
acoufeter, I, 403.
acoufler, I, 83, 403, 404; II, 334.
acque, II, 167.
acrouer, II, 289.
Adragan, II, 430.
adraguer, I, 90, 354.
Aerofle, II, 429.
afaner, II, 185.
afarous, II, 392.
-af(r)e, I, 29; II, 315, 316.
agaiant, II, 77.
agalari, II, 411.
Agalie, II, 426.
Agalifre, I, 30, 31; II, 426.
agalifre, I, 30; II, 426.
agasse (mère), II, 336.
Agathe, II, 84.
agiau, I, 325.
agios, I, 325.
agobille, I, 151.
Agolafre, I, 30.
Agrapart, II, 428.
agrouer, II, 289.
aguignette, I, 279, 281.
aguillanneuf, I, 278, 279, 280, 281.
aguyon, I, 181.
ahan, II, 61.
ahurir, I, 194.
aïce! II, 5.
aiche, II, 166.
aigrefin, I, 98, 99; II, 340.
aigressol, II, 245.
aiguillière, II, 187.
ainard, II, 198, 382.
Aiquin, II, 428.
airignou, I, 113.
aïsse! II, 5.
aissogue, II, 157.
alan(t), I, 61, 62.
Albaine, II, 391.
alboda, I, 143.
Alboin, II, 428.
Alborion, II, 428.
Alcoran, II, 396.
alcube, II, 385.
alebiqueux, I, 326.
alebrent, I, 331, 332.
alfage, II, 390.
alfaine, II, 438.
alfanet, II, 400.
Alfanie, II, 437, 438.
Alferne, II, 437, 438, 439.
Alfurcan, II, 396.
Algalif(r)e, II, 426.
algalif(r)e, I, 30, 31; II, 385, 386, 426.
algiere, II, 396.
Algolafre, I, 31.
aliborne, I, 256.
Aliboron, I, 256, 257, 258; II, 413.
allant, I, 62.
alleboter, I, 143.
aller, II, 203.
almaçor, II, 385, 386, 393.
almafé, II, 393, 394.
almirail, II, 392.
alober, I, 192.
aloutrer, II, 126.
aloyau, I, 90.
alozat, II, 181, 188.
Alphorcan, II, 396.
alquiner, I, 251.
altumayor, II, 427.
alumette, II, 341.
aluter, II, 126.
Alverne, II, 439.
alyaly, II, 3.
amadou, I, 6, 346.
amadouer, I, 6, 11, 346, 364.
Amaflor, II, 428.
amairade, II, 189.
amarotte, II, 270.
amarou, II, 270.
amarouche, II, 271.
amblaise, II, 76.
Amboire, II, 428.
ambrelin, II, 198.
Ambroine, II, 428.
amelette, II, 340, 341.
ameron, II, 270.
ameruche, II, 270.

Digitized by Google

amiauler, I, 11.
amidonner, I, 341.
amidouler, I, 11.
amiracle, II, 392.
amirafle, II, 392, 393, 394.
amiragon, II, 392.
amiragus, II, 392.
amiral, II, 385, 393.
amirant, II, 393, 394.
amirauble, II, 393.
amirault, II, 393.
amiré, II, 392.
amouroque, II, 270.
amouroustre, II, 270, 271.
amuable, II, 393.
amuafle, II, 393.
amurafle, II, 392, 393.
amuser, II, 57, 444.
amustal, II, 393, 394.
amustant, II, 394.
amustrai, II, 394.
anchoubet, II, 181, 188.
ancolie, I, 245, 246.
-andre, II, 316, 317.
andre, II, 59.
âne (*chenet*), I, 165.
ane (*cane*), I, 48, 84, 85.
aneton, I, 48.
anette, I, 185.
angar, I, 316.
anicroche, I, 85.
anille, I, 85.
animal (*porc*), I, 65.
anne, I, 48, 84.
anouillère, II, 245.
Anquetin, II, 428.
antébois, I, 310.
antifortunal, I, 211.
aoi ! II, 2.
aplet, II, 166.
Apollin, II, 388, 436.
appas, II, 145.
appelet, I, 163, 166.
aque, II, 167.
aqueresse, II, 167.
Aquin, II, 428.
Arabe (*usurier*), II, 371, 372, 373, 374.
arablois, II, 373.
aragneux, I, 113.
aragnole, II, 181.
araigne, I, 113.
arauder, I, 59; II, 6.
arcage, I, 353.
arcanette, II, 203, 399.
archegaye, II, 394.
areigner, I, 113.
areignol, II, 188.
Argalie, II, 426.
Argalifes, II, 426.
argilier, I, 17, 322; II, 402.
argot (*ergot*), I, 239.
argot (*jargon*), I, 353.
argoulet, I, 116; II, 342.
Aridafle, II, 393, 429.
Aridant, II, 393.
aride ! II, 3.
arignou, I, 113.
arigot, I, 212.
arlequin, I, 251.
arlot, I, 143, 341.
armaillade, II, 181, 189.
armoisi, II, 446.
arnaud, II, 25.
arnauder, I, 315.
arondelle, I, 173.
arpion, I, 239.
arquabot, II, 399.
-arre, II, 315.
arton, I, 355, 363.
aspic, I, 168.
assassin, II, 404.
Assassins, II, 404, 427.
assoguer, I, 131.
assouper, I, 131.
assoupir, I, 131, 137.
Astaroz, II, 429.
(astérote), II, 383.
asticot, I, 310.
asticoter, I, 310.
Astorgant, II, 428.
astromare, II, 332.
Ataignant, II, 428.
atibois, I, 310.
atinter, I, 197, 198.
atoivre, I, 131.
atomie, II, 336.
attifer, I, 197, 354.
aubain, II, 391.
Aubigant, II, 428.
aufage, II, 390, 392, 394, 395, 425, 437.
Aufaigne, II, 437.
aufaine, II, 390, 391, 400, 425, 438.
Aufalerne, II, 437, 438.
Aufanic, II, 437, 438.
aufarin, II, 392.
aufart, II, 392.
auferin, II, 392.
aufer(r)ant, II, 385, 392.
aufin, II, 398.
Augalie, II, 426, 439.
aumachier, II, 393.
aumachour, II, 393.
aumaillade, I, 180, 189.
aumarchis, II, 393.
aumee, II, 189.
aupatris, II, 394.
aussière, II, 154.
autour, II, 400.
auvel, II, 197.
avachir, I, 77; II, 294.
availlon, I, 7, 8.
(avano), II, 382.
aveir (*bétail*), I, 67.
aver (*porc*), I, 65.
avertin, I, 27.
avignon, I, 8.
avives, I, 246.
azagaye, II, 394.
azur, II, 385, 408.

ba-, II, 321, 322.
baaillier, I, 414.
baastel, I, 409.
baba, I, 71; II, 85.
baba (*gâteau*), I, 440.
babel, I, 409.
babi, I, 429, 442.
babiche, I, 398, 427.
babigner, II, 317.
babiller, I, 427; II, 63.
Babin, I, 442.
babine, I, 398, 426, 427; II, 294.
babiole, I, 409; II, 55.
baboë, I, 273, 427, 434, 439.
baboue, I, 273, 274; II, 294.
babouin, I, 191, 427; II, 47, 313.
babouine, I, 398, 427.
babu, I, 275.
bac (*bouc*), II, 36, 39.
bacanal, II, 357.
bacha, II, 411.
bâche (*bourbier*), I, 127.
bachelle, I, 408.
bachicoter, I, 229; II, 118, 135.
bad, II, 80.
badail, II, 183.
bade, I, 210, 229, 334; II, 128, 313.
badelagoule, II, 329.
badelaire, I, 368.
badelory, II, 314.
bader, I, 229; II, 128.
baderne, I, 383; II, 279, 313.
badigeon, I, 334.
badigoin(c)e, II, 329.
badigouler, II, 329.
badoufler, I, 229; II, 128.
badouler, I, 210.
badrée, I, 156.
badrer, I, 156; II, 129, 313.
badriller, I, 305.
badrouille, I, 305; II, 129, 313.
badrouiller, I, 316.
baer, I, 413.
Bafaumé, II, 427.

Digitized by Google

baffe (*bave*), I, 320, 401.
baffe (*corde*), II, 167, 375.
baffer, I, 320, 402.
baffioux, I, 320, 402.
baffouer (*attacher*), I, 320.
baffouer (*vilipender*), I, 320.
baffouin, II, 167, 375.
bafouiller, II, 322.
bâfrer, I, 435, 436.
bagarre, I, 180.
bagasse, I, 408; II, 279.
bagatelle, I, 409.
bagatouère, II, 329.
bagot, II, 36.
bagou, I, 224.
bagouin, I, 225.
bagouler, I, 224, 227; II, 87, 134, 144, 322.
baguenaude, II, 310, 311.
bahuler, I, 371.
bahut, I, 371; II, 444.
baiasse, I, 408.
baillarge, II, 235.
baille, I, 383.
bâiller, I, 414.
bailligoin(c)e, II, 329.
bailligouère, II, 329.
bailliverne, I, 141, 330; II, 313.
bain (*mare*), II, 121.
baisse (*mare*), II, 122.
baisselle, I, 408.
baîveau, I, 140, 141.
Baiverne, II, 439.
bajasse, I, 408.
bajoue, II, 329.
balafre, II, 315, 321, 322.
Balan, II, 429.
balandran, I, 199, 200; II, 60.
balandre, II, 279.
balandrin, II, 60.
balbel, I, 409, 410.
balestel, I, 409.
balevre, II, 321.
balife, II, 315.
Baligant, II, 427, 428.
Baligant, II, 395.
baligant, I, 296.
Balistant, II, 429.
baliveau, I, 140, 141; II, 442.
baliverne, I, 24, 25, 141, 330, 331; II, 313.
balle (de blé), II, 18, 294.
balle (*pêche*), II, 167.
baller, II, 18, 167.
balocher, II, 18, 314.
baloffe, II, 315.
baloier, I, 236; II, 18, 167.
balot (*lèvre*), II, 315.
baloufe, II, 315.
balourd, II, 18, 321, 322.
baluette, II, 167.
Balugan, II, 427, 428.
Balverne, II, 439.
balzin, I, 42, 51.
bancal, I, 63; II, 329.
bancroche, II, 329.
bandingue, II, 83.
banne (*pêche*), II, 195.
banoier, I, 236.
baquenaud, II, 317.
bar-, II, 321.
bara, II, 36.
baraban, II, 10.
baragouin, I, 25, 225, 226, 383, 401.
baraine, I, 76.
barat, I, 73.
barater, I, 73.
Barat(r)on, II, 430.
barau, I, 76, II, 36, 38.
barbacane, I, 168, 169, 170; II, 422, 424.
barbalin, I, 41.
barbaou, I, 274, 276.
barbaude, I, 157.
barbaudier, I, 157.
barbe-Jean, I, 175.
barbelotte, II, 79, 354.
barbelotter, I, 225; II, 79.
barbesin, I, 41.
barbeter, I, 225; II, 133.
barbeu, I, 274, 276, 439.
barboire, I, 274, 276.
barbot, II, 354.
barbotarde, I, 174.
barbote, I, 179, 350, 424.
barboter, I, 225, 401, 402; II, 133, 140, 226.
barbotte, I, 372; II, 80.
barbouiller, I, 225, 402, 424; II, 57, 133, 140, 141, 226, 315, 321.
barbouser, I, 229; II, 133.
barbuauld, I, 274.
barbue, I, 275, 276.
barbute, I, 275.
bardane (*plante*), I, 330.
bardane (*punaise*), I, 22.
barder, II, 133.
bardin, I, 41.
barfouiller, II, 57, 133, 332, 333.
bargagne, I, 155.
bargaigner, I, 155; II, 134.
bargain, I, 155.
bargouiller, I, 229; II, 134.
bargouin, I, 225, 401.
bargouiner, I, 225.
bargouler, I, 224, 401; II, 134.
barguigner, I, 155; II, 134.
barguigneur, I, 401.
Barimathie, I, 287.
barioler, I, 209.
barique (*pêche*), II, 194.
barivoler, I, 331.
barlin, II, 36.
barloquer, II, 16.
barragouin, I, 225, 226.
barraquette, II, 360.
barré, I, 209.
barrigoule, I, 210.
barrioleur, I, 209.
barrolé, I, 209.
basacle, v. bazacle.
baselaire, I, 368.
basir, v. bazir.
basourdir, v. bazourdir.
bassa, II, 441.
basse (*mare*), II, 122.
bassin (*mare*), II, 122.
(bassouer), II, 375.
bassouin, II, 375.
bastel, I, 409.
bastringue, I, 166.
bastude, II, 180, 194.
bat, II, 79.
batail, I, 401.
bateler, II, 15.
bateleur, I, 354, 409.
batifodage, II, 329.
batifoler, II, 339.
battude, II, 181, 194.
baubi, II, 22.
bauche, I, 156; II, 127.
-baud, II, 311, 312.
baudau, II, 185.
baude, II, 185.
baudet, II, 350; (chasse à), I, 249, 250.
baudet (*panier*), I, 44.
baudre, I, 157; II, 129.
baudrée, I, 328.
baudrer, I, 157; II, 129.
baudreuille, I, 99, 330.
baudrier, I, 157; II, 294.
baudroie, I, 330; II, 80.
baudroyeur, I, 157.
baudruche, I, 157.
bauffe, II, 163, 166, 167.
bauffrer, I, 435.
Baufumet, II, 427, 430.
bauge, I, 176; II, 127.
bauler, II, 68; II, 444.
bauler (se), II, 120.
baulevre, II, 321.
baulifre, II, 315, 321.

Digitized by Google

bave (*boue*), I, 403; II, 120.
bavocher, II, 314.
baw, II, 128.
bawatte, I, 65; II, 442.
bazac, I, 325.
bazacle, I, 325.
bazane, I, 87.
bazar, II, 409.
baze (*boue*), II, 128, 206.
baze (*mouton*), II, 38.
bazelaire, I, 368, 369.
bazestan, II, 409.
bazin, I, 49, 71; II, 38, 206.
baziner, I, 42; II, 206.
bazir, I, 254; II, 206, 207, 285, 293.
bazoter, II, 206.
bazourdir, I, 355; II, 207.
bealbel, I, 409, 410.
*beauve, I, 63,
beauvotte, I, 65; II, 442.
bébé, I, 421, 428, 429.
bébée, I, 434.
béber, I, 441.
becaud, II, 39.
bêche (*insecte*), II, 354.
becquenaude, II, 311, 317.
becquerelle, II, 311, 318.
bedaine, I, 186, 187, 195.
bedaine (*malchance*), I, 195.
bedane, I, 166.
bedasse, I, 186.
bedat, II, 79.
bède (*boue*), II, 79, 128.
bède (*génisse*), I, 76, 186, 195; II, 37.
beder, I, 195.
bedier, I, 76.
bedille, I, 187.
bedin, I, 41; II, 37.
bedoche, I, 186.
bedon, I, 186, 187; II, 37, 89.
bedot, I, 74, 195; II, 37.
bedoual, I, 187.
bedoue, I, 187, 326.
bedouille, I, 202.
bedoule, I, 202; II, 79, 128.
beeler, II, 34.
beffler, I, 235, 435, 436.
beffleur, I, 237.
bégard, II, 366.
Bégards, II, 366, 367.
bégasser, I, 68.
bégaud, I, 71; II, 367.
begayer, I, 68.
begot, I, 74.
begot (*boue*), II, 113.
bègue, I, 67, 68.
bègue (*chèvre*), II, 36, 368.
beguer, I, 67.
beguette, II, 36.
beguillu, I, 194.
béguin, I, 50; II, 366.
béguine, II, 367, 368.
béguine (*javelle*) I, 50.
beguion, II, 36.
beignet, I, 125; II, 294.
beit, II, 162.
bélandre, II, 60, 61.
belard, I, 74; II, 35.
belaud, I, 71, 74.
bélée, II, 167.
bêler, I, 340; II, 23, 34, 52, 66, 87.
belette, II, 287.
Belferne, II, 439, 440.
belier, I, 165, 166; II, 35, 46, 294.
bélière, I, 75.
belif, I, 69.
belin, I, 41, 69, 71, 77, 173.
beliner, I, 42, 69, 74; II, 273.
bélître, I, 340, 341, 344; II, 294, 314, 323.
beller, I, 340.
belleron, II, 208.
belleudre, I, 341.
belliers, II, 208.
bellon, II, 207.
beloce, II, 229.
Belugant, II, 428.
bémus, II, 57.
bémy, II, 444.
benâtre, II, 164, 195.
bèque, II, 36, 162.
bequeler, I, 68.
bequenaude, II, 318.
bèquereau, II, 36, 216.
bequeter, I, 68.
bequette, I, 68.
béqui, I, 429; II, 36.
beraud, II, 36, 208.
berbionner, I, 74.
berbison, I, 154.
berboser, I, 401.
berdacher, II, 133.
berdin, I, 41, 51, 71.
berdindaine, II, 15.
berdoire, II, 12.
berdoirer, II, 133.
berdouille, I, 231; II, 133.
berdouiller, I, 226.
bergamotte, II, 417-419.
bergin, II, 183.
bergot, II, 157.
bergouner, I, 225.
berlaf(r)e, II, 316.
berlard, I, 36.
berlaud, I, 71, 74; II, 36, 174.
berlière, I, 75.
berligogne, I, 130.
berlin, I, 41, 51, 74; II, 36.
berliner, I, 74.
berlingouin, II, 16.
berlingue, II, 16.
berloque, II, 16, 321.
berlot, I, 74.
Bernart (parler d'autre), II, 344, 345.
berne, II, 220.
bernicles, II, 420.
bernifle, I, 291, 292.
bernigal, II, 406.
bernin, I, 41, 42.
berniquet, I, 291, 292.
béron, II, 207, 208.
bérou, I, 267; II, 36, 39.
berraud, I, 71.
berroiche, II, 161.
-bert, II, 212.
bertaou, II, 82.
bertaud, II, 88, 322.
Bertaud (roi), II, 83.
bertauder, II, 322.
berte, II, 82.
Berthaud, II, 83.
Berthe, II, 82.
bertons, I, 390.
bertoune, I, 77; II, 82.
bertouser, II, 322.
Bertrand (*singe*), I, 93, 211; II, 183.
Bery (roi), II, 83.
berzin, I, 41, 71.
*berzine, I, 41.
besaine, I, 418, 419, 420; II, 38, 283.
besguer, I, 68.
besi, I, 72.
besige, I, 72.
besigue, I, 206.
besiguer, II, 35.
besler, II, 34.
beslière, I, 75.
beslif, I, 69, 141.
bestondre, II, 322.
bésy (*jeu*), I, 206.
bête (*appât*), II, 162, 174.
bête (*marine*), II, 159.
bétion, II, 37.
bétoire, II, 167.
betta, II, 128.
betun, II, 121.
béture, II, 167.
bétuse, II, 167.

Digitized by Google

beubelet, I, 409.
beude, I, 186,
beugler, I, 400, 402.
beugne, I, 125.
beugnon, I, 129, 130.
beuler, II, 34.
beurlander, II, 16.
beurler, II, 34.
béyau, II, 208.
bezarder, II, 206.
bèze, II, 38.
bezef, II, 406, 407.
bezer, I, 418, 419.
Bezet, I, 419.
bezeux, I, 419.
bezigue, II, 38.
bezille, II, 38.
bezin, I, 41, 42, 51, 418; II, 38.
beziner, I, 42, 418.
bezon, I, 418.
bezou, I, 418.
bibe, I, 434.
bibelot, I, 409, 410, 439.
biberon, I, 434, 441.
bibet (*moucheron*), II, 354, 355.
bibet (*étincelle*), I, 409.
bibi, I, 71, 421, 429, 434, 441, 443, 444; II, 354.
bibine, II, 35.
biblé, II, 154.
bibus, I, 409.
bicaille, I, 68.
bicane, I, 69, 74.
bicaner, I, 69.
bicard, I, 68.
bicarel, I, 173.
bicarelle, I, 196.
bicarner, I, 130.
bicharéire, II, 180, 182, 381.
biche, I, 37, 535; II, 90.
biche (*chienne*), II, 91.
biche (*couleuvre*), II, 91.
bichette (*filet*), II, 159, 164, 194.
bichot, II, 37.
bicle, I, 68, 192.
bicoq, I, 40.
bicoquet, I, 238.
bicot, I, 429; II, 36.
bicoter, I, 69.
bicou, II, 36, 261.
bidaine, I, 77.
bide, I, 77, 186; II, 37.
bidet, I, 77.
bidon, I, 186, 187; II, 295, 298.
bidot, II, 37.
bidouart, II, 313.
bidoule, II, 128.
biécharéire, II, 181.
bigaille, I, 74.
bigailler, I, 73.
bigane (*escargot*), I, 8.
bigane (*toupie*), I, 196.
bigardie, II, 366, 447.
bigarelle, I, 196.
bigarre, I, 117, 118, 324.
bigarré, I, 117, 118, 142, 209; II, 322.
bigearre, I, 117, 209, 419.
bigearrer, I, 419.
(bigearreyre), II, 180, 381.
biger, I, 440.
biger, v. bizer.
biget, II, 37.
bigle, I, 68, 192; II, 322.
bigne, I, 125.
bigner, I, 129, 193.
bignet, I, 125.
bignoler, I, 129.
bignon, II, 139, 195, 247.
bignotou, I, 130.
bigorgne, I, 130; II, 113, 116.
bigorgner, I, 130, 193.
bigorne (*escargot*), II, 107.
bigot (*boue*), II, 123.
bigot (*chevreau*), II, 37.
bigot (*dévot*), I, 71, 72; II, 367, 368.
bigot (*sens divers*), I, 40, 69, 70, 72, 73, 74, 207.
bigote (*poire*), I, 72.
bigoter, I, 70; II, 367.
bigotère, I, 72.
Bigots, I, 72; II, 367.
bigoudi, I, 72.
bigue (*boiteux*), I, 69.
bigue (*chèvre*), II, 37.
bigue (*marine*), I, 40, 47, 49, 73, 172, 173, 279, 306.
biguenocher, I, 69.
biguenoux, I, 194.
biguer, I, 73.
biguet, II, 37.
bilboquet, I, 195, 196; II, 442.
bille, I, 134; II, 116, 294.
billette, I, 81.
billevesée, I, 320.
billottée, II, 179.
bilorgne, I, 130.
bilot, II, 41.
bilourt, I, 320, 321.
bimbam, II, 14,
bimbelot, I, 409.
bine, I, 84.
binet (*benêt*), I, 84.
binet (*bobèche*), I, 427.
binette, II, 362.
binot, I, 50, 154.
bion, I, 72, 139; II, 35.
bior, I, 414.
bique, I, 50, 53, 70, 73, 74, 100, 429; II, 36, 91, 294, 295.
biquer (*baiser*), I, 440.
biquer (*saillir*), I, 69.
biquet, I, 261; II, 92.
biqueton, I, 68, 100.
biquetonner, I, 68.
biquin, I, 429; II, 36.
biquot, I, 71.
birbe, I, 340, 366, 436.
bire (*ânesse*), II, 42, 194.
bire (*pêche*), II, 164, 194.
biringue, II, 40.
biroque, II, 40.
birot, II, 42.
bis, I, 188.
(bisaré), II, 182.
bisart, I, 117.
biscarié, I, 70.
biscarlot, II, 37.
biscaucou, I, 195.
biscaye, I, 195.
biscle, I, 68, 192.
biscoter, I, 69.
bise, I, 181; II, 293, 294.
biser, I, 440.
bisouard, I, 73.
bisque, I, 50, 69, 73, 195; II, 37.
bisquencoin, I, 70.
bisquenet, I, 196.
bisquer, I, 70; II, 298.
bisquet, II, 37.
bisquier, I, 73, 74; II, 37.
bisquin, II, 37.
bisse, II, 90, 91.
biste, I, 50; II, 38.
bistencoin, I, 70.
bistoquer, I, 69.
bistoquet, I, 196; II, 38.
bistoron, I, 38.
bistouri, I, 196; II, 314.
bistraud, I, 38.
bitaclé, I, 210.
bite, I, 194.
Biterne, I, 296, 297; II, 438, 439.
biteron, II, 37.
biton, II, 37, 77.
bitor (*butor*), I, 414.
bitor (*salamandre*), I, 77.
bitoux, I, 194.
bitte (*chèvre*), II, 37.
bitte (*marine*), I, 40, 47, 173; II, 295, 306.
bizarre, I, 117, 142, 209, 419, 420; II, 315.

Digitized by Google

(bizarré), II, 182, 381.
bizart, I, 418 ; II, 315.
bizate, I, 418.
bizer, I, 418.
bizet, II, 138.
bizou, I, 196, 418; II, 34.
blaireau, II, 68.
Blancardin, II, 428.
blanchemêlée, II, 165.
blard, II, 35.
blasé, I, 383.
blauche, II, 132.
blaude, I, 372.
blec, II, 53, 91, 298, 368.
blece, II, 298.
blèche, I, 347, 364 ; II, 91, 229, 298, 368.
blecier, II, 298.
blefrer, I, 435.
blefreux, I, 237.
blèque, II, 230.
bler, I, 340.
blesque, I, 347 ; II, 298.
blesquir, II, 298.
blesse, I, 347 ; II, 91, 229, 298.
blesser, II, 298.
blest(r)e, II, 132.
blet, II, 53, 298, 368.
blette, II, 132, 230.
blialt, I, 372.
blin, I, 42, 165, 173, 178; II, 35, 442.
blistre, I, 340, 341.
bloc, I, 12 ; II, 111.
bloce, II, 230.
bloche, II, 132.
blocus, II, 295.
Blondernie, II, 438.
bloquer, I, 12.
blosse, II, 132, 229.
blossi, II, 298.
blost(r)e, II, 132.
blot, I, 12 ; II, 111.
blote, II, 132.
blotte, I, 156 ; II, 132.
blottir, I, 11, 12, 205 ; II, 294.
blouse, I, 372.
blousi(r)e, II, 132.
bloute, II, 132.
bobaiche, I, 201.
bobance, I, 434, 442.
bobe, I, 457; II, 120.
bobèche, I, 399, 427.
bobée, I, 194, 429.
bobelin, I, 202, 442.
bobine, I, 427.
bobo, I, 400, 434, 441.
boc (*bouc*), I, 70, 429 ; II, 37.
boc (*sabot*), I, 103, 167.
bocambre, I, 167.
bocard, I, 167.
boche, II, 123.
bocin, II, 37.
bociou, II, 123.
bocotte, I, 50.
bod, II, 80.
bode, I, 186 ; II, 37.
bodère, II, 88, 128.
bodille, II, 216.
bodin, II, 37.
bodine, I, 187.
bodique, I, 102.
bodne, I, 125.
bodotte, I, 187.
boe, II, 128.
boette, II, 162, 174.
bœufs (*bateau*), I, 172, 173 ; II, 158, 159, 174, 180, 181, 194.
boffumer, II, 332.
Boffumet, II, 430.
bogue (*chassie*), I, 194.
bogue (de châtaigne), II, 104, 294.
boguière, II, 181.
boguille, I, 149, 194 ; II, 104, 139.
boguilleux, I, 194.
boirin, II, 162.
boisseau (*pêche*), II, 194.
boite (*appât*), II, 174.
bolange, I, 15.
bolanger (*bluter*), I, 15.
bolefre, II, 315.
bombance, I, 434, 442.
bombe, I, 442.
bonde, II, 15, 294.
bonde (*borne*), I, 125.
Bondin, II, 15.
bondir, II, 15, 278, 446.
bondrée, I, 327 ; II, 294.
boniau, I, 128.
bonne (*borne*), I, 126.
bontrer, I, 400.
boque, I, 195.
boque (*boue*), I, 324; II, 104, 123.
boquet, I, 323, 324.
boquin, I, 50, 261.
bor, I, 128, 309 ; II, 114.
borbe, I, 157, 194, 402, 424 ; II, 133, 281.
borbeter, II, 133.
borbouser, II, 133.
borde, I, 128 ; II, 294.
bordel, I, 128; II, 343.
bordiaine, II, 12.
bordigue, II, 180, 183.
borgne, I, 129, 137, 138, 193, 194.
borgne (*filet*), I, 126.
borgne (*têtard*), II, 75.
borgnon, I, 126.
bori, I, 128.
boriche, I, 44.
borin, I, 309.
bornay, II, 139.
borne, I, 126.
bornibus, II, 359.
bornicle, I, 129.
bornier, I, 194.
bornille, I, 194 ; II, 139.
borre, II, 114.
borrèche, II, 161.
bose, II, 128.
bosse (*boue*), II, 123.
bosse (*corde*), II, 163.
bossereau, II, 178.
bot, I, 101, 102, 103, 104, 200 ; II, 79, 89, 294.
boteau, I, 102.
botel, II, 79.
boterel, I, 102 ; II, 79.
boterot, I, 101 ; II, 79.
botte, I, 103, 200, 377.
botte (*coup*), I, 102.
botte (*faisceau*), I, 102 ; II, 294.
bottereau, II, 178.
bottes (*ciseaux*), I, 103.
bottet, I, 101.
bottin, II, 38.
bot volant, II, 92.
bouace, II, 128.
boualer, II, 23.
boubeline, I, 136.
boubou, II, 35.
bouc, I, 53, 166 ; II, 37, 39, 284.
boucard, I, 167.
boucaud, I, 70 ; II, 88.
boucharde, I, 166.
bouchaud, II, 123.
boucher, I, 15, 16.
bouchet, II, 446.
bouchot, II, 164, 165, 192.
boudaine, I, 186.
boude, I, 77, 187; II, 37.
boudère, II, 128.
boudet, II, 37.
boudin, I, 77,
boudine, I, 187.
boudrée, I, 328.
boudrillon, I, 99.
boue, II, 128, 279.
bouecel, I, 324.
bouère, II, 124.
bouetter, II, 174.
bougne, II, 139.
bougnou, I, 128, 309.
bougonner, I, 323, 402.
bouillabesse, II, 348, 349.
bouillat, II, 120.

Digitized by Google

bouille, II, 152, 165, 238.
bouiller, II, 152, 165, 238.
bouillon (*boue*), II, 120.
boulan, II, 122.
boulanger, I, 14, 15.
boule (*boue*), II, 120.
boulée, II, 184.
boulejon, II, 185.
bouler, II, 120, 152, 184.
boulet (*pêche*), II, 190.
boulièche, II, 185.
boulier, II, 181, 185.
boulir, II, 184.
bouloir, II, 152.
boulue, II, 184.
boulure, II, 184.
bouque, II, 37.
bouquer, I, 70.
bouquet, I, 163, 185, 313.
bouquetou, II, 160.
bouquin, II, 37.
bouquin (*livre*), II, 343.
bourache, II, 164, 180.
bouraque, II, 149, 161, 172, 180, 186.
bourbe, I, 424; II, 120, 133, 141, 227.
bourber, II, 133.
bourbeter, I, 225; II, 133.
bourbote, II, 80.
bourboteur, II, 442.
bourdaine, II, 133.
bourde, I, 136.
bourdé, II, 134.
bourdieu, I, 128.
bourdigue, II, 183.
bourdon, II, 12.
boure (*cane*), II, 41.
bourgaud, I, 120.
bourgeon, II, 202.
bourgin, II, 183, 185.
bourgne, I, 126; II, 177, 180, 195.
bourgnon, I, 127; II, 177, 180, 195.
bouri, II, 36, 41, 42.
bourle, I, 177; II, 278.
bourler, I, 195.
bourlette, II, 113.
bourlotte, II, 174.
bournais, II, 139.
bourniclet, I, 129.
bourraille, II, 121.
bourre (*cane*), II, 41.
bourreau, I, 356.
bourrer (*aboyer*), II, 27.
bourret, II, 36, 226.
bourriche, I, 44, 335; II, 161, 180, 194, 196, 314.
bourrier, II, 121.
bourrir, II, 27.
bourroche, II, 161.
bourse (*pêche*), II, 190.
boursicot, II, 312.
bouschet, II, 446.
bouse, I, 102; II, 126.
bousette, II, 58.
bousiller, II, 38, 128.
bout de quièvre, II, 160, 164, 382.
boutarel, I, 102.
bouteau, II, 38.
(bouteau), II, 382.
boûteille (*pêche*), II, 194.
bouteriau, I, 102.
bouteril, I, 187.
bouterolle, II, 178, 447.
bouteux, II, 164, 167.
Bouti (roi), II, 83.
boutife, I, 187.
boutique (*pêche*), II, 191.
bouvet, I, 102, 166.
bouzecle, II, 319, 442.
bouzou, II, 38.
bozek, II, 319, 442.
brace, I, 63, 64.
brache, I, 63, 64.
brachet, I, 63.
brachicourt, I, 64.
bracon, I, 64, 163.
bracquant, I, 163.
brader, I, 155.
braé, II, 134.
bragamas, I, 368.
bragard, I, 377, 378.
bragne, I, 76.
Braguemas, I, 368.
braguer, I, 377, 378.
brahine, I, 76.
brai, II, 134.
braidir, II, 278.
braies (*pêche*), II, 190.
brailler, II, 67, 87, 229, 278, 285.
braine, I, 76.
braire, II, 23, 66, 67, 278.
Braiz, II, 443.
bramer, II, 66, 68, 284, 294.
(brandestoc), II, 379.
braque, I, 63.
braquemart, I, 368; II, 281.
braquer, I, 63.
braques, I, 63.
braquet, I, 63, 211.
brassade, II, 194.
brassicourt, I, 64.
brater, I, 63.
brau, II, 134.
brauder, II, 134.
brave, I, 416, 417.
brebis (de pressoir), I, 165; II, 442.
brèche, II, 131.
brechet, I, 63.
breda, I, 396.
bredeler, I, 226, 231, 396; II, 315.
bredi-breda, I, 226, 396.
bredindaine, II, 16.
bredindin, I, 396; II, 15.
bredouille, I, 80.
bredouiller, I, 226; II, 315.
bregaud, I, 209.
brège, II, 154, 183.
brégel, II, 181, 183.
brégin, II, 154, 180, 181, 183.
brehaigne, I, 75; II, 279.
Brehier, II, 428.
(breingal), II, 406.
breland, I, 74.
brelière, I, 75.
brelin, I, 41; II, 36.
brelique-breloque, II, 16.
brelle-mesle, I, 400.
brenèche, II, 316.
Bret, I, 390.
bret, I, 390; II, 168.
bret (cf. berte), II, 82.
bretau, I, 167.
bretauder, II, 322.
breteau, I, 391.
bretelle, I, 380.
bretelle, bretellière, I, 380, 391; II, 164, 188.
bretiller, II, 334.
breton, I, 390.
bretoneau, I, 391.
bretonnant, I, 391.
bretonner, I, 391.
bretons, I, 390.
brette, I, 390, 391.
brette (cf. berte), II, 82.
bretter, I, 391.
bretter (*marmotter*), II, 443.
breveux, II, 160, 194.
briaque, II, 134.
bribe, I, 6, 435, 436.
briber, I, 435.
bribeur, I, 340, 344.
bribouser, II, 133.
bric-à-brac, I, 396.
bricart, I, 64, 343.
brichauder, II, 131.
briche, II, 131.
brichet, I, 63.
bricon, I, 64; II, 279.
brides à veau, I, 205; II, 347.
brieux, I, 318.
brifaud, I, 435.

Digitized by Google

brifauder, I, 216, 217 ; II, 376.
brifer, I, 435.
brigaillé, I, 118, 209.
brigau, I, 118, 209.
brigolé, I, 118.
briguet, I, 249 ; II, 92.
brimart, I, 249.
brimbaler, II, 14.
brimbe, I, 6 ; II, 279.
brimber, I, 435.
brin, I, 328 ; II, 285.
brin d'estoc, II, 378, 379, 380, 381.
bringe, I, 152.
bringé, I, 209.
bringue, II, 42.
bringueballe, II, 14.
brioche, I, 310.
briole, I, 310.
briquer, I, 63.
briquet, I, 63, 64, 249, 250 ; II, 92.
briquet (de fusil), I, 64.
(brisauder), I, 217 ; II, 376.
brise, I, 180, 184 ; II, 279.
briseler, II, 134.
briser, II, 10, 285, 293.
brisgouter, I, 69.
brisou, I, 308.
brisque, I, 51, 56, 69, 206.
brocanter, I, 396.
brocard, I, 315 ; II, 362.
(brocard), I, 167.
brochi, II, 134.
brode, II, 134.
broder, II, 285.
brodère, II, 134.
broier, II, 134.
bronche, I, 130 ; II, 111.
broncher, I, 130, 131 ; II, 110.
brondon, II, 69.
brooillier, II, 444, 445.
broquant, I, 396.
broquer, II, 270.
brote, II, 133.
brouage, II, 119.
broue, II, 119.
brouet, II, 119.
brougnée, II, 182.
brouhi, I, 415.
brouillamini, II, 339.
brouiller, II, 135, 442, 444.
broulis, II, 135.
brouser, II, 131.
Bruan, II, 428.
bruhier, I, 415 ; II, 376.
bruime, II, 196.
bruire, II, 284.
bruiser, II, 10.
bruniquet, I, 290, 291.
bruthier, II, 375, 376.
bruvier, I, 415.
buberon, I, 434, 441.
bublé, II, 54.
bubu, I, 434, 441.
buce, II, 169.
bûcher, I, 136.
buchotier, II, 167.
buffet, I, 371.
bugne, I, 125.
bugnet, I, 125.
buhor, I, 414 ; II, 376.
buhottier, II, 164, 167.
buire, II, 194, 188.
Buiron, II, 428.
buisnard, II, 445.
bunette, I, 313.
buor, I, 414.
bure, I, 308, 309 ; II, 41.
bure (*pêche*), II, 195.
buréa, I, 69 ; II, 72.
bureiller, I, 69.
burgaut, I, 108, 109 ; II, 95.
burger, I, 156.
burgot, I, 208.
burrir, II, 27.
busard, I, 6 ; II, 236, 400, 445, 446.
buschiere, II, 165.
buse, I, 6 ; II, 236.
buseler, II, 288, 446.
buser, II, 236, 287, 288.
busiller, II, 288, 446.
busiuer, II, 288, 446.
(busner), II, 446.
busse, II, 169.
but, I, 126.
butor, I, 414 ; II, 376.
Butor, II, 428.
butte, I, 116

ca-, II, 319, 320, 321.
cabache, I, 126.
caban, I, 199, 238, 373, 379 ; II, 415, 424.
cabar, I, 196.
cabaret, I, 334.
cabaret (*plante*), I, 334.
cabas, I, 126, 128, 403 ; II, 112, 415.
cabasse, I, 126 ; II, 112.
cabasser, II, 329.
cabasset, I, 127.
cabat, I, 126.
cabe, I, 324.
caberdaine, I, 199.
cabestan, I, 40.
cabi, II, 92.
cabiot, I, 324.
caboce, II, 247.
caboche (*chevèche*), II, 80.
caboche (*grosse tête*), I, 124 ; II, 247, 314.
caboche (*souche*), II, 113.
caborgne, I, 129, 193 ; II, 113, 248, 320.
cabosse, II, 247.
cabosser, I, 320.
cabot (*chabot*), II, 248.
cabot (*chien*), II, 88, 444.
cabot (*noix*), II, 102.
cabot (*sabot*), I, 103.
cabot (*têtard*), II, 75.
cabotin, II, 444.
cabotte, I, 154.
cabouailles, I, 103.
caboudière, II, 188.
cabouet, I, 103.
cabouiller, I, 229.
cabourne, I, 127.
cabourot, I, 334.
caboussière, II, 188.
cabre (abre), I, 259.
cabri, I, 261.
cabus, II, 248.
cabuser, II, 329.
caca (*noix*), I, 106 ; II, 94.
cacaille, I, 106.
cacaillou, II, 95.
cacasse, I, 106 ; II, 95.
cacatois (*voile*), I, 174, 177.
cacau, I, 106.
cachalot, II, 247.
cache, II, 32, 194.
cache-mistouri, I, 51.
cache-muse, I, 51.
cacher, II, 202.
cachot (*lépreux*), I, 147.
cacie, I, 194.
caco, I, 201.
cacoille, II, 95.
cacornu, II, 73, 381.
(cacorun), II, 381.
cacot, I, 147, 148 ; II, 62, 95.
cacotte, I, 106.
cacou, I, 147, 148.
cacouare, II, 95.
cacouet, I, 151, 185.
cacouille, II, 95, 100.
cadémie, II, 336.
cadet, I, 140.
caeles ! I, 46.
Caem, II, 429.
caem, I, 339.
cafard (*damas*), I, 208, 378, 379.
cafard (*dévot*), I, 208.
cafard (*gros garçon*), I, 208.
cafard (*ténébrion*), I, 208.

Digitized by Google

Caffa, I, 378.
caffe (*coquille*), II, 101.
caffe (*impair*), II, 420, 421, 448.
(caffot), I, 286.
caffre, I, 147, 148, 286; II, 316.
cafouiller, II, 320.
cafouma, I, 91.
cafourche, II, 320.
cage (*pêche*), II, 191.
cagnard, I, 65, 176.
cagnardier, I, 343.
cagne, I, 49.
cagnotte, I, 65.
cagot, I, 147, 208, 286; II, 9 », 320.
cagou, I, 148, 345, 383; II, 95, 323.
cagouet, I, 151, 185; II, 269.
cagouille, II, 95, 100, 256.
cagouillon, II, 100; II, 255.
cagoule, I, 109, 199; II, 95.
(cahet), I, 286.
cahin-caha, II, 17.
cahosse, II, 174.
cahoter, II, 17.
cahou, II, 87.
cahoulette, I, 95.
cahu, I, 95.
Cahu, II, 430.
cahuet, I, 238.
cahuette, I, 95, 238.
cahuhau, II, 168.
cahuler, II, 87.
cahuottier, II, 168.
cahute, I, 95.
caiche-misseraude, I, 51.
caïeu, I, 139, 316.
caike, II, 44.
caileuche, II, 103, 112.
caillade, II, 174.
caillard, I, 193.
caillau, II, 103.
caille (*crapaud*), I, 193; II, 89.
caille (*écale*), II, 102.
caillebot, I, 102.
caillebotis, I, 176.
caillebotte, I, 102, 176.
cailler, I, 193.
caillon, II, 102.
Caïm, II, 429.
Caïmant, II, 429.
caimant, I, 339.
caisgne! I, 47.
cajo, I, 46.
cajoler, II, 45, 46, 320.
calafre, II, 315, 316.
calau, I, 149, 193; II, 102.
calau (*bonnet*), I, 146.
cale, I, 6, 146, 199; II, 102, 239, 324.
caléa, I, 151; II, 103.
calebasse, II, 116.
calefreter, II, 331.
caleil, I, 144, 145; II, 204.
calembeurdon, I, 205.
calembour, I, 205.
calembredaine, I, 199.
calen, II, 181, 190.
caleron, I, 149; II, 163.
calette, I, 146.
caleuil, I, 144, 149, 193.
caleux, I, 148, 341, 342.
calfater, II, 411.
calibary, I, 282.
calibaude, I, 284.
caliborgne, I, 129; II, 320.
calibot, II, 106.
califas, II, 426.
Califerne, II, 439, 440.
califourchon, II, 320, 321.
calif(r)e, II, 425, 426.
calimaçon, II, 106.
(calimini), I, 58.
calimafrée, I, 435; II, 326.
calimande, II, 320, 321.
calin, II, 103, 106.
câlin, I, 110, 111, 188; II, 106.
caline, I, 146.
câliner, I, 344, 364.
calipette, I, 146.
calivari, I, 282.
caloff(r)e, I, 146; II, 103, 281, 315, 316, 318.
calogne, II, 103, 104.
calon, II, 103.
caloret, I, 146.
calorgne, II, 319, 320.
calori, II, 314.
calot, I, 144, 146, 151; II, 103.
calotte, I, 6, 144, 146, 199; II, 103, 239, 240.
calouc, I, 149; II, 320.
caloure, I, 149, 193.
calouret, I, 146.
calu, I, 151.
caluche, II, 103, 112.
caluchon, I, 146.
caluchot, I, 146.
calupe, I, 149, 193.
culuret, I, 146.
camailler, I, 378.
camard, I, 91.
camboroutière, II, 181, 188.
cambouis, II, 124, 139.
camelot, I, 348, 364; II, 403.
camelote, I, 348.
camion, II, 205.
camocher, I, 92.
camois, I, 202.
camoissier, I, 91.
camouflet, I, 91; II, 320.
campleure, I, 113.
camus, I, 91; II, 320.
canart (*bateau*), II, 156, 181, 192.
canche, II, 122.
cancoille, II, 96, 100.
cancouare, II, 96.
cane, I, 47, 48; II, 294.
canepelouse, I, 113.
canepin, II, 220.
caner, II, 31, 87.
canestau, II, 185.
caneton (*hanneton*), I, 48.
canière, II, 164, 168.
canigot, II, 108.
canique, II, 296.
caniveau, II, 332, 333.
cannat, II, 181, 192.
canner, II, 31.
(cannier), II, 168.
canque, II, 96.
cantepleure, I, 114.
caou, II, 87.
capdol, II, 247.
capeleuse, I, 113; II, 320.
capendu, II, 320.
capestan, I, 40.
caphard, I, 208.
capon, I, 173, 352, 364.
capot, I, 147, 286.
capote, I, 199, 379.
caque, II, 95, 99; II, 96.
caquelique, II, 96.
caquenaude, II, 311.
caquereau, II, 311.
caquerolle, I, 108; II, 96, 100, 377.
caquerote, II, 96.
caquet, II, 62, 95.
caqueux, I, 147, 286.
caquin, I, 110, 147, 148; II, 95.
caquot, I, 147.
carabasse, I, 152.
carabin, I, 116, 380; II, 342.
carabine, I, 116, 370.
caraco, II, 41.
caracole, II, 96.
caraffe, II, 415.
caramara, I, 283.
caravane, II, 408.
carbalin, I, 116.
carcais, I, 106, 107.

Digitized by Google

carealou, II, 97.
carcan, I, 106, 107, 108.
carcas, I, 106, 107, 108.
carcasse, I, 106, 107, 108.
carcasson, II, 97.
carcou, I, 106, 107.
carcouet, I, 107.
carfouiller, I, 229.
caribari, I, 283.
carimalo, I, 283.
carimara, I, 283.
caristade, I, 339.
carmin, II, 447.
carouge, I, 310, 311.
carousse, II, 295.
carpeleuse, II, 320.
carquille, I, 150; II, 97.
carquois, I, 106, 107, 108; II, 409.
carraque, II, 423.
carré (*filet*), II, 191.
carreau (*filet*), II, 164, 191.
carrec, II, 89.
carrée (*charrée*), II, 208.
carrelet (*filet*), II, 191.
carrosse (*bas parc*), II, 174.
cartahu, I, 319.
carte (*filet*), II, 165, 168, 194, 382.
cartille, I, 150.
carvane, II, 408.
(carve), II, 382.
casaque (*oie*), I, 154, 379.
casemate, I, 169.
casier (*pêche*), II, 172, 191.
casque, I, 109.
casse (*boue*), II, 121.
casse-museau, I, 239; II, 348.
casserole, I, 109; II, 377.
cassot, I, 148; II, 104.
casteiller, II, 315, 329.
castille, II, 329.
catamini, I, 50.
catepeleuse, I, 113.
catepleure, I, 174, 177.
caterole, II, 447.
cateron, I, 46, 52.
cate-souris, II, 92.
catimini, I, 58; II, 85.
catouiller, II, 315.
catus, II, 346.
cauche, II, 190.
caudin, I, 44.
caudrette, II, 160, 170.
caugne, I, 122.
caumarengue, II, 76.
caupouillotte, I, 185.
cavaier, I, 153
cawe, II, 49, 50.
cayaman, I, 339.
cay(e)mant, I, 439.
caym, I, 339.
Cayman, II, 429.
(cèleret), II, 168, 382.
ceoignole, II, 445.
cep, II, 110.
cepeau, II, 110.
ceppe, II, 110.
cercelle, II, 12.
cerne, I, 149.
cerner, I, 150.
chabin, I, 324.
chabiroter, I, 70.
chabosse, II, 415.
chabosseau, II, 248.
chabot, I, 404; II, 248.
chabot (*sabot*), I, 103.
chabou, I, 103.
chabrun, I, 59.
chabusse, II, 248, 249.
chacha, II, 129.
chacie, I, 194.
chacouter, I, 231.
chacles! I, 46.
chafe, II, 101.
chaffe, II, 415.
chaffot, I, 404.
chaffourer, II, 320, 328.
chafre, II, 102, 316.
chafresner, II, 209.
chagnat, II, 123.
chagrin (*peau*), I, 60.
chagrin (*triste*), I, 60.
Chahu, II, 430.
chahute, I, 95
chahuter, I, 95.
chaive, II, 415.
chalaf(r)e, II, 103, 315.
chaland, I, 145, 179.
chale, II, 102.
chalefre, II, 315, 316.
chaleil, I, 144, 145.
chaler, II, 102.
chalette, I, 146, 201.
chalibaude, I, 284, 285.
chalin, I, 145; II, 103.
chalivali, I, 282.
challemastre, I, 316.
chalon, I, 145, 179; II, 103, 156.
chalope, I, 145; II, 315.
chalotte, II, 103.
chaloupe, I, 145, 172, 179; II, 103, 153, 165, 167.
chalubert, II, 253.
chalupe, I, 145, 146, 149; II, 103.
chalut, I, 146, 172, 179; II, 156, 157, 172, 174, 180, 194.
chamahon, II, 84, 85.
chamailler, I, 378.
chamaraud, I, 248; II, 84.
chamarou, I, 59.
chamarre, II, 224.
chamarrer, I, 199.
chambrande, II, 330.
chambranle, II, 330.
chamois, II, 294.
champeleure, I, 114.
champeleuse, I, 113, 114.
champlure, I, 114,
chanfrein, II, 209, 210.
channer, II, 31.
chantepelleuse, I, 113.
chantepleure, I, 114, 115; II, 340.
chapard, I, 326.
chapeau (à sauterelles), II, 164, 190.
chapoter, II, 130.
charabia, II, 424.
charade, I, 270.
*chararesse, II, 245.
charaude, I, 270.
charbot, I, 115.
charbouiller, I, 118.
charcas, I, 107.
charcou, I, 106.
charesse, II, 280.
chare(u)il, I, 144, 145, 149, 193; II, 103.
charibot, I, 115.
charibotage, I, 115.
charibotée, I, 115.
charivari, I, 282; II, 294, 320.
charivaris (*culottes*), I, 374.
Charlot, I, 357.
charnaigre, I, 330.
charoie, I, 270.
*charoresse, II, 245.
charquois, I, 106, 107.
charrée, II, 208.
charrue (*chalut*), II, 159, 174, 194.
chasmate, I, 170.
chassie, I, 194.
chastouiller, II, 315.
chat (*crochet*), I, 172, 173; II, 159.
chat (*diable*), II, 442.
chat cornu, II, 73.
chat-huant, II, 339.
chatouille, II, 80.
chatouiller, II, 315.
chat(r)ouille, I, 330.
chatte (*grappin*), I, 172, 173; II, 159.
chattemite, I, 57, 207; II, 85.
chatte pelouse, I, 113.

Digitized by Google

chaufourer, II, 328, 329.
chaule, II, 254.
chausse (*pêche*), II, 164, 190.
chauve (*chouette*), I, 95.
chauve-souris, II, 92.
chauvir, I, 95.
chavatte, I, 103.
chavêche, II, 81.
chavon, II, 81.
chavot, II, 248.
chavotte, II, 81.
chébec, II, 422.
chebice, II, 249.
chebiche, II, 248, 249.
chebresailler, I, 68.
cheles! I, 46.
chemicher, II, 327.
chenault, I, 317.
chenet, I, 53. 163.
cheneveau (?), II, 383.
chenevis, II, 244.
chenille, I, 53, 113.
cheole, II, 254.
cheppe, II, 110.
cherigangogne, II, 108.
cherigangotte, II, 108.
cherrée, II, 209.
cheuiller, II, 125.
cheupe, I, 124.
cheupran, II, 73.
chevasson, II, 248.
(chevautière), II, 81.
chevêche, II, 81.
chèvre (revirer la), I, 141.
chevreter (*se dépiter*), I, 70.
chevrette, I, 50, 54, 165, 313; II, 295.
chevri, I, 261.
chevroter (*grelotter*), I, 70.
chevrotière, I. 181.
chiaule, I, 139.
chibre, I, 188.
chica(m)baud, II, 311, 312.
chicane, I, 12, 205; II, 296.
chicorne, I, 123; II, 116.
chicot, I, 131, 132; II, 115.
chicot (*petit chien*), II, 89.
chicot (*bouffon*), II, 357.
chicoter, I, 138.
chien (sacré), I, 211.
chien (de fusil), I, 64.
chien et loup (entre), I, 45, 46.
chienneton, I, 65.
chiens (*moisissure*), I, 216.
chievre (tenir pour), I, 71.
chiffe, II, 201, 210.
chiffler, I, 405.
chiffon, II, 200, 201, 210.
chiffonner (*froisser*), II, 210.
chiffre (*pêche*), II, 197.
chifren, II, 209, 210.
chignole, II, 445.
chigorne, II, 116.
chigot, II, 89.
chinfreneau, II, 209, 210. 360.
chiot (*poire*), II, 357.
chipe, II, 110, 200, 201.
chipeau, I, 316; II, 203.
chipée, I, 130, 316.
chiper, I, 136; II, 110.
chipier, I, 136.
chipoter, I, 136.
chippe, II, 201.
chipper, I, 136.
chiquane, I, 12.
chique, I, 110, 134; II, 201, 296, 297, 311.
chiquenaude, II, 310, 311.
chiquet, I, 133; II, 115.
chiqueter, I, 133.
chocho, I, 202.
chocotte, II, 50.
choë, I, 95; II, 24.
(chofnet), II, 381.
chognard, I, 97.
chohon, I, 97.
chohonner, I, 97.
choller, II, 254.
chope, II, 110.
chopeter, I, 131.
(choplote), I, 253.
choppe, II, 110.
chopper, I, 130, 131, 135, 137; II, 110.
choquard, I, 124; II, 50.
choque, I, 124, 128, 131, 134, 309; II, 115.
choquer, I, 131.
(chotnet), II, 381.
chouan, I, 94.
choucas, II, 24, 50.
choudot, II, 50.
choue, II, 50
chouer, I, 95, 97.
chouette, I, 96; II, 294.
chouetter, I, 95, 193.
chougner, I, 97.
chouiller, II, 120.
chouiner, II, 30, 31.
choule, II, 253, 254.
choupe, II, 114.
chouppe, I, 124.
chouquard, I, 124.
chouque, I, 124; II, 115.
chouquet, II, 115.
chouquette, I, 124.
chovir, I, 95.
choyer, I, 97.
Christine (*bouteille*), I, 13.
chucas, II, 50.
chue, I, 97.
chuer, I, 97.
chufler, *d*, 405.
chuinter, I, 97.
chupe, I, 124; II. 110. 201.
chupée, I. 136.
chuper, I, 136.
chupeur, I, 136.
chupier, I, 136.
chupron, II, 73.
chuque, II, 115, 296, 297.
chuquer, I, 135.
chuquet, I, 115, 133; II. 115.
churluper, I, 212.
churlurer, I, 212; II, 328.
churluter, I, 212; II, 328.
cibaudière, II, 164, 165.
cibot, I, 103.
ciclaton, II, 385.
cimarre, I, 199; II, 224.
cimeterre, II, 415.
cince (*haillon*), II, 200.
cince (*moustique*), II, 311.
cincenaude, II, 311.
cincerelle, II, 311.
cipe, II, 110.
Cipher, I, 266.
ciseau (*pêche*), II, 172. 191.
clabauder, I, 226, 227.
clair (*étang*), II, 123.
claire (*filet*), II, 189.
Clamador, II, 428.
claper, I, 427.
clapes, I, 202.
clapet, II, 294.
clapier, I, 128; II, 294.
clapon, II, 33.
clapoter, II, 132, 141.
claque, II, 44.
Clarbone, II, 438.
Clarembaut, II, 428.
Clarifan, II, 429.
Clarin, II, 428.
Claude, II, 428.
claune, II, 139.
cliaboder, II, 132.
cliabot, I, 202.
clicorgne, I, 130.
cligne-musette, I, 51.
clin-clin, I, 436.
clinquant, I, 427.
clinquart, II, 156.
clipant, I, 427.
clique, I, 423.
cliques, I, 202.

Digitized by Google

clivet, II, 164, 197.
cloche, II, 8.
Clodué, II, 428.
clône, II, 139.
cloporte, I, 252, 253; II, 340.
cloque, II, 8.
cloquourde, II, 325.
clouquelourde, II, 325.
closet (*pêche*), II, 174, 192.
cloyère, II, 192.
clute, I, 309.
co, II, 442.
cobe, I, 150; II, 102.
cobi, I, 84; II, 444.
cobuer, I, 150.
cocagne, II, 95, 97.
cocard, II, 95.
cocasse, I, 81; II, 95.
cocasser, I, 81.
coche, I, 165.
çoche, II, 32, 115.
cochelivier, II, 42.
cochelurier, II, 42.
cocheri, II, 314.
cochevis, II, 43, 44.
cochon, I, 165; II, 32.
coco (*benêt*), I, 437.
coco (*enfant*), I, 436.
coco (*gorge*), I, 436.
coco (*œuf*), I, 436, 437; II, 62, 94.
coco (*soulier*), I, 201, 437.
cocon, II, 95.
cocot, II, 95.
cocotte, (*casserole*), I, 44, 47.
cocotte, (*conjonctivite*), I, 82, 192.
codinde, I, 173, 174.
codnet, II, 156, 381.
coĕsme, I, 341.
coesmelot, I, 344.
coĕsre, I, 357.
cœurasson, I, 398.
coffe, I, 150; II, 102.
coffer, I, 150.
coffiche, II, 171.
*cogoillon, II, 256.
cohue, I, 382.
coiffe (*pêche*), II, 190.
coillier, II, 81, 83.
coiminer, I, 348.
coisson, I, 139.
coistron, I, 90.
coklet, II, 43.
coleret, II, 155, 165, 168, 191, 382.
colfiche, II, 171.
colibi, I, 84.
colibin, I, 84; II, 444.
colimaçon, II, 106, 320, 321.
(coloret), II, 168, 382.
combrière, II, 181, 188.
Conibre, II, 429.
çope, I, 134; II, 110.
çoper, I, 130; II, 110.
copin, I, 84.
coq basile, I, 81, 254.
coq marin, I, 19.
coq souris, I, 174; II, 92.
coquart, I, 80; II, 312.
coquasse, I, 109, 422.
coquassier, I, 422.
coque, I, 109, 145, 179, 422; II, 24, 95, 98, 99, 106.
coque (*souche*), II, 112.
coquebert, II, 312.
coquebillet, I, 81.
coquebin, I, 80.
coquecidrouille, I, 80.
coquecigrole, I, 254, 255.
coquecigrue, I, 80, 81, 254.
coquecimargouin, I, 80.
(coquefabue), I, 255.
coquefabuse, I, 254.
coquefiche, I, 313; II, 171.
coquefredouille, I, 80.
coquegrue, I, 254.
coquelet, II, 325.
coquelinot, I, 18.
coquelle, II, 95, 96.
coquelourde, II, 325
coqueluche (*capuchon*), I, 109, 199, 210, 360, 361.
coqueluche (*coquille*), II, 96, 325.
coqueluche (*souche*), II, 113.
coqueluche (*toux*), I, 239; II, 210.
coqueluchon, I, 109, 199; II, 113.
coqueluirie, I, 181.
coquemar, II, 259.
coquenot, I, 144; II, 96.
coquentin, II, 333.
coquesaguë, I, 254, 255.
coquet (*œuf*), II, 95.
coquetier, I, 422.
coquibus, II, 359.
coquillade, II, 377.
coquillard, II, 95.
Coquillards, I, 349.
coquille, I, 107, 146; II, 95, 98.
coquimbert, II, 312.
coquin, I, 110, 111, 337, 338, 341, 344.
coquiqui, I, 423.
Coran, II, 396.
córasse, II, 90.
Corbadas, II, 428, 430.
corceron, II, 179.
coret, II, 165.
Corfarin, II, 428.
Corfaut, II, 428.
corgne, I, 130, 193; II, 113.
Cornabadas, II, 429.
cornard, II, 107.
corneau, I, 133.
cornebaud, II, 311.
cornebert, II, 312.
Cornebu, II, 430.
cornemuse, II, 12.
corner, I, 149.
çorner, I, 150.
cornerotte, II, 73.
corniau, II, 112.
Cornifle, II, 430.
Cornigant, II, 430.
Cornuafar, II, 429.
Cornuble, II, 429.
Cornumarant, II, 429.
corret, II, 178.
Corsable, II, 428.
Corsolt, II, 428.
corvette, I, 173.
cos, I, 140.
cosaque, I, 153.
Cosquin, I, 110.
cossard, II, 81.
cosse, I, 140, 179; II, 81.
cosse (*souche*), II, 84, 113.
cosset, I, 154.
cosson (*charançon*), I, 66.
cosson (*cochon*), II, 32.
cosson (*sarment*), I, 139.
coti, II, 119.
cotiver, II, 119.
cotrelu, II, 43.
cottefiche, II, 171.
couaille, II, 124.
couame, I, 308.
couare, II, 90.
couen-couen, I, 436.
couener, I, 48, 456; II, 30, 31.
couigner, II, 30.
couiler, II, 33.
couillage, II, 348.
couillaud, II, 348.
couillebaud, II, 311.
couinquer, I, 436; II, 30.
coultre, I, 9.
coulette, II, 168.
coupe-bourgeon, II, 351.
coupeillon, II, 184.
(couperas), II, 382, 383,
couperu, II, 178, 383.

Digitized by Google

courantille, II, 154, 181.
Courbaram, II, 429.
courcibot, I, 101; II, 319.
courtibaud, II, 312.
courtine (*pêche*), II, 164, 191.
coustre, I, 9.
coutou, II, 31.
coutoufle, I, 331.
coutriou, II, 43.
couturier, II, 72.
couvreau, II, 178.
crâ, II, 90.
crabosse, II, 89.
crachatte, II, 74.
crache, II, 76.
cracher, II, 8, 65.
craffe, II, 104.
craille, II, 90.
craincher, I, 105.
craisset, II, 74.
cramoisi, II, 446.
crampe, I, 105.
crampin, I, 105.
cranche, I, 105.
crancu, I, 105.
cranque, I, 105.
cranquille, I, 105.
crapaud, II, 75, 294.
crapelu, II, 89.
crayotte, II, 90.
créadier, II, 188.
crécelle, II, 12, 19.
crécerelle, II, 12, 19, 400.
cresieu, I, 145.
crétin, I, 285, 286.
creuille, II, 102.
creuse, II, 102.
creusille, I, 145; II, 102.
crevette, I, 54.
crevotière, II, 181.
cric, II, 9.
cric-crac, II, 12.
criquet, I, 145.
croc (*pêche*), II, 192, 196.
crochotte, II, 76.
croe, II, 289.
croisel, I, 145.
crôle, I, 128.
crolière, II, 123.
crône, II, 198.
croquemitaine, I, 277.
croquenot, I, 437.
croquer, I, 237; II, 9.
croquignole, I, 259; II, 317, 318, 348.
croquiner, II, 317.
croquinolle, II, 317.
crotin, I, 157.
crotte, II, 138.
croue-croue (à), II, 289.
croulière, II, 123.
croupatière, II, 181, 188.
crousille, II, 191.
crowin, I, 308.
cruge, II, 102.
cruque, II, 102.
cruse, II, 102.
cruseau, I, 145.
cuche, II, 52.
cugelier, II, 42.
cul-terreux, II, 348.
culvert, II, 348.
cuper, II, 202.
Cupidon, II, 358.
cuistre, I, 9, 10.
cusser, I, 66.
cusson, I, 66.
cute-cache, II, 202.
cuter, II, 202, 285.
cuvert, II, 348.
cyre, II, 280.

dada, I, 408, 432, 433, 438, 439, 443.
dadais, I, 439, 442; II, 17.
dadée, I, 439.
dadifle, I, 439.
dadô, I, 433.
dagoter, I, 369.
dague, I, 369, 370.
daiguer, I, 369.
daille, II, 73.
dailler, I, 370.
daillot, I, 370.
dale, II, 73.
dalle, I, 379.
dalot, I, 379.
damaisine, I, 406.
dame (*cheville*), I, 176.
dame jeanne, I, 13, 14, 379; II, 340, 347, 402.
damèche, I, 406.
dandan, II, 16.
dandé, I, 342.
dandin, I, 439, 442; II, 14, 16.
dandiner, I, 442; II, 17.
dando, I, 439, 442.
dandoler, II, 16.
dardeler, II, 18.
dare, I, 313.
daredare, II, 18.
dariole, I, 313.
daru, I, 313.
dasticoter, II, 295.
dauche, I, 201.
davesne, I, 406.
débagouler, I, 224; II, 134.
débargouler, I, 224; II, 134.
débarricolé, I, 210.
débaucher, II, 442.
débiner, I, 2.
débitouiller, I, 124.
débriseler, II, 131.
dèche, I, 2; II, 136.
déchiqueter, I, 133.
dédé, I, 422, 443, 444.
dégobiller, I, 151.
dégosiller, II, 398.
dégringoler, I, 316, 317.
dégriser, I, 398.
déhotter, II, 122.
deloir, II, 260, 261.
demoiselle (*métaphores*), I, 13, 50, 176, 178.
derda, II, 18.
déri(n)goler, I, 317.
dériver, II, 156.
derle, I, 309.
derver, II, 204.
desbauchier, I, 256.
Desramé, II, 427.
desserpiller, I, 372.
dessorner, I, 149.
destombir, II, 292.
destomir, II, 292.
desver, II, 204.
deux-doigts, II, 174.
dia, I, 383; II, 5.
diaute, II, 74.
dibrichi, II, 131.
dideau, II, 164, 174.
didi, I, 443, 436, 443.
dielle, I, 309.
diève, I, 309.
digard, I, 369.
digon, I, 369; II, 170.
digot, II, 170.
digue (*pointe*), I, 370.
diguer, II, 170.
diguial, II, 174.
dindan, II, 46, 52.
dindelle, II, 16.
dinder, II, 21.
dindin, I, 436; II, 14, 16.
dodeliner, I, 438.
doder, I, 438, 442.
dodiminer, I, 442.
dodin, I, 442.
dodine, I, 442.
dodiner, I, 438.
dodo, I, 408, 424, 442.
dodu, I, 435, 442.
dogre, II, 156.
dogue (la)! I, 417.
dogue (*trou d'amure*), I, 172.
doguer, I, 369.
doigt (*pêche*), II, 194.
dondaine, I, 442; II, 11.
dondon, I, 442; II, 11.
dorelot, I, 198.
dorloter, I, 198.

Digitized by Google

double (*sapin*), II, 284.
doudou, I, 408, 422, 432.
doule, II, 140.
drageon, II, 202.
dragleux, II, 155.
Dragolan, II, 430.
drague, II, 154, 155, 163.
drague (*pie*), I, 90.
draguelle, II, 155.
draigneau, II, 155, 165.
draine, II, 44.
draine (*drague*), II, 155.
dranet, II, 155, 156, 165.
dranguelle, II, 155.
draule, I, 160.
drauler, I, 261.
dravenet, II, 155, 163.
drediller, II, 18.
drège, II, 154, 155.
dreger, II, 155.
dreige, II, 154.
dreigeur, II, 155.
dreigue, II, 164.
drenne, II, 44.
driguelle, II, 155.
drillant, II, 443.
drille (*joyeux*), I, 161, 351, 352.
drille (*guenille*), II, 200, 201, 284.
drille (*foire*), I, 161 ; II, 137.
driller, I, 161, 351 ; II, 137.
drine, II, 44.
dringuer, II, 295.
driver, II, 156.
drivonette, II, 155, 156.
drogman, II, 412.
drogueur, II, 155.
droige, II, 155.
drôle, I, 160, 161 ; II, 279.
drôler, I, 161 ; II, 137.
drôme, II, 196, 445.
dronos, II, 10.
drouille, I, 161 ; II, 137.
drouillette, II, 155.
droule, I, 161 ; II, 137.
drugement, II, 412.
drugeon, II, 202.
dube, I, 401.
dubet, I, 401.
duc (*oiseau*), II, 50.
dudu, I, 422, 432.
dumet, I, 400, 401.
dupe, I, 355, 354.
durbec, II, 352, 354.
durelin, II, 297.
durillon, II, 278, 279, 318.
duvet, I, 400, 401 ; II, 294.

ébahir, I, 414.
ébarloufrer, II, 315.
ébrouer, II, 8.
écafe, II, 101.
écaffer, I, 150.
écaflion, II, 101.
écaillau, II, 103.
écaillé, I, 150.
écalau, II, 103.
écale, II, 102.
écaler, I, 150.
écalin, II, 103.
écalipe, I, 146 ; II, 103.
écalof(r)e, I, 151 ; II, 103, 104, 315, 318.
écalofrer, I, 151.
écalope, II, 103.
écalucher, II, 103, 113
écarbouiller, I, 118, 119.
écarquiller, I, 150.
échaffourer, II, 329.
échaffrer, II, 102.
échalafre, II, 103.
échale, II, 102.
échalin, II, 103.
échalon, II, 103.
échaloter, II, 103.
échaluper, II, 103.
échalure, I, 149 ; II, 103.
échampeau, II, 178.
écharbot, II, 106.
écharboter, I, 115 ; II, 95, 106.
échareuille, I, 193.
échauboulure, II, 184.
échauffourée, II, 329.
échautir, II, 125.
èche, II, 165, 166.
échec, II, 409.
échecs, II, 385, 398.
échillon, II, 446.
échiquier (*pêche*), II, 164, 191.
échouer, II, 269.
éclabousser, II, 132.
éclanche, I, 16.
éclancher, I, 105.
écliboter, II, 132.
écobuer, I, 150.
écofe, II, 101.
écofrai, I, 203.
écoperche, II, 335.
écorner, I, 67.
écornifler, II, 326.
écouble, I, 404.
écoufle, I, 404 ; II, 286, 334.
écoufler, I, 404 ; II, 334.
écrabouiller, I, 119.
écrafe, II, 104.
écrancher, I, 105.
écraser, II, 293.
écrille, II, 178.
écroler, II, 123.
écrou, II, 290.
écrouelles, I, 246.
écrouer, II, 290.
édarner, II, 361.
éferfanté, II, 56.
effilocher, II, 314.
effraie, II, 49.
-efre, II, 315.
égailler, II, 277, 446.
égaloche, I, 127; II, 442.
égobuer, I, 150.
égosiller, II, 398.
égraphigner, II, 317.
égratigner, II, 317.
égrau, II, 197.
égrillard, I, 350, 351, 352.
égrilloir, II, 178.
éguasser, II, 119.
eissaugue, II, 157, 181.
embabouiné, I, 176.
embauche, I, 156.
embaucher, I, 156.
embaudrer, I, 157; II, 129.
embaufumer, II, 332.
embeliner, I, 266; II, 273, 443.
embequer, II, 162.
emberdouiller, I, 226.
emberlificoter, II, 135.
emberlucoquer, II, 332.
embobeliner, I, 136.
emboucauder, I, 266.
embousiné, I, 266.
embreloquer, II, 332.
embronc, I, 135.
embroncher, I, 124, 131.
embrouille, II, 135.
émerillon, I, 168 ; II, 159, 160, 400.
émerliauder, I, 86.
émeroche, II, 270.
émir, II, 392.
emmitonner, I, 60.
emmitoufler, I, 60.
empafler, I, 436.
empaganer, I, 158, 334, 436.
empifrer, I, 436.
enate, I, 185.
encarminer, I, 266.
enceinte (*pêche*), II, 192.
enchamarauder, I, 248, 266.
encharboter, I, 115.
enchautir, I, 21 ; II, 125.
enchifrener, I, 386 ; II, 209.
enchoistre, I, 21, 22 ; II, 261, 306.

Digitized by Google

enchotir, I, 22 ; II, 125.
encrouer, II, 289, 280.
endart, II, 361.
endêver, II, 204.
ene, I, 84.
engadrouiller, I, 157.
engailler, I, 71.
engamer, II, 195.
engâner, II, 124.
engarre (?), II, 382, 383.
engauler, II, 210,
engaultrer, II, 211.
engigorné, I, 130.
engueter, II, 123.
enguillebauder, II, 312.
enhasé, II, 119.
enhotter, II, 122.
enjaultrer, II, 210.
enjôler, II, 210.
enlarmier, II, 161, 162.
enliser, II, 136.
enneton, I, 48.
enracler, II, 139.
ensalbater, I, 266.
entayer, II, 136.
entequier, II, 136.
enticher, II, 136.
entiger, II, 136.
entombir, II, 292, 293.
entomir, II, 292, 293.
entommi, II, 292.
entremaillade, II, 181.
éparpiller, II, 277.
épervier (*filet*), II, 159, 165, 181, 194.
épilence, II, 332.
équerbouillé, I, 119.
équilboquet, II, 442.
équille, II, 168.
erdriller, I, 17.
ergot, I, 139.
erigne, I, 113.
ermoufle, II, 332, 446.
-erne, II, 312, 313.
érubé, II, 352, 353, 354.
esbaloier, I, 236.
esbanoier, I, 236.
esbouffer, II, 131.
escacher, II, 203.
escafe, I, 145 ; II, 101.
escafelote, II, 101.
escaffer, I, 150.
escafignon, I, 147, 201.
escafillon, I, 147 ; II, 101.
escafin, I, 200, 203.
escafote, II, 101.
(escafourer), II, 329.
escale, I, 144 ; II, 102.
escalin, II, 103.
escalipe, II, 103.
escalope, I, 110 ; II, 103, 106, 315.
escalufré, I, 151 ; II, 316.
escamoter, I, 328, 329, 409.
escaragol, II, 106.
escarbal, I, 116.
escarbillat, I, 119.
escarbille, I, 118, 309.
escarbot, II, 106.
escarbouiller, I, 118, 119.
escargot, II, 106.
escargoter, I, 111, 119.
escarlate, II, 385.
escarpin, I, 203.
escarrabin, I, 116.
escartiller, I, 150.
escave, II, 194.
eschafillon, I, 147.
eschalleur, I, 148.
eschalope, II, 103.
eschapin, I, 201, 203.
escharboter, I, 115, 116.
eschargoter, I, 111.
eschauffourée. II, 329.
eschec, II, 409.
eschillon, II, 446.
esclabocher, II, 132.
esclaboter, II, 132.
esclaffer, I, 329.
Esclamart, II, 428.
Esclarabin, II, 428.
esclenche, I, 16.
esclenque, I, 16.
esclipot, II, 168.
esclop, I, 202.
escofier, I, 203 ; II, 294.
escofraie. I, 203.
escogriffe, II, 330.
escohier, I, 204.
escombière, II, 181.
escoperche, II, 335.
escopir, II, 8.
Escorfaut, II, 428.
escouberge, II, 335.
Escouflart, II, 428.
escoufle, I, 382; II, 334.
escraffe, II, 104.
escrapoutir, I, 119.
escroer, II, 290.
escroquer, I, 237 ; II, 9.
esgraphigner, II, 317.
esnard, II, 198, 382.
esneque, I, 179.
espa(r)dot, II, 179.
esparpeiller, II, 277.
espeautrer, I, 152.
espion (*filet*), II, 185.
esproer, II, 8
Esrofle, II, 429.
essargoter, I, 111.
esserpillerie, I, 372.
essotir, I, 131.
estaff, II, 244.
estaminet, I, 307.
estangone, II, 108.
(esterote), II, 382, 383.
estibot, I, 310.
estivalet, I, 127, 201.
estive, II, 111.
estivot, II, 111.
estoc, I, 428 ; II, 111.
estoire, II, 182, 383.
estombir, II, 292, 293.
estomir, II, 292, 293.
estonière, II, 188.
Estorgant, II, 428.
Estorgus, II, 428.
Estormarant, II, 428.
estormir, II, 292.
estoueyre, II, 181.
estreupique, I, 246.
estriquoises, II, 371.
esturie, II, 181, 189, 383.
esturquoises, II, 371.
esturquoyres, II, 371.
esvachir, I, 78.
esvertin, I, 271.
étale, II, 192.
étalier, II, 164.
étalon (*baliveau*), I, 140.
étang (*mare*), II, 122.
étente, II, 164.
éti. II, 243, 244.
étibois, I, 310.
étibot, I, 127, 310 ; II, 111.
étiquette (*pêche*), II, 168.
étoc, I, 132 ; II, 111.
étombi, II, 291.
étomi, II, 291.
étomie, II, 336.
étourdir, I, 88.
(étudie), II, 181, 383.
Eufanie, II, 437, 438.
évailler, II, 277, 446.
éveillette, I, 256.
everdin, I, 271.
eveux, II, 122.
evretin, I, 271.

fabuse, I, 254.
fafée, II, 55.
fafelourde, II, 330.
fafelu, II, 55.
fafier, II, 55.
fagne, II, 118, 126.
fagot. I, 136, 330.
faguenas, I, 330.
faigne, II, 118.
faille (*agnelle*). I, 190.
faille (*brisure*), I, 309.
faille (*pêche*), II, 193.
faitard, I, 330.
falbala, II, 55.
fale, I, 186.

Digitized by Google

falibourde, I, 137 ; II, 330.
faligoter, I, 137 ; II, 330.
faloppe, II, 43.
falourde (*bourde*), I, 136.
falourde (*fagot*), I, 404 ; II, 18.
falourde (*hirondelle*), II, 43.
Famenie, II, 438.
fanc, II, 118.
fanfare, II, 11, 12, 52, 55, 345.
fanfaron, II, 12, 55, 343.
fanfelue, II, 55.
fanfiole, II, 55.
fanfouiner, II, 55.
fanfreluche, II, 55.
fange, II, 118.
faquin, II, 291.
far-, II, 332.
faramine (*bête*), II, 324.
farandole, II, 324.
fard, I, 156.
farde, II, 200, 201.
farder, I, 156 ; II, 294.
fare, II, 165, 178, 193.
farfadet, I, 271.
farfelu, II, 55.
farfouiller, I, 230, 402 ; II, 56, 57, 144, 153, 315, 332, 333.
farfouiner, I, 225.
faribole, I, 331 ; II, 18, 133.
farillon, II, 178.
farlouse, II, 43.
fasquié, II, 193.
fastroille, I, 136, 156.
fastroillier, I, 156, 227, 402 ; II, 126.
fatrouiller, I, 227, 402 ; II, 126, 129.
faubert, II, 350.
faucon, II, 400.
faurrade, II, 184.
faux (*filet*), II, 191.
felpe, II, 200, 201, 225.
femelot, I, 177.
Femenie, II, 438.
Fenie, II, 438.
ferbault, I, 62.
ferlamper, II, 337.
ferlampier, II, 337, 338.
ferlaper, II, 337.
ferlon, II, 68.
fernicle, II, 330.
ferpe, II, 10, 200, 201.
ferrant, II, 392.
fetard, II, 443.
fi ! II, 64.
fiacre, II, 237.
fichure, II, 180, 193.
Fierabras, I, 296.
fierche, II, 398.
filande, II, 516.
filandre, II, 316, 317.
fillette, I, 50, 154.
fillole, I, 141.
filou, II, 323.
Finabel, II, 428.
Finagloire, II, 420.
finette, II, 180, 189.
finfrognet, I, 440.
fiouler, II, 9.
firlimouse, II, 328.
flace, II, 131.
flache, II, 131.
flageoler, II, 240.
flageolet, II, 54.
flagner, I, 314.
flagorner, I, 231.
flagoter, I, 231 ; II, 131.
flahute, II, 53, 54.
flahuter, II, 230.
flaie, II, 131.
flamant, II, 369, 370.
flamèque, II, 170, 193.
flandrin, II, 368, 369.
flâner, I, 313, 314 ; II, 298.
flanocher, II, 314.
flapper, II, 225.
flaque, II, 131, 141.
flasque, II, 131.
flauper, II, 10, 225.
flehute, II, 53, 54.
flesque, II, 131.
flestel, II, 54.
fleurs (*menstrues*), II, 337, 340.
floc, II, 131.
floche, II, 132.
floper, II, 225.
floquer, II, 131.
flottée, II, 164, 167.
flotteron, II, 167, 169.
flouer, I, 355, 364 ; II, 269, 340.
flouquer, II, 131.
floxe, II, 132.
flue, II, 164, 168.
flûte, II, 53, 54, 279.
flûte (*navire*), I, 183.
flûter, II, 328.
fogne, II, 118.
folle (*filet*), II, 151, 164, 168, 188.
follet, I, 265, 266.
fondrière, II, 122.
forelore, II, 297.
fornicle, II, 230.
fosse (*boue*), II, 121.
fou (d'échecs), II, 398.
fouilleau, II, 73.
fouinasser, I, 331.
founicle, II, 230.
fourbe, I, 352, 353, 364.
fourcade, II, 181, 191.
fourée, II, 164, 192.
fouresse, II, 192.
fourgueur, I, 361.
fourlore, I, 272.
fourloure, II, 297.
fourquette, II, 191.
frapaille, II, 10, 225.
frape, II, 10, 225.
frapouille, II, 201.
frapper, II, 10, 225.
frasque, I, 152.
fredaine, I, 420 ; II, 11.
fredon, I, 420 ; II, 11.
frégate, I, 173.
fregolier, I, 333.
frelampier, II, 337, 338.
frelaut, I, 324.
frelimouse, II, 328.
frelon, II, 68, 69.
frelore, II, 297.
frelu, I, 324.
frème-à-clé, I, 253.
frème-coffre, I, 253.
frenicle, II, 230.
frèpe, II, 10, 200, 201, 225.
frères (*piquets*), II, 161.
fresaie, II, 49.
frestel, II, 54.
frétiller, I, 2.
freux, II, 50, 294.
friboler, I, 331 ; II, 18.
fribolet, I, 292.
fric-frac, I, 396.
fricandeau, I, 326.
fricasser, I, 396.
frigoter, I, 86 ; II, 46.
friguet, I, 86.
frimousse, II, 328.
fringant, I, 86, 87.
fringoter, I, 86 ; II, 21, 46.
fringuer, I, 86.
fripe, II, 200, 201, 225.
friper, II, 205.
fripon, I, 341, 435.
fripouille, II, 201, 225.
friquet, I, 86, 87 ; II, 44, 65.
friser, I, 198.
frivoles, I, 331 ; II, 18.
froigner, II, 54, 286.
frondon, II, 69.
frouer, I, 355 ; II, 50, 269, 340.
frulon, II, 68.
Furcan, II, 396.
furet (*filet*), II, 159, 165.

Digitized by Google

*furlon, II, 68.
furlore, I, 272; II, 297.
furolle, I, 271, 272; II, 297.
fyaper, II, 225.

Gabachie, II, 288.
gaban, I, 199, 238, 273; II, 415.
gabardine, I, 199.
gabare, I, 180.
gabegie, II, 329.
(gabet), I, 286.
gabot, I, 147, 286; II, 162.
gabot (*flaque*), II, 122.
gabuser, II, 329.
gace, II, 119.
gâche, I, 305.
gachée, II, 118.
gâcher, II, 118.
gachière, I, 154.
gâchis, I, 334; II, 118.
gade, II, 79, 92.
gadel, II, 79, 92.
gadille, I, 319, 320, 326.
gadiller, I, 304, 320.
gadin, I, 202.
gadœil, I, 192.
gadot, I, 73; II, 89.
gadou, I, 192.
gadoue, I, 304.
gadouille, I, 304.
gadrille, I, 319, 320.
gadrouille, I, 304.
gaffe, I, 202, 321; II, 196.
gaffe (*morue verte*), II, 196.
gaffre, I, 27.
gagne, II, 124.
gagnochis, II, 124.
gagotte, II, 4.
gagui, I, 326.
gai (*geai*), I, 87, 88; II, 44.
gai (*joyeux*), I, 87, 88.
gaignon, II, 88.
gaillard (*bœuf*), II, 72.
gaille (*chèvre*), I, 71; II, 72, 88.
gaille (*geai*), I, 88.
gaille (*noix*), II, 102.
gaille (*truie*), II, 33, 88, 196.
gaillette, I, 307.
gaillofre, I, 32.
gaillot, I, 308.
gaimenter, II, 328.
Gaioffe, I, 33.
gaiolé, II, 88.
gairgote, I, 308.
gala, II, 212.
Galafre, I, 29, 30, 31.
galafre, I, 26, 27, 28, 29.
galage, I, 127.
galane, I, 127.
galant, II, 211, 212, 313.
galau, I, 149; II, 103.
gale (*jabot*), I, 157, 186.
gale (*noix*), II, 102.
gale (*rogne*), I, 148.
gale (*truie*), II, 33, 124.
galée (*sauce*), II, 118, 212.
galefreter, II, 331.
galenzes, I, 127.
galer, I, 234; II, 211, 313.
galeran, II, 83.
galerne, II, 211, 212, 279, 313.
Galiant, II, 426.
galiboder, II, 124.
galiche, I, 127.
Galie, II, 426, 438, 439.
Galien, II, 426.
Galienne, II, 426.
galier, II, 211, 212.
galif(r)e, I, 27, 28, 29, 31, 32; II, 395, 426.
Galifre de Baudas, I, 26, 33; II, 426.
Galimachie, I, 287, 288.
galimafrée, I, 205, 289, 435; II, 320.
galimassue, I, 299.
galimatias, I, 24, 287, 288, 289.
galine, I, 196; II, 33, 89.
galipe, II, 124.
galipot, I, 124, 135.
galipoter, II, 124, 135.
galippe, I, 109, 146, 179.
galir, II, 118, 211, 212.
Galiverne, II, 439.
gallefretier, II, 343.
galler, II, 211.
galmin, I, 191.
galoche, I, 127, 138, 201, 377; II, 281, 314.
galois, II, 212.
galopin, I, 297.
galot, I, 127; II, 103.
galoufe, I, 26.
galoureau, I, 75.
galureau, I, 75.
galurin, I, 146; II, 240.
galvardine, I, 199.
galvauder, I, 156, 157; II, 122, 320.
gamache, I, 201, 202.
Gamachie, I, 288.
gamachis, I, 202.
gambe, II, 184.
gamer, I, 191.
gamin, I, 191; II, 294.
ganache, I, 202.
ganafe, I, 27.
ganafiat, I. 27.
gance, II, 113.
gandin, I, 66.
gandine, I, 66.
gâne, I, 202, 321; II, 124.
ganer, II, 124.
gangotte, II, 96.
gangui, I, 109, 179; II, 157, 180.
ganguille, II, 96.
ganille, I, 324.
ganipe, II, 330.
ganipoter, II, 135, 136.
gannir, II, 28, 87.
ganouiller, II, 124.
ganse, II, 112, 113, 419.
gapas, I, 142.
gape, I, 160, 343; II, 160.
gâpiller, I. 142.
gar, I, 193.
garaude, I, 239.
garbelle, II, 195.
garbon, II, 377.
garbot, II, 121, 444.
garbouil, II, 290.
garbouiller, II, 290.
garbuge, II, 290.
garcette, I, 176.
garchas, I, 194; II, 139.
garde-bœufs, II, 340.
gareau, II, 124.
gargamelle, I, 397; II, 315.
gargane, I, 397.
gargasser, I, 397.
gargate, I, 397; II, 315.
gargater, I, 397.
gargon, I, 231, 232.
gargote, II, 135.
gargoter, I, 497; II, 135.
gargouche, I, 331.
gargouille, I, 185, 232; II, 135.
gargouille (*limon*), II, 80.
gargouiller, I, 232.
gargousse, I, 331; II, 228.
garguesson, I. 397.
garibet, II, 352, 353, 354.
garipot, II, 124.
Garmalie, II. 437.
Garnache, II, 316.
garnache, II, 316.
garouiller, II, 124.
garre, I, 208, 209.
garreau, I, 209.
garroille, II, 32.
garron, II, 377.
garrot, I, 66; II, 32, 92.
garrot (*canard*), II, 92, 203.

Digitized by Google

gars, I, 194 ; II, 439.
garse, II, 80.
garsote, II, 80.
garsouiller, I, 194; II, 139.
gasche, I, 305.
gaschie, I, 154.
gaschier, II, 118.
gaspail, I, 142.
gaspiller, I, 142.
gaspillot, I, 142.
gasquiere, I, 154.
gasse, I, 186 ; II, 119.
gassot, II, 120.
gassouil, II, 119.
gassouiller, II, 120.
gâteux, I, 304.
gatouiller, II, 315.
gatrou, I, 201.
gattilier, I, 60.
gauberge, II, 335.
gaubergeux, II, 335.
gaucer, II, 119.
gauche, I, 187.
gaucher, II, 235 ; II, 119.
gauchier, I, 239.
(gauchon), II, 196.
gaudenot, I, 321.
gauder, I, 232, 305 ; II, 211.
Gaudiche, II, 314.
gaudin, II, 82.
gaudine, I, 304.
gaudir, I, 100, 232, 233, 234 ; II, 211.
gaudre, I, 304, 305.
gaudrer, II, 126.
gaudrieur, I, 157.
gaudrille, I, 304.
gaudriole, I, 305, 335.
gaudroie, I, 157.
gaudroui, II, 126.
gauger, I, 135, 321 ; II, 119.
gaulchier, I, 187.
gaupailler, I, 142.
gaupe, I, 160, 311, 342.
gaupinet, I, 311.
gaure, II, 52.
gausse, I, 186, 235.
gausser, I, 186, 235; II, 119.
gavachon, II, 122.
gavagner, II, 122.
gave (*boue*), I, 157; II, 122.
gave (*gorge*), I, 186 ; II, 279.
gavouille, I, 122.
gayot, I, 308.
gaze, I, 398 ; II, 119, 228.
gazelle, II, 88.
gazer, II, 146.
gazille, I, 190.
gazon, II, 126.
gazouil, I, 190, 196.
gazouiller, II, 46, 119, 315.
geai, I, 87, 88 ; II, 44.
gembin, II, 84, 194.
gemble, I, 7.
genaut, I, 264.
gene, I, 264.
genevelle, II, 251.
genissaire, II, 411.
genope, I, 264.
genot, I, 264.
gerce, II, 259.
gerche, II, 259.
gerfaut, II, 160, 400.
gergon, I, 232.
germe (*brebis*), II, 259.
gerne, II, 259.
gerque, II, 259.
geuse, I, 398 ; II, 228.
gèvre, I, 261.
gevrillon, I, 261.
gibasse, I, 260 ; II, 313.
gibecière, I, 12 ; II, 313.
giber, II, 205.
giberne, II, 313.
gibet, II, 205.
gibier, II, 205.
giboulées, I, 260, 261.
gibre, I, 188.
gibreteux, I, 188.
gifle, I, 398.
Gigogne (mère), I, 255.
gigogner, I, 130, 193.
gigorgne, I, 130; II, 116.
gilet, I, 374, 375, 376 ; II, 370.
Gille (faire), II, 356.
gille, II, 165, 197.
giller, II, 356.
gimberter, I, 189.
gimblette, I, 329.
girafe, II, 386, 387, 404.
girande, II, 257.
gironde, I, 245.
girou, II, 256, 257, 264.
girouande, II, 257.
girouet, II, 256.
girouette, II, 256, 257, 263, 264.
(givelier), II, 381.
givre, I, 261.
glapir, I, 427 ; II, 22, 28.
glatir, II, 28.
glawer, II, 28.
glène, II, 160.
glin-glin, I, 436.
gline, II, 160, 194.
globe (*filet*), II, 181, 191.
gloe, II, 137.
gnafer, II, 294.
gnaguer, II, 294.
gnioche, I, 154.
gobe, I, 150, 151, 186 II, 102.
gobelette, II, 165.
gobelin, I, 271, 272.
gober, I, 151, 238; II, 162, 284.
goberge, II, 335.
goberger, II, 335.
gobille, I, 151, 186; II, 102, 104.
goce, I, 53, 64, 163.
gocet, I, 53 ; II, 29.
goçon, II, 29.
godailler, I, 213, 233; II, 340.
godan, I, 234.
godard (*oison*), II, 82.
Godart (servez), II, 245.
gode, II, 24, 38, 88, 305.
gode (*oie*), II, 82.
godeau, I, 304.
godeficne. II, 171.
godelle, II, 38.
godelureau, I, 75.
godemare, I, 299.
godemetin, II, 350, 381.
godemichi, II, 350.
godenot, I, 321, 409.
godenot (*godet*) I, 77.
goder, I, 213, 233, 234.
godet, I, 77, 305 ; II, 38, 89.
godi, II, 24, 31, 88.
Godiche, II, 314.
godiche, II, 340, 343.
godille, I, 305, 319.
godin, I, 77, 304 ; II, 24, 38, 88.
godin (*oison*), II, 82.
godine, I, 304 ; II, 38.
godinette, I, 304.
godinot, I, 77.
godir, I, 160.
godon, I, 213, 214 ; II, 340.
godot, I, 75 ; II, 31, 38.
godriole, I, 305.
goelette, I, 173.
gofiche, II, 171.
gogaille, I, 77, 204 ; II, 38.
gogailler, II, 340.
gogne, II, 33, 124.
gogner, I, 130 ; II, 124.
gogo, I, 437, 443.
gogotte, I, 82, 182, 192.
gogue, II, 38.
goguelu, I, 204, 205.
goguelureau, I, 75, 205.

Digitized by Google

goguenard, I, 204.
goguenot, I, 144.
goguette, I, 77, 204 ; II, 38.
goignon, I, 33, 88.
goille, II, 119.
goillot, II, 135.
goinfre, I, 20, 33, 296 ; II, 395.
goiser, I, 398 ; II, 119.
Golafre, I, 30, 296 ; II, 395.
golafre, I, 32 ; II, 395.
golfarin, I, 297.
golfiche, I, 172, 175.
goliard, II, 362.
Golias, II, 429.
gombin, II, 184, 194.
gonne, II, 164.
gord, II, 179.
gore, II, 32.
gorer, II, 124.
goret, I, 173, 429 ; II, 179.
gorgon, I, 234, 232 ; II, 135.
gorgoter, II, 135.
gorgue, I, 314.
gorin, II, 69, 281.
gorle, I, 124 ; II, 113.
gorlon, II, 69.
gorne, II, 113.
goron, I, 165.
gorre, I, 196 ; II, 32, 63.
gorret, I, 429.
gorse, II, 139.
gos, II, 29.
gosier, I, 398 ; II, 228.
gosillier, I, 398.
gosse (*enfant*), I, 191.
gosse (*gousse*), I, 140, 179.
gosse (*jabot*), I, 64, 186, 235 ; II, 29.
gosser, I, 186, 235.
gotfiche, II, 172.
gotte, I, 172.
gottefle, I, 231.
gouache, II, 213, 215.
gouafre, I, 26.
gouaille, II, 33.
gouailler, I, 235.
gouape, I, 160, 342, 343.
gouapel, II, 140.
gouce, I, 320.
gouesche, II, 213, 215.
goufre (*goinfre*), I, 27.
goufre (*mare*), II, 122.
gouge, I, 184, 190.
gouger, I, 235.
gougnat, II, 124.
gougne, I, 196.
gouigner, II, 31.
gouillafre, I, 27 ; II, 395.
gouille, II, 119.
gouillon, II, 33.
gouin, I, 66.
gouincer, II, 31.
gouine, I, 66 ; II, 33.
gouinfre, I, 28.
goujat, I, 190.
goulfarin, I, 297.
goul(i)afre, I, 26, 27, 29.
goulifre, I, 27, 28, 29.
gouloufe, I, 26.
goupillon, II, 296.
gourd, I, 361, 363 ; (brouer sur le), I, 362.
gourde, I, 151.
goure, I, 66.
gourer, I, 65, 66, 238.
gourfarin, I, 297.
gourgandine, I, 331.
gourgane, I, 314, 397.
gourgousser, I, 379.
gourmand, I, 403.
gourme, I, 403 ; II, 300.
gourmet, I, 403.
gourmette, I, 403.
gournable, I, 319.
gourne, I, 319.
gourre, II, 32.
gourrer, I, 65, 66, 238.
gourret, I, 195.
goursailler, II, 139.
gous, II, 29.
gouspigner, II, 338.
gouspiller, I, 142, 320 ; II, 339.
gouspin, I, 142, 320, 338.
gouspiner, I, 142 ; II, 338.
goussaut, I, 64.
gousse, I, 46, 140, 320 ; II, 29, 416.
gouterel, I, 185.
gouz, I, 53 ; II, 29.
goyot, I, 308.
goz, I, 64 ; II, 29.
grabeler, II, 416.
graboche, II, 294.
graboter, II, 121.
grabouil, I, 121 ; II, 290.
grabouille, II, 291.
grabouiller, I, 121 ; II, 291.
grabuge, II, 226, 290, 291.
grafigner, II, 317.
grage, II, 155.
grager, II, 155.
grain (de vent), I, 181.
graisset, II, 89.
gramenter, II, 328.
gramoire, II, 332.
grapiette, II, 77.
gratouiller, II, 315.
graue (*griffe*), II, 289.
grave (*boue*), II, 121.
gravette, II, 175.
gravir, I, 241.
graviteau, II, 164, 192.
gravouiller, II, 121.
grèbe, II, 44.
Grec, II, 213.
grediller, I, 314.
gredin, I, 249, 314.
gredir, I, 314.
grelot, II, 13.
grenache, II, 316.
grenade, II, 164, 165, 176.
grenadière, II, 164, 166, 188.
grenouille, I, 103.
grésillon, II, 13.
grésillonner, II, 13.
gribanne, II, 166.
gribouille, II, 291.
gribouiller, II, 291.
grièche, II, 212, 213, 214, 215, 370.
grieux, I, 308.
grigieur, I, 319 ; II, 370.
grigou, I, 159, 318, 319 ; II, 323, 370.
grigue, I, 319.
griguenaude, II, 310.
grillet, II, 13.
grilot, II, 13.
grimoire, II, 332.
grimaud (*diable*), I, 292.
grimaud (*écolier*), II, 443.
grimaud (*insecte*), II, 354.
grimaud (*protestant*), I, 247.
grimouard, II, 313.
grimper, II, 294.
grin, I, 59.
gringalet, I, 297, 298.
gringole, I, 317.
gringoler, I, 317.
gringoter, II, 46.
gringue, II, 135.
gringuenaude, II, 135, 310, 311.
griolé, I, 88 ; II, 44.
griper, II, 294.
grippe, II, 210, 360, 361.
gris (*bise*), II, 294.
grisolé, II, 13, 370.
grisou, I, 308.
grive, II, 44, 65, 370.
grivelé, I, 88 ; II, 44.
grivois, I, 12, 351, 352, 364 ; II, 370.
grobis, I, 56, 57, 88.
groignet, I, 66.

Digitized by Google

groe, II, 289.
grole (*sébile*), I, 128 ; II, 227.
grole (*savate*), I, 127 ; II, 227.
groler, II, 69.
grolle (*corneille*), II, 227.
grolon, II, 69.
(gruelier), II, 381.
gruesche, II, 214.
gryache, II, 214.
guache, II, 118.
guace, II, 119.
guadel, II, 79.
guaignon, II, 28.
guannir, II, 28, 87, 88.
guaschier, II, 118.
(guebelette), I, 260.
guécher, II, 118.
guède, I, 304.
guedé, II, 32.
gueder, I, 233 ; II, 339.
guedi, II, 31, 38, 88.
guedon, II, 38.
guedot, II, 31.
guedoufle, I, 331.
gueille, II, 123.
gueld(r)e, II, 176, 177, 445.
guelier, I, 292 ; II, 381.
guelin, I, 292.
guenaud, I, 292, 343.
guène, I, 264.
guener, II, 31, 124.
guenille, I, 321 ; II, 200, 201, 295.
guenipe, I, 321 ; II, 201, 295, 330.
guenne, II, 33.
Guenon, II, 84.
guenon, I, 252 ; II, 47, 84, 295.
guenonner, II, 356.
guenot, I, 264.
guenouiller, II, 124.
guenuche, II, 84.
guépard, I, 326.
guer, I, 193.
guereiller, I, 124.
gueribet, II, 352, 354.
Guérin, II, 82.
guerle, I, 129, 130.
guerser, I, 194 ; II, 139.
guête, II, 123.
guêtre, I, 201, 377.
gueules, II, 409.
gueurguesson, II, 97.
gueurle, I, 131.
gueuse (*gorge*), I, 398 ; II, 228.
gueuse (de fer), I, 164 ; I, 294.
gueux, I, 341, 344.
guibet, II, 354, 355.
guideau, II, 164, 173, 177, 196, 340.
guide-eau, II, 173.
guignannée, I, 278, 279.
guignaud, I, 292, 343.
guigner, II, 31, 88.
guignon, I, 300.
guigui, II, 38.
guilannée, I, 278, 279.
guilbedoin, I, 324.
guilboquet, II, 442.
guildive, II, 176, 177.
guildre, II, 165, 176, 177.
guiler, II, 33.
guillaume, I, 166.
guille, II, 80, 123.
guillebaud, II, 312.
guilledou, I, 266, 267.
guilleret, I, 88.
guilleri, I, 86, 88 ; II, 44, 90.
guillerotte, II, 80.
Guillot le songeur (être logé chez), II, 356.
guimbarde, I, 166, 311, 335.
guinterne, II, 313.
guiribec, II, 352, 353.
guite, II, 82.
guiterne, I, 182 ; II, 313.
Guiterne, II, 439.
guorre, II, 32.
guse, I, 398 ; II, 409.

haan, II, 61.
habitacle, I, 182.
habyn, I, 191.
haguilenne, I, 278, 279.
haguillanneuf, I, 279.
haguinette, I, 278, 279.
haillon, II, 200, 201.
haire, I, 12.
halbran, I, 85, 331, 332 ; II, 294, 301, 373.
halecret, II, 295.
haligorne, II, 330.
haligoter, I, 137.
hallali ! II, 3.
halle ! II, 5.
hallebic, I, 326, 327.
hallebodier, I, 143.
halleboter, I, 143.
hallebreda, II, 330.
hallecrocq, II, 196.
hallepiguaille, I, 326.
haller, I, 250 ; II, 6, 7.
halopin, I, 320 ; II, 119, 154.
haloppe, II, 154.
hamaux, II, 189.
hammer, I, 428.
han ! II, 61.
hanette, I, 85, 172, 185.
hangar, I, 316.
hanicroche, I, 85.
hanneton, I, 48, 49, 85 ; II, 294, 301.
hannon, I, 146.
hanoche, I, 85.
happer, I, 428 ; II, 294.
haque, II, 166.
haquenée, II, 447.
haquet, II, 17.
Haquin, II, 428.
harace, II, 416.
haranguier, II, 187.
haras, II, 415, 416, 424.
harasse, II, 416.
harasser, II, 416.
harauder, II, 6.
harde, II, 200, 201.
hardeau, I, 321.
hare ! II, 2, 4, 5.
harenguière, II, 164.
harer, I, 250 ; II, 5, 6, 7.
haret, II, 6.
hareu ! II, 2.
hargne, I, 112.
hargneux, I, 112.
haria, II, 6.
hariacaria, II, 6.
haridelle, II, 333.
harier, II, 6.
harigneux, I, 112, 113.
harle, II, 6.
harlequin, I, 251.
harloup, II, 3.
haro ! II, 2.
harouelle, II, 175.
harousse, II, 416.
harpe, I, 239.
harpette, I, 239.
harpigner, II, 317.
Harpin, II, 428.
Harpine, I, 249, 250.
harpion, I, 239.
harrer, II, 6.
harro ! II, 2.
Harsassis, II, 404.
harsegaye, II, 394.
harvale, II, 6.
harviau, II, 196.
hasard, II, 398.
Hasisins, II, 404.
haterel, I, 85.
(hauche-buche), II, 175.
hausser le temps, I, 211.
haussière, II, 154, 164.
Hautassis, II, 427.
hautée, II, 181, 184.
hautferrant, II, 392.
haut gourdier, I, 361.

Digitized by Google

have, II, 196.
hâve, I, 239.
haveau, II, 156, 164, 172, 192, 196.
havenat, II, 156, 164, 172.
haveneau, II, 156, 172, 192.
havenet, II, 192, 196.
havet, II, 156, 164, 172, 196.
Havet (bête), I, 277.
hazé, II, 119.
hébrieux, I, 318 ; II, 376.
hec, II, 193.
hégire, II, 396.
hèle-chien, I, 249, 250.
heler, II, 6.
helle ! II, 5.
helle, I, 250 ; II, 6.
hellebic, I, 326.
hellequin, I, 249, 250.
hellequiner, I, 251.
heller, II, 6.
henne, I, 48, 84, 85.
hennequin, I, 250.
hennequiner, I, 251.
hennin, I, 146.
hennon, I, 146.
herauder, I, 59 ; II, 6.
herboz, II, 252.
hère, I, 12 ; II, 343.
hergneux, I, 112, 113.
heribel, II, 192, 196.
herigne, I, 113.
hérisson, I, 168.
herle, I, 250 ; II, 6.
Herlequin, I, 250, 251.
herler, II, 6.
hermofle, II, 332, 446.
herr (faire du), I, 12.
herre ! II, 5.
herse (*pêche*), II, 193.
heuquet, I, 239.
heuquette, I, 239.
heurebeuf, II, 352.
heurter, II, 285.
hibou, I, 6 ; II, 49.
(hieu !), II, 381.
hilibec, II, 252, 253.
hiquet, II, 17.
(hirable), II, 405.
hirehare, II, 7.
hoc, II, 193.
hogner, II, 31, 88.
hoguigneur, I, 281, 315.
hoguinanno, I, 279.
hoguine, I, 279.
hoguiner, I, 281.
hoguinette, I, 279.
hoing, I, 439.
hoirin, II, 164, 169.
hole, I, 19.
hôler, II, 6, 7.
holier, I, 19.
Holiferne, II, 439.
holotte, II, 6.
honhon, I, 439.
honner, II, 31.
honnine, I, 47.
hoquet, II, 17.
horion, II, 9, 10, 209, 210, 360.
horlier, I, 19.
hotte (*boue*), II, 122.
houce, I, 320 ; II, 416.
houcepignier, I, 320 ; II, 338.
houigner, II, 31.
houille, I, 306, 307.
houle ! II, 5.
houle, I, 19, 181, 182 ; II, 286.
houlebiche, II, 175, 188.
houler, II, 6, 7.
houlette (*bâton*), II, 6.
houlette (*guêtre*), I, 201.
houleviche, II, 175.
houlotte, II, 6.
houperalle, II, 73.
houppelande, I, 373.
houra ! II, 7, 28.
houre ! II, 5.
hourer, II, 7.
houret, II, 28, 88.
hourler, II, 6.
hourlier, I, 19.
hourra ! II, 7.
houspailler, I, 320.
houspigner, II, 338.
houspiller, I, 320 ; II, 338, 339.
housse ! II, 62.
housse, I, 320 ; II, 416, 424.
houste ! II, 62.
houzé, II, 119.
houzure, II, 119.
hubert, II, 352, 353, 354.
hublot, II, 294, 340.
huchard, I, 193.
hucher, II, 5.
hue ! II, 5.
Huet (appeler), II, 357.
Hugon (roy), I, 264.
huguenot, I, 246, 247.
huiboust, I, 6.
huleu, I, 19.
hullebert, II, 352, 353.
hulot, II, 294, 340.
hulotte, II, 294.
humer, II, 401.
hunier, II, 162, 191.
huper, I, 401.
huquet, II, 17.
hurbec, I, 98 ; II, 352, 353, 354, 355.
hure, I, 94 ; II, 279.
hurette, I, 94.
(hurlep), II, 381.
hurleu, I, 19 ; II, 381.
hurluberlu, II, 4.
hurlubet, II, 352.
huron, I, 94.
hustuberlu, II, 4.
huve, II, 173.
hyragne, I, 113.

-icot, II, 312.
-ifre, I, 29.
-igner, II, 317.
-iller, II, 317.
imagot, II, 105.
-iner, II, 317.
iragne, I, 113.
isabelle, II, 333.
isard, II, 85.
issaugue, II, 157.
-istre, II, 314.
ive, II, 284.

jabot, I, 186.
jachère, I, 154 ; II, 279, 285.
Jacques Desloges (faire), II, 356.
Jacquine, II, 84.
jafi, I, 398.
jagude, II, 180, 182.
jaillir, II, 118.
jambe (*pêche*), II, 194.
jambe de Dieu, I, 345.
jambin, II, 184, 194.
jamble, I, 7, 8.
jangler, II, 28, 334.
janissaire, II, 411.
janneton, I, 49.
janot, II, 84.
jaqueline, I, 13.
jaquemart, II, 318.
jarc, II, 42.
jarce, II, 259.
jargauder, II, 42.
jargon, I, 232.
jarraud, II, 32.
jars, II, 42.
jaser, II, 46.
jaseran, II, 385, 398.
jauger, I, 155.
jauletru, II, 24.
jaupailler, I, 142.
javotte, II, 442.
jazerenc, II, 398.
Jean, II, 82.
jean-jean, II, 353.
jets, II, 166.
jipoutre, II, 358.

Digitized by Google

joannée, I, 285.
job (*bateau*), II, 166.
jobard, II, 344.
jobe, II, 344.
jobelin, II, 344.
jober, II, 162, 166.
jocrisse, I, 82.
jodard, II, 82.
jogleor, II, 334.
joletru, I, 80.
jongleur, II, 334.
joper, II, 63.
jopitrer, II, 358.
joquessus, I, 89.
Jovin, II, 388.
joufflu, I, 398.
jumart, I, 332; II, 224.
juper, II, 63.
Jupin, II, 388, 436.
jupin, I, 265; II, 358.
Jupiter, I, 265; II, 358, 388, 436; (trou de), II, 358.
jupitrer, II, 358.

keles, I, 46.
kokevieus, II, 43.
koklivi, II, 43.

labaïe, II, 201.
labade, II, 138.
label, II, 200, 201.
labenne, II, 201.
laboder, II, 138.
laborer, II, 138.
labrèche, II, 90.
laca, II, 138.
lacoule, II, 157, 180.
laga, II, 138.
laguillière, II, 187.
laie, II, 138.
laie (de pressoir), II, 442.
lais, I, 140; II, 135.
laive, II, 282.
laizieux, I, 194.
lambeau, II, 200, 201.
lambelliner, II, 363.
Lambin, II, 201, 363.
lambin, II, 363.
lambiner, II, 363.
lambourde, II, 220.
lampas, I, 186.
lamper, II, 294.
lampiner, II, 138.
lampresse, II, 189.
landier, I, 164.
landore, II, 302.
landreux, II, 302.
landroie, II, 60.
lanet, II, 150, 164, 197.
langrotte, II, 77.
lanier, II, 400.
lanne, II, 198.
lanterne (des morts), I, 244.
lanterner, II, 302.
lantiponner, II, 330.
lantiverner, II, 331.
laper, II, 138; II, 294.
lapias, I, 230.
lapoter, II, 138.
laquer, II, 138.
larbin, I, 343.
lard, II, 73.
larigot, I, 212.
lassin, II, 189.
lateux, II, 136.
lauriot, I, 97.
laût, II, 157.
lavagnon, I, 8.
lavaillon, I, 8.
lave, II, 282.
lavruche, II, 90.
lebrou, I, 267.
lèche, II, 138.
lède, II, 136.
lègrau, II, 197.
lègre, I, 363.
lègue, II, 138.
lemchon, II, 105, 443, 444.
lesque, II, 180.
létomie, II, 236, 292.
leu de terre, I, 49.
leudiau, II, 81.
leué, II, 82.
leugeon, II, 197.
leujard, II, 81.
leumeron, I, 21.
leusotte, I, 244.
(leyraou), II, 180, 397.
liban, II, 196.
libouret, II, 167.
lidoire, II, 81.
lie, II, 138.
lilà, II, 408.
limignon, I, 21.
limon, I, 156.
lire, II, 41.
lis, II, 189.
lisard, II, 85.
lise, I, 194; II, 135.
liset, II, 351, 353.
lisier, II, 136.
lisoire, I, 157.
lisque, II, 180.
litorne, I, 90.
livarde, I, 172, 182.
lizet, II, 82.
loail, II, 81.
lober, I, 18, 19; II, 343.
locel, II, 81.
loche, II, 107.
lois, II, 136.
lolo, I, 408, 432, 440.
lope (*raillerie*), I, 18.
lope (*scorie*), I, 157, 323.
lopin, I, 157; II, 138.
lopinaille, I, 157.
loppe (*raillerie*), I, 18.
loppe (*scorie*), I, 157, 323; II, 138.
loque, II, 200, 201.
loquebaut, II, 312.
Loquifer, II, 429.
Loquiferne, II, 439.
lordibus, II, 359.
loricart, II, 330, 342.
loriot, I, 97.
lotomie, II, 336.
lotonie, II, 336.
loubette, I, 19.
loubite, I, 95.
loueil, II, 81.
louffe, I, 18, 19.
loup (*filet*), II, 159, 194.
loup (*pince*), I, 66.
loupe, I, 18.
louppe, I, 18.
loureau, I, 75; II, 81.
louret, II, 81.
louve (*filet*), II, 159, 194, 445.
louzir, II, 81.
lozel, II, 81.
lubie, I, 311, 312.
lubot, II, 85.
Luciabel, II, 266, 429.
luder, II, 81.
lué, II, 82.
luetter, II, 81.
luire (du bélier), I, 81; II, 81, 444.
luiser, II, 81, 444.
Luiserne, II, 439.
luiserne, I, 244; II, 85.
luisoire, II, 81.
luiter, II, 81, 444, 447.
luites, II, 447.
luiton, I, 246, 263, 264.
lujeau, II, 81.
lujer, II, 81, 444.
lulu, II, 43, 90.
lum, II, 117.
lumignon, I, 20, 21.
lureau, I, 75; II, 81, 82.
luret, II, 81.
luron, I, 75; II, 81.
lut, II, 89.
lute, II, 117.
lutin, I, 260, 263.
lutron, I, 90.
lutrone, I, 90.
lutter (du belier), II, 81.
luyau, II, 81.
luzard, II, 85.
luzerne, I, 244.

Digitized by Google

Macabé, I, 259.
macaber, I, 290, 291.
macabre, I, 259, 289.
Macabré, I, 290.
macaud, I, 251, 443.
macaux, II, 136.
macaveule, I, 192.
maccele, I, 13; II, 442.
maceclier, I, 15.
macer, II, 447.
machecoulis, I, 170.
mâchemourre, II, 348.
mâchurer, II, 294.
macle, II, 166, 190.
maclonnière, II, 190.
macrée, I, 261, 262.
macreuse, II, 203.
madourre, I, 132.
madrague, II, 157, 158, 180.
madre, II, 129.
maflé, I, 399.
mafler, I, 435.
magaud, I, 413.
magaut, I, 251.
magnan, I, 60.
magner, I, 434.
magoguet, I, 252; II, 37, 268.
magot (*bouc*), I, 251; II, 216.
magot (*boue*), II, 123.
magot (*singe*), I, 208, 252; II, 47.
magot (d'argent), I, 251.
maguet, I, 251; II, 216.
maheutre, I, 324; II, 342.
Mahom, II, 385, 432, 436.
mahomerie, II, 385, 394.
mahomet (*idole*), II, 394, 430.
mahon (*chat*), I, 79; II, 85.
mahon (*coq*), I, 80; II, 444.
mahonner, I, 80; II, 374.
maillart, I, 19.
maille royale, II, 164, 166, 172, 190.
main de gorre, I, 256.
malandrin, II, 89.
malart, I, 19.
malencontre, I, 295.
malingre, I, 345, 364.
Malingres, II, 428.
maloart, II, 24.
malot, II, 23.
Malquidant, II, 430.
mamamouchi, II, 412.
maman, I, 407, 432; II, 65.
mamer, I, 435.
mamet, II, 35.
maminot, I, 409.
mamonet, II, 423.
manche (*pêche*), II, 190.
mandegloire, I, 256.
mandore, I, 400.
mandragore, I, 256.
mandrin, I, 166.
manet, II, 169, 194.
manette, II, 82, 350.
manevelle, II, 250.
(manicolle), II, 382, 383.
manigance, I, 12, 13.
manigot, II, 105.
maniguette, II, 176, 177.
maniguière, II, 190.
maniolle, II, 150, 169, 194, 83.
manivelle, II, 250, 251.
manne (*appât*), II, 165, 445.
manon, II, 82, 350.
manvelle, II, 250.
maquereau, I, 98, 99, 100; II, 215, 216.
maquereau (*nuage*), I, 262.
maquereau (*sorcier*), I, 100; II, 216.
maquereaulière, II, 164, 172, 175.
maquereaux (*taches*), I, 73, 100; II, 216.
maquerée, I, 262.
maquet, II, 215, 216.
maquignon, I, 100; II, 216.
maquille, I, 100; II, 215.
maquiller, I, 269, 364.
maquilleur, I, 100; II, 215.
maquillon, I, 100; II, 216.
marache, I, 330; II, 118.
marais (*crapaud*), II, 80.
maralle, I, 191.
maran, I, 75.
marander, II, 171.
marane, II, 34.
marasse, I, 118.
maraud, I, 58, 214, 215, 216, 341, 344; II, 23, 24, 25, 92.
maraude, I, 58.
marauder, I, 59, 380; II, 25.
Marc, II, 82.
marc, II, 134.
Marcade (dance), I, 289.
marcasse, II, 79.
marcassin, II, 79.
marchais, II, 169.
marchas, II, 119.
marcotte, I, 140, 141.
marcotter, I, 140.
marcou, II, 25, 26; II, 323.
marcouat, II, 134.
mare, II, 118.
marelle, I, 196.
mareux, I, 412; II, 323.
margagner, I, 155.
margagnon, I, 329.
margajat, I, 191.
margane, I, 156.
margaut, II, 25.
margoigner, II, 135.
Margot (*dieu sarrasin*), II, 430.
Margot (*jument*), I, 262.
margotas, I, 180.
margotin, I, 50.
margotte, I, 140.
margou, I, 80.
margouille, II, 144.
margouiller, I, 155, 156, 230, 404; II, 134, 144.
margouillis, II, 134, 144.
margouin, I, 401.
margouler, I, 156.
margoulette, I, 156, 185.
margouner, I, 401.
marguet (*bouc*), II, 37.
marguet (*sexe*), I, 188.
marguigneur, I, 401.
marichon, I, 440.
Marie godrée, I, 320, 323.
Marie salope, I, 323.
mariole, I, 50.
marivole, I, 254.
marlart, I, 19.
marlin, I, 166.
marlou, I, 25, 26, 412; II, 323.
marmaille, II, 48.
marmion, II, 48.
marmite (*obus*), I, 170.
marmiteux, I, 207.
marmonner, II, 9, 25, 47.
marmontain, II, 47.
marmot, I, 93, 185, 191; II, 46, 48, 268; (croquer le), II, 356.
marmot (*treuil*), I, 176.
marmotte, I, 274; II, 47.
marmotter, I, 404; II, 9.
marmoue, I, 274.
marmouse, II, 48.
marmouselle, II, 332.
marmouser, I, 93; II, 9.
marmouset, I, 163, 164, 191, 386; II, 48, 268; (croquer le), II, 356.
marmouset (*idole*), II, 431.

Digitized by Google

maroton, I, 80.
marou, I, 412.
marouche, II, 271.
marouf, I, 341, 412; II, 25.
maroufle, I, 58, 341; II, 24, 324.
marousse, II, 270.
maroute, II, 270, 271.
marpaille, I, 435.
marpaut, I, 435, 436.
marquais, II, 134.
marque (*fille*), I, 363.
marquesèque, II, 190.
marquesin, II, 79.
marran, I, 75.
marrane, I, 421; II, 34.
marrau, I, 75; II, 36.
marre (*bélier*), II, 36.
marre (*marécage*), II, 118.
marreau, I, 196; II, 36.
marron, I, 76.
marsaique, I, 164, 169, 180, 187.
Marsile, II, 427.
Marsoufle, II, 429.
marsouin, I, 173.
Martin, II, 82; (parler d'autre), II, 245.
martinet, I, 166.
martou, I, 413.
martramaou, II, 180, 188.
mascaret, I, 261, 262.
mascaut, I, 252.
maschurer, I, 268.
masque, I, 269; II, 416.
masquiller, I, 268, 269, 364.
massacre, I, 13.
masser, II, 416, 424, 447.
massi, II, 139.
mat, II, 398.
matagot, I, 176, 208, 258, 259; II, 47.
matassin, II, 416, 424.
Mate (enfant de la), I, 351.
matelin, I, 271.
mateux, I, 412; II, 323.
matois, I, 12, 351, 352, 364.
matou, I, 412; II, 24, 25, 26, 323.
matraque, II, 406.
matrouiller, I, 227; II, 129.
mattabas, II, 397.
mauricot, II, 212.
mauvis, II, 44, 284.
maze, I, 313.
mazette, I, 312.
mèche, II, 37.
mechigne, I, 141.
mechin, II, 393.
melçon II, 105.
melequin, II, 217, 218.
mélis, II, 178.
mème, I, 439.
ménèque, II, 37, 216.
memey, II, 35.
menevé, II, 251.
menevelle, II, 250.
menon, II, 40.
menuise, II, 165, 175.
Mequebé, I, 259.
méquin, II, 395.
mère (*goutte*), I, 239.
mérelle, I, 196.
mères (*cordelettes*), II, 161.
méret, II, 36.
mérinos, II, 36.
merlin, I, 166.
méroder, II, 3.
mérotte, I, 412.
mérou, I, 412.
mervau, II, 194.
mescargot, II, 108.
meschin, II, 385, 395, 404.
meschine, I, 141; II, 395.
meschite, II, 394, 405.
mesgangot, II, 108.
mesgede, II, 405.
mesle mesle, I, 400.
mesquergot, II, 108.
mesquin, II, 395, 404.
mesquite, II, 405.
messe (*boue*), II, 139.
metin, I, 324.
meto, I, 413.
meugler, I, 400, 402; II, 35.
miander, II, 23, 33.
miaule, II, 44.
miauve, II, 44.
miawer, I, 410, 419.
Michaut, II, 82.
micher, II, 327.
micmac, II, 293.
micocoulier, I, 332, 333.
mièvre, II, 334, 335.
migaurée, I, 321, 322.
migauter, I, 322.
migerat, II, 386.
Mignard, I, 412.
mignaud, I, 51.
migne, I, 51, 56; II, 24.
Migne, I, 412.
migne-migne, I, 440.
migner, I, 434.
Mignet, I, 412.
mignon, I, 52, 55, 56, 344, 411; II, 284.
migorée, I, 322.
migot, I, 192.
migou, I, 192, 413.
migouflée, I, 322.
migouri, I, 322.
migoute, II, 37.
migue, I, 192; II, 37.
miguer, I, 193.
mijaurée, I, 205, 321, 322.
mijole, I, 322.
mijoter, I, 313, 322.
milouin, II, 203.
minagot, II, 105.
minahouet, I, 172, 349.
minaou, I, 411.
minaud, I, 411.
mine (*chatte*), I, 411; II, 24.
mine (*visage*), I, 383.
minet (*chenet*), I, 163, 411, 412.
mingre, II, 331.
minigot, II, 105.
minon (*chat*), I, 56, 411.
minon (*myope*), I, 192.
minopet, II, 332.
minou, I, 188, 411; II, 25, 322.
minoufle, II, 324.
mioche, I, 191.
mion, I, 191.
mique, I, 413.
mique maque, II, 290.
mirabot, II, 105.
miragot, II, 105.
mirbé, II, 354, 355.
mire, I, 412.
miré, I, 209; II, 73.
mirelaridaine, I, 440.
mirelimofle, I, 440.
mirliflore, II, 333.
mirloret, II, 332.
mirole, I, 209; II, 73.
mirou, II, 322.
miseracle, II, 386.
misse, II, 24.
mistaud, I, 56.
miste, I, 56; II, 24.
misti, I, 412.
mistigris, I, 56, 412.
miston, I, 55, 344.
mistoudin, I, 56.
mistouri, II, 314.
mistrique, I, 412.
mitaclé, I, 210.
mite (*boue*), II, 128.
mite (*chassie*), I, 194.
mite (*chatte*), I, 57, 112; II, 24.
mitemaque, II, 293.
mitemaue, I, 57.
miterne, II, 166, 313.
miton, I, 60, 412; II, 25.

Digitized by Google

mitonner, I, 313.
mitou (*matou*), I, 57, 412; II, 24, 25, 27, 323.
mitou (*chassieux*), I, 194.
mitoue, II, 128.
mitoufle, I, 57, 207; II, 25, 324.
mitoufle (*mitaine*), I, 60; II, 331.
mitoufler, I, 60.
mitouin, I, 58, 207.
mitouries, I, 214; II, 314.
mitron, II, 350.
mitte, I, 57.
mittes, II, 128.
moge, I, 38, 190.
mogne, I, 134.
moichine, I, 141.
moignon, I, 133, 134.
moine (avoir le), I, 295.
moine (*marteau*), I, 166.
moine (*toupie*), II, 347.
moineau (*bastion*), I, 170.
moissine, I, 141.
moite, II, 268.
molequin, II, 217, 218.
mollange, II, 121.
mollée, II, 121.
mollet, II, 80.
molleton, II, 80.
mollière, II, 123.
moloise, II, 123.
momer, II, 54.
momon, II, 54.
monaut, II, 281, 322, 341.
mone, II, 47.
Monmiré, II, 428.
monequin, II, 423.
Montcabré, I, 259.
Montpipeau (aller à), II, 357.
moque, II, 136.
moquer, II, 154.
moquette, II, 136.
More (de Turc à), II, 373.
morequin, II, 217, 218.
morfier, I, 363, 435, 436; II, 299, 300.
Morgalant, II, 428.
Morgan, II, 428.
morgue, I, 332.
moricot, II, 312.
mormoser, I, 401.
morne (*morgue*), I, 332.
mornifle, II, 331.
morpion, I, 435, 436.
mortaise, II, 416, 417.
morte (*bourbier*), II, 122.
mortier (*boue*), II, 121.
morve, I, 402.
mosquée, II, 394, 405.
motereau, II, 128.
motine, II, 128.
motte, II, 126, 128.
motus, II, 359.
moucharaby, II, 422.
mouette, II, 44.
moufette, I, 308.
mougne, I, 134.
mougonner, I, 323, 402.
mouille, II, 123.
mouillère, II, 123.
moujasse, I, 190.
moulequin, II, 217.
moulinet (*pêche*), II, 181.
moulique, II, 12.
moumou, II, 35.
mouron, II, 76.
mouse, II, 58.
mouser, II, 58.
mousette, II, 58.
mousière, II, 128.
mousse (*bran*), I, 383.
mousse (*épointé*), I, 134.
mousse (*matelot*), I, 190.
mousse (*museau*), II, 58.
moustot, II, 268, 349.
moutard, II, 268, 349.
moute, I, 56, 413.
mouton (*chaton*), I, 139.
mouton (de pressoir), I, 165, 442.
moutonner (*bouder*), I, 70.
moutou, I, 413.
mucer, II, 202.
mugelière, II, 181.
mugot, I, 322.
muletière, II, 164, 172.
mulier, II, 187.
mulquinier, II, 217.
murequin, II, 217.
muscat (*mosquée*), II, 405.
muse (des cerfs), II, 57.
muse (*banane*), II, 58.
muse (*museau*), II, 57.
muse (*musette*), II, 12.
museau, II, 57, 279.
musembert, II, 312.
musequin (*museau*), II, 57.
musequin (*linon*), II, 217.
muser, II, 57.
musette, II, 12.
musquée, II, 405.
musquete, II, 405.
musse, II, 58.
musser, II, 202, 284, 285.
mustabet, II, 397.
mutemate, II, 293.
muterne, II, 313.
mutoille, II, 287.
muzerat, II, 386.

nabot, I, 101; II, 85, 295, 298.
nadre, II, 199.
naimbot, I, 101.
nanan, I, 407, 440, 442, 444.
nanse, II, 149.
nappe (*pêche*), II, 168, 190.
naquet, I, 314.
nard, II, 311.
narguer, II, 4.
narquois, I, 12, 351, 352, 355, 364.
nastre, II, 199, 200.
natomie, II, 336.
natre, II, 199, 200.
nasse, II, 149, 164.
-naude, II, 310, 312.
naze, II, 149.
néné, I, 407.
nénet, I, 428.
nerchibot, I, 101; II, 318.
netun, I, 246, 263.
niche, I, 335.
nigaud, II, 343.
nigogot, II, 108.
nille, I, 85, 143.
nimbot, I, 101.
nine, I, 101.
Niort (aller à), II, 357.
nipien, I, 239.
nippe, II, 200, 201.
nique, I, 335.
niquenoque, II, 312.
nollière, II, 245.
nonnat, II, 180, 185.
notonie, II, 336.
noubette, I, 19.
nounou, I, 424, 432, 443.
nuiton, I, 246, 263.
nuque, II, 396, 397, 414, 420.

-oche, II, 314.
ocre, I, 265.
œil de bouc, I, 8, 41.
-ofre, I, 29; II, 315.
ogre, I, 265.
oguignette, I, 279.
-oin, II, 313, 314.
oiseau (de maçon), I, 151.
oison (*tas de blé*), I, 153.
Oliferne, II, 439, 440.
omelette, II, 340, 341.
Orabloi, II, 438, 439.
orafle, II, 387, 404, 420.
orange, II, 397, 399.
Orfanie, II, 438.
oribus, II, 359.
orin, II, 163.
-ory, II, 314.
oste! II, 62.

Digitized by Google

ouaiette, I, 154.
-ouard, II, 313.
oue, I, 164.
-oufre, I, 29.
ouigner, II, 23, 31, 88.
ouille, I, 306.
-ouiller, II. 315.
-ouin, II, 313, 314.
ouincher, II, 31.
oule, I, 181, 182.
ouste! II, 62.
outibot, I, 310.

pacan(t), I, 158, 334.
pacfil I, 175, 178.
pacu, I, 158.
pafi, I, 175.
pagale, I, 182.
pagan, I, 158, 334.
paganée, I, 158.
pagnote, II, 365.
paiolle, II, 190.
palamidière, II, 181, 188.
palandre, II, 60.
palangre, II, 184.
palet (*filet*), II, 182.
paletoc, I, 373.
paletot, I, 373.
palicot, II, 192.
palis, II, 164, 192.
palombe, I, 175.
palourde, I, 7.
paltoquet, I, 378.
palu, II, 117.
pampillon, II, 54.
panchotte, I, 326.
pandore, I, 400.
panier (*pêche*), II, 164, 195.
pantain, II, 128.
pantalon, I, 374.
pante, II, 150.
pantenne, II, 150.
panthère (*pantenne*), II, 149, 150.
pantoufle, II, 227, 280.
pant(r)e, I, 358, 359.
Pantruche, I, 358.
papa, I, 407, 432; II, 65.
papefigue, I, 175.
papegai, II, 44, 424.
papelard, I, 207.
papeoire, I, 274.
papete, I, 435.
papier, I, 427.
papillon (*voile*), I, 177.
papillonner, II, 277.
papin, I, 435.
papine, I, 427.
papion, I, 427.
papon, I, 422.
papotte, I, 435,; II, 120.
papoute, I, 432, 435; II, 270.
paradière, II, 181, 192.
parc (*pêche*), II, 164.
Parouart, II, 313.
parpaillot, II, 54.
parpillon, II, 54.
passeligourt, I, 361.
passeroute, I, 361.
pastai, II, 121.
paster, II, 121.
pastrouillas, I, 221.
pastrouiller, I, 156, 227, 402.
patarafe, II, 333.
pataud, II, 227.
patauger, II, 127, 141, 227.
pate, II, 127.
pateler, II, 15.
patelin, II, 15.
patenôtres, II, 161.
patifagner, II, 135.
patin, II, 227.
patocher, II, 127.
patois, I, 220, 221, 222; II, 127, 227, 306.
patoufler, I, 202, 229; II, 127, 227.
patouille, I, 221, 305.
patouiller, I, 221; II, 127.
patricoter, II, 135.
patrocher, II, 129.
patrois, I, 212.
patrouillas, I, 121.
patrouille, II, 129.
patrouiller, I, 221, 402.
patte, I, 188; II, 227.
pattecroche, II, 329.
pattepelue, I, 58, 207.
paucre, I, 159, 187; II, 127, 300.
paucrin, I, 159.
paute (*cosse*), I, 157.
paute (*fange*), I, 157, 159, 221; II, 128.
paute (*patte*), I, 188.
pautonaille, I, 159.
pautonier, I, 159.
pautraille, I, 157.
pautre, I, 157.
pautrer, II, 129.
pautrigner, II, 129.
pautriquer, II, 129.
pavillon (*papillon*), II, 54, 56.
payolle, II, 181, 190.
peautraille, I, 157, 386.
peautre (de grain), I, 157.
peautre (*grabat*), II, 442.
pêle-mêle, I, 400.
*pelenesse, II, 246.
pelfre, II, 225.
pentière, II, 164, 172.
péougue, II, 180, 182.
péquiat, II, 127.
perette, II, 41.
perot, II, 41.
pérot (*baliveau*), I, 141.
perroquet (*voile*), I, 174, 175, 177.
pers, II, 408.
pertintaille, II, 16.
pestiller, I, 239.
petau, I, 440.
Pétaud (roi), I, 255.
pétaudière, I, 255.
pétoncle, I, 7.
pétras, I, 158, 159.
pétrasser, I, 159.
petrouiller, II, 129.
petut, II, 197.
peu (*mare*), II, 122.
pharillon, II, 178.
phlymouse, II, 328.
phrymouse, II, 328.
phylo(so)mie, II, 328, 336.
piaffer, I, 223.
piaulou, I, 340.
piautre, II, 442.
piautrer, I, 158, 159.
pichenette, II, 311.
picocher, I, 82.
picorer, I, 82; II, 82, 314.
picot (*dindon*), II, 83.
picot (*pêche*), II, 164, 171, 172, 192.
picoteux, II, 171.
picotin, II, 82.
pie (desduit à la, soupe à la), I, 89, 90, 211; (croquer la), II, 356.
pier, I, 89, 90, 211, 354.
piétiner, II, 317.
piètre, I, 345, 364.
pifre (gros), I, 213.
pillery, II, 44.
pilou, II, 41.
pimbèche, I, 205, 322; II, 338.
pimpesouée, I, 322.
pimpoillot, II, 54.
pimpompet, I, 440.
pingouin, II, 314
pingre, II, 107.
pinguié, II, 345.
pinguin, II, 314.
pinson, II, 45.
piocher, II, 314.
piolle, I, 191.
pion, I, 89, 211, 214.
piot, I, 89.
pipelorer, II, 314.
pipeloter, II, 314.
pipi, II, 43.

Digitized by Google

pique-brot, II, 352.
pique-en-terre, II, 82.
piquenart, II, 311.
pique-nique, II, 312.
piquenoque, II, 312.
piquenote, II, 311.
piquenoter, II, 312.
pire (*oie*), I, 84 ; II, 41.
pirette, II, 41.
pireville, II, 257.
pirevire, H, 257.
pirevole, I, 83, 257.
pirevolet, I, 83.
piroille, II, 257.
piron, I, 50, 154 ; II, 41.
pirot, II, 41, 42.
piroton, I, 83.
pirotonner, I, 83.
pirou, I, 83.
piroue, I, 83 ; II, 41.
pirouelle, I, 83, 84; II, 257.
pirouet, I, 83, 84; II, 256.
pirouette, I, 83, 84 ; II, 256.
pirouy, I, 83.
pitagot, II, 107.
pitaud, I, 82.
pite (*boue*), II, 127.
pite (*poule*), II, 41, 107.
pitouiller, II, 127.
pitrouiller, II, 129.
pivois, I, 89, 158.
placage, II, 132.
place, II, 132.
plache, II, 132.
placoter, I, 231 ; II, 132.
plamuse, I, 239.
planté! I, 280; II, 443.
plaquard, II, 132.
plaque, II, 132.
plaquier, II, 132.
plasc, II, 132.
plaude, I, 372.
plautre, I, 158.
plautrer, I, 159.
pléteux, II, 171.
pleurmiche, II, 327.
pleurnicher, II, 326, 327.
pleutre, I, 158, 334, 335.
pleyon, II, 246.
plot, II, 111.
pluc, I, 314.
(pluserois), II, 198.
poacre, I, 81.
pocan, I, 158, 334.
poche (*flaque*), II, 127.
poche (*pêche*), II, 190.
pocher, II, 127.
pocre, I, 187 ; II, 127, 300.
pocrer, I, 187.
poe, I, 188 ; II, 227, 300.
pogan, I, 158.
poistron, II, 347.
polaque, I, 81 ; II, 370.
*polinasse, II, 246.
polisson, I, 12, 191, 344, 345, 364.
ponche, II, 191.
popote, I, 442.
poque, II, 127.
poquer, II, 127.
poquignat, II, 127.
porque, I, 173, 178, 365.
potaud, I, 101 ; II, 51.
pote, I, 101, 188.
potelé, I, 101.
poter, I, 101; II, 51.
poterne, II, 313.
poteron, I, 102.
potet, II, 41, 127.
potignat, I, 227 : II, 127.
potin, I, 227.
potinière, II, 188.
potiron, I, 102; II, 117.
potron, I, 102 ; II, 347.
potron-jacquet, II, 347.
potron-minet, II, 347.
pottes, II, 58.
pouacre, I, 81 ; II, 370.
pouaille, I, 81.
poucan, I, 158, 334.
pouceau, II, 195.
pouilles (chanter), I, 346.
pouillotte, I, 185.
poulailler (*marauder*), I, 82.
poulaine, I, 172.
Poulaine, I, 377.
poule (plumer la), I, 346.
poulemart, I, 115, 178 ; II, 259.
pouliche, II, 314.
poulier, II, 124.
poulin, II, 124.
poupoute, II, 51.
pousal, II, 195.
poutaud, I, 101 ; II, 51, 90.
poute, II, 51, 90.
pouter, I, 101 ; II, 51.
poutrain, I, 49.
prelorelitantaine, I, 440.
presaie, II, 49.
prestolet, II, 333.
pretentaine, II, 15, 65.
pretintaille, II, 15.
promoiste, I, 406.
Proserpine, II, 358.
prot, II, 41.
(puchette), II, 382, 383.
puisouer, II, 198.
putel, II, 123.
put-put, II, 42.
pyrouette, I, 83.
quan(n)er, II, 31, 87.
quaribary, I, 282.
quarquais, I, 106, 107.
quarquan, I, 106, 107.
qu'as-tu, II, 346.
quecas, II, 94, 99.
quèche, II, 38.
quelet, II, 89.
quémand, I, 339.
quenaille, I, 159.
quener, I, 48 ; II, 30, 89.
quenique, II, 296.
quetou, II, 31.
queusser, I, 66.
queutin, II, 38.
queutou, II, 38, 89.
quiabot, I, 202 ; II, 132.
quiaboter, II, 132.
quiaffes, I, 202.
quiche, II, 38.
quideau, II, 173.
quilboquet, II, 442.
quin, II, 84.
quinaud, I, 93; II, 47, 84.
quincorne, II, 95, 96.
quine, I, 92 ; II, 84.
quinebaud, II, 311.
quinpeleure, I, 114.
quinqueportes, II, 171.
quinquin, I, 436; II, 45.
quinson, II, 45.
quiot (*poire*), II, 357.
quioulette, II, 185.
quipot, II, 198.
quiqui, I, 422, 437; II, 43, 443.
quistre, I, 9.

raaque, II, 138.
rabache, I, 172, 273.
rabe, II, 179.
rabot (*crapaud*), II, 85.
rabot (*nabot*), I, 101, 102.
rabot (*pêche*), II, 160, 165, 194.
rabot (*plane*), I, 102, 166.
raboteux, I, 103.
rabouin, I, 272.
racage, II, 138.
racaille, I, 148.
racambeau, II, 312.
racanette, II, 203.
race, I, 152.
rache (*lie*), II, 139.
rache (*souche*) II, 111.
racheau, II, 111.
rachette, II, 397, 405.
rachicot, II, 111.
rachier, I, 152.
(raclare), II, 282.
racler (*rincer*), I, 241.

Digitized by Google

racosse, II, 112.
racot, II, 112.
radoter, II, 294.
raer, II, 68.
rafistoler, I, 240.
rafle (*pêche*), II, 159.
ragache, I, 125.
ragane, I, 185.
ragasse, I, 125; II, 111.
ragat, II, 79.
ragot (*gourdin*), I, 66; II, 79.
ragot (*sanglier*), II, 88.
ragot (*souche*), II, 112.
ragouiller, II, 79.
ragroubiller, I, 327.
raillard, II, 68.
railler, II, 67.
raillon, II, 68.
rainette, I, 89, 103.
raire, II, 66, 67.
raisson, II, 181.
raitot, II, 88.
râle, I, 103; II, 67.
râler, II, 67.
(ralesquier), II, 111.
ralu, I, 103.
ramander, II, 171.
ramée, II, 165.
raminagrobis, I, 57; II, 85.
ran, I, 8.
randou, II, 25.
randouiller, II, 140.
randouler, II, 25.
raou, II, 25, 26.
raouer, I, 59; II, 140.
rapiamus, II, 359.
rapiette, II, 77.
raque, II, 138.
raquer, II, 8.
raquette (*boue*), II, 139.
raquette (*crécelle*), I, 103.
raquette (*paume*), II, 405.
raquin, II, 89, 349.
rascaille I, 148, 344; II, 104.
rascal, II, 104.
rasibus, II, 359.
rasque, II, 139.
rassette, II, 397, 405, 414.
ratafia, II, 331.
rateau (*pêche*), II, 193.
ratinteler, I, 198.
ratouiller, I, 140.
raud, I, 59.
rauder, I, 59; II, 25.
raudir, I, 59.
ravaud, I, 59; II, 25.
ravauder, I, 59; II, 25.
ravault, I, 59.
rave (*appât*), II, 178, 179.
ravenet, II, 156.
raver, II, 205.
ravigoter, II, 333.
ravoir, II, 164, 169.
rayeux, II, 189.
raz, I, 383.
reaffle, II, 429.
rèbe, II, 179.
rebigner, I, 129.
(rebours), II, 157.
recaner, II, 31.
rechaignier, II, 31.
rechigne-chat (à), I, 59.
rechigner, II, 31.
rechinser, I, 241, 242.
recinchier, I, 241; II, 262, 306.
réclati,re, II, 181, 189.
recro(que)biller, I, 133; II, 333.
recroqueviller, II, 333.
recroquiller, II, 333.
reder, II, 205.
(rèdre), II, 382.
reer, II, 66, 68, 87.
refrogner, II, 54.
régaler, II, 212.
regane, I, 185.
regobé, I, 151.
regoubillonner, I, 151.
regouler, I, 222.
regrouvi, I, 327.
reiller, II, 67, 87.
reissole, II, 184.
reluisotte, I, 244.
rembouer, II, 197.
renard (*filet*), II, 159, 194.
renaud, II, 25.
renauder, I, 315.
renfrogné, II, 54, 284.
reorte, I, 152.
requin, II, 80, 349.
requinquer, I, 198.
resaigue, II, 193.
résure, II, 164, 175.
retombe, II, 292.
rève (*appât*), II, 179.
reveler, I, 236.
rêver, II, 204, 205.
ribambelle, II, 333.
ribaud (*chien*), I, 249.
ribaud (*rafle*), I, 143, II, 348.
ribobi, I, 434.
ribon-ribaine, II, 11.
riboter, I, 214.
ricaner, II, 31.
ricochet, I, 300.
ridenne, II, 203.
rieux, II, 164, 189.
rigaut, I, 249, 250.
rigoler, I, 222, 235.
rigri, I, 327.
rincer, I, 241.
riocher, II, 314.
riolé, I, 209.
riotté, I, 152.
ripaille, II, 365.
ripompette, I, 434.
ripopée, I, 434.
riquiqui, I, 422, 423.
rispaille, II, 365.
risseau, II, 159.
rissole, II, 181, 184.
ritte, II, 41.
robin, II, 72, 92.
robinet, I, 76.
roblot, II, 84.
roborin, II, 197.
rocambeau, II, 312.
rôder, I, 50.
rogomme, II, 331.
rogue, I, 125, 344; II, 112, 284.
rogues, II, 171.
roguin, II, 79.
Roline, I, 93, 211; II, 83.
romatière, II, 181, 188.
roquart, II, 314.
roque, II, 139.
roquentin, II, 314, 315, 333.
roquer, I, 241.
roquet, I, 211, 249; II, 88, 90.
roquets, II, 191.
roquin, II, 89.
rosse (*mauvais cheval*), II, 343.
rosse (*souche*), II, 116, 258.
rosser, II, 258.
rossignol, II, 336, 337.
rouastre, I, 356.
rouaud, I, 59; II, 25.
rouauder, I, 59.
roucouler, I, 426; II, 68.
rouer, II, 27.
rouge (*rusé*), I, 293, 294, 341.
rouiller (*rouler*), II, 445.
roulée, II, 194.
roupiller, II, 9, 10.
rousret, II, 170.
roye, II, 149.
rubandelle, II, 333.
ruche (*pêche*), II, 164, 195.
rucher, II, 164, 195.
Rueil (aller à), II, 357.
rufian, I, 295.
russon, II, 73.

Digitized by Google

sabarou, I, 104.
sabe, II, 121.
sabirou, I, 105.
sabord, I. 172.
sabot, I, 103, 104, 200.
sabot (*crapaud*), I, 404.
sabouler, II, 130.
sabouleux, I, 345.
sabourin, I, 104.
sabre, I, 369.
sabre (*filet*), II, 165, 170, 193.
sabrenaud, II. 311.
sac (*filet*), II. 164, 190.
sacouter, I, 231.
sacre (*faucon*), I, 168; II, 400, 420.
sadoure, II, 180.
sadrouiller, II, 139, 209.
safre, I, 404.
sagne, II, 123.
sagoué, II, 129.
sagouiller, II, 129.
sagouin, II, 313.
sagrole, I, 239; II, 331.
salabre, II, 170, 193, 383.
salebraie, I, 323.
salemastre, I, 316.
salgotter, I, 111.
salicoque, I, 313.
salicot, II, 164.
saligaud, I, 323; II, 330.
saligouin, I, 323.
saliverne, II, 447.
salmigondis, I, 329.
salmis, I, 329.
salope, I, 323; II, 330.
salopette, I, 372, 379.
salverne, II, 447.
samarre, I, 199; II, 224.
san-, II, 322.
sandie, I, 151.
sandrouiller, II, 139, 209, 322.
sangoiller, II, 129.
sanque, I, 140.
sansonnet, II, 84.
sansouiller, I, 129; II, 332, 333.
*saon, II, 255.
*saonée, II, 255.
saoule, II, 254.
sapauder, II, 130.
sapre, I, 404.
sarabande, II, 410.
sarbacane, II, 399.
sardinal, II, 180, 187, 188.
sardinière, II, 180.
sarpiller, I, 372.
sarpillière, I, 372.
Sarrasin, II, 387.
sart, I, 322, 323.
satin, II, 414.
(satron), II, 383.
satrouille. I. 330; II, 383.
satrouiller, I, 209, 330.
saulnée, II. 254.
saumate, I, 329.
saunée, II, 254, 255.
sauner, II, 254.
saunet, II, 164, 170, 193.
saupoudrer, II, 254.
saur, II 171.
saure, II, 170.
saureau, II, 170, 193.
sautade, II, 181, 184.
saute, II, 124.
sautereau. I. 273.
sauticot, I, 313; II, 139.
sauve, II, 146, 170, 195.
savate, I, 103, 104, 200; II, 402.
savate (*rainette*), I, 404.
save, II, 195.
savenelle, II. 164.
savonceau. II, 164, 170.
savre, II. 164, 170, 193.
scafelote, II, 101.
scafion, II, 101.
scion, II, 202, 296, 447.
scorbut, II, 361.
scrabouille, I, 309.
scribouilleur, II, 334.
sébile, II, 414, 447.
séchée, II, 172, 189.
sedor, II, 173, 180, 382.
segarier, II. 193.
segétière, II, 181, 190.
seguerié, II, 193.
*seillon, II, 255.
(seime), II, 282.
seinche, II. 192.
seine, II, 149, 165.
senaud, I, 317.
*seon, II, 255.
seppe, II, 110.
serin, II, 45.
serouel, I, 374.
serpentine, I, 168.
serpilleux, I. 372.
serpillière, I, 372.
serval, I, 326.
seuille, II, 125.
seuiller, II, 125.
seulg, II, 125.
sgualdrine, I, 304.
sibille, II, 447.
sibot, I, 103, 104.
sibourette, I, 104.
sicerre, II, 45.
sicot, I, 131.
sicoter, I, 131.
sidereau, II, 180.
sidoreau, II, 180.
siffler, I, 405.
sillonnée, II, 255.
simarre, I, 179; II, 224.
singe (*treuil*), I, 175, 178.
sion, II, 447.
sipper, I. 136.
sirène, I, 255.
six doigts. II, 164, 172.
sizerin, II, 45.
sobriquet, I, 314, 315.
socletière, II, 181, 188.
sodar, I, 153.
sognard, I, 97.
sogue, I, 128, 131; II, 115.
soguer, I, 131; II, 129.
soignole, II, 445.
soillon, II, 125.
solandre, II, 316.
soldan, II, 405.
solive, II, 414.
soper, I, 130.
soque, I, 128, 131; II, 115.
sor, II, 171.
sorgner, I, 97.
sorne, I, 149.
sorner, I, 150.
sornette, I, 149.
Sortinbrant, II, 428.
sot, I, 131, 132, 135, 354.
soteret, I, 271, 273.
sotte (*filet*), II, 181, 188.
soubriquet, I, 314.
souche, II, 115, 279.
souchet, I, 128, 316; II, 203.
souchon, I, 131.
soudrille, II. 331.
soue, II, 124.
sougner, I, 97.
souil, II, 125.
souiller, II, 125, 445.
soule, II, 253, 254.
soupe (*souche*), I, 134; II, 150.
soupée, II, 110.
souper, II, 110.
souquer, I, 135, 136.
sourdon, I, 8, 9.
sournoiller, I, 96.
sournois, I, 50, 97.
soute, II, 124.
stochet, I, 128.
stoueyre, II. 180, 182.
suc, I, 123, 185.
(suites), II, 447.
sultan, II, 405.
supet, I, 124.
supiau, II, 110.
(surherbe), II, 383.

tabo(u)r, II, 10, 11, 385, 386, 417.

Digitized by Google

tabourder, II, 10.
tabouret, II, 10, 424.
tabuster, II, 10.
tac, II, 76.
tache, II, 136.
tacot, I, 423.
tacot (*souche*), II, 115.
tadorne, II, 203.
tafur, I, 298.
tagarot, II, 400.
(tagerot), II, 400.
(tagierot), II, 400.
tahut, II, 399.
taie, II, 136.
taier, II, 136.
Taille (saint), II, 339.
taische, II, 140.
talbot, I, 133 ; II, 111.
tale, II, 111.
talemache, I, 268, 269.
talemelier, I, 14, 15 ; II, 332.
talemenier, I, 14.
talemetier, I, 14; II, 332.
talevas, II, 111, 125.
talevassier, II, 342.
taligot, II, 111.
talmouse, I, 239; II, 348.
taloche, I, 125, 128 ; II, 111, 314.
talon, II, 111.
talope, II, 111.
talosse, II, 111.
tambour, II, 10, 65, 409, 417, 424.
tambuter, II, 10.
tampon, I, 428.
tancot, II, 115.
tanguer, I, 172, 182.
tanner, I, 136.
tante, I, 444.
tantirantaine, I, 437.
tantouiller, II, 140.
tap, II, 130.
taper, II, 294.
tapigner, II, 317.
tapignon, I, 203.
tapin, II, 282.
tapinois, II, 280, 282.
tapir, II, 294.
tapoiller, I, 239; II, 130.
taque, II, 136.
taquener, II, 136.
taquin, I, 159, 160 ; II, 136.
tarabas, I, 396.
tarabaster, I, 396.
tarabuster, I, 396 ; II, 331.
taranne, I, 256.
tarare, II, 315.
tarcais, I, 108.
tarin, I, 45.
tarida, II, 417, 423.
tarlatane, I, 437.
tartane, I, 173, 174 ; II, 156, 157, 180, 417, 424.
tartre, II, 121.
Tarvigant, II, 431, 436.
tasche, II, 140.
tata, I, 407, 444.
tatè, I, 422.
tatouiller, I, 230 ; II, 140.
taute, I, 132.
tayon, I, 141.
tebaux, I, 127.
teche, II, 136.
(tedoro), II, 382.
teguer, II, 277.
Teignant (saint), II, 339.
telart, I, 354.
Telier (saint), II, 339.
tenon, I, 143.
teque, II, 136.
tequier, II, 277.
(Termagant), II, 431, 436.
terral, II, 121.
terroule, I, 308.
tertre, II, 274.
Tervagant, II, 388, 430, 431-436, 441, 448.
tesson, 165.
tessure, II, 175.
tetè, I, 422, 439.
teton, I, 428.
tette, I, 428 ; II, 294.
teuguer, II, 277.
teumer, II, 291.
teure, I, 78.
teurlujotte, I, 244.
teurque, I, 78.
Teurs, II, 371.
teurteler, II, 18.
teurtouillou, II, 121.
(thoaire), II, 181.
thonaire, II, 181, 189.
(thonil), II, 182.
Thunes (roy de), I, 357.
(tics), II, 181.
tie, II, 296.
tiffer, I, 197, 198 ; II, 218.
tiffes, I, 197 ; II, 218.
tignolle, II, 176, 442.
tintamarre, II, 12, 315.
tintelore, II, 314.
tinter, II, 21, 314.
tintouin, II, 12, 314, 315.
tire, I, 85.
tirelarigot, I, 212; II, 328.
tirelire, II, 43.
tirelitantaine, I, 437.
tirelupin, I, 212.
tiretaine, I, 437.
tirette, I, 85.
tirolet, II, 180, 182.
tirolle, II, 182.
tis, II, 181, 189.
tisse, II, 181, 189.
titi, I, 437.
toche, II, 136.
tocque, I, 379.
tocson, I, 125.
toeil, II, 142, 253.
toil, II, 140, 253.
toile (*filet*), II, 189.
toillier, II, 253.
tolard, I, 354.
toliban, II, 395.
tomber, II, 292.
tombir, II, 292.
tonton, I, 444.
tooil, II, 142, 143.
tooillier, II, 140, 253, 444.
toquard, I, 124.
toque, I, 124, 125, 127.
toqué, I, 130, 131.
toquer, I, 130.
tortillard, I, 130.
toton, I, 444.
touaille, II, 395.
touffe, II, 218, 219, 294, 299.
touil, II, 80, 140.
touillaud, II, 180, 182.
touille, II, 253.
touille-bœuf, II, 253.
touiller, I, 232 ; II, 140, 143, 253, 442, 445.
toulette, II, 166.
toupet, I, 124.
tourbe, II, 299.
tournée (*pêche*), II, 164, 191.
tourteau, II, 90.
toutou, I, 422, 440; II, 157, 181.
trabac(on), II, 157.
traîne, II, 44, 165, 181, 194.
traller, II, 136.
tramail, II, 149, 164, 165.
tramaillade, II, 164.
trancher, II, 109, 110.
trançon, II, 109.
traquenard, II, 311.
traversière, II, 172, 176.
traversis, II, 164, 176.
tréaule, II, 182.
trée, I, 253.
(trégin), II, 181.
treille, II, 150.
trémail, II, 149.
trémaillade, II, 181.
trembleur (*hulotte*), II, 19.
trémousser, II, 230, 231, 334.

Digitized by Google

treper, II, 294.
trépigner, II, 294.
tresson, II, 172, 189.
tressure, II, 172, 176, 189.
treu, II, 100.
treue, I, 49, 196.
treuiller, I, 65; II, 137.
treule, II, 146.
treuler, II, 131.
treulot, II, 150.
triballer, II, 17.
tribard, II, 298.
trible, II, 150, 151.
triboler, II, 151.
tribouiller, I, 13, 404; II, 153.
tric-trac, II, 44.
tricoises, II, 370, 371.
trifouiller, I, 13, 404; II, 153.
trigauder, II, 220.
trignon, II, 109.
trimard, I, 359, 360.
trimbaler, II, 17.
trime, I, 360.
trimer, I, 359, 360.
trinqueballer, II, 14, 17.
trinquer, II, 295.
trinquet, II, 109.
tripe-madame, II, 377.
tripligourt, I, 361.
tripot, II, 317.
triqueballe, II, 14, 17.
triquedondaine, II, 11.
trique-madame, II, 377.
triquenique, II, 212.
triquenoter, II, 312.
Trivigant, II, 431.
trogne, I, 124, 134, 138; II, 109, 284, 286.
trognon, I, 124.
troie, I, 66.
troignet, I, 440.
troil, 161; II, 137.
trôler, I, 161, 238; II, 137, 294.
tromper, I, 240.
tronche, I, 123, 185; II, 109.
(trongeret), II, 181.
troquer, I, 172.
troter, II, 294.
trotignon, II, 317.
trotiner, II, 317.
trouble, II, 150, 153.
troueil, II, 137.
trougueret, II, 180, 182.
trouille, II, 137, 150, 155.
trouiller, I, 161; II, 137.
trouillon, I, 66.
trouillotte, II, 150.
troule, I, 161; II, 155.
trouver, II, 203, 204.
truand, I, 338, 339, 344; II, 284.
trubert, I, 299.
truble, II, 150, 153, 193, 196.
trubleau, II, 150.
trucheman, II, 412.
trucher, I, 342.
trudaine, I, 420; II, 11.
trudon, I, 420; II, 11.
truffer, I, 236.
truie, II, 31, 34, 306.
truille, II, 150.
truiller, I, 161; II, 137.
trule, II, 150.
trumer, I, 359.
truon, I, 344.
trupelin, I, 237, 238.
truper, I, 237, 238.
trutain, I, 338; II, 284.
tuffe, I, 197; II, 218, 219.
tulban, II, 395.
tulipe, II, 418.
tumer, II, 291, 292.
tune, I, 343, 357, 358.
tuneur, I, 343.
turban, II, 395, 418.
turc (*ver blanc*), I, 78; II, 370.
ture, I, 78.
tureluper, I, 212; II, 328.
turelure, II, 43.
tureluter, I, 311; II, 328.
turlotte, II, 151.
turlupin, I, 211; II, 367.
turlut, II, 42.
turquois, I, 108.
turquoises, II, 370, 371.
Turs, II, 371.
tyran (*bourreau*), I, 356.

-uge, II. 290.
urbec, II, 351, 352, 353.
ur(e)bère, II, 352, 353.

vache (*bateau*), II, 159, 194.
vaches (*taches*), I, 73.
vachicoter, II, 118, 135.
vachier, II, 118.
vachoter, II, 118.
vadrouille, I, 305.
vairon, I, 193, 208.
valdrague, I, 182.
valet, II. 181.
vallourde, I, 404.
valois (?), II, 197.
vapier, II, 140.
vapineux, I. 311, 342.
vaquer, I, 78.
varbot, II, 133, 318, 319.
vareuse, I, 379, 380.
varibot, II, 133, 319.
varille, I, 143.
varouiller, II, 124.
varre, II, 193.
varvaude, I, 228.
varvot, I, 228, 402; II, 133, 319.
varvoter, I, 228, 402; II, 133, 319.
varvouiner, I, 226, 228.
varvouste, II, 191.
vasche, II, 181.
vase (*boue*), II, 119.
vastibousier, I, 158.
vas-tu, viens-tu, II, 154.
vati, I, 304.
vâtre, I, 304; II, 126.
vatrouiller, II, 332.
vaudoise, I, 356.
vaudrée, I, 182, 305.
vaudrer, I, 304.
vaupas, I, 142.
vautrer, I, 304.
vedeler, I, 78.
veille, I, 143.
veilloche, I, 154.
veillotte, I, 154.
ve(i)net, II, 164, 197.
vélar, II, 284.
ventrouiller, II, 332.
venturon, II, 181, 191.
venuge, II, 195.
ver (*louche*), I, 193.
verblet, II, 301, 354.
verbot, II, 301, 354.
vercoquin, II, 351.
verille, I, 143.
*vernache, II, 316.
vernigal, II, 406.
vertevelle, II, 149.
verve, I, 227, 228, 229.
vervelle, II, 149, 193.
verveux, II, 149, 160, 164, 194.
vervier, II, 149, 160.
vesse, II, 272.
véteiller, I, 78.
veteler, I, 78.
vétille, I, 78.
veyradier, II, 181, 188.
vèze, I, 418.
vezer, I, 418.
vezon, I, 418, 419; II, 272.
vezouner, I, 418.
vibec, II, 351, 353.
vielle, I, 154.
vierge (d'échecs), II, 398.
vigner, II, 31.
vignoble, II, 251.
villotte, I, 154.
viragot, II, 106.

Digitized by Google

vizer, I, 418.
vlin, II, 90.
vogner, II, 31, 88.
vouiner, II, 31.
vouinquer, II, 31.
vredelée, II, 179.
vrille, I, 143.

wachas, I, 194 ; II, 118.
wade, II, 79.
wadeler, I, 304 ; II, 139.
waignon, II, 28, 88.
wairaude, I, 209.
wairé, II, 79.
waler, II, 211.
wapas, I, 210 ; II, 140.
wape, I, 160, 342 ; II, 119, 140.
wardenette, II, 170.
warlouque, I, 193.
warnette, II, 170.
warnetteur, II, 170.
warre, I, 208, 209.
waschier, II, 118, 209.
wase, II, 119.
waspail, I, 142.
wassel, II, 119.
watre, I, 201.
waudrée, I, 305.
waupe, I, 160, 210, 311.
wauquier, I, 187.
waure, II, 32.
wèpe, I, 239.
wibet, II, 296, 353, 354.
wigni, II, 31, 88.
wimbard, I, 311.

zagaye, II, 394.
zeste, I, 396.
zigzag, I, 396, 397.

II. — PROVENÇAL

(Provence et Languedoc, Gascogne et Limousin, Lyonnais et Dauphiné, Savoie et Suisse romande)

abarque, I, 201 ; II, 331.
abime, II, 121.
achipa, I, 130 ; II, 110.
acipa, II, 110.
acou(f)la, I, 83, 403.
acoutra, I, 11.
afan, II, 62.
afana, II, 185.
agasso, I, 89.
agrassol, II, 245.
agroubilha, I, 132.
aigué, II, 122.
aiguiero, II, 187.
aissado, II, 242.
aissaugo, II, 157.
aisson, II, 242.
alabran, I, 332.
alabre, I, 52, 332 ; II, 237, 373.
alabreno, II, 327
alapedo, I, 8.
alan(t), I, 62.
alauseto, I, 90.
alcavot, II, 399.
aleron, II, 242.
alferan, II, 392.
alfi, II, 398.
aligas, II, 138.
alignolo, II, 151.
almirant, II, 393.
alupa, I, 192.
amaluc, II, 414.
amargasso, II, 336.
amarina, II, 246.
amaroun, II, 271.
amarousso, II, 270.
amarun, II, 271.
(amasina), II, 246.
ameirado, II, 189.
anar, II, 203.
anderre, I, 164.
anouble, II, 245.
arabre, II, 373.
aragna, I, 113.
aragno, I, 113.
aragnolo, II, 188.
aragnous, I, 113.
arap, II, 373.
arapedo, I, 8.
arblaiso, II, 76.
arboé, I, 259.
arcabot, II, 399.
arcaneto, II, 203, 399.
arebre, II, 373.
aret, I, 74.
argelas, I, 171 ; II, 403, 414.
argilac, I, 17, 18, 332 ; II, 402.
argna, I, 113.
argnous, I, 113.
arlot, I, 143 ; II, 348.
armassié, I, 267.
arnàut, II, 25, 26.
arpi, II, 77.
arrouna, II, 87.
artoun, I, 363.
ase, I, 44, 49, 163.
asse(r)ma, I, 197.
atahut, II, 399.
atufet, I, 197.
aubieco, II, 414.
aucassi, II, 397.
aumaillado, II, 189.
auranlo, I, 245.
aurina, II, 76.
aurunglo, I, 245.
aussiero, II, 154.
auteo, II, 184.

ba, I, 434.
baba, I, 402, 434.
babai, I, 224.
babal, I, 273.
babarauchi, I, 273.
babaraudo, I, 273, 275 ; II, 354.
babarau(g)no, I, 273.
babastel, I, 409.
babàu, I, 273 ; II, 384, 385.
babèu, I, 409.
babo, I, 103, 398, 442.
babòu, I, 273.
bacho, II, 127.
badai, II, 183.
badalori, II, 314.
badar, I, 413, 414.
badoc, I, 120.
badufela, I, 229.
bafa, I, 402.
Bafomat, II, 436.
baga, I, 158 ; II, 121.
bagagne, I, 194, 401.
bagan, I, 158.
bagassa, I, 408 ; II, 343.
bagastel, I, 408, 409.
bagastela, I, 409.
bainna, II, 121.
baiuerno, I, 25, 330 ; II, 313.
bajanet, I, 207.
balalin-bàlalan, II, 18.
balandra, II, 59, 60.
balandran, I, 199, 200 ; II, 59, 60.
balandrin, I, 400 ; II, 369.
balin-balan, II, 18.
balofo, II, 315.
balourd, I, 404.
bambaroucho, I, 274.
bandenco, II, 183.
barandello, II, 324.
barat, I, 73.
barata, I, 73.
barbacano, I, 169, 170.
barbajan, I, 175 ; II, 74.
barban, I, 274.
barbaroucho, I, 273.
barbàu, I, 274.
barbesin, I, 41.
barbota, II, 133.
barbòu, II, 79.

Digitized by Google

barbouia, II, 226.
barbouta, II, 133.
barbudo, I, 273, 275.
barco, I, 200, 201; II, 343.
bard, II, 126, 133.
barda, I, 210; II, 133.
bardaco, I, 380; II, 402.
bardana, I, 22, 23, 330.
bardis, I, 156.
bardoulha, I, 226; II, 133.
barenc, II, 139.
bargagne, I, 155; II, 134.
bargoulha, I, 224; II, 134.
bargouneja, I, 225.
barja, II, 423.
barlanga, II, 16.
barloco, II, 16.
barmota, I, 401.
baro, II, 139.
barraqueto, II, 360.
barri, II, 139.
bart, II, 133.
barto, II, 133.
bartou, I, 23.
bartuel, II, 150.
basano, I, 187.
basi, II, 206, 207.
basso, II, 122.
bassouiller, I, 329; II, 122.
bastudo, II, 194.
bat, II, 128.
batalh, I, 401.
batela, II, 15,
batifela, II, 339.
batifoula, II, 339.
batudo, II, 194.
bauba, II, 22.
baubo, I, 399.
baüc, I, 371.
baudeo, II, 185.
baudie, II, 37.
baudo, II, 185.
baudro, II, 129.
baujo, I, 155.
bava, I, 402.
bavas, I, 408.
bavassa, I, 408.
bavastel, I, 408.
Bazacle, I, 325.
bazant, II, 444, 448.
bazar, II, 409.
bazaruta, II, 409.
bazo, II, 128.
bebé, II, 35.
bebèu, I, 409.
bebo, I, 399.
becassa, I, 194.
bechardiero, II, 182.
beco, II, 36, 123, 283.
beda, II, 35.
bedet, II, 37.
bedigo, II, 37.
begnou, II, 195.
begoula, II, 87.
beguet, II, 36.
bela, II, 35.
belicoco, I, 333.
beligand, II, 395.
belin, II, 273.
belina, II, 273.
belino, I, 76.
belot, I, 196; II, 35.
benasto, II, 195.
bener, II, 121.
benouiller, II, 121.
beoula, II, 23.
beque, II, 88.
bequergna, I, 194.
beret, II, 36, 226.
bergot, II, 15.
bericoco, I, 333.
berla, II, 35, 87.
berliero, I, 76.
berlifo, II, 124.
berlino, II, 124.
berlo, II, 123.
bero, II, 36.
berou, I, 74; II, 36, 39, 41.
berouge, II, 36.
berri, I, 76; II, 36, 226.
berroun, I, 74.
bert, II, 82.
bertàu, I, 120; II, 83.
berto, I, 167; II, 82.
bertoul, II, 150.
Bertrand, I, 93.
bertuel, II, 150.
besantenna, I, 418.
besourdo, I, 9.
betel, II, 37.
beto, II, 128, 159.
bette, II, 37.
bia, II, 35.
biaina, I. 69.
biaudo, I, 372.
bibasse, I, 343.
bibi, II, 34.
bibié, I, 409.
bibo, I, 409.
bibon, I, 343.
bicarel, I, 73.
bicho, II, 91.
bichot, II, 159.
bichoun, II, 159.
bico, II, 36.
bidet, I, 77.
biecharié, II, 181, 381.
bierbo, II, 133.
bièula, II, 87.
bifra, I, 435.
biga, I, 40.
bigá, I, 73.
bigaio, I, 74.
bigal, I, 74, II, 354.
bigar, I, 74; II, 354.
bigarro, I, 188.
bigearre, I, 117, 118.
bigna, I, 129.
bigni, I, 129.
bigno, I, 129.
bignou, II, 195, 242.
bigorno, II, 107.
bigot, I, 40, 69, 73.
bigota, I, 70.
bigou, I, 73.
biguerne, I, 494.
bijar, I, 117, 209, 418; II, 315.
bijarre, I, 419, 420.
bilho, I, 134.
bioc, I, 133.
biòu, I, 172; II, 35.
biquet, II, 36.
birbant, I, 340, 342, 343.
birbe, I, 343.
biron, II, 44.
biroundelo, I, 245.
birtuel, II, 150.
bisca, I, 69, 70.
biscaire, I, 70.
bisco, I, 69, 70, 73.
bisso, II, 91.
bita, I, 40; II, 37.
bito, II, 37.
bitte, I, 40; II, 37, 306.
bizart, I, 418, 420; II, 315.
bizou, II, 37.
blacho, II, 132.
blaco, II, 132.
blaudo, I, 156, 372.
blesto, II, 132.
bleto, II, 132.
blogi, II, 132.
bloso, I, 132.
blot, II, 35.
bloudo, II, 132.
blouso, II, 132.
bludo, II, 132.
bo, II, 89.
boba, II, 35.
bobe. I, 427.
bobeille, I, 194.
bobo, I, 399, 442.
bocan, II, 37.
bocanna, I, 76.
boçe, II, 37.
bochi, II, 37.
bodère, II, 80.
bodo, II, 37.
bogna, II, 139.
boisseza, II, 242.
bolye, I, 77, 189.
bonno, II, 139.
bora, II, 36.

Digitized by Google

borba, II, 133.
borbe, I, 402.
borbota, II, 133.
borda, I, 156
bordieu, I, 128.
bordo, II, 152.
borgne, I, 129, 131; II, 114, 442.
borgno, I, 129.
bori, I, 128.
borla, II, 135.
borlhe, I, 129, 442.
borlo, II, 135.
bormo, I, 402.
borni, I, 129.
borno, I, 126, 129; II, 114.
boste, I, 50; II, 195.
bot, II, 79, 80.
botenflat, I, 101.
boteron, II, 79.
boti, I, 133.
boto, II, 38, 114, 128.
bou, II, 89.
bóu, I, 172; II, 281.
bouba, I, 434.
boubecho, I, 399.
bouc, I, 267; II, 37.
bouchard, I, 267.
boucho, II, 37.
boudel, II, 80.
boudenfla, I, 101.
boudiflo, I, 187.
boudougno, I, 126.
boudoulo, I, 126.
boudourre, I, 132; II, 114.
boudousco, II, 104.
boudreo, I, 328.
boudrié, II, 122.
boudroi, I, 330; II, 122.
boufanié, I, 430.
boufarié, I, 430.
boufounié, I, 430.
boufra, I, 435.
bougno, I, 123, 124, 133; II, 114.
bouiabesso, II, 348.
bouiaco, II, 122.
bouié, II, 107.
boula, II 120, 226.
bouldro, II, 120.
boulho, II, 120.
boulido, II, 122.
boulié, II, 185.
bouliech, II, 185.
bouliejoun, II, 185.
boumba, I, 454; II, 15, 102.
boumbi, II, 446.
bounto, I, 134.
boupilho, I, 166.
bourbo, II, 113.
bourbouira, II, 113.
bourboulha, I, 424; II, 113.
bourbousa, II, 113.
bourbouta, I, 225; II, 113.
bourdalha, II, 134.
bourdige, II, 134.
bourdo, I, 134, 136; II, 141.
bourdouina, II, 134, 152.
bourdoulha, II, 134, 152.
bourga, II, 134, 152.
bourgin, II, 183.
bourgno, I, 176; II, 114, 177, 180.
bourgnou, I, 126, 128; II, 182.
bourgoulha, II, 134.
bourja, I, 156; II, 152.
bourla, II, 278.
bourlo, I, 195; II, 278.
bourmo, I, 402.
bourna, II, 80.
bourniclet, I, 129.
bourno, II, 114, 133.
bourra, II, 271.
bourrec, II, 36, 226.
bourri, II, 36.
bourrich, II, 101, 180, 196.
bourricho, I, 44; II, 101.
bourtoulen, II, 150.
bousiga, II, 158.
bousilha, I, 229.
bouso, II, 128.
boussalou, II, 69.
boutarel, I, 102.
boutifla, I, 101.
boutin, II, 38.
bouto, II, 114.
bouvino, II, 123.
bouvo, II, 123.
boyona, I, 76.
brac, I, 402; II, 134, 279.
braca, I, 63.
bradala, II 67, 229.
brafounié, I, 430.
bragous, II, 134.
bralha, II 133.
brama, II, 2[illegible], 68.
(bran), II, 414.
branc, II, 114.
brandello, II, 324.
brassado, II, 194.
bratta, II, 133.
brau, I 188, 415, 416; II, 40, 67, 228, 229.
brau, II. 134.
brauchut, II, 134.
braudet, I, 415.
braudo, II, 134, 279.
braulha, II, 167.
brauto, II, 183.
bravet, I, 415.
bravona, I, 189.
brebial, I, 41.
breco, II, 134.
brefania, I, 430.
brefounié, I, 430.
bregin, II, 185.
bregou, II, 134.
bregouthihi, I, 229.
brela, II, 35.
brelan, II, 16.
brenc, I, 328; II, 111.
bresago, II, 49.
bret, I, 391, 392.
bretagno, I, 392.
bretilhoun, I, 392.
breton, I, 391.
bretonejar, I, 392.
bretoun, I, 391, 392.
brezanejar, I, 392.
bric, I, 64.
bricou, I, 379.
brifa, I, 435.
brime, II, 196.
bringa, I, 241.
brodo, II, 119.
brogier, II, 187.
brojo, II, 134.
brolh, II, 445.
brolhar, II. 155, 445.
brome, II, 196.
bronco, II, 111.
brouchi, II, 131.
broufa, II, 131.
broufounié, I, 430.
brouger, II, 287.
brougnou, II, 182.
brouja, II, 162, 287.
broulha, II, 135, 445.
broulhi, II, 135.
brounc, II, 111.
brounza, I, 212.
bruchi, II, 131.
brufol, I, 430.
brusi, II, 131.
brutié, I, 45; II, 376.
bubi, II, 34.
bubo, I, 339.
buegno, I, 24.
buerbo, II, 133.
bufanié, I, 430.
bugno, I, 124, 129; II, 114.
buiro, II, 122.
buóu, I, 172.
burbal, II, 133.
burga, I, 156; II, 134, 152.
burgalha, II, 152.

Digitized by Google

burgin, II, 183.
burja, II, 134.
burla, II, 278.
burmo, I, 402 ; II, 133.
busac, II, 236.
buso, II, 128.

ca e lop (entre), I, 46.
caban, II, 81, 403.
cabanel, I, 94, 193.
cabas, I, 127, 403.
cabasso, I, 126 ; II, 112.
cabau, I, 67.
cabec, II, 81.
cabediero, II, 188.
cabirol, II, 107.
caborgno, I, 129 ; II, 113.
caborno, I, 127, 404 ; II, 112, 415.
cabos, II, 247.
cabosso, II, 247, 314.
cabot, II, 75, 122.
caboudiero, II, 188.
caboulha, I, 229 ; II, 122.
cabourde, I, 129.
cabourgne, I, 129.
cabrado, I, 261.
cabreto, I, 163.
cabri(d)an, I, 74.
cabus, II, 248.
cacagno, II, 95.
cacaille, II, 95.
cacal, I, 151 ; II, 95.
cacala, I, 150.
cacalaus, I, 188 ; II, 91, 106.
cacarauno, II, 112.
cacarolo, I, 109, 151 ; II, 96, 110, 112.
cacaroto, II, 96.
cacau, I, 107 ; II, 95.
cacaudo, II, 106.
cachero, II, 121.
caco, II, 94.
cadel, I, 139, 190.
caf, II, 420, 421, 448.
cafaroto, II, 102.
cafas, I, 127, 403 ; II, 415.
cafer, I, 147.
cafo, II, 101.
caforno, I, 127, 401 ; II, 320, 339, 415.
cafoulha, II, 122.
cafre, I, 147 ; II, 102.
cagno, II, 88.
cagnot, I, 163 ; II, 107.
cagnoto, I, 65.
cagot, I, 147, 208.
cagouen, II, 269.
cagoulho, II, 95, 100.
cagoulo, I, 109.
caille, II, 73, 89, 124, 154.
caillebot, I, 102.
caina, II, 81, 130.
caio, II, 102.
caiofo, II, 103.
caiouno, II, 89.
cairado, II, 208.
calaborgno, I, 129.
calabourdo, I, 123 ; II, 116.
calabruno, I, 96 , II, 282.
calandro (carga la), I, 89.
calca, I, 239.
calelh, I, 144, 149 ; II, 104.
calen, II, 190.
calha, II, 73.
calhet, II, 124.
calibari, I, 282.
calofo, II, 315, 318.
calonh, I, 145, 149 ; II, 104.
calos, I, 132, 134 ; II, 113.
calosso, I, 123 ; II, 103, 113, 314.
caloto, I, 144, 145 ; II, 239.
caloufo, II, 104.
calu, I, 129 ; II, 319.
calup, I, 145.
camalo, I, 380 ; II, 403.
cambarot, I, 105 ; II, 113.
camois, II, 139.
camos, I, 92.
camouquet, I, 92.
camus, I, 92.
camuzat, I, 92.
canat, II, 192.
canco, II, 122.
cancorna, I, 120.
cancouare, II, 96.
canestau, II, 180.
canico, II 296.
can souvestre, II, 90.
cantabruno, I, 114.
cantaplora, I, 114, 115.
capeiroun, II, 190.
capfrenar, II, 209, 210.
capot, I, 286.
carabin, I, 116.
carabougno, II, 116.
caraco, II, 41.
caracolo, II, 96.
caragol, II, 106.
caravano, II, 408.
caravas, I, 116.
carcais, I, 107.
carcan, I, 107, 148 ; II, 97.
carcasso, I, 107.
carcoi, I, 107.
carcolh, I, 109, 110 ; II, 97.
carcuelho, I, 110.
cardacho, II, 402, 403.
cargousso, I, 331.
caribari, I, 282.
carme, II, 348.
carrec, II, 89.
carrinca, II, 287.
cascarro, I, 107.
cascolha, II, 97, 269.
cascouet, II, 97.
cassida, I, 194.
casso, II, 121.
cassot, I, 148, 286.
castiglar, II, 315, 329.
cataforno, II, 320, 339.
catamusa, II, 90.
catilha, II, 315.
catola, II, 123.
cattes, II, 123.
cau, II, 50.
cauchas, II, 129.
cau marin, II, 76.
caumasso, II, 122.
càus, II, 113.
cava, II, 81.
cavalet, I, 49.
cavana, II, 81.
cavesca, II, 81.
caya, II, 73.
cayon, I, 165 ; II, 73.
cayounère, II, 89.
cendrada, II, 209.
cepo, I, 134 ; II, 110.
cernilho, II, 77.
chaban, II, 81.
chabeque, II, 81.
chabot, II, 75, 130.
chabouta, I, 230 ; II, 130.
chabriou, I, 141.
chabus, II, 248.
chabusso, II, 248, 249.
chac, II, 129.
chacarné, II, 129.
chacas, II, 129.
chadras, II, 208, 209.
chafaret, I, 95 ; II, 349.
chafarou, I, 95 ; II, 349.
chafoulha, I, 229 ; II, 129.
chafre, I, 150.
chagat, II, 129.
chagouta, I, 129, 231.
chaleto, I, 144.
chalibari, I, 282.
chaloupo, I, 200 ; II, 103.
chalu, I, 146.
chalusc, I, 149.
chalut, 179 ; II, 156, 157, 180.
chambin, II, 184.
chambourla, II, 130.
chambouta, II, 130.
champo, II, 130.
champourda, II, 130.
champouta, II, 130.

Digitized by Google

chanavari, I, 283.
changouta, II, 129.
chapfrenar, II, 209, 210.
chapot, II, 130.
chapouta, I, 200; II, 130.
charabarat, I, 283.
charabari, I, 283.
charada, I, 270.
charbali, I, 283.
charla, I, 232.
charlaca, II, 131.
charnegue, I, 330.
charolesse, II, 245.
charra, I, 232, 270; II, 282.
charrot, II, 131.
charrouta, II, 131.
chat (*gars*), I, 189.
chatamusa, I, 51.
chato (*jeune fille*), I, 189.
chatroulha, I, 330; II, 139.
chau, II, 50.
chaucas, II, 129.
chaucha, II, 129.
chauchoulha, II, 323.
chaupi, II, 130.
chaurilha, I, 94.
chauta, I, 22.
chava, II, 81.
chavano, I, 259.
chavantu, I, 94.
chavassi, II, 248, 249.
cheirel, II, 208.
chelu, I, 145.
chetta, II, 442.
chica, I, 134.
chicano, I, 12.
chichanglo, II, 90.
chico, I, 134.
chicoulo, I, 334.
chièula, I, 405.
chifarneu, II, 209, 210.
chifla, I, 405.
chifout, I, 380; II, 403.
chimarro, I, 332; II, 224, 315.
chin et loup (entre), I, 46.
chivre, I, 188.
choc, II, 50.
chop, II, 130.
choquet, I, 131.
chorlhe, I, 94, 193.
chorni, II, 327.
chorro, II, 131.
chot, I, 435; II, 115.
chota, II, 124.
chouc, II, 115.
chouco, II, 50.
choucou, II, 24.
choulha, II, 125.
choumarro, II, 224.
chouno, II, 88, 89.
choupi, II, 130.
chouquet, I, 131; II, 115.
chourelo, I, 141.
chourlouta, II, 131.
chournias, I, 97.
chourra, II, 8, 63.
chourro, I, 190; II, 63, 282, 444.
chourrouta, II, 131.
chousclo, II, 252.
choutas, II, 125.
chuco, I, 134.
churluta, II, 131, 328.
chusclo, II, 252.
cibado, II, 165.
cibot, I, 103.
cigalo (aganta la), I, 89.
cigot, II, 111.
civado, II, 165.
claco, II, 96.
clapeto, II, 253.
claro, II, 123, 189.
clico, II, 9.
clos, I, 151; II, 102.
closc, II, 97.
closco, I, 151; II, 97.
clot, II, 137.
coca, I, 120.
cocal, I, 151; II, 95.
cocasson, II, 97.
coco, I, 110, 144, 437.
cocon, II, 95.
cocoto, II, 95.
cocouare, II, 95.
cogol, I, 109.
conco, II, 122.
coquelle, I, 109; II, 95.
coquet, II, 95.
corcouissoun, I, 398.
cos, II, 28.
coscolha, II, 97, 269.
cosp, II, 111.
cosquille, II, 97.
cosquin, I, 110; II, 97.
cossa, I, 140.
cota, II, 38.
coterla, II, 123.
cotofle, I, 331.
couailler, II, 33.
coualer, II, 33.
coucarel, I, 110; II, 96.
coucaroto, II, 96.
coucot, I, 151.
coucouaro, II, 95.
coucouet, I, 185.
coucoula, I, 436.
coucoun, I, 436.
coucouna, I, 436.
couenassa, II, 30.
couercala, II, 97.
cougot, I, 151; II, 269.
cougousso, II, 269.
coui, I, 436.
couifre, II, 113.
couigna, II, 30.
couila, II, 87.
couina, II, 30.
couinel, II, 30.
coulindrou, II, 242.
coumbriero, II, 188.
councourno, II, 96.
coupaioun, II, 184.
couquilhado, II, 377.
courantilho, II, 154.
cournat, II, 107.
couscoulho, I, 110.
couspec, II, 112.
coutoufle, I, 331.
crabo, I, 74.
craco, I, 107, 110; II, 96.
cranc, I, 105.
crasso, II, 23.
craulo, I, 128; II, 113.
creadié, II, 188.
crestian, I, 285.
crestin, I, 285.
crocotaco, I, 277.
crollo, II, 113.
cros, II, 102.
crotta, I, 403.
crouise, I, 145.
croulo, I, 127; II, 113.
croupatiero, II, 188.
crusi, I, 145.
crusilho, II, 191.
cruvel, II, 102.
cuic, I, 436.
cuiero, II, 74.
cuina, II, 30.
culeto, II, 185.
cussoun, I, 66.

daga, I, 370.
damajana, I, 13, 14; II, 402.
dardan, II, 19.
darnagas, II, 361.
daureri, II, 246, 247.
(daurezi), II, 246.
davesso, I, 406.
debalsa, I, 241.
dindouleto, I, 245.
dochi, I, 314.
dolsa, I, 140.
dorso, I, 140.
dosso, I, 140.
doublen, II, 245.
doundoun, I, 442.
doundoureja, I, 442.
dousso, I, 140.
dralha, I, 161; II, 136.
draulha, I, 161; II, 137.
dreilli, II, 136.

Digitized by Google

drilha, I, 161, 351; II, 136.
drole, I, 161.
droulha, I, 161; II, 137.
duc, II, 50.
duganau, I, 247.

ecafa, I, 101.
egalha, II, 277.
egassier, II, 244.
egatier, II, 244.
eguin, II, 244.
eigue, II, 122.
eisirapa, II, 414.
eisiroc, II, 414.
eissaugo, II, 157, 414.
embaufuma, II, 332.
embelina, II, 273.
emberlifa, II, 124.
emberlificouta, II, 135.
embouta, II, 128.
embretsi, II, 131.
embrounch, I, 124.
enchauta, I, 21.
encranca, I, 106.
engaula, II, 210.
engoulhaudo, II, 80.
engrèule, II, 77.
enjaula, II, 210.
enliga, II, 133.
ergna, I, 113.
ergnous, I, 113.
errour, II, 282.
esbijarra, I, 419.
esbroufa, II, 8, 131.
esbroufe, I, 223.
escabour, II, 282.
escac, II, 398.
Escaff(r)e, I, 147.
escaissa, I, 314.
escalh, I, 150.
escalho, II, 102.
escalobarri, II, 77.
escaloufa, II, 103.
escaloufo, II, 103, 104.
escamandre, II, 317, 318.
escambarlat, II, 74.
escamouta, I, 328, 329.
escarabilh, I, 116.
escarabilha, I, 118, 119.
escar(a)bilhat, I, 119.
escarabol, II, 106.
escaragol, II, 106.
escaravot, I, 116.
escarbalh, I, 116, 119.
escarbalha, I, 118.
escarboulh, I, 118.
escarbouta, I, 116.
escarrabin, I, 116.
escauma, I, 329.
eschufla, I, 405.
esclaca, II, 132.
esclafi, I, 329.
esclanca, I, 105.
esclos, I, 202.
escofier, I, 203, 204.
escopir, II, 8.
escoumbriero, II, 188.
escranca, I, 105, 119.
escrapouchina, I, 119.
esfarfalha, II, 277.
esgrapioun, II, 77.
esgripet, II, 77.
esmalha, II, 414.
esparpalhar, II, 277.
espens, II, 185.
espioun, II, 185.
estadis, II, 243, 244.
estanco, II, 122.
estantis, II, 244.
estibàu, I, 127
estifla, I, 405.
estival, I, 127, 201.
estori, II, 182.
estouer, II, 182.
estouneiro, II, 188.
estrapioun, II, 77.
Estropi, I, 206.
estuberlu, II, 4.
esturio, II, 180, 383.
esvaca, I, 76, 78.

fabregoulié, I, 333.
fabreguié, I, 333.
fachinié, I, 267.
fadard, I, 265.
fadèu, I, 265.
faganas, I, 330.
fagno, II, 118.
fagot, I, 330.
faio, II, 193.
faitard II, 193.
falabreguié, I, 333.
falourd, I, 404; II, 18.
fanc, II, 118.
fanfan, II, 55.
fanfarigoulié, I, 334.
fanfoni, II, 12, 55, 56.
fanfounia, II, 12.
fanh, II, 118.
faraman, II, 324.
faramauco, I, 276.
farandoulo, II, 324.
farbala, II, 55.
farda, I, 156.
farfadet, I, 271; II, 56.
farfaillet, II, 54.
farfant, II, 56.
farfantello, II, 56.
farfouia, II, 55, 133, 144.
faribolo, I, 331; II, 18.
farinel, II, 365.
faro, II, 178, 193.
farou, II, 50.
farrigoulié, I, 333.
fasquié, II, 193.
fat, I, 265.
faugno, II, 118.
faurado, II, 184.
favaroto, II, 121.
fersa, II, 398.
fiarde II, 9.
flaca, I, 231; II, 421.
flagougna, I, 231; II, 421.
flamenc, II, 369, 370.
Flamenc, II, 369, 370.
fichouro, II, 193.
flagut, II, 84.
flaujo, II, 84.
flaustel, II, 54.
flaûto, I, 183.
fleinard, I, 330.
flouca, II, 131.
fougno, II, 118, 153.
fouineto, I, 331.
fouletoun, I, 259.
founfouni, II, 25, 26.
founfounia, II, 12.
fourfant, II, 56.
fourfouia, II, 55, 133.
fourfouron, II, 69.
fourfourou, II, 56, 57.
fousin-fouseire, II, 73.
foussalou, II, 69.
frandolo, II, 324.
fraugno, II, 118, 153.
fresicoulo, II, 334.
furgalha, II, 153.

Gabachie, I, 288.
gabardino, I, 199.
gabarro, I, 18, 180.
gabe, I, 186.
gabot, I, 286.
gaboulha, II, 122.
gabroun, II, 377.
gach, II, 46.
gacha, II, 118.
gachet, II, 46.
gacilha, II, 120.
gadilho, I, 304.
gadoly, I, 304.
gadoufle, I, 331.
gadoulha, I, 304.
gafa, II, 119.
gafet, I, 286.
gaffre, I, 27.
gafo, I. 267.
gafoly, I, 119.
gafoulha, II, 119.
gagno, II, 33, 124.
gagnoun, II, 33, 88.
gahet, I, 286.
gai, I, 87.
gaiet, I, 87.
gaille, I, 88.

Digitized by Google

gaillot, II, 124.
gaimant, I, 110.
gaio, II, 33.
gaiofo, II, 103.
gaiofre, I, 33.
gajet, II, 46.
gala, II, 124.
galabreno, II, 327.
galaferno, I, 27; II, 313.
galafre, I, 27, 29, 32, 33.
galamacho, I, 203.
galamagne, I, 24.
galapian, I, 27.
galassoun, I, 18.
galavard, I, 27.
galaverno, II, 313.
gale (*boue*), II, 124.
galh, I, 151.
galhassa, II, 124.
galho, II, 89, 124.
galhodo, II, 89.
galhofre, I, 33.
galiar, I, 234; II, 211.
galiaufre, I, 33.
galifo, I, 27, 33.
Galimachie, I, 287, 288.
Galimatié, I, 287, 288.
galipo, I, 179.
gallesso, II, 53.
galo, I, 151.
gal pesquié, I, 20.
galufro, I, 27.
galup, I, 146.
Gamachie, I, 288.
gamachis, I, 202.
gamacho, I, 202.
gambin, II, 184, 194.
gana, II, 33, 124.
ganavel, I, 202.
ganchou, II, 112, 113, 196, 419.
ganda, I, 66; II, 33.
gandille I, 66.
gandine, I, 66.
gandolo, I, 200.
gandouse, I, 304; II, 126.
gandrouille, I, 304; II, 126.
gandroulha, II, 126.
gangaulo, I, 109; II, 96.
gangoulho, I, 110.
ganguela, II, 28
gangui, I, 109, 179; II, 157, 180.
ganguilho, I, 109; II, 96.
ganso, II, 133.
gansoulha, II, 126.
gantchou, II, 113.
ganto, I, 267.
gara, I, 209; II, 32, 124.
garamacho, I, 202, 267.
garamaudo, I, 267, 276.
garamaulo, I, 276.
garaudo, I, 202, 219; II, 124.
garavilhiero, I, 267.
garbello, II, 195.
garbisse, I, 18.
garbo, II, 112.
garboul, II, 290.
garcho, II, 259.
garganello, I, 397.
garganet, II, 345.
garganto, I, 397; II, 315.
gargato, I, 186.
garguille, II, 97.
gargouio II, 80.
gargoulha, II, 135.
gargousso, I, 331.
gargouta, I, 232; II, 135.
garibet, II, 352, 353, 354.
garioulet, I, 45.
garlamero, I, 397.
garlas, II, 122.
garoulha, II, 124.
garramiàu, I, 276.
garre, II, 282.
garri, II, 32, 88.
garroun, II, 377.
gasoulha, II, 119.
gaspa, I, 142.
gaspilh, I, 142.
gaspilha, I, 142.
gassa, II, 120.
gassi, II, 119.
gassoulha, II, 120.
gat, I, 172.
gatamina, I, 60; II, 85.
gatihorno, II, 320, 339.
gatilho, I, 304.
gatilhoun, I, 140.
gatino, I, 60.
gato, I 140.
gatoulha, I, 304.
gaucha, I, 187, 239; II, 119.
gauchi, I, 187.
gaudo, I, 304
gaudro, I, 304.
gaugnas, II, 124.
gaujo, I, 155.
gaula, II, 118.
gaulhassa, II, 124.
gauro, II, 32.
gavasser, II, 122.
gave, I, 186.
gavo, II, 122.
gavouda, II, 122.
gazalhar, II, 46.
gazar, II, 46.
gazelo, II, 88.
gergo, I, 232.
gilha, II, 8.
gimbeleto, I, 329.
gimerro, I, 332; II, 224.
ginjouleto, I, 245.
ginousclo, II, 242, 252.
giroundo, I, 245.
giscla, II, 8.
gisclo, II, 445.
glaudo, II, 76.
gnarga, II, 4.
gnaula, II, 87.
gnirgo-gnargo, II, 4.
gnita, II, 128.
gobi, I, 404.
gode, I, 304.
godet, II, 38.
godofle, I, 331.
godomar, I, 299.
godot, II, 38.
gofi, I, 404.
gogasson, II, 97.
gogneux, II, 124.
gogno, II, 33.
gogo, I, 537.
goifon, I, 404.
goino, I, 66.
gojo, II, 31.
Golafre, I, 30.
golafre, I, 27, 32, 33.
gole, II, 124.
golh, II, 129.
golhafre, I, 27.
golso, I, 140; II, 334.
gona, I, 191; II, 33.
gone, II, 191.
gorga, II, 135.
gorgo, I, 185.
gorgosson, I, 397, 398.
goro, II, 32.
gorro, II, 32, 89.
gorso, I, 140, 179; II, 334.
gos, II, 28.
gossa, I, 163.
gosset, II, 29.
gosson, II, 29.
gouacho, II, 215.
gouafre, I, 27.
gouagnòu, II, 33.
gouailler (*grogner*), II, 33.
gouapo, I, 342, 343; II, 140.
gouari, II, 32.
gouda, II, 31.
goudin, I, 77.
goudoufle, I, 331.
goueire, II, 32.
gougnou, II, 33, 124.
gougo, II, 38.
gouiller, II, 119.
gouina, II, 31, 33.
goujat, I, 190
goujo, I, 190; II, 31.
goujoun, I, 190.

Digitized by Google

goula, I, 223.
goulheret, II, 80.
goulhofe, I, 33.
gouliafre, I, 27.
goulibaud, I, 27.
goulifard, I, 27.
goulifro, I, 27.
goulufro, I, 27.
goumbin, II, 184, 194.
gouna. II, 33
gounga, II, 157.
goungoulho, I, 110.
gourgandino, I, 331.
gourgouillou, II, 80.
gourgoulha, II, 135.
gourgouta, II, 135.
gourgue, II, 80.
gourlet, II, 122.
gourlo, II, 129.
gourloupa, II, 122.
gouro, II, 32 ; II, 113.
gourret, II, 34.
gourrin, I, 65.
gourrina, I, 65.
gourro. II, 89.
gourso, I, 179.
gous, II, 29.
gousilha, II. 119.
gouspilha, I, 142.
gousso, I, 46, 163, 179; II, 29.
gouzo. II, 119.
grabé, II, 132.
grabo II, 121.
grabou, II, 132.
grafagnaudo, I, 276.
graio, II, 90.
graissan, II, 74, 89.
granouiero, II, 160.
grapaud. I, 163; II, 74.
grapelous, II, 74.
gratamuro, II, 77.
gratilha, II, 315.
graulo, I. 123 ; II, 227.
gravas, II, 123.
gravo. II. 121.
grec, II. 135.
grelo. II, 123.
gremilhetta, II, 77.
grequeja. II, 135.
greuba, I, 134.
grèule. II, 237.
gribo. II, 44.
griboulho. II, 291.
grièule, II, 257.
grigo, II. 44.
grigoun, II, 135.
grimaud, I, 247, 292; II, 74, 354, 355.
grimaudo, I, 292.
grin, I, 59.
gringouleto, I, 245.
grisolo, II, 77.
grob, II, 112.
groba, II, 112, 132, 134.
grobilha, I, 132.
grobilhou, I, 132.
grola, I, 127.
grolo, I, 201, 239.
grop II, 112.
groubo, II, 112.
groul(h)o, I, 127, 128 ; II, 113.
groumet, I, 403.
guacha, II, 118.
guafa, II, 119.
gualiar, I, 234 ; II, 211.
guazar, I. 303.
guedi, II, 88.
gueine, I, 192.
gueiraudo, II, 89.
guela, II, 87.
guerchou, I, 193, 194.
gueri, II, 32, 124
gueribé, II, 352, 353.
guerle, I. 129, 130, 193.
guespilhar, I, 142.
guet, II. 267.
guethi, II, 123
gueto, I, 201, 239.
guilanèu, I, 279, 280.
guillorda, II. 33.
guindarro, II, 315.
guire, II, 32.
guiroundo, I, 245.
guismera, II. 251.
guismet II, 251.
guispo, I, 142.
guite, II, 82, 279.
guori, II. 32.
guoz, II, 29.

heda, I, 190.
houn, II, 122.
hourra, II, 6, 7, 27, 28.

ichirapa, II, 414.
iragno, I, 113.
isart, II, 85.

jabot, II, 130.
jabouta, II, 130.
jafi, I, 398.
jagudo, II, 182.
jambin, II, 184.
jambouta, II, 130.
jana, I, 264.
jangoula, II, 28.
janjusclo, II, 252.
jaserenc, II, 399.
jingoula, II, 28.
joumpa, II, 63.
jousclo, II, 252.
judievo, II, 108.
jumerri, I, 332 ; II, 224.
jumpla, II, 63.
jusclo, II, 252.

labara, II, 138.
labarido, II, 121.
labouieja, II. 138.
labrena, II, 90.
laca. II, 138.
lachugo, II, 252.
lachusclo, II, 252.
lacoun. II, 157.
lagagne, I, 194.
lagan, I, 194 ; II, 138.
lago, II, 138.
lagot. II, 138.
lagouta, II, 138.
laiguiero, II, 187.
lais, II, 133.
lalè, I, 444.
lanchousclo, II, 252.
lanço, II, 149.
landra, II, 59, 60, 301.
landrin, II, 59, 369.
landro, II, 60.
lanternette, I, 244.
lantibardaner, II, 331.
lapa, II, 138.
lar, II, 73.
larmota, II, 76.
larmua. II, 76.
laût, II, 157.
lavagno, I, 8; II, 123, 282.
lavalho, I, 8; II, 123.
lavarido, II. 121.
lavo, II, 282.
lede, II, 136.
lepegue, I, 194.
leri, II. 270.
lesc, II, 180.
lesert, I, 256.
lesso, II, 135.
let, II, 136.
leto, II, 135.
leventi, II, 403.
liban, II, 196.
lico, II, 138.
ligo, II, 138.
lim, II, 147.
limauco. II, 105.
limon, II. 399
limpo, II, 138.
linchousclo, II, 252.
linoto (sibla la), I, 89.
linso, II, 120.
lioba, II, 64.
lipo, II, 138.
liso, II, 126, 136.
lizet. II, 136.
loba. II, 64.
loco, I, 96.

Digitized by Google

loppaz, II, 73.
lot, II, 136.
loubet, II, 108.
loudo, II, 117.
loudro, II, 126.
louloun, I, 444.
loupo, II, 138.
lourino, II, 76.
lourisso, II, 76.
lozo, II, 136.
luisard, I, 244.
lupa, I, 192.
luserno, I, 244.
lusert, I, 244.
luseto, I, 244.

machamourre, II, 348.
machoto, I, 95, 97, 213.
machura, I, 268.
madrago, II, 257.
magaud, I, 413.
magnan, I, 60.
maguet, I, 251.
mahoun, I 80.
maire, I, 329.
malandran, II, 59, 60.
malandrin, I, 400, 401.
maluc, II, 414.
mama, I, 424.
mamàu, I, 274, 400, 425.
mamé, II, 35
mamiàu, II, 40.
mamouchi, II, 412.
mani, II, 40.
manigança, I, 13.
maniguiero, II, 13.
maniolle, II, 169.
mano, II, 40.
manouflo, II, 331.
manoun, II, 40.
mar, I, 165; II, 36.
maraud, I, 412.
Marc, II, 82.
marc (*de pressoir*), I, 165.
marc (*béton*). II, 134.
marco, I, 165.
mare, I, 165; II, 36.
marello, II, 73.
margagne, I, 155; II, 135.
margagnon, I, 329.
margajat, I, 191.
margassa, I, 191.
margot, I, 89; II, 134.
margoulh, II, 134.
margoulha, I, 210; II, 134.
marlou, I, 412.
marmal, I, 274.
marman, I, 274.
marmàu, I, 274.
marmura, II, 9.
marousso, II, 270.
marpalha, I, 435.
marrano, I, 75.
marre, II, 36, 421.
marro, I, 74, 412; II, 29, 421.
marron, I, 74, 76.
Martin, II, 82.
mascalha, I, 268.
mascara, I, 268; II, 279.
mascaret, I, 261; II, 72.
masco, I, 267, 268, 269.
masseto, II, 74.
matagot, I, 259; II, 364.
matalh, I, 401.
mate, I, 412.
matigna, II, 128.
mato, II, 128.
matolon, I, 412.
matramaou, II, 188.
matre, I, 413.
matroulha, II, 129.
matte, II, 128.
mazan(t), II, 444, 448.
maudro, II, 129.
mauto, II, 121.
mec, I, 71.
mechouso, II, 37.
meco, II, 37.
melicoco, I, 333.
menet, I, 412.
menon, II, 40.
mequeiller, I, 68.
mera, I, 412.
mermura, II, 9.
merou, II, 24.
meto, II, 128.
mico, I, 413; II, 136.
micocoulié, I, 332, 334.
micocoulo, I, 333.
mignaud, I, 40.
migno, I, 40.
migoun, II, 136.
milhauco, II, 105.
mimoun (gat), II, 423.
minauco, II, 105.
minaud, I, 411.
minçounenco, II, 107.
minet, I, 411.
mino, I, 411.
mioula, II, 23, 87.
mir, I, 412.
mira, II, 3.
miron, I, 412; II, 25.
mirou, II, 23, 25.
mirtil, II, 76.
miste, I, 56.
miston, I, 55.
mistoudin, I, 56.
mistouflet, I, 56.
mistoulin, I, 56.
mito, II, 128.
modze, II, 38.
mogne, I, 134; II, 114.
molenc, II, 123.
molo, II, 123.
moly, II, 123.
molyon, II, 76, 80.
momóu, I, 400.
mona, I, 93; II, 47.
mono, II, 40.
morbec, I, 400.
morgo, I, 332, 402.
moro, I, 412.
morro, I, 412; II, 36, 39.
morvo, I, 402.
mossi, I, 190.
moti, I, 134; II, 114.
moto, I, 413; II, 126, 128.
mouca, I, 134; II, 115.
moucaio, I, 121.
moucho, I, 134; II, 115.
moudourre, I, 132; II, 114.
mougnàu, I, 134.
mougno, I, 133, 134; II, 114.
moularde, II, 121.
moulho, II, 123.
moulido, II, 121.
mouna, I, 188, 412.
mounard, I, 412.
mounegueto, II, 73.
mounet, I, 412.
mouni, II, 4.
mouniche, I, 183.
mounifle, I, 188.
mounin, I, 412.
mounina, I, 93.
mounino, I, 93.
mouno, I, 94, 412.
mourbo, I, 402.
mourbous, I, 403, 412
mourmec, I, 402.
mourmoura, II, 9.
mourre de porc, I, 66.
mouse, II, 38.
mouset, II, 76.
mousiga, II, 58.
mouso, II, 128.
moustafa, II, 349.
mout, II, 114.
moutou, I, 413.
moutoun, I, 74.
mouze, II, 38.
mus, II, 57.
muse, II, 57.
myana, I, 412.
myaro, I, 412.

nais, II, 123.
nanan, I, 408, 444.
nanço, II, 149.

Digitized by Google

nan-né, I, 444.
narso, II, 123.
naso, II, 149.
nasso, II, 123.
nené, I, 415, 443, 444.
nenna, I, 415.
nina, I, 415.
nini, I, 444.
ninné, I, 443.
nito, II, 128.
nollière, II, 245.
nonnat, II, 185.
non(n)o, I, 408, 415, 424, 442, 444.
nounoun, I, 444.

opalanda, I, 373.
ouanda, II, 33.
oulo, I, 181.
ourcaneto, II, 399.

paca, II, 127.
pacan, I, 158.
pachaco, II, 127.
pachacot, I, 230.
pacholo, I, 230.
pachot, II, 127.
pacolo, II, 190.
pacot, II, 80, 127.
padello, II, 90.
pajaco, II, 127.
paladiero, II, 192.
palamidiero, II, 188.
palandran, II, 59, 60.
palangro, II, 184.
palico, II, 192.
paloumbo, I, 175.
pamparolo, II, 54.
panto, I, 358.
pantouquet, I, 358.
pantre, I, 358.
papalaudo, I, 273.
paparaugno, I, 273.
paparot, II, 120.
paparoutié, I, 334.
paquot, II, 80.
paradiero, II, 192.
pard, I, 209.
parfaillet, II, 54.
parpaillon, II, 54, 56.
parpantello, II, 56.
pastel, II, 365.
pastissa, II, 121.
pastoligo, II, 121.
pastoulha, II, 121.
pastroulha, II, 126.
pataculié, I, 333.
patifela, II, 339.
patricot, I, 230; II, 129.
patricoter, II, 135.
patrigoter, I, 230 ; II, 129, 135.
patufela, I, 229.
pàuta, I, 188 ; II, 227, 300.
pàutan, II, 128.
pàutas, II, 128.
(pautom), I, 159.
pautrilha, II, 129.
pautro, II, 129.
peco, II, 127.
pege, II, 113.
peiandre, II, 317.
peleira, II, 73.
pelican, II, 395.
pella, II, 73.
pelofo, II, 345.
peloto, II, 121.
pelu, II, 121.
penecho, I, 187.
pequergna, I, 194.
pesca, II. 122.
pesquié, II, 122.
petié, I. 333.
peto, II, 127.
petola, II, 127.
petrolo, II, 129.
petut, II. 197.
peugue, II, 182.
piauto, II, 300.
pibouès, I, 89.
picopoul é, I, 333.
pièula, I, 405.
piot, I. 84.
piotre, II. 132.
pioustre, I, 158.
pioutra, I, 158.
piquerno, I, 194.
pirouleto, I, 83.
pitaud, I, 82.
pitoc, I, 82.
pitrogne, II, 129.
plandzeroulo, II, 76.
plaucha, II, 132.
plauto, I, 188 ; II, 132, 227, 300.
plautro, I, 159, 188, 335 ; II, 132.
plotta, I, 188.
poca, II, 127.
poganous, I, 158.
poilo, II, 73.
polomar, I. 175.
pota, II, 127.
poto, II, 58.
poucan. I, 158
pouchon, I, 154; II, 89.
pouchot, II, 127.
pouiaco, II, 124.
pouin, II, 122.
poulacre, I, 81 ; II, 370.
poulhos, I, 346.
poulin, II, 124.
poulinasso, II, 246.
pouloumar, I, 175 ; II, 259,
pouloumo, I, 175.
pouncho, II, 191.
poupa, I, 434.
pourcagnou. I, 49.
pousal, II, 195
pousinas, II, 122.
pousteme, II, 123.
poutarel, I, 102.
poutiniero, II, 188.
pouto, II. 300.
prauto, II, 121.
pudis, I, 334.
putaus, II, 51.

queta, II, 38.
quetole, II, 123.
queutin, II, 123.
quicolo, II, 95.
quicouaro, II, 93.
quièula, II, 87.
quieuleto, II, 185.
quièuna, II, 87.
quila, II. 87.
quina, II. 30.
quinard, II, 84.
quinaud, II, 84.
quincher, II, 31.
quinteino, I, 202.
quiquiriqui, I, 422.
quitarro, II, 345.

rabadan, II, 448
rabas, II, 116.
rabasset, I, 133.
rabo, II, 179.
racaneto, II, 203.
racho, II, 139.
raclou, II, 139.
raco, II, 104, 159.
ragach, I, 125.
ragas, I, 125, 133.
ragat, II, 73.
ragot (*mioche*), I. 133.
ragot (*souche*), II, 111, 112.
raina, II, 89.
ramadan, I, 249 ; II, 349, 447.
ramatan, I, 249; II, 349.
ramazan, II, 447.
ramièuta, II, 349.
rana, II, 81.
rangoula, II, 87.
raoumeco, I, 276.
rapiamus, II, 359.
rapiette, II, 77.
raqueto, I, 103.
rascaille, II, 104.
rascal, I, 148 ; II, 104.
rascala, II, 104.
rasigot, II, 111.

Digitized by Google

rassado, II, 77.
raton, II, 88.
rayaa, II, 87.
raynar, II, 89.
reclaro, II, 189.
regala, II, 118.
regoula, I, 222 ; II, 118.
regroubilha, I, 132.
reguindoulo, II, 77.
reineto, II, 89.
reissolo, II, 184.
remoula, II, 123.
rena, II, 89.
requinqua, I, 198.
requiqui, I, 422.
ressego, II, 193.
ricouchet, I, 300.
rigoula, I, 222.
rissolo, II, 184.
ritou, II, 41, 42.
roclon, II, 139.
rot, II, 140.
rotin, II, 140.
roua, II, 140.
rouart, I, 251 ; II, 72.
roulha, II, 445.
roumadan, I, 249 ; II, 349, 448.
roumatiero, II, 188.
roumeco, I, 276.
rouna, II, 87.
roussignóu (prene lou), I, 89.
rousta, II, 253.

sabarcou, I, 103 ; II, 331.
sabata, I, 103 ; II, 402.
sabline, II, 121.
saboc, I, 103.
sabou, I, 103.
sabouillat, II, 130.
saboula, II, 130.
sabouti, II, 130.
sadour, II, 180, 382.
sagano, I, 267.
sagno, II, 123.
sagougna, II, 129.
salabre, II, 170.
salgouta, II, 129.
salmigoundi, I, 329.
sambouta, II, 130.
sampiller, II, 322.
sampo, II, 130,
sanca, II, 410.
sandrouiller, II, 322.
sanforgno, II, 56.
sangalete, II, 78.
sanglarino, II, 78.
sansoulha, II, 129, 322.
sapou, I, 404.
sarbacano, II, 399.
sardinal, II, 188.
sargoulha, II, 129.
sargouta, II, 129.
sarrado, II, 77.
sarri, II, 85.
saucletiero, II, 188.
saugo, II, 157, 414.
saussayron, II, 170, 193.
sautado, II, 184.
savego, II, 157, 414.
scarrabin, I, 116.
segarié, II, 193.
segetiero, II, 190.
seguerié, II, 193.
seneco, I, 187.
sentis, I, 334.
seresin, II, 45.
serin, II, 45.
sernalha, II, 77.
serpilho, I, 372.
serpouleto, II, 77.
serrado, II, 77.
servan, II, 273.
servantino, II, 78.
serve, II, 195.
sesquié, II, 123.
sibla, I, 405.
(sielon), II, 447.
sièula, I, 405.
singraulheto, II, 77.
sipla, I, 405.
sirro, II, 45.
siscla, II, 8.
socan, I, 132.
soco, I, 128 ; II, 115.
sofaret, II, 349.
solh, II, 125.
solhar, II, 445.
sompo, II, 130.
sop, II, 130.
sorn, I, 96.
sot, II, 115.
sota, II, 124.
souc, I, 128 ; II, 115.
soucho, I, 128 ; II, 115.
souco, I, 128 ; II, 115.
souda, II, 124.
souiro, II, 125.
soulh, II, 125.
sount, I, 134 ; II, 115.
sournias, I, 97.
sourniero, I, 96.
sourno, I, 96.
souro, II, 125.
spens, II, 185.
subla, I, 405.
suc, I, 126, 129, 193 ; II, 115.
such, II, 115.
suco, I, 123, 124, 185 ; II, 115.
sufla, I 405.
sulh, II, 125.
sup, I, 129, 193.
supa, II, 110.
supo, II, 110.
suquet, I, 126.

tabut, II, 399.
tacan, I, 160.
taco, II, 136.
tagno, II, 122.
tahut, II, 399.
taifo, II, 403.
talabard, II, 111.
talabas, I, 125 ; II, 111.
talabot, I, 133 ; II, 111.
talabrena, II, 76, 327.
talaurina, II, 76.
talocho, I, 128, 201 ; II, 111.
talos, I, 134 ; II, 111.
talosso, I, 125, 128 ; II, 111, 314.
tanc, II, 115.
tantoulha, II, 140.
tap, II, 130.
tapi, I, 239 ; II, 130.
tapin, II, 282.
taranto, I, 256.
tardouno, II, 203.
tarnagas, II, 361.
taro, II, 121.
tartalhar, II, 18.
tartana, I, 173, 174 ; II, 19, 423.
tartanis-tartanas, II, 19.
tartarassa, II, 19.
tartarella, II, 19.
tartavella, II, 19.
tartouca, II, 18.
tasco, II, 126, 140.
tata, I, 422.
tató, I, 422.
tatta, II, 140.
taupo, II, 126.
tautas, II, 140.
teco, II, 136.
tepé, II, 130.
teppa, II, 130.
tessara, II, 89.
tessoun, II, 88.
teto, I, 428.
tetó, I, 422.
tiaro, II, 121.
tinal, II, 122.
tintalori, II, 314.
tinteino, I, 202.
tipo-tapo, II. 130.
tirassadou, II, 183.
tirolo, II, 182.
tisse, II, 189.
titi, I, 428.
toc, I, 116 ; II, 115, 136.
tolh, II, 80, 253.

Digitized by Google

topo, II, 115.
toti, I, 132; II, 115.
toto, I, 428.
totó, I, 422.
touchin, II, 88.
touillaud, I, 182.
toumio, II, 336.
tountouina, II, 140.
toussin, II, 88.
toutou, I, 422.
trabacon, II, 157.
tralha, I, 161; II, 136.
tranca, II, 109.
traulha, I, 161; II, 137.
traupo, II, 121.
treboula, II, 150.
trefan, I, 236.
trefar, I, 236.
trelliono, II, 247.
trenca, II, 109.
trencha, II, 109.
tressoun, II, 176, 189.
trilha, I, 161; II, 136.
trinca, II, 109.
trincha, II, 109.
trinquet, II, 109.
trobar, II, 304.
trougn, II, 109.
trougno, II, 109.
trougueret, II, 182.
troulha, I, 161; II, 137.
troulho, I, 372.
trounch, II, 109.
trouncha, I, 130; II, 109.
trouncho, I, 123, 133; II, 109.
trounco, II, 109.
troutrou, II, 32.
trublo, II, 151.
trufar, I, 236.
trulha, I, 161; II, 137.
trulho, II, 137.
tsat, I, 89.
tsato, I, 89.
tsevra, I, 165.
tsolandié, I, 163.
tuc, II, 50.
tuco, II, 360.
tufo, II, 218, 219.
tuna, I, 358.
tuno, I, 358.
turban, II, 409.
turbula, II, 133.
turc, II, 370.
turgo, I, 78.
turluburlu, II, 4.

uganau, I, 247.
uzarn, II, 88.
uzart, II, 88.

vaco, I, 50, 100.
vaguesoun, II, 282.
vapo, II, 104.
vara, II, 124.
vedela, I, 76, 78.
vedilho, I, 143.
veiradié, II, 188.
venturon, II, 191.
vercouet, II, 77.
verdanello, II, 75.
vergne, I, 123.
vero, II, 77.
verp, II, 404.
vertoul, II, 149.
vertuel, II, 150.
vervol, II, 150.
vezon, I, 418, 419.
vindouleto, I, 245.
vinhovol, II, 251.
vinobre, II, 251.
viroundelo, I, 245.
vizoun, I, 418.
vora, II, 32.
vorm, I, 402.
vorp, I, 49.
vouafa, II, 118.
vourpa, I, 49.
vuache, I, 415.

Zaquet, II, 82.
zergon, I, 232.
zin-zan, I, 397.
zingo-zango, I, 397.

III. — AUTRES LANGUES ROMANES

(Les en-têtes en italiques sont tirés du français ou du provençal; les vocables superflus figurent entre crochets)

1. — ITALIEN

(Ancien et moderne, littéraire et dialectal)

abba(g)utirisi, I, 70.
abbajare, II, 22.
accuffularisi, I, 403.
affannare, II, 62.
aggrovigliare, I, 112.
alano, I, 62.
alfana, II, 391.
alloccare, I, 95.
alliocheria, I, 97.
almiraglio, II, 393.
almirante, II, 393.
alrotto, I, 341.
alzaja, II, 154.
ammiccare, I, 93.
ammiraglio, II, 393.
ammusarsi, II, 57.
amostante, II, 394.
animelle, II, 340.
arcame, I, 108.
arcumbé, I, 260.
Arlechino, I, 251.
arrabattarsi, II, 295.
arrazza, I, 152.
arzintella, II, 77.
babaluscia, II, 120.
babbalucco, I, 109.
babbeo, I, 426.
babbo, I, 246.
babbola, I, 409.
babbuino, I, 427.
bac, II, 127.
bacan, I, 158.
baccano, II, 357.
badalaro, I, 368.
badare, I, 413.
bagascia, I, 408; II, 343.
bagatella, I, 409.
baglio, I, 25.
bagolaro, I, 333.
bagula, I, 224.
balandra, I, 401.
balandra, II, 59, 60.
balenc, I, 464.
balordo, II, 18.
balzare, I, 241.
bambino, I, 409.
bambola, I, 409.
bara(c)unda, I, 25, 226.
baragunna, I, 25, 226.
barabao, I, 274.
barattare, I, 73.
barbagianni, II, 74.
barbagliare, I, 225.
barbaglio, I, 194.
barban, I, 274.
barbel, II, 54, 355.
barbetta, I, 168.
barbir, I, 435.
barbottare, II, 433.
bargagnare, I, 155.
bargozzo, I, 157.
barleffi, II, 316.
barrare, I, 73.
barro, I, 73; II, 36, 38, 139.
barullare, I, 73.
bascia, II, 411.
basire, II, 207.
bassa, II, 411.
batarello, I, 401.
batarusse, I, 401.

Digitized by Google

baulai, II, 22, 444.
baule, I, 371.
beccia, II, 94.
becco, I, 429; II, 36, 39.
beg, II, 36.
begott, I. 74.
belandra, II, 60.
benazzu, II, 123.
bercilochio, II, 105.
bercio, II, 105.
bergamotta, II, 418, 419.
bergolare, I, 224.
berlic, II, 16.
berlifa, II, 124.
berlina, II, 124.
berlingare, II, 16.
berlo, II, 125.
berme, I, 404.
berro, II, 36, 38, 39, 226.
berta (*guenon*), II, 84.
berta (*masse pour enfoncer*), I, 167.
bertolda, II, 322.
bertonar, I, 391; II, 322.
bertone, II, 322, 341.
bertovello, II, 149, 250.
bescia, II, 91.
bessart, II, 91.
bexèi, I, 418.
bezin, II, 38.
bezzera, II, 38.
bibi, I, 441, 444.
bic(c)a, I, 50; II, 295.
biccu, II, 36.
bida, II, 37.
bidetto, I, 77.
bigatto, I, 74.
bighiotto, I, 72.
bigott, I, 74.
bigutta, II, 447.
bilenco, I, 404.
bimbo, I, 400, 409, 415.
biocca, I, 45.
bioccia, II, 132.
bioscia, II, 132.
birbante, I, 340.
birlo, I, 84.
biro, II, 41, 226.
biron, I, 84.
birracchio, II, 36, 38, 226.
bisca, I, 70, 195.
biscazza, I, 195.
bischizzo, I, 195.
biscia, II, 91.
bisia, I, 418.
biuda, II, 132.
bizza, I, 418, 419.
bizzarro, I, 117, 419, 420.
bizzeffe, II, 406.
bizzocco, I, 72.
bobba, II, 120.
bobò, I, 434.
bodolo, II, 160.
boga, II, 139.
bolcano, II, 272.
bombare, I, 434.
bombo, I, 400.
bombola, I, 434.
bora, II, 28, 29.
borbore, I, 424.
borbottare, II, 133.
bordare, II, 152, 153.
bordega, II, 134.
bordello, I, 128; II, 343.
borgano, II, 272.
borlo, I, 129.
borra, II, 114, 139.
borri, II, 39.
bosello, II, 38.
botolo, II, 88.
botta, I, 104.
bottina, I, 104.
botto, I, 79.
bovina, II, 123.
bovolo, II, 107.
boz, II, 38.
bozza, I, 204.
bozzago, II, 236.
bracca, I, 63.
brado, I, 415, 416; II, 40, 228.
bragagnar, I, 155.
brago, II, 134.
bragolar, I, 155.
brandistocco, II, 378-380.
bratta, II, 133, 142.
bravo, I, 416.
brezza, I, 180.
bricco, I, 379.
briccone, I, 64.
broda, II, 118.
brogliare, II, 135, 445.
bronciare, I, 131.
broncio, I, 131.
brons, I, 212.
brounsa, I, 212.
bubù, I, 434.
buffalo (*bateau*), I, 173.
bugna, I, 125.
buluzare, II, 152.
burdigare, II, 152, 153.
burla, I, 195; II, 278.
burlare, II, 278.
buscalfana, II, 391.
buturnu, I, 414.

cabbanno, I, 195, 238, 373.
cacciocavallo, I, 177.
caditoia, I, 170.
cafagna, I, 403.
caffetano, I, 374.
caffo, II, 420, 448.
caffudo, I, 404, 448.
caforchiu, I, 404.
cagna! I, 47.
cagnaccia, I, 102.
cagnola! I, 47.
cagnon (*chenille*), I, 113.
cagnon (*moisissure*), II, 216.
caloscia, I, 104, 127.
calotta, II. 239.
camalo, I, 380.
camoscio, I, 91, 92.
can (*chenille*), I, 113.
camuffare, I, 365.
camuffo, I, 92.
camuso, I, 92.
cantarana, I, 103.
capanna, I, 405.
capidoglio, II, 237.
capotto, I, 373.
capriccio, I, 69.
carcame, I, 108.
carcasso, I, 106, 108.
Carmalia, II, 437.
carrin, II, 287.
casacca, I, 238, 379.
casamatta, I, 169.
cavagna, I, 403.
cavorchiu, I, 404.
cazzocavallo, I, 177.
cecavoccola, I, 94.
cefescola, I, 194.
ceppicone, I, 124, 185.
ceppo, II, 110.
chiioccio, II, 107.
chiocciola, II, 107.
ciabatta, II, 102, 104.
ciacco, II, 33.
ciacoié, II, 129.
ciacoté, I, 231.
ciagoié, II, 129.
ciagoté, II, 129.
cialochee, II, 129.
ciamarro, II, 224.
ciambane, II, 130.
ciamberlucco, I, 374.
ciambolare, I, 230.
ciambott, II, 75.
ciambottare, I, 230.
ciampa, II, 410.
ciampare, II, 410.
cianghe, II, 410.
ciangolare, I, 230.
ciangottare, I, 230.
ciarlare, I, 232.
ciccia, I, 437.
cifutt, I, 380.
ciocchie, II, 33.
cioccia, I, 202.
ciocco, II, 115.
ciolla, II, 125.
ciompo, II, 110, 410.
cioncare, I, 131.
cionco, I, 134; II, 115.

Digitized by Google

cioncolo, II, 33.
cioppo, II, 110.
ciorla, II. 24.
ciotta, II, 125.
ciotto, I, 130, 135 ; II, 115.
ciottola, I, 128.
ciouca, I 213.
ciro, II, 63, 282, 444.
ciufolare, I, 405.
ciuotte, II, 115.
coccabigna, I, 80.
cocchino, I, 338.
cocco, I, 457 ; II, 94.
coccolo, I, 437.
cocolar, I, 436.
çore, I, 95.
cortigiano (*gueux*), I, 344.
cospo, I, 128.
crin, II, 287.
criné, II, 287.
cruin, II, 287.
cucca (occhi di), I, 95.
cuccio, II, 29.
cucco, II, 62, 94.
currin, II, 287.
cuzzo, II, 29.

daga, I, 369.
damigiana, II, 402.
dardano, II, 18.
dida, I, 428.
dindo, I, 84.
dolimano, I, 374.

emberlifar, II, 8, 124.

facciuommo, II, 73.
fagno, II, 118.
fanfaluca, II, 55.
fanfano, II, 55.
fanfola, II, 55.
fanfonia, II, 55.
fango, II, 118.
farda, I, 156.
farfaddiare, I, 272.
farfalla, I, 272 ; II, 54, 56.
farfallino, II, 335.
farfanello, I, 271.
farfanicchio, II, 50.
farfante, II, 55.
farfareddu, II, 57.
farfarello, I, 271; II, 56.
farfaro, I, 271.
farfatello, I, 271.
farfatola, II. 56.
farfugliare, II, 55.
fiammant, II, 369.
fistolare, I, 240.
flauto, II, 54.
flauto (*navire*), I, 173.
fogna, II, 118.
fogné, II, 153.
fogno, II, 118.
forbottare, II, 133.
frappare, II, 10, 225.
frignuccio, II, 54.
frogné, II, 153.
furbesco, I, 353.
furbo, I, 353.
furfante, II, 56.
furfuletto, II, 57.
furfureddu, II, 57.
fusciacco, II, 410.

gabbano, I, 199, 373.
gaggia, II, 46.
gaglioffo, I, 33.
gagno, II, 124.
gagnolare, II, 87.
gajetto, I, 88.
gajo, I, 88.
galerano, I, 30.
gallare, II, 212.
gancio, I, 380 ; II, 113.
garbello, II, 416.
garbuglio, II, 113, 290, 291.
gargozza, II, 228.
gatta (*vaisseau*), I, 172.
gattamagna, II, 85.
gatta pilosa, I, 113.
gazza, II, 46.
gergone, I, 232.
ghen, II, 33.
ghetta, I, 201.
ghetto, II, 267.
ghin, II, 33.
ghinouja, II, 34.
ghirigoro, II, 106.
giamberlucco, I, 273.
giammiluccu, I, 273.
giampare, II, 63.
gianizzero, II, 411.
giannello, II, 353.
Gianni (bacco), II, 353.
giannino, II, 353.
giraffa, II, 386, 404.
giuccu, I, 82.
giulecco, I, 376.
giumpare, II, 63.
gnuc, I, 74 ; II, 37.
gnucca, II, 397.
godoviglia, I, 233.
gogn, II, 33.
gognin, I, 191 ; II, 33.
gogno, II, 124.
gognolino, I, 191.
gorgogliare, II, 135.
gorgozza, II, 228.
gossa, I, 186.
gozza, I, 186.
gozzoviglia, I, 213, 233.
granchio, I. 105, 106.
grin, II, 287.
groppa, II, 112.
groppo, II, 112.
groviglio, II, 112.
gruppo, II, 112.
guadare, II, 303.
guagnolare, II, 28, 87.
gualdrappa, I, 304.
gualdrina, I, 304.
gualercio, I, 194.
guccio, II, 29.
guercio, I, 194.
gufarsi, I, 97.
gufo. I, 94.
guscia, I, 186.
gussa, I, 186.
guzzo, I, 179 ; II, 29.

imbagular, II, 133.
imbertecate, I, 93.
imbrattare, II, 133.
impazzare, II, 205.
infrigno, II, 54.
intrugliare, II, 137.
inzerraporte, I, 253.

jacobbu, II, 74.

lacca, II, 138.
lala, I, 408.
lancelotto, II, 77.
landra, II, 59.
laorieri, II, 446.
lava, II, 282.
lavarin, II, 446.
lecca, II, 138.
leda, II, 136.
leto, II, 136.
lezzare, II, 136.
lezzo, II, 136.
liga, II, 138.
limone, II, 399.
lita, II, 136.
locco, I, 96.
lola, I, 444.
lorgna, I, 300.
loto, II, 136.
lotta, II, 136.
lozza, II, 136.
lurgna, I, 300.

macciaculare, I, 170.
Maccone, II, 432.
madre (*he*), I, 239.
magna, I, 412.
maimone (*treuil*), I, 176.
malandra, I, 40; II, 59.
malandrino, II, 60.
mammalucco, I, 169.
mammone (gatto), II, 423.
manan, I, 412.
manca (mano), I, 187.

Digitized by Google

mannarino, II, 40.
mannaro (lupo), I, 267.
manovella, II, 250.
marconar, I, 363.
marcone, I, 363.
margnucco, I, 74.
marmocchio, I, 191.
marrano, II, 421.
marrone, I, 76; II, 38.
martagone, I, 238.
martavello, II, 149.
maschera, I, 268, 269.
matarello, I, 401.
matarusse, I, 401.
mavi, II, 408.
mazziculare, I, 170.
mec, II, 37.
menno, II, 40.
merme, I, 404.
meschino, II, 404.
miccia, II, 23.
migna, I, 412.
mignare, I, 434.
mimi, I, 444.
mimmo, I, 400.
moc, II, 37.
mocca, II, 54.
mogio (*minet*), II, 268.
mogio (*languissant*), II, 268.
momma, I, 239.
mommo, I, 400.
momó, I, 425.
mona (pigliar la), I, 93.
monaco (*bastion*), I, 170.
monatto, I, 252, 267, 268.
monco, II, 115.
monello, I, 191, 252, 267.
monino, I, 191; II, 268.
mon(n)a, II, 47, 423.
moscio (*minet*), II, 268.
moscio (*languissant*), II, 268.
mosi (*minet*), II, 268.
mosi (*languissant*), II, 268.
moss, II, 24.
moss (*minet*), II, 268.
moss (*languissant*), II, 268.
motta, II, 126, 128.
mozzo, I, 190.
mucca, II, 37.
mucchio, I, 413.
mugavero, II, 386.
mugno, I, 133.
musa, II, 23.
musa (*banane*), II, 58.
musare, II, 57.
muscio (*minet*), II, 68.
muscio (*languissant*), II, 268.
muso, II, 57.
muso (*minet*), II, 268.
muso (*languissant*), II, 268.
mussa, II, 23.
muturru, I, 132.

nanna, I, 407.
ninna-nanna, I, 407, 415, 433.
ninnare, I, 415, 416.
nitta, II, 128.
novero, I, 406.

oibó, II, 4.
Orco, II, 272.

pacca, II, 127.
paccheo, I, 158.
pacchia, II, 127.
pacchiano, I, 158.
paccia, II, 127.
paccio, II, 205.
pacra, II, 127.
padiglione, II, 54.
pagnotta, II, 365.
palandra, II, 60, 61.
palandrana, II, 60.
palandrano, I, 192; II, 60.
palascio, I, 369.
palettone, I, 373.
palta, II, 128, 132, 142.
paltano, II, 128, 132, 142.
paltone, I, 159.
paltoniere, I, 159.
pantano, II, 128, 142.
papafiga, I, 174.
pappagallo, II, 44.
papparotte, I, 278.
papparutu, I, 278.
parabatola, II, 54, 86.
parpaglione, II, 54, 56.
parpaglione (*voile*), I, 174.
patacu, II, 127.
patta, II, 127.
pattume, II, 127, 142.
pàuta, II, 128.
pazzo, II, 205.
pergamutta, II, 419.
perso, II, 408.
peta, II, 127.
petola, II, 127.
pettegolare, I, 230.
piccarello, II, 348.
picche (pija na), I, 89.
pillacchera, II, 121.
pinzocchero, I, 72.
piota, I, 84, 213; II, 132.
pirlo, I, 84.
pirone, I, 84.
pité, I, 82.
pito, II, 41.
pitocco, I, 82; II, 282.
pitochè, I, 82.
poccia, II, 127.
polastrello, I, 175.
pollino, II, 124.
polta, II, 420.
potiniccio, II, 127.
potta, II, 127.
pozza, II, 122.
purcelle, II, 442.
puttana, II, 343.

rabott, II, 85.
rabotte, I, 102.
racchetta, II, 405.
raganella, I, 103.
ragazzo, I, 133.
ramarro, II, 77.
ranabotta, II, 85.
ranabotte, I, 102; II, 85.
rapola, II, 77.
razza, I, 152.
regnolejar, II, 23.
roseta, II, 76.

sabocchi, I, 104.
sagana, I, 267.
sajettone, II, 77.
salmi, I, 329.
saltabecco, I, 196.
salvan, II, 272, 273.
sambotar, II, 130.
sanca, II, 440.
sarvan, II, 272, 273.
sbagotti, I, 70.
sberleffi, II, 346.
sbigottire, I, 70.
sbri(n)é, II, 131.
sbrizzare, II, 131.
sbruffare, II, 134.
scacchi, II, 398.
scafarot, I, 200.
scafi, I, 200.
scafo, I, 404, 448.
scalferotto, I, 200.
scamoffia, I, 92.
scamoté, I, 329.
scamuf, I, 92.
scanferle, I, 200.
scarferone, I, 200.
schizzo, I, 204.
sciabecco, II, 422.
sciabecotte, II, 343.
sciabicca, II, 343.
sciabicchiari, II, 343.
sciabigotto, II, 343, 414.
sciabordare, II, 130.
sciabottare, II, 130.
sciacquare, II, 129.
sciaguatare, II, 129.
scialacquare, II, 129.

Digitized by Google

sciambecchino, II, 422.
sciambottare, I, 230 ; II, 130.
sciatar, II, 139.
sciatt, II, 80.
scilone, II, 446.
scione, II, 446.
sciocco, I, 132 ; II, 115.
sciott, II, 125.
sciupel, II, 110.
scof, I, 200.
scoffoni, I, 200, 204.
scroccare, II, 9.
scuffoni, I, 200.
sepel, II, 128.
servan, II, 272, 273.
sgualdrina, I, 304.
sfarfallare, II, 277.
sione, II, 446.
soldano, II, 405.
sommata, I, 329.
sŏpel, II, 110.
sornaccare, I, 96.
sornione, I, 97.
sota, II, 123.
soubric, I, 314.
sparnazzare, II, 277.
sparpagliare, II, 277.
sprič, II, 131.
sprizzare, II, 131.
spruffare, II, 131.
stambecco, II, 422.
stanca, I, 187.
stantio, II, 244.
starnazzare, II, 277.
stivale, I, 127.
stordire, I, 88.
storno, I, 88.
storto, I, 130.
strapazzare, II, 205.
sumia, I, 213.
sûpel, II, 110.
susornione, I, 97.

tabia, II, 142.
tacca, II, 136.
taccagno, I, 160.
taccolo, I, 21.
tachin, I, 160.
tacchino, II, 41.
tafferia, II, 423.
taffiare, I, 405.
tap, II, 130.
tapino, II, 282.
tartagliare, II, 18.
tartana, I, 174.
tartaro, II, 18.
tecca, II, 136.
teppa, II, 130.
tocca (*gaze*), I, 379.
tocca (*toque*), I, 127.
tombolare, II, 292.
toppo, II, 115.
toppu, I, 130.
torde, I, 88.
torlo-borlo, II, 4.
tougan, I, 132.
trabaccolo, II, 157.
trinchetto, II, 109.
Trivigante, II, 432, 433.
troglio, I, 161 ; II, 137.
troja, II, 32.
truglia, I, 161 ; II, 137.
tugo, II, 50.
turcasso, I, 108.
turcimanno, II, 412.

ucco, II, 50.

vaccavéa, II, 57.
vernaccia, II, 56.
vernicale, II, 406.
vernigau, II, 406.
verp, I, 404.
verrocchio, II, 442.
volandrina, I, 245.

zambecco, II, 422.
zamberlucco, I, 373.
zambot, II, 160.
zambotar, II, 130.
zampa, II, 110, 410.
zanca, II, 410.
zepel, I, 128.
zeppo, II, 110.
zimarro, II, 224.
zocco, I, 128 ; II, 115.
zolla, II, 125.
zompo, II, 110.
zoppel, I, 128 ; II, 110.
zoppo, I, 130 ; II, 110.
zot, I, 132, 135.
zoto, I, 132.
zotta, II, 124.
zotto, I, 130, 132, 135 ; II, 115.

2. — HISPANO-PORTUGAIS

(y compris le CATALAN)

abarca, I, 201.
abivas, I, 246.
abrolhar, II, 445.
aduana, I, 362.
aguílando, I, 279, 280.
aguinaldo, I, 279, 280.
alano, I, 62.
Alárabe, II, 373.
alarbe, I, 32 ; II, 237, 373, 415.
alarbio, II, 373.
alarido, II, 3.
albacara, I. 169.
albaran, II, 414.
albudega, II. 415.
alcahuete, II, 399.
alcana, II, 399.
alcandora, I, 362.
alcatifa, I. 362.
alfage, II. 390.
alfana, II, 391.
alfaneque, II, 400.
alfaras, II, 392, 416.
algalifa, II, 426.
algarabia, II, 415.
alhage, II. 390.
aljamia, II, 401.
almadraba, I, 158.
almirante, II, 393.
almogávar, II, 386.
almuça, II, 393.
amarillo, II, 442.
argilaca, I, 18.
arido, II, 3.
asesin, II, 404.
atabal, II, 417.
atahud, II, 399.
atarazna, I, 362.
atollar, II, 144.
aulaga, I, 18.
axabeca, II, 414.
axixen, II, 404.
azagaya, II, 394.
azoraía, II, 386.

babazorro, I, 389.
baboza, II, 107.
bagasa, I, 408.
baladrar, II, 229.
baña, II, 121.
barbaçote, I, 168.
barbotar, II, 133.
barbullar, I, 125.
bardoma, II, 133.
barragan, I, 190.
barro, II, 139, 226.
Bartolo, II, 26.
becerro, I, 389.
begardo, II, 447.
bernegal, II, 405.
bicha, II, 91.
bigardia, II, 447.
bigardo, II, 447.
bigote, I, 72.
bizarro, I, 419.
bizco, I, 69.
bizquear, I, 69, 70
bode, II, 57.
boga, II, 139

Digitized by Google

bol, I, 172.
bolcão, II, 272.
boñiga, II, 139.
borboleta, II, 54.
borbollar, II, 133.
borbotar, II, 133.
borra, II, 121.
borrar, II, 226.
borrego, II, 36.
borro, II, 36, 38, 39, 226.
boto, I, 133; II, 114.
braco, I, 92
bradar, II, 229.
bràu, I, 415.
braviar, I, 415.
bravo, I, 416.
brincar, I, 241.
briza, I, 180.
bruar, I, 415.
buega, II, 139.
burga, II, 139.
buz, II, 30.
buz (*baiser*), II, 58.
buzque, II, 30.

cabaça, II, 116.
cabrestante, I, 40.
cachalote, II, 437.
cachorro, I, 389.
cafurna, I, 404.
calabaza, II, 116.
calapat, II, 75, 90.
califa, II 426.
carantamaula, I, 276.
carantona, I, 276.
casco, I, 110.
cavallo (*maquereau*), I, 100.
cerdo, II, 73.
cerval, I, 326.
chalupa, I, 145.
chambequin, II, 422.
cha(m)purrar, I, 230.
champuzar, II, 130.
chanclo, II, 110.
chaparra, I, 389.
chapotear, II, 130.
chapurrear, I, 230; II, 130.
charca, II, 129.
chaveca, II, 157.
chorro, II, 131.
coime, I, 348.
cotovia, II, 43.
cozque, II, 29.
cucho, II, 29.
cuz! II, 20.

dala, I, 379.
dida, I, 428.

empinar, I, 90.
enxabeque, II, 422.

falagar, I, 231, 236; II, 421.
fanfarron, II, 55.
farándula, II, 324.
farfala (*farbala*), II, 55.
farfante, II, 55.
farfullar, II, 55.
flamenc, II, 369.
flauta, II, 54.

gaban, II, 415.
gafo (*lépreux*), I, 286.
gaita, II, 419.
gallofo, I, 33.
gancho, II, 113.
garabo, I, 106.
garbillo, II, 416.
gata (*ancre*), I, 44.
gatamusa, I, 51; II, 85.
gatillo (*crampon*), I, 43.
gavardina, I, 199.
gerigonza, I, 232.
gileco, I, 375, 376.
golafre, I, 27.
gos, II, 29.
gozo, II, 29.
gozque, II, 29.
gripau, II, 74.
guadamaci, I, 202; II, 350.
guañir, II, 30.
guapo, I, 343.
guarro, II, 32.
guizg, II, 29.

halagar, I, 231; II, 421.

jabega, II, 157, 414.
jacerina, II, 399.
jaõn, II, 84.
jaleco, I, 376.
jorgina, I, 267.

lapachar, II, 138.
legamo, II, 138.
lia, II, 138.
lijo, II, 136.
limon, II, 399.
loco, I, 96.

macaco (*cric*), I, 176.
macho (*marteau*), I, 167.
mada, I, 44.
marrano, II, 23, 34, 92, 421.
marrar, II, 23, 39.
marron, II, 36, 39.
masar, II, 447.
matachin, II, 416.
mego, I, 71.
merino, II, 36.
merodear, I, 215; II, 364.
mesacho, I, 190.
mesquita, II, 405.
miz, I, 412.
miza, II, 24.
modorro, I, 132; II, 114.
modrego, I, 132.
mogiganga, I, 284.
mogigato, I, 57.
moharrana, II, 421.
mona (tomar la), I, 92.
monco, I, 134.
moñiga, II, 139.
monuelo, I, 191.
morrar, II, 23.
morro (*minet*), II, 23, 39.
morro (*museau*), I, 389.
morueco, II, 36, 39.
mota, II, 128.
mozo, I, 190; II, 24, 268.
muca, II, 54.
murtaja, II, 414.
muñon, I, 133.
muchacho, I, 190.

naranja, II, 399, 402.
niña (de los ojos), I, 45.

olla (*remous*), I, 181.
oxte! II, 62.

paletoque, I, 373.
palomar, I, 175.
palurdo, I, 404.
pardo, I, 209.
pata, II, 41, 227.
patullar, II, 127.
pecinal, I, 122.
[pecorear], I, 82.
piar, I, 90.
printa, II, 77.

quesc! II, 30.

redruña, I, 187.
ro-ro! I, 443.
ru-ru, I, 443.

sandio, I, 161.
sebollir, II, 130.
sobollir, II, 130.
sompo, II, 110.
sopera, I, 124.
sorna, I, 26.
sota, II, 124.

tafurea, II, 423.
tagarote, II, 400.
tapia, II, 130, 141.
taquin, II, 136.
tartalear, II, 18.
tasca, II, 126, 140.

Digitized by Google

tata, I, 407.
tepe, II, 130.
toca, I, 379.
tocho, II, 136.
tocio, I, 133.
tocon, I, 133.
tollo, II, 80, 144.
tollo (*squale*), II, 263.
topar, I, 130.
tope, II, 113.
totovia, II, 43.
tozal, I, 126.
tozar, I, 130.
tozo, I, 133.
tozudo, I, 124.
tozuelo, I, 124, 185.
trampal, II, 121.
trollo, I, 161 ; II, 137.
troya, II, 32.
truhan, I, 339.
trujaman, II, 412.
tumba, II, 292.
tuna, I, 358.

[vetilla], I, 78.
vilordo, I, 404.
Vincente, II, 26.

yeguero, II, 241.
yulaca, I, 18.

zabucar, II, 130.
zabullir, II, 130.
zamarra, I, 199.
zamarro, II, 224.
zambullir, II, 130.
zampurrar, II, 130.
zampuzar, II, 130.
zarabanda, II, 410.
zarbatana, II, 399.
zimarra, I, 199.
zimarro, II, 224, 315.
zoca (mano), I, 188.
zoco, I, 128.
zompo, II, 110.
zote, I, 132.
zurriburri, I, 283.

3. — ROUMAIN
(y compris le RHÉTO-ROMAN)

arcobevando, I, 260.
babaruga, I, 275.
bădăran, I, 132 ; II, 114.
bărbat, II, 443.
băză, I, 418.
bazeina, I, 418 ; II, 283.
belc, II, 105.
bleg, II, 53.
bont, I, 134 ; II, 114.
bordeiu, I, 128.
bot, II, 58.
budure, I, 132 ; II, 114.
butaciu, I, 133.
butuc, II, 114.
buture, II, 114.
buză, II, 58.
camana, I, 405.
cără-mără, I, 283.
căţel (de usturoiu), I, 46, 140.
căţuşă (*ancre*), I, 43.
căţuşi (*chaines*), I, 43.
ciocălău, II, 115.
cioci, I, 202, 228.
cionc, II, 115.
ciont, I, 115.
ciorobor, I, 293.
ciorovăi, I, 283.
ciot, II, 115.
cipici, I, 128.
ciump, II, 110.
ciung, II, 115.
ciutură, I, 128, 135.
clopot, II, 9.
cocobelc, II, 105, 106.
cocon, I, 437.
cucubelc, II, 97.
culbec, II, 106.
curcubeu, I, 260.
cuţ, II, 29.
fluer, II, 54.
fluture, II, 54.
fomf, II, 55.
gărlă, I, 186.
glod, II, 137.
gogoaşă, II, 97.
grum, I, 181.
grumaz, I, 181.
măscară, I, 268.
mascara, I, 268.
mazeina, I, 418 ; II, 283.
melc(iu), II, 105.
mocan, I, 132 ; II, 115.
modor(an), I, 132 ; II, 114.
murmont, II, 47.
pantan, II, 108.
papaluga, I, 275.
paparuda, I, 275.
piperuga, II, 54, 56.
pirpiruna, II, 56.
schilăi, II, 443.
scorb(ura), II, 112.
tumba, II, 292.
verv, I, 228.
vorbă, I, 228.

IV. — LATIN

1. — LATIN VULGAIRE

(Le *sermo rusticus* coïncide généralement avec le latin classique; voir les *Substrata* de Gröber et le *Dictionnaire* de Meyer-Lübke. Cf. ci-dessus, t. I, p. 37, t. II, p. 224 et suiv., 239 et suiv.)

ambulare (*aller*), II, 203.
annare (*aller*), II, 203.
*baba, I, 408.
balearicum (*baillarc*), II, 265.
broncus (*bronche*), II, 111.
bua, I, 434.
cattus, II, 237.
cavannus, II, 49, 80.
cerritus, I, 265.
chimarus (*chimarro*), I, 332 ; II, 224.
*ciconiola (*soignole*), II, 447.
cippus (*cep*), II, 110.
cuspus (*cosp*), II, 111.
damascenus (*damèche*), I, 406.
Diana (*jana*), I, 264 ; II, 272
elleborum (*aliboron*), I, 256.
Fata (*fée*), I, 265.
*fodiculare (*fouiller*), II, 444.
forma, II, 443.
formica, II, 443.
fringultire, II, 21.
gajus (*geai*), I, 87.
gallus, II, 444.
glattire (*glatir*), II, 28.
gurges, I, 397.
hirrire, II, 37.
hirundo, I, 245.
lacerta, I, 244.
lacrimusa, II, 76.
lactuca, II, 252.
lalla lalla, I, 433.
lallare, I, 433.
larvatus, I, 265.
limacem (*lemchon*), II, 105.

Digitized by Google

limus (*lum*), II, 117.
lutum (*lut*), II, 117.
*milacem (*melçon*), II, 105.
mamma, I, 428, 432; II, 65.
mænia, I, 433.
Neptunus (*noitun*), I, 263; II, 272.
nonna, I, 408, 415.
nonnus, I, 415.
palus (*palu*), II, 117.
panthera, II, 149, 150.
papilionem (*pavillon*), II, 54, 56
pappa, I, 432, 434; II, 65.
pappare, I, 435.
pistorem, I, 14.
podagrum (*pouacre*), I, 81.
prœsaga (*presaie*), II, 49.
querquedula, II, 12.
sagana (*sagano*), I, 267.
stipes (*estive*), I, 340; II, 111.
strabus, I, 130.
suculus (*solh*), II, 125
surnia (*sorne*), I, 96; II, 225.
sutorem, I, 16.
thallus (*talle*), II, 111.
tinnitare, II, 21.
tilia, I, 428.
tribula (*truble*), II, 150.
truncus (*tronc*), II, 109.
turbare (*trouver*), II, 203.
tufa (*touffe*), II, 218
upupa, II, 253.

2. — LATIN SUPERFLU

(Cf. ci-dessus, t. II, p. 269 à 273)

Ægyptus (*ghetto*), II, 267.
æstivalis (*estival*), I, 127.
æstuare, II, 205.
albanus (*alan*), I, 62.
amalocia (*ameruche*), II, 271.
amalusta (*amouroustre*), II, 271.
Arabs, II, 237.
babæ, I, 426.
babulus, I, 426.
baburus, I, 426.
bacchanal, II 357.
bambalium, I, 426.
barba, I, 276; II, 140, 141.
barbarus (*brave*), I, 417; II, 2 8, 221.
bataculare (*bâiller*), I, 414.
batare (*baër*), I, 414.
belare (*bêler*), II, 52.
Belenus, II, 273.
Berecynthia (*baragouin*), I, 25, 26.
bestia (*biche*), I, 91.
bombus (*bombance*), I, 442.
brachia (*braques*), I, 63.
bullare, II. 226.
burbalia (*burbal*), II, 133.
burricus, II, 23.
burrus (*bourrec*), II. 226.
buteo (*buse*), II, 236, 376, 446.
calautica (*calotte*), I, 146; II, 104.
caliculus (*calelh*), I, 145; II, 104.
calyptra (*calotte*), I, 146; II, 239.
caput, II, 274, 275.
cavilla (*caëles*), I, 46.
cicium, I, 437.
cochlea, I, 23; II, 98, 99, 238, 239, 274, 275.
collibertus (*cuvert*), II, 348.
conchylium (*coquille*), II, 95, 100.
cucutia (*cougoussa*), II, 269.
cuscolium (*coscolha*), II, 269
delerus (*deloir*), II, 260, 261, 262.
disparpaliare (*éparpiller*), II, 277.
ellychnium (*lumignon*), I, 21.
encausticus (*enchoistre*), I, 21.
encautum, I, 22.
exsuccus, I, 132.
favilla, I, 24.
fistella (*frestel*), II, 54.
fistula, I, 240.
fraudare (*flouer*), II, 269.
gallicæ (*galoches*), I, 138.
ganeum, II, 124.
gemmula (*gemble*), I, 7.
geusiæ (*gosier*), II, 38, 228.
Glaucus (*loco*), I, 97.
græcus, II, 323, 370.
grammatica (*galimatias*), I, 24, 289.
gurgustia (*gargousse*), II, 228.
guttus, II, 447.
hernia (*hargne*), I, 112.
hilaris (*leri*), II, 270.
Jupiter, I, 265; II, 272, 358.
labyrinthus, II, 446.
lavatorium (*loriot*), I, 97.
mamphur (*mandrin*), I, 166.
marcus, I, 362.
marem (*maraud*), I, 58, 45.
merus (*mère goutte*), I, 239.
minium, I, 60.
mitigatus (*mec*), I, 71.
modo, I, 425.
monedula, II, 267.
morator (*maraud*), I, 215.
morbus (*morve*), I, 403.
morigerare (*morguer*), II, 269.
murmurare (*marmouser*), II, 9.
muscella, II, 23.
musteus, II, 268.
obliquus (*beslif*), I, 69.
occiput, I, 124.
Orcus, I, 265; II, 272.
pactum, II, 142.
paganus (*pacan*), I, 158.
patiens, II, 205.
patrius (*patois*), I, 221.
phreneticus (*frenicle*), II, 230.
phthisicus (*teuguer*), II, 277, 446.
promuscis (*promoistre*), I, 406.
qua hinc qua hac (*cahin caha*), II, 17.
quinquare, I, 198, 242.
quinque cornua (*quincorne*), II, 90.
rotare (*röder*), I, 59.
rumigare (*brouger*), II, 162.
scolopendra (*cloporte*), I, 253.
sepelire, II, 130.
sifilare (*siffler*), I, 405.
Silvanus (*servan*), II, 272.
stloppus (*esclop*), I, 202.
tudiculare (*touiller*), II, 143.
turbulare (*triboler*), II, 153.
vastrapes, II, 304.
verbera (*verve*), I, 228.
verbum (*verve*), I, 228.
vertiginem (*avertin*), I, 271.
vitium (*vesse*), II, 272.
Vulcanus, II, 272.
zaberna (*giberne*), II, 343.
zinzulare (*jangolar*), II, 28.

Digitized by Google

3. — LATIN RECONSTRUIT

(On ne tient pas compte des intermédiaires fictifs de Ménage, à l'exception de ceux admis par Diez. Cf. ci-dessus, t. II, p. 238, 240, 273 à 276. Les types présumés comme d'origine inconnue sont en petites majuscules. Voir, pour plus de détails, les recueils de Körting et de Meyer-Lübke)

*ACCISMARE (*achesmer*), I, 197 ; II, 279.
*acraciolus (*agrassol*), II, 245.
*acracius (*esgras*), II, 245.
*accosturare (*acoutrer*), I, 11.
*adcensimare, I, 197.
*adschismare, I, 197.
*æqualiare (*égailler*), II, 277.
*æqualificare (*jauger*), I, 155.
*AFANARE (*ahaner*), II, 62.
*ALANUS (*alan*), I, 62.
*amaronem (*amaroun*), II, 271.
*amarucia (*marousse*), II, 271.
*amarumen (*amarun*), II, 271.
*annucularia (*nollière*), II, 245.
*annuplus (*anouble*), II, 245.
*arabiscus, II, 237.
*attinctare (*atinter*), I, 198.
*aurificinus (*daurezi*), II, 246.

*babbus, I, 426.
*babro, I, 417 ; II, 229.
*BACASSA (*bagasse*). I, 408.
*BADERNA (*baderne*). II, 279.
*BAGASSA (*bagasse*), I, 408 ; II, 279.
*BALANDRA, II, 61, 279.
*balat(e)rare (*bradala*), II, 229.
*balatrare (*bradala*), II, 229.
*balatro (*balandran*), II, 61.
*balbecus (*bègue*), I, 68.
*balitare (*bradala*), II, 229.
*barabundare, I, 226.
*BARAGNA (*brehaigne*), I, 75 ; II, 279.
*barbatoria (*barbeoire*), I, 276.
*barbottare (*barboter*), II, 141.
*barbotum (*barbeu*), I, 276.
*barbro (*brave*), I, 417.
*barbulare (*barbouiller*), II, 141.
*barigulare (*barioler*), I, 210.
*barrigulare (*barioler*), I, 210.
*barvalo, II, 239.
*barvaru, II, 239.
*battuaculum (*batail*), I, 401.
*BAUA (*boue*), II, 279.
*baubulare, II, 22.
*bavro, I, 417.
*beccaccia (*bécasse*), II, 248.
*berbicina (*berzine*), I, 41.
*berbicinum (*berzin*), I, 41.
*biberare (*biberon*), I, 434.
*BIGA (*bigue*), I, 40 ; II, 279.
*biquadrare (*bigarré*), I, 118.
*birrulu, II, 41.
*bis oculus (*bigle*), I, 69.
*bis rotulus (*balourd*), II, 322.
*bisicare (*beguer*), I, 69.
*bissicare (*beguer*), I, 68.
*bivariare (*bigarré*), I, 118.
*bombitire (*bondir*), II, 278.
*brabaru, II, 239.
*brabidus (*bràu*), I, 417 ; II, 239.
*brabus (*brave*), II, 239.
*BRAGERE (*braire*), II, 66.
*BRAGITARE (*braidir*), II, 278.
*BRAGULARE (*brailler*), II, 67, 278.
*bragum (*brac*), II, 142, 279.
*braro, I, 417.
*BRATTA (*braudo*), II, 142, 279.
*bravalo, I, 417.
*bravro, I, 417.
*BRICCONEM (*bricon*), I, 64 ; II, 279.
*BRISA (*brise*), II, 279.
*brodiculare (*brouiller*), II, 135, 445.
*bulliare (*bouiller*), II, 152, 185.
*bulligiare, II, 152.
*bulligium (*boulièche*), II, 175.
*bullucea (*beloce*), II, 229.
*burbicare, II, 153.
*burcare (*bourja*), II, 153.
*burdicare, II, 153.
*buricare (*bourja*), II, 153.
*burrionem (*bourgeon*), II, 202.
*burrula (*bourle*), II, 278.
*burula (*bourle*), II, 278.
*buteare (*buiser*), II, 446.
*buteoardum (*busard*), II, 446.
*buteonardum (*buisnard*), II, 446.
*buteonare (*busner*?), II, 446.

*calendæ (*guillaneu*), I, 280.
*calopous (*galoche*), I, 138.
*camusum (*camus*), I, 92
*canapatum, II, 244.
*canapetum, II, 244.
*canaponem, II, 244.
*canaposum, II, 244.
*canaputium (*chenevis*), II, 244.
*canna impletoria (*cantaplora*), I, 114.
*capaceum (*cabas*), I, 126.
*capacionem (*chevasson*), II, 248.
*capacium (*cabas*), I, 126.
*capalis, II, 248.
*capaneus, II, 248.
*capaticus, II, 248.
*capicia (*chebuche*), II, 249.
*capicius, (*cabes*), II, 248.
*capocius (*cabot*), II, 248.
*capucia (*chevassi*), II, 249.
*capucium (*cobis*), II, 249.
*carraricia (*charolesse*), II, 245.
*caveolare (*cajoler*), II, 45, 234.
*cavicare (*chouer*), I, 97.
*chamula (*jamble*), I, 8.
*CIULLA (*çoule*), II, 254.
*clamaculare (*chamailler*), I, 378.

Digitized by Google

*cloca, II, 99.
*clocia, II, 10, 98, 99.
*clociare, II, 23.
*clocla, II, 99.
*cloclula, II, 99.
*clocula, II, 99.
*coacticare (*cacher*), II, 202.
*coca, II, 99, 100.
*cocale, II, 99.
cocariola, II, 100.
*cocla, II, 98, 99.
*coclula, II, 99.
*cocula, II, 99, 100.
*coculea, II, 100.
*coquaster (*cuistre*), I, 10.
*cossonem (*cosson*), I, 60.
*crepicella (*crécelle*), II, 12.
*cucullionem (*cagouillon*), II, 100, 256.
*cufare (*acoufler*), I, 404.

*daca (*dague*), I, 370.
*daculum (*dail*), I, 370.
*DARDANUS (*tartane*), II, 279.
*davascenus (*davesne*), I, 406.
*deæstuare (*desver*), II, 205.
*debica (*dèche*), I, 2.
*de hac (*dia*), II, 5.
*desuatus (*desver*), II, 204.
*dimidiana (*dame-jeanne*), I, 14.
*disæquare (*desver*), II, 204.
*disripare (*derver*), II, 204.
*disvadere (*desver*), II, 204.
*disviare (*desver*), II, 205.
*diumpa (*joumpa*), II, 63.
*domina galbina (*dame-jeanne*), II, 63.
*duraniolus (*durillon*), II, 278, 318.

*encautire (*enchotir*), I, 22.
*equaciarius (*egassier*), II, 244.
*equaricius, II, 244.
*equaterius (*egatier*), II, 244.
*equinus (*eguin*), II, 244.
*erratare (*réver*), II, 204.
*exaptus, II, 80.
*exaquare, II, 129.
*excarabuculare (*escarbouiller*), I, 119.
*excarbuculare (*escarbille*), I, 119.
*excautare (*échouer*), II, 209.
*exsapidus, II, 80.
*exviare (*resver*), II, 205.

*fanfaluca, II, 55.
*fautlare (*flahuter*), II, 230.
*flatuare (*flahuter*), II, 230.
*flatutitare (*flahuter*), II, 230.
*FLATTA (*flahute*), II, 279.
*frenicus (*frenicle*), II, 230.
*frictillare (*frétiller*), I, 5.
*fundiare (*fougna*), II, 153.
*furculare (*furgalha*), II, 153.
*furicare, II, 153.

*GABA (*gave*), II, 279.
*GALERNA (*galerne*), II, 279.
*GALIRE (*jaillir*), II, 118.
*galopia (*galoche*), I, 381.
*ganniculare, II, 28.
*gaudibilia, II, 233.
*gaudire (*gaudir*), I, 233.
*genabella (*genevelle*), II, 251.
*glilurus (*grèule*), II, 257.
*globilia (*groubilho*), I, 142.
*glumuscellum (*gusmet*), II, 251.
*gofionem (*goifon*), I, 404.
*gradire (*gravir*), I, 241.
*graulus (*grauto*), II, 227.
*grilurus (*grèule*), II, 257.

*huc (*hue!*), II, 5.
*HURA (*hure*), II, 279.

*infernicola (*fernicle*), II, 230.
*isicium, I, 437.

*januabella (*genevelle*), II, 251.

*lactinuscula (*ginousclo*), II, 252.
*lactuscula (*lachusclo*), II, 252.
*lepadellionem (*lavaillon*), I, 8, 23.
*liminionem (*lumignon*), I, 21.
*lugere (*luger*), II, 444.
*lugicare (*luiser*), II, 444.

*magius, I, 71.
*malaldus (*maraud*), I, 58, 215.
*manabella (*menvelle*), II, 250.
*manapellus (*menevé*), II, 251.
*marculinus (*marlin*), I, 166.
*martellinus (*martelin*), I, 166.
*MASCARARE (*mascarer*), II, 279.
*melocineus (*molequin*), II, 218.
*mergulium (*margoulh*), II, 134.
*mitificus (*mec*), I, 71.
*morvus (*morve*), I, 403.
*muccidus, II, 269.
*murem montis (*marmotte*), II, 57.
*musare (*muser*), II, 57.
*mutius, II, 268, 269.

*oletiare, II, 136.
*olidiare, II, 136.

*palitonem, (*paulonier*), I, 159.
*pallacana, I, 190.
*PALTA (*paute*), II, 128, 142.
*PANTANUM, II, 142.
*pardana (*bardane*), I, 22.
*pareana (*pariana*), I, 22.
*paretana (*bardane*), I, 22.
*patium, II, 205.
*PATTA, II, 227.
*PIARE (*pier*), I, 90.
*pincionem (*pinson*), II, 45.
*pliconem (*ployon*), II, 246.
*pronicare (*broncher*), I, 131.

*quinquiare, I, 242.

*rabidare (*róder*), I, 59.
*rabidus (*bràu*), I, 417.
*ragere (*raire*), II, 67.
*ragulare (*railler*), II, 278.
*rasclare (*râler*), II, 68.
*reæstuare (*resver*), I, 205.
*recentiare (*rechinchier*), I, 242.
*reinitiare (*rincer*), I, 242.
*requare (*réver*), II, 204.
*requinquiare (*rechinchier*), I, 242.
*ridiculare (*rigoler*), I, 222.
*roticulare (*rouiller*), II, 445.

Digitized by Google

*ruptiare (*rosser*), II, 258.
*rustare (*rousta*), II, 254.
*rustiare (*rosser*), II, 258.

*setonem (*sillon*), II, 255.
*stanticius (*estantis*), II, 244
*stantivus, II, 244.
*staticius (*estadis*), II, 244.
*stativus, II, 244.
*subbullire, II, 130.
*subputeare, II, 130.
*succa (*souche*), II, 279
*suticulare (*souiller*), II, 445.

*tacticare (*tacher*), II, 136.
*termitem (*tertre*), II, 274.
*tertinum (*tertre*), II, 274.
*tertrum (*tertre*), II, 274.
*toculum (*tolh*), II, 253.
*transmotiare (*trémousser*), II, 230.
*transmovitiare (*trémousser*), II, 230.
*trincare (*trancher*), II, 110
*troia (*truie*), II, 32, 34, 234
*tropare (*trouver*), II, 203, 204.
*trumpare (*tromper*), I, 240.
*trunca (*tronche*), II, 110.
*tuduculare (*tooillier*), II, 143, 445.
*tumultuare (*trémousser*), II, 231.
*turbula (*truble*), II, 153.
*turbuliare (*tribouiller*), II, 153.

*vastare-palea (*gaspail*), I, 142.
*verbulare, I, 224
*vertabella (*vertevelle*), II, 150.
*vertabellum, II, 445.
*vineobula (*vignoble*), II, 252.

4. — BAS-LATIN

(Cf. ci-dessus, t. II, p. 258 à 260 et 396 à 399)

admirabilis, II, 393.
admiraldus, II, 393.
admirandus, II, 393.
admiratus, II, 393.
alanus, I, 62.
alphinus (*aufin*), II, 398.
amiratus, II, 393.
anderius, II, 164.
aquilegia (*ancolie*), I, 245.
assopire (*assoupir*), I, 137.
azardum, II, 398.
azurrum, II, 408.
baissia, II, 122.
balandrana, II, 60.
barbiger, II, 74.
barbualdus, I, 274.
barcaniare (*bargaigner*), I, 155.
begardi, II, 367, 368, 447.
beguini, II, 367, 368, 447.
beguttæ, II, 367, 368, 447.
berta, I, 167.
biochus, I, 133.
bitorius (*butor*), I, 414.
bodina (*bodne*), I, 125.
bolus (*bou*), I, 172.
bracus, II, 134.
bragus, II, 134.
bravus (*brau*), I, 415.
bunda, II, 15.
burla (*bourlo*), II, 278.
butorius (*butor*), I, 414.
cabare, II, 112.
cabatium (*cabas*), I, 126.
calofurcium, II, 320.
caragius (*charoie*), I, 270.
*carminium, II, 446.
carvana, II, 408.
chalonnius (*chalon*), I, 145.
cocistro (*coistron*), I, 10.
cucumarium (*coquemar*), II, 100.
eissavegotus, II, 414.
*ermofilus, II, 446.
escofferius (*escofier*), I, 203.
faluppa, II, 225.
fania, II, 118.
Fiacrius (*fiacre*), II, 237.
fritillare (*frétiller*), I, 2.
furlonem (*frelon*), II, 68.
galerannus, II, 83.
garbellare (*grabeler*), II, 416.
garrimancia (*galimatias*), I, 288.
ghiribeccus (*garibet*), II, 351, 352, 355.
gobelinus (*gobelin*), I, 272.
goliardus (*goliard*), II, 362.
gossum (*gosse*), I, 186, 235.
gyrovagus (*girouet*), II, 256, 264.
hilibeccus (*hurbec*), II, 351, 352.
huccare (*huquer*), II, 5.
lardum, II, 73.
lazulum, II, 408.
lear, II, 81.
licimen (*lumignon*), I, 21.
ludarius, II, 81.
masca (*masco*), I, 268, 269.
meskinum, II, 395.
mortarium, II, 122.
morteria, II, 122.
mudbadge (*mutabet*), II, 397.
musio, I, 31 ; II, 25.
musus (*museau*), II, 279.
persus, II, 408.
pinctonem (*pinson*), II, 45.
scaffones, I, 200.
scapha, II, 101.
scaphula, II, 101.
scuffones, I, 200.
sodes, II, 124.
suda, II, 124.
talamasca (*talemasche*), I, 268, 269.
tremaculum (*trémail*), II, 149.
vertebolum (*verveux*), II, 149.

V. — GREC

(Ancien, moyen et moderne, littéraire et dialectal. Les vocables superflus sont entre crochets. Voir, sur l'absence totale d'ancien grec en français, ci-dessus, t. II, p. 280 à 282. Le byzantin et le grec moderne ont parfois servi d'intermédiaires pour le Levant et l'Orient)

ἀζάρι, II, 398.
ἀλαλά, II, 3.
ἀλεκτρυών, II, 444.
ἀμηράδος, II, 393.
[ἄμπος], II, 282.
Βάδα, I, 425.

Digitized by Google

βαβαῖ, II, 4.
βάρβαρος, I, 417.
βάριον, II, 36, 443.
βαριχοι, II, 36.
βατταριζω, II, 15.
βαττολογέω, II, 15.
βαυβάω, II, 68.
βαυβώ, I. 213.
βαῦζειν, II, 21.
βήκη, II. 36, 429.
βλαξ, II, 53
βόλος, I, 172 ; II, 185, 281.
βόμβυλα, I, 434.
βομβυλίς, II, 55.
βόμβυξ, I, 418 ; II, 12
[βόρβορος], I, 424 ; II, 120, 141, 281, 424, 425.
βοῦρκα, II, 134.
βράγος, II, 134, 141.
[βραχεῖα μάχαιρα], I, 368 ; II, 281.
βρεμειν, II, 67.
βριζειν, II, 10.
βύρμαξ, II, 443.
γαργαρεών, I, 397.
γαργαρίζω, I, 397.
γιανιτζάρης, II, 411.
γίδι, II, 38.
γκιώνης, II, 74.
γλία, II, 137.
γουροῦνι, II, 287.
γρομφίς, II, 73.
γρύλλος, II, 444.
γρύπες (*ancres*), I, 44.
Δάδα, I, 425.
δραγουμάνος, II, 412.
[ἐρημοφίλης], II, 446.
θόλος, II, 126, 186.
καικάδη (*marmite*), I, 45.
καικάλια, II, 98, 99.
Καλαφάτης, II. 411.
κάπραινα, I, 66.
[καλόπους], I, 138 ; II, 281.
[κέλυφος], II, 104, 181, 318.
[κόδαλος], I, 272.
κόκκαλος, II, 74, 98, 99.
κοκκο, II, 444.
κοκκυξ, II, 15, 21.
κουκουμάριον, II, 259.
κόρη *pupille*), I. 45.
κτήνη (*bétail*), I, 67.
κυών (*chenille*), I, 113.
[λάας], II, 282.
Λάλλα, I, 425.
λαπη, II, 138.
μᾶ, II, 35.
Μάμα, I, 425.
μαμυᾶν, I. 422, 435.
μελικούκια, I, 333.
μήκη, II, 35, 37, 444.
μῆλα, II, 35.
μητήρ, II, 65.
μικροκούκουλι, I, 333.
μῖμος, II. 54.
μιμώ, II, 412, 423.
μομμώ, I, 274, 425.
[μονώτος], II, 281, 341.
μορμώ, I, 274, 425.
μορφη, II, 443.
μόσχος, II, 159.
μπάσσα, II, 411.
μύρμηξ, I, 443.
μωκᾶν, II, 54.
μώμος, II, 54.
Νάν(ν)α, I, 425.
νάννα, I. 408.
νέννος, I, 408.
νίννα, I, 408.
Νίννης, I, 425.
Νοννος. I, 425.
νοῦνος, I, 415.
οἰδοῖ, II, 4.
ὄνος (*broc*), I, 44.
[παλλάκη], I, 190.
[*παντόφελλος], I, 203.
παππαῖ, II, 4.
πάτημα, II. 130.
πατήρ, II, 65.
πάτος, II, 130, 140.
πέπονες, I, 151.
περόνη, I, 84.
περπερούνα, I, 275.
πηλός, II, 121, 126.
πίθηκος, II, 48.
πομφόλυξ, II, 55.
πρόβατον, II, 443.
[πτοχός], I, 82 ; II, 282.
σειρην, II, 45.
σκύλαξ (chien), II, 443.
σκύλαξ (carcan), I, 44.
σκώψ, I. 95, 96.
σύβακα, II. 33.
[ταπινός], II, 280, 282.
ταρκάσιος, I, 103.
Τατα, I, 425.
ταύρος (*sexe*), I, 188.
τέλμα, II, 126.
τήθη, I, 428.
τίτθη, I, 428.
[τραυλός], II, 137.
τύμπανον, II, 11.
τύντλος, II, 126, 140.
χασίσι, II, 404.
[χάσματα], I, 170.
χελάνδιον, I, 145.
χίμαρος, II, 224.
[χοῖρος], II, 63, 281, 282, 443.
ωρύεσθαι, II, 6.

VI. — CELTIQUE

1. — GAULOIS RECONSTRUIT

(Cf. ci-dessus, t. II, p. 283 à 287)

*andera (*landier*), I, 164.
*bass-ire (*bazir*), II, 285.
*bekos (*beco*), II, 283.
*besena (*besaine*), II, 283.
*bid (*bidet*), I, 77.
*bilia (*bille*), II, 116.
*bok (*bouc*), II, 39, 284.
*brinos (*brin*), II. 285.
*briss-are (*briser*), II, 284.
*broticare (*brogier*), II, 287.
*brozd-are (*broder*), II, 285.
*butina (*bodne*), I, 126.
*crinos, II. 283, 287.
*cuditare (*cuter*), II, 204, 284.
*drylla (*drille*), II. 201.
*dubos (*double*, chêne), II, 284, 286.
*frogna (*froigne*), II, 286.
*galius (*gaille*), I, 88.
*gascaria (*jachère*), II, 279, 285.
*gob-are (*gober*), I, 151 ; II, 284.
*gravena, II, 283.
*hurt-are (*heurter*), II, 284.
*leiri (*leri*), II, 270.
*liga (*lie*), II, 138.
*ligita, II, 138.
*min (*mignon*), I, 56 ; II, 284.
*muciare (*musser*), II, 202.
*rukos (*rogue*), II, 125.
*skofla (*écouffe*), II, 286, 334.
*trugant (*truant*), II, 284.
*trugna (*trogne*), II, 286, 287.

Digitized by Google

2. — IDIOMES MODERNES

(Bas-breton, cymrique, gaëlique, irlandais, etc.)

alc'houedir, II, 43.
[bele (*belette*)], II, 287.
bar(r)ad, I, 73.
[baw (*boue*)], II, 128.
bent, I, 400.
berbalm, I, 425 ; II, 111.
bernin. I, 41, 383.
berw, I, 425.
biniou, I, 383.
blâz, I, 383.
bogach, II, 139.
[buden], I, 125.
dwrd, II, 12.
[ffroen], II, 54, 286.
gal, II, 313.
gavl, I. 383.
geiz, II, 46.
grein, II, 287.
gualen, I, 383.
gwen, I. 264.
kaouan, II, 49.
kidel, II, 173.
koc'hu, I, 383.
kôdioch, II, 43.
kruina, II, 287.
lait, II. 136.
laogh, II, 82.
[lingim], I, 241.
leit, II, 136.
magach, II, 74.
maout, I, 383.
melc'houéden, II, 105.
min, II, 383.
molt, I, 83.
mous, I, 383.
mrad, I, 73.
skoul, I, 382; II, 324.
[truagan (*truand*)], I. 338.
[trudanach (*trutain*)], I. 338.
[trwyn (*trogne*)], II, 286.

3. — BAS-BRETON

(Vocables tirés du français ou des patois gallo-romans. La transcription est celle de Victor Henry dans son *Lexique étymologique du breton moderne*. Cf. ci-dessus, t. I, p. 382 à 388)

aez (*aise*), I, 384.
ank (*angle*), I, 385.
anv (*anvin*), I, 388.
arem (*avain*), I, 386.
arruout (*arriver*), I, 384.
atahin (*atahine*), I, 386.
atersein (*adresser*), I, 384.
avoultr (*avoustre*). I, 386.

babouz (*babous*), I, 388.
bad (*bada*), I, 388.
badala (*badalha*). I, 388.
badalen (*badelaire*), I, 385.
bak (*bac*), I, 384.
bal (*bal*). I, 386.
bal (*baille*), I, 387.
balbuza (*balbusa*), I, 388.
baô (*bave*), I, 386.
bark (*barque*), I, 384.
bataraz (*matras*), I, 385.
biel (*vielle*), I, 383.
bigornen (*bigorne*), I, 383.
bigria (*bigre*), I, 388.
bilen (*vilain*), I, 384.
bionen (*billon*), I, 385.
bitrak (*bitarde*), I, 385.
biz (*bise*), I, 384.
blank (*blanc*), I. 384.
blè (*blec*), I, 387.
blonsa (*blesser*), I, 387.
blossein (*blesser*), I, 384.
bodréou (*baudroyeur*), I, 385.
boeste (*boëste*), I, 387.
bolos (*beloce*), I, 386.
bon (*bonne*, borne), I, 387.
bos (*bosse*), I, 386.
botel (*botel*), I, 387.
botou (*botte*), I, 385.
bouc'h (*bouquet*), I, 385.
boued (*bouette*), II, 174.
boul (*boule*), I, 386.
bourc'h (*bourg*), I, 386.
bourd (*bourde*), I, 384.
boutek (*boutique*), I, 386.
braga (*braguer*), I, 378, 384
brank (*branque*), I, 387.
braô (*brave*), I, 384.
bréou (*bref*), I, 386.
brid (*bride*), I, 385.
brifa (*briffer*), I, 384.
brikem (*brique*), I, 385.
bruc'hed (*bréchet*), I, 386.
brud (*bruit*), I, 384.
burutel (*blutel*), I, 385.

chala (*chaloir*), I, 384.
chatal (*cheptel*), I, 386.
chif (*chiffe*), I, 386.
choanen (*choine*), I, 384.
cholari (*charivari*), I, 384.
chom (*chommer*), I, 384.
chouk (*chouque*), I, 387.
choupen (*jupe*), I, 384.

daez (*dais*), I, 385.
dag (*dague*), I, 385.
dar (*dalle*), I, 385.
dar (*dard*), I, 383.
didoul (*déduit*) I, 386.
diot (*idiot*), I, 384.
doulzil (*dousil*), I, 386.
drant (*drillant*) I, 388.
drujal (*druger*), I, 387.

eginad (*haguinelle*), I, 279, 387.
elbik (*hellebic*), I, 326, 388.
énor (*honeur*), I, 384.
ésa (*essai*), I, 386.

fal (*fel*), I, 384.
fallout (*falloir*), I, 384.
fank (*fanque*), I. 387.
faoz (*faux*), I, 384.
fars (*farce*), I, 386.
fest (*feste*), I, 387.
fetiz (*faitis*), I. 386.
feul (*fol*), I, 384.
fic'h (*fic*). I, 386.
foar (*foire*), I, 383.
foas (*fouace*), I, 384.
foèt (*fouet*), I, 385.
fors (*force*), I, 384.
fresk (*fresc*), I, 388.
fret (*frette*), I, 385.
frigas (*fricassée*), I, 385.
frim (*frimas*), I, 385.
fringa (*fringuer*), I, 386.
friol (*frivole*), I, 384.
frita (*frite*), I, 384.
fronden (*front*), I, 385.
frota (*frotter*), I, 384.

gaé (*gai*), I, 384.
gal (*galle*), I, 386.
garlandez (*garlande*), I, 386.
gavlod (*gavelot*), I, 383.
gloar (*gloire*), I, 384.
glout (*glout*), I, 384.
goaf (*gaffe*), I, 384.
goap (*gouape*), I, 387.
gobedi (*copter*), I, 384.
gobilin (*gobelin*), I, 386.
godisa (*godir*), I, 384.
gog (*gogue*). I, 384.
gourd (*gourd*), I, 384.

Digitized by Google

grizil (*grésil*), I, 385.
grôel (*gruel*), I, 386.
grom (*gourme*), I, 403.
gued (*guet*), I, 384.
guelfren (*guêtre*), I, 385.
guiz (*guise*), I, 384.
gwalern (*galerne*), I, 211, 313, 384.
gwil (*vieilleux*), I, 387.
gwimeled (*guimbelet*), I, 385.

halebod (*halboda*), I, 387.
hanaf (*hanap*), I, 385.
hardiz (*hardi*), I, 385.
harnez (*harnais*), I, 385.
hast (*haste*), I, 387.
herbec'h (*herberge*), I, 386
heuz (*heuse*), I, 385.
hinkané (*huquenée*), I, 386.
houlenn, II, 286.

ijin (*engin*), I, 386.

jarous (*jarousse*), I, 385.
joa (*joie*), I, 384.
jod (*jotte*), I, 388.
jolari (*charivari*), I, 384.
jupen (*jupe*), I, 385.

kagne (*cagne*), I, 384.
kakod (*cacou*), I, 147, 208.
kakouz (*cacou*), I, 383.
kanfard (*cafard*), I, 388.
kaó (*cave*), I, 385.
karavel (*caravelle*), I, 384.
karoll (*carole*), I, 386.
kass (*casser*, chasser), I, 387.
kest (*queste*), I, 387.
kliked (*cliquette*), I, 385.
koant (*cointe*), I, 384.
koarel (*quarel*), I, 385.
koc'heu (*coque*), I, 385.
kofignon (*escafignon*), I, 385.
koncheza (*conchier*), I, 384.
kôp (*coppe*), I, 385.
koroller (*corroyeur*), I, 385.
kouer (*coëre*), I, 388.
kougoul (*cogolh*), I, 388.
kouiltron (*goudron*), I, 386
kouroul (*crouillet*), I, 388.
koust (*coust*), I, 387.
kovracher (*couvre-chef*), I, 385.
kran (*cran*), I, 386.
krank (*cranque*), I, 385.
kreuzeul (*creseuil*), I, 386.
kri (*cri*), I, 384.
krigna (*grigner*), I, 384.
kristila (*cresteler*), I, 384.
krók (*croc*), I, 385.
kustum (*coustume*), I, 387.

landar (*landore*), I, 384.
lanfas (*lanfais*), I, 387.
leué (*loail*), II, 81.
levé (*levée*), I, 386.
lezir (*loisir*), I, 384.
liam (*lien*), I, 386.
lim (*lime*), I, 385.
limestra (*limestre*), I, 386.
loufa (*loufa*), I, 388

mal (*malle*), I, 385.
maner (*manoir*), I, 385.
mann (*manne*), I, 385.
maré (*marée*, I, 384.
marlouan (*merlan*), I, 385.
marmouz (*marmouset*), I, 385; II, 47.
marr (*marre*), I, 385.
martolod (*matelot*), I, 384.
mastin (*mâtin*), I, 386.
mé (*maie*), I, 385.
merle (*marle*, marne), I, 385.
mignon (*mignon*), I, 56, 384.
mistr (*miste*), I, 384.
mitouik (*mitouin*), I, 387.
mogne (*moignon*), I, 387.
moral (*moraille*), I, 385.
mormouz (*mormous*), I, 388.
mouest (*moiste*), I, 387.
muza (*muser*), I, 384.

naplez [(mal de *Naples*)], I, 386.
néat (*net*), I, 384.
nerven (*nerf*), I, 386.
noaz (*noise*), I, 384.

paéa (*payer*), I, 384.
pal (*palle*), I, 388.
palaren (*palle [d']arain*), I, 386.
palier (*pallier*), I, 385.
palouer (*parouart*), I, 387.
paltok (*paletoc*), I, 385.
paner (*panier*), I, 385.
paó (*poé*), I, 387.
paôtr (*peautraille*), I, 159, 386.
park (*parc*), I, 385.
pastez (*pasté*), I, 387.
pelié (*peler*), I, 384.
pelletér (*pelletier*), I, 385.
pers (*pers*), I, 387.
petoun (*petoncle*), I, 383.
planken (*planque*), I, 387.
poulout (*pelote*), I, 386.

raé (*raie*), I, 383.
rampa (*ramper*), I, 384.
rebec'h (*rebequer*), I, 387.
rebet (*rebec*), I, 383.
renk (*reng*), I, 387.
rensa (*rincer*), I, 384.
repui (*repu*), I, 384.
reûd (*raide*), I, 384.
ribla (*ribler*), I, 387.
ribot (*ribotte*), I, 384.
richona (*richonner*), I, 388
riot (*riotte*), I, 387.
rog (*rogue*), I, 384.
rokéden (*roquet*), I, 385.
rons (*roncin*), I, 388.
rost (*roste*), I, 387.
roz (*rose*), I, 385.
rust (*rustre*), I, 384.

sacha (*sacher*), I, 384.
safar (*safaret*), I, 388.
sal (*salle*), I, 385.
sal (*seille*), I, 385.
sempl (*semple*), I, 384.
senal (*arsenal*), I, 384.
sèo (*sève*), I, 385.
serra (*serrer*), I, 384.
seurt (*sorte*), I, 386.
sich (*siége*), I, 385.
sifern (*enchifrené*), I, 386.
sklèar (*clair*), I, 384.
skouer (*esquerre*), I, 385.
sol (*solive*), I, 385.
solier (*solier*), I, 385.
sommona (*semondre*), I, 384.
spéó (*cepel*), I, 387.
stal (*estal*), I, 387.
stank (*estanc*), I, 387.
stoup (*estoupe*), I, 387.
strif (*estrif*), I, 387.

takon (*tacon*), I, 387.
tann (*tan*), I, 385.
taran (*taranne*), I, 386.
tass (*tasse*), I, 385.
tass (*taxe*), I, 386.
tatina (*taquiner*), I, 384.
tavarn (*taverne*), I, 386.
tech (*tèche*), I, 388.
tensa (*tancer*), I, 384.
termi (*trimer*), I, 384.
teurk (*teurque*), I, 78.
til (*tille*), I, 387.

Digitized by Google

toal (*toile*), I, 385.
toalenn (*touaille*), I, 387.
tok (*toque*), I, 385.
torcha (*torcher*), I, 384.
torfed (*tort fait*), I, 387.
tort (*tort*, tortu), I, 384.
toul (*touil*), I, 388.
tragas (*tracas*), I, 384.
traouil (*travouil*), I, 387.
travel (*travail*), I, 387.
tréat (*traitement*), I, 386.
trépa (*treper*), I, 386.
treustel (*trestel*), I, 387.
trikheùzou (*triquehouse*), I, 385.
trimeni (*trimer*), I, 360.
trok (*troc*), I, 386.
trous (*trousse*), I, 386.
tùn (*tune*), I, 357, 388.
tuna (*tuner*), I, 357.
turkez (*turquoise*), I, 387.

VII. — GERMANIQUE

(Les en-têtes en italiques sont tirés du français, les termes superflus figurent entre crochets, les vocables reconstruits sont pourvus d'un astérisque. Un examen systématique du contingent germanique (gothique, langobard, francique, etc.), dans le *Dictionnaire* de Meyer-Lübke, pourrait amener des réductions considérables. Quelques jalons sont indispensables pour orienter la recherche dans cette voie d'élimination suivant les principes exposés ci-dessus, t. II, p. 294 et suiv.)

1. — FRANCIQUE RECONSTRUIT

(Cf. ci-dessus, t. II, p. 298 et suiv. Comparer les en-têtes notés « francique » par Meyer-Lübke avec les vocables correspondants dans Körting)

*bêtan (*abeter*), II, 162.
*blet (*blet*), II, 298.
*bletjan (*blesser*), II, 298.
*bord (*borde*), I, 128.
*borganjan (*barguigner*), I, 73.
*boro (*borno*), II, 114.
*bôtan (*bot*), II, 51, 79.
*brammon (*bramer*), II, 67.
*bukk (*bouc*), I, 429; II, 39.
*farwjan (*farder*), II, 294.
*gilan (*giller*), II, 356.
*graippjan (*gravir*), I, 241.
*gripan (*grimper*), II, 294.
*happan (*happer*), II, 428.
*harmjan (*hargner*), I, 112.
*horslo (*frelon*), II, 69.
*hrokk (*freux*), II, 50.
*hruts (*luron*), II, 82.
*kawa (*choë*), II, 50.
*kido (*scion*), I, 202.
*kinan (*rechigner*), II, 31.
*klappon (*clapet*), I, 427, 428; II, 22.
*krappo (*crapaud*), II, 75.
*krok (*croc*), II, 96.
*lappon (*laper*), II, 294.
*maska (*masco*), I, 268.
*mauwe (*mouette*), II, 44.
*(mol)wurp (*vourpe*), I, 49.
*morsjan (*morfier*), II, 300, 436.
*patta (*patte*), II, 227.
*pauta (*poe*), II, 300.
*skoh (*escohier*), I, 203.
*sprôwan (*esproer*), II, 8.
*tahhi (*tai*), II, 136.
*tappjan (*tapir*), II, 294.
*tappo (*tampon*), I, 428.
*titta (*tette*), I, 428.
*trippon (*treper*), II, 294.
*trotton (*trotter*), II, 294.
*tuppfa (*touffe*), II, 219, 299.
*waikjan (*avachir*), I, 78.
*wab (*wibet*), II, 296.
*weribel (*gueribé*), II, 354.
*wisp (*goupillon*), II, 296.
*worm (*gourme*), II, 300, 403.
*wrist (*guêtre*), I, 204.

2. — ALLEMAND.

(Ancien, moyen et moderne, littéraire et dialectal. Voir, sur les attributions gratuites au moyen-haut-allemand, ci-dessus, t. II, p. 301, et sur la dérivation des radicaux germaniques, t. II, p. 296)

[(Acker)werbel], II, 354, 355.
Ameise, I, 343.
arapaiton, II, 295.
babbeln, I, 427.
Bagot, II, 36.
Balderich, I, 157.
[Bäppe], I, 426, 427.
Batsche, II, 127.
Bau, II, 128.
[behut (*bahut*)], I, 371.
[Bell(hammel)], II, 40.
[Bettler (*bélitre*)], I, 340.
Bies(wurm), I, 418.
biesen, I, 412.
[biga (*bigue*)], I, 50.
[biga, II, 295.
[bi Gott!], I, 72.
[bik (*bique*)], II, 36, 39.
[bisa (*bise*)], II, 293.
blokhùs, II, 295.
[Bock], II, 37.
Böckli, I, 54.
Bocksauge, I, 68.
[breman], II, 67.
Brise, I, 180.
britschen, II, 131.
brod, II, 119.
brodeln, II, 119.
brot, II, 119.
[Bunte (*bonde*)], II, 15.
[burjan], II, 28.
bussen, II, 58.
Busshart, II, 236.
butt, II, 114.
dada, I, 422.
darni, II, 361.
das dich Gott..! II, 295.
dodo, I, 422.
Dram, II, 445.
[drigil (*drille*)], I, 364.
Drohm, II, 445.
drollig, I, 460.
[Dürrling], II, 297.
Eulenspiegel, I, 97.
[fahrende Leute (*farandole*)], II, 324.
Falbel, II, 55.
fani, II, 118.
[farand man (*faraman*)], II, 324.
ferlore, II, 297.
Feuerbock, I, 163.
Feuerhund, I, 163.
Fleute, II, 54.
Fleut(schiff), I, 183.
Gäger (Herr), II, 44.

Digitized by Google

Galosch, I, 127.
Gamasche, I, 202.
[Gans (*gueuse*)], I, 164.
garaus, II, 295.
[Gemeiner (*gamin*)], I, 191.
gorren, II, 63.
grabbeln, II, 290.
grawe, II, 289.
gülle, II, 119.
gürren, II, 287.
[Guss (*gueuse*)], I, 164.
[halberent (*halbran*)], I, 331, 332; II, 301, 332.
halkrik (*halecret*), II, 295.
[halsadara], I, 185.
Halskragen, II, 295.
Hammerling (Meister), I, 298.
[han (*hanneton*)], II, 301.
Hemerlin, I, 298.
Herr, I, 12.
[holi], I, 19.
hruoch (*freux*), II, 50.
[Hündin (*honine*)], I, 47.
hurliburli, II, 4.
hurra, II, 7.
Kamasche, I, 202.
karûs, II, 295.
Kauz, I, 97; II, 232.
kauzen, I, 97; II, 232.
Kauzhut, I, 94.
Kiedel, II, 173.
Kitze, II, 38.
[klîn (*glin*)], I, 436.
Kobold, I, 272.
kôt, II, 119.
krabbeln, II, 290.
krawe, II, 289.
kribbeln, II, 291.
Krötenpilz, I, 102.
krötenvergnügt, I, 103.
Kuf, II, 32.
kürren, II, 287.
Küsch, II, 32.
Küster, I, 9.
Lache, II, 138.
[laigon (goth.)], I, 236.
[lampen], II, 363.
lappern, I, 230.
[lentern], II, 301, 302.
[loben], I, 19.
marri, II, 118.
marsch, II, 119.
Matz, II, 33.
mauken, I, 413.
Mauki, I, 413.
mauzen, I, 411.
Meergeiss, I, 54.
Mieck, I, 413.
Mietze, II, 24.
Min(d)el, I, 411.
Mine, I, 411.
Minzel, I, 411.
Mott, II, 128.
Muchmuch, II, 37.
mummen, II, 54.
Murmeltier, II, 47.
[mussiro (*mousseron*)], II, 318.
Mutter(essig), I, 232.
[Packan (*pacan*)], I, 158.
Paletot, I, 373.
Pantoffel, I, 203.
pappeln, I, 427.
Patsche, I, 230; II, 127.
patten, I, 127.
Pavian, I, 427.
Pfote, I, 183; II, 309.
platschen, II, 132.
Ploten, I, 188; II, 300.
Pochhammer, I, 167.
pumpen, II, 182.
quabbeln, I, 102.
Rammler, II, 82.
Räuel, II, 28.
Reidente, II, 203.
Rotwelsch, I, 348.
ruggen, II, 23.
Schaluppe, I, 145.
schlabbern, I, 230.
schlampen, I, 230.
schlappern, I, 230.
[schlendern], II, 301.
Schopf, I, 124.
Schuhu, II, 50.
Schurrmurr, I, 283.
[Splitter], I, 152.
[Springstock (*brindestoc*)], II, 380.
spritzen, II, 131.
sprûten, II, 8.
[Spund (*bonde*)], II, 15.
stumben, II, 295.
Sumpf, II, 130.
tarni, II, 361.
[tiuhan (*tie*)], II, 296.
Tram, II, 445.
trollen, I, 161; II, 137.
Trum, II, 445.
Tummel, II, 292.
tumôn, II, 291.
verloren, II, 297.
walchan, II, 119.
wallan, I, 234; II, 118.
[walpe], I, 311.
[wanjan], II, 28.
Wase, II, 119.
waskan, II, 118.
watan, I, 303; II, 119.
Watz, II, 79.
[Werbel], II, 301.
[Wiebel], II, 354, 355.
Wolf (*filet*), II, 445.
Zopf, I, 121.

3. — ANGLAIS

(y compris l'ANGLO-SAXON et l'ÉCOSSAIS)

[babble], I, 427; II, 263.
[baby], I, 429.
beggar, II, 366.
bergamot, II, 419.
[bigod], I, 72.
bittern, I, 413.
bitts, I, 41.
bog, II, 139.
breeze, I, 181.
bret, I, 390.
bribe, I, 344.
buss, II, 58.
buzzard, II, 236.
caterpillar, I, 13.
[chough], II, 50.
clod, II, 137.
codfish, II, 171.
codnet, II, 156.
cracower, I, 377.
crot, II, 138.
demijohn, I, 14; II, 402.
draft-net, II, 156.
drag, II, 154.
drift-net, II, 156.
drink, II, 295.
(drivenet), II, 156.
droll, I, 160; II, 137.
flute, I, 183.
forlore, II, 297.
furbelow, II, 55.
gale, II, 211.
galoche, I, 127.
gamash, I, 202.
[gnafan], II, 294.
[goddam (*godon*)], I, 214.
[groom (*gourme*)], I, 403.
Hackney (*haquenée*), II, 446.
hawser, II, 154.
hogmanay, I, 279.
hurlyburly, II, 4.
kid, II, 38.
kiddle, II, 173.
lock-chester, I, 253.
paddle, II, 128.
pallock, I, 373.
paw, I, 188; II, 300.
pedlar's french, II, 348, 355.
plash, II, 132.
popingay, II, 44.

Digitized by Google

raffle-net, II, 156.
rascal, I, 148.
rogue, I, 344.
slabre, I, 179.
sloop, I, 179.
swamp, II, 130.
termagancy, I, 436.
Termagant, II, 431, 432.
termagant, I, 436.
troll, II, 137.
truan, I, 344.
tuff, II, 219.
tumble, II, 292.
vapul, II, 140.
wiba, II, 354.

4. — HOLLANDAIS

(y compris le BAS-ALLEMAND)

bak, II, 73.
bargoensch, I, 255.
baviaan, I, 427.
[beggen], II, 366.
[bezie], I, 72.
bize, I, 418.
[blotten (*blottir*)], I, 11.
[bolk], I, 309.
[bôte (*botte*)], I, 102.
brak, II, 134.
[brieling (*berlingue*)], II, 16.
butoor, I, 414.
butt, II, 114.
bylander, II, 61.
drog, II, 155.
flacke, II, 131, 141.
Flaming, II, 369.
fluit, II, 53.
fluit(schip), I, 183.
gargoensch, I, 232.
[göse (*gueuse*)], I, 164.
[hal up *haloppe*)], II, 154.
[kaan (*cane*)], I, 47.
kabooten, II, 319.
kidel, II, 173.
kluit, I, 309.
knicker, II, 296.
krappe, II, 296.
[kringeln], I, 317.
krotte, II, 138.
[loopen (*lopinaille*)], I, 157.
[lottern], I, 90.
maar, II, 118.
[maffeln], I, 436.
moer, II, 126.
muitmak, II, 293.
pitoor, I, 414.
plas, II, 132.
[pleut], I, 159.
[poote], I, 185; II, 300.
pudel, II, 128.
[rokker (*roquet*)], II, 88.
schorbùk, II, 361.
sloep, I, 145, 323.
somp, II, 130.
[springstok (*brindestoc*)], II, 380.
wadden, I, 303.
wasse, II, 119.
[wepel (*wep*)], I, 239.

5. — SCANDINAVE

(Vieux-norrois, suédois, islandais, etc.)

bagge, II, 36.
bäse, II, 38.
[besk (*bisquer*)], I, 70, 298.
[bida (*bidon*)], I, 186.
[biti (*bitte*)], I, 40, 295.
butr, II, 114.
[dunn (*dumet*)], I, 401.
[gassi], II, 46.
[gnaga], II, 294.
[gorm (*gourme*)], I, 403.
[hafr (*haveneau*)], II, 156.
[krasa (*écraser*)], II, 293.
[nabbi (*nabot*)], I, 101, 295.
padda, II, 89.
tocke, II, 41.

VIII. — SLAVE

(Vieux-slave et slovène, russe et ruthène, polonais et tchèque, serbe et bulgare. Voir, sur de prétendus emprunts français au russe, ci-dessus, t. II, p. 360 à 361)

baba (*gâteau*), I, 440.
bara, II, 139.
barabanŭ, II, 10.
baranŭ, II, 36.
balto, II, 132, 142.
bekavitsa, II, 36.
belkot, I, 68.
blata, II, 132.
bleka, II, 53.
blekotatĭ, I, 68.
borovŭ, I, 417.
boty, I, 104.
bravŭ, I, 417.
broditi, I, 230.
brno, II, 139.
bykŭ, I, 429; II, 36.
chouroumourou, I, 284.
chourrybourry, I, 283.
[chripu (*grippe*)], II, 360, 361.
chruna, II, 287.
[daromŭ (*endar*)], II, 361.
fouiara, II, 54.
froula, II, 54.
furla, II, 54.
grŭlo, I, 186.
jaba, II, 89.
klopotŭ, II, 9.
koklioueh, II, 361.
kotchey, II, 32.
kotusz, I, 43.
koukoumari, II, 259.
koutcha, II, 29.
koutchka, II, 29.
koza, I, 163.
kozel, I, 153.
lapam, I, 230; II, 138.
lapota, I, 230.
leleia, I, 423.
liagoucha, II, 74.
liba-liba! II, 64.
matchka, I, 163.
meltchov, II, 105.
nana, I, 407, 444.
porporouša, I, 275.
sapog, I, 104.
slepka, I, 82.
[skrobutŭ (*scorbut*)], II, 361.
tchobot, I, 104.
tchouk, II, 50.
tchoutour, I, 135.
[tyky (*tuco*)], II, 361.
Vachko, II, 26.

IX. — LANGUES DE L'ORIENT

(Aucun emprunt direct, multiples intermédiaires linguistiques ou livresques)

1. — ARABE

(Arabe vulgaire, morisque et mozarabe; arabe algérien ou sabir. Intermédiaire bas-latin, espagnol ou livresque. Cf. ci-dessus, t. II, p. 385 et suiv.)

['aba (*caban*)], II, 445.
al'arabiya, II, 445.
aldjaulak, I, 17; II, 402.

Digitized by Google

alhadj, II, 390.
alhedjra, II, 396.
alkanna, II, 399.
alkauwat, II, 399.
almostahlaf, II, 394.
alwâchi, II, 397.
'ambar, II, 422.
amir, II, 392.
amrâ, II, 422.
archilaka, II, 402.
atabal, II, 11.
atambor, II, 11, 417.
at-tabut, II, 399.
[a'zm el houq], II, 414.
az-zâr, II, 398.
babagâ, II, 44.
[bakar], I, 169.
baraq, II, 36.
[barbakh], I, 169.
[barbakhaneh], II, 422.
bardja, II, 423.
barkah, II, 423.
bizzaf, II, 406.
borniya, II, 405.
bortokal, II, 402.
bouteikha, II, 414.
bus, II, 58.
çamarra, II, 402.
çaqr, II, 400.
chabak, II, 422.
chabaka, II, 157, 414.
dad, II, 402.
damadjan, I, 14.
djaulak, I, 18; II, 402.
Djazaïr, II, 399.
djilaka, II, 3 6.
echkarlat, II, 385.
faras, II, 392, 416.
farfara, II, 18, 56.
firkh, II, 396.
[foutour], I, 402; II, 417.
[gandour], I, 66.
[garafa], II, 415.
[ghar], I, 66.
gharbil, II, 416.
[ghouchia], II, 416.
[harraqah], II, 423.
kallaf, II, 411.
la ilah illa allah, II, 3.
lala, II, 402.
madraba, II, 158.
maïmoun, II, 423.
[makbarah], I, 290.
[marada], I, 215.
[maskhara], I, 268, 269; II, 416.
[mass (*masser*)], II, 516, 447.
[mechrabbiyah], II, 422.
meskin, II, 404.
mimi, II, 402.
[moharrana], I, 421.
moudabadj, II, 397.
[mourtazz], II, 416.
mouz, II, 58.
myzrak, II, 386.
nana, II, 402.
narandj, II, 402.
[qafa], II, 420.
[qafas], II, 415.
sabbat, I, 104; II, 402.
sapat, II, 402.
serwal, I, 374.
sindiya, I, 151.
tabl, II, 417.
tardjouman, II, 412.
taridah, I, 114; II, 417.
tartaneh, I, 174; II, 422.
tartara, II, 18.
thabia, II, 130, 142.
tonbour, II, 11, 417.
[zebbil], II, 414.
[zeituni], II, 414.
zorafa, II, 387.

2. — PERSAN

(Intermédiaire bas-latin ou livresque. Cf. ci-dessus, t. II, p. 408 et suiv.)

[bâlakhaneh (*barbacane*)], I, 169; II, 422.
bazar, II, 409.
berre, II, 36.
bouz, II, 38.
[chimchir], II, 415.
ferz, II, 398.
[gul (*gueules*)], II, 409.
[kapan (*caban*)], II, 415.
koutchaq, II, 29.
ladjourd, II, 408.
qârouan, II, 408.
[serbend (*sarabande*)], II, 409.
tabir, II, 11, 417.
tarkach, I, 108.
tchabatan, I, 104.
[zanka], II, 410.

3. — TURC

(Intermédiaire italien et levantin ou source livresque. Cf. ci-dessus, t. II, p. 411 à 412).

bacha, II, 411.
bardak, I, 380; II, 402.
[begarmoud], II, 418, 419.
bergamout, II, 419.
bok, II, 139.
chalvâr, I, 374.
chourmoury, I, 284.
Deliorman, I, 169.
domouz, II, 34.
fotina, I, 104.
ganitcha, I, 380; II, 113.
hamâl, I, 380; II, 403.
ibryk, I, 379.
kalos, I, 104.
kaltchin, I, 104.
kandja, I, 380; II, 419.
kapanitcha, I, 373.
karabatak, II, 80.
kardach, II, 402.
ketchi, II, 58.
kutchuk, II, 29.
lapa, II, 138.
leventi, II, 113, 403.
mavi, II, 468.
mutch, II, 24.
nènè, I, 407.
ocht! II, 62.
pergamout, II, 403.
qoqona, I, 437.
sounbek, I, 174; II, 422.
tayfa, II, 403.
tchabata, I, 104.
tchâpâtân, I, 104
tchifout, I, 380; II, 403.
tchorak, II, 131.
tchotra, I, 135.
tepè, II, 130, 141.
yamourlouk, I, 374.
yelek, I, 374, 375.
yenitcheri, II, 411.
zâr, II, 398.

X. — IDIOMES DIVERS

(Cités à titre comparatif pour faire principalement ressortir le caractère universel, enfantin ou imitatif, de certains vocables)

ALBANAIS

ber, II, 36.
berona, I, 76.
djon, II, 74.
kuta, II, 29.
kutch, II, 29.
lopa, II, 64.
mitsa, II, 24.
nana, I, 444.

Digitized by Google

pata, II, 41.
sora, I, 95 ; II, 24.
tchok, II, 50.
tchoutoura, I, 135.

BASQUE

abarka, I, 200.
artoa, I, 363.
babazorro, I, 389.
bezerro, I, 389.
bizar, II, 419, 443.
chaparra, I, 389.
charca, II, 129.
kalamatika, I, 24.
magina, I, 400.
maino, I, 400.
modorro, I, 332 ; II, 114.
murru, I, 389.
pimpina, II, 24.

HINDOUSTANI

bok, II, 37.
kutha, II, 29.

JAPONAIS

dodo, I, 424, 432.
doudou, I, 424.
kokko, I, 432.

KURDE

bizin, II, 38.
filfilik, II, 54.
pilpiluk, II, 54.

LITHUANIEN

burbulas, II, 55.
guza, I, 398.

MAGYAR

cipöke, I, 128.
kotsa, II, 32.
kuszi, II, 29.
kutya, II, 29.
pallos, I, 369.
szablia, I, 369.
tobos, II, 11.

TSIGANE

firlamui, II, 328.
piyar, I, 90.

B. — INDEX DES IDÉES

(Cet Index trouvera son pendant dans celui qui clôt notre *Langage parisien au XIXe siècle*. Les termes de linguistique et les notions générales sont en petites majuscules ; les en-têtes en italiques, suivis du signe =, renvoient à des sources indigènes)

abreuvoir : tronc creux, I, 128.
accoutrer = ajuster le coutre à la charrue, I, 11.
accroupir (s') : 1° couver (*s'accoufler*), I, 83 ; 2° se ramasser en rond comme une souche (*se recrobiller*), I, 132.
AGRICOLES (métaphores), I, 153 s.
aguillanneuf (essais d'interprétation), I, 278 s.
aigrefin (escroc) = aigrefin (poisson vorace), I, 99.
alan = (chien) allant, I, 32.
Aliboron (maître), nom de plante personnifiée, I, 257, 258.
aller (origines multiples), II, 203.
aloyau = petit de l'alouette, I, 90.
ALTÉRATIONS LEXICOLOGIQUES (prétendues), II, 340, 377, 380.
ALTERNANCE (vocalique), I, 395 s. ; (consonantique), I, 399 s.
AMEUBLEMENT, I, 371 s.
amuser (s') : 1° être oisif, muser, II, 57 ; 2° faire bonne chère (*galer, gaudir, rigoler*), I, 235 ; 3° flotter, voltiger (*s'esbaloier, s'esbanoier*), I, 236 ; 4° s'agiter tumultueusement (*reveler*), I, 236.
ANALOGIE (lexicologique), II, 213 s. ; (finale), II, 392 ; (suffixale), II, 310 s.
ancre = chatte, I, 44.
âne : 1° panier, I, 43 ; 2° tas de gerbes, I, 49 ; 3° nasse d'osier (*bouraque, bourriche*), II, 161 ; 4° (appellatifs facétieux), aide-boulanger (*milron*), II, 364.
APPATS, II, 162, 167, 174, 176, 177, 179.
Arabes (prétendus usuriers), II, 371 s.
arc-en-ciel, I, 259 s.
ARCHAÏSMES (nautiques), I, 182 ; (dans les locutions proverbiales), II, 347 ; (français en bas-breton), I, 386.
argilier = ajonc qui pousse dans les terrains argileux, I, 17.
argot = ergot (de chapon), I, 353.
ARGOT scolaire, II, 357 s.
ARMES (noms d'), I, 367 s.
arrogant = rude comme une souche (*rogue*), I, 125.
arrosoir (à longue queue) = chenille, I, 114.
arthritique = boiteux (comme un crabe), I, 105.
assoupir (*s'*) = sommeiller en branlant la tête, I, 131, 133.
ATHMOSPHÉRIQUES (phénomènes), I, 259.
atinter = ajuster sur les tins, I, 197.
attifer = coiffer, I, 197.
avare : 1° ladre (*grigou*), I, 159 ; 2° crasseux (*paucrin, taquin*), I, 159 s. ; 3° ratatiné (*rigri*), I, 327.
aveugle : 1° tronc creux (*borgne*), I, 129 ; 2° chat ou minet (qui vient au monde les paupières closes : *macaveule, minon*), I, 192.

babine, terme enfantin, I, 427.
baboue, terme enfantin, I, 273.
baderne = cordage goudronné, II, 313.
bafouer = baver, I, 320.
bagasse = baveuse, I, 408.
bagatelle = tour de bateleur, I, 109.
balandran = manteau aux bras ballants, II, 61.
balbutier : 1° chevroter (*bégayer*), I, 67, 68 ; 2° remuer l'eau (*bredouiller*), I, 226.
baliveau = jeune bailli, I, 140, 141.

Digitized by Google

baliverne = étincelle, I, 330.
balle (d'avoine) = qui vole au gré du vent, II, 18.
balourd = qui marche en se dandinant, II, 18.
baragouin = bavardage inintelligible, I, 225, 226.
barater = faire le commerce des bestiaux, I, 73.
barbacane = barbe hérissée, I, 168, 169, 170.
barguigner = tripoter, I, 155.
bariolé = barré, I. 208 V. multicolore.
bastion = moineau, I, 170.
BATEAU : 1° coquille de noix (*chalon, chaloupe, chalut*), I, 145 ; 2° coquille d'escargot (*galipe, ganguí*), I, 179 ; 3° métaphores zoologiques, II, 157, 174.
bateau = chaussure (large), I, 200, 201, 202, 204, 238.
bateau = figurine d'escamoteur, I, 408.
bateleur = joueur de bateaux ou gobelets, I, 409.
bâtonnet (jeu), I, 83, 134, 196.
bauge = bourbier, II, 127.
bavardage = boue délayée, I, 221, 227.
bavarder : 1° bouillonner (*flagorner, gargouiller*), I, 320 s. ; 2° patauger (*bagouler, barboter, barbouiller*), I, 224 s.
bave (ses dérivés), I, 408, 409.
bazac (être à) = Bazacle, I, 325.
bedaine = (ventre de) vache, I, 186.
bedouau = (blaireau) à gros ventre, I, 187.
bégard, béguin (même origine que *bigot*), II, 366 s.
bégayer = chevroter, I, 67.
bélier = mouton qui pousse des bêlements (pour se faire suivre). II, 40.
bélière = (sonnette attachée au cou du) bélier, I, 75.
bélitre = qui bêle ou demande en pleurnichant, I, 340.
beloce = prune blette, II, 229.
benêt, v. inexpérimenté.
bibelot (formes et sens), I, 409.
biberon (terme enfantin), I, 434.
biche (polysémie), II, 90, 91.
bidet = (petit cheval de la taille d'un) veau, I, 77.
bidon = vase pansu, I, 186, 187.
bigarré = tacheté comme le frelon, I, 117. V. multicolore.
bigle = au regard oblique comme celui de la chèvre, I, 68.
bigot (son évolution), I, 71 ; II, 366 s. V. dévot (faux).
bigue (terme de marine), I, 40.
bilboquet = (boule qui saute comme un) jeune bouc, I, 196.
billes (à jouer), I, 10, 134.
billevesée = boyau boursouflé, I, 320.
bise = vent bis ou noir, II, 294.
bistouri = (bâtonnet qui bondit comme un) chevreau, I, 196.
bitte (terme de marine), I, 40.
bizarre (formes et sens), I, 417 s.
blaireau = (au pelage) grisard, II, 68.
BLÉ (tas de), I 49, 56, 153.
blèche = ramolli comme une poire blette, II, 53.
blesser = rendre blet, meurtrir (en parlant des fruits). II, 298.
blottir = s'accroupir sur sa perche (en parlant du faucon), I, 11.
blouse = salopette, I, 372.
bobéche = bobine, I, 427.
bobine = lèvre ou rebord saillant, I, 427.
boire (copieusement), I, 210 s. ; (termes enfantins pour), I, 484.
BOITEUX : 1° aux jambes torses comme une chèvre (*bigue*), I, 69 ; 2° à la démarche zigzaguante comme un crabe (*cranc*). I, 105 ; 3° tortu comme un tronc, I, 130.
bombance = beuverie, I, 434.
bonde = son retentissant, II, 15.
bondir = retentir, II, 15.
bondrée = buse des marais, I, 328.
borde = tronc creux, I, 128.
borgne = creux (tronc), I, 129.
borne = tronc d'arbre (servant à délimiter) I, 125, 126.
botte = (chaussure bouffie comme un) crapaud, I, 103.
botte = (faisceau semblable au corps globuleux du) crapaud, I, 102.
bouc (origine indigène), II, 39.
boucher, I, 16.
BOUE, II, 117 s., 140 s.
boulanger, I, 14 s.
boules (jeu de), I, 195 s.
bourde (métaphore horticole), I, 136.
bourreau = (celui qui noue le) bourrelet, I, 356.
bourriche = bourrique, I, 44.
braquemart = épée de Braguemas ou Bergame, I, 368.
braquer = lâcher les braques, I, 63.
brave (historique du mot), I, 415 s.
bredouiller = remuer l'eau, I, 226.
bretauder = châtrer un mouton, II, 322.
Breton (importance lexicologique), I, 390.
brin = branche, I, 328.
brindestoc = brin d'estoc, II, 380, 381.
brioche = (rouleau de pain semblable à une) broie à chanvre, I, 310.
briquet = petit braque (cf. chien de fusil), I, 64.
brise (vocable canadien), I, 180, 181.
brocard = pointe, I, 315.

Digitized by Google

cabane : 1° nid de hibou (*cahute*), I, 95 ; 2° tronc creux (*borde*), I, 128.
cabas = tronc creux, I, 126.
caboche = souche (*tronche*), I, 123, 185.
cacher (synonymie), II, 202.
cafard = damas de Caffa, I, 368, 369.
cafard (bigot) = ténébrion, I, 208.
cagnotte = petite chienne, I, 65.
cagot (bigot) = lépreux ou innocent, I, 208.
cajoler = (chanter comme le) geai, II, 45, 46.
caïeu = petit chien, I, 139.
caimand = chef des truands, I, 339.
cale, calotte = (coiffure semblable à une) coquille, I, 146.
caleil = (lampe rustique assimilée à une) coquille de noix, I, 145.
câlin = porteur de coquilles, I, 110.
calotte, v. cale.
camus = (au museau de) chamois, I, 92.
canaille : 1° écale de noix (*racaille*). I. 148 ; 2° ce qu'on rejette du grain vanné (*peautraille*), I, 157, 159 ; 3° crasse ou rebut (*lopinaille*), I, 157.
canard sauvage (nomenclature), II, 202.
cane (onomatopée), I, 47, 48.
capot = (lépreux porteur d'une) cape, I, 147.
capuchon : 1° coquille d'escargot (*cagoule, coqueluche*), I, 109 ; 2° tronc creux (*cabourne*), I, 127. V. coiffure.
carabin (son origine), I, 116.
carcasse = coquille de limaçon, I, 106.
casematte = maison folle, I, 169.
casserole : 1° poule couveuse (*cocotte*), I, 44, 45 ; 2° coquille de limaçon (*caquerolle*), I, 109.
catimini (en) = à la façon du minet qui s'avance à pas de velours, I, 58.
chagrin = chat maussade, I, 59, 60.
chaines = petite chattes (ou petites chiennes), I, 43, 44.
chaloupe = coquille de noix, I, 145.
chamois = lézard (*isar*), II, 85.
chantepleure = chenille, I, 114.
charivari (formes et sens), I, 282 s.
CHASSE (métaphores de), I, 205.
chasse sauvage, I, 249 ; II, 49.
chassie = boue, I, 194.
chat = sorcier, I, 248.
CHAUSSURE : 1° crapaud (*botte, sabot, savate*) I, 103 s., 200 ; 2° coquille de noix (*escaffignon*), I, 147, 201 ; 3° (à semelle de bois), tronc (*galoche*), I, 127 ; 4° (large), bateau (*escaffin*), I, 200 ; 5° (pour garantir de la) boue : *gamache, guêtre, pantoufle*), I, 202.
chenet (appellatifs zoologiques), I, 163.
cheval (importance historique), I, 49.
chicane = contestation au jeu de boules ou *chiques*, I, 12.
chipot(r)er = lambiner comme un corroyeur, I. 136.
choyer = (caresser ses petits comme les) chouettes, I, 97.
CHRONOLOGIE, I, 6 s. ; II, 266 s.
clabauder = bavarder, I, 227.
cloporte (origine légendaire), I, 252.
cocagne = œuf et gâteau oval, II, 95.
cocasse = (importun ou ridicule comme une poule) qui glousse, I, 81.
codfish (avatars français), II, 171, 175.
COIFFURE : 1° coquille de noix (*cale, calotte*), I, 146 ; 2° tronc creux (*toque*), I, 127.
colère (subite), (comme celle de la) chèvre (*bigoter, bisquer*), I, 70.
conjonctivite = (cécité de) poule (*cocotte*), I, 82.
CONSONNES (addition de), I, 410 s. ; (euphoniques), I, 413 s. ; (parasites), II, 125 s.
CONTAMINÉES (formes), II, 390 s. V. croisement.
coq (composés avec), I, 81.
COQUE, COQUILLE, v. noix, œuf, limaçon.
coquecigrue = mâle de la grue, I, 254.
coquelourde = petite coque, II, 325.
coqueluche = capuchon, I, 239.
COQUILLAGES (appellatifs provinciaux), I, 7, 8, 9.
coquin = porteur de coquilles, I, 110.
CORDES de pêche (nomenclature), II, 166, 167, 169, 184, 196.
corroyeur (métier de), I, 136, 157.
cosse = petite chienne, I, 46, 140.
cosson = (charançon assimilé à un) cochon, I, 66.
COSTUME, I, 199 s., 371 s.
couleur rouge (origine superstitieuse), I, 293.
couleurs (mélange de), I, 208 s. ; (nuances), II, 408. V. multicolore.
coup = gâteau, I, 239.
courtillière (synonymie), I, 49.
crécelle : 1° buse, II, 19 ; 2° émouchet, II, 12 ; 3° rainette, I, 103.
crépuscule : 1° image tirée des canidés (*entre chien et loup*), I, 45, 46 ; 2° égarement du jour (*errour*), II, 282 ; 3° hulotte qui descend à la brune (*calabruno*), I, 96.
crevette = chevrette, I, 53, 54.
crochet : 1° bec de cane (*ane, anille*), I, 85 ; de chapon (*capon*) ; de dinde (*codinde*), I, 175 ; 2° serre d'épervier (*breveux*), II, 160 ; 3° termes obscurs, II, 192, 193.
croquemitaine (appellatifs pour), I, 273.

Digitized by Google

croque-mort : 1° noir comme un escarbot (*escarrabin*), I, 116 ; 2° sale comme un petit singe (*magoguet*), I, 252.
CUISINE (termes de), I, 204, 313, 321.
cu(l)vert (facétie verbale), II, 348.

dague (historique du mot), I, 369, 370.
dame-jeanne = (grosse bouteille semblable à une) grosse femme, I, 13, 97.
débauche, v. luxure.
débaucher = faire sortir les bestiaux de la *bauche* ou grasse prairie, I, 156.
dégringoler = rouler d'une colline escarpée, I, 316, 317.
DÉRIVÉS (prétendus) : de *caput*, II, 427 s. ; de *cochlea*, II, 98 s.
DÉVOT (faux) : 1° simple comme un chevreau (*bégard*, *béguin*, *bigot*), I, 71 s., 366 s. ; 2° innocent comme un lépreux (*cagot*), I, 147, 208 ; 3° goinfre comme un moine (*marmiteux*, *papelard*), I, 207 ; 4° dissimulé comme un chat (*chattemite*, *pattepelue*), I, 57, 58.
diable (noms du), I, 291, 292.
DICTIONNAIRES (anciens), I, 36.
doigt (petit), appellatifs enfantins, I, 436.
dorloter = caresser comme un *dorelot* ou bien aimé, I, 198.
double = le double du sapin blanc, II, 284.
drague (formes contaminées), II, 154.
drôle (son évolution), II, 160, 161.
duper = manger avidement, I, 237 s.
duvet = petit de la huppe, I, 401.

écraser : 1° réduire en une pâte gluante (*escargoter*), I, 111 ; 2° briser un corps mou (*escrapoutir*), I, 119 ; 3° réduire en menus morceaux (*écrabouiller*), I, 119 ; 4° égruger l'épeautre (*espaultrer*), I, 152.
égailler = disperser comme des cailles effrayées, II, 277.
égrillard = (éveillé comme un) voleur, I, 350.
embaucher = mettre les bestiaux dans la *bauche* ou grasse prairie, I, 156.
embobeliner, v. menterie.
EMPRUNTS : basques, I, 389 ; espagnols, II, 400, 447 ; orientaux, II, 385 s. V. influences linguistiques.
ENFANT : 1° chien (*quenas*), I, 120 ; 2° singe (*babouin*, *marmot*), I, 191 ; 3° mendiant (*habin*, *maralle*), I, 191.
enfants (langage des), I, 431 s.
enjôler = séduire par des coquetteries, I, 210.
entêté = têtu comme une bûche, I, 124.
ENTITÉS, II, 306. V. types.
entonnoir = chenille, I, 114.
enveloppe (des légumineuses) : 1° petite chienne (*cosse*, *gousse*), I, 46, 140 ; 2° ordure (*paute*), I, 157.
éparpiller = disperser comme des papillons, II, 277.
escamoter = dérober, I, 328.
escarbouiller = écraser un insecte, I, 119.
étourdi (comme un hanneton) : *bertau*, I, 120.
ÉTYMOLOGIE POPULAIRE, II, 336 s.
ÉTYMOLOGIQUES (principes), I, 6 s.

FACÉTIES VERBALES, I, 345 s.
fagot = (faisceau de branches de) hêtre, I, 330.
faguenas = odeur de hêtre, II, 330.
falbala = (volant comme un) papillon, II, 55.
falourde = fardeau qui fait vaciller, I, 404.
farandole = branle, II, 324.
FAUCONNERIE (termes de), I, 168 ; II, 400.
fers, v. chaînes.
FILETS de pêche (nomenclature), I, 109 ; II, 186 s., 196.
fille (jeune) : 1° chatte (*chato*), I, 189 ; 2° génisse (*moge*), I, 190 ; 3° truie (*gouge*), I, 190 ; 4° petite pie (*piolle*), I, 191.
filou = fileur de dupes, II, 323.
flagorner = bavarder, II, 231.
flot (appellatifs traditionnels), I, 261.
flûter = boire, I, 212.
FOIN (tas de), I, 154.
FOU : 1° (écervelé comme un) *braque*, I, 64 ; 2° étourdi comme un bélier (*bérou*), I, 74 ; 3° drôle comme un hibou (*loco*), I, 97 ; 4° atteint de tournis (*toqué*), I, 131.
fourche (à deux pointes) = chevreau (*bigot*), I, 73.
frasque = branche, I, 152.
friser = plisser les cheveux au fer, I, 198.
frisettes = biquets (*bions*), I, 72.
frisson = (fièvre de) chevreau, I, 70.

gabegie (terme provincial), II, 329.
gai = (joyeux comme le) geai, I, 87.
gaillard = bélier (*godelureau*, *luron*), I, 75.
galimatias = Arimathie, I, 287, 288.
galoche = (sabot à semelle de bois), tronc, I, 127.
galvauder = patauger, I, 156, 157.
gamache (guêtre pour garantir de la) boue, I, 201, 202.
gamin = voleur, I, 191.

Digitized by Google

Digitized by Google

É. DE BOCCARD, Éditeur, 1, rue de Médicis, Paris (VIe)

POÈMES ET RÉCITS DE LA VIEILLE FRANCE

COLLECTION

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION
de
A. JEANROY, Membre de l'Institut, Professeur à la Sorbonne

Une des conséquences des tragiques événements où notre patrie aurait pu sombrer a été de réveiller en nous le sens et le goût de nos traditions nationales : aussi ne s'étonne-t-on point que le grand public éprouve pour notre littérature du moyen âge une curiosité très vive qu'il lui est pourtant bien difficile de satisfaire. Ce n'est point, que manquent les éditions de nos vieux auteurs, mais la plupart, faites pour les spécialistes, exigent du lecteur profane ou des connaissances qu'il a le droit de ne pas posséder ou un effort qu'il répugne à faire. Il nous a donc semblé que le moment était venu d'ouvrir ces livres scellés et de les rendre accessibles à tous dans une collection qui comprendra les œuvres les plus attrayantes et les plus caractéristiques d'une époque où la France était pour l'Europe ce que la Grèce et Rome sont devenues pour nous.

La présentation générale et la modicité du prix de chacun des volumes de cette collection les mettra à la portée du public le plus étendu.

PREMIERS VOLUMES PARUS :

I. **Le Jeu de la Feuillée, le Jeu de Robin et Marion, d'Adam de la Halle** par M. E. LANGLOIS.
II. **Le Roman du Roi Flore et de la Belle Jeanne**, par M. G. MICHAUT.
III. **Le théâtre religieux au XIIIe siècle**, par M. A. JEANROY.
IV. **Le Roman d'Erec et Enide de Chrétien de Troyes**, par Mme M. LOT-BORODINE.
V. **La Chanson de la Croisade contre les Albigeois**, par M. J. AUDIAU.
VI. **La Légende de Guillaume Fièrebrace et de Rainouart au Tinel**, par M. A. JEANROY.

Nombreux volumes en préparation ou sous presse

CONDITIONS DE VENTE :

Chaque volume tiré en in-16 raisin, sur papier vergé, couverture enluminée . . . . . 5 frs.

Imprimerie Générale de Chatillon-sur-Seine. — EUVRARD-PICHAT.

Digitized by Google

Digitized by Google

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE STAMPED BELOW

AN INITIAL FINE OF 25 CENTS WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN THIS BOOK ON THE DATE DUE. THE PENALTY WILL INCREASE TO 50 CENTS ON THE FOURTH DAY AND TO $1.00 ON THE SEVENTH DAY OVERDUE.

MAY 1 1933
OCT 8 1965 25
REC'D LD
JAN 28 '66 -4 PM
JUN 15 1938
5Feb'59AW
DEC 24 1974 91
REC'D CIRC DEPT JAN 17 '75
RECD LD
FEB 19 1959
APR 24 1979
REC. CIR. APR 23 1979
10Mr'59WJ
RECD LD
FEB 26 1959
16Mar'59LA
REC'D LD
JUL 23 1959
LD 21-50m-1,'33

U. C. BERKELEY LIBRARIES
C044022185

592166

Sainéan.

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

Google